
U d'/of OTTAWA
39003004951645



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

TOME III

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC LA NOMENCLATURE LINNÉENNE ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER

Revues sur l'édition in-4° de l'Imprimerie Royale

ET ANNOTÉES

PAR

M. FLOURENS

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PROFESSEUR AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, ETC

TOME TROISIÈME

LES QUADRUPÈDES







PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES
6, RUE DES SAINTS-PÈRES



Le Lion.



Le Tigre.

Nº 55

HISTOIRE NATURELLE

DES ANIMAUX.

LE LION.* [1]

Dans l'espèce humaine l'influence du climat ne se marque que par des variétés assez légères, parce que cette espèce est une, et qu'elle est très-distinctement séparée de toutes les autres espèces ; l'homme, blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat[2] : comme il est fait pour régner sur la terre, que le globe entier est son domaine, il semble que sa nature se soit prêtée à toutes les situations; sous les feux du Midi, dans les glaces du Nord, il vit, il multiplie, il se trouve partout si anciennement répandu, qu'il ne paraît affecter aucun climat particulier. Dans les animaux, au contraire, l'influence du climat est plus forte et se marque par des caractères plus sensibles, parce que les espèces sont diverses et que leur nature est infiniment moins perfectionnée, moins étendue que celle de l'homme. Non-seulement les variétés dans chaque espèce sont plus nombreuses et plus marquées que dans l'espèce humaine, mais les différences mêmes des espèces semblent dépendre des différents climats; les unes ne peuvent se propager que dans les pays chauds, les autres ne peuvent subsister que dans des climats froids; le lion n'a jamais habité les régions du Nord, le renne ne s'est jamais trouvé dans les contrées du Midi, et il n'y a peut-être aucun animal dont l'espèce soit, comme celle de l'homme, généralement répandue sur toute la surface de la terre; chacun a son pays, sa patrie naturelle[3], dans laquelle chacun est retenu par nécessité physique, chacun

* *Felis leo* (Linn.). — Ordre des *Carnassiers;* famille des *Carnivores;* tribu des *Digitigrades ;* genre *Chat* (Cuv.).

1. L'histoire du *lion* ouvre le IXe volume de l'édition in-4º de l'Imprimerie royale, volume publié en 1761.

2. *Le même homme teint de la couleur du climat.* Expression pleine de force, et qui marque à la fois ce qu'il y a de profond dans l'*unité* de l'homme, et de superficiel dans ses *variétés.*

3. *Chacun a son pays, sa patrie naturelle.* Voici la première lueur de la grande idée que Buffon va bientôt développer : l'idée du rapport des *espèces* et des *climats*, ou de ce que nous nommons aujourd'hui la *géographie zoologique.*

est fils de la terre qu'il habite, et c'est dans ce sens qu'on doit dire que tel ou tel animal est originaire de tel ou tel climat.

Dans les pays chauds, les animaux terrestres sont plus grands et plus forts que dans les pays froids ou tempérés; ils sont aussi plus hardis, plus féroces; toutes leurs qualités naturelles semblent tenir de l'ardeur du climat. Le lion, né sous le soleil brûlant de l'Afrique ou des Indes, est le plus fort, le plus fier, le plus terrible de tous : nos loups, nos autres animaux carnassiers, loin d'être ses rivaux, seraient à peine dignes d'être ses pourvoyeurs [a]. Les lions d'Amérique, s'ils méritent ce nom [1], sont, comme le climat, infiniment plus doux que ceux de l'Afrique; et ce qui prouve évidemment que l'excès de leur férocité vient de l'excès de la chaleur, c'est que dans le même pays, ceux qui habitent les hautes montagnes où l'air est plus tempéré sont d'un naturel différent de ceux qui demeurent dans les plaines où la chaleur est extrême. Les lions du mont Atlas [b], dont la cime est quelquefois couverte de neige, n'ont ni la hardiesse, ni la force, ni la férocité des lions du Biledulgerid ou du Zaara, dont les plaines sont couvertes de sables brûlants. C'est surtout dans ces déserts ardents que se trouvent ces lions terribles, qui sont l'effroi des voyageurs et le fléau des provinces voisines; heureusement l'espèce n'en est pas très-nombreuse; il paraît même qu'elle diminue tous les jours, car de l'aveu de ceux qui ont parcouru cette partie de l'Afrique, il ne s'y trouve pas actuellement autant de lions, à beaucoup près, qu'il y en avait autrefois. Les Romains, dit M. Shaw [c], tiraient de la Libye, pour l'usage des spectacles, cinquante fois plus de lions qu'on ne pourrait y en trouver aujourd'hui. On a remarqué de même qu'en Turquie, en Perse et dans l'Inde, les lions sont maintenant beaucoup moins communs qu'ils ne l'étaient anciennement; et comme ce puissant et courageux animal fait sa proie de tous les autres animaux, et n'est lui-même la proie d'aucun, on ne peut attribuer la diminution de quantité dans son espèce qu'à l'augmentation du nombre dans celle de l'homme; car il faut avouer que la force de ce roi des animaux ne tient pas contre l'adresse d'un Hottentot ou d'un Nègre, qui souvent osent l'attaquer tête à tête avec des armes assez légères. Le lion n'ayant d'autres ennemis que l'homme, et son espèce se trouvant aujourd'hui réduite à la cinquantième, ou, si l'on veut, à la dixième partie de ce qu'elle était autrefois, il en résulte que l'espèce humaine, au lieu d'avoir souffert une diminution considérable depuis le temps des Romains (comme bien des gens le prétendent), s'est au contraire augmentée, étendue et plus nombreusement répandue,

a. Il y a une espece de lynx qu'on appelle le *Pourvoyeur du lion*.

b. Voyez l'*Afrique d'Ogilby*, p. 15 et 16, et l'*Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. V, p. 86.

c. Voyez les *Voyages de M. Shaw*. La Haye, 1743, t. 1, p. 315.

1. Buffon va bientôt reconnaître qu'*ils ne méritent pas ce nom.*

même dans les contrées comme la Libye, où la puissance de l'homme paraît avoir été plus grande dans ce temps, qui était à peu près le siècle de Carthage, qu'elle ne l'est dans le siècle présent de Tunis et d'Alger.

L'industrie de l'homme augmente avec le nombre, celle des animaux reste toujours la même : toutes les espèces nuisibles, comme celle du lion, paraissent être reléguées et réduites à un petit nombre, non-seulement parce que l'homme est partout devenu plus nombreux, mais aussi parce qu'il est devenu plus habile et qu'il a su fabriquer des armes terribles auxquelles rien ne peut résister : heureux s'il n'eût jamais combiné le fer et le feu que pour la destruction des lions ou des tigres!

Cette supériorité de nombre et d'industrie dans l'homme, qui brise la force du lion, en énerve aussi le courage : cette qualité, quoique naturelle, s'exalte ou se tempère dans l'animal suivant l'usage heureux ou malheureux qu'il a fait de sa force. Dans les vastes déserts du Zaara, dans ceux qui semblent séparer deux races d'hommes très-différentes, les Nègres et les Maures, entre le Sénégal et les extrémités de la Mauritanie, dans les terres inhabitées qui sont au-dessus du pays des Hottentots, et, en général, dans toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie, où l'homme a dédaigné d'habiter, les lions sont encore en assez grand nombre, et sont tels que la nature les produit : accoutumés à mesurer leurs forces avec tous les animaux qu'ils rencontrent, l'habitude de vaincre les rend intrépides et terribles; ne connaissant pas la puissance de l'homme, ils n'en ont nulle crainte; n'ayant pas éprouvé la force de ses armes, ils semblent les braver; les blessures les irritent, mais sans les effrayer; ils ne sont pas même déconcertés à l'aspect du grand nombre; un seul de ces lions du désert attaque souvent un caravane entière, et lorsque après un combat opiniâtre et violent il se sent affaibli, au lieu de fuir il continue de se battre en retraite, en faisant toujours face et sans jamais tourner le dos. Les lions, au contraire, qui habitent aux environs des villes et des bourgades de l'Inde et de la Barbarie [a], ayant connu l'homme et la force de ses armes, ont perdu leur courage au point d'obéir à sa voix menaçante, de n'oser l'attaquer, de ne se jeter que sur le menu bétail, et enfin de s'enfuir en se laissant poursuivre par des femmes ou par des enfants [b] qui leur font, à coups de bâton, quitter prise et lâcher indignement leur proie.

Ce changement, cet adoucissement dans le naturel du lion indique assez qu'il est susceptible des impressions qu'on lui donne, et qu'il doit avoir assez de docilité pour s'apprivoiser jusqu'à un certain point et pour recevoir une espèce d'éducation : aussi l'histoire nous parle de lions attelés à des chars de triomphe, de lions conduits à la guerre ou menés à la chasse,

a. Voyez l'*Afrique de Marmol*, t. II, p. 213; et la *Relation du voyage de Thévenot*, t. II, p. 112.

b. Voyez l'*Afrique de Marmol*, t. I, p. 54 et suiv.

et qui, fidèles à leur maître, ne déployaient leur force et leur courage que contre ses ennemis. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que le lion, pris jeune et élevé parmi les animaux domestiques, s'accoutume aisément à vivre et même à jouer innocemment avec eux, qu'il est doux pour ses maîtres et même caressant, surtout dans le premier âge, et que, si sa férocité naturelle reparaît quelquefois, il la tourne rarement contre ceux qui lui ont fait du bien. Comme ses mouvements sont très-impétueux et ses appétits fort véhéments, on ne doit pas présumer que les impressions de l'éducation puissent toujours les balancer; aussi y aurait-il quelque danger à lui laisser souffrir trop longtemps la faim, ou à le contrarier en le tourmentant hors de propos; non-seulement il s'irrite des mauvais traitements, mais il en garde le souvenir et paraît en méditer la vengeance, comme il conserve aussi la mémoire et la reconnaissance des bienfaits. Je pourrais citer ici un grand nombre de faits particuliers, dans lesquels j'avoue que j'ai trouvé quelque exagération, mais qui cependant sont assez fondés pour prouver au moins, par leur réunion, que sa colère est noble, son courage magnanime, son naturel sensible. On l'a souvent vu dédaigner de petits ennemis, mépriser leurs insultes et leur pardonner des libertés offensantes; on l'a vu, réduit en captivité, s'ennuyer sans s'aigrir, prendre au contraire des habitudes douces, obéir à son maître, flatter la main qui le nourrit, donner quelquefois la vie à ceux qu'on avait dévoués à la mort en les lui jetant pour proie, et, comme s'il se fût attaché par cet acte généreux, leur continuer ensuite la même protection, vivre tranquillement avec eux, leur faire part de sa subsistance, se la laisser même quelquefois enlever tout entière, et souffrir plutôt la faim que de perdre le fruit de son premier bienfait.

On pourrait dire aussi que le lion n'est pas cruel, puisqu'il ne l'est que par nécessité, qu'il ne détruit qu'autant qu'il consomme, et que dès qu'il est repu il est en pleine paix; tandis que le tigre, le loup et tant d'autres animaux d'espèce inférieure, tels que le renard, la fouine, le putois, le furet, etc., donnent la mort pour le seul plaisir de la donner, et que dans leurs massacres nombreux ils semblent plutôt vouloir assouvir leur rage que leur faim.

L'extérieur du lion ne dément point ses grandes qualités intérieures; il a la figure imposante, le regard assuré, la démarche fière, la voix terrible; sa taille n'est point excessive comme celle de l'éléphant ou du rhinocéros; elle n'est ni lourde comme celle de l'hippopotame ou du bœuf, ni trop ramassée comme celle de l'hyène ou de l'ours, ni trop allongée ni déformée par des inégalités comme celle du chameau; mais elle est, au contraire, si bien prise et si bien proportionnée que le corps du lion paraît être le modèle de la force jointe à l'agilité; aussi solide que nerveux, n'étant chargé ni de chair ni de graisse, et ne contenant rien de surabondant, il est tout nerf et muscle. Cette grande force musculaire se marque au

dehors par les sauts et les bonds prodigieux que le lion fait aisément, par le mouvement brusque de sa queue qui est assez fort pour terrasser un homme, par la facilité avec laquelle il fait mouvoir la peau de sa face et surtout celle de son front, ce qui ajoute beaucoup à la physionomie ou plutôt à l'expression de la fureur, et enfin par la faculté qu'il a de remuer sa crinière, laquelle non-seulement se hérisse, mais se meut et s'agite en tout sens, lorsqu'il est en colère.

A toutes ces nobles qualités individuelles, le lion joint aussi la noblesse de l'espèce; j'entends par espèces nobles dans la nature celles qui sont constantes, invariables, et qu'on ne peut soupçonner de s'être dégradées : ces espèces sont ordinairement isolées et seules de leur genre; elles sont distinguées par des caractères si tranchés, qu'on ne peut ni les méconnaître ni les confondre avec aucune des autres. A commencer par l'homme, qui est l'être le plus noble de la création, l'espèce en est unique, puisque les hommes de toutes les races, de tous les climats, de toutes les couleurs, peuvent se mêler et produire ensemble, et qu'en même temps l'on ne doit pas dire qu'aucun animal appartienne à l'homme ni de près ni de loin par une parenté naturelle. Dans le cheval, l'espèce n'est pas aussi noble que l'individu, parce qu'elle a pour voisine l'espèce de l'âne, laquelle paraît même lui appartenir d'assez près, puisque ces deux animaux produisent ensemble des individus qu'à la vérité la nature traite comme des bâtards indignes de faire race, incapables même de perpétuer l'une ou l'autre des deux espèces desquelles ils sont issus, mais qui, provenant du mélange des deux, ne laisse pas de prouver leur grande affinité. Dans le chien, l'espèce est peut-être encore moins noble, parce qu'elle paraît tenir de près à celles du loup, du renard et du chacal, qu'on peut regarder comme des branches dégénérées de la même famille. Et en descendant par degrés aux espèces inférieures, comme à celles des lapins, des belettes, des rats, etc., on trouvera que chacune de ces espèces en particulier ayant un grand nombre de branches collatérales, l'on ne peut plus reconnaître la souche commune ni la tige directe de chacune de ces familles devenues trop nombreuses. Enfin dans les insectes, qu'on doit regarder comme les espèces infimes de la nature[1], chacune est accompagnée de tant d'espèces voisines, qu'il n'est plus possible de les considérer une à une, et qu'on est forcé d'en faire un bloc, c'est-à-dire un genre, lorsqu'on veut les dénommer. C'est là la véritable origine des méthodes, qu'on ne doit employer en effet que pour les dénombrements difficiles des plus petits objets de la nature, et qui deviennent totalement inutiles, et même ridicules, lorsqu'il s'agit des êtres du premier rang : classer l'homme avec le singe, le lion avec le chat, dire que le lion est *un chat à crinière et à queue longue*[2],

1. Trait contre Réaumur.
2. Trait contre Linné.

c'est dégrader, défigurer la nature, au lieu de la décrire ou de la dénommer[1].

L'espèce du lion est donc une des plus nobles, puisqu'elle est unique et qu'on ne peut la confondre avec celle du tigre, du léopard, de l'once, etc., et qu'au contraire ces espèces, qui semblent être les moins éloignées de celle du lion, sont assez peu distinctes entre elles pour avoir été confondues par les voyageurs et prises les unes pour les autres par les nomenclateurs[a].

Les lions de la plus grande taille ont environ huit ou neuf pieds de longueur[b] depuis le mufle jusqu'à l'origine de la queue, qui est elle-même longue d'environ quatre pieds; ces grands lions ont quatre ou cinq pieds de hauteur. Les lions de petite taille ont environ cinq pieds et demi de longueur sur trois pieds et demi de hauteur, et la queue longue d'environ trois pieds. La lionne est dans toutes les dimensions d'environ un quart plus petite que le lion.

Aristote[c] distingue deux espèces de lions, les uns grands, les autres plus petits; ceux-ci, dit-il, ont le corps plus court à proportion, le poil plus crépu, et ils sont moins courageux que les autres; il ajoute qu'en général tous les lions sont de la même couleur, c'est-à-dire de couleur fauve. Le premier de ces faits me paraît douteux; car nous ne connaissons pas ces lions à poil crépu, aucun voyageur n'en a fait mention; quelques relations, qui d'ailleurs ne me paraissent pas mériter une confiance entière, parlent seulement d'un tigre à poil frisé qui se trouve au cap de Bonne-Espérance[d]; mais presque tous les témoignages paraissent s'accorder sur l'unité de la couleur du lion, qui est fauve sur le dos et blanchâtre sur les côtés et sous le ventre. Cependant Ælien et Oppien ont dit qu'en Éthiopie les lions étaient noirs comme les hommes, qu'il y en avait aux Indes de tout blancs, et d'autres marqués ou rayés de différentes couleurs, rouges, noires et bleues; mais cela ne nous paraît confirmé par aucun témoignage qu'on puisse regarder comme authentique; car Marc-Paul, Vénitien, ne parle pas de ces lions rayés comme les ayant vus, et Gessner[e] remarque avec raison qu'il n'en fait mention que d'après Ælien. Il paraît, au con-

a. Voyez l'article des tigres, où il est parlé des animaux auxquels on a donné mal à propos ce nom.

b. Un lion fort jeune, disséqué par Messieurs de l'Académie, avait sept pieds et demi de long depuis l'extrémité du mufle jusqu'au commencement de la queue, et quatre pieds et demi de hauteur depuis le haut du dos jusqu'à terre. Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*. Paris, 1676, p. 6.

c. *Vide* Arist. *Hist. animal.*, cap. XLIV.

d. Voyez les Mémoires de Kolbe, dans lesquels il appelle cet animal *Loup-tigre*.

e. *Vide* Gessner, *Hist. animal. quadrup.*, p. 574.

1. Ce n'est pas *dégrader*, *défigurer* la nature; c'est tout simplement marquer le rapport du *chat* et du *lion*, c'est la *dénommer*.

traire, qu'il y a très-peu ou point de variétés dans cette espèce [1], que les lions d'Afrique et les lions d'Asie se ressemblent en tout, et que si ceux des montagnes diffèrent de ceux des plaines, c'est moins par les couleurs de la robe que par la grandeur de la taille.

Le lion porte une crinière, ou plutôt un long poil qui couvre toutes les parties antérieures de son corps [a], et qui devient toujours plus longue à mesure qu'il avance en âge. La lionne n'a jamais ces longs poils, quelque vieille qu'elle soit. L'animal d'Amérique que les Européens ont appelé *lion,* et que les naturels du Pérou appellent *puma,* n'a point de crinière; il est aussi beaucoup plus petit, plus faible et plus poltron que le vrai lion. Il ne serait pas impossible que la douceur du climat de cette partie de l'Amérique méridionale eût assez influé sur la nature du lion pour le dépouiller de sa crinière, lui ôter son courage et réduire sa taille; mais ce qui paraît impossible, c'est que cet animal, qui n'habite que les climats situés entre les tropiques, et auquel la nature paraît avoir fermé tous les chemins du Nord, ait passé des parties méridionales de l'Asie ou de l'Afrique en Amérique, puisque ces continents sont séparés vers le midi par des mers immenses; c'est ce qui nous porte à croire que le puma n'est point un lion tirant son origine des lions de l'ancien continent, et qui aurait ensuite dégénéré dans le climat du Nouveau Monde, mais que c'est un animal particulier à l'Amérique [2], comme le sont aussi la plupart des animaux de ce nouveau continent [3]. Lorsque les Européens en firent la découverte, ils trouvèrent, en effet, que tout y était nouveau : les animaux quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, les insectes, les plantes, tout parut inconnu, tout se trouva différent de ce qu'on avait vu jusqu'alors. Il fallut cependant dénommer les principaux objets de cette nouvelle nature; les noms du pays étaient pour la plupart barbares, très-difficiles à prononcer et encore plus à retenir : on emprunta donc des noms de nos langues d'Europe, et surtout de l'espagnole et de la portugaise. Dans cette disette de dénominations, un petit rapport dans la forme extérieure, une légère ressemblance de taille et de figure suffirent pour attribuer à ces objets inconnus les noms des choses connues; de là les incertitudes, l'équivoque, la confusion qui s'est encore augmentée, parce qu'en même temps qu'on donnait aux productions du

a. Cette crinière n'est pas du crin, mais du poil assez doux et lisse, comme celui du reste du corps.

1. On croit pouvoir distinguer comme *variétés* dans l'*espèce*. le *lion de Barbarie*, à grande crinière; celui du *Sénégal*, à crinière peu fournie; celui de *Perse*, à pelage couleur isabelle, etc. — On n'est pas d'accord sur ce qu'a pu être le *lion* à *poil crépu* d'Aristote.

2. Le *puma* est, en effet, un animal particulier à l'Amérique, et qui *ne tire point son origine* de notre *lion*.

3. Buffon a, le premier, vu que chaque *continent* a ses *espèces propres*. C'est là sa grande idée, et, si je puis m'exprimer ainsi, sa grande découverte *zoologique*. (Voyez mon livre intitulé : *Histoire des travaux et des idées de Buffon*, au chapitre : *De la distribution des animaux sur le globe.*)

Nouveau-Monde les dénominations de celles de l'ancien continent, on y transportait continuellement, et dans le même temps, les espèces d'animaux et de plantes qu'on n'y avait pas trouvées. Pour se tirer de cette obscurité et pour ne pas tomber à tout instant dans l'erreur, il est donc nécessaire de distinguer soigneusement ce qui appartient en propre à l'un et à l'autre continent, et tâcher de ne s'en pas laisser imposer par les dénominations actuelles, lesquelles ont presque toutes été mal appliquées; nous ferons sentir toute la nécessité de cette distinction dans l'article suivant, et nous donnerons en même temps une énumération raisonnée des animaux originaires de l'Amérique et de ceux qui y ont été transportés de l'ancien continent [1]. M. de La Condamine, dont le témoignage mérite toute confiance, dit expressément qu'il ne sait pas si l'animal que les Espagnols de l'Amérique appellent *lion*, et les naturels du pays de Quito *puma* [2], mérite le nom de lion ; il ajoute qu'il est beaucoup plus petit que le lion d'Afrique, et que le mâle n'a point de crinière [a]. Frésier dit aussi que les animaux qu'on appelle *lions* au Pérou sont bien différents des lions d'Afrique; qu'ils fuient les hommes, qu'ils ne sont à craindre que pour les troupeaux ; et il ajoute une chose très-remarquable, c'est que leur tête tient de celle du loup et de celle du tigre, et qu'il a la queue plus petite que l'un et l'autre [b]. On trouve dans des relations plus anciennes [c] que ces lions d'Amérique ne ressemblent point à ceux d'Afrique; qu'ils n'en ont ni la grandeur, ni la fierté, ni la couleur; qu'ils ne sont ni rouges, ni fauves, mais gris; qu'ils n'ont point de crinière, et qu'ils ont l'habitude de monter sur les arbres; ainsi ces animaux diffèrent du lion par la taille, par la couleur, par la forme de la tête, par la longueur de la queue, par le manque de crinière, et, enfin, par les habitudes naturelles, caractères assez nombreux et assez essentiels pour faire cesser l'équivoque du nom, et pour que dans la suite l'on ne confonde plus le *puma* d'Amérique avec le vrai lion, le lion de l'Afrique ou de l'Asie.

Quoique ce noble animal ne se trouve que dans les climats les plus chauds, il peut cependant subsister et vivre assez longtemps dans les pays tempérés; peut-être même avec beaucoup de soin pourrait-il y multiplier. Gessner rapporte qu'il naquit des lions dans la ménagerie de Florence [3]; Willugby dit qu'à Naples une lionne, enfermée avec un lion dans la même tanière, avait produit cinq petits d'une seule portée : ces exemples sont

a. Voyez le *Voyage de l'Amérique méridionale*, p. 24 et suiv.

b. Voyez le *Voyage de Frésier à la mer du Sud*. Paris, 1716, p. 132.

c. Voyez l'*Histoire naturelle des Indes de Joseph Acosta*, traduction de Robert Renaud. Paris, 1600, p. 44 et 190.

1. Voyez la note précédente.

2. Le *couguar* ou *puma* (le prétendu *lion d'Amérique*) est beaucoup plus petit, beaucoup plus faible que notre *lion* ; il n'a ni crinière, ni flocon de poils au bout de la queue, etc.

3. Il en est né plusieurs fois dans notre ménagerie.

rares, mais, s'ils sont vrais, ils suffisent pour prouver que les lions ne sont pas absolument étrangers au climat tempéré; cependant il ne s'en trouve actuellement dans aucune des parties méridionales de l'Europe, et dès le temps d'Homère il n'y en avait point dans le Péloponèse, quoiqu'il y en eût alors, et même encore du temps d'Aristote, dans la Thrace, la Macédoine et la Thessalie : il paraît donc que dans tous les temps ils ont constamment donné la préférence aux climats les plus chauds, qu'ils se sont rarement habitués dans les pays tempérés, et qu'ils n'ont jamais habité dans les terres du Nord. Les naturalistes que nous venons de citer, et qui ont parlé de ces lions nés à Florence et à Naples, ne nous ont rien appris sur le temps de la gestation de la lionne[1], sur la grandeur des lionceaux lorsqu'ils viennent de naître, sur les degrés de leur accroissement. Ælien [a] dit que la lionne porte deux mois; Philostrate et Edoward Wuot [b] disent, au contraire, qu'elle porte six mois; s'il fallait opter entre ces deux opinions, je serais de la dernière; car le lion est un animal de grande taille, et nous savons qu'en général, dans les gros animaux, la durée de la gestation est plus longue qu'elle ne l'est dans les petits. Il en est de même de l'accroissement du corps; les anciens et les modernes conviennent que les lions nouveau-nés sont fort petits[2], de la grandeur à peu près d'une belette [c], c'est-à-dire de six ou sept pouces de longueur; il leur faut donc au moins quelques années pour grandir de huit ou neuf pieds : ils disent aussi que les lionceaux ne sont en état de marcher que deux mois après leur naissance. Sans donner une entière confiance au rapport de ces faits, on peut présumer avec assez de vraisemblance que le lion, attendu la grandeur de sa taille, est au moins trois ou quatre ans à croître, et qu'il doit vivre environ sept fois trois ou quatre ans, c'est-à-dire à peu près vingt-cinq ans. Le sieur de Saint-Martin, maître du Combat du taureau à Paris, qui a bien voulu me communiquer les remarques qu'il avait faites sur les lions qu'il a nourris, m'a fait assurer qu'il en avait gardé quelques-uns pendant seize ou dix-sept ans, et il croit qu'ils ne vivent guère que vingt ou vingt-deux ans; il en a gardé d'autres pendant douze ou quinze ans, et l'on sent bien que dans ces lions captifs le manque d'exercice, la contrainte et l'ennui ne peuvent qu'affaiblir leur santé et abréger leur vie.

Aristote assure, en deux endroits différents de son ouvrage [d] sur la génération, que la lionne produit cinq ou six petits de la première portée, quatre

a. *Vide* Gessner, *Hist. quadrup.*, p. 575 et suiv.
b. *Vide lib. de diff. animal*, cap. LXXX.
c. *Ibid.*, cap. LXXX.
d. *Vide* Arist. *de generatione*, lib. III, cap. II et X.

1. La *lionne* porte cent huit jours.
2. Les *petits lions* naissent aussi bien formés que les *petits chats*, et grands comme des *chats adultes*.

ou cinq de la seconde, trois ou quatre de la troisième, deux ou trois de la quatrième, un ou deux de la cinquième[1], et qu'après cette dernière portée, qui est toujours la moins nombreuse de toutes, la lionne devient stérile. Je ne crois point cette assertion fondée, car dans tous les animaux les premières et les dernières portées sont moins nombreuses que les portées intermédiaires. Ce philosophe s'est encore trompé, et tous les naturalistes tant anciens que modernes se sont trompés d'après lui, lorsqu'ils ont dit que la lionne n'avait que deux mamelles; il est très-sûr qu'elle en a quatre et il est aisé de s'en assurer par la seule inspection : il dit aussi[a] que les lions, les ours, les renards, naissent informes, *presque inarticulés*, et l'on sait, à n'en pas douter, qu'à leur naissance tous ces animaux sont aussi formés que les autres, et que tous leurs membres sont distincts et développés; enfin il assure que les lions s'accouplent[b] à rebours, tandis qu'il est de même démontré par la seule inspection des parties du mâle et de leur direction, lorsqu'elles sont dans l'état propre à l'accouplement, qu'il se fait à la manière ordinaire des autres quadrupèdes. J'ai cru devoir faire mention en détail de ces petites erreurs d'Aristote, parce que l'autorité de ce grand homme a entraîné presque tous ceux qui ont écrit après lui sur l'histoire naturelle des animaux. Ce qu'il dit encore au sujet du cou du lion, qu'il prétend ne contenir qu'un seul os, rigide, inflexible et sans division de vertèbres, a été démenti par l'expérience, qui même nous a donné sur cela un fait très-général, c'est que dans tous les quadrupèdes, sans en excepter aucun, et même dans l'homme, le cou est composé de sept vertèbres[2], ni plus, ni moins, et ces mêmes sept vertèbres se trouvent dans le cou du lion comme dans celui de tous les autres animaux quadrupèdes. Un autre fait encore, c'est qu'en général les animaux carnassiers ont le cou beaucoup plus court que les animaux frugivores, et surtout que les animaux ruminants; mais cette différence de longueur dans le cou des quadrupèdes ne dépend que de la grandeur de chaque vertèbre et non pas de leur nombre, qui est toujours le même : on peut s'en assurer, en jetant les yeux sur l'immense collection de squelettes qui se trouve maintenant au Cabinet du Roi; on verra qu'à commencer par l'éléphant et à finir par la taupe, tous

a. *Vide* Arist. *de generatione*, lib. IV, cap. VI.

b. Idem *Hist. animal.*, lib. V, cap. II... Linnæus, *Syst. nat.*, éd. X, p. 41. *Leo retro mingit et coit*[3].

1. Aristote ne dit cela que des *lionnes* de Syrie ; il dit, beaucoup mieux, des *lionnes* en général, qu'elles font ordinairement deux petits, jamais plus de six, quelquefois un seul ; et c'est ce qu'on a, en effet, observé à la menagerie du Muséum.

2. Ceci est une très-heureuse généralisation, faite par Daubenton. Dans les mammifères, le nombre des vertèbres du cou est de *sept*. L'aï (ou *paresseux à trois doigts*) passe pour en avoir *neuf*. Il n'en a réellement que *sept*, les deux dernières portant des rudiments de côtes.

3. « Le *lion* urine en arrière. — Il s'accouple de la même manière que les *chats*, et, comme « la *chatte*, la *lionne* jette de grands cris » (Cuvier : *Menagerie du museum*.)

les animaux quadrupèdes ont sept vertèbres dans le cou, et qu'aucun n'en a ni plus ni moins. A l'égard de la solidité des os du lion, qu'Aristote dit être sans moelle et sans cavité, de leur dureté, qu'il compare à celle du caillou, de leur propriété de faire feu par le frottement, c'est une erreur qui n'aurait pas dû être répétée par Kolbe [a], ni même parvenir jusqu'à nous, puisque, dans le siècle même d'Aristote, Épicure s'était moqué de cette assertion.

Les lions sont très-ardents en amour ; lorsque la femelle est en chaleur, elle est quelquefois suivie de huit ou dix mâles [b], qui ne cessent de rugir autour d'elle et de se livrer des combats furieux, jusqu'à ce que l'un d'entre eux, vainqueur de tous les autres, en demeure paisible possesseur et s'éloigne avec elle. La lionne met bas au printemps [c] et ne produit qu'une fois tous les ans [1] : ce qui indique encore qu'elle est occupée pendant plusieurs mois à soigner et allaiter ses petits, et que par conséquent le temps de leur premier accroissement, pendant lequel ils ont besoin des secours de la mère, est au moins de quelques mois.

Dans ces animaux, toutes les passions, même les plus douces, sont excessives, et l'amour maternel est extrême. La lionne, naturellement moins forte, moins courageuse et plus tranquille que le lion, devient terrible dès qu'elle a des petits; elle se montre alors avec encore plus de hardiesse que le lion, elle ne connaît point le danger, elle se jette indifféremment sur les hommes et sur les animaux qu'elle rencontre, elle les met à mort, se charge ensuite de sa proie, la porte et la partage à ses lionceaux, auxquels elle apprend de bonne heure à sucer le sang et à déchirer la chair. D'ordinaire elle met bas dans des lieux très-écartés et de difficile accès, et lorsqu'elle craint d'être découverte, elle cache ses traces en retournant plusieurs fois sur ses pas, ou bien elle les efface avec sa queue ; quelquefois même, lorsque l'inquiétude est grande, elle transporte ailleurs ses petits, et quand on veut les lui enlever elle devient furieuse et les défend jusqu'à la dernière extrémité.

On croit que le lion n'a pas l'odorat aussi parfait ni les yeux aussi bons que la plupart des autres animaux de proie : on a remarqué que la grande lumière du soleil paraît l'incommoder, qu'il marche rarement dans le milieu du jour, que c'est pendant la nuit qu'il fait toutes ses courses, que quand il voit des feux allumés autour des troupeaux il n'en approche guère, etc. On a observé qu'il n'évente pas de loin l'odeur des autres animaux, qu'il ne les chasse qu'à vue et non pas en les suivant à la piste,

a. Voyez les *Mémoires de Kolbe*. Amsterdam, 1741, t. III, p. 4 et 5.

b. *Vide* Gessner, *Hist. quadrup.*, p. 575 et suiv.

c. *Idem ibidem*.

1. Une *lionne* de la ménagerie a produit deux fois dans une seule année. (Voyez Cuvier : *Ménagerie du muséum*.)

comme font les chiens et les loups, dont l'odorat est plus fin. On a même donné le nom de *guide* ou de *pourvoyeur du lion*[1] à une espèce de lynx auquel on suppose la vue perçante et l'odorat exquis, et on prétend que ce lynx accompagne ou précède toujours le lion pour lui indiquer sa proie : nous connaissons cet animal, qui se trouve, comme le lion, en Arabie, en Libye, etc., qui comme lui vit de proie, et le suit peut-être quelquefois pour profiter de ses restes, car étant faible et de petite taille, il doit fuir le lion plutôt que de le servir.

Le lion, lorsqu'il a faim, attaque de face tous les animaux qui se présentent; mais comme il est très-redouté, et que tous cherchent à éviter sa rencontre, il est souvent obligé de se cacher et de les attendre au passage; il se tapit sur le ventre dans un endroit fourré, d'où il s'élance avec tant de force qu'il les saisit souvent du premier bond : dans les déserts et les forêts, sa nourriture la plus ordinaire sont les gazelles et les singes, quoiqu'il ne prenne ceux-ci que lorsqu'ils sont à terre, car il ne grimpe pas sur les arbres comme le tigre ou le puma [a]; il mange beaucoup à la fois et se remplit pour deux ou trois jours; il a les dents si fortes qu'il brise aisément les os, et il les avale avec la chair. On prétend qu'il supporte longtemps la faim; comme son tempérament est excessivement chaud, il supporte moins patiemment la soif, et boit toutes les fois qu'il peut trouver de l'eau, il prend l'eau en lapant comme un chien ; mais au lieu que la langue du chien se courbe en dessus pour laper, celle du lion se courbe en dessous[2], ce qui fait qu'il est longtemps à boire et qu'il perd beaucoup d'eau; il lui faut environ quinze livres de chair crue chaque jour; il préfère la chair des animaux vivants, de ceux surtout qu'il vient d'égorger; il ne se jette pas volontiers sur des cadavres infects, et il aime mieux chasser une nouvelle proie que de retourner chercher les restes de la première : mais quoique d'ordinaire il se nourrisse de chair fraîche, son haleine est très-forte et son urine a une odeur insupportable.

Le rugissement du lion est si fort, que, quand il se fait entendre par échos, la nuit dans les déserts, il ressemble au bruit du tonnerre [b]; ce rugissement est sa voix ordinaire, car quand il est en colère il a un autre cri, qui est court et réitéré subitement, au lieu que le rugissement est un cri prolongé, une espèce de grondement d'un ton grave, mêlé d'un frémissement plus aigu : il rugit cinq ou six fois par jour, et plus souvent lorsqu'il doit

a. *Vide* Klein, *de quadrup.*, p. 82.

b. Voyez les *Voyages de La Boullaye-le-Gouz*, p. 320.

1. Voyez, dans les *Annales du muséum*, t. IX, p. 469, un mémoire curieux de M. Geoffroy-Saint-Hilaire sur *l'affection mutuelle de quelques animaux*. — Le *pourvoyeur du lion* est le *caracal*.

2. La langue du *lion* se courbe, en effet, *en dessous* pour laper, comme le dit Buffon. — Les plus grands *lions* de la ménagerie ne mangent guère que neuf à dix livres de viande par jour.

tomber de la pluie [a]. Le cri qu'il fait lorsqu'il est en colère est encore plus terrible que le rugissement : alors il se bat les flancs de sa queue, il en bat la terre, il agite sa crinière, fait mouvoir la peau de sa face, remue ses gros sourcils, montre des dents menaçantes, et tire une langue armée de pointes si dures, qu'elle suffit seule pour écorcher la peau et entamer la chair sans le secours des dents ni des ongles, qui sont, après les dents, ses armes les plus cruelles. Il est beaucoup plus fort par la tête, les mâchoires et les jambes de devant, que par les parties postérieures du corps; il voit la nuit, comme les chats; il ne dort pas longtemps, et s'éveille aisément; mais c'est mal à propos que l'on a prétendu qu'il dormait les yeux ouverts.

La démarche ordinaire du lion est fière, grave et lente, quoique toujours oblique; sa course ne se fait pas par des mouvements égaux, mais par sauts et par bonds, et ses mouvements sont si brusques qu'il ne peut s'arrêter à l'instant et qu'il passe presque toujours son but : lorsqu'il saute sur sa proie, il fait un bond de douze ou quinze pieds, tombe dessus, la saisit avec les pattes de devant, la déchire avec les ongles et ensuite la dévore avec les dents. Tant qu'il est jeune et qu'il a de la légèreté, il vit du produit de sa chasse, et quitte rarement ses déserts et ses forêts où il trouve assez d'animaux sauvages pour subsister aisément; mais lorsqu'il devient vieux, pesant et moins propre à l'exercice de la chasse, il s'approche des lieux fréquentés et devient plus dangereux pour l'homme et pour les animaux domestiques; seulement on a remarqué que, lorsqu'il voit des hommes et des animaux ensemble, c'est toujours sur les animaux qu'il se jette et jamais sur les hommes, à moins qu'ils ne le frappent, car alors il reconnaît à merveille celui qui vient de l'offenser [b], et il quitte sa proie pour se venger. On prétend qu'il préfère la chair du chameau à celle de tous les autres animaux; il aime aussi beaucoup celle des jeunes éléphants; ils ne peuvent lui résister lorsque leurs défenses n'ont pas encore poussé et il en vient aisément à bout, à moins que la mère n'arrive à leur secours. L'éléphant, le rhinocéros, le tigre et l'hippopotame, sont les seuls animaux qui puissent résister au lion.

Quelque terrible que soit cet animal, on ne laisse pas de lui donner la chasse avec des chiens de grande taille et bien appuyés par des hommes à cheval; on le déloge, on le fait retirer; mais il faut que les chiens et même les chevaux soient aguerris auparavant, car presque tous les animaux frémissent et s'enfuient à la seule odeur du lion. Sa peau, quoique d'un tissu ferme et serré, ne résiste point à la balle ni même au javelot; néanmoins

a. C'est du sieur de Saint-Martin, maître du Combat du taureau, qui a nourri plusieurs lions, que nous tenons ces derniers faits.

b. Voyez l'*Histoire générale des voyages*, t. V, p. 86. M. l'abbé Prévost qui, comme tout le monde sait, écrit avec autant de chaleur que d'élégance, y fait une très-belle description du lion, de ses qualités et de ses habitudes naturelles.

on ne le tue presque jamais d'un seul coup : on le prend souvent par adresse, comme nous prenons les loups, en le faisant tomber dans une fosse profonde qu'on recouvre avec des matières légères, au-dessus desquelles on attache un animal vivant. Le lion devient doux dès qu'il est pris, et, si l'on profite des premiers moments de sa surprise ou de sa honte, on peut l'attacher, le museler et le conduire où l'on veut.

La chair du lion est d'un goût désagréable et fort ; cependant les Nègres et les Indiens ne la trouvent pas mauvaise et en mangent souvent : la peau, qui faisait autrefois la tunique des héros, sert à ces peuples de manteau et de lit ; ils en gardent aussi la graisse, qui est d'une qualité fort pénétrante, et qui même est de quelque usage dans notre médecine [a].

LES TIGRES.

Comme le nom de tigre est un nom générique qu'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes, il faut commencer par les distinguer les uns des autres. Le léopard et la panthère, que l'on a souvent confondus ensemble, ont tous deux été appelés *tigres* par la plupart des voyageurs; l'once ou l'onça, qui est une petite espèce de panthère qui s'apprivoise aisément, et dont les Orientaux se servent pour la chasse, a été prise pour la panthère, et désignée comme elle par le nom de *tigre*. Le lynx ou loup-cervier, le pourvoyeur du lion, que les Turcs appellent *karackoulak* et les Persans *siyahgush*, ont quelquefois aussi reçu le nom de *panthère* ou d'*once*. Tous ces animaux sont communs en Afrique et dans toutes les parties méridionales de l'Asie; mais le vrai tigre, le seul qui doit porter ce nom, est un animal rare, peu connu des anciens et mal décrit par les modernes. Aristote, qui est en histoire naturelle le guide des uns et des autres, n'en fait aucune mention : Pline [b] dit seulement que le tigre est un animal d'une vitesse terrible, *tremendæ velocitatis animal*, et il donne à entendre que de son temps il était bien plus rare que la panthère, puisque Auguste fut le premier qui présenta un tigre aux Romains pour la dédicace du théâtre de Marcellus, tandis que dès le temps de Scaurus, cet édile avait envoyé cent cinquante panthères [c], et qu'ensuite Pompée en avait fait venir quatre cent dix, et Auguste quatre cent vingt pour les spectacles de Rome; mais Pline ne nous donne aucune description, ni même ne nous

a. Voyez l'*Histoire naturelle des animaux*, par MM. Arnaud de Nobleville et Salerne. Paris, 1757, t. V, part. 2, p. 112.

b. *Vide* Plin., *Natural. Hist.*, lib. VIII, cap. XVIII.

c. *Vide* Plin., *Natural. Hist.*, lib. VIII, cap. XVII.

indique aucun des caractères du tigre. Oppien [a] et Solin, qui ont écrit après Pline paraissent être les premiers qui aient dit que le tigre était marqué par des bandes longues, et la panthère par des taches rondes; c'est en effet l'un des caractères qui distingue le vrai tigre, non-seulement de la panthère, mais de plusieurs autres animaux qu'on a depuis appelés tigres. Strabon [b] cite Mégasthène au sujet du vrai tigre, et il dit d'après lui, qu'il y a des tigres aux Indes qui sont une fois plus gros que des lions : le tigre est donc un animal féroce, d'une vitesse terrible, dont le corps est marqué de bandes longues, et dont la taille surpasse celle du lion [1]. Voilà les seules notions que les anciens nous aient données d'un animal aussi remarquable; les modernes, comme Gessner et les autres naturalistes qui ont parlé du tigre, n'ont presque rien ajouté au peu qu'en ont dit les anciens.

Dans notre langue on a appelé peaux de tigres ou peaux tigrées toutes les peaux à poil court, qui se sont trouvées variées par des taches arrondies et séparées : les voyageurs, partant de cette fausse dénomination, ont à leur tour appelé tigres tous les animaux de proie dont la peau était *tigrée,* c'est-à-dire marquée de taches séparées. MM. de l'Académie des Sciences [2] ont suivi le torrent, et ont aussi appelé tigres les animaux à peau *tigrée* qu'ils ont disséqués, et qui cependant sont très-différents du vrai tigre.

La cause la plus générale des équivoques et des incertitudes qui se sont si fort multipliées en histoire naturelle, c'est, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent, la nécessité où l'on s'est trouvé de donner des noms aux productions inconnues du Nouveau-Monde. Les animaux, quoique pour la plupart d'espèce et de nature très-différentes de ceux de l'ancien continent, ont reçu les mêmes noms, dès qu'on leur a trouvé quelque rapport ou quelque ressemblance avec ceux-ci. On s'était d'abord trompé en Europe, en appelant tigres tous les animaux à peau *tigrée* d'Asie et d'Afrique : cette erreur transportée en Amérique y a doublé, car ayant trouvé dans cette terre nouvelle des animaux dont la peau était marquée de taches arrondies et séparées, on leur a donné le nom de tigres, quoiqu'ils ne fussent ni de l'espèce du vrai tigre, ni même d'aucune de celles des animaux à peau *tigrée* de l'Asie ou de l'Afrique, auxquels on avait déjà mal à propos donné ce même nom; et comme ces animaux à peau tigrée qui se sont trouvés en Amérique sont en assez grand nombre, et qu'on n'a pas laissé de leur donner à tous le nom commun de *tigre,* quoiqu'ils fussent très-différents du tigre et différents entre eux, il se trouve qu'au lieu d'une seule espèce

a. « Vide Oppian., lib. I, *de Venatione*, ubi ait : Orynges alios decorari tæniis oblongis « tigrium instar, alios vero rotundis ut panthera. — Tigres (*ait Solinus*) bestias insignes « maculis notæ et pernicitas memorabiles reddiderunt, fulvo nitent, hoc fulvum nigricantibus « segmentis inter-undatum. »

b. *Vide Strab.*, lib. XV.

1. Le *tigre* est à peu près aussi haut que le *lion*. Il est, proportionnellement, plus allongé.

2. Perrault et Duverney. Voyez la note 3 de la p. 564 du deuxième volume.

qui doit porter ce nom il y en a neuf ou dix, et que par conséquent l'histoire de ces animaux est très-embarrassée, très-difficile à faire, parce que les noms ont confondu les choses, et qu'en faisant mention de ces animaux l'on a souvent dit des uns ce qui devait être dit des autres.

Pour prévenir la confusion qui résulte de ces dénominations mal appliquées à la plupart des animaux du Nouveau-Monde, et en particulier à ceux que l'on a faussement appelés *tigres*, j'ai pensé que le moyen le plus sûr était de faire une énumération comparée des animaux quadrupèdes, dans laquelle je distingue : 1° ceux qui sont naturels et propres à l'ancien continent, c'est-à-dire à l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et qui ne se sont point trouvés en Amérique lorsqu'on en fit la découverte ; 2° ceux qui sont naturels et propres au nouveau continent, et qui n'étaient point connus dans l'ancien ; 3° ceux qui se trouvant également dans les deux continents, sans avoir été transportés par les hommes, doivent être regardés comme communs et à l'un et à l'autre. Il a fallu pour cela recueillir et rassembler ce qui se trouve épars, au sujet des animaux, dans les voyageurs et dans les premiers historiens du Nouveau-Monde : c'est le précis de ces recherches que nous donnons ici avec quelque confiance[1], parce que nous les croyons utiles pour l'intelligence de toute l'histoire naturelle, et en particulier de l'histoire des animaux.

ANIMAUX DE L'ANCIEN CONTINENT.

Les plus grands animaux sont ceux qui sont les mieux connus, et sur lesquels en général il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude : nous les suivrons donc dans cette énumération, en les indiquant à peu près par ordre de grandeur.

Les éléphants appartiennent à l'ancien continent, et ne se trouvent pas dans le nouveau ; les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique : tous sont originaires des climats les plus chauds, et, quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier ; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté ; cependant l'espèce en est assez nombreuse, quoique entièrement confinée aux seuls climats méridionaux de l'ancien continent ; et non-seulement

1. Buffon a raison de donner ce *précis* avec *quelque confiance*, et d'ajouter qu'il le *croit utile pour l'intelligence de toute l'histoire naturelle*. Je l'ai déjà dit (note 3 de la p. 1), la distinction des animaux *propres* à chacun des deux continents a fondé la *géographie zoologique*.

elle n'est point en Amérique, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer, ni pour la grandeur, ni pour la figure.

On peut dire la même chose du rhinocéros, dont l'espèce est beaucoup moins nombreuse que celle de l'éléphant; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique et dans les forêts de l'Asie méridionale [1], et il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'hippopotame habite les rivages des grands fleuves de l'Inde [2] et de l'Afrique; l'espèce en est peut-être encore moins nombreuse que celle du rhinocéros, et ne se trouve point en Amérique, ni même dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Le chameau et le dromadaire, dont les espèces, quoique très-voisines, sont différentes [3], et qui se trouvent si communément en Asie, en Arabie et dans toutes les parties orientales de l'ancien continent, étaient aussi inconnus aux Indes occidentales que l'éléphant, l'hippopotame et le rhinocéros. L'on a très-mal à propos donné le nom de chameau au lama [a] et au pacos [b] du Pérou, qui sont d'une espèce si différente de celle du chameau, qu'on a cru pouvoir leur donner aussi le nom de *moutons;* en sorte que les uns les ont appelés *chameaux,* et les autres *moutons* du Pérou, quoique le pacos n'ait rien de commun que la laine avec notre mouton, et que le lama ne ressemble au chameau que par l'allongement du cou. Les Espagnols [c] transportèrent autrefois de vrais chameaux au Pérou ; ils les avaient d'abord déposés aux îles Canaries, d'où ils les tirèrent ensuite pour les passer en Amérique : mais il faut que le climat de ce nouveau monde ne leur soit pas favorable, car quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangère, ils ne s'y sont pas multipliés, et ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

La girafe [d], ou le *camelo-pardalis,* animal très-grand, très-gros et très-remarquable, tant par sa forme singulière que par la hauteur de sa taille, la longueur de son cou et celle de ses jambes de devant, ne s'est point trouvé en Amérique; il habite en Afrique et surtout en Éthiopie, et ne

a. *Camelus dorso levi, gibbo pectorali.* Linn. *System. natur.*, édit. X, p. 65. — *Camelus pilis brevissimis vestitus..... Camelus Peruanus*, le Chameau du Pérou. Brisson, *Règne anim.*, p. 56. — *Ovis Peruana.* Marcgrav. *Hist. Brasil.*, p. 243.

b. *Camelus tophis nullis, corpore lanato.* Linn. *System. natur.*, édit. X, p. 66. — *Camelus pilis prolixis toto corpore vestitus.* La Vigogne. Brisson, *Règne animal*, p. 57. — *Ovis Peruana* pacos *dicta.* Marcgrav. *Hist. Brasil.*, p. 244.

c. Voyez l'*Histoire naturelle des Indes*, de Joseph Acosta, traduite par Robert Renaud. Paris, 1600, depuis la p. 44 jusqu'à la p. 208. Voyez aussi l'*Histoire des Incas.* Paris, 1744, t. II, p. 266 et suiv.

d. *Giraffa quam Arabes* Zurnapa, *Græci et Latini* Camelo-pardalis *nominant.* Belon., Obs., p. 118.

1. Le *rhinocéros* d'Asie et celui d'Afrique sont deux espèces distinctes. Le premier n'a qu'une corne; le second en a deux.

2. L'*hippopotame* n'appartient qu'à l'Afrique.

3. Voyez l'histoire du *chameau* et celle du *dromadaire.*

s'est jamais répandu au delà des tropiques dans les climats tempérés de l'ancien continent.

Nous avons vu, dans l'article précédent, que le lion n'existait point en Amérique, et que le Puma du Pérou est un animal d'une espèce différente. Nous verrons de même que le tigre et la panthère ne se trouvent que dans l'ancien continent, et que les animaux de l'Amérique méridionale auxquels on a donné ces noms sont d'espèces différentes. Le vrai tigre, le seul qui doit conserver ce nom, est un animal terrible et peut-être plus à craindre que le lion; sa férocité n'est comparable à rien; mais on peut juger de sa force par sa taille; elle est ordinairement de quatre à cinq pieds de hauteur sur neuf, dix et jusqu'à treize et quatorze pieds de longueur, sans y comprendre la queue[1]; sa peau n'est pas *tigrée*, c'est-à-dire parsemée de taches arrondies; il a seulement, sur un fond de poil fauve, des bandes noires qui s'étendent transversalement sur tout le corps, et qui forment des anneaux sur la queue dans toute sa longueur; ces seuls caractères suffisent pour le distinguer de tous les animaux de proie du Nouveau-Monde, dont les plus grands sont à peine de la taille de nos mâtins ou de nos lévriers. Le léopard et la panthère de l'Afrique ou de l'Asie n'approchent pas de la grandeur du tigre, et cependant sont encore plus grands que les animaux de proie des parties méridionales de l'Amérique. Pline, dont on ne peut ici révoquer le témoignage en doute, puisque les panthères étaient si communes qu'on les exposait tous les jours en grand nombre dans les spectacles de Rome; Pline, dis-je, en indique les caractères essentiels, en disant que leur poil est blanchâtre et que leur robe est variée partout [a] de taches noires semblables à des yeux; il ajoute que la seule différence qu'il y ait entre le mâle et la femelle, c'est que la femelle a la robe plus blanche. Les animaux d'Amérique auxquels on a donné le nom de tigres ressemblent beaucoup plus à la panthère qu'au tigre; mais ils en diffèrent encore assez pour qu'on puisse reconnaître clairement qu'aucun d'eux n'est précisément de l'espèce de la panthère. Le premier est le jaguar[2], ou *jaguara* ou *janowara*, qui se trouve à la Guiane, au Brésil et dans les autres parties méridionales de l'Amérique. Ray avait, avec quelque raison, nommé cet animal pard [b] ou lynx du Brésil; les Portugais l'ont appelé *once* ou *onça*, parce qu'ils avaient précédemment donné ce nom au lynx par corruption, et ensuite à la petite panthère des Indes; et les Français, sans fondement de relation,

a. « Pantheris in candido breves macularum oculi... varias et pardos, qui mares sunt, appel-
« lant in eo omni genere creberrimo in Africâ Syriâque; quidam ab iis pantheras candore solo
« discernunt, nec adhuc aliam differentiam inveni. » Plin. *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XVII.

b. Pardus an Lynx Brasiliensis, jaguara *dicta*. Marcgr. Ray, *Synops. quadrup.*, p. 166.

1. Voyez, plus loin, une note sur les dimensions réelles du *tigre*.

2. Le *jaguar*, ou *tigre d'Amérique*, est une espèce propre à l'Amérique, et très-distincte du *tigre*.

l'ont appelé *tigre* [a], car il n'a rien de commun avec cet animal. Il diffère aussi de la panthère par la grandeur du corps, par la position et la figure des taches, par la couleur et la longueur du poil, qui est crêpé dans la jeunesse, et qui est toujours moins lisse que celui de la panthère : il en diffère encore par le naturel et les mœurs; il est plus sauvage et ne peut s'apprivoiser, etc. Ces différences cependant n'empêchent pas que le jaguar du Brésil ne ressemble plus à la panthère qu'à aucun autre animal de l'ancien continent. Le second est celui que nous appellerons *couguar* [1], par contraction de son nom brésilien *cuguacu-ara* [b], que l'on prononce *cougouacou-ara*, et que nos Français ont encore mal à propos appelé *tigre rouge;* il diffère en tout du vrai tigre et beaucoup de la panthère, ayant le poil d'une couleur rousse, uniforme et sans taches, ayant aussi la tête d'une forme différente et le museau plus allongé que le tigre ou la panthère. Une troisième espèce à laquelle on a encore donné le nom de tigre, et qui en est tout aussi éloignée que les précédentes, c'est le *jaguarète* [c] [2], qui est à peu près de la taille du jaguar et qui lui ressemble aussi par les habitudes naturelles, mais qui en diffère par quelques caractères extérieurs : on l'a appelé *tigre noir*, parce qu'il a le poil noir sur tout le corps, avec des taches encore plus noires, qui sont séparées et parsemées comme celles du jaguar. Outre ces trois espèces, et peut-être une quatrième qui est plus petite que les autres, auxquelles on a donné le nom de tigres, il se trouve encore en Amérique un animal qu'on peut leur comparer et qui me paraît avoir été mieux dénommé : c'est le chat-pard [3], qui tient du chat et de la panthère, et qu'il est en effet plus aisé d'indiquer par cette dénomination composée que par son nom mexicain *tlacoosclotl* [d] : il est plus petit que le jaguar, le jaguarète et le couguar, mais en même temps il est plus grand qu'un chat sauvage, auquel il ressemble par la figure; il a seulement la queue beaucoup plus courte et la robe semée de taches noires, longues sur le dos et arrondies sur le ventre. Le jaguar, le jaguarète, le couguar et le chat-pard sont donc les animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de tigres.

a. Gros tigre de la Guiane. Desmarchais, t. III, p. 299. Le tigre d'Amérique. Brisson, *Règne animal*, p. 270.

b. *Cuguacu-ara*. Pison, *Hist. nat. Ind.*, p. 104. — Le tigre rouge, Barrère, *Hist. Fr. equin.* p. 165. — Le tigre rouge. Brisson, *Règne animal*, p. 272.

c. *Jaguarète*. Pison, *Hist. nat. Ind.*, p. 103. — *Once*, espèce de tigre. Desmarchais, t. III, p. 300. — Le tigre noir. Brisson, *Règne animal*, p. 271.

d. *Vide* Hernandez, *Hist. Mex.*, p. 512. — Chat-pard. *Hist. de l'Acad. des Sciences*, ou *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, t. III, part. I, p. 109. — Chat-pard. Brisson, *Règne animal*, p. 273.

1. Le *couguar* ou *puma*, prétendu *lion d'Amérique*, est encore une espèce propre à l'Amérique, et non moins distincte du *lion* que le *jaguar* du *tigre*. (Voyez la note 2 de la p. 7.)

2. Simple *variété* du *jaguar*.

3. *Chat-pard* : un des noms du *serval*, animal d'Afrique. — L'animal d'Amérique, dont Buffon veut parler ici, est l'*ocelot*.

Nous avons vu vivants le couguar et le chat-pard ; nous nous sommes donc assurés qu'ils sont chacun d'une espèce différente entre eux, et encore plus différente de celle du tigre et de la panthère ; et à l'égard du puma et du jaguar, il est évident, par les descriptions de ceux qui les ont vus, que le puma n'est point un lion, ni le jaguar un tigre ; ainsi nous pouvons prononcer sans scrupule que le lion, le tigre et même la panthère ne se sont pas plus trouvés en Amérique que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe et le chameau. Toutes ces espèces ayant besoin d'un climat chaud pour se propager, et n'ayant jamais habité dans les terres du Nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique : ce fait général, dont il ne paraît pas qu'on se fût seulement douté, est trop important pour ne le pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le constater ; continuons donc notre énumération comparée des animaux de l'ancien continent avec ceux du nouveau.

Personne n'ignore que les chevaux, non-seulement causèrent de la surprise, mais même donnèrent de la frayeur aux Américains lorsqu'ils les virent pour la première fois : ils ont bien réussi dans presque tous les climats de ce nouveau continent, et ils y sont actuellement presque aussi communs que dans l'ancien [a].

Il en est de même des ânes, qui étaient également inconnus, et qui ont également réussi dans les climats chauds de ce nouveau continent ; ils ont même produit des mulets, qui sont plus utiles que les lamas pour porter des fardeaux dans toutes les parties montagneuses du Chili, du Pérou, de la Nouvelle-Espagne, etc.

Le zèbre [b] est encore un animal de l'ancien continent, et qui n'a peut-être jamais été transporté ni vu dans le nouveau ; il paraît affecter un climat particulier et ne se trouve guère que dans cette partie de l'Afrique qui s'étend depuis l'équateur jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Le bœuf ne s'est trouvé ni dans les îles ni dans la terre ferme de l'Amérique méridionale : peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Espagnols y transportèrent d'Europe des taureaux et des vaches.

a. Tous les chevaux, dit Garcilasso, qui sont dans les Indes espagnoles, viennent des chevaux qui furent transportés d'Andalousie, d'abord dans l'île de Cuba et dans celle de Saint-Domingue, ensuite à celle de Barlovento, où ils multiplièrent si fort, qu'il s'en répandit dans les terres inhabitées, où ils devinrent sauvages, et pullulèrent d'autant plus qu'il n'y avait point d'animaux féroces dans ces îles qui pussent leur nuire, et parce qu'il y a de l'herbe verte toute l'année. *Histoire des Incas*. Paris, 1744. — Ce sont les Français qui ont peuplé les îles Antilles de chevaux ; les Espagnols n'y en avaient point laissé comme dans les autres îles et dans la terre ferme du nouveau continent. M. Aubert, second gouverneur de la Guadeloupe, a commencé le premier pré dans cette île et y a fait apporter les premiers chevaux. *Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre. Paris, 1667, t. II, p. 289.

b. *Zebra*. Ray, *Syn. quad.*, p. 69. — Edwards, *Gleanings of natural History*. London, 1758, p. 27 et 29. — *Ane sauvage*. Kolbe, t. III, p. 22. — *Le Zèbre* ou l'*Ane rayé*. Brisson, *Règne animal*, p. 101.

En 1550, on laboura pour la première fois la terre avec des bœufs [a] dans la vallée de Cusco. Ces animaux multiplièrent prodigieusement dans ce continent, aussi bien que dans les îles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, etc.; ils devinrent même sauvages en plusieurs endroits. L'espèce de bœuf qui s'est trouvée au Mexique, à la Louisiane, etc. [b], et que nous avons appelé bœuf sauvage ou bison, n'est point issue de nos bœufs; le bison existait en Amérique avant qu'on y eût transporté le bœuf d'Europe, et il diffère assez de celui-ci pour qu'on puisse le considérer comme faisant une espèce à part : il porte une bosse entre les épaules[1]; son poil est plus doux que la laine, plus long sur le devant du corps que sur le derrière, et crêpé sur le cou et le long de l'épine du dos; la couleur en est brune, obscurément marquée de quelques taches blanchâtres. Le bison a de plus les jambes courtes; elles sont, comme la tête et la gorge, couvertes d'un lon gpoil : le mâle a la queue longue avec une houppe de poil au bout, comme on le voit à la queue du lion. Quoique ces différences m'aient paru suffisantes, ainsi qu'à tous les autres naturalistes, pour faire du bœuf et du bison [c] deux espèces différentes, cependant je ne prétends pas l'assurer affirmativement : comme le seul caractère qui différencie ou identifie les espèces est la faculté de produire des individus qui ont eux-mêmes celle de produire leurs semblables, et que personne ne nous a appris si le bison peut produire avec le bœuf, que probablement même on n'a jamais essayé de les mêler ensemble, nous ne sommes pas en état de prononcer sur ce fait[2]. J'ai obligation à M. de la Nux, ancien conseiller au conseil royal de l'île de Bourbon et correspondant de l'Académie des Sciences, de m'avoir appris par sa lettre [d], datée de l'île de Bourbon du

a. Voyez l'*Histoire des Incas*. Paris, 1744, t. II, p. 266 et suiv.

b. Voyez l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laet. Leyde, 1640, liv. x, chap. IV.

c. Voyez l'article du bœuf.

d. *Extrait de la lettre écrite par M. de la Nux à M. de Buffon.* — Je ne dois pas négliger de vous donner à connaître que les *bisons*, si la loupe ou bosse qu'ils ont sur le garrot est le seul caractère qui les distingue des bœufs, ne sont point une espèce particulière et différente de ceux-ci, comme vous paraissez en être persuadé (au VIIIe vol. in-12 de votre *Hist. nat.*, p. 134). En cette île, où, depuis plus de trente ans, j'ai vu bœufs bretons, bœufs indiens, bisons, il est très-assuré que ce sont des animaux de même espèce, mais de races différentes, qui s'étant mêlées depuis ce temps, ont produit des individus qui en ont eux-mêmes produit d'autres, dont nos savanes sont actuellement couvertes. J'ai eu entre autres une vache bretonne qui a été chez moi la souche de plusieurs générations, et je n'ai jamais eu de taureaux indiens ni bretons, mais seulement des bisons entiers. Les premiers bâtards du mélange des bisons avec les races bretonnes, ont leur loupe ou bosse fort petite : il y en a même qui n'en ont presque pas, seulement le dessus des omoplates est plus charnu que dans les bœufs bretons ou indiens; encore après plusieurs mélanges de trois races bâtardes, tout disparait; et j'ai actuellement plusieurs jeunes bêtes qui n'ont pas la moindre apparence des bosses ou loupes très-diminuées que portent les mères qu'elles tettent. Nous nous servons ici des bœufs, de quelques races qu'ils soient, pour porter les grains et autres denrées : l'âpreté de nos

1. Le *bison* ne porte point de *bosse*, mais il a les épaules très-hautes.

2. Le *bison* a produit avec la *vache*, dans la ménagerie du Muséum.

9 octobre 1759, que le bison ou bœuf à bosse de l'île de Bourbon produit avec nos bœufs d'Europe; et j'avoue que je regardais ce bœuf à bosse des Indes[1] plutôt comme un bison que comme un bœuf. Je ne puis trop remercier M. de la Nux de m'avoir fait part de cette observation, et il serait bien à désirer qu'à son exemple les personnes habituées dans les pays lointains fissent de semblables expériences sur les animaux : il me semble qu'il serait facile à nos habitants de la Louisiane d'essayer de mêler le bison d'Amérique avec la vache d'Europe, et le taureau d'Europe avec la bisonne; peut-être produiraient-ils ensemble, et alors on serait assuré que le bœuf d'Europe, le bœuf bossu de l'île de Bourbon, le taureau des Indes orientales et le bison d'Amérique ne feraient tous qu'une seule et même espèce. On voit, par les expériences de M. de la Nux, que la bosse ne fait point un caractère essentiel, puisqu'elle disparaît après quelques générations; et d'ailleurs j'ai reconnu moi-même, par une autre observation, que cette bosse ou loupe que l'on voit au chameau comme au bison est un caractère qui, quoique ordinaire, n'est pas constant, et doit être regardé comme une différence accidentelle dépendante peut-être de l'embonpoint du corps; car j'ai vu un chameau maigre et malade qui n'avait pas même l'apparence de la bosse[2]. L'autre caractère du bison d'Amérique, qui est d'avoir le poil plus long et bien plus doux que celui de notre bœuf, paraît encore n'être qu'une différence qui pourrait venir de l'influence du climat, comme on le voit dans nos chèvres, nos chats et nos lapins, lorsqu'on les compare aux chèvres, aux chats et aux lapins d'Angora, qui, quoique très-différents par le poil, sont cependant de la même espèce : on pourrait donc imaginer, avec quelque sorte de vraisemblance (surtout si le bison d'Amé-

montagnes ne permet ni la charrue, ni les charrois. Cet objet rend ici la race des bisons plus recommandable ; et la plupart de nos anciens colons voient avec grand regret la diminution progressive des loupes ou bosses; ils font ce qu'ils peuvent pour conserver les souches les plus bossues; en effet dans les descentes assez raides, cette bosse retient la charge; malgré cela, j'ai l'expérience, et depuis bien des années, que la privation de la bosse ne rend pas nos bœufs moins propres à ce service. Il y a huit mois que je me suis défait d'un *bœuf portant* ou *bœuf de charge*, né chez moi très-métis, qui avait servi pendant plus de quatre ans, et qui n'avait pas la moindre apparence de bosse; j'ai encore sa mère qui a bosse et qui, âgée de dix-sept à dix-huit ans, donne encore des veaux bien étoffés. Ces bœufs de charge sont conduits et gouvernés par le nez, qu'on perce entre les narines : on passe dans l'ouverture un fer courbé en croissant, un peu ouvert aux deux extrémités, auxquelles sont attachés deux anneaux ; cette espèce de bridon est supporté par une têtière qui passe derrière les cornes et les oreilles. La corde ou longe de conduite, longue de quinze à seize pieds, est attachée à l'un des anneaux : ordinairement le bœuf devance le conducteur. J'oubliais de vous observer que les bisons entiers ont toujours été trouvés ici plus faibles, non-seulement que les taureaux bretons, mais encore que les bâtards de la race bretonne ; je sens bien qu'on voudrait savoir si cela est égal dans les individus provenus d'un taureau et d'une vache bisonne, et dans ceux provenus d'un bison. Je ne suis pas en état de répondre, etc.

1. Le *bœuf à bosse* des Indes est le *zébu*. Il a souvent produit avec nos *vaches* dans la ménagerie.

2. C'est ce qui arrive à tous les *chameaux* qui maigrissent. Dans les longs voyages, leurs *bosses* disparaissent presque entièrement.

rique produisait avec nos vaches d'Europe), que notre bœuf aurait autrefois passé par les terres du nord contiguës à celles de l'Amérique septentrionale, et qu'ensuite ayant descendu dans les régions tempérées de ce Nouveau-Monde, il aurait pris avec le temps les impressions du climat, et de bœuf serait devenu bison. Mais jusqu'à ce que le fait essentiel, c'est-à-dire la faculté de produire ensemble, en soit connu, nous nous croyons en droit de dire que notre bœuf est un animal appartenant à l'ancien continent, et qu'il n'existait pas dans le nouveau avant d'y avoir été transporté.

Il y avait encore moins de brebis [a] que de bœufs en Amérique; elles y ont été transportées d'Europe, et elles ont réussi dans tous les climats chauds et tempérés de ce nouveau continent : mais quoiqu'elles y [b] soient assez prolifiques, elles y sont communément plus maigres, et les moutons ont, en général, la chair moins succulente et moins tendre qu'en Europe; le climat du Brésil est apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'est le seul du Nouveau-Monde où ils deviennent excessivement gras [c]. L'on a transporté à la Jamaïque non-seulement des brebis d'Europe, mais aussi des moutons [d] de Guinée qui y ont également réussi : ces deux espèces, qui nous paraissent être différentes l'une de l'autre [1], appartiennent également et uniquement à l'ancien continent.

Il en est des chèvres comme des brebis : elles n'existaient point en Amérique, et celles qu'on y trouve aujourd'hui, et qui y sont en grand nombre, viennent toutes des chèvres qui y ont été transportées d'Europe. Elles ne se sont pas autant multipliées au Brésil [e] que les brebis; dans les premiers temps, lorsque les Espagnols les transportèrent au Pérou, elles y furent d'abord si rares qu'elles se vendaient jusqu'à cent dix ducats pièce [f]; mais elles s'y multiplièrent ensuite si prodigieusement qu'elles se donnaient presque pour rien, et que l'on n'estimait que la peau; elles y produisent trois, quatre et jusqu'à cinq chevreaux d'une seule portée, tandis qu'en Europe elles n'en portent qu'un ou deux. Les grandes et les petites îles de l'Amérique sont aussi peuplées de chèvres que les terres du continent; les Espagnols en ont porté jusque dans les îles de la mer du Sud; ils en avaient peuplé l'île de Juan-Fernandès [g], où elles avaient extrêmement multiplié; mais comme c'était un secours pour les flibustiers, qui dans la suite coururent ces mers, les Espagnols résolurent de détruire les chèvres dans cette

a. Voyez l'*Histoire des Incas*. Paris, 1744, t. II, p. 322.

b. Voyez l'*Histoire du Brésil*, par Pison et Marcgrave.

c. Voyez l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laet. Leyde, 1640, liv. XV, chap. XV.

d. *Ovis Guineensis seu Angolensis*. Marcgravii, lib. VI, cap. X. Ray, *Synopsis*, p. 75. Voyez l'*Histoire de la Jamaïque*, par Hans-Sloane. Londres, 1707, vol. I, p. 73 de l'Introduction.

e. Voyez l'*Histoire du Nouveau-Monde*, liv. XV, chap. XV.

f. Voyez l'*Histoire des Incas*, t. II, p. 322.

g. Voyez le *Voyage autour du monde*, par Anson, liv. II, p. 101.

1. Le *mouton de Guinée*, ou à *longues jambes*, est une simple *variété* du *mouton commun*.

île, et pour cela ils y lâchèrent des chiens qui, s'y étant multipliés à leur tour, détruisirent les chèvres dans toutes les parties accessibles de l'île; et ces chiens y sont devenus si féroces, qu'actuellement ils attaquent les hommes.

Le sanglier, le cochon domestique, le cochon de Siam ou cochon de la Chine, qui tous trois ne font qu'une seule et même espèce[1], et qui se multiplient si facilement et si nombreusement en Europe et en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique : le tajacou[a][2], qui a une ouverture sur le dos, est l'animal de ce continent qui en approche le plus; nous l'avons eu vivant, et nous avons inutilement essayé de le faire produire avec le cochon d'Europe; d'ailleurs il en diffère par un si grand nombre d'autres caractères, que nous sommes bien fondés à prononcer qu'il est d'une espèce différente. Les cochons, transportés d'Europe en Amérique, y ont encore mieux réussi et plus multiplié que les brebis et les chèvres. Les premières truies, dit Garcilasso[b], se vendirent au Pérou encore plus cher que les chèvres. La chair du bœuf et du mouton, dit Pison[c], n'est pas si bonne au Brésil qu'en Europe; les cochons seuls y sont meilleurs et y multiplient beaucoup : ils sont aussi, selon Jean de Laet[d], devenus meilleurs à Saint-Domingue qu'ils ne le sont en Europe. En général, on peut dire que, de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le cochon est celui qui a le mieux et le plus universellement réussi. En Canada comme au Brésil, c'est-à-dire dans les climats très-froids et très-chauds de ce nouveau monde, il produit, il multiplie, et sa chair est également bonne à manger. L'espèce de la chèvre, au contraire, ne s'est multipliée que dans les pays chauds ou tempérés, et n'a pu se maintenir en Canada : il faut faire venir de temps en temps d'Europe des boucs et des chèvres pour renouveler l'espèce, qui par cette raison y est très-peu nombreuse. L'âne, qui multiplie au Brésil, au Pérou, etc., n'a pu multiplier en Canada; l'on n'y voit ni mulets ni ânes, quoiqu'en différents temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux auxquels le froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle qui, dans ces climats, les distinguent si fort des autres animaux. Les chevaux ont à peu près également multiplié dans les pays chauds et dans les pays froids du continent de l'Amérique; il paraît seulement[e] qu'ils sont devenus plus petits;

a. *Tajacu*. Pison, *Ind.*, p. 98. — *Tajacu aper Mexicanus moschiferus*. Ray. *Synops. quadrup.*, p. 97. — Le sanglier du Mexique. Les Français de la Guiane l'appellent *cochon noir*. Brisson, *Règne animal*, p. 111.

b. Voyez l'*Histoire des Incas*. Paris, 1744, t. II, p. 266 et suiv.

c. *Vide* Pison, *Hist. nat. Brasil. cum app.* Marcgravii.

d. Voyez l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laet. Leyde, 1640, chap. IV. p. 5

e. Voyez l'*Histoire de la Jamaïque*, par Hans-Sloane. Londres, 1707 et 1725.

1. Voyez les notes de la p. 460 du IIe volume.

2. Le *tajacou* ou *tajassou* (*Dicotyles labiatus*), espèce de *pécari*. Animal très-distinct du *sanglier*, et propre à l'Amérique.

mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique; car les bœufs, les chèvres, les moutons, les cochons, les chiens, sont plus petits en Canada qu'en France; et, ce qui paraîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'ancien continent. La nature semble s'être servie dans ce nouveau monde d'une autre échelle de grandeur; l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module : mais avant de donner les faits sur lesquels je fonde cette observation générale, il faut achever notre énumération.

Le cochon ne s'est donc point trouvé dans le Nouveau-Monde, il y a été transporté; et non-seulement il y a multiplié dans l'état de domesticité, mais il est même devenu sauvage [a] en plusieurs endroits, et il y vit et multiplie dans les bois comme nos sangliers, sans le secours de l'homme. On a aussi transporté de la Guinée au Brésil [b] une autre espèce de cochon différente de celle d'Europe, qui s'y est multipliée. Ce cochon de Guinée[1], plus petit que celui d'Europe, a les oreilles fort longues et très-pointues, la queue aussi fort longue et traînant presque à terre; il n'est pas couvert de soies longues, mais d'un poil court, et il paraît faire une espèce distincte et séparée de celle du cochon d'Europe; car nous n'avons pas appris qu'au Brésil, où l'ardeur du climat favorise la propagation en tout genre, ces deux espèces se soient mêlées, ni qu'elles aient même produit des mulets, ou des individus féconds.

Les chiens, dont les races sont si variées et si nombreusement répandues, ne se sont, pour ainsi dire, trouvés en Amérique que par échantillons difficiles à comparer et à rapporter au total de l'espèce. Il y avait à Saint-Domingue de petits animaux appelés *gosqués*, semblables à de petits chiens; mais il n'y avait point de chiens semblables à ceux d'Europe, dit Garcilasso, et il ajoute [c] que les chiens d'Europe qu'on avait transportés à Cuba et à Saint-Domingue, étant devenus sauvages, diminuèrent dans ces îles la quantité du bétail aussi devenu sauvage, que ces chiens marchent par troupes de dix ou douze et sont aussi méchants que des loups. Il n'y avait pas de vrais chiens aux Indes occidentales, dit Joseph Acosta [d], mais seulement des animaux semblables à de petits chiens qu'au Pérou ils appe-

a. Les cochons d'Europe ont beaucoup multiplié dans toutes les Indes occidentales; ils y sont devenus sauvages, et on les chasse comme le sanglier, dont ils ont pris le naturel et la férocité. *Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta. Paris, 1600, p. 44 et suiv.

b. *Vide* Pison, *Hist. nat. Brasil. cum app.* Marcgravii.

c. Voyez l'*Histoire des Incas*. Paris, 1744, t. II, p. 322 et suiv.

d. Voyez l'*Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta, p. 46 et suiv. Voyez aussi l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laet. Leyde, 1640, liv. x, chap. v.

1. Le *cochon de Guinée*, simple *variété* du *cochon commun*.

laient *alcos*[1], et ces alcos s'attachent à leurs maîtres et ont à peu près aussi le naturel du chien. Si l'on en croit le P. Charlevoix [a], qui sur cet article ne cite pas ses garants, « les *goschis* de Saint-Domingue étaient de petits « chiens muets qui servaient d'amusement aux dames [b]; on s'en servait « aussi à la chasse pour éventer d'autres animaux; ils étaient bons [c] à « manger, et furent d'une grande ressource dans les premières famines « que les Espagnols essuyèrent : l'espèce aurait manqué dans l'île, si on n'y « en avait pas apporté de plusieurs endroits du continent. Il y en avait de « plusieurs sortes : les uns avaient la peau tout à fait lisse, d'autres avaient « tout le corps couvert d'une laine fort douce : le plus grand nombre « n'avait qu'une espèce de duvet fort tendre et fort rare; la même variété « de couleurs qui se voit parmi nos chiens se rencontrait aussi dans ceux- « là, et plus grande encore, parce que toutes les couleurs s'y trouvaient, et « même les plus vives. » Si l'espèce des goschis a jamais existé avec ces singularités que lui attribue le P. Charlevoix, pourquoi les autres auteurs n'en font-ils pas mention? et pourquoi ces animaux qui, selon lui, étaient répandus non-seulement dans l'île de Saint-Domingue, mais en plusieurs endroits du continent, ne subsistent-ils plus aujourd'hui? ou plutôt, s'ils subsistent, comment ont-ils perdu toutes ces belles singularités? Il est vraisemblable que le goschis du P. Charlevoix, dont il dit n'avoir trouvé le nom que dans le P. Pers, est le gosqués de Garcilasso; il se peut aussi que le gosqués de Saint-Domingue et l'alco du Pérou ne soient que le même animal, et il paraît certain que cet animal est celui de l'Amérique qui a le plus de rapport avec le chien d'Europe. Quelques auteurs l'ont regardé comme un vrai chien : Jean de Laet [d] dit expressément que, dans le temps de la découverte des Indes, il y avait à Saint-Domingue une petite espèce de chiens dont on se servait pour la chasse, mais qui étaient absolument muets. Nous avons vu, dans l'histoire du chien [e], que ces animaux perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds; mais l'aboiement est remplacé par une espèce de hurlement, et ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés en Amérique, absolument muets. Les chiens, transportés d'Europe, ont à peu près également réussi dans les contrées les plus chaudes et les plus froides d'Amérique, au Brésil et au Canada, et ce sont de tous les animaux ceux que les sauvages [f] estiment le plus; cependant ils paraissent avoir changé de nature; ils ont perdu leur voix dans les pays chauds, la

a. Voyez l'*Histoire de l'isle Saint-Domingue*, par le Père Charlevoix. Paris, 1730, t. I, p. 35 et suiv.

b. Y avait-il des *dames* à Saint-Domingue lors qu'on en fit la découverte?

c. La chair du chien n'est pas bonne à manger.

d. Voyez l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laet, liv. XV, chap. XV.

e. Voyez l'article du chien.

f. Voyez l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laet, liv. XV, chap. XV, p. 513.

1. Voyez les notes des pages 481 et 482 du IIe volume.

grandeur de la taille dans les pays froids, et ils ont pris presque partout des oreilles droites : ils ont donc dégénéré, ou plutôt remonté à leur espèce primitive, qui est celle du chien de berger, du chien à oreilles droites, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les chiens comme appartenant uniquement à l'ancien continent, où leur nature ne s'est développée tout entière que dans les régions tempérées, et où elle paraît s'être variée et perfectionnée par les soins de l'homme, puisque dans tous les pays non policés et dans tous les climats excessivement chauds ou froids, ils sont également petits, laids et presque muets.

L'hyène [a], qui est à peu près de la grandeur du loup, est un animal connu des anciens, et que nous avons vu vivant; il est singulier par l'ouverture et les glandes qu'il a situées comme celles du blaireau, desquelles il sort une humeur d'une odeur très-forte : il est aussi très-remarquable par sa longue crinière, qui s'étend le long du cou et du garrot; par sa voracité, qui lui fait déterrer les cadavres et dévorer les chairs les plus infectes, etc. Cette vilaine bête ne se trouve qu'en Arabie ou dans les autres provinces méridionales de l'Asie; elle n'existe point en Europe, et ne s'est pas trouvée dans le Nouveau-Monde.

Le chacal [b], qui de tous les animaux, sans même en excepter le loup, est celui dont l'espèce nous paraît approcher le plus de l'espèce du chien, mais qui cependant en diffère par des caractères essentiels, est un animal très-commun en Arménie, en Turquie, et qui se trouve aussi dans plusieurs autres provinces de l'Asie et de l'Afrique; mais il est absolument étranger au nouveau continent. Il est remarquable par la couleur de son poil, qui est d'un jaune brillant; il est à peu près de la grandeur d'un renard : quoique l'espèce en soit très-nombreuse, elle ne s'est pas étendue jusqu'en Europe, ni même jusqu'au nord de l'Asie.

La genette [c], qui est un animal bien connu des Espagnols puisqu'elle habite en Espagne, aurait sans doute été remarquée si elle se fût trouvée en Amérique; mais comme aucun de leurs historiens ou de leurs voyageurs n'en fait mention, il est clair que c'est encore un animal particulier à l'ancien continent, dans lequel il habite les parties méridionales de l'Europe, et celles de l'Asie qui sont à peu près sous cette même latitude.

Quoiqu'on ait prétendu que la civette se trouvait à la Nouvelle-Espagne, nous pensons que ce n'est point la civette de l'Afrique et des Indes [1], dont

a. *Hyæna.* Aristotelis, *Hist. animal.* — *Dabuh Arabum.* Charleton, *Exer.*, p. 15.

b. *Lupus aureus..... Jackall.* Ray, *Synops. quadrup.*, p. 174. — *Asiaticum animal.* Adil. *nuncupatum.* Belon. *Obs.*, p. 160. — *Canis flavus.....* Le loup doré. Brisson, *Règne animal,* p. 237.

c. *Genetta.* Belon, *Observ.*, p. 76. — *Genetta. Catus Hispaniæ Genethocatus.* Charleton, *Exer.*, p. 20. — La genette. Brisson, *Règne animal,* p. 252.

1. La *civette* est d'Afrique. Le *zibeth* (animal longtemps confondu avec la *civette*) est des Indes orientales.

on tire le musc que l'on mêle et prépare avec celui que l'on tire aussi de l'animal appelé *hiam*[1] à la Chine, et nous regardons la vraie civette comme un animal des parties méridionales de l'ancien continent, qui ne s'est pas répandu vers le nord, et qui n'a pu passer dans le nouveau.

Les chats étaient, comme les chiens, tout à fait étrangers au Nouveau-Monde, et je suis maintenant persuadé que l'espèce n'y existait point, quoique j'aie cité [a] un passage par lequel il paraît qu'un homme de l'équipage de Christophe Colomb avait trouvé et tué sur la côte de ces nouvelles terres un chat sauvage[2]; je n'étais pas alors aussi instruit que je le suis aujourd'hui de tous les abus que l'on a fait des noms, et j'avoue que je ne connaissais pas encore assez les animaux pour distinguer nettement dans les témoignages des voyageurs les noms usurpés, les dénominations mal appliquées, empruntées ou factices; et l'on n'en sera peut-être pas étonné, puisque les nomenclateurs, dont les recherches se bornent à ce seul point de vue, loin d'avoir éclairci la matière, l'ont encore embrouillée par d'autres dénominations et des phrases relatives à des méthodes arbitraires, toujours plus fautives que le coup d'œil et l'inspection. La pente naturelle que nous avons à comparer les choses que nous voyons pour la première fois à celles qui nous sont déjà connues, jointe à la difficulté presque invincible qu'il y avait à prononcer les noms donnés aux choses par les Américains, sont les deux causes de cette mauvaise application des dénominations, qui depuis a produit tant d'erreurs. Il est, par exemple, bien plus commode de donner à un animal nouveau le nom de sanglier [b] ou de cochon noir, que de prononcer son nom mexicain, *quauh-coyamelt;* de même, il était plus aisé d'en appeler un autre renard américain [c], que de lui conserver son nom brésilien *tamandua-guaeu;* de nommer de même mouton ou chameau [d] du Pérou des animaux qui dans cette langue se nommaient *pelon-iehia-oquitli;* on a de même appelé cochon d'eau [e] le *cabiai* ou *cabionara,* ou *capybara,* quoique ce soit un animal très-différent d'un cochon; le *carigueibeju* s'est appelé loutre. Il en est de même de presque tous les autres animaux du Nouveau-Monde, dont les noms étaient si barbares et si étrangers pour les Européens, qu'ils cherchèrent à leur en donner d'autres par des ressemblances, quelquefois heureuses, avec les animaux de l'ancien continent; mais souvent aussi par de simples rapports,

a. Voyez l'article du chat.

b. Voyez le *Voyage de Desmarchais*, t. III, p. 112; et l'*Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, par Barrère. Paris, 1740, avec l'*Histoire du Mexique*, par Hernandès, p. 637; et l'*Histoire de la Nouvelle-Espagne*, par Fernandès, p. 8.

c. Voyez Desmarchais, t. III, p. 307.

d. Voyez Hernandès, *Histoire du Mexique*, p. 660.

e. Voyez Desmarchais, t. III, p. 314.

1. Voyez, ci-après, la note 1 de la page 30.

2. Voyez la note de la page 501 du IIe volume.

trop éloignés pour fonder l'application de ces dénominations. On a regardé comme des lièvres et des lapins cinq ou six espèces de petits animaux, qui n'ont guère d'autre rapport avec les lièvres et les lapins que d'avoir, comme eux, la chair bonne à manger. On a appelé vache ou élan un animal sans cornes ni bois, que les Américains nommaient *tapiierete* au Brésil, et *manipouris* à la Guiane, que les Portugais ont ensuite appelé *anta*[1], et qui n'a d'autre rapport avec la vache ou l'élan, que celui de leur ressembler un peu par la forme du corps. Les uns ont comparé le *pak* ou le *paca*[2] au lapin, et les autres ont dit qu'il était semblable à un pourceau [a] de deux mois. Quelques-uns ont regardé le *philandre*[3] comme un rat, et l'ont appelé rat de bois; d'autres l'ont pris pour un petit renard [b]. Mais il n'est pas nécessaire d'insister ici plus longtemps sur ce sujet, ni d'exposer dans un plus grand détail les fausses dénominations que les voyageurs, les historiens et les nomenclateurs ont appliquées aux animaux de l'Amérique, parce que nous tâcherons de les indiquer et de les corriger, autant que nous le pourrons, dans la suite de ce discours, et lorsque nous traiterons de chacun de ces animaux en particulier.

On voit que toutes les espèces de nos animaux domestiques d'Europe, et les plus grands animaux sauvages de l'Afrique et de l'Asie, manquaient au Nouveau-Monde; il en est de même de plusieurs autres espèces moins considérables, dont nous allons faire mention le plus succinctement qu'il nous sera possible.

Les gazelles, dont il y a plusieurs espèces différentes, et dont les unes sont en Arabie, les autres dans l'Inde orientale et les autres en Afrique, ont toutes à peu près également besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier : elles ne se sont donc jamais étendues dans les pays du nord de l'ancien continent pour passer dans le nouveau; aussi ces espèces d'Afrique et d'Asie ne s'y sont pas trouvées : il paraît seulement qu'on y a transporté l'espèce qu'on a appelée gazelle d'Afrique, et qu'Hernandès nomme *algazel* [c] *ex Aphricâ*. L'animal de la Nouvelle-Espagne, que le même auteur appelle *temamaçame*, que Seba désigne par le nom de *cervus*, Klein par celui de *tragulus*, et M. Brisson [d] par celui de gazelle de la Nouvelle-Espagne, paraît aussi différer, par l'espèce, de toutes les gazelles de l'ancien continent.

On serait porté à imaginer que le chamois, qui se plaît dans les neiges des Alpes, n'aurait pas craint les glaces du Nord, et que de là il aurait pu

a. Voyez l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laet, p. 484 et suiv.
b. *Vide* Klein, *de quadrup.*, p. 59; et Barrère, *Histoire de la France équinoxiale*, p. 166.
c. Voyez Hernandès, *Histoire du Mexique*, p. 512.
d. Voyez le *Règne animal*, par M. Brisson, p. 70.

1. Le *tapir*.
2. Le *paca* (*Cavia paca*), espèce voisine du *cabiai*, et propre à l'Amérique.
3. Le *philandre*, espèce de *sarigue*. Tous les *sarigues* sont propres à l'Amérique.

passer en Amérique; cependant il ne s'y est pas trouvé. Cet animal semble affecter non-seulement un climat, mais une situation particulière; il est attaché au sommet des hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, etc., et, loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'est jamais descendu dans les plaines qui sont au pied de ces montagnes. Ce n'est pas le seul animal qui affecte constamment un pays, ou plutôt une situation particulière : la marmotte, le bouquetin, l'ours, le lynx ou loup-cervier, sont aussi des animaux montagnards que l'on trouve très-rarement dans les plaines.

Le buffle, qui est un animal des pays chauds, et qu'on a rendu domestique en Italie, ressemble encore moins que le bœuf au bison d'Amérique, et ne s'est pas trouvé dans ce nouveau continent.

Le bouquetin se trouve au-dessus des plus hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie, mais on ne l'a jamais vu sur les Cordillères.

L'animal [a] dont on tire le musc [1], et qui est à peu près de la grandeur d'un daim, n'habite que quelques contrées particulières de la Chine et de la Tartarie orientale; le chevrotain [b] [2], que l'on connaît sous le nom de petit cerf de Guinée, paraît confiné dans certaines provinces de l'Afrique et des Indes orientales, etc.

Le lapin, qui vient originairement d'Espagne, et qui s'est répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'était point en Amérique; les animaux de ce continent, auxquels on a donné son nom sont d'espèces différentes, et tous les vrais lapins, qui s'y voient actuellement, y ont été transportés d'Europe [c].

Les furets qui ont été apportés d'Afrique en Europe, où ils ne peuvent subsister sans les soins de l'homme, ne se sont point trouvés en Amérique: il n'y a pas jusqu'à nos rats et nos souris qui n'y fussent inconnus; ils y ont passé avec nos vaisseaux [d], et ils ont prodigieusement multiplié dans tous les lieux habités de ce nouveau continent.

Voilà donc à peu près les animaux de l'ancien continent : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le lion, le tigre, la panthère, le cheval, l'âne, le zèbre, le bœuf, le buffle, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien, l'hyène, le chacal, la genette, la civette, le chat, la gazelle, le chamois, le bouquetin, le chevrotain, le lapin, le furet, les rats et les souris; aucuns n'existaient en Amérique lorsqu'on en fit la découverte. Il en est de même des loirs, des lérots, des marmottes, des

a. *Hiam. animal musci.* Boym. *Flor sinen.*, 1656. — *Animal moschiferum.* Ray. *Synops. quadrup.*, p. 127.

b. *Chevrotain.* Brisson, *Règne animal*, p. 95.

c. Voyez l'*Histoire des Incas.* Paris, 1744, t. II, p. 322 et suiv.

d. *Idem, ibidem.*

1. *Moschus moschiferus* (Linn.) — Le *musc* (Cuv.) — Espèce de *chevrotain.*

2. *Moschus pygmæus.* — Les *chevrotains* sont les plus petits et les plus élégants de tous les animaux *ruminants.*

mangoustes, des blaireaux, des zibelines, des hermines, de la gerboise, des makis et de plusieurs espèces de singes, etc., dont aucune n'existait en Amérique à l'arrivée des Européens, et qui par conséquent sont toutes propres et particulières à l'ancien continent, comme nous tâcherons de le prouver en détail, lorsqu'il sera question de chacun de ces animaux en particulier.

ANIMAUX DU NOUVEAU-MONDE.

Les animaux du Nouveau-Monde étaient aussi inconnus pour les Européens que nos animaux l'étaient pour les Américains. Les seuls peuples à demi civilisés de ce nouveau continent étaient les Péruviens et les Mexicains : ceux-ci n'avaient point d'animaux domestiques; les seuls Péruviens avaient du bétail de deux espèces, le lama et le pacos [1], et un petit animal qu'ils appelaient alco [2], qui était domestique dans la maison, comme le sont nos petits chiens. Le pacos et le lama, que Fernandès appelle *peruich-catl* [a], c'est-à-dire, en anglais, bétail péruvien, affectent, comme le chamois, une situation particulière. Ils ne se trouvent que dans les montagnes du Pérou, du Chili et de la Nouvelle-Espagne; quoiqu'ils fussent devenus domestiques chez les Péruviens, et que par conséquent les hommes aient favorisé leur multiplication et les aient transportés ou conduits dans les contrées voisines, ils ne se sont propagés nulle part; ils ont même diminué dans leur pays natal, où l'espèce en est actuellement moins nombreuse qu'elle ne l'était avant qu'on y eût transporté le bétail d'Europe, qui a très-bien réussi dans toutes les contrées méridionales de ce continent.

Si l'on y réfléchit, il paraîtra singulier que dans un monde presque tout composé de naturels sauvages, dont les mœurs approchaient beaucoup plus que les nôtres de celles des bêtes, il n'y eût aucune société, ni même aucune habitude entre ces hommes sauvages et les animaux qui les environnaient, puisque l'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés : cela ne prouve-t-il pas que l'homme, dans l'état de sauvage, n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres, et qui, n'ayant comme eux que ses facultés individuelles, s'en sert de même pour chercher sa subsistance et pourvoir à sa sûreté en attaquant les faibles, en évitant les forts, et sans avoir aucune idée de sa puissance réelle et de sa supériorité de nature sur tous ces êtres, qu'il ne cherche

a. *Peruich-catl.* Fernandès, *Hist. nov. Hisp.*, p. 11. — *Camelus Peruanus* glama *dictus.* Ray, *Synops. quadrup.*, p. 145. — *Camelus*, seu *Camelo-congener Peruvianum*, *lanigerum*, pacos *dictum*. Idem ibid, p. 147.

1. Le *pacos* ou *alpaca*.
2. Voyez la note de la page 26.

point à se subordonner? En jetant un coup d'œil sur tous les peuples entièrement, ou même à demi policés, nous trouverons partout des animaux domestiques : chez nous, le cheval, l'âne, le bœuf, la brebis, la chèvre, le cochon, le chien et le chat; le buffle en Italie, le renne chez les Lapons; le lama, le paco et l'alco chez les Péruviens; le dromadaire, le chameau et d'autres espèces de bœufs, de brebis et de chèvres chez les Orientaux; l'éléphant même chez les peuples du Midi; tous ont été soumis au joug, réduits en servitude ou bien admis à la société; tandis que le sauvage, cherchant à peine la société de sa femelle, craint ou dédaigne celle des animaux. Il est vrai que de toutes les espèces que nous avons rendues domestiques dans ce continent, aucune n'existait en Amérique; mais si les hommes sauvages dont elle était peuplée se fussent anciennement réunis, et qu'ils se fussent prêté les lumières et les secours mutuels de la société, ils auraient subjugué et fait servir à leur usage la plupart des animaux de leur pays : car ils sont presque tous d'un naturel doux, docile et timide; il y en a peu de malfaisants et presque aucun de redoutable. Ainsi ce n'est ni par fierté de nature, ni par indocilité de caractère que ces animaux ont conservé leur liberté, évité l'esclavage ou la domesticité, mais par la seule impuissance de l'homme, qui ne peut rien en effet que par les forces de la société; sa propagation même, sa multiplication en dépend. Ces terres immenses du Nouveau-Monde n'étaient, pour ainsi dire, que parsemées de quelques poignées d'hommes, et je crois qu'on pourrait dire qu'il n'y avait pas dans toute l'Amérique, lorsqu'on en fit la découverte, autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Cette disette dans l'espèce humaine faisait l'abondance, c'est-à-dire le grand nombre, dans chaque espèce des animaux naturels au pays; ils avaient beaucoup moins d'ennemis et beaucoup plus d'espace; tout favorisait donc leur multiplication, et chaque espèce était relativement très-nombreuse en individus : mais il n'en était pas de même du nombre absolu des espèces; elles étaient en petit nombre, et si on les compare avec celui des espèces de l'ancien continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas au quart, et tout au plus au tiers. Si nous comptons deux cents [1] espèces d'animaux quadrupèdes [a] dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent trente espèces dans l'ancien continent, et moins de soixante-dix dans le nouveau; et si l'on en ôtait encore les espèces communes aux deux continents, c'est-à-dire celles seulement qui par leur nature peuvent supporter le froid, et qui ont pu communiquer par les terres du nord de ce

a. M. Linnæus, dans sa dernière édition, Holm., 1758, n'en compte que cent soixante-sept. M. Brisson, dans son *Règne animal*, en indique deux cent soixante, mais il faut en retrancher peut-être plus de soixante, qui ne sont que des variétés et non pas des espèces distinctes et différentes.

1. Nous en connaissons aujourd'hui à peu près douze cents.

continent dans l'autre, on ne trouvera guère que quarante espèces d'animaux propres et naturels aux terres du Nouveau-Monde. La nature vivante y est donc beaucoup moins agissante, beaucoup moins variée, et nous pouvons même dire beaucoup moins forte; car nous verrons, par l'énumération des animaux de l'Amérique, que non-seulement les espèces en sont en petit nombre, mais qu'en général tous les animaux y sont incomparablement plus petits que ceux de l'ancien continent, et qu'il n'y en a aucun en Amérique qu'on puisse comparer à l'éléphant, au rhinocéros, à l'hippopotame, au dromadaire, à la girafe, au buffle, au lion, au tigre, etc. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique méridionale est le tapir ou *tapiierete* [a] du Brésil; cet animal, le plus grand de tous, cet éléphant du Nouveau-Monde, est de la grosseur d'un veau de six mois ou d'une très-petite mule; car on l'a comparé à l'un et à l'autre de ces animaux, quoiqu'il ne leur ressemble en rien, n'étant ni solipède, ni pied fourchu, mais fissipède irrégulier, ayant quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière : il a le corps à peu près de la forme de celui d'un cochon, la tête cependant beaucoup plus grosse à proportion, point de défenses ou dents canines [1], la lèvre supérieure fort allongée et mobile à volonté. Le lama, dont nous avons parlé, n'est pas si gros que le tapir, et ne paraît grand [2] que par l'allongement du cou et la hauteur des jambes. Le pacos est encore de beaucoup plus petit.

Le cabiai [b] qui est, après le tapir, le plus gros animal de l'Amérique méridionale, ne l'est cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médiocre; il diffère autant qu'aucun des précédents de tous les animaux de l'ancien continent; car, quoiqu'on l'ait appelé *cochon de marais* [c] ou *cochon d'eau*, il diffère du cochon par des caractères essentiels et très-apparents [3]; il est fissipède, ayant, comme le tapir, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; il a les yeux grands, le museau gros et obtus, les oreilles petites, le poil court et point de queue. Le tajacou [e], qui est encore plus petit que le cabiai, et qui ressemble plus au cochon surtout par l'extérieur, en diffère beaucoup par la conformation des parties inté-

a. *Tapiierete Brasiliensibus.* Pison, *Hist. nat.*, p. 101. Marcgravii, *Hist. Brasil.*, p. 229. — *Maypoury. Manipouris.* Barrère, *Hist. Fr. équin.*, p. 161. — Le tapir ou manipouris. Brisson, *Règne animal*, p. 119. Les Portugais l'appellent *anta*.

b. *Capybara Brasiliensibus.* Marcgravii, *Hist. Brasil.*, p. 230.

c. *Sus maximus palustris.* Barrère, *Hist. Fr. équin.*, p. 160. — Cochon d'eau. *Voyages de Desmarchais*, t. III, p. 314.

d. *Tajacu.* Pison, *Hist. nat.* p. 98. — *Tajacu. Caaigoara Brasiliensibus.* Marcgravii. *Hist. Brasil.*, p. 229. — *Coyametl.* Fernandès, *Hist. nov. Hisp.*, p. 8.

1. Ils ont des *canines*, mais qui ne sont pas développées en *défenses*.

2. Le *lama* est grand comme un *cerf*; le *tapir* est à peu près de la taille du *cochon*. Buffon oublie d'ailleurs le *bison*.

3. Le *cabiai* et le *cochon* diffèrent essentiellement : le premier est un *rongeur*, et le second un *pachyderme*.

rieures, par la figure de l'estomac, par la forme des poumons, par la grosse glande et l'ouverture qu'il a sur le dos, etc.; il est donc, comme nous l'avons dit, d'une espèce différente de celle du cochon, et ni le tajacou, ni le cabiai, ni le tapir, ne se trouvent nulle part dans l'ancien continent. Il en est de même du *tamandua-guacu* ou *ouariri* [a], et du *ouatiriou* [b], que nous avons appelés fourmilliers ou mangeurs de fourmis[1] : ces animaux, dont les plus gros sont d'une taille au-dessus de la médiocre, paraissent être particuliers aux terres de l'Amérique méridionale; ils sont très-singuliers en ce qu'ils n'ont point de dents, qu'ils ont la langue cylindrique comme celle des oiseaux qu'on appelle pics, l'ouverture de la bouche très-petite, avec laquelle ils ne peuvent ni mordre ni presque saisir; ils tirent seulement leur langue, qui est très-longue, et, la mettant à portée des fourmis, ils la retirent lorsqu'elle en est chargée, et ne peuvent se nourrir que par cette industrie.

Le paresseux [c], que les naturels du Brésil appellent *ai* ou *hai*, à cause du cri plaintif *ai* qu'il ne cesse de faire entendre, nous paraît être aussi un animal qui n'appartient qu'au nouveau continent. Il est encore beaucoup plus petit que les précédents, n'ayant qu'environ deux pieds de longueur, et il est très-singulier, en ce qu'il marche plus lentement qu'une tortue, qu'il n'a que trois doigts[2] tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière, que ses jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière, qu'il a la queue très-courte et qu'il n'a point d'oreilles; d'ailleurs, le paresseux et le tatou[3] sont les seuls parmi les quadrupèdes qui, n'ayant ni dents incisives ni dents canines, ont seulement des dents molaires cylindriques et arrondies à l'extrémité, à peu près comme celles de quelques cétacés, tels que le cachalot.

Le cariacou de la Guiane, que nous avons eu vivant, est un animal de la nature et de la grandeur de nos plus grands chevreuils; le mâle porte un bois semblable à celui de nos chevreuils et qui tombe de même tous les ans; la femelle n'en a point : on l'appelle à Cayenne biche des bois. Il y a une autre espèce qu'ils appellent aussi petit cariacou, ou biche des marais ou des Paletuviers, qui est considérablement plus petite que la première, et dans laquelle le mâle n'a point de bois : j'ai soupçonné, à cause de

a. *Tamandua-guacu sive major*. Pison, *Hist. nat.*, p. 320. — Le fourmillier-tamanoir. Brisson, *Règne animal*, p. 24.

b. *Tamandua minor flavescens. Ouatiriouaou* Barrère, *Hist. Fr. équin.*, p. 163.

c. *Aï* ou *paresseux*. Desmarchais, t. III, p. 300. — *Ouaikaré*. Barrère, *Hist. Fr. équin.* p. 154.

1. Il y a trois *fourmilliers* d'Amérique : le *tamanoir*, le *tamandua* et le *fourmillier à deux doigts*.

2. Il y a deux espèces de *paresseux* : l'*aï* ou *paresseux à trois doigts* (*bradypus tridactylus*) et l'*unau* ou *paresseux à deux doigts* aux pieds de devant (*bradypus didactylus*).

3. Les *tatous* forment un *genre*.

la ressemblance du nom, que le cariacou de Cayenne pouvait être le *cuguacu* [a] ou *cougouacou-apara* du Brésil; et ayant confronté les notices que Pison et Marcgrave nous ont données du cougouacou avec les caractères du cariacou, il nous a paru que c'était le même animal, qui cependant est assez différent de notre chevreuil pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce différente [1].

Le tapir, le cabiai, le tajacou, le fourmillier, le paresseux, le cariacou, le lama, le pacos, le bison, le puma, le jaguar, le couguar, le jaguarète, le chat-pard, etc., sont donc les plus grands animaux du nouveau continent; les médiocres et les petits sont les cuandus ou gouandous [b] [2], les agoutis [c], les coatis, les pacas [d], les philandres [e], les cochons d'Inde [f], les aperea [g] et les tatous [h], que je crois tous originaires et propres au Nouveau-Monde, quoique les nomenclateurs les plus récents parlent d'une espèce de tatous [3] des Indes orientales et d'une autre espèce en Afrique. Comme c'est seulement sur le témoignage de l'auteur de la description du cabinet de Seba que l'on a fait mention de ces tatous africains et orientaux, cela ne fait point une autorité suffisante pour que nous puissions y ajouter foi; car on sait, en général, combien il arrive de ces petites erreurs, de ces quiproquos de noms et de pays lorsqu'on forme une collection d'histoire naturelle : on achète un animal sous le nom de chauve-souris de Ternate ou d'Amérique, et un autre sous celui de tatou des Indes orientales; on les annonce ensuite sous ces noms dans un ouvrage où l'on fait la description de ce cabinet, et de là ces noms passent dans les listes de nos nomenclateurs, tandis qu'en examinant de plus près on trouve que ces chauves-souris de Ternate ou d'Amérique sont des chauves-souris [i] de France, et que ces tatous des Indes ou d'Afrique pourraient bien être aussi des tatous d'Amérique.

a. *Cuguacu-ete. Cuguacu-apara.* Pison, *Hist. nat.*, p. 97. Marcgr. *Hist. Brasil.*, p. 235. — Biche des Paletuviers. Biche des bois. Barrère, *Hist. Fr. équin.*, p. 151.

b. *Cuandu Brasiliensibus.* Pison, *Hist. nat.*, p. 99. — Marcgr., *Hist. Brasil.*, p. 233. — *Gouandou.* Barrère, *Hist. Fr. équin.*, p. 153. — Chat-épineux. Desmarchais t. III, p. 303. — Le porc-épic d'Amérique. Brisson, *Règne animal*, p. 129.

c. Voyez l'article de l'agouti et celui du coati.

d. *Paca.* Pison, *Hist. nat.* p. 101. — *Paca Brasiliensibus.* Marcgr., *Hist. Brasil.*, p. 224. — *Ourana. Pak.* Barrère, *Hist. Fr. équin.*, p. 152.

e. *Carigueya Brasiliensibus.* Marcgr., *Hist. Brasil.*, p. 222. — *Opossum.* Jean de Laet, p. 82. — Le philandre. Brisson, *Règne animal*, p. 286 et suiv.

f. Voyez l'article du cochon d'Inde.

g. *Aperea Brasiliensibus.* Marcgr. *Hist. Brasil.*, p. 223. — Le lapin du Brésil. Brisson, *Règne animal*, p. 149.

h. *Tatou*, *Armadillo*, *Ayotochtli.* Hernandès, *Hist. Mex.*, p. 314.

i. Voyez l'article des chauves-souris. Voyez aussi la *Description du cabinet de Seba*, vol. 1, p. 47, où il donne les figures de l'armadille d'Afrique, et la p. 62, où il donne celle de l'armadille orientale.

1. Voyez la note 1 de la page 538 du IIe volume.

2. Le *coendou*.

3. Le *genre* entier des *tatous* est propre à l'Amérique.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des singes, parce que leur histoire demande une discussion particulière. Comme le mot *singe* est un nom générique que l'on applique à un grand nombre d'espèces différentes les unes des autres, il n'est pas étonnant que l'on ait dit qu'il se trouvait des singes en grande quantité dans les pays méridionaux de l'un et de l'autre continent ; mais il s'agit de savoir si les animaux que l'on appelle *singes* en Asie et en Afrique sont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique ; il s'agit même de voir et d'examiner si de plus de trente espèces de singes que nous avons eus vivants, une seule de ces espèces se trouve également dans les deux continents.

Le satyre [a] [1], ou l'homme des bois, qui par sa conformation paraît moins différer de l'homme que du singe, ne se trouve qu'en Afrique ou dans l'Asie méridionale, et n'existe point en Amérique.

Le gibbon [b], dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derrière, se trouve aux grandes Indes et point en Amérique. Ces deux espèces de singes, que nous avons eus vivants, n'ont point de queue.

Le singe [c] proprement dit [2], dont le poil est d'une couleur verdâtre mêlée d'un peu de jaune, et qui n'a point de queue, se trouve en Afrique et dans quelques autres endroits de l'ancien continent, mais point dans le nouveau. Il en est de même des singes cynocéphales, dont on connaît deux ou trois espèces ; leur museau est moins court que celui des précédents, mais comme eux ils sont sans queue, ou du moins ils l'ont si courte qu'on a peine à la voir. Tous ces singes qui n'ont point de queue, ceux surtout dont le museau est court et dont la face approche par conséquent beaucoup de celle de l'homme, sont les vrais singes ; et les cinq ou six espèces dont nous venons de parler sont toutes naturelles et particulières aux climats chauds de l'ancien continent, et ne se trouvent nulle part dans le nouveau. On peut donc déjà dire qu'il n'y a point de vrais singes en Amérique.

Le babouin [d], qui est un animal plus gros qu'un dogue, et dont le corps

a. *Satyrus Indicus, ourang-outang Indis, et Homo sylvestris dictus.* Charleton. *Exer.*, p. 16. — L'homme des bois. — Brisson, *Règne animal*, p. 189.

b. Ce singe que nous avons vu vivant, et que M. Dupleix avait amené de Pondichéry, n'est indiqué dans aucune nomenclature.

c. *Simia simpliciter dicta.* Ray, *Synops. quadrup.*, p. 149.

d. *Papio.* Ray, *Synops. quadrup.*, p. 158. — *Babio.* Charleton, *Exer.*, p. 16. — *Cebus-papio. Baboon. Hyæna-Gessneri.* Klein, *de quadrup.*, p. 89. — *Babouin.* Mem. de Kolbe, t. III, p. 55. — *Babouin.* Brisson, *Règne animal*, p. 192.

1. Le *satyre* ou *orang-outang*. — Nous connaissons, depuis quelque temps, deux grands *singes à formes humaines* : l'*orang-outang*, des parties les plus orientales de l'ancien continent : Malaca, la Cochinchine, la grande île de Bornéo, et le *chimpanzé*, de l'Afrique, particulièrement de la Guinée et du Congo. — Il nous en est venu récemment du Gabon un troisième, le *gorille*.

2. Le *magot* (*simia pithecus*, *sylvanus* et *inuus*. Linn.), qui n'a pour queue qu'un petit tubercule.

est raccourci, ramassé à peu près comme celui de l'hyène, est fort différent des singes dont nous venons de parler ; il a la queue très-courte et toujours droite, le museau allongé et large à l'extrémité, les fesses nues et de couleur de sang, les jambes fort courtes, les ongles forts et pointus. Cet animal, qui est très-fort et très-méchant, ne se trouve que dans les déserts des parties méridionales de l'ancien continent, et point du tout dans ceux de l'Amérique.

Toutes les espèces de singes qui n'ont point de queue, ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne se trouvent donc que dans l'ancien continent ; et parmi les espèces qui ont de longues queues, presque tous les grands se trouvent en Afrique ; il y en a peu qui soient même d'une taille médiocre en Amérique, mais les animaux qu'on a désignés par le nom générique de *petits singes à longue queue* y sont en grand nombre ; ces espèces de petits singes à longue queue sont les sapajous, les sagouins, les tamarins, etc. Nous verrons, dans l'histoire particulière que nous ferons de ces animaux, que tous ces singes d'Amérique sont différents des singes de l'Afrique et de l'Asie.

Les makis [a] [1], dont nous connaissons trois ou quatre espèces ou variétés, et qui approchent assez des singes à longue queue, qui comme eux ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus allongé et plus pointu, sont encore des animaux particuliers à l'ancien continent, et qui ne se sont pas trouvés dans le nouveau. Ainsi tous les animaux de l'Afrique ou de l'Asie méridionale qu'on a désignés par le nom de *singes* ne se trouvent pas plus en Amérique que les éléphants, les rhinocéros ou les tigres. Plus on fera de recherches et de comparaisons exactes à ce sujet, plus on sera convaincu que les animaux des parties méridionales de chacun des continents n'existaient point dans l'autre, et que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui ont été transportés par les hommes, comme la brebis de Guinée, qui a été portée au Brésil, le cochon d'Inde, qui au contraire a été porté du Brésil en Guinée, et peut-être encore quelques autres espèces de petits animaux, desquels le voisinage et le commerce de ces deux parties du monde ont favorisé le transport. Il y a environ cinq cents lieues de mer entre les côtes du Brésil et celles de la Guinée ; il y en a plus de deux mille des côtes du Pérou à celles des Indes orientales : tous ces animaux qui par leur nature ne peuvent supporter le climat du Nord, ceux mêmes qui pouvant le supporter ne peuvent produire dans ce même climat, sont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverser, et d'autre côté par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter sans périr ; ainsi l'on doit cesser d'être étonné de ce fait général, qui d'abord paraît

a. *Simia sciurus lanuginosus fuscus*, etc. Gazophil. Petiver. Tab. 17, fig. v. — *Prosimia fusca*. Le maki. Brisson, *Règne animal*, p. 220 et suiv.

1. Les *makis*, genre de *singes* qui a cela de singulier qu'il ne se trouve que dans l'île de Madagascar.

très-singulier, et que personne avant nous n'avait même soupçonné, savoir qu'aucun des animaux de la zone torride dans l'un des continents ne s'est trouvé dans l'autre.

ANIMAUX COMMUNS AUX DEUX CONTINENTS.

Nous avons vu, par l'énumération précédente, que non-seulement les animaux des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie manquent à l'Amérique, mais même que la plupart de ceux des climats tempérés de l'Europe y manquent également. Il n'en est pas ainsi des animaux qui peuvent aisément supporter le froid et se multiplier dans les climats du Nord; on en trouve plusieurs dans l'Amérique septentrionale, et quoique ce ne soit jamais sans quelque différence assez marquée, on ne peut cependant se refuser à les regarder comme les mêmes, et à croire qu'ils ont autrefois passé de l'un à l'autre continent par des terres du Nord peut-être encore actuellement inconnues, ou plutôt anciennement submergées; et cette preuve, tirée de l'histoire naturelle, démontre mieux la contiguïté presque continue des deux continents vers le Nord, que toutes les conjectures de la géographie spéculative.

Les ours des Illinois de la Louisiane, etc., paraissent être les mêmes que nos ours [1] : ceux-là sont seulement plus petits et plus noirs.

Le cerf du Canada [2], quoique plus petit que notre cerf, n'en diffère au reste que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre d'andouillers, et par la queue, qu'il a plus longue.

Il en est de même du chevreuil [3], qui se trouve au midi du Canada et dans la Louisiane, qui est aussi plus petit, et qui a la queue plus longue que le chevreuil d'Europe; et encore de l'orignal, qui est le même animal que l'élan, mais qui n'est pas si grand.

Le renne de Laponie, le daim de Groënland et le caribou de Canada me paraissent ne faire qu'un seul et même animal. Le daim ou cerf de Groënland, décrit et dessiné par Edwards [a], ressemble trop au renne pour qu'on puisse le regarder comme faisant une espèce différente; et à l'égard du caribou, dont on ne trouve nulle part de description exacte, nous avons cependant jugé par toutes les indications que nous avons pu recueillir, que c'était le même animal que le renne [4]. M. Brisson [b] a cru devoir en faire une

a. Voyez *A Natural History of birds by George Edwards*. London, 1743, p. 51.

b. Brisson, *Regne animal*, p. 91.

1. Voyez la note 2 de la page 639 du IIe volume.

2. Voyez la note 1 de la page 538 du IIe volume.

3. Voyez la note de la page 537 du IIe volume.

4. Le *renne* et l'*élan* sont, en effet, communs aux deux continents.

espèce différente, et il rapporte le caribou au *cervus Burgundicus* de Jonston; mais ce *cervus Burgundicus* est un animal inconnu, et qui sûrement n'existe ni en Bourgogne ni en Europe : c'est simplement un nom que l'on aura donné à quelque tête de cerf ou de daim dont le bois était bizarre; ou bien il se pourrait que la tête de caribou qu'a vue M. Brisson, et dont le bois n'était composé de chaque côté que d'un seul merrain droit, long de dix pouces, avec un andouiller près de la base tourné en avant, soit en effet une tête de renne femelle, ou bien une jeune tête d'une première ou d'une seconde année : car on sait que dans, le renne, la femelle porte un bois comme le mâle, mais beaucoup plus petit, et que dans tous deux la direction des premiers andouillers est en avant; et enfin que dans cet animal l'étendue et les ramifications du bois, comme dans tous les autres qui en portent, suivent exactement la progression des années.

Les lièvres, les écureuils, les hérissons, les rats musqués, les loutres, les marmottes, les rats, les musaraignes, les chauves-souris, les taupes, sont aussi des espèces qu'on pourrait regarder comme communes aux deux continents, quoique dans tous ces genres il n'y ait aucune espèce qui soit parfaitement semblable en Amérique à celles de l'Europe[1]; et l'on sent qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de prononcer si ce sont réellement des espèces différentes, ou seulement des variétés de la même espèce, qui ne sont devenues constantes que par l'influence du climat.

Les castors de l'Europe paraissent être les mêmes que ceux du Canada[2]; ces animaux préfèrent les pays froids, mais ils peuvent aussi subsister et se multiplier dans les pays tempérés : il y en a encore quelques-uns en France dans les îles du Rhône; il y en avait autrefois en bien plus grand nombre, et il paraît qu'ils aiment encore moins les pays trop peuplés que les pays trop chauds : ils n'établissent leur société que dans des déserts éloignés de toute habitation; et dans le Canada même, qu'on doit encore regarder comme un vaste désert, ils se sont retirés fort loin des habitations de toute la colonie.

Les loups et les renards sont aussi des animaux communs aux deux continents[3] : on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, mais avec des variétés; il y a surtout des renards et des loups noirs, et tous y sont en général plus petits qu'en Europe, comme le sont aussi tous les autres animaux, tant ceux qui sont naturels au pays, que ceux qui y ont été transportés.

Quoique la belette et l'hermine fréquentent les pays froids en Europe,

1. C'est cette dernière proposition qui est la vraie. Aucune *espèce*, dans ces *genres*, n'est la même en Europe et en Amérique.

2. Voyez la note de la page 636 du IIe volume.

3. Le *loup* et le *renard* paraissent avoir passé en Amérique. (Voyez la note de la page 578 du IIe volume.)

elles sont au moins très-rares en Amérique; il n'en est pas absolument de même des martes, des fouines et des putois.

La marte du nord de l'Amérique paraît être la même que celle de notre nord[1]; le vison de Canada ressemble beaucoup à la fouine, et le putois rayé[2] de l'Amérique septentrionale n'est peut-être qu'une variété de l'espèce du putois de l'Europe.

Le lynx ou loup cervier[3], qu'on trouve en Amérique comme en Europe, nous a paru le même animal; il habite les pays froids de préférence, mais il ne laisse pas de vivre et de multiplier sous les climats tempérés, et il se tient ordinairement dans les forêts et sur les montagnes.

Le phoca ou veau marin paraît confiné dans les pays du Nord, et se trouve également sur les côtes de l'Europe et de l'Amérique septentrionales.

Voilà tous les animaux, à très-peu près, qu'on peut regarder comme communs aux deux continents de l'ancien et du Nouveau-Monde; et dans ce nombre qui, comme l'on voit, n'est pas considérable, on doit en retrancher peut-être encore plus d'un tiers, dont les espèces, quoique assez semblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais, en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'espèce avec ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces espèces communes aux deux continents est assez petit en comparaison de celui des espèces qui sont propres et particulières à chacun des deux : on voit de plus qu'il n'y a de tous ces animaux que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du Nord qui soient communs aux deux mondes, et qu'aucun de ceux qui ne peuvent se multiplier que dans les pays chauds ou tempérés ne se trouvent à la fois dans tous les deux.

Il ne paraît donc plus douteux que les deux continents ne soient ou n'aient été contigus vers le Nord, et que les animaux qui leur sont communs n'aient passé de l'un à l'autre par des terres qui nous sont inconnues. On serait fondé à croire, surtout d'après les nouvelles découvertes des Russes au nord de Kamtschatka, que c'est avec l'Asie que l'Amérique communique par des terres contiguës, et il semble, au contraire, que le nord de l'Europe en soit et en ait été toujours séparé par des mers assez considérables pour qu'aucun animal quadrupède n'ait pu les franchir; cependant les animaux du nord de l'Amérique ne sont pas précisément ceux du nord de l'Asie, ce sont plutôt ceux du nord de l'Europe. Il en est de même des animaux des contrées tempérées : l'argali[a], la zibeline, la

[a]. Argali, animal de Sibérie dont M. Gmelin donne une bonne description dans le I[er] tome de ses Voyages, p. 368, et qu'il croit être le même que le *musmon* ou *mouflon* des anciens. Pline a parlé de cet animal, et Gessner en fait mention dans son *Hist. des quad.*, p. 934 et 935.

1. Voyez la note 1 de la page 594 du II[e] volume.

2. Voyez la note 1 de la page 596 du II[e] volume.

3. Le vrai *loup-cervier* (*felis lynx*. Linn.) est de l'ancien continent. — Le *lynx du Canada* (*felis Canadensis*. Geoff.) paraît habiter le nord des deux continents.

taupe dorée de Sibérie, le musc de la Chine, ne se trouvent point à la baie d'Hudson, ni dans aucune autre partie du nord-ouest du nouveau continent; on trouve, au contraire, dans les terres du nord-est de l'Amérique non-seulement les animaux communs à celles du nord en Europe et en Asie, mais aussi ceux qui semblent être particuliers à l'Europe seule, comme l'élan, le renne, etc.; néanmoins il faut avouer que les parties orientales du nord de l'Asie sont encore si peu connues qu'on ne peut pas assurer si les animaux du nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

Nous avons remarqué, comme une chose très-singulière, que dans le nouveau continent les animaux des provinces méridionales sont tous très-petits en comparaison des animaux des pays chauds de l'ancien continent. Il n'y a, en effet, nulle comparaison, pour la grandeur, de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe, du chameau, du lion, du tigre, etc., tous animaux naturels et propres à l'ancien continent, et du tapir, du cabiai, du fourmillier, du lama, du puma, du jaguar, etc., qui sont les plus grands animaux du Nouveau-Monde; les premiers sont quatre, six, huit et dix fois plus gros que les derniers. Une autre observation qui vient encore à l'appui de ce fait général, c'est que tous les animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique, comme les chevaux, les ânes, les bœufs, les brebis, les chèvres, les cochons, les chiens, etc., tous ces animaux, dis-je, y sont devenus plus petits; et que ceux qui n'y ont pas été transportés et qui y sont allés d'eux-mêmes, ceux, en un mot, qui sont communs aux deux mondes, tels que les loups, les renards, les cerfs, les chevreuils, les élans, sont aussi considérablement plus petits en Amérique qu'en Europe, et cela sans aucune exception.

Il y a donc dans la combinaison des éléments et des autres causes physiques quelque chose de contraire à l'agrandissement de la nature vivante dans ce Nouveau-Monde; il y a des obstacles au développement et peut-être à la formation des grands germes; ceux même qui, par les douces influences d'un autre climat, ont reçu leur forme plénière et leur extension tout entière, se resserrent, se rapetissent sous ce ciel avare et dans cette terre vide, où l'homme en petit nombre était épars, errant; où, loin d'user en maître de ce territoire comme de son domaine, il n'avait nul empire; où ne s'étant jamais soumis ni les animaux ni les éléments, n'ayant ni dompté les mers, ni dirigé les fleuves, ni travaillé la terre, il n'était en lui-même qu'un animal du premier rang, et n'existait pour la nature que comme un être sans conséquence, une espèce d'automate impuissant, incapable de la réformer ou de la seconder; elle l'avait traité moins en mère qu'en marâtre en lui refusant le sentiment d'amour et le désir vif de se multiplier. Car, quoique le sauvage du Nouveau-Monde soit à peu près de même stature que l'homme de notre monde, cela ne suffit pas pour qu'il

puisse faire une exception au fait général du rapetissement de la nature vivante dans tout ce continent : le sauvage est faible et petit par les organes de la génération; il n'a ni poil ni barbe, et nulle ardeur pour sa femelle; quoique plus léger que l'Européen parce qu'il a plus d'habitude à courir, il est cependant beaucoup moins fort de corps; il est aussi bien moins sensible, et cependant plus craintif et plus lâche; il n'a nulle vivacité, nulle activité dans l'âme; celle du corps est moins un exercice, un mouvement volontaire qu'une nécessité d'action causée par le besoin; ôtez-lui la faim et la soif, vous détruirez en même temps le principe actif de tous ses mouvements; il demeurera stupidement en repos sur ses jambes ou couché pendant des jours entiers. Il ne faut pas aller chercher plus loin la cause de la vie dispersée des sauvages et de leur éloignement pour la société : la plus précieuse étincelle du feu de la nature leur a été refusée; ils manquent d'ardeur pour leur femelle, et par conséquent d'amour pour leurs semblables; ne connaissant pas l'attachement le plus vif, le plus tendre de tous, leurs autres sentiments de ce genre sont froids et languissants; ils aiment faiblement leurs pères et leurs enfants; la société la plus intime de toutes, celle de la même famille, n'a donc chez eux que de faibles liens; la société d'une famille à l'autre n'en a point du tout : dès lors nulle réunion, nulle république, nul état social. Le physique de l'amour fait chez eux le moral des mœurs; leur cœur est glacé, leur société froide et leur empire dur. Ils ne regardent leurs femmes que comme des servantes de peine ou des bêtes de somme qu'ils chargent, sans ménagement, du fardeau de leur chasse, et qu'ils forcent sans pitié, sans reconnaissance, à des ouvrages qui souvent sont au-dessus de leurs forces : ils n'ont que peu d'enfants; ils en ont peu de soin; tout se ressent de leur premier défaut; ils sont indifférents parce qu'ils sont peu puissants, et cette indifférence pour le sexe est la tache originelle qui flétrit la nature, qui l'empêche de s'épanouir et qui, détruisant les germes de la vie, coupe en même temps la racine de la société.

L'homme ne fait donc point d'exception ici. La nature, en lui refusant les puissances de l'amour, l'a plus maltraité et plus rapetissé qu'aucun des animaux; mais, avant d'exposer les causes de cet effet général, nous ne devons pas dissimuler que si la nature a rapetissé dans le Nouveau-Monde tous les animaux quadrupèdes[1], elle paraît avoir maintenu les reptiles et agrandi les insectes : car, quoique au Sénégal il y ait encore de plus gros lézards et de plus longs serpents que dans l'Amérique méridionale, il n'y a pas, à beaucoup près, la même différence entre ces animaux qu'entre les quadrupèdes; le plus gros serpent du Sénégal n'est pas double de la grande couleuvre de Cayenne, au lieu qu'un éléphant est peut-être dix fois plus

1. Avant l'époque géologique actuelle, le *Nouveau-Monde* avait aussi des animaux gigantesques : le *mammouth*, le *mastodonte*, etc. (Voyez mes notes sur les *Époques de la nature*.)

gros que le tapir qui, comme nous l'avons dit, est le plus grand quadrupède de l'Amérique méridionale; mais, à l'égard des insectes, on peut dire qu'ils ne sont nulle part aussi grands que dans le Nouveau-Monde : les plus grosses araignées, les plus grands scarabées, les chenilles les plus longues, les papillons les plus étendus, se trouvent au Brésil, à Cayenne et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale; ils l'emportent sur presque tous les insectes de l'ancien monde, non-seulement par la grandeur du corps et des ailes, mais aussi par la vivacité des couleurs, le mélange des nuances, la variété des formes, le nombre des espèces et la multiplication prodigieuse des individus dans chacune. Les crapauds, les grenouilles et les autres bêtes de ce genre sont aussi très-grosses en Amérique. Nous ne dirons rien des oiseaux ni des poissons, parce que, pouvant passer d'un monde à l'autre, il serait presque impossible de distinguer ceux qui appartiennent en propre à l'un ou à l'autre, au lieu que les insectes et les reptiles sont à peu près comme les quadrupèdes confinés chacun dans son continent.

Voyons donc pourquoi il se trouve de si grands reptiles, de si gros insectes, de si petits quadrupèdes et des hommes si froids dans ce nouveau monde. Cela tient à la qualité de la terre, à la condition du ciel, au degré de chaleur, à celui d'humidité, à la situation, à l'élévation des montagnes, à la quantité des eaux courantes ou stagnantes, à l'étendue des forêts, et surtout à l'état brut dans lequel on y voit la nature. La chaleur est, en général, beaucoup moindre dans cette partie du monde, et l'humidité beaucoup plus grande : si l'on compare le froid et le chaud dans tous les degrés de latitude, on trouvera qu'à Québec, c'est-à-dire sous celle de Paris, l'eau des fleuves gèle tous les ans de quelques pieds d'épaisseur, qu'une masse encore plus épaisse de neige y couvre la terre pendant plusieurs mois, que l'air y est si froid que tous les oiseaux fuient et disparaissent pour tout l'hiver, etc.; cette différence de température sous la même latitude dans la zone tempérée, quoique très-grande, l'est peut-être encore moins que celle de la chaleur sous la zone torride : on brûle au Sénégal, et sous la même ligne on jouit d'une douce température au Pérou; il en est de même sous toutes les autres latitudes qu'on voudra comparer. Le continent de l'Amérique est situé et formé de façon que tout concourt à diminuer l'action de la chaleur; on y trouve les plus hautes montagnes, et par la même raison les plus grands fleuves du monde : ces hautes montagnes forment une chaîne qui semble borner vers l'ouest le continent dans toute sa longueur; les plaines et les basses terres sont toutes situées en deçà des montagnes, et s'étendent depuis leur pied jusqu'à la mer, qui, de notre côté, sépare les continents : ainsi le vent d'est qui, comme l'on sait, est le vent constant et général entre les tropiques, n'arrive en Amérique qu'après avoir traversé une très-vaste étendue d'eau sur laquelle il se

rafraichit; et c'est par cette raison qu'il fait beaucoup moins chaud au Brésil, à Cayenne, etc., qu'au Sénégal, en Guinée, etc., où ce même vent d'est arrive chargé de la chaleur de toutes les terres et des sables brûlants qu'il parcourt en traversant et l'Afrique et l'Asie[1]. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit au sujet de la différente couleur des hommes, et en particulier de celle des Nègres; il paraît démontré que la teinte plus ou moins forte du tanné, du brun et du noir dépend entièrement de la situation du climat; que les nègres de Nigritie et ceux de la côte occidentale de l'Afrique sont les plus noirs de tous, parce que ces contrées sont situées de manière que la chaleur y est constamment plus grande que dans aucun autre endroit du globe, le vent d'est avant d'y arriver ayant à traverser des trajets de terres immenses; qu'au contraire les Indiens méridionaux ne sont que tannés, et les Brésiliens bruns, quoique sous la même latitude que les Nègres, parce que la chaleur de leur climat est moindre et moins constante, le vent d'est n'y arrivant qu'après s'être rafraichi sur les eaux et chargé de vapeurs humides. Les nuages qui interceptent la lumière et la chaleur du soleil, les pluies qui rafraichissent l'air et la surface de la terre sont périodiques et durent plusieurs mois à Cayenne et dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. Cette première cause rend donc toutes les côtes orientales de l'Amérique beaucoup plus tempérées que l'Afrique et l'Asie; et lorsque après être arrivé frais sur ces côtes, le vent d'est commence à reprendre un degré plus vif de chaleur en traversant les plaines de l'Amérique, il est tout à coup arrêté, refroidi par cette chaine de montagnes énormes dont est composée toute la partie occidentale du nouveau continent; en sorte qu'il fait encore moins chaud sous la ligne au Pérou qu'au Brésil et à Cayenne, etc., à cause de l'élévation prodigieuse des terres : aussi les naturels du Pérou, du Chili, etc., ne sont que d'un brun rouge et tanné moins foncé que celui des Brésiliens. Supprimons pour un instant la chaîne des Cordillères, ou plutôt rabaissons ces montagnes au niveau des plaines adjacentes, la chaleur eût été excessive vers ces terres occidentales, et l'on eût trouvé les hommes noirs au Pérou et au Chili tels qu'on les trouve sur les côtes occidentales de l'Afrique[2].

Ainsi, par la seule disposition des terres de ce nouveau continent, la chaleur y serait déjà beaucoup moindre que dans l'ancien; et en même temps nous allons voir que l'humidité y est beaucoup plus grande. Les montagnes étant les plus hautes de la terre, et se trouvant opposées de face à la direction du vent d'est, arrêtent, condensent toutes les vapeurs de

1. Voyez la manière dont M. de Humboldt rapproche la *constitution physique* de l'Amérique du Sud de celle de l'Afrique : *Tableaux de la nature*, t. I, p. 12 et suiv.

2. Remarque très-juste, et bien confirmée par mes recherches sur la structure de la peau dans les *races humaines colorées*. — L'*Américain* a un *pigmentum* comme le *nègre* : seulement ce *pigmentum*, qui est noir dans le *nègre*, n'est que rouge ou plutot couleur de cuivre dans l'*Américain* (Voyez la note de la page 196 du IIe volume.)

l'air, et produisent par conséquent une quantité infinie de sources vives qui par leur réunion forment bientôt des fleuves les plus grands de la terre : il y a donc beaucoup plus d'eaux courantes dans le nouveau continent que dans l'ancien, proportionnellement à l'espace ; et cette quantité d'eau se trouve encore prodigieusement augmentée par le défaut d'écoulement ; les hommes n'ayant ni borné les torrents, ni dirigé les fleuves, ni séché les marais, les eaux stagnantes couvrent des terres immenses, augmentent encore l'humidité de l'air et en diminuent la chaleur : d'ailleurs la terre étant partout en friche et couverte dans toute son étendue d'herbes grossières, épaisses et touffues, elle ne s'échauffe, ne se sèche jamais ; la transpiration de tant de végétaux, pressés les uns contre les autres, ne produit que des exhalaisons humides et malsaines ; la nature, cachée sous ses vieux vêtements, ne montra jamais de parure nouvelle dans ces tristes contrées ; n'étant ni caressée ni cultivée par l'homme, jamais elle n'avait ouvert son sein bienfaisant ; jamais la terre n'avait vu sa surface dorée de ces riches épis qui font notre opulence et sa fécondité. Dans cet état d'abandon tout languit, tout se corrompt, tout s'étouffe ; l'air et la terre, surchargés de vapeurs humides et nuisibles, ne peuvent s'épurer ni profiter des influences de l'astre de la vie ; le soleil darde inutilement ses rayons les plus vifs sur cette masse froide, elle est hors d'état de répondre à son ardeur ; elle ne produira que des êtres humides, des plantes, des reptiles, des insectes, et ne pourra nourrir que des hommes froids et des animaux faibles.

C'est donc principalement parce qu'il y avait peu d'hommes en Amérique, et parce que la plupart de ces hommes, menant la vie des animaux, laissaient la nature brute et négligeaient la terre, qu'elle est demeurée froide, impuissante à produire les principes actifs, à développer les germes des plus grands quadrupèdes auxquels il faut, pour croître et se multiplier, toute la chaleur, toute l'activité que le soleil peut donner à la terre amoureuse ; et c'est par la raison contraire que les insectes, les reptiles et toutes les espèces d'animaux qui se traînent dans la fange, dont le sang est de l'eau, et qui pullulent par la pourriture, sont plus nombreuses et plus grandes dans toutes les terres basses, humides et marécageuses de ce nouveau continent.

Lorsqu'on réfléchit sur ces différences si marquées qui se trouvent entre l'Ancien et le Nouveau-Monde, on serait tenté de croire que celui-ci est en effet bien plus nouveau, et qu'il a demeuré plus longtemps que le reste du globe sous les eaux de la mer ; car à l'exception des énormes montagnes qui le bornent vers l'ouest, et qui paraissent être des monuments de la plus haute antiquité du globe, toutes les parties basses de ce continent semblent être des terrains nouvellement élevés et formés par le dépôt des fleuves et le limon des eaux : on y trouve en effet, en plusieurs endroits,

sous la première couche de la terre végétale, les coquilles et les madrépores de la mer, formant déjà des bancs, des masses de pierre à chaux, mais d'ordinaire moins dures et moins compactes que nos pierres de taille, qui sont de même nature. Si ce continent est réellement aussi ancien que l'autre, pourquoi y a-t-on trouvé si peu d'hommes? pourquoi y étaient-ils presque tous sauvages et dispersés? pourquoi ceux qui s'étaient réunis en société, les Mexicains et les Péruviens, ne comptaient-ils que deux ou trois cents ans depuis le premier homme qui les avait rassemblés? pourquoi ignoraient-ils encore l'art de transmettre à la postérité les faits par des signes durables, puisqu'ils avaient déjà trouvé celui de se communiquer de loin leurs idées, et de s'écrire en nouant des cordons? Pourquoi ne s'étaient-ils pas soumis les animaux, et ne se servaient-ils que du lama et du pacos, qui n'étaient pas, comme nos animaux domestiques, résidants, fidèles et dociles? Leurs arts étaient naissants comme leur société, leurs talents imparfaits, leurs idées non développées, leurs organes rudes et leur langue barbare; qu'on jette les yeux sur la liste des animaux [a], leurs noms sont presque tous si difficiles à prononcer, qu'il est étonnant que les Européens aient pris la peine de les écrire.

Tout semble donc indiquer que les Américains étaient des hommes nouveaux, ou pour mieux dire des hommes si anciennement dépaysés, qu'ils avaient perdu toute notion, toute idée de ce monde dont ils étaient issus. Tout semble s'accorder aussi pour prouver que la plus grande partie des continents de l'Amérique était une terre nouvelle encore hors de la main de l'homme, et dans laquelle la nature n'avait pas eu le temps d'établir tous ses plans, ni celui de se développer dans toute son étendue; que les hommes y sont froids et les animaux petits, parce que l'ardeur des uns et la grandeur des autres dépendent de la salubrité et de la chaleur de l'air, et que dans quelques siècles, lorsqu'on aura défriché les terres, abattu les

a. *Pelon ichiatl oquitli.* — Le lama.

Tapiierete au Brésil, *maypoury* ou *manipouris* à la Guiane. — Le tapir.

Tamandua-guacu au Brésil, *ouariri* à la Guiane. — Le tamanoir.

Ouatiriouaou à la Guiane. — Le fourmillier.

Ouaikaré à la Guiane, *ai* ou *hai* au Brésil. — Le paresseux.

Aiotochtli au Mexique, *tatu* ou *tatupeba* au Brésil, *chirquinchum* à la Nouvelle-Espagne. — Le tatou

Tatu-ete au Brésil, *tatou-kabassou* à la Guiane. — Le tatouet.

Macatlchichiltic ou *temamaçama*, animal qui ressemble à quelques égards à la gazelle, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de gazelle de la Nouvelle-Espagne.

Jiya ou *carigueibeju*, animal qui ressemble assez à la loutre, et que par cette raison l'on a nommé loutre du Brésil.

Quauhtla coymatl ou *quapizotl* au Mexique, ou *caaigoara* au Brésil. — Le tajacu ou tajacou.

Talcoozclotl ou *tlalocelotl.* — Le chat-pard.

Cabionara ou *capybara.* — Le cabiai.

Tlatlauhqui ocelotl au Mexique, *janowara* ou *jaguara* au Brésil. — Le jaguar.

Cuguacu arana, ou *cuguacu ara*, ou *cougouacou ara.* — Le couguar.

forêts, dirigé les fleuves et contenu les eaux, cette même terre deviendra la plus féconde, la plus saine, la plus riche de toutes, comme elle paraît déjà l'être dans toutes les parties que l'homme a travaillées. Cependant nous ne voulons pas en conclure qu'il y naîtra pour lors des animaux plus grands : jamais le tapir et le cabiai n'atteindront à la taille de l'éléphant ou de l'hippopotame ; mais au moins les animaux qu'on y transportera ne diminueront pas de grandeur, comme ils l'ont fait dans les premiers temps : peu à peu l'homme remplira le vide de ces terres immenses qui n'étaient qu'un désert lorsqu'on les découvrit.

Les premiers historiens qui ont écrit les conquêtes des Espagnols ont, pour augmenter la gloire de leurs armes, prodigieusement exagéré le nombre de leurs ennemis : ces historiens pourront-ils persuader à un homme sensé qu'il y avait des millions d'hommes à Saint-Domingue et à Cuba, lorsqu'ils disent en même temps qu'il n'y avait parmi tous ces hommes ni monarchie, ni république, ni presque aucune société; et quand on sait d'ailleurs que, dans ces deux grandes îles voisines l'une de l'autre, et en même temps peu éloignées de la terre ferme du continent, il n'y avait en tout que cinq espèces d'animaux quadrupèdes, dont la plus grande était à peu près de la grosseur d'un écureuil ou d'un lapin. Rien ne prouve mieux que ce fait combien la nature était vide et déserte dans cette terre nouvelle. « On ne trouva, dit de Laet, dans l'île de Saint-Domingue, que « fort peu d'espèces d'animaux à quatre pieds, comme le *hutias,* qui est un « petit animal peu différent de nos lapins, mais un peu plus petit, avec les « oreilles plus courtes et la queue comme une taupe... Le *chemi*, qui est « presque de la même forme, mais un peu plus grand que le *hutias*... Le « *mohui,* un peu plus petit que le *hutias*... Le *cori*, pareil en grandeur au « lapin, ayant la gueule comme une taupe, sans queue, les jambes courtes; « il y en a de blancs et de noirs, et plus souvent mêlés des deux : c'est un

Tlaquatzin au Mexique, *aouaré* à la Guiane, *carigueya* au Brésil. — Le philandre.

Hoitzlaquatzin, animal qui ressemble au porc-épic, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de porc-épic de la Nouvelle-Espagne.

Cuandu ou *gouandou*, animal qui ressemble encore au porc-épic, que l'on a nommé porc-épic du Brésil, et qui peut-être est le même que le précédent.

Tepe-maxtlaton au Mexique, *maraguao* ou *maracaia* au Brésil. — Le marac. Cet animal a la peau marquée comme celle d'une panthère ; il est de la forme et de la grosseur d'un chat; on l'a appelé mal à propos chat-tigre *ou* chat sauvage tigré, puisque sa robe est marquée comme celle de la panthère et non pas comme celle du tigre.

Quauhtechallotl thliltic ou *tlilocotequillin*, animal qui ressemble à l'écureuil, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui d'écureuil noir.

Quimichpatlan ou *assapanick*, animal qui ressemble à l'écureuil volant, et qui peut-être est le même.

Yzquiepatl. — La mouffette. C'est un animal qu'on a appelé petit renard, renard d'Inde, blaireau de Surinam, mais qui n'est ni renard, ni blaireau; comme il répand une odeur empestée et qui suffoque même à une assez grande distance, nous l'appellerons mouffette.

Xoloitzcuintli ou *cuetlachtli*, animal qui a quelque ressemblance avec le loup, et qui n'a pas encore d'autre nom que celui de loup du Mexique, etc.

« animal domestique et grandement privé... De plus, une petite espèce de « *chiens* qui étoient absolument muets; aujourd'hui il y a fort peu de tous « ces animaux, parce que les chiens d'Europe les ont détruits [a]. Il n'y « avoit, dit Acosta, aux îles de Saint-Domingue et de Cuba, non plus « qu'aux Antilles, presque aucuns animaux du nouveau continent de « l'Amérique, et pas un seul des animaux semblables à ceux d'Europe [b]... « Tout ce qu'il y a aux Antilles, dit le P. du Tertre, de moutons, de chè- « vres, de chevaux, de bœufs, d'ânes, tant dans la Guadeloupe que dans « les autres isles habitées par les François, a été apporté par eux; les Espa- « gnols n'y en mirent aucun, comme ils ont fait dans les autres isles, d'au- « tant que les Antilles étant dans ce temps toutes couvertes de bois, le « bétail n'y auroit pu subsister sans herbages [c]. » M. Fabry, que j'ai déjà eu occasion de citer dans cet ouvrage, qui avait erré pendant quinze mois dans les terres de l'ouest de l'Amérique, au delà du fleuve Mississipi, m'a assuré qu'il avait fait souvent trois et quatre cents lieues sans rencontrer un seul homme. Nos officiers, qui ont été de Québec à la belle rivière d'Ohio, et de cette rivière à la Louisiane, conviennent tous qu'on pourrait souvent faire cent et deux cents lieues dans la profondeur des terres sans rencontrer une seule famille de sauvages : tous ces témoignages indiquent assez jusqu'à quel point la nature est déserte dans les contrées même de ce nouveau continent, où la température est la plus agréable; mais ce qu'ils nous apprennent de plus particulier et de plus utile pour notre objet, c'est à nous défier du témoignage postérieur des descripteurs de cabinets ou des nomenclateurs, qui peuplent ce nouveau monde d'animaux, lesquels ne se trouvent que dans l'ancien, et qui en désignent d'autres comme originaires de certaines contrées, où cependant jamais ils n'ont existé. Par exemple, il est clair et certain qu'il n'y avait originairement dans l'île Saint-Domingue aucun animal quadrupède plus fort qu'un lapin; il est encore certain que, quand il y en aurait eu, les chiens européens, devenus sauvages et méchants comme des loups, les auraient détruits : cependant on a appelé *chat-tigre* ou *chat-tigré* [d] [1] de Saint-Domingue le *marac* ou *maracaia* du Brésil, qui ne se trouve que dans la terre ferme du continent. On a dit que le lézard écailleux [2] ou diable de Java se trouvait en Amérique, et que les

a. Voyez l'*Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laet. Leyde, 1640, liv. I, chap. IV, p. 5. Voyez aussi l'*Histoire de l'isle Saint-Domingue*, par le P. Charlevoix. Paris, 1730, t. I, p. 35.

b. Voyez l'*Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta, traduction de Renaud. Paris, 1600, p. 144 et suiv.

c. Voyez l'*Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre. Paris, 1667, t. II, p. 289 et suiv., où l'on doit observer qu'il y a plusieurs choses copiées de Joseph Acosta.

d. Felis Silvestris, *Tigrinus en Hispagnola*. Seba, vol. I, p. 77.

1. Le *margai* (*felis tigrina*. Gmel.) — De l'Amérique méridionale.

2. Le *pangolin*

Brésiliens[a] l'appelaient *tatoë*, tandis qu'il ne se trouve qu'aux Indes orientales; on a prétendu que la civette[b][1], qui est un animal des parties méridionales de l'ancien continent, se trouvait aussi dans le nouveau, et surtout à la Nouvelle-Espagne, sans faire attention que les civettes étaient des animaux utiles, et qu'on élève en plusieurs endroits de l'Afrique, du Levant et des Indes comme des animaux domestiques, pour en recueillir le parfum dont il se fait un grand commerce, les Espagnols n'auraient pas manqué d'en tirer le même avantage et de faire le même commerce, si la civette se fût en effet trouvée dans la Nouvelle-Espagne.

De la même manière que les nomenclateurs ont quelquefois peuplé mal à propos le nouveau monde d'animaux qui ne se trouvent que dans l'ancien continent, ils ont aussi transporté dans celui-ci ceux de l'autre; ils ont mis des philandres aux Indes orientales, d'autres à Amboine[c][2], des paresseux à Ceylan[d], et cependant les philandres et les paresseux sont des animaux d'Amérique[3] si remarquables, l'un par l'espèce de sac qu'il a sous le ventre et dans lequel il porte ses petits, l'autre par l'excessive lenteur de sa démarche et de tous ses mouvements, qu'il ne serait pas possible, s'ils eussent existé aux Indes orientales, que les voyageurs n'en eussent fait mention. Seba s'appuie du témoignage de François Valentin, au sujet du philandre des Indes orientales, mais cette autorité devient, pour ainsi dire, nulle, puisque ce François Valentin connaissait si peu les animaux et les poissons d'Amboine, ou que ses descriptions sont si mauvaises, qu'Artedi lui en fait le reproche, et déclare qu'il n'est pas possible de les reconnaître aux notices qu'il en donne.

Au reste, nous ne prétendons pas assurer affirmativement et généralement que de tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre continent, aucun ne se trouve dans tous les deux à la fois; il faudrait, pour en être physiquement certain, les avoir tous vus[4]: nous prétendons seulement en être moralement sûrs, puisque cela est évident pour tous les grands animaux, lesquels seuls ont été remarqués et bien désignés par les voyageurs; que cela est encore assez clair pour la plupart des petits, et qu'il en reste peu sur lesquels nous ne puissions prononcer. D'ailleurs, quand il se trouverait à cet égard quelques exceptions évidentes (ce que j'ai bien de la peine à imaginer), elles ne porteraient

a. Seba, vol. I, p. 88. — b. Brisson, *Règne animal*, p. 258.

c. Seba, vol. I, p. 61 et 64. — d. *Idem*, *ibidem*, p. 54.

1. Voyez la note de la page 27.

2. Amboine a des *animaux à bourse*; mais ce ne sont pas des *philandres* ou *sarigues* : ce sont des *phalangers*.

3. Les *philandres* ou *sarigues* et les *paresseux* sont, en effet, propres à l'Amérique. (Voyez la note 3 de la page 29.)

4. On les a *tous vus*, ou à peu près, depuis Buffon; et sa belle loi n'a fait que se confirmer. Nul animal du midi de l'un des deux continents ne s'est trouvé dans l'autre.

jamais que sur un très-petit nombre d'animaux, et ne détruiraient pas la loi générale que je viens d'établir, et qui me paraît être la seule boussole qui puisse nous guider dans la connaissance des animaux. Cette loi, qui se réduit à les juger autant par le climat et par le naturel, que par la figure et la conformation, se trouvera très-rarement en défaut, et nous fera prévenir ou reconnaître beaucoup d'erreurs. Supposons, par exemple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'hyène, nous pourrons assurer, sans crainte de nous tromper, qu'il ne se trouve point en Laponie, et nous ne dirons pas, comme quelques-uns de nos naturalistes, que l'hyène [a] et le glouton sont le même animal. Nous ne dirons pas, avec Kolbe [b], que le renard croisé, qui habite les parties les plus boréales de l'ancien et du nouveau continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance, et nous trouverons que l'animal dont il parle n'est point un renard, mais un chacal. Nous reconnaîtrons que l'animal du cap de Bonne-Espérance, que le même auteur désigne par le nom de *cochon de terre* [1], et qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les fourmilliers d'Amérique, et qu'en effet cet animal du Cap est vraisemblablement le lézard écailleux [c], qui n'a de commun avec les fourmilliers que de manger des fourmis. De même, s'il eût fait attention que l'élan [d] est un animal du Nord, il n'eût pas appelé de ce nom un animal d'Afrique, qui n'est qu'une gazelle. Le phoca, qui n'habite que les rivages des mers septentrionales, ne doit pas se trouver au cap de Bonne-Espérance [e]. La genette, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie Mineure, etc., et qui ne se trouve que dans l'ancien continent, ne doit pas être indiquée par le nom de *Coati*, qui est américain, comme on le trouve dans M. Klein [f]. L'*ysquicpatl* du Mexique, animal qui répand une odeur empestée, et que, par cette raison, nous appellerons *mouffette*, ne doit pas être pris pour un petit renard ou pour un blaireau [g]. Le coati-mondi d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait Aldrovande [h], avec le blaireau-cochon, dont on n'a jamais parlé que comme d'un animal d'Europe. Mais je n'ai pas entrepris d'indiquer ici toutes les erreurs de la nomenclature des quadrupèdes; je veux seulement prouver qu'il y en aurait moins, si l'on eût fait quelque attention à la différence des climats, si l'on eût assez étudié l'histoire des animaux pour reconnaître, comme nous l'avons fait les premiers, que ceux des

a. Voyez le *Règne animal*, par M. Brisson, p. 234.

b. Voyez la *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe. Amsterd., 1741, t. III, p. 62.

c. *Idem ibid.*, p. 43.

d. *Idem ibid.*, p. 128. Voyez aussi le *Règne animal*, etc.

e. Voyez le *Règne animal*, par M. Brisson, p. 230, où il est dit, d'après Kolbe, que phoca s'appelle chien-marin par les habitants du cap de Bonne-Espérance.

f. *Vide* Klein, *de quadrup.*, p. 63.

g. *Vide* Seba, vol. I, p. 68; et le *Règne animal* de M. Brisson, p. 255.

h. *Vide* Aldrovand., *Quadruped. digit.*, p. 267.

1. L'*oryctérope.*

parties méridionales de chaque continent ne se trouvent pas dans tous les deux à la fois; et enfin si l'on se fût en même temps abstenu de faire des noms génériques qui confondent ensemble une grande quantité d'espèces, non-seulement différentes, mais souvent très-éloignées les unes des autres.

Le vrai travail d'un nomenclateur ne consiste point ici à faire des recherches pour allonger sa liste, mais des comparaisons raisonnées pour la raccourcir. Rien n'est plus aisé que de prendre dans tous les auteurs qui ont écrit des animaux les noms et les phrases pour en faire une table, qui deviendra d'autant plus longue, qu'on examinera moins : rien n'est plus difficile que de les comparer avec assez de discernement pour réduire cette table à sa juste dimension. Je le répète, il n'y a pas dans toute la terre habitable et connue deux cents espèces d'animaux quadrupèdes[1], en y comprenant même les singes pour quarante; il ne s'agit donc que de leur assigner à chacun leur nom, et il ne faudra, pour posséder parfaitement cette nomenclature, qu'un très-médiocre usage de sa mémoire, puisqu'il ne s'agira que de retenir ces deux cents noms. A quoi sert-il donc d'avoir fait pour les quadrupèdes des classes, des genres, des méthodes[2] en un mot, qui ne sont que des échafaudages qu'on a imaginés pour aider la mémoire dans la connaissance des plantes, dont le nombre est en effet trop grand, les différences trop petites, les espèces trop peu constantes, et le détail trop minutieux et trop indifférent pour ne pas les considérer par blocs, et en faire des tas ou des genres, en mettant ensemble celles qui paraissent se ressembler le plus? Car, comme dans toutes les productions de l'esprit, ce qui est absolument inutile est toujours mal imaginé et devient souvent nuisible, il est arrivé qu'au lieu d'une liste de deux cents noms, à quoi se réduit toute la nomenclature des quadrupèdes, on a fait des dictionnaires d'un si grand nombre de termes et de phrases, qu'il faut plus de travail pour les débrouiller qu'il n'en a fallu pour les composer. Pourquoi faire du jargon et des phrases lorsqu'on peut parler clair, en ne prononçant qu'un nom simple? Pourquoi changer toutes les acceptions des termes, sous le prétexte de faire des classes et des genres? Pourquoi, lorsque l'on fait un genre d'une douzaine d'animaux par exemple, sous le nom de genre du *lapin,* le lapin même ne s'y trouve-t-il pas, et qu'il faut l'aller chercher dans le genre du lièvre[a]? N'est-il pas absurde, disons mieux, il n'est que ridicule de faire des classes où l'on rassemble les genres les plus éloignés, par exemple, de mettre ensemble dans la première l'homme[b] et la chauve-

a. *Vide* Brisson, *Règne animal,* p. 140 et 142.

b. *Vide* Linnæi, *Syst. nat.* Holmiæ, 1758, t. I, p. 18 et 19.

1. Voyez la note de la page 32.

2. Malgré toutes ces critiques de Buffon, la *méthode* et Linné n'en ont pas moins fait leur chemin. — Les *classes*, les *ordres*, les *genres* servent non-seulement à *aider la mémoire* c'est là l'utilité pratique, mais aussi (et ceci est la grande utilité, l'utilité philosophique) à marquer les rapports divers, plus éloignés ou plus prochains, de toutes les *espèces* entre elles.

souris, dans la seconde l'éléphant et le lézard écailleux, dans la troisième le lion et le furet, dans la quatrième le cochon et la taupe, dans la cinquième le rhinocéros et le rat, etc. Ces idées mal conçues ne peuvent se soutenir : aussi les ouvrages qui les contiennent sont-ils successivement détruits par leurs propres auteurs ; une édition contredit l'autre, et le tout n'a de mérite que pour des écoliers ou des enfants, toujours dupes du mystère, à qui l'air méthodique paraît scientifique, et qui ont enfin d'autant plus de respect pour leur maître, qu'il a plus d'art à leur présenter les choses les plus claires et les plus aisées sous un point de vue le plus obscur et le plus difficile.

En comparant la quatrième édition de l'ouvrage de M. Linnæus avec la dixième, que nous venons de citer, l'homme [a] n'est pas dans la première classe ou dans le premier ordre avec la chauve-souris, mais avec le lézard écailleux ; l'éléphant, le cochon, le rhinocéros, au lieu de se trouver le premier avec le lézard écailleux, le second avec la taupe, et le troisième avec le rat, se trouvent tous trois ensemble [b] avec la musaraigne : au lieu de cinq ordres ou classes principales [c] *antropomorpha, feræ, glires, jumenta, pecora*, auxquelles il avait réduit tous les quadrupèdes, l'auteur dans cette dernière édition en a fait sept [d], *primates, brutæ, feræ, bestiæ, glires, pecora, belluæ.* On peut juger, par ces changements essentiels et très-généraux, de tous ceux qui se trouvent dans les genres, et combien les espèces, qui sont cependant les seules choses réelles, y sont ballottées, transportées et mal mises ensemble. Il y a maintenant deux espèces d'hommes, l'homme de jour et l'homme de nuit [e], *homo diurnus sapiens, homo nocturnus troglodites;* ce sont [f], dit l'auteur, deux espèces très-distinctes, et il faut bien se garder de croire que ce n'est qu'une variété. N'est-ce pas ajouter des fables à des absurdités? et peut-on présenter le résultat des contes de bonnes femmes, ou les visions mensongères de quelques voyageurs suspects, comme faisant partie principale du système de la nature? De plus, ne vaudrait-il pas mieux se taire sur les choses qu'on ignore que d'établir des caractères essentiels et des différences générales sur des erreurs grossières, en assurant, par exemple, que dans tous les *animaux à mamelles*, la femme [g] seule a un clitoris; tandis que nous savons par la dissection que nous avons vu

a. *Vide* Linnæi, *Syst. nat.*, édit. IV. Parisiis, 1744, p. 64.

b. *Idem ibid.*, p. 69.

c. *Idem ibid.*, p. 63 et sequent.

d. *Vide idem ibid.*, édit. X. Holmiæ, 1758, p. 16 et 17.

e. *Idem ibid.*, p. 20 et 24.

f. « Speciem trogloditæ ab homine sapiente distinctissimam, nec nostri generis illam nec « sanguinis esse, statura quamvis simillimam dubium non est, ne itaque varietatem credas « quam vel sola membrana nictitans [1] absolute negat. » Linnæi, *Syst. nat.*, édit. X, p. 24.

g. *Idem ibid.*, p. 24 et 25.

1. Le bon Linné va trop loin. — L'*orang-outang* n'a pas de *membrane nictitante;* et, fort heureusement, il n'était pas besoin de ce caractère pour le distinguer de l'*homme*.

faire de plus de cent espèces d'animaux, que le clitoris ne manque à aucune femelle? Mais j'abandonne cette critique, qui cependant pourrait être beaucoup plus longue, parce qu'elle ne fait point ici mon principal objet; j'en ai dit assez pour que l'on soit en garde contre les erreurs, tant générales que particulières, qui ne se trouvent nulle part en aussi grand nombre que dans ces ouvrages de nomenclature, parce que, voulant y tout comprendre, on est forcé d'y réunir tout ce que l'on ne sait pas au peu qu'on sait.

En tirant des conséquences générales de tout ce que nous avons dit, nous trouverons que l'homme est le seul des êtres vivants dont la nature soit assez forte, assez étendue, assez flexible pour pouvoir subsister, se multiplier partout, et se prêter aux influences de tous les climats de la terre; nous verrons évidemment qu'aucun des animaux n'a obtenu ce grand privilége; que, loin de pouvoir se multiplier partout, la plupart sont bornés et confinés dans de certains climats, et même dans des contrées particulières. L'homme est en tout l'ouvrage du ciel; les animaux ne sont à beaucoup d'égards que des productions de la terre : ceux d'un continent ne se trouvent pas dans l'autre; ceux qui s'y trouvent sont altérés, rapetissés, changés souvent au point d'être méconnaissables : en faut-il plus pour être convaincu que l'empreinte de leur forme n'est pas inaltérable, que leur nature, beaucoup moins constante que celle de l'homme, peut se varier et même se changer absolument [1] avec le temps, que par la même raison les espèces les moins parfaites, les plus délicates, les plus pesantes, les moins agissantes, les moins armées, etc., ont déjà disparu [2] ou disparaîtront? leur état, leur vie, leur être, dépendent de la forme que l'homme donne ou laisse à la surface de la terre.

Le prodigieux *mammouth* [3], animal quadrupède, dont nous avons souvent considéré les ossements énormes avec étonnement, et que nous avons jugé six fois au moins plus grand que le plus fort éléphant, n'existe plus nulle part; et cependant on a trouvé de ses dépouilles en plusieurs endroits éloignés les uns des autres, comme en Irlande, en Sibérie, à la Louisiane, etc. Cette espèce était certainement la première, la plus grande, la plus forte de tous les quadrupèdes : puisqu'elle a disparu, combien d'autres plus petites, plus faibles et moins remarquables, ont dû périr aussi sans nous avoir laissé ni témoignages ni renseignements sur leur existence passée ?

1. *Et même se changer absolument* : expressions vagues. La nature des animaux *peut se varier*, et de là les *variétés*, les *races*; l'*espèce*, prise en soi, est immuable et fixe. — Buffon oublie, en ce moment, ce qu'il a dit ailleurs (t. II, p. 251), et si bien : « Ce qu'il y a de plus constant, de plus inaltérable dans la nature, c'est l'empreinte ou le moule de chaque espèce. »

2. Une foule d'espèces *ont déjà disparu*, détruites par les révolutions du globe. (Voyez mes notes sur les *Époques de la nature*.)

3. *Mammouth* est le nom de l'*éléphant fossile*. — Quant à l'animal que Buffon a *jugé six fois au moins plus grand que le plus fort éléphant*, c'est le *mastodonte*. — Le *mastodonte* est à peu près de la taille de l'*éléphant*. (Voyez mes notes sur les *Époques de la nature*. — Voyez aussi les notes 1, 2 et 3 de la p. 349 du 1er volume.)

Combien d'autres espèces s'étant dénaturées, c'est-à-dire perfectionnées ou dégradées par les grandes vicissitudes de la terre et des eaux, par l'abandon ou la culture de la nature, par la longue influence d'un climat devenu contraire ou favorable, ne sont plus les mêmes qu'elles étaient autrefois? et cependant les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe et la forme la plus constante : celle des oiseaux et des poissons varie davantage, celle des insectes encore plus, et si l'on descend jusqu'aux plantes, que l'on ne doit point exclure de la nature vivante, on sera surpris de la promptitude avec laquelle les espèces varient, et de la facilité qu'elles ont à se dénaturer en prenant de nouvelles formes.

Il ne serait donc pas impossible que, même sans intervertir l'ordre de la nature, tous ces animaux du Nouveau-Monde ne fussent dans le fond les mêmes que ceux de l'ancien, desquels ils auraient autrefois tiré leur origine; on pourrait dire qu'en ayant été séparés dans la suite par des mers immenses ou par des terres impraticables, ils auront avec le temps reçu toutes les impressions, subi tous les effets d'un climat devenu nouveau lui-même, et qui aurait aussi changé de qualité par les causes mêmes qui ont produit la séparation, que par conséquent ils se seront avec le temps rapetissés, dénaturés, etc. Mais cela ne doit pas nous empêcher de les regarder aujourd'hui comme des animaux d'espèces différentes : de quelque cause que vienne cette différence, qu'elle ait été produite par le temps, le climat et la terre, ou qu'elle soit de même date que la création, elle n'en est pas moins réelle : la nature, je l'avoue, est dans un mouvement de flux continuel; mais c'est assez pour l'homme de la saisir dans l'instant de son siècle, et de jeter quelques regards en arrière et en avant pour tâcher d'entrevoir ce que jadis elle pouvait être, et ce que dans la suite elle pourrait devenir.

Et à l'égard de l'utilité particulière que nous pouvons tirer de ces recherches sur la comparaison des animaux, on sent bien, qu'indépendamment des corrections de la nomenclature, dont nous avons donné quelques exemples, nos connaissances sur les animaux en seront plus étendues, moins imparfaites et plus sûres; que nous risquerons moins d'attribuer à un animal d'Amérique ce qui n'appartient qu'à celui des Indes orientales, qui porte le même nom; qu'en parlant des animaux étrangers sur les notices des voyageurs, nous saurons mieux distinguer les noms et les faits, et les rapporter aux vraies espèces; qu'enfin l'histoire des animaux que nous sommes chargé d'écrire en sera moins fautive, et peut-être plus lumineuse et plus complète.

LE TIGRE. *

Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second; et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité [1]; tandis que le tigre est bassement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force; le premier, qui peut tout, est moins tyran que l'autre qui, ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion : celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire le plus fort de tous les animaux; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse que quand la faim le presse. Le tigre au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang; sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première; il désole le pays qu'il habite, il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphants, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps est ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble, la hauteur de ses jambes est proportionnée à la longueur de son corps, l'épaisse et grande crinière qui couvre ses épaules et ombrage sa face, son regard assuré, sa démarche grave, tout semble annoncer sa fière et majestueuse intrépidité. Le tigre, trop long de corps, trop bas sur ses jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de l'insatiable cruauté; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle qui ne connaît, qui ne distingue rien, et qui lui fait souvent dévorer ses propres enfants et déchirer leur mère lorsqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'excès cette soif de son sang! ne pût-il l'éteindre qu'en détruisant dès leur naissance la race entière des monstres qu'il produit!

* *Felis tigris* (Linn.). — *Tigre royal* (Cuv.). — Ordre des *Carnassiers;* famille des ***Carnivores***; tribu des ***Digitigrades***; genre ***Chat*** (Cuv.).

1. « J'ai peur que la générosité du lion ne soit aussi imaginaire que la sagesse de l'éléphant. « Les faits qu'on en rapporte se réduisent à ce que des lions qui n'avaient pas faim ont épargné « leurs victimes, ou à ce que, surpris par quelque objet inaccoutumé, ils ont lâché leur proie; « mais c'est ce qui peut arriver à tout animal, même au plus carnassier. » (Cuv.).

Heureusement, pour le reste de la nature, l'espèce n'en est pas nombreuse, et parait confinée aux climats les plus chauds de l'Inde orientale. Elle se trouve au Malabar, à Siam, au Bengale, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant et le rhinocéros; on prétend même que souvent le tigre accompagne ce dernier [a], et qu'il le suit pour manger sa fiente, qui lui sert de purgation ou de rafraîchissement; il fréquente avec lui les bords des fleuves et des lacs; car comme le sang ne fait que l altérer, il a souvent besoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le consume; et d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent, et que la chaleur du climat contraint d'y venir plusieurs fois chaque jour : c'est là qu'il choisit sa proie, ou plutôt qu'il multiplie ses massacres; car souvent il abandonne les animaux qu'il vient de mettre à mort pour en égorger d'autres; il semble qu'il cherche à goûter de leur sang, il le savoure, il s'en enivre; et lorsqu'il leur fend et déchire le corps, c'est pour y plonger la tête et pour sucer à longs traits le sang dont il vient d'ouvrir la source, qui tarit presque toujours avant que sa soif ne s'éteigne [1].

Cependant quand il a mis à mort quelques gros animaux comme un cheval, un buffle, il ne les éventre pas sur la place, s'il craint d'y être inquiété; pour les dépecer à son aise il les emporte dans les bois [b], en les traînant avec tant de légèreté, que la vitesse de sa course paraît à peine ralentie par la masse énorme qu'il entraîne. Ceci seul suffirait pour faire juger de sa force; mais pour en donner une idée plus juste, arrêtons-nous un instant sur les dimensions et les proportions du corps de cet animal terrible. Quelques voyageurs l'ont comparé, pour la grandeur, à un cheval [c], d'autres à un buffle [d], d'autres ont seulement dit qu'il était beaucoup plus grand que le lion [e]. Mais nous pouvons citer des témoignages plus récents et qui méritent une entière confiance. M. de la Lande-Magon nous a fait assurer qu'il avait vu aux Indes orientales un tigre de quinze pieds,

a. *Vide* Jac. Bontii, *Hist. nat. Ind. or.* Amsterd., 1658, p. 54. Voyez aussi le *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes*. Amsterd., 1702, t. VII, p. 278 et suiv. Voyage de Schouten aux Indes orientales.

b. *Vide* Jac. Bontii. *Hist. nat. Ind. or.* Amsterd., 1658, p. 53.

c. Voyez les *Voyages de Dellon*, p. 104 et suiv.

d. Les tigres des Indes, dit la Boullaye-le-Gouz, sont prodigieusement grands; j'en ai vu des peaux plus longues et plus larges que celles des bœufs; ils s'adonnent quelquefois à manger les hommes, et en plusieurs endroits des Indes il n'y va point de voyageurs sans être bien armés, parce que cet animal étant de la figure d'un chat, il se hausse sur les pieds de derrière pour sauter sur celui qu'il veut assaillir. *Voyage de la Boullaye-le-Gouz*. Paris, 1657, p. 246 et 247.

e. *Vide* Prosper Alp. *Hist. nat. Ægypt.* Ludg. Bat., 1735, p. 237. — Et Wotton, p. 65.

1. Buffon cède, comme toujours, au besoin qu'il a de peindre par le contraste. Il exagérait tout à l'heure la générosité du *lion*; il exagère à présent la férocité du *tigre*. On a eu bien souvent occasion d'étudier, à la ménagerie du Museum, le *tigre* et le *lion* : tous deux sont également susceptibles d'une sorte d'affection, de quelque reconnaissance, et tous deux également terribles dans leur fureur.

en y comprenant sans doute la longueur de la queue; si nous la supposons de quatre ou cinq pieds, ce tigre avait au moins dix pieds de longueur [1]. Il est vrai que celui dont nous avons la dépouille au Cabinet du Roi n'a qu'environ sept pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; mais il avait été pris, amené tout jeune, et ensuite toujours enfermé dans une loge étroite à la Ménagerie, où le défaut de mouvement et le manque d'espace, l'ennui de la prison, la contrainte du corps, la nourriture peu convenable, ont abrégé sa vie et retardé le développement, ou même réduit l'accroissement du corps. Nous avons vu, dans l'histoire du cerf [a], que ces animaux, pris jeunes et renfermés dans des parcs trop peu spacieux, non-seulement ne prennent pas leur croissance entière, mais même se déforment et deviennent rachitiques et bassets avec des jambes torses. Nous savons d'ailleurs, par les dissections que nous avons faites d'animaux de toute espèce élevés et nourris dans des ménageries, qu'ils ne parviennent jamais à leur grandeur entière; que leur corps et leurs membres, qui ne peuvent s'exercer, restent au-dessous des dimensions de la nature; que les parties dont l'usage leur est absolument interdit, comme celles de la génération, sont si petites et si peu développées dans tous ces animaux captifs et célibataires, qu'on a de la peine à les trouver, et que souvent elles nous ont paru presque entièrement oblitérées. La seule différence du climat pourrait encore produire les mêmes effets que le manque d'exercice et la captivité : aucun animal des pays chauds ne peut produire dans les climats froids, y fût-il même très-libre et très-largement nourri ; et comme la reproduction n'est qu'une suite naturelle de la pleine nutrition, il est évident que la première ne pouvant s'opérer, la seconde ne se fait pas complétement, et que dans ces animaux le froid seul suffit pour restreindre la puissance du moule intérieur et diminuer les facultés actives du développement, puisqu'il détruit celles de la reproduction.

Il n'est donc pas étonnant que ce tigre dont le squelette et la peau nous sont venus de la Ménagerie du Roi ne soit pas parvenu à sa juste grandeur; cependant la seule vue de cette peau bourrée donne encore l'idée d'un animal formidable; et l'examen du squelette ne permet pas d'en douter. L'on voit sur les os des jambes des rugosités qui marquent des attaches de muscles encore plus fortes que celles du lion; ces os sont aussi solides, mais plus courts, et comme nous l'avons dit, la hauteur des jambes dans

a. Voyez l'article du cerf.

1. Le plus grand *tigre* des galeries du Muséum a : longueur depuis le mufle jusqu'à l'origine de la queue 5 p. 1 p. ; longueur de la queue 2 p. 6 p. 6 l. ; hauteur prise à l'épaule 2 p. 9 p. 4 l.; hauteur prise à la croupe, *id.* — Le plus grand *lion* a : longueur, depuis le mufle jusqu'à l'origine de la queue, 5 p. 8 p. 8 l.; longueur de la queue, 2 p. 9 p. 7 l.; hauteur prise à l'épaule, 3 p. 3. p.; hauteur prise à la croupe, 3 p. 2 p.

le tigre n'est pas proportionnée à la grande longueur du corps. Ainsi cette vitesse terrible dont parle Pline, et que le nom [a] même du tigre paraît indiquer, ne doit pas s'entendre des mouvements ordinaires de la démarche, ni même de la célérité des pas dans une course suivie; il est évident qu'ayant les jambes courtes il ne peut marcher [b] ni courir aussi vite que ceux qui les ont proportionnellement plus longues : mais cette vitesse terrible s'applique très-bien aux bonds prodigieux qu'il doit faire sans effort; car en lui supposant, proportion gardée, autant de force et de souplesse qu'au chat, qui lui ressemble beaucoup par la conformation, et qui dans l'instant d'un clin d'œil fait un saut de plusieurs pieds d'étendue, on sentira que le tigre, dont le corps est dix fois plus long, peut dans un instant presque aussi court faire un bond de plusieurs toises. Ce n'est donc point la célérité de sa course, mais la vitesse du saut que Pline a voulu désigner, et qui rend en effet cet animal terrible, parce qu'il n'est pas possible d'en éviter l'effet.

Le tigre est peut-être le seul de tous les animaux dont on ne puisse fléchir le naturel : ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent le dompter. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitements; la douce habitude, qui peut tout, ne peut rien sur cette nature de fer; le temps, loin de l'amollir en tempérant les humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage, il déchire la main qui le nourrit comme celle qui le frappe; il rugit à la vue de tout être vivant; chaque objet lui paraît une nouvelle proie qu'il dévore d'avance de ses regards avides, qu'il menace par des frémissements affreux mêlés d'un grincement de dents, et vers lequel il s'élance souvent malgré les chaînes et les grilles qui brisent sa fureur sans pouvoir la calmer.

Pour achever de donner une idée de la force [c] de ce cruel animal, nous croyons devoir citer ici ce que le P. Tachard, témoin oculaire, rapporte d'un combat du tigre contre des éléphants : « On avoit élevé, dit cet auteur [d], « une haute palissade de bambous d'environ cent pas en carré. Au milieu « de l'enceinte étoient entrés trois éléphants destinés pour combattre le

a. « Tigris vocabulum est linguæ armeniæ, nam ibi et sagitta et quod vehementissimum « flumen, dicitur *tigris.* » Varro, *De lingua latina.* — « Persæ et Medi sagittam *tigrin* nuncu- « pant. » Gessn. *Hist. quadrup.*, p. 936.

b. Ce que dit Pline, que cet animal est d'une vitesse terrible, est une erreur, dit Bontius; car au contraire il est lent à courir, et c'est à cause de cela qu'il attaque plus volontiers les hommes que les animaux qui courent bien, comme les cerfs, les sangliers, les buffles, les bœufs sauvages, qu'il n'attaque tous qu'en se mettant en embuscade; il se jette impétueusement sur leur tête, et terrasse d'un seul coup de patte les animaux les plus forts. Bont., p. 53 et 54. Il est, comme l'on voit, fort aisé de concilier ces faits avec les expressions de Pline.

c. « Indi tigrim elephanto robustiorem multo existimant. — Nearchus scribit Indos referre « tigrim esse maximi equi magnitudine, velocitate et viribus bestias omnes superare, elephan- « tum etiam, insilientem in caput ejus, facile suffocare. » Gessn. *Hist. quadrup.*, p. 937.

d. *Premier Voyage de Siam*, par le P. Tachard. Paris, 1686, p. 292 et suiv.

« tigre. Ils avoient une espèce de grand plastron, en forme de masque, qui « leur couvroit la tête et une partie de la trompe. Dès que nous fûmes arri- « vés sur le lieu, on fit sortir de la loge, qui étoit dans un enfoncement, « un tigre d'une figure et d'une couleur qui parurent nouvelles aux Fran- « çois qui assistoient à ce combat; car outre qu'il étoit bien plus grand, « bien plus gros et d'une taille moins effilée que ceux que nous avions vûs « en France, sa peau n'étoit pas mouchetée de même; mais au lieu de toutes « ces taches semées sans ordre, il avoit de longues et larges bandes en « forme de cercle; ces bandes prenant sur le dos se rejoignoient par- « dessous le ventre, et continuant le long de la queue, y faisoient comme « des anneaux blancs et noirs, placés alternativement, dont elle étoit toute « couverte. La tête n'avoit rien d'extraordinaire, non plus que les jambes, « hors qu'elles étoient plus grandes et plus grosses que celles des tigres « communs, quoique celui-ci ne fût qu'un jeune tigre qui avoit encore à « croître, car M. Constance nous a dit qu'il y en avoit dans le royaume de « plus gros trois fois que celui-là; et qu'un jour étant à la chasse avec le « roi, il en vit un de fort près, qui étoit grand comme un mulet. Il y en a « aussi de petits dans le pays, semblables à ceux qu'on apporte d'Afrique « en Europe, et on nous en montra un le même jour à Louvo.

« On ne lâcha pas d'abord le tigre qui devoit combattre, mais on le tint « attaché par deux cordes, de sorte que n'ayant pas la liberté de s'élancer, « le premier éléphant qui l'approcha lui donna deux ou trois coups de sa « trompe sur le dos : ce choc fut si rude que le tigre en fut renversé et « demeura quelque temps étendu sur la place sans mouvement, comme s'il « eût été mort; cependant dès qu'on l'eut délié, quoique cette première « attaque eût bien rabattu de sa furie, il fit un cri horrible et voulut se « jeter sur la trompe de l'éléphant qui s'avançoit pour le frapper; mais « celui-ci la repliant adroitement la mit à couvert par ses défenses, qu'il « présenta en même temps, et dont il atteignit le tigre si à propos, qu'il lui « fit faire un grand saut en l'air; cet animal en fut si étourdi qu'il n'osa « plus approcher. Il fit plusieurs tours le long de la palissade, s'élançant « quelquefois vers les personnes qui paroissoient vers les galeries : on « poussa ensuite trois éléphants contre lui, qui lui donnèrent tour à tour « de si rudes coups qu'il fit encore une fois le mort, et ne pensa plus qu'à « éviter leur rencontre : ils l'eussent tué sans doute, si l'on n'eût fait finir « le combat. » Il est clair, par la description même du P. Tachard, que ce tigre qu'il a vu combattre des éléphants est le vrai tigre, qu'il parut aux Français un animal nouveau, parce que probablement ils n'avaient vu en France, dans les ménageries, que des panthères ou des léopards d'Afrique, ou bien des jaguars d'Amérique, et que les petits tigres qu'il vit à Louvo n'étaient de même que des panthères. On sent aussi, par ce simple récit, quelle doit être la force et la fureur de cet animal, puisque celui-ci, quoique

jeune encore et n'ayant pas pris tout son accroissement, quoique réduit en captivité, quoique retenu par des liens, quoique seul contre trois, était encore assez redoutable aux colosses qu'il combattait, pour qu'on fût obligé de les couvrir d'un plastron dans toutes les parties de leur corps, que la nature n'a pas cuirassées comme les autres d'une enveloppe impénétrable.

Le tigre dont le P. Gouie [a] a communiqué à l'Académie des Sciences une description anatomique faite par les PP. jésuites à la Chine, paraît être de l'espèce du vrai tigre, aussi bien que celui que les Portugais ont appelé tigre royal, duquel M. Perrault [b] fait mention dans ses mémoires sur les animaux, et dont il dit que la description a été faite à Siam. Dellon [c], dans ses Voyages, dit expressément que le Malabar est le pays des Indes où il y a le plus de tigres, qu'il y en a de plusieurs espèces, mais que le plus grand de tous, celui que les Portugais appellent *tigre royal*, est extrêmement rare, qu'il est grand comme un cheval, etc.

Le tigre royal ne paraît donc pas faire une espèce particulière et différente de celle du vrai tigre; il ne se trouve qu'aux Indes orientales, et non pas au Brésil, comme l'ont écrit quelques-uns de nos naturalistes [d]. Je suis même porté à croire que le vrai tigre ne se trouve qu'en Asie et dans les parties les plus méridionales de l'Afrique [1], dans l'intérieur des terres; car la plupart des voyageurs qui ont fréquenté les côtes de l'Afrique parlent à la vérité de tigres, et disent même qu'ils y sont très-communs; néanmoins, il est aisé de voir par les notices mêmes qu'ils donnent de ces animaux que ce ne sont pas de vrais tigres, mais des léopards, des panthères ou des onces, etc. Le docteur Shaw [e] dit expressément qu'aux royaumes de Tunis et d'Alger le lion et la panthère tiennent le premier rang entre les bêtes féroces, mais que le tigre ne se trouve pas dans cette partie de la Barbarie : cela paraît vrai, car ce furent des ambassadeurs indiens [f], et non pas des Africains, qui présentèrent à Auguste, dans le

a. On ne connaît guère en Europe que les tigres dont la peau est mouchetée de taches; mais dans la Tartarie et dans la Chine, on en connaît aussi dont la peau est rayée de bandes noires; et même en ces pays-là, on prétend que ce sont deux espèces différentes, quoiqu'ils ne paraissent pas avoir d'autres différences que celle-là. Le tigre rayé que les jésuites de la Chine disséquèrent, et qui avait été tué à la chasse par l'empereur, avec quatre autres, ne pesait que deux cent soixante-cinq livres, aussi n'était-il pas des plus grands : un des autres pesait quatre cents livres. Celui qui fut disséqué avait un tiers de l'estomac plein de vers, et l'on ne pouvait pas dire qu'il fût corrompu. Quelqu'un qui était présent dit qu'on avait trouvé la même chose à un autre tigre qu'il avait vu ouvrir à Macao. *Hist. de l'Academ. des Sciences*, année 1699, p. 51.

b. *Mémoire pour servir à l'Histoire des animaux*, part. II, p. 287.

c. *Voyages de Dellon*, p. 104.

d. Brisson, *Règne animal*, p. 269.

e. *Voyages de Shaw*. La Haye, 1743, t. I, p. 315.

f. Voyez la *Description des isles de l'Archipel*, par Dapper. Amsterd., 1703, p. 206.

1. Le *tigre* ne se trouve que dans les Indes orientales, le Tunquin, le royaume de Siam, la Cochinchine, etc., et point en Afrique.

temps qu'il était à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains; et ce fut aussi des Indes qu'Héliogabale fit venir ceux qu'il voulait atteler à son char pour contrefaire le dieu Bacchus.

L'espèce du tigre a donc toujours été plus rare et beaucoup moins répandue que celle du lion : cependant la tigresse produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits[1]; elle est furieuse en tout temps, mais sa rage devient extrême lorsqu'on les lui ravit; elle brave tous les périls, elle suit les ravisseurs qui, se trouvant pressés, sont obligés de lui relâcher un de ses petits; elle s'arrête, le saisit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient quelques instants après et les poursuit jusqu'aux portes des villes ou jusqu'à leurs vaisseaux : et lorsqu'elle a perdu tout espoir de recouvrer sa perte, des cris forcenés et lugubres, des hurlements affreux, expriment sa douleur cruelle et font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

Le tigre fait mouvoir la peau de sa face, grince des dents, frémit, rugit comme fait le lion; mais son rugissement est différent : quelques voyageurs[a] l'ont comparé au cri de certains grands oiseaux. *Tigrides indomitæ rancant, rugiuntque leones.* (Auctor Philomelæ.) Ce mot *rancant* n'a point d'équivalent en français; ne pourrions-nous pas lui en donner un, et dire, les tigres *rauquent* et les lions rugissent; car le son de la voix du tigre est en effet très-rauque[b].

La peau de ces animaux est assez estimée, surtout à la Chine; les mandarins militaires en couvrent leurs chaises[c] dans les marches publiques; ils en font aussi des couvertures de coussins pour l'hiver; en Europe, ces peaux, quoique rares, ne sont pas d'un grand prix. On fait beaucoup plus de cas de celles du léopard de Guinée et du Sénégal, que nos fourreurs appellent tigre. Au reste, c'est la seule petite utilité qu'on puisse tirer de cet animal très-nuisible, dont on a prétendu que la sueur[d] était un venin, et le poil de la moustache un poison[e] sûr pour les hommes et pour les animaux; mais c'est assez du mal très-réel qu'il fait de son vivant, sans chercher encore des qualités imaginaires et des poisons dans sa dépouille;

a. *Second voyage de Siam*, par le P. Tachard. Paris, 1689, p. 248.

b. Les tigres de l'est de l'Asie sont d'une grosseur et d'une légèreté surprenante; ils ont ordinairement le poil d'un roux fauve..... Ils rugissent comme les lions; leur cri seul pénètre d'horreur. *Voyage de Coréal.* Paris, 1722, t. I, p. 173.

c. *Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. VI, p. 602.

d. *Histoire naturelle de Siam*, par Gervaise. Paris, 1688, p. 36.

e. *La Chine illustrée*, par Kircher, traduction de Dalquier. Amsterd., 1670, p. 110 et 111.

1. « On a vu, à Londres, le *tigre* s'accoupler et produire..... La gestation fut de cent et « quelques jours; les teintes du petit n'étaient pas aussi tranchées que celles de l'adulte, « le fond du pelage était plus grisâtre, et les bandes plutôt brunes que noires. Ce petit était « de moitié moins grand qu'un chat domestique... » (Cuvier : *Ménagerie du Muséum.*) — Il est né, en 1824, à la ménagerie de Windsor, deux *métis*, de l'accouplement du *lion* mâle avec le *tigre* femelle. Fréd. Cuvier a fait représenter ces deux jeunes *métis* dans son *Histoire naturelle des mammifères.*

d'autant que les Indiens mangent de sa chair et ne la trouvent ni malsaine ni mauvaise, et que si le poil de sa moustache pris en pilule tue, c'est qu'étant dur et raide, une telle pilule fait dans l'estomac le même effet qu'un paquet de petites aiguilles.

LA PANTHÈRE*, L'ONCE** ET LE LÉOPARD.***

Pour me faire mieux entendre, pour éviter le faux emploi des noms, détruire les équivoques et prévenir les doutes, j'observerai d'abord qu'avec les tigres dont nous venons de donner l'histoire et la description, il se trouve encore dans l'ancien continent, c'est-à-dire en Asie et en Afrique, trois autres espèces d'animaux de ce genre, toutes trois différentes du tigre, et toutes trois différentes entre elles. Ces trois espèces sont la *panthère*, l'*once* et le *léopard*, lesquelles non-seulement ont été prises les unes pour les autres par les naturalistes, mais même ont été confondues avec les espèces du même genre qui se sont trouvées en Amérique. Je mets à part pour le moment présent ces espèces que l'on a appelées indistinctement *tigres, panthères, léopards,* dans le Nouveau Monde, pour ne parler que de celles de l'ancien continent, et afin de ne pas confondre les choses, et d'exposer plus nettement les objets qui y sont relatifs.

La première espèce de ce genre, et qui se trouve dans l'ancien continent, est la grande panthère, que nous appellerons simplement *panthère*[1], qui était connue des Grecs sous le nom de *pardalis,* des anciens Latins sous celui de *panthera*, ensuite sous celui de *pardus*, et des Latins modernes sous celui de *leopardus*. Le corps de cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement entier, a cinq ou six pieds de longueur en le mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, laquelle est longue de plus de deux pieds; sa peau est pour le fond du poil d'un fauve plus ou moins foncé sur le dos et sur les côtés du corps, et d'une couleur blanchâtre sous le ventre; elle est marquée de taches noires en grands anneaux ou en forme de rose; ces anneaux sont bien séparés les uns des

* *Felis pardus* (Linn.).
** *Felis uncia* (Gmel.).
*** *Felis leopardus* (Linn.).
} Ordre des *Carnassiers;* famille des *Carnivores;* tribu des *Digitigrades;* genre *Chat* (Cuv.).

1. « Buffon a méconnu le *jaguar*, qu'il a pris pour la *panthère* de l'ancien continent, et il « n'a pas bien distingué la *panthère* du *léopard;* c'est pourquoi on ne peut citer positivement « ses planches..... » Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 162. — « La *panthère* : fauve dessus, « blanche dessous, avec six ou sept rangées de taches noires, en forme de roses, c'est-à-dire « formées de l'assemblage de cinq ou six petites taches simples, sur chaque flanc. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 162). — C'est le *pardalis* des anciens.





autres sur les côtés du corps, évidés dans leur milieu, et la plupart ont une ou plusieurs taches au centre de la même couleur que le tour de l'anneau : ces mêmes anneaux, dont les uns sont ovales et les autres circulaires, ont souvent plus de trois pouces de diamètre; il n'y a que des taches pleines sur la tête, sur la poitrine, sur le ventre et sur les jambes.

La seconde espèce est la petite panthère d'Oppien [a], à laquelle les anciens n'ont pas donné de nom particulier, mais que les voyageurs modernes ont appelée *once,* du nom corrompu *lynx* ou *lunx*. Nous conserverons à cet animal le nom d'*once* [1], qui nous paraît bien appliqué, parce qu'en effet il a quelque rapport avec le lynx : il est beaucoup plus petit que la panthère, n'ayant le corps que d'environ trois pieds et demi de longueur, ce qui est à peu près la taille du lynx; il a le poil plus long que la panthère, la queue beaucoup plus longue, de trois pieds de longueur et quelquefois davantage, quoique le corps de l'once soit en tout d'un tiers au moins plus petit que celui de la panthère, dont la queue n'a guère que deux pieds ou deux pieds et demi tout au plus; le fond du poil de l'once est d'un gris blanchâtre sur le dos et sur les côtés du corps, et d'un gris encore plus blanc sous le ventre, au lieu que le dos et les côtés du corps de la panthère sont toujours d'un fauve plus ou moins foncé; les taches sont à peu près de la même forme et de la même grandeur dans l'une et dans l'autre.

La troisième espèce, dont les anciens ne font aucune mention, est un animal du Sénégal, de la Guinée et des autres pays méridionaux que les anciens n'avaient pas découverts : nous l'appellerons léopard [2], qui est le nom qu'on a mal à propos appliqué à la grande panthère, et que nous emploierons, comme l'ont fait plusieurs voyageurs, pour désigner l'animal du Sénégal dont il est ici question. Il est un peu plus grand que l'once, mais beaucoup moins que la panthère, n'ayant guère plus de quatre pieds de longueur; la queue a deux pieds ou deux pieds et demi; le fond du poil, sur le dos et sur les côtés du corps, est d'une couleur fauve plus ou moins foncée, le dessous du ventre est blanchâtre, les taches sont en anneaux ou en roses, mais ces anneaux sont beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once, et la plupart sont composés de quatre ou cinq

a. Oppianus, *de Venatione*, lib. III.

1. « *L'once* de Buffon diffère des *panthères* et des *léopards* par des taches plus inégales, « semées plus irrégulièrement, en partie échancrées ou annelées, etc. Nous ne la connaissons « que par la figure de Buffon... » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 163.)

2. « Semblable à la *panthère*, mais avec dix rangées de taches plus petites... » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 162.)

Nota. Rien n'est moins établi encore que les limites spécifiques de ces trois grands chats à pelage tacheté : la *panthère*, l'*once*, le *léopard*. Buffon s'est mépris. Cuvier doutait. Un examen nouveau a conduit à de nouveaux doutes. (Voyez, dans le *Dict. univ. d'hist. nat.*, l'article *chat*, par M. Boitard.)

petites taches pleines : il y a aussi de ces taches pleines disposées irrégulièrement.

Ces trois animaux sont, comme l'on voit, très-différents les uns des autres, et sont chacun de leur espèce : les marchands fourreurs appellent les peaux de la première espèce *peaux de panthère ;* ainsi nous n'aurons pas changé ce nom puisqu'il est en usage ; ils appellent celles de la seconde espèce *peaux de tigres d'Afrique :* ce nom est équivoque, et nous avons adopté celui d'once ; enfin ils appellent improprement peaux de tigre celles de l'animal que nous appelons ici léopard.

Oppien [a] connaissait nos deux premières espèces, c'est-à-dire la panthère et l'once ; il a dit le premier qu'il y avait deux espèces de panthères, les unes plus grandes et plus grosses, les autres plus petites, et cependant semblables par la forme du corps, par la variété et la disposition des taches, mais qui différaient par la longueur de la queue, que les petites ont beaucoup plus longue que les grandes. Les Arabes ont indiqué la grande panthère par le nom *al nemer* (*nemer* en retranchant l'article), et la petite par le nom *al phet* ou *al fhed* (*phet* ou *fhed* en retranchant l'article) ; ce dernier nom, quoique un peu corrompu, se reconnaît dans celui de *faadh*, qui est le nom actuel de cet animal en Barbarie. « Le faadh, dit le D. Shaw [b], « ressemble au léopard (il veut dire la panthère), en ce qu'il est tacheté « comme lui ; mais il en diffère à d'autres égards : il a la peau plus obscure « et plus grossière, et n'est pas si farouche. » Nous apprenons d'ailleurs par un passage d'Albert, commenté par Gessner [c], que le *phet* [d] ou *fhed* des Arabes s'est appelé en italien et dans quelques autres langues de l'Europe *leunza* ou *lonza.* On ne peut donc pas douter, en rapprochant ces indications, que la petite panthère d'Oppien, le *phet* ou le *fhed* des Arabes, le faadh de la Barbarie, l'*onze* ou l'*once* des Européens, ne soient le même animal. Il y a grande apparence aussi que c'est le *pard* ou *pardus* des anciens, et la *panthera* de Pline, puisqu'il dit que le fond [e] de son poil est blanc, au lieu que celui de la grande panthère est, comme nous l'avons dit, d'une couleur fauve plus ou moins foncée : d'ailleurs il est très-probable que la petite panthère s'est appelée simplement *pard* ou *pardus*, et qu'on est venu ensuite à nommer la grande panthère *léopard* ou *leopardus*, parce qu'on a imaginé que c'était une espèce métive qui s'était agrandie par le secours et le mélange de celle du lion ; mais comme ce préjugé n'est nullement fondé, nous avons préféré le nom ancien et primitif de panthère

a. Oppian., *de Venatione*, lib. III.

b. *Voyage de Shaw*. La Haye, 1743, t. II, p. 26… *Nota* qu'en anglais l'*a* se prononce comme *ai*, et que le docteur Shaw en écrivant *faadh*, prononçait *Faidh*, ce qui approche encore plus de *Fhed*.

c. Gessn., *Hist. quad.*, p. 825.

d. *Alphed id est Leopardus minor*. Albertus.

e. *Pantheris in candido breves macularum oculi*. Plin. *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XVII.

au nom composé et plus nouveau de léopard, que nous avons appliqué à un animal nouveau, qui n'avait encore que des noms équivoques.

Ainsi l'once diffère de la panthère, en ce qu'il est bien plus petit, qu'il a la queue beaucoup plus longue, le poil plus long aussi et d'une couleur grise ou blanchâtre; et le léopard diffère de la panthère et de l'once en ce qu'il a la robe beaucoup plus belle, d'un fauve vif et brillant, quoique plus ou moins foncé, avec des taches plus petites, et la plupart disposées par groupes, comme si chacune de ces taches était formée de quatre taches réunies.

Pline [a], et plusieurs autres après lui, ont écrit que dans les panthères la femelle avait la robe plus blanche que le mâle : cela pourrait être vrai de l'once; mais nous n'avons pas observé cette différence dans les panthères de la ménagerie de Versailles, qui ont été dessinées vivantes [1]; s'il y a donc quelque différence dans la couleur du poil entre le mâle et la femelle de la panthère, il faut que cette différence ne soit pas bien constante ni bien sensible. On trouve à la vérité des nuances plus ou moins fortes dans plusieurs peaux de ces animaux que nous avons comparées ; mais nous croyons que cela dépend plutôt de la différence de l'âge ou du climat que de celle des sexes.

Les animaux que MM. de l'Académie des Sciences ont décrits [b] et disséqués sous le nom de *tigres*, et l'animal décrit par Caïus [c] dans Gessner, sous le nom d'*uncia*, sont de même espèce que notre léopard; on ne peut en douter, en comparant la figure et la description que nous en donnons ici avec celles de Caïus et celles de M. Perrault. Il dit à la vérité que les animaux décrits et disséqués par MM. de l'Académie des Sciences sous le nom de *tigres*, ne sont pas l'once de Caïus [d]; les seules raisons qu'il en donne sont, que celui-ci est plus petit et qu'il n'a pas le dessous du corps blanc : cependant si M. Perrault eût comparé la description entière de Caïus avec les sujets qu'il avait sous les yeux, je suis persuadé qu'il aurait reconnu qu'ils ne différaient en rien de l'once de Caïus. Comme il pourrait rester sur cela des doutes, j'ai cru qu'il était nécessaire de rapporter ici les parties essentielles de cette description de Caïus, qui, quoique faite sur un animal

a. Plinii *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XVII. — *b*. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie III, p. 3. — *c*. Gessner, *Hist. quadrup.*, p. 825.

d. Nous observerons que les éditeurs de la troisième partie des *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, ont laissé passer dans l'impression une faute qu'il est d'autant plus nécessaire de corriger, qu'elle est plus répétée. On a écrit partout *ours* au lieu d'*once*; il est dit : p. 5, ligne 28, l'ours décrit par Caïus dans Gessner; — page 8, l'ours que Caïus a décrit ; — page 18, ligne 11, l'ours et le léopard ; — page 18, description très-exacte qu'il a donnée d'un ours. Il est évident qu'il faut substituer dans ces quatre endroits le mot *once* à celui d'*ours*, puisque l'animal dont il est question a été décrit par Caïus sous le nom d'*uncia* dans Gessner. *Hist. quadrup.*, p. 825.

1. Dans les figures XI et XII de l'édition in-4 de l'Imprimerie royale, Buffon, en croyant faire représenter des *panthères*, a fait représenter des *jaguars*. (Voyez la note de la page 62.)

mort, me paraît fort exacte [a]. On y observera que Caïus, sans donner précisément la longueur du corps de l'animal qu'il décrit, dit qu'il est plus grand qu'un chien de berger et aussi gros qu'un dogue, quoique plus bas de jambes; je ne vois donc pas pourquoi M. Perrault dit que l'once de Caïus était bien plus petit que les tigres disséqués par MM. de l'Académie des Sciences. Ces tigres n'avaient que quatre pieds de longueur en les mesurant depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; le léopard que nous décrivons ici, et qui est certainement le même animal que les tigres de M. Perrault, n'a aussi qu'environ quatre pieds; et si l'on mesure un dogue, surtout un dogue de forte race, on trouvera qu'il excède souvent ces dimensions. Ainsi les tigres décrits par MM. de l'Académie des Sciences ne différaient pas assez de l'*uncia* de Caïus par la grandeur, pour que M. Perrault fût fondé à conclure de cette seule différence que ce ne pouvait être le même animal. La seconde disconvenance, c'est celle de la couleur du poil sur le ventre; M. Perrault dit qu'il est blanc, et Caïus qu'il est cendré, c'est-à-dire blanchâtre : ainsi ces deux caractères, par lesquels M. Perrault a jugé que les tigres disséqués par MM. de l'Académie n'étaient pas l'once de Caïus, auraient dû le porter à prononcer le contraire, surtout s'il eût fait attention que tout le reste de la description s'accorde parfaitement. On ne peut donc pas se refuser à regarder les tigres de MM. de l'Académie, l'*uncia* de Caïus et notre *léopard*, comme le même animal, et je ne conçois pas pourquoi quelques-uns de nos naturalistes ont pris ces tigres de M. Perrault pour des animaux d'Amérique, et les ont confondus avec le jaguar.

a. « Uncia fera est sævissima, canis villatici magnitudine, facie et auribus leonina : corpore, « cauda, pede et ungue felis, aspectu truci : dente tam robusto et acuto, ut vel ligna dividat : « ungue ita pollet, ut eodem contra nitentes in adversum retineat : colore per summa corporis « pallescentis ochræ, per ima cineris, asperso undique macula nigra et frequenti, cauda « reliquo corpore aliquanto obscuriori et grandiori macula. Auris intus pallet sine macula, foris « nigricat sine pallore, si unam flavam et obscuram maculam è medio eximas..... Reliquum « caput totum est maculosum frequentissima macula nigra (ut et reliquum corpus), nisi ea « parte quæ inter nasum et oculum est, qua nullæ sunt, nisi utrinque duæ, et eæ parvæ : « quemadmodum et ceteræ omnes in extremis et imis partibus, reliquis sunt minores : maculæ « in summis quidem crurum partibus et in cauda, nigriores sunt et singulares, per latera « vero compositæ, *quasi singulæ maculæ ex quatuor fierent*. Ordo nullus est in maculis nisi « in labro *superiori, ubi ordines quinque sunt*. In primo et superiori duæ discretæ : in secundo « sex conjunctæ, ut linea esse videantur. Hi duo ordines liberi sunt, nec inter se commisti. « In tertio ordine octo conjunctæ sunt, sed cum quarto ubi finit commiscentur..... Nasus « nigrescit, linea per longitudinem perque summum totum superficiem media ta lenitur : oculi « glauci sunt... vivit ex carne : femina mare crudelior est et minor : utriusque sexus una ad « nos *ex Mauritania est advecta nave. Nascuntur in Libya*. Si quod illis coeundi statum « tempus est, hic mensis junius est : nam hoc mas fœminam supervenit..... Ista animalia « tam ferocia sunt, ut custos cum primo vellet de loco in locum movere, [illegible] fuste « in caput acto (ut aiunt) semi-mortua redderet..... Quod scribunt esse cane longius, id mihi « non videtur : nam sunt apud nos multi canes villatici, qui longitudine æquent : [illegible] « tamen et major est et longior, ut et villatico humilior. » *Caius* apud *Gessner. Hist. quadrup.*, p. 825 et 826.

Nous nous croyons donc certains que les tigres de M. Perrault, l'uncia de Caïus et notre léopard sont le même animal : nous nous croyons également assurés que notre panthère est le même animal que la panthère des anciens; elle en diffère, à la vérité, par la grandeur, mais elle lui ressemble par tous les autres caractères; et, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, on ne doit pas être étonné qu'un animal élevé dans une ménagerie ne prenne pas son accroissement entier, et qu'il reste au-dessous des dimensions de la nature. Cette différence de grandeur nous a tenus nous-mêmes assez longtemps dans la perplexité; mais après l'examen le plus long, et nous pouvons dire le plus scrupuleux, après la comparaison exacte et immédiate des grandes peaux de la panthère, qui se trouvent chez les fourreurs, avec celle de notre panthère, il ne nous a plus été permis de douter, et nous avons vu clairement que ce n'étaient pas des animaux différents. La panthère que nous décrivons ici et deux autres de la même espèce, qui étaient en même temps à la ménagerie du Roi, sont venues de la Barbarie : la régence d'Alger fit présent à Sa Majesté des deux premières il y a dix ou douze ans; la troisième a été achetée, pour le roi, d'un juif d'Alger.

Une autre observation que nous ne pouvons nous dispenser de faire, c'est que des trois animaux dont nous donnons ici la description, sous les noms de *panthère*, d'*once* et de *léopard*, aucun ne peut se rapporter à l'animal que les naturalistes ont indiqué par le nom de *pardus* ou de *leopardus*. Le *pardus* de M. Linnæus et le léopard de M. Brisson, qui paraissent être le même animal, sont désignés par les phrases suivantes : « Pardus, felis caudâ elongatâ, corporis maculis superioribus orbiculatis, « inferioribus virgatis. » *Syst. nat.*, édit. x, pag. 41; le léopard : « Felis « ex albo flavicans, maculis nigris in dorso orbiculatis, in ventre longis, « variegata. » *Règne animal*, p. 272. Ce caractère des taches longues sur le ventre, ou allongées en forme de verges sur les parties inférieures du corps, n'appartient ni à la panthère, ni à l'once, ni au léopard, desquels il est ici question. Cependant il paraît que c'est de la panthère des anciens, du *panthera, pardalis, pardus, leopardus* de Gessner, du *pardus, panthera* de Prosper Alpin, du *panthera, varia, africana* de Pline, de la panthère, en un mot, qui se trouve en Afrique [a] et aux Indes orientales, que ces auteurs ont entendu parler, et qu'ils ont désignée par les phrases que nous venons de citer. Or, je le répète, aucun des trois animaux que nous décrivons ici, quoique tous trois d'espèce différente, n'ont ce caractère de taches longues et en forme de verges sur les parties inférieures; et en même temps nous pouvons assurer, par les recherches que nous avons faites, que ces trois espèces et peut-être une quatrième dont nous parlerons

a. Brisson, *Règne animal*, p. 273.

dans la suite, et qui n'a pas plus que les trois premières ce caractère des taches longues sur le ventre, sont les seules de ce genre qui se trouvent en Asie et en Afrique; en sorte que nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme douteux ce caractère, qui fait le fondement des phrases indicatives de ces nomenclateurs. C'est tout le contraire dans ces trois animaux, et peut-être dans tous ceux du même genre; car non-seulement ceux de l'Afrique et de l'Asie, mais ceux même de l'Amérique, lorsqu'ils ont des taches longues en forme de verges ou des traînées, les ont toujours sur les parties supérieures du corps, sur le garrot, sur le cou, sur le dos et jamais sur les parties inférieures.

Nous remarquerons encore que l'animal dont on a donné la description dans la troisième partie des Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, sous le nom de *panthère* [a], est un animal différent de la panthère, de l'once et du léopard, dont nous traitons ici.

Enfin, nous observerons qu'il ne faut pas confondre, en lisant les anciens, le *panther* avec la *panthère*. La panthère est l'animal dont il est ici question; le panther du scoliaste d'Homère et des autres auteurs est une espèce de loup timide que nous croyons être le chacal, comme nous l'expliquerons lorsque nous donnerons l'histoire de cet animal : au reste, le mot *pardalis* est l'ancien nom grec de la panthère; il se donnait indistinctement au mâle et à la femelle. Le mot *pardus* est moins ancien : Lucain et Pline sont les premiers qui l'aient employé; celui de *leopardus* est encore plus nouveau, puisqu'il paraît que c'est Jules Capitolin qui s'en est servi le premier ou l'un des premiers ; et à l'égard du nom même de *panthera*, c'est un mot que les anciens Latins ont dérivé du grec, mais que les Grecs n'ont jamais employé.

Après avoir dissipé, autant qu'il est en nous, les ténèbres dont la nomenclature ne cesse d'obscurcir la nature; après avoir exposé, pour prévenir toute équivoque, les figures exactes des trois animaux dont nous traitons ici, passons à ce qui les concerne chacun en particulier.

La panthère, que nous avons vue vivante, a l'air féroce, l'œil inquiet, le regard cruel, les mouvements brusques et le cri semblable à celui d'un dogue en colère; elle a même la voix plus forte et plus rauque que le chien irrité; elle a la langue rude et très-rouge, les dents fortes et pointues, les ongles aigus et durs, la peau belle, d'un fauve plus ou moins foncé, semée de taches noires arrondies en anneaux, ou réunies en forme de roses, le poil court, la queue marquée de grandes taches noires au-dessus et d'anneaux noirs et blancs vers l'extrémité. La panthère est de la taille et de la tournure d'un dogue de forte race, mais moins haute de jambes.

Les relations des voyageurs s'accordent avec les témoignages des anciens

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des Animaux*, partie III, p. 3.

au sujet de la grande et de la petite panthère, c'est-à-dire de notre panthère et de notre once. Il paraît qu'il existe aujourd'hui, comme du temps d'Oppien, dans la partie de l'Afrique qui s'étend le long de la mer Méditerranée, et dans les parties de l'Asie qui étaient connues des anciens, deux espèces de panthères : la plus grande a été appelée *panthère* ou *léopard*, et la plus petite *once*, par la plupart des voyageurs. Ils conviennent tous que l'once s'apprivoise aisément, qu'on le dresse à la chasse [a] et qu'on s'en sert à cet usage en Perse et dans plusieurs autres provinces de l'Asie; qu'il y a des onces assez petits pour qu'un cavalier puisse les porter en croupe, qu'ils sont assez doux pour se laisser manier et caresser avec la main.

a. Les Persans ont une certaine bête appelée *once*, qui a la peau tachetée comme un tigre, mais qui est fort douce et fort privée. Un cavalier la porte en trousse à cheval, et ayant aperçu la gazelle, il fait descendre l'once, qui est si légère qu'en trois sauts elle saute au col de la gazelle, quoiqu'elle coure d'une vitesse incroyable. La gazelle est une espèce de petit chevreuil dont le pays est rempli; l'once l'étrangle aussitôt avec ses dents aiguës; mais si par malheur elle manque son coup et que la gazelle lui échappe, elle demeure sur la place honteuse et confuse, et dans ces moments un enfant la pourrait prendre sans qu'elle se défendît. *Voyage de Tavernier*. Rouen, 1713, t. II, p. 26..... Pour les grandes chasses on se sert des bêtes féroces dressées à chasser, lions, léopards, tigres, panthères, onces; les Persans appellent ces dernières bêtes *youzze*. Elles ne font point de mal aux hommes; un cavalier en porte une en croupe, les yeux bandés avec un bourrelet, attachée par une chaîne, et se tient sur la route des bêtes qu'on relance, et qu'on lui fait passer devant elle le plus près qu'on peut; quand le cavalier en aperçoit quelqu'une, il débande les yeux de l'animal et lui tourne la tête du côté de la bête relancée; s'il l'aperçoit il fait un cri, s'élance à grands sauts, se jette dessus la bête et la terrasse; s'il la manque après quelques sauts, il se rebute d'ordinaire et s'arrête; on va le prendre, et pour le consoler on le caresse... J'ai vu cette sorte de chasse en Hircanie, l'an 1666... Il y a de ces bêtes dressées qui font la chasse finement, se traînant sur le ventre le long des haies et des buissons jusqu'à ce qu'elles soient proches de la proie, et alors elles s'élancent dessus. *Voyage de Chardin en Perse*, etc. Amsterd., 1711, t. II, p. 32 et 33. Voyez aussi le *Voyage autour du monde de Gemelli Carreri*. Paris, 1719, t. II, p. 96 et 212, où cependant l'auteur paraît avoir emprunté plusieurs choses de Chardin..... « Quo tempore perveni Alexan-
« driam... Duos pardos vidi apud Antonium Calepium... Usque adeò cicures erant et mansueti,
« ut semper in lectulis decumbentes dormiebant..... Carne eos nutriebat : sæpe à nobis cum
« pardo ibatur ad venandas gazellas, et pugnam inter ipsos pulcherrimam quæ fiebat admi-
« rabamur, præsertim gazellæ artificium cum pardo cornibus durissimis armatæ pugnando;
« sed eam tamen multo fatigatam atque ex pugna admodum defessam interimebat. Cairi postea
« vidimus quandam mulierem quinque catulos recentes à panthera effusos, ex Arabe coemisse
« eosque ut feles aluisse..... Erant omnino visu pulcherrimi, albicabant colore maculis parvis
« rotundis toto corpore evariati... Parum quidem differentiæ inter pardum quidem et panthe-
« ram observavimus intercedere : panthera quidem major et toto corpore est et capite atque
« multo ferocior. » *Prosp. Alp.*, *Hist. Ægypt.*, part. I, Lugd. Batav., 1735, p. 238... « Accepi
« à quodam oculato teste in aula regis Galliarum, leopardos duorum generum ali; magnitu-
« dine tantum differentes, majores vituli corpulentia esse, humiliores, oblongiores; alteros
« minores ad canis molem accedere, et unum ex minoribus aliquando ad spectaculum regi
« exhibendum, à bestiario aut venatore, equo insidente à tergo super stragulo aut pulvino
« vehi, alligatum catena et lepore objecto dimitti quem ille saltibus aliquot bene magnis
« assecutus jugulet. » Gessner, *Hist. quadrup.*, p. 831... Emmanuel, roi de Portugal, envoya à Léon X une panthère dressée à la chasse. *Histoire des Conquêtes des Portugais*, par le P. Lafiteau. Paris, 1733, t. I, p. 525. Cette panthère était une once, car l'auteur dit aussi qu'on se sert en Perse de l'once ou panthère pour chasser les gazelles, qu'on fait venir ces animaux d'Arabie, et qu'ils sont assez privés pour qu'on puisse les porter en croupe à cheval.

La panthère paraît être d'une nature plus fière et moins flexible ; on la dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise, jamais elle ne perd en entier son caractère féroce, et, lorsqu'on veut s'en servir pour la chasse [a], il faut beaucoup de soins pour la dresser, et encore plus de précautions pour la conduire et l'exercer. On la mène sur une charrette enfermée dans une cage, dont on lui ouvre la porte lorsque le gibier paraît ; elle s'élance vers la bête, l'atteint ordinairement en trois ou quatre sauts, la terrasse et l'étrangle : mais, si elle manque son coup, elle devient furieuse et se jette quelquefois sur son maître, qui d'ordinaire prévient ce danger en portant avec lui des morceaux de viande ou des animaux vivants, comme des agneaux, des chevreaux, dont il lui en jette un pour calmer sa fureur.

Au reste, l'espèce de l'once paraît être plus nombreuse et plus répandue que celle de la panthère : on la trouve très-communément en Barbarie, en Arabie et dans toutes les parties méridionales de l'Asie, à l'exception peut-être de l'Égypte [b] ; elle s'est même étendue jusqu'à la Chine, où on l'appelle *hinen-pao* [c].

Ce qui fait qu'on se sert de l'once pour la chasse dans les climats chauds de l'Asie, c'est que les chiens [d] y sont très-rares ; il n'y a, pour ainsi dire, que ceux qu'on y transporte, et encore perdent-ils en peu de temps leur voix et leur instinct ; d'ailleurs, ni la panthère, ni l'once, ni le léopard, ne peuvent souffrir les chiens ; ils semblent les chercher et les attaquer de pré-

a. « Tigres ex Ethiopia in Ægyptum convectas vidimus, etsi nullo modo cicuratæ hæ mansuefiant, neque unquam ferinam naturam relinquant ; sunt leænis quam similes et forma « et colore albicante, rotundis maculis fulvescentibus evariatæ sed leænis longe majores sunt. » *Prosp. Alp.*, *Hist. Ægypt.*, p. 237... Quand on a découvert quelques gazelles, on tâche de les faire apercevoir au léopard, que l'on tient enchaîné sur une petite charrette ; cet animal rusé ne se met pas incontinent à courir après, comme on pourrait l'imaginer, mais il s'en va tournant, se cachant et se courbant pour les approcher de près et les surprendre ; et comme il est capable de faire cinq ou six sauts ou bonds d'une vitesse incroyable, quand il se sent à portée, il s'élance dessus, les étrangle et se soûle de leur sang, du cœur et de leur foie ; et s'il manque son coup, ce qui arrive assez souvent, il en demeure là ; aussi serait-ce en vain qu'il prétendrait de les prendre à la course, parce qu'elles courent bien mieux et plus longtemps que lui : le maître ou gouverneur vient ensuite bien doucement autour de lui, le flattant et lui jetant des morceaux de chair, et en l'amusant ainsi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne et le remet sur la charrette. *Voyage de Bernier dans le Mogol*. Amst., 1710, t. II, p. 243 et suiv. Il paraît que c'est de la grande panthère dont il s'agit ici, parce qu'on n'est pas obligé de prendre tant de précautions avec l'once.

b. Il n'y a point de lions, ni de tigres, ni de léopards en Égypte. *Description de l'Égypte*, par Mascrier. La Haye, 1740, t. II, p. 125.

c. *Hinen-pao*. C'est une espèce de léopard ou de panthère que l'on voit dans la province de Pékin ; il n'est pas si féroce que les tigres ordinaires. Les Chinois en font grand cas. *Relation de la Chine*, par Thévenot. Paris, 1696, p. 19.

d. Comme les Maures, à Surate et sur les côtes de Malabar, n'ont point de chiens pour chasser les gazelles et les daims, ils tâchent de suppléer à ce défaut par le moyen des léopards apprivoisés qu'ils dressent à cet exercice. Ces animaux se jettent adroitement sur la proie, et, quand ils l'ont attrapée, ils ne la quittent point et s'y tiennent fermement attachés. *Voyage de Jean Ovington*. Paris, 1725, t. I, p. 278.

férence sur toutes les autres bêtes [a]. En Europe, nos chiens de chasse n'ont pas d'autres ennemis que le loup; mais dans un pays rempli de tigres, de lions, de panthères, de léopards et d'onces, qui tous sont plus forts et plus cruels que le loup, il ne serait pas possible de conserver des chiens. Au reste, l'once n'a pas l'odorat aussi fin que le chien, il ne suit pas les bêtes à la piste, il ne lui serait pas possible non plus de les atteindre dans une course suivie; il ne chasse qu'à vue, et ne fait, pour ainsi dire, que s'élancer et se jeter sur le gibier : il saute si légèrement qu'il franchit aisément un fossé ou une muraille de plusieurs pieds; souvent il grimpe sur les arbres pour attendre les animaux au passage et se laisser tomber dessus; cette manière d'attraper la proie est commune à la panthère, au léopard et à l'once.

Le léopard [b] a les mêmes mœurs et le même naturel que la panthère; et je ne vois nulle part qu'on l'ait apprivoisé comme l'once, ni que les nègres du Sénégal et de Guinée, où il est très-commun, s'en soient jamais servis pour la chasse. Communément, il est plus grand que l'once et plus petit que la panthère; il a la queue plus courte que l'once, quoiqu'elle soit longue de deux pieds ou deux pieds et demi.

Ce léopard du Sénégal ou de Guinée, auquel nous avons appliqué particulièrement le nom de *léopard*, est probablement l'animal que l'on appelle à Congo *engoi* [c]; c'est peut-être aussi l'antamba [d] de Madagascar : nous

a. Les léopards sont ennemis mortels des chiens, et ils en dévorent autant qu'ils peuvent en rencontrer. *Voyage de Le Maire*, 1695, p. 99.

b. Le léopard de Guinée est d'ordinaire de la hauteur et de la grosseur d'un gros chien de boucher; il est féroce, sauvage et incapable d'être apprivoisé; il se jette avec furie sur toutes sortes d'animaux, même sur les hommes, ce que ne font pas les lions et les tigres de cette côte de Guinée, à moins qu'ils ne soient extrêmement pressés de la faim. Il a quelque chose du lion et quelque chose du grand chat sauvage; sa peau est toute mouchetée de taches rondes, noires de différentes teintes sur un fond grisâtre; il a la tête médiocrement grosse, le museau court, la gueule large, bien armée de dents dont les femmes du pays se font des colliers; il a la langue pour le moins aussi rude que celle du lion; ses yeux sont vifs et dans un mouvement continuel, son regard cruel: il ne respire que le carnage : ses oreilles rondes et assez courtes sont toujours droites; il a le cou gros et court, les cuisses épaisses, les pieds larges, cinq doigts à ceux de devant, et quatre à ceux de derrière, les uns et les autres armés de griffes fortes, aiguës et tranchantes; il les ferme comme les doigts de la main, et lâche rarement sa proie, qu'il déchire avec les ongles autant qu'avec les dents : quoiqu'il soit fort carnassier et qu'il mange beaucoup, il est toujours maigre; il peuple beaucoup, mais il a pour ennemi le tigre, qui, étant plus fort et plus alerte, en détruit un grand nombre. Les Nègres prennent le tigre, le léopard, le lion, dans des fosses profondes recouvertes de roseaux et d'un peu de terre sur laquelle ils mettent quelques bêtes mortes pour appâts. *Voyage de Desmarchais*, t. I, p. 202..... Le tigre du Sénégal est plus furieux que le lion; sa hauteur et sa longueur sont presque comme celles d'un lévrier : il attaque indifféremment les hommes et les bêtes. Les nègres le tuent avec leurs zagayes et leurs flèches, afin d'en avoir la peau : quelque percé qu'il soit de leurs coups, il se défend tant qu'il a un reste de vie, et il en tue toujours quelques-uns. *Voyage de Le Maire*, Paris, 1695, p. 99.

c. Les tigres de Congo s'appellent *engoi* dans le pays. *Voyage de François Drack*. Paris, 1641, p. 105..... *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes*. Amsterdam, 1702, t. IV, p. 326.

d. L'antamba de Madagascar est une bête grande comme un chien, qui a la tête ronde; et,

rapportons ces noms parce qu'il serait utile, pour la connaissance des animaux, qu'on eût la liste de leurs noms dans les langues des pays qu'ils habitent.

L'espèce du léopard paraît être sujette à plus de variétés que celle de la panthère et de l'once : nous avons vu un grand nombre de peaux de ce léopard qui ne laissent pas de différer les unes des autres, soit par les nuances du fond du poil, soit par celles des taches dont les anneaux ou roses sont plus marqués et plus terminés dans les unes que dans les autres; mais ces anneaux sont toujours de beaucoup plus petits que ceux de la panthère ou de l'once. Dans toutes les peaux du léopard, les taches sont chacune à peu près de la même grandeur, de la même figure, et c'est plutôt par la force de la teinte qu'elles diffèrent, étant moins fortement exprimées dans les unes de ces peaux, et beaucoup plus fortement dans les autres. La couleur du fond du poil ne diffère qu'en ce qu'elles sont d'un fauve plus ou moins foncé; mais comme toutes ces peaux sont à très-peu près de la même grandeur, tant pour le corps que pour la queue, il est très-vraisemblable qu'elles appartiennent toutes à la même espèce d'animal, et non pas à des animaux d'espèce différente.

La panthère, l'once et le léopard n'habitent que l'Afrique et les climats les plus chauds de l'Asie; ils ne se sont jamais répandus dans les pays du Nord, ni même dans les régions tempérées. Aristote parle de la panthère comme d'un animal de l'Afrique et de l'Asie, et il dit expressément qu'il n'y en a point en Europe. Ainsi ces animaux, qui sont, pour ainsi dire, confinés dans la zone torride de l'ancien continent, n'ont pu passer dans le nouveau par les terres du Nord, et l'on verra, par la description que nous allons donner des animaux de ce genre qui se trouvent en Amérique, que ce sont des espèces différentes que l'on n'aurait pas dû confondre avec celles de l'Afrique et de l'Asie, comme l'ont fait la plupart des auteurs qui ont écrit la nomenclature.

Ces animaux, en général, se plaisent dans les forêts touffues, et fréquentent souvent les bords des fleuves et les environs des habitations isolées, où ils cherchent à surprendre les animaux domestiques et les bêtes sauvages qui viennent chercher les eaux. Ils se jettent rarement sur les hommes, quand même ils seraient provoqués; ils grimpent aisément sur les arbres, où ils suivent les chats sauvages et les autres animaux, qui ne peuvent leur échapper. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils soient ordinairement fort maigres, les voyageurs prétendent que leur chair n'est pas mauvaise à manger; les Indiens et les Nègres la trouvent bonne, mais il est vrai qu'ils trouvent celle du chien encore meilleure, et qu'ils s'en

au rapport des nègres, elle a la ressemblance d'un léopard : elle dévore les hommes et le bétail, et ne se trouve que dans les endroits les plus déserts de l'île. *Voyage de Madagascar*, par Flacourt. Paris, 1661, t. I, p. 154.





régalent comme si c'était un mets délicieux : à l'égard de leurs peaux, elles sont toutes précieuses et font de très-belles fourrures ; la plus belle et la plus chère est celle du léopard ; une seule de ces peaux coûte huit ou dix louis lorsque le fauve en est vif et brillant, et que les taches en sont bien noires et bien terminées.

LE JAGUAR. [a] *

Le jaguar ressemble à l'once par la grandeur du corps, par la forme de la plupart des taches dont sa robe est semée, et même par le naturel ; il est moins fier et moins féroce que le léopard et la panthère. Il a le fond du poil d'un beau fauve comme le léopard, et non pas gris comme l'once ; il a la queue plus courte que l'un et l'autre, le poil plus long que la panthère et plus court que l'once ; il l'a crêpé lorsqu'il est jeune, et lisse lorsqu'il devient adulte. Nous n'avons pas vu cet animal vivant, mais on nous l'a envoyé bien entier et bien conservé dans une liqueur préparée, et c'est sur ce sujet que nous en avons fait le dessin et la description : il avait été pris tout petit, et élevé dans la maison jusqu'à l'âge de deux ans, qu'on le fit tuer pour nous l'envoyer [b] ; il n'avait donc pas encore acquis toute l'éten-

a. Le *jaguar* ou *jaguara*, nom de cet animal au Brésil, que nous avons adopté pour le distinguer du tigre, de la panthère, de l'once et du léopard avec lesquels on l'a souvent confondu : les premiers historiens du Nouveau-Monde appelaient cet animal *janou-are* ou *janouar* ; ce sont Pison et Marcgrave qui, les premiers, ont écrit *jaguara* au lieu de *janouara*. Les Mexicains l'appelaient *Tlatlauhqui occlotl*, selon Hernandès, p. 498. Les Portugais l'ont appelé *onça*, parce qu'en effet il ressemble à l'once à quelques égards. — *Jaguara*. Pison, *Hist. nat.*, p. 103. — *Jaguara Brasiliensibus*. Marcgravius, *Hist. Brasil.*, p. 235. — *Pandus an linx Brasiliensis jaguara dicta Marcgravii*. Ray, *Synops. quadrup.*, p. 168. — *Tigris Americana jaguara Brasiliensis*. Klein, *de quadrup.*, p. 80. — Tigre de la Guiane. *Voyage de Desmarchais*, t. III, p. 299.

b. Cet animal nous a été envoyé, sous le nom de *chat-tigre*, par M. Pagès, médecin du roi au Cap, dans l'île Saint-Domingue. Il me marque, par la lettre qui était jointe à cet envoi, que cet animal était arrivé à Saint-Domingue par un vaisseau espagnol qui l'avait amené de la grande terre, où il est très-commun : il ajoute qu'il avait deux ans quand il l'a fait tuer, qu'il n'était pas si gros, et qu'il s'était renflé dans l'esprit de tafia ; qu'il buvait, mangeait et faisait le même cri qu'un chat qui n'est pas privé ; qu'il miaulait, et qu'il mangeait plus volontiers encore le poisson que la viande. Pison et Marcgrave disent de même que les jaguars du Brésil aiment beaucoup le poisson. Le nom de *chat-tigre*, que lui donne M. Pagès, ne nous a pas empêché de le reconnaître pour le jaguar, parce que ce nom du Brésil n'est pas en usage parmi les Français des colonies, et qu'ils appellent indistinctement *chats-tigres* les chats-pards et les tigres. « Le chat-« tigre, dit Dampier, t. III, p. 306, qui est très-commun dans la baie de Campêche, a les jambes « courtes et le corps ramassé comme un mâtin, mais par la tête, le poil et la manière de guetter « sa proie, il ressemble au tigre. »

* *Felis onça* (Linn.). — Le *jaguar* ou *tigre de l'Amérique* (Cuv.). — Ordre des *Carnassiers* ; famille des *Carnivores* ; tribu des *Digitigrades* ; genre *Chat* (Cuv.)

due de ses dimensions naturelles; mais il n'en est pas moins évident par la seule inspection de cet animal, âgé de deux ans, qu'il est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race, lorsqu'il a pris son accroissement entier[1]. C'est cependant l'animal le plus formidable, le plus cruel, c'est en un mot le tigre du Nouveau-Monde, dans lequel la nature semble avoir rapetissé tous les genres d'animaux quadrupèdes. Le jaguar vit de proie comme le tigre, mais il ne faut pour le faire fuir que lui présenter un tison allumé, et même lorsqu'il est repu il perd tout courage et toute vivacité, un chien seul suffit pour lui donner la chasse; il se ressent en tout de l'indolence du climat; il n'est léger, agile, alerte que quand la faim le presse[a]. Les sauvages, naturellement poltrons, ne laissent pas de redouter sa rencontre; ils prétendent qu'il a pour eux un goût de préférence, que, quand il les trouve endormis avec des Européens, il respecte ceux-ci, et ne se jette que sur eux[b]. On conte la même chose du léopard[c]; on dit qu'il préfère les hommes noirs aux blancs, qu'il semble les connaître à l'odeur, et qu'il les choisit la nuit comme le jour.

Les auteurs qui ont écrit l'histoire du Nouveau-Monde ont presque tous fait mention de cet animal, les uns sous le nom de *tigre* ou de *léopard*, les autres sous les noms propres qu'il portait au Brésil, au Mexique, etc. Les premiers qui en aient donné une description détaillée sont Pison et Marcgrave; ils l'ont appelé *jaguara* au lieu de *janouara*, qui était son nom en

a. Il y a des tigres au Brésil, lesquels étant agités par la rage de famine sont courageux, mais étant repus deviennent si lâches qu'ils s'adonnent incontinent à fuir de peur des chiens. *Description des Indes orientales*, par Herrera. Amsterdam, 1622, p. 252. — Il y a une grande quantité de tigres au Brésil que la faim rend très-légers et très à craindre, mais étant rassasiés, ce qui est admirable, ils sont si poltrons et si pesants, que le moindre chien de berger leur donne la fuite. *Histoire des Indes*, par Maffée. Paris, 1665, p. 69. — Il y a des tigres autour de Porto-Bello, dont les environs sont assez déserts; apparemment que ce sont des tigres de petite espèce, puisqu'un homme seul en vient à bout avec une lance ou une autre arme blanche, et lui coupe les pattes l'une après l'autre quand l'animal se dressse pour l'attaquer. *Voyage de dom Juan et dom Antoine de Ulloa*. Extrait de la *Bibliothèque raisonnée*, t. XLIV, p. 413.

b. J'ai ouï quelquefois conter que ces tigres étaient animés contre les Indiens, et qu'ils n'assaillaient point les Espagnols, ou bien peu; qu'ils allaient quelquefois prendre et choisir un Indien endormi au milieu des Espagnols, et qu'ils l'emportaient. *Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta. Paris, 1600, p. 190.

c. La province de Bamba, au royaume de Congo, a des tigres qui n'attaquent jamais les hommes blancs, mais qui se ruent souvent sur les noirs, tellement que quelquefois trouvant deux hommes, l'un blanc et l'autre noir, qui dorment l'un près de l'autre, ces animaux vont de furie contre le noir sans offenser le blanc en aucune sorte. *Voyage autour du monde*, par François Drack. Paris, 1641, p. 105.

1. Comme le dit très-bien Cuvier (note de la page 62), Buffon a *méconnu* le *jaguar*. L'animal qu'il donne pour la *panthère*, est le *jaguar*; et sa figure du *jaguar* est celle du *chati*, espèce beaucoup plus petite. — « Le *jaguar* est presque aussi grand que le *tigre* d'Orient, et « presque aussi redoutable : fauve vif en dessus, marqué le long des flancs de quatre rangées « de taches noires en forme d'yeux, c'est-à-dire d'anneaux plus ou moins complets avec un « point noir au milieu; blanc dessous, rayé en travers de noir. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 161.)

langue brésilienne [a]; ils ont aussi indiqué un autre animal du même genre, et peut-être de la même espèce, sous le nom de *jaguarète*. Nous l'avons distingué du jaguar dans notre énumération, comme l'ont fait ces deux auteurs, parce qu'il y a quelque apparence que ce peuvent être des animaux d'espèce différente; cependant comme nous n'avons vu que l'un de ces deux animaux, nous ne pouvons pas décider si ce sont en effet deux espèces distinctes, ou si ce n'est qu'une variété de la même espèce. Pison et Marcgrave disent que le jaguarète diffère du jaguar en ce qu'il a le poil plus court, plus lustré et d'une couleur toute différente, étant noir, semé de taches encore plus noires. Mais au reste, il ressemble si fort au jaguar par la forme du corps, par le naturel et par les habitudes, qu'il se pourrait que ce ne fût qu'une variété de la même espèce [1] : d'autant plus qu'on a dû remarquer, par le témoignage même de Pison, que dans le jaguar la couleur du fond du poil et celle des taches dont il est marqué varient dans les différents individus de cette même espèce. Il dit que les uns sont marqués de taches noires, et les autres de taches rousses ou jaunes; et à l'égard de la différence totale de la couleur, c'est-à-dire du blanc, du gris, ou du fauve au noir, on la trouve dans plusieurs autres espèces d'animaux; il y a des loups noirs, des renards noirs, des écureuils noirs, etc. Et si ces variations de la nature sont plus rares dans les animaux sauvages que dans les animaux domestiques, c'est que le nombre des hasards qui peuvent les produire est moins grand dans les premiers, dont la vie étant plus uniforme, la nourriture moins variée, la liberté plus grande que dans les derniers, leur nature doit être plus constante, c'est-à-dire moins sujette aux changements et à ces variations qu'on doit regarder comme accidentelles, quand elles ne tombent que sur la couleur du poil.

Le jaguar se trouve au Brésil, au Paraguay [b], au Tucuman [c], à la Guiane [d], au pays des Amazones [e], au Mexique [f], et dans toutes les contrées méridio-

a. Il y a au Brésil une bête ravissante que les sauvages appellent *janou-ara*, laquelle est presque aussi haute de jambes qu'un lévrier, mais ayant de grands poils autour du menton (il entend les poils de la moustache), la peau fort belle et bigarrée comme celle d'un once; elle lui ressemble aussi bien fort en tout le reste. *Voyage par Jean de Léry*. Paris, 1578, p. 162. — Le janouar est une espèce d'once grande comme un dogue d'Angleterre, ayant la peau fort riche et toute marquetée. *Mission des Capucins*, par le Père d'Abbeville. Paris, 1614, p. 251. — Le janouara du Brésil ne vit que de proie; il est de la taille d'un lévrier, il a la peau tachetée. *Voyage de Coréal*, t. I, p. 173.

b. *Histoire du Paraguay*, par le P. Charlevoix, t. I, p. 31 et 171. Voyez aussi *idem*, t. IV, p. 95.

c. Voyez *idem ibidem*.

d. *Voyage de la France équin.*, par Binet. Paris, 1664, p. 343; et Desmarchais, t. III, p. 299.

e. On trouve le janouar dans les terres du Maragnon. *Histoire de la mission des Capucins dans l'île du Maragnon*, par le P. d'Abbeville. Paris, 1614, p. 251.

f. On voit dans les montagnes du Mexique un animal féroce qu'on appelle un *once*, qui est de la forme et de la taille d'un loup-cervier, mais qui a des serres, et dont la tête ressemble davantage à celle d'un tigre. *Voyage de Woode Rogers*, traduit de l'anglais. Amsterdam, 1710, t. II, p. 42.

1. Voyez la note 2 de la page 19.

nales de l'Amérique ; il est cependant plus rare à Cayenne que le couguar, qu'ils ont appelé *tigre rouge ;* et le jaguar est maintenant moins commun au Brésil, qui paraît être son pays natal, qu'il ne l'était autrefois : on a mis sa tête à prix ; on en a beaucoup détruit, et il s'est retiré loin [a] des côtes dans la profondeur des terres. Le jaguarète a toujours été plus rare, ou du moins il s'éloigne encore plus des lieux habités [b], et le petit nombre des voyageurs qui en ont fait mention paraissent n'en parler que d'après Marcgrave et Pison.

LE COUGUAR. [c] *

Le couguar a la taille aussi longue, mais moins étoffée que le jaguar ; il est plus levreté, plus effilé et plus haut sur ses jambes ; il a la tête petite, la queue longue, le poil court et de couleur presque uniforme, d'un roux vif, mêlé de quelques teintes noirâtres, surtout au-dessus du dos ; il n'est marqué ni de bandes longues comme le tigre, ni de taches rondes et pleines comme le léopard, ni de taches en anneaux ou en roses comme l'once et la panthère ; il a le menton blanchâtre, ainsi que la gorge et toutes les parties inférieures du corps. Quoique plus faible, il est aussi féroce et peut-être plus cruel que le jaguar ; il paraît être encore plus acharné sur sa proie [d], il la dévore sans la dépecer ; dès qu'il l'a saisie, il l'entame, la suce, la mange de suite et ne la quitte pas qu'il ne soit pleinement rassasié.

Cet animal est assez commun à la Guiane ; autrefois on l'a vu arriver à la nage et en nombre dans l'île de Cayenne [e], pour attaquer et dévaster les troupeaux : c'était dans les commencements un fléau pour la colonie,

a. *Voyage de Dampier.* Rouen, 1715, t. IV, p. 69.

b. *Voyage de Desmarchais,* t. III, p. 300.

c. Le couguar, nom que nous avons donné à cet animal, et que nous avons tiré par contraction de son nom brésilien *cuguacu ara*, que l'on prononce *cougouacouare.* On l'appelle *tigre rouge* à la Guiane. — *Cuguacu ara.* Pison, *Hist. nat.*, p. 103. — *Cuguacu arana.* Marcgravii *Hist. Brasil.*, p. 235. — *Cuguacu arana. Brasiliensibus.* Ray, *Synops. quadrup.*, p. 169. — *Tigris fulvus.* Barrère, *Hist. Franc. équin.*, p. 166. — *Felis ex flavo rufescens, mento et infimo ventre albicantibus..... Tegris fulva.* Le tigre rouge. Brisson, *Règne animal*, p. 272. — Tigre, en Amérique, dont la peau est brune sans être mouchetée. *Voyage de M. de la Condamine sur la rivière des Amazones.* Paris, 1745, p. 162.

d. *Cuguacu-arana,* tigre rouge, ou plutôt bai rouge, qui est le plus goulu et le plus carnassier de tous. Barrère, *Histoire de la France équin.*, p. 166.

e. *Voyage de Desmarchais,* p. 300. — La colonie de Cayenne n'eut pas de plus grand fléau à essuyer que celui des tigres. *Voyage de Woode Rogers.* Amsterdam, 1710, t. III, p. 28.

* *Felis discolor* (Linn.). — *Couguar, puma,* ou prétendu *lion d'Amérique* (Cuv.) — Ordre des *Carnassiers ;* famille des *Carnivores ;* tribu des *Digitigrades ;* genre *Chat* (Cuv.)





mais peu à peu on l'a chassé, détruit et relégué loin des habitations. On le trouve au Brésil, au Paraguay, au pays des Amazones, et il y a grande apparence que l'animal qui nous est indiqué dans quelques relations, sous le nom d'*ocorome* [a], dans le pays des Moxes au Pérou, est le même que le couguar, aussi bien que celui du pays des Iroquois [b], qu'on a regardé comme un tigre, quoiqu'il ne soit point moucheté comme la panthère, ni marqué de bandes longues comme le tigre.

Le couguar, par la légèreté de son corps et la plus grande longueur de ses jambes, doit mieux courir que le jaguar et grimper aussi plus aisément sur les arbres; ils sont tous deux également paresseux et poltrons dès qu'ils sont rassasiés; ils n'attaquent presque jamais les hommes, à moins qu'ils ne les trouvent endormis. Lorsqu'on veut passer la nuit ou s'arrêter dans les bois, il suffit d'allumer du feu [c] pour les empêcher d'approcher. Ils se plaisent à l'ombre dans les grandes forêts; ils se cachent dans un fort ou même sur un arbre touffu, d'où ils s'élancent sur les animaux qui passent. Quoiqu'ils ne vivent que de proie et qu'ils s'abreuvent plus souvent de sang que d'eau, on prétend que leur chair est très-bonne à manger : Pison dit expressément qu'elle est aussi bonne que celle du veau [d], d'autres la comparent à celle du mouton [e]; j'ai bien de la peine à croire que ce soit en effet une viande de bon goût, j'aime mieux m'en rapporter au témoignage de Desmarchais [f], qui dit que ce qu'il y a de mieux dans ces animaux, c'est la peau, dont on fait des housses de cheval, et qu'on est peu friand de leur chair, qui d'ordinaire est maigre et d'un fumet peu agréable.

a. L'ocorome, du pays des Moxes, au Pérou, est de la grandeur d'un grand chien; son poil est roux, son museau pointu, ses dents fort affilées. *Lettres édifiantes*, dixième recueil. Paris, 1715. — Second volume des *Voyages de Coréal.* Paris, 1722, p. 352.

b. On trouve, au pays des Iroquois, des tigres de couleur de petit-gris qui ne sont point mouchetés; ils ont la queue fort longue, et donnent la chasse au porc-épic. Les Iroquois les tuent plus souvent sur les arbres qu'à terre.... Quelques-uns ont le poil rougeâtre : tous l'ont très-fin, et leurs peaux font de très-bonnes fourrures. *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. Paris, 1744, t. I, p. 272.

c. Les Indiens des bords de l'Orénoque, dans la Guiane, allument du feu pendant la nuit pour épouvanter les tigres, qui n'osent approcher du lieu où ils sont tant que le feu brûle..... On n'a rien à craindre de ces tigres, quand même ils seraient en grand nombre, tant que le feu dure. *Histoire naturelle de l'Orénoque*, par le P. Joseph Jumilla, traduite de l'espagnol. Avignon, 1758, t. II, p. 3.

d. « Nec est, quod aliquis putet à Barbaris tantum expeti carnem horum rapacium anima-
« lium : illæ enim quæ rufescentibus et flavescentibus maculis sunt, ab omnibus passim Euro-
« pæis incolis, instar vitulinæ, estimantur. » Pison, *Hist. nat.*, p. 103.

e. Les tigres du pays des Iroquois sont bons, au jugement même des Français, qui en estiment la chair autant que celle du mouton. *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. Paris, 1744, t. I, p. 272.

f. *Voyage de Desmarchais.* Paris, 1730, t. III, p. 299 et 300.

LE LYNX OU LOUP-CERVIER. *

Messieurs de l'Académie des Sciences nous ont donné une très-bonne description du *lynx* ou *loup-cervier* [a], et ils ont discuté, en critiques éclairés, les faits et les noms qui ont rapport à cet animal dans les écrits des anciens : ils font voir que le lynx d'Ælien est le même animal que celui qu'ils ont décrit et disséqué sous le nom de *loup-cervier*, et ils censurent avec raison ceux qui l'ont pris pour le *thos* d'Aristote. Cette discussion est mêlée d'observations et de réflexions qui sont intéressantes et solides. En général la description de cet animal est une des mieux faites de tout l'ouvrage ; on ne peut même les blâmer de ce qu'après avoir prouvé que cet animal est le *lynx* d'Ælien et non pas le *thos* d'Aristote, ils ne lui aient pas conservé son vrai nom, *lynx*, et qu'ils lui aient donné en français le même nom que Gaza a donné en latin au *thos* d'Aristote ; Gaza est en effet le premier qui, dans sa traduction de l'histoire des animaux d'Aristote, ait traduit θώς par *lupus-cervarius ;* ils auraient dû seulement avertir que par le nom de *loup-cervier*, ils n'entendaient pas le *lupus-cervarius* de Gaza, ou le *thos* d'Aristote, mais le *lupus-cervarius* ou le *chaus* de Pline. Il nous a aussi paru qu'après avoir très-bien indiqué, d'après Oppien, qu'il y avait deux espèces ou deux races de loups-cerviers, les uns plus grands, qui chassent et attaquent les daims et les cerfs, les autres, plus petits, qui ne chassent guère qu'au lièvre, ils ont mis ensemble deux espèces réellement différentes, savoir : le lynx marqué de taches, qui se trouve communément dans les pays septentrionaux, et le lynx du Levant ou de la Barbarie, dont le poil est sans taches et de couleur uniforme. Nous avons vu ces deux animaux vivants ; ils se ressemblent à bien des égards, ils ont tous deux un long pinceau de poil noir au bout des oreilles : ce caractère particulier [1] par lequel Ælien a le premier indiqué le lynx, n'appartient en effet qu'à ces deux animaux [2] ; et c'est probablement ce qui a déterminé MM. de l'Académie à les regarder tous deux comme ne faisant qu'un. Mais indépendamment de la différence de la couleur et des taches du poil, on verra

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie I, p. 127 et suiv.

* *Felis lynx* (Linn.). — *Lynx de l'Europe tempérée* (Cuv.). — Ordre des *Carnassiers ;* famille des *Carnivores ;* tribu des *Digitigrades ;* genre *Chat* (Cuv.).

1. *Ce caractère particulier.* Toutes les *especes* du *genre lynx* ont un *pinceau de poils* aux oreilles : le *lynx de l'Europe tempérée* (*felis lynx*) ; le *caracal* (*felis caracal*) ; le *lynx des marais* (*felis chaus*) ; le *lynx botté* (*felis caligata*) ; le *chat cervier* (*felis rufa*), etc., etc.

2. *Ces deux animaux.* Les deux *espèces* de *lynx*, dont Buffon entend parler, sont le *lynx ordinaire*, dont il donne ici l'histoire, et le *caracal*, dont il va donner l'histoire dans le chapitre suivant.



par l'histoire et la description suivantes que très-vraisemblablement ce sont des animaux d'espèces différentes.

M. Klein [a] dit que les plus beaux lynx sont en Afrique et en Asie, principalement en Perse; qu'il en a vu un à Dresde qui venait d'Afrique, qui était bien moucheté et qui était haut sur ses jambes; que ceux d'Europe, et notamment ceux qui viennent de Prusse et des autres pays septentrionaux, sont moins beaux; qu'ils n'ont que peu ou point de blanc, qu'ils sont plutôt roux avec des taches brouillées ou cumulées (*maculis confluentibus*, etc.).

Sans vouloir nier absolument ce que dit ici M. Klein, j'avoue que je n'ai trouvé nulle part ailleurs que le lynx habitât les pays chauds de l'Afrique et de l'Asie. Kolbe [b] est le seul qui dise qu'il est commun au cap de Bonne-Espérance, et qu'il ressemble parfaitement à celui du Brandebourg en Allemagne; mais j'ai reconnu tant d'autres méprises dans les mémoires de cet auteur, que je n'ajoute presque aucune foi à son témoignage, à moins qu'il ne s'accorde avec celui des autres. Or tous les voyageurs disent avoir vu des *lynx* ou *loups-cerviers* à peau tachée dans le nord de l'Allemagne, en Lithuanie, en Moscovie, en Sibérie, au Canada et dans les autres parties septentrionales de l'un et de l'autre continent; mais aucun, du moins de tous ceux que j'ai lus, ne dit avoir rencontré cet animal dans les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie : les lynx du Levant, de la Barbarie, de l'Arabie et des autres pays chauds, sont, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'une couleur uniforme et sans taches; ce ne sont donc pas ceux dont parle M. Klein, qui selon lui sont bien mouchetés, ni ceux de Kolbe, qui ressemblent, dit-il, parfaitement à ceux du Brandebourg.

Il serait difficile de concilier ces témoignages avec ce que nous savons d'ailleurs : le lynx est certainement un animal plus commun dans les pays froids que dans les pays tempérés, et il est au moins très-rare dans les pays chauds. Il était à la vérité connu des Grecs [c] et des Latins; mais cela ne suppose pas qu'il vînt d'Afrique ou des provinces méridionales de l'Asie; Pline dit au contraire que les premiers qu'on vit à Rome du temps de Pompée avaient été envoyés des Gaules. Maintenant il n'y en a plus en France, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les Pyrénées et les Alpes; mais aussi, sous le nom de Gaules, les Romains comprenaient beaucoup de pays septentrionaux, et d'ailleurs tout le monde sait qu'aujourd'hui la France est bien moins froide que ne l'était la Gaule. Les plus belles peaux

a. Klein, *de Quadrup.*, p. 77.

b. *Mémoires de Kolbe*. Amsterdam, 1741, t. III, p. 63.

c. Les Grecs, qui, dans leurs fictions, ne laissaient pas de conserver les vraisemblances, et surtout les circonstances des temps et des lieux, ont dit que c'était un roi de *Scythie* qui avait été changé en lynx, ce qui paraît indiquer que le lynx était un animal de Scythie.

de lynx viennent de Sibérie [a] sous le nom de loup-cervier [1], et de Canada [b] sous celui de chat-cervier [2], parce que ces animaux étant, comme tous les autres, plus petits dans le nouveau que dans l'ancien continent, on les a comparés au loup pour la grandeur en Europe, et au chat sauvage en Amérique [c].

Ce qui paraît avoir déçu M. Klein, et qui pourrait encore en tromper beaucoup d'autres moins habiles que lui, c'est 1° que les anciens ont dit que l'Inde avait fourni des lynx au dieu Bacchus [d] [3]; 2° que Pline a mis des lynx en Éthiopie [e], et a dit qu'on en préparait le cuir et les ongles à *Car-*

a. On trouve en Russie beaucoup de loups-cerviers qui ont la peau belle, quoiqu'ils ne vaillent pas ceux de Sibérie. *Nouveau Mémoire sur la grande Russie*. Paris, 1725, t. II, p. 73.

b. Le loup-cervier de l'Amérique septentrionale est une espèce de chat, mais bien plus gros; il monte aussi sur les arbres, vit d'animaux qu'il attrape; le poil en est grand, d'un gris blanc, c'est une bonne fourrure; la chair en est blanche et très-bonne à manger. *Description des côtes de l'Amérique septentrionale*. Paris, 1672, t. II, p. 441.

c. Il y a dans les bois du Canada beaucoup de loups ou plutôt de chats-cerviers, car ils n'ont du loup qu'une espèce de hurlement; en tout le reste ils sont, dit M. Sarrasin, *ex genere felino*. Ce sont de vrais chasseurs qui ne vivent que du gibier qu'ils peuvent attraper et qu'ils poursuivent jusqu'à la cime des plus grands arbres; leur chair est blanche et bonne à manger; leur poil et leur peau sont fort connus en France; c'est une des plus belles fourrures de ce pays, et qui entre le plus dans le commerce. *Histoire de la Nouvelle-France*, par le Père Charlevoix, t. III, p. 333.

d. « Victa racemifero lyncas dedit India Baccho. » *Ovid. Métamorph.*

e. Plinii *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XXI; et lib. XXVIII, cap. VIII. — On observera que Pline ne parle ici que du *lynx*, et non pas du *lupus-cervarius* : que toutes les vertus et propriétés du poil, des ongles, de l'urine, etc., n'ont rapport qu'à l'animal qu'il appelle *lynx*, et qu'il cite comme un animal extraordinaire, un monstre d'Éthiopie; et qu'il n'est pas ici question du loup-cervier, puisqu'il assure positivement que celui-ci avait été envoyé des Gaules aux spectacles de Rome. La seule chose qui pourrait faire soupçonner que le *chaus* ou *lupus-cervarius*

1. « On a désigné, sous le nom de *loups-cerviers*, quatre ou cinq sortes de *lynx*...... dont « les limites spécifiques ne sont pas encore bien fixées. Tous ont la queue très-courte et le « pelage plus ou moins tacheté. — Les plus beaux, grands comme des loups (*felis cervaria*. « Temmink), viennent de l'Asie par la Russie, et ont le pelage d'un gris un peu roussâtre, « avec de belles mouchetures noires. — D'autres, venus du Canada (*felis borealis*, Temmink), « ont le pelage très-touffu jusque sous les pieds, d'un gris cendré et à peine moucheté. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 163.)

2. *Chat-cervier* (*felis rufa*) : espèce distincte. — De l'Amérique septentrionale : « pelage « fauve roussâtre, moucheté de brunâtre, des ondes brunes sur les cuisses, la queue annelée « de brun ou de noir. Un peu plus petit que le lynx. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 164).

3. On vient de voir comment Buffon commente le vers d'Ovide. Voici le commentaire de Cuvier.

« Le *lynx* primitif des anciens venait des Indes, comme on le voit par ce vers d'Ovide :

Victa racemifero lyncas dedit India Baccho.

« Il appartenait au genre des *chats*, puisque Élien le compare au *pardalis*. Il avait, selon « le même auteur, des bouquets de poils aux oreilles : on peut donc croire que c'était le *caracal*.

« L'Éthiopie nourrit aussi des *caracals*. Ainsi le paragraphe de Pline n'est pas contraire à « notre explication. Il est naturel, d'ailleurs, que l'on ait transporté ce nom à notre *lynx* actuel « qui habite en Barbarie aussi bien que dans toutes les parties boisées et peu peuplées de « l'Europe, mais qui a disparu ou est devenu excessivement rare partout où la population a « fait des progrès. Il y en a encore dans les Pyrénées et dans les montagnes du royaume de « Naples. » (Cuvier).

pathos, aujourd'hui *Scarpantho* ou *Zerpanto*, île de la Méditerranée, entre Rhodes et Candie ; 3° que Gessner [a] a fait un article particulier du lynx d'Asie ou d'Afrique, lequel article contient l'extrait d'une lettre d'un baron de Balicze : « Vous n'avez pas fait mention, dit-il à Gessner, dans votre « livre des animaux, du lynx indien ou africain ; comme Pline en a parlé, « l'autorité de ce grand homme m'a engagé à vous envoyer le dessin de cet « animal, afin que vous en parliez... Il a été dessiné à Constantinople, il « est fort différent du loup-cervier d'Allemagne, il est beaucoup plus grand, « il a le poil beaucoup plus rude et plus court, etc. » Gessner, sans faire d'autres réflexions sur cette lettre, se contente d'en rapporter la substance, et de dire par une parenthèse que le dessin de l'animal ne lui est pas parvenu.

Pour que l'on ne tombe plus dans la même méprise, nous observerons : 1° que les poëtes et les peintres ont attelé le char de Bacchus de tigres, de panthères et de lynx, selon leur caprice, ou plutôt parce que toutes ces bêtes féroces, à peau tachée, étaient également consacrées à ce dieu ; 2° que c'est le mot *lynx* qui fait ici toute l'équivoque, puisqu'il est évident, en comparant Pline avec lui-même [b], que l'animal qu'il appelle *lynx*, et qu'il dit être en Éthiopie, n'est nullement celui qu'il appelle *chaus* [1] ou *lupus-cervarius*, qui venait des pays septentrionaux ; que c'est par ce même nom mal appliqué que le baron de Balicze a été trompé, quoiqu'il regarde le lynx indien comme un animal différent du *luchs* d'Allemagne, c'est-à-dire de notre lynx ou loup-cervier : ce lynx indien ou africain, qu'il dit être beaucoup plus grand et mieux taché que notre loup-cervier, pourrait bien n'être qu'une sorte de panthère. Quoi qu'il en soit de cette dernière conjecture, il paraît que le lynx ou loup-cervier, dont il est ici question, ne se trouve point dans les contrées méridionales, mais seulement dans les pays

de Pline ne serait pas notre loup-cervier, c'est qu'il dit qu'il a la figure du loup et les taches de la panthère; mais ce doute s'évanouira lorsqu'on considérera toutes les circonstances, et qu'on se rappellera d'ailleurs que, de tous les animaux de proie qui se trouvent dans les pays septentrionaux, le loup-cervier est le seul dont la robe soit tachée comme celle de la panthère.

a. Gessner, *Hist. quadrup.*, p. 683.

b. « Pompeii magni primum ludi ostenderunt chaum, quem Galli rhaphium vocabant, effi- « gie lupi, pardorum maculis. » *Plin.*, lib. VIII, cap. XIX. — « Sunt in eo genere (scilicet « luporum), qui cervarii vocantur, qualem è Gallia in Pompeii magni arena spectatum dixi- « mus. » *Plin.*, lib. VIII, cap. XXII. — « Lyncas vulgo frequentes et sphingas, fusco pilo, mam- « mis in pectore geminis, Æthiopia generat, multaque alia monstro similia. » *Plin.*, lib. VIII, cap. XXI. — Il est clair, en comparant ces trois passages, que le *chaus* et le *lupus-cervarius* sont le même animal, et que le *lynx* en est un autre. La seule chose qu'on puisse ici reprocher à Pline, c'est que, trompé apparemment par le nom, il dit que cet animal a la figure du loup (*effigie lupi*). Le loup-cervier est, comme le loup commun, un animal de proie, il en approche encore par la grandeur du corps, il a comme lui une espèce de hurlement ou de cri prolongé, mais pour tout le reste il en diffère absolument.

1. On distingue aujourd'hui, sous le nom de *chaus* ou *lynx des marais* (*felis chaus*) une espèce particulière. — » *Le chaus* habite les marais du Caucase, de la Perse, de l'Égypte, « chasse aux oiseaux d'eau..... « (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 164).

septentrionaux de l'ancien et du nouveau continent. Olaüs [a] dit qu'il est commun dans les forêts du nord de l'Europe : Oléarius [b] assure la même chose en parlant de la Moscovie; Rosinus Lentilius dit que les lynx sont communs en Curlande, en Lithuanie, et que ceux de la Cassubie [c] (province de la Poméranie) sont plus petits et moins tachés que ceux de Pologne et de Lithuanie; enfin, Paul Jove ajoute à ces témoignages que les plus belles peaux de loup-cervier viennent de la Sibérie [d] et qu'on en fait un grand commerce à Ustivaga, ville distante de six cents milles de Moscou.

Cet animal qui, comme l'on voit, habite les climats froids plus volontiers que les pays tempérés, est du nombre de ceux qui ont pu passer d'un continent à l'autre par les terres du nord; aussi l'a-t-on trouvé dans l'Amérique septentrionale. Les voyageurs [e] l'ont indiqué d'une manière à ne s'y pas méprendre, et d'ailleurs on sait que la peau de cet animal fait un objet de commerce de l'Amérique en Europe. Ces loups-cerviers de Canada sont seulement, comme je l'ai déjà dit, plus petits et plus blancs que ceux d'Europe; et c'est cette différence de grandeur qui les a fait appeler *chats-cerviers* [1], et qui a induit les nomenclateurs [f] à les regarder comme des animaux d'espèce différente [g]. Sans vouloir prononcer décisivement sur cette question, il nous a paru que le chat-cervier de Canada et le loup-cervier de Moscovie sont de la même espèce [2]: 1° parce que la différence de grandeur n'est pas

a. *Hist. de gentibus septent. ab Olao magno*. Antuerpiæ, 1558, lib. XVIII, p. 139.

b. *Relation d'Adam Oléarius*, t. I, p. 121.

c. *Auctuarium Hist. nat. Poloniæ, G. Rzaczynski*. Gedani, 1742.

d. *Vide* Aldrov. *de Quadrup. digit.*, p. 96.

e. On voit encore, chez les Gaspésiens, trois sortes de loups. Le loup-cervier est d'un poil argenté; il a deux cornichons à la tête (il veut dire aux oreilles) qui sont de poil tout noir. La viande en est assez bonne, quoiqu'elle sente un peu trop le sauvageon : cet animal est plus affreux à voir que cruel; la peau en est très-bonne pour en faire des fourrures. *Nouvelle relation de la Gaspésie*, par le P. Chrétien Leclerc. Paris, 1691, p. 488. — Au pays des Hurons, les loups-cerviers sont plus fréquents que les loups communs, qui y sont assez rares. *Voyage de Sagard Théodat*. Paris, 1632, p. 307. — En Amerique se voient bêtes ravissantes comme leopards et loups-cerviers, mais de lions nullement. *Singularités de la France antarctique*, par Thevet. Paris, 1558, p. 103.

f. M. Linnæus, qui demeure à Upsal, et qui doit connaître cet animal, puisqu'il se trouve en Suède et dans les pays circonvoisins, avait d'abord distingué le loup-cervier du chat-cervier. Il nommait le premier *felis caudâ truncatâ, corpore rufescente maculato*. Syst. nat., édit. IV, p. 64, et édit. VI, p. 4. Il nommait le second *felis caudâ truncatâ, corpore albo maculato*. Syst. nat., *id. ibid.* Il nomme même en suédois le premier *warglo*, et le second *kattlo*. Fauna Suec., p. 2. Mais, dans sa dernière édition, il ne distingue plus ces animaux, et il ne fait mention que d'une seule espèce qu'il indique par la phrase suivante : *felis caudâ abbreviatâ, apice atrâ, auriculis apice barbatis*, et dont il donne une courte et bonne description. Il paraît donc que cet auteur, qui d'abord distinguait le loup-cervier du chat-cervier, est venu à penser comme nous que tous deux n'étaient que le même animal.

g. *Felis alba maculis nigris variegata, caudâ brevi*..... *Catus cervarius*, le chat-cervier. — *Felis auricularum apicibus pilis longissimis preditis, caudâ brevi*..... *Lynx*, le loup-cervier. Brisson, *Règne animal*, p. 274 et 275.

1. Voyez la note 2 de la page 80.

2. Voyez les notes 1 et 2 de la page 80.

fort considérable, et qu'elle est à peu près relativement la même que celle qui se trouve entre les animaux communs aux deux continents : les loups, les renards, etc., étant plus petits en Amérique qu'en Europe, il doit en être de même du lynx ou loup-cervier; 2° parce que dans le nord de l'Europe même, ces animaux varient pour la grandeur, et que les auteurs [a] font mention de deux espèces, l'une plus petite et l'autre plus grande; 3° enfin, parce que ces animaux affectant les mêmes climats et étant du même naturel, de la même figure, et ne différant entre eux que par la grandeur du corps et quelques nuances de couleur, ces caractères ne me paraissent pas suffisants pour les séparer et prononcer qu'ils soient de deux espèces différentes.

Le lynx dont les anciens ont dit que la vue était assez perçante pour pénétrer les corps opaques, dont l'urine avait la merveilleuse propriété de devenir un corps solide, une pierre précieuse appelée *lapis lyncurius,* est un animal fabuleux aussi bien que toutes les propriétés qu'on lui attribue. Ce lynx imaginaire n'a d'autre rapport avec le vrai lynx que celui du nom. Il ne faut donc pas, comme l'ont fait la plupart des naturalistes, attribuer à celui-ci, qui est un être réel, les propriétés de cet animal imaginaire, à l'existence duquel Pline lui-même n'a pas l'air de croire, puisqu'il n'en parle que comme d'une bête extraordinaire, et qu'il le met à la tête des sphinx, des pégases, des licornes, et des autres prodiges ou monstres qu'enfante l'Éthiopie.

Notre lynx ne voit point à travers les murailles, mais il est vrai qu'il a les yeux brillants, le regard doux, l'air agréable et gai; son urine ne fait pas des pierres précieuses, mais seulement il la recouvre de terre, comme font les chats, auxquels il ressemble beaucoup, et dont il a les mœurs et même la propreté. Il n'a rien du loup qu'une espèce de hurlement, qui se faisant entendre de loin a dû tromper les chasseurs et leur faire croire qu'ils entendaient un loup. Cela seul a peut-être suffi pour lui faire donner le nom de *loup,* auquel, pour le distinguer du vrai loup, les chasseurs auront ajouté l'épithète de *cervier*, parce qu'il attaque les cerfs, ou plutôt parce que sa peau est variée de taches à peu près comme celles des jeunes cerfs lorsqu'ils ont la livrée. Le lynx est moins gros que le loup [b] et plus bas sur ses jambes; il est communément de la grandeur d'un renard. Il diffère de la panthère et de l'once par les caractères suivants : il a le poil plus long, les taches moins vives et mal terminées, les oreilles bien plus grandes et surmontées à leur extrémité d'un pinceau de poils noirs; la queue beaucoup plus courte et noire à l'extrémité, le tour des yeux blancs, et l'air de la face plus agréable et moins féroce. La robe du mâle est mieux mar-

a. *Lynces ambæ (magnæ et parvæ) corporis figurâ similes sunt, et similiter utrisque oculi suaviter fulgent, facies utrisque alacris perlucet, parvum utrisque caput, etc.* Oppianus.

b. *Lynces nostræ lupis minores sunt, tergo maculosæ.* Stumphius.

quée que celle de la femelle : il ne court pas de suite comme le loup, il marche et saute comme le chat ; il vit de chasse et poursuit son gibier jusqu'à la cime des arbres ; les chats sauvages, les martes, les hermines, les écureuils ne peuvent lui échapper ; il saisit aussi les oiseaux ; il attend les cerfs, les chevreuils, les lièvres au passage et s'élance dessus ; il les prend à la gorge, et lorsqu'il s'est rendu maître de sa victime il en suce le sang et lui ouvre la tête pour manger la cervelle, après quoi souvent il l'abandonne pour en chercher une autre : rarement il retourne à sa première proie, et c'est ce qui a fait dire que, de tous les animaux, le lynx était celui qui avait le moins de mémoire. Son poil change de couleur suivant les climats et la saison ; les fourrures d'hiver sont plus belles, meilleures et plus fournies que celles de l'été ; sa chair, comme celle de tous les animaux de proie, n'est pas bonne à manger [a].

LE CARACAL.*

Quoique le caracal ressemble au lynx par la grandeur et la forme du corps, par l'air de la tête, et qu'il ait comme lui le caractère singulier, et, pour ainsi dire, unique[1] d'un long pinceau de poil noir à la pointe des oreilles, nous avons présumé, par les disconvenances qui se trouvent entre ces deux animaux, qu'ils étaient d'espèces différentes. Le caracal n'est point moucheté comme le lynx[2] ; il a le poil plus rude et plus court, la queue beaucoup plus longue et d'une couleur uniforme, le museau plus allongé, la mine beaucoup moins douce et le naturel plus féroce. Le lynx n'habite que dans les pays froids ou tempérés ; le caracal ne se trouve que dans les climats les plus chauds : c'est autant par cette différence du naturel et du climat que nous les avons jugés de deux espèces différentes, que par l'inspection et par la comparaison de ces deux animaux que nous avons vus vivants, et qui, comme tous ceux que nous avons donnés jusqu'ici, ont été dessinés et décrits d'après nature.

Cet animal est commun en Barbarie, en Arabie et dans tous les pays qu'habitent le lion, la panthère et l'once ; comme eux, il vit de proie, mais étant plus petit et bien plus faible, il a plus de peine à se procurer sa sub-

a. Rzaczynsky, *Auct. Hist. nat. Pol.*, p. 314.

* *Felis Caracal* (Linn.). — Ordre des *Carnassiers* ; famille des *Carnivores* ; tribu des *Digitigrades* ; genre *Chat* (Cuv.).

1. Voyez la note 1 de la page 78.

2. « Roux vineux presque uniforme..... C'est le vrai *lynx* des anciens. » (Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 164.

sistance; il n'a, pour ainsi dire, que ce que les autres lui laissent, et souvent il est forcé à se contenter de leurs restes : il s'éloigne de la panthère parce qu'elle exerce ses cruautés lors même qu'elle est pleinement rassasiée; mais il suit le lion qui, dès qu'il est repu, ne fait de mal à personne; le caracal profite des débris de sa table, et quelquefois même il l'accompagne d'assez près, parce que, grimpant légèrement sur les arbres il ne craint pas la colère du lion, qui ne pourrait l'y suivre comme fait la panthère. C'est par toutes ces raisons que l'on a dit du caracal qu'il était le guide [a] ou le pourvoyeur du lion [1], que celui-ci, dont l'odorat n'est pas fin, s'en servait pour éventer de loin les autres animaux, dont il partageait ensuite avec lui la dépouille [b].

Le caracal est de la grandeur d'un renard, mais il est beaucoup plus féroce et plus fort; on l'a vu assaillir, déchirer et mettre à mort en peu d'instants un chien d'assez grande taille qui, combattant pour sa vie, se défendait de toutes ses forces : il ne s'apprivoise que très-difficilement; cependant lorsqu'il est pris jeune et ensuite élevé avec soin, on peut le dresser à la chasse qu'il aime naturellement et à laquelle il réussit très-bien, pourvu qu'on ait l'attention de ne le jamais lâcher que contre des animaux qui lui soient inférieurs et qui ne puissent lui résister; autrement

a. Les karacoulacs sont des animaux un peu plus grands que des chats, et faits de même; ils ont les oreilles longues de près de demi-pied et noires, et c'est d'où ils tirent leur nom, qui signifie *oreille noire*. Ils servent de chiaoux aux lions (comme disent les gens du pays), car ils vont devant eux quelques pas, et sont comme leur guide pour les conduire aux lieux où il y a de quoi manger, et pour récompense ils en ont leur part : quand cet animal appelle le lion, il semble que ce soit la voix d'une personne qui en appelle une autre, quoique pourtant la voix en soit plus claire. *Voyage de Thévenot*. Paris, 1664, t. II, p. 114 et 115.

b. Je vis dans une cage de fer un animal que les Arabes nomment le *guide du lion*. Il est très-ressemblant au chat, c'est pourquoi quelques-uns l'appellent *chat de Syrie*, et j'en ai vu un autre à Florence appelé de ce nom : il est assez farouche; si quelqu'un tâche de retirer la viande qu'il lui a présentée, il se met en une grande furie, et si on ne l'apaise il s'élance infailliblement sur lui. Il a de petits flocons de poil au sommet des oreilles, et il est est appelé le *guide du lion* parce que, à ce qu'on dit, le lion n'a pas l'odorat bien fin; si bien que, se joignant à cet animal qui l'a très-aigu, il suit par ce moyen la proie; et, l'ayant prise, il en donne une partie à son conducteur. *Voyage d'Orient* du P. Philippe, carme-déchaussé. Lyon, 1669, liv. II, p. 76 et 77. — Le *gat el challah* des Arabes, que les Persans appellent *siyah-gush*, et les Turcs *karrah-kulak*, c'est-à-dire le chat noir ou le chat aux oreilles noires, comme son nom porte dans ces trois langues, est de la grandeur d'un gros chat. Il a le corps d'un brun tirant sur le rouge, le ventre d'une couleur plus claire et quelquefois tacheté, le museau noir et les oreilles d'un gris foncé, dont les bouts sont garnis d'une petite touffe d'un poil noir et raide comme celle du lynx. La figure de cet animal, donnée par Charleton, est très-différente du *siyah-gush* de Barbarie, qui a la tête plus ronde avec les lèvres noires, mais du reste il ressemble entièrement à un chat. *Voyage de Shaw*. La Haye, 1743, t. I, p. 320 et 321. — Nota. La figure donnée par Charleton pèche en ce que le poil n'y est pas exprimé, et que la tête est, pour ainsi dire, chauve, ce qui lui ôte de sa rondeur; mais il n'en est pas moins vrai que le *siyah-gush* de Charleton et celui de Barbarie, dont parle ici le docteur Shaw, sont tous deux des animaux de la même espèce que notre caracal.

1. Voyez la note 1 de la page 12.

il se rebute et refuse le service dès qu'il y a du danger : on s'en sert aux Indes pour prendre les lièvres, les lapins et même les grands oiseaux, qu'il surprend et saisit avec une adresse singulière.

L'HYÈNE.* [a]

Aristote [b] nous a laissé deux notices au sujet de l'hyène[1], qui seules suffiraient pour faire reconnaître cet animal et pour le distinguer de tous les autres; néanmoins les voyageurs et les naturalistes l'ont confondu avec quatre autres animaux dont les espèces sont toutes quatre différentes entre elles, et différentes de celle de l'hyène. Ces animaux sont le chacal, le glouton, la civette et le babouin[2], qui tous quatre sont carnassiers[3] et féroces comme l'hyène, et qui ont chacun quelques petites convenances et quelques rapports particuliers avec elle, lesquels ont donné lieu à la méprise et à l'erreur. Le chacal se trouve à peu près dans le même pays, il approche comme l'hyène de la forme du loup; comme elle, il vit de cadavres et fouille les sépultures pour en tirer les corps : c'en est assez pour qu'on les ait pris l'un pour l'autre. Le glouton a la même voracité, la même faim pour la chair corrompue, le même instinct pour déterrer les morts, et quoiqu'il soit d'un climat fort différent de celui de l'hyène, et d'une figure aussi très-différente, cette seule convenance de naturel a suffi pour que les auteurs les aient confondus. La civette se trouve aussi dans le même pays que l'hyène, elle a comme elle de longs poils le long du dos, et une ouverture ou fente particulière : caractères singuliers qui n'appartiennent qu'à quelques animaux, et qui ont fait croire à Belon que la civette était l'hyène des anciens. Et à l'égard du babouin, qui ressemble encore moins à l'hyène

a. *Hyæna. Canis caudâ rectâ annulatâ, pilis cervicis erectis, auriculis nudis.* Linn. *Syst. nat.*, édit. X, p. 40. — *Nota* que ce caractère de la queue annelée, qui a aussi été donné par Kæmpfer, n'est ni bien sensible ni constant; l'hyène que nous avons vue a tous les caractères que M. Linnæus donne à cet animal, à l'exception de celui de la queue qui n'avait pas des anneaux bien marqués, mais seulement quelques teintes de brun sur un fond gris qui formaient plutôt des ondes que des anneaux.

b. Aristot. *Hist. animal.*, lib. VI, cap. XXXII; et lib. VIII, cap. V.

* *Canis hyæna* (Linn.) — *Hyène rayée* (Cuv.) — Ordre des *Carnassiers*; famille des *Carnivores*; tribu des *Digitigrades*; genre *Chien* (Cuv.)

1. Nous connaissons aujourd'hui trois ou quatre espèces d'*hyènes*. Les deux principales sont : l'*hyène rayée* (*Canis hyæna*. Linn.), qui habite depuis les Indes jusqu'en Abyssinie et au Sénégal; et l'*hyène tachetée*, le *loup-tigre* du Cap (*Canis crocuta*, Linn.). C'est de l'*hyène rayée* que Buffon donne ici l'histoire.

2. Le *chacal* (*canis aureus*), le *glouton* (*ursus gulo*), la *civette* (*viverra civetta*) et le *babouin* (*simia cynocephalus*) sont, en effet, quatre animaux très-différents de l'*hyène*.

3. Le *babouin* ou *papion* (gros singe *cynocéphale*) est *féroce*, mais n'est pas *carnassier*.



La Hyène



que les trois autres, puisqu'il a des mains et des pieds comme l'homme ou le singe, il n'a été pris pour elle qu'à cause de la ressemblance du nom : l'hyène s'appelle *dubbah* en Barbarie, selon le docteur Shaw, et le babouin se nomme *dabuh,* selon Marmol et Léon l'africain; et comme le babouin est du même climat, qu'il gratte aussi la terre et qu'il est à peu près de la forme de l'hyène, ces convenances ont trompé les voyageurs et ensuite les naturalistes qui ont copié les voyageurs; ceux même qui ont distingué nettement ces deux animaux n'ont pas laissé de conserver à l'hyène le nom *dabuh*, qui est celui du babouin. L'hyène n'est donc pas le *dabuh* des Arabes, ni le *jesef* ou *sesef* des Africains, comme le disent nos naturalistes [a]; et il ne faut pas non plus la confondre avec le *deeb* de Barbarie. Mais afin de prévenir pour jamais cette confusion de noms, nous allons donner en peu de mots le précis des recherches que nous avons faites au sujet de ces animaux.

Aristote donne deux noms à l'hyène; communément il l'appelle *hyæna* et quelquefois *glanus :* pour être assuré que ces deux noms ne désignent que le même animal, il suffit de comparer les passages [b] où il en est question. Les anciens Latins ont conservé le nom d'*hyæna* et n'ont point adopté celui de *glanus;* on trouve seulement dans les Latins modernes le mot de *ganus* ou *gannus* [c], et celui de *belbus* [d] pour indiquer l'hyène. Selon Rhasis [e], les Arabes ont appelé l'hyène *kabo* ou *zabo,* noms qui paraissent dérivés du mot *zeeb,* qui dans leur langue est le nom du *loup.* En Barbarie l'hyène porte le nom de *dubbah,* comme on peut le voir par la courte description que le docteur Shaw [f] nous a donnée de cet animal. En Turquie, l'hyène se

a. Charleton, *Exercit.*, p. 14. — Brisson, *Règne animal*, p. 234.

b. « Hyæna colore lupi prope est, sed hirsutior, et jubâ per totum dorsum prædita est. Quod « autem de ea fertur, genitale simul et maris et fœminæ camdem habere, commentitium est : « sed virile similiter, atque in lupis, et canibus habetur. Quod vero fœmineum esse videtur, sub « caudâ positum est, figurâ simile genitali fœminæ, sed sine ullo meatu. Sub hoc meatus excre- « mentorum est. Quin etiam fœmina hyæna præter suum illud etiam simile, ut mas habet sub « caudâ sine ullo meatu, à quo excrementorum meatus est, atque sub eo genitale verum con- « tinetur. Vulvam etiam hyæna fœmina, ut ceteræ hujusce modi fœminæ animantes habet. Sed « raro hyæna fœmina capitur, jam inter undecim numero, unam tantum cepisse venator retulit « quidam. » Lib. vi, cap. xxxii. — « Quam autem alii glanum, alii hyænam appellant, corpore « non minore, quam lupus est, jubâ quâ equus, sed setâ duriore, longioreque, et per totum « dorsum porrectâ. Molitur hæc insidias homini, canes etiam vomitionem hominis imitando « capit et sepulchra effodit humanæ avida carnis, ac eruit. » Arist., *Hist. anim.* lib. viii, cap. v.

c. Gessn., *Hist. quadrup.*, p. 555.

d. « Belbi, id est, hyænæ, decem fuerunt sub Gordiano Romæ. » *Julius Capitolinus. Id. ibid.*

e. Gessn., *Hist. quadrup.*, p. 555.

f. Aux royaumes de Tunis et d'Alger le dubbah est de la grandeur du loup..... Il a le cou si excessivement raide que, lorsqu'il veut regarder derrière lui ou seulement de côté, il est obligé de tourner tout le corps comme les cochons, les taissons et les crocodiles. Sa couleur est d'un brun sombre tirant sur le rouge avec quelques raies d'un brun encore plus obscur : le poil de la nuque du cou est presque de la grandeur d'une paume, mais moins rude que les soies de cochon. Il a les pieds grands et bien armés, dont il se sert pour remuer la terre et en tirer les rejetons du palmier et d'autres racines, et quelquefois des corps morts..... Après le lion et la

nomme *zirtlam*, selon Nieremberg[a]; et en Perse *kaftaar*, suivant Kæmpfer[b]; et *castar*, selon Pietro della Valle[c] : ce sont là les seuls noms qu'on doive appliquer à l'hyène, puisque ce sont les seuls sous lesquels on puisse la reconnaître clairement : il nous paraît cependant très-vraisemblable, quoique moins évident, que le *lycaon* et la *crocuta* des Indes et de l'Éthiopie dont parlent les anciens ne sont pas autres que l'hyène. Porphyre[d] dit expressément que la *crocute* des Indes est l'hyène des Grecs; et en effet tout ce que ceux-ci ont écrit, et même tout ce qu'ils ont dit de fabuleux au sujet du *lycaon* et de la *crocute* convient à l'hyène, sur laquelle ils ont aussi débité plus de fables que de faits. Mais nous bornerons ici nos conjectures sur ce sujet, afin de ne nous pas trop éloigner de notre objet présent, et parce que nous traiterons dans un discours à part de ce qui regarde les animaux fabuleux[1], et des rapports qu'ils peuvent avoir avec les animaux réels.

Le *panther* des Grecs, le *lupus canarius* de Gaza, le *lupus armenius* des Latins modernes et des Arabes, nous paraissent être le même animal; et cet animal est le chacal, que les Turcs appellent *cical* selon Pollux[e], *thacal* suivant Spon[f] et Wheler, les Grecs modernes *zachalia*[g], les Persans *sie-*

panthère, le dubbah est le plus féroce et le plus cruel de tous les animaux de la Barbarie. Comme cette bête est pourvue d'une crinière, qu'elle a de la peine à tourner la tête et qu'elle fouille dans les sépulcres, il y a toute apparence que c'est l'hyène des anciens. *Voyages de Shaw*, t. I, p. 320.

a. Euseb. Nieremberg. *Hist. nat.* Antuerpiæ, 1635, p. 181.

b. « Kaftaar, id est, taxus porcinus, sive hyæna veterum (*Vid in Tab.*, § 4, nº 4), animal est « porci, seu scrophæ grandioris, magnitudinem ejusdemque formam corporis obtinens, si caput, « caudam et pedes excipio. Pilis vestitur longis, incanis, in orâ dorsi, porcino more, longioribus, « pene spithamalibus, apicibus nigris; caput habet lupino non dissimile, rostro nigro, fronte « longiori, oculis rostro propinquioribus nigris et volubilibus, auribus nudis, fuscis et acumi- « natis; caudâ donatur prælongâ, villis densis longioribus vestita, circulisque nigricantibus ad « decorem intercepta. Crura in orbem quodam modo variegata, posteriora prioribus sunt lon- « giora; pedes in quaternos ungues divisi, quos lupino more contrahit, ne videantur. Corpus « habet striis à dorso ventre tenus pictum paucis, latis et inæqualibus, alternatim fuscis et « nigris..... Mira vi terram effodit, cavernisque abditum se illatebrare amat, diu sine cibo vivit, « et raptu victum quærit..... Ferox et carnivora bestia quippe in humana sæviens cadavera, « quæ noctu ex tumulis impigre effodit, etc. » Kæmpfer, *Amœnitates*, p. 411 et 412.

c. Je vis à Schiras un certain animal vivant, que les Persans nomment en leur langue *castar*, aussi puissant qu'un gros chien, qui n'était pas encore, à ce que je crois, dans sa perfection; il avait la grandeur, la forme et la couleur d'un tigre (il entend la panthère), et la tête avec le museau effilé d'un pourceau. L'on dit qu'il se nourrissait de chair humaine, et qu'il fouillait les tombeaux et les sépulcres pour manger les cadavres, ce qui m'a fait juger depuis que ce pourrait être l'hyène des Latins; quoi qu'il en soit, c'était un animal farouche que je n'avais jamais vu. *Voyage de Pietro della Valle*. Rouen, 1745, t. V, p. 343.

d. « Porphyrius in eo opere quod inscripsit de abstinentiâ ab usu carnium, hyænam dicit ab « Indis appellari crocutam. » Gillius *apud* Gessnerum, *Hist. quadrup.*, p. 555.

e. Gessner, *Hist. quadrup.*, p. 675.

f. *Voyage de Jacob Spon et George Wheler*. Lyon, 1678, t. I, p. 114 et 115.

g. *Idem ibidem*.

1. Ce *discours*, qui eût été précieux, et qui aujourd'hui encore serait nécessaire, n'a point été écrit.

chal [a] ou *schachal* [b], les Maures de Barbarie *deeb* [c] ou *jackal*. Nous lui conserverons le nom *chacal*, qui a été adopté par plusieurs voyageurs, et nous nous contenterons de remarquer ici qu'il diffère de l'hyène non-seulement par la grandeur, par la figure, par la couleur du poil, mais aussi par les habitudes naturelles, allant ordinairement en troupe, au lieu que l'hyène est un animal solitaire : les nouveaux nomenclateurs ont appelé le *chacal*, d'après Kæmpfer, *lupus-aureus*, parce qu'il a le poil d'un fauve jaune, vif et brillant.

Le chacal est, comme l'on voit, un animal très-différent de l'hyène : il en est de même du glouton, qui est une bête du Nord reléguée dans les pays les plus froids, tels que la Laponie, la Russie, la Sibérie; inconnue même dans les régions tempérées, et qui par conséquent n'a jamais habité en Arabie, non plus que dans les autres climats chauds où se trouve l'hyène : aussi en diffère-t-il à tous égards; le glouton est à peu près de la forme d'un très-gros blaireau, il a les jambes courtes, le ventre presque à terre, cinq doigts aux pieds de devant comme à ceux de derrière, point de crinière sur le cou, le poil noir sur tout le corps, quelquefois d'un fauve brun sur les flancs. Il n'a de commun avec l'hyène que d'être très-vorace; il n'était pas connu des anciens, qui n'avaient pas pénétré fort avant dans les terres du Nord. Le premier auteur qui ait fait mention de cet animal est Olaüs [d]; il l'a appelé *gulo* à cause de sa grande voracité : on l'a ensuite nommé *rosomak* en langue sclavone [e], *jerff* et *wildfras* en allemand : nos voyageurs français [f] l'ont appelé *glouton*. Il y a des variétés dans cette espèce aussi bien que dans celle du chacal, dont nous parlerons dans l'histoire particulière de ces animaux; mais nous pouvons assurer d'avance que ces variétés, loin de les rapprocher, les éloignent encore de l'espèce de l'hyène.

La civette n'a de commun avec l'hyène que l'ouverture ou sac sous la queue, et la crinière le long du cou et de l'épine du dos; elle en diffère par la figure, par la grandeur du corps, étant de moitié plus petite; elle a les oreilles velues et courtes, au lieu que l'hyène les a longues et nues; elle a, de plus, les jambes biens plus courtes, cinq doigts à chaque pied, tandis que l'hyène a les jambes longues et n'a que quatre doigts à tous les pieds;

a. *Voyage de Chardin en Perse*. Amsterdam, 1711, t. II, p. 29.

b. Kæmpfer, *Amœnitates exoticæ*, p. 413.

c. *Voyage de Shaw*. La Haye, 1743, t. I, p. 313.

d. « Inter omnia animalia quæ immani voracitate creduntur insatiabilia, gulo in partibus « Sueciæ septentrionalis, præcipuum suscepit nomen, ubi patrio sermone *jerff* dicitur, et lingua « germanica *wilsfrass*, sclavonice *rosomaka*, a multâ commestione; latinâ vero non nisi fic- « titio gulo videlicet à gulositate appellatur. » *Hist. de gent. septent. ab* Olao *magno*. Antuerpiæ, 1558, p. 138.

e. *Histoire de la Laponie*, par Scheffer. Paris, 1678, p. 314. — Rzaczynski, *Auct. Hist. nat. Polon.*, p. 311.

f. *Relation de la Grande Tartarie*. Amsterdam, 1737, p. 8.

la civette ne fouille pas la terre pour en tirer les cadavres : il est donc très-facile de les distinguer l'une de l'autre. A l'égard du babouin, qui est le *papio* des Latins, il n'a été pris pour l'hyène que par une équivoque de noms, à laquelle un passage de Léon l'africain [a], copié par Marmol [b], semble avoir donné lieu. Le *dabuh*, disent ces deux auteurs, *est de la grandeur et de la forme du loup, il tire les corps morts des sépulcres*. La ressemblance de ce nom *dabuh* avec *dubbah*, qui est celui de l'hyène, et cette avidité pour les cadavres commune au *dabuh* [1] et au *dubbah*, les a fait prendre pour le même animal, quoiqu'il soit dit expressément dans les mêmes passages que nous venons de citer, que le *dabuh* a des mains et des pieds comme l'homme, ce qui convient au babouin et ne peut convenir à l'hyène.

On pourrait encore, en jetant les yeux sur la figure du *lupus marinus* [c] de Belon, copiée par Gessner [d], prendre cet animal pour l'hyène; car cette figure, donnée par Belon, ressemble beaucoup à celle de notre hyène : mais sa description ne s'accorde point avec la nôtre, en ce qu'il dit que c'est un animal amphibie qui se nourrit de poisson, qui a été vu quelquefois sur les côtes de l'océan Britannique, et que d'ailleurs Belon ne fait aucune mention des caractères singuliers qui distinguent l'hyène des autres animaux. Il se peut que Belon, prévenu que la civette était l'hyène des anciens, ait donné la figure de la vraie hyène sous le nom d'un autre animal qu'il a appelé *lupus marinus*, et qui certainement n'est pas l'hyène; car je le répète, les caractères de l'hyène sont si marqués et même si singuliers qu'il est fort aisé de ne s'y pas méprendre : elle est peut-être le seul de tous les animaux quadrupèdes qui n'ait, comme je viens de le dire, que quatre doigts, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière [2]; elle a, comme le blaireau, une ouverture sous la queue qui ne pénètre pas dans l'intérieur du corps; elle a les oreilles longues, droites et nues, la tête plus carrée et plus courte que celle du loup; les jambes, surtout celles de derrière, plus longues; les yeux placés comme ceux du chien; le poil du corps et la crinière d'une couleur gris obscur, mêlée d'un peu de fauve et de noir, avec des ondes transversales et noirâtres; elle est de la grandeur du loup et paraît seulement avoir le corps plus court et plus ramassé.

a. « *Dabuh* arabica appellatione Africanis *sesef* dicitur. Animal et magnitudine et formâ lupum « refert, *pedes et crura hominis similes*; reliquo bestiarum genere non est noxius sed humana « corpora sepulchris evellit ac devorat. » Leon. afric., *De Afric. descript*. Lugd. Bat., 1632, t. II, p. 756.

b. *L'Afrique de Marmol*. Paris, 1667, t. I, p. 57.

c. Belon, *De aquatil.*, p. 35.

d. Gessner, *Hist. quadrup.*, p. 674.

1. Si le *dabuh* est en effet le *babouin*, il n'a sûrement pas le naturel que lui donne ici Buffon.

2. Le *suricate* (*viverra tetradactyla*) n'a aussi que quatre doigts à tous les pieds.

Cet animal sauvage et solitaire demeure dans les cavernes des montagnes, dans les fentes des rochers ou dans des tanières qu'il se creuse lui-même sous terre : il est d'un naturel féroce, et, quoique pris tout petit [a], il ne s'apprivoise pas [1]; il vit de proie comme le loup, mais il est plus fort et paraît plus hardi; il attaque quelquefois les hommes, il se jette sur le bétail [b], suit de près les troupeaux et souvent rompt dans la nuit les portes des étables et les clôtures des bergeries : ses yeux brillent dans l'obscurité, et l'on prétend qu'il voit mieux la nuit que le jour. Si l'on en croit tous les naturalistes, son cri ressemble aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort, ou plutôt au mugissement du veau, comme le dit Kæmpfer, témoin auriculaire [c].

L'hyène se défend du lion, ne craint pas la panthère, attaque l'once, laquelle ne peut lui résister; lorsque la proie lui manque, elle creuse la terre avec les pieds et en tire par lambeaux les cadavres des animaux et des hommes que dans le pays qu'elle habite on enterre également dans les champs. On la trouve dans presque tous les climats chauds de l'Afrique et de l'Asie, et il paraît que l'animal appelé *farasse* à Madagascar [d], qui ressemble au loup par la figure, mais qui est plus grand, plus fort et plus cruel, pourrait bien être l'hyène.

Il y a peu d'animaux sur lesquels on ait fait autant d'histoires absurdes que sur celui-ci. Les anciens ont écrit gravement que l'hyène était mâle et femelle alternativement; que quand elle portait, allaitait et élevait ses petits, elle demeurait femelle pendant toute l'année; mais que l'année suivante elle reprenait les fonctions du mâle et faisait subir à son compagnon

a. « Hyænam marem Ispahani curiositatis causâ alebat dives quidam *Gaber* seu ignicola, « suburbii *Gabristaan*, captam dum ubera sugeret, in latibulis vicini montis. Ad eam spec- « tandam progressus, bestiam eo situ depinxi, quo in foveâ subdiali duarum orgyarum profun- « ditatis (cui inclusa servabatur) cubantem inveni. Desiderio nostro possessor omni ex parte « satisfacturus, eam educi quoque curavit in aream; quod ut tuto fieret, demisso fune rostrum « prius illaqueabat; mox descendentes servi protracta utrinque labra funiculo ex pilis con- « torto, strenue colligabant. Hoc facto educitur, laxatoque fune, qui rostrum frenabat, bestia « latius discurrere permittitur, non semel apprehensa, more athletico in terram projicitur, ac « variis lacessitur vexationibus; quibus illa irrito nocendi nisu obluctata, subinde mugitum « edidit vitulino simillimum. Narrabant Gabri sic frœnatam nuper se opposuisse duobus leoni- « bus, quos aspectante oculo serenissimo in fugam verterit. » Kæmpfer, *Amœnitates*, p. 412 et 413.

b. En Abyssinie, les loups sont petits et fort lâches, mais on y voit un animal, nommé *hyène*, extrêmement hardi et carnassier; il attaque les gens en plein jour comme la nuit, et rompt souvent les portes et les clôtures des bergeries. *Histoire de l'Abyssinie*, par Ludolf, p. 41.

c. Kæmpfer, *In loco supra citato.*

d. Il se trouve à Madagascar des animaux que les habitants appellent *farasses*, de la nature du loup, mais encore plus voraces. *Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales*, 1702, p. 168. — Voyez aussi l'*Histoire de l'Orénoque*, par Joseph Jumilla. Avignon, 1758, t. III, p. 603, où il paraît que l'auteur a copié le passage que nous venons de citer.

1. Le naturel de l'*hyène rayée* nous est aujourd'hui mieux connu. En Algérie, plusieurs de nos colons ont dans leurs habitations des *hyènes rayées*, qu'ils laissent libres. — L'*hyène tachetée* est plus féroce et plus forte.

le sort de la femelle. On voit bien que ce conte n'a d'autre fondement que l'ouverture en forme de fente que le mâle a, comme la femelle, indépendamment des parties propres de la génération qui, pour les deux sexes, sont dans l'hyène semblables à celles de tous les autres animaux. On a dit qu'elle savait imiter la voix humaine, retenir le nom des bergers, les appeler, les charmer, les arrêter, les rendre immobiles; faire en même temps courir les bergères, leur faire oublier leur troupeau, les rendre folles d'amour, etc..... Tout cela peut arriver sans hyène; et je finis pour qu'on ne me fasse pas le reproche que je vais faire à Pline, qui paraît avoir pris plaisir à compiler et raconter ces fables.

LA CIVETTE* ET LE ZIBET.[a]**

La plupart des naturalistes ont cru qu'il n'y avait qu'une espèce d'animal qui fournît le parfum qu'on appelle la *civette;* nous avons vu deux de ces animaux qui se ressemblent, à la vérité, par les rapports essentiels de la conformation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; mais qui cependant diffèrent l'un de l'autre par un assez grand nombre d'autres caractères, pour qu'on puisse les regarder comme faisant deux espèces réellement différentes. Nous avons conservé au premier de ces animaux le nom de *civette,*

a. Nota. Les nomenclateurs que nous allons citer n'ont pas distingué ces deux animaux, et l'on ne sait auquel des deux on doit appliquer leurs phrases, parce qu'elles n'exposent que des caractères qui leur sont communs à tous deux.

Felis zibethi. Gessner, *Hist. quadrup.*, p. 836. *Nota.* La figure que Gessner donne ici ne vaut rien, quoiqu'il dise qu'elle ait été faite d'après nature à Milan. Celle de Caïus, p. 837, est bonne, et sa description très-bonne aussi. — *Animal zibethi.* Aldrov., *De quadrup. d git.*, p. 340. — *Meles unguibus uniformibus.* Linn., *Syst. nat.*, edit. IV, p. 65. — *Meles unguibus uniformibus, cinerea. Syst. nat.*, édit. VI, p. 6. — *Zibetha. Viverra caudâ annulatâ, dorso cinereo nigroque undatim striato. Syst. nat.*, edit. X, p. 44. *Nota :* 1° que du genre du blaireau, où était la civette dans la quatrième et la sixième édition, elle a passé dans celui des *Viverra;* que d'abord elle était avec le blaireau seul, édit. IVe; ensuite, avec le blaireau et l'ichneumon, édit. VI, et qu'enfin, dans la Xe édition, elle ne se trouve plus avec le blaireau, mais avec l'ichneumon, la mouflette, le putois rayé et la genette. *Nota :* 2° que l'auteur a changé l'acception reçue du mot *viverra*, dont il fait un nom générique pour cinq animaux, parmi lesquels on croirait au moins devoir trouver le vrai *viverra*, c'est-à-dire le furet, qui cependant ne s'y trouve pas, et qu'il faut aller le chercher dans le genre des belettes, p. 46. *Nota :* 3° que le blaireau, qui était seul de son genre avec la civette, édit. IV, et avec l'ichneumon et la civette, édit. VI, se trouve, édit. X, avec l'ours, l'ours blanc de Greenland, le louveteau de la baie de Hudson et le raton ou racoon d'Amérique. Je ne cite ces disparates de nomenclature que pour faire sentir combien ces prétendus genres sont arbitraires et peu fixes dans la tête même de ceux qui les imaginent.

* *Viverra civetta* (Linn.) } Ordre des *Carnassiers*; famille des *Carnivores;* tribu des
** *Viverra zibetha* (Linn.) } *Digitigrades*; genre *Civette* (Cuv.).





et nous avons donné au second celui de *zibet*, pour les distinguer[1]. La civette, dont nous donnons la figure, nous a paru être la même que la civette décrite par MM. de l'Académie des Sciences, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux;* nous croyons aussi qu'elle est la même que celle de Caïus dans Gessner, p. 837, et la même encore que celle dont Fabius Columna a donné les figures (tant du mâle que de la femelle) dans l'ouvrage de Jean Faber, qui est à la suite de celui de Hernandès [a].

La seconde espèce, que nous appelons le *zibet*, nous a paru être le même animal que celui qui a été décrit par M. de la Peyronnie[2], sous le nom d'*animal du musc*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1731 : tous deux diffèrent de la civette par les mêmes caractères, tous deux manquent de crinière ou plutôt de longs poils sur l'épine du dos, tous deux ont des anneaux bien marqués sur la queue, au lieu que la civette n'a ni crinière, ni anneaux apparents. Il faut avouer cependant que notre zibet et l'animal du musc de M. de la Peyronnie ne se ressemblent pas assez parfaitement pour ne laisser aucun doute sur leur identité d'espèce : les anneaux de la queue du zibet sont plus larges que ceux de l'*animal du musc;* il n'a pas un double collier; il a la queue plus courte à proportion du corps; mais ces différences nous paraissent légères, et pourraient bien n'être que des variétés accidentelles auxquelles les civettes doivent être plus sujettes que les autres animaux sauvages, puisqu'on les élève et qu'on les nourrit comme des animaux domestiques dans plusieurs endroits du Levant et des Indes. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre zibet ressemble beaucoup plus à l'animal du musc de M. de la Peyronnie qu'à la civette, et que par conséquent on peut les regarder comme des animaux de même espèce, puisqu'il n'est pas même absolument démontré que la civette et le zibet ne soient pas des variétés d'une espèce unique [3]; car nous ne savons pas si ces animaux ne pourraient pas se mêler et produire ensemble; et lorsque nous disons qu'ils nous paraissent être d'espèces différentes, ce n'est point un jugement absolu, mais seulement une présomption très-forte, puisqu'elle est fondée sur la différence constante de leurs caractères, et que c'est cette constance des différences qui distingue ordinairement les espèces réelles des simples variétés.

L'animal que nous appelons ici *civette* se nomme *falanoue*[b] à Madagascar[4],

a. Hermandès, *Hist. Mex.* Romæ, 1628, p. 580 et 581.

b. *Voyage de Flacourt.* Paris, 1661, p. 150 et 154.

1. C'est Buffon qui a le premier distingué, et très-bien distingué, la *civette* et le *zibeth*, deux espèces jusque-là confondues ensemble par tous les naturalistes. La civette est des parties les plus chaudes de l'Afrique. Le *zibeth* est des Indes orientales. (Voyez la note de la page 27.)

2. L'animal, décrit par Lapeyronie, est en effet le *zibeth*.

3. La *civette* et le *zibeth* sont deux *espèces* réellement distinctes.

4. La prétendue *civette* de Madagascar est la *fossane* (*viverra fossa*), espèce de *genette*.

nzime ou *nzfusi* [a] à Congo, *kankan* [b] en Éthiopie, *kastor* [c] dans la Guinée. C'est la civette de Guinée, car nous sommes sûrs que celle que nous avons eue avait été envoyée vivante de Guinée à Saint-Domingue à un de nos correspondants, qui, l'ayant nourrie quelque temps à Saint-Domingue, la fit tuer pour nous l'envoyer plus facilement.

Le zibet est vraisemblablement la civette de l'Asie [1], des Indes orientales et de l'Arabie, où on la nomme *zebet* ou *zibet*, nom arabe qui signifie aussi le parfum de cet animal, et que nous avons adopté pour désigner l'animal même; il diffère de la civette en ce qu'il a le corps plus allongé et moins épais, le museau plus délié, plus plat et un peu concave à la partie supérieure, au lieu que le museau de la civette est plus gros, moins long et un peu convexe. Il a aussi les oreilles plus élevées et plus larges, la queue plus longue et mieux marquée de taches et d'anneaux, le poil beaucoup plus court et plus mollet; point de crinière, c'est-à-dire de poils plus longs que les autres sur le cou, ni le long de l'épine du dos, point de noir au-dessous des yeux ni sur les joues : caractères particuliers et très-remarquables dans la civette. Quelques voyageurs avaient déjà soupçonné qu'il y avait deux espèces de civettes [d], mais personne ne les avait reconnues assez clairement pour les décrire. Nous les avons vues toutes deux, et, après les avoir soigneusement comparées, nous les avons jugées d'espèce et peut-être de climat différents.

On a appelé ces animaux *chats musqués* ou *chats-civettes*; cependant ils n'ont rien de commun avec le chat que l'agilité du corps; ils ressemblent plutôt au renard, surtout par la tête : ils ont la robe marquée de bandes et de taches, ce qui les a fait prendre aussi pour de petites panthères par ceux qui ne les ont vus que de loin; mais ils diffèrent des panthères à tous autres égards. Il y a un animal qu'on appelle la *genette*, qui est taché de même, qui a la tête à peu près de la même forme, et qui porte, comme la civette, un sac dans lequel se filtre une humeur odorante : mais la genette est plus petite que nos civettes; elle a les jambes beaucoup plus courtes et le corps bien plus mince; son parfum est très-faible et de peu de durée; au contraire, le parfum des civettes est très-fort; celui du zibet est d'une violence extrême et plus vif encore que celui de la civette [e]. Ces

a. Merolla cité par M. l'abbé Prévost. *Histoire générale des Voyages*, t. IV, p. 585.

b. Voyez *Idem*, t. III, p. 295 et 296. Kankan.

c. Voyez *Idem ibidem*; et t. IV, p. 236; t. V, p. 86 et suiv.

d. Aldrov., *De quadrup. digit.*, p. 341.

e. « Malgré toute l'attention qu'on a depuis longtemps de rassembler à la ménagerie différents animaux étrangers, ce sont les deux seuls de cette espèce qui y aient paru, et les seuls, dans le nombre des animaux musqués qu'on y ait vus, qui aient donné un aussi grand parfum. » *Mémoire de M. de la Peyronnie inséré dans ceux de l'Académie des Sciences*, année 1731, p. 443. Il est question dans ce passage de l'*animal du musc*, que nous croyons être le même que notre zibet.

1. Voyez la note 1 de la page précédente.

liqueurs odorantes se trouvent dans l'ouverture que ces deux animaux ont auprès des parties de la génération; c'est une humeur épaisse, d'une consistance semblable à celle des pommades, et dont le parfum, quoique très-fort, est agréable au sortir même du corps de l'animal. Il ne faut pas confondre cette matière des civettes avec le musc, qui est une humeur sanguinolente qu'on tire d'un animal tout différent de la civette ou du zibet; cet animal, qui produit le musc, est une espèce de chevreuil [1] sans bois, ou de chèvre sans cornes, qui n'a rien de commun avec les civettes que de fournir comme elles un parfum violent.

Ces deux espèces de civettes n'avaient donc jamais été nettement distinguées l'une de l'autre; toutes deux ont été quelquefois confondues avec les belettes odorantes [a], la genette et le chevreuil du musc; on les a prises aussi pour l'hyène. Belon, qui a donné une figure et une description de la civette, a prétendu que c'était l'hyène des anciens [b]; son erreur est d'autant plus excusable qu'elle n'est pas sans fondement; il est sûr que la plupart des fables que les anciens ont débitées sur l'hyène ont été prises de la civette; les philtres qu'on tirait de certaines parties de l'hyène, la force de ces filtres pour exciter à l'amour, indiquent assez la vertu stimulante que l'on connaît à la pommade de civette dont on se sert encore à cet effet en Orient. Ce qu'ils ont dit de l'incertitude du sexe dans l'hyène convient encore mieux à la civette, car le mâle n'a rien d'apparent au dehors que trois ouvertures tout à fait pareilles à celles de la femelle, à laquelle il ressemble si fort par ces parties extérieures qu'il n'est guère possible de s'assurer du sexe autrement que par la dissection; l'ouverture au dedans de laquelle se trouve la liqueur, ou plutôt l'humeur épaisse du parfum, est entre les deux autres et sur une même ligne droite qui s'étend de l'os sacrum au pubis.

Une autre erreur qui a fait beaucoup plus de progrès que celle de Belon, c'est celle de Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve l'animal civette; après avoir dit qu'elle est commune aux Indes orientales et en Afrique, il assure positivement qu'elle se trouve aussi, et même en très-grand nombre, dans toutes les parties de l'Amérique méridionale. Cette assertion, qui nous a été transmise par Faber, a été copiée par Aldrovande et ensuite adoptée par tous ceux qui ont écrit sur la civette : cependant il est certain que les civettes sont des animaux des climats les plus chauds de l'ancien continent, qui n'ont pu passer par le Nord pour aller dans le nouveau, et que réellement et dans le fait il n'y a jamais eu en

a. Aldrovande a dit que la belette odorante, qu'on appelle à la Virginie *cœsam*, était la civette. Aldrov., *De quadrup. digit.*, p. 342. Cette erreur a été adoptée par Hans Sloane, qui, dans son *Histoire de la Jamaïque*, dit qu'il y a des civettes à la Virginie.

b. Belon, *Observ.* Paris, 1555, fol. 93.

1. Voyez la note 1 de la page 30.

Amérique d'autres civettes que celles qui y ont été transportées des îles Philippines et des côtes de l'Afrique. Comme cette assertion de Bolivar est positive, et que la mienne n'est que négative, je dois donner les raisons particulières par lesquelles on peut prouver la fausseté du fait. Je cite ici les passages de Faber en entier [a] pour qu'on soit en état d'en juger, ainsi que des remarques que je vais faire à ce sujet : 1° la figure donnée par Faber (page 538), lui avait été laissée par Recchi sans description [b]; cette figure a pour inscription, *animal zibethicum americanum ;* elle ne ressemble point du tout à la civette ni au zibet, et représente plutôt un blaireau; 2° Faber donne la description et les figures de deux civettes, l'une femelle et l'autre mâle, lesquelles ressemblent à notre zibet; mais ces civettes ne sont pas le même animal [c] que celui de la première figure, et les deux secondes ne représentent point des animaux d'Amérique, mais des civettes de l'ancien continent, que Fabius Columna, confrère de Faber à l'Académie des *Lyncei,* avait fait dessiner à Naples, et desquelles il lui avait envoyé la description et les figures ; 3° après avoir cité Grégoire de Bolivar au sujet des climats où se trouve la civette, Faber finit par admirer la grande mémoire de Bolivar [d], et par dire qu'il a entendu de sa bouche ce récit avec toutes ses circonstances. Ces trois remarques suffiraient seules pour rendre très-suspect le prétendu *animal zibethicum americanum*, aussi bien que les assertions de Faber, empruntées de Bolivar; mais ce qui achève de démontrer l'erreur, c'est que l'on trouve dans un petit ouvrage de Fernandès sur les animaux d'Amérique, à la fin du volume qui contient l'*Histoire natu-*

a. « Hoc animal (zibethicum scilicet) nascitur in multis Indiæ orientalis atque occidentalis « partibus, cujusmodi in orientali sunt provinciæ Bengala, Ceilan, Sumatra, Java major et « minor, Malipur ac plures aliæ..... In Novâ Hispaniâ vero sunt provinciæ de Quatemala, Cam- « pege, Nicaragua, de Vera-Cruce, Florida et magna illa insula Sancti Dominici, aut Hispaniola, « Cuba, Mantalino, Guadalupa et aliæ..... In regno Peruano animal hoc magnâ copiâ reperitur, « in Paraguay, Tucuman, Chiraguanas, Sancta-Cruce, de la Sierra, Juncas, Andes, Chachapoias, Quizos, Timana, novo regno, et in omnibus provinciis magno flumine Maragnone « confinibus, quæ circa hoc ferme sine numero ad duo leucarum millia sunt extensa. Multo « adhuc plura ejusmodi animalia nascuntur in Brasilia, ubi mercatura vel commercium zibethi sive « algaliæ exercitatur. » *Novæ Hisp. anim. Nardi Antonii Recchi imagines et nomina, Joannis Fabri Lyncei expositione*, p. 539.

b. Voici ce que dit Faber, dans sa préface, au sujet de ses *Commentaires* sur les animaux dont il va traiter : « Non itaque sis nescius, hos in animalia, quos meis commentariis elimus, « merâ nostrâ conscriptos esse industriâ ac conjecturâ : ad quas enim animalium nostrorum « species illa reduci possint, cum in autographo, præter nudum nomen et exactam picturam, de « historiâ nihil quidem reperiatur » p. 465.

c. Faber est obligé de dire lui-même que ces figures ne se ressemblent pas. « Quantum hæc « icon ab illâ Mexicanâ differat, ipsa pagina est innuat. Longe enim discrimen et magnam differentiam plu- « rimum posse non nego » p. 581.

d. « Miror profecto Gregorii nostri summam in animalium perquisitione industriam et tenacis- « simam eorum quæ vidit unquam memoriam. Juro tibi, mi lector, hæc omnia quæ hactenus « ipsius ab ore et scriptis hausi, et posthac dicturus sum, plura etiam atque illius ipsemet ope « libri memoriter descripsisse, et per compendium quodam modo (cum inter cetera quæ prætrac- « tiora et jam plura alterat) tantum contraxisse » p. 540.

relle du Mexique d'Hernandès, de Recchi et de Faber, que l'on trouve, dis-je (chap. XXXIV, p. 11), un passage qui contredit formellement Bolivar, et où Fernandès [a] assure que la civette n'est point un animal naturel à l'Amérique, mais que de son temps l'on avait commencé à en amener quelques-unes des îles Philippines [b] à la Nouvelle-Espagne. Enfin, en réunissant ce témoignage positif de Fernandès avec celui de tous les voyageurs qui disent que les civettes sont en effet très-communes aux îles Philippines, aux Indes orientales, en Afrique, et dont aucun ne dit en avoir vu en Amérique, on ne peut plus douter de ce que nous avons avancé dans notre énumération des animaux des deux continents, et il restera pour certain, quoique tous les naturalistes aient écrit le contraire, que la civette n'est point un animal naturel de l'Amérique, mais un animal particulier et propre aux climats chauds de l'ancien continent, et qui ne s'est jamais trouvé dans le nouveau qu'après y avoir été transporté. Si je n'eusse pas moi-même été en garde contre ces espèces de méprises, qui ne sont que trop fréquentes, nous aurions donné notre civette pour un animal américain, parce qu'elle nous était venue de Saint-Domingue; mais ayant recherché le mémoire et la lettre de M. Pagès [c], qui nous l'avait envoyée, j'y ai trouvé qu'elle était venue de Guinée. J'insiste sur tous ces faits particuliers comme sur autant de preuves du fait général de la différence réelle qui se trouve entre tous les animaux des parties méridionales de chaque continent.

La civette et le zibet sont donc tous deux des animaux de l'ancien continent; ils n'ont entre eux que les différences extérieures que nous avons indiquées ci-devant : celles qui se trouvent dans leurs parties inté-

a. De Æluro à quo Gallia vocata corraditur, cap. XXXIV. « Non me latet vulgare esse, hoc « felis vocari genus Hispanis, quanquam advenam non indigenam, verum qui ex insulis Phi- « lippicis cæpit jam in hanc Novam Hispaniam adferri. » *Hist. anim. et miner. Nov. Hisp.*, lib. I, à Francisc. Fernandes, p. 11.

b. La civette se trouve aux îles Philippines dans les montagnes; sa peau ressemble assez à celle du tigre, elle n'est pas moins sauvage que lui, mais elle est beaucoup plus petite. Ils la prennent, la lient, et après lui avoir ôté la civette qui est dedans une petite bourse qu'elle a dessous la queue, ils la laissent en liberté pour la reprendre une autre fois. *Relation de divers voyages*, par Thévenot. Paris, 1696. *Relation des îles Philippines*, p. 10. — On trouve quantité de civettes dans les montagnes des îles Philippines. *Histoire générale des Voyages*, t. X, p. 397.

c. La civette a été amenée de Guinée; elle se nourrissait des fruits de ce pays, mais elle mangeait aussi très-volontiers de la viande. Pendant tout le temps qu'elle a été vivante, elle répandait une odeur de musc insoutenable à une très-grande distance. Quand elle a été morte, j'ai eu beaucoup de peine d'en soutenir l'odeur dans la chambre. Je lui ai trouvé une fente précisément sur le scrotum, qui était une ouverture commune de deux poches qu'elle avait, une de chaque côté des testicules. Ces poches étaient pleines d'une humeur grise, épaisse et gluante, mêlée de poils assez longs qui étaient de la même couleur de ceux que j'ai trouvés dans ces poches. Ces sacs pouvaient avoir environ un pouce et demi de profondeur; leur diamètre est beaucoup plus grand à l'ouverture que dans le fond. *Extrait du mémoire de M. Pagès*, médecin du roi à Saint-Domingue, daté du Cap, le 6 septembre 1759.

rieures et dans la structure des réservoirs qui contiennent leur parfum ont été si bien indiquées, et les réservoirs eux-mêmes décrits avec tant de soin par MM. Morand [a] et de la Peyronnie, que je ne pourrais que répéter ce qu'ils en disent. Et à l'égard de ce qui nous reste à exposer au sujet de ces deux animaux, comme ce sont ou des choses qui leur sont communes, ou des faits qu'il serait bien difficile d'appliquer à l'un plutôt qu'à l'autre, nous avons cru devoir réunir le tout dans un seul et même article.

Les civettes (c'est-à-dire la civette et le zibet, car je me servirai maintenant de ce mot au pluriel pour les indiquer tous deux), les civettes, dis-je, quoique originaires et natives des climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, peuvent cependant vivre dans les pays tempérés et même froids, pourvu qu'on les défende avec soin des injures de l'air et qu'on leur donne des aliments succulents et choisis; on en nourrit un assez grand nombre en Hollande, où l'on fait commerce de leur parfum. La *civette* faite à Amsterdam est préférée par nos commerçants à celle qui vient du Levant ou des Indes, qui est ordinairement moins pure; celle qu'on tire de Guinée serait la meilleure de toutes [b], si les Nègres, ainsi que les Indiens et les Levantins [c], ne la falsifiaient en y mêlant des sucs de végétaux, comme du ladanum, du storax et d'autres drogues balsamiques et odoriférantes.

a. *Mém. de l'Acad. royale des Sciences*, années 1728 et 1731.

b. On voit quantité de civettes à Malabar; c'est un petit animal à peu près fait comme un chat, à la réserve que son museau est plus pointu, qu'il a les griffes moins dangereuses, et crie autrement; le parfum qu'il produit s'engendre comme une espèce de graisse dans une ouverture qu'il a sous la queue; on la tire de temps en temps, et elle ne foisonne qu'autant que la civette est bien nourrie. On en fait un grand trafic à Calecut, mais à moins de la cueillir soi-même, elle est presque toujours falsifiée. *Voyage de Dellon*, p. 11. — *Optimum zibethi genus ex Guineâ advehitur, sinceritate eximium.* Joannes Hugo.

c. Le chat qui produit la civette a la tête et le museau d'un renard; il est grand et tacheté comme le chat-tigre; il est très-farouche: on en tire tous les deux jours la civette, qui n'est qu'une certaine mucosité ou sueur épaisse qu'il a sous la queue dans une concavité, etc. *Voyage de Lemaire.* Paris, 1695, p. 100 et 101. —C'est de la civette de Guinée dont parle ici ce voyageur. — Je vis au Caire, dans la maison d'un Vénitien, plusieurs animaux fiers extrêmement, de la grandeur presque d'un chien couchant, mais plus grossiers et de forme toute semblable à nos chats; ils les appellent *chats musqués*, et les gardent dans des cages..... Pour en venir à bout, et de peur qu'ils ne mordent, ils les tiennent séparément dans des cages de bois bien fortes, mais si étroites que l'animal ne peut pas s'y tourner..... Ils ouvrent ensuite la cage par derrière autant qu'il faut pour tirer les jambes de l'animal dehors sans qu'il puisse se tourner pour blesser celui qui le tient; et ayant ramassé la civette, ils les remettent dedans, tenant toujours l'animal bien serré. *Voyage de Pietro della Valle.* Rouen, 1745, t. I, p. 401. — Les civettes, qu'on nomme en arabe *zebides*, sont naturellement sauvages et se tiennent dans les montagnes d'Éthiopie. On en transporte beaucoup en Europe, car on les prend petites et on les nourrit dans des cages de bois bien fortes, où on leur donne à manger du lait, de la farine, du blé cuit, du riz et quelquefois de la viande, etc. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 57. — Voyez aussi le *Voyage de Thévenot*. Paris, 1664, t. I, p. 476. — Les civettes de l'île de Java rendent bien autant de parfum que celles de Guinée, mais il n'est pas si blanc ni si bon. *Suite de la Relation d'Adam Oléarius*, t. II, p. 350. — « Indigenæ ita hoc pigmentum adulterant ut ausim affirmare nullum zibethum sincerum ad nos deferri. » Prosp. Alp., *Hist. Ægypt.* Lugd. Bat., 1735, p. 239.

Pour recueillir ce parfum, ils mettent l'animal dans une cage étroite où il ne peut se tourner; ils ouvrent la cage par le bout, tirent l'animal par la queue, le contraignent à demeurer dans cette situation en mettant un bâton à travers les barreaux de la cage, au moyen duquel ils lui gênent les jambes de derrière; ensuite ils font entrer une petite cuiller dans le sac qui contient le parfum, ils raclent avec soin toutes les parois intérieures de ce sac, et mettent la matière qu'ils en tirent dans un vase qu'ils couvrent avec soin : cette opération se répète deux ou trois fois par semaine; la quantité de l'humeur odorante dépend beaucoup de la qualité de la nourriture et de l'appétit de l'animal; il en rend d'autant plus qu'il est mieux et plus délicatement nourri : de la chair crue et hachée, des œufs, du riz, de petits animaux, des oiseaux, de la jeune volaille, et surtout du poisson, sont les mets qu'il faut lui offrir, et varier de manière à entretenir sa santé et exciter son goût; il lui faut très-peu d'eau, et quoiqu'il boive rarement, il urine fréquemment, et l'on ne distingue pas le mâle de la femelle à leur manière de pisser.

Le parfum de ces animaux est si fort, qu'il se communique à toutes les parties de leur corps : le poil en est imbu, et la peau pénétrée au point que l'odeur [a] s'en conserve longtemps après leur mort, et que de leur vivant l'on ne peut en soutenir la violence, surtout si l'on est enfermé dans le même lieu. Lorsqu'on les échauffe en les irritant, l'odeur s'exhale encore davantage; et si on les tourmente jusqu'à les faire suer, on recueille la sueur, qui est aussi très-parfumée, et qui sert à falsifier le vrai parfum, ou du moins à en augmenter le volume.

Les civettes sont naturellement farouches, et même un peu féroces; cependant on les apprivoise aisément, au moins assez pour les approcher et les manier sans grand danger : elles ont les dents fortes et tranchantes, mais leurs ongles sont faibles et émoussés; elles sont agiles et même légères, quoique leur corps soit assez épais; elles sautent comme les chats, et peuvent aussi courir comme les chiens; elles vivent de chasse, surprennent et poursuivent les petits animaux, les oiseaux; elles cherchent, comme les renards, à entrer dans les basses-cours pour emporter les volailles; leurs yeux brillent la nuit, et il est à croire qu'elles voient dans l'obscurité. Lorsque les animaux leur manquent, elles mangent des racines et des

a. Le réservoir qui contient la liqueur odorante de la civette, est au-dessous de l'anus et au-dessus d'un autre orifice si semblable dans les deux sexes, que sans la dissection toutes les civettes paraîtraient femelles..... Comme on a remarqué que les civettes sont incommodées de cette liqueur, quand les vaisseaux qui la contiennent en sont trop pleins, on leur a trouvé aussi des muscles dont elles se servent pour comprimer ces vaisseaux et la faire sortir. Quoiqu'elle soit en plus grande quantité dans ces réservoirs et qu'elle s'y perfectionne mieux, il y a lieu de croire qu'elle se répand aussi en sueur par toute la peau; en effet, le poil des deux civettes sentait bon, et surtout celui du mâle était si parfumé que, quand on avait passé la main dessus, elle en conservait longtemps une odeur agréable. *Histoire de l'Académie des Sciences depuis son établissement*. Paris, 1733, t. I, p. 82 et 83.

fruits ; elles boivent peu et n'habitent pas dans les terres humides ; elles se tiennent volontiers dans les sables brûlants et dans les montagnes arides. Elles produisent en assez grand nombre dans leur climat, mais quoiqu'elles puissent vivre dans les régions tempérées et qu'elles y rendent, comme dans leur pays natal, leur liqueur parfumée, elles ne peuvent y multiplier : elles ont la voix plus forte et la langue moins rude que le chat ; leur cri ressemble assez à celui d'un chien en colère.

On appelle en français *civette* l'humeur onctueuse et parfumée que l'on tire de ces animaux ; on l'appelle *zibet* ou *algallia* en Arabie, aux Indes et dans le Levant, où l'on en fait un plus grand usage qu'en Europe. On ne s'en sert presque plus dans notre médecine ; les parfumeurs et les confiseurs en emploient encore dans le mélange de leurs parfums : l'odeur de la civette, quoique violente, est plus suave que celle du musc ; toutes deux ont passé de mode lorsqu'on a connu l'ambre, ou plutôt dès qu'on a su le préparer ; et l'ambre même, qui était il n'y a pas longtemps l'odeur par excellence, le parfum le plus exquis et le plus noble, a perdu de sa vogue, et n'est plus du goût de nos gens délicats.

LA GENETTE.*

La genette est un plus petit animal que les civettes ; elle a le corps allongé, les jambes courtes, le museau pointu, la tête effilée, le poil doux et mollet, d'un gris cendré, brillant et marqué de taches noires, rondes et séparées sur les côtés du corps, mais qui se réunissent de si près sur la partie du dos qu'elles paraissent former des bandes noires continues qui s'étendent tout le long du corps; elle a aussi sur le cou et le long de l'épine du dos une espèce de crinière ou de poil plus long, qui forme une bande noire et continue depuis la tête jusqu'à la queue, laquelle est aussi longue que le corps, et marquée de sept ou huit anneaux alternativement noirs et blancs sur toute sa longueur ; les taches noires du cou sont en forme de bandes, et l'on voit au-dessous de chaque œil une marque blanche très-apparente. La genette a sous la queue, et dans le même endroit que les civettes, une ouverture ou sac dans lequel se filtre une espèce de parfum, mais faible et dont l'odeur ne se conserve pas : elle est un peu plus grande que la fouine, qui lui ressemble beaucoup par la forme du corps aussi bien que par le naturel et par les habitudes ; seulement il paraît qu'on apprivoise la genette plus aisément : Belon dit en avoir vu

* *Viverra genetta* (Linn.). — La *genette commune* (Cuv.). — Ordre des *Carnassiers*, famille des *Carnivores*; tribu des *Digitigrades*: genre *Civette* : sous-genre *genette* (Cuv.).

dans les maisons à Constantinople qui étaient aussi privées que des chats, et qu'on laissait courir et aller partout sans qu'elles fissent ni mal ni dégât. On les a appelées *chats de Constantinople, chats d'Espagne, chats-genettes;* elles n'ont cependant rien de commun avec les chats, que l'art d'épier et de prendre les souris : c'est peut-être parce qu'on ne les trouve guère que dans le Levant et en Espagne[1] qu'on leur a donné le surnom de leurs pays; car le nom même de *genette* ne vient point des langues anciennes, et n'est probablement qu'un nom nouveau pris de quelque lieu planté de genêt, qui, comme l'on sait, est fort commun en Espagne, où l'on appelle aussi *genets* des chevaux d'une certaine race. Les naturalistes prétendent que la genette n'habite que dans les endroits humides et le long des ruisseaux, et qu'on ne la trouve ni sur les montagnes ni dans les terres arides. L'espèce n'en est pas nombreuse, du moins elle n'est pas fort répandue[1]; il n'y en a point en France ni dans aucune autre province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Il lui faut donc un climat chaud pour subsister et se multiplier; néanmoins il ne paraît pas qu'elle se trouve dans les pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes; car la fossane, qu'on appelle *genette de Madagascar*, est une espèce différente, de laquelle nous parlerons ailleurs.

La peau de cet animal fait une fourrure légère et très-jolie : les manchons de genette étaient à la mode il y a quelques années, et se vendaient fort cher; mais comme l'on s'est avisé de les contrefaire en peignant de taches noires des peaux de lapins gris, le prix en a baissé des trois quarts et la mode en est passée.

DU LOUP NOIR.*

Nous ne donnons la description de cet animal que comme un supplément à celle du loup, car nous les croyons tous deux de la même espèce. Nous avons dit, dans l'histoire du loup, qu'il s'en trouve de tout blancs et de tout noirs dans le nord de l'Europe, et que ces loups noirs sont plus grands que les autres : celui-ci est venu du Canada; il était noir sur tout le corps, mais plus petit que notre loup; il avait les oreilles un peu plus grandes, plus droites et plus éloignées l'une de l'autre, les yeux un peu plus petits, et qui paraissaient aussi un peu plus éloignés que dans le loup

1. « L'espèce de la *genette* est très-répandue. On en trouve depuis la France méridionale jusqu'au cap de Bonne-Espérance. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 155.)
* *Canis lycaon* (Linn.).

commun. Ces différences ne sont, à notre avis, que des variétés trop peu considérables pour séparer cet animal de l'espèce du loup [1]; la différence la plus sensible est celle de la grandeur; mais, comme nous l'avons déjà dit plus d'une fois, les animaux qui sont communs aux deux continents, c'est-à-dire ceux du nord de l'Europe et ceux de l'Amérique septentrionale, diffèrent tous par la grandeur, et ce loup noir de Canada, plus petit que ceux de l'Europe, nous paraît seulement confirmer ce fait général; d'ailleurs, comme il avait été pris tout petit, et ensuite élevé à la chaîne, la contrainte seule a peut-être suffi pour l'empêcher de prendre tout son accroissement : nos loups ordinaires sont aussi plus petits et moins communs en Canada qu'en Europe, et les sauvages en estiment fort la peau [a] : les loups noirs, les loups-cerviers, les renards, y sont en plus grand nombre. Cependant le renard noir y est aussi fort rare; il a le poil infiniment plus beau que le loup noir, dont la peau ne peut faire qu'une fourrure assez grossière.

Nous n'ajouterons rien de plus à la description que M. Daubenton a faite de cet animal que nous avons vu vivant, et qui nous a paru ressembler au loup, non-seulement par la figure, mais par le naturel, n'étant devenu déprédateur qu'avec l'âge [b], et n'ayant, comme le loup, qu'une férocité sans courage qui le rendait lâche au combat quoiqu'il y fût exercé.

L'ONDATRA * ET LE DESMAN. ** [2]

L'ondatra et le desman sont deux animaux qu'il ne faut pas confondre, quoiqu'on les ait appelés tous deux *rats musqués*, et qu'ils aient quelques caractères communs; il faut aussi les distinguer du pilori ou rat musqué des Antilles [3] : ces trois animaux sont d'espèces et de climats différents. L'ondatra se trouve en Canada, le desman en Laponie, en Moscovie, et le pilori à la Martinique et dans les autres îles Antilles.

a. *Voyage de Sagard Théodat.* Paris, 1632, p. 307.
b. Voyez l'article du loup.

1. Le *loup noir* du Canada ne paraît être en effet, non plus que celui d'Europe, qu'une simple *variété* du *loup commun.* (Voyez la note de la p. 578 du II[e] volume.)

* *Castor zibeticus* (Linn.). L'*ondatra* ou *rat musqué du Canada* (Cuv.). — Ordre des *Rongeurs;* genre *Ondatra* (Cuv.).

** *Sorex moschatus* (Linn.). — Le *desman de Russie* (Cuv.). — Vulgairement le *rat musqué de Russie.* — Ordre des *Carnassiers;* famille des *Insectivores;* genre *Desman* (Cuv.).

2. L'histoire de l'*ondatra* et du *desman* commence le X[e] volume de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1763.

3. *Mus pilorides* (Pallas). — « L'un des *rats* les plus grands et les plus nuisibles que l'on « connaisse est le *rat musqué* ou *pilori des Antilles*, long de quinze pouces, sans la queue, « qui est encore plus longue que le corps, à poil grossier, noir foncé en dessus, et blan- « châtre en dessous. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 201.)

L'ondatra ou rat musqué de Canada diffère du desman en ce qu'il a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres [1], les yeux très-apparents et le museau fort court; au lieu que le desman ou rat musqué de Moscovie a les pieds de derrière réunis par une membrane [a], les yeux extrêmement petits, le museau prolongé comme la musaraigne. Tous deux ont la queue plate, et ils diffèrent du pilori ou rat musqué des Antilles, par cette conformation et par plusieurs autres caractères [b]; le pilori a la queue assez courte, cylindrique [c] comme celle des autres rats, au lieu que l'ondatra et le desman l'ont tous deux fort longue. L'ondatra ressemble par la tête au rat d'eau, et le desman à la musaraigne.

On trouve dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1725, une description très-ample et très-bien faite de l'ondatra sous le nom de *rat musqué*. M. Sarrasin, médecin du roi à Québec et correspondant de l'Académie, s'est occupé à disséquer un grand nombre de ces animaux, dans lesquels il a observé des choses singulières. Nous ne pouvons pas douter, en comparant sa description avec la nôtre, que ce rat musqué de Canada, dont il a donné la description, ne soit notre ondatra.

L'ondatra est de la grosseur d'un petit lapin et de la forme d'un rat; il a la tête courte et semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant et doux, avec un duvet fort épais au-dessous du premier poil, à peu près comme le castor; il a la queue longue et couverte de petites écailles comme celle des autres rats, mais elle est d'une forme différente : la queue des rats communs est à peu près cylindrique, et diminue de grosseur depuis l'origine

a. « Oculi exigui et vix conspicui..... Digiti majores membranis connexi ad commodiùs « natandum, rostri pars superior firma, prominula et pœne unciam longa, nigricans eàque « formà prædita, ut instar suis aut talpæ terram vertere possit. » *Clusii exoctic. auct.*, p. 375.

b. Les rats musqués des Antilles, que nos Français appellent *piloris*, font le plus souvent leurs retraites dans les trous de la terre comme les lapins; aussi ils sont presque de la même grosseur, mais pour la figure ils n'ont rien de celle des gros rats qu'on voit ailleurs, sinon que la plupart ont le poil du ventre blanc comme les glirons, et celui du reste du corps noir ou tanné : ils exhalent une odeur musquée qui abat le cœur, et qui parfume si fort l'endroit de leur retraite, qu'il est fort aisé de le discerner. *Histoire naturelle des Antilles.* Rotterdam, 1658, p. 124.

c. Les piloris sont une espèce de rats des bois deux ou trois fois plus gros que les rats ordinaires : ils sont presque blancs, leur queue est fort courte, ils sentent le musc extraordinairement. *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique.* Paris, 1722, t. I, p. 438. — Les piloris se trouvent à la Martinique et dans quelques autres îles des Antilles : ce sont des rats musqués de même forme que les rats d'Europe, mais d'une si prodigieuse grandeur que quatre de nos rats ne pèsent pas un pilori..... Ils nichent jusque dans les cases, mais ne peuplent pas tant que les autres rats communs..... Ces piloris sont naturels dans l'île de la Martinique, et non pas les autres rats communs qui n'ont paru que depuis quelques années qu'elle est fréquentée des navires, etc *Histoire générale des Antilles,* par le P. du Tertre. Paris, 1667, t. II, p. 302.

1. Les pieds de derrière de l'*ondatra* sont demi-palmés. — Le principal trait différentiel entre l'*ondatra* et le *desman* se trouve dans les *dents*; le premier a les dents d'un *rongeur*, et le second les dents d'un *insectivore*. (Voyez, ci-dessus, l'indication relative à la classification de ces deux *espèces*.)

jusqu'à l'extrémité; celle du rat musqué est fort aplatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrémité, et un peu plus arrondie au commencement, c'est-à-dire à l'origine; les faces aplaties ne sont pas horizontales, mais verticales, en sorte qu'il semble que la queue ait été serrée et comprimée des deux côtés dans toute sa longueur : les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes, mais ils sont garnis de longs poils assez serrés qui suppléent en partie l'effet de la membrane, et donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes et non pas nues comme le rat domestique, mais bien couvertes de poil en dehors et en dedans; les yeux grands et de trois lignes d'ouverture; deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, et deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure : ces quatre dents sont très-fortes et lui servent à ronger et à couper le bois.

Les choses singulières que M. Sarrasin a observées dans cet animal sont : 1° la force et la grande expansion du muscle *peaucier*, qui fait que l'animal, en contractant sa peau, peut resserrer son corps et le réduire à un plus petit volume; 2° la souplesse des fausses côtes qui permet cette contraction du corps, laquelle est si considérable, que le rat musqué passe dans des trous où des animaux beaucoup plus petits ne peuvent entrer; 3° la manière dont s'écoulent les urines dans les femelles, car l'urètre n'aboutit point, comme dans les autres quadrupèdes, au-dessous du clitoris, mais à une éminence velue située sur l'os pubis; et cette éminence a un orifice particulier qui sert à l'éjection des urines : organisation singulière, qui ne se trouve que dans quelques espèces d'animaux, comme les rats et les singes, dont les femelles ont trois ouvertures. On a observé que le castor est le seul des quadrupèdes dans lequel les urines et les excréments aboutissent également à un réceptacle commun, qu'on pourrait comparer au cloaque des oiseaux : les femelles des rats et des singes sont peut-être les seules qui aient le conduit des urines et l'orifice par où elles s'écoulent absolument séparés des parties de la génération; cette singularité n'est que dans les femelles, car dans les mâles de ces mêmes espèces l'urètre aboutit à l'extrémité de la verge, comme dans toutes les autres espèces de quadrupèdes. M. Sarrasin observe, 4° que les testicules, qui, comme dans les autres rats, sont situés des deux côtés de l'anus, deviennent très-gros dans le temps du rut pour un animal aussi petit, *gros*, dit-il, *comme des noix muscades*, mais qu'après ce temps ils diminuent prodigieusement et se réduisent au point de n'avoir pas plus d'une ligne de diamètre; que non-seulement ils changent de volume, de consistance et de couleur, mais même de situation d'une manière marquée; il en est de même des vésicules séminales, des vaisseaux déférents, etc. : toutes ces parties de la génération s'oblitèrent presque entièrement après la saison des amours : les testicules, qui dans ce temps étaient au dehors et fort proéminents, rentrent dans l'inté-

rieur du corps ; ils sont attachés à la membrane adipeuse, ou plutôt ils y sont enclavés, ainsi que les autres parties dont nous venons de parler ; cette membrane s'étend et s'augmente par la surabondance de la nourriture jusqu'au temps du rut : les parties de la génération, qui semblent être des appendices de cette membrane, se développent, s'étendent, se gonflent et acquièrent alors toutes leurs dimensions ; mais lorsque cette surabondance de nourriture est épuisée par des coïts réitérés, la membrane adipeuse, qui maigrit, se resserre, se contracte, et se retire peu à peu du côté des reins ; en se retirant elle entraîne avec elle les vaisseaux déférents, les vésicules séminales, les épididymes et les testicules, qui deviennent légers, vides et ridés au point de n'être plus reconnaissables ; il en est de même des vésicules séminales, qui, dans le temps de leur gonflement, ont un pouce et demi de longueur et ensuite sont réduites, ainsi que les testicules, à une ou deux lignes de diamètre ; 5° les follicules, qui contiennent le musc ou le parfum de cet animal sous la forme d'une humeur laiteuse, et qui sont voisins des parties de la génération, éprouvent aussi les mêmes changements ; ils sont très-gros, très-gonflés, et leur parfum très-fort, très-exalté, et même très-sensible à une assez grande distance dans le temps des amours ; ensuite ils se rident, ils se flétrissent et enfin s'oblitèrent en entier. Ce changement dans les follicules qui contiennent le parfum se fait plus promptement et plus complétement que celui des parties de la génération ; ces follicules, qui sont communs aux deux sexes, contiennent un lait fort abondant au temps du rut ; ils ont des vaisseaux excrétoires qui aboutissent dans le mâle à l'extrémité de la verge, et vers le clitoris dans la femelle. et cette sécrétion se fait et s'évacue à peu près au même endroit que l'urine dans les autres quadrupèdes.

Toutes ces singularités, qui nous ont été indiquées par M. Sarrasin, étaient dignes de l'attention d'un habile anatomiste, et l'on ne peut assez le louer des soins réitérés qu'il s'est donnés pour constater ces espèces d'accidents de la nature, et pour voir ces changements dans toutes leurs périodes. Nous avons déjà parlé de changements et d'altérations à peu près semblables à celles-ci dans les parties de la génération du rat d'eau, du campagnol et de la taupe. Voilà donc des animaux quadrupèdes qui, par tout le reste de la conformation, ressemblent aux autres quadrupèdes, desquels cependant les parties de la génération se renouvellent et s'oblitèrent chaque année à peu près comme les laitances des poissons et comme les vaisseaux séminaux du calmar, dont nous avons décrit les changements, l'anéantissement et la reproduction : ce sont là de ces nuances par lesquelles la nature rapproche secrètement les êtres qui nous paraissent les plus éloignés, de ces exemples rares, de ces *instances* solitaires qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'elles tiennent au système général de l'organisation des êtres, et qu'elles en réunissent les points les plus éloignés.

Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur les conséquences générales qu'on peut tirer de ces faits singuliers, non plus que sur les rapports immédiats qu'ils ont avec notre théorie de la génération; un esprit attentif les sentira d'avance, et nous aurons bientôt occasion de les présenter avec plus d'avantage en les réunissant à la masse totale des autres faits qui y sont relatifs.

Comme l'ondatra est du même pays que le castor, que comme lui il habite sur les eaux, qu'il est en petit à peu près de la même figure, de la même couleur et du même poil, on les a souvent comparés l'un à l'autre[1]; on assure même qu'au premier coup d'œil on prendrait un vieux ondatra pour un castor qui n'aurait qu'un mois d'âge; ils diffèrent cependant assez par la forme de la queue pour qu'on ne puisse s'y méprendre; elle est ovale et plate horizontalement dans le castor; elle est très-allongée et plate verticalement dans l'ondatra; au reste, ces animaux se ressemblent assez par le naturel et l'instinct; les ondatras, comme les castors, vivent en société pendant l'hiver; ils font de petites cabanes d'environ deux pieds et demi de diamètre, et quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble : ce n'est point, comme les marmottes, pour y dormir pendant cinq ou six mois, c'est seulement pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'air : ces cabanes sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur; des herbes, des joncs entrelacés et mêlés avec de la terre grasse, qu'ils pétrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, et ils pratiquent des gradins en dedans pour n'être pas gagnés par l'inondation de celle de la terre; cette cabane, qui leur sert de retraite, est couverte pendant l'hiver de plusieurs pieds de glace et de neige sans qu'ils en soient incommodés. Ils ne font pas de provisions pour vivre comme les castors, mais ils creusent des puits et des espèces de boyaux au-dessous et à l'entour de leur demeure pour chercher de l'eau et des racines; ils passent ainsi l'hiver fort tristement quoiqu'en société, car ce n'est pas la saison de leurs amours : ils sont privés pendant tout ce temps de la lumière du ciel; aussi lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges et à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumière du jour, et assomment ou prennent tous ceux qui n'ont pas eu le temps de gagner les galeries souterraines qu'ils se sont pratiquées et qui leur servent de derniers retranchements où on les suit encore, car leur peau est précieuse et leur chair n'est pas mauvaise à manger. Ceux qui échappent à la main du chasseur quittent leur habitation

1. « Les *ondatras* construisent en hiver, sur la glace, une hutte de terre, où ils habitent « plusieurs ensemble; ils n'en sortent que pour aller chercher les racines d'*acorus* (*calamus « aromaticus*) qui servent à les nourrir..... Cette habitude de bâtir est ce qui a fait rapporter « l'*ondatra* au genre du *castor* par quelques auteurs. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 205.)

à peu près dans ce temps; ils sont errants pendant l'été, mais toujours deux à deux, car c'est le temps des amours : ils vivent d'herbes et se nourrissent largement des productions nouvelles que leur offre la surface de la terre; la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, se remplit par la surabondance de cette bonne nourriture; les follicules se renouvellent, se remplissent aussi; les parties de la génération se dérident, se gonflent; et c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si forte qu'elle n'est pas supportable; cette odeur se fait sentir de loin, et, quoique suave [a] pour les Européens, elle déplaît si fort aux sauvages, qu'ils ont appelé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués qu'ils appellent aussi *rats puants*.

Ils produisent une fois par an, et cinq ou six petits à la fois; la durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été, et que les petits sont déjà grands au mois d'octobre lorsqu'il faut suivre leurs père et mère dans la cabane qu'ils construisent de nouveau tous les ans; car on a remarqué qu'ils ne reviennent point à leurs anciennes habitations. Leur voix est une espèce de gémissement que les chasseurs imitent pour les piper et pour les faire approcher : leurs dents de devant sont si fortes et si propres à ronger que, quand on enferme un de ces animaux dans une caisse de bois dur, il y fait en très-peu de temps un trou assez grand pour en sortir; et c'est encore une de ces facultés naturelles qu'il a communes avec le castor, que nous n'avons pu garder enfermé qu'en doublant de fer-blanc la porte de sa loge. L'ondatra ne nage ni aussi vite ni aussi longtemps que le castor; il va plus souvent à terre, il ne court pas bien et marche encore plus mal en se berçant à peu près comme une oie. Sa peau conserve une odeur de musc qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrure; mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabrique des chapeaux.

Ces animaux sont peu farouches, et en les prenant petits on peut les apprivoiser aisément; ils sont même très-jolis lorsqu'ils sont jeunes; leur queue longue et presque nue, qui rend leur figure désagréable, est fort

a. Le rat musqué de l'Amérique septentrionale est un peu plus gros et un peu plus long que le rat d'eau de France; son élément est l'eau, mais il ne laisse pas d'aller quelquefois à terre : il a la queue plate, elle est de huit ou dix pouces de long, de la largeur d'un doigt, couverte de petites écailles noires; la peau rousse, couleur de minime brun, le poil en est fort fin, assez long : il porte des rognons proche les testicules qui ont l'odeur de musc très-agréable, et n'est point incommode à tous ceux à qui le musc donne des incommodités. Si on les tue l'hiver, pendant que la peau est bonne pour fourrer, les rognons ne sentent rien; au printemps, ils commencent à prendre leur senteur, qui dure jusqu'à l'automne..... Pour la chair, elle n'a point le goût de musc, elle est excellente à manger. *Description de l'Amérique septentrionale,* par Denys. Paris, 1672, t. II, p. 258. — Les rats musqués de Canada répandent une odeur admirable : la civette et la gazelle n'exhalent rien de si fort ni de si doux. *Voyage de la Hontan*. La Haye, 1706, t. I, p. 95. — Les Sauvages de l'Amérique n'aiment point l'odeur que répand le rat musqué, ils lui ont même donné le nom de *puant*, tant cette odeur leur déplait. *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1725, p. 327.

courte dans le premier âge : ils jouent innocemment et aussi lestement que des petits chats; ils ne mordent point [a], et on les nourrirait aisément si leur odeur n'était point incommode. L'ondatra et le desman sont, au reste, les seuls animaux des pays septentrionaux qui donnent du parfum, car l'odeur du *castoreum* est très-désagréable, et ce n'est que dans les climats chauds qu'on trouve les animaux qui fournissent le vrai musc, la civette et les autres parfums.

Le desman ou rat musqué de Moscovie nous offrirait peut-être des singularités remarquables et analogues à celles de l'ondatra, mais il ne paraît pas qu'aucun naturaliste ait été à portée de l'examiner vivant, ni de le disséquer; nous ne pouvons parler nous-mêmes que de sa forme extérieure, celui qui est au cabinet du Roi ayant été envoyé de Laponie dans un état de dessèchement qui n'a pas permis d'en faire la dissection; je n'ajouterai donc à ce que j'en ai déjà dit que le seul regret de n'en pas savoir davantage [1].

LE PÉCARI OU LE TAJACU. * [2]

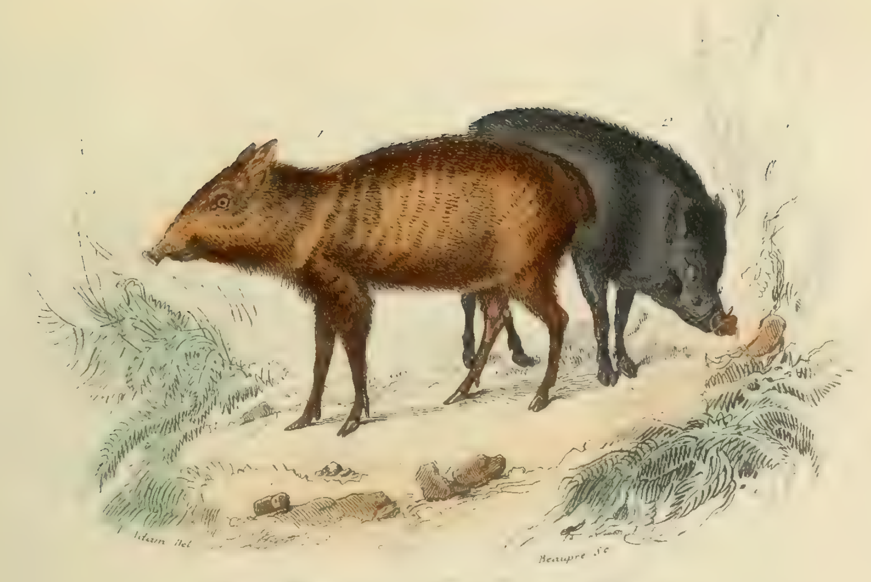
L'espèce du pécari est une des plus nombreuses et des plus remarquables parmi les animaux du Nouveau-Monde. Le pécari ressemble au premier coup d'œil à notre sanglier, ou plutôt au cochon de Siam qui, comme nous l'avons dit, n'est, ainsi que notre cochon domestique, qu'une variété du sanglier ou cochon sauvage; aussi le pécari a-t-il été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique :* cependant il est d'une espèce particulière, et qui ne peut se mêler avec celle de nos sangliers ou cochons, comme nous nous en sommes assurés par des essais réitérés, ayant nourri et gardé pendant plus

a. Les rats musqués de Canada, que les Hurons appellent *ondathra*, paissent l'herbe sur terre et le blanc des joncs autour des lacs et des rivières; il y a plaisir à les voir manger et faire leurs petits tours quand ils sont jeunes. J'en avais un très-joli; je le nourrissais du blanc des joncs et d'une certaine herbe semblable au chiendent : je faisais de ce petit animal tout ce que je voulais, sans qu'il me mordît aucunement, aussi n'y sont-ils pas sujets. *Voyage de Sagard Théodat*. Paris, 1632, p. 322 et 323. La plante dont M. Sarrasin dit que le rat musqué se nourrit le plus volontiers est le *calamus aromaticus*.

1. « Presque aussi grand qu'un hérisson;..... fort commun le long des rivières et des lacs de « la Russie méridionale;... son terrier, creusé dans la berge, commence sous l'eau, et s'élève « de manière que le fond reste au-dessus du niveau dans les plus grandes eaux... Son odeur « musquée vient d'une pommade sécrétée dans de petits follicules qu'il a sous la peau. Elle « se communique même à la chair des brochets qui mangent des *desmans*. — On a trouvé dans « les Pyrénées une seconde espèce de ce genre. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 129.)

* *Dicotyles torquatus* (Cuv.). — Le *pécari à collier* ou *patira*. — Ordre des *pachydermes*; genre *Pécari* (Cuv.).

2. Sous le nom de *pécari* ou de *tajacu*, Buffon mêle deux espèces, aujourd'hui distinguées : le *pécari à collier* (*Dicotyles torquatus*) : à poil annelé de gris et de brun, à collier blanchâtre, etc., moitié moindre que notre *sanglier*; et le *tajassou* (*Dicotyles labiatus*), plus grand, brun, à lèvres blanches.



Le Pécari le Sanglier d'Afrique.



Le Babiroussa mâle

de deux ans un pécari avec des truies sans qu'il ait rien produit[1]. Il diffère encore du cochon par plusieurs caractères essentiels, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il est de moindre corpulence et plus bas sur ses jambes; il a l'estomac et les intestins différemment conformés; il n'a point de queue; ses soies sont beaucoup plus rudes que celles du sanglier; et enfin il a sur le dos, près de la croupe, une fente de deux ou trois lignes de largeur qui pénètre à plus d'un pouce de profondeur, par laquelle suinte une humeur ichoreuse fort abondante et d'une odeur très-désagréable : c'est de tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps; les civettes, le blaireau, la genette, ont le réservoir de leur parfum au-dessous des parties de la génération; l'ondatra ou rat musqué de Canada, le musc ou chevreuil du musc l'ont sous le ventre. La liqueur qui sort de cette ouverture, que le pécari a sur le dos, est fournie par de grosses glandes que M. Daubenton a décrites avec soin, aussi bien que toutes les autres singularités de conformation qui se trouvent dans cet animal. On en voit aussi une bonne description faite par Tyson dans les *Transactions philosophiques*, n° 153. Je ne m'arrêterai pas à exposer en détail les observations de ces deux habiles anatomistes, et je remarquerai seulement que le docteur Tyson s'était trompé en assurant que cet animal avait trois estomacs, ou, comme le dit Ray [a], un gésier et deux estomacs. M. Daubenton démontre clairement qu'il n'a qu'un seul estomac, mais partagé par deux étranglements qui en font paraître trois, qu'il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, et que par conséquent on ne doit regarder les deux autres poches que comme des appendices, ou plutôt des portions du même estomac[2], et non pas comme des estomacs différents.

Le pécari pourrait devenir animal domestique comme le cochon; il est à peu près du même naturel; il se nourrit des mêmes aliments; sa chair, quoique plus sèche et moins chargée de lard que celle du cochon, n'est pas mauvaise à manger; elle deviendrait meilleure par la castration : lorsqu'on veut manger de cette viande, il faut avoir grand soin d'enlever au mâle non-seulement les parties de la génération, comme l'on fait au sanglier, mais encore toutes les glandes qui aboutissent à l'ouverture du dos dans le mâle et dans la femelle; il faut même faire ces opérations au moment qu'on met à mort l'animal, car si l'on attend seulement une demi-heure, sa chair prend une odeur si forte qu'elle n'est plus mangeable.

Les pécaris sont très-nombreux dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale; ils vont ordinairement par troupes, et sont quelquefois

a. Ray, *Synops. quadrup.*, p. 99.

1. Je ne regarde pas cette expérience comme décisive. J'attends le résultat de nouveaux essais. — Je disais (note 3 de la p. 456 du II[e] volume) que l'union du *daim* et de la *biche* devait être tentée. Le *daim* et la *biche* de Virginie viennent de produire ensemble dans notre ménagerie.

2. Cette description de l'estomac du *pécari* est très-exacte.

deux ou trois cents ensemble; ils ont le même instinct que les cochons pour se défendre, et même pour attaquer ceux surtout qui veulent ravir leurs petits; ils se secourent mutuellement, ils enveloppent leurs ennemis, et blessent souvent les chiens et les chasseurs. Dans leur pays natal ils occupent plutôt les montagnes que les lieux bas; ils ne cherchent pas les marais et la fange comme nos sangliers; ils se tiennent dans les bois où ils vivent de fruits sauvages, de racines, de graines; ils mangent aussi les serpents, les crapauds, les lézards, qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds : ils produisent en grand nombre, et peut-être plus d'une fois par an; les petits suivent bientôt leur mère et ne s'en séparent que quand ils sont adultes : on les apprivoise, ou plutôt on les prive aisément en les prenant jeunes; ils perdent leur férocité naturelle, mais sans se dépouiller de leur grossièreté, car ils ne connaissent personne, ne s'attachent point à ceux qui les soignent; seulement ils ne font point de mal, et l'on peut, sans inconvénient, les laisser aller et venir en liberté; ils ne s'éloignent pas beaucoup, reviennent d'eux-mêmes au gîte, et n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle lorsqu'on la leur présente en commun : ils ont un grognement de colère plus fort et plus dur que celui du cochon, mais on les entend très-rarement crier; ils soufflent aussi comme le sanglier lorsqu'on les surprend et qu'on les épouvante brusquement; leur haleine et très-forte, leur poil se hérisse lorsqu'ils sont irrités; il est si rude qu'il ressemble plutôt aux piquants du hérisson qu'aux soies du sanglier.

L'espèce du pécari s'est conservée sans altération et ne s'est point mêlée avec celle du *cochon marron;* c'est ainsi qu'on appelle le cochon d'Europe transporté et devenu sauvage en Amérique : ces animaux se rencontrent dans les bois et vont même de compagnie sans qu'il en résulte rien[1]; il en est de même du cochon de Guinée, qui s'est aussi multiplié en Amérique, après y avoir été transporté d'Afrique. Le cochon d'Europe, le cochon de Guinée[2] et le pécari sont trois espèces qui paraissent être fort voisines, et qui cependant sont distinctes et séparées les unes des autres, puisqu'elles subsistent toutes trois dans le même climat sans mélange et sans altération : notre sanglier est le plus fort, le plus robuste et le plus redoutable des trois; le pécari quoique assez féroce est plus faible, plus pesant et plus mal armé; ces grandes dents tranchantes qu'on appelle *défenses* sont beaucoup plus courtes que dans le sanglier; il craint le froid et ne pourrait subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre sanglier ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids : ils n'ont pu ni l'un ni l'autre passer d'un continent à l'autre par les terres du nord; ainsi l'on ne doit pas regarder le pécari comme un cochon d'Europe dégénéré ou dénaturé sous le climat d'Amérique, mais comme un animal propre et particulier aux terres méridionales de ce nouveau continent.

1. Voyez la note 1 de la page précédente. — 2. Voyez la note de la p. 25.

Ray et plusieurs autres auteurs ont prétendu que la liqueur du pécari, qui suinte par l'ouverture du dos, est une espèce de musc, un parfum agréable, même au sortir du corps de l'animal, que cette odeur agréable se fait même sentir d'assez loin et parfume les endroits où il passe et les lieux qu'il habite. J'avoue que nous avons éprouvé mille fois tout le contraire : l'odeur de cette liqueur, au sortir du corps de l'animal, est si désagréable que nous ne pouvions la sentir ni la faire recueillir sans un extrême dégoût; il semble seulement qu'elle devienne moins fétide en se desséchant à l'air, mais jamais elle ne prend l'odeur suave du musc ni le parfum de la civette, et les naturalistes auraient parlé plus juste s'ils l'eussent comparée à celle du castoréum.

LA ROUSSETTE, [a] * LA ROUGETTE [b] ** ET LE VAMPIRE. [c] ***

La roussette et la rougette nous paraissent faire deux espèces distinctes,

a. La *roussette.* Vulgairement le *chien-volant.* — *Vespertilio ingens.* Clusii, *Exotic.*, p. 94. — *Vespertilio.* Gessn. *Hist. avium.*, p. 772. — *Canis volans ternatanus orientalis.* Seba, vol. I, p. 91, tab. 57, fig. nº 1 et 2. — *Vespertilio caudâ nullâ.* Linn. *Syst. nat.*, édit. IV, p. 66; et édit. VI, p. 7. — *Vampyrus. Vespertilio ecaudatus naso simplici, membranâ inter fœmora divisâ*, édit. X, p. 31. — *Vespertilio cynocephalus ternatanus.* Klein, *de Quadrup.*, p. 61. — *Pteropus rufus aut niger, auriculis brevibus acutisculis.....* La roussette. Brisson, *Règne animal.*, p. 216.

b. La *rougette.* Le chien-volant à col rouge. — *Pteropus fuscus, auriculis brevibus acutiusculis, collo superiore rubro.....* La roussette à cou rouge. Brisson, *Règne animal*, p. 217.

Nota que M. Brisson a séparé avec raison le genre de la roussette et de la rougette de celui des chauves-souris, et que M. Linnæus s'est trompé lorsqu'il a dit que les chauves-souris et les roussettes avaient également quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et autant à l'inférieure : cela est vrai des roussettes, mais cela est autrement dans les chauves-souris; elles ont, à la vérité, quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, mais en même temps elles en ont six à la mâchoire inférieure; ainsi elles ne peuvent être du même genre dans une méthode qui, comme celle de cet auteur, est fondée sur le nombre et l'ordre des dents.

c. Le *vampire*, animal de l'Amérique qui n'a été indiqué que par les noms vagues de *grande chauve-souris d'Amérique*, ou *de chien-volant de la Nouvelle-Espagne.*

Nota que M. Linnæus a donné ce même nom *vampyrus* à la roussette; ce n'est cependant pas de la roussette des Indes orientales, à laquelle M. Linnæus applique ce nom de *vampire*, mais de l'animal d'Amérique dont il est ici question, que les voyageurs ont dit qu'il suçait le sang des hommes sans les éveiller; c'est donc à cette troisième espèce et non pas à la première qu'on peut donner le nom de *vampire.*

Canis volans maximus, auritus, ex novâ Hispaniâ. Seba, vol. I, p. 92, tab. 58, fig. nº 1. — *Vespertilio cynocephalus maximus, auritus, ex novâ Hispaniâ.* Klein, *de Quadrup.*, p. 62. — *Spectrum, vespertilio ecaudatus naso infundibuliformi lancealato.* Linn., *Syst. nat.*, édit. X, p. 31. — *Pteropus auriculis longis patulis, naso membranâ antrorsum inflexâ aucto* Brisson, *Règne animal.*, p. 217.

* La *roussette* (Cuv.). — *Pteropus vulgaris* (Geoff.)........ } Ordre des *Carnassiers*; famille des *Chéiroptères*; genre *Roussette* (Cuv.).
** La *roussette à collier*, *rougette de Buffon* (Cuv.) — *Pteropus rubricollis* (Geoff.)................................ } Ordre des *Carnassiers*; famille des *Chéiroptères*; genre *Roussette* (Cuv.).

*** Le *vampire.* — *Phyllostoma spectrum* (Cuv.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Phyllostomes* (Cuv.).

mais qui sont si voisines l'une de l'autre, et qui se ressemblent à tant d'égards, que nous croyons devoir les présenter ensemble. La seconde ne diffère de la première que par la grandeur du corps et les couleurs du poil ; la roussette, dont le poil est d'un roux brun, a neuf pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues ; la rougette, dont le poil est cendré-brun, n'a guère que cinq pouces et demi de longueur et deux pieds d'envergure ; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif, mêlé d'orangé dont on n'aperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette : elles sont toutes deux à peu près des mêmes climats chauds de l'ancien continent ; on les trouve à Madagascar [a], à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines et dans les autres îles de l'archipel Indien, où il paraît qu'elles sont plus communes que dans la terre ferme des continents voisins.

On trouve aussi dans les pays les plus chauds du Nouveau-Monde un autre quadrupède volant dont on ne nous a pas transmis le nom américain, et que nous appellerons vampire, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment sans leur causer assez de douleur pour les éveiller : cet animal d'Amérique est d'une espèce différente de celles de la roussette et de la rougette, qui toutes deux ne se trouvent qu'en Afrique et dans l'Asie méridionale. Le vampire est plus petit que la rougette, qui est plus petite elle-même que la roussette ; le premier, lorsqu'il vole, paraît être de la grosseur d'un pigeon ; la seconde de la grandeur d'un corbeau ; et la troisième de celle d'une grosse poule. La rougette et la roussette ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi et à peu près de la forme de celui d'un chien. Le vampire, au contraire, a le museau plus allongé ; il a l'aspect hideux comme les plus laides chauves-souris, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites ; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir, avec une membrane au-dessus qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de sa face. Ainsi l'on ne peut douter que cette espèce ne soit tout autre que celles de la roussette et de la rougette : le vampire est aussi malfaisant que difforme, il inquiète l'homme, tourmente et détruit les animaux. Nous ne pouvons citer un témoignage plus authentique et plus récent que celui de M. de la Condamine : « Les chauves-souris, dit-il [b], qui sucent le sang des chevaux, « des mulets, et même des hommes quand ils ne s'en garantissent pas en « dormant à l'abri d'un pavillon, sont un fléau commun à la plupart des

a. Aux îles de Mascareigne et de Madagascar, les chauves-souris sont grosses comme des poules, et si communes que quelquefois j'en ai vu l'air obscurci. Leur cri est épouvantable. *Voyage de Madagascar*, par de V..... Paris, 1722, p. 83 et 245.

b. *Voyage de la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine. Paris, 1745, p. 171.

« pays chauds de l'Amérique; il y en a de monstrueuses pour la grosseur; « elles ont entièrement détruit à Borja et en divers autres endroits le gros « bétail que les missionnaires y avaient introduit, et qui commençait à « s'y multiplier. » Ces faits sont confirmés par plusieurs autres historiens et voyageurs. Pierre Martyr [a], qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien des chauves-souris qui sucent le sang des hommes et des animaux pendant qu'ils dorment jusqu'à les épuiser et même au point de les faire mourir; Jumilla [b] assure la même chose, aussi bien que Dom George Juan et Dom Antoine de Ulloa [c] [1]. Il paraît, en conférant ces témoignages, que l'espèce de ces chauves-souris qui sucent le sang est nombreuse et très-commune dans toute l'Amérique méridionale; néanmoins nous n'avons pu jusqu'ici nous en procurer un seul individu; mais on peut voir dans Seba la figure et la description de cet animal, dont le nez est si extraordinaire que je suis très-étonné que les voyageurs ne l'aient pas remarqué et ne se soient point écriés sur cette difformité qui saute aux yeux, et de laquelle cependant ils n'ont fait aucune mention. Il se pourrait donc que l'animal étrange dont Seba nous a donné la figure, ne fût pas celui que nous indiquons ici sous le nom de *vampire*, c'est-à-dire celui qui suce le sang; il se pourrait aussi que cette figure de Seba fût infidèle ou chargée, et, enfin, il se pourrait que ce nez difforme fût une monstruosité ou une variété accidentelle, quoiqu'il y ait des exemples de ces difformités con-

a. « In Dariene novi orbis regione Hispani noctu vespertilionum morsibus torquebantur, quæ « si dormientem forte momorderint quempiam, exhausto sanguine trahunt in vitæ discrimen « et mortuos fuisse nonnullos ex ea tabe compertum est. » Petrus Martyr, *Oceani decadis tertiæ*, lib. VI.

b. Dans l'Amérique méridionale, les chauves-souris sont encore un fléau si cruel et si funeste, qu'il faut l'avoir éprouvé pour le croire : il y en a de deux sortes, les unes sont de la grosseur de celles que nous voyons en Espagne, les autres sont si grosses qu'elles ont trois quarts d'aune de longueur d'un bout de l'aile à l'autre. Les unes et les autres sont d'adroites sangsues s'il en fut jamais, qui rôdent toute la nuit pour boire le sang des hommes et des bêtes : si ceux que leur état oblige de dormir par terre n'ont pas soin de se couvrir depuis les pieds jusqu'à la tête, ce qui est extrêmement incommode dans des pays aussi chauds, ils doivent s'attendre à être piqués des chauves-souris; à l'égard de ceux qui dorment dans les maisons sous des *mosquiteros*, quand ils n'auraient que le front découvert, ils en sont infailliblement mordus, et, si par malheur ces oiseaux leur piquent une veine, ils passent des bras du sommeil dans ceux de la mort, à cause de la quantité de sang qu'ils perdent sans s'en apercevoir, tant leur piqûre est subtile; outre que battant l'air avec leurs ailes, elles rafraîchissent le dormeur auquel elles ont dessein d'ôter la vie. *Histoire naturelle de l'Orénoque*, par le P. Jumilla, traduite de l'espagnol par M. Eidous. Avignon, 1758, t. III, p. 100.

c. Les chauves-souris sont communes à Carthagène; elles saignent fort adroitement les habitants en leur tirant assez de sang, sans les éveiller, pour les affaiblir extrêmement. *Extrait de la Relation historique du Voyage de l'Amérique méridionale*, par D. George Juan et D. Antoine de Ulloa, etc. *Bibliothèque raisonnée*, t. XLIV, p. 409.

1. « On accuse le *vampire* de faire périr les hommes et les animaux en les suçant, mais il « se borne à faire de très-petites plaies qui peuvent quelquefois être envenimées par le climat. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 117.)

stantes dans quelques autres espèces de chauves-souris : le temps éclaircira ces obscurités et fixera nos incertitudes [1].

A l'égard de la roussette et de la rougette, elles sont toutes deux au cabinet du Roi, et elles sont venues de l'île de Bourbon ; ces deux espèces ne se trouvent que dans l'ancien continent, et ne sont nulle part aussi nombreuses, en Afrique et en Asie, que celle du vampire l'est en Amérique. Ces animaux sont plus grands, plus forts et peut-être plus méchants que le vampire ; mais c'est à force ouverte, en plein jour aussi bien que la nuit qu'ils font leur dégât : ils tuent les volailles et les petits animaux, ils se jettent même sur les hommes, les insultent et les blessent au visage par des morsures cruelles ; et aucun voyageur ne dit qu'ils sucent le sang des hommes et des animaux endormis.

Les anciens connaissaient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces de monstres, et il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes, la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes. Hérodote [a] paraît les avoir indiquées lorsqu'il a dit qu'il y avait de grandes chauves-souris qui incommodaient beaucoup les hommes qui allaient recueillir la casse autour des marais de l'Asie ; qu'ils étaient obligés de se couvrir de cuir le corps et le visage pour se garantir de leurs morsures dangereuses. Strabon [b] parle de très-grandes chauves-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger. Parmi les modernes, Albert, Isidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauves-souris. Linscot, Nicolas Mathias [c], François Pyrard [d],

a. *Herodot.*, lib. III. — NOTA. Il est singulier que Pline, qui nous a transmis comme vrais tant de faits apocryphes et même merveilleux, accuse ici Hérodote de mensonge, et dise que ce fait des chauves-souris, qui se jettent sur les hommes, n'est qu'un conte de la vieille et fabuleuse antiquité.

b. « In Mesopotamiâ inter Euphratis conversiones est maxima vespertilionum multitudo, « qui longe majores sunt quam in cæteris locis. Capiuntur, et in cibum conduntur. » *Strabo*, lib. XVI.

c. Nicolas Mathias, dans son voyage imprimé à Visurgbourg, en suédois, dit, p. 123, que ces grandes chauves-souris volent en troupe pendant la nuit, qu'elles boivent du suc des palmiers en si grande quantité qu'elles s'enivrent, et tombent comme mortes au pied des arbres ; que lui-même en avait pris une dans cet état, et que, l'ayant attachée avec des clous à une muraille, elle rongea les clous et les mordit avec ses dents comme si on les eût limés : il dit aussi que son museau ressemblait à celui d'un renard.

d. On voit dans l'île de Saint-Laurent et aux Maldives des chauves-souris plus grosses que des corbeaux. *Voyage de Pyrard*. Paris, 1619, t. I, p. 38 et 132. — Les chauves-souris volent en plein jour dans le Malabar ; elles sont grosses comme des chats, et on les mange sans répugnance. *Extrait de la Relation des Missions du Tranquebar*. *Bibliothèque raisonnée*, t. XXXII, p. 194.

1. Tous les *phyllostomes* portent sur le nez un prolongement de la peau, qui fait une forte saillie. Dans le *vampire spectre*, ce prolongement de la peau est creusé en entonnoir.

en ont parlé plus précisément, et Oliger Jacobeus [a] en a donné une courte description avec la figure; enfin l'on en trouve des descriptions et des figures bien faites dans Seba et dans Edwards, lesquelles s'accordent avec les nôtres.

Les roussettes sont des animaux carnassiers, voraces et qui mangent de tout, car, lorsque la chair ou le poisson leur manque, elles se nourrissent de végétaux et de fruits de toute espèce [b]; elles boivent le suc des palmiers, et il est aisé de les enivrer et de les prendre en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmier, ou de quelque autre liqueur fermentée : elles s'attachent et se suspendent aux arbres avec leurs ongles; elles vont ordinairement en troupe, et plus la nuit que le jour; elles fuient les lieux trop fréquentés et demeurent dans les déserts, surtout dans les îles inhabitées. Elles se portent au coït avec ardeur; le sexe dans le mâle est très-apparent; la verge n'est point engagée dans un fourreau comme celle des quadrupèdes, elle est hors du corps à peu près comme dans l'homme et le singe [c]; le sexe des femelles est aussi fort apparent; elles n'ont que deux mamelles placées sur la poitrine, et ne produisent qu'en petit nombre, mais plus d'une fois par an. La chair de ces animaux, surtout lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas mauvaise à manger; les Indiens la trouvent bonne, et ils en comparent le goût à celui de la perdrix ou du lapin.

Les voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que les grandes chauves-souris de ce nouveau continent sucent, sans les éveiller, le sang des hommes et des animaux endormis. Les voyageurs de l'Asie et de l'Afrique, qui font mention de la roussette ou de la rougette, ne parlent pas de ce fait singulier; néanmoins leur silence ne fait pas une preuve complète, surtout y ayant tant de conformité et tant d'autres ressemblances entre les roussettes et ces grandes chauves-souris que nous avons appelées *vampires;* nous avons donc cru devoir examiner comment il est possible que ces ani-

a. Il y a deux de ces chauves-souris dans le *Museum regium Haffniæ*, 1696, p. 12, tab. 5, fig. 3. Il dit que chacune de ces chauves-souris était grande comme un gros corbeau; qu'elles avaient, de la tête en bas, un pied de longueur; que le membre génital avait deux pouces de long : et il ajoute, d'après Linscot, que les Indiens les mangent et les trouvent aussi bonnes que des perdrix.

b. Aux îles Manilles, on voit sur les arbres une infinité de grandes chauves-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres, et qui prennent leur vol à l'entrée de la nuit pour aller chercher leur nourriture dans des bois fort éloignés : elles volent quelquefois en si grand nombre et si serrées qu'elles obscurcissent l'air de leurs grandes ailes, qui ont quelquefois six palmes d'étendue : elles savent discerner, dans l'épaisseur des bois, les arbres dont les fruits sont mûrs; elles les dévorent pendant toute la nuit avec un bruit qui se fait entendre de deux milles, et vers le jour elles retournent vers leurs retraites. Les Indiens, qui voient manger leurs meilleurs fruits par ces animaux, leur font la guerre non-seulement pour se venger, mais pour se nourrir de leur chair, à laquelle ils prétendent trouver le goût du lapin. *Histoire générale des Voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. X, p. 389.

c. « In hoc animali uterque sexus dignoscebatur : nam eorum aliquot qui mihi conspecti « sunt satis longum exertumque penem habebant quales fere simiarum est. » Carol. Clusii *Exotic* Raphelingiæ, 1605, t. II, p. 94.

maux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour éveiller une personne endormie. S'ils entamaient la chair avec leurs dents, qui sont très-fortes et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille, l'homme le plus profondément endormi, et les animaux surtout, dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme, seraient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure : il en est de même des blessures qu'ils pourraient faire avec leurs ongles ; ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles dans la peau pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer une vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du vampire, mais celle des roussettes, que M. Daubenton a examinée avec soin, semble indiquer la possibilité du fait : cette langue est pointue et hérissée de papilles dures, très-fines, très-aiguës et dirigées en arrière ; ces pointes, qui sont très-fines, peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargir et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la succion continuelle de la langue[1]. Mais c'est assez raisonner sur ce fait, dont toutes les circonstances ne nous sont pas bien connues, et dont quelques-unes sont peut-être exagérées ou mal rendues par les écrivains qui nous les ont transmises.

LE POLATOUCHE. *[2]

Nous avons mieux aimé conserver à cet animal le nom qu'il porte dans son pays natal, que d'adopter les noms vagues et précaires que lui ont donnés les naturalistes ; ils l'ont appelé *rat-volant, écureuil-volant, loir-volant, rat de Pont, rat de Scythie,* etc. Nous exclurons tant que nous pourrons de l'histoire naturelle ces dénominations composées, parce que la liste de la nature, pour être vraie, doit être tout aussi simple qu'elle. Le polatouche est d'une espèce particulière qui se rapproche seulement par quelques caractères de celles de l'écureuil, du loir et du rat ; il ne ressemble à l'écureuil que par la grosseur des yeux et par la forme de la queue, qui cependant n'est ni aussi longue, ni fournie d'aussi longs poils ;

1. La langue du *vampire* se termine aussi par des *papilles* dures et aiguës. — C'est avec ces *papilles* que le *vampire* perce la peau, et le *sang obéit à la succion continuelle de la langue* ; mais cette succion ne va pas jusqu'à faire mourir les hommes et les animaux. (Voyez la note de la page 113.)

* *Sciurus volans* (Linn.).
Sciurus volucella (Linn.). } Ordre des *Rongeurs* ; genre *Écureuil* ; sous-genre *Polatouche* (Cuv.).

2. Il y a deux espèces de *polatouches*, comme l'indique la nomenclature ci-dessus : le *sciurus volans*, de la Pologne, de la Russie, de la Sibérie, en un mot, de l'ancien continent ; et le *sciurus volucella*, du nord de l'Amérique. — Buffon mêle l'histoire de ces deux animaux : celui qu'il a fait représenter est le *polatouche de l'Amérique*.

il approche plus du loir par la figure du corps, par celle des oreilles, qui sont courtes et nues, par les poils de la queue, qui sont de la même forme et de la même grandeur que ceux du loir; mais il n'est pas, comme lui, sujet à l'engourdissement par l'action du froid. Le polatouche n'est donc ni écureuil, ni rat, ni loir, quoiqu'il participe un peu de la nature de tous trois.

M. Klein est le premier qui ait donné une description exacte de cet animal dans les *Transactions philosophiques* (année 1733). Il était cependant connu longtemps auparavant; on le trouve également dans les parties septentrionales de l'ancien et du nouveau continent [a] [1]; il est seulement plus commun en Amérique qu'en Europe, où il ne se trouve que rarement et dans quelques provinces du Nord, telles que la Lithuanie et la Russie. Ce petit animal habite sur les arbres comme l'écureuil; il va de branches en branches, et lorsqu'il saute pour passer d'un arbre à un autre, ou pour traverser un espace considérable, sa peau, qui est lâche et plissée sur les côtés du corps, se tire au dehors, se bande et s'élargit par la direction contraire des pattes de devant qui s'étendent en avant, et de celles de derrière qui s'étendent en arrière dans le mouvement du saut. La peau ainsi tendue, et tirée en dehors de plus d'un pouce, augmente d'autant la surface du corps sans en accroître la masse, et retarde par conséquent l'accélération de la chute, en sorte que d'un seul saut l'animal arrive à une assez grande distance : ainsi ce mouvement n'est point un vol comme celui des oiseaux, ni un voltigement comme celui des chauves-souris, qui se font tous deux en frappant l'air par des vibrations réitérées; c'est un simple saut dans lequel tout dépend de la première impulsion dont le mouvement est seulement prolongé et subsiste plus longtemps, parce que le corps de l'animal, présentant une plus grande surface à l'air, éprouve une plus grande résistance et tombe plus lentement. On peut voir dans la description de M. Daubenton le détail de la mécanique et du jeu de cette extension singulière de la peau, qui n'appartient qu'au polatouche, et qui ne

a. Les Hurons du Canada ont de trois sortes d'écureuil..... Les plus estimés sont les écureuils-volants, nommés *sahouesquanta*, qui ont la couleur cendrée, la tête un peu grosse, et sont munis d'une panne qui leur prend des deux côtés d'une patte de derrière à celle de devant, lesquelles ils étendent quand ils veulent voler..... Ils produisent trois ou quatre petits, etc. *Voyage du pays des Hurons*, par Sagard Théodat, p. 305 et 306. — Il y a un autre petit animal que les Indiens de Virginie appellent *assapanick*, et les Anglais *escurieu volant*, lequel en élargissant les jambes et étendant la peau, comme si c'était des ailes, vole parfois trente ou quarante verges de dix pieds de long. *Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët. Leyde, 1640, liv. III, p. 88. — Les écureuils-volants sont de la grosseur d'un gros rat, couleur de gris blanc : ils sont aussi endormis que les autres sont éveillés; on les appelle *volants* parce qu'ils volent d'un arbre à l'autre par le moyen d'une certaine peau qui s'étend en forme d'aile lorsqu'ils font ces petits vols. *Voyage de la Hontan*, t. II, p. 42. — Les écureuils volants viennent du nord de l'Amérique, mais on en a depuis peu trouvé en Pologne. Voyez Edwards, *Hist. nat. of. Birds*, p. 191; et Catesby, *Hist. nat. de la Carol.*, t. II, p. 76 et 77.

1. Voyez la note précédente.

se trouve dans aucun autre animal : ce seul caractère suffirait donc pour le distinguer de tous les autres écureuils, rats ou loirs; mais les choses même les plus singulières de la nature sont-elles jamais uniques? devrait-on s'attendre à trouver dans le même genre un autre animal avec une pareille peau, et dont les prolongements s'étendent non-seulement d'une jambe à l'autre, mais de la tête à la queue? Cet animal, dont la figure et la description nous ont été données par Seba[a] sous le nom d'*écureuil volant* de Virginie, paraît assez différent du polatouche pour constituer une autre espèce[1]; cependant nous ne nous presserons pas de prononcer sur sa nature; il est probable que c'est un animal dont l'espèce est réellement existante et différente de celle du polatouche, mais ce pourrait être aussi une simple variété dans cette espèce, et peut-être enfin n'est-ce qu'une production accidentelle ou une monstruosité, car aucun voyageur, aucun naturaliste, n'a fait mention de cet animal; Seba est le seul qui l'ait vu dans le cabinet de Vincent, et je me défie toujours de ces descriptions faites dans des cabinets d'après des animaux que souvent on ajuste pour les rendre plus extraordinaires.

Nous avons vu et gardé longtemps le polatouche vivant; il a été bien indiqué par les voyageurs : Sagard Théodat[b], Jean de Laët[c], Fernandès[d], la Hontan[e], Denys[f], en ont tous fait mention, ainsi que MM. Catesby[g], Dumont[h], le Page de Pratz[i], etc., et MM. Klein, Seba et Edwards, en ont

a. Seba, vol. I, p. 72, tab. 44, fig. nº 3.

b. *Voyage au pays des Hurons*, par Sagard Théodat, p. 305.

c. *Histoire du Nouveau-Monde*, par Jean de Laët, p. 88.

d. « Quimichpatlan seu mus volans fusco pilo nigroque promiscue tegitur qui prope brachia « et crura est prolixior ac parvarum alarum formâ .... Est autem cæteris minor, parvo et « murino capite, magnis auriculis, etc. » Fernand. *Hist. Nov. Hisp.*, p. 9. *Nota* que cet auteur se trompe en ce qu'il dit que ce sont de longs poils qui lui tiennent lieu d'ailes, au lieu que ce sont en effet des prolongements de la peau.

e. *Voyage de la Hontan*, t. II, p. 42.

f. Les écureuils volants ont le poil un peu plus noir que ceux de France; ils ont des ailes qui les prennent du train de derrière à celui de devant, qui s'ouvrent de la largeur de deux bons doigts; c'est une petite toile fort mince, couverte dessus d'un petit poil follet : toute sa volée ne peut aller qu'à trente ou quarante pas; mais s'il vole d'un arbre à un autre, il volera bien le double. *Description géographique de l'Amérique septentrionale*, par Denys. Paris, 1672, t. II, p. 331 et 332.

g. Catesby, *Histoire naturelle de la Caroline*, p. 76.

h. Les écureuils sont fort communs à la Louisiane, où l'on en distingue de deux sortes : les uns sont en tout semblables à ceux que nous connaissons en France; les seconds sont d'une couleur un peu plus cendrée, et ont à leurs deux pattes de devant une espèce de peau ou de membrane, au moyen de laquelle ils peuvent s'élancer d'un arbre à un autre à une distance assez éloignée, etc. *Mémoires sur la Louisiane*, par Dumont, p. 81 et 82.

i. Les écureuils volants sont ainsi nommés parce qu'ils sautent d'un arbre à un autre à la distance de vingt-cinq à trente pieds et plus; leur poil est d'un cendré foncé : cet animal est de la grosseur d'un rat; ses pattes de derrière tiennent à celles de devant par deux membranes qui le soutiennent en l'air lorsqu'il saute, de sorte qu'il paraît voler, mais il va toujours en baissant, etc. *Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, t. II, p. 98.

1. C'est le *polatouche d'Amérique* (*sciurus volucella*). — Voyez la note 2 de la p. 116.

donné de bonnes descriptions avec la figure. Ce que nous avons vu nous-mêmes de cet animal s'accorde très-bien avec ce qu'ils en disent : communément il est plus petit que l'écureuil ; celui que nous avons eu ne pesait guère que deux onces, c'est-à-dire autant qu'une chauve-souris de la moyenne espèce, et l'écureuil pèse huit ou neuf onces. Cependant il y en a de plus grands ; nous avons une peau de polatouche [1], qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire.

Le polatouche approche, en quelque sorte, de la chauve-souris par cette extension de la peau qui, dans le saut, réunit les jambes de devant à celles de derrière, et qui lui sert à se soutenir en l'air : il paraît aussi lui ressembler un peu par le naturel, car il est tranquille et, pour ainsi dire, endormi pendant le jour ; il ne prend de l'activité que le soir. Il est très-facile à apprivoiser, mais il est en même temps sujet à s'enfuir, et il faut le garder dans une cage ou l'attacher avec une petite chaîne : on le nourrit de pain, de fruits, de graines ; il aime surtout les boutons et les jeunes pousses du pin et du bouleau ; il ne cherche point les noix et les amandes comme les écureuils ; il se fait un lit de feuilles dans lequel il s'ensevelit et où il demeure tout le jour ; il n'en sort que la nuit et quand la faim le presse. Comme il a peu de vivacité, il devient aisément la proie des martes et des autres animaux qui grimpent sur les arbres ; aussi l'espèce subsistante est-elle en très-petit nombre, quoiqu'il produise ordinairement trois ou quatre petits.

LE PETIT-GRIS. [a] *

On trouve dans les parties septentrionales de l'un et de l'autre continent l'animal que nous donnons ici sous le nom de *petit-gris ;* il ressemble beaucoup à l'écureuil, et n'en diffère à l'extérieur que par les caractères suivants : il est plus grand que l'écureuil ; il n'a pas le poil roux, mais d'un gris plus ou moins foncé ; les oreilles sont dénuées de ces longs poils qui surmontent l'extrémité de celles de l'écureuil. Ces différences, qui sont constantes, paraissent suffisantes pour constituer une espèce particulière à laquelle nous avons donné le nom de *petit-gris,* parce que l'on connaît sous ce même nom la fourrure de cet animal. Plusieurs auteurs prétendent que les petits-gris d'Europe sont différents de ceux d'Amérique ; que ces

a. *Petit-gris*, nom que nous avons donné à cet animal qu'on appelle *écureuil gris*, *grand écureuil gris*, *écureuil de Canada*, *écureuil de Virginie.*

1. Le *taguan.* (Voyez plus loin l'histoire du *taguan.*)

* *Sciurus cinereus* (Linn.). — *L'écureuil gris de Caroline*, le *petit-gris de Buffon* (Cuv.). — Ordre des *Rongeurs*, genre *écureuil* (Cuv.)

petits-gris d'Europe sont des écureuils de l'espèce commune[1], dont la saison change seulement la couleur dans le climat de notre nord. Sans vouloir nier absolument ce dernier fait, qui cependant ne nous paraît pas assez constaté, nous regardons le petit-gris d'Europe et celui d'Amérique comme le même animal, et comme une espèce distincte et séparée de celle de l'écureuil commun; car on trouve dans l'Amérique septentrionale et dans le nord de l'Europe nos écureuils; ils y sont de la même grosseur et de la même couleur, c'est-à-dire d'un rouge ou roux plus ou moins vif, selon la température du pays; et en même temps on y voit d'autres écureuils qui sont plus grands, et dont le poil est gris ou noirâtre dans toutes les saisons. D'ailleurs la fourrure de ces petits-gris est beaucoup plus fine et plus douce que celle de nos écureuils; ainsi nous croyons pouvoir assurer que ce sont des animaux dont, les différences étant constantes, les espèces, quoique voisines, ne se sont pas mêlées, et doivent par conséquent avoir chacune leur nom[2]. M. Regnard[a] dit affirmativement que les petits-gris de Laponie sont

a. Ces petits-gris sont ce que nous appelons *écureuils* en France, qui changent leur couleur rousse lorsque l'hiver et les neiges leur en font prendre une grise; plus ils sont avant vers le nord, et plus ils sont gris: les Lapons leur font beaucoup la guerre pendant l'hiver, et leurs chiens sont si bien faits à cette chasse, qu'ils n'en laissaient passer aucun sans les apercevoir sur les arbres les plus élevés, et avertir par leur aboiement les Lapons qui étaient avec nous. Nous en tuâmes quelques-uns à coups de fusil, car les Lapons n'avaient pas pour lors leurs flèches rondes avec lesquelles ils les assomment, et nous eûmes le plaisir de les voir écorcher avec une vitesse surprenante. Ils commencent à faire la chasse aux petits-gris vers la Saint-Michel, et tous les Lapons généralement s'occupent à cet emploi, ce qui fait qu'ils sont à grand marché, et qu'on en donne un timbre pour un écu; ce timbre est composé de quarante peaux. Mais il n'y a point de marchandises où l'on soit plus trompé qu'à ces petits-gris et aux hermines, parce que vous achetez la marchandise sans la voir et que la peau est retournée, en sorte que la fourrure est en dedans. Il n'y a point de distinction à faire, toutes sont de même prix, et il faut prendre les méchantes comme les belles, qui ne coûtent pas plus les unes que les autres. Nous apprîmes avec nos Lapons une particularité surprenante touchant les petits-gris, et qui nous a été confirmée par notre expérience: on ne rencontre pas toujours de ces animaux dans une même quantité, ils changent bien souvent de pays, et l'on n'en trouvera pas un dans tout un hiver où l'année précédente on en aura trouvé des milliers. Ces animaux changent de contrée; lorsqu'ils veulent aller en un autre endroit, et qu'il faut passer quelque lac ou quelque rivière, qui se rencontre à chaque pas dans la Laponie, ces petits animaux prennent une écorce de pin ou de bouleau qu'ils tirent sur le bord de l'eau, sur laquelle ils se mettent et s'abandonnent ainsi au gré du vent, élevant leurs queues en forme de voiles, jusqu'à ce que le vent se faisant un peu fort et la vague élevée, elle renverse en même temps et le vaisseau et le pilote. Ce naufrage, qui est bien souvent de trois ou quatre mille voiles, enrichit ordinairement quelques Lapons qui trouvent ces débris sur le rivage, et les font servir à leur usage ordinaire, pourvu

1. Notre écureuil est d'un roux vif; il a le ventre blanc, et les oreilles terminées par un bouquet de poils. « Ceux du nord, dit M. Cuvier, deviennent sur le dos d'un beau cendré « bleuâtre en hiver, et donnent alors la fourrure connue sous le nom de *petit-gris*, quand on « ne prend que le dos, et de *vair* quand on y laisse le blanc du ventre. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 192). — Le véritable *petit gris*, le *petit-gris* du nouveau continent, est plus grand que le nôtre : il est cendré sur le dos, il a le ventre blanc, et pas de pinceaux de poils aux oreilles.

2. Notre *écureuil d'Europe* et le *petit-gris* de la Caroline sont, en effet, deux *espèces à différences constantes*, deux *espèces* distinctes.

les mêmes animaux que nos écureuils de France; ce témoignage est si positif qu'il serait suffisant s'il n'était pas contredit par d'autres témoignages; mais M. Regnard, qui nous a donné d'excellentes pièces de théâtre, ne s'était pas fort occupé d'histoire naturelle; et il n'a pas demeuré assez longtemps en Laponie pour avoir vu de ses yeux les écureuils changer de couleur. Il est vrai que des naturalistes, entre autres M. Linnæus, ont écrit que dans le Nord le poil de l'écureuil change de couleur en hiver [a]. Cela peut être vrai, car les lièvres, les loups, les belettes changent aussi de couleur dans ce climat; mais c'est du fauve ou du roux au blanc que se fait ce changement, et non pas du fauve ou du roux au gris cendré : et, pour ne parler que de l'écureuil, M. Linnæus, dans le *Fauna Suecica*, dit, *æstate ruber, hyeme incanus;* il change donc du rouge au blanc, ou plutôt du roux au blanchâtre; et nous ne croyons pas que cet auteur ait eu de fortes raisons pour substituer, comme il l'a fait, à ce mot *incanus* celui de *cinereus* [1], qui se trouve dans sa dernière édition du *Systema naturæ :* M. Klein [b] assure, au contraire, que les écureuils autour de Dantzick sont rouges en hiver comme en été, et qu'il y en a communément en Pologne de gris et de noirâtres qui ne changent pas plus de couleur que les roux; ces écureuils gris et noirâtres se retrouvent en Canada [c] et dans toutes les parties septentrionales de l'Amérique : ainsi nous nous croyons fondés à regarder le petit-gris, ou, si l'on veut, l'écureuil gris comme un animal commun aux deux continents, et d'une espèce différente de celle de l'écureuil ordinaire.

D'ailleurs nous ne voyons pas que les écureils, qui sont en assez grand nombre dans nos forêts, se réunissent en troupes; nous ne voyons pas qu'ils voyagent de compagnie, qu'ils s'approchent des eaux, ni qu'ils se

que ces petits animaux n'aient pas été trop longtemps sur le sable; il y en a quantité qui font une navigation heureuse et qui arrivent à bon port, pourvu que le vent leur ait été favorable et qu'il n'ait point causé de tempête sur l'eau, qui ne doit pas être bien violente pour engloutir tous ces petits bâtiments. Cette particularité pourrait passer pour un conte si je ne la tenais par ma propre expérience. *Œuvres de M. Regnard.* Paris, 1742, t. I, p. 163.

a. « Sciurus vulgaris..... habitat in arboribus frequens, æstate ruber, hyeme incanus. » *Fauna Suecica.* Stockholm, 1746, p. 9. — « Sciurus vulgaris... Æstate ruber, hyeme cinereus. » *Syst. nat.*, édit. X, p. 63.

b. « Sciurus vulgaris rubicundus..... Nostrates tam in silvis quam in caveis vulgares et « hyeme et æstate rubri..... In Poloniâ utique vulgares cinerei *non mutantes pellem;* haud rari « quoque vulgares nigricantes, etc. » Klein, *De quadrup.*, p. 53. — « In Ukrainâ, inter sciuros « coloris rutili, nigricantes spectantur. » Rzaczynski, *Auct. Hist. nat. Polon*, p. 321.

c. Les escurieux de Virginie approchent fort de la grandeur de nos connils; ils sont noirs ou mêlés de noir et de blanc. Toutefois, la plus grande partie sont cendrés. *Description des Indes occidentales*, par Jean de Laët, p. 88. — La plus fine pelleterie du pays des Iroquois est la peau des écureuils noirs. Cet animal est gros comme un chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux et très-facile à apprivoiser. Les Iroquois en font des robes qu'ils vendent jusqu'à sept ou huit pistoles. *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. Paris, 1744, t. I, p. 273.

1. Il a eu, pour raison, le fait. (Voyez la note 1 de la p. 120.)

hasardent à traverser les rivières sur des écorces d'arbres ; ils diffèrent donc des petits-gris non-seulement par la grandeur et la couleur, mais aussi par les habitudes naturelles ; car, quoique ces navigations des petits-gris paraissent peu croyables, elles sont attestées par un si grand nombre de témoins [a] que nous ne pouvons les nier [1].

Au reste, de tous les animaux quadrupèdes non domestiques, l'écureuil est peut-être celui qui est le plus sujet aux variétés, ou du moins celui dont l'espèce a le plus d'espèces voisines. L'écureuil blanc de Sibérie [b] ne paraît être qu'une variété de notre écureuil commun. L'écureuil noir [c] et l'écureuil gris foncé [d], tous deux de l'Amérique, pourraient bien n'être aussi que des variétés de l'espèce du petit-gris. L'écureuil de Barbarie, le palmiste et l'écureuil suisse, dont nous parlerons dans l'article suivant, sont trois espèces fort voisines l'une de l'autre [2].

On a peu d'autres faits sur l'histoire des petits-gris ; Fernandès [e] dit que l'écureuil gris ou noirâtre d'Amérique se tient ordinairement sur les arbres et particulièrement sur les pins, qu'il se nourrit de fruits et de graines, qu'il en fait provision pour l'hiver, qu'il les dépose dans le creux d'un arbre où il se retire lui-même pour passer la mauvaise saison, qu'il y fait aussi ses petits, etc. Ces habitudes du petit-gris sont encore différentes de celles de l'écureuil, lequel se construit un nid au-dessus des arbres, comme font les oiseaux : cependant nous ne prétendons pas assurer positivement que cet écureuil noirâtre de Fernandès soit le même que l'écureuil gris de Virginie, et que tous deux soient aussi les mêmes que le petit-gris du nord de l'Europe ; nous le disons seulément comme une chose qui nous paraît être très-vraisemblable, parce que ces trois animaux sont à peu près de la même grandeur, de la même couleur et du même climat froid, qu'ils sont précisément de la même forme, et qu'on emploie également leurs peaux dans les fourrures qu'on appelle *petit-gris*.

a. « Rei veritate nititur, quod Gessnerus ex Vincentio Belvacensi et Olao M. refert : sciuros, « quando aquam transire cupiunt, lignum levissimum aquæ imponere, eique insidentes et « cauda non tamen ut vult, erecta sed continuo mota, velificantes, neque flante vento, sed « tranquillo æquore transvehi ; quod fide dignus fidusque meus emissarius ad insulas Gothlandiæ plus simplici vice observavit, et cum spoliis in littoribus ibidem collectis redux, mirabundus mihi rettulit. » *Dissertatio de sciuro volante. Transact. Angl.*, n° 427, p. 38. Klein, *De quadrup.*, p. 53. — *Cortice interdum sciurus navigat*. Linn., *Syst. nat.*, édit. X, p. 63.

b. *Sciurus albus Sibericus*. L'écureuil blanc de Sibérie. Brisson, *Règne animal*, p. 151.

c. *Sciurus Mexicanus*. Hernand. *Hist. Mexic.*, p. 582. — *Sciurus niger*. L'écureuil noir. Brisson, *Règne animal*, p. 151.

d. L'écureuil d'Amérique. Seba, vol. I, p. 78, pl. XLVIII, fig. 5. — *Sciurus obscure cinereus.... Sciurus Americanus*. L'écureuil d'Amérique. Brisson, *Règne animal*, p. 152.

e. Francisci Fernandes, *Hist. animal. nov. orbis*, p. 8.

1. Voyez la page 603 du II[e] volume et la note de la même page.

2. *L'écureuil blanc* de Sibérie n'est qu'une *variété* de notre *écureuil*. *L'écureuil noir* et l'*écureuil gris foncé* d'Amérique ne paraissent être aussi que des *variétés* du *petit-gris*. *L'écureuil de Barbarie*, le *palmiste* et le *suisse* sont trois *espèces* distinctes.



_ Le Palmiste , le Coquallin



_ Le Taguan , le Polatouche

N° 48



LE PALMISTE[a] *, LE BARBARESQUE[b] ** ET LE SUISSE. *** [c]

Le palmiste est de la grosseur d'un rat ou d'un petit écureuil; il passe sa vie sur les palmiers, et c'est de là qu'il a tiré son nom; les uns l'appellent *rat-palmiste*, et les autres *l'écureuil des palmiers;* et comme il n'est ni écureuil ni rat, nous l'appellerons simplement *palmiste*. Il a la tête à peu près de la même forme que celle du campagnol, et couverte de même de poils hérissés; sa longue queue n'est pas traînante comme celle des rats, il la porte droite et relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps comme fait l'écureuil; elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que le poil de la queue de l'écureuil; il a sur le milieu du dos, tout le long de l'épine depuis le cou jusqu'à la queue, une bande blanchâtre accompagnée de chaque côté d'une bande brune, et ensuite d'une autre bande blanchâtre. Ce caractère si marqué, par lequel il paraît qu'on pourrait distinguer le palmiste de tous les autres

a. Le *palmiste*. Rat palmiste, écureuil des palmiers. — *Mustela Africana*. Clusii *Exotic.*, p. 112. — *Mustela Libyca*. Nieremberg, *Hist. nat.* Antuerp., 1635, p. 162. — « Sciurus coloris « ex rufo et nigro mixti, tæniis in dorso flavicantibus..... Sciurus palmarum vulgò. » L'écureuil palmiste, vulgairement *rat palmiste*. Brisson, *Règne animal*, p. 156.

b. Le *barbaresque* ou *l'écureuil de Barbarie*. — *Sciurus Getulus*. Caïus *apud* Gessnerum, *Hist. quadrup.*, p. 847. — Gessner. *Icon. quadrup.*, p. 112. — *Sciurus Getulus*. Aldrov. *De quadrup. digit. vivip.*, p. 105 et 106. — *Getulus. Sciurus fuscus, striis quatuor albidis longitudinalibus*. Linn., *Syst. nat.*, édit. X, p. 64. — *The Barbary. Squirrel*, Edwards *of Birds*, p. 198. — « Sciurus coloris ex rufo et nigro mixti, tæniis in lateribus alternatim albis, et « fuscis aut nigris..... Sciurus Getulus. » Écureuil de Barbarie. Brisson, *Règne animal*, p. 157.

c. Le *suisse*. L'écureuil suisse, l'écureuil de terre. *Ohihoin* chez les Hurons.

La seconde espèce d'écureuils que les Hurons appellent *ohihoin*, et nous *suisse*, à cause de la beauté et diversité de leur poil, sont ceux qui sont rayés et barrés depuis le devant jusqu'au derrière d'une barre ou raie blanche, plus, d'une rousse-grise et noirâtre, etc. *Voyage du pays des Hurons*, par Sagard Théodat. Paris, 1632, p. 305 et 306.

Écureuil suisse. Les écureuils suisses sont de petits animaux comme de petits rats. On les appelle *suisses* parce qu'ils ont sur le corps un poil rayé de noir et de blanc qui ressemble à un pourpoint de Suisse. *Voyage de la Hontan*, t. II, p. 43.

Il y a une espèce d'écureuil dans l'Amérique septentrionale qui est un peu plus petite que notre écureuil commun. On nomme *suisse* ce petit écureuil parce qu'il est rayé de la tête à la queue par raies blanches, rousses et noires, toutes d'une même longueur d'environ la moitié d'un travers de doigt. *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denys. Paris, 1632, t. II, p. 331 et 332. — *Sciurus Listeri*, Ray, *Synops. quadrup.*, p. 216.

Écureuil de terre. Catesby, *Hist. de la Caroline*, t II, p. 75.

Petit écureuil de la Caroline, qu'on appelle aussi *écureuil de terre*, parce qu'il ne vit pas sur les arbres comme les autres écureuils, mais qu'il gratte la terre comme les lapins et qu'il s'y terre. Edwards, *Hist. des oiseaux*, p. 181. — « Sciurus rufus, tæniis in dorso nigris, tæniis ex « albo flavicantibus intermixtis..... Sciurus Carolinensis. » Écureuil de la Caroline. Brisson, *Règne animal*, p. 155.

* *Sciurus palmarum* (Linn.). } Ordre des *Rongeurs;* genre *Écureuil* (Cuv.).
** *Sciurus getulus* (Linn.).... }

*** *Sciurus striatus* (Linn.). — *Tamia striatus* (Illiger). — Ordre des *Rongeurs;* genre *écureuil;* sous-genre *Tamia* (Cuv.).

animaux, se trouve à peu près le même dans l'écureuil de Barbarie, et dans l'écureuil suisse, qu'on a aussi appelé *écureuil de terre*. Ces trois animaux se ressemblent à tant d'égards, que M. Ray [a] a pensé qu'ils ne faisaient tous trois qu'une seule et même espèce; mais si l'on fait attention que les deux premiers, c'est-à-dire le palmiste et l'écureuil de Barbarie, que nous appelons *barbaresque*, ne se trouvent que dans les climats chauds de l'ancien continent, qu'au contraire le suisse ou l'écureuil suisse décrit par Lister, Catesby [b] et Edwards [c], ne se trouve que dans les régions froides et tempérées du Nouveau-Monde, on jugera que ce sont des espèces différentes; et en effet, en les examinant de plus près, on voit que les bandes brunes et blanches du suisse sont disposées dans un autre ordre que celles du palmiste; la bande blanche qui s'étend, dans le palmiste, le long de l'épine du dos, est noire ou brune dans le suisse; les bandes blanches sont à côté de la noire, comme les noires sont à côté de la blanche dans le palmiste; et d'ailleurs il n'y a que trois bandes blanches sur le palmiste, au lieu qu'il y en a quatre sur le suisse : celui-ci renverse sa queue sur son corps, le palmiste ne la renverse pas; il n'habite que sur les arbres, le suisse se tient à terre, et c'est cette différence qui l'a fait appeler *écureuil de terre;* enfin il est plus petit que le palmiste : ainsi l'on ne peut douter que ce ne soient deux animaux différents[1].

A l'égard du barbaresque, comme il est du même continent, du même climat, de la même grosseur et à peu près de la même figure que le palmiste, on pourrait croire qu'ils seraient tous deux de la même espèce, et qu'ils feraient seulement variété dans cette espèce. Cependant en comparant la description et la figure du barbaresque ou *écureuil de Barbarie*, donnée par Caïus [d] et copiée par Aldrovande [e] et Jonston [f], avec la description que nous donnons ici du palmiste, et en comparant ensuite la figure et la description de ce même écureuil de Barbarie, donnée par Edwards, on y trouvera des différences très-remarquables, et qui indiquent assez que ce sont des animaux différents [2] : nous les avons tous deux au cabinet du Roi, aussi bien que le suisse. Le barbaresque a la tête et le chanfrein plus arqués, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus et plus longs que le palmiste; il est plus écureuil que rat,

a. « Sciurus getulus Caii, mustela Africana Clusii, eadem nobis videtur..... Descriptio « mustelæ Africanæ cum sciuri Getuli descriptione satis bene convenit, ut non dubitem idem « animal esse : huic similis est sciurus à clarissimo Dom. Lister, observatus et descriptus. » Ray, *Synops. quadrup.*, p. 216.

b. Catesby, *Histoire naturelle de la Caroline*, t. II, p. 75.

c. Edwards, *Nat. hist. of Birds*. London, 1741, part. IV, p. 181.

d. *Sciurus getulus*. Caii *apud* Gessnerum *Hist. quadrup.*, p. 847.

e. Aldrov., *De quadrup. digit.*, p. 405.

f. Jonst., *De quadrup.*, p. 113.

1. Voyez la note 2 de la page 122.

2. Voyez la note 2 de la page 122.

et le palmiste est plus rat qu'écureuil par la forme du corps et de la tête. Le barbaresque a quatre bandes blanches, au lieu que le palmiste n'en a que trois; la bande blanche du milieu se trouve, dans le palmiste, sur l'épine du dos, tandis que dans le barbaresque il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux, etc. Au reste, ces animaux ont à peu près les mêmes habitudes et le même naturel que l'écureuil commun; comme lui, le palmiste et le barbaresque vivent de fruits, et se servent de leurs pieds de devant pour les saisir et les porter à leur gueule; ils ont la même voix, le même cri, le même instinct, la même agilité; ils sont très-vifs et très-doux, ils s'apprivoisent fort aisément et au point de s'attacher à leur demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite d'eux-mêmes sans être appelés ni contraints; ils sont tous deux d'une très-jolie figure; leur robe, rayée de blanc, est plus belle que celle de l'écureuil, leur taille est plus petite, leur corps est plus léger, et leurs mouvements sont aussi prestes. Le palmiste et le barbaresque se tiennent, comme l'écureuil, au-dessus des arbres, mais le suisse se tient à terre et s'y pratique, comme le mulot, une retraite impénétrable à l'eau : il est aussi moins docile et moins doux que les deux autres; il mord sans ménagement [a], à moins qu'il ne soit entièrement apprivoisé. Il ressemble donc plus aux rats ou aux mulots qu'aux écureuils, par le naturel et par les mœurs [1].

LE TAMANOIR, [A] * LE TAMANDUA [B] ** ET LE FOURMILLIER. [C] ***

Il existe dans l'Amérique méridionale trois espèces d'animaux à long museau, à gueule étroite et sans aucunes dents, à langue ronde et longue

a. *Voyage du pays des Hurons*, par Sagard Théodat. Paris, 1632, p. 306.

A. Le tamanoir, le fourmillier-tamanoir, le mange-fourmis, le gros mangeur de fourmis. Les Brésiliens appellent cet animal *tamandua-guacu*, les naturels de la Guiane l'appellent *ouariri*. Le nom *tamanoir*, que lui ont donné les Français habitués en Amérique, paraît dériver de *tamandua*. — *Myrmecophaga manibus tridactylis, plantis pentadactylis*. Linn., *Syst. nat.*, édit. IV, p. 63. — *Myrmecophaga palmis tridactylis, plantis pentadactylis*, édit. VI, p. 8. — *Tridactyla. Myrmecophaga palmis tridactylis, plantis pentadactylis*, édit. VI, p. 35. — *Nota*.

1. Le *suisse* diffère assez des autres *écureuils* pour qu'on ait cru devoir le placer dans un *genre* ou *sous-genre* à part (voyez, ci-dessus, l'indication relative à la nomenclature). Le *suisse* ressemble plus, comme le dit Buffon, aux *rats* qu'aux *écureuils*; il passe sa vie dans des terres souterraines, et il a des *abajoues* comme les *hamsters*. On le trouve dans tout le nord de l'Asie et de l'Amérique.

* *Myrmecophaga jubata* (Cuv.)....................
** *Myrmecophaga tamandua* (Cuv.)....................
*** *Myrmecophaga didactyla* (Linn.). — Le *fourmillier à deux doigts* (Cuv.)....................
} Ordre des *Édentés*; genre *Fourmillier* (Cuv.).

qu'ils insinuent dans les fourmillières et qu'ils retirent pour avaler les fourmis dont ils font leur principale nourriture. Le premier de ces mangeurs de fourmis est celui que les Brésiliens appellent *tamandua-guacu*, c'est-à-dire *grand tamandua*, et auquel les Français, habitués en Amérique, ont donné le nom de *tamanoir :* c'est un animal qui a environ quatre pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, la tête longue de quatorze à quinze pouces, le museau très-allongé, la queue longue de deux pieds et demi, couverte de poils rudes et longs de plus d'un pied; le cou court, la tête étroite, les yeux petits et noirs, les oreilles arrondies, la langue menue, longue de plus de deux pieds, qu'il replie dans sa gueule lorsqu'il la retire tout entière. Ses jambes n'ont qu'un pied de hauteur; celles de devant sont un peu plus hautes et plus menues que celles de derrière : il a les pieds ronds; ceux de devant sont armés de quatre ongles, dont les deux du milieu sont les plus grands; ceux de derrière ont cinq ongles. Les poils de la queue, comme ceux du corps, sont mêlés de noir et de blanchâtre; sur la queue ils sont disposés en forme de panache : l'animal la retourne sur le dos, s'en couvre tout le corps lorsqu'il veut dormir ou se mettre à l'abri de la pluie et de l'ardeur du soleil; les longs poils de la queue et du corps ne sont pas ronds dans toute leur étendue, ils sont plats à l'extrémité et secs au toucher comme de l'herbe desséchée; l'animal agite fréquemment et brusquement sa queue lorsqu'il est irrité, mais il la laisse traîner en marchant quand il est tranquille, et il balaie le chemin par où il passe : les poils des parties antérieures de son corps sont moins longs que ceux des parties postérieures; ceux-ci sont tournés en arrière et les autres en avant : il y a plus de blanc sur les parties antérieures et plus de noir sur les parties postérieures : il y a aussi une bande noire sur le poitrail qui se prolonge sur les côtés du corps et se termine sur le dos près des lombes; les jambes de derrière sont

Il y a erreur dans toutes ces phrases, cet animal ayant quatre doigts ou plutôt quatre ongles, et non pas trois aux pieds de devant : cette erreur vient originairement de Seba; M. Linnæus s'en est apparemment rapporté aux descriptions imparfaites de cet auteur, et il a cru que les animaux dont il donne les figures (pl. XXXVII, n° 2; et pl. XL, n° 1, vol. I) étaient le *tamandua-guacu ;* il suffisait cependant de consulter Marcgrave, Pison, Desmarchais, etc., pour s'assurer du contraire. — *B*. Le tamandua, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. — *C*. Le fourmillier, le plus petit fourmillier, le petit mangeur de fourmis, animal américain que les naturels de la Guiane appellent *ouatiriouaou*. — *Myrmecophaga manibus monodactylis, plantis tetradactylis*. — Linn., *Syst. nat.*, édit. IV, p. 63. — *Nota* qu'il y a erreur dans cette phrase, cet animal ayant deux doigts ou plutôt deux ongles, et non pas un seul doigt ou un seul ongle aux pieds de devant; seulement le second, qui est l'interne, est beaucoup plus petit que le premier, qui est l'externe : M. Linnæus avait probablement construit cette phrase indicative comme celle du tamanoir sur les figures données par Seba, qui dit en effet, p. 60 de son *Thesaurus*, que l'animal dont il est ici question n'a qu'un doigt à chaque pied de devant; ce *trésor* de Seba est un magasin mal rangé et rempli de pareilles fautes; M. Linnæus a reconnu et corrigé celle-ci dans les éditions suivantes de son ouvrage. *Myrmecophaga manibus didactylis, plantis tetradactylis*. Linn., *Syst. nat.*, édit. VI, p. 8, et édit. X, p. 35.

presque noires, celles de devant presque blanches avec une grande tache noire vers leur milieu. Le tamanoir marche lentement, un homme peut aisément l'atteindre à la course; ses pieds paraissent moins faits pour marcher que pour grimper et pour saisir des corps arrondis, aussi serre-t-il avec une si grande force une branche ou un bâton qu'il n'est pas possible de les lui arracher.

Le second de ces animaux est celui que les Américains appellent simplement *tamandua,* et auquel nous conserverons ce nom; il est beaucoup plus petit que le tamanoir, il n'a qu'environ dix-huit pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est longue de cinq pouces, son museau est allongé et courbé en dessous; il a la queue longue de dix pouces et dénuée de poils à l'extrémité, les oreilles droites, longues d'un pouce; la langue ronde, longue de huit pouces, placée dans une espèce de gouttière ou de canal creux au dedans de la mâchoire inférieure; ses jambes n'ont guère que quatre pouces de hauteur, ses pieds sont de la même forme et ont le même nombre d'ongles que ceux du tamanoir, c'est-à-dire quatre ongles à ceux de devant et cinq à ceux de derrière. Il grimpe et serre aussi bien que le tamanoir, et ne marche pas mieux; il ne se couvre pas de sa queue qui ne pourrait lui servir d'abri étant en partie dénuée de poil, lequel d'ailleurs est beaucoup plus court que celui de la queue du tamanoir : lorsqu'il dort, il cache sa tête sous son cou et sous ses jambes de devant.

Le troisième de ces animaux est celui que les naturels de la Guiane appellent *ouatiriouaou.* Nous lui donnons le nom de *fourmillier* pour le distinguer du tamanoir et du tamandua. Il est encore beaucoup plus petit que le tamandua, puisqu'il n'a que six ou sept pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue : il a la tête longue de deux pouces, le museau proportionnellement beaucoup moins allongé que celui du tamanoir ou du tamandua; sa queue, longue de sept pouces, est recourbée en dessous par l'extrémité qui est dégarnie de poils; sa langue est étroite, un peu aplatie et assez longue; le cou est presque nu, la tête est assez grosse à proportion du corps, les yeux sont placés bas et peu éloignés des coins de la gueule, les oreilles sont petites et cachées dans le poil, les jambes n'ont que trois pouces de hauteur, les pieds de devant n'ont que deux ongles, dont l'externe est bien plus gros et bien plus long que l'interne; les pieds de derrière en ont quatre, le poil du corps est long d'environ neuf lignes, il est doux au toucher et d'une couleur brillante, d'un roux mêlé de jaune vif; les pieds ne sont pas faits pour marcher, mais pour grimper et pour saisir; il monte sur les arbres et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue.

Nous ne connaissons dans ce genre d'animaux que les trois espèces desquelles nous venons de donner les indications. M. Brisson fait mention,

d'après Seba, d'une quatrième espèce sous le nom de *fourmillier aux longues oreilles*, mais nous regardons cette espèce comme douteuse, parce que dans l'énumération que fait Seba des animaux de ce genre, il nous a paru qu'il y avait plus d'une erreur; il dit expressément, « nous conservons dans « notre cabinet six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis, » cependant il ne donne la description que de cinq; et parmi ces cinq animaux il place l'*ysquiepatl* ou *mouffette*, qui est un animal non-seulement d'une espèce, mais d'un genre[1] très-éloigné de celui des mangeurs de fourmis, puisqu'il a des dents[a], et la langue plate et courte comme celle des autres quadrupèdes, et qu'il approche beaucoup du genre des belettes ou des martes. De ces six espèces prétendues et conservées dans le cabinet de Seba, il n'en reste donc déjà que quatre, puisque l'ysquiepatl, qui faisait la cinquième, n'est point du tout un mangeur de fourmis, et qu'il n'est question nulle part de la sixième, à moins que l'auteur n'ait sous-entendu comprendre parmi ces animaux le pangolin[b], ce qu'il ne dit pas dans la description qu'il donne ailleurs de cet animal. Le pangolin se nourrit de fourmis; il a le museau allongé, la gueule étroite et sans aucune dent apparente, la langue longue et ronde : caractères qui lui sont communs avec les mangeurs de fourmis; mais il en diffère, ainsi que de tous les autres quadrupèdes, par un caractère unique[2], qui est d'avoir le corps couvert de grosses écailles au lieu de poil : d'ailleurs c'est un animal des climats les plus chauds de l'ancien continent, au lieu que les mangeurs de fourmis, dont le corps est couvert de poil, ne se trouvent que dans les parties méridionales du Nouveau-Monde[3]; il ne reste donc plus que quatre espèces au lieu des six annoncées par Seba, et de ces quatre espèces, il n'y en a qu'une de reconnaissable par ses descriptions : c'est la troisième de celles que nous décrivons ici, c'est-à-dire celle du fourmillier, auquel, à la vérité, Seba ne donne qu'un doigt à chaque pied de devant[c], quoiqu'il en ait deux, mais qui,

a. « Vapulavit aliquando optimus autor de nominibus propriis, si ysquiepatl seu vulpeculam « Mexicanam, tamanduam dixit, p. 66. Quasi aliquam omnino speciem, canis septentrionalis « fere æmulam, maxillâ inferiore crassâ et rotundâ, binis insignibus dentibus armatâ, cum « tamen de sex diversis speciebus sit professus, quod omnes dentibus careant. » Klein, *De quadrup.*, p. 43.

b. C'est le nom que nous donnerons au lézard écailleux.

c. « N° 3. *Tamandua*, ou *coati d'Amérique, blanche différente*. Cet animal est tout à fait différent du précédent (il entend celui de la planche XXXVII, fig. n° 2. Voyez la note suivante). La tête en est beaucoup plus courte et les oreilles beaucoup plus petites, les yeux un peu plus grands et la partie inférieure du museau tant soit peu plus longue. Leurs langues sont plus

1. *Non-seulement d'une* espèce, *mais d'un* genre *très-éloigné*. Contraint par la nécessité des choses, Buffon, en dépit de ses critiques contre la *méthode*, arrive peu à peu à se servir du langage des *méthodistes*.

2. Le *phatagin* a aussi le corps *couvert de grosses écailles au lieu de poils*.

3. L'ancien et le nouveau continent ont chacun leurs *fourmiliers* ou *mangeurs de fourmis*. Le nouveau a le *tamanoir*, le *tamandua*, le *fourmillier didactyle*; et l'ancien a le *pangolin* et le *phatagin*.

malgré ce caractère manchot, ne peut être autre que notre fourmillier. Les trois autres sont si mal décrits, qu'il n'est pas possible de les rapporter à leur véritable espèce. J'ai cru devoir citer ici ces descriptions en entier, non-seulement pour prouver ce que je viens d'avancer, mais pour donner une idée de ce gros ouvrage de Seba, et pour qu'on juge de la confiance qu'on peut accorder à cet écrivain. L'animal qu'il désigne par le nom de *Tamandua murmecophage d'Amérique* (tome I, page 60), et dont il donne la figure (pl. XXXVII, n° 2), ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question; il ne faut, pour en être convaincu, que lire la description de l'auteur [a]. Le second, qu'il indique sous le nom de *Tamandua-guacu*

ressemblantes; l'une et l'autre est longue et étroite, et propre à prendre et à avaler des fourmis. Les épaules sont larges, le corps court et épais, les pieds de devant présentent un doigt armé d'un ongle large et courbe. Les jambes et les pieds de derrière imitent ceux d'un singe. Son poil blanchâtre et laineux est plus court que celui du précédent; il en est de même de sa queue crépue; cet animal est compté parmi un des plus rares de son espèce. Les Éthiopiens de Surinam les appellent *coati*, et racontent que quand ils se sentent pris ils se mettent tellement en rond, ayant leurs pieds si fermement attachés l'un contre l'autre, qu'à moins qu'ils ne se redressent d'eux-mêmes, il ne serait pas possible d'en venir à bout de force. Ils meurent dans un moment dès qu'on les trempe dans l'esprit-de-vin ou dans la liqueur *kilduivel.* » Seba, vol. I, p. 60 et 61, pl. XXXVII, fig. n° 3.

a. « N° 2. *Tamandua murmecophage d'Amérique.* Cet animal est extrêmement commun dans les Indes occidentales, mais nous n'en avons jamais vu qu'on eût transporté des Indes orientales, ni entendu dire qu'il s'en trouvât. Quelques savants se font des idées toutes merveilleuses de cet animal; les uns le prennent pour le lion *formicarius*, les autres pour le *formica-leo*, ceux-ci pour le *formica-vulpes*, et les autres pour le *formica-lupus*. M. Poupart, p. 235 des *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1704, a remarqué que cet animal était gris, semblable à une araignée, et qu'il tendait même des embûches aux fourmis. Cette comparaison ne nous paraît pas fort juste Bastamantanus qui a fait un livre entier sur les reptiles, dont il est fait mention dans les livres saints, regarde le *murmeco-leo*, nom que quelques personnes lui donnent, pour une espèce d'escarbot qu'on appelle *escarbot cornu*, et que les Allemands nomment *cerf-volant* (tout ceci est, comme l'on voit, fort important et fort utile pour la description d'un animal quadrupède); mais, continue l'auteur, toutes ces descriptions et plusieurs autres n'expriment point la nature de cet animal, dont nous donnons la figure prise sur l'original: celui que l'on voit ici est incarnat, couvert d'un poil doux et comme la laine, au cou court, aux épaules larges, à la tête et au museau long et étroit, d'où sort une longue langue propre à prendre et à avaler les fourmis qui lui servent de nourriture. La sagesse du Créateur a donné à ces animaux les organes qui leur étaient nécessaires pour qu'ils pussent se pourvoir de leur nourriture à leur goût et à leur volonté. Les pattes de devant, ainsi que celles d'un ours, ont chacune, outre les doigts ordinaires, trois autres doigts qui ont crû par-dessus les autres et qui sont armés d'un ongle crochu, lequel est principalement très-grand dans le doigt du milieu. C'est là avec quoi ils grattent la terre et en tirent les nids des fourmis. Les narines, placées très-proche de la gueule, sont étroites, rudes et garnies de poils, dont ils se servent pour flairer où est leur manger. Les oreilles sont oblongues ou pendantes; les pieds de derrière, dans cette espèce de tamandua comme dans les ours, sont partagés en cinq doigts, garnis d'ongles longs et crochus, et sont contenus outre cela sur des talons très-larges. La queue longue et velue finit en pointe, et ils s'en servent, ainsi que les singes, à se tenir fortement attachés aux arbres: la partie propre à la génération dans les mâles est remarquable; ils portent leurs testicules cachés sous la peau et en dedans. Les fourmis, tant grandes que petites, deviennent la proie de ces animaux, qui à leur tour servent aux hommes, surtout dans la médecine. Seba, vol. I, p. 60, pl. XXXVII, fig. n° 2. » — Il faut être bien aveuglément confiant pour établir quelque chose sur une pareille description, pour la rapporter au tamanoir ou *tamandua guacu*, comme l'a fait M. Linnæus, et pour ne donner en même temps à cet animal

du Brésil, ou l'*ours qui mange les fourmis* [a] (p. 65 et 66, pl. XL, fig. n° 1), est indiqué d'une manière vague et équivoque; cependant je penserais, avec MM. Klein [b] et Linnæus, que ce pourrait être le vrai *tamandua-guacu* ou *tamanoir*, mais si mal décrit et si mal représenté, que M. Linnæus [c] a réuni sous une seule espèce le premier et le second de ces animaux de Seba, c'est-à-dire celui de la pl. XXXVII, fig. n° 2, et celui de la pl. XL,

que trois doigts aux pieds de devant, tandis que par cette description même, il en a trois outre les doigts ordinaires, trois, dit-on, qui ont crû par-dessus les autres, chose absurde et qui aurait dû faire douter de tout le reste.

a. « N° 2. *Tamandua-guacu du Brésil*, ou l'*ours qui mange les fourmis*. C'est ici la plus grande de toutes les espèces d'animaux que nous ayons vus. Marcgrave la nomme *tamandua-guacu*, et Cardan *ursus formicarius*, c'est-à-dire l'*ours qui mange les fourmis*. Cet animal a le corps long, les épaules hautes et larges, la tête fort étendue, le museau diminuant insensiblement, et les narines amples et ouvertes. Sa longue langue, qu'il peut tirer en avant d'un huitième de coudée, ce qui lui est très-avantageux pour attraper les fourmis, finit en une pointe dont le bout forme un petit rond; ses oreilles sont longues et pendantes; ses yeux, assez grands, sont défendus par d'épaisses paupières; son museau est long, tout ridé, garni de peu de poil; sa tête, qui est plate et petite, est couverte de poils assez pressés; tout le reste du corps de cet animal est velu de poils longs et épais assez semblables à des soies de cochon, mais qui cependant, près de la peau, deviennent cotonneux et plus fins; leur couleur est d'un châtain clair, et sous le ventre d'un brun plus foncé; le dessus de la queue, qui est longue et finissant en pointe, est d'un fauve clair; sa femelle, ici dépeinte, a huit tettes qui sortent hors du ventre, à savoir, trois de chaque côté, et deux entre les pieds de devant. Des témoins dignes de foi rapportent qu'elle met bas à chaque portée autant de petits qu'elle a de tettes, en quoi elle aurait conformité avec les truies, qui ne mettent bas beaucoup de petits d'une ventrée que lorsqu'elles ont plusieurs tettes. Les pieds de devant et de derrière ne diffèrent de ceux qu'on a décrits au n° 2 de la planche précédente (Il aurait dû dire de la pl. XXXVII car la planche précédente à celle-ci est la XXXIXe, où il n'est pas question des mangeurs de fourmis.) qu'en ce qu'ils sont plus grands; les plus grosses fourmis lui servent de nourriture.

« Nous conservons dans notre cabinet six espèces de ces animaux mangeurs de fourmis, qui diffèrent entre eux ou par une forme particulière, ou par la tête, les pieds et les ongles. La tamandua, représentée au n° 2, qui suit (*Nota* qu'il s'agit ici de l'ysquiepatl, qui est plus différente d'un tamandua qu'un chat ne l'est d'un chien.), est d'un quart plus petite que celle-ci, et a aussi la tête, les oreilles et les yeux plus petits : son pied de devant a un seul ongle, fort et crochu, et celui de derrière a trois doigts et trois ongles, au lieu que les quatre autres espèces ont cinq doigts armés d'autant d'ongles. Leur poil est doux, cotonneux, de la couleur de celui d'un jeune lièvre. La cinquième espèce de tamandua est de la même figure, d'un poil rouge pâle, qui est sur le dos d'un blanc argenté, et dessous d'un cendré jaunâtre; cette espèce a quatre tettes et quatre mamelons, deux sous les jambes de devant et deux sous celles de derrière. (Cette cinquième espèce, qui est de la même figure que celle qui la précède, est donc encore une espèce d'ysquiepatl, et non pas de tamandua.) La sixième espèce a le museau plus long, et les oreilles dressées comme celles d'un renard; toutes ces espèces n'ont point de dents. » *Seba*, vol. I, p. 65 et 66, tab. 40, fig. n° 1. — On ne sait ce que veut dire ici l'auteur, ni ce que ce peut être que cette sixième espèce; on voit seulement qu'il se contredit d'une manière manifeste lorsqu'il avance que toutes ces espèces n'ont point de dents, puisque l'ysquiepatl, qui est nommément compris dans les six, a des dents, et même en grand nombre. En voilà plus qu'il n'en faut pour juger et l'ouvrage et l'auteur. Il est fâcheux que la plupart des gens qui font des cabinets d'histoire naturelle ne soient pas assez instruits, et que, pour satisfaire leur petite vanité et faire valoir leur collection, ils entreprennent d'en publier des descriptions toujours remplies d'exagérations, d'erreurs et de bévues qui demandent plus de temps pour être réformées qu'il n'en a fallu pour les écrire.

b. Klein, *De quadrup.*, p. 45.

c. Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 35.

fig. n° 1. M. Brisson a regardé ce dernier comme une espèce particulière, mais je ne crois pas que l'établissement de cette espèce soit fondé, non plus que le reproche qu'il fait à M. Klein de l'avoir confondue avec celle du tamanoir : il paraît que le seul reproche qu'on puisse faire à M. Klein est d'avoir joint à la bonne description qu'il nous donne de cet animal, dont la peau bourrée est conservée dans le cabinet de Dresde, les indications fautives de Seba. Enfin le troisième de ces animaux est si mal décrit que je ne puis me persuader, malgré la confiance que j'ai à MM. Linnæus et Brisson, qu'on puisse, sur la description et la figure de l'auteur, rapporter, comme ils l'ont fait, cet animal au *tamandua-i*, que j'appelle simplement *tamandua :* je demande seulement qu'on lise encore cette description [a], et qu'on juge. Quelque désagréables, quelque ennuyeuses que soient des discussions de cette espèce, on ne peut les éviter dans les détails de l'histoire naturelle : il faut, avant d'écrire sur un sujet, souvent très-peu connu, en écarter autant qu'il est possible toutes les obscurités, marquer en passant les erreurs qui ne manquent jamais de se trouver en nombre sur le chemin de la vérité, à laquelle il est souvent très-difficile d'arriver, moins par la faute de la nature que par celle des naturalistes.

Ce qui résulte de plus certain de cette critique, c'est qu'il existe réellement trois espèces d'animaux auxquels on a donné le nom commun de *mangeurs de fourmis;* que ces trois espèces sont le tamanoir, le tamandua et le fourmillier; que la quatrième espèce, donnée sous le nom de *fourmillier aux longues oreilles* par M. Brisson, est douteuse aussi bien que les autres espèces indiquées par Seba. Nous avons vu le tamanoir et le fourmillier, nous en avons les dépouilles au cabinet du Roi; ces espèces sont certainement très-différentes l'une de l'autre, et telles que nous les avons décrites, mais nous n'avons pas vu le tamandua, et nous n'en parlons que d'après Pison et Marcgrave, qui sont les seuls auteurs qu'on puisse consulter sur cet animal, puisque tous les autres n'ont fait que les copier.

Le tamandua fait, pour ainsi dire, la moyenne proportionnelle entre le tamanoir et le fourmillier pour la grandeur du corps; il a, comme le tamanoir, le museau fort allongé et quatre doigts aux pieds de devant; mais il

a. « *Tamandua d'Amérique petit*, ou *le mangeur de fourmis dépeint avec un nid de ces insectes.* Voilà comme il embrasse avec les ongles de ses pieds de devant le nid de fourmis, desquelles il fait uniquement ses repas. Voyez sa tête oblongue, mince, étroite, ses courtes oreilles, son museau pointu qui cache sa langue, grande et menue, avec laquelle il attrape les fourmis et les avale, ainsi que nous nous proposons de le montrer à l'œil dans les planches qui suivront (Il ne montre rien dans les planches suivantes.); sa tête, ses jambes, ses pieds, sa queue et le devant de son corps sont jaune-paillés: le derrière du corps est d'un roux brun; il porte en bandoulière, sur la poitrine, un baudrier de poils soyeux qui se perdent vers le milieu du dos avec les autres soies qui commencent dès lors à le couvrir; sa queue est courte, presque rase et recourbée en dedans. » *Seba*, vol. II, p. 48, tab. 47, fig. n° 2. — *Nota.* Les derniers caractères de cette description conviennent assez au tamandua, mais en général elle est trop peu exacte pour qu'on puisse l'assurer.

a, comme le fourmillier, la queue dégarnie de poil à l'extrémité par laquelle il se suspend aux branches des arbres. Le fourmillier a aussi la même habitude : dans cette situation, ils balancent leur corps, approchent leur museau des trous et des creux d'arbres, ils y insinuent leur longue langue et la retirent ensuite brusquement pour avaler les insectes qu'elle a ramassés.

Au reste, ces trois animaux, qui diffèrent si fort par la grandeur et par les proportions du corps, ont néanmoins beaucoup de choses communes, tant pour la conformation que pour les habitudes naturelles : tous trois se nourrissent de fourmis et plongent aussi leur langue dans le miel et dans les autres substances liquides ou visqueuses ; ils ramassent assez promptement les miettes de pain et les petits morceaux de viande hachée ; on les apprivoise et on les élève aisément ; ils soutiennent longtemps la privation de toute nourriture ; ils n'avalent pas toute la liqueur qu'ils prennent en buvant : il en retombe une partie qui passe par les narines ; ils dorment ordinairement pendant le jour et changent de lieu pendant la nuit ; ils marchent si mal qu'un homme peut les atteindre facilement à la course dans un lieu découvert. Les sauvages mangent leur chair, qui cependant est d'un très-mauvais goût.

On prendrait de loin le tamanoir pour un grand renard, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont appelé *renard américain;* il est assez fort pour se défendre d'un gros chien et même d'un jaguar ; lorsqu'il en est attaqué, il se bat d'abord debout, et, comme l'ours, il se défend avec les mains, dont les ongles sont meurtriers ; ensuite il se couche sur le dos pour se servir des pieds comme des mains, et dans cette situation il est presque invincible et combat opiniâtrément jusqu'à la dernière extrémité, et même, lorsqu'il a mis à mort son ennemi, il ne le lâche que très-longtemps après; il résiste plus qu'un autre au combat, parce qu'il est couvert d'un grand poil touffu, d'un cuir fort épais, et qu'il a la chair peu sensible et la vie très-dure.

Le tamanoir, le tamandua et le fourmillier sont des animaux naturels aux climats les plus chauds de l'Amérique, c'est-à-dire au Brésil, à la Guiane, aux pays des Amazones, etc. On ne les trouve point en Canada, ni dans les autres contrées froides du Nouveau-Monde ; on ne doit donc pas les retrouver dans l'ancien continent : cependant Kolbe [a] et Desmarchais [b] ont écrit qu'il y avait de ces animaux en Afrique, mais il me paraît qu'ils ont confondu le pangolin ou lézard écailleux avec nos fourmilliers. C'est peut-être d'après un passage de Marcgrave où il est dit : *Tamandua-guacu Brasiliensibus, Congensibus* (*ubi et frequens est*) umbulu *dictus*, que Kolbe et Desmarchais sont tombés dans cette erreur ; et, en effet, si Marcgrave entend par *Congensibus* les naturels de Congo, il aura dit le premier que le tama-

a. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 43.
b. *Voyage de Desmarchais*, t. III, p. 307



noir se trouvait en Afrique, ce qui cependant n'a été confirmé par aucun autre témoin digne de foi; Marcgrave lui-même n'avait certainement pas vu cet animal en Afrique, puisqu'il avoue qu'en Amérique même il n'en a vu que les dépouilles. Desmarchais en parle assez vaguement; il dit simplement qu'on trouve cet animal en Afrique comme en Amérique, mais il n'ajoute aucune circonstance qui puisse prouver le fait; et à l'égard de Kolbe, nous comptons pour rien son témoignage, car un homme qui a vu au cap de Bonne-Espérance des élans et des loups-cerviers tout semblables à ceux de Prusse, peut bien aussi y avoir vu des tamanduas. Aucun des auteurs qui ont écrit sur les productions de l'Afrique et de l'Asie n'ont parlé des tamanduas, et, au contraire, tous les voyageurs et presque tous les historiens de l'Amérique en font mention précise : de Lery, de Laët [a], le P. d'Abbeville [b], Maffée [c], Faber, Nieremberg [d] et M. de la Condamine [e] s'accordent à dire avec Pison, Barrère, etc., que ce sont des animaux naturels aux pays chauds de l'Amérique; ainsi nous ne doutons pas que Desmarchais et Kolbe ne se soient trompés, et nous croyons pouvoir assurer de nouveau que ces trois espèces d'animaux n'existent pas dans l'ancien continent [1].

LE PANGOLIN [f] * ET LE PHATAGIN [g]. **

Ces animaux sont vulgairement connus sous le nom de *lézards écailleux;* nous avons cru devoir rejeter cette dénomination : 1° parce qu'elle est com-

a. *Description des Indes occidentales*, par Jean de Laët, p. 485 et 556.

b. *Mission en l'île de Maragnon*, par le P. d'Abbeville. Paris, 1614, p. 248.

c *Histoire des Indes*, par Maffée, traduite par de Pure. Paris, 1665, p. 71.

d. Euseb. Nieremberg, *Hist. nat.* Antuerpiæ, 1635, p. 190 et 191.

e. *Voyage à la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine, p. 167.

f. *Pangolin* ou *Panggoeling*, nom que les Indiens de l'Asie méridionale donnent à cet animal, et que nous avons adopté. Les Français habitués aux Indes orientales l'ont appelé *lézard écailleux* et *diable de Java*. *Panggoeling*, selon Seba, signifie, dans la langue de Java, *un animal qui se met en boule.* — *Lacertus Indicus squamosus.* Bontii, *Ind. orient., etc.*, p. 60. — Lézard écaillé. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III, p. 87. — *Armodillus squamatus major Ceylanicus*, seu *Diabolus Tajovanicus dictus.* Seba, vol. I, p. 88, tab. 54, fig. 1; et tab. 53, fig. 5. — *Myrmecophaga pedibus pentadactylis.* Linn., *Syst. nat.*, édit. IV, p. 63. — *Manis pedibus pentadactylis, palmis pentadactylis*, édit. VI, p. 8. — *Manis manibus pentadactylis, pedibus pentadactylis*, édit. X, p. 36. — *Pholidotus pedibus anticis et posticis pentadactylis, squamis subrotundis..... Pholidotus.* Le pholidote. Brisson, *Règne animal*, p. 29.

g. Le *Phatagin* ou *Phatagen*, nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté. *Lacertus squamosus peregrinus.* Clusii *Exotic.*, p. 374. — *Lacerta Indica Yvannæ con-*

1. Voyez la note 3 de la page 128.

* *Manis pentadactyla* (Linn.). — Le *pangolin à queue courte* (Cuv.). ** *Manis tetradactyla* (Linn. — Nom qui ne peut être conservé, le *phatagin* ayant cinq doigts, comme le *pangolin*). — *Manis macroura* (Erxleben). — Le *pangolin à longue queue* (Cuv.).	Ordre des *Édentés*; genre *Pangolin* (Cuv.).

posée ; 2° parce qu'elle est ambigue et qu'on l'applique à ces deux espèces ; 3° parce qu'elle a été mal imaginée ; ces animaux étant non-seulement d'un autre genre, mais même d'une autre classe [1] que les lézards qui sont des reptiles ovipares, au lieu que le pangolin et le phatagin sont des quadrupèdes vivipares : ces noms sont d'ailleurs ceux qu'ils portent dans leur pays natal, nous ne les avons pas créés, nous les avons seulement adoptés.

Tous les lézards sont recouverts en entier et jusque sous le ventre d'une peau lisse et bigarrée de taches qui représentent des écailles ; mais le pangolin et le phatagin n'ont point d'écailles sous la gorge, sous la poitrine, ni sous le ventre ; le phatagin, comme tous les autres quadrupèdes, a du poil sur toutes ces parties inférieures du corps ; le pangolin n'a qu'une peau lisse et sans poils. Les écailles qui revêtent et couvrent toutes les autres parties du corps de ces deux animaux ne sont pas collées en entier sur la peau, elles y sont seulement infixées et fortement adhérentes par leur partie inférieure ; elles sont mobiles comme les piquants du porc-épic, et elles se relèvent ou se rabaissent à la volonté de l'animal ; elles se hérissent lorsqu'il est irrité, elles se hérissent encore plus lorsqu'il se met en boule comme le hérisson : ces écailles sont si grosses, si dures et si poignantes qu'elles rebutent tous les animaux de proie, c'est une cuirasse offensive qui blesse autant qu'elle résiste ; les plus cruels et les plus affamés, tels que le tigre, la panthère, etc., ne font que de vains efforts pour dévorer ces animaux armés ; ils les foulent, ils les roulent, mais en même temps ils se font des blessures douloureuses dès qu'ils veulent les saisir ; ils ne peuvent ni les violenter, ni les écraser, ni les étouffer en les surchargeant de leur poids. Le renard, qui craint de prendre avec la gueule le hérisson en boule dont les piquants lui déchirent le palais et la langue, le force cependant à s'étendre en le foulant aux pieds et le pressant de tout son poids ; dès que la tête paraît, il la saisit par le bout du museau et met ainsi le hérisson à mort ; mais le pangolin et le phatagin sont de tous les animaux, sans en excepter même le porc-épic, ceux dont l'armure est la plus forte et la plus offensive, en sorte qu'en contractant leur corps et présentant leurs armes ils bravent la fureur de tous leurs ennemis.

gener. Aldrov., *De quadrup. digit. ovipar.*, p. 66 et 668. — *Nota* qu'il y a erreur dans cette phrase indicative, le pangolin étant non-seulement d'un genre, mais d'une classe différente de l'iguane, qui est un lézard ovipare. — Lézard de Clusius. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie III, p. 89. — Lézard des Indes orientales, appelé par les gens du pays *phatagen*. *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, année 1703, p. 39. — *Pholidotus pedibus anticis et posticis tetradactylis, squamis mucronatis, caudâ longissimâ..... Pholidotus longicaudatus.* Le pholidote à longue queue. Brisson, *Règne animal*, p. 31. — *Nota* qu'il y a erreur dans cette phrase indicative, le phatagin ayant, comme le pangolin, cinq doigts, ou plutôt cinq ongles, à tous les pieds.

1. *Non-seulement d'un autre* genre, *mais d'une autre* classe. — Buffon s'habitue de plus en plus au langage des *méthodistes*.

Au reste, lorsque le pangolin et le phatagin se resserrent, ils ne prennent pas, comme le hérisson, une figure globuleuse et uniforme; leur corps en se contractant se met en peloton, mais leur grosse et longue queue reste au dehors et sert de cercle ou de lien au corps : cette partie extérieure, par laquelle il paraît que ces animaux pourraient être saisis, se défend d'elle-même; elle est garnie dessus et dessous d'écailles aussi dures et aussi tranchantes que celles dont le corps est revêtu, et comme elle est convexe en dessus et plate en dessous, et qu'elle a la forme à peu près d'une demi-pyramide, les côtés anguleux sont revêtus d'écailles en équerre pliées à angle droit, lesquelles sont aussi grosses et aussi tranchantes que les autres, en sorte que la queue paraît être encore plus soigneusement armée que le corps dont les parties inférieures sont dépourvues d'écailles.

Le pangolin est plus gros que le phatagin, et cependant il a la queue beaucoup moins longue; ses pieds de devant sont garnis d'écailles jusqu'à l'extrémité, au lieu que le phatagin a les pieds et même une partie des jambes de devant dégarnis d'écailles et couverts de poil. Le pangolin a aussi les écailles plus grandes, plus épaisses, plus convexes et moins cannelées que celles du phatagin, qui sont armées de trois pointes très-piquantes, au lieu que celles du pangolin sont sans pointe et uniformément tranchantes. Le phatagin a du poil aux parties inférieures; le pangolin n'en a point du tout sous le corps, mais entre les écailles qui lui couvrent le dos il sort quelques poils gros et longs comme des soies de cochon, et ces longs poils ne se trouvent pas sur le dos du phatagin. Ce sont là toutes les différences essentielles que nous ayons remarquées en observant les dépouilles de ces deux animaux, qui sont si différents de tous les autres quadrupèdes qu'on les a regardés comme des espèces de monstres. Les différences que nous venons d'indiquer étant générales et constantes, nous croyons pouvoir assurer que le pangolin et le phatagin sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées; nous avons reconnu ces rapports et ces différences non-seulement par l'inspection des trois sujets que nous avons vus, mais aussi par la comparaison de tous ceux qui ont été observés par les voyageurs et indiqués par les naturalistes.

Le pangolin a jusqu'à six, sept et huit pieds de grandeur, y compris la longueur de la queue, lorsqu'il a pris son accroissement entier; la queue, qui est à peu près de la longueur du corps, paraît être moins longue quand il est jeune; les écailles sont aussi moins grandes, plus minces et d'une couleur plus pâle; elles prennent une teinte plus foncée lorsque l'animal est adulte, et elles acquièrent une dureté si grande qu'elles résistent à la balle du mousquet. Le phatagin est, comme nous l'avons dit, bien plus petit que le pangolin; tous deux ont quelques rapports avec le tamanoir et le tamandua; comme eux le pangolin et le phatagin ne vivent que de fourmis; ils ont aussi la langue très-longue, la gueule étroite et sans dents

apparentes[1], le corps très-allongé, la queue aussi fort longue et les ongles des pieds à peu près de la même grandeur et de la même forme, mais non pas en même nombre; le pangolin et le phatagin ont cinq ongles à chaque pied, au lieu que le tamanoir et le tamandua n'en ont que quatre aux pieds de devant; ceux-ci sont couverts de poils, les autres sont armés d'écailles, et d'ailleurs ils ne sont pas originaires du même continent; le tamanoir et le tamandua se trouvent en Amérique, le pangolin et le phatagin aux Indes orientales et en Afrique[2], où les Nègres les appellent *quogelo* [a]; ils en mangent la chair qu'ils trouvent délicate et saine; ils se servent des écailles à plusieurs petits usages. Au reste, le pangolin et le phatagin n'ont rien de rebutant que la figure; ils sont doux, innocents et ne font aucun mal; ils ne se nourrissent que d'insectes; ils courent lentement et ne peuvent échapper à l'homme qu'en se cachant dans des trous de rochers ou dans des terriers qu'ils se creusent et où ils font leurs petits. Ce sont deux espèces extraordinaires, peu nombreuses, assez inutiles, et dont la forme bizarre ne paraît exister que pour faire la première nuance de la figure des quadrupèdes à celle des reptiles.

LES TATOUS [b]. *

Lorsque l'on parle d'un quadrupède, il semble que le nom seul emporte

a. On trouve dans les bois un animal à quatre pieds, que les Nègres appellent *quogelo*. Depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue, il est couvert d'écailles faites à peu près comme les feuilles de l'artichaut, un peu plus pointues : elles sont serrées, assez épaisses et suffisamment fortes pour le défendre des griffes et des dents des animaux qui l'attaquent. Les tigres et les léopards lui donnent la chasse sans relâche, et n'ont pas de peine à le joindre, parce qu'il s'en faut bien qu'il aille aussi vite que ces animaux; il ne laisse pas de fuir, mais comme il est bientôt attrapé, et que ses ongles et sa gueule lui seraient de faibles défenses contre des animaux qui ont de terribles dents et des griffes bien fortes et bien aiguës, la nature lui a enseigné de se mettre en boule en pliant sa queue sous son ventre, et se ramassant de telle manière qu'il ne présente de tous côtés que les pointes de ses écailles. Le tigre ou le léopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils se piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement, et sont contraints de le laisser en repos. Les Nègres l'assomment à coups de bâton, l'écorchent, vendent sa peau aux blancs et mangent sa chair : ils disent qu'elle est blanche et délicate. Sa tête et son museau, que sa figure pourrait faire prendre pour une tête et un bec de canard, renferme une langue extrêmement longue, imbibée d'une liqueur onctueuse et tenace; il cherche les fourmillières et les lieux de passage de ces insectes; il étend sa langue et la fourre dans leur trou, ou l'aplatit sur le passage; ces insectes y courent aussitôt attirés par l'odeur, et demeurent empêtrés dans la liqueur onctueuse, et quand l'animal sent que sa langue est bien chargée de ces insectes, il la retire et en fait sa curée. Cet animal n'est point méchant, il n'attaque personne, il ne cherche qu'à vivre, et, pourvu qu'il trouve des fourmis, il est content et fait bonne chère. Les plus grands qu'on ait vus de cette espèce avaient huit pieds de longueur, y compris la queue qui en a bien quatre. *Voyage de Desmarchais*, t. I, p. 200 et 201.

b. *Tatu* ou *Tatou*, nom générique de ces animaux au Brésil. *Tatusia*, selon Mallée. *Histoire*

1. Ils n'ont point de vraies dents : ils n'ont qu'une simple *apophyse osseuse* de chaque côté de la mâchoire inférieure.

2. *Le pangolin* est des Indes orientales. Le *phatagin* est du Sénégal, de la Guinée, etc.

* Ordre des *Édentés*; genre *Tatou* (Cuv.).

l'idée d'un animal couvert de poil : et de même lorsqu'il est question d'un oiseau ou d'un poisson, les plumes et les écailles s'offrent à l'imagination, et paraissent être des attributs inséparables de ces êtres. Cependant la nature, comme si elle voulait se soustraire à toute méthode et échapper à nos vues les plus générales, dément nos idées, contredit nos dénominations, méconnaît nos caractères, et nous étonne encore plus par ses exceptions que par ses lois. Les animaux quadrupèdes, qu'on doit regarder comme faisant la première classe de la nature vivante, et qui sont, après l'homme, les êtres les plus remarquables de ce monde, ne sont néanmoins ni supérieurs en tout, ni séparés par des attributs constants, ou des caractères uniques, de tous les autres êtres. Le premier de ces caractères, qui constitue leur nom et qui consiste à avoir quatre pieds, se retrouve dans les lézards, les grenouilles, etc., lesquels néanmoins diffèrent des quadrupèdes à tant d'autres égards, qu'on en a fait avec raison une classe séparée. La seconde propriété générale, qui est de produire des petits vivants, n'appartient pas uniquement aux quadrupèdes, puisqu'elle leur est commune avec les cétacés. Et enfin le troisième attribut, qui paraissait le moins équivoque, parce qu'il est le plus apparent, et qui consiste à être couvert de poil, se trouve, pour ainsi dire, en contradiction avec les deux autres dans plusieurs espèces qu'on ne peut cependant retrancher de l'ordre des quadrupèdes, puisqu'à l'exception de ce seul caractère, elles leur ressemblent par tous les autres. Et comme ces exceptions apparentes de la nature ne sont, dans le réel, que les nuances qu'elle emploie pour rapprocher les êtres même les plus éloignés, il faut ne pas perdre de vue ces rapports singuliers et tâcher de les saisir à mesure qu'ils se présentent. Les tatous, au lieu de poil, sont couverts comme les tortues, les écrevisses et les autres crustacés, d'une croûte ou d'un têt solide; les pangolins sont armés d'écailles assez semblables à celles des poissons; les porcs-épics portent des espèces de plumes piquantes et sans barbes, mais dont le tuyau est pareil à celui des plumes des oiseaux; ainsi dans la classe seule des quadrupèdes, et par le caractère même le plus constant et le plus apparent des animaux de cette classe, qui est d'être couverts de poils, la nature varie en se rapprochant de trois autres classes très-différentes, et nous rappelle les oiseaux, les poissons à écailles et les crustacés. Aussi faut-il bien se garder de juger la nature des êtres par un seul caractère, il se trouverait toujours incomplet et fautif; souvent même deux et trois caractères, quelque généraux qu'ils puissent être, ne suffisent pas encore; et ce n'est, comme nous l'avons dit et redit, que par la réunion de tous les attributs et par l'énumération[1]

des Indes. Paris, 1665, p. 69. Les Espagnols ont appelé ces animaux *armadillo*. Nous avons rejeté cette dernière dénomination, parce qu'on l'a également appliquée au pangolin et au phatagin, qui sont des animaux très-différents des tatous pour l'espèce et pour le climat.

1. Voyez la note de la page 10 du Ier volume.

de tous les caractères, qu'on peut juger de la forme essentielle de chacune des productions de la nature. Une bonne description et jamais de définitions, une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances[1], une attention particulière aux exceptions et aux nuances même les plus légères sont les vraies règles, et j'ose dire les seuls moyens que nous ayons de connaître la nature de chaque chose; et si l'on eût employé à bien décrire tout le temps qu'on a perdu à définir et à faire des méthodes[2], nous n'eussions pas trouvé l'histoire naturelle au berceau, nous aurions moins de peine à lui ôter ses hochets, à la débarrasser de ses langes; nous aurions peut-être avancé son âge, car nous eussions plus écrit pour la science, et moins contre l'erreur.

Mais revenons à notre objet. Il existe donc parmi les animaux quadrupèdes et vivipares plusieurs espèces d'animaux qui ne sont pas couverts de poil. Les tatous font eux seuls un genre entier dans lequel on peut compter plusieurs espèces qui nous paraissent être réellement distinctes et séparées les unes des autres : dans toutes, l'animal est revêtu d'un têt semblable pour la substance à celle des os; ce têt couvre la tête, le cou, le dos, les flancs, la croupe et la queue jusqu'à l'extrémité; il est lui-même recouvert au dehors par un cuir mince, lisse et transparent; les seules parties sur lesquelles ce têt ne s'étend pas sont la gorge, la poitrine et le ventre, qui présentent une peau blanche et grenue, semblable à celle d'une poule plumée; et en regardant ces parties avec attention, l'on y voit de place en place des rudiments d'écailles qui sont de la même substance que le têt du dos; la peau de ces animaux, même dans les endroits où elle est la plus souple, tend donc à devenir osseuse, mais l'ossification ne se réalise en entier qu'où elle est la plus épaisse, c'est-à-dire sur les parties supérieures et extérieures du corps et des membres. Le têt qui recouvre toutes ces parties supérieures n'est pas d'une seule pièce comme celui de la tortue; il est partagé en plusieurs bandes sur le corps, lesquelles sont attachées les unes aux autres par autant de membranes qui permettent un peu de mouvement et de jeu dans cette armure. Le nombre de ces bandes ne dépend pas, comme on pourrait l'imaginer, de l'âge de l'animal : les tatous qui viennent de naître et les tatous adultes ont, dans la même espèce, le même nombre de bandes; nous nous en sommes convaincus en comparant les petits aux grands, et quoique nous ne puissions pas assurer que tous ces animaux ne se mêlent ni ne peuvent produire ensemble, il est au moins très-probable, puisque cette différence du nombre des bandes mobiles est constante[3], que

1. *Une exposition plus scrupuleuse sur les différences que sur les ressemblances* : paroles remarquables, et *vraie règle* des *descriptions*.

2. La *methode* est le complément des *descriptions*. Les *descriptions* marquent les *différences*; la *methode* nous donne les *rapports*.

3. Le nombre des *bandes mobiles* varie quelquefois. (Voyez les notes suivantes.)

ce sont ou des espèces réellement distinctes[1], ou au moins des variétés durables et produites par l'influence des divers climats. Dans cette incertitude que le temps seul pourra fixer, nous avons pris le parti de présenter tous les tatous ensemble et de faire néanmoins l'énumération de chacun d'eux, comme si c'étaient en effet autant d'espèces particulières.

Le P. d'Abbeville[a] nous paraît être le premier qui ait distingué les tatous par des noms ou des épithètes qui ont été pour la plupart adoptés par les auteurs qui ont écrit après lui. Il en indique assez clairement six espèces : 1° le *tatou-ouassou*, qui probablement est celui que nous appellerons *kabassou*; 2° le *tatouète*, que Marcgrave a aussi appelé *tatuète*, et auquel nous conserverons ce nom; 3° le *tatou-peb*, qui est le *tatupeba* ou l'*encuberto* de Marcgrave, auquel nous conserverons ce dernier nom; 4° le *tatou-apar*, qui est le *tatu-apara* de Marcgrave, auquel nous conserverons encore son nom; 5° le *tatou-ouinchum*, qui nous paraît être le même que le *cirquinchum*, et que nous appellerons *cirquinçon*; 6° le *tatou-miri*, le plus petit de tous, qui pourrait bien être celui que nous appellerons *cachicame*. Les autres voyageurs ont confondu les espèces, ou ne les ont indiquées que par des noms génériques. Marcgrave a distingué et décrit l'*apar*, l'*encoubert* et le *tatuète*; Wormius et Grew ont décrit le *cachicame*, et Grew seul a parlé du *cirquinçon*; mais nous n'avons eu besoin d'emprunter que les descriptions de l'apar et du cirquinçon, car nous avons vu les quatre autres espèces.

Dans toutes, à l'exception de celle du cirquinçon, l'animal a deux boucliers osseux, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe; ces deux boucliers sont chacun d'une seule pièce, tandis que la cuirasse, qui est osseuse aussi et qui couvre le corps, est divisée transversalement et partagée en plus ou moins de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une peau flexible. Mais le cirquinçon n'a qu'un bouclier, et c'est celui des épaules; la croupe, au lieu d'être couverte d'un bouclier, est revêtue jusqu'à la queue par des bandes mobiles pareilles à celles de la cuirasse du corps. Nous allons donner des indications claires et de courtes descriptions de chacune de ces espèces. Dans la première la cuirasse qui est entre les deux boucliers est composée de trois bandes, dans la seconde elle l'est de six, dans la troisième de huit, dans la quatrième de neuf, dans la cinquième de douze, et enfin dans la sixième il n'y a, comme nous venons de le dire, que le bouclier des épaules qui soit d'une seule pièce; l'armure de la croupe, ainsi que celle du corps, sont partagées en bandes mobiles qui s'étendent depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, et qui sont au nombre de dix-huit.

a. *Mission au Maragnon*, par le P. d'Abbeville, capucin. Paris, 1614, p. 247.

1. Tous les *tatous*, que va décrire Buffon, ne sont pas des *espèces* réellement distinctes. (Voyez les notes suivantes.)

L'APAR[a]* OU LE TATOU A TROIS BANDES.

Le premier auteur qui ait indiqué cet animal par une description est Charles de l'Écluse (*Clusius*) : il ne l'a décrit que d'après une figure ; mais on reconnait aisément aux caractères qu'elle représente, et qui sont trois bandes mobiles sur le dos, et la queue très-courte, que c'est le même animal que celui dont Marcgrave nous a donné une bonne description sous le nom de *tatu-apara;* il a la tête oblongue et presque pyramidale, le museau pointu, les yeux petits, les oreilles courtes et arrondies, le dessus de la tête couvert d'un casque d'une seule pièce; il a cinq doigts à tous les pieds[1] ; dans ceux du devant les deux ongles du milieu sont très-grands, les deux latéraux sont plus petits, et le cinquième, qui est l'extérieur et qui est fait en forme d'ergot, est encore plus petit que tous les autres; dans les pieds de derrière les cinq ongles sont plus courts et plus égaux. La queue est très-courte, elle n'a que deux pouces de longueur et elle est revêtue d'un têt tout autour; le corps a un pied de longueur sur huit pouces dans sa plus grande largeur. La cuirasse qui le couvre est partagée par quatre commissures ou divisions, et composée de trois bandes mobiles et transversales qui permettent à l'animal de se courber et de se contracter en rond ; la peau qui forme les commissures est très-souple. Les boucliers qui couvrent les épaules et la croupe sont composés de pièces à cinq angles très-élégamment rangées; les trois bandes mobiles entre ces deux boucliers sont composées de pièces carrées ou barlongues, et chaque pièce est chargée de petites écailles lenticulaires d'un blanc jaunâtre. Marcgrave ajoute que quand l'apar se couche pour dormir, ou que quelqu'un le touche et veut le prendre avec la main, il rapproche et réunit, pour ainsi dire, en un point ses quatre pieds, ramène sa tête sous son ventre, et se courbe si par-

a. Apar, *Tatu apara,* nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. — *Armadilio seu Tatu genus alterum.* Clusii *Exotic.*, p. 109. — *Tatu apara.* Marcgrav., *Hist. Brasil.*, p. 232. — *Tatu seu Armadillo.* Pison, *Hist. nat. Brasil.*, p. 100. — *Tatu apara, Armadilli tertia species Marcgravii.* Ray, *Synops. quad.*, p. 234. — *Tatu seu Armadillo orientalis, loricâ osseâ toto corpore tectus.* Seba, vol. I, p. 62, tab. 38, fig. 2 et 3. — *Nota* qu'il y a erreur dans cette phrase indicative, cet animal ne se trouvant qu'en Amérique et point aux Indes orientales. — *Tatus Gessneri. Tatu apara Marcgravii.* Barrère, *Hist. Franc. équin.*, p. 163. — *Erinaceus loricatus cingulis tribus.* Linn., *Syst. nat.*, édit. IV, p. 66. — *Dasypus cingulis tribus,* édit. VI, p. 6. — *Tricinctus. Dasypus cingulis tribus,* édit. X, p. 51. — *Cataphractus scutis duobus, cingulis tribus*, édit. X, p. 51. — *Cataphractus scutis duobus, cingulis tribus..... Armadillo orientalis.* L'armadille oriental. Brisson, *Regne animal*, p. 38. — *Nota.* Même erreur au sujet de l'épithète, *oriental*, copiée de Seba.

* *Dasypus tricinctus* (Linn.). — Le *tatou apara* (Cuv.).

1. Le *tatou apar* a cinq doigts à tous les pieds, comme le dit Buffon. C'est par erreur que Cuvier n'en compte que quatre aux pieds de devant. — Tous les *tatous* ont cinq doigts aux pieds de derrière; mais les uns n'en ont que quatre aux pieds de devant, comme le *cachicame*, etc.; les autres en ont cinq partout, comme l'*apar*, comme l'*encoubert*, etc., etc.

faitement en rond qu'alors on le prendrait plutôt pour une coquille de mer que pour un animal terrestre. Cette contraction si serrée se fait au moyen de deux grands muscles qu'il a sur les côtés du corps, et l'homme le plus fort a bien de la peine à le desserrer et à le faire étendre avec les mains. Pison et Ray n'ont rien ajouté à la description de Marcgrave, qu'ils ont entièrement adoptée; mais il est singulier que Seba, qui nous a donné une figure et une description qui se rapportent évidemment à celles de Marcgrave, non-seulement paraisse l'ignorer, puisqu'il ne le cite pas, mais nous dise [a] avec ostentation, qu'*aucun naturaliste n'a connu cet animal, qu'il est extrêmement rare, qu'il ne se trouve que dans les contrées les plus reculées des Indes orientales*, etc., tandis que c'est en effet l'apar du Brésil très-bien décrit par Marcgrave, et dont l'espèce est aussi connue qu'aucune autre, non pas aux Indes orientales, mais en Amérique où on le trouve assez communément. La seule différence réelle qui soit entre la description de Seba et celle de Marcgrave est que celui-ci donne à l'apar cinq doigts à tous les pieds, au lieu que Seba ne lui en donne que quatre. L'un des deux s'est trompé, car c'est évidemment le même animal dont tous deux ont entendu parler.

Fabius Columna [b] a donné la description et les figures d'un têt de tatou desséché et contracté en boule, qui paraît avoir quatre bandes mobiles. Mais comme cet auteur ne connaissait en aucune manière l'animal dont il décrit la dépouille, qu'il ignorait jusqu'au nom de *tatou*, duquel cependant Belon avait parlé plus de cinquante ans auparavant, que dans cette ignorance Columna lui compose un nom tiré du grec (*cheloniscus*), que d'ailleurs il avoue que la dépouille qu'il décrit a été recollée et qu'il y manquait des pièces, nous ne croyons pas qu'on doive, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes [c], prononcer qu'il existe réellement dans la nature une espèce de tatou à quatre bandes mobiles; d'autant plus que depuis ces indications imparfaites données en 1606 par Fabius Columna, on ne trouve aucune notice, dans les ouvrages des naturalistes, de ce tatou à quatre bandes, qui, s'il existait en effet, se serait certainement retrouvé dans quelques cabinets, ou bien aurait été remarqué par les voyageurs.

a. « Hunc remotissimi et maxime versùs orientem siti Indiæ loci proferunt..... Animal « hocce rarum admodum et haud vulgare est, nec ejus mentionem ab ullo autorum factam « reperimus, etc. » *Seba*, vol. I, p. 62.

b. *Aquatil. et terrestrium animal. Obs.* Fab. Columna auctore. Romæ, 1606, p. 15, tab. 16, fig. 1, 2 et 3.

c. *Quadricinctus. Dasypus cingulis quatuor.* Linn., *Syst. nat.*, édit. X, p. 51, nº 3. — *Cataphractus scutis duobus, cingulis quatuor..... Armadillo Indicus.* L'armadille des Indes. Brisson, *Règne animal*, p. 39.

L'ENCOUBERT[a] *, OU LE TATOU A SIX BANDES.

L'encoubert est plus grand que l'apar ; il a le dessus de la tête, du cou et du corps entier, les jambes et la queue tout autour, revêtus d'un têt osseux très-dur et composé de plusieurs pièces assez grandes et très-élégamment disposées. Il a deux boucliers, l'un sur les épaules et l'autre sur la croupe, tous deux d'une seule pièce; il y a seulement, au delà du bouclier des épaules et près de la tête, une bande mobile entre deux jointures qui permet à l'animal de courber le cou. Le bouclier des épaules est formé par cinq rangs parallèles qui sont composés de pièces dont les figures sont à cinq ou six angles, avec une espèce d'ovale dans chacune ; la cuirasse du dos, c'est-à-dire la partie du têt qui est entre les deux boucliers, est partagée en six bandes qui anticipent peu les unes sur les autres et qui tiennent entre elles et aux boucliers par sept jointures d'une peau souple et épaisse; ces bandes sont composées d'assez grandes pièces carrées et barlongues; de cette peau des jointures il sort quelques poils blanchâtres et semblables à

a. Encoubert, *Encuberto* ou *Encubertado*, nom que les Portugais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

Tatou, *Obs.* de Belon, p. 211. — *Nota.* Quoique Belon ne parle pas dans sa description du nombre des bandes de son tatou, l'on peut croire que c'est le tatou à six bandes à l'inspection de sa figure, qui cependant est fort mal faite et très-disproportionnée à tous autres égards.

Tatus seu *Echinus Brasilianus.* Aldrov., *de Quad. digit. vivip.*, p. 478, fig. p. 480. — *Nota.* Aldrovande ne parle pas du nombre des bandes, mais sa figure en indique distinctement six.

Tatupeba Brasilianis. Encuberto Lusitanis..... In dorso septem sunt divisuræ, cute fuscâ intermediâ. Marcgrav., *Hist. Brasil.*, p. 231. — *Nota* que ce mot *divisuræ*, ainsi que ceux de *juncturæ* et de *commissuræ*, signifient les intervalles entre les bandes, et non pas les bandes mêmes ; en sorte que quand un auteur dit qu'il y a sept divisions, jointures ou commissures, cela n'indique que six bandes et non pas sept, le nombre des divisions étant nécessairement plus grand d'une unité que celui des bandes; je fais cette remarque parce que ces *juncturæ* ou *divisuræ* ont été prises pour les bandes elles-mêmes par quelques-uns de nos naturalistes.

Tatu sive *Armadillo prima Marcgravii.* Ray, *Syn. quad.*, p. 233. — *Sex cinctus. Dasypus cingulis senis, pedibus pentadactylis.* Linn., *Syst. nat.*, édit. X, p. 51.

Cataphractus scutis duobus, cingulis sex..... Armadillo Mexicanus. L'armadille du Mexique. Brisson, *Règne animal*, p. 40. — *Nota* qu'il est très-incertain que l'*Aiotochtli* de Hernandès et de Nieremberg, et que le *tatou* de Clusius et de Laët soient en effet l'*encoubert* ou *tatou* à six bandes, comme l'indique M. Brisson par sa nomenclature ; aucun de ces auteurs n'a fait mention du nombre des bandes, et il paraît par leur figure que celle de l'*aiotochtli* de Hernandès indique plutôt le *tatou* à huit bandes, et que celle de Nieremberg indiquerait le *tatou* à neuf bandes, qui sont deux espèces que nous connaissons et desquelles nous parlerons bientôt. Nieremberg dit seulement, en faisant mention des différents *tatous*, qu'il y en a une espèce qui n'a que six bandes, mais il n'en donne ni la description ni la figure : et à l'égard de Clusius, et de Laet qui a copié Clusius, on ne peut pas dire qu'ils aient entendu parler du tatou à six bandes, puisqu'ils ne font aucune mention du nombre de ces bandes, et que leurs figures indiquent dix bandes qu'on doit réduire à huit, parce que dans tous les tatous les deux boucliers, quoique d'une seule pièce chacun, ont tous deux sur leurs bords, et du côté de la cuirasse du dos, un rang dont la mosaïque ressemble à celle des bandes mobiles de cette cuirasse.

* *Le tatou encoubert* (Cuv.). — Ordre des *Édentés*; genre *Tatou* (Cuv.)



ceux qui se voient aussi en très-petit nombre sous la gorge, la poitrine et le ventre; toutes ces parties inférieures ne sont revêtues que d'une peau grenue et non pas d'un têt osseux comme les parties supérieures du corps. Le bouclier de la croupe a un bord dont la mosaïque est semblable à celle des bandes mobiles, et pour le reste il est composé de pièces à peu près pareilles à celles du bouclier des épaules. Le têt de la tête est long, large et d'une seule pièce jusqu'à la bande mobile du cou. L'encoubert a le museau aigu, les yeux petits et enfoncés, la langue étroite et pointue, les oreilles sans poil et sans têt, nues, courtes et brunes comme la peau des jointures du dos; dix-huit dents de grandeur médiocre à chaque mâchoire[1]; cinq doigts à tous les pieds[2], avec des ongles assez longs, arrondis et plutôt étroits que larges; la tête et le groin à peu près semblables à ceux du cochon de lait; la queue grosse à son origine, et diminuant toujours jusqu'à l'extrémité où elle est fort menue et arrondie par le bout. La couleur du corps est d'un jaune roussâtre ; l'animal est ordinairement épais et gras, et le mâle a le membre génital fort apparent. Il fouille la terre avec une extrême facilité, tant à l'aide de son groin que de ses ongles ; il se fait un terrier où il se tient pendant le jour, et n'en sort que le soir pour chercher sa subsistance ; il boit souvent, il vit de fruits, de racines, d'insectes et d'oiseaux, lorsqu'il en peut saisir.

LE TATUÈTE[a] [3], OU TATOU A HUIT BANDES.

Le tatuète n'est pas si grand, à beaucoup près, que l'encoubert ; il a la tête petite, le museau pointu, les oreilles droites, un peu allongées, la queue encore plus longue et les jambes moins basses à proportion que l'encou-

a. *Tatuète, tatu-été,* nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

Tatus. Gessner, *Hist. quadrup.*, p. 935. — *Nota.* La figure donnée par Gessner a été faite d'après nature. Quoiqu'elle paraisse présenter dix bandes, les deux dernières ne doivent point être comptées, parce que la première et la dernière ne sont pas mobiles, et que dans tous les tatous ces deux bandes forment la bordure des boucliers auxquels elles sont réunies et adhérentes.

Aiotochtli. Hernand. *Hist. mex.* p. 314. — *Tatu* seu *Armadillo.* Clusii *Exotic.* p. 330. — Tatou. *Description des Indes occidentales,* par de Laët, p. 486. — *Tatuete Brasiliensibus, verdadeiro Lusitanis.* Marcgrav. *Hist. Brasil.*, p. 231. — Tatou *ou* Armadille. *Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre. Paris, 1667, t. II, p. 298, pl. 13, fig. 6. — *Nota* que cet auteur donne dix bandes à son tatou dans sa description; néanmoins il y a toute apparence, à l'inspection seule de sa figure, qu'il a compris, dans ce nombre de dix bandes, les deux bords des boucliers dont la mosaïque est en effet la même que celle des bandes mobiles; car, comme

1. Outre ces dix-huit dents molaires à chaque mâchoire, le *tatou encoubert* a une dent de chaque côté dans l'os intermaxillaire, c'est-à-dire deux *incisives.* Tous les autres *tatous* n'ont que des *molaires.* — 2. Voyez la note de la p. 140.

3. Le *tatuète* et le *cachicame* ne font qu'une seule espèce. (Voyez, ci-après, l'histoire du *cachicame.*)

bert ; il a les yeux petits et noirs, quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière[1] ; la tête est couverte d'un casque, les épaules d'un bouclier, la croupe d'un autre bouclier, et le corps d'une cuirasse composée de huit bandes mobiles qui tiennent entre elles et aux boucliers par neuf jointures de peau flexible; la queue est revêtue de même d'un têt composé de huit anneaux mobiles et séparés par neuf jointures de peau flexible. La couleur de la cuirasse sur le dos est d'un gris de fer ; sur les flancs et sur la queue, elle est d'un gris blanc avec des taches gris de fer. Le ventre est couvert d'une peau blanchâtre, grenue et semée de quelques poils. L'individu de cette espèce qui a été décrit par Marcgrave avait la tête de trois pouces de longueur, les oreilles de près de deux, les jambes d'environ trois pouces de hauteur, les deux doigts du milieu des pieds de devant d'un pouce, les ongles d'un demi-pouce; le corps, depuis le col jusqu'à l'origine de la queue, avait sept pouces, et la queue neuf pouces de longueur; le têt des boucliers paraît semé de petites taches blanches proéminentes et larges comme des lentilles; les bandes mobiles qui forment la cuirasse du corps sont marquées par des figures triangulaires ; ce têt n'est pas dur : le plus petit plomb suffit pour le percer et pour tuer l'animal, dont la chair est fort blanche et très-bonne à manger.

LE CACHICAME[a]*, OU TATOU A NEUF[2] BANDES.

Nieremberg n'a, pour ainsi dire, qu'indiqué cet animal dans la descrip-

nous l'avons déjà dit plus d'une fois, ces bords ne sont pas séparés du reste du bouclier, ils y sont au contraire tout à fait adhérents; on ne doit donc pas les compter dans le nombre des bandes mobiles qui, par conséquent, se réduit à huit dans la figure donnée par le P. du Tertre.

Tatuete Brasiliensibus, Armadilli secunda species Marcgravii. Ray, *Syn. quadrup*., p. 233.— *Septem cinctus. Dasypus cingulis septenis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis.* Linn., *Syst. nat.*, édit. X, p. 51, nº 5. — *Nota.* Il y a erreur dans cette phrase indicative, cet animal ayant huit bandes mobiles et non pas sept. — *Cataphractus scutis duobus, cingulis octo*..... *Armadillo Brasilianus.* L'armadille du Brésil. Brisson, *Règne animal*, p. 41. — *Nota* qu'il n'est nullement prouvé que l'*armadillo* seu *aiotochtli* de Nieremberg, et que le *tatus major moschum redolens* de Barrère, soient en effet le *tatuète* ou *tatou* à huit bandes, comme M. Brisson l'indique par sa nomenclature. La figure de Nieremberg présente onze bandes qu'on doit réduire à neuf et non pas à huit. A l'égard de Barrère, il ne donne ni description ni figure des animaux qu'il indique, mais par sa phrase on voit que c'est de l'un des plus grands tatous dont il a voulu parler. Son *tatus major* n'est donc pas le *tatuète* de Marcgrave, qui, de l'aveu de tous les auteurs, est un des plus petits.

a. *Cachicame, cachicamo.* Les Espagnols appellent *armadillo* l'animal connu des Indiens

1. Voyez la note de la page 140.

* Le *tatou noir d'Azzara* (Cuv.).

2. Le *cachicame* a ordinairement neuf bandes et quelquefois huit; l'*encoubert* en a tantôt six et tantôt sept, etc. Le nombre des *bandes* varie souvent d'un *individu* à l'autre dans la même *espèce* : il ne peut servir de *caractère spécifique*.

tion imparfaite qu'il en donne; Wormius et Grew l'ont beaucoup mieux décrit : l'individu qui a servi de sujet à Wormius était adulte et des plus grands de cette espèce; celui de Grew était plus jeune et plus petit : nous ne donnerons pas ici leurs descriptions en entier, d'autant qu'elles s'accordent avec la nôtre, et que d'ailleurs il est à présumer que ce tatou à neuf bandes ne fait pas une espèce réellement distincte du tatuète, qui n'en a que huit[1], et auquel, à l'exception de cette différence, il nous a paru ressembler à tous autres égards. Nous avons deux tatous à huit bandes qui sont desséchés et qui paraissent être deux mâles; nous avons sept ou huit tatous à neuf bandes, un bien entier qui est femelle, et les autres desséchés, dans lesquels nous n'avons pu reconnaître le sexe : il se pourrait donc, puisque ces animaux se ressemblent parfaitement, que le tatuète ou tatou à huit bandes fût le mâle, et le cachicame ou tatou à neuf bandes la femelle. Ce n'est qu'une conjecture que je hasarde ici, parce que l'on verra dans l'article suivant la description de deux autres tatous, dont l'un a plus de rangs que l'autre sur le bouclier de la croupe, et qui cependant se ressemblent à tant d'autres égards, qu'on pourrait penser que cette différence ne dépend que de celle du sexe; car il ne serait pas hors de toute vraisemblance que ce plus grand nombre de rangs sur la croupe, ou bien celui des bandes mobiles de la cuirasse appartinssent aux femelles de ces espèces comme nécessaires pour faciliter la gestation et l'accouchement dans des animaux dont le corps est si étroitement cuirassé. Dans l'individu dont Wormius a décrit la dépouille, la tête avait cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, et dix-huit pouces depuis les oreilles jusqu'à l'origine de la queue,

sous le nom de *cachicamo*, d'*Atuco*, de *che de chuca*, etc. *Histoire naturelle de l'Orénoque*, par Gumilla. Avignon, 1758, t. III, p. 225. Nous avons adopté pour cette espèce le nom de *cachicame*, afin de la distinguer des autres. —*Armadillo* seu *aiotochtli*. Nieremberg, *Hist. nat.* Peregr., p. 158. — *Armadillo..... Reliquum dorsi novem ambitur circulis. Museum Wormianum*, p. 335. — *The pig-headed Armadillo.* Grew. *Mus. Soc. Reg.* Lond., p. 18. Tatou *ou* Armadille. *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique.* Paris, 1722, t. II, p. 387. — *Tatu* seu *Armadillo Americanus*. Seba, vol. I, p. 45, tab. 29, fig. 1. — *Nota* que, quoique l'auteur fasse mention de dix bandes dans sa description, il n'y en a que neuf dans la figure. — *Tatu porcinus*, *tatu simpliciter*, *porcellus cataphractus*, *armadillo communiter*. Klein, *De quadrup.*, p. 48. — *Nota* que cet auteur suit à la lettre la description de Seba, et qu'il se trompe comme lui en donnant dix bandes au lieu de neuf à cet animal. — *Erinaceus loricatus*, *cingulis novem*, *manibus tridactylis*. Linn. *Syst. nat.*, édit. IV, p. 66. — *Dasypus cingulis novem. Pedes* 3-5, édit. VI, p. 6. — *Nota* qu'il y a erreur dans ces phrases indicatives, cet animal ayant quatre doigts et non pas trois aux pieds de devant. M. Linnæus s'est corrigé lui-même dans les éditions suivantes. — *Novem cinctus. Dasypus cingulis novem*, *palmis tetradactylis, plantis pentadactylis..... An a sequente sufficienter distinctus?* Linn. *Syst. nat.*, édit. X, p. 51. n° 6. — *Nota* que ce doute de M. Linnæus au sujet de la distinction de cette espèce avec la précédente ne nous paraît pas sans fondement; nous avons plusieurs individus de l'une et de l'autre, et l'on verra par nos descriptions que tout, jusqu'aux plus petites parties, est si semblable dans le tatuète et dans le cachicame qu'on peut présumer avec vraisemblance qu'ils sont tous deux de la même espèce, quoique l'un ait une bande de plus que l'autre. — *Cataphractus scutis duobus cingulis novem... Armadillo Guianensis.* L'armadille de Cayenne. Brisson, *Règ. an.*, p. 42.

1. Voyez la note 3 de la page 143.

qui était longue d'un pied et composée de douze anneaux. Dans l'individu de la même espèce décrit par Grew, la tête avait trois pouces, le corps sept pouces et demi, la queue onze pouces; les proportions de la tête et du corps s'accordent, mais la différence de la queue est trop considérable, et il y a grande apparence que dans l'individu, décrit par Wormius, la queue avait été cassée, car elle aurait eu plus d'un pied de longueur; comme dans cette espèce la queue diminue de grosseur au point de n'être à l'extrémité pas plus grosse qu'une petite alène et qu'elle est en même temps très-fragile, il est rare d'avoir une dépouille où la queue soit entière comme dans celle qu'a décrite Grew. L'individu, décrit par M. Daubenton, s'est trouvé avoir à très-peu près les mêmes dimensions et proportions que celui de Grew.

LE KABASSOU*, OU TATOU A DOUZE BANDES.

Le kabassou nous paraît être le plus grand de tous les tatous; il a la tête plus grosse, plus large, et le museau moins effilé que les autres, les jambes plus épaisses, les pieds plus gros, la queue sans têt, particularité qui seule suffirait pour faire distinguer cette espèce de toutes les autres; cinq doigts à tous les pieds et douze bandes mobiles qui n'anticipent que peu les unes

a. ***Kabassou***, nom qu'on donne à Cayenne à la grande espèce de tatous, et que nous avons adopté.

Tatus major moschum redolens. Tatuete Brasiliensibus, Marcgravii. Tatou-kabassou. Barrère, *Hist. Franc. équinox.*, p. 163. — *Nota* 1° que Barrère ne devait pas rapporter ce tatou, qui est de la plus grande espèce, au tatuète de Marcgrave, qui est une des plus petites. — *Nota* 2° que, comme Barrère n'a donné ni description ni figure de son tatou-kabassou, nous n'assurons pas positivement que ce soit le même que celui dont il est ici question et qui a douze bandes; c'est par conjecture que nous en avons ainsi jugé, attendu que c'est le plus grand des tatous, et celui par conséquent qui se rapporte le mieux à son mot indicatif *tatus major*.

Tatu seu Armadillo Africanus. Seba, vol. I, p. 47, tab. 30. fig. nos 3 et 4. *Scutum osseum toto incumbens corpori tripartitum est*. Seba, vol. I, p. 47. — *Nota* 1° que ce tatou, comme tous les autres, ne se trouve qu'en Amérique, et non pas en Afrique. — *Nota* 2° que ce qui a pu tromper le descripteur du cabinet de Seba et lui faire croire que cet animal n'avait en effet le têt divisé qu'en trois parties, c'est que les douze bandes mobiles de la cuirasse du corps ne paraissent pas aussi distinctes et anticipent beaucoup moins les unes sur les autres que dans les autres espèces, en sorte que cette cuirasse paraît au premier coup d'œil comme si elle n'était que d'une seule pièce dont les rangs seraient immobiles comme ceux des boucliers, mais, pour peu qu'on y regarde de plus près, on voit que les bandes sont mobiles entre elles et qu'elles sont au nombre de douze.

Cataphractus scutis duobus, cingulis duodecim..... Armadillo Africanus. L'armadille d'Afrique. Brisson, *Règne animal*. p. 43. — *Nota* qu'au lieu de réunir à cette espèce (p. 43, n° 7) le *dasypus tegmine tripartito* de M. Linnaeus, l'auteur aurait dû, d'après Linnaeus même, le rapporter à sa première espèce (p. 37, n° 1).

* Le *cabasson propre de Buffon*, le *tatouay d'Azzara* (Cuv.);
Et le *deuxième cabasson de Buffon*, le *grand tatou d'Azzara* (Cuv.).

sur les autres. Le bouclier des épaules n'est formé que de quatre ou cinq rangs, composés chacun de pièces quadrangulaires assez grandes; les bandes mobiles sont aussi formées de grandes pièces, mais presque exactement carrées; celles qui composent les rangs du bouclier de la croupe sont à peu près semblables à celles du bouclier des épaules; le casque de la tête est aussi composé de pièces assez grandes, mais irrégulières. Entre les jointures des bandes mobiles et des autres parties de l'armure s'échappent quelques poils pareils à des soies de cochon; il y a aussi sur la poitrine, sur le ventre, sur les jambes et sur la queue des rudiments d'écailles qui sont ronds, durs et polis comme le reste du têt, et autour de ces petites écailles on voit de petites houppes de poil. Les pièces qui composent le casque de la tête, celles des deux boucliers et de la cuirasse étant proportionnellement plus grandes et en plus petit nombre dans le kabassou que dans les autres tatous, l'on doit en inférer qu'il est plus grand que les autres; dans celui qu'on a représenté (*pl.* XLI), la tête avait sept pouces, le corps vingt-un; mais nous ne sommes pas assurés que celui de la *pl.* XLI soit de la même espèce que celui-ci [1]; ils ont beaucoup de choses semblables, et, entre autres, les douze bandes mobiles, mais ils diffèrent aussi à tant d'égards, que c'est déjà beaucoup hasarder que de ne mettre entre eux d'autre différence que celle du sexe.

LE CIRQUINÇON [a] [2], OU TATOU A DIX-HUIT BANDES.

M. Grew est le premier qui ait décrit cet animal, dont la dépouille était conservée dans le cabinet de la Société royale de Londres. Tous les autres tatous ont, comme nous venons de le voir, deux boucliers, chacun d'une seule pièce, le premier sur les épaules, et le second sur la croupe; le cirquinçon n'en a qu'un, et c'est sur les épaules; on lui a donné le nom de *tatou-belette,* parce qu'il a la tête à peu près de la même forme que celle de la belette. Dans la description de cet animal, donnée par Grew [b], on

a. *Cirquinçon* ou *Cirquinchum*, nom que l'on donne communément aux tatous à la Nouvelle-Espagne, et que nous avons adopté pour distinguer cette espèce des autres. — *Tatou ouinchum.* D'Abbeville, *Missions au Maragnon.* Paris, 1614, p. 248. — *The Weesle-headed Armadillo.* Grew, *Mus. Reg. Soc. Londin.* London, 1681, p. 19 et 20. — *Tatu mustelinus. Soc. Reg. Mus. the Weesle-headed Armadillo.* Ray, *Syn. quadrup.*, p. 225. — *Cataphractus scuto unico, cingulis octodecim.... Armadillo.* L'armadille. Brisson, *Règne animal*, p. 37.

b. *Nota.* Je réduis ici la mesure anglaise à celle de France.

1. Doute très-fondé. Les deux *tatous*, que Buffon a fait représenter, sont deux espèces distinctes. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

2. « Le *tatou à tête de belette* de Grew, *cirquinçon* de Buffon, *dasypus octodecimcinctus*, Linn., « est l'*encoubert* ou *sexcinctus*; mais Grew a considéré comme mobiles les rangées du têt de la « croupe. » Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 228.

trouve qu'il avait le corps d'environ dix pouces de long, la tête de trois pouces, la queue de cinq, les jambes de deux ou trois pouces de hauteur, le devant de la tête large et plat, les yeux petits, les oreilles longues d'un pouce, cinq doigts aux quatre pieds, de grands ongles longs d'un pouce aux trois doigts du milieu, des ongles plus courts aux deux autres doigts; l'armure de la tête et celle des jambes composée d'écailles arrondies d'environ un quart de pouce de diamètre; l'armure du cou d'une seule pièce, formée de petites écailles carrées; le bouclier des épaules aussi d'une seule pièce et composé de plusieurs rangs de pareilles petites écailles carrées; ces rangs du bouclier, dans cette espèce comme dans toutes les autres, sont continus et ne sont pas séparés les uns des autres par une peau flexible : ils sont adhérents par symphyse; tout le reste du corps, depuis le bouclier des épaules jusqu'à la queue, est couvert de bandes mobiles et séparées les unes des autres par une membrane souple; ces bandes sont au nombre de dix-huit[1]; les premières du côté des épaules sont les plus larges : elles sont composées de petites pièces carrées et barlongues; les bandes postérieures sont faites de pièces rondes et carrées, et l'extrémité de l'armure près de la queue est de figure parabolique; la moitié antérieure de la queue est environnée de six anneaux dont les pièces sont composées de petits carrés; la seconde moitié de la queue jusqu'à l'extrémité est couverte d'écailles irrégulières. La poitrine, le ventre et les oreilles sont nues comme dans les autres espèces. Il semble que de tous les tatous celui-ci ait le plus de facilité pour se contracter et se serrer en boule à cause du grand nombre de ses bandes mobiles qui s'étendent jusqu'à la queue.

Ray a décrit, comme nous, le cirquinçon d'après Grew; M. Brisson paraît s'être conformé à la description de Ray, aussi a-t-il très-bien désigné cet animal, qu'il appelle simplement *armadille;* mais il est singulier que M. Linnæus, qui devait avoir les descriptions de Grew et de Ray sous les yeux, puisqu'il les cite tous deux, ait indiqué [a] ce même animal comme n'ayant qu'une bande, tandis qu'il en a dix-huit. Cela ne peut être fondé que sur une méprise assez évidente, qui consiste à avoir pris le *tatu seu armadillo africanus* de Seba pour le *tatu mustelinus* de Grew, lesquels néanmoins, par les descriptions mêmes de ces deux auteurs, sont très-différents l'un de l'autre. Autant il paraît certain que l'animal décrit par Grew est une espèce réellement existante[2], autant il est douteux que celui de Seba existe de la manière au moins dont il le décrit. Selon lui, cet armadille africain a l'armure du corps entier partagée [b] en trois parties; si cela

a. *Unicinctus. Dasypus tegmine tripartito pedibus pentadactylis..... Tatu seu Armadillo Africanus.* Seba, *Mus.* 1, p. 47, t. 30, fig. 3, 4 .... *Tatu mustelinus.* Ray, *Quadrup.*, 235. Grew, *Mus.* 19, tab. 1. Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 50.

b. *Scutum osseum toto incumbens corpori tripartitum est.* Seba, vol. 1, p. 47.

1. Voyez la note 2 de la page précédente.

2. Voyez la note 2 de la page précédente.

est, l'armure du dos, au lieu d'être composée de plusieurs bandes, est d'une seule pièce, et cette pièce unique est seulement séparée du bouclier des épaules et de celui de la croupe, qui sont aussi chacun d'une seule pièce : c'est là le fondement de l'erreur de M. Linnæus; il a, d'après ce passage de Seba, nommé cet armadille *unicinctus tegmine tripartito*. Cependant il était aisé de voir que cette indication de Seba est équivoque et erronée, puisqu'elle n'est nullement d'accord avec les figures, et qu'elle indique en effet le *kabassou* ou *tatou* à douze bandes, comme nous l'avons prouvé dans l'article précédent.

Tous les tatous sont originaires de l'Amérique ; ils étaient inconnus avant la découverte du Nouveau-Monde; les anciens n'en ont jamais fait mention, et les voyageurs modernes ou nouveaux en parlent tous comme d'animaux naturels et particuliers au Mexique, au Brésil, à la Guiane, etc.; aucun ne dit en avoir trouvé l'espèce existante en Asie ni en Afrique : quelques-uns ont seulement confondu les pangolins et les phatagins ou lézards écailleux des Indes orientales avec les armadilles de l'Amérique; quelques autres ont pensé qu'il s'en trouvait sur les côtes occidentales de l'Afrique, parce qu'on en a quelquefois transporté du Brésil en Guinée. Belon [a], qui a écrit il y a plus de deux cents ans, et qui est l'un des premiers qui nous en ait donné une courte description avec la figure d'un tatou dont il avait vu la dépouille en Turquie, indique assez qu'il venait du nouveau continent. Oviedo [b], de Léry [c], Gomara [d], Thevet [e], Antoine Herrera [f], le P. d'Abbeville [g], François Ximenès, Stadenius [h], Monard [i], Joseph Acosta [j], de Laët [k], tous les auteurs plus récents, tous les historiens du Nouveau-Monde,

a. « Et pour ce que l'animal dont nous avons déjà ci-devant parlé, qu'on nomme un *tatou*, « s'est trouvé entre leurs mains, lequel toutefois est apporté de la Guinée et de la Terre-« Neuve, dont les anciens n'en ont point parlé, néanmoins nous a semblé bon d'en bailler le « portrait.

« Ce qui fait qu'on voit cette bête jà commune en plusieurs cabinets et être portée en si loing-« tain pays, est que nature l'a armée de dure escorce et larges écailles à la manière d'un corce-« let, et aussi qu'on peut aisément ôter sa chair de léans sans rien perdre de sa naïve figure. Jà « l'avons dit espèce de hérisson du Brésil. Car elle se retire en ses écailles comme un hérisson « en ses épines. Elle n'excède point la grandeur d'un moyen pourcelet : aussi est-elle espèce de « pourceau, ayant jambes, pieds et museau de même; car on l'a déjà vu vivre en France, et se « nourrit de grains et de fruits. » *Observations de Belon.* Paris, 1555, p. 211.

b. Oviedo, *Summarium Ind. occid.*, cap. XXII.

c. *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, par Jean de Léry. Paris, 1578, p. 154 et suiv.

d. Gomara, *Hist. Mexican.*, *etc.*

e. *Singularités de la France antarctique*, par Thevet, chap. LIV.

f. *Description des Indes occidentales*, par Ant. de Herrera. Amsterdam, 1622, p. 252.

g. *Mission en l'île de Maragnon*, par le P. C. d'Abbeville, capucin. Paris, 1614. p. 248.

h. Joann Staden. *Res gestæ in Brasiliâ*, *etc.*

i. Nicolai Monardi, *Simplicium Medic. hist.*, p. 330.

j. *Histoire naturelle des Indes*, par Joseph Acosta. Paris, 1600, p. 198.

k. *Description des Indes occidentales*, par Jean de Laët, chap. v, p. 485 et 486; et chap. XV. p. 556.

font mention de ces animaux comme originaires des contrées méridionales de ce continent. Pison, qui a écrit postérieurement à tous ceux que je viens de citer, est le seul qui ait mis en avant, sans s'appuyer d'aucune autorité, que les armadilles se trouvent aux Indes orientales [a] aussi bien qu'en Amérique; il est probable qu'il a confondu les pangolins ou lézards écailleux avec les tatous : les Espagnols ayant appelé *armadillo* ces lézards écailleux aussi bien que les tatous, cette erreur s'est multipliée sous la plume de nos descripteurs de cabinets et de nos nomenclateurs, qui ont non-seulement admis des tatous aux Indes orientales, mais en ont créé en Afrique, quoiqu'il n'y en ait jamais eu d'autres dans ces deux parties du monde que ceux qui y ont été transportés d'Amérique.

Le climat de toutes les espèces de ces animaux n'est donc pas équivoque; mais il est plus difficile de déterminer leur grandeur relative dans chaque espèce; nous avons comparé dans cette vue, non-seulement les dépouilles de tatous, que nous avons en grand nombre au cabinet du Roi, mais encore celles que l'on conserve dans d'autres cabinets; nous avons aussi comparé les indications de tous les auteurs avec nos propres descriptions, sans pouvoir en tirer des résultats précis : il paraît seulement que les deux plus grandes espèces sont le kabassou [1] et l'encoubert, que les petites espèces sont l'apar, le tatuète, le cachicame et le cirquinçon. Dans les grandes espèces, le têt est beaucoup plus solide et plus dur que dans les petites; les pièces qui le composent sont plus grandes et en plus petit nombre; les bandes mobiles anticipent moins les unes sur les autres, et la chair, aussi bien que la peau, est plus dure et moins bonne. Pison dit que celle de l'encoubert n'est pas mangeable [b], Nieremberg assure qu'elle est nuisible et très-malsaine [c], Barrère dit que le kabassou a une odeur forte de musc; et en même temps tous les autres auteurs s'accordent à dire que la chair de l'apar, et surtout celle du tatuète, sont aussi blanches et aussi bonnes que celles du cochon de lait; ils disent aussi que les tatous de petite espèce se tiennent dans les terrains humides et habitent les plaines, et que ceux de grande espèce ne se trouvent que dans les lieux plus élevés et plus secs [d].

Ces animaux ont tous plus ou moins de facilité à se resserrer et à con-

a. « Cum in occidentalis non solum, sed et orientalis Indiæ partibus frequens adeo sit hoc insuetæ conformationis animal, non mirum si vel nomine, vel magnitudine, figura quoque « subinde variet. » Pison, *Hist. nat. Brasil.*, p. 100.

b. « Prima et maxima species tatupeba cujus descriptioni supersedeo, ut pote non edulis. » Pison, *Hist. nat. Brasil.*, p. 100.

c. « Quædam innoxia et gratissimi alimenti sunt, alia noxia et venenata ut vomitu ac flatu « et vi sincopem inducant..... Distinguuntur testarum seu loricarum numero : innoxia octo, « noxia senis constant. » Nieremberg, *Hist. nat. Peregr.*, p. 159.

d. Dans les bois de l'Orénoque et de la Guiane, on trouve des armadilles quatre fois plus gros que ceux des plaines. *Histoire naturelle de l'Orénoque*, par Gumilla, t. II, p. 7.

1. Voyez la note 1 de la page 147.

tracter leur corps en rond; le défaut de la cuirasse, lorsqu'ils sont contractés, est bien plus apparent dans ceux dont l'armure n'est composée que d'un petit nombre de bandes; l'apar, qui n'en a que trois, offre alors deux grands vides entre les boucliers et l'armure du dos : aucun ne peut se réduire aussi parfaitement en boule que le hérisson; ils ont plutôt la figure d'une sphère fort aplatie par les pôles.

Ce têt si singulier dont ils sont revêtus est un véritable os composé de petites pièces contiguës, et qui sans être mobiles ni articulées, excepté aux commissures des bandes, sont réunies par symphyse et peuvent toutes se séparer les unes des autres, et se séparent en effet si on les met au feu. Lorsque l'animal est vivant, ces petites pièces, tant celles des boucliers que celles des bandes mobiles [a], prêtent et obéissent en quelque façon à ses mouvements, surtout à celui de contraction; si cela n'était pas, il serait difficile de concevoir qu'avec tous ses efforts il lui fût possible de s'arrondir. Ces petites pièces offrent, suivant les diverses espèces, des figures différentes toujours arrangées régulièrement comme de la mosaïque très-élégamment disposée; la pellicule, ou le cuir mince dont le têt est revêtu à l'extérieur, est une peau transparente qui fait l'effet d'un vernis sur tout le corps de l'animal; cette peau relève de beaucoup et change même les reliefs des mosaïques qui paraissent différents lorsqu'elle est enlevée. Au reste, ce têt osseux n'est qu'une enveloppe indépendante de la charpente et des autres parties intérieures du corps de l'animal, dont les os et les autres parties constituantes du corps sont composées et organisées comme celles de tous les autres quadrupèdes.

Les tatous, en général, sont des animaux innocents et qui ne font aucun mal, à moins qu'on ne les laisse entrer dans les jardins, où ils mangent les melons, les patates et les autres légumes ou racines. Quoique originaires des climats chauds de l'Amérique, ils peuvent vivre dans les climats tempérés; j'en ai vu un en Languedoc, il y a plusieurs années, qu'on nourrissait à la maison, et qui allait partout sans faire aucun dégât; ils marchent avec vivacité, mais ils ne peuvent, pour ainsi dire, ni sauter, ni courir, ni grimper sur les arbres, en sorte qu'ils ne peuvent guère échapper par la fuite à ceux qui les poursuivent; leurs seules ressources sont de se cacher dans leur terrier, ou, s'ils en sont trop éloignés, de tâcher de s'en faire un avant que d'être atteints; il ne leur faut que quelques moments, car les taupes ne creusent pas la terre plus vite que les tatous; on les prend quelquefois par la queue avant qu'ils n'y soient totalement enfoncés, et ils font

a. Cet animal (il est ici question du tatou à neuf bandes) est fort sensible, il se plaignait et se mettait en boule dès que je pressais un peu ses écailles : je remarquai que tous ces rangs, outre le mouvement qu'ils avaient pour s'emboîter les uns sur les autres, en avaient encore un autre tout le long de l'épine du dos par le moyen duquel ils s'étendaient et s'élargissaient, etc. *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 388.

alors une telle résistance [a] qu'on leur casse la queue sans amener le corps; pour ne les pas mutiler il faut ouvrir le terrier par devant, et alors on les prend sans qu'ils puissent faire aucune résistance; dès qu'on les tient ils se resserrent en boule, et pour les faire étendre on les met près du feu. Leur têt, quoique dur et rigide, est cependant si sensible que quand on le touche un peu ferme avec le doigt, l'animal en ressent une impression assez vive pour se contracter en entier. Lorsqu'ils sont dans des terriers profonds, on les en fait sortir en y faisant entrer de la fumée ou couler de l'eau : on prétend qu'ils demeurent dans leurs terriers sans en sortir pendant plus d'un tiers de l'année [b]; ce qui est plus vrai, c'est qu'ils s'y retirent pendant le jour et qu'ils n'en sortent que la nuit pour chercher leur subsistance. On chasse le tatou avec des petits chiens [c] qui l'atteignent bientôt; il n'attend pas même qu'ils soient tout près de lui pour s'arrêter et pour se contracter en rond; dans cet état on le prend et on l'emporte. S'il se trouve au bord d'un précipice il échappe aux chiens et aux chasseurs, il se resserre, se laisse tomber et roule [d] comme une boule sans briser son écaille et sans ressentir aucun mal.

Ces animaux sont gras, replets et très-féconds; le mâle marque, par les parties extérieures, de grandes facultés pour la génération; la femelle produit, dit-on, chaque mois quatre petits [e]; aussi l'espèce en est-elle très-nombreuse. Et comme ils sont bons à manger, on les chasse de toutes les manières : on les prend aisément avec des piéges que l'on tend au bord des eaux et dans les autres lieux humides et chauds qu'ils habitent de préférence; ils ne s'éloignent jamais beaucoup de leurs terriers qui sont très-profonds et qu'ils tâchent de regagner dès qu'ils sont surpris. On prétend qu'ils ne craignent pas la morsure des serpents à sonnette [f], quoiqu'elle soit aussi dangereuse que celle de la vipère; on dit qu'ils vivent en paix avec ces reptiles, et que l'on en trouve souvent dans leurs trous. Les sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages, ils le peignent de différentes couleurs; ils en font des corbeilles, des boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers. Monard, Ximenès, et plusieurs autres après eux, ont attribué d'admirables propriétés médicinales à différentes parties

a. La plupart des cachicamos se croient en sûreté lorsqu'ils ont pu mettre leur tête et une partie du corps dans leurs tanières, et en effet ils n'ont rien à craindre si l'on ne se sert, pour les en tirer, de l'expédient que je vais dire. L'Indien arrive et saisit l'animal par la queue, qui est fort longue; l'armadille ouvre ses écailles et les serre si fort contre les parois de sa tanière, que l'Indien lui arrache plutôt la queue que de l'en faire sortir; dans ce cas, le chasseur le chatouille avec un bâton ou avec le bout de son arc, et aussitôt il serre ses écailles et se laisse prendre sans peine. *Histoire naturelle de l'Orénoque*, par Gumilla, t. III, p. 226.

b. *Histoire naturelle des Antilles*, par le P. du Tertre, t. II, p. 298.

c. *Histoire générale des Antilles*. Rotterdam, 1658, p. 123.

d. Hernandès, *Hist. Mexic.*, p. 314.

e. *Histoire naturelle de l'Orénoque*, par Gumilla, p. 225.

f. Nieremberg, *Hist. nat. peregr.*, p. 159.





de ces animaux. Ils ont assuré que le têt réduit en poudre et pris intérieurement, même à petite dose, est un puissant sudorifique; que l'os de la hanche, aussi pulvérisé, guérit du mal vénérien; que le premier os de la queue appliqué sur l'oreille fait entendre les sourds, etc. Nous n'ajoutons aucune foi à ces propriétés extraordinaires; le têt et les os des tatous sont de la même nature que les os des autres animaux. Des effets aussi merveilleux ne sont jamais produits que par des vertus imaginaires.

LE PACA [a] *.

Le paca est un animal du Nouveau-Monde, qui se creuse un terrier comme le lapin, auquel on l'a souvent comparé, et auquel cependant il ressemble très-peu; il est beaucoup plus grand que le lapin, et même que le lièvre; il a le corps plus gros et plus ramassé, la tête ronde et le museau [1] court; il est gras et replet, et il ressemble plutôt [b], par la forme du corps, à un jeune cochon, dont il a le grognement, l'allure et la manière de manger; car il ne se sert pas, comme le lapin, de ses pattes de devant pour porter à sa gueule, et il fouille la terre, comme le cochon, pour trouver sa subsistance; il habite le bord des rivières [c], et ne se trouve que dans les lieux humides et chauds de l'Amérique méridionale. Sa chair est très-bonne à manger [d], et si grasse qu'on ne la larde jamais; on mange même

a. *Paca*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté. On l'appelle aussi à la Guiane *ourana*.

b. « Hoc genus animalium pilis et voce porcellum referunt, dentibus et figurâ capitis, et « et am magnitudine cuniculum; auribus murem : suntque singularia et sui generis. » Ray, *Synops. quadrup.*, p. 227. Il est certain, comme le dit Ray, que cet animal est de son genre : il aurait pu ajouter qu'il ressemble encore au cochon de lait par la forme du corps, par le goût et la blancheur de la chair, par la graisse et par l'épaisseur de la peau; et il aurait dû dire qu'il a le corps plus gros, plus grand et plus rond que le lapin.

c. Les *pacas* sont semblables aux petits pourceaux de deux mois, desquels il s'en trouve une grande quantité..... principalement auprès des rivages de la rivière de Saint-François. *Description des Indes occidentales*, par de Laët, p. 484.

d. Le *Pac* est le plus gras de tous les animaux de Cayenne; sa chair est extrêmement bonne et de bon goût. *Voyage à Cayenne, en* 1652, par Ant. Binet. Paris, 1664, p. 340. — Le *pak* est une espèce de lapin fort connu; sa chair est beaucoup meilleure que celle de l'agouti. Barrère, *Hist. Fr. équin.*, p. 158. — Les pacs du Brésil sont grands et ont la tête et le museau semblables aux chats, la peau grise, de couleur sombre tachetée de blanc; la chair extrêmement bonne et douce. *Descript. des Indes occid.*, par Herrera. Amsterdam, 1622, p. 252.

* *Cavia paca* (Linn.). — Ordre des *Rongeurs*; genre *Paca* (Cuv.).

Nota. On distingue aujourd'hui deux *espèces* ou *variétés* de *pacas* : le *paca fauve* (*cœlogenus fulvus*. Fréd. Cuv.), dont Buffon parle ici, et le *paca brun* (*cœlogenus subniger*. Fréd. Cuv.), dont Buffon parlera plus loin.

1. « On remarque une cavité creusée dans leur joue, et qui s'enfonce sous un rebord formé « par une arcade zygomatique très-large et très-saillante, qui donne à la tete osseuse un aspect « fort extraordinaire.....» (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 221.)

la peau [a], comme celle du cochon de lait : aussi lui fait-on continuellement la guerre ; les chasseurs ont de la peine à le prendre vivant, et quand on le surprend dans son terrier qu'on découvre en devant et en arrière, il se défend et cherche même à se venger en mordant avec autant d'acharnement que de vivacité. Sa peau, quoique couverte d'un poil court et rude, fait une assez belle fourrure [b], parce qu'elle est régulièrement tachée sur les côtés. Ces animaux produisent souvent et en grand nombre ; les hommes et les animaux de proie en détruisent beaucoup, et cependant l'espèce en est toujours à peu près également nombreuse ; elle est naturelle et particulière à l'Amérique méridionale, et ne se trouve nulle part dans l'ancien continent.

LE SARIGUE [c] * OU L'OPOSSUM.

Le sarigue ou l'opossum est un animal de l'Amérique qu'il est aisé de distinguer de tous les autres par deux caractères très-singuliers. Le premier

a. Le *paca* a le museau rond comme celui d'un chat, la peau noire et marquetée de quelques taches blanches ; non-seulement la chair, mais encore la peau en est délicieuse, tendre et recherchée dans les plus délicats festins. *Histoire des Indes*, par Maffée. Paris, 1665, p. 70. — « Paca magnitudine est porcelli, pingui et crasso corpore, et circiter decem digitos longo : « capite instar cuniculorum nostrorum crasso ; auribus, pilis nudis et paulùm acutis : nares « habet amplas ; os inferius brevius superiori : rimam instar leporis, non tamen fissurâ ; bar- « bam felinam, seu leporinam prolixam, et post oculos ponè aures iterum tales pilos : crura « priora paulò breviora posterioribus ; in pedibus digiti quatuor : cauda brevissima ut aguti ; « pili corporis sunt umbræ coloris, breves et ad tactum duri. In lateribus autem secundùm « longitudinem maculas habet cinereas, in ventre albicat. Cibum oblatum pedibus non tenet « ut aguti, sed in terrâ positum devorat, instar suis, atque ad eumdem pene modum grunnit. « Carnem habet eximiam et pinguem, ita ut non habeat opus lardo quando assatur, unde « Lusitanis caca real vocatur illorum venatio. » Marcgrave, *Hist. Bras.*, p. 224. — *Nota* que Marcgrave s'est trompé en ne donnant à cet animal que quatre doigts à chaque pied ; il est certain qu'il en a cinq à tous les pieds ; le pouce est seulement beaucoup plus court que les autres doigts et il n'est apparent que par l'ongle.

b. Le *pag* ou *pague* est un animal de la grandeur d'un petit chien braque, il a la tête bizarre et fort mal faite, la chair presque de même goût que celle de veau ; et quant à sa peau, etant fort belle et tachetée de blanc, gris et noir, si on en avait par deçà, elle serait bien riche en fourrure. *Histoire d'un voyage au Brésil*, par de Léry, p. 157.

On trouve au Maragnon des animaux nommés *pacs*, un peu plus grands que le couatis et tout ronds, ayant la tête grosse et courte, les oreilles fort petites, la queue pas plus longue qu'un petit doigt ; sa peau est fort belle, portant un poil fort court tout marqueté de blanc et de noir. *Mission au Maragnon*, par le P. C. d'Abbeville. Paris, 1614, p. 251.

c. Le *sarigue*, *çarigue* ou *çarigueya*, nom de cet animal sur les côtes du Brésil, et que nous avons adopté. Le *ca* de la langue brasilienne se prononce *sa* en français et en latin ; on peut citer pour exemples, *caqui*, que nous prononçons *sagui* ou *sagouin*, parce que l'*u* se prononce aussi comme *ou* ; *tajacu*, que de Léry et les autres voyageurs français prononçaient et écri-

* *Didelphis opossum* (Linn.). — Le *quatre-œil* ou *moyen sarigue de Cayenne* (Cuv.). — Ordre des *Marsupiaux* ou *animaux à bourse* ; genre *Sarigue* (Cuv.).

de ces caractères est que la femelle a sous le ventre une ample cavité dans laquelle elle reçoit et allaite ses petits[1]. Le second est que le mâle et la femelle ont tous deux le premier doigt des pieds de derrière sans ongle et bien séparé des autres doigts, tel qu'est le pouce dans la main de l'homme, tandis que les quatre autres doigts de ces mêmes pieds de derrière sont placés les uns contre les autres et armés d'ongles crochus, comme dans les pieds des autres quadrupèdes. Le premier de ces caractères a été saisi par la plupart des voyageurs et des naturalistes, mais le second leur avait entièrement échappé; Edward Tyson, médecin anglais, paraît être le premier qui l'ait observé; il est le seul qui ait donné une bonne description de la femelle de cet animal, imprimée à Londres en 1698, sous le titre de *Carigueya seu Marsupiale americanum, or the Anatomy of an opossum.* Et quelques années après, Wil. Cowper, célèbre anatomiste anglais, communiqua à Tyson, par une lettre, les observations qu'il avait faites sur le mâle. Les autres auteurs, et surtout les nomenclateurs, ont ici, comme partout ailleurs, multiplié les êtres sans nécessité, et ils sont tombés dans plusieurs erreurs que nous ne pouvons nous dispenser de relever.

vaient *tajaçou* et *tajassou;* et *carigueya*, que Pison, dont l'ouvrage est en latin, a écrit avec une cédille sous le *c*.

Le *Cerigon*, dit Maffée (*Hist. des Indes*, liv. II, p. 46), est une bête admirable..... de son ventre pendent deux besaces où il porte ses petits, chacun d'eux si fort attaché à son teton, qu'ils ne le quittent point jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller paître. — *Nota.* Maffée indique ici une chose qui peut induire en erreur et faire croire que ce cerigon, qui a deux besaces ou poches, serait un animal différent du sarigue qui n'en a qu'une; mais il faut observer, et nous l'avons vu nous-mêmes, que, quand les glandes mammaires du sarigue sont dans leur état de gonflement par le lait dont elles sont remplies, elles font un volume si considérable au dedans de la poche, qu'elles en tirent la peau par le milieu, et qu'elle paraît alors partagée en deux besaces, comme le dit Maffée, qui probablement avait vu son cerigon dans cet état.

Sarigoy, de Léry, p. 156. — *Nota.* Ce n'est que par la ressemblance du nom qu'on peut juger que le sarigoy de Léry est le même animal que le çarigueya, car cet auteur ne fait aucune mention de la poche que la femelle a sous le ventre, il dit seulement « que l'animal appelé « *sarigoy* par les sauvages du Brésil, est de poil grisâtre; que parce qu'il pue, eux n'en man- « gent pas volontiers; toutefois, ajoute-t-il, nous autres en ayant écorché quelques-uns, et « connu que c'était seulement la graisse qu'ils ont sur les rognons qui leur rend cette mauvaise « odeur, après leur avoir ôtée, nous ne laissions pas d'en manger, et de fait, la chair en est « tendre et bonne. » *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, par Jean de Léry, Paris, 1578, p. 156. C'est là tout ce qu'on trouve dans de Léry au sujet du sarigoi : c'est donc par la ressemblance seule du nom qu'on a jugé que c'était le même animal que le çarigueya du Brésil.

1. Ceci nous montre comment s'est fait le progrès de la science relativement aux *animaux à bourse*. On a cru d'abord que la *poche* dans laquelle la *femelle reçoit et allaite ses petits* n'appartenait qu'à une seule *espèce* : le *sarigue* ou *opossum*. Puis on a reconnu que plusieurs autres *espèces*, voisines de celle-là, avaient aussi cette *poche*; et l'on a formé le *genre* des sarigues. On a vu enfin qu'outre les *sarigues*, qui sont tous propres à l'Amérique, il y avait encore à la Nouvelle-Hollande, aux Moluques, etc., d'autres animaux, mais cette fois-ci de *genres* différents, qui ont aussi cette *poche*, les *kanguroos*, les *dasyures*, les *phalangers*, etc.; et l'on a formé l'*ordre* des *marsupiaux* ou *animaux à bourse*.

Notre sarigue, ou si l'on veut l'opossum de Tyson, est le même animal que le grand philandre oriental de Seba[1] (vol. I, pag. 64, *pl.* XXXIX). L'on n'en saurait douter, puisque de tous les animaux dont Seba donne les figures et auxquels il applique le nom de *philandre*, d'*opossum* ou de *carigueya*, celui-ci est le seul qui ait les deux caractères de la bourse sous le ventre et des pouces de derrière sans ongles. De même l'on ne peut douter que notre sarigue[2], qui est le même que le grand philandre oriental de Seba, ne soit un animal naturel aux climats chauds du Nouveau-Monde, car les deux sarigues que nous avons au cabinet du Roi nous sont venus d'Amérique; celui que Tyson a disséqué lui avait été envoyé de Virginie. M. de Chanvallon, correspondant de l'Académie des Sciences à la Martinique, qui nous a donné un jeune sarigue, a reconnu les deux autres pour de vrais sarigues ou opossums de l'Amérique. Tous les voyageurs s'accordent à dire que cet animal se trouve au Brésil, à la Nouvelle-Espagne, à la Virginie, aux Antilles, etc., et aucun ne dit en avoir vu aux Indes orientales : ainsi Seba s'est trompé lorsqu'il l'a appelé *philandre oriental*, puisqu'on ne le trouve que dans les Indes occidentales; il dit que ce philandre lui a été envoyé d'Amboine sous le nom de *coes-coes*[3], avec d'autres curiosités; mais il convient en même temps qu'il avait été apporté à Amboine d'autres pays plus éloignés [a]. Cela seul suffirait pour rendre suspecte la dénomination de philandre oriental, car il est très-possible que les voyageurs aient transporté cet animal singulier de l'Amérique aux Indes orientales; mais rien ne prouve qu'il soit naturel au climat d'Amboine, et le passage même de Seba, que nous venons de citer, semble indiquer le contraire. La source de cette erreur de fait, et même celle du nom *coes-coes*, se trouve dans Pison, qui dit [b] qu'aux Indes orientales, mais à *Amboine seulement*, on trouve un animal semblable au sarigue du Brésil, et qu'on lui donne le nom de *cous-cous*[4];

a. « Philander maximus orientalis fœmina. Inter alia rariora et hocce animal nobis ex « Amboinâ missum est, sub nomine *Coes-coes*, eò quidem delatum *ex oris remotioribus*. » Seba, vol. I, p. 64.

b. « In Indiis orientalibus, *idque solùm, quantùm hactenus constat, in Amboinâ* similis « bestia frequens, ad felis magnitudinem accedens : mactata ab incolis comeditur : si rite præpa- « retur, nam aliàs fœtet. Nomen illi *Cous-cous* inditum. » Pison, *Hist. nat. Brasil.*, p. 323.

1. Le prétendu *grand philandre oriental* de Seba est le *crabier* ou *grand sarigue* de Cayenne (*Didelphis marsupialis*. Linn.).

2. Le *philandre d'Amérique* de Seba est le *quatre-œil* ou *moyen sarigue* de Cayenne (*Didelphis opossum*. Linn.), celui même dont Buffon fait ici l'histoire.

3. *Coes-coes* est le nom des *phalangers* aux Moluques. (Voyez la note suivante.) Le *coes-coes*, le *philandre oriental* de Seba, est un *phalanger*.

4. Ce qui fait ici la confusion, c'est qu'Amboine a des *animaux à bourse*, comme l'Amérique : seulement, les *animaux à bourse* d'Amboine sont des *phalangers*, et ceux d'Amérique des *sarigues*. — « Seba et Brisson ont appliqué le nom de *philandre* (ou *sarigue*) à tous les *ani- « maux à bourse*. Les *phalangers* s'appellent, dans les Moluques, *couscous* ou *cousscous*. Les « premiers voyageurs, ne les ayant pas suffisamment distingués des *sarigues*, avaient donné « lieu de croire que ce dernier genre était commun aux deux continents. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 181.)

Pison ne cite sur cela ni autorité, ni garants : il serait bien étrange, si le fait était vrai, que Pison assurant positivement que cet animal ne se trouve qu'à Amboine dans toutes les Indes orientales, Seba dît, au contraire, que celui qui lui a été envoyé d'Amboine n'en était pas natif, mais y avait été apporté de pays plus éloignés. Cela seul prouve la fausseté du fait avancé par Pison, et nous verrons dans la suite le peu de fond que l'on peut faire sur ce qu'il a écrit au sujet de cet animal. Seba, qui ignorait donc de quel pays venait son philandre, n'a pas laissé de lui donner l'épithète d'*oriental;* cependant il est certain que c'est le même animal que le sarigue des Indes occidentales : il ne faut, pour s'en assurer, que comparer sa figure (*pl.* XXXIX) avec la nature. Mais ce qui ajoute encore à l'erreur, c'est qu'en même temps que cet auteur donne au sarigue d'Amérique le nom de *grand philandre oriental*[1], il nous présente un autre animal, qu'il croit être différent de celui-ci, sous le nom de *philandre d'Amérique*[2] (*pl.* XXXVI, *fig.* 1 *et* 2), et qui cependant, selon sa propre description, ne diffère du grand philandre oriental qu'en ce qu'il est plus petit et que la tache au-dessus des yeux est plus brune : différences, comme l'on voit, très-accidentelles et trop légères pour fonder deux espèces distinctes, car il ne parle pas d'une autre différence qui serait beaucoup plus essentielle, si elle existait réellement comme on la voit dans la figure : c'est que ce philandre d'Amérique (Seba, *pl.* XXXVI, *fig.* 1 *et* 2) a un ongle aigu aux pouces des pieds de derrière, tandis que le grand philandre oriental (Seba, *pl.* XXXIX) n'a point d'ongle à ces deux pouces. Or, il est certain que notre sarigue, qui est le vrai sarigue d'Amérique, n'a point d'ongles aux pouces de derrière: s'il existait donc un animal avec des ongles aigus à ces pouces, tel que celui de la *pl.* XXXVI de Seba, cet animal ne serait pas, comme il le dit, le sarigue d'Amérique. Mais ce n'est pas tout : cet auteur donne encore un troisième animal sous le nom de *philandre oriental*[3] (*pl.* XXXVIII, *fig.* 1), duquel, au reste, il ne fait nulle mention dans la description des deux autres, et dont il ne parle que d'après François Valentin, auteur qui, comme nous l'avons déjà dit, mérite peu de confiance; et ce troisième animal est encore le même que les deux premiers. Il nous paraît donc que ces trois animaux des *pl.* XXXVI, XXXVIII *et* XXXIX de Seba n'en font qu'un seul; il y a toute apparence que le dessinateur, peu attentif, aura mis un ongle pointu aux pouces des pieds de derrière comme aux pouces des pieds de devant et aux autres doigts dans les figures des *pl.* XXXVI *et* XXXVIII, et que, plus exact dans le dessin de la *pl.* XXXIX, il a représenté les pouces des pieds de derrière sans ongles, et tels qu'ils sont en effet. Nous sommes donc persuadés que ces trois animaux de Seba ne sont que trois individus de la même

1. Voyez la note 1 de la page précédente.
2. Voyez la note 2 de la page précédente.
3. Voyez la note 3 de la page précédente.

espèce ; que cette espèce est la même que celle de notre sarigue ; que ces trois individus étaient seulement de différents âges, puisqu'ils ne diffèrent entre eux que par la grandeur du corps et par quelques nuances de couleur, principalement par la teinte de la tache au-dessus des yeux, qui est jaunâtre dans les jeunes sarigues, tel que celui de la *pl.* XXXVI de Seba, *fig.* 1 *et* 2, et qui est plus brune dans les sarigues adultes, tel que celui de la *pl.* XXXIX, différence qui, d'ailleurs, peut provenir du temps plus ou moins long que l'animal a été conservé dans l'esprit-de-vin, toutes les couleurs du poil s'affaiblissant avec le temps dans les liqueurs spiritueuses. Seba convient lui-même que les deux animaux de ses *pl.* XXXVI, *fig.* 1 *et* 2, *et* XXXVIII, *fig.* 1, ne diffèrent [a] que par la grandeur et par quelques nuances de couleur ; il convient encore que le troisième animal, c'est-à-dire celui de la *pl.* XXXIX, ne diffère des deux autres qu'en ce qu'il est plus grand, et que la tache au-dessus des yeux n'est pas jaunâtre, mais brune : il nous paraît donc certain que ces trois animaux n'en font qu'un seul, puisqu'ils n'ont entre eux que des différences si petites qu'on doit les regarder comme de très-légères variétés, avec d'autant plus de raison et de fondement que l'auteur ne fait aucune mention du seul caractère par lequel il aurait pu les distinguer, c'est-à-dire de cet ongle pointu aux pouces de derrière qui se voit aux figures des deux premiers et qui manque au dernier. Son seul silence sur ce caractère prouve que cette différence n'existe pas réellement, et que ces ongles pointus aux pouces de derrière, dans les figures des *pl.* XXXVI *et* XXXVIII, ne doivent être attribués qu'à l'inattention du dessinateur [1].

« Seba dit que, selon François Valentin, ce philandre, *pl.* XXXVIII, est « de la plus grande espèce qui se voit aux Indes orientales, et surtout chez « les Malaies, où on l'appelle *pelandor Aroé*, c'est-à-dire *lapin d'Aroé*, « quoique Aroé ne soit pas le seul lieu où se trouvent ces animaux ; qu'ils « sont communs dans l'île de Solor ; qu'on les élève même avec les lapins, « auxquels ils ne font aucun mal, et qu'on en mange également la chair, « que les habitants de cette île trouvent excellente, etc. » Ces faits sont très-douteux, pour ne pas dire faux. 1° Le philandre, *pl.* XXXVIII, n'est pas le plus grand des Indes orientales, puisque, selon l'auteur même, celui de la *pl.* XXXIX, qu'il attribue aussi aux Indes orientales, est plus grand. En second lieu, ce philandre ne ressemble point du tout à un lapin, et par conséquent il est bien mal nommé *lapin d'Aroé*. Troisièmement, aucun voyageur aux Indes orientales n'a fait mention de cet animal si remar

a. « Est autem femella hæcce Americanis Philandris *feminis quàm simillima* : nisi quòd « pilis dorsalibus aliquantùm saturatiùs fuscis vestita, et toto habitu procerior sit illis. » Seba, vol. I, p. 61.

1. Erreur, en effet, du dessinateur. Ni les *sarigues* ni les *phalangers* n'ont d'ongle aux pouces des pieds de derrière.

quable; aucun n'a dit qu'il se trouve ni dans l'île de Solor, ni dans aucun autre endroit de l'ancien continent. Seba lui-même paraît s'apercevoir non-seulement de l'incapacité, mais aussi de l'infidélité de l'auteur qu'il cite : « Cujus equidem rei, dit-il, fides sit penes autorem. At mirum tamen est « quod D. Valentinus philandri formam haud ita descripserit prout se habet « et uti nos ejus icones ad vivum factas prægressis tabulis exhibuimus, « vol. I, pag. 61. » Mais pour achever de se démontrer à soi-même le peu de confiance que mérite, en effet, le témoignage de cet auteur, François Valentin, ministre de l'église d'Amboine, qui cependant a fait imprimer en cinq volumes in-folio l'Histoire naturelle des Indes orientales [a], il suffit de renvoyer à ce que dit Artedi [b] au sujet de ce gros ouvrage, et aux reproches que Seba [c] même lui fait avec raison sur l'erreur grossière qu'il commet en assurant « que la poche de l'animal dont il est ici question est une « matrice dans laquelle sont conçus les petits, et qu'après avoir lui-même « disséqué le philandre, il n'en a pas trouvé d'autre; que si cette poche « n'est pas une vraie matrice, les mamelles sont, à l'égard des petits de cet « animal, ce que les pédicules sont aux fruits; qu'ils restent adhérents à « ces mamelles jusqu'à ce qu'ils soient mûrs, et qu'alors ils s'en séparent « comme le fruit quitte son pédicule lorsqu'il a acquis toute sa matu- « rité, etc. » Le vrai de tout ceci, c'est que Valentin, qui assure que rien n'est si commun que ces animaux aux Indes orientales, et surtout à Solor, n'y en avait peut-être jamais vu [1]; que tout ce qu'il en dit, et jusqu'à ses erreurs les plus évidentes, sont copiées de Pison et de Marcgrave, qui tous deux ne sont eux-mêmes, à cet égard, que les copistes de Ximénès, et qui se sont trompés en tout ce qu'ils ont ajouté de leur fond; car Marcgrave et Pison disent expressément et affirmativement, ainsi que Valentin, que la

a. Ond en nieuw Oost-Indien, etc. Dordrecht, Jean Braam, 1724.

b. « Multa scripsit Franciscus Valentinus quæ Judæus apella credat..... Ita comparatus est « hic liber belgicus, ut historicorum naturalium genuinorum et eruditorum oculos nullo modo « ferre possit. » *Artedi Ichthyologiæ hist. litteraria.* Lugd. Bat., 1738, p. 55 et 56.

c. « Inde autem quàm liquidissimè detegitur error à D. Francisco Valentino commissus circa « historiam horum animalium. » T. III, p. 273..... « Error absonus valde et enormis, inde forsan ortum duxit quod vir iste hanc animalium speciem haud debitè examinaverit, etc. » Seba, vol. I, p. 64.

1. Il y avait vu des *animaux à bourse*, mais ce n'étaient pas des *sarigues*; c'étaient des *phalangers* Buffon dira plus tard : « Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les « animaux auxquels nous avons donné le nom de *phalangers* appartenaient au nouveau conti- « nent..... Nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridio- « nales et même dans les terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. » Et, après avoir fait cet aveu, il ajoutera avec grande raison : « Quoique le *phalanger* ait quelque ressemblance avec « les *opossums* ou *sarigues*, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre; j'ai, au contraire, assuré « qu'il différait de tous les *sarigues*, *marmoses* et *cayopollins*, par la conformation des pieds, « qui me paraissait unique dans cette espèce. Ainsi, je ne me suis pas trompé en assurant que « le genre des *opossums* ou *sarigues* appartient au Nouveau-Monde, et ne se trouve nulle part « dans l'ancien. » (Voyez, plus loin, les *additions et corrections à l'article du phalanger*.)

poche [a] est la vraie matrice où les petits du sarigue sont conçus[1]; Marcgrave dit qu'il en a disséqué un, et qu'il n'a point trouvé d'autre matrice à l'intérieur. Pison renchérit encore sur lui en disant qu'il en a disséqué plusieurs [b], et qu'il n'a jamais trouvé de matrice à l'intérieur; et c'est là où il ajoute l'assertion, tout aussi mal fondée, que cet animal se trouve à Amboine. Qu'on juge maintenant de quel poids doivent être ici les autorités de Marcgrave, de Pison et de Valentin, et s'il serait raisonnable d'ajouter foi au témoignage de trois hommes dont le premier a mal vu, le second a amplifié les erreurs du premier, et le dernier a copié les deux autres.

Je demanderais volontiers pardon à mes lecteurs de la longueur de cette discussion critique; mais lorsqu'il s'agit de relever les erreurs des autres on ne peut être trop exact ni trop attentif, même aux plus petites choses.

M. Brisson, dans son ouvrage sur les quadrupèdes, a entièrement adopté ce qui se trouve dans celui de Seba : il le suit ici à la lettre, soit dans ses dénominations, soit dans ses descriptions, et il paraît même aller plus loin que son auteur, en faisant trois espèces réellement distinctes des trois philandres (*pl.* XXXVI, XXXVIII et XXXIX de Seba); car, s'il eût recherché l'idée de cet auteur, il eût reconnu qu'il ne donne pas ses trois philandres pour des espèces réellement différentes les unes des autres. Seba ne se doutait pas qu'un animal des climats chauds de l'Amérique ne dût pas se trouver aussi dans les climats chauds de l'Asie; il qualifiait ses animaux d'orientaux ou d'américains, selon qu'ils lui arrivaient de l'un ou de l'autre continent; mais il ne donne pas ses trois philandres pour trois espèces distinctes et séparées; il paraît clairement qu'il ne prend pas à la rigueur le mot d'espèce, lorsqu'il dit, page 61 : « C'est ici la plus grande espèce de ces « animaux, » et qu'il ajoute, « cette femelle est parfaitement semblable « (*simillima*) aux femelles des philandres d'Amérique; elle est seulement « plus grande et elle est couverte sur le dos de poils d'un jaune plus foncé. » Ces différences, comme nous l'avons déjà dit, ne sont que des variétés telles qu'on en trouve ordinairement entre des individus de la même espèce à différents âges : et, dans le fait, Seba n'a pas prétendu faire une division méthodique des animaux en classes, genres et espèces; il a seulement donné les figures des différentes pièces de son cabinet distinguées par des numéros, suivant qu'il voyait quelques différences dans la grandeur, dans les teintes de couleur ou dans l'indication du pays natal des animaux qui composaient

a. « Hæc bursa ipse uterus est animalis, nam alium non habet, uti ex sectione illius comperi : in hâc semen concipitur et catuli formantur. » Marcg., *Hist. Brasiliens.*, p. 223.

b. « Ex reiteratis horum animalium sectionibus, alium non invenimus uterum præter hanc bursam, in quâ semen concipitur et catuli formantur. » Pison, *Hist. nat. Bras.*, p. 323.

1. La *poche* n'est pas la *vraie matrice*, et les petits *n'y sont pas conçus*; mais à peine sont-ils formés qu'ils y passent : là, ils s'attachent aux mamelles de leur mère et y restent fixés jusqu'à ce qu'ils se soient développés au point où naissent les animaux ordinaires.

sa collection. Il nous paraît donc que sur cette seule autorité de Seba, M. Brisson n'était pas fondé à faire trois espèces différentes de ces trois philandres, d'autant plus qu'il n'a pas même employé les caractères distinctifs exprimés dans les figures, et qu'il ne fait aucune mention de la différence de l'ongle qui se trouve aux pouces des pieds de derrière des deux premiers et qui manque au troisième. M. Brisson devait donc rapporter à son n° 3, c'est-à-dire à son philandre d'Amboine, page 289, toute la nomenclature qu'il a mise à son philandre, n° 1, page 286, tous les noms et synonymes qu'il cite ne convenant qu'au philandre n° 3, puisque c'est celui dont les pouces des pieds de derrière n'ont point d'ongle. Il dit, en général, que les doigts des philandres sont onguiculés, et il ne fait sur cela aucune exception; cependant le philandre qu'il a vu au cabinet du Roi, et qui est notre sarigue, n'a point d'ongle aux pouces des pieds de derrière, et il paraît que c'est le seul qu'il ait vu, puisqu'il n'y a dans son livre que le n° 1 qui soit précédé de deux étoiles. L'ouvrage de M. Brisson, d'ailleurs très-utile, pèche principalement en ce que la liste des espèces y est beaucoup plus grande que celle de la nature.

Il ne nous reste maintenant à examiner que la nomenclature de M. Linnæus; elle est sur cet article moins fautive que celle des autres, en ce que cet auteur supprime une des trois espèces dont nous venons de parler, et qu'il réduit à deux les trois animaux de Seba; ce n'est pas avoir tout fait, car il faut les réduire à un[1]; mais du moins c'est avoir fait quelque chose; et, d'ailleurs, il emploie le caractère distinctif des pouces de derrière sans ongles, ce qu'aucun des autres, à l'exception de Tyson, n'avait observé. La description que M. Linnæus donne du sarigue, sous le nom de *marsupialis* [a] n° 1, *didelphis*, etc., nous a paru bonne et assez conforme à la nature; mais il y a inexactitude dans sa distribution et erreur dans ses indications : cet auteur, qui sous le nom d'*opossum*, n° 3, page 55, désigne un animal différent de son *marsupialis*, n° 1, et qui ne cite à cet égard que la seule autorité de Seba, dit cependant que cet opossum n'a point d'ongle aux pouces de derrière, tandis que cet ongle est très-apparent dans les figures de Seba; il aurait au moins dû nous avertir que le dessinateur de Seba s'était trompé; une autre erreur c'est d'avoir cité le *maritacaca* de Pison comme le même animal que le *carigueya*, tandis que dans l'ouvrage de Pison ces deux animaux, quoique annoncés dans le même chapitre, sont cependant donnés, par Pison même, pour deux animaux différents, et qu'il les décrit l'un après l'autre. Mais ce qu'on doit regarder comme une erreur plus considérable que les deux premières c'est d'avoir fait du même animal deux espèces différentes; le *marsupialis*, n° 1, et l'*opossum*, n° 3, ne sont pas des animaux différents; ils ont tous deux, suivant M. Linnæus même,

a. Linnæus. *Syst. nat.*, édit. X. Holmiæ, 1758, p. 54.

1. Non. Voyez les notes 1, 2 et 3 de la p. 156.

le *marsupium* ou la poche; ils ont tous deux les pouces de derrière sans ongle; ils sont tous deux d'Amérique, et ils ne diffèrent (toujours selon lui) qu'en ce que le premier a huit mamelles, et que le second n'en a que deux et la tache au-dessus des yeux plus pâle; or ce dernier caractère est, comme nous l'avons dit, nul, et le premier est au moins très-équivoque; car le nombre des mamelles varie dans plusieurs espèces d'animaux, et peut-être plus dans celle-ci que dans une autre, puisque des deux sarigues femelles que nous avons au cabinet du Roi, et qui sont certainement de même espèce et du même pays, l'une a cinq et l'autre a sept tétines, et que ceux qui ont observé les mamelles de ces animaux ne s'accordent pas sur le nombre; Marcgrave, qui a été copié par beaucoup d'autres, en compte huit; Barrère dit qu'ordinairement il n'y en a que quatre, etc. Cette différence qui se trouve dans le nombre des mamelles n'a rien de singulier, puisque la même variété se trouve dans les animaux les plus connus, tels que la chienne, qui en a quelquefois dix, et d'autres fois neuf, huit ou sept; la truie qui en a dix, onze ou douze; la vache qui en a six, cinq ou quatre; la chèvre et la brebis qui en ont quatre, trois ou deux; le rat qui en a dix ou huit; le furet qui en a trois à droite et quatre à gauche, etc., d'où l'on voit qu'on ne peut rien établir de fixe et de certain sur l'ordre et le nombre des mamelles, qui varient dans la plupart des animaux.

De tout cet examen que nous venons de faire avec autant de scrupule que d'impartialité, il résulte que le *philander opossum* seu *carigueya brasiliensis* (pl. XXXVI, fig. 1, 2 et 3), le *philander orientalis* (pl. XXXVIII, fig. 1), et le *philander orientalis maximus* (pl. XXXIX, fig. 1) de Seba, vol. I, pag. 56, 61 et 64, que le philandre n° 1, le philandre oriental n° 2, et le philandre d'Amboine n° 3 de M. Brisson, pag. 286, 288 et 289, et enfin que le *marsupialis* n° 1 et l'*opossum* n° 3, de M. Linnæus, édit. X, pag. 54 et 55, n'indiquent tous qu'un seul et même animal, et que cet animal est notre sarigue, dont le climat unique et naturel est l'Amérique méridionale, et qui ne s'est jamais trouvé aux grandes Indes que comme étranger et après y avoir été transporté. Je crois avoir levé sur cela toutes les incertitudes[1]; mais il reste encore des obscurités au sujet du *taiibi*, que Marcgrave [a] n'a pas donné comme un animal différent du *carigueya*, et que néanmoins Jonston [b], Seba [c] et MM. Klein [d], Linnæus [e] et Brisson [f], qui n'ont écrit que d'après Marcgrave, ont présenté comme une espèce distincte et différente des précédentes. Cependant on trouve dans Marcgrave les deux noms *carigueya*, *taiibi*, à la tête du même article, il y est dit que

a. Marcgrave, *Histor. natur. Brasiliens.*, p. 223. — b. Jonston, *De quadruped.*, p. 95.
c. Seba, vol. I, p. 57, tab. 36, fig. 4. — d. Klein, *De quadruped.*, p. 59.
e. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 54, n° 2. — f. Brisson, *Règne animal*, p. 290.

1. Sur tous ces points, Buffon se trompe; et il croit *avoir levé toutes les incertitudes*. Voyez les notes 1, 2 et 3 de la page 156.

cet animal s'appelle *carigueya* au Brésil, et *taiibi* au Paraguay (*carigueya brasiliensibus, aliquibus jupatiima, peliguaribus taiibi*) : on trouve ensuite une description du carigueya tirée de Ximénès; après laquelle on en trouve une autre de l'animal appelé *taiibi* par les Brésiliens, *cachorro domato* par les Portugais, et *booschratte* ou *rat de bois* par les Hollandais. Marcgrave ne dit pas que ce soit un animal différent du carigueya; il le donne au contraire pour le mâle du carigueya (*pedes et digitos habet ut femella jam descripta*); il paraît clairement qu'au Paraguay on appelait le sarigue mâle et femelle *taiibi*, et qu'au Brésil on donnait ce nom de *taiibi* au seul mâle, et celui de *carigueya* à la femelle. D'ailleurs les différences entre ces deux animaux, telles qu'elles sont indiquées par leurs descriptions, sont trop légères pour fonder sur ces dissemblances deux espèces différentes; la plus sensible est celle de la couleur du poil, qui dans le carigueya est jaune et brune, au lieu qu'elle est grise dans le taiibi, dont les poils sont blancs [a] en dessous, et bruns ou noirs à leur extrémité. Il est donc plus que probable que le taiibi est en effet le mâle du sarigue. M. Ray [b] paraît être de cette opinion lorsqu'il dit, en parlant du carigueya et du taiibi, *an specie, an sexu tantum a præcedenti diversum*. Cependant, malgré l'autorité de Marcgrave et le doute très-raisonnable de Ray, Seba donne (pl. XXXVI, n° 4) la figure d'un animal femelle auquel il applique, sans aucun garant, le nom de *taiibi*; et il dit en même temps que ce taiibi est le même animal que le *tlaquatzin* d'Hernandès; c'est ajouter la méprise à l'erreur, car, de l'aveu même de Seba [c], son taiibi, qui est femelle, n'a point de poche sous le ventre [1], et il suffisait de lire Hernandès pour voir qu'il donne à son tlaquatzin cette poche comme un principal caractère. Le taiibi de Seba ne peut donc être le tlaquatzin d'Hernandès, puisqu'il n'a point de poche, ni le taiibi de Marcgrave, puisqu'il est femelle; c'est certainement un autre animal assez mal dessiné et encore plus mal décrit, auquel Seba s'est avisé de donner le nom de *taiibi*, et qu'il rapporte mal à propos au tlaquatzin d'Hernandès, qui, comme nous l'avons dit, est le même que notre sarigue. MM. Brisson et Linnæus ont, au sujet du taiibi, suivi à la lettre ce qu'en a dit Seba; ils ont copié jusqu'à son erreur sur le tlaquatzin d'Hernandès, et ils ont tous deux fait une espèce fort équivoque de cet animal, le premier sous le nom de *philandre du Brésil* [d], n° 4, et

a. Le poil du rat de bois est d'un très-beau gris argenté, on en voit même qui sont tout blancs et d'un très-beau blanc; la femelle a sous le ventre une bourse qui s'ouvre et se ferme quand elle veut. *Description de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix. Paris, 1744, t. III, p. 334.

b. Ray, *Synops. quadrup.*, p. 185.

c. « Marsupio tamen pro recondendis catulis caret hæc species. » Seba, vol. I, p. 58.

d. « Philander pilis in exortu albis, in extremitate nigricantibus vestita..... Philander brasiliensis », le philandre du Bresil. *Règne animal*, p. 290.

1. *Taiibi*, nom de la *marmose* au Brésil. La *marmose* n'a qu'un simple *repli* de chaque côté du ventre, au lieu de *poche*.

le second sous celui de *philander* [a], n° 2. Le vrai taiibi, c'est-à-dire le taiibi de Marcgrave et de Ray, n'est donc point le taiibi de Seba, ni le philander de M. Linnæus, ni le philandre du Brésil de M. Brisson, et ceux-ci ne sont point le tlaquatzin d'Hernandès. Ce taiibi de Seba (supposé qu'il existe) est un animal différent de tous ceux qui avaient été indiqués par les auteurs précédents : il aurait fallu lui donner un nom particulier, et ne le pas confondre, par une dénomination équivoque, avec le taiibi de Marcgrave, qui n'a rien de commun avec lui. Au reste, comme le sarigue mâle n'a point de poche sous le ventre, et qu'il diffère de la femelle par ce caractère si remarquable, il n'est pas étonnant qu'on leur ait donné à chacun un nom, et qu'on ait appelé la femelle *carigueya,* et le mâle *taiibi*.

Edward Tyson a, comme nous l'avons déjà dit, décrit et disséqué le sarigue femelle avec soin; dans l'individu qui lui a servi de sujet, la tête avait six pouces, le corps treize, et la queue douze de longueur; les jambes de devant six pouces et celles de derrière quatre et demi de hauteur, le corps quinze à seize pouces de circonférence, la queue trois pouces de tour à son origine, et un pouce seulement vers l'extrémité; la tête trois pouces de largeur entre les deux oreilles allant toujours en diminuant jusqu'au nez; elle est plus ressemblante à celle d'un cochon de lait qu'à celle d'un renard; les orbites des yeux sont très-inclinées dans la direction des oreilles au nez, les oreilles sont arrondies et longues d'environ un pouce et demi; l'ouverture de la gueule est de deux pouces et demi, en la mesurant depuis l'un des angles de la lèvre jusqu'à l'extrémité du museau; la langue est assez étroite et longue de trois pouces, rude et hérissée de petites papilles tournées en arrière : il y a cinq doigts aux pieds de devant, tous les cinq armés d'ongles crochus, autant de doigts aux pieds de derrière, dont quatre seulement sont armés d'ongles, et le cinquième, qui est le pouce, est séparé des autres; il est aussi placé plus bas et n'a point d'ongle; tous ces doigts sont sans poil et recouverts d'une peau rougeâtre, ils ont près d'un pouce de longueur; la paume des mains et des pieds est large, et il y a des callosités charnues sous tous les doigts. La queue n'est couverte de poil qu'à son origine jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi c'est une peau écailleuse et lisse dont elle est revêtue jusqu'à l'extrémité; ces écailles sont blanchâtres, à peu près hexagones et placées régulièrement, en sorte qu'elles n'anticipent pas les unes sur les autres; elles sont toutes séparées et environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille : les oreilles, comme les pieds et la queue, sont sans poil; elles sont si minces qu'on ne peut pas dire qu'elles soient cartilagineuses, elles sont simplement membraneuses comme les ailes des chauves-souris;

[a] « Philander. Didelphis caudâ basi pilosâ, auriculis pendulis, mammis quaternis. » *Syst. nat*., edit. X, p. 59, n° 2.

elles sont très-ouvertes et le conduit auditif paraît fort large. La mâchoire du dessus est un peu plus allongée que celle du dessous, les narines sont larges, les yeux petits, noirs, vifs et proéminents, le cou court, la poitrine large, la moustache comme celle du chat, le poil du devant de la tête est plus blanc et plus court que celui du corps, il est d'un gris cendré mêlé de quelques petites houppes de poils noirs et blanchâtres sur le dos et sur les côtés; plus brun sur le ventre, et encore plus foncé sur les jambes. Sous le ventre de la femelle est une fente qui a deux ou trois pouces de longueur; cette fente est formée par deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur et moins garnie de poil à l'intérieur; cette poche renferme les mamelles; les petits nouveau-nés y entrent pour les sucer, et prennent si bien l'habitude de s'y cacher qu'ils s'y réfugient quoique déjà grands, lorsqu'ils sont épouvantés. Cette poche a du mouvement et du jeu, elle s'ouvre et se referme à la volonté de l'animal; la mécanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles et de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espèce d'animal[1]; ces deux os sont placés au devant des os pubis auxquels ils sont attachés par la base; ils ont environ deux pouces de longueur et vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche et leur servent de point d'appui; les antagonistes de ces muscles servent à la resserrer et à la fermer si exactement que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts; l'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une si mauvaise odeur qu'elle se communique à tout le corps de l'animal; cependant, lorsqu'on laisse sécher cette matière, non-seulement elle perd son odeur désagréable, mais elle acquiert du parfum qu'on peut comparer à celui du musc. Cette poche n'est pas, comme l'ont avancé faussement Marcgrave et Pison, le lieu dans lequel les petits sont conçus; le sarigue femelle a une matrice à l'intérieur, différente, à la vérité, de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits sont conçus et portés jusqu'au moment de leur naissance[2]. Tyson [a] prétend que dans cet animal il y a deux matrices, deux vagins, quatre cornes de matrice, quatre trompes de Fallope et quatre ovaires. M. Daubenton n'est pas d'accord avec Tyson sur tous ces faits; mais en comparant sa description avec celle de Tyson, on verra qu'il est au moins très-certain que dans

a. « We wil therefore here take a survey and an account of these parts; and we find that « there are two ovaria, two tubæ Fallopianæ, two cornua uteri, two uteri and two vaginæ « uteri. » Tyson, *Anatomy of an Opossum*. London, 1698, p. 36.

1. Ces deux os appartiennent à tous les *marsupiaux*, et se trouvent dans les mâles comme dans les femelles. Les mâles ont aussi un vestige de *poche*.

2. *Jusqu'au moment de leur naissance*; c'est-à-dire jusqu'au moment de leur passage de la *matrice intérieure*, de la *vraie matrice*, dans la *matrice extérieure*, dans la *poche*.

les organes de la génération des sarigues il y a plusieurs parties doubles[1] qui sont simples dans les autres animaux. Le gland de la verge du mâle et celui du clitoris de la femelle sont fourchus et paraissent doubles. Le vagin, qui est simple à l'entrée, se partage ensuite en deux canaux, etc. Cette conformation est, en général, très-singulière et différente de celle de tous les autres animaux quadrupèdes.

Le sarigue est uniquement originaire des contrées méridionales du Nouveau-Monde. Il paraît seulement qu'il n'affecte pas aussi constamment que le tatou les climats les plus chauds. On le trouve non-seulement au Brésil, à la Guiane, au Mexique, mais aussi à la Floride, en Virginie [a] et dans les autres régions tempérées de ce continent. Il est partout assez commun, parce qu'il produit souvent et en grand nombre. La plupart des auteurs disent quatre ou cinq [b] petits; d'autres six ou sept; Marcgrave assure avoir vu six petits vivants dans la poche d'une femelle [c] : ces petits avaient environ deux pouces de longueur; ils étaient déjà fort agiles, ils sortaient de la poche et y rentraient plusieurs fois par jour; ils sont bien plus petits lorsqu'ils naissent. Certains voyageurs disent qu'ils ne sont pas plus gros que des mouches au moment de leur naissance [d], c'est-à-dire quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche et s'attacher aux mamelles. Ce fait n'est pas aussi exagéré qu'on pourrait l'imaginer, car nous avons vu nous-mêmes, dans un animal dont l'espèce est voisine de celle du sarigue, des petits attachés à la mamelle qui n'étaient pas plus gros que des fèves[2], et l'on

a. Les opossums sont communs dans la Virginie et dans la Nouvelle-Espagne. *Hist. nat. des Antilles*. Rotterdam, 1658, p. 122.

b. « Quaternos quinosve parit catulos, quos utero conceptos, editosque in lucem, alvi cavitate « quâdam, dum adhuc parvuli sunt, condit et servat, etc. » Hernand, *Hist. Mex.*, p. 330.

c. « Hæc ipsa quam describo bestia sex catulos vivos et omnibus membris absolutos, sed sine « pilis, in hâc bursâ habebat, qui etiam hinc inde in eâ movebantur; quilibet catulus duos digi- « tos erat longus, etc. » Marcgrave, *Hist. Bras.*, p. 222. — Ils ont un sac sous le ventre dans lequel ils portent leurs petits, qui sont parfois six ou sept d'une ventrée. *Description du Nouveau-Monde*, par de Laët, p. 485.

d. La femelle du possum a un double ventre, ou plutôt une membrane pendante qui lui couvre tout le ventre, sans y être attachée, et dont on peut regarder l'intérieur lorsqu'elle a une fois porté des petits. Au derrière de cette membrane, il y a une ouverture où l'on peut passer la main, si on ne l'a pas grosse. C'est ici où les petits se retirent, soit pour éviter quelque danger, soit pour teter ou pour dormir. Ils vivent de cette manière jusqu'à ce qu'ils soient en état de chercher pâture d'eux-mêmes..... J'ai vu moi-même de ces petits attachés à la tetine lorsqu'ils n'étaient pas plus gros qu'une mouche, et qui ne s'en détachaient qu'après avoir atteint la grosseur d'une souris. *Hist. de la Virginie*, p. 220.

1. « La matrice des animaux de cette famille n'est point ouverte par un seul orifice dans le « fond du vagin, mais elle communique avec ce canal par deux tubes latéraux en forme « d'anse... Il paraît que la naissance prématurée des petits tient à cette organisation singulière. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 173.)

2. « Les petits ne pèsent qu'un grain en naissant. Quoique aveugles et presque informes, ils « trouvent la mamelle par instinct, et y adhèrent jusqu'à ce qu'ils aient atteint la grosseur « d'une souris, ce qui ne leur arrive qu'au cinquantième jour, époque où ils ouvrent les yeux; « ils ne cessent de retourner à la poche que quand ils ont la taille du rat. La gestation dans l'uté- « rus n'est que de vingt-six jours. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 176.)

peut présumer avec beaucoup de vraisemblance que dans ces animaux la matrice n'est, pour ainsi dire, que le lieu de la conception, de la formation et du premier développement du fœtus, dont l'exclusion étant plus précoce que dans les autres quadrupèdes, l'accroissement s'achève dans la bourse où ils entrent au moment de leur naissance prématurée. Personne n'a observé la durée de la gestation de ces animaux, que nous présumons être beaucoup plus courte que dans les autres; et comme c'est un exemple singulier dans la nature que cette exclusion précoce, nous exhortons ceux qui sont à portée de voir des sarigues vivants dans leur pays natal de tâcher de savoir combien les femelles portent de temps, et combien de temps encore après la naissance les petits restent attachés à la mamelle avant que de s'en séparer [1]. Cette observation, curieuse par elle-même, pourrait devenir utile, en nous indiquant peut-être quelque moyen de conserver la vie aux enfants venus avant le terme.

Les petits sarigues restent donc attachés et comme collés aux mamelles de la mère pendant le premier âge et jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force et d'accroissement pour se mouvoir aisément. Ce fait n'est pas douteux ; il n'est pas même particulier à cette seule espèce, puisque nous avons vu, comme je viens de le dire, des petits ainsi attachés aux mamelles dans une autre espèce, que nous appellerons la *marmose*, et de laquelle nous parlerons bientôt. Or, cette femelle marmose n'a pas, comme la femelle sarigue, une poche sous le ventre où les petits puissent se cacher ; ce n'est donc pas de la commodité ou du secours que la poche prête aux petits que dépend uniquement l'effet de la longue adhérence aux mamelles, non plus que celui de leur accroissement dans cette situation immobile. Je fais cette remarque afin de prévenir les conjectures que l'on pourrait faire sur l'usage de la poche, en la regardant comme une seconde matrice, ou tout au moins comme un abri absolument nécessaire à ces petits prématurément nés. Il y a des auteurs [a] qui prétendent qu'ils restent collés à la mamelle plusieurs semaines de suite ; d'autres disent [b] qu'ils ne demeurent dans la poche que pendant le premier mois de leur âge. On peut aisément ouvrir cette poche de la mère, regarder, compter et même toucher les petits sans les incommoder. Ils ne quittent la tétine, qu'ils tiennent avec la gueule, que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche et sortent ensuite [c] pour se promener et pour chercher leur subsis-

a. Les petits sont collés à la tétine, et c'est là où ils croissent à vue d'œil pendant plusieurs semaines de suite, jusqu'à ce qu'ils aient acquis de la force, qu'ils ouvrent les yeux et que leur poil soit venu ; alors ils tombent dans la membrane, d'où ils sortent et où ils rentrent à leur guise. *Histoire de la Virginie*. Amsterdam, 1707, p. 220.

b. « Septem plus minusve ut plurimum uno partu excludit fœtus, quos donec menstruam « ætatem attingant, pro lubitu nunc alvo recondit, nunc iterum prodit. » Ralp. Hamor., apud Nieremberg, p. 157.

c. C'est dans sa poche qu'après avoir mis bas elle retire ses petits, qui, s'attachant à ses

1. Voyez la note précédente.

tance [a]; ils y entrent souvent pour dormir, pour teter, et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés : la mère fuit alors et les emporte tous; elle ne paraît jamais avoir plus de ventre que quand il y a longtemps qu'elle a mis bas et que ses petits sont déjà grands, car dans le temps de la vraie gestation on s'aperçoit peu qu'elle soit pleine.

A la seule inspection de la forme des pieds de cet animal, il est aisé de juger qu'il marche mal et qu'il court lentement : aussi dit-on [b] qu'un homme peut l'attraper sans même précipiter son pas. En revanche, il grimpe sur les arbres [c] avec une extrême facilité; il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux [d], ou bien il se suspend par la queue, dont l'extrémité est musculeuse et flexible [e] comme une main, en sorte qu'il peut serrer et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit; il reste quelquefois longtemps dans cette situation sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas; il épie et attend le petit gibier au passage [f]; d'autres fois, il se

tétines, s'y nourrissent de son lait et s'y élèvent comme dans un sûr asile où ils sont toujours chaudement..... Dès que les petits sont assez forts pour pouvoir sortir et courir sur l'herbe, la mère, ouvrant sa poche, leur donne issue, etc. *Mémoires de la Louisiane*, par Dumont, p. 84.

a. La mère les met au monde, nus et aveugles, et, les prenant ensuite avec les doigts des pieds de devant, elle les met dans sa bourse, qui est comme une espèce de matrice, elle les échauffe doucement;... enfin, elle ne les tire point de là qu'ils ne jouissent de la lumière; alors elle les transporte sur quelque colline où elle ne prévoit point de danger, et, ayant ouvert sa bourse, elle les en fait sortir, les expose aux rayons du soleil, les amuse en jouant avec eux; au moindre bruit ou sur le soupçon du moindre danger, elle rappelle aussitôt ses petits par un cri, *tic, tic, tic,* lesquels, obéissant alors à leur mère, reviennent à elle et se recachent dans la bourse, etc. *Seba*, vol. 1, p. 56. — Lorsque la mère entend quelque bruit ou quelque mouvement qui lui fait ombrage, elle fait un certain cri, et à ce signal, qui est connu des petits, on les voit aussitôt courir à leur mère et rentrer d'où ils sont sortis. *Mémoires de la Louisiane*, p. 83.

b. Cet animal est si lent, qu'il est très-facile de l'attraper. *Mémoires de la Louisiane*, par Dumont, p. 83. — On ne voit ordinairement point d'animal marcher si lentement, et j'en ai pris souvent à mon pas ordinaire. *Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, t. II, p. 93.

c. « Scandit arbores incredibili pernicitate. » Hernand., *Hist. Mex.*, p. 330. — Il monte sur les arbres d'une admirable vitesse, et porte grand dommage aux oiseaux domestiques, à la façon d'un renard; au reste, il ne fait nul mal. *De Laet*, p. 143. — « Hoc animal fructibus « arborum vescitur. Ideoque non solùm ob id arbores scandit, sed etiam cum catulis in cru- « menâ inclusis, magnâ agilitate de arbore in arborem transilit. » Petrus Martyr, *Ocean.* decad. I, lib. IX, p. 21.

d. « Fætet animal instar vulpis aut martis : mordax est; vescitur libenter gallinis, quas « rapit ut vulpes, et arbores scandendo avibus insidiatur : vescitur quoque sacchari cannis, qui- « bus sustentavi per quatuor septimanas in cubiculo meo; tandem funi cui alligatum erat se « implicans, ex compressione obiit. » Marcgrav., *Hist. Bras.*, p. 223.

e. « Cauda..... quâ mordicùs firmiterque quidquid apprehendit retinet. » Hernand., *Hist. Mex.*, p. 330. — Sa queue est faite pour s'accrocher, car, en le prenant par cet endroit, il s'entortille aussitôt autour du doigt..... La femelle, étant prise, souffre, sans donner le moindre signe de vie, qu'on la suspende par la queue au-dessus d'un feu allumé; la queue s'accroche d'elle-même, et la mère périt ainsi avec ses petits, sans que rien soit capable de lui desserrer la peau de sa poche. *Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, t. II, p. 94.

f. Il est très-friand des oiseaux et de la volaille; aussi entre-t-il hardiment dans les basses-cours et dans les poulaillers. Il va même dans les champs manger le mahi qu'on y a semé. L'instinct avec lequel il fait sa chasse est très-singulier. Après avoir pris un petit oiseau et l'avoir tué, il se garde bien de le manger : il le pose proprement dans une belle place décou-

balance pour sauter d'un arbre à un autre, à peu près comme les singes à queue prenante, auxquels il ressemble aussi par la conformation des pieds. Quoique carnassier et même avide de sang, qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout [a], des reptiles, des insectes, des cannes de sucre, des patates, des racines, et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domestique [b]; il n'est ni féroce, ni farouche, et on l'apprivoise aisément; mais il dégoûte par sa mauvaise odeur, qui est plus forte que celle du renard [c], et il déplaît aussi par sa vilaine figure; car indépendamment de ses oreilles de chouette, de sa queue de serpent et de sa gueule fendue jusques auprès des yeux, son corps paraît toujours sale, parce que le poil, qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue [d]. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger [e] : c'est même un des animaux que les sauvages chassent de préférence et duquel ils se nourrissent le plus volontiers.

verte proche de quelque gros arbre; ensuite, montant sur cet arbre et se suspendant par la queue à celle de ses branches qui est la plus voisine de l'oiseau, il attend patiemment en cet état que quelque autre oiseau carnassier vienne pour l'enlever; alors il se jette dessus, et fait sa proie de l'un et de l'autre. *Mém. de la Louisiane*, par Dumont, p. 84. — Il chasse la nuit et fait la guerre aux volailles, dont il suce le sang et qu'il ne mange jamais. *Hist. de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, p. 93.

a. « Vescitur cohortalibus quas vulpecularum mustelarumve sylvestrium more jugulat, illarum sanguinem absorbens, cœterà innoxium ac simplicissimum animal..... Pascitur etiam « fructibus, pane, oleribus, frumentaceis, aliisque, veluti nos experimento cognovimus, alentes « istud domi, ac in deliciis habentes. » Hernandès, *Hist. Mex.*, p. 330. — Il grimpe légèrement sur les arbres et se nourrit d'oiseaux; il fait la chasse aux poules comme le renard; mais, au défaut de proie, il se nourrit de fruits. *Hist. nat. des Antilles*. Rotterdam, 1658, p. 121.

b. « Victitat carnibus et fructibus, herbis et pane; ideoque a multis animi gratiâ domi « nutritur. » Marcgrav., *Hist. Bras.*, p. 222.

c. Les caragues ou sarigoys sont semblables aux renards d'Espagne, mais ils sont plus petits et sentent plus mauvais de beaucoup. *Description des Indes occidentales*, par de Laët, p. 85.

d. Ils sont hideux à voir et leur peau paraît toujours couverte de boue. *Mémoires de la Louisiane*, par Dumont, p. 83. — Son poil est gris, et, quoique fin, il n'est jamais lissé. Les femmes des naturels le filent et en font des jarretières, qu'elles teignent ensuite en rouge. *Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, t. II, p. 94.

e. « Testatur ipse Raphe comedisse hoc animal, et esse grati et salubris nutrimenti. » Nieremberg, *Hist. nat. peregrin.*, p. 157. — « Carnibus hujus animalis non solùm Indi libentis« simè vescuntur, verùm etiam hanc cæterorum animalium quascumque carnes gustu, suavitate « nobilitatas, antecellere prædicant. Quapropter legitur in historiâ Indicâ, quod habitatores « insulæ Cubæ observantes magnam horum animalium quantitatem vagantium super arbores « secus littora insulæ crescentes, clanculum accedentes, et de improviso, magno impetu arbo« rem excutientes, has belluas cadere in aquam cogunt; tunc innatantes illas apprehendunt, « postea in cibos multifariè coquunt. » Aldrov., *De quadrup. digit.*, lib. II, p. 225. — La chair des rats sauvages est fort bonne, on la mange, et ils ont à peu près le goût du cochon de lait *Mémoires de la Louisiane*, par Dumont, p. 83. — La chair de cet animal est d'un très-bon goût et approche fort de celle du cochon de lait. *Histoire de la Louisiane*, par M. le Page du Pratz, p. 94. — Le sarigoy est un animal puant, dont la chair est cependant fort bonne. *Voyage de Coréal*. Paris, 1722, t. I, p. 176.

LA MARMOSE.[a] *

L'espèce de la marmose[1] paraît être voisine de celle du sarigue ; elles sont du même climat, dans le même continent, et ces deux animaux se ressemblent par la forme du corps, par la conformation des pieds, par la queue prenante, qui est couverte d'écailles dans la plus grande partie de sa longueur et n'est revêtue de poil qu'à son origine, par l'ordre des dents[b], qui sont en plus grand nombre que dans les autres quadrupèdes : mais la marmose est bien plus petite que le sarigue ; elle a le museau encore plus pointu ; la femelle n'a pas de poche sous le ventre comme celle du sarigue, il y a seulement deux plis longitudinaux près des cuisses, entre lesquels les petits se placent pour s'attacher aux mamelles. Les parties de la génération, tant du mâle que de la femelle marmoses, ressemblent par la forme et par la position à celles du sarigue ; le gland de la verge du mâle est fourchu comme celui du sarigue, il est placé dans l'anus, et cet orifice, dans la femelle, paraît être aussi l'orifice de la vulve. La naissance des petits semble être encore plus précoce dans l'espèce de la marmose que dans celle du sarigue ; ils sont à peine aussi gros que de petites fèves lorsqu'ils naissent et qu'ils vont s'attacher aux mamelles ; les portées sont aussi plus nombreuses. Nous avons vu dix petites marmoses, chacune

a. La marmose, *marmosa*, nom que les Brésiliens donnent à cet animal, selon Seba, et que nous avons adopté. Les nègres de nos îles appellent le sarigue *manicou*, et la marmose, qui est plus petite que le sarigue, ***rat manicou***.

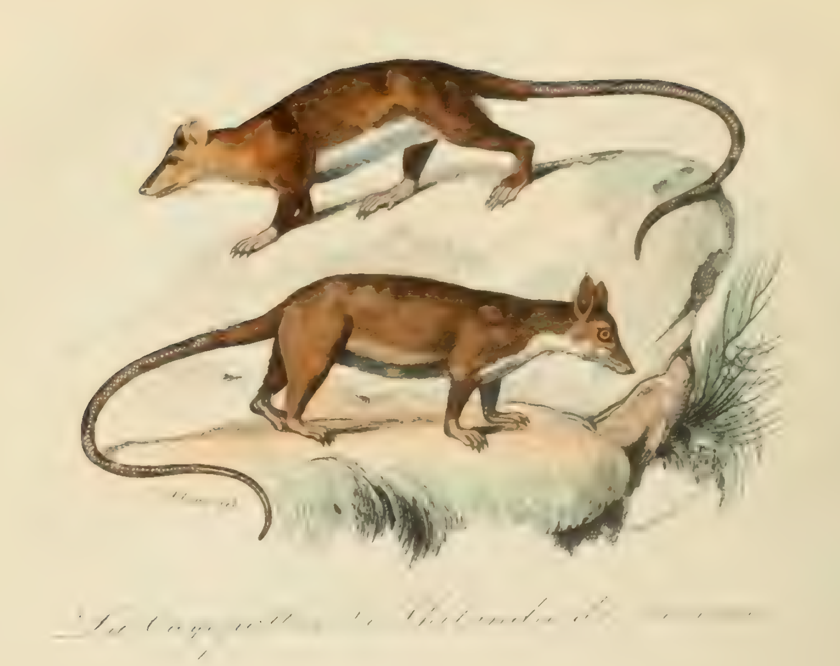
Mus silvestris Americanus Scalopes *dictus*. Seba, vol. I, p. 46, tab. 31, fig. 1 et 2. — *Nota* que ce nom *scalopès* que Seba donne à cet animal, et que MM. Klein et Brisson ont aussi adopté, a été très-mal appliqué. Le scalopès des Grecs n'est certainement pas la marmose du Brésil. Et d'ailleurs il n'est pas possible de déterminer ce que c'est que le *scalopès* par les indications des anciens : « Ad finem quidam mures sunt quos *scalopes* vocant, ut scholiates Aristophanis in « Acharnensibus animadvertit. » Aldrov., *De quadrup. digit. vivip.*, p. 416. Je crois que voilà la seule notice que nous ayons du scalopès, elle ne suffit pas à beaucoup près pour déterminer une espèce, et encore moins pour en appliquer le nom à un animal du Nouveau-Monde.

« Murina. Didelphis caudâ semi pilosâ, mammis senis. » Linn., *Syst. nat.*, edit. X. p. 55. — *Nota* 1° que M. Linnæus, qui présente ici le murina après l'opossum, fait une question qui suppose un doute mal fondé, *an pullus precedentis*, dit-il du murina relativement à l'opossum. Cela ne peut pas être, car de l'aveu de M. Linnæus, son opossum a une poche sous le ventre : et, par la description de Seba, il est clair que la femelle du murina n'en a point. — *Nota* 2° que la phrase indicative pèche en ce qu'elle donne, comme un caractère constant, six mamelles à la marmose, tandis que le nombre des mamelles varie, et que la marmose que nous avons vue avait quatorze mamelles.

b. Les dents, dans le sarigue et la marmose, sont au nombre de cinquante.

* *Didelphis murina* (Linn.). — Ordre des *Marsupiaux* ; genre *Sarigue* (Cuv.).

1. « *Marmose*, nom donné par Buffon (et adopté depuis par tous les naturalistes) d'après « une faute d'impression de la traduction française de Seba, qui assure qu'on l'appelle *marmotte* « au Brésil. Il est seulement vrai que les Hollandais, du temps de Margrave, l'appellent *rat* « *des bois*, et les Brésiliens *taiibi*... » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 177.)





attachée à un mamelon, et il y avait encore sur le ventre de la mère quatre mamelons vacants, en sorte qu'elle avait en tout quatorze mamelles : c'est principalement sur les femelles de cette espèce qu'il faudrait faire les observations que nous avons indiquées dans l'article précédent; je suis persuadé que ces animaux mettent bas peu de jours après la conception, et que les petits au moment de l'exclusion ne sont encore que des fœtus qui, même comme fœtus, n'ont pas pris le quart de leur accroissement; l'accouchement de la mère est toujours une fausse-couche très-prématurée, et les fœtus ne sauvent leur vie naissante qu'en s'attachant aux mamelles sans jamais les quitter jusqu'à ce qu'ils aient acquis le même degré d'accroissement et de force qu'ils auraient pris naturellement dans la matrice, si l'exclusion n'eût pas été prématurée.

La marmose a les mêmes inclinations et les mêmes mœurs que le sarigue; tous deux se creusent des terriers pour se réfugier, tous deux s'accrochent aux branches des arbres par l'extrémité de leur queue, et s'élancent de là sur les oiseaux et sur les petits animaux; ils mangent aussi des fruits, des graines et des racines, mais ils sont encore plus friands de poisson et d'écrevisses, qu'ils pêchent, dit-on, avec leur queue. Ce fait est très-douteux, et s'accorde fort mal avec la stupidité naturelle qu'on reproche à ces animaux qui, selon le témoignage de la plupart des voyageurs, ne savent ni se mouvoir à propos, ni fuir, ni se défendre.

LE CAYOPOLLIN.[a] *

Le premier auteur qui ait parlé de cet animal est Fernandès; le cayopollin, dit-il, est un petit animal un peu plus grand qu'un rat, ressemblant au sarigue par le museau, les oreilles et la queue, qui est plus épaisse et plus forte que celle d'un rat, et de laquelle il se sert comme d'une main; il a les oreilles minces et diaphanes, le ventre, les jambes et les pieds blancs : les petits, lorsqu'ils ont peur, tiennent la mère embrassée; elle les élève sur les arbres : cette espèce s'est trouvée dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne. Nieremberg[b] a copié mot à mot ces indications de Fernandès, et n'y a rien ajouté. Seba[c], qui le premier a fait dessiner et graver cet animal, n'en donne aucune description; il dit seulement qu'il

a. *Le Cayopollin* ou *Kayopollin.*

b. Eus. Nieremberg, *Hist. nat. peregr.*, lib. IX, cap. V, p. 158.

c. *Seba*, vol. I, p. 49, tab. 31, fig. 3.

* *Didelphis cayopollin* (Linn.). — Ordre des *Marsupiaux*, genre *Sarigue* (Cuv.).

a la tête un peu plus épaisse et la queue un tant soit peu plus grosse que la marmose; et que quoiqu'il soit du même genre, il est cependant d'un autre climat, et même d'un autre continent; et il se contente de renvoyer à Nieremberg et à Jonston pour ce qu'on peut désirer de plus au sujet de cet animal : mais il paraît évidemment que Nieremberg et Jonston ne l'ont jamais vu, et qu'ils n'en parlent que d'après Fernandès. Aucun de ces trois auteurs n'a dit qu'il fût originaire d'Afrique; ils le donnent au contraire comme naturel et particulier aux montagnes des climats chauds de l'Amérique; et c'est Seba seul qui, sans autorité ni garants, a prétendu qu'il était africain. Celui que nous avons vu venait certainement d'Amérique [1]; il était plus grand, et il avait le museau moins pointu et la queue plus longue que la marmose; en tout il nous a paru approcher encore plus que la marmose de l'espèce du sarigue. Ces trois animaux se ressemblent beaucoup par la conformation des parties intérieures et extérieures, par les os surnuméraires du bassin, par la forme des pieds, par la naissance prématurée, la longue et continuelle adhérence des petits aux mamelles, et enfin par les autres habitudes de nature; ils sont aussi tous trois du Nouveau-Monde et du même climat; on ne les trouve point dans les pays froids de l'Amérique; ils sont naturels aux contrées méridionales de ce continent, et peuvent vivre dans les régions tempérées; au reste, ce sont tous des animaux très-laids : leur gueule, fendue comme celle d'un brochet, leurs oreilles de chauve-souris, leur queue de couleuvre et leurs pieds de singe, présentent une forme bizarre qui devient encore plus désagréable par la mauvaise odeur qu'ils exhalent, et par la lenteur et la stupidité dont leurs actions et tous leurs mouvements paraissent accompagnés [2].

1. Tous les *sarigues* sont d'Amérique.

2. Buffon termine ici son premier travail sur les *animaux à bourse*.

Il s'y est plus d'une fois trompé, mais tout conspirait pour qu'il se trompât.

Un faiseur de collections, Seba, qui appelle du même nom tout ce qui lui vient d'Orient comme d'Occident; un voyageur, Valentin, qui parle des *animaux à bourse* d'Amboine, sans les distinguer de ceux d'Amérique; deux naturalistes, Pison et Marcgrave, qui parlent des *animaux à bourse* d'Amérique, sans les distinguer de ceux d'Amboine, etc..... — Les mêmes *animaux* se trouvent donc à la fois à Amboine et en Amérique; et alors que devient la loi des *animaux propres* à chacun des deux continents ?..... Enfin, Buffon reconnaît que les *animaux à bourse* des *Indes orientales* diffèrent tous, non-seulement comme *espèces*, mais comme *genres*, de ceux des *Indes occidentales* : les *sarigues* sont du Nouveau-Monde; les *phalangers*, les *dasyures*, les *kanguroos*, etc., sont de l'Ancien : et sa belle loi reste entière : « Nul animal « du midi de l'un des deux continents ne se trouve dans l'autre. » (Voyez la note de la page 155.)



L'Éléphant mâle



L'ÉLÉPHANT. [a] * [1]

L'éléphant est, si nous voulons ne nous pas compter, l'être le plus considérable de ce monde : il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur, et il approche de l'homme par l'intelligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit [2]. L'éléphant, le chien, le castor et le singe sont de tous les êtres animés ceux dont l'instinct est le plus admirable; mais cet instinct, qui n'est que le produit de toutes les facultés, tant intérieures qu'extérieures de l'animal, se manifeste par des résultats bien différents dans chacune de ces espèces. Le chien est naturellement, et lorsqu'il est livré à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire que le loup : seulement, il s'est trouvé dans cette nature féroce un point flexible sur lequel nous avons appuyé; le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie que par ce point sensible qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement; c'est de la nature qu'il tient le germe de ce sentiment, que l'homme ensuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en était digne; qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives. Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talents, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple et modelé sur les qualités de son maître : l'on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paraît avoir; ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous; il a plus d'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus à portée d'acquérir; que, loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant; que ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'est annoncé par l'envie de plaire, et a produit la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

a. « Valet sensu et reliquâ sagacitate ingenii excellit elephas » Arist. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. 46. — « Elephanti sunt naturâ mites et mansueti, ut ad rationale animal proximè accedant. » *Strabo.* — « Vidi elephantos quosdam qui prudentiores mihi videbantur quàm quibusdam in locis homines. » Vartomannus, *apud Gessnerum, cap. de Elephanto.*

1. L'*histoire de l'éléphant* commence le XI[e] volume de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1754.

* *Elephas* (Linn.). — Ordre des *Pachydermes*; genre *Éléphant* (Cuv.).

Nota. Nous distinguons aujourd'hui deux espèces d'*éléphants*: celui des Indes (*elephas indicus*, Cuv.) et celui d'Afrique (*elephas africanus*, Cuv.). — Celui dont Buffon donne ici l'histoire est l'*éléphant des Indes.*

2. Mot frappant, et comme inspiré. — L'animal a un certain degré d'*intelligence:* l'*esprit* n'appartient qu'à l'homme. Dans les discussions zoologiques qui précèdent, le brillant Buffon avait disparu. Ici, où il retrouve un grand sujet (car l'éléphant, *si nous voulons ne pas nous compter*, est l'être *le plus considérable* de ce monde), Buffon reparait avec sa haute pensée et ces mots profondément sensés, qui sont l'appui solide de son éloquence.

Le singe, au contraire, est indocile autant qu'extravagant : sa nature est en tout point également revêche; nulle sensibilité relative, nulle reconnaissance des bons traitements, nulle mémoire des bienfaits : de l'éloignement pour la société de l'homme, de l'horreur pour la contrainte, du penchant à toute espèce de mal, ou, pour mieux dire, une forte propension à faire tout ce qui peut nuire ou déplaire. Mais ces défauts réels sont compensés par des perfections apparentes ; il est extérieurement conformé comme l'homme; il a des bras, des mains, des doigts : l'usage seul de ces parties le rend supérieur pour l'adresse aux autres animaux, et les rapports qu'elles lui donnent avec nous par la similitude des mouvements et par la conformité des actions nous plaisent, nous déçoivent, et nous font attribuer à des qualités intérieures ce qui ne dépend que de la forme des membres.

Le castor, qui paraît être fort au-dessous du chien et du singe par les facultés individuelles, a cependant reçu de la nature un don presque équivalent à celui de la parole : il se fait entendre à ceux de son espèce, et si bien entendre, qu'ils se réunissent en société, qu'ils agissent de concert, qu'ils entreprennent et exécutent de grands et longs travaux en commun, et cet amour social, aussi bien que le produit de leur intelligence réciproque [1], ont plus de droit à notre admiration que l'adresse du singe et la fidélité du chien.

Le chien n'a donc que de l'esprit (qu'on me permette, faute de termes, de profaner ce nom), le chien, dis-je, n'a donc que de l'esprit d'emprunt; le singe n'en a que l'apparence, et le castor n'a du sens que pour lui seul et les siens. L'éléphant leur est supérieur à tous trois : il réunit leurs qualités les plus éminentes. La main est le principal organe de l'adresse du singe; l'éléphant, au moyen de sa trompe, qui lui sert de bras et de main, et avec laquelle il peut enlever et saisir les plus petites choses comme les plus grandes, les porter à sa bouche, les poser sur son dos, les tenir embrassées ou les lancer au loin, a donc le même moyen d'adresse que le singe, et en même temps il a la docilité du chien, il est comme lui susceptible de reconnaissance et capable d'un fort attachement, il s'accoutume aisément à l'homme, se soumet moins par la force que par les bons traitements, le sert avec zèle, avec fidélité, avec intelligence, etc. Enfin, l'éléphant, comme le castor, aime la société de ses semblables, il s'en fait entendre; on les voit souvent se rassembler, se disperser, agir de concert, et s'ils n'édifient rien, s'ils ne travaillent point en commun, ce n'est peut-être que faute d'assez d'espace et de tranquillité [2], car les hommes se sont très-anciennement multipliés dans toutes les terres qu'habite l'éléphant : il vit donc dans l'inquiétude, et n'est nulle part paisible possesseur d'un espace assez grand, assez libre pour s'y établir à demeure. Nous avons vu

1. *L'industrie* des *castors* n'est point le *produit de leur intelligence réciproque*. — Cette *industrie* n'est que le résultat d'un pur *instinct*. (Voyez la note 1 de la p. 647 du II[e] volume.)
2. C'est qu'il n'a pas l'*instinct de bâtir*.

qu'il faut toutes ces conditions et tous ces avantages pour que les talents du castor se manifestent, et que partout où les hommes se sont habitués, il perd son industrie et cesse d'édifier [1]. Chaque être, dans la nature, a son prix réel et sa valeur relative : si l'on veut juger au juste de l'un et de l'autre dans l'éléphant, il faut lui accorder au moins l'intelligence du castor, l'adresse du singe, le sentiment du chien, et y ajouter ensuite les avantages particuliers, uniques, de la force, de la grandeur et de la longue durée de la vie : il ne faut pas oublier ses armes ou ses défenses, avec lesquelles il peut percer et vaincre le lion; il faut se représenter que, sous ses pas, il ébranle la terre; que de sa main [a] il arrache les arbres; que d'un coup de son corps il fait brèche dans un mur; que, terrible par la force, il est encore invincible par la seule résistance de sa masse, par l'épaisseur du cuir qui la couvre; qu'il peut porter sur son dos une tour armée en guerre et chargée de plusieurs hommes; que, seul, il fait mouvoir des machines et transporte des fardeaux que six chevaux ne pourraient remuer; qu'à cette force prodigieuse il joint encore le courage, la prudence, le sang-froid, l'obéissance exacte; qu'il conserve de la modération même dans ses passions les plus vives; qu'il est plus constant qu'impétueux en amour [b]; que, dans la colère, il ne méconnaît pas ses amis; qu'il n'attaque jamais que ceux qui l'ont offensé; qu'il se souvient des bienfaits aussi longtemps que des injures; que, n'ayant nul goût pour la chair et ne se nourrissant que de végétaux, il n'est pas né l'ennemi des autres animaux; qu'enfin il est aimé de tous, puisque tous le respectent et n'ont nulle raison de le craindre.

Aussi les hommes ont-ils eu dans tous les temps pour ce grand, pour ce premier animal une espèce de vénération. Les anciens le regardaient comme un prodige, un miracle de la nature (et c'est en effet son dernier

a. « Veteres proboscidem elephanti manum apellaverunt. — Eamdem aliquoties nummum e « terrâ tollentem vidi, et aliquando detrahentem arboris ramum, quem viri viginti-quatuor « fune trahentes ad humum flectere non potueramus; cùm solus elephas tribus vicibus motum « detrahebat. » Vartomannus, *apud Gessner.*, *cap. de Elephanto.* — « Silvestres elephanti « fagos, oleastros et palmas dentibus subvertunt radicitùs. » *Oppian.* — « Promuscis elephanti « naris est quâ cibum, tam siccum quàm humidum, ille capiat, orique perinde ac *manu* « admoveat. Arbores etiam eâdem complectendo evellit; denique eâ non alio utitur modo nisi « ut manu. » Aristot. *De partib. animal.*, lib. II, cap. 16. — « Habet prætereà talem tantam-« que narem elephantus, ut eâ manùs vice utatur..... Suo etiam rectori exigit atque offert, « arbores quoque eâdem prosternit, et quoties immersus per aquam ingreditur, eâ ipsâ editâ « in sublime reflat atque respirat. » Arist. *Hist. anim.*, lib. II, cap. I. — La force de l'éléphant est si grande, qu'elle ne se peut presque reconnaître, sinon par l'expérience; j'en ai vu un porter avec les dents deux canons de fonte, attachés et liés ensemble par des câbles, et pesant chacun trois milliers : il les enleva seul et les porta l'espace de cinq cents pas. J'ai vu aussi un éléphant tirer des navires et galères en terre et les mettre à flot. *Voyages de Fr. Pyrard.* Paris, 1619, t. II, p. 356.

b. « Nec adulteria novêre, nec ulla propter feminas inter se prælia, cæteris animalibus per-« nicialia, non quia desit illis amoris vis, etc. » *Plin.*, lib. VIII, cap. 5. — « Mas quam imple-« verit coitu, eam amplius non tangit. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. IX, cap. 46.

1. Voyez la note 2 de la page 648 du II[e] volume.

effort) ; ils ont beaucoup exagéré ses facultés naturelles, ils lui ont attribué sans hésiter des qualités intellectuelles et des vertus morales. Pline, Ælien, Solin, Plutarque, et d'autres auteurs plus modernes n'ont pas craint de donner à ces animaux des mœurs raisonnées, une religion naturelle et innée [a], l'observance d'un culte, l'adoration quotidienne du soleil et de la lune, l'usage de l'ablution avant l'adoration, l'esprit de divination, la piété envers le ciel et pour leurs semblables qu'ils assistent à la mort, et qu'après leur décès ils arrosent de leurs larmes et recouvrent de terre, etc. Les Indiens, prévenus de l'idée de la métempsycose, sont encore persuadés aujourd'hui qu'un corps aussi majestueux que celui de l'éléphant ne peut être animé que par l'âme d'un grand homme ou d'un roi. On respecte à Siam [b], à Laos, à Pégu [c], etc., les éléphants blancs comme les mânes

a. « Hominum indigenarum linguam elephanti intelligunt. » *Ælian.*, lib. IV, cap. 24..... « Lunâ novâ nitescente, audio elephantos naturali quâdam et ineffabili intelligentiâ e silvâ, « ubi pascuntur, ramos recens decerptos auferre, eosque deinde in sublime tollere, ut suspicere, « et leviter ramos movere, tanquam supplicium quoddam Deæ protendentes, ut ipsis propria et « benevola esse velit. » *Ælian.*, lib. IV, cap. 10. — « Elephas est animal proximum humanis « sensibus. Quippe intellectus illis sermonis patrii et imperiorum obedientia, officiorumque, « quæ didicère, memoria; amoris et gloriæ voluptas : imo verò, quæ etiam in homine rara, « probitas, prudentia, æquitas, religio quoque siderum, solisque ac lunæ veneratio. Autores « sunt, nitescente lunâ novâ..... greges eorum descendere : ibique se purificantes solenniter aquâ « circumspergi, atque ita salutato sidere, in silvas reverti..... Visique sunt fessi ægritudine, « herbas supini in cœlum jacientes, veluti tellure precibus allegatâ. » Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 1. — « Se abluunt et purificant, dein adorant solem et lunam. — Cadavera sui « generis sepeliunt. — Lamentant, ramos et pulverem injiciunt supra cadaver. — Sagittas « extrahunt tanquam chirurgi periti. » *Plin., Ælian., Solin, Tzetzès, etc.*

b. M. Constance mena M. l'ambassadeur voir l'éléphant blanc, qui est si estimé dans les Indes et qui est le sujet de tant de guerres : il est assez petit, et si vieux qu'il est tout ridé; plusieurs mandarins sont destinés pour en avoir soin, et on ne le sert qu'en vaisselle d'or; au moins les deux bassins qu'on avait mis devant lui étaient d'or massif d'une grandeur extraordinaire. Son appartement est magnifique, et le lambris du pavillon où il est logé est fort proprement doré. *Premier voyage du P. Tachard.* Paris, 1686, p. 239. — Dans une maison de campagne du roi, à une lieue de Siam, sur la rivière, je vis un petit éléphant blanc, qu'on destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, que l'on dit avoir près de trois cents ans; ce petit éléphant est un peu plus gros qu'un bœuf, il a beaucoup de mandarins à son service, et, à sa considération, l'on a de grands égards pour sa mère et pour sa tante, que l'on élève avec lui. *Idem*, p. 273.

c. Lorsque le roi de Pégu va se promener, les quatre éléphants blancs marchent devant lui, ornés de pierreries et de divers enjolivements d'or. *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. III, p. 43..... Lorsque le roi de Pégu veut donner audience, l'on amène devant lui les quatre éléphants blancs, qui lui font la révérence en levant leur trompe, ouvrant leur gueule, jetant trois cris bien distincts et s'agenouillant. Quand ils sont relevés, on les remène à leurs écuries, où on leur donne à manger à chacun dans un vaisseau d'or grand comme un quart de tonneau de bière ; on les lave d'une eau qui est dans un autre vaisseau d'argent, ce qui se fait le plus souvent deux fois par jour..... Pendant qu'on les panse ainsi, ils sont sous un dais qui a huit supports, qui sont tenus par autant de domestiques, afin de les garantir de l'ardeur du soleil. En allant aux vaisseaux où est leur eau et leur nourriture, ils sont précédés de trois trompettes dont ils entendent les accords, et marchent avec beaucoup de gravité, réglant leurs pas par le son de ces instruments, etc. *Idem*, t. III, p. 40. — Les Peguans tiennent les éléphants blancs pour sacrés, et, ayant su que le roi de Siam en avait deux, ils y envoyèrent des ambassadeurs pour offrir tout le prix qu'on en désirerait. Le roi de Siam ne voulut pas les vendre : celui

vivants des empereurs de l'Inde; ils ont chacun un palais, une maison composée d'un nombreux domestique, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtements magnifiques, et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance; l'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux, et ce salut leur est rendu par le monarque; cependant les attentions, les respects, les offrandes les flattent sans les corrompre; ils n'ont donc pas une âme humaine: cela seul devrait suffire pour le démontrer aux Indiens.

En écartant les fables de la crédule antiquité, en rejetant aussi les fictions puériles de la superstition toujours subsistante, il reste encore assez à l'éléphant, aux yeux mêmes du philosophe, pour qu'il doive le regarder comme un être de la première distinction; il est digne d'être connu, d'être observé; nous tâcherons donc d'en écrire l'histoire sans partialité, c'est-à-dire sans admiration ni mépris; nous le considérerons d'abord dans son état de nature lorsqu'il est indépendant et libre, et ensuite dans sa condition de servitude ou de domesticité, où la volonté de son maître est en partie le mobile de la sienne.

Dans l'état de sauvage, l'éléphant n'est ni sanguinaire, ni féroce; il est d'un naturel doux, et jamais il ne fait abus de ses armes ou de sa force; il ne les emploie, il ne les exerce que pour se défendre lui-même ou pour protéger ses semblables; il a les mœurs sociales, on le voit rarement errant ou solitaire; il marche ordinairement de compagnie, le plus âgé conduit la troupe [a], le second d'âge la fait aller et marche le dernier; les jeunes et les faibles sont au milieu des autres; les mères portent leurs petits et les tiennent embrassés de leur trompe; ils ne gardent cet ordre que dans les marches périlleuses, lorsqu'ils vont paître sur des terres cultivées; ils se promènent ou voyagent avec moins de précaution dans les forêts et dans les solitudes, sans cependant se séparer absolument ni même s'écarter assez loin pour être hors de portée des secours et des avertissements : il y en a néanmoins quelques-uns qui s'égarent ou qui traînent après les autres, et ce sont les seuls que les chasseurs osent attaquer; car il faudrait une petite armée [b] pour assaillir la troupe entière, et l'on ne pourrait la vaincre sans perdre beaucoup de monde; il serait même dangereux de leur

de Pégu, offensé de ce refus, vint et non-seulement les enleva par force, mais il se rendit tout le pays tributaire. *Idem*, t. II, p. 223.

a. « Elephanti gregatim semper ingrediuntur; ducit agmen maximus natu, cogit ætate « proximus. Amnes transituri minimos præmittunt, ne majorum incessu atterente alveum, cres- « cat gurgitis altitudo. » Plin. *Histor. natural.*, lib. VIII, cap. 5.

b. Je tremble encore en vous écrivant, lorsque je pense au danger auquel nous nous exposâmes en voulant suivre un éléphant sauvage; car, quoique nous ne fussions que dix ou douze, dont la moitié n'avait pas de bonnes armes à feu, nous l'aurions pourtant attaqué si nous eussions pu le joindre : nous nous imaginions de le pouvoir tuer avec deux ou trois coups de mousquet; mais j'ai vu dans la suite que deux ou trois cents hommes ont de la peine à en venir à bout. *Voyage de Guinée*, par Guillaume Bosman, p. 436.

faire la moindre injure [a]; ils vont droit à l'offenseur, et quoique la masse de leur corps soit très-pesante, leur pas est si grand qu'ils atteignent aisément l'homme le plus léger à la course; ils le percent de leurs défenses, ou, le saisissant avec la trompe, le lancent comme une pierre et achèvent de le tuer en le foulant aux pieds; mais ce n'est que lorsqu'ils sont provoqués qu'ils font ainsi main-basse sur les hommes; ils ne font aucun mal à ceux qui ne les cherchent pas; cependant comme ils sont susceptibles et délicats sur le fait des injures, il est bon d'éviter leur rencontre, et les voyageurs qui fréquentent leur pays allument de grands feux la nuit et battent de la caisse pour les empêcher d'approcher. On prétend que lorsqu'ils ont une fois été attaqués par les hommes, ou qu'ils sont tombés dans quelque embûche, ils ne l'oublient jamais et qu'ils cherchent à se venger en toute occasion; comme ils ont l'odorat excellent et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux, à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très-loin; ils pourraient aisément le suivre à la piste; les anciens ont écrit que les éléphants arrachent l'herbe des endroits où le chasseur a passé, et qu'ils se la donnent de main en main, pour que tous soient informés du passage et de la marche de l'ennemi. Ces animaux aiment le bord des fleuves [b], les profondes vallées, les lieux ombragés et les terrains humides; ils ne peuvent se passer d'eau et la troublent avant que de la boire; ils en remplissent souvent leur trompe, soit pour la porter à leur bouche ou seulement pour se rafraîchir le nez et s'amuser en la répandant à flot ou l'aspergeant à la ronde; ils ne peuvent supporter le froid et souffrent aussi de l'excès de la chaleur; car, pour éviter la trop grande ardeur du soleil, ils s'enfoncent autant qu'ils peuvent dans la profondeur des forêts les plus sombres; ils se mettent aussi assez souvent dans l'eau; le volume énorme de leur corps leur nuit moins qu'il ne leur aide à nager; ils enfoncent moins dans l'eau que les autres animaux, et d'ailleurs la longueur de leur trompe qu'ils redressent en haut et par laquelle ils respirent leur ôte toute crainte d'être submergés.

Leurs aliments ordinaires sont des racines, des herbes, des feuilles et du

a. « Solent elephanti magno numero confertim incedere, et si quemdam obvium habuerint, vel « devitant, vel illi cedunt; at si quemdam injuriâ afficere velit, proboscide sublatum in terram « dejicit, pedibus deculcans donec mortuum reliquerit. » Leonis Africani *Descript. Africæ*, Lugd. Batavor., 1632, p. 744. — Les Nègres rapportent unanimement de ces animaux que, s'ils rencontrent quelqu'un dans un bois, ils ne lui font aucun mal, pourvu qu'il ne les attaque point; mais qu'ils deviennent furieux lorsqu'on leur tire dessus et qu'on ne les blesse pas à mort. *Voyage de Guinée*, par Bosman, p. 255. — L'éléphant sauvage est venu en poursuivant un homme qui lui disait des injures, et il s'est trouvé pris au trébuchet. *Journal du Voyage de Siam*, par l'abbé de Choisy. Paris, 1687, p. 242. — Ceux qui insultent ou qui font du mal à l'éléphant doivent bien prendre garde à eux, car ils n'oublient pas aisément les injures qu'on leur fait, si ce n'est après qu'ils s'en sont vengés. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. I, p. 413.

b. « Elephanti naturæ proprium est roscida loca et mollia amare et aquam desiderare, ubi « versari maximè studet; ita ut animal palustre nominari possit. » *Ælian.*, lib. IV, cap. 24.

bois tendre; ils mangent aussi des fruits et des grains, mais ils dédaignent la chair et le poisson [a]; lorsque l'un d'entre eux trouve quelque part un pâturage abondant, il appelle les autres [b] et les invite à venir manger avec lui. Comme il leur faut une grande quantité de fourrage, ils changent souvent de lieu, et lorsqu'ils arrivent à des terres ensemencées, ils y font un dégât prodigieux; leur corps étant d'un poids énorme, ils écachent et détruisent dix fois plus de plantes avec leurs pieds qu'ils n'en consomment pour leur nourriture, laquelle peut monter à cent cinquante livres d'herbe par jour : n'arrivant jamais qu'en nombre, ils dévastent donc une campagne en une heure. Aussi les Indiens et les Nègres cherchent tous les moyens de prévenir leur visite et de les détourner, en faisant de grands bruits, de grands feux autour de leurs terres cultivées; souvent, malgré ces précautions, les éléphants viennent s'en emparer, en chassent le bétail domestique, font fuir les hommes, et quelquefois renversent de fond en comble leurs minces habitations. Il est difficile de les épouvanter, et ils ne sont guère susceptibles de crainte; la seule chose qui les surprenne et puisse les arrêter sont les feux d'artifice [c], les pétards qu'on leur lance, et dont l'effet subit et promptement renouvelé les saisit et leur fait quelquefois rebrousser chemin. On vient très-rarement à bout de les séparer les uns des autres, car ordinairement ils prennent tous ensemble le même parti d'attaquer, de passer indifféremment ou de fuir.

Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif; la troupe se sépare par couples que le désir avait formés d'avance; ils se prennent par choix, se dérobent, et dans leur marche l'amour paraît les précéder et la pudeur les suivre, car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vus s'accoupler [1]; ils craignent surtout les regards de leurs semblables, et connaissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence, et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais, ils

a. Ces animaux ne mangent point de chair, non pas même les sauvages, mais vivent seulement de branches, rameaux et feuilles d'arbres qu'ils rompent avec leur trompe, et mâchent le bois assez gros. *Voyage de Fr. Pyrard.* Paris, 1619, t. II, p. 367.

b. « Cùm eis cætera pabula defecerint, radices effodiunt, quibus pascuntur; e quibus primus « qui aliquam prædam repererit, regreditur ut et suos gregales advocet, et in prædæ communio- « nem deducat. » *Ælian.*, lib. IX, cap. 56.

c. On arrête l'éléphant, lorsqu'il est en colère, par des feux d'artifice; on se sert du même moyen pour les détacher du combat lorsqu'on les y a engagés. *Relat. par Thévenot*, t. III, p. 133. — Les Portugais n'ont su trouver aucun remède pour se défendre de l'éléphant, que des lances à feu qu'ils lui mettent dans les yeux lorsqu'il vient à eux. *Voyage de de Feynes.* Paris, 1630, p. 89. — On fait combattre au Mogol des éléphants les uns contre les autres; ils s'acharnent tellement au combat, qu'on ne pourrait les séparer si on ne leur jetait entre deux des feux d'artifice. *Voyage de Bernier.* Amsterdam, 1710, t. II, p. 64.

1. « Les éléphants mâle et femelle, qui ont vécu longtemps ensemble au Muséum, ont désabusé tout le monde sur la prétendue pudeur des éléphants... : M. Corse est parvenu à en faire « accoupler et produire en domesticité. » (Cuvier.)

gagnent les solitudes [a] les plus profondes pour se livrer sans témoins, sans trouble et sans réserve à toutes les impulsions de la nature; elles sont d'autant plus vives et plus durables, qu'elles sont plus rares et plus longtemps attendues; la femelle [b] porte deux ans [1]; lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, et ce n'est qu'à la troisième année que renaît la saison des amours. Ils ne produisent qu'un petit [c], lequel au moment de sa naissance a des dents [d], et est déjà plus gros qu'un sanglier; cependant les défenses ne sont pas encore apparentes, elles commencent à percer peu de temps après, et à l'âge de six mois [e] elles sont de quelques pouces de longueur; l'éléphant à six mois est déjà plus gros qu'un bœuf, et les défenses continuent de grandir et de croître jusqu'à l'âge avancé, pourvu que l'animal se porte bien et soit en liberté [2]; car on n'imagine pas à quel point l'esclavage et les aliments apprêtés détériorent le tempérament et changent les habitudes naturelles de l'éléphant. On vient à bout de le dompter, de le soumettre, de l'instruire, et comme il est plus fort et plus intelligent qu'un autre, il sert plus à propos, plus puissamment et plus utilement; mais apparemment le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur; car, quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur : ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent, et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toutes espèces pour arrêter ses mouvements et briser sa colère. Il diffère donc de tous les animaux domestiques que l'homme traite ou manie comme des êtres sans volonté; il n'est pas du nombre de ces esclaves-nés que nous propageons, mutilons ou multiplions pour notre utilité; ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure indépendante et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'éléphant des sentiments élevés au-dessus de la nature commune des bêtes: ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver la pudeur, sont peut-être le

a. « Elephanti solitudines petunt coïturi, et præcipuè secus flumina. » Arist. *Hist. anim.*, lib. v, cap. 2. — « Pudore nunquam nisi in abdito coeunt. » *Plin.*, lib. VIII, cap. 5.

b. « Mas coitum triennio interposito repetit. Quam gravidam reddidit, eamdem prætereà tan-« gere nunquam patitur. Uterum biennio gerit. » Arist. *Hist. anim.*, lib. v, cap. 14. — « Ele-« phantus biennio gestatur, propter exuperantiam magnitudinis. » *Idem*, *De generat. anim.*, lib. IV, cap. 10.

c. « Quæ maxima inter animalia sunt, ea singulos pariunt, ut elephas, camelus, equus. » Arist. *De generat. anim.*, lib. IV, cap. 4.

d. « Statim cùm natus est elephantus dentes habet, quanquam grandes illos (dentes) non illico « conspicuos obtinet. » Arist. *Hist. anim.*, lib. II, cap. 5.

e. Thomas Lopes, *apud Gessnerum, cap. de Elephanto.*

1. La femelle de l'éléphant porte environ vingt mois.

2. On en a conservé en domesticité jusqu'à cent vingt et cent trente ans. — Il y a, en ce moment-ci, à la ménagerie du Muséum, un *éléphant d'Afrique*, femelle, qui y vit depuis bientôt trente ans, et qui n'en avait que trois, lorsqu'elle y arriva.

dernier effort des vertus humaines, et ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires auxquels il n'a jamais manqué; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins, plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets, excite en même temps la colère, et fait que dans ces moments il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il était possible, douter de ce fait; mais les naturalistes, les historiens, les voyageurs [a] assurent tous de concert que les éléphants n'ont jamais produit dans l'état de domesticité[1]. Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre, et, après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquents les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur : il n'y a donc aucun éléphant domestique qui n'ait été sauvage auparavant, et la manière de les prendre [b], de les dompter, de les soumettre, mérite une attention particulière. Au milieu des forêts et dans un lieu voisin de ceux qu'ils fréquentent, on choisit

a. C'est chose remarquable que cet animal ne couvre jamais la femelle, en quelque chaleur qu'il soit, tant qu'il verra du monde. *Voyage de Fr. Pyrard.* Paris, 1619, p. 357. — Cette bête ne se couple jamais avec les femelles qu'en secret, et n'engendre jamais qu'un petit. *Cosmographie du Levant,* par Thevet. 1554, p. 70. *Voyez* aussi les notes que nous citerons dans la suite à ce sujet.

b. J'allai voir la grande chasse des éléphants, qui se fait en la forme suivante. Le roi envoie grand nombre de femelles en compagnie, et quand elles ont été plusieurs jours dans les bois et qu'il est averti qu'on a trouvé des éléphants, il envoie trente ou quarante mille hommes qui font une très-grande enceinte dans l'endroit où sont les éléphants; ils se postent de quatre en quatre, de vingt à vingt-cinq pieds de distance les uns des autres, et à chaque campement on fait un feu élevé de trois pieds de terre ou environ. Il se fait une autre enceinte d'éléphants de guerre, distants les uns des autres d'environ cent et cent cinquante pas, et dans les endroits où les éléphants pourraient sortir plus aisément, les éléphants de guerre sont plus fréquents; en plusieurs lieux il y a du canon que l'on tire quand les éléphants sauvages veulent forcer le passage, car ils craignent fort le feu; tous les jours on diminue cette enceinte, et à la fin elle est très-petite, et les feux ne sont pas à plus de cinq ou six pas les uns des autres. Comme ces éléphants entendent du bruit autour d'eux, ils n'osent pas s'enfuir, quoique pourtant il ne laisse pas de s'en sauver quelques-uns, car on m'a dit qu'il y avait quelques jours qu'il s'en était sauvé dix. Quand on les veut prendre, on les fait entrer dans une place entourée de pieux, où il y a quelques arbres entre lesquels un homme peut facilement passer. Il y a une autre enceinte d'éléphants de guerre et de soldats, dans laquelle il y entre des hommes montés sur des éléphants, fort adroits à jeter des cordes aux jambes de derrière des éléphants, qui, lorsqu'ils sont attachés de cette manière, sont mis entre deux éléphants privés, entre lesquels il y en a un autre qui les pousse par derrière, de sorte qu'il est obligé de marcher; et, quand il veut faire le méchant, les autres lui donnent des coups de trompe. On les mena sous des toits, et on les attacha de la même manière que le précédent; j'en vis prendre dix, et on me dit qu'il y en avait cent quarante dans l'enceinte. Le roi y était présent, il donnait ses ordres pour tout ce qui était nécessaire. *Relation de l'ambassade de M. le chevalier de Chaumont à la cour du roi de Siam.* A Paris, 1686, p. 91 et suiv.

1. « Élien (lib. II, cap. II,) rapporte expressément que des éléphants étaient nés à Rome. « Columelle (*De re rust.* lib. III, cap. VIII) assure la même chose : *cùm inter mœnia nostra natos « animadvertamus elephantes.* — Si les modernes avaient fait attention à ces témoignages, ils « n'auraient pas répété si longtemps la fable que l'éléphant ne produit jamais en captivité. » (Voyez la note de la p. 179.)

un espace qu'on environne d'une forte palissade ; les plus gros arbres de la forêt servent de pieux principaux contre lesquels on attache les traverses de charpente qui soutiennent les autres pieux : cette palissade est faite à claire-voie, en sorte qu'un homme peut y passer aisément ; on y laisse une autre grande ouverture par laquelle l'éléphant peut entrer, et cette baie est surmontée d'une trappe suspendue, ou bien elle reçoit une barrière qu'on ferme derrière lui. Pour l'attirer jusque dans cette enceinte, il faut l'aller chercher : on conduit une femelle en chaleur et privée dans la forêt, et lorsqu'on imagine être à portée de la faire entendre, son gouverneur l'oblige à faire le cri d'amour : le mâle sauvage y répond à l'instant et se met en marche pour la joindre ; on la fait marcher elle-même en lui faisant de temps en temps répéter l'appel ; elle arrive la première à l'enceinte, où le mâle, la suivant à la piste, entre par la même porte. Dès qu'il se voit enfermé, son ardeur s'évanouit, et, lorsqu'il aperçoit les chasseurs, elle se change en fureur ; on lui jette des cordes à nœuds coulants pour l'arrêter, on lui met des entraves aux jambes et à la trompe, on amène deux ou trois éléphants privés et conduits par des hommes adroits, on essaie de les attacher avec l'éléphant sauvage ; enfin l'on vient à bout, par adresse, par force, par tourment et par caresse, de le dompter en peu de jours. Je n'entrerai pas à cet égard dans un plus grand détail, et je me contenterai de citer les voyageurs qui ont été témoins oculaires de la chasse des éléphants [a] ; elle est différente, suivant les différents pays et suivant la puis-

a. A un quart de lieue de Louvo, il y a une espèce d'amphithéâtre dont la figure est d'un grand carré long, entouré de hautes murailles terrassées, sur lesquelles se placent les spectateurs. Le long de ces murailles, en dedans, règne une palissade de gros piliers fichés en terre à deux pieds l'un de l'autre, derrière lesquels les chasseurs se retirent lorsqu'ils sont poursuivis par les éléphants irrités. On a pratiqué une fort grande ouverture vers la campagne, et vis-à-vis, du côté de la ville, on en a fait une plus petite, qui conduit dans une allée étroite par où un éléphant peut passer à peine, et cette allée aboutit à une manière de grande remise où l'on achève de le dompter.

Lorsque le jour destiné à cette chasse est venu, les chasseurs entrent dans les bois, montés sur des éléphants femelles qu'on a dressés à cet exercice, et se couvrent de feuilles d'arbres, afin de n'être pas vus par les éléphants sauvages. Quand ils ont avancé dans la forêt, et qu'ils jugent qu'il peut y avoir quelque éléphant aux environs, ils font jeter aux femelles certains cris propres à attirer les mâles, qui y répondent aussitôt par des hurlements effroyables. Alors, les chasseurs, les sentant à une juste distance, retournent sur leurs pas, et mènent doucement les femelles du côté de l'amphithéâtre dont nous venons de parler ; les éléphants sauvages ne manquent jamais de les suivre ; celui que nous vîmes dompter y entra avec elles, et, dès qu'il y fut, on ferma la barrière ; les femelles continuèrent leur chemin au travers de l'amphithéâtre, et enfilèrent queue à queue la petite allée qui était à l'autre bout ; l'éléphant sauvage qui les avait suivies jusque-là s'étant arrêté à l'entrée du défilé, on se servit de toutes sortes de moyens pour l'y engager : on fit crier les femelles qui étaient au delà de l'allée, quelques Siamois l'irritaient en frappant des mains et criant plusieurs fois *pat*, *pat*, d'autres, avec de longues perches armées de pointes, le harcelaient, et, quand ils en étaient poursuivis, ils se glissaient entre les piliers et s'allaient cacher derrière la palissade que l'éléphant ne pouvait franchir : enfin, après avoir poursuivi plusieurs chasseurs, il s'attacha à un seul avec une extrême fureur : l'homme se jeta dans l'allée, l'éléphant courut après lui, mais, dès qu'il y fut entré, il se trouva pris, car, celui-ci s'étant sauvé, on laissa tomber deux coulisses à propos, l'une devant et l'autre derrière, de sorte

sance et les facultés de ceux qui leur font la guerre; car, au lieu de construire, comme les rois de Siam, des murailles, des terrasses, ou de faire

que, ne pouvant ni avancer, ni reculer, ni se tourner, il fit des efforts étonnants et poussa des cris terribles. On tâcha de l'adoucir en lui jetant des seaux d'eau sur le corps, en le frottant avec des feuilles, en lui versant de l'huile sur les oreilles, et on fit venir auprès de lui des éléphants privés, mâles et femelles, qui le caressaient avec leurs trompes. Cependant on lui attachait des cordes par dessous le ventre et aux pieds de derrière, afin de le tirer de là, et on continuait à lui jeter de l'eau sur la trompe et sur le corps pour le rafraîchir. Enfin, on fit approcher un éléphant privé, de ceux qui ont coutume d'instruire les nouveaux venus : un officier était monté dessus, qui le faisait avancer et reculer, pour montrer à l'éléphant sauvage qu'il n'avait rien à craindre et qu'il pouvait sortir; en effet, on lui ouvrit la porte et il suivit l'autre jusqu'au bout de l'allée : dès qu'il y fut, on mit à ses côtés deux éléphants que l'on attacha avec lui ; un autre marchait devant et le tirait avec une corde dans le chemin qu'on lui voulait faire faire, pendant qu'un quatrième le faisait avancer à grands coups de tête qu'il lui donnait par derrière jusqu'à une espèce de remise, où on l'attacha à un gros pilier fait exprès, qui tourne comme un cabestan de navire. On le laissa là jusqu'au lendemain, pour lui laisser passer sa colère; mais, tandis qu'il se tourmentait autour de cette colonne, un bramine, c'est-a-dire de ces prêtres indiens (qui sont à Siam en assez grand nombre), habillé de blanc, s'approcha monté sur un éléphant, et, tournant doucement autour de celui qui était attaché, l'arrosa d'une certaine eau consacrée à leur manière, qu'il portait dans un vase d'or : on croit que cette cérémonie fait perdre à l'éléphant sa férocité naturelle et le rend propre à servir le roi. Dès le lendemain. il commença à aller avec les autres, et au bout de quinze jours il était entièrement apprivoisé. *Premier voyage du P. Tachard*, p. 298 et suiv.

On n'eut pas plus tôt descendu de cheval et monté sur des éléphants qu'on avait préparés, que le roi parut, suivi d'un grand nombre de mandarins montés sur des éléphants de guerre. On suivit et on s'enfonça dans les bois environ une lieue, jusqu'à l'enclos où étaient les éléphants sauvages. C'était un parc carré, de trois ou quatre cents pas géométriques, dont les côtés étaient fermés par de gros pieux; on y avait pourtant laissé de grandes ouvertures de distance en distance. Il y avait quatorze éléphants de toute grandeur. D'abord qu'on fut arrivé, on fit une enceinte d'environ cent éléphants de guerre, qu'on posta autour du parc pour empêcher les éléphants sauvages de franchir les palissades ; nous étions derrière cette haie et tout auprès du roi. On poussa dans l'enceinte du parc une douzaine d'éléphants privés des plus forts, sur chacun desquels deux hommes étaient montés, avec de grosses cordes à nœuds coulants, dont les bouts étaient attachés aux éléphants qu'ils montaient. Ils couraient d'abord sur l'éléphant qu'ils voulaient prendre, qui, se voyant poursuivi, se présentait à la barrière pour la forcer et pour s'enfuir ; mais tout était bloqué d'éléphants de guerre, par lesquels il était repoussé dans l'enceinte, et comme il fuyait dans cet espace, les chasseurs qui étaient montés sur les éléphants privés jetaient leurs nœuds si à propos dans les endroits où ces animaux devaient mettre leur pied, qu'ils ne manquaient guère de les prendre : en effet, tout fut pris dans une heure. Ensuite on attachait chaque éléphant sauvage, et l'on mettait à ses côtés deux éléphants privés, avec lesquels on devait les laisser pendant quinze jours, pour être apprivoisés par leur moyen. *Idem*, page 340.

Nous eûmes peu de jours après le plaisir de la chasse aux éléphants ; les Siamois sont fort adroits à cette chasse, et ils ont plusieurs manières de prendre ces animaux. La plus facile de toutes, et qui n'est pas la moins divertissante, se fait par le moyen des éléphants femelles. Quand il y en a une en chaleur, on la mène dans les bois de la forêt de Louvo, le pasteur qui la conduit se met sur son dos et s'entoure de feuilles, pour n'être pas aperçu des éléphants sauvages ; les cris de la femelle privée, qu'elle ne manque pas de faire à un certain signal du pasteur, attirent les éléphants d'alentour qui l'entendent et qui se mettent aussitôt à sa suite. Le pasteur, ayant pris garde à ces cris mutuels, reprend le chemin de Louvo, et va se rendre à pas lents avec toute sa suite, qui ne le quitte point, dans une enceinte de gros pieux faite exprès, à un quart de lieue de Louvo, et assez près de la forêt. On avait aussi ramassé une assez grande troupe d'éléphants, parmi lesquels il n'y en avait qu'un grand et assez difficile à prendre et à dompter.... Le pasteur qui conduisait la femelle sortit de cet enclos par un passage étroit fait

des palissades, des parcs et de vastes enceintes, les pauvres Nègres [a] se contentent des piéges les plus simples, en creusant sur leur passage des fosses

en allée, de la longueur d'un éléphant; aux deux bouts il y avait deux portes à coulisses qui s'abattaient et se levaient aisément. Tous les autres petits éléphants suivirent les uns après les autres les traces de la femelle à diverses reprises; mais un passage si étroit étonna le grand éléphant sauvage, qui se retira toujours; on fit revenir la femelle plusieurs fois, il la suivait jusqu'à la porte, mais il ne voulut jamais passer outre, comme s'il eût eu quelque pressentiment de la perte de sa liberté qu'il y allait faire. Alors plusieurs Siamois qui étaient dans le parc s'avancèrent pour le faire avancer par force, et vinrent l'attaquer avec de longues perches, de la pointe desquelles ils lui donnaient de grands coups. L'éléphant en colère les poursuivait avec beaucoup de fureur et de vitesse, et aucun d'eux ne lui aurait assurément échappé, s'ils ne se fussent promptement retirés derrière des piliers qui formaient la palissade, contre lesquels cette bête irritée rompit trois ou quatre fois ses grosses dents. Dans la chaleur de la poursuite, un de ceux qui l'attaquaient le plus vivement et qui en était aussi le plus vivement suivi, s'alla jeter en fuyant entre les deux portes, où l'éléphant courut pour le tuer; mais dès qu'il fut entré, le Siamois s'échappa par un petit entre-deux, et cet animal s'y trouva pris, les deux portes s'étant abattues en même temps; et quoiqu'il s'y débattît, il y demeura. Pour l'apaiser, on lui jeta de l'eau à plein seau, et cependant on lui attachait des cordes aux jambes et au cou; quelque temps après qu'il se fut bien fatigué, on le fit sortir par le moyen de deux éléphants privés qui le tiraient par devant avec des cordes, et par deux autres qui le poussaient par derrière jusqu'à ce qu'il fut attaché à un gros pilier, autour duquel il lui était seulement libre de tourner. Une heure après il devint si traitable, qu'un Siamois monta sur son dos, et le lendemain on le détacha pour le mener à l'écurie avec les autres. *Second voyage du P. Tachard*, p. 352 et 353.

a. Quoique cet animal soit grand et sauvage, on ne laisse pas d'en prendre quantité en Éthiopie, de la façon que je vais dire. Dans les forêts épaisses où il se retire la nuit, on fait une enceinte avec des pieux entrelacés de grosses branches, et on lui laisse un passage qui a une petite porte tendue contre terre. Lorsque l'éléphant est entré, on l'attire en haut de dessus un arbre avec une corde et on l'enferme, puis on descend et on le tue à coups de flèches; mais si, par hasard, on le manque et qu'il sorte de l'enceinte, il tue tout ce qu'il rencontre. *L'Afrique de Marmol*. Paris, 1667, t. I, p. 58..... La chasse des éléphants se fait de diverses manières : en des endroits, où l'on tend des chausses-trappes, par le moyen desquelles ils tombent dans quelque fosse où on les tire aisément quand on les a bien embarrassés. En d'autres, on se sert d'une femelle apprivoisée qui est en chaleur, et que l'on mène en un lieu étroit où on l'attache, elle y fait venir le mâle par ses cris; quand il y est, on l'enferme par le moyen de quelques barrières faites exprès, qu'on pousse pour l'empêcher de sortir, et cependant qu'il trouve la femelle sur le dos, il habite avec elle, contre l'usage des autres bêtes [1]. Il tâche après cela de se retirer; mais comme il va et vient pour trouver une sortie, les chasseurs qui sont sur la muraille ou sur quelque autre lieu élevé, jettent quantité de petites et grosses cordes, avec quelques chaînes, par le moyen desquelles ils embarrassent tellement sa trompe et le reste de son corps, qu'ils en approchent ensuite sans danger; et après qu'ils ont pris quelques précautions nécessaires, ils l'emmènent à la compagnie de deux autres éléphants qui sont apprivoisés, et qu'ils ont amenés exprès pour lui donner exemple, ou pour le menacer, s'il fait le mauvais..... Il y a encore d'autres piéges pour prendre les éléphants, et chaque pays a sa manière. *Relation d'un voyage*, par Thévenot. Paris, 1664, t. III, p. 131. — Les habitants de Ceylan font des fosses bien profondes qu'ils couvrent de planches qui ne sont point jointes, et les planches sont couvertes de paille, aussi bien que le vide qui est entre deux. La nuit, lorsque les éléphants passent sur ces fossés, ils y tombent et n'en peuvent sortir; si bien qu'ils y périraient de faim, si on ne leur faisait porter à manger par des esclaves, à la vue desquels ils s'accoutument, et ainsi ils s'apprivoisent peu à peu, jusque-là qu'ils vont avec eux à Goa et dans les autres pays voisins, pour gagner leur vie et celle de leurs maîtres. *Divers Mémoires touchant les Indes orientales, premier Discours*, t. II, p. 257. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes*. Amsterdam, 1711. — Comme les Européens paient les dents des éléphants assez cher, c'est un motif qui arme conti-

1. Les *éléphants* s'accouplent à la manière des autres quadrupèdes.

assez profondes pour qu'ils ne puissent en sortir lorsqu'ils y sont tombés.

L'éléphant, une fois dompté, devient le plus doux, le plus obéissant de tous les animaux : il s'attache à celui qui le soigne, il le caresse, le prévient, et semble deviner tout ce qui peut lui plaire; en peu de temps, il vient à comprendre les signes et même à entendre l'expression des sons; il distingue le ton impératif, celui de la colère ou de la satisfaction, et il agit en conséquence. Il ne se trompe point à la parole de son maître, il reçoit ses ordres avec attention, les exécute avec prudence, avec empressement, sans précipitation, car ses mouvements sont toujours mesurés, et son caractère paraît tenir de la gravité de sa masse. On lui apprend aisément à fléchir les genoux pour donner plus de facilité à ceux qui veulent le monter; il caresse ses amis avec sa trompe, en salue les gens qu'on lui fait remarquer; il s'en sert pour enlever des fardeaux et aide lui-même à se charger; il se laisse vêtir et semble prendre plaisir à se voir couvert de harnais dorés et de housses brillantes. On l'attelle, on l'attache par des traits à des chariots [a], des charrues, des navires, des cabestans : il tire également, continûment et sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal à propos, et qu'on ait l'air de lui savoir gré de la bonne volonté avec laquelle il emploie ses forces. Celui qui le conduit ordinairement est monté sur son cou et se sert d'une verge de fer [b] dont l'extrémité fait le crochet,

nuellement les nègres contre l'éléphant. Ils s'attroupent quelquefois pour cette chasse, avec leurs flèches et leurs zagayes. Mais leur méthode la plus commune est celle des fossés qu'ils creusent dans les bois, qui leur réussissent d'autant mieux, qu'on ne peut guère se tromper à la trace des éléphants..... On les prend en deux façons, ou en leur préparant des fosses couvertes de branches d'arbres, dans lesquelles ils tombent sans y prendre garde, ou à la chasse, qui se fait de cette sorte. Dans l'île de Ceylan, où il y a une très-grande multitude d'éléphants, ceux qui s'occupent à leur chasse ont des éléphants femelles qu'ils appellent *alias*. Dès qu'ils savent qu'il y a en quelque lieu quelques-uns de ces animaux encore sauvages, ils y vont, menant avec eux deux de ces alias, qu'ils relâchent aussitôt qu'ils découvrent un mâle; elles s'en approchent des deux côtés, et, l'ayant mis au milieu, l'y retiennent si serré qu'il lui est impossible de s'enfuir. *Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité*. Lyon, 1669, p. 361.

a. Voici ce que j'ai vu moi-même de l'éléphant. Il y a toujours à Goa quelques éléphants pour servir à la construction des navires : je vins un jour au bord du fleuve, proche duquel on en faisait un très-gros dans la même ville de Goa, où il y a une grande place remplie de poutres pour cet effet; quelques hommes en liaient de fort pesantes par le bout avec une corde qu'ils jetaient à un éléphant, lequel, se l'étant portée à la bouche et en ayant fait deux tours à sa trompe, les traînait lui seul, sans aucun conducteur, au lieu où l'on construisait le navire, qu'on n'avait fait que de lui montrer une fois; et quelquefois il en traînait de si grosses, que vingt hommes et possible encore davantage ne les eussent pu remuer. Mais ce que je remarquai de plus étonnant fut que lorsqu'il rencontrait en son chemin d'autres poutres qui l'empêchaient de tirer la sienne, en y mettant le pied dessous, il en enlevait le bout en haut, afin qu'elle pût aisément courir par-dessus les autres. Que pourrait faire davantage le plus raisonnable homme du monde? *Voyage d'Orient du P. Philippe de la très-sainte Trinité*. Lyon, 1669, p. 367.

b. Celui qui conduit l'éléphant se met à cheval sur le cou; il ne le conduit pas avec une bride ou un frein, et ne le pique avec aucune sorte de pic, mais avec une grosse verge de fer fort pointue par le bout, dont il se sert au lieu d'éperons, qui est crochue d'un côté et dont le crochet est extrêmement fort et pointu, qui sert aussi de bride en le piquant aux oreilles, au museau et où ils savent qu'il est plus sensible; ce fer, qui tuerait tout autre animal, fait à peine impression

ou qui est armée d'un poinçon avec lequel on le pique sur la tête, à côté des oreilles, pour l'avertir, le détourner ou le presser; mais souvent la parole suffit [a], surtout s'il a eu le temps de faire connaissance complète avec son conducteur et de prendre en lui une entière confiance. Son attachement devient quelquefois si fort, si durable, et son affection si profonde, qu'il refuse ordinairement de servir sous tout autre, et qu'on l'a quelquefois vu mourir de regret d'avoir, dans un accès de colère, tué son gouverneur [b].

L'espèce de l'éléphant ne laisse pas d'être nombreuse, quoiqu'il ne produise qu'une fois et un seul petit tous les deux ou trois ans. Plus la vie des animaux est courte, et plus leur production est nombreuse. Dans l'éléphant, la durée de la vie compense le petit nombre, et s'il est vrai, comme on l'assure, qu'il vive deux siècles [1] et qu'il engendre jusqu'à cent vingt ans, chaque couple produit quarante petits dans cet espace de temps : d'ailleurs, n'ayant rien à craindre des autres animaux, et les hommes même ne les prenant qu'avec beaucoup de peine, l'espèce se soutient et se trouve généralement répandue dans tous les pays méridionaux de l'Afrique et de l'Asie. Il y en a beaucoup à Ceylan [c], au Mogol [d], à Bengale [e], à Siam [f], à

sur la peau de l'éléphant; et souvent même, lorsqu'il est en furie, il ne suffit pas pour le retenir en son devoir. *Voyage de Pietro della Valle*, t. IV, p. 247. — Deux officiers montés, l'un sur la croupe et l'autre sur le cou, gouvernent l'éléphant avec un grand crochet de fer. *Premier voyage du P. Tachard*, p. 273.

a. « Non freno aut habenis aut aliis vinculis regitur bellua, sed insidentis voci obsequitur. » Vartoman. apud Gessner. cap. *de Elephanto*.

b. « Quidam iracundiâ permotus cùm sessorem suum occidisset, tam valde desideravit, ut « pœnitudine et mœrore confectus, obierit. » Arrianus *in Indicis*.

c. Il y a à Ceylan grand nombre d'éléphants, dont les dents valent beaucoup aux habitants et dont ils font un grand trafic. *Voyage de Fr. Pyrard*, t. II, p. 151.— Il y a quantité d'éléphants dans les Indes, dont la plupart y sont transportés de l'île de Ceylan. *Voyage de la Boullaye-le-Gouz*. Paris, 1657, p. 250.... Il y a diverses sortes d'éléphants à Delhi, ainsi que dans le reste des Indes, mais ceux de Ceylan sont préférés à tous les autres. *Relation d'un voyage*, par Thevenot, t. III, p. 131. — Il y a quantité d'éléphants dans l'île de Ceylan, qui sont et plus généreux et plus nobles que tous les autres. *Voyage d'Orient du P. Philippe*, p. 361. Voyez aussi le *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes de Hollande*. Les *Voyages de Tavernier*. Rouen, 1713, t. III, p. 237.

d. *Voyage de Fr. Bernier au Mogol*. Amsterdam, 1710, t. II, p. 64. — *Voyage de de Feynes à la Chine*. Paris, 1630, p. 88. *Relation d'un voyage*, par Thevenot, t. III, p. 131. — *Voyage d'Edward Terr aux Indes orientales*, p. 15 et 16.

e. Le pays de Bengale est fort abondant en éléphants, et c'est de là qu'on en mène aux autres endroits de l'Inde. *Voyage de Fr. Pyrard*. Paris, 1619, t. I, p. 353.

f. M. Constance m'a dit que le roi de Siam en a bien vingt mille dans tout son royaume, sans compter les sauvages qui sont dans les bois et dans les montagnes; on en prend quelquefois jusqu'à cinquante, soixante et même quatre-vingts à la fois dans une seule chasse. *Premier voyage du P. Tachard*, p. 288.

1. On ne sait pas encore quelle est la durée précise de la vie de l'*éléphant* : mais, comme il y a toujours un rapport direct entre la durée de la vie et la durée de la gestation, on peut conclure, du fait connu que la femelle porte le petit vingt mois, que l'éléphant vit au moins deux siècles. (Voyez la note de la p. 531 du IIe volume.)

Pégu [a] et dans toutes les autres parties de l'Inde; il y en a aussi, et peut-être en plus grand nombre, dans toutes les provinces de l'Afrique méridionale [1], à l'exception de certains cantons qu'ils ont abandonnés parce que l'homme s'en est absolument emparé. Ils sont fidèles à leur patrie et constants pour leur climat; car, quoiqu'ils puissent vivre dans les régions tempérées, il ne paraît pas qu'ils aient jamais tenté de s'y établir, ni même d'y voyager : ils étaient jadis inconnus dans nos climats. Il ne paraît pas qu'Homère, qui parle de l'ivoire [b], connût l'animal qui le porte. Alexandre est le premier [c] qui ait montré l'éléphant à l'Europe : il fit passer en Grèce ceux qu'il avait conquis sur Porus, et ce furent peut-être les mêmes que Pyrrhus [d], plusieurs années après, employa contre les Romains dans la guerre de Tarente, et avec lesquels Curius vint triompher à Rome. Annibal ensuite en amena d'Afrique, leur fit passer la Méditerranée, les Alpes, et les conduisit, pour ainsi dire, jusqu'aux portes de Rome.

De temps immémorial, les Indiens [e] se sont servis d'éléphants à la guerre. Chez ces nations mal disciplinées, c'était la meilleure troupe de l'armée, et, tant que l'on n'a combattu qu'avec le fer, celle qui décidait ordinairement du sort des batailles : cependant l'on voit par l'histoire que les Grecs et les Romains s'accoutumèrent bientôt à ces monstres de guerre; ils ouvraient leurs rangs pour les laisser passer; ils ne cherchaient point à les blesser, mais lançaient tous leurs traits contre les conducteurs, qui se pressaient de se rendre et de calmer les éléphants dès qu'ils étaient séparés du reste de leurs troupes; et maintenant que le feu est devenu l'élé-

a. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes*. Amsterdam, 1711. *Voyage de Vander Hagen*, t. III, p. 40 jusqu'à 60.

b. Hérodote est le plus ancien auteur qui ait dit que l'ivoire était la matière des dents de l'éléphant. *Vide* Plin. *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 3.

c. « Elephantes ex Europæis primus Alexander habuit, cùm subegisset Porum. » Pausanias, *in Atticis*.

d. « Manius Curius Dentatus, victo Pyrrho, primum in triumpho elephantum duxit. » Seneca, *De brevitate vitæ*, cap. 13.

e. De temps immémorial, les rois de Ceylan, de Pégu, d'Aracan, se sont servis d'éléphants à la guerre. On liait des sabres nus à leur trompe, et on leur mettait sur le dos de petits châteaux de bois qui tenaient cinq à six hommes armés de javelines, de fusils et d'autres armes; ils contribuaient beaucoup à mettre en désordre les armées ennemies, mais ils s'effrayaient aisément en voyant du feu. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes*. Amsterdam, 1711, t. VII. *Voyage de Schouten*, p. 32.

1. Les anciens n'ont pas distingué l'*éléphant* de l'*Inde* de celui d'*Afrique*. Buffon lui-même ne soupçonne pas encore qu'il puisse y avoir deux espèces distinctes d'éléphants. La distinction de ces deux espèces n'a été faite que par Cuvier.

L'éléphant des Indes a le *front concave*, des molaires à *rubans transverses* et des oreilles relativement petites. — Il habite depuis l'Inde jusqu'à la mer orientale et dans les grandes îles au midi de l'Inde.

L'éléphant d'Afrique a le *front convexe*, des molaires à *couronne en losanges*, et des oreilles très-grandes. — Il habite depuis le Sénegal jusqu'au cap.

L'éléphant fossile, espèce distincte des deux vivantes, se trouve dans presque toutes les parties des deux continents. (Voyez mes notes sur les *Époques de la nature.*)

ment de la guerre et le principal instrument de la mort, les éléphants, qui en craignent [a] et le bruit et la flamme, seraient plus embarrassants, plus dangereux qu'utiles dans nos combats. Les rois des Indes font encore armer des éléphants en guerre, mais c'est plutôt pour la représentation que pour l'effet : ils en tirent cependant l'utilité qu'on tire de tous les militaires, qui est d'asservir leurs semblables ; ils s'en servent pour dompter les éléphants sauvages. Le plus puissant des monarques de l'Inde n'a pas aujourd'hui deux cents éléphants de guerre [b] ; ils en ont beaucoup d'autres pour le service et pour porter les grandes cages de treillage dans lesquelles ils font voyager leurs femmes ; c'est une monture très-sûre, car l'éléphant ne bronche jamais, mais elle n'est pas douce, et il faut du temps pour s'accoutumer au mouvement brusque et au balancement continuel de son pas. La meilleure place est sur le cou : les secousses y sont moins dures que sur les épaules, le dos ou la croupe ; mais dès qu'il s'agit de quelque expédition de chasse ou de guerre, chaque éléphant est toujours monté de plusieurs hommes [c]. Le conducteur se met à califourchon sur le cou, les chasseurs ou les combattants sont assis ou debout sur les autres parties du corps.

Dans les pays heureux où notre canon et nos arts meurtriers ne sont qu'imparfaitement connus, on combat encore avec des éléphants [d] ; à Cochin et dans le reste du Malabar [e] on ne se sert point de chevaux, et tous ceux qui ne combattent pas à pied sont montés sur des éléphants. Il

a. L'éléphant craint surtout le feu, d'où vient que depuis qu'on se sert d'armes à feu dans les armées, les éléphants n'y servent presque plus de rien ; véritablement il s'en trouve quelques-uns de si braves, qu'on amène de l'île de Ceylan, qui ne sont pas si peureux, mais encore n'est-ce qu'après les avoir accoutumés en leur tirant tous les jours des mousquets et leur jetant des pétards de papier entre les jambes. *Voyage de Fr. Bernier*. Amsterdam, 1710, t. II, p. 65.

b. Il y a peu de gens aux Indes qui aient des éléphants ; les grands seigneurs même n'en ont pas un grand nombre, et le Grand-Mogol n'en entretient pas plus de cinq cents pour sa maison, tant pour porter ses femmes dans leurs *micdembers* à treillis, qui sont des manières de cages, que pour les bagages, et l'on m'a assuré qu'il n'en a pas plus de deux cents pour la guerre, dont on emploie une partie à porter les petites pièces d'artillerie sur leurs affûts. *Relation d'un voyage*, par Thévenot, t. III, p. 132.

c. De tous les animaux, ce sont ceux qui rendent plus de service à la guerre, car on place fort commodément sur eux quatre hommes, qui peuvent aisément se servir du mousquet, de l'arc et de la lance. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande. Second voyage de Van-der-Hagen*, t. II, p. 53.

d. Lorsque les éléphants sont menés à la guerre, ils servent à deux diverses fonctions, car on les charge ou d'une petite tour de bois, du sommet de laquelle quelques soldats combattent, ou l'on attache des épées à leur trompe avec des chaînes de fer, et on les lâche ainsi contre l'armée ennemie, qu'ils assaillent généreusement et qu'ils mettraient indubitablement en pièces, si on ne les repoussait avec des lances qui jettent le feu ; parce que, comme l'on sait que les éléphants sont épouvantés par le feu, l'on en apprête d'artificiel au bout des lances pour les mettre en fuite. *Voyage d'Orient*, par le P. Philippe, p. 367.

e. On ne se sert point à Cochin, non plus que dans le reste du Malabar, de cavalerie pour la guerre ; ceux qui doivent combattre autrement qu'à pied sont montés sur des éléphants dont il y a quantité dans les montagnes, et ces éléphants de montagne sont les plus grands des Indes. *Relation d'un voyage*, par Thévenot, t. III, p. 261.

en est à peu près de même au Tunquin [a], à Siam [b], à Pégu, où le roi et tous les grands seigneurs ne sont jamais montés que sur des éléphants : les jours de fêtes ils sont précédés et suivis d'un nombreux cortége de ces animaux pompeusement parés de plaques de métal brillantes, et couverts des plus riches étoffes. On environne leur ivoire d'anneaux d'or et d'argent [c], on leur peint les oreilles et les joues, on les couronne de guirlandes, on leur attache des sonnettes; ils semblent se complaire à la parure, et plus on leur met d'ornements plus ils sont caressants et joyeux. Au reste, l'Inde méridionale est le seul pays où les éléphants soient policés à ce point : en Afrique on sait à peine les dompter [d]. Les Asiatiques très-anciennement civilisés, se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant et l'ont instruit et modifié selon leurs mœurs. Mais de tous les Africains les seuls Carthaginois ont autrefois dressé des éléphants pour la guerre, parce que dans le temps de la splendeur de leur république ils étaient peut-être encore plus civilisés que les Orientaux. Aujourd'hui il n'y a point d'éléphants sauvages dans toute la partie de l'Afrique qui est en deçà du mont Atlas : il y en a même peu au delà de ces montagnes jusqu'au fleuve du Sénégal; mais il s'en trouve déjà beaucoup au Sénégal même [e], en

a. Dans le royaume de Tunquin, les dames de condition montent ordinairement sur des éléphants, qui sont extrêmement hauts et gros, et qui portent, sans aucun danger, une tour avec six hommes dedans, et un autre homme sur leur cou, qui les conduit. *Il Genio vagante del conte Aurelio degli Anzi.* In Parma, 1691, t. I, p. 282.

b. Voyez le *Journal du Voyage de l'abbé de Choisy.* Amsterdam, 1687, p. 242.

c. Nous avons vu des éléphants qui ont les dents d'une beauté et d'une grandeur admirables; elles sortent à quelques-uns plus de quatre pieds hors de la bouche, et sont garnies d'espace en espace de cercles d'or, d'argent et de cuivre. *Premier voyage du P. Tachard*, p. 273. — Les princes font consister leur grandeur et leur pouvoir à nourrir beaucoup d'éléphants, ce qui leur est d'une grande dépense. Le Grand-Mogol en a plusieurs milliers. Le roi de Maduré, le seigneur de Narzingue et de Bisnagar, le roi des Naires et celui de Mansul en ont plusieurs centaines, qu'ils distinguent en trois classes : les plus grands sont pour le service immédiat du prince; leur harnais est très-riche; on les couvre de draps travaillés en or et couverts de perles, leurs dents sont ornées d'or très-fin et d'argent, et quelquefois on les couvre de diamants; ceux d'une taille moyenne sont pour la guerre, et les petits pour l'usage et le service ordinaire. *Voyage du P. Vincent Marie de Ste-Catherine de Sienne*, chap. II. (Cet article a été traduit de l'italien par M. le Marquis de Montmirail.)

d. Les habitants de Congo n'ont pas l'art de dompter les éléphants : ils sont fort méchants, et prennent les crocodiles avec leur trompe et les jettent au loin. *Il Genio vag. del conte Aurelio*, tome II, page 473.

e Les éléphants, dont je voyais tous les jours un grand nombre se répandre sur les bords du fleuve Sénégal, ne m'étonnaient plus. Le 5 novembre je me promenais dans les bois qui sont vis-à-vis le village de Dagana; j'aperçus quantité de leurs traces toutes fraîches; je les suivis constamment pendant près de deux lieues, et enfin je découvris cinq de ces animaux, dont trois se vautraient couchés dans leur souil, à la manière des cochons, et le quatrième était debout avec son petit, mangeant les extrémités des branches d'un acacie qu'il venait de rompre : je jugeai par comparaison de la hauteur de l'arbre contre lequel était cet éléphant, qu'il avait au moins onze à douze pieds depuis la plante des pieds jusqu'à la croupe; ses défenses sortaient de la longueur de près de trois pieds. Quoique ma présence ne les eût pas émus, je pensai qu'il était à propos de me retirer. En poursuivant ma route, je rencontrai des impressions bien marquées de leurs pas, que je mesurai; elles avaient près d'un pied et demi de diamètre; leur

Guinée [a], au Congo [b], à la côte des Dents [c], au pays d'Ante [d], d'Acra, de Benin et dans toutes les autres terres du sud de l'Afrique [e], jusqu'à celles qui sont terminées par le cap de Bonne-Espérance ; à l'exception de quelques provinces très-peuplées, telles que Fida [f], Ardra, etc. On en trouve de même en Abyssinie [g], en Éthiopie [h], en Nigritie , sur les côtes orientales de l'Afrique et dans l'intérieur des terres de toute cette partie du monde. Il y en a aussi dans les grandes îles de l'Inde et de

fiente, qui ressemblait à celle du cheval, formait des boules de sept à huit pouces d'épaisseur. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson. Paris, 1757, p. 75. — Voyez aussi le *Voyage de Le Maire*, p. 97 et 98.

a Voyez le *Voyage de Guinée*, par G. Bosman. Utrecht, 1705, p. 243.

b Dans la province de Pamba, qui est au royaume de Congo, on trouve beaucoup d'éléphants, à cause de la grande quantité de forêts et de rivières dont le pays est plein. *Voyage de Fr. Drack.* Paris, 1641, p. 104. Voyez aussi, dans le *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, le *Voyage de Van-der-Brock*, t. IV, p. 319. Voyez aussi *Il Genio vagante del conte Aurelio*, t. II, p. 473 et suiv.

c. Le premier pays où l'on trouve le plus souvent des éléphants, c'est cet endroit de la côte que l'on appelle en flamand Tand-Kust, ou Côte des dents, à cause de la grande quantité des dents d'éléphants qu'on y trafique ; ensuite vers la côte d'Or et dans les pays d'Awine, de Jaumoré, d'Éguira, d'Abocroé, d'Ancober et d'Axim, où l'on en tue chaque jour un grand nombre ; et plus un pays est désert et inhabité, plus y rencontre-t-on d'éléphants et d'autres animaux sauvages. *Voyage de Guinée*, par Guill. Bosman, p. 244.

d. Le pays d'Ante abonde aussi en éléphants, puisque non-seulement on en tue quantité dans la terre ferme, mais qu'ils viennent presque tous les jours sur les bords de la mer et sous nos forts, d'où nos gens peuvent les voir, et y font de grands ravages ; depuis le pays d'Ante jusqu'à celui d'Acra, on n'en trouve pas tant que dans les lieux ci-dessus nommés, parce que ces pays, entre Ante et Acra, ont été depuis longtemps passablement bien peuplés, excepté celui de Fetu, qui depuis cinq ou six ans a été presque désert, ce qui fait qu'on y voit beaucoup plus de ces bêtes qu'auparavant. Du côté d'Acra on en tue toutes les années un grand nombre, parce que dans ces quartiers-là il y a bien du pays désert et inhabité..... Dans le pays de Benin, comme aussi à Rio de Calbari, Camerones et dans plusieurs autres pays et rivières d'alentour, il y a une si grande quantité de ces animaux, qu'on a peine à s'imaginer comment les habitants peuvent ou osent y demeurer. *Idem*, p. 246.

e. Au dessous de la baie de Sainte-Hélène le pays est partagé en deux parties par la rivière des Éléphants, qui a été ainsi appelée parce que ces animaux, qui aiment les courants, se trouvent en grande quantité sur ses bords. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe. Amst. 1741, t. I, p. 114 ; et t. III, p. 12.

f. Il n'y a pas d'éléphants à Ardra ni à Fida, quoique de mon temps on y en ait tué un ; mais les Nègres avouèrent que cela n'était point arrivé dans l'espace de soixante ans : ainsi je crois que s'y étant égaré, il pouvait y être venu d'ailleurs. *Voyage de Guinée*, par Bosman, p. 245.

g. Voyez le *Voyage historique d'Abyssinie*, du P. Lobo, t. I, p. 57, où il dit qu'on trouve dans l'Abyssinie de grandes troupes d'éléphants.

h. Les Éthiopiens ont des éléphants dans leur pays, bien plus petits à la vérité que ceux des Indes, et dont les dents mêmes sont plus creuses et les moins estimées ; mais ils ne laissent pas que d'en faire un très-grand trafic. *Voyage de Paul Lucas*. Rouen, 1719, t. III, p. 186. — On voit beaucoup d'éléphants en Éthiopie et dans les États du Prete-Jan derrière l'île Mosambique, où les Cafres ou Noirs en tuent souvent pour en vendre les dents. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. I, p. 413. Voyez aussi *l'Afrique de Marmol*, t. I, p. 58.

i. « Elephas magnâ copiâ in silvis Nigritarum regionis invenitur. Solent magno numero confertim incedere, etc. » *Leonis Afric. Descript. Africæ*. Lugd. Bat. 1632, t. II, p. 744 et 745.

l'Afrique, comme à Madagascar [a] [1], à Java [b], et jusqu'aux Philippines [c].

Après avoir conféré les témoignages des historiens et des voyageurs, il nous a paru que les éléphants sont actuellement plus nombreux, plus fréquents en Afrique qu'en Asie; ils y sont aussi moins défiants, moins sauvages, moins retirés dans les solitudes; il semble qu'ils connaissent l'impéritie et le peu de puissance des hommes auxquels ils ont affaire dans cette partie du monde; ils viennent tous les jours et sans aucune crainte jusqu'à leurs habitations [d]; ils traitent les Nègres avec cette indifférence naturelle et dédaigneuse qu'ils ont pour tous les animaux; ils ne les regardent pas comme des êtres puissants, forts et redoutables, mais comme une espèce cauteleuse, qui ne sait que dresser des embûches, qui n'ose les attaquer en face et qui ignore l'art de les réduire en servitude. C'est en effet par cet art connu de tous temps des Orientaux que ces animaux ont été réduits à un moindre nombre; les éléphants sauvages, qu'ils rendent domestiques, deviennent par la captivité autant d'eunuques volontaires dans lesquels se tarit chaque jour la source des générations; au lieu qu'en Afrique, où ils sont tous libres, l'espèce se soutient et pourrait même augmenter en perdant davantage, parce que tous les individus travaillent constamment à sa réparation. Je ne vois pas qu'on puisse attribuer à une autre cause cette différence de nombre dans l'espèce; car, en considérant les autres effets, il paraît que le climat de l'Inde méridionale et de l'Afrique orientale est la vraie patrie, le pays naturel et le séjour le plus convenable à l'éléphant; il y est beaucoup plus grand, beaucoup plus fort qu'en Guinée et dans toutes les autres parties de l'Afrique occidentale; l'Inde méridionale et l'Afrique orientale sont donc les contrées dont la terre et le ciel lui conviennent le mieux; et, en effet, il craint l'excessive chaleur, il n'habite jamais dans les sables brûlants, et il ne se trouve en grand nombre

a. Dans l'île de Madagascar, se trouvent tant d'éléphants, qu'on n'estime contrée du monde en produire davantage; au moyen de quoi s'y fait grand trafic de marchandise d'ivoire [2], comme semblablement en une autre île voisine appelée Cuzibet; et par le jugement des marchands ne se retire pas du reste du monde si grande quantité de dents d'éléphants (qui est le vrai ivoire) que l'on en trouve en ces deux îles. *Descript. de l'Inde orient.* par Marc Paul. Paris, 1556, liv. III, chap. XXXIX, p. 114.

b. Les animaux qui se trouvent dans l'île de Java, sont 1° des éléphants qu'on apprivoise et qu'on loue ensuite pour travailler. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. I, p. 411. — A Tuban les Hollandais virent les éléphants du roi de Java, qui sont chacun sous un petit toit particulier, soutenu par quatre piliers au milieu ; et dans le milieu de l'espace, qui est sous ce toit, il y a un grand pieu auquel l'éléphant est attaché par une chaîne. *Idem*, t. I, p. 526.

c. L'île de Mandanar est la seule des Philippines, qui ait des éléphants, parce que les insulaires ne les apprivoisent pas comme l'on fait à Siam et à Comboya, ils s'y sont extrêmement multipliés. *Voyage autour du monde*, par Gemelli Carcri. Paris, 1716, t. V, p. 209.

d. Les éléphants passent souvent les nuits dans les villages, et craignent si peu les lieux fréquentés qu'au lieu de se détourner, quand ils voient les maisons des Nègres, ils passent tout droit, et les renversent en marchant comme une coquille de noix. *Voyage de Le Maire*, p. 98.

1. L'*éléphant* n'est point à Madagascar.

2. *Ivoire* fossile.

dans le pays des Nègres que le long des rivières et non dans les terres élevées; au lieu qu'aux Indes, les plus puissants, les plus courageux de l'espèce, et dont les armes sont les plus fortes et les plus grandes, s'appellent éléphants de montagne, et habitent en effet les hauteurs où l'air étant plus tempéré, les eaux moins impures, les aliments plus sains, leur nature arrive à son plein développement et acquiert toute son étendue, toute sa perfection.

En général, les éléphants d'Asie l'emportent par la taille, par la force, etc., sur ceux de l'Afrique; et en particulier ceux de Ceylan sont encore supérieurs à tous ceux de l'Asie, non par la grandeur, mais par le courage et par l'intelligence : probablement ils ne doivent ces qualités qu'à leur éducation plus perfectionnée à Ceylan qu'ailleurs; mais tous les voyageurs [a] ont célébré les éléphants de cette île, où, comme l'on sait, le terrain est groupé par montagnes qui vont en s'élevant à mesure qu'on avance vers le centre et où la chaleur, quoique très-grande, n'est pas aussi excessive qu'au Sénégal, en Guinée, et dans toutes les autres parties occidentales de l'Afrique. Les anciens, qui ne connaissaient de cette partie du monde que les terres situées entre le mont Atlas et la Méditerranée, avaient remarqué que les éléphants de la Libye étaient bien plus petits [b] que ceux des Indes; il n'y en a plus aujourd'hui dans cette partie de l'Afrique, et cela prouve encore, comme nous l'avons dit à l'article du lion, que les hommes y sont plus nombreux de nos jours qu'ils ne l'étaient dans le siècle de Carthage.

Les éléphants se sont retirés à mesure que les hommes les ont inquiétés; mais en voyageant sous le ciel de l'Afrique ils n'ont pas changé de nature; car ceux du Sénégal, de la Guinée, etc., sont, comme l'étaient ceux de la Libye, beaucoup plus petits que ceux des grandes Indes.

La force de ces animaux est proportionnelle à leur grandeur : les éléphants des Indes portent aisément trois ou quatre milliers [c]; les plus petits, c'est-à-dire ceux d'Afrique, enlèvent librement un poids de deux cents livres [d] avec leur trompe, et le placent eux-mêmes sur leurs épaules; ils prennent dans cette trompe une grande quantité d'eau qu'ils rejettent en

a. Les éléphants de Ceylan sont préférés à tous les autres, parce qu'ils sont plus courageux..... Les Indiens disent que tous les autres éléphants les respectent. *Relation d'un voyage*, par Thévenot, p. 261. — Les éléphants de Ceylan sont plus braves que les autres. *Voyage de Bernier*, t. II, p. 65. — Les meilleurs éléphants et les plus intelligents qui soient au monde, sont dans l'île de Ceylan. *Recueil des voyages*, t. I, p. 413; t. II, p. 256; t. IV, p. 363. — Il y a quantité d'éléphants à Ceylan, qui sont et plus généreux et plus nobles qu'aucuns des autres.... Tous les autres éléphants révèrent les éléphants de Ceylan, etc. *Voyage d'Orient du P. Philippe*, p. 130 et 367.

b. « Indicum (elephantum) Afri pavent, nec contueri audent; nam et major Indicis magnitudo « est. » Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. 9.

c. Un éléphant peut porter quarante mans, à quatre-vingts livres le man. *Relation d'un voyage*, par Thévenot, p. 261.

d. L'éléphant lève un poids de deux cents livres avec sa trompe, et le charge sur ses épaules.... Il prend dans sa trompe cent cinquante livres d'eau, qu'il jette en haut à la hauteur d'une pique. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 58.

haut ou à la ronde, à une ou deux toises de distance ; ils peuvent porter plus d'un millier pesant sur leurs défenses ; la trompe leur sert à casser les branches des arbres ; et les défenses à arracher les arbres mêmes. On peut encore juger de leur force par la vitesse de leur mouvement, comparée à la masse de leur corps ; ils font au pas ordinaire à peu près autant de chemin qu'un cheval en fait au petit trot, et autant qu'un cheval au galop lorsqu'ils courent, ce qui dans l'état de liberté ne leur arrive guère que quand ils sont animés de colère ou poussés par la crainte. On mène ordinairement au pas les éléphants domestiques ; ils font aisément et sans fatigue quinze ou vingt lieues par jour, et quand on veut les presser [a], ils peuvent en faire jusqu'à trente-cinq ou quarante. On les entend marcher de très-loin, et l'on peut aussi les suivre de très-près à la piste, car les traces qu'ils laissent sur la terre ne sont pas équivoques, et dans les terrains où le pied marque, elles ont quinze ou dix-huit pouces de diamètre.

Un éléphant domestique rend peut-être à son maître plus de service que cinq ou six chevaux [b], mais il lui faut du foin et une nourriture abondante et choisie ; il coûte environ quatre francs ou cent sous [c] par jour à nourrir. On lui donne ordinairement du riz cru ou cuit, mêlé avec de l'eau, et on prétend qu'il faut cent livres de riz par jour pour qu'il s'entretienne dans sa pleine vigueur ; on lui donne aussi de l'herbe pour le rafraîchir, car il est sujet à s'échauffer, et il faut le mener à l'eau et le laisser baigner deux ou trois fois par jour. Il apprend aisément à se laver lui-même ; il prend de l'eau dans sa trompe, il la porte à sa bouche pour boire, et ensuite, en retournant sa trompe, il en laisse couler le reste à flots sur toutes les parties de son corps. Pour donner une idée des services qu'il peut rendre, il suffira de dire que tous les tonneaux, sacs, paquets qui se transportent d'un lieu à un autre dans les Indes, sont voiturés par des éléphants ; qu'ils peuvent porter des fardeaux sur leur corps, sur leur cou, sur leurs défenses, et même avec leur gueule, en leur présentant le bout d'une corde qu'ils serrent avec les dents ; que joignant l'intelligence à la

a. Lorsqu'on presse l'éléphant, il fera bien en un jour le chemin de six journées. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 58.

b. Le prix des éléphants est plus considérable qu'on ne pourrait l'imaginer ; on en a vu vendre depuis mille pagodes d'or jusqu'à quinze mille roupies, c'est-à-dire depuis neuf à dix mille livres jusqu'à trente-six mille livres. *Notes de M. de Bussy*. — On vend un éléphant selon sa taille... Un éléphant de Ceylan vaut du moins huit mille *pardaons*, et quand il est fort grand on le vend jusqu'à douze et même jusqu'à quinze mille pardaons. *Histoire de l'île de Ceylan*, par Ribeyro. Trévoux, 1701, p. 144.

c. Les éléphants coûtent chacun environ une demi-pistole par jour à nourrir. *Relation d'un voyage*, par Thévenot, p. 261. — Ceux qui sont privés sont fort délicats en leur vivre, et leur faut bailler du riz bien cuit et accommodé avec du beurre et du sucre, qu'on leur donne par grosses pelotes, et leur faut bien cent livres de riz par chaque jour, outre qu'il leur faut bailler des feuilles d'arbres, principalement du figuier d'Inde, que nous appelons bananes, et les Turcs plantenes, pour les rafraichir. *Voyage de Pyrard*, t. II, p. 367. — Voyez aussi les *Voyages de la Boullaye-le-Gouz*. Paris, 1657, p. 250, et le *Recueil des voy. de la Comp. des Indes de Holl.*, t. I, p. 473.

force, ils ne cassent ni n'endommagent rien de ce qu'on leur confie ; qu'ils font tourner et passer ces paquets du bord des eaux dans un bateau sans les laisser mouiller, les posant doucement et les arrangeant où l'on veut les placer ; que quand ils les ont déposés dans l'endroit qu'on leur montre, ils essaient avec leur trompe s'ils sont bien situés, et que quand c'est un tonneau qui roule, ils vont d'eux-mêmes chercher des pierres pour le caler et l'établir solidement, etc.

Lorsque l'éléphant est bien soigné il vit longtemps, quoiqu'en captivité[1], et l'on doit présumer que dans l'état de liberté sa vie est encore plus longue. Quelques auteurs ont écrit qu'il vivait quatre ou cinq cents ans[a], d'autres deux ou trois cents[b], et d'autres enfin cent vingt, cent trente, ou cent cinquante ans[c]. Je crois que le terme moyen est le vrai, et que si l'on s'est assuré que des éléphants captifs vivent cent vingt ou cent trente ans, ceux qui sont libres et qui jouissent de toutes les aisances de la vie et de tous les droits de la nature doivent vivre au moins deux cents ans : de même, si la durée de la gestation est de deux ans, et s'il leur faut trente ans pour prendre tout leur accroissement, on peut encore être assuré que leur vie s'étend au moins au terme que nous venons d'indiquer[2]. Au reste, la captivité abrége moins leur vie que la disconvenance du climat : quelque soin qu'on en prenne, l'éléphant ne vit pas longtemps dans les pays tempérés, et encore moins dans les climats froids ; celui que le roi de Portugal envoya à Louis XIV en 1668[d], et qui n'avait alors que quatre ans, mourut à dix-sept ans, au mois de janvier 1681, et ne subsista que treize ans dans la ménagerie de Versailles, où cependant il était traité soigneusement et nourri largement ; on lui donnait tous les jours quatre-vingts livres de pain, douze pintes de vin et deux seaux de potage, où il entrait encore quatre ou cinq

a. Onésime, au rapport de Strabon (lib. XV), assure que les éléphants vivent jusqu'à cinq cents ans. — Philostrate (*Vit. Apoll.*, lib. XVI) rapporte que l'éléphant Ajax, qui avait combattu pour Porus contre Alexandre, vivait encore quatre cents ans après. — Juba, roi de Mauritanie, a aussi écrit qu'il en avait pris un dans le mont Atlas qui s'était pareillement trouvé dans un combat quatre cents ans auparavant.

b. « Elephantem alii annos ducentos vivere aiunt, alii trecentos. » Aristot., *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. IX, — « Elephas ad longissimum annos circiter ducentos vivit. » Arrian. *in Indicis*. — Je vis un petit éléphant blanc qu'on destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, et qu'on dit avoir près de trois cents ans. *Premier voyage de Siam du P. Tachard*, p. 273.

c. Les éléphants croissent jusqu'à la moitié de leur âge, et vivent ordinairement cent cinquante ans. *Voyage de Drack autour du monde*, p. 104. — Les éléphants portent deux ans, et peuvent vivre jusqu'à cent cinquante ans. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. VII, p. 31. — Nonobstant toutes les recherches que j'ai faites avec assez de soin, je n'ai jamais pu savoir bien exactement combien l'éléphant vivait ; et voici toutes les lumières qu'on peut tirer de ceux qui gouvernent ces animaux : ils ne savent vous dire autre chose sinon que tel éléphant a été entre les mains de leur père, de leur aïeul et de leur bisaïeul ; et supputant le temps que ces gens-là ont vécu, il se trouve quelquefois qu'il monte à cent vingt ou cent trente ans. *Voyage de Tavernier*. Rouen, 1713, t. III, p. 242 et 243.

d. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III, p. 101 et 127.

1. Voyez la note 2 de la page 180. — 2. Voyez la note de la page 186.

livres de pain ; et de deux jours l'un, au lieu de potage, deux seaux de riz cuit dans l'eau, sans compter ce qui lui était donné par ceux qui le visitaient ; il avait encore tous les jours une gerbe de blé pour s'amuser, car après avoir mangé le grain des épis, il faisait des poignées de la paille, et il s'en servait pour chasser les mouches ; il prenait plaisir à la rompre par petits morceaux, ce qu'il faisait fort adroitement avec sa trompe ; et comme on le menait promener presque tous les jours, il arrachait de l'herbe et la mangeait. L'éléphant qui était dernièrement à Naples, où, comme l'on sait, la chaleur est plus grande qu'à Paris, n'y a cependant vécu qu'un petit nombre d'années : ceux qu'on a transportés vivants jusqu'à Pétersbourg périssent successivement, malgré l'abri, les couvertures, les poêles ; ainsi l'on peut assurer que cet animal ne peut subsister de lui-même nulle part en Europe, et encore moins s'y multiplier. Mais je suis étonné que les Portugais, qui ont connu, pour ainsi dire, les premiers, le prix et l'utilité de ces animaux dans les Indes orientales, n'en aient pas transporté dans le climat chaud du Brésil où peut-être, en les laissant libres, ils auraient peuplé. La couleur ordinaire des éléphants est d'un gris cendré ou noirâtre ; les blancs, comme nous l'avons dit, sont extrêmement rares [a], et on cite ceux qu'on a vus en différents temps dans quelques endroits des Indes, où il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont roux, et ces éléphants blancs [1] et rouges [b] sont très-estimés ; au reste, ces variétés sont si rares, qu'on ne doit pas les regarder comme subsistantes par des races distinctes dans l'es-

a. Quelques personnes qui ont demeuré longtemps à Pondichéry nous ont paru douter qu'il existe des éléphants blancs et rouges ; ils assurent qu'il n'y en a jamais eu que de noirs, du moins dans cette partie de l'Inde : il est vrai, disent-ils, que si l'on est un certain temps sans les laver, la poussière qui s'attache à leur peau huileuse et exactement rase les fait paraître d'un gris sale ; mais en sortant de l'eau ils sont noirs comme du jais. Je crois en effet que le noir est la couleur naturelle des éléphants, et qu'il ne se trouve que des éléphants noirs dans les parties de l'Inde que ces personnes ont été à portée de parcourir ; mais il me paraît en même temps qu'on ne peut douter qu'à Ceylan, à Siam, à Pégu, à Cambaie, etc., il ne se trouve par hasard quelques éléphants blancs et rouges. On peut citer pour témoins oculaires le chevalier de Chaumont, l'abbé de Choisy, le P. Tachard, Van-der-Hagen, Joost Schuten, Thévenot, Ogilby et d'autres voyageurs moins connus. Hartenfels, qui, comme l'on sait, a rassemblé dans son *Elephantographia* une grande quantité de faits tirés de différentes relations, assure que l'éléphant blanc a non-seulement la peau blanche, mais aussi le poil de la queue blanc ; on peut encore ajouter à tous ces témoignages l'autorité des anciens. Élien (lib. III, cap. XLVI) parle d'un petit éléphant blanc aux Indes, et paraît indiquer que la mère était noire. Cette variété dans la couleur des éléphants, quoique rare, est donc certaine et même très-ancienne, et elle n'est peut-être venue que de leur domesticité, qui dans les Indes est aussi très-ancienne.

b. Dans les cérémonies, le roi de Pégu fait mener deux éléphants rouges enharnachés d'étoffes d'or et de soie, puis les quatre éléphants blancs avec de semblables harnais relevés de pierreries : ceux-ci ont une garniture d'or toute couverte de rubis sur chaque dent. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. III, p. 60.

1. « La couleur naturelle des éléphants est un brun noirâtre, qui se change d'ordinaire en gris « sale, parce qu'ils sont presque toujours couverts de poussière ; on en a rencontré quelquefois « qui avaient une teinte rougeâtre.... Les éléphants blancs sont tels par une maladie semblable « à celle qui produit les albinos. » (Cuvier : *Ménagerie du Muséum*.)

pèce, mais plutôt comme des qualités accidentelles et purement individuelles; car s'il en était autrement, on connaîtrait le pays des éléphants blancs, celui des rouges et celui des noirs, comme l'on connaît les climats des hommes blancs, rouges et noirs. « On trouve aux Indes des éléphants « de trois sortes (dit le P. Vincent Marie [a]), les blancs, qui sont les plus « grands, les plus doux, les plus paisibles, sont estimés et adorés par plu« sieurs nations comme des dieux; les roux, tels que ceux de Ceylan, quoi« qu'ils soient les plus petits de corsage, sont les plus valeureux, les plus « forts, les plus nerveux, les meilleurs pour la guerre; les autres, soit par « inclination naturelle, soit parce qu'ils reconnaissent en eux quelque « chose de plus excellent, leur portent un grand respect; la troisième « espèce est celle des noirs, qui sont les plus communs et les moins esti« més. » Cet auteur est le seul qui paraisse indiquer que le climat particulier des éléphants roux ou rouges est Ceylan; les autres voyageurs n'en font aucune mention. Il assure aussi que les éléphants de Ceylan sont plus petits que les autres; Thévenot dit la même chose dans la relation de son voyage, page 260, mais d'autres disent ou indiquent le contraire : enfin, le P. Vincent Marie est encore le seul qui ait écrit que les éléphants blancs sont les plus grands; le P. Tachard assure, au contraire, que l'éléphant blanc du roi de Siam était assez petit quoiqu'il fût très-vieux. Après avoir comparé les témoignages des voyageurs au sujet de la grandeur des éléphants dans les différents pays, et réduit les différentes mesures dont ils se sont servis, il me paraît que les plus petits éléphants sont ceux de l'Afrique occidentale et septentrionale, et que les anciens, qui ne connaissaient que cette partie septentrionale de l'Afrique, ont eu raison de dire qu'en général les éléphants des Indes étaient beaucoup plus grands que ceux de l'Afrique. Mais dans les terres orientales de cette partie du monde, qui étaient inconnues des anciens, les éléphants se sont trouvés aussi grands, et peut-être même plus grands qu'aux Indes; et dans cette dernière région, il paraît que ceux de Siam, de Pégu, etc., l'emportent par la taille sur ceux de Ceylan, qui cependant, de l'aveu unanime de tous les voyageurs, sont les plus courageux et les plus intelligents.

Après avoir indiqué les principaux faits au sujet de l'espèce, examinons en détail les facultés de l'individu, les sens, les mouvements, la grandeur, la force, l'adresse, l'intelligence, etc. L'éléphant a les yeux très-petits relativement au volume de son corps, mais ils sont brillants et spirituels, et ce qui les distingue de ceux de tous les autres animaux, c'est l'expression pathétique du sentiment et la conduite presque réfléchie de tous leurs mouvements [b]; il les tourne lentement et avec douceur vers son maître, il a

a. *Voyage du P. Fr. Vincent-Marie de Sainte-Catherine de Sienne*, ch. XI, trad. de l'italien par M. le marquis de Montmirail.

b. *Elephantograph a Christophori Petri ab Hartenfels* Erfodiæ, 1715.

pour lui le regard de l'amitié, celui de l'attention lorsqu'il parle, le coup d'œil de l'intelligence quand il l'a écouté, celui de la pénétration lorsqu'il veut le prévenir ; il semble réfléchir, délibérer, penser, et ne se déterminer qu'après avoir examiné et regardé à plusieurs fois et sans précipitation, sans passion, les signes auxquels il doit obéir. Les chiens, dont les yeux ont beaucoup d'expression, sont des animaux trop vifs pour qu'on puisse distinguer aisément les nuances successives de leurs sensations; mais, comme l'éléphant est naturellement grave et modéré, on lit, pour ainsi dire, dans ses yeux, dont les mouvements se succèdent lentement [a], l'ordre et la suite de ses affections intérieures.

Il a l'ouïe très-bonne, et cet organe est à l'extérieur, comme celui de l'odorat, plus marqué dans l'éléphant que dans aucun autre animal. Ses oreilles sont très-grandes [1], beaucoup plus longues, même à proportion du corps, que celles de l'âne, et aplaties contre la tête comme celles de l'homme; elles sont ordinairement pendantes, mais il les relève et les remue avec une grande facilité : elles lui servent à essuyer ses yeux [b], à les préserver de l'incommodité de la poussière et des mouches. Il se délecte au son des instruments et paraît aimer la musique; il apprend aisément à marquer la mesure, à se remuer en cadence, et à joindre à propos quelques accents au bruit des tambours et au son des trompettes. Son odorat est exquis et il aime avec passion les parfums de toute espèce et surtout les fleurs odorantes; il les choisit, il les cueille une à une, il en fait des bouquets, et, après en avoir savouré l'odeur, il les porte à sa bouche et semble les goûter; la fleur d'orange est un de ses mets les plus délicieux : il dépouille avec sa trompe un oranger [c] de toute sa verdure et en mange les fruits, les fleurs, les feuilles, et jusqu'au jeune bois. Il choisit dans les prairies les plantes odoriférantes, et dans les bois il préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles et les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines, car quand il ne peut arracher ces arbres avec sa trompe, il les déracine avec ses défenses.

A l'égard du sens du toucher, il ne l'a, pour ainsi dire, que dans la trompe, mais il est aussi délicat, aussi distinct dans cette espèce de main

a. Les yeux de l'éléphant sont très-petits proportionnellement à la tête et encore plus petits proportionnellement au corps, mais ils sont très-vifs et éveillés, et il les remue d'une façon qui lui donne toujours l'air pensif et rêveur. *Voyage aux Indes orientales du P. Fr. Vincent-Marie de Sainte-Catherine de Sienne*, etc. Venise, 1683, en italien, in-4°, p. 395, traduit par M. le marquis de Montmirail.

b. Les oreilles de l'éléphant sont très-grandes... Il les remue continuellement avec gravité, et elles défendent ses yeux de tous les petits animaux nuisibles. *Idem, ibid.* — Voyez aussi les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III, p. 107.

c. *Voyage de Guinée*, par Bosman, p. 243.

1. Elles le sont surtout dans l'*éléphant d'Afrique*. (Voyez la note de la page 187.)

que dans celle de l'homme. Cette trompe, composée de membranes, de nerfs et de muscles, est en même temps un membre capable de mouvement et un organe de sentiment. L'animal peut non-seulement la remuer, la fléchir, mais il peut la raccourcir, l'allonger, la courber et la tourner en tout sens. L'extrémité de la trompe est terminée par un rebord [a] qui s'allonge par le dessus en forme de doigt : c'est par le moyen de ce rebord et de cette espèce de doigt que l'éléphant fait tout ce que nous faisons avec les doigts : il ramasse à terre les plus petites pièces de monnaie, il cueille les herbes et les fleurs en les choisissant une à une, il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes en tournant les clefs et poussant les verrous ; il apprend à tracer des caractères réguliers avec un instrument aussi petit qu'une plume [b]. On ne peut même disconvenir que cette main de l'éléphant n'ait plusieurs avantages sur la nôtre : elle est d'abord, comme on vient de le voir, également flexible et tout aussi adroite pour saisir, palper en gros et toucher en détail. Toutes ces opérations se font par le moyen de l'appendice en manière de doigt situé à la partie supérieure du rebord qui environne l'extrémité de la trompe, et laisse dans le milieu une concavité faite en forme de tasse, au fond de laquelle se trouvent les deux orifices des conduits communs de l'odorat et de la respiration. L'éléphant a donc le nez dans la main, et il est le maître de joindre la puissance de ses poumons à l'action de ses doigts, et d'attirer par une forte succion les liquides, ou d'enlever des corps solides très-pesants en appliquant à leur surface le rebord de sa trompe et faisant un vide au dedans par aspiration.

La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de succion se trouvent donc à l'extrémité du nez de l'éléphant. De tous les instruments dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable : c'est non-seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées sont en même temps la cause, et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés qui distinguent l'éléphant et l'élèvent au-dessus de tous les animaux [1]. Il est moins sujet

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III, p. 108 et 140.

b. « Mutianus ter consul auctor est, aliquem ex his et litterarum ductus græcarum didicisse, « solitumque præscribere ejus linguæ verbis : Ipse ego hæc scripsi, etc. » Plin. *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. III. — « Ego verò ipse elephantum in tabula litteras latinas promuscide atque ordine scri- « bentem vidi : verùmtamen docentis manus subjiciebatur ad litterarum ductum et figuram eum « instituens ; dejectis autem et intentis oculis erat cùm scriberet ; doctos et litterarum gnaros ani- « mantium oculos esse dixisses. » Ælian. *De Nat. anim.*, lib. II, cap. II.

1. « Le service étonnant que les *éléphants* tirent de leur trompe, à la fois instrument agile « et vigoureux, organe du tact et de l'odorat, contraste avec leur aspect grossier et leurs « lourdes proportions ; et comme cela se joint à une physionomie assez imposante, le tout a « contribué à faire exagérer l'intelligence de ces animaux. Après les avoir étudiés longtemps, « nous n'avons pas trouvé qu'elle surpassât celle du chien, ni de plusieurs autres carnassiers. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 238.)

qu'aucun autre aux erreurs du sens de la vue, parce qu'il les rectifie promptement par le sens du toucher, et que, se servant de sa trompe comme d'un long bras pour toucher les corps au loin, il prend, comme nous, des idées nettes de la distance par ce moyen; au lieu que les autres animaux (à l'exception du singe et de quelques autres qui ont des espèces de bras et de mains) ne peuvent acquérir ces mêmes idées qu'en parcourant l'espace avec leur corps. Le toucher est de tous les sens celui qui est le plus relatif à la connaissance; la délicatesse du toucher donne l'idée de la substance des corps; la flexibilité dans les parties de cet organe donne l'idée de leur forme extérieure, la puissance de succion celle de leur pesanteur, l'odorat celle de leurs qualités, et la longueur du bras celle de leur distance : ainsi, par un seul et même membre, et, pour ainsi dire, par un acte unique ou simultané, l'éléphant sent, aperçoit et juge plusieurs choses à la fois : or, une sensation multiple équivaut, en quelque sorte, à la réflexion [1]; donc, quoique cet animal soit, ainsi que tous les autres, privé de la puissance de réfléchir, comme ses sensations se trouvent combinées dans l'organe même, qu'elles sont contemporaines, et, pour ainsi dire, indivises les unes avec les autres, il n'est pas étonnant qu'il ait de lui-même des espèces d'idées et qu'il acquière en peu de temps celles qu'on veut lui transmettre. La réminiscence doit être ici plus parfaite que dans aucune espèce d'animal; car la mémoire tient beaucoup aux circonstances des actes, et toute sensation isolée, quoique très-vive, ne laisse aucune trace distincte ni durable; mais plusieurs sensations combinées et contemporaines font des impressions profondes et des empreintes étendues; en sorte que si l'éléphant ne peut se rappeler une idée par le seul toucher, les sensations voisines et accessoires de l'odorat et de la force de succion, qui ont agi en même temps que le toucher, lui aident à s'en rappeler le souvenir; dans nous-mêmes, la meilleure manière de rendre la mémoire fidèle est de se servir successivement de tous nos sens pour considérer un objet, et c'est faute de cet usage combiné des sens que l'homme oublie plus de choses qu'il n'en retient.

Au reste, quoique l'éléphant ait plus de mémoire et plus d'intelligence qu'aucun des animaux, il a cependant le cerveau [a] plus petit que la plupart d'entre eux, relativement au volume de son corps [2]; ce que je ne rapporte que comme une preuve particulière que le cerveau n'est point le siége des

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III, p. 135 et 136.

1. La *réflexion* est le caractère de l'*esprit*, de l'*âme*, de cet *esprit* que Buffon distinguait si bien, tout à l'heure, de l'*intelligence* : « L'éléphant approche de l'homme par l'intelligence, « autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit » (page 173). — Le nombre des *sensations* n'y fait rien : il faut sortir de la *matière*, de la sensibilité physique, de l'*intelligence* même (de l'espèce d'*intelligence* que peuvent avoir les bêtes), pour s'élever jusqu'à la *réflexion* proprement dite, jusqu'à l'*esprit*.

2. Si l'on compare le *cerveau* au *corps*, on trouve que, de tous les mammifères, l'*éléphant* est celui qui a le *cerveau* le plus petit, et la *souris* celui qui l'a le plus grand : c'est que

sensations, le *sensorium* commun, lequel réside au contraire dans les nerfs des sens et dans les membranes de la tête[1]; aussi les nerfs qui s'étendent dans la trompe de l'éléphant sont en si grande quantité qu'ils équivalent pour le nombre à tous ceux qui se distribuent dans le reste du corps. C'est donc en vertu de cette combinaison singulière des sens et de ces facultés uniques de la trompe que cet animal est supérieur aux autres par l'intelligence, malgré l'énormité de sa masse, malgré la disproportion de sa forme; car l'éléphant est en même temps un miracle d'intelligence et un monstre de matière; le corps très-épais et sans aucune souplesse, le cou court et presque inflexible, la tête petite et difforme, les oreilles excessives et le nez encore beaucoup plus excessif, les yeux trop petits, ainsi que la gueule, le membre génital et la queue, les jambes massives, droites et peu flexibles, le pied si court[a] et si petit qu'il paraît être nul, la peau dure, épaisse et calleuse: toutes ces difformités paraissant d'autant plus que toutes sont modelées en grand, toutes d'autant plus désagréables à l'œil que la plupart n'ont point d'exemple dans le reste de la nature, aucun animal n'ayant ni la tête, ni les pieds, ni le nez, ni les oreilles, ni les défenses faites ou placées comme celles de l'éléphant.

Il résulte pour l'animal plusieurs inconvénients de cette conformation bizarre; il peut à peine tourner la tête, il ne peut se tourner lui-même, pour rétrograder, qu'en faisant un circuit : les chasseurs qui l'attaquent par derrière ou par le flanc évitent les effets de sa vengeance par des mouvements circulaires; ils ont le temps de lui porter de nouvelles atteintes pendant qu'il fait effort pour se tourner contre eux. Les jambes, dont la rigidité n'est pas aussi grande que celle du cou et du corps, ne fléchissent néanmoins que lentement et difficilement; elles sont fortement articulées avec les cuisses. Il a le genou comme l'homme[b] et le pied aussi bas; mais

a. Il n'y a point d'animal qui n'ait le pied plus grand, à proportion, que l'homme, si ce n'est l'éléphant, qui l'a encore plus petit, et par conséquent qu'aucun autre animal... Les pieds étaient si petits, qu'on peut dire qu'ils ne se voient point, parce que les doigts étaient renfermés et recouverts par la peau des jambes, lesquelles descendaient tout d'une venue jusqu'à terre, et paraissaient comme le tronc d'un arbre scié en travers. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, p. 102 et 103.

b. Son genou est de la même manière qu'à l'homme et non pas proche du ventre, étant au milieu de l'espace qui est depuis le ventre jusqu'à terre, et à l'endroit où les bêtes ont leur talon,

---

l'*éléphant* a un *corps* très-gros, et la *souris* un *corps* très-petit. Si l'on compare *cerveau* à *cerveau*, on trouve que l'*éléphant* est le mammifère qui a le *cerveau* le plus grand (le *cerveau* de l'*éléphant* est à peu près le double de celui de l'*homme*); mais ce n'est ni l'un ni l'autre de ces deux modes de comparaison qui donne le rapport de l'*intelligence* aux autres facultés. Pour avoir ce rapport, il faut comparer le *cerveau* proprement dit, organe exclusif de l'intelligence, aux autres parties de l'*encéphale*. (Voyez mon livre intitulé : *Rech. exp. sur les prop. et les fonct. du syst. nerveux*.)

1. Proposition absurde. Le *sensorium* commun (c'est-à-dire l'*intelligence*) réside dans le *cerveau*; les *nerfs* ne sont qu'un organe de *sensibilité* et de *motricité*; les *membranes* ne sont *sensibles* que par leurs *nerfs*. (Voyez les notes 1, 2, 3 et 4 de la p. 558 du II[e] vol.)

ce pied, sans étendue, est aussi sans ressort et sans force, et le genou est dur et sans souplesse : cependant tant que l'éléphant est jeune et qu'il se porte bien il le fléchit pour se coucher, pour se laisser ou monter ou charger; mais dès qu'il est vieux ou malade, ce mouvement devient si difficile qu'il aime mieux dormir debout, et que si on le fait coucher par force [a] il faut ensuite des machines pour le relever et le remettre en pied; ses défenses, qui deviennent avec l'âge d'un poids énorme, n'étant pas situées dans une position verticale, comme les cornes des autres animaux, forment deux longs leviers qui, dans cette direction presque horizontale, fatiguent prodigieusement la tête et la tirent en bas; en sorte que l'animal est quelquefois obligé de faire des trous dans le mur de sa loge pour les soutenir et se soulager de leur poids [b]. Il a le désavantage d'avoir l'organe de l'odorat très-éloigné de celui du goût, l'incommodité de ne pouvoir rien saisir à terre avec sa bouche, parce que son cou court ne peut plier pour laisser baisser assez la tête; il faut qu'il prenne sa nourriture et même sa boisson avec le nez; il la porte ensuite non pas à l'entrée de la gueule, mais jusqu'à son gosier, et lorsque sa trompe est remplie d'eau il en fourre l'extrémité jusqu'à la racine de la langue [c], apparemment pour rabaisser l'épiglotte et pour empêcher la liqueur, qui passe avec impétuosité, d'entrer dans le larynx; car il pousse cette eau par la force de la même haleine qu'il avait employée pour la pomper, elle sort de la trompe avec bruit et entre dans le gosier avec précipitation; la langue, la bouche ni les lèvres ne lui servent pas comme aux autres animaux à sucer ou laper sa boisson.

De là paraît résulter une conséquence singulière, c'est que le petit éléphant doit teter avec le nez et porter ensuite à son gosier le lait qu'il a pompé; cependant les anciens ont écrit qu'il tetait avec la gueule [1] et non avec la trompe [d]; mais il y a toute apparence qu'ils n'avaient pas été témoins

de sorte que la jambe de l'éléphant est semblable à celle de l'homme, tant à cause de la situation de son genou que de la petitesse de son pied, dans lequel la partie qui va du talon jusqu'aux doigts est très-petite. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III, p. 102.

a. Nous avons appris de ceux qui ont gouverné à Versailles l'éléphant dont nous parlons, que les huit premières années qu'il y a vécu, il se couchait et se relevait avec beaucoup de facilité, et que les cinq dernières années il ne se couchait plus pour dormir, mais qu'il s'appuyait contre le mur de sa loge, en sorte que s'il arrivait qu'il se couchât quand il était malade, il fallait percer le plancher du dessus pour le relever avec des engins. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, p. 104.

b. On nous a fait voir que l'éléphant avait employé ses défenses à faire des trous dans les deux faces d'un pilier de pierre qui sortait du mur de sa loge, et ces trous lui servaient pour s'appuyer quand il dormait, ses défenses étant fichées dans ces trous. *Idem*, p. 102.

c. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III, p. 109.

d. « Pullus editus ore sugit, non promuscide, et statim cùm natus est cernit et ambulat. » Arist. *Hist. anim.*, lib. VI, cap. 27. — « Anniculo quidem vitulo æqualem pullum edit elephan- « tus, qui statim, ut natus est, ore sugit. » Ælian. *de Nat. anim.*, lib. IV, cap. 3.

1. Et ils avaient raison. Le petit *éléphant* tette avec la bouche et non avec la trompe. (Voyez, plus loin, les *Additions* relatives à l'*éléphant*.)

du fait et qu'ils ne l'ont fondé que sur l'analogie, tous les animaux n'ayant pas d'autre manière de teter. Mais si le jeune éléphant avait une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdrait-il pour tout le reste de sa vie? pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée? pourquoi ferait-il toujours une action double, tandis qu'une simple suffirait? pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa gueule que ce qu'on jette dedans lorsqu'elle est ouverte? etc.[a] Il parait donc très-vraisemblable que le petit éléphant ne tette qu'avec la trompe; cette présomption est non-seulement prouvée par les faits subséquents, mais elle est encore fondée sur une meilleure analogie que celle qui a décidé les anciens. Nous avons dit, qu'en général, les animaux au moment de leur naissance ne peuvent être avertis de la présence de l'aliment dont ils ont besoin par aucun autre sens que par celui de l'odorat. L'oreille est certainement très-inutile à cet effet; l'œil l'est également et très-évidemment, puisque la plupart des animaux n'ont pas les yeux ouverts lorsqu'ils commencent à teter; le toucher ne peut que leur indiquer vaguement et également toutes les parties du corps de la mère, ou plutôt il ne leur indique rien de relatif à l'appétit; l'odorat seul doit l'avertir; c'est non-seulement une espèce de goût, mais un avant-goût qui précède, accompagne et détermine l'autre; l'éléphant est donc averti, comme tous les autres animaux, par cet avant-goût de la présence de l'aliment; et comme le siége de l'odorat se trouve ici réuni avec la puissance de succion à l'extrémité de sa trompe, il l'applique à la mamelle, en pompe le lait et le porte ensuite à sa bouche pour satisfaire son appétit. D'ailleurs les deux mamelles étant situées sur la poitrine comme aux femmes, et n'ayant que de petits mamelons très-disproportionnés à la grandeur de la gueule du petit, duquel aussi le cou ne peut plier, il faudrait que la mère se renversât sur le dos ou sur le côté pour qu'il pût saisir la mamelle avec la bouche, et il aurait encore beaucoup de peine à en tirer le lait à cause de la disproportion énorme qui résulte de la grandeur de la gueule et de la petitesse du mamelon; le rebord de la trompe que l'éléphant contracte, autant qu'il lui plaît, se trouve au contraire proportionné au mamelon, et le petit éléphant peut aisément par son moyen teter sa mère, soit debout ou couchée sur le côté; ainsi tout s'accorde pour infirmer le témoignage des anciens sur ce fait qu'ils ont avancé sans l'avoir vérifié; car aucun d'entre eux, ni même aucun des modernes que je connaisse, ne dit avoir vu teter l'éléphant, et je crois pouvoir assurer[1] que si quelqu'un vient dans la suite à l'observer on verra qu'il ne tette point avec la gueule mais avec le nez. Je crois de

a. Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III, p. 109 et 110.

1. Voyez la note de la page précédente.

même que les anciens se sont trompés[1] en nous disant que les éléphants s'accouplent à la manière des autres animaux, que la femelle [a] abaisse seulement sa croupe pour recevoir plus aisément le mâle : la position des parties paraît rendre impossible cette situation d'accouplement; l'éléphante n'a pas, comme les autres femelles, l'orifice de la vulve au bas du ventre et voisine de l'anus, cet orifice en est à deux pieds et demi ou trois pieds de distance; il est situé presque au milieu du ventre : d'autre côté, le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de son corps[2] non plus qu'à celle de ce long intervalle qui, dans la situation supposée, serait en pure perte. Les naturalistes et les voyageurs s'accordent à dire [c] que l'éléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval[1]; il ne lui serait donc pas possible d'atteindre au but dans la situation ordinaire aux quadrupèdes; il faut que la femelle en prenne une autre et se renverse sur le dos[3]. De Feynes [d] et Tavernier [e] l'ont dit positivement; mais j'avoue que j'aurais fait peu d'attention à leurs témoignages si cela ne s'accordait pas avec la position des parties, qui ne permet pas à ces animaux de se joindre autrement [f]. Il leur faut donc pour cette opération plus de temps, plus d'aisance, plus de commodités qu'aux autres, et c'est peut-être par cette raison qu'ils ne s'accouplent que quand ils sont en pleine liberté et lorsqu'ils ont en effet toutes les facilités qui leur sont nécessaires. La femelle doit non-seulement consentir, mais il faut encore qu'elle pro-

a. « Subsidit fœmina, clunibusque submissis, insistit pedibus ac innititur; mas superveniens « comprimit, atque ita munere venereo fungitur. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. v, cap. 2.

b. Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, part. III, p. 132.

c. « Elephantus genitale equo simile habet sed parvum nec pro corporis magnitudine. Testes « idem non foris conspicuos sed intus circa renes conditos habet. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. II, cap. 1... *L'Afrique d'Ogilby*, p. 13 et 14.

d. Quand ces animaux veulent s'accoupler ensemble, ils le font, sans comparaison, de même que l'homme et la femme; puis sitôt qu'ils ont eu la jouissance l'un de l'autre, l'éléphant met sa trompe par dessous l'éléphante et la relève en même temps. *Voyage par terre à la Chine du sieur de Feynes*. Paris, 1630, p. 90 et 91.

e. Bien que l'éléphant ne touche plus la femelle depuis qu'il est pris, il arrive néanmoins qu'il entre quelquefois comme en chaleur. Ceci est particulièrement remarquable de la femelle de l'éléphant, que lorsqu'elle entre en chaleur elle ramasse toutes sortes de feuillages et d'herbages, dont elle se fait un lit fort propre avec une manière de chevet et élevé de quatre ou cinq pieds de terre, où, contre la nature de toutes les autres bêtes, elle se couche sur le dos pour attendre le mâle, qu'elle appelle par ses cris. *Voyage de Tavernier*, t. III, p. 240.

f. J'avais écrit cet article lorsque j'ai reçu des notes de M. de Bussy sur l'éléphant. Ce fait, que la position des parties m'avait indiqué, se trouve pleinement confirmé par son témoignage. « L'éléphant (dit M. de Bussy) s'accouple d'une façon singulière; la femelle se couche sur le dos, « et le mâle, s'appuyant sur ses jambes antérieures et fléchissant en arrière les postérieures, ne « touche à la femelle qu'autant qu'il en a besoin pour le coït. »

1. Ils ne se sont pas trompés. (Voyez la note de la p. 184. — Voyez aussi, plus loin, les *additions* relatives à *l'éléphant*.)

2. « L'organe génital de l'*éléphant* est proportionné à la grandeur du corps, et s'allonge tel« lement qu'il traîne presque à terre. » (Cuvier : *Ménagerie du muséum.*)

3. Voyez la note 1 de cette page.

voque le mâle par une situation indécente qu'apparemment elle ne prend jamais que quand elle se croit sans témoins [a]; la pudeur [1] n'est-elle donc qu'une vertu physique qui se trouve aussi dans les bêtes? elle est au moins, comme la douceur, la modération, la tempérance, l'attribut général et le bel apanage de tout sexe féminin.

Ainsi l'éléphant ne tette, ne s'accouple, ne mange ni ne boit comme les autres animaux [2]. Le son de sa voix est aussi très-singulier; si l'on en croit les anciens, elle se divise pour ainsi dire en deux modes très-différents et fort inégaux; il passe du son par le nez, ainsi que par la bouche; ce son prend des inflexions dans cette longue trompette, il est rauque et filé comme celui d'un instrument d'airain, tandis que la voix qui passe par la bouche [b] est entrecoupée de pauses courtes et de soupirs durs. Ce fait, avancé par Aristote, et ensuite répété par les naturalistes et même par quelques voya-geurs, est vraisemblablement faux ou du moins n'est pas exact. M. de Bussy assure positivement que l'éléphant ne pousse aucun cri par la trompe: cependant; comme en fermant exactement la bouche l'homme même peut rendre quelque son par le nez, il se peut que l'éléphant, dont le nez est si grand, rende des sons par cette voie lorsque sa bouche est fermée. Quoi qu'il en soit, le cri de l'éléphant se fait entendre de plus d'une lieue, et cepen-dant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion [3].

L'éléphant est encore singulier par la conformation des pieds et par la texture de la peau. Il n'est pas revêtu de poil comme les autres quadru-pèdes; sa peau est tout à fait rase, il en sort seulement quelques soies dans les gerçures, et ces soies sont très-clair-semées sur le corps, mais assez nombreuses aux cils des paupières, au derrière de la tête [c], dans les trous

a. « Pudore nunquam nisi in abdito coeunt. » Plin. *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 5. — Les élé-phants s'accouplent très-rarement... Et quand ils s'accouplent, c'est avec tant de secret et dans des lieux si solitaires, que personne ne peut se vanter de les avoir vus dans ce moment. Ils ne produisent jamais quand ils sont domestiques. *Voyage aux Indes orientales du P. Vincent-Marie de Sainte-Catherine de Sienne*, imprimé en italien à Venise en 1683, chap. XI, p. 396 et suiv., traduit par M. le marquis de Montmirail.

b. « Elephantus citra nares ore ipso vocem elidit spirabundam quemadmodum cùm homo simul « et spiritum reddit et loquitur, at per nares simile tubarum raucitati sonat. » Aristot. *Hist. anim.*, lib. IV, cap. 9... « Citra nares ore ipso sternutamento similem edit sonum. Per nares autem « tubarum raucitati. » Plin. *Hist. nat.*, lib. VIII.

c. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. III., p. 113 et suiv.

1. Voyez la note de la p. 179.

2. L'*éléphant tette, s'accouple, mange* et *boit* comme les autres animaux; seulement il se sert de sa trompe pour porter les aliments et la boisson à sa bouche: mais Buffon s'est mis en tête que l'*éléphant* ne doit rien faire comme les autres bêtes; il dépare de grands traits d'élo-quence par des exagérations puériles; il multiplie les méprises, et justifie presque le peu patient Cuvier d'avoir dit: « L'histoire de l'éléphant est plus exacte dans Aristote que dans Buffon. »

3. « Les *éléphants* ont trois cris: un de la trompe, qui est plus aigu, et qu'ils ne semblent « faire entendre que pour jouer entre eux; un faible de la bouche, par lequel ils demandent « leur nourriture ou leurs autres besoins, et un très-violent de la gorge, lorsqu'ils éprouvent « quelque effroi. Ce dernier est réellement terrible. » (Cuvier: *Ménagerie du Muséum.*)

des oreilles et au dedans des cuisses et des jambes. L'épiderme, dur et calleux, a deux espèces de rides, les unes en creux et les autres en relief; il paraît déchiré par gerçures et ressemble assez bien à l'écorce d'un vieux chêne. Dans l'homme et dans les animaux, l'épiderme est partout adhérent à la peau; dans l'éléphant, il est seulement attaché par quelques points comme le sont deux étoffes piquées l'une sur l'autre[1]. Cet épiderme est naturellement sec et fort sujet à s'épaissir; il acquiert souvent trois ou quatre lignes d'épaisseur par le desséchement successif des différentes couches qui se régénèrent les unes sous les autres : c'est cet épaississement de l'épiderme qui produit l'*éléphantiasis* ou *lèpre sèche*, à laquelle l'homme, dont la peau est dénuée de poil, comme celle de l'éléphant, est quelquefois sujet. Cette maladie est très-ordinaire à l'éléphant, et pour la prévenir les Indiens ont soin de le frotter souvent d'huile et d'entretenir par des bains fréquents la souplesse de la peau : elle est très-sensible partout où elle n'est pas calleuse; dans les gerçures et dans les autres endroits où elle ne s'est ni desséchée ni durcie, la piqure des mouches se fait si bien sentir à l'éléphant, qu'il emploie non-seulement ses mouvements naturels, mais même les ressources de son intelligence pour s'en délivrer; il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe pour les frapper; il fronce sa peau partout où elle peut se contracter et les écrase entre ses rides[2]; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille pour les chasser, et lorsque tout cela lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe et en couvre tous les endroits sensibles; on l'a vu se poudrer ainsi plusieurs fois par jour, et se poudrer à propos, c'est-à-dire en sortant du bain [a]. L'usage de l'eau est presque aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air et de la terre : lorsqu'ils sont libres, ils quittent rarement le bord des rivières, ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre, et ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes, où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes [b]; on nettoie leur peau en la

a. On nous a dit que l'éléphant de Versailles se roulait toujours sur la poussière quand il s'était baigné, ce qu'il faisait le plus souvent qu'il pouvait, et nous avons remarqué qu'il se jetait de la poussière aux endroits où il ne s'en était pas attaché quand il se vautrait, et qu'il avait accoutumé de chasser les mouches ou avec une poignée de paille qu'il prenait avec sa trompe, ou avec de la poussière qu'il jetait adroitement sur les endroits où il se sentait piqué, n'y ayant rien que les mouches évitent davantage que la poussière qui tombe. *Mémoires pour servir a l'histoire des animaux*, part. III, p. 117 et 118.

b. Sur les huit ou neuf heures avant midi, nous fûmes au bord de la rivière pour voir comme on lave les éléphants du roi et des grands seigneurs; l'éléphant entre dans l'eau jusqu'au ventre, et, se couchant sur un côté, prend à diverses fois de l'eau avec sa trompe, qu'il jette sur

1. Dans *l'éléphant*, l'*épiderme* ne paraît, en effet, *attaché que par quelques points*.

2. « Je n'ai pu encore observer que cet animal écrase des mouches dans les plis de sa peau; « il jette souvent de la terre avec sa trompe sur son dos, soit pour se rafraîchir, soit pour chasser « les mouches. » (Cuvier.)

frottant avec de la pierre ponce, et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs.

La conformation des pieds et des jambes est encore singulière et différente dans l'éléphant de ce qu'elle est dans la plupart des autres animaux ; les jambes de devant paraissent avoir plus de hauteur que celles de derrière ; cependant celles-ci sont un peu plus longues [a] ; elles ne sont pas pliées en deux endroits, comme les jambes de derrière du cheval ou du bœuf, dans lesquels la cuisse est presque entièrement engagée dans la croupe, le genou très-près du ventre, et les os du pied si élevés et si longs qu'ils paraissent faire une grande partie de la jambe ; dans l'éléphant, au contraire, cette partie est très-courte et pose à terre ; il a le genou comme l'homme au milieu de la jambe et non pas près du ventre : ce pied si court et si petit est partagé en cinq doigts, qui tous sont recouverts par la peau et dont aucun n'est apparent au dehors [1]. On voit seulement des espèces d'ongles, dont le nombre varie, quoique celui des doigts soit constant, car il y a toujours cinq doigts à chaque pied, et ordinairement aussi cinq ongles [b], mais quelquefois il ne s'en trouve que quatre [c], ou même trois, et dans ce cas ils ne correspondent pas exactement à l'extrémité des doigts. Au reste, cette variété, qui n'a été observée que sur de jeunes éléphants transportés en Europe, paraît être purement accidentelle et dépend vraisemblablement de la manière dont l'éléphant a été traité dans les premiers temps de son accroissement. La plante du pied est revêtue d'une semelle de cuir dur comme de la corne et qui déborde tout autour ; c'est de cette même substance dont sont formés les ongles.

celui qui est à l'air pour le bien laver ; le maitre vient ensuite avec une espèce de pierre de ponce,
et, frottant la peau de l'éléphant, la nettoie de toutes les ordures qui ont pu s'y amasser. Quel-
ques-uns croient que lorsque cet animal est couché par terre, il ne peut se relever de soi-même,
ce qui est bien contraire à ce que j'ai vu ; car dès que le maitre l'a bien frotté d'un côté, il lui
commande de se tourner de l'autre, ce que l'éléphant fait promptement, et après qu'il est bien
lavé des deux côtés, il sort de la rivière et demeure quelque temps debout sur le bord de la rivière
pour se sécher ; puis le maitre vient avec un pot plein de couleur rouge ou de couleur jaune et
lui en fait des raies sur le front, autour des yeux, sur la poitrine, sur le derrière, le frottant
ensuite d'huile de coque pour lui renforcer les nerfs. *Voyage de Tavernier*. Rouen, 1713, t. III,
p. 264 et 265.

a. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, partie III, p. 102.

b. Messieurs de l'Académie royale des Sciences nous avaient recommandé d'examiner si tous
les éléphants avaient des ongles aux pieds ; nous n'en avons pas vu un seul qui n'en eût cinq à
chaque pied à l'extrémité des cinq gros doigts ; mais leurs doigts sont si courts qu'à peine sortent-
ils de la masse du pied. *Premier voyage du P. Tachard*, p. 273.

c. Tous ceux qui ont écrit de l'éléphant mettent cinq ongles à chaque pied ; mais il n'y en avait
que trois dans notre sujet ; le petit indien dont il a été parlé en avait quatre, tant aux pieds de
devant qu'à ceux de derrière ; la vérité est pourtant qu'il y a cinq doigts à chaque pied. *Mémoires
pour servir à l'histoire des animaux*, partie III, p. 103.

1. « Les *éléphants* ont cinq doigts à tous les pieds, bien complets dans le squelette, mais telle-
« ment encroûtés dans la peau calleuse qui entoure le pied, qu'ils n'apparaissent au dehors
« que par les ongles attachés sur le bord de cette espèce de sabot. » (Cuvier : *Règne animal*,
t. I, p. 237.)

Les oreilles de l'éléphant sont très-longues; il s'en sert comme d'un éventail, il les fait remuer et claquer comme il lui plaît; sa queue n'est pas plus longue que l'oreille, et n'a ordinairement que deux pieds et demi ou trois pieds de longueur; elle est assez menue, pointue, et garnie à l'extrémité d'une houppe de gros poils ou plutôt de filets de corne noirs, luisants et solides. Ce poil ou cette corne est de la grosseur et de la force d'un gros fil de fer, et un homme ne peut le casser en le tirant avec les mains, quoiqu'il soit élastique et pliant. Au reste, cette houppe de poil est un ornement très-recherché des Négresses, qui y attachent apparemment quelque superstition [a]. Une queue d'éléphant se vend quelquefois deux ou trois esclaves, et les Nègres hasardent souvent leur vie pour tâcher de la couper et de l'enlever à l'animal vivant. Outre cette houppe de gros poils qui est à l'extrémité, la queue est couverte, ou plutôt parsemée dans sa longueur, de soies dures et plus grosses que celles du sanglier; il se trouve aussi de ces soies sur la partie convexe de la trompe et aux paupières où elles sont quelquefois longues de plus d'un pied; ces soies ou poils aux deux paupières ne se trouvent guère que dans l'homme, le singe et l'éléphant [1].

Le climat, la nourriture et la condition influent beaucoup sur l'accroissement et la grandeur de l'éléphant; en général, ceux qui sont pris jeunes et réduits à cet âge en captivité n'arrivent jamais aux dimensions entières de la nature. Les plus grands éléphants des Indes et des côtes orientales de l'Afrique ont quatorze pieds de hauteur; les plus petits, qui se trouvent au Sénégal et dans les autres parties de l'Afrique occidentale, n'ont que dix ou onze pieds [2], et tous ceux qu'on a amenés jeunes en Europe ne se sont pas élevés à cette hauteur. Celui de la Ménagerie de Versailles, qui venait de Congo [b], n'avait que sept pieds et demi de hauteur à l'âge de dix-sept ans;

a. Merolla observe qu'un grand nombre de païens dans ces contrées, surtout les Saggas, ont une sorte de dévotion pour la queue de l'éléphant. Si la mort leur enlève un de leurs chefs, ils conservent en son honneur une de ces queues, à laquelle ils rendent un culte, fondé sur l'opinion qu'ils ont de sa force. Ils entreprennent des chasses exprès pour la couper, mais elle doit être coupée d'un seul coup; l'animal doit être vivant, sans quoi la superstition ne lui attribuerait aucune vertu. *Histoire générale des Voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. V, p. 79.

b. Mémoires pour servir à l'histoire des animaux. Part. III, p. 101 et 102.

1. Ces *soies*, ces *cils* se trouvent dans tous les quadrupèdes proprement dits. Ils manquent aux *phoques* et aux *cétacès*.

2. « L'infériorité des éléphants d'Afrique... était peut-être vraie des éléphants de Barbarie, « que les Carthaginois et les Romains avaient dans leurs armées; mais elle ne l'est pas de ceux « du midi de l'Afrique. Bosman donne aux éléphants de Guinée de dix à treize pieds, et M. Lien- « tenstein, dans son *Voyage au Cap*, parle d'individus de plus de quatorze. » (Cuvier.) — Le cabinet de Saint-Pétersbourg possède un squelette d'éléphant de quatorze pieds. L'individu dont il provient avait été donné à Pierre le Grand par un roi de Perse.

M. Cuvier disait encore en 1801 (*Ménagerie du Muséum*) : « Je ne vois pas qu'aucun natura- « liste ait eu occasion de comparer les deux *éléphants* ni en vie, ni empaillés. » Notre ménagerie les a, en ce moment, tous deux *vivants*. L'individu de l'espèce d'Afrique y est depuis vingt-huit ans (voyez la note 2 de la p. 180), et n'était âgé que de trois ans lorsqu'il y arriva. Il avait alors quatre pieds trois pouces de hauteur; il a maintenant sept pieds dix pouces.

en treize ans qu'il vécut il ne grandit que d'un pied, en sorte qu'à quatre ans, lorsqu'il fut envoyé, il n'avait que six pieds et demi de hauteur; et comme l'accroissement va toujours de moins en moins, on ne peut pas supposer que s'il fût arrivé à l'âge de trente ans, qui est le terme ordinaire de l'accroissement entier, il eût acquis plus de huit pieds de hauteur; ainsi la condition ou l'état de domesticité réduit au moins d'un tiers l'accroissement de l'animal, non-seulement en hauteur, mais dans toutes les autres dimensions. La longueur du corps, mesurée depuis l'œil jusqu'à l'origine de la queue, est à peu près égale à sa hauteur prise au niveau du garrot. Un éléphant des Indes, de quatorze pieds de hauteur, est donc plus de sept fois plus gros et plus pesant que ne l'était l'éléphant de Versailles. En comparant l'accroissement de cet animal à celui de l'homme, nous trouverons que l'enfant ayant communément trente et un pouces, c'est-à-dire la moitié de sa hauteur à deux ans, et prenant son accroissement entier en vingt ans, l'éléphant, qui ne le prend qu'en trente, doit avoir la moitié de sa hauteur à trois ans; et de même si l'on veut juger de l'énormité de la masse de l'éléphant, on trouvera, le volume du corps d'un homme étant supposé de deux pieds et demi cubiques, que celui du corps d'un éléphant de quatorze pieds de longueur, et auquel on ne supposerait que trois pieds d'épaisseur et de largeur moyenne, serait cinquante fois aussi gros [a], et que par conséquent un éléphant doit peser autant que cinquante hommes.

« J'ai vu, dit le P. Vincent Marie, quelques éléphants qui avaient quatorze « et quinze pieds de hauteur [b], avec la longueur et la grosseur proportion- « nées. Le mâle est toujours plus grand que la femelle. Le prix de ces « animaux augmente à proportion de la grandeur, qui se mesure depuis « l'œil jusqu'à l'extrémité du dos, et quand cette dimension atteint un cer- « tain terme, le prix s'accroît comme celui des pierres précieuses [c]. Les « éléphants de Guinée, dit Bosman, ont dix, douze ou treize pieds de haut [d]; « ils sont incomparablement plus petits que ceux des Indes orientales, « puisque ceux qui ont écrit l'histoire de ces pays-là donnent à ceux-ci « plus de coudées de haut que ceux-là n'en ont de pieds [e]. J'ai vu des élé- « phants de treize pieds de haut, dit Edward Terri, et j'ai trouvé bien des « gens qui m'ont dit en avoir vu de quinze pieds de haut [f]. » De ces témoignages et de plusieurs autres qu'on pourrait encore rassembler, on doit

a. Peirère, dans la *Vie de Gassendi*, dit qu'il fit peser un éléphant, et qu'il le trouva peser trois mille cinq cents livres. Cet éléphant était apparemment très-petit, car celui dont nous venons de supputer les dimensions que nous avons peut-être trop réduites, pèserait au moins huit milliers.

b. *Nota*. Ces pieds sont probablement des pieds romains.

c. *Voyage aux Indes orientales du P. Vincent Marie, etc.*, chap. XI, p. 396.

d. *Nota*. Ce sont probablement des pieds du Rhin.

e. *Voyage en Guinée de Guillaume Bosman*, p. 244.

f. *Voyage aux Indes orientales*, par Edward Terri, p. 15. — *Nota*. Ce sont peut-être des pieds anglais.

conclure que la taille la plus ordinaire des éléphants est de dix à onze pieds, que ceux de treize et de quatorze pieds de hauteur sont très-rares, et que les plus petits ont au moins neuf pieds lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement dans l'état de liberté. Ces masses énormes de matière ne laissent pas, comme nous l'avons dit, de se mouvoir avec beaucoup de vitesse; elles sont soutenues par quatre membres qui ressemblent moins à des jambes qu'à des piliers ou des colonnes massives de quinze ou dix-huit pouces de diamètre, et de cinq ou six pieds de hauteur. Ces jambes sont donc une ou deux fois plus longues que celles de l'homme; ainsi quand l'éléphant ne ferait qu'un pas tandis qu'un homme en fait deux, il le surpasserait à la course. Au reste, le pas ordinaire de l'éléphant n'est pas plus vite que celui du cheval [a], mais quand on le pousse il prend une espèce d'amble qui, pour la vitesse, équivaut au galop. Il exécute donc avec promptitude et même avec assez de liberté tous les mouvements directs, mais il manque absolument de facilité pour les mouvements obliques ou rétrogrades. C'est ordinairement dans les chemins étroits et creux, où il a peine à se retourner, que les Nègres l'attaquent et lui coupent la queue, qui pour eux est d'un aussi grand prix que tout le reste de la bête. Il a beaucoup de peine à descendre les pentes trop rapides; il est obligé de plier les jambes de derrière [b], afin qu'en descendant le devant du corps conserve le niveau avec la croupe, et que le poids de sa propre masse ne le précipite pas. Il nage aussi très-bien, quoique la forme de ses jambes et de ses pieds paraisse indiquer le contraire; mais comme la capacité de la poitrine et du ventre est très-grande, que le volume des poumons et des intestins est énorme, et que toutes ces grandes parties sont remplies d'air ou de matières plus légères que l'eau, il enfonce moins qu'un autre; il a dès lors moins de résistance à vaincre, et peut par conséquent nager plus vite en faisant moins d'efforts et moins de mouvement des jambes que les autres. Aussi s'en sert-on très-utilement pour le passage des rivières: outre deux pièces de canon de trois ou quatre livres de balle, dont on le charge dans ces occasions [c], on lui met encore sur le corps une infinité d'équipages, indépendamment de quantité de personnes qui s'attachent à ses oreilles et à sa queue pour passer l'eau; lorsqu'il est ainsi chargé, il nage entre deux eaux et on ne lui voit que la trompe qu'il tient élevée pour respirer.

Quoique l'éléphant ne se nourrisse ordinairement que d'herbes et de bois tendre, et qu'il lui faille un prodigieux volume de cette espèce d'aliment pour pouvoir en tirer la quantité de molécules organiques néces-

a. Notes de M. de Bussy, qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail.

b. Notes de M. de Bussy, *idem*.

c. Notes de M. de Bussy, *idem*.

saires à la nutrition d'un aussi vaste corps, il n'a cependant pas plusieurs estomacs comme la plupart des animaux qui se nourrissent de même; il n'a qu'un estomac, il ne rumine pas, il est plutôt conformé comme le cheval, que comme le bœuf ou les autres animaux ruminants; la panse qui lui manque est suppléée par la grosseur et l'étendue des intestins, et surtout du colon, qui a deux ou trois pieds de diamètre sur quinze ou vingt de longueur; l'estomac est en tout bien plus petit que le colon [a], n'ayant que trois pieds et demi ou quatre pieds de longueur sur un pied ou un pied et demi dans sa plus grande largeur; pour remplir d'aussi grandes capacités il faut que l'animal mange, pour ainsi dire, continuellement, surtout lorsqu'il n'a pas des nourritures plus substantielles que l'herbe : aussi les éléphants sauvages sont presque toujours occupés à arracher des herbes, cueillir des feuilles, ou casser du jeune bois; et les domestiques, auxquels on donne une grande quantité de riz, ne laissent pas encore de cueillir des herbes dès qu'ils se trouvent à portée de le faire. Quelque grand que soit l'appétit de l'éléphant, il mange avec modération, et son goût pour la propreté l'emporte sur le sentiment du besoin; son adresse à séparer avec sa trompe les bonnes feuilles d'avec les mauvaises, et le soin qu'il a de les bien secouer, pour qu'il n'y reste point d'insectes ni de sable, sont des choses agréables à voir [b]; il aime beaucoup le vin, les liqueurs spiritueuses, l'eau-de-vie, l'arack, etc. On lui fait faire les corvées les plus pénibles et les entreprises les plus fortes, en lui montrant un vase rempli de ces liqueurs, et en le lui promettant pour prix de ses travaux; il paraît aimer aussi la fumée du tabac, mais elle l'étourdit et l'enivre; il craint toutes les mauvaises odeurs, et il a une horreur si grande pour le cochon, que le seul cri de cet animal l'émeut et le fait fuir [c] [1].

Pour achever de donner une idée du naturel et de l'intelligence de ce singulier animal, nous croyons devoir donner ici des notes qui nous ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail [d], lequel non-seulement a bien voulu les demander et les recueillir, mais s'est aussi donné la peine de traduire de l'italien et de l'allemand tout ce qui a rapport à l'histoire des animaux dans quelques livres qui m'étaient inconnus; son goût pour les arts et les sciences, son zèle pour leur avancement, sont fondés sur un dis-

a. Voyez la description du ventricule et des intestins de l'éléphant dans les Mémoires pour servir à l'*Histoire des animaux*, part. III, p. 127 et suiv.

b. Notes de M. de Bussy, communiquées par M. le marquis de Montmirail.

c. L'éléphant qui était à la ménagerie de Versailles avait une grande aversion, et même beaucoup de crainte des pourceaux, le cri d'un petit cochon le fit fuir une fois fort loin. *Élien a remarqué cette antipathie.*

d. M. le marquis de Montmirail, capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde ordinaire du corps du roi, actuellement président de l'Académie royale des sciences.

1. « Ce que dit Pline de la crainte que l'éléphant a des rats est très-exact : nos éléphants de la « ménagerie tremblent à la vue d'une souris. » (Cuvier.)

cernement exquis et sur des connaissances très-étendues dans toutes les parties de l'histoire naturelle; nous publierons donc, avec autant de plaisir que de reconnaissance, les bontés dont il nous honore et les lumières que nous lui devons; l'on verra dans la suite de cet ouvrage combien nous aurons d'occasions de rappeler son nom. « On se sert de l'éléphant pour le « transport de l'artillerie sur les montagnes, et c'est là où son intelligence « se fait mieux sentir. Voici comme il s'y prend : pendant que les bœufs « attelés à la pièce de canon font effort pour la traîner en haut, l'éléphant « pousse la culasse avec son front, et à chaque effort qu'il fait il soutient « l'affût avec son genou, qu'il place à la roue : il semble qu'il comprenne « ce qu'on lui dit. Son conducteur veut-il lui faire faire quelque corvée « pénible, il lui explique de quoi il est question, et lui détaille les raisons « qui doivent l'engager à obéir; si l'éléphant marque de la répugnance à « ce qu'il exige de lui, le *cornac* (c'est ainsi qu'on appelle son conducteur) « promet de lui donner de l'arack ou quelque chose qu'il aime : alors l'ani- « mal se prête à tout; mais il est dangereux de lui manquer de parole : « plus d'un cornac en a été la victime. Il s'est passé à ce sujet dans le « Dekan un trait qui mérite d'être rapporté, et qui, tout incroyable qu'il « paraît, est cependant exactement vrai. Un éléphant venait de se venger « de son cornac en le tuant; sa femme, témoin de ce spectacle, prit ses « deux enfants et les jeta aux pieds de l'animal, encore tout furieux, en lui « disant : *Puisque tu as tué mon mari, ôte-moi aussi la vie, ainsi qu'à mes* « *enfants*. L'éléphant s'arrêta tout court, s'adoucit, et comme s'il eût été « touché de regret, prit avec sa trompe le plus grand de ces deux enfants, « le mit sur son cou, l'adopta pour son cornac, et n'en voulut point souffrir « d'autre.

« Si l'éléphant est vindicatif, il n'est pas moins reconnaissant. Un soldat « de Pondichéry, qui avait coutume de porter à un de ces animaux une « certaine mesure d'arack chaque fois qu'il touchait son prêt, ayant un jour « bu plus que de raison, et se voyant poursuivi par la garde, qui le voulait « conduire en prison, se réfugia sous l'éléphant et s'y endormit. Ce fut en « vain que la garde tenta de l'arracher de cet asile : l'éléphant le défendit « avec sa trompe. Le lendemain le soldat, revenu de son ivresse, frémit à « son réveil de se trouver couché sous un animal d'une grosseur si énorme. « L'éléphant, qui sans doute s'aperçut de son effroi, le caressa avec sa « trompe pour le rassurer, et lui fit entendre qu'il pouvait s'en aller.

« L'éléphant tombe quelquefois dans une espèce de folie qui lui ôte sa « docilité et le rend même très-redoutable; on est alors obligé de le tuer. « On se contente quelquefois de l'attacher avec de grosses chaînes de fer, « dans l'espérance qu'il viendra à résipiscence. Mais quand il est dans son « état naturel, les douleurs les plus aiguës ne peuvent l'engager à faire du « mal à qui ne lui en a pas fait. Un éléphant, furieux des blessures qu'il

« avait reçues à la bataille de Hambourg, courait à travers champs et pous-
« sait des cris affreux ; un soldat qui, malgré les avertissements de ses « camarades, n'avait pu fuir, peut-être parce qu'il était blessé, se trouva à « sa rencontre : l'éléphant craignit de le fouler aux pieds, le prit avec sa « trompe, le plaça doucement de côté, et continua sa route. » Je n'ai pas cru devoir rien retrancher de ces notes que je viens de transcrire ; elles ont été données à M. le marquis de Montmirail par M. de Bussy, qui a demeuré dix ans dans l'Inde, et qui pendant ce long séjour y a servi très-utilement l'État et la nation. Il avait plusieurs éléphants à son service, il les montait très-souvent, les voyait tous les jours, et était à portée d'en voir beaucoup d'autres et de les observer. Ainsi ces notes et toutes les autres que j'ai citées, avec le nom de M. de Bussy, me paraissent mériter une égale confiance. MM. de l'Académie des sciences nous ont aussi laissé quelques faits qu'ils avaient appris de ceux qui gouvernaient l'éléphant à la ménagerie de Versailles, et ces faits me paraissent aussi mériter de trouver place ici. « L'éléphant semblait connaître quand on se moquait de lui, et s'en sou- « venir pour s'en venger quand il en trouvait l'occasion. A un homme qui « l'avait trompé, faisant semblant de lui jeter quelque chose dans la gueule, « il lui donna un coup de sa trompe, qui le renversa et lui rompit deux « côtes; ensuite de quoi il le foula aux pieds et lui rompit une jambe, et « s'étant agenouillé, lui voulut enfoncer ses défenses dans le ventre, les- « quelles n'entrèrent que dans la terre aux deux côtés de la cuisse, qui ne « fut point blessée. Il écrasa un autre homme, le froissant contre une « muraille pour le même sujet. Un peintre le voulait dessiner en une « attitude extraordinaire, qui était de tenir sa trompe levée et la gueule « ouverte ; le valet du peintre, pour le faire demeurer en cet état, lui jetait « des fruits dans la gueule, et le plus souvent faisait semblant d'en jeter; « il en fut indigné, et comme s'il eût connu que l'envie que le peintre « avait de le dessiner était la cause de cette importunité, au lieu de « s'en prendre au valet il s'adressa au maître, et lui jeta par sa trompe « une quantité d'eau dont il gâta le papier sur lequel le peintre des- « sinait.

« Il se servait ordinairement bien moins de sa force que de son adresse, « laquelle était telle qu'il s'ôtait avec beaucoup de facilité une grosse « double courroie dont il avait la jambe attachée, la défaisant de la boucle « et de l'ardillon ; et comme on eut entortillé cette boucle d'une petite « corde renouée à beaucoup de nœuds, il dénouait tout sans rien rompre. « Une nuit, après s'être ainsi dépêtré de sa courroie, il rompit la porte de « sa loge si adroitement, que son gouverneur n'en fut point éveillé : de là « il passa dans plusieurs cours de la ménagerie, brisant les portes fermées, « et abattant la maçonnerie quand elles étaient trop petites pour le laisser « passer, et il alla ainsi dans les loges des autres animaux, ce qui les

« épouvanta tellement qu'ils s'enfuirent tous se cacher dans les lieux les « plus reculés du parc. »

Enfin, pour ne rien omettre de ce qui peut contribuer à faire connaître toutes les facultés naturelles et toutes les qualités acquises d'un animal si supérieur aux autres[1], nous ajouterons encore quelques faits que nous avons tirés des voyageurs les moins suspects. « L'éléphant même sauvage « (dit le P. Vincent Marie) ne laisse pas d'avoir des vertus ; il est géné- « reux et tempérant, et quand il est domestique on l'estime par sa douceur « et sa fidélité envers son maître, son amitié pour celui qui le gouverne, etc. « S'il est destiné à servir immédiatement les princes, il connaît sa fortune « et conserve une gravité convenable à son emploi ; si au contraire on le « destine à des travaux moins honorables, il s'attriste, se trouble et laisse « voir clairement qu'il s'abaisse malgré lui. A la guerre, dans le premier « choc, il est impétueux et fier ; il est le même quand il est enveloppé par « les chasseurs, mais il perd le courage lorsqu'il est vaincu... Il combat « avec ses défenses, et ne craint rien tant que de perdre sa trompe, qui par « sa consistance est facile à couper... Au reste, il est naturellement doux, « il n'attaque personne à moins qu'on ne l'offense, il semble même se « plaire en compagnie, et il aime surtout les enfants, il les caresse et paraît « reconnaître en eux leur innocence.

« L'éléphant, dit François Pyrard [a], est l'animal qui a le plus de juge- « ment et de connaissance, de sorte qu'on le dirait avoir quelque usage de « raison, outre qu'il est infiniment profitable et de service à l'homme. S'il « est question de monter dessus, il est tellement souple, obéissant et dressé « pour se ranger à la commodité de l'homme et qualité de la personne qui « s'en veut servir, que se pliant bas il aide lui-même à celui qui veut monter « dessus et le soulage avec sa trompe... Il est si obéissant qu'on lui fait « faire tout ce que l'on veut, pourvu qu'on le prenne de douceur... Il fait « tout ce qu'on lui dit, il caresse ceux qu'on lui montre, etc.

« En donnant aux éléphants, disent les voyageurs hollandais [b], tout ce « qui peut leur plaire, on les rend aussi privés et aussi soumis que le sont « les hommes. L'on peut dire qu'il ne leur manque que la parole... Ils sont « orgueilleux et ambitieux, mais ils se souviennent du bien qu'on leur a « fait et ont de la reconnaissance, jusque-là qu'ils ne manquent point de « baisser la tête pour marque de respect en passant devant les maisons où « ils ont été bien traités..... Ils se laissent conduire [c] et commander par un « enfant, mais ils veulent être loués et chéris. On ne saurait se moquer « d'eux ni les injurier qu'ils ne l'entendent, et ceux qui le font doivent

a. *Voyage de François Pyrard*. Paris, 1619, t. II, p. 366.
b. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. I, p. 413.
c. *Idem*, t. VII, p. 31.

1. Voyez la note de la p. 198.

« bien prendre garde à eux, car ils seront bien heureux s'ils s'empêchent « d'être arrosés de l'eau des trompes de ces animaux ou d'être jetés par « terre, le visage contre la poussière.

« Les éléphants, dit le P. Philippe [a], approchent beaucoup du jugement « et du raisonnement des hommes..... Si on compare les singes aux élé- « phants, ils ne sembleront que des animaux très-lourds et très-brutaux, « et en effet les éléphants sont si honnêtes qu'ils ne sauraient souffrir qu'on « les voie lorsqu'ils s'accouplent, et si de hasard quelqu'un les avait vus « en cette action, ils s'en vengeraient infailliblement, etc..... Ils saluent « en fléchissant les genoux et en baissant la tête, et lorsque leur maître « veut les monter ils lui présentent si adroitement le pied qu'il s'en peut « servir comme d'un degré. Lorsqu'on a pris un éléphant sauvage et qu'on « lui a lié les pieds, le chasseur l'aborde, le salue, lui fait des excuses de « ce qu'il l'a lié, lui proteste que ce n'est pas pour lui faire injure..., lui « expose que la plupart du temps il avait faute de nourriture dans son « premier état, au lieu que désormais il sera parfaitement bien traité, qu'il « lui en fait la promesse, etc. Le chasseur n'a pas plus tôt achevé ce dis- « cours obligeant que l'éléphant le suit comme ferait un très-doux agneau. « Il ne faut pas pourtant conclure de là que l'éléphant ait l'intelligence des « langues; mais seulement qu'ayant une très-parfaite estimative, il connaît « les divers mouvements d'estime ou de mépris, d'amitié ou de haine, et « tous les autres dont les hommes sont agités envers lui, et pour cette « cause il est plus aisé à dompter par les raisons que par les coups et par « les verges... Il jette des pierres fort loin et fort droit avec sa trompe, et « il s'en sert pour verser de l'eau avec laquelle il se lave le corps.

« De cinq éléphants, dit Tavernier [b], que les chasseurs avaient pris, trois « se sauvèrent, quoiqu'ils eussent des chaînes et des cordes autour de leur « corps et même de leurs jambes. Ces gens-là nous dirent une chose sur- « prenante et qui est tout à fait admirable, si on peut la croire, c'est que « ces éléphants ayant été une fois attrapés et étant sortis du piége, si on « les fait entrer dans les bois ils sont dans la défiance et arrachent avec « leur trompe une grosse branche dont ils vont, sondant partout, avant que « d'asseoir leur pied, s'il n'y a point de trous à leur passage, pour n'être « pas attrapés une seconde fois; ce qui faisait désespérer aux chasseurs, « qui nous contaient cette histoire, de pouvoir reprendre aisément les trois « éléphants qui leur étaient échappés... Nous vîmes les deux autres élé- « phants qu'on avait pris; chacun de ces éléphants sauvages était entre « deux éléphants privés; et autour des sauvages il y avait six hommes « tenant des lances à feu qui parlaient à ces animaux en leur présentant à

a. *Voyage d'Orient du P. Philippe de la Très-Sainte Trinité*, carme déchaussé. Lyon, 1669, p. 366 et 367.

b. *Voyage de Tavernier*, t. III, p. 238.

« manger, et disant, en leur langage, *prends cela et le mange*. C'étaient de « petites bottes de foin, des morceaux de sucre noir et du riz cuit avec de « l'eau et force grains de poivre. Quand l'éléphant sauvage ne voulait pas « faire ce qu'on lui commandait, les hommes ordonnaient aux éléphants « privés de le battre, ce qu'ils faisaient aussitôt, l'un le frappant sur le « front et sur la tête avec sa trompe, et lorsqu'il faisait mine de se revan- « cher contre celui-là, l'autre le frappait de son côté, de sorte que le pauvre « éléphant sauvage ne savait plus où il en était, ce qui lui apprenait à « obéir.

« J'ai plusieurs fois observé, dit Edward Terry [a], que l'éléphant fait plu- « sieurs choses qui tiennent plus du raisonnement humain que du simple « instinct naturel qu'on lui attribue. Il fait tout ce que son maître lui « commande; s'il veut qu'il fasse peur à quelqu'un, il s'avance vers lui « avec la même fureur que s'il le voulait mettre en pièces, et lorsqu'il en « est tout proche, il s'arrête tout court sans lui faire aucun mal. Si le « maître veut faire affront à un autre il parle à l'éléphant, qui prendra « avec sa trompe de l'eau du ruisseau et de la boue, et la lui jettera au « nez. Sa trompe est faite d'un cartilage, elle pend entre les dents. Quel- « ques-uns l'appellent *sa main*, à cause qu'en plusieurs occasions elle lui « rend le même service que la main fait aux hommes... Le Mogol en a qui « servent de bourreaux aux criminels condamnés à mort. Si leur conduc- « teur leur commande de dépêcher promptement ces misérables, ils les « mettent en pièces en un moment avec leurs pieds; et, au contraire, « s'il leur commande de les faire languir, ils leur rompent les os les uns « après les autres, et leur font souffrir un supplice aussi cruel que celui de « la roue. »

Nous pourrions citer encore plusieurs autres faits aussi curieux et aussi intéressants que ceux qu'on vient de lire; mais nous aurions bientôt excédé les limites que nous avons tâché de nous prescrire dans cet ouvrage; nous ne serions pas même entrés dans un aussi grand détail si l'éléphant n'était de tous les animaux le premier à tous égards, celui par conséquent qui méritait le plus d'attention; nous n'avons rien dit de la production de son ivoire, parce que M. Daubenton nous paraît avoir épuisé ce sujet dans sa description des différentes parties de l'éléphant. On verra combien d'observations utiles et nouvelles il a faites sur la nature et la qualité de l'ivoire [1] dans ses différents états, et en même temps on sera bien aise de savoir qu'il a rendu à l'éléphant les défenses et les os prodigieux qu'on attribuait au

a. *Voyage aux Indes orientales*, par Edward Terri, p. 15.

1. L'étude de l'*ivoire*, ou, à parler plus exactement, l'étude de la formation, de la structure, du développement des *dents* de l'*éléphant*, a été, de nos jours, reprise et portée très-loin par Cuvier. (Voyez ses *Rech. sur les ossem. foss.*, t. I, p. 47 et suiv.)

mammouth[1]. J'avoue que j'étais moi-même dans l'incertitude à cet égard; j'avais plusieurs fois considéré ces ossements énormes et je les avais comparés avec le squelette d'éléphant que nous avons au Cabinet du Roi, que je savais être le squelette d'un éléphant presque adulte; et comme avant d'avoir fait l'histoire de ces animaux je ne me persuadais pas qu'il pût exister des éléphants six ou sept fois plus gros que celui dont je voyais le squelette, que d'ailleurs les gros ossements n'avaient pas les mêmes proportions que les os correspondants dans le squelette de l'éléphant, j'avais cru, comme le vulgaire des naturalistes, que ces grands ossements avaient appartenu à un animal beaucoup plus grand et dont l'espèce s'était perdue ou avait été détruite[2]. Mais il est certain, comme on l'a vu dans cette histoire, qu'il existe des éléphants qui ont jusqu'à quatorze pieds de hauteur, c'est-à-dire des éléphants six ou sept fois plus gros (car les masses sont comme les cubes de la hauteur) que celui dont nous avons le squelette, et qui n'avait que sept pieds et demi de hauteur; il est certain d'ailleurs, par les observations de M. Daubenton, que l'âge change la proportion des os, et que lorsque l'animal est adulte ils grossissent considérablement quoiqu'ils aient cessé de grandir; enfin il est encore certain, par le témoignage des voyageurs, qu'il y a des défenses d'éléphants qui pèsent chacune plus de cent vingt livres [a] [3]. Tout cela réuni fait que nous ne doutons plus que

a. M. Eden rend témoignage qu'il mesura plusieurs défenses d'éléphant auxquelles il trouva neuf pieds de longueur, que d'autres avaient l'épaisseur de la cuisse d'un homme, et que quelques-unes pesaient quatre-vingt-dix livres; on prétend qu'il s'en trouve en Afrique qui pèsent jusqu'à cent vingt-cinq livres chacune..... Les voyageurs anglais rapportèrent aussi de Guinée la tête d'un éléphant que M. Eden vit chez M. le chevalier Judde; elle était si grosse que les os seuls et le crâne, sans y comprendre les défenses, pesaient environ deux cents livres, de sorte qu'au jugement de l'auteur elle en aurait dû peser cinq cents dans la totalité de ses parties. *Hist. générale des Voyages,* t. I, p. 223. — Lopes prit plaisir à peser plusieurs dents d'éléphant, dont chacune était d'environ deux cents livres. *Idem,* t. V, p. 79. — La grandeur des éléphants peut être connue par leurs dents qu'on a ramassées, dont quelques-unes ont été trouvées du poids de deux cents livres. *Voyage de Drack,* p. 104. — Au royaume de Lowango, j'achetai deux dents d'éléphant, qui étaient de la même bête, qui pesaient chacune cent vingt-six livres. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande,* t. IV, p. 319. — Les dents des éléphants, au cap de Bonne-Espérance, sont très-grosses, elles pèsent de soixante à cent vingt livres. *Descript. du cap de Bonne-Espérance,* par Kolbe, t. III, p. 12.

1. Le *mammouth* est précisément l'*éléphant fossile;* mais Daubenton ne soupçonnait pas encore qu'il y eût un *éléphant fossile* distinct des *éléphants vivants*; il ne soupçonnait pas même qu'il y eût deux *éléphants vivants,* distincts l'un de l'autre. Il a le mérite d'avoir reconnu le premier, dans les os du *mammouth,* les os d'une espèce d'*éléphant,* et le tort d'avoir confondu avec les os du *mammouth* les os d'un animal qui en est très-différent, de l'animal que nous nommons *mastodonte.* (Voyez la note 3 de la p. 53 et les notes sur les *Époques de la nature.*)

2. Et c'est quand Buffon *croyait* cela qu'il avait raison. Ces *grands ossements* appartenaient, en effet, à un animal dont l'*espèce* est *perdue*; à parler plus exactement, ils appartenaient à deux *espèces perdues :* le *mammouth* et le *mastodonte.* (Voyez mes notes sur les *Époques de la nature.*)

3. « La plus grande défense a été découverte en 1769 près de Rome : elle avait dix pieds « de long sur huit pouces de diamètre, quoiqu'elle ne fût pas entière. Nous en possédons quatre « morceaux au Muséum ; ... ils forment ensemble une longueur de cinq pieds. » (Cuvier, *Rech. « sur les ossem. foss.,* t. I, p. 79.)

ces défenses et ces ossements ne soient en effet des défenses et des ossements d'éléphant. M. Sloane l'avait dit [a] mais ne l'avait pas prouvé; M. Gmelin l'a dit encore plus affirmativement [b]; et il nous a donné sur cela

a. Voyez l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1727, p. 1 jusqu'à la p. 4.

b. La quantité prodigieuse d'os qu'on trouve par-ci, par-là, sous terre dans la Sibérie, sont surtout une chose de tant d'importance, que je crois faire plaisir à bien des lecteurs de leur procurer l'avantage de trouver ici rassemblé tout ce qui manquait jusqu'à présent à l'histoire naturelle de ces os. Pierre le Grand s'est surtout rendu recommandable à ce sujet aux naturalistes, et, comme il cherchait en tout à suivre la nature dans ses routes les plus cachées, il ordonna entre autres, en 1722, à tous ceux qui rencontreraient quelque part des cornes de mammouth, de s'attacher singulièrement à ramasser tous les autres os appartenant à cet animal, sans en excepter un seul, et de les envoyer à Pétersbourg. Ces ordres furent publiés dans toutes les villes de Sibérie, et entre autres à Jakutzk où, d'abord après la publication, un Sluschewoi, appelé *Wasilei Ottasow*, s'engagea par écrit devant Michaële Petrowitsch Ismailow, capitaine-lieutenant de la garde et woywode de l'endroit, à se transporter dans les cantons inférieurs de la Léna pour chercher des os de mammouth, et il y fut dépêché la même année, 23 avril. L'année d'après, un autre s'adressa à la chancellerie de Jakutzk, et lui représenta qu'il s'était transporté avec son fils vers la mer, pour chercher des os de mammouth, et que vis-à-vis Surjatoi-Noss, à environ deux cents verstes de ce lieu et de la mer, il avait trouvé dans un terrain de tourbe, qui est le terrain ordinaire de ces districts, une tête de mammouth à laquelle tenait une corne, et auprès de laquelle il y avait une autre corne du même animal, qui l'avait peut-être perdue de son vivant; qu'à peu de distance de là, ils avaient tiré de la terre une autre tête avec des cornes d'un animal qui leur était inconnu, que cette tête ressemblait assez à une tête de bœuf, mais qu'elle avait les cornes au-dessus du nez, et que, par rapport à un accident qui lui était arrivé à ses yeux, il avait été obligé de laisser ces têtes sur les lieux; qu'ayant appris l'ordonnance de Sa Majesté, il suppliait de détacher son fils avec lui vers Vst-janskoje, Simowie et vers la mer; le woywode lui accorda sa demande, et les fit partir sur-le-champ. Un troisième Sluschewoi de Jakutzk représenta à la chancellerie, en 1724, qu'il avait fait un voyage sur la rivière de Jelon, et qu'il avait eu le bonheur de trouver sur cette rivière, dans un rivage escarpé, une tête de mammouth fraîche, avec une corne et toutes ses parties, qu'il l'avait tirée de terre et laissée dans un endroit où il saurait la retrouver, qu'il priait qu'on le détachât avec deux hommes accoutumés à chercher de pareilles choses; le woywode y consentit pareillement. Le Cosaque se mit bientôt après en route, il retrouva la tête et toutes ses parties, à l'exception des cornes; il n'y avait plus que la moitié d'une corne, qu'il apporta avec la tête à la chancellerie de Jakutzk. Il apporta quelque temps après deux cornes de mammouth, qu'il avait trouvées aussi sur la rivière de Jelon.

Les Cosaques de Jakutzk furent charmés, sous prétexte d'aller chercher des cornes de mammouth, de trouver moyen de faire de si beaux voyages. On leur accordait cinq ou six chevaux de poste, pendant qu'un seul aurait suffi, et ils pouvaient employer les autres pour le transport de leurs propres marchandises. Un pareil avantage devait les beaucoup encourager..... Un Cosaque de Jakutzk, appelé *Iwanselsku*, demanda à la chancellerie qu'on l'envoyât dans les Simowies d'Alaseisch et de Kowymisch, pour y chercher de ces sortes d'os et du vrai cristal; il avait déjà vécu dans lesdits lieux et y avait amassé des choses remarquables, et envoyé réellement à Jakutzk quelques-uns de ces os. Rien ne parut plus important que cette expédition, et le Cosaque fut envoyé à sa destination le 21 avril 1725.

Nasar-Koleschow, commissaire d'Indigirsk, envoya en 1723 à Jakutzk, et de là à Irkutzk, le squelette d'une tête extraordinaire, qui, à ce qu'on m'a dit, avait deux arschines moins trois werschok de long, une arschine de haut, et qui était munie de deux cornes et d'une dent de mammouth; ce squelette est arrivé le 14 octobre 1723 à Irkutzk, et j'en ai trouvé la relation dans la chancellerie de cette ville. On m'a assuré aussi que le même homme a fourni une corne de mammouth après.

Tout ceci, tel que je l'ai ramassé des différentes relations, regarde pour la plus grande partie une même espèce d'os, savoir : 1° tous ceux qui se trouvent dans le cabinet impérial de Pétersbourg, sous le nom d'*os de mammouth, auxquels tous ceux qui voudront les confronter avec les os d'éléphant, ne pourront disputer une parfaite ressemblance avec ces derniers.* 2° On voit,

des faits curieux et que nous avons cru devoir rapporter ici; mais M. Daubenton nous paraît être le premier qui ait mis la chose hors de doute par des mesures précises, des comparaisons exactes et des raisons fondées sur

par les relations ci-dessus, qu'on a trouvé dans la terre des têtes d'un animal tout à fait différent d'un éléphant, et qui, particulièrement par rapport à la figure des cornes, ressemblaient à une tête de bœuf plutôt qu'à celle d'un éléphant. D'ailleurs, cet animal ne peut pas avoir été aussi gros qu'un éléphant, et j'en ai vu une tête à Jakutzk qui avait été envoyée d'Anadirskoi-Ostrog, et qui, selon ce qu'on m'a dit, était parfaitement semblable à celle que Portu-jagin avait trouvée. J'en ai eu moi-même une d'Ilainskoi-Ostrog, que j'ai envoyée au cabinet impérial à Petersbourg. Enfin, j'ai appris que, sur le rivage du Nischnaja-Tunguska, on trouve non-seulement par-ci, par-là de pareilles têtes, mais encore d'autres os, qui certainement ne sont pas des os d'éléphant, tels que des omoplates, des os sacrés, des os innominés, des os de hanches et des os de jambes, qui vraisemblablement appartiennent à cette même espèce d'animaux, auxquels on doit attribuer lesdites têtes, et que, sans contredit, on ne doit pas exclure du genre des bœufs. J'ai vu des os de jambes et de hanches de cette espèce dont je ne saurais rien dire de particulier, sinon qu'en comparaison de leur grosseur, ils m'ont paru extrêmement courts. Ainsi. on trouve en Sibérie deux sortes d'os en terre, dont anciennement on n'estimait aucuns que ceux qui ressemblent parfaitement aux dents saillantes d'éléphants; mais il semble que, depuis l'ordonnance impériale, on a commencé à les considérer tous en général, et que comme les premiers avaient déjà occasionné la fable de l'animal mammouth, on a rangé ces derniers dans la même classe : car, quoiqu'on connaisse avec la moindre attention que ces derniers sont d'un animal tout à fait différent du premier, on n'a pas laissé de les confondre ensemble. C'est encore une erreur de croire avec Isbrand-Ides, et ceux qui suivent ses rêveries, qu'il n'y a que les montagnes qui s'étendent depuis la rivière de Ket vers le nord-est, et par conséquent aussi les environs de Mangasca et de Jakutzk, qui soient remplies de ces os d'éléphant; il s'en trouve non-seulement dans toute la Sibérie et dans ses districts les plus méridionaux, comme dans les cantons supérieurs de l'Irtisch, du Toms et de la Léna, mais encore par-ci, par-là, en Russie et même en bien des endroits en Allemagne, où ils sont connus sous le nom d'ivoire fossile, *ebur fossile*, et cela avec beaucoup de raison; car tout l'ivoire qu'on travaille en Allemagne vient des dents d'éléphant que nous tirons des Indes, et l'ivoire fossile ressemble parfaitement à ces dents, sinon qu'il est pourri. Dans les climats un peu chauds, ces dents se sont amollies et changées en ivoire fossile; mais dans ceux où la terre reste continuellement gelée, on trouve ces dents très-fraîches[1], pour la plupart. De là peut aisément dériver la fable qu'on a souvent trouvé ces os et autres ensanglantés; cette fable a été gravement débitée par Isbrand-Ides, et d'après lui par Muller (Mœurs et usages des Ostiaques, dans le *Recueil des voyages au Nord*, p. 582), qui ont été copiés par d'autres avec assurance comme s'il n'y avait pas lieu d'en douter; et comme une fiction va rarement seule, le sang qu'on prétend avoir trouvé à ces os a enfanté une autre fiction de l'animal mammouth, dont on a conté que dans la Sibérie il vivait sous terre, qu'il y mourait quelquefois et était enterré sous les décombres, et tout cela pour rendre raison du sang qu'on prétendait trouver à ces os. Muller nous donne la description du mammouth : cet animal, dit-il, a quatre ou cinq aunes de haut, et environ trois brasses de long; il est d'une couleur grisâtre, ayant la tête fort longue et le front très-large; des deux côtés, précisément au-dessous des yeux, il a des cornes qu'il peut mouvoir et croiser comme il veut. Il a la faculté de s'étendre considérablement en marchant, et de se rétrecir en un petit volume : ses pattes ressemblent à celles d'un ours par leur grosseur. Isbrand-Ides est assez sincère pour avouer, que, de tous ceux qu'il a questionnés sur cet animal, il n'a trouvé personne qui lui ait dit avoir vu un mammouth vivant..... Les têtes et les autres os, qui s'accordent avec ceux des éléphants, ont été autrefois, sans contredit, des parties réelles de l'éléphant. Nous ne devons pas refuser toute croyance à cette quantité d'os d'éléphant, et je présume que les éléphants, pour éviter leur destruction dans les grandes révolutions de la terre, se sont échappés de leur endroit

1. Depuis l'époque où Buffon rassemblait ces notes, on a trouvé sous la glace, en Sibérie, des *éléphants* et des *rhinocéros fossiles*, dont le corps entier (la peau, la chair, etc.) était parfaitement conservé. (Voyez mes notes sur les *Époques de la nature*.)

les grandes connaisssances qu'il s'est acquises dans la science de l'anatomie comparée.

LE RHINOCÉROS.*

Après l'éléphant, le rhinocéros [a] est le plus puissant des animaux quadrupèdes; il a au moins douze pieds de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, six à sept pieds de hauteur, et la

natal, et se sont dispersés de toutes parts, tant qu'ils ont pu; leur sort a été différent : les uns ont été bien loin, les autres ont pu, même après leur mort, avoir été transportés fort loin par quelque inondation ; ceux, au contraire, qui, étant encore en vie, se sont trop écartés vers le nord, doivent nécessairement y avoir payé le tribut de leur délicatesse ; d'autres encore, sans avoir été si loin, ont pu se noyer dans une inondation ou périr de lassitude..... La grosseur de ces os ne doit pas nous arrêter; les dents saillantes ont jusqu'à quatre arschines de long et six pouces de diamètre (M. de Srahlenberg dit jusqu'à neuf), et les plus fortes pèsent jusqu'à six à sept puds. J'ai fait voir dans un autre endroit qu'il y a des dents fraîches prises de l'éléphant, qui ont jusqu'à dix pieds de long, et qui pèsent cent, cent quarante-six, cent soixante et cent soixante-huit livres..... Il y a des morceaux d'ivoire fossile qui ont une apparence jaunâtre ou qui jaunissent par la suite des temps, et d'autres qui sont bruns comme des noix de cocos ou plus clairs; et, enfin, d'autres qui sont d'un bleu noirâtre. Les dents qui n'ont pas été bien gelées dans la terre, et ont resté pendant quelque temps exposées à l'effet de l'air, sont sujettes à devenir plus ou moins jaunes ou brunes, et elles prennent d'autres couleurs suivant l'espèce d'humidité, qui y agit en se joignant à l'air : aussi, suivant ce que dit M. de Strahlenberg, on trouve quelquefois des morceaux d'un bleu-noir dans ces dents corrompues..... Il serait à souhaiter, pour le bien de l'histoire naturelle, qu'on connût, pour les autres os qu'on trouve en Sibérie, l'espèce d'animal auquel ils appartiennent, mais il n'y a guère lieu de l'espérer. *Relation d'un voyage à Kamtschatka*, par M. Gmelin, imprimé en 1735 à Pétersbourg, en langue russe. La traduction de cet article m'a d'abord été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences; et ensuite par M. le marquis de Montmirail, qui en a fait la traduction sur l'original allemand, imprimé à Gottingue en 1752.

a. Rhinocéros, *rhinoceros* en grec et en latin. — *Nota*. Quoique le nom de cet animal soit absolument grec, il n'était cependant pas connu des anciens Grecs; Aristote n'en fait aucune mention; Strabon est le premier auteur grec, et Pline le premier auteur latin, qui en aient écrit; apparemment le rhinocéros ne s'était pas rencontré dans cette partie de l'Inde où Alexandre avait pénétré, et où il avait cependant trouvé des éléphants en grand nombre, car ce ne fut qu'environ trois cents ans après Alexandre que Pompée fit voir le premier cet animal à l'Europe.

* *Rhinoceros unicornis* (Linn.). Le *rhinocéros des Indes* : *rhinoceros indicus*. (Cuv.)......................... } Ordre des *Pachydermes*; genre *Rhinocéros* (Cuv.).
Rhinoceros bicornis (Linn.). Le *rhinocéros d'Afrique* : *rhinoceros africanus* (Cuv.) .... }

Nota. Buffon ne connaissait que ces deux *rhinocéros*, et même il ne les distinguait pas bien l'un de l'autre, et il en mêle l'histoire. — Cuvier comptait déjà quatre *espèces* de *rhinocéros* : le *rhinocéros des Indes* (*rhinoceros indicus*), le *rhinocéros d'Afrique* (*rhinoceros africanus*), le *rhinocéros de Java* (*rhinoceros javanus*), et le *rhinocéros de Sumatra* (*rhinoceros sumatrensis*). — De ces quatre *espèces*, deux sont *unicornes* : le *rhinocéros des Indes* et celui de *Java*, et deux *bicornes* : celui d'*Afrique* et celui de *Sumatra*. — M. de Blainville a proposé, dans ces derniers temps, d'ajouter trois *espèces* nouvelles : les *rhinocéros Brucii*, *Gordoni* et *Simus*, toutes trois d'Afrique et *bicornes*; et M. Lesson a proposé d'en ajouter une quatrième : le *rhinocéros sans corne*, ou *inerme*, des îles du Gange. — Ces *rhinocéros*, encore peu étudiés, pourraient bien n'être que de simples *variétés*. — Il y a plusieurs *espèces* de *rhinocéros fossiles*. (Voyez, touchant ce dernier point, mes notes sur les *Époques de la nature*.)

circonférence du corps à peu près égale à sa longueur [a]. Il approche donc de l'éléphant pour le volume et par la masse, et s'il paraît bien plus petit, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'éléphant ; mais il en diffère beaucoup par les facultés naturelles et par l'intelligence : n'ayant reçu de la nature que ce qu'elle accorde assez communément à tous les quadrupèdes, privé de toute sensibilité dans la peau, manquant de mains et d'organes distincts pour le sens du toucher, n'ayant au lieu de trompe qu'une lèvre mobile, dans laquelle consistent tous ses moyens d'adresse. Il n'est guère supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur et l'arme offensive qu'il porte sur le nez, et qui n'appartient qu'à lui. Cette arme est une corne [1] très-dure, solide dans toute sa longueur, et placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminants : celles-ci ne munissent que les parties supérieures de la tête et du cou, au lieu que la corne du rhinocéros défend toutes les parties antérieures du museau et préserve d'insulte le mufle, la bouche et la face ; en sorte que le tigre attaque plus volontiers l'éléphant, dont il saisit la trompe, que le rhinocéros qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré ; car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable, et cet animal ne craint ni la griffe du tigre, ni l'ongle du lion, ni le fer, ni le feu du chasseur ; sa peau est un cuir noirâtre de la même couleur mais plus épais et plus dur que celui de l'éléphant. Il n'est pas sensible comme lui à la piqûre des mouches ; il ne peut aussi ni froncer ni contracter sa peau : elle est seulement plissée par de grosses rides au cou, aux épaules et à la

a. J'ai par devers moi le dessin d'un rhinocéros, tiré par un officier du *Shaftsbury*, vaisseau de la Compagnie des Indes en 1737 ; ce dessin se rapporte assez au mien. L'animal mourut sur la route en venant des Indes ici ; cet officier avait écrit au bas du dessin ce qui suit : « Il avait envi- « ron sept pieds de haut depuis la surface de la terre jusqu'au dos, il était de la couleur d'un « cochon qui commence à sécher après s'être vautré dans la fange : il a trois sabots de corne à « chaque pied ; les plis de la peau se renversent en arrière les uns sur les autres : on trouve « entre ces plis des insectes qui s'y nichent, des bêtes à mille pieds, des scorpions, de petits ser- « pents, etc. Il n'avait pas encore trois ans lorsqu'il a été dessiné : le penis étendu s'élargit au « bout en forme de fleur de lis. » J'ai donné, d'après ce dessin, la figure du penis dans un coin de ma planche ; comme ce dessin m'est venu par le moyen de M. Tyson, médecin, je n'ai pas été à portée de consulter l'auteur même sur ces insectes malfaisants, qu'il dit se loger dans les plis de la peau du rhinocéros, pour savoir s'il en avait été témoin oculaire, ou s'il l'a dit simplement sur le rapport des Indiens. J'avoue que cela me paraît bien extraordinaire. *Glanures d'Edwards*, p. 25 et 26. — *Nota*. Non-seulement ce dernier fait est douteux, mais celui de l'âge, comparé à la grandeur de l'animal, nous paraît faux ; nous avons vu un rhinocéros qui avait au moins huit ans, et qui n'avait que cinq pieds de hauteur. M. Parsons en a vu un de deux ans qui n'était pas plus haut qu'une génisse, ce qu'on peut estimer quatre pieds ou environ ; comment se pourrait-il que celui qu'on vient de citer n'eût que trois ans, s'il avait sept pieds de hauteur ?

1. « La corne que le rhinocéros porte sur le nez n'est point creuse comme celle des bœufs et « des moutons, ni osseuse comme celle des cerfs et des daims ; mais elle est solide comme dans « ces derniers, et composée, comme dans les premiers, de fibres d'une nature analogue à celle des « poils. » (Cuvier, *Ménagerie du Muséum*.) — Cette *corne* est, en effet, d'une substance fibreuse, cornée : elle est comme composée de *poils agglutinés*.

croupe pour faciliter le mouvement de la tête et des jambes, qui sont massives et terminées par de larges pieds armés de trois grands ongles[1]. Il a la tête plus longue à proportion que l'éléphant; mais il a les yeux encore plus petits, et il ne les ouvre jamais qu'à demi. La mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et la lèvre du dessus a du mouvement et peut s'allonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur; elle est terminée par un appendice pointu, qui donne à cet animal plus de facilité qu'aux autres quadrupèdes pour cueillir l'herbe et en faire des poignées à peu près comme l'éléphant en fait avec sa trompe. Cette lèvre, musculeuse et flexible, est une espèce de main ou de trompe très-incomplète, mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse. Au lieu de ces longues dents d'ivoire qui forment les défenses de l'éléphant, le rhinocéros a sa puissante corne et deux fortes dents incisives à chaque mâchoire; ces dents incisives, qui manquent à l'éléphant, sont fort éloignées l'une de l'autre dans les mâchoires du rhinocéros; elles sont placées une à une à chaque coin ou angle des mâchoires, desquelles l'inférieure est coupée carrément en devant, et il n'y a point d'autres dents incisives dans toute cette partie antérieure que recouvrent les lèvres; mais indépendamment de ces quatre dents incisives placées en avant aux quatre coins des mâchoires[2], il a de plus vingt-quatre dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires. Ses oreilles se tiennent toujours droites; elles sont assez semblables pour la forme à celles du cochon, seulement elles sont moins grandes à proportion du corps: ce sont les seules parties sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies; l'extrémité de la queue est, comme celle de l'éléphant, garnie d'un bouquet de grosses soies très-solides et très-dures.

M. Parsons, célèbre médecin de Londres, auquel la république des lettres est redevable de plusieurs découvertes en histoire naturelle, et auquel je dois moi-même de la reconnaissance pour les marques d'estime et d'amitié dont il m'a souvent honoré, a publié en 1743 une histoire naturelle du rhinocéros, de laquelle je vais donner l'extrait d'autant plus volontiers, que tout ce qu'écrit M. Parsons me paraît mériter plus d'attention et de confiance.

Quoique le rhinocéros ait été vu plusieurs fois dans les spectacles de Rome, depuis Pompée jusqu'à Héliogabale, quoiqu'il en soit venu plusieurs en Europe dans ces derniers siècles, et qu'enfin Bontius, Chardin et Kolbe, l'aient dessiné aux Indes et en Afrique, il était cependant si mal représenté et si peu décrit, qu'il n'était connu que très-imparfaitement, et qu'à la vue

1 Chaque pied du *rhinocéros* est divisé en *trois doigts*.

2. Le *rhinocéros des Indes* a vingt-huit *mâchelières*, sept de chaque côté à chaque mâchoire et huit *incisives*: deux grandes et deux petites à chaque mâchoire. — Celui d'*Afrique* a aussi vingt-huit *mâchelières*, mais n'a point d'*incisives*, du moins à l'état d'*adulte*; il en a six dans le jeune âge: deux à la mâchoire supérieure et quatre à l'inférieure, qui, toutes six, tombent de très-bonne heure. — Les deux autres *rhinocéros*, celui de *Java*, et celui de *Sumatra*, ont vingt-huit *mâchelières* et six *incisives*, qu'ils conservent.

de ceux qui arrivèrent à Londres en 1739 et 1741 on reconnut aisément les erreurs ou les caprices de ceux qui avaient publié des figures de cet animal. Celle d'Albert Durer, qui est la premiere, est une des moins conformes à la nature : cette figure a cependant été copiée par la plupart des naturalistes, et quelques-uns même l'ont encore surchargée de draperies postiches et d'ornements étrangers. Celle de Bontius est plus simple et plus vraie, mais elle pèche en ce que la partie inférieure des jambes y est mal représentée ; au contraire, celle de Chardin présente assez bien les plis de la peau et les pieds, mais au reste elle ne ressemble point à l'animal. Celle de Camerarius n'est pas meilleure, non plus que celle qui a été faite d'après le rhinocéros vu à Londres en 1685, et qui a été publiée par Carwitham en 1739. Celles enfin que l'on voit sur les anciens pavés de Prœneste et sur les médailles de Domitien sont extrêmement imparfaites, mais au moins elles n'ont pas les ornements imaginaires de celle d'Albert Durer. M. Parsons a pris la peine de dessiner lui-même [a] cet animal en trois vues différentes, par devant, par derrière et de profil; il a aussi dessiné les parties

a. Nota. Un de nos savants physiciens (M. de Mours) a fait des remarques à ce sujet que nous ne devons pas omettre. « La figure (dit-il) du rhinocéros, que M. Parsons a ajoutée à son « mémoire, et qu'il a dessinée lui-même d'après le naturel, est si différente de celle qui fut gra- « vée à Paris en 1749, d'après un rhinocéros qu'on voyait alors à la foire Saint-Germain, qu'on « aurait de la peine à y reconnaître le même animal. Celui de M. Parsons est plus court et les « plis de la peau en sont en plus petit nombre, moins marqués et quelques-uns placés un peu « différemment; la tête surtout ne ressemble presque en rien à celle du rhinocéros de la foire « Saint-Germain. On ne saurait cependant douter de l'exactitude de M. Parsons, et il faut cher- « cher dans l'âge et le sexe de ces deux animaux la raison des différences sensibles qu'on aper- « çoit dans les figures que l'on a données de l'un et de l'autre. Celle de M. Parsons a été dessinée « d'après un rhinocéros mâle qui n'avait que deux ans; celle que j'ai cru devoir ajouter ici l'a « été d'après le tableau du célèbre M. Oudry, le peintre des animaux, et qui a si fort excellé en « ce genre; il a peint de grandeur naturelle, et d'après le vivant, le rhinocéros de la foire Saint- « Germain, qui était une femelle et qui avait au moins huit ans; je dis au moins huit ans, car il « est dit dans l'inscription qu'on voit au bas de l'estampe de Charpentier, qui a pour titre : « *Véritable portrait d'un* RHINOCEROS *vivant, que l'on voit a la foire Saint-Germain à* « *Paris*, que cet animal avait trois ans quand il fut pris en 1741 dans la province d'Assem, « appartenant au Mogol; et, huit lignes plus bas, il est dit qu'il n'avait qu'un mois quand « quelques Indiens l'attrapèrent avec des cordes, après en avoir tué la mère à coups de flèches; « ainsi il avait au moins huit ans, et pouvait en avoir dix ou onze. Cette différence d'âge est « une raison vraisemblable des différences sensibles que l'on trouvera entre la figure de « M. Parsons et celle de M. Oudry, dont le tableau, fait par ordre du Roi, fut alors exposé au « salon de peinture. Je remarquerai seulement que M. Oudry a donné à la défense de son rhi- « nocéros plus de longueur que n'en avait la corne du rhinocéros de la foire Saint-Germain, que « j'ai vu et examiné avec beaucoup d'attention, et que cette partie est rendue plus fidèlement « dans l'estampe de Charpentier. Aussi est-ce d'après cette estampe qu'on a dessiné la corne de « cette figure, qui, pour tout le reste, a été dessinée et réduite d'après le tableau de M. Oudry. « L'animal qu'elle représente avait été pesé, environ un an auparavant, à Stuttgard, dans le « duché de Wurtemberg, et il pesait alors cinq mille livres. Il mangeait, selon le rapport du « capitaine Douwemont Van-der-Meer, qui l'avait conduit en Europe, soixante livres de foin et « vingt livres de pain par jour. Il était très-privé et d'une agilité surprenante, vu l'énormité de « sa masse et son air extrêmement lourd. » Ces remarques sont judicieuses et pleines de sens, comme tout ce qu'écrit M. de Mours. Voyez la figure dans sa traduction française des *Transactions philosophiques*, année 1743.

extérieures de la génération du mâle, et les cornes simples et doubles, aussi bien que la queue d'autres rhinocéros dont ces parties étaient conservées dans des cabinets d'histoire naturelle.

Le rhinocéros qui arriva à Londres en 1739 avait été envoyé de Bengale. Quoique très-jeune, puisqu'il n'avait que deux ans, les frais de sa nourriture et de son voyage montaient à près de mille livres sterling. On le nourrissait avec du riz, du sucre et du foin; on lui donnait par jour sept livres de riz, mêlé avec trois livres de sucre, qu'on lui partageait en trois portions; on lui donnait aussi beaucoup de foin et d'herbes vertes, qu'il préférait au foin; sa boisson n'était que de l'eau, dont il buvait à la fois une grande quantité; il était d'un naturel tranquille et se laissait toucher sur toutes les parties de son corps; il ne devenait méchant que quand on le frappait ou lorsqu'il avait faim, et dans l'un et l'autre cas, on ne pouvait l'apaiser qu'en lui donnant à manger. Lorsqu'il était en colère, il sautait en avant et s'élevait brusquement à une grande hauteur, en poussant sa tête avec furie contre les murs, ce qu'il faisait avec une prodigieuse vitesse, malgré son air lourd et sa masse pesante. J'ai été souvent témoin, dit M. Parsons, de ces mouvements que produisaient l'impatience ou la colère, surtout les matins avant qu'on ne lui apportât son riz et son sucre; la vivacité et la promptitude des mouvements de cet animal m'ont fait juger, ajoute-t-il, qu'il est tout à fait indomptable, et qu'il atteindrait aisément à la course un homme qui l'aurait offensé[1].

Ce rhinocéros, à l'âge de deux ans, n'était pas plus haut qu'une jeune vache qui n'a pas encore porté, mais il avait le corps fort long et fort épais; sa tête était très-grosse à proportion du corps : en la prenant depuis les oreilles jusqu'à la corne du nez, elle formait une courbe concave dont les deux extrémités, c'est-à-dire le bout supérieur du museau et la partie près des oreilles sont fort relevées; la corne n'avait encore qu'un pouce de hauteur; elle était noire, lisse à son sommet, mais avec des rugosités à sa base et dirigée en arrière. Les narines sont situées fort bas, et ne sont pas à un pouce de distance de l'ouverture de la gueule. La lèvre inférieure est assez semblable à celle du bœuf, et la lèvre supérieure ressemble plus à celle du cheval, avec cette différence et cet avantage, que le rhinocéros peut l'allonger, la diriger, la doubler en la tournant autour d'un bâton, et saisir par ce moyen les corps qu'il veut approcher de sa gueule. La langue de ce jeune rhinocéros était douce comme celle d'un veau [a]; ses yeux n'avaient

a. *Nota* que la plupart des voyageurs et tous les naturalistes, tant anciens que modernes, ont dit que la langue du rhinocéros était extrêmement rude, et que les papilles en étaient si poignantes, qu'avec sa langue seule il écorchait un homme et enlevait la chair jusqu'aux os. Ce

1. « Quoiqu'il soit très-bas sur jambes, il court si rapidement que le galop du cheval ne « peut suffire pour lui échapper. » (Cuvier). — Le *rhinocéros* de notre ménagerie, dont je parlerai tout à l'heure, a une sorte d'agilité, de vitesse facile, qui fait un singulier contraste avec l'épaisseur de ses formes.

nulle vivacité, ils ressemblent à ceux du cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal. Les oreilles sont larges, minces à leur extrémité, et resserrées à leur origine par une espèce d'anneau ridé. Le cou est fort court, la peau forme sur cette partie deux gros plis qui l'environnent tout autour. Les épaules sont fort grosses et fort épaisses, la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant. Le corps de ce jeune rhinocéros était en tout très-épais, et ressemblait très-bien à celui d'une vache prête à mettre bas. Il y a un autre pli entre le corps et la croupe, ce pli descend au-dessous des jambes de derrière; et enfin il y a encore un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe à quelque distance de la queue; le ventre était gros et pendait presque à terre, surtout à la partie moyenne; les jambes sont rondes, épaisses, fortes, et toutes sont courbées en arrière à la jointure; cette jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable quand l'animal est couché, disparaît lorsqu'il est debout. La queue est menue et courte relativement au volume du corps : celle de ce rhinocéros n'avait que seize ou dix-sept pouces de longueur; elle s'élargit un peu à son extrémité, où elle est garnie de quelques poils courts, gros et durs. La verge est d'une forme assez extraordinaire; elle est contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du cheval, et la première chose qui paraît au dehors, dans le temps de l'érection, est un second prépuce de couleur de chair, duquel ensuite il sort un tuyau creux en forme d'entonnoir évasé et découpé comme une fleur de lis, lequel tient lieu de gland et forme l'extrémité de la verge; ce gland, bizarre par sa forme, est d'une couleur de chair plus pâle que le second prépuce; dans la plus forte érection, la verge ne s'étendait qu'à huit pouces hors du corps; on lui procurait aisément cet état d'extension en frottant l'animal sur le ventre avec des bouchons de paille lorsqu'il était couché. La direction de ce membre n'était pas droite, mais courbe et dirigée en arrière : aussi pissait-il en arrière et à plein canal à peu près comme une vache, d'où l'on peut inférer que dans l'acte de la copulation le mâle ne couvre pas la femelle, mais qu'ils s'accouplent croupe à croupe[1]; elle a les parties extérieures de la génération faites et placées comme celles de la vache, et elle ressemble parfaitement au mâle pour la forme et la grosseur du corps. La peau est épaisse et impénétrable : en la prenant avec la main dans les plis, on croirait toucher une planche de bois d'un demi-pouce d'épaisseur; lorsqu'elle est tannée, dit le docteur Grew, elle est excessivement dure, et plus épaisse que le cuir d'aucun autre animal terrestre : elle

fait, que l'on trouve partout, me paraît très-douteux et même mal imaginé, puisque le rhinocéros ne mange point de chair, et qu'en général les animaux qui ont la langue rude sont ordinairement carnassiers.

1. Les *rhinocéros* s'accouplent à la manière des autres quadrupèdes.

est partout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de gales ou de tubérosités, qui sont assez petites sur le sommet du cou et du dos, et qui par degrés deviennent plus grosses en descendant sur les côtés; les plus larges de toutes sont sur les épaules et sur la croupe; elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds; mais entre les plis, la peau est pénétrable et même délicate et aussi douce au toucher que de la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste; cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur des plis est d'une légère couleur de chair, et la peau du ventre est à peu près de même consistance et de même couleur. Au reste, on ne doit pas comparer ces tubérosités ou gales dont nous venons de parler à des écailles, comme l'ont fait plusieurs auteurs; ce sont de simples durillons de la peau, qui n'ont ni régularité dans la figure, ni symétrie dans leur position respective. La souplesse de la peau dans les plis donne au rhinocéros la facilité du mouvement de la tête, du cou et des membres; tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. M. Parsons dit en passant qu'il a observé une qualité très-particulière dans cet animal, c'est d'écouter avec une espèce d'attention suivie tous les bruits qu'il entendait, de sorte que, quoique endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressants, il s'éveillait à l'instant, levait la tête et écoutait avec la plus constante attention, jusqu'à ce que le bruit qu'il entendait eût cessé.

Enfin, après avoir donné cette description exacte du rhinocéros, M. Parsons examine s'il existe ou non des rhinocéros à double corne sur le nez; et après avoir comparé les témoignages des anciens et des modernes, et les monuments de cette espèce qu'on trouve dans les collections d'histoire naturelle, il conclut avec vraisemblance que les rhinocéros d'Asie n'ont communément qu'une corne, et que ceux d'Afrique en ont ordinairement deux[1].

Il est très-certain qu'il existe des rhinocéros qui n'ont qu'une corne sur le nez, et d'autres qui en ont deux[a]; mais il n'est pas également certain que cette variété soit constante, toujours dépendante du climat de l'Afrique ou des Indes, et qu'en conséquence de cette seule différence on puisse

a. Kolbe dit positivement, et comme s'il l'avait vu, que la première corne du rhinocéros est placée sur le nez, et la seconde sur le front, en droite ligne avec la première; que celle-ci, qui est d'un gris-brun, ne passe jamais deux pieds de longueur; que la seconde est jaune, et qu'elle ne croît jamais au-dessus de six pouces. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 17 et 18. Cependant nous venons de citer des doubles cornes dont la seconde différait peu de la première, qui avait deux pieds, qui toutes deux étaient de la même couleur; et d'ailleurs il paraît certain qu'elles ne sont jamais à une aussi grande distance l'une de l'autre que le dit cet auteur, puisque les bases de ces deux cornes, conservées dans le cabinet de Hans Sloane, n'étaient pas éloignées de trois pouces.

1. Conclusion très-juste.

établir deux espèces distinctes dans le genre de cet animal[1]. Il paraît que les rhinocéros qui n'ont qu'une corne l'ont plus grosse et plus longue que ceux qui en ont deux ; il y a des cornes simples de trois pieds et demi, et peut-être de plus de quatre pieds de longueur sur six et sept pouces de diamètre à la base; il y a aussi des cornes doubles qui ont jusqu'à deux pieds de longueur : communément ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre ; cependant il s'en trouve de grises, et même quelques-unes de blanches; elles n'ont qu'une légère concavité en forme de tasse sous leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez ; tout le reste de la corne est solide et plus dur que la corne ordinaire : c'est avec cette arme, dit-on, que le rhinocéros attaque et blesse quelquefois mortellement les éléphants de la plus haute taille, dont les jambes élevées permettent au rhinocéros, qui les a bien plus courtes, de leur porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est la plus sensible et la plus pénétrable; mais aussi lorsqu'il manque son premier coup, l'éléphant le terrasse et le tue.

La corne du rhinocéros est plus estimée des Indiens que l'ivoire de l'éléphant, non pas tant à cause de la matière dont cependant ils font plusieurs ouvrages au tour et au ciseau, mais à cause de sa substance même, à laquelle ils accordent plusieurs qualités spécifiques et propriétés médicinales [a]; les blanches, comme les plus rares, sont aussi celles qu'ils estiment et qu'ils recherchent le plus. Dans les présents que le roi de Siam envoya à Louis XIV en 1686 [b], il y avait six cornes de rhinocéros. Nous

a. « Sunt in regno Bengalen rhinocerotes Lusitanis *Abadas* dicti, cujus animalis cornum, « dentes, caro, sanguis, ungulæ et cæteræ ejus partes toto genere resistunt venenis; qui de « causâ in maximo pretio est apud Indos. » *Johan. Hugon Lintscotani Navigatio in Orientem, belgicè scripta, latinè enunciata a Lonicero.* Francfordii, 1599, pars II, p. 44. — Aux parties du Bengale proche du Gange, les rhinocéros ou licornes, que l'on appelle vulgairement *abades,* sont très-communes, et l'on en apporte à Goa quantité de cornes; elles ont environ deux palmes de circonférence du côté qu'elles sont attachées au front, et allant peu à peu et finissant en pointe; elles servent d'armes défensives à ces animaux. Elles sont d'une couleur obscure, et les tasses qu'on en fait pour boire sont très-estimées, vu qu'elles ont naturellement la propriété de chasser dehors la malignité d'une liqueur qui serait empoisonnée. *Voyage du P. Philippe,* p. 371. — Toutes les parties du corps du rhinocéros sont médicinales : sa corne est surtout un puissant antidote contre toutes sortes de poisons, et les Siamois en font un grand trafic avec les nations voisines; il y en a qui sont quelquefois vendues plus de cent écus : celles qui sont d'un gris clair et mouchetées de blanc sont les plus estimées des Chinois. *Histoire nat. de Siam,* par Nic. Gervaise. Paris, 1688, p. 34. — Leurs cornes, leurs dents, leurs ongles, leur chair, leur peau, leur sang, leurs excréments même et leur eau, tout en est estimé et recherché par les Indiens, qui y trouvent des remèdes pour diverses maladies. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande,* t. I, p. 417. — Sa corne sort d'entre ses deux naseaux, elle est fort épaisse par le bas, et vers le haut elle devient aiguë ; elle est d'un vert brun, et non pas noir, ainsi que quelques-uns l'ont écrit ; quand elle est plus grise ou qu'elle tire sur le blanc, elle se vend plus cher; mais elle est toujours chère, car on l'estime aussi beaucoup aux Indes. *Idem,* t. VII, p. 277.

b. Parmi les présents que le roi de Siam envoya en France en 1686, il y eut six cornes de rhi-

1. *Le rhinocéros unicorne*, ou des *Indes*, et le *rhinocéros bicorne*, ou d'*Afrique*, sont deux *espèces constantes*, deux *espèces distinctes*.

en avons au cabinet du Roi douze de différentes grandeurs, et une entre autres qui, quoique tronquée, a trois pieds huit pouces et demi de longueur.

Le rhinocéros, sans être ni féroce ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable [a]; il est à peu près en grand ce que le cochon est en petit, brusque et brut, sans intelligence, sans sentiment et sans docilité[1] : il faut même qu'il soit sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer, car celui qu'Emmanuel, roi de Portugal, envoya au pape en 1513, fit périr le bâtiment sur lequel on le transportait [b], et celui que nous avons vu à Paris ces années dernières s'est noyé de même en allant en Italie. Ces animaux sont aussi, comme le cochon, très-enclins à se vautrer dans la boue et à se rouler dans la fange : ils aiment les lieux humides et marécageux, et ils ne quittent guère les bords des rivières; on en trouve en Asie et en Afrique, à Bengale [c], à Siam [d], à Laos [e], au Mogol [f], à Sumatra [g], à Java, en Abyssinie [h], en Éthiopie [i], au pays des Anzicos [j], et jusqu'au cap de Bonne-Espérance [k]; mais, en général, l'espèce en est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'éléphant; il ne produit de même qu'un seul petit à la fois, et à des distances de temps assez considérables. Dans le premier mois le jeune rhinocéros n'est guère plus gros qu'un chien de grande taille[2] [l]. Il n'a point en naissant la corne sur le

nocéros; elles sont extrêmement estimées dans tout l'Orient. Le chevalier Vernati a écrit de Batavia en Angleterre que les cornes, les dents, les ongles et le sang des rhinocéros sont des antidotes, et qu'ils ont le même usage dans la pharmacopée des Indes que la thériaque dans celle de l'Europe. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande,* t. VII, p. 484.

a. *Nota.* Chardin dit (t. III, p. 45) que les Abyssins apprivoisent les rhinocéros, qu'ils les élèvent au travail, comme on fait les éléphants. Ce fait me paraît très-douteux, aucun autre voyageur n'en fait mention, et il est sûr qu'à Bengale, à Siam et dans les autres parties de l'Inde méridionale, où le rhinocéros est peut-être encore plus commun qu'en Éthiopie et où l'on est accoutumé à apprivoiser les éléphants, il est regardé comme un animal indomptable et dont on ne peut faire aucun usage pour le service domestique.

b. *Transactions philosophiques,* nº 470.

c. *Voyage du P. Philippe,* p. 371. — *Voyages de la Comp. des Indes de Hollande,* t. I, p. 417.

d. *Histoire naturelle de Siam*, par Gervaise, p. 33.

e. *Journal de l'abbé de Choisy,* p. 339.

f. *Voyage de Tavernier,* t. III, p. 97. — *Voyage d'Edward Terry,* p. 15.

g. *Histoire générale des voyages,* par M. l'abbé Prévost, t. IX, p. 339.

h. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande,* t. VII, p. 277.

i. *Voyage de Chardin,* t. III, p. 45. — *Relation de Thévenot,* p. 10.

j. *Histoire générale des voyages,* par M. l'abbé Prévost, t. V, p. 91.

k. *Voyage de Franç. le Guat.* Amsterdam, 1708, t. II, p. 145. — *Description du cap de Bonne-Espérance,* par Kolbe, t. III, p. 15 et suiv.

l. On en a vu un jeune qui n'était pas plus grand qu'un chien, il suivait alors son maître

1. Nous avons, en ce moment, à notre ménagerie, un jeune *rhinocéros unicorne* des Indes. Il y est depuis trois ans, et était âgé de quatre ou cinq, lorsqu'il arriva. Il avait alors trois pieds et quelques lignes; il a maintenant quatre pieds dix pouces. — Jusqu'ici ce *rhinocéros* a été très-soumis à son gardien : il obéit à ses commandements; il est très-sensible à ses caresses, et le plus léger attouchement d'une cravache sur sa peau (en apparence si rude) le fait tressaillir.

2. Une femelle de dix à douze ans, décrite par Daubenton, avait dix pieds de long sur cinq de haut, et sa corne avait un pied.

nez [a], quoiqu'on en voie déjà le rudiment dans le fœtus, à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce [b], et à six ans elle a neuf à dix pouces [c]; et comme l'on connaît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paraît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge et peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisque le rhinocéros décrit par M. Parsons n'avait à deux ans qu'environ la moitié de sa hauteur, d'où l'on peut inférer que cet animal doit vivre comme l'homme soixante-dix ou quatre-vingts ans.

Sans pouvoir devenir utile comme l'éléphant, le rhinocéros est aussi nuisible par la consommation, et surtout par le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes; il n'est bon que par sa dépouille, sa chair est excellente au goût des Indiens et des Nègres [d]; Kolbe dit en avoir souvent mangé et avec beaucoup de plaisir. Sa peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait au monde [e], et non-seulement sa corne, mais toutes les autres parties de son corps et même son sang [f], son urine et ses excréments, sont estimés comme des antidotes contre le poison ou comme des remèdes à plusieurs maladies. Ces antidotes ou remèdes tirés des différentes parties du rhinocéros ont le même usage dans la pharmacopée des Indes que la thériaque dans celle de l'Europe [g]. Il y a toute apparence que la plupart de ces vertus sont imaginaires : mais combien n'y a-t-il pas de choses bien plus recherchées qui n'ont de valeur que dans l'opinion?

Le rhinocéros se nourrit d'herbes grossières, de chardons, d'arbrisseaux épineux, et il préfère ces aliments agrestes à la douce pâture des plus belles prairies [h]; il aime beaucoup les cannes de sucre, et mange aussi de toutes

partout et il ne buvait que du lait de buffle; mais il ne vécut pas plus de trois semaines. Les dents commençaient à lui sortir. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. VII, p. 483.

a. On voyait dans le bout du nez de ces deux jeunes rhinocéros la marque de la corne qui devait leur pousser, parce que, comme ils étaient tout jeunes, ils n'en avaient pas encore; à cet âge-là, néanmoins, ils étaient aussi gros et aussi grands qu'un de nos bœufs; mais ils sont fort bas des jambes, particulièrement de celles de devant, qui sont plus courtes que celles de derrière. *Voyage de Pietro della Valle*, t. IV, p. 245.

b. *Transactions philosophiques*, nº 470.

c. Voyez *idem, ibid.*

d. On mange la chair du rhinocéros, et ces peuples la trouvent excellente; ils tirent même quelque utilité de son sang, qu'ils ramassent avec soin, pour en faire un remède propre à la guérison des maux de poitrine. *Hist. nat. de Siam*, par Gervaise, p. 35.

e. Sa peau est d'un beau gris tirant sur le noir, comme celle des éléphants, mais plus rude et plus épaisse; je n'ai point vu d'animal qui en ait une semblable..... Cette peau est couverte partout, hormis au cou et à la tête, de petits nœuds ou durillons fort semblables à ceux des écailles de tortue, etc. *Voyage de Chardin*, t. III, p. 45.

f. *Voyage de Mandelslo*, t. II, p. 350.

g. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. VII, p. 484.

h. Cet animal ne se nourrit pas d'herbes, il lui préfère les buissons, le genêt et les chardons : mais entre toutes les plantes, il n'en est point qu'il aime autant qu'un arbuste qui ressemble beaucoup au genévrier, mais qui ne sent pas aussi bon, et dont les piquants ne sont pas à beaucoup près aussi pointus; les Européens du Cap appellent cette plante l'*arbrisseau du rhinocéros* : les campagnes couvertes de bruyères en fournissent une grande quantité; on en

sortes de grains : n'ayant nul goût pour la chair il n'inquiète pas les petits animaux; il ne craint pas les grands, vit en paix avec tous et même avec le tigre, qui souvent l'accompagne sans oser l'attaquer. Je ne sais donc si les combats de l'éléphant et du rhinocéros ont un fondement réel : ils doivent au moins être rares, puisqu'il n'y a nul motif de guerre ni de part ni d'autre, et que d'ailleurs on n'a pas remarqué qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux; on en a vu même en captivité [a] vivre tranquillement et sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre[1]. Pline est, je crois, le premier qui ait parlé de ces combats du rhinocéros et de l'éléphant; il paraît qu'on les a forcés à se battre dans les spectacles de Rome [b], et c'est probablement de là que l'on a pris l'idée que, quand ils sont en liberté et dans leur état naturel, ils se battaient de même; mais encore une fois toute action sans motif n'est pas naturelle; c'est un effet sans cause qui ne doit point arriver ou qui n'arrive que par hasard.

Les rhinocéros ne se rassemblent pas en troupes, ni ne marchent en nombre comme les éléphants; ils sont plus solitaires, plus sauvages, et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre. Ils n'attaquent pas les hommes [c], à moins qu'ils ne soient provoqués; mais alors ils prennent de la fureur et sont très-redoutables : l'acier de Damas, les sabres du Japon n'entament pas leur peau [d]; les javelots et les lances ne peuvent la percer, elle résiste même aux balles du mousquet; celles de plomb s'aplatissent

voit aussi beaucoup sur les montagnes du Tigre et sur la rivière du banc des Moules. Les habitants de ces lieux le coupent et l'amassent pour le brûler. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 17.

a. La relation hollandaise qui a pour titre, *l'Ambassade de la Chine*, fait une description de cet animal tout à fait fausse, surtout en ce qu'elle porte que c'est un des principaux ennemis de l'éléphant; car ce rhinocéros-ci était dans une même écurie avec deux éléphants, et je les ai vus diverses fois l'un auprès de l'autre dans la place royale sans se marquer la moindre antipathie. Un ambassadeur d'Éthiopie avait amené cet animal en présent. *Voyage de Chardin*, t. III, p. 45.

b. Les Romains ont pris plaisir à faire combattre les rhinocéros et l'éléphant pour quelque spectacle de grandeur. *Singular. de la France antarctique*, par André Thevet, p. 41.

c. Les rhinocéros n'attaquent pas ordinairement, et ils ne se mettent en fureur que quand ils sont attaqués, mais alors ils sont de la dernière férocité; ils grognent comme des pourceaux, ils renversent les arbres et tout ce qui se présente devant eux. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. VII, p. 278.

d. Sa peau est épaisse, dure et inégale..... impénétrable même aux sabres du Japon; on en fait des cottes d'armes, des boucliers, etc. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. VII, p. 483. — Le rhinocéros attaque assez rarement les hommes, à moins qu'ils ne le provoquent ou que l'homme n'ait un habit rouge; dans ces deux cas il se met en fureur et renverse tout ce qui s'oppose à lui. Lorsqu'il attaque un homme, il le saisit par le milieu du corps et le fait voler par-dessus sa tête avec une telle force, qu'il est tué par la violence de sa chute..... Si on le voit venir, il n'est pas difficile de l'éviter, quelque furieux qu'il soit; il est fort vite, il est vrai, mais il ne se tourne qu'avec beaucoup de peine : d'ailleurs il ne voit, comme je l'ai déjà dit, que devant lui, ainsi on n'a qu'à le laisser approcher à cinq ou dix pas de distance, et alors se mettre un peu à côté; il ne vous voit plus et ne peut que très-difficilement vous

1. Le *rhinocéros* de notre ménagerie y vit à côté de nos *éléphants*; et l'on n'a jamais remarqué *qu'il y eût aucune espèce d'antipathie entre ces animaux*.

sur ce cuir, et les lingots de fer ne le pénètrent pas en entier; les seuls endroits absolument pénétrables dans ce corps cuirassé sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles [a]; aussi les chasseurs au lieu d'attaquer cet animal de face et debout le suivent de loin par ses traces et attendent pour l'approcher les heures où il se repose et s'endort. Nous avons au cabinet du Roi un fœtus de rhinocéros qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère; il est dit, dans le mémoire qui accompagnait cet envoi, que vingt-huit chasseurs s'étant assemblés pour attaquer ce rhinocéros, ils l'avaient d'abord suivi de loin pendant quelques jours, faisant de temps en temps marcher un ou deux hommes en avant pour reconnaître la position de l'animal; que par ce moyen ils le surprirent endormi, s'en approchèrent en silence et de si près qu'ils lui lâchèrent tous ensemble leurs vingt-huit coups de fusil dans les parties inférieures du bas-ventre.

On a vu, par la description de M. Parsons, que cet animal a l'oreille bonne et même très-attentive; on assure aussi qu'il a l'odorat excellent; mais on prétend qu'il n'a pas l'œil bon [b], et qu'il ne voit, pour ainsi dire, que devant lui. La petitesse extrême de ses yeux, leur position basse, oblique et enfoncée; le peu de brillant et de mouvement qu'on y remarque, semblent confirmer ce fait. Sa voix est assez sourde lorsqu'il est tranquille; elle ressemble en gros au grognement du cochon; et lorsqu'il est en colère son cri devient aigu et se fait entendre de fort loin. Quoiqu'il ne vive que de végétaux, il ne rumine pas; ainsi il est probable [1] que, comme l'élé-

retrouver. Je l'ai expérimenté moi-même; il m'est arrivé plus d'une fois de le voir venir à moi avec toute sa furie. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 17.

a. On le tue difficilement, et on ne l'attaque jamais sans péril d'en être déchiré. Ceux qui s'adonnent à cette chasse ont pourtant trouvé les moyens de se garantir de sa fureur; car comme cet animal aime les lieux marécageux, ils l'observent quand il s'y retire, et se cachant dans les buissons au-dessous du vent, ils attendent qu'il se soit couché soit pour s'endormir ou pour se vautrer, afin de le tirer près des oreilles, qui est le seul endroit où il peut être blessé à mort. Ils se mettent au-dessous du vent, parce que le rhinocéros a cela de propre qu'il découvre tout par l'odorat; de sorte que quoiqu'il ait des yeux, il ne s'en sert néanmoins jamais que l'odorat n'ait été frappé par l'objet qui se présente à la vue. *Hist. nat. de Siam*, par Gervaise, p. 35.

b. Voyez la note précédente. — Le rhinocéros a les yeux fort petits et ne voit absolument que devant lui : lorsqu'il marche et qu'il poursuit sa proie, il va toujours en droite ligne, forçant, renversant, perçant tout ce qu'il rencontre : il n'y a ni buissons, ni arbres, ni ronces épaisses, ni grosses pierres qui puissent l'obliger à se détourner; avec la corne qu'il a sur le nez, il déracine les arbres, il enlève les pierres qui s'opposent à son passage, et les jette derrière lui fort haut à une grande distance et avec un fort grand bruit; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Lorsqu'il ne rencontre rien et qu'il est en colère, baissant la tête, il fait des sillons sur la terre, et il en jette avec fureur une grande quantité par-dessus sa tête. Il grogne comme le cochon; son cri ne s'entend pas de fort loin lorsqu'il est tranquille, mais s'il marche après sa proie, on peut l'entendre à une grande distance. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, Amsterd., 1741.

1. Je n'ai pas besoin de dire que le *rhinocéros* n'a, en effet, qu'*un estomac*, et qu'il *ne rumine point*. — C'est un *pachyderme*.



phant, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amples, et qui suppléent à l'office de la panse; sa consommation, quoique considérable, n'approche pas de celle de l'éléphant, et il paraît, par la continuité et l'épaisseur non interrompue de sa peau qu'il perd aussi beaucoup moins que lui par la transpiration.

LE CHAMEAU[a]* ET LE DROMADAIRE[b]**.

Ces deux noms, *dromadaire* et *chameau*, ne désignent pas deux espèces différentes, mais indiquent seulement deux races distinctes[1], et subsistantes de temps immémorial dans l'espèce du chameau : le principal et, pour ainsi dire, l'unique caractère sensible par lequel ces deux races diffèrent consiste en ce que le chameau porte deux bosses, et que le dromadaire n'en a qu'une ; il est aussi plus petit et moins fort que le chameau ; mais tous deux se mêlent, produisent ensemble, et les individus qui proviennent de cette race croisée sont ceux qui ont le plus de vigueur et qu'on préfère à tous les autres [c]. Ces métis, issus du dromadaire et du chameau,

a. *Chameau*, en grec, Κάμηλος ; en latin, *camelus* ; en italien, *camelo* ; en espagnol, *camelo* ; en allemand, *kæmel* ; en anglais, *camel* ; en hébreu, *gamal* ; en chaldéen, *gamala* ; en ancien arabe, *gemal* ; en arabe moderne, *gimel*. On voit que le nom du *chameau*, en hébreu, en chaldéen et en arabe est à peu près le même, et que c'est de ces langues anciennes dont les Grecs, les Latins, les Italiens, les Espagnols, les Allemands, les Anglais, les Français, etc., ont dérivé, sans grande altération, le nom de cet animal dans toutes leurs langues.

b. *Dromadaire*, en grec, Δρομὰς, ou plutôt *camelus dromas*, car *dromas* n'est qu'un adjectif dérivé de *dromos*, qui signifie *course* ou *vitesse*, et *camelus dromas* veut dire *chameau coureur*. *Dromedarius*, en latin moderne.

c. Les Persans ont plusieurs espèces de chameaux. Ils appellent ceux qui ont deux bosses *bughur*, et ceux qui n'en ont qu'une *schuttur*. De ces derniers, il y en a quatre sortes, savoir : ceux qu'ils appellent par excellence *ner*, c'est-à-dire *mâle*, qui s'engendrent d'un *dromadaire* ou d'un *chameau* à deux bosses, et d'une femelle à une bosse, que l'on appelle *maje* ; et ceux-ci ne se font point couvrir par d'autres. Ce sont là les meilleurs et les plus estimés de tous les chameaux, et il y en a qui se vendent cent écus la pièce. Ils portent jusqu'à neuf ou dix quintaux de charge, et sont comme infatigables. Quand ils sont en chaleur, ils mangent peu, écument par la bouche, sont colères et mordent; de sorte que, pour les empêcher d'offenser ceux qui les gouvernent, on leur met des muselières, que les Perses nomment *agrah*. Les chameaux qui

* *Camelus bactrianus* (Linn.) .... } Ordre des *Ruminants* ; famille des *Ruminants sans*
** *Camelus dromedarius* (Linn.)... } *cornes* ; genre *Chameau* (Cuv.).

1. Le *chameau* et le *dromadaire* sont-ils deux *espèces* distinctes, ne sont-ils que deux *races* d'une même *espèce* ? C'est une question que l'expérience seule pourra résoudre : si les *métis* de *chameau* et de *dromadaire* produisent des individus d'une *fécondité continue*, le *chameau* et le *dromadaire* ne seront que deux *races* de la même *espèce* : si, comme le *chien* et le *loup*, ils ne produisent que des individus à *fécondité bornée*, le *chameau* et le *dromadaire* seront deux *espèces* distinctes. (Voyez la note de la page 264 du II[e] volume.)

forment une race secondaire qui se multiplie pareillement et qui se mêle aussi avec les races premières : en sorte que dans cette espèce comme dans celles des autres animaux domestiques, il se trouve plusieurs variétés dont les plus générales sont relatives à la différence des climats. Aristote [a] a très-bien indiqué les deux races principales : la première, c'est-à-dire celle à deux bosses, sous le nom de *chameau de la Bactriane* [b], et la seconde, sous celui de *chameau d'Arabie ;* on appelle les premiers *chameaux turcs* [c], et les autres *chameaux arabes*. Cette division subsiste aujourd'hui comme du temps d'Aristote, seulement il paraît depuis que l'on a découvert les parties de l'Afrique et de l'Asie inconnues aux anciens, que le dromadaire est sans comparaison plus nombreux et plus généralement répandu que le chameau : celui-ci ne se trouve guère que dans le Turkestan [d] et

viennent de ceux-ci dégénèrent fort et sont lâches et paresseux, c'est pourquoi les Turcs les appellent *jurda kaidem*, et ne se vendent que trente ou quarante écus.

La troisième espèce est celle qu'ils appellent *lohk*, mais ils ne sont pas si bons que les *bughur*, aussi n'écument-ils point comme les *ners*, quands ils sont en chaleur ; mais quand ils sont en rut, ils poussent de dessous la gorge une vessie rouge qu'ils retirent avec l'haleine ; dressent la tête et ronflent souvent. On les vend soixante écus, il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi forts que les autres; c'est pourquoi, quand les Perses veulent parler d'un homme vaillant et courageux, ils disent que c'est un *ner*, et pour signifier un lâche et un poltron, ils l'appellent *lohk*.

Ils nomment la quatrième espèce *schutturi baad*, et les Turcs *jeldovesi*, c'est-à-dire *chameaux de vent ;* ils sont plus petits, mais plus éveillés que les autres : car, au lieu que les chameaux ordinaires ne vont que le pas, ceux-ci vont le trot et galopent aussi bien que les chevaux. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 550.

a. « Camelus proprium inter cæteras quadrupedes habet in dorso, quod tuber appellant, sed « ita ut Bactrianæ ab Arabiis differant; alteris enim bina, alteris singula tubera habentur. » Aristot., *Hist. anim.*, lib. II, cap. I. — *Nota*. Theodore Gaza, dont j'ai toujours emprunté la traduction lorsque j'ai cité dans cet ouvrage quelques passages d'Aristote, paraît avoir rendu celui-ci d'une manière ambiguë : *alteris enim bina, alteris singula tubera habentur* signifie seulement que les uns ont deux et que les autres n'ont qu'une bosse, tandis que le texte grec indique précisément que ce sont les chameaux d'Arabie qui n'ont qu'une bosse, et que ceux de la Bactriane en ont deux. Aussi Pline, qui, sur l'article du chameau comme sur beaucoup d'autres, n'a fait, pour ainsi dire, que copier Aristote, a mieux traduit ce passage que Gaza, en disant : *Cameli Bactriani et Arabici differunt, quod illi bina habent tubera in dorso, hi singula*. Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XVIII.

b. La Bactriane, province de l'Asie, qui comprend aujourd'hui le Turkestan, le pays des Usbeks, etc.

c. Nous allions au mont Sinaï sur des chameaux parce qu'il n'y a point d'eau sur cette route, et que les autres animaux ne peuvent pas fatiguer sans boire..... Mais ces chameaux d'Arabie, qui sont petits et différents de ceux du Caire, qui vont en Sourie et en d'autres endroits, cheminent trois ou quatre jours sans boire..... On va du Caire à Jerusalem, non pas sur ces petits chameaux arabes comme au mont Sinaï, qui est un chemin de montagnes, mais sur de grands, que l'on appelle *chameaux turcs*. *Voyage de Pietro della Valle*, t. I, p. 360 et 408. — L'espèce que nous appelons *dromadaire* s'appelle ici (en Barbarie) *maihari ;* elle n'est pas si commune en Barbarie qu'elle l'est au Levant..... Cet animal diffère du chameau ordinaire en ce qu'il a le corps plus rond et mieux fait, et en ce qu'il n'a qu'une petite bosse sur le dos. *Voyage de Shaw*, t. I, p. 309 et 310.

d. L'Académie ayant chargé les missionnaires, envoyés à la Chine en qualité de mathématiciens du Roi de s'informer de quelques particularités qui regardent les chameaux, voici la réponse que l'ambassadeur de Perse fit aux questions que M. Constance lui fit faire de la part des missionnaires : 1° qu'on voyait en Perse des chameaux qui avaient deux bosses sur le dos,

dans quelques autres endroits du Levant [a], tandis que le dromadaire, plus commun qu'aucune autre bête de somme en Arabie, se trouve de même en grande quantité dans toute la partie septentrionale de l'Afrique [b], qui s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'au fleuve Niger [c]; et qu'on le retrouve en Égypte [d], en Perse, dans la Tartarie méridionale [e] et dans les parties septentrionales de l'Inde. Le dromadaire occupe donc des terres immenses, et le chameau est borné à un petit terrain; le premier habite des régions arides et chaudes; le second, un pays moins sec et plus tempéré, et l'espèce entière, tant des uns que des autres, paraît être confinée dans une zone de trois ou quatre cents lieues de largeur, qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à la Chine : elle ne subsiste ni au-dessus ni au-dessous de cette zone; cet animal, quoique naturel aux pays chauds, craint cependant les climats où la chaleur est excessive : son espèce finit où commence celle de l'éléphant, et elle ne peut subsister ni sous le ciel brûlant de la zone torride, ni dans les climats doux de notre zone tempérée. Il paraît être originaire d'Arabie [f]; car non-seulement c'est le pays où il est en plus grand nombre, mais c'est aussi celui auquel il est le plus conforme; l'Arabie est le pays du monde le plus aride, et où l'eau est la plus rare; le chameau est le plus sobre des animaux, et peut passer plusieurs jours sans

mais qu'ils étaient originaires du Turkestan et de la race de ceux que le roi des Maures avait fait venir de ce pays, qui est le seul endroit que l'on sache de toute l'Asie où il y en ait de cette espèce, et que ces chameaux étaient fort estimés en Perse, parce que leur double bosse les rendait plus propres pour les voitures; 2° que ces bosses n'étaient pas formées par la courbure de l'épine du dos, qui n'était pas plus élevée dans ces endroits qu'en d'autres, mais que c'était seulement des excressances d'une substance glanduleuse et semblable à celle de ces parties, où se forme et se conserve le lait dans les animaux, qu'au reste, la bosse de devant peut avoir environ un demi-pied de haut, et l'autre un doigt de moins. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. I, p. 80.

a. Les chameaux des Tartares kalmoucks sont assez grands et assez forts, mais ils ont tous deux bosses. *Relation de la grande Tartarie*. Amsterdam, 1737, p. 267.

b. « Camelus animal blandum ac domesticum maximâ copiâ in Africâ invenitur, præsertim « in desertis Libyæ, Numidiæ et Barbariæ. « Leon. Afric., *Descript. Africæ*, vol. II, p. 748.

c. Les Maures ont des troupeaux nombreux de chameaux sur le bord du Niger. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, p. 36.

d. « Audio verò in Ægypto longè plura quàm quater centum millia camelorum vivere. » Prosp. Alp., *Hist. nat. Ægypt.*, pars I, p. 226.

e. « Delectantur etiam Tartari Buratskoi re pecuariâ, maximè camelis, quorum ibi magna « copia est, unde complures a caravannis ad Sinam tendentibus redimuntur, ita ut optimus « camelus duodecim vel ad summum quindecim rubelis haberi possit. » *Novissima Sinica historiam nostri temporis illustratura, etc.*, edente G. G. L., ann. 1699, p. 166. — La Tartarie abonde en bestiaux, et surtout en chevaux et en chameaux. *Voyage historique de l'Europe*. Paris, 1693, t. VII, p. 204.

f. Le lieu natal des chameaux est l'Arabie; car, encore que l'on en trouve ailleurs, non-seulement qu'on y a conduits, mais même qui y sont nés, néanmoins il n'y a lieu de la terre où l'on en voie une si grande quantité qu'en Arabie. *Voyage du P. Philippe*, p. 369. — « Tanta « apud Arabes est camelorum copia, ut eorum pauperrimus decem ad minus camelos habeat : « multique sunt quorum quisque quatuor centum ac mille etiam numerare possit. » Prosp. Alpin., *Hist. Ægypti.*, p. 226.

boire[a]; le terrain est presque partout sec et sablonneux; le chameau a les pieds faits pour marcher dans les sables, et ne peut au contraire se soutenir dans les terrains humides et glissants[b]; l'herbe et les pâturages manquant à cette terre, le bœuf y manque aussi, et le chameau remplace cette bête de somme. On ne se trompe guère sur le pays naturel des animaux en le jugeant par ces rapports de conformité; leur vraie patrie est la terre à laquelle ils ressemblent, c'est-à-dire à laquelle leur nature paraît s'être entièrement conformée, surtout lorsque cette même nature de l'animal ne se modifie point ailleurs et ne se prête pas à l'influence des autres climats. On a inutilement essayé de multiplier les chameaux en Espagne[c], on les a vainement transportés en Amérique, ils n'ont réussi ni dans l'un ni dans l'autre climat, et dans les grandes Indes on n'en trouve guère au delà de Surate et d'Ormus. Ce n'est pas, qu'absolument parlant, ils ne puissent subsister et produire aux Indes, en Espagne, en Amérique, et même dans des climats plus froids, comme en France[1], en Allemagne, etc.[d]: en les tenant l'hiver dans des écuries chaudes, en les nourrissant avec choix, les traitant avec soin, en ne les faisant pas travailler et ne les laissant sortir que pour se promener dans les beaux jours, on peut les faire vivre, et même espérer de les voir produire; mais leurs productions sont chétives et rares, eux-mêmes sont faibles et languissants; ils perdent donc toute leur valeur dans

a. Les vastes solitudes de Solyme, où l'on ne trouve ni oiseaux, ni bêtes sauvages, ni herbes, ni même aucun moucheron, et où l'on ne voit que des montagnes de sable, des carrières et des ossements de chameaux, seraient bien difficiles à traverser sans le secours des chameaux. Ces animaux sont six à sept jours sans boire et sans manger, ce que je n'aurais jamais cru si je ne l'avais observé avec exactitude. *Relation du voyage de Poncet en Éthiopie. Lettres édifiantes*, IVe Recueil, p. 259. — En faisant route d'Alep à Ispahan par le grand désert, nous marchâmes près de six journées sans trouver de l'eau, lesquelles jointes aux trois précédentes font les neuf jours dont j'ai parlé et que nos chameaux passèrent sans boire. *Voyages de Tavernier*, t. I, p. 202.

b. Les chameaux ne peuvent marcher sur des terres grasses et dans les endroits glissants; ils ne sont bons que pour les sables. *Voyage de Jean Ovington*, t. I, p. 222. — Il y a principalement deux sortes de chameaux, les uns qui sont propres pour les pays chauds, et les autres pour les pays froids; les chameaux des pays chauds, comme sont ceux qui vont d'Ormus jusqu'à Ispahan, ne peuvent marcher si la terre est mouillée et glissante, et ils s'ouvriraient le ventre en s'écartant par les jambes de derrière; ce sont de petits chameaux qui ne portent que six ou sept cents livres..... Les chameaux des pays froids, comme sont ceux de Tauris jusqu'à Constantinople, sont de grands chameaux, qui portent d'ordinaire mille livres; ils se tirent de la boue, mais dans les terres grasses et chemins glissants, il faut étendre des tapis, et quelquefois jusqu'à cent de suite, pour qu'ils passent dessus. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 161.

c. On voit plusieurs chameaux en Espagne que les gouverneurs des places frontières d'Afrique y envoient, mais ils n'y vivent pas longtemps, parce que le pays est trop froid pour eux. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 50.

d. M. le marquis de Montmirail nous a fait savoir qu'on lui avait assuré que S. M. le roi de Pologne, électeur de Saxe, avait eu aux environs de Dresde, des chameaux et des dromadaires qui y ont multiplié.

1. Les *chameaux* de notre Ménagerie ont produit plusieurs fois. On y a même vu le *chameau* et le *dromadaire* produire ensemble.

ces climats, et au lieu d'être utiles, ils sont très à charge à ceux qui les élèvent, tandis que dans leur pays natal ils font, pour ainsi dire, toute la richesse de leurs maîtres [a]. Les Arabes regardent le chameau comme un présent du ciel, un animal sacré [b], sans le secours duquel ils ne pourraient ni subsister, ni commercer, ni voyager. Le lait des chameaux fait leur nourriture ordinaire; ils en mangent aussi la chair, surtout celle des jeunes, qui est très-bonne à leur goût; le poil de ces animaux, qui est fin et moelleux, et qui se renouvelle tous les ans par une mue complète [c], leur sert à faire les étoffes dont ils se vêtissent et se meublent; avec leurs chameaux, non-seulement ils ne manquent de rien, mais même ils ne craignent rien [d]; ils peuvent mettre en un seul jour cinquante lieues de désert entre eux et leurs ennemis : toutes les armées du monde périraient à la suite d'une troupe d'Arabes ; aussi ne sont-ils soumis qu'autant qu'il leur plaît. Qu'on se figure un pays sans verdure et sans eau, un soleil brûlant, un ciel toujours sec, des plaines sablonneuses, des montagnes encore plus arides, sur lesquelles l'œil s'étend et le regard se perd sans pouvoir s'arrêter sur aucun objet vivant, une terre morte et, pour ainsi dire, écorchée par les vents, laquelle ne présente que des ossements, des cailloux jonchés, des rochers debout ou renversés, un désert entièrement découvert, où le voyageur n'a jamais respiré sous l'ombrage, où rien ne l'accompagne, rien ne lui rappelle la nature vivante : solitude absolue, mille fois plus affreuse que celle des forêts; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme qui se voit seul; plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, il voit partout l'espace comme son tombeau; la lumière du jour, plus triste que l'ombre de la nuit, ne renaît que pour éclairer sa nudité, son impuis-

a. « Ex camelis Arabes divitias ac possessiones æstimant; et si quando de divitiis principis « aut nobilis cujusdam sermo fiat, possidere aiunt tot camelorum, non aureorum, millia. » Léon. Afric., *Descript. Africæ*, vol. II, p. 748.

b. Camelos, quibus Arabia maximè abundat, animalia sancta ii appellant, ex insigni commodo quod ex ipsis indigenæ accipiunt. » Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.*, pars I, p. 225.

c. Le poil tombe tout à cet animal au printemps, et si entièrement qu'il parait tel qu'un cochon échaudé, et alors on le poisse partout pour le défendre de la piqûre des mouches. Le poil de chameau est la meilleure toison de tous les animaux domestiques; on en fait des étoffes fort fines, et nous en faisons des chapeaux en Europe, le mêlant avec le castor. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 28. — Au printemps tout le poil tombe aux chameaux en moins de trois jours; la peau lui demeure toute nue, et alors les mouches l'importunent fort; le chamelier n'y trouve point de remède qu'en lui goudronnant le corps. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 162. — « Præter « alia emolumenta quæ ex camelis capiunt, vestes quoque et tentoria ex iis habent; ex eorum « enim pilis multa fiunt, maximè verò pannus, quo et principes oblectantur. » Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.*, pars I, p. 226.

d. « Les chameaux font la richesse des Arabes et toute leur force et leur sûreté; car ils emportent, au moyen de leurs chameaux, tous leurs effets dans les déserts, où ils n'ont pas à craindre leurs ennemis ni aucune invasion. *L'Afrique d'Ogilby*, p. 12. — « Qui porro camelos « possident Arabes steriliter vivunt ac liberè, utpote cum quibus in desertis agere possint; « ad quæ, propter ariditatem, nec reges, nec principes pervenire valent. » Leon. Afric., *Descript. Africæ*, vol. II, p. 749.

sance, et pour lui présenter l'horreur de sa situation, en reculant à ses yeux les barrières du vide, en étendant autour de lui l'abîme de l'immensité qui le sépare de la terre habitée : immensité qu'il tenterait en vain de parcourir, car la faim, la soif et la chaleur brûlante pressent tous les instants qui lui restent entre le désespoir et la mort.

Cependant l'Arabe, à l'aide du chameau, a su franchir et même s'approprier ces lacunes de la nature ; elles lui servent d'asile, elles assurent son repos et le maintiennent dans son indépendance ; mais de quoi les hommes savent-ils user sans abus? Ce même Arabe, libre, indépendant, tranquille et même riche, au lieu de respecter ses déserts comme les remparts de sa liberté, les souille par le crime ; il les traverse pour aller chez des nations voisines enlever des esclaves et de l'or ; il s'en sert pour exercer son brigandage, dont malheureusement il jouit plus encore que de sa liberté ; car ses entreprises sont presque toujours heureuses : malgré la défiance de ses voisins et la supériorité de leurs forces, il échappe à leur poursuite et emporte impunément tout ce qu'il leur a ravi. Un Arabe, qui se destine à ce métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages ; il s'essaie à se passer du sommeil, à souffrir la faim, la soif et la chaleur ; en même temps il instruit ses chameaux, il les élève et les exerce dans cette même vue ; peu de jours après leur naissance [a], il leur plie les jambes sous le ventre, il les contraint à demeurer à terre et les charge, dans cette situation, d'un poids assez fort qu'il les accoutume à porter et qu'il ne leur ôte que pour leur en donner un plus fort ; au lieu de les laisser paître à toute heure et boire à leur soif, il commence par régler leurs repas, et peu à peu les éloigne à de grandes distances, en diminuant aussi la quantité de la nourriture ; lorsqu'ils sont un peu forts il les exerce à la course, il les excite par l'exemple des chevaux, et parvient à les rendre aussi légers et plus robustes [b] ; enfin dès qu'il est sûr de la force, de la légèreté et de la sobriété de ses chameaux, il les charge de ce qui est nécessaire à sa subsistance et à la leur, il part avec eux, arrive sans être

a. On couche sur le ventre, les quatre pieds pliés dessous, les jeunes chameaux qui viennent de naître, et on les tient les quinze ou vingt premiers jours dans cette posture pour les accoutumer à s'y tenir ; ils ne se couchent jamais autrement : on ne leur donne aussi alors qu'un peu de lait, pour leur apprendre à vivre de peu de chose : à quoi on les élève si bien qu'ils sont des huit ou dix jours sans boire ; et pour le manger, cet animal est non-seulement celui qui mange le moins de tous à beaucoup près ; mais il y a lieu de s'étonner comment un si grand animal peut vivre de si peu de chose. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 28.

b. Le dromadaire est particulièrement remarquable par sa grande vitesse ; les Arabes disent qu'il peut faire autant de chemin en un jour qu'un de leurs meilleurs chevaux en huit ou dix. Le *bekh* qui nous conduisit au mont Sinaï, était monté sur un de ces chameaux, et prenait souvent plaisir à nous divertir par la grande diligence de sa monture ; il quittait notre caravane pour en reconnaître une autre que nous pouvions à peine apercevoir, tant elle était éloignée, et revenait à nous en moins d'un quart d'heure. *Voyage de Shaw*, t. I, p. 311. — On élève en Arabie une sorte de chameaux pour servir à la course..... Ils vont au grand trot, et si vite, qu'un cheval ne les peut suivre qu'au galop. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 28.

attendu aux confins du désert, arrête les premiers passants, pille les habitations écartées, charge ses chameaux de son butin; et s'il est poursuivi, s'il est forcé de précipiter sa retraite, c'est alors qu'il développe tous ses talents et les leurs : monté sur l'un des plus légers [a], il conduit la troupe, la fait marcher jour et nuit, presque sans s'arrêter, ni boire, ni manger; il fait aisément trois cents lieues en huit jours [b], et pendant tout ce temps de fatigue et de mouvement il laisse ses chameaux chargés, il ne leur donne chaque jour qu'une heure de repos et une pelote de pâte; souvent ils courent ainsi neuf ou dix jours sans trouver de l'eau, ils se passent de boire [c] ; et lorsque par hasard il se trouve une mare à quelque distance de leur route, ils sentent l'eau de plus d'une demi-lieue [d] ; la soif qui les presse leur fait doubler le pas, et ils boivent en une seule fois pour tout le temps passé et pour autant de temps à venir; car souvent leurs voyages sont de plusieurs semaines, et leurs temps d'abstinence durent aussi longtemps que leurs voyages.

En Turquie, en Perse, en Arabie, en Égypte, en Barbarie, etc., le transport des marchandises ne se fait que par le moyen des chameaux [e] : c'est

a. Les dromadaires sont si vite qu'il y en a qui font trente-cinq ou quarante lieues en un jour, et continuent de la sorte huit ou dix jours par les déserts, sans manger que fort peu. Tous les seigneurs arabes de la Numidie et les Africains de la Libye s'en servent comme des chevaux de poste quand l'occasion se présente de faire une longue traite, et les montent aussi dans le combat. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 49. — Le vrai dromadaire est beaucoup plus léger et plus vite que les autres; il peut faire cent milles en un jour et marcher ainsi sept ou huit jours de suite à travers les déserts avec très-peu de nourriture. *L'Afrique d'Ogilby*, p. 12.

b. Les dromadaires sont plus petits, plus grêles et plus légers que les chameaux, et ne servent guère qu'à porter des hommes; ils ont un bon trot, assez doux, et font facilement quarante lieues par jour; il n'y a seulement qu'à se bien tenir, et il y a des gens qui se font lier dessus, de peur de tomber. *Relation de Thévenot*, t. I, p. 312.

c Le chameau peut se passer de boire pendant quatre ou cinq jours; une petite portion de fèves et d'orge, ou bien quelques morceaux de pâte faite de la fleur de farine, lui suffisent par jour pour sa nourriture; c'est ce que j'ai souvent expérimenté dans mon voyage du mont Sinaï : quoique chacun de nos chameaux portât sept quintaux au moins, et que nous fissions des traites de dix et quelquefois de quinze heures par jour, à raison de deux milles et demi par heure. *Voyage de Shaw*, t. V, p. 311. — « Adeo sitim cameli tolerant, ut potu absque incommodo « diebus quindecim abstinere possint. Nociturus alioquin si camelarius triduo absoluto aquam « illis porrigat, quòd singulis quinis aut novenis diebus consueto more potentur, vel urgente « necessitate quindenis. » Leon Afric., *Descript. Africæ*, vol. II, p. 749. — Il y a de quoi admirer la patience avec laquelle les chameaux souffrent la soif; et la dernière fois que je passai les déserts, d'où la caravane ne peut sortir en moins de soixante-cinq jours, nos chameaux furent une fois neuf jours sans boire, parce que, pendant neuf jours de marche, nous ne trouvâmes point d'eau en aucun lieu. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 162.

d. Nous arrivâmes à un pays de collines, au pied desquelles se trouvaient de grandes mares; nos chameaux, qui avaient passé neuf jours sans boire, sentirent l'eau d'une demi-lieue loin; ils se mirent à aller leur grand trot, qui est leur manière de courir, et, entrant en foule dans ces mares, ils en rendirent d'abord l'eau trouble et bourbeuse, etc. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 202.

e. C'est une grande commodité que les chameaux pour la charge du bagage et des marchandises qu'on transporte, par leur moyen, à très-peu de frais..... Les chameaux ont leur pas réglé, ainsi que leurs journées..... Leur nourriture n'est point difficile, ils vivent de chardons, d'orties, etc..., souffrent la soif deux ou trois jours entiers. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 552.

de toutes les voitures la plus prompte et la moins chère. Les marchands et autres passagers se réunissent en caravane pour éviter les insultes et les pirateries des Arabes ; ces caravanes sont souvent très-nombreuses et toujours composées de plus de chameaux que d'hommes ; chacun de ces chameaux est chargé selon sa force : il la sent si bien lui-même que, quand on lui donne une charge trop forte, il la refuse [a] et reste constamment couché jusqu'à ce qu'on l'ait allégée. Ordinairement les grands chameaux portent un millier [b], et même douze cents pesant [c], les plus petits six à sept cents : dans ces voyages de commerce on ne précipite pas leur marche ; comme la route est souvent de sept ou huit cents lieues, on règle leur mouvement et leurs journées ; ils ne vont que le pas et font chaque jour dix à douze lieues ; tous les soirs on leur ôte leur charge, et on les laisse paître en liberté : si l'on est en pays vert, dans une bonne prairie, ils prennent [d] en moins d'une heure tout ce qu'il leur faut pour en vivre vingt-quatre, et pour ruminer pendant toute la nuit ; mais rarement ils trouvent de ces bons pâturages, et cette nourriture délicate ne leur est pas nécessaire ; ils semblent même préférer aux herbes les plus douces l'absinthe, le chardon [e], l'ortie, le genêt, l'acacie [f] et les autres végétaux épineux ;

a. Quand on les veut charger, au cri de leur conducteur ils fléchissent les genoux ; que s'ils tardent à le faire, ou bien on leur frappe avec un bâton, ou bien on leur abaisse le cou ; et alors, comme contraints et gémissants à leur façon, ils fléchissent les genoux, mettent le ventre contre terre, et demeurent en cette posture jusqu'à ce que, ayant été chargés, on leur commande de se relever ; d'où vient qu'ils ont au ventre, aux jambes et aux genoux de gros durillons du côté qu'ils en touchent la terre ; s'ils se sentent mettre de trop pesants fardeaux, ils donnent des coups de tête fort fréquents à ceux qui les surchargent, et jettent des cris lamentables ; leur charge ordinaire est le double de ce que pourrait porter le plus fort mulet. *Voyage du P. Philippe*, p. 369.

b. Il y a des chameaux qui peuvent porter jusqu'à quinze cents pesant ; il est vrai qu'on ne leur donne cette charge que lorsque les marchands approchent des douanes, et qu'ils en veulent frustrer les droits, en chargeant sur deux chameaux ce que trois portaient auparavant ; mais alors, avec cette grosse charge, on ne fait faire au chameau que deux ou trois lieues par jour. *Voyage de Tavernier*, t. II, p. 335.

c. Les Orientaux appellent le chameau *navire de terre*, en vue de la grande charge qu'il porte, et qui est d'ordinaire de douze ou treize cents livres pour les grands chameaux ; car il y en a de deux sortes, de septentrionaux et de meridionaux, comme les Persans les appellent ; ceux-ci, qui font les voyages du Sein-Persique à Ispahan sans passer plus outre, sont beaucoup plus petits que les autres, et ils ne portent qu'environ sept cents ; mais ils ne laissent pas de rapporter autant et plus de profit à leur maître, parce qu'ils ne coûtent presque rien à nourrir ; on les mène, tout chargés qu'ils sont, paissants le long du chemin, sans licol ni chevêtre. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 27.

d. « Victum cameli parcissimum, exiguique sumptûs ferunt, et magnis laboribus robustis-« simè resistunt .... Nullum animal illius et molis citiùs comedit. » Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, p. 225.

e. Après que les chameaux sont déchargés, on les laisse aller pour chercher quelques broussailles à brouter..... Quoiqu'il soit grand et qu'il travaille beaucoup, il mange fort peu et se contente de ce qu'il trouve. Il cherche particulièrement du chardon qu'il aime beaucoup. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 162.

f. « Cameli pascentes spinam in Ægypto acutam, Arabicamque etiam vocatam Acaciam in « Arabiâ Petreâ, atque juncum odoratum in Arabiâ desertâ, ubivis absynthii species aliasque

tant qu'ils trouvent des plantes à brouter [a], ils se passent très-aisément de boire.

Au reste, cette facilité qu'ils ont à s'abstenir longtemps de boire n'est pas de pure habitude, c'est plutôt un effet de leur conformation; il y a dans le chameau, indépendamment des quatre estomacs qui se trouvent d'ordinaire dans les animaux ruminants, une cinquième poche qui lui sert de réservoir pour conserver de l'eau; ce cinquième estomac[1] manque aux autres animaux et n'appartient qu'au chameau; il est d'une capacité assez vaste pour contenir une grande quantité de liqueur; elle y séjourne sans se corrompre et sans que les autres aliments puissent s'y mêler; et lorsque l'animal est pressé par la soif et qu'il a besoin de délayer les nourritures sèches et de les macérer par la rumination, il fait remonter dans sa panse et jusqu'à l'œsophage une partie de cette eau par une simple contraction des muscles. C'est donc en vertu de cette conformation très-singulière que le chameau peut se passer plusieurs jours de boire, et qu'il prend en une seule fois une prodigieuse quantité d'eau qui demeure saine et limpide dans ce réservoir, parce que les liqueurs du corps ni les sucs de la digestion ne peuvent s'y mêler.

Si l'on réfléchit sur les difformités, ou plutôt sur les non-conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que sa nature n'ait été considérablement altérée par la contrainte de l'esclavage et par la continuité des travaux. Le chameau est plus anciennement, plus complétement et plus laborieusement esclave qu'aucun des autres animaux domestiques; il l'est plus anciennement, parce qu'il habite les climats où les hommes se sont le plus anciennement policés; il l'est plus complétement, parce que dans les autres espèces d'animaux domestiques, telles que celles du cheval, du chien, du bœuf, de la brebis, du cochon, etc., on trouve encore des individus dans leur état de nature, des animaux de ces mêmes espèces qui sont sauvages, et que l'homme ne s'est pas soumis, au lieu que dans le chameau l'espèce entière est esclave[2]; on ne le trouve nulle part dans sa condition primitive d'indépendance et de liberté; enfin, il est plus labo-

« herbas et virgulta spinosa quæ in desertis reperiuntur. » Prosp. Alpin. *Hist. Ægypt.*, pars. I, page 226.

a. Lorsqu'on charge le chameau, il s'abaisse sur le ventre, et il ne souffre pas qu'on lui mette plus de fardeau qu'il n'en peut porter; il peut aussi passer plusieurs jours sans boire, pourvu qu'il trouve un peu d'herbe à paitre. *L'Afrique d'Ogilby*, p. 12.

1. Ce n'est pas un cinquième estomac. Ce sont de nombreuses cellules qui garnissent les côtés de la panse, et dans lesquelles l'eau s'accumule et se conserve. Les autres ruminants n'ont point de semblables cellules; on ne les trouve que dans les espèces du genre *chameau :* le ***chameau,*** le ***dromadaire,*** le ***lama,*** etc.

2. « Pallas rapporte, sur la foi des Bukhares et des Tartares, qu'il y a des chameaux sau-« vages dans les déserts du milieu de l'Asie; mais il faut remarquer que les Kalmoucks, par « principe de religion, donnent la liberté à toutes sortes d'animaux. » (Cuvier : *Règne animal,* t. I, p. 257.)

rieusement esclave qu'aucun autre, parce qu'on ne l'a jamais nourri ni pour le faste, comme la plupart des chevaux, ni pour l'amusement, comme presque tous les chiens, ni pour l'usage de la table, comme le bœuf, le cochon, le mouton; que l'on n'en a jamais fait qu'une bête de somme qu'on ne s'est pas même donné la peine d'atteler ni de faire tirer, mais dont on a regardé le corps comme une voiture vivante qu'on pouvait tenir chargée et surchargée même pendant le sommeil; car lorsqu'on est pressé on se dispense quelquefois de leur ôter le poids qui les accable, et sous lequel ils s'affaissent pour dormir les jambes pliées [a] et le corps appuyé sur l'estomac; aussi portent-ils tous les empreintes de la servitude et les stigmates de la douleur : au bas de la poitrine, sur le sternum, il y a une grosse et large callosité aussi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; et quoique ces callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont pas naturelles et qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte et de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus [b]; la poitrine et les jambes sont donc déformées par ces callosités; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte; les callosités se perpétuent aussi bien que les bosses par la génération; et comme il est évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude [1] à laquelle on contraint ces animaux en les forçant, dès leur premier âge [c], à se coucher sur l'estomac, les jambes pliées sous le corps, et à porter dans cette situation le poids de leur corps et les fardeaux dont on les charge, on doit présumer aussi que la bosse ou les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos, auront fait élever la chair et boursoufler la graisse et la peau [2] : car ces bosses ne sont point osseuses, elles sont seulement compo-

a. La nuit, les chameaux dorment ainsi agenouillés, remâchant ce qu'ils ont mangé le jour. *Voyage du P. Philippe*, p. 369.

b. Ayant fait ouverture des callosités des jambes pour observer leur substance, qui est moyenne entre la graisse et le ligament, nous trouvâmes au petit chameau, qu'en quelques-unes il y avait un amas de pus assez épais..... La callosité attachée au sternum avait huit pouces de longueur, six de largeur et deux d'épaisseur; il s'y trouva aussi beaucoup de pus. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. I, p. 74 et 75.

c. Dès que le chameau est né, on lui plie les quatre pieds sous le ventre et on le couche dessus; après on lui couvre le dos d'un tapis qui pend jusqu'à terre, sur les bords duquel on met quantité de pierres, afin qu'il ne se puisse lever, et on le laisse en cet état l'espace de

1. « Les callosités qu'on remarque dans les chameaux adultes, aux genoux et sur le sternum, « ne se développent qu'avec l'âge; on n'en voit pas la moindre trace au chameau nouveau-né : « c'est du moins ce que j'ai observé sur une race de dromadaires..... » (Fred. Cuvier : *Dict. des sci. nat.*, art. *Chameau*.)

2. Que la production de la *bosse* ou des *bosses* du *dromadaire* et du *chameau* puisse être due à de pareilles causes extérieures, cela n'a rien d'invraisemblable : le *zébu* et notre *bœuf ordinaire* ne sont que deux *races* d'une même *espèce*; et cependant le *zébu* a une *bosse* et notre *bœuf* n'en a point. La *bosse* n'est donc point un caractère essentiel à l'*espèce*.

sées d'une substance grasse et charnue, de la même consistance à peu près que celle des tétines de vache [a]; ainsi les callosités et les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail et de la contrainte du corps; et ces difformités, qui d'abord n'ont été qu'accidentelles et individuelles, sont devenues générales et permanentes dans l'espèce entière. L'on peut présumer de même que la poche qui contient l'eau, et qui n'est qu'une appendice de la panse, a été produite par l'extension forcée de ce viscère; l'animal, après avoir souffert trop longtemps la soif, prenant à la fois autant et peut-être plus d'eau que l'estomac ne pouvait en contenir, cette membrane se sera étendue, dilatée et prêtée peu à peu à cette surabondance de liquide; comme nous avons vu que ce même estomac, dans les moutons, s'étend et acquiert de la capacité proportionnellement au volume des aliments; qu'il reste très-petit dans les moutons que l'on nourrit de pain, et qu'il devient très-grand dans ceux auxquels on ne donne que de l'herbe.

On confirmerait pleinement, ou l'on détruirait absolument ces conjectures sur les non-conformités du chameau, si l'on en trouvait de sauvages que l'on pût comparer avec les domestiques; mais, comme je l'ai dit, ces animaux n'existent nulle part dans leur état naturel, ou, s'ils existent, personne ne les a remarqués ni décrits; nous devons donc supposer que tout ce qu'ils ont de bon et de beau ils le tiennent de la nature, et que ce qu'ils ont de défectueux et de difforme leur vient de l'empire de l'homme et des travaux de l'esclavage. Ces pauvres animaux doivent souffrir beaucoup, car ils jettent des cris lamentables, surtout lorsqu'on les surcharge; cependant, quoique continuellement excédés, ils ont autant de cœur que de docilité; au premier signe [b] ils plient les genoux et s'accroupissent jusqu'à terre pour se laisser charger dans cette situation [c], ce qui évite à l'homme la peine d'élever les fardeaux à une grande hauteur; dès qu'ils

quinze ou vingt jours; on lui donne cependant du lait à boire, mais peu souvent, afin qu'il s'accoutume à boire peu. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 161.

a. La chair du chameau est fade, particulièrement celle de la bosse, dont le goût est comme celui d'une tétine de vache fort grasse. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 50.

b. Les chameaux sont très-obéissants au maître qui les conduit, tellement que quand il les veut charger ou décharger de leurs fardeaux, en leur faisant un seul signe ou leur disant une parole, ils se baissent et mettent incontinent le ventre contre terre; ils sont de petite vie et de grand travail. *Cosmog. du Levant*, par Thevet, p. 74. — C'est aussi pour les accoutumer à se coucher quand on les veut charger, qu'on leur plie dans leur jeunesse les jambes sous le corps; et ils sont si prompts à obéir, que la chose est digne d'être admirée. Dès que la caravane arrive au lieu où elle doit camper, tous les chameaux qui appartiennent à un même maître viennent se ranger d'eux-mêmes en cercle et se coucher sur les quatre pieds, de sorte qu'en dénouant une corde qui tient les ballots, ils coulent et tombent doucement à terre de côté et d'autre du chameau; quand il faut recharger, le même chameau vient se recoucher entre les ballots, lesquels étant attachés, il se relève doucement avec sa charge, ce qui se fait en très-peu de temps, sans peine et sans bruit. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 160.

c. L'on fait baisser et mettre à genoux des quatre pieds le chameau pour le charger, puis on le fait lever avec sa charge. *Voyage de la Boullaye-le-Gouz*, p. 255. — Les chameaux s'age-

sont chargés ils se relèvent d'eux-mêmes sans être aidés ni soutenus; celui qui les conduit, monté sur l'un d'entre eux, les précède tous et leur fait prendre le même pas qu'à sa monture; on n'a besoin ni de fouet, ni d'éperon pour les exciter; mais lorsqu'ils commencent à être fatigués on soutient leur courage ou plutôt on charme leur ennui par le chant ou par le son de quelque instrument [a]; leurs conducteurs se relaient à chanter, et lorsqu'ils veulent prolonger la route et doubler la journée [b], ils ne leur donnent qu'une heure de repos, après quoi reprenant leur chanson, ils les remettent en marche pour plusieurs heures de plus, et le chant ne finit que quand il faut s'arrêter; alors les chameaux s'accroupissent de nouveau et se laissent tomber avec leur charge : on leur ôte le fardeau en dénouant les cordes et laissant couler les ballots des deux côtés; ils restent ainsi accroupis, couchés sur le ventre et s'endorment au milieu de leur bagage qu'on rattache le lendemain avec autant de promptitude et de facilité qu'on l'avait détaché la veille.

Les callosités, les tumeurs sur la poitrine et sur les jambes, les foulures et les plaies de la peau, la chute entière du poil, la faim, la soif, la maigreur, ne sont pas leurs seules incommodités; on les a préparés à tous ces maux par un mal plus grand, en les mutilant par la castration. On ne laisse qu'un mâle pour huit ou dix femelles [c], et tous les chameaux de travail sont ordinairement hongres; ils sont moins forts, sans doute, que les chameaux entiers, mais ils sont plus traitables et servent en tout temps, au lieu que les entiers sont non-seulement indociles, mais presque furieux [d] dans

nouillent pour être chargés ou déchargés, puis se relèvent quand on veut. *Relation de Thévenot*, t. I, p. 312.

a. Le son harmonieux de la voix ou de quelque instrument réjouit les chameaux... Les Arabes se servent de timbales, parce que les coups de fouet ne les font point avancer; mais la musique, et particulièrement la voix de l'homme, les anime et leur donne du courage. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 552. — Lorsqu'on veut obliger le chameau à faire de plus grandes traites qu'à l'ordinaire, au lieu de le maltraiter, on se met à chanter pour lui donner courage, lorsqu'on voit qu'il s'arrête et qu'il ne veut pas passer outre; et alors il en fait plus qu'on ne veut, et va plus vite qu'un cheval ne fait pour l'éperon. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 47. — Le maître chamelier les conduit en chantant et en donnant de temps en temps un coup de sifflet; plus il chante et siffle fort, et plus les chameaux vont vite, et ils s'arrêtent dès qu'il cesse de chanter. Les chameliers, pour se soulager, chantent tour à tour, etc. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 163.

b. Une chose fort remarquable sur les chameaux, c'est qu'on leur apprend à marcher et qu'on les mène à la voix avec une manière de chant; ces animaux règlent leur pas à cette cadence et vont lentement ou vite, suivant le ton de voix; et tout de même quand on veut leur faire faire une traite extraordinaire, leurs maîtres savent le ton qu'ils aiment mieux entendre. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 28.

c. Les Africains et tous ceux qui veulent avoir de bons chameaux de charge les hongrent et n'en laissent qu'un entier pour dix femelles. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 48.

d. Dans le temps du rut les chameaux sont méchants; ils écument et mordent ceux qui s'en approchent, c'est pourquoi on les moraille. *Relation de Thévenot*, t. II, p. 222. — Quand les chameaux sont en chaleur, ceux qui en ont soin sont obligés de les emmuseler, et de bien prendre garde à eux, car ils sont alors méchants et furieux. *Voyage de Jean Ovington*, t. I, page 222.

le temps du rut, qui dure quarante jours [a], et qui arrive tous les ans au printemps [b]. On assure qu'alors ils écument continuellement, et qu'il leur sort de la gueule une ou deux vessies rouges [c] de la grosseur d'une vessie de cochon; dans ce temps, ils mangent très-peu, ils attaquent et mordent les animaux, les hommes et même leur maître, auquel dans tout autre temps ils sont très-soumis. L'accouplement ne se fait pas debout, à la manière des autres quadrupèdes, mais la femelle s'accroupit et reçoit le mâle dans la même situation qu'elle prend pour reposer [d], dormir et se laisser charger. Cette posture, à laquelle on les habitue, devient, comme l'on voit, une situation naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement. La femelle porte près d'un an [e], et, comme tous les autres grands animaux, ne produit qu'un petit; son lait est abondant, épais et fait une bonne nourriture, même pour les hommes, en le mêlant avec une plus grande quantité d'eau. On ne fait guère travailler les femelles; on les laisse paître et produire en liberté [f]; le profit que l'on tire de leur produit et de

a. Les chameaux sont dangereux lorsqu'ils sont en amour; ce temps ne dure que quarante jours, et, cela passé, ils reprennent leur douceur ordinaire. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 49.

b. Les chameaux mâles, qui sont fort doux et traitables en toute autre saison, deviennent furieux au printemps, qui est le temps auquel ils s'accouplent : ils le font ordinairement de nuit, comme les chats; l'étui de leur verge s'allonge alors, ainsi qu'il arrive à tous les animaux qui se couchent beaucoup sur le ventre; en tout autre temps, il est plus retiré en arrière, afin qu'ils puissent faire de l'eau plus aisément. *Voyage de Shaw*, t. I, p. 311. — Au mois de février, le chameau entre en amour et devient demi-enragé de cette passion, écumant incessamment de la gueule. *Voyage de la Boullaye-le-Gouz*, p. 256.

c. Quand le chameau est en chaleur, il demeure jusqu'à quarante jours sans manger ni boire, et il est alors si furieux que, si l'on n'y prend garde, on court risque d'être mordu : partout où ils mordent ils emportent la pièce, et il leur sort de la bouche une écume blanche avec deux vessies des deux côtés, grosses et enflées comme une vessie de pourceau. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 161. — Les chameaux, lorsqu'ils sont en amour, vivent quarante-deux jours sans manger. *Relat. de Thévenot*, t. II, p. 222. — « Veneris furore diebus quadraginta permanent « famis patientes. » Leon. Afric., *Descript. Africæ*, vol. II, p. 748. — On observe qu'il est cinq ou six semaines en rut, et qu'alors il mange beaucoup moins que dans les autres temps. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 28.

d. Lorsque les chameaux s'accouplent, la femelle est assise sur son ventre de même que lorsqu'on la veut charger; il y en a qui portent leur petit treize mois durant. *Relation de Thévenot*, t. II, p. 223. — Quand les chameaux s'accouplent, la femelle reçoit le mâle dans la même posture qu'elle est lorsqu'on la veut charger de quelque fardeau, c'est-à-dire couchée sur le ventre. *Voyage de Jean Ovington*, p. 223. — Une chose remarquable en ces animaux, c'est que, quand ils s'accouplent, les femelles sont à terre couchées sur le ventre, comme quand on les charge; elles portent leurs petits onze à douze mois durant. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 28. — Il est vrai que les femelles portent douze mois; mais ceux-là se trompent qui croient que le mâle en la couvrant lui tourne le derrière; cette erreur procède de ce que les chameaux en pissant passent la verge entre les jambes de derrière; mais en engendrant ils en usent autrement, la femelle se couche sur le ventre, et le mâle la couvre dans cette situation. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 553.

e. Les femelles portent presque une année entière, ou d'un printemps à l'autre. *Voyage de Shaw*, t. I, p. 311.

f. « Camelos fœminas intactas propter earum lac servant, eas omni labore solutas vagari « permittentes per loca silvestria pascentes, etc. » Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, pars I, p. 226.

leur lait [a] surpasse peut-être celui qu'on tirerait de leur travail ; cependant il y a des endroits où l'on soumet une grande partie des femelles [b], comme les mâles, à la castration afin de les faire travailler, et l'on prétend que cette opération, loin de diminuer leurs forces, ne fait qu'augmenter leur vigueur et leur embonpoint. En général, plus les chameaux sont gras et plus ils sont capables de résister à de longues fatigues. Leurs bosses ne paraissent être formées que de la surabondance de la nourriture ; car dans de grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, et où ils souffrent souvent la faim et la soif, ces bosses diminuent peu à peu et se réduisent[1] au point que la place et l'éminence n'en sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos ; la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie et de la Numidie jusqu'en Éthiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux et très-gras [c], et ramènent ces mêmes chameaux si maigres, qu'ordinairement ils les revendent à vil prix aux Arabes du désert pour les engraisser de nouveau.

Les anciens ont dit que ces animaux sont en état d'engendrer à l'âge de trois ans [d] ; cela me paraît douteux, car à trois ans ils n'ont pas encore pris la moitié de leur accroissement [e]. Le membre génital du mâle [f] est, comme celui du taureau, très-long et très-mince ; dans l'érection, il tend en avant comme celui de tous les autres animaux ; mais dans l'état ordinaire le fourreau se retire en arrière, et l'urine est jetée entre les jambes de derrière [g], en sorte que les mâles et les femelles pissent de la même manière.

a. Du lait que l'on tire des femelles (chameaux) l'on fait des fromages qui sont très-petits, et qui sont estimés très-chers et très-délicieux des Arabes. *Voyage du P. Philippe*, p. 370.

b. On châtre les mâles et quelquefois même les femelles, qui n'en deviennent que plus fortes et plus grandes. *Wotton*, p. 82.

c. Quand les chameaux commencent à faire voyage, il est nécessaire qu'ils soient gras ; car on a expérimenté qu'après que cet animal a marché quarante ou cinquante jours sans manger d'orge, la graisse de sa bosse commence à diminuer, puis celle du ventre et enfin celle des jambes, après quoi il ne peut plus porter de charge..... Les caravanes d'Afrique qui vont en Éthiopie ne se soucient point du retour, parce qu'elles ne rapportent rien de pesant, et, quand elles arrivent là, elles vendent les chameaux maigres, etc. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 49. — « Camelos macilentos, dorsique vulneribus saucios vili pretio desertorum incolis saginandos « divendunt. » Leon. Afric., *Descript. Africæ*, vol. II, p. 479.

d. « Incipit et mas et fœmina coire in trimatu. » Arist., *Hist. anim.*, lib. v, cap. xiv.

e. En 1752, nous vîmes un chameau femelle de trois ans... il n'avait encore que la moitié de sa hauteur. *Hist. naturelle des animaux*, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne, t. IV, p. 126 et 130.

f. Encore que le chameau soit extrêmement grand, si est-ce que son membre, qui a pour le moins trois pieds de long, n'est pas plus gros que le petit doigt. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 554.

g. Les chameaux urinent en arrière, tellement que celui qui serait derrière eux, s'il n'y prend garde, sera tout souillé et contaminé de leur urine. *Cosmographie du Levant*, par Thevet,

1. Voyez la 2 note de la page 22.

Le petit chameau tette sa mère pendant un an [a], et lorsqu'on veut le ménager, pour le rendre dans la suite plus fort et plus robuste, on le laisse en liberté teter ou paître pendant les premières années, et on ne commence à le charger et à le faire travailler qu'à l'âge de quatre ans [b]. Il vit ordinairement quarante et même cinquante ans [c]; cette durée de la vie étant plus que proportionnée au temps de l'accroissement [1], c'est sans aucun fondement que quelques auteurs ont avancé qu'il vivait jusqu'à cent ans.

En réunissant sous un seul point de vue toutes les qualités de cet animal et tous les avantages que l'on en tire, on ne pourra s'empêcher de le reconnaître pour la plus utile et la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme : l'or et la soie ne sont pas les vraies richesses de l'Orient; c'est le chameau qui est le trésor de l'Asie ; il vaut mieux que l'éléphant, car il travaille pour ainsi dire autant, et dépense peut-être vingt fois moins; d'ailleurs l'espèce entière en est soumise à l'homme, qui la propage et la multiplie autant qu'il lui plaît, au lieu qu'il ne jouit pas de celle de l'éléphant, qu'il ne peut multiplier, et dont il faut conquérir avec peine les individus les uns après les autres. Le chameau vaut non-seulement mieux que l'éléphant, mais peut-être vaut-il autant que le cheval, l'âne et le bœuf tous réunis ensemble; il porte seul autant que deux mulets; il mange aussi peu que l'âne, et se nourrit d'herbes aussi grossières ; la femelle fournit du lait pendant plus de temps que la vache [d]; la chair des jeunes chameaux est bonne et saine [e], comme celle du veau; leur poil est plus beau [f], plus recherché que la plus belle laine; il n'y a pas jusqu'à leurs excréments dont on ne tire des choses utiles : car le sel ammoniac

p. 74. — Le chameau fait son urine par derrière, au contraire des autres animaux masculins. *Voyage de Villamont*, p. 688.

a. « Separant prolem a parente anniculam. » Arist., *Hist. anim.*, lib. VI, cap. XXVI.

b. Les chameaux que les Africains nomment *hégin* sont les plus gros et les plus grands, mais on ne les charge point qu'ils n'aient trois ou quatre ans. *L'Afrique de Marmol.*, t. I, p. 48.

c. « Camelus vivit diu, plus enim quàm quinquaginta annos. » Arist., *Hist. anim.*, lib. VI, cap. XXVI.

d. « Parit in vere, et lac suum usque eò servat quo jam conceperit. » Arist., *Hist. anim.*, lib. VI, cap. XXVI. — « Fœmina post partum interposito anno coït. » *Id.*, lib. V, cap. XIV.

e. Les Africains et les Arabes remplissent des pots et des tinettes de chair de chameau, qu'ils font frire avec la graisse, et ils la gardent ainsi toute l'année pour repas ordinaires. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 50. — « Præter alia animalia quorum carnem in cibo plurimi faciunt, cameli « in magno honore existunt; in Arabum principum castris cameli plures unius anni aut biennes mactantur, quorum carnes avidè comedunt, easque odoratas, suaves atque optimas esse « fatentur. » Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, pars I, p. 226.

f. Du poil des chameaux on fait des chaussons; on en fait aussi, en Perse, des ceintures fort fines; il y en a qui coûtent deux tomans, principalement quand elles sont blanches, à cause que les chameaux de ce poil sont rares. *Relation de Thévenot*, t. II, p. 223.

1. La durée de la *gestation* étant de près d'une année, on peut en conclure que le *chameau* vit plus de quarante ans, et même plus de cinquante. (Voyez la note de la p. 186.) Aussi, après avoir dit que le *chameau* vit quarante ou cinquante ans, Aristote ajoute-t-il : « quelques-uns « vivent beaucoup au delà, et vont jusqu'à cent ans » (*Hist. des anim.*, liv. VIII, ch. IX).

se fait de leur urine, et leur fiente, desséchée et mise en poudre, leur sert de litière [a], aussi bien qu'aux chevaux, avec lesquels ils voyagent [b] souvent dans des pays où l'on ne connaît ni la paille ni le foin; enfin on fait des mottes de cette même fiente qui brûlent aisément [c], et font une flamme aussi claire et presque aussi vive que celle du bois sec; cela même est encore d'un grand secours dans ces déserts, où l'on ne trouve pas un arbre, et où, par le défaut de matières combustibles, le feu est aussi rare que l'eau [d].

LE BUFFLE * LE BONASUS **, L'AUROCHS ***, LE BISON **** ET LE ZÉBU *****.

Quoique le buffle [e] soit aujourd'hui commun en Grèce et domestique en Italie, il n'était connu ni des Grecs ni des Romains; car il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples : le mot même de *buffle* indique une origine étrangère, et n'a de racine ni dans la langue grecque ni dans la latine; en effet, cet animal est originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes, et n'a été transporté et naturalisé en Italie que vers le VII[e] siècle [1]. C'est mal à propos que les modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec et en latin, indique à la vérité un animal d'Afrique,

a. Pour litière, on leur prépare leur propre fumier, lequel on laisse pour cet effet exposé au soleil tout le jour, et il s'y sèche tellement, qu'il se réduit presque en poudre, et le soir on a grand soin de l'étendre fort proprement et fort uniment; ce qu'on ne peut pas faire chez nous à cause des longues pailles qui y sont mêlées. *Relation de Thévenot*, p. 73.

b. C'est mal à propos que les anciens ont prétendu que les chameaux avaient une forte antipathie pour les chevaux : « Je n'ai pu connaître, dit Oléarius, ce que Pline dit, d'après Xéno« phon, que les chameaux ont de l'aversion pour les chevaux; quand j'en voulais parler aux « Perses, ils se moquaient de moi..... » En effet, il n'y a presque point de caravane où l'on ne voie des chameaux, des chevaux et des ânes logés ensemble dans une même écurie, sans qu'ils témoignent de l'aversion ni de l'animosité les uns contre les autres. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 553.

c. La fiente des chameaux de quelques caravanes qui nous avaient précédés nous servait communément pour faire la cuisine, car après avoir été un jour ou deux au soleil, elle prend feu comme de l'amorce, et fait un feu aussi clair et aussi vif que le charbon de bois. *Préface des Voyages de Shaw*, p. 9 et 10.

d. Voyez, sur l'histoire du chameau, l'article *Camelus*, t. IV, p. 313, de l'*Histoire naturelle des animaux*, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne, où ces auteurs ont rassemblé avantageusement les faits qui ont rapport à cet animal.

e. Cet animal n'a de nom ni en grec ni en latin; c'est mal à propos que les auteurs modernes, qui ont écrit en latin, l'ont appelé *bubalus* : Aldrovande a mieux fait en le nommant *buffelus*.

* *Bos bubalus* (Linn.)	Ordre des *Ruminants*; genre *Bœuf* (Cuv.).
** Le même que l'*aurochs* (Cuv.)	
*** *Bos urus* (Gmel.)	
**** *Le bison des anciens* (Cuv.). Le même encore que l'*aurochs* (Cuv.).	
***** Le *zébu* : variété du *bœuf ordinaire*	

1. Le *buffle* est originaire de l'Inde. Il n'a été amené en Égypte, en Grèce, en Italie, que pendant le moyen âge.



mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens. Si l'on voulait rapporter le bubalus [1] à un genre, il appartiendrait plutôt à celui de la gazelle qu'à celui du bœuf ou du buffle. Belon ayant vu au Caire un petit bœuf à bosse, différent du buffle et du bœuf ordinaire, imagina que ce petit bœuf pouvait être le *bubalus* des anciens; mais s'il eût soigneusement comparé les caractères donnés par les anciens au *bubalus* avec ceux de son petit bœuf, il aurait lui-même reconnu son erreur; et d'ailleurs nous pouvons en parler avec certitude, car nous avons vu vivant ce petit bœuf à bosse, et ayant comparé la description que nous en avons faite avec celle de Belon, nous ne pouvons douter que ce ne soit le même animal. On le montrait à la foire à Paris, en 1752, sous le nom de *zébu;* nous avons adopté ce nom pour désigner cet animal, car c'est une race particulière de bœuf, et non pas une espèce de buffle ou de *bubalus.*

Aristote, en faisant mention des bœufs, ne parle que du bœuf commun, et dit seulement que, chez les *Arachotas* (aux Indes) [2], il y a des bœufs sauvages qui diffèrent des bœufs ordinaires et domestiques comme les sangliers diffèrent des cochons; mais dans un autre endroit que je cite dans la note ci-dessous [a], il donne la description d'un bœuf sauvage de Pœonie (province voisine de la Macédoine), qu'il appelle *bonasus* [3]. Ainsi le

a. « Bonasus quoque è sylvestribus cornigeris enumerandus est. » Arist., *Hist. anim.*, lib. II, cap. I..... « Sunt non nulla quæ simul bisulca sint, et jubam habeant, et cornua bina orbem « inflexu mutuo colligentia gerant, ut bonasus, qui in Pæoniâ terrâ et Mediâ gignitur. » *Idem*, *ibid*..... « Bonasus etiam interiora omnia bubus similia continet. » *Idem*, lib. II, cap. XVI..... « Bonasus gignitur in terrâ Pæoniâ, monte Messapo, qui Pæoniæ et Mediæ terræ colliminium est, « et Monapios a Pæonibus appellatur, magnitudine tauri, sed corpore quàm bos latiore : brevior « enim et in latera auctior est. Tergus distentum ejus locum septem accubantium occupat; « cætera, forma bovis similis est, nisi quòd cervix jubata armorum tenus ut equi est, sed villo « molliore quàm juba equina et compositiore; color pili totius corporis flavus, juba prolixa et « ad oculos usque demissa et frequenti colore inter cinereum et rufum, non qualis equorum « quos partos vocant est, sed villo suprà squallidiore, subter lanario. Nigri aut admodùm rufi « nulli sunt. Vocem similem bovi emittunt; cornua adunca in se flexa et pugnæ inutilia gerunt, « magnitudine palmari, aut paulo majora, amplitudine non multò arctiore quàm ut singula « semi-sextarium capiant nigritie proba. Antiæ ad oculos usque demissæ, ita ut in latus potiùs « quàm ante pendeant. Caret superiore dentium ordine ut bos et reliqua cornigera omnia. « Crura hirsuta atque bisulca habet; caudam minorem quàm pro sui corporis magnitudine,

1. Le *bubale* des anciens n'appartient point, en effet, au genre du *bœuf*, mais bien à celui des *antilopes*. C'est l'animal qu'on nomme aujourd'hui *vache de Barbarie*. « L'application « du nom de *bubale* n'est pas douteuse..... C'est, comme l'a conjecturé Hardouin, l'*antilope* « *bubalis* (Linn.). Strabon confirme cette indication en plaçant le bubale avec les gazelles, et « Aristote en l'associant au cerf et au daim. Oppien la complète, en disant que les cornes du « bubale s'élèvent d'abord, et qu'ensuite leurs pointes se recourbent vers le dos... » (Cuvier).

2. Le *bœuf* des *Arachotas* aux Indes, le *bœuf sauvage d'Arachosie* d'Aristote, est le *buffle*.

3. Le *bonasus* est l'*aurochs*. — « Quant au *bonasus* lui-même, la description d'Aristote « répond complétement à celle de l'*aurochs*, excepté les cornes qu'il dit courbées sur elles-« mêmes et inutiles au combat. C'était peut-être une circonstance accidentelle de l'individu « qu'il décrivait. Nous avons au Muséum le squelette d'un *aurochs* dont une des cornes est « ainsi tortue. » (Cuvier.)

bœuf ordinaire et le bonasus sont les seuls animaux de ce genre indiqués par Aristote ; et ce qui doit paraître singulier, c'est que le bonasus, quoique assez amplement décrit par ce grand philosophe, n'a été reconnu par aucun des naturalistes grecs ou latins qui ont écrit après lui, et que tous n'ont fait que le copier sur ce sujet : en sorte qu'aujourd'hui même l'on ne connaît encore que le nom du *bonasus*, sans savoir quel est l'animal subsistant auquel on doive l'appliquer. Cependant si l'on fait attention qu'Aristote, en parlant des bœufs sauvages du climat tempéré, n'a indiqué que le bonasus, et qu'au contraire les Grecs et les Latins des siècles suivants n'ont plus parlé du bonasus, mais ont indiqué ces bœufs sauvages sous les noms d'*urus* et de *bison*, on sera porté à croire que le bonasus doit être l'un ou l'autre de ces animaux; et en effet l'on verra, en comparant ce qu'Aristote dit du bonasus avec ce que nous connaissons du bison, qu'il est plus que probable que ces deux noms[1] ne désignent que le même animal. Jules César est le premier qui ait parlé de l'urus. Pline et Pausanias sont aussi les premiers qui aient annoncé le bison; dès le temps de Pline, on donnait le nom de *bubalus* à l'urus ou au bison; la confusion n'a fait qu'augmenter avec le temps : on a ajouté au bonasus, au bubalus, à l'urus, au bison, le *catoblepa*[2], le *thur*[3], le *bubalus* de Belon, le bison d'Écosse, celui d'Amérique, et tous nos naturalistes ont fait autant d'espèces différentes qu'ils ont trouvé de noms. La vérité est ici enveloppée de tant de nuages, environnée de tant d'erreurs, qu'on me saura peut-être quelque gré d'avoir entrepris d'éclaircir cette partie de l'histoire naturelle que la contrariété des témoignages, la variété des descriptions, la multiplicité des noms, la diversité des lieux, la différence des langues et l'obscurité des temps semblaient avoir condamnée à des ténèbres éternelles.

Je vais d'abord présenter le résultat de mon opinion sur ce sujet, après quoi j'en donnerai les preuves.

1° L'animal que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *buffle*, n'était point connu des anciens[4];

« similem bubulæ. Excitat pulverem et fodit, ut taurus. Tergore contra ictus prævalido est. « Carnem habet gustu suavem : quamobrem in usu venandi est. Cùm percussus est fugit ; nisi « defatigatus nusquam consistit. Repugnat calcitrans et proluviem alvi vel ad quatuor passus « projiciens, quo præsidio facilè utitur et plerumque ita adurit, ut pili insectantium canum « absumantur. Sed tunc ea vis est in fimo, cùm bellua excitatur et metuit : nam si quiescit, « nihil urere potest. Talis natura et species hujus animalis est. Tempore pariendi universi in « montibus enituntur; sed priusquam fœtum edant, excremento alvi circiter eum locum in quo « pariunt, se quasi vallo circumdant et muniunt, largam enim quandam ejus excrementi « copiam hæc bellua egerit. » *Idem*, lib. IX, cap. XLV. *Traduction de Théodore Gaza.*

1. L'*urus*, le *bonasus* et le *bison des anciens* ne sont, tous trois, que le même animal, que l'*aurochs*. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

2. Le *catoblepas* est le *gnou* ou *niou* (*antilope gnu*).

3. Le *thur* est la souche, aujourd'hui perdue, de notre *bœuf domestique*.

4. Il n'a été du moins qu'indiqué par Aristote sous le nom de *bœuf sauvage d'Arachosie*. (Voyez la note 2 de la page précédente.)

2° Ce buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle domestique ou sauvage aux Indes et en Afrique[1];

3° Le *bubalus* des Grecs et des Romains n'est point le buffle, ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie des Sciences ont décrit sous le nom de *vache* de Barbarie, et nous l'appellerons *bubale*[2];

4° Le petit bœuf de Belon, que nous avons vu et que nous nommerons *zébu*, n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf[3];

5° Le *bonasus* d'Aristote est le même animal que le bison des Latins[4];

6° Le bison d'Amérique pourrait bien venir originairement du bison d'Europe[5];

7° L'*urus* ou *aurochs* est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage[6];

8° Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent il est, aussi bien que l'aurochs, de la même espèce que le bœuf domestique[7] : en sorte que je crois pouvoir réduire à trois toutes les dénominations et toutes les espèces prétendues des naturalistes tant anciens que modernes, c'est-à-dire, à celles du bœuf, du buffle et du bubale[8].

Je ne doute pas que quelques-unes des propositions que je viens d'annoncer ne paraissent des assertions hasardées, surtout aux yeux de ceux qui se sont occupés de la nomenclature des animaux et qui ont essayé d'en donner des listes; cependant il n'y a aucune de ces assertions que je ne sois en état de prouver; mais avant d'entrer dans les discussions critiques

1. Le *buffle* vient de l'Inde, d'où il s'est répandu en Perse, en Arabie, en Égypte, et jusque vers le Cap de Bonne-Espérance. Le *buffle sauvage d'Afrique*, le *buffle* du Cap (*bos caffer*), est une espèce distincte de celle-ci.

2. Le *bubale* ou *vache de Barbarie* est une *antilope*. (Voyez la note 1 de la p. 247.)

3. Le *zébu* n'est, en effet, qu'une *variété* de notre *bœuf*. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

4. Rapprochement très-juste.

5. Proposition qui n'est point fondée.

6. Proposition admise d'abord sur l'autorité de Buffon. Cuvier croit que l'*aurochs* (*bos urus*) et notre *bœuf* (*bos taurus*) sont deux espèces distinctes.

7. Le *bison des anciens* est l'*aurochs* (voyez la note 1 de la p. 248); l'*aurochs* et le *bœuf domestique* sont deux espèces différentes. (Voyez la note précédente.)

8. A compter avec Cuvier, ces espèces seraient au nombre de quatre et non de trois, savoir, notre *bœuf* (*bos taurus*), dont le *zébu* n'est qu'une *variété*; l'*aurochs* (*bos urus*), qui ne fait qu'un avec le *bonasus* et le *bison* des anciens; le *buffle* (*bos bubalus*), et le *bubale* (*antilope bubalis*).

Nota. Outre ces trois espèces de *bœufs* (car il ne doit plus être question du *bubale*, qui n'est point un *bœuf*) : le *bœuf ordinaire*, l'*aurochs* et le *buffle*, nous comptons encore, aujourd'hui, le *gyall* ou *bœuf des jongles* (*bos frontalis*), race domestique dans les contrées montagneuses du nord-est de l'Inde, le *yack* ou *vache grognante de Tartarie* (*bos grunniens*), originaire des montagnes du Thibet : c'est avec la queue de ce *bœuf* qu'on fait les étendards en usage parmi les Turcs pour distinguer les officiers supérieurs; le *buffle* du Cap (*bos caffer*), à cornes très-grandes, animal farouche, et qui habite les bois de la Cafrerie; et enfin les deux *bœufs* d'Amérique : le *bison* et le *bœuf musqué*. — L'*arni* est une *variété* du *buffle* ordinaire, comme le *zébu* est une *variété* de notre *bœuf* domestique, etc.

qu'exige chacune de ces propositions en particulier, je vais exposer les observations et les faits qui m'ont conduit dans cette recherche, et qui m'ayant éclairé moi-même serviront également à éclairer les autres.

Il n'en est pas des animaux domestiques, à beaucoup d'égards, comme des animaux sauvages : leur nature, leur grandeur et leur forme sont moins constantes et plus sujettes aux variétés, surtout dans les parties extérieures de leur corps ; l'influence du climat, si puissante sur toute la nature, agit avec bien plus de force sur des êtres captifs que sur des êtres libres ; la nourriture préparée par la main de l'homme, souvent épargnée et mal choisie, jointe à la dureté d'un ciel étranger, produisent avec le temps des altérations assez profondes pour devenir constantes, en se perpétuant par les générations. Je ne prétends pas dire que cette cause générale d'altération soit assez puissante pour dénaturer[1] essentiellement des êtres dont l'empreinte est aussi ferme que celle du moule des animaux ; mais elle les change à certains égards, elle les masque et les transforme à l'extérieur ; elle supprime de certaines parties, ou leur en donne de nouvelles ; elle les peint de couleurs variées, et par son action sur l'habitude du corps elle influe aussi sur le naturel, sur l'instinct et sur les qualités les plus intérieures : une seule partie modifiée dans un tout aussi parfait que le corps d'un animal suffit pour que tout se ressente, en effet, de cette altération ; et c'est par cette raison que nos animaux domestiques diffèrent presque autant, par le naturel et l'instinct que par la figure, de ceux dont ils tirent leur première origine.

La brebis nous en fournit un exemple frappant : cette espèce, telle qu'elle est aujourd'hui, périrait en entier sous nos yeux, et en fort peu de temps, si l'homme cessait de la soigner, de la défendre ; aussi est-elle très-différente d'elle-même, très-inférieure à son espèce originaire ; mais pour ne parler ici que de ce qui fait notre objet, nous verrons combien de variétés les bœufs ont essuyées par les effets divers et diversement combinés du climat, de la nourriture et du traitement dans leur état d'indépendance et dans celui de domesticité.

La variété la plus générale et la plus remarquable dans les bœufs domestiques, et même sauvages, consiste dans cette espèce de bosse qu'ils portent entre les deux épaules : on a appelé *bisons* cette race de bœufs bossus, et l'on a cru jusqu'ici que les bisons étaient d'une espèce différente de celle des bœufs communs ; mais comme nous sommes maintenant assurés que ces bœufs à bosse produisent avec nos bœufs, et que la bosse diminue dès la première génération, et disparaît à la seconde ou à la troisième, il est

1. Expressions très-justes. Les *causes extérieures*, la *nourriture*, le *climat*, etc., ne vont pas jusqu'à *dénaturer essentiellement* les êtres : c'est pourquoi l'*espèce* est *fixe* ; mais elles les *changent à certains égards*, et c'est pourquoi il y a des *variétés*, des *races*. (Voyez la note 1 de la p. 53.)

évident que cette bosse n'est qu'un caractère accidentel et variable qui n'empêche pas que le bœuf bossu ne soit de la même espèce que notre bœuf[1]. Or, on a trouvé autrefois dans les parties désertes de l'Europe des bœufs sauvages, les uns sans bosse et les autres avec une bosse[2]; ainsi cette variété semble être dans la nature même; elle paraît provenir de l'abondance et de la qualité plus substantielle du pâturage et des autres nourritures; car nous avons remarqué sur les chameaux que, quand ces animaux sont maigres et mal nourris, ils n'ont pas même l'apparence de la bosse. Le bœuf sans bosse se nommait *vrochs* et *turochs* dans la langue des Germains, et le bœuf sauvage à bosse se nommait *visen* dans cette même langue. Les Romains, qui ne connaissaient ni l'un ni l'autre de ces bœufs sauvages avant de les avoir vus en Germanie, ont adopté ces noms : de *vrochs* ils ont fait *vrus*, et de *visen* bison; et ils n'ont pas imaginé que le bœuf sauvage, décrit par Aristote sous le nom de *bonasus*, pouvait être l'un ou l'autre de ces bœufs, dont ils venaient de latiniser et de gréciser les noms germains.

Une autre différence qui se trouve entre l'aurochs et le bison est la longueur du poil; le cou, les épaules, le dessous de la gorge dans le bison sont couverts de poils très-longs; au lieu que dans l'aurochs toutes ces parties ne sont revêtues que d'un poil assez court et semblable à celui du corps, à l'exception du front, qui est garni de poil crépu. Mais cette différence du poil est encore plus accidentelle que celle de la bosse et dépend de même de la nourriture et du climat, comme nous l'avons prouvé pour les chèvres, les moutons, les chiens, les chats, les lapins, etc.; ainsi ni la bosse, ni la différence dans la longueur et la quantité du poil ne sont des caractères spécifiques, mais de simples variétés accidentelles qui ne divisent pas l'unité de l'espèce.

Une variété plus étendue que les deux autres, et à laquelle il semble que les naturalistes aient donné, de concert, plus de caractère qu'elle n'en mérite, c'est la forme des cornes; ils n'ont pas fait attention que dans tout notre bétail domestique, la figure, la grandeur, la position, la direction, et même le nombre des cornes, varient si fort qu'il serait impossible de prononcer quel est pour cette partie le vrai modèle de la nature. On voit des vaches dont les cornes sont plus courbées, plus rabaissées, presque pendantes; d'autres qui les ont plus droites, plus longues, plus relevées. Il y a des races entières de brebis qui ont des cornes, quelquefois deux, quelque-

1. Le *bœuf à bosse*, ou *zébu*, n'est qu'une *race* de notre *bœuf*. (Voyez la note 3 de la page 249.)

2. Ce prétendu *bœuf* à bosse des *parties désertes de l'Europe* n'est que l'*aurochs*, devenu vieux. — « Nous savons aujourd'hui que le *zubr*, ou *bison*, ou *bœuf sauvage velu* des « anciens, en un mot l'*aurochs*, n'a d'abord rien qui ressemble à une bosse, mais qu'il finit « avec l'âge par prendre l'air bossu, à cause de la saillie de ses apophyses épineuses du dos « et des longs poils qui y croissent. Le *bison bossu* n'est donc qu'un vieux *zubr*, un vieil « *aurochs*. » (Cuvier : *Rech. sur les oss. foss.*, t. IV, p. 114.)

fois quatre, etc. Il y a des races de vaches qui n'en ont point du tout, etc.; ces parties extérieures et pour ainsi dire accessoires au corps de ces animaux sont tout aussi peu constantes que les couleurs du poil, qui, comme l'on sait, varient et se combinent de toutes façons dans les animaux domestiques : cette différence dans la figure et la direction des cornes, qui est si ordinaire et si fréquente, ne devait donc pas être regardée comme un caractère distinctif des espèces; cependant c'est sur ce seul caractère que nos naturalistes ont établi leurs espèces, et comme Aristote, dans l'indication qu'il donne du bonasus, dit qu'il a les cornes courbées en dedans, ils ont séparé le bonasus de tous les autres bœufs et en ont fait une espèce particulière à la seule inspection des cornes et sans en avoir jamais vu l'individu; au reste, nous citons sur cette variation des cornes dans le bétail domestique les vaches et les brebis plutôt que les taureaux et les béliers, parce que les femelles sont ici beaucoup plus nombreuses que les mâles, et que partout on peut observer trente vaches ou brebis pour un taureau ou un bélier.

La mutilation des animaux par la castration semble ne faire tort qu'à l'individu et ne paraît pas devoir influer sur l'espèce; cependant il est sûr que cet usage restreint d'un côté la nature et l'affaiblit de l'autre; un seul mâle condamné à trente ou quarante femelles ne peut que s'épuiser sans les satisfaire, et dans l'accouplement l'ardeur est inégale, plus faible dans le mâle qui jouit trop souvent, trop forte dans la femelle qui ne jouit qu'un instant : dès lors toutes les productions doivent tendre aux qualités féminines; l'ardeur de la mère étant au moment de la conception plus forte que celle du père, il naîtra plus de femelles que de mâles; et les mâles mêmes tiendront beaucoup plus de la mère que du père; c'est sans doute par cette cause qu'il naît plus de filles que de garçons dans les pays où les hommes ont un grand nombre de femmes, au lieu que dans tous ceux où il n'est pas permis d'en avoir plus d'une le mâle conserve et réalise sa supériorité en produisant en effet plus de mâles que de femelles; il est vrai que dans les animaux domestiques on choisit ordinairement parmi les plus beaux ceux que l'on soustrait à la castration et qu'on destine à devenir les pères d'une si nombreuse génération; les premières productions de ce mâle choisi seront, si l'on veut, fortes et vigoureuses : mais à force de tirer des copies de ce seul et même moule l'empreinte se déforme, ou du moins ne rend pas la nature dans toute sa perfection; la race doit par conséquent s'affaiblir, se rapetisser, dégénérer; et c'est peut-être par cette raison qu'il se trouve plus de monstres dans les animaux domestiques que dans les animaux sauvages, où le nombre des mâles qui concourent à la génération est aussi grand que celui des femelles : d'ailleurs, lorsqu'il n'y a qu'un mâle pour un grand nombre de femelles elles n'ont pas la liberté de consulter leur goût; la gaieté, les plaisirs libres, les douces émotions leur sont

enlevées; il ne reste rien de piquant dans leurs amours, elles souffrent de leurs feux, elles languissent en attendant les froides approches d'un mâle qu'elles n'ont pas choisi, qui souvent ne leur convient pas, et qui toujours les flatte moins qu'un autre qui se serait fait préférer; de ces tristes amours, de ces accouplements sans goût, doivent naître des productions aussi tristes, des êtres insipides qui n'auront jamais ni le courage, ni la fierté, ni la force que la nature n'a pu propager dans chaque espèce qu'en laissant à tous les individus leurs facultés tout entières, et surtout la liberté du choix et même le hasard des rencontres. On sait, par l'exemple des chevaux, que les races croisées sont toujours les plus belles; on ne devrait donc pas borner dans notre bétail les femelles à un seul mâle de leur pays, qui lui-même ressemble déjà beaucoup à sa mère, et qui par conséquent, loin de relever l'espèce, ne peut que continuer à la dégrader. Les hommes ont préféré dans cette pratique leur commodité aux autres avantages; nous n'avons pas cherché à maintenir, à embellir la nature, mais à nous la soumettre et en jouir plus despotiquement; les mâles représentent la gloire de l'espèce; ils sont plus courageux, plus fiers, toujours moins soumis; un grand nombre de mâles dans nos troupeaux les rendrait moins dociles, plus difficiles à conduire, à garder : il a fallu même dans ces esclaves du dernier ordre supprimer toutes les têtes qui pouvaient s'élever.

A toutes ces causes de dégénération dans les animaux domestiques, nous devons encore en ajouter une autre, qui seule a dû produire plus de variétés que toutes les autres réunies, c'est le transport que l'homme a fait dans tous les temps de ces animaux de climats en climats; les bœufs, les brebis et les chèvres ont été portés et se trouvent partout; partout aussi ces espèces ont subi les influences du climat, partout elles ont pris le tempérament du ciel et la teinture de la terre; en sorte que rien n'est plus difficile que de reconnaître dans ce grand nombre de variétés celles qui s'éloignent le moins du type de la nature; je dis celles qui s'éloignent le moins, car il n'y en a peut-être aucune qu'on puisse regarder comme une copie parfaite de cette première empreinte.

Après avoir exposé les causes générales de variété dans les animaux domestiques, je vais donner les preuves particulières de tout ce que j'ai avancé au sujet des bœufs et des buffles. J'ai dit : 1° que l'animal que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *buffle* n'était pas connu des anciens Grecs ni des Romains; — cela est évident, puisque aucun de leurs auteurs ne l'a décrit, qu'on ne trouve même dans leurs ouvrages aucun nom qu'on puisse lui appliquer, et que d'ailleurs on sait, par les *Annales d'Italie*, que le premier buffle y fut amené vers la fin du VIe siècle, l'an 595 [a].

a. *Voyage de Misson*. La Haye, 1737, t. III, p. 54.

2° Le buffle, maintenant domestique en Europe, est le même que le buffle sauvage ou domestique aux Indes et en Afrique; — ceci n'a besoin d'autres preuves que de la comparaison de notre description du buffle, que nous avons vu vivant, avec les notices que les voyageurs nous ont données des buffles de Perse [a], du Mogol [b], de Bengale [c], d'Égypte [d], de Guinée [e] et du cap de Bonne-Espérance [f]; on verra que dans tous ces pays cet animal est le même, et qu'il ne diffère de notre buffle que par de très-légères différences.

3° Le *bubalus* des Grecs et des Latins n'est point le buffle ni le petit bœuf de Belon, mais l'animal que MM. de l'Académie ont décrit sous le nom de *vache de Barbarie;* — voici mes preuves : Aristote [g] met le bubalus avec les cerfs et les daims, et point du tout avec les bœufs [h]; ailleurs il le cite avec les chevreuils, et dit qu'il se défend mal avec ses cornes, et qu'il fuit les animaux féroces et guerriers. Pline [i], en parlant des bœufs sauvages de Germanie, dit que c'est par ignorance que le vulgaire donne le nom de *bubalus* à ces bœufs, attendu que le bubalus est un animal d'Afrique qui ressemble en quelque façon à un veau ou à un cerf. Le bubalus est donc un animal timide, auquel les cornes sont inutiles, qui n'a d'autre ressource que la fuite pour éviter les bêtes féroces, qui par conséquent a de la légèreté, et tient pour la figure de celle de la vache et de celle du cerf; tous ces caractères, dont aucun ne convient au buffle, se trouvent parfaitement réunis dans l'animal dont Horace Fontana envoya la figure à Aldrovande [j], et dont MM. de l'Académie [k] ont donné aussi la figure et la description sous le nom de *vache de Barbarie*, et ils ont pensé, comme moi, que c'était le bubalus des anciens [l]. Le zébu, ou petit bœuf de Belon, n'a aucun des caractères du bubalus; il en diffère presque autant qu'un bœuf diffère d'une gazelle; aussi Belon est le seul de tous les naturalistes qui ait regardé son petit bœuf comme le bubalus des anciens.

a. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 41 et 298.

b. *Relation de Thévenot*, p. 11.

c. *Voyage de l'Huillier*. Rotterdam, 1726, p. 30.

d. *Description de l'Égypte*, par Maillet, t. II, p. 121.

e. *Voyage de Bosman*, p. 437.

f. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 25.

g. « Genus id fibrarum cervi, damæ, bubali sanguini deest. » Aristot., *Historia animal.*, lib. III, cap. VI.

h. « Bubalis etiam capreisque interdum cornua inutilia sunt : nam etsi contra nonnulla « resistant et cornibus se defendant, tamen feroces pugnacesque belluas fugiunt. » *Idem*, *De part. animal.*, lib. III, cap. II.

i. « Germania gignit insignia boum ferorum genera, jubatos bisontes, excellentique vi et « velocitate uros quibus imperitum vulgus *bubalorum* nomen imposuit, quum id gignat Africa, « vituli potius cervive quadam similitudine. » Plinii *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XV.

j. Cette figure est gravée, p. 365, Aldrov., *De quad. bisulcis.*

k. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, part. II, p. 24 et suiv.

l. Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubale des anciens que le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit. *Idem*, *ibid.*, p. 26.

4° Ce petit bœuf de Belon n'est qu'une variété dans l'espèce du bœuf; — nous le prouverons aisément en renvoyant seulement à la figure de cet animal, donnée par Belon, Prosper Alpin, Edwards, et à la description que nous en avons faite nous-mêmes; nous l'avons vu vivant : son conducteur nous dit qu'il venait d'Afrique, qu'on l'appelait *zébu,* qu'il était domestique et qu'on s'en servait pour monture; c'est en effet un animal très-doux et même fort caressant, d'une figure agréable, quoique massive et un peu trop carrée; cependant il est en tout si semblable à un bœuf que je ne puis en donner une idée plus juste qu'en disant que si l'on regardait un taureau de la plus belle forme et du plus beau poil avec un verre qui diminuât les objets de plus de moitié, cette figure rapetissée serait celle du zébu.

On peut voir dans la note ci-dessous [a] la description que j'ai faite de cet

a. Ce petit bœuf ressemble parfaitement à celui de Belon; il a la croupe plus ronde et plus pleine que les bœufs ordinaires; il est si doux, si familier qu'il lèche comme un chien et fait des caresses à tout le monde; c'est un très-joli animal qui paraît avoir autant d'intelligence que de docilité. Son conducteur nous dit qu'il venait d'Afrique, et qu'il était âgé de vingt-un mois; il était de couleur blanche, mêlée de jaune et d'un peu de rouge; les pieds étaient tout blancs, le poil sur l'épine du dos était couleur noirâtre, de la largeur d'environ un pied; la queue de même couleur. Au milieu de cette bande noire, il y avait sur la croupe une petite raie blanche dont les poils étaient hérissés et relevés en haut; il n'avait point de crinière, et le poil du toupet était très-petit, le poil du corps fort ras. Il avait cinq pieds sept pouces de longueur, mesurés en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; cinq pieds un pouce de circonférence prise derrière les jambes de devant, cinq pieds dix pouces au milieu du corps sur le nombril, et cinq pieds un pouce au-dessus des jambes de derrière. La tête avait deux pieds dix pouces de circonférence prise devant les cornes; le museau un pied trois pouces de circonférence prise derrière les naseaux; la fente de la gueule fermée n'était que de onze pouces; les naseaux avaient deux pouces de longueur et un pouce de largeur; il y avait dix pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'œil; les yeux étaient éloignés l'un de l'autre de six pouces en suivant la courbure de la tête, et en ligne droite de cinq pouces; l'œil avait deux pouces et demi de longueur d'un angle à l'autre; l'angle postérieur de l'œil était éloigné de l'ouverture de l'oreille de quatre pouces; les oreilles étaient situées derrière et un peu à côté des cornes, elles avaient six pouces dix lignes de longueur prise par derrière, neuf pouces trois lignes de circonférence à la racine, et quatre pouces quatre lignes de largeur à la base en suivant la courbure; il y avait quatre pouces trois lignes de distance entre les deux cornes, elles avaient un pied deux pouces de longueur et six de circonférence à la base, et seulement un pouce et demi à six lignes de distance de leur extrémité; elles étaient de couleur de corne ordinaire et noires vers le bout; il y avait un pied sept pouces de distance entre les deux extrémités des cornes; la distance entre les oreilles et les cornes était de deux pouces deux lignes; la longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'épaule était de deux pieds quatre pouces six lignes; le fanon pendait de trois pouces et demi au milieu du cou, et seulement d'un pouce trois lignes sous le sternum; le cou avait trois pieds neuf pouces de circonférence prise précisément devant la bosse ou loupe, qui était exactement sur les épaules au défaut du cou, à un pied et un pouce de distance des cornes; cette bosse était de chair en entier, elle avait un pied de longueur mesurée en ligne droite, sept pouces de hauteur perpendiculaire et six pouces d'épaisseur; le poil qui couvrait le dessus de cette bosse était noirâtre et d'un pouce et demi de longueur; les jambes de devant avaient quatre pouces neuf lignes de longueur depuis le coude jusqu'au poignet; le coude a un pied six pouces de circonférence; le bras, onze pouces de circonférence; le canon avait huit pouces de longueur, et cinq pouces quatre lignes de circonférence à l'endroit le plus mince; la corne deux pouces quatre lignes de longueur, et l'ergot un pouce; la jambe de derrière avait un pied deux pouces et demi de longueur, et onze pouces trois lignes de circonférence à l'endroit le plus petit; le jarret, quatre pouces trois lignes de largeur; le canon, un pied de longueur, cinq

animal lorsque je le vis en 1752 : elle s'accorde très-bien avec la figure et la description de Belon, que nous avons cru devoir rapporter aussi [a], afin qu'on puisse les comparer. Prosper Alpin, qui a donné une notice et une figure de cet animal [b], dit qu'il se trouve en Égypte; sa description s'accorde encore avec la nôtre et avec celle de Belon; les seules différences qu'on puisse remarquer dans toutes trois ne tombent que sur les couleurs des cornes et du poil; le zébu de Belon était fauve sous le ventre et brun sur le dos avec les cornes noires; celui de Prosper Alpin était roux, marqué de petites taches, avec les cornes de couleur ordinaire; le nôtre était d'un fauve pâle, presque noir sur le dos, avec les cornes aussi de couleur ordinaire, c'est-à-dire de la même couleur que les cornes de nos bœufs. Au reste, les figures de Belon et de Prosper Alpin pèchent en ce que la loupe ou bosse que cet animal porte sur les épaules n'y est pas assez marquée; le contraire se trouve dans la figure qu'Edwards [c] a nouvellement gravée de ce même animal sur un dessin qui lui avait été communiqué par Hans Sloane; la bosse est trop grosse, et d'ailleurs la figure est incomplète en ce qu'elle a vraisemblablement été dessinée sur un animal fort jeune, dont les cornes étaient encore naissantes; il venait des Indes orientales, dit Edwards, où l'on se sert de ces petits bœufs comme nous nous servons des chevaux. Il est clair par toutes ces indications, et aussi par la variété du poil et par la douceur du naturel de cet animal, que c'est une race de bœufs à bosse qui a pris son origine dans l'état de domesticité, où l'on a choisi les plus petits individus de l'espèce pour les propager; car nous verrons qu'en général les bœufs à bosse domestiques sont, comme nos bœufs domestiques, plus petits que les sauvages, et ces faits seront confirmés par

pouces huit lignes de circonférence, prise au plus mince, et deux pouces et demi de largeur; la queue avait deux pieds trois lignes jusqu'au bout des vertèbres, et deux pieds dix pouces et demi jusqu'au bout des poils qui touchaient à terre, les plus longs poils de la queue avaient un pied trois pouces; la queue, huit pouces de circonférence à la base; les bourses étaient éloignées de l'anus d'un pied et demi en suivant la courbure du bas-ventre; les testicules n'étaient pas encore descendus dans les bourses, qui cependant pendaient de deux pouces et demi; il y avait quatre mamelles situées comme celles du taureau; la verge était d'un pied de longueur depuis les bourses jusqu'au bout du fourreau.

a. C'est un moult beau petit bœuf, trappe et ramassé, gras, poli, de petit corsage, bien formé..... Il étoit déjà vieil, étant de plus petite corpulence que n'est un cerf, mais plus trappe et plus épais qu'un chevreuil, si bien troussé et compassé de tous ses membres qu'il en etoit fort plaisant à la vûe..... Ses pieds semblent à ceux d'un bœuf, aussi a-t-il les jambes trappes et courtes; son col est gros et court, ayant quelque petit fænon qu'on nomme en latin *palearia*; il a la tête du bœuf, sur laquelle ses cornes sont elevées dessus un os sur le sommet de la tête noires et beaucoup cochées comme celles d'une gazelle, et compassées en manière de croissant..... Il porte les oreilles de vache; ses épaules sont quelque peu elevées et bien fournies; sa queue lui pend jusqu'au pli des jarrets, etant garnie de poils noirs; il etoit comme un bœuf, mais non pas si haut... Nous en avons ci-mis la figure.— Belon ajoute que ce petit bœuf avait ete apporté au Caire du pays d'Azamie (province de l'Asie), et qu'il se trouve aussi en Afrique. *Obs. de Belon*, feuillet 118 *verso* et 119 *recto* et *verso*.

b. Prosp. Alpin., *Hist. nat. Ægypt.*, p. 233.

c. *Nat. hist. of Birds*, by George Edwards, p. 200.

les témoignages des voyageurs que nous citerons dans la suite de cet article.

5° Le bonasus d'Aristote est le même que le bison des Latins; — cette proposition ne peut être prouvée sans une discussion critique, dont j'épargnerai le détail à mon lecteur [a]. Gessner, qui était aussi savant littérateur que bon naturaliste, et qui pensait, comme moi, que le bonasus pourrait bien être le bison, a examiné et discuté plus soigneusement que personne les notices qu'Aristote donne du bonasus, et il a en même temps corrigé plusieurs expressions de la traduction de Théodore Gaza, que cependant tous les naturalistes ont suivie sans examen; en me servant de ses lumières et en supprimant, des notices d'Aristote ce qu'elles ont d'obscur, d'opposé et même de fabuleux, il m'a paru qu'elles se réduisaient à ce qui suit. Le bonasus est un bœuf sauvage de Pœonie; il est au moins aussi grand qu'un taureau domestique, et de la même forme; mais son cou est, depuis les épaules jusque sur les yeux, couvert d'un long poil bien plus doux que le crin du cheval; il a la voix du bœuf, les cornes assez courtes et courbées en bas autour des oreilles; les jambes couvertes de longs poils doux comme la laine, et la queue assez petite pour sa grandeur, quoique au reste semblable à celle du bœuf. Il a comme le taureau l'habitude de faire de la poussière avec les pieds; son cuir est dur, et sa chair tendre et bonne à manger. Par ces caractères, qui sont les seuls sur lesquels on puisse tabler dans les notices d'Aristote, on voit déjà combien le bonasus approche du bison : tout convient en effet à cet animal, à l'exception de la forme des cornes; mais, comme nous l'avons dit, la figure des cornes varie beaucoup dans ces animaux, sans qu'ils cessent pour cela d'être de la même espèce : nous avons vu des cornes ainsi courbées, qui provenaient d'un bœuf bossu d'Afrique, et nous prouverons tout à l'heure que ce bœuf à bosse n'est autre chose que le bison. Nous pouvons aussi confirmer ce que nous venons de dire par la comparaison des témoignages des auteurs anciens. Aristote donne le bonasus pour un bœuf de Pœonie, et Pausanias [b], en parlant des taureaux de Pœonie, dit en deux endroits différents que ces taureaux sont des bisons; il dit même expressément que les taureaux de Pœonie qu'il a vus dans les spectacles de Rome avaient des poils très-longs sur la poitrine et autour des mâchoires. Enfin Jules César, Pline, Pausanias, Solin, etc., ont tous, en parlant des bœufs sauvages, cité l'aurochs et le bison, et n'ont rien dit du bonasus; il faudrait donc supposer qu'en moins de quatre ou cinq siècles l'espèce du bonasus se serait perdue,

a. *Nota.* Il faut ici comparer ce qu'Aristote dit du bonasus (*Hist. anim.*, lib. IX, cap. XLV) avec ce qu'il en dit ailleurs (*lib. de Mirabilibus*) et aussi les passages particuliers (*Hist. anim.*, lib. II, cap. I et XVI), et se donner la peine de lire la dissertation de Gessner à ce sujet (*Hist. quad.*, p. 131 et seq.).

b. *Vide Pausan. in Beoticis et Phocicis.*

si l'on ne voulait pas convenir que ces deux noms, *bonasus* et *bison*, n'indiquent que le même animal.

6° Les bisons d'Amérique pourraient bien venir originairement des bisons d'Europe ; — nous avons déjà jeté les fondements de cette opinion dans notre discours sur les animaux des deux continents [a] : ce sont les expériences faites par M. de la Nux qui nous ont éclairés : il nous a appris que les bisons ou bœufs à bosse des Indes et de l'Afrique produisent avec les taureaux et vaches de l'Europe, et que la bosse n'est qu'un caractère accidentel qui diminue dès la première génération, et disparaît à la seconde ou à la troisième. Puisque les bisons des Indes sont de la même espèce que nos bœufs, et ont par conséquent une même origine, n'est-il pas naturel d'étendre cette même origine au bison d'Amérique? Rien ne s'oppose à cette supposition, tout semble au contraire concourir à la prouver. Les bisons paraissent être originaires des pays froids et tempérés, leur nom est tiré de la langue des Germains ; les anciens ont dit qu'ils se trouvaient dans la partie de la Germanie voisine de la Scythie [b] ; actuellement on trouve encore des bisons dans le nord de l'Allemagne, en Pologne, en Écosse ; ils ont donc pu passer en Amérique, ou en venir comme les autres animaux qui sont communs aux deux continents[1] ; la seule différence qui se trouve entre les bisons d'Europe et ceux d'Amérique, c'est que ces derniers sont plus petits : mais cette différence même est une nouvelle présomption qu'ils sont de la même espèce, car nous avons vu que généralement les animaux domestiques ou sauvages qui ont passé d'eux-mêmes, ou qui ont été transportés en Amérique, y sont tous devenus plus petits, et cela sans aucune exception : d'ailleurs tous les caractères, jusqu'à ceux de la bosse et des longs poils aux parties antérieures, sont absolument les mêmes dans les bisons de l'Amérique et dans ceux de l'Europe ; ainsi nous ne pouvons nous refuser à les regarder, non-seulement comme des animaux de la même espèce, mais encore de la même race [c] [2].

a. Voyez les articles *Animaux de l'ancien continent* et *Animaux communs aux deux continents*.

b. « Paucissima Scythia gignit animalia, inopia fructûs, pauca contermina illi Germania, « insignia tamen boum ferorum genera, jubatos bisontes. » Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XV.

c. Comme j'étais sur le point de donner cet article à l'impression, M. le marquis de Montmirail m'a envoyé une traduction par extrait d'un *Voyage en Pensylvanie*, par M. Kalm, dans laquelle se trouve le passage suivant, qui confirme pleinement tout ce que j'avais pensé d'avance

1. « Avant qu'on eût pu étudier suffisamment le *bison d'Amérique*, les naturalistes étaient « assez portés à le considérer, d'après Buffon, comme identique avec l'*aurochs*, ce qui aurait « été d'autant plus singulier qu'il n'y a point d'*aurochs* en Sibérie, et qu'il faudrait, comme « le remarque Pallas, que l'espèce se fût portée d'un continent à l'autre par le nord de « l'Europe. » (Cuvier : *Rech. sur les oss. foss.*, t. IV, p. 118.)

2. Le *bison* et le *bœuf ordinaire* produisent ensemble (voyez la note 2 de la p. 21). Si leurs métis sont doués d'une *fécondité continue*, le *bison* et le *bœuf ordinaire* ne feront qu'une seule *espèce* (voyez la note de la p. 231) : mais ils sont trop distincts, et, si je puis ainsi dire, trop *variés*, pour ne pas faire deux *variétés*, deux *races*.

7° L'urus ou l'aurochs est le même animal que notre taureau commun dans son état naturel et sauvage[1]; — ceci peut se prouver d'abord par la comparaison de la figure et de l'habitude entière du corps de l'aurochs, qui est absolument semblable à celle de notre taureau domestique; l'aurochs est seulement plus grand et plus fort, comme tout animal qui jouit de sa liberté l'emportera toujours par la grandeur et la force sur ceux qui depuis longtemps sont réduits à l'esclavage. L'aurochs se trouve encore dans quelques provinces du Nord : on a quelquefois enlevé des jeunes aurochs à leur mère [a], et les ayant élevés, ils ont produit avec les taureaux et vaches domestiques : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne soient de la même espèce.

8° Enfin le bison ne diffère de l'aurochs que par des variétés accidentelles, et par conséquent ils sont tous deux de la même espèce que le bœuf domestique[2]; — la bosse, la longueur et la qualité du poil, la forme des cornes, sont les seuls caractères par lesquels on puisse distinguer le bison de l'aurochs : mais nous avons vu que les bœufs à bosse produisent avec nos bœufs; nous savons d'ailleurs que la longueur et la qualité du poil dépendent dans tous les animaux de la nature du climat, et nous avons remarqué que dans les bœufs, chèvres et moutons, la forme des cornes est ce qu'il y a de moins constant; ces différences ne suffisent donc pas pour établir deux espèces distinctes; et puisque notre bœuf domestique d'Europe produit avec le bœuf bossu des Indes, on ne peut douter qu'à plus forte raison il ne produise avec le bison ou bœuf bossu d'Europe. Il y a dans les variétés presque innombrables de ces animaux, sous les différents climats, deux races primitives, toutes deux anciennement subsistantes dans

sur le bison d'Amérique : « Plusieurs personnes considérables ont élevé des petits des bœufs et « vaches sauvages qui se trouvent dans la Caroline et dans les autres pays aussi méridionaux « que la Pensylvanie. Ces petits bœufs sauvages se sont apprivoisés, il leur restait cependant « assez de férocité pour percer toutes les haies qui s'opposoient à leur passage; ils ont tant de « force dans la tête, qu'ils renversoient les palissades de leur parc pour aller faire ensuite « toutes sortes de ravages dans les champs semés, et quand ils avoient ouvert le chemin, tout « le troupeau des vaches domestiques les suivoit : ils s'accoupoient ensemble, et cela a formé « une autre espèce. » *Voyage de M. Pierre Kalm, professeur à Aobo, et membre de l'Académie des Sciences de Suède, dans l'Amérique septentrionale.* Gottingue, 1757, p. 350.

a. *Vide Epistol. Ant. Schmebergenis,* ad Gessnerums *Hist. quad.*, p. 141 et 142.

1. Voyez la note 6 de la p. 249. « L'aurochs passe d'ordinaire, mais à tort, pour la souche « sauvage de notre bœuf domestique. Il s'en distingue par son front bombé, plus large que « haut, par l'attache de ses cornes au-dessous de la ligne saillante qui sépare le front de « l'occiput, par la hauteur de ses jambes, par une paire de côtes de plus, par une sorte de « laine crépue qui couvre la tête et le cou du mâle, et lui forme une barbe courte sous la « gorge, par sa voix grognante. C'est un animal farouche, réfugié aujourd'hui dans les grands « forêts de la Lithuanie, des Krapacks et du Caucase, mais qui vivait autrefois dans toute « l'Europe tempérée. C'est le plus grand des quadrupèdes propres à l'Europe. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 279.)

2. Le *bison* des anciens est le même animal que l'*aurochs* (voyez la note 7 de la p. 249); mais l'*aurochs* n'est pas notre *bœuf* domestique (voyez la note précédente.

l'état de nature : le bœuf à bosse ou bison, et le bœuf sans bosse ou l'aurochs[1]. Ces races se sont soutenues soit dans l'état libre et sauvage, soit dans celui de domesticité, et se sont répandues, ou plutôt ont été transportées par les hommes dans tous les climats de la terre ; tous les bœufs domestiques sans bosse viennent originairement de l'aurochs, et tous les bœufs à bosse sont issus du bison[2]. Pour donner une idée juste de ces variétés nous ferons une courte énumération de ces animaux, tels qu'ils se trouvent actuellement dans les différentes parties de la terre.

A commencer par le nord de l'Europe, le peu de bœufs et de vaches qui subsistent en Islande[a] sont dépourvus de cornes, quoiqu'ils soient de la même race que nos bœufs. La grandeur de ces animaux est plutôt relative à l'abondance et à la qualité des pâturages qu'à la nature du climat. Les Hollandais[b] ont souvent fait venir des vaches maigres de Danemark, qui s'engraissent prodigieusement dans leurs prairies, et qui donnent beaucoup de lait ; ces vaches de Danemark sont plus grandes que les nôtres ; les bœufs et vaches de l'Ukraine, dont les pâturages sont excellents, passent pour être les plus gros de l'Europe[c], ils sont aussi de la même race que nos bœufs. En Suisse, où les têtes des premières montagnes sont couvertes d'une verdure abondante et fleurie qu'on réserve uniquement à l'entretien du bétail, les bœufs sont une fois plus gros qu'en France, où communément on ne laisse à ces animaux que les herbes grossières dédaignées par les chevaux : du mauvais foin, des feuilles, sont la nourriture ordinaire de nos bœufs pendant l'hiver ; et au printemps, lorsqu'ils auraient besoin de se refaire, on les exclut des prairies ; ils souffrent donc encore plus au printemps que pendant l'hiver, car on ne leur donne alors presque rien à l'étable, et on les conduit sur les chemins, dans les champs en repos, dans les bois, toujours à des distances éloignées et sur des terres stériles, en sorte qu'ils se fatiguent plus qu'ils ne se nourrissent ; enfin on leur permet

a. « Islandi domestica animalia habent vaccas, sed multæ sunt mutilæ cornibus. » Dithmar *Blefken. Island*. Lugd. Bat., 1607, p. 49.

b. Vers le mois de février, on amène une infinité de vaches maigres de Danemarck, que les paysans de Hollande achètent pour mettre dans leurs prairies ; elles sont beaucoup plus grandes que celles que nous avons en France ; elles rendent communément chacune dix-huit à vingt pintes de lait par jour, pinte de Paris. *Voyage hist. de l'Europe*. Paris, 1693, t. V, p. 77.

c. Les pâturages de l'Ukraine sont si excellents que le bétail y surpasse en grandeur celui de toute l'Europe ; pour pouvoir porter la main sur le milieu du dos d'un bœuf, il faut être d'une taille au-dessus de la médiocre. *Relat. de la grande Tartarie*. Amsterdam, 1737, p. 227.

1. Voyez la note 2 de la p. 251.

2. L'Europe a eu, en effet, deux *espèces* primitives de *bœufs*, mais Cuvier les compte autrement que Buffon. Ces deux espèces sont, selon Cuvier, l'*aurochs* (ou *bison* des anciens) et le *thur*, souche, aujourd'hui perdue, de notre *bœuf domestique*. — « Je ne doute pas, dit « Cuvier à propos des restes *à demi fossiles* du *thur*, qu'ils n'aient appartenu à une espèce « sauvage, bien différente de l'*aurochs*, et qui a été la véritable souche de nos bœufs domes- « tiques ; espèce qui aura été anéantie par la civilisation... ; l'*aurochs* lui-même est aujourd'hui « menacé d'une destruction prochaine. » (*Rech. sur les oss. foss.*, t. IV, p. 150.)

en été d'entrer dans les prairies, mais elles sont dépouillées, elles sont encore brûlantes de la faux, et comme les sécheresses sont les plus grandes dans ce temps et que l'herbe ne peut se renouveler, il se trouve que dans toute l'année il n'y a pas une seule saison où ils soient largement ni convenablement nourris : c'est la seule cause qui les rend faibles, chétifs et de petite stature; car en Espagne et dans quelques cantons de nos provinces de France, où l'on a des pâturages vifs et uniquement réservés aux bœufs, ils y sont beaucoup plus gros et plus forts.

En Barbarie [a] et dans la plupart des provinces de l'Afrique, où les terrains sont secs et les pâturages maigres, les bœufs sont encore plus petits, et les vaches donnent beaucoup moins de lait que les nôtres, et la plupart perdent leur lait avec leur veau. Il en est de même de quelques parties de la Perse [b], de la basse Éthiopie [c] et de la grande Tartarie [d], tandis que dans les mêmes pays, à d'assez petites distances, comme en Calmouquie [e], dans la haute Éthiopie [f] et en Abyssinie [g], les bœufs sont d'une prodigieuse grosseur : cette différence dépend donc beaucoup plus de l'abondance de la nourriture que de la température du climat; dans le Nord, dans les régions tempérées et dans les pays chauds, on trouve également, et à de très-petites distances, des bœufs petits ou gros, selon la quantité des pâturages et l'usage plus ou moins libre de la pâture.

a. Aux royaumes de Tunis et d'Alger, les bœufs et les vaches, généralement parlant, ne sont pas aussi grands et sont moins gros que les nôtres (en Angleterre); les plus gros, après être bien engraissés, pèsent rarement au-dessus de cinq ou six cents livres; les vaches n'ont que très-peu de lait, et ont encore le défaut de le perdre en perdant leur veau. *Voyage de Shaw*, t. I, p. 313. — « Boves domestici quotquot in Africæ montibus nascuntur adeo sunt exigui, ut, aliis collati, « vituli biennes appareant, monticolæ tamen illos aratro exercentes tum robustos, tum laboris « patientes asserunt. » Leon. Afric., *Africæ descript.*, t. II, p. 753. — Les vaches de Guinée sont sèches et maigres..... Le lait qu'on en tire est si peu abondant et si peu gras, qu'à peine vingt et trente vaches en pouvaient fournir la table du général; ces vaches sont extrêmement petites et légères (de poids); il faut que ce soit une des meilleures, quand dans sa parfaite croissance elle pèse deux cent cinquante livres, quoique à proportion de sa grandeur elle dût peser la moitié plus. *Voyage de Bosman*, p. 236.

b. Les peuples de la Caramanie, à quelque distance du golfe Persique, ont quelques chèvres et vaches, mais leurs bêtes à cornes ne sont pas plus fortes que les veaux ou les taureaux d'un an en Espagne, et ont des cornes de moins d'un pied de long. *Ambassade de Silva Figueroa*. Paris, 1667, p. 62.

c. Dans la province de Guber, en Éthiopie, on nourrit quantité de gros et de menu bétail, mais les vaches n'y sont pas plus grosses que des génisses. *L'Afrique de Marmol*, t. III, p. 66.

d. A Krasnojarsk, les Tartares ont des bêtes à cornes; mais une vache, en Russie, donne vingt fois plus de lait qu'une vache de ces cantons. *Voyage de Gmelin à Kamtschatka*; traduction communiquée par M. de l'Isle.

e. Les bœufs des provinces que les Tartares Kalmouks occupent sont encore plus grands que ceux de l'Ukraine et les plus hauts qu'on connaisse jusqu'à présent. *Relation de la grande Tartarie*, p. 228.

f. Dans le pays de la haute Éthiopie, les vaches sont grandes comme des chameaux et sans cornes. *L'Afrique de Marmol*, t. III, p. 157.

g. Les richesses des Abyssins consistent principalement en vaches..... Les cornes des bœufs sont si grandes qu'elles tiennent plus de vingt pintes; aussi les Abyssins en font-ils leurs cruches et leurs bouteilles. *Voyage d'Abyssinie du P. Lobo*. Amsterdam, 1728, t. I, p. 57.

La race de l'aurochs ou du bœuf sans bosse occupe les zones froides et tempérées, elle ne s'est pas fort répandue vers les contrées du Midi; au contraire, la race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales[1]; dans le continent entier des grandes Indes[a], dans les îles des mers orientales[b] et méridionales, dans toute l'Afrique[c], depuis le mont Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance[d], on ne trouve, pour ainsi dire, que des bœufs à bosse; et il paraît même que cette race, qui a prévalu

a. Les bœufs qui tirent les carrosses dans Surate sont blancs, de belle taille, avec deux bosses et de même que de certains chameaux; courent et galopent comme des chevaux, avec de belles housses, de belles parures et quantité de sonnettes au cou; de sorte que, quand ils courent ou qu'ils galopent par les rues, ils se font entendre de loin; je puis dire que c'est quelque chose de plaisant et de très-agréable à voir. On ne se sert pas seulement de ces carrosses pour se promener dans les villes de l'Inde, mais encore à la campagne et pour quelque voyage qu'on veuille entreprendre. *Voyage de Pietro della Valle*, t. VI, p. 273. — Les voitures du Mogol, qui sont des espèces de carrosses à deux roues, sont aussi tirées par des bœufs, qui, quoique naturellement pesants et lents dans leur marche, acquièrent cependant, par l'habitude et par un long exercice, une grande facilité à traîner ces voitures; de manière qu'il n'y a guère d'animaux qui pussent avancer tant qu'eux. La plupart de ces bœufs sont fort grands et ont une grosse pièce de chair qui s'élève de la hauteur de six pouces entre leurs épaules. *Voyage de Jean Ovington*. Paris, 1725, t. I, p. 258. — Les bœufs de Perse sont comme les nôtres, excepté vers les frontières de l'Inde, où ils ont la bosse ou loupe sur le dos; on mange peu de bœuf en tout le pays. On ne l'élève que pour la charge ou pour le labourage; on ferre ceux dont on se sert à la charge, à cause des montagnes pierreuses où ils passent. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 28. — Les bœufs de Bengale ont une espèce de bosse sur le dos; nous les trouvâmes aussi gras et d'aussi bon goût qu'il y en ait dans aucun pays; les plus grands et meilleurs ne se vendent que deux rixdals. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. III, p. 270. — Les bœufs de Guzarate sont faits comme les nôtres, sinon qu'ils ont une grosse bosse entre les épaules. *Voyage de Mandelslo*, t. II, p. 234.

b. L'île de Madagascar nourrit un nombre infini de bœufs, bien différents de ceux de l'Europe, ayant tous sur le dos une certaine bosse de graisse en forme de loupe; ce qui a fait dire à quelques auteurs qu'elle nourrissait des chameaux. Il y a de trois sortes de bœufs; savoir, ceux qui ont des cornes, ceux qui ont les cornes pendantes et attachées à la peau, et ceux qui n'en ont point, et qui n'ont pas même de disposition à en avoir jamais; car au milieu du front, ils ont une petite éminence d'os couverte de peau; ils ne laissent pas de se battre bien contre les autres taureaux en choquant de leur tête contre leur ventre; ils courent tous comme des cerfs, et sont plus hauts de jambes que ceux de l'Europe. *Voyage de Flacourt*, p. 3. — Leurs bœufs dans l'île du Johanna près la côte de Mosambique diffèrent des nôtres, en ce qu'ils ont une croissance charnue entre le cou et le dos; ce morceau de chair est préférable à la langue, et d'aussi bon goût que la moelle. *Voyage de Jean-Henri Grosse*. Londres, 1758, p. 42.

c. Les bœufs de l'Aguada-Sanbras sont aussi plus grands que les bœufs d'Espagne; ils ont des bosses, on en vit qui n'avaient point de cornes, et qui n'en avaient jamais eu. *Premier voyage des Hollandais aux Indes orientales*, t. I, p. 218. — Les Maures ont des troupeaux nombreux sur le bord du Niger..... Les bœufs étaient la plupart beaucoup plus gros et plus hauts sur jambes que ceux d'Europe; ils se faisaient remarquer par une loupe de chair, qui s'élevait de plus d'un pied sur le garrot entre les deux épaules : ce morceau est un manger délicieux. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, p. 57.

d. Les bœufs sont de trois espèces au cap de Bonne-Espérance, tous grands et fort vites à la course; les uns ont une bosse sur le dos, les autres ont la corne extrêmement pendante, et les autres l'ont fort relevée et fort belle comme en Angleterre aux environs de Londres. *Voyage de François le Guat*, t. II, p. 147.

1. L'*aurochs* et le *bison* (*bison* des anciens) sont le même animal. (Voyez la note 7 de la page 249.)

dans tous les pays chauds, a plusieurs avantages sur l'autre : ces bœufs à bosse ont comme le bison, duquel ils sont issus[1], le poil beaucoup plus doux et plus lustré que nos bœufs, qui, comme l'aurochs, ont le poil dur et assez peu fourni. Ces bœufs à bosse sont aussi plus légers à la course, plus propres à suppléer au service du cheval [a], et en même temps ils ont un naturel moins brut et moins lourd que nos bœufs; ils ont plus d'intelligence et de docilité [b], plus de qualités relatives et senties dont on peut tirer parti : aussi sont-ils traités dans leur pays avec plus de soin que nous n'en donnons à nos plus beaux chevaux. La considération que les Indiens ont pour ces animaux est si grande [c] qu'elle a dégénéré en superstition,

a. Comme les bœufs ne sont aucunement farouches aux Indes, il y a beaucoup de gens qui s'en servent pour faire des voyages, et qui les montent comme on fait les chevaux; l'allure pour l'ordinaire en est douce; on ne leur donne, au lieu de mors, qu'une cordelette en deux passée par le tendron des narines, et on renverse par dessus la tête du bœuf un gros cordon attaché à ces cordelettes, comme une bride qui est arrêtée par la bosse qu'il a sur le devant du dos, ce que nos bœufs n'ont pas; on lui met une selle comme à un cheval, et pour peu qu'on l'excite à marcher il va fort vite; il s'en trouve qui courent aussi fort que de bons chevaux. On use de ces bêtes généralement par toutes les Indes, et on n'en attelle point d'autres aux charrettes, aux carrosses et aux chariots qu'on fait traîner par autant de bœufs que la charge est pesante; on attelle ces animaux avec un long joug qui est au bout du timon et qu'on pose sur le cou des deux bœufs, et le cocher tient à la main le cordon où sont attachées les cordelettes qui traversent les narines. *Relation de Thévenot*, t. III, p. 151. — Ce prince indien était assis, lui deuxième, sur un chariot qui était traîné par deux bœufs blancs, qui avaient le cou fort court et une bosse entre les deux épaules, mais ils étaient au reste aussi vites et aussi adroits que nos chevaux. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 458. — Les deux bœufs qui étaient attelés à mon carrosse me coûtèrent bien près de six cents roupies; il ne faut pas que le lecteur s'étonne de ce prix-là, car il y a de ces bœufs qui sont forts, et qui font des voyages de soixante journées à douze ou quinze lieues par jour, et toujours au trot; quand ils ont fait la moitié de la journée on leur donne à chacun deux ou trois pelotes de la grosseur de nos pains d'un sou, faites de farine de froment, pétrie avec du beurre et du sucre noir, et le soir ils ont leur ordinaire de pois-chiches concassés, et trempés une demi-heure dans l'eau. *Voyage de Tavernier*, p. 36. — Il y a tel de ces bœufs qui suivrait des chevaux au grand trot : les plus petits sont les plus légers, ce sont les Gentils et surtout les Banianes et marchands de Surate qui se servent de ces bœufs pour tirer des voitures; il est singulier que malgré leur vénération pour ces animaux ils ne fassent point de scrupule de les employer à ce service. *Voyage de Grosse*, p. 253.

b. Au pays de Camandu en Perse, il y a de grands bœufs, qui sont totalement blancs, ayant en la tête petites cornes, qui ne sont point aiguës, et sur le dos ont une bosse comme les chameaux, au moyen de quoi sont si forts que commodément on leur peut faire porter de gros et pesants fardeaux, et quand on leur met le bât et la charge sur le dos, ils fléchissent et courbent les genoux comme le chameau, et après étant chargés se relèvent, et en cette manière sont appris par les hommes du pays. *Description de l'Inde*, par Marc-Paul, liv. I, ch. XXII. — Les laboureurs en Europe piquent leurs bœufs avec un aiguillon pour les faire avancer; ceux de Bengale ne font simplement que leur tordre la queue; ces animaux sont très-dociles : ils sont instruits à se coucher et à se relever pour prendre et déposer leur charge. *Lettres édif.*, IX[e] Recueil, p. 422.

c. Près de la reine ne sont que de grandes dames, et l'on lui pare les pavés ou planches, et les parois et chemins par où elle doit passer, avec cette fiente de vache, que j'ai déjà dit; sur

1. Les *races* à *bosse* viennent du *bœuf domestique*, tout aussi bien que les *races* sans *bosse*. Et nous en avons la preuve directe : le *zébu*, ou *bœuf à bosse* de l'Inde, produit, avec nos *vaches*, des individus doués d'une *fécondité continue*. — Le *zébu* et la vache ont souvent produit ensemble dans notre ménagerie.

dernier terme de l'aveugle respect. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, leur a paru le plus digne d'être révéré ; de l'objet de leur vénération ils ont fait une idole, une espèce de divinité bienfaisante et puissante, car on veut que tout ce qu'on respecte soit grand, et puisse faire beaucoup de mal ou de bien.

Ces bœufs à bosse varient peut-être encore plus que les nôtres pour les couleurs du poil et la figure des cornes; les plus beaux sont tout blancs, comme les bœufs de Lombardie [a] ; il y en a qui sont dépourvus de cornes, il y en a qui les ont fort relevées, et d'autres si rabaissées qu'elles sont presque pendantes; il paraît même qu'on doit diviser cette race première de bisons ou bœufs à bosse en deux races secondaires, l'une très-grande et l'autre très-petite, et cette dernière est celle du zébu : toutes deux se trouvent à peu près dans les mêmes climats [b], et toutes deux sont également douces et faciles à conduire, toutes deux ont le poil fin et la bosse sur le dos; cette bosse ne dépend point de la conformation de l'épine ni de celle des os des épaules, ce n'est qu'une excroissance, une espèce de loupe, un morceau de chair tendre, aussi bonne à manger que la langue du bœuf; les loupes de certains bœufs pèsent jusqu'à quarante et cinquante livres [c], sur d'autres elles sont bien plus petites [d]; quelques-uns de ces bœufs ont aussi des cornes prodigieuses pour la grandeur : nous en avons une au cabinet du Roi de trois pieds et demi de longueur, et de sept pouces de diamètre à la base; plusieurs voyageurs assurent en avoir vu dont la

quoi je ne veux oublier de dire en passant et par occasion le grand honneur que ces peuples rendent à ces vaches, pour vilaines crasseuses et toutes couvertes de boues qu'elles soient ; car on les laisse entrer dans le palais du roi et partout où leur chemin s'adonne, sans qu'on leur refuse jamais le passage; ainsi le roi même, et tous les plus grands seigneurs leur font place avec autant d'honneur, de révérence et de respect qu'il est possible, et en font autant aux taureaux et bœufs. *Voyage de François Pyrard*, t. I, p. 449.

a. Tout le bétail d'Italie est gris ou blanc. *Voyage de Burnet*. Rotterdam, 1687, part. II, p. 12. —Tous les bœufs des Indes, et surtout ceux de Guzarate et de Cambaye, sont généralement blancs comme ceux de Milan. *Voyage de Grosse*, p. 253.

b. Les bœufs des Indes sont de diverses tailles, il y en a de grands, de petits et de moyens : mais tous, pour l'ordinaire, sont d'un grand travail, et il y en a qui font jusqu'à quinze lieues par jour; il y en a d'une espèce qui ont près de six pieds de haut, mais ils sont rares, et l'on en a d'une contraire espèce qu'on appelle *nains*, parce qu'ils n'ont pas trois pieds de haut : ceux-ci ont, comme les autres, une bosse sur le dos; ils courent fort vite, et ils servent à traîner de petites charrettes; il y a des bœufs blancs qui sont extrêmement chers, et j'en ai vu deux à des Hollandais qui leur coûtaient chacun deux cents écus : véritablement, ils étaient beaux, bons et forts, et leur chariot qui en était attelé avait grande mine. Quand les gens de qualité ont de beaux bœufs, ils prennent grand soin de les conserver; ils leur font garnir les bouts des cornes d'étuis de cuivre; on leur donne des couvertures comme à des chevaux; on les étrille tous les jours avec exactitude, et on les nourrit de même. *Relation d'un voyage*, par Thévenot, t. III, p. 252.

c. Il y a des bœufs à Madagascar dont la loupe pèse trente, quarante, cinquante et jusqu'à soixante livres. *Voyage à Madagascar*, par de V. Paris, 1722, p. 245.

d. Les bœufs ont une grosse bosse pointue sur le dos proche du cou, et les uns l'ont plus grosse que les autres. *Relation de Thévenot*, t. II, p. 223.

capacité était assez grande pour contenir quinze et même vingt pintes de liqueur.

Dans toute l'Afrique [a] on ne connaît point l'usage de la castration du gros bétail, et on le pratique peu dans les Indes [b]; lorsqu'on soumet les taureaux à cette opération, ce n'est point en leur retranchant, mais en leur comprimant les testicules; et quoique les Indiens aient un assez grand nombre de ces animaux pour traîner leurs voitures et labourer leurs terres, ils n'en élèvent pas à beaucoup près autant que nous : comme dans tous les pays chauds les vaches ont peu de lait, qu'on n'y connaît guère le fromage et le beurre, et que la chair des veaux n'est pas aussi bonne qu'en Europe, on y multiplie moins les bêtes à cornes; d'ailleurs toutes ces provinces de l'Afrique et de l'Asie méridionale étant beaucoup moins peuplées que notre Europe, on y trouve une grande quantité de bœufs sauvages dont on prend les petits : ils s'apprivoisent d'eux-mêmes et se soumettent sans aucune résistance à tous les travaux domestiques; ils deviennent si dociles qu'on les conduit plus aisément que des chevaux, il ne faut que la voix de leur maître pour les diriger et les faire obéir; on les soigne, on les caresse, on les panse, on les ferre [c], on leur donne une nourriture abondante et choisie; ces animaux, élevés ainsi, paraissent être d'une autre nature que nos bœufs, qui ne nous connaissent que par nos mauvais traitements : l'aiguillon, le bâton, la disette, les rendent stupides, récalcitrants et faibles; en tout, comme l'on voit, nous ne savons pas assez que pour nos propres intérêts il faudrait mieux traiter ce qui dépend de nous. Les hommes de l'état inférieur et les peuples les moins policés semblent sentir mieux que les autres les lois de l'égalité et les nuances de l'inégalité naturelle; le valet d'un fermier est, pour ainsi dire, de pair avec son maître; les chevaux des Arabes, les bœufs des Hottentots, sont des domestiques chéris, des compagnons d'exercice, des aides de travail avec lesquels on partage l'habitation, le lit, la table; l'homme par cette communauté s'avilit moins que la bête ne s'élève et s'humanise : elle devient affectionnée, sensible, intelligente; elle fait là par amour tout ce qu'elle ne

a. On ne voit, sur la côte de Guinée, que des taureaux et des vaches; car les Nègres ne s'entendent point à tailler les taureaux pour en faire des bœufs. *Voyage de Bosman*, p. 236.

b. Lorsque les Indiens châtrent les taureaux, ce n'est point par incision..... c'est par une compression de ligatures qui interceptent la nourriture portée dans ces parties. *Voyage de Grosse*, p. 253.

c. Comme il y a beaucoup de chemins dans la province d'Asmer (aux Indes) qui sont fort pierreux, on ferre les bœufs quand ils ont à passer par ces lieux-là pour un long voyage; on les fait tomber à terre par le moyen d'une corde attachée aux deux pieds, et sitôt qu'ils y sont on leur lie les quatre pieds ensemble, qu'on leur met sur une machine faite de deux bâtons en croix : en même temps, on prend deux petits fers minces et légers qu'on applique à chaque pied; chaque fer n'en couvre que la moitié, et on l'y attache avec trois clous longs de plus d'un pouce, que l'on rive à côté sur la corne, ainsi qu'à nos chevaux. *Relation de Thévenot*, t. III, p. 150.

fait ici que par la crainte : elle fait beaucoup plus; car comme sa nature s'est élevée par la douceur de l'éducation et par la continuité des attentions, elle devient capable de choses presque humaines; les Hottentots [a] élèvent des bœufs pour la guerre, et s'en servent à peu près comme les Indiens des éléphants; ils instruisent ces bœufs à garder les troupeaux [b], à les conduire, à les tourner, les ramener, les défendre des étrangers et des bêtes féroces; ils leur apprennent à connaître l'ami et l'ennemi, à entendre les signes, à obéir à la voix, etc. Les hommes les plus stupides sont, comme l'on voit, les meilleurs précepteurs de bêtes; pourquoi l'homme le plus éclairé, loin de conduire les autres hommes, a-t-il tant de peine à se conduire lui-même?

Toutes les parties méridionales de l'Afrique et de l'Asie sont donc peuplées de bœufs à bosse ou bisons, parmi lesquels il se trouve de grandes variétés pour la grandeur, la couleur, la figure des cornes, etc.; au contraire, toutes les contrées septentrionales de ces deux parties du monde et l'Europe entière, en y comprenant même les îles adjacentes jusqu'aux

a. Les Hottentots ont des bœufs dont ils se servent avec succès dans les combats; ils les appellent *backeleys*, du mot *backeley*, qui en leur langue signifie la *guerre*. Chaque armée est toujours fournie d'un bon troupeau de ces bœufs, qui se laissent gouverner sans peine, et que le chef a soin de lâcher à propos. Dès qu'ils sont abandonnés, ils se jettent avec impétuosité sur l'armée ennemie; ils frappent des cornes, ils ruent, ils renversent, éventrent et foulent aux pieds avec une férocité affreuse tout ce qui se présente; de sorte que, si on n'est pas prompt à les détourner, ils se précipitent avec furie dans les rangs, y mettent le désordre, la confusion, et préparent ainsi à leurs maîtres une victoire facile; la manière dont ces animaux sont dressés et disciplinés fait, sans contredit, beaucoup d'honneur au génie et à l'habileté de ces peuples. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. I, p. 160.

b. Ces backeleys leur sont encore d'un grand usage pour garder leurs troupeaux : lorsqu'ils sont au pâturage, au moindre signe de leur conducteur, ils vont ramener les bestiaux qui s'écartent et les tiennent rassemblés; ils courent aussi sur les étrangers avec furie, ce qui fait qu'ils sont d'un grand secours contre les *buschies* ou *voleurs*, qui en veulent aux troupeaux; chaque *kraal* a au moins une demi-douzaine de ces backeleys, qui sont choisis entre les bœufs les plus fiers; lorsqu'il y en a un qui meurt ou qui ne peut plus servir à cause de son grand âge, le propriétaire le tue, et on choisit parmi le troupeau un bœuf pour lui succéder; on s'en rapporte au choix d'un des vieillards du kraal, qu'on croit plus capable de discerner celui qui pourra plus facilement être instruit; on associe ce bœuf novice avec un vieux routier, et on lui apprend à suivre ce compagnon, soit par les coups, soit par d'autres moyens : pendant la nuit, on les lie ensemble par les cornes, et on les tient même ainsi attachés pendant une partie du jour jusqu'à ce que le jeune bœuf soit parfaitement instruit, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il soit devenu un garde-troupeau vigilant; ces gardes-troupeaux connaissent tous les habitants du *kraal*, hommes, femmes et enfants, et témoignent pour toutes ces personnes le même respect qu'un chien a pour tous ceux qui demeurent dans la maison de son maître. Il n'y a donc point d'habitant qui ne puisse en toute sûreté approcher des troupeaux : jamais les *backeleys* ne leur font le moindre mal, mais si un étranger, et en particulier un Européen, s'avisait de prendre la même liberté sans être accompagné de quelque Hottentot, il risquerait beaucoup; ces gardes-troupeaux qui paissent pour l'ordinaire à l'entour viendraient bientôt sur lui au galop : alors, si l'étranger n'est pas à portée d'être entendu des bergers, ou qu'il n'ait pas d'armes à feu, ou de bonnes jambes, ou un arbre sur lequel il puisse grimper, il est mort sans ressource; en vain il aurait recours aux bâtons ou aux pierres, un *backeley* ne s'épouvante pas pour de si faibles armes. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, part. I, chap. XX, p. 307.

Açores, ne sont peuplées que de bœufs sans bosse [a], qui tirent leur origine de l'aurochs ; et de la même manière que l'aurochs, qui est notre bœuf dans son état sauvage, est plus grand et plus fort que nos bœufs domestiques ; le bison ou bœuf à bosse sauvage est aussi plus fort et beaucoup plus grand que le bœuf domestique des Indes ; il est aussi quelquefois plus petit, cela dépend uniquement de l'abondance de la nourriture : au Malabar [b], au Canara, en Abyssinie, à Madagascar, où les prairies naturelles sont spacieuses et abondantes, on ne trouve que des bisons d'une grandeur prodigieuse ; en Afrique et dans l'Arabie-Pétrée [c], où les terrains sont secs, on trouve des zébus ou bisons de la plus petite taille.

L'Amérique est actuellement peuplée partout de bœufs sans bosse, que les Espagnols et les autres Européens y ont successivement transportés ; ces bœufs se sont multipliés et sont seulement devenus plus petits dans ces terres nouvelles ; l'espèce en était absolument inconnue dans l'Amérique méridionale ; mais dans toute la partie septentrionale jusqu'à la Floride, la Louisiane et même jusqu'auprès du Mexique, les bisons ou bœufs à bosse se sont trouvés en grande quantité : ces bisons, qui habitaient autrefois les bois de la Germanie, de l'Écosse et des autres terres de notre nord, ont probablement passé d'un continent à l'autre ; ils sont devenus, comme tous les autres animaux, plus petits dans ce nouveau monde ; et, selon qu'ils se sont habitués dans des climats plus ou moins froids, ils ont conservé des fourrures plus ou moins chaudes ; leur poil est plus long et plus fourni, leur barbe plus longue à la baie d'Hudson qu'au Mexique, et en général ce poil est plus doux que la laine la plus fine [d] ; on ne peut guère se refuser

a. Les bœufs de Tercère sont les plus grands et les plus beaux de toute l'Europe, ils ont des cornes prodigieusement grandes ; ils sont si doux et si privés que quand, entre mille qui seraient ensemble, un maître viendrait appeler le sien par son nom (car ils ont chacun leur nom particulier, ainsi que nos chiens), le bœuf ne manquerait pas d'aller à lui. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. I, p. 490. — Voyez aussi le *Voyage de Mandelslo*, t. I, p. 578.

b. Dans les montagnes de Malabar et de Canara, il se trouve des bœufs sauvages si grands qu'ils approchent de la taille de l'éléphant, tandis que les bœufs domestiques du même pays sont petits, maigres et ne vivent pas longtemps. *Voyage du P. Vincent-Marie*, chap. XII. Traduction de M. le marquis de Montmirail.

c. J'ai vu à Mascati, ville de l'Arabie-Pétrée, une autre espèce de bœuf de montagne, d'un poil lustré et blanc comme celui de l'hermine, si bien fait de corps qu'il ressemblait plutôt à un cerf [1] qu'à un bœuf, seulement ses jambes étaient plus courtes, cependant fines et agiles pour la course ; le cou plus court, la tête et la queue comme celles du bœuf, mais mieux formées, avec deux cornes noires, dures, droites, fines et longues d'environ trois ou quatre palmes, garnies de nœuds qui avaient l'air d'être tournés ou faits à vis. *Voyage du P. Vincent-Marie*, chap. XII. Traduction de M. le marquis de Montmirail.

d. Les bœufs sauvages de la Louisiane, au lieu de poil comme en ont nos bœufs en France, sont couverts d'une laine aussi fine que de la soie et toute frisée [2], et ils en ont plus en hiver

1. Probablement l'*antilope* à longues cornes droites (*antilope oryx*), dont il y a une variété *blanche*, ou l'*algazel* (*antilope* leucoryx).

2. Le *bœuf de la Louisiane* à laine frisée est le bison d'Amérique. (Voyez le nota de la p. 249.)

à croire que ces bisons du nouveau continent ne soient de la même espèce que ceux de l'ancien [1]; ils en ont conservé tous les caractères principaux, la bosse sur les épaules, les longs poils sous le museau et sur les parties antérieures du corps, les jambes et la queue courte; et si l'on se donne la peine de comparer ce qu'en ont dit Hernandès [a], Fernandès [b] et tous les autres historiens et voyageurs du Nouveau-Monde [c], avec ce que les naturalistes [d] anciens et modernes ont écrit sur le bison d'Europe, on sera convaincu que ce ne sont pas des animaux d'espèce différente.

Ainsi le bœuf sauvage et le bœuf domestique, le bœuf de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le bonasus, l'aurochs, le bison et le zébu, sont tous des animaux d'une seule et même espèce, qui, selon les climats, les nourritures et les traitements différents, ont subi toutes les variétés que nous venons d'exposer[2]. Le bœuf, comme l'animal le plus utile, est aussi le plus généralement répandu; car, à l'exception de l'Amérique méridionale [e], on l'a trouvé partout; sa nature s'est également prêtée à l'ardeur ou à la rigueur des pays du midi et de ceux du nord; il paraît ancien dans tous les climats, domestique chez les nations civilisées, sau-

qu'en été; les habitants en font un très-grand usage; ils portent vers les épaules une bosse assez élevée, et ont des cornes très-belles qui servent aux chasseurs à faire des fourniments pour mettre leur poudre à tirer; entre leurs cornes et vers le sommet de la tête, ils ont une touffe de laine si épaisse, qu'une balle de pistolet tirée à bout touchant ne peut la pénétrer, comme je l'ai moi-même expérimenté; la chair de ces bœufs sauvages est excellente, ainsi que celle de vache et de veau, elle a un goût et un jus exquis. *Mémoire sur la Louisiane*, par M. Dumont. Paris, 1753, p. 75.

a. Hernand., *Hist. Mex.*, p. 587.

b. Fernand., *Hist. nov. Hisp.*, p. 10.

c. *Singularités de la France antarctique*, par Thevet, p. 148. — *Mémoire sur la Louisiane*, par Dumont, p. 75. — *Description de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, t. III, p. 130. — *Lettres édif.*, XIe Recueil, p. 318, et XXIIIe Recueil, p. 238. — *Voyage de Robert Lade*, t. II, p. 315. — *Dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale*, par M. de la Salle. Paris, 1697, p. 194 et suiv., etc., etc.

d. Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII. — Gessner, *Hist. quad.*, p. 128. — Aldrov., *De quad. bis.*, p. 253. — Rzacinsky, *Hist. nat. Polon.*, p. 214, etc.

e. Il paraît que le bœuf à bosse ou bison sauvage n'a jamais habité, en Amérique, que la partie septentrionale jusqu'à la Virginie, la Floride, le pays des Ilinois, la Louisiane, etc.; car, quoique Hernandès l'ait appelé *taureau du Mexique*, on voit, par un passage d'Antonio de Solis, que cet animal était étranger au Mexique, et qu'il était gardé dans la ménagerie de Montezuma, avec d'autres animaux sauvages qui venaient de la Nouvelle-Espagne. « En une seconde cour, « on voyait, dans de fortes cages de bois, toutes les bêtes sauvages que la Nouvelle-Espagne « produit; mais rien ne surprenait tant que la vue du taureau de Mexique, très-rare; tenant « du chameau la bosse sur les épaules, du lion le flanc sec et retiré, la queue touffue et le cou « armé de longs crins en manière de jube, et, du taureau, les cornes et le pied fendu..... « Cette espèce d'amphithéâtre parut aux Espagnols digne d'un grand prince. » *Histoire de la conquête du Mexique*, par Antonio de Solis. Paris, 1730, p. 519.

1. Voyez la note 1 de la p. 258.
2. Voyez les notes 3, 4, 5, 6 et 7 de la p. 249.

vage dans les contrées désertes ou chez les peuples non policés; il s'est maintenu par ses propres forces dans l'état de nature, et n'a jamais perdu les qualités relatives au service de l'homme. Les jeunes veaux sauvages que l'on enlève à leur mère aux Indes et en Afrique deviennent en très-peu de temps aussi doux que ceux qui sont issus de races domestiques, et cette conformité de naturel prouve encore l'identité d'espèce : la douceur du caractère dans les animaux indique la flexibilité physique de la forme du corps; car de toutes les espèces d'animaux dont nous avons trouvé le caractère docile, et que nous avons soumis à l'état de domesticité, il n'y en a aucune qui ne présente plus de variétés que l'on n'en peut trouver dans les espèces qui, par l'inflexibilité du caractère, sont demeurées sauvages.

Si l'on demande laquelle de ces deux races de l'aurochs ou du bison est la race première, la race primitive des bœufs, il me semble qu'on peut répondre d'une manière satisfaisante en tirant de simples inductions des faits que nous venons d'exposer; la bosse ou loupe du bison n'est, comme nous l'avons dit, qu'un caractère accidentel qui s'efface et se perd dans le mélange des deux races; l'aurochs ou bœuf sans bosse est donc le plus puissant et forme la race dominante; si c'était le contraire, la bosse, au lieu de disparaître, s'étendrait et subsisterait sur tous les individus de ce mélange des deux races; d'ailleurs cette bosse du bison, comme celle du chameau, est moins un produit de la nature qu'un effet du travail, un stigmate d'esclavage. On a de temps immémorial, dans presque tous les pays de la terre, forcé les bœufs à porter des fardeaux : la charge habituelle et souvent excessive a déformé leur dos, et cette difformité s'est ensuite propagée par les générations; il n'est resté de bœufs non déformés que dans les pays où l'on ne s'est pas servi de ces animaux pour porter; dans toute l'Afrique, dans tout le continent oriental, les bœufs sont bossus, parce qu'ils ont porté de tout temps des fardeaux sur leurs épaules; en Europe, où l'on ne les emploie qu'à tirer, ils n'ont pas subi cette altération, et aucun ne nous présente cette difformité : elle a vraisemblablement pour cause première le poids et la compression des fardeaux, et pour cause seconde la surabondance de la nourriture; car elle disparaît lorsque l'animal est maigre et mal nourri. Des bœufs esclaves et bossus se seront échappés ou auront été abandonnés dans les bois; ils y auront fait une postérité sauvage et chargée de la même difformité, qui loin de disparaître aura dû s'augmenter par l'abondance des nourritures dans tous les pays non cultivés; en sorte que cette race secondaire aura peuplé toutes les terres désertes du nord et du midi, et aura passé dans le nouveau continent, comme tous les autres animaux dont la nature peut supporter le froid. Ce qui confirme et prouve encore l'identité d'espèce du bison et de l'aurochs, c'est que les bisons ou bœufs à bosse du nord de l'Amérique ont une si forte odeur qu'ils ont été

appelés *bœufs musqués*[1] par la plupart des voyageurs[a], et qu'en même temps nous voyons, par le témoignage des observateurs[b], que l'aurochs ou bœuf sauvage de Prusse et de Livonie a cette même odeur de musc, comme le bison d'Amérique.

De tous les noms que nous avons mis à la tête de ce chapitre, lesquels pour les naturalistes, tant anciens que modernes, faisaient autant d'espèces distinctes et séparées, il ne nous reste donc que le buffle et le bœuf[2]; ces deux animaux, quoique assez ressemblants, quoique domestiques souvent sous le même toit et nourris dans les mêmes pâturages, quoique à portée de se joindre, et même excités par leurs conducteurs, ont toujours refusé de s'unir; ils ne produisent ni ne s'accouplent ensemble[3] : leur nature est plus éloignée que celle de l'âne ne l'est de celle du cheval; elle paraît même antipathique, car on assure que les vaches ne veulent pas nourrir les petits buffles, et que les mères buffles refusent de se laisser teter par des veaux. Le buffle est d'un naturel plus dur et moins traitable que le bœuf, il obéit plus difficilement, il est plus violent, il a des fantaisies plus brusques et plus fréquentes; toutes ses habitudes sont grossières et brutes : il est, après le cochon, le plus sale des animaux domestiques, par la difficulté qu'il met à se laisser nettoyer et panser; sa figure est grosse et repoussante, son regard stupidement farouche, il avance ignoblement son cou et porte mal sa tête, presque toujours penchée vers la terre; sa voix est un mugissement épouvantable d'un ton beaucoup plus fort et plus grave que celui d'un taureau; il a les membres maigres et la queue nue, la mine obscure, la physionomie noire comme le poil et la peau; il diffère principalement du bœuf à l'extérieur par cette couleur de la peau qu'on aperçoit aisément sous le poil, qui n'est que peu fourni; il a le corps plus gros et

a. A quinze lieues de la rivière Danoise se trouve la rivière du Loup-marin, toutes deux voisines de la baie d'Hudson; et l'on trouve dans ce pays une espèce de bœuf que nous nommons *bœufs musqués*, à cause qu'ils sentent si fort le musc, que, dans de certaines saisons, il est impossible d'en manger; ces animaux ont de très-belle laine, elle est plus longue que celle des moutons de Barbarie : j'en avais apporté en France en 1708, dont je m'étais fait faire des bas qui étaient plus beaux que les bas de soie..... Ces bœufs, quoique plus petits que les nôtres, ont cependant les cornes beaucoup plus grosses et plus longues; leurs racines se joignent sur le haut de la tête et descendent à côté des yeux, presque aussi bas que la gueule; ensuite le bout remonte en haut, qui forme comme un croissant : il y en a de si grosses que j'en ai vu, étant séparées du crâne, qui pesaient les deux ensemble soixante livres; ils ont les jambes fort courtes, de manière que cette laine traîne toujours par terre lorsqu'ils marchent, ce qui les rend si difformes que l'on a peine à distinguer d'un peu loin de quel côté est la tête. *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, t. III, p. 132. — Voyez aussi le *Voyage de Robert Lade*, t. II, p. 315.

b. *Vide Ephem. German.*, decad. II, ann. 2. observ. VII.

1. Outre le *bison*, nommé par quelques auteurs *bœuf musqué*, l'Amérique a le *bœuf musqué* proprement dit (*bos moschatus*. Gmel.).

2. Il nous reste le *buffle*, l'*aurochs* et le *bœuf ordinaire*, dont la souche est le *thur*. (Voyez les notes précédentes.)

3. Pallas a vu, dans les environs d'Astracan, le *buffle* produire avec la *vache*.

plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, la tête proportionnellement beaucoup plus petite, les cornes moins rondes, noires et en partie comprimées, un toupet de poil crépu sur le front; il a aussi la peau plus épaisse et plus dure que le bœuf; sa chair, noire et dure, est non-seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat [a]; le lait de la femelle buffle n'est pas si bon que celui de la vache; elle en fournit cependant en plus grande quantité [b]. Dans les pays chauds presque tous les fromages sont faits de lait de buffle; la chair des jeunes buffles, encore nourris de lait, n'en est pas meilleure; le cuir seul vaut mieux que tout le reste de la bête, dont il n'y a que la langue qui soit bonne à manger; ce cuir est solide, assez léger et presque impénétrable. Comme ces animaux sont, en général, plus grands et plus forts que les bœufs, on s'en sert utilement au labourage; on leur fait traîner et non pas porter les fardeaux; on les dirige et on les contient au moyen d'un anneau qu'on leur passe dans le nez; deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot tirent autant que quatre forts chevaux; comme leur cou et leur tête se portent naturellement en bas, ils emploient en tirant tout le poids de leur corps, et cette masse surpasse de beaucoup celle d'un cheval ou d'un bœuf de labour.

La taille et la grosseur du buffle indiqueraient seules qu'il est originaire des climats les plus chauds; les plus grands, les plus gros quadrupèdes appartiennent tous à la zone torride dans l'ancien continent, et le buffle, dans l'ordre de grandeur ou plutôt de masse et d'épaisseur, doit être placé après l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame. La girafe et le chameau sont plus élevés, mais beaucoup moins épais, et tous sont également originaires et habitants des contrées méridionales de l'Afrique ou de l'Asie; cependant les buffles vivent et produisent en Italie, en France et dans les les autres provinces tempérées; ceux que nous avons vus vivants à la ménagerie du Roi ont produit deux ou trois fois; la femelle ne fait qu'un petit et le porte environ douze mois, ce qui prouve encore la différence de cette espèce à celle de la vache, qui ne porte que neuf mois. Il paraît aussi que ces animaux sont plus doux et moins brutaux dans leur pays natal, et

a. En allant de Rome à Naples, on est quelquefois régalé de buffle et de corneilles, et encore est-on tout heureux d'en trouver; le buffle est une viande noire, puante et dure, dont il n'y a guère que les pauvres gens ou les Juifs de Rome qui aient accoutumé d'en manger. *Voyage de Misson*, t. III, p. 54.

b. En entrant en Perse par l'Arménie, le premier lieu digne d'être remarqué est celui qu'on appelle les Trois-Églises, à trois lieues d'Érivan; ils ont en ce pays-là grande quantité de ces animaux, qui leur servent au labourage, et ils tirent des femelles beaucoup de lait, dont ils font du beurre et du fromage, et qu'ils mêlent avec toute sorte de lait; il y a des femelles qui en rendent par jour jusqu'à vingt-deux pintes. *Voyage de Tavernier*, liv. I, t. I, p. 41. — Les femelles buffles portent jusqu'à douze mois, et sont si abondantes en lait qu'il y en a qui rendent par jour jusqu'à vingt-deux pintes de lait; il s'y fait une si grande quantité de beurre que, dans quelques-uns des villages que nous trouvions sur le Tigre, nous vîmes jusqu'à vingt et vingt-cinq barques chargées de beurre qu'on va vendre le long du golfe Persique, tant du côté de la Perse que de l'Arabie. *Idem, ibid.*

que plus le climat est chaud plus ils sont d'un naturel docile; en Égypte [a] ils sont plus traitables qu'en Italie; et aux Indes [b] ils le sont encore plus qu'en Égypte. Ceux d'Italie ont aussi plus de poil que ceux d'Égypte, et ceux-ci plus que ceux des Indes [c]; leur fourrure n'est jamais fournie, parce qu'ils sont originaires des pays chauds, et qu'en général les gros animaux de ce climat n'ont point de poil ou n'en ont que très-peu.

Il y a une grande quantité de buffles sauvages dans les contrées de l'Afrique et des Indes, qui sont arrosées de rivières et où il se trouve de grandes prairies; ces buffles sauvages vont en troupeaux [d] et font de grands dégâts dans les terres cultivées, mais ils n'attaquent jamais les hommes et ne courent dessus que quand on vient de les blesser : alors ils sont très-dangereux [e], car ils vont droit à l'ennemi, le renversent et le tuent en le foulant aux pieds; cependant ils craignent beaucoup l'aspect du feu [f], la

a. Il se trouve beaucoup de buffles en Égypte; la chair en est bonne à manger, et ils n'ont pas la férocité des buffles d'Europe; leur lait est d'un très-grand usage, et l'on en fait même du beurre qui est excellent. *Description de l'Égypte*, par Maillet, p. 27.

b. Les buffles sont extraordinairement hauts et relevés d'épaules (dans le royaume d'Annam, dans le Tunquin); ils sont aussi robustes et grands travailleurs, de façon qu'un seul suffit à tirer la charrue, encore que le coutre entre bien avant dans la terre, et la chair même n'en est pas désagréable, encore que celle du bœuf y soit plus commune et meilleure. *Histoire de Tunquin*, par le P. de Rhodes. Lyon, 1665, p. 51 et suiv.

c. Le buffle, à Malabar, est plus grand que le bœuf, à peu près fait de même; il a la tête plus longue et plus plate, les yeux plus grands et presque tout blancs, les cornes plates et souvent de deux pieds de long, les jambes grosses et courtes; il est laid, presque sans poil, va lentement et porte des charges fort pesantes; on en voit par troupes comme des vaches, et ils donnent du lait qui sert à faire du beurre et du fromage; leur chair est bonne, quoique moins délicate que celle du bœuf; il nage parfaitement bien et traverse les plus grandes rivières; on en voit de privés, mais il y en a de sauvages qui sont extrêmement dangereux, déchirant les hommes ou les écrasant d'un seul coup de tête; ils sont moins à craindre dans les bois que partout ailleurs, parce que leurs cornes s'arrêtent souvent aux branches, et donnent le temps de fuir à ceux qui en sont poursuivis; le cuir de ces animaux sert à une infinité de choses, et l'on en fait jusqu'à des cruches pour conserver de l'eau ou des liqueurs; ceux de la côte de Malabar sont presque tous sauvages, et il n'est point défendu aux étrangers de leur donner la chasse et d'en manger. *Voyage de Dellon*, p. 110 et 111.

d. On voit paître, dans les campagnes des îles Philippines, une si grande quantité de buffles sauvages, semblables à ceux de la Chine, qu'un bon chasseur pourrait à cheval, avec une lance, en tuer dix et vingt en un jour. Les Espagnols les tuent pour en avoir la peau, et les Indiens pour les manger. *Voyage de Gemelli-Careri*, t. V, p. 162.

e. Les Nègres nous dirent que, quand on tire sur les buffles sans les blesser mortellement, ils s'élancent avec fureur sur les personnes, les renversent et les tuent à coups de pieds..... Les Nègres épient les endroits où les buffles s'assemblent le soir, et ils montent sur un grand arbre, d'où ils les tirent, et ils n'en descendent que lorsqu'ils le voient mort. *Voyage de Bosman*, p. 437 et 438.

f. Les buffles, au cap de Bonne-Espérance, sont plus gros que ceux qu'on a en Europe; au lieu d'être noirs comme ceux-ci, ils sont d'un rouge obscur; sur le front sort une touffe de poil frisé et rude; tout leur corps est fort bien proportionné, et ils avancent extrêmement la tête; leurs cornes sont fort courtes et penchent du côté du cou; les pointes sont recourbées en dedans et se joignent presque, ils ont la peau si dure et si ferme qu'il est difficile de les tuer sans le secours d'une bonne arme à feu; et leur chair n'est ni si grasse ni si tendre que celle des bœufs ordinaires. Le buffle du Cap entre en fureur à la vue d'un habit rouge et à l'ouïe d'un coup de

couleur rouge leur déplaît. Aldrovande, Kolbe et plusieurs autres naturalistes et voyageurs, assurent que personne n'ose se vêtir de rouge dans le pays des buffles : je ne sais si cette aversion du feu et de la couleur rouge est générale dans tous les buffles; car dans nos bœufs il n'y en a que quelques-uns que le rouge effarouche.

Le buffle, comme tous les autres grands animaux des climats méridionaux, aime beaucoup à se vautrer et même à séjourner dans l'eau; il nage très-bien et traverse hardiment les fleuves les plus rapides : comme il a les jambes plus hautes que le bœuf, il court aussi plus légèrement sur terre. Les Nègres en Guinée et les Indiens au Malabar, où les buffles sauvages sont en grand nombre, s'exercent souvent à les chasser; ils ne les poursuivent ni ne les attaquent de face, ils les attendent, grimpés sur des arbres ou cachés dans l'épaisseur de la forêt que les buffles ont de la peine à pénétrer à cause de la grosseur de leur corps et de l'embarras de leurs cornes : ces peuples trouvent la chair du buffle bonne, et tirent un grand profit de leurs peaux et de leurs cornes, qui sont plus dures et meilleures que celles du bœuf. L'animal qu'on appelle à Congo *empacassa* ou *pacassa,* quoique très-mal décrit par les voyageurs, me paraît être le buffle [1], comme celui dont ils ont parlé sous le nom d'*empabunga* ou *impalunca,* dans le même pays, pourrait bien être le bubale[2], duquel nous donnerons l'histoire avec celle des gazelles dans ce volume.

LE MOUFLON[a]* ET LES AUTRES BREBIS.

Les espèces les plus faibles des animaux utiles ont été réduites les pre-

fusil tiré près de lui; dans ces occasions, il pousse des cris affreux, il frappe du pied, remue la terre, et, courant avec furie contre celui qui a tiré ou qui est habillé de rouge, il franchit tous les obstacles pour venir à lui : ni le feu ni l'eau ne l'arrêtent; il n'y a qu'une muraille ou autre chose semblable qui soit capable de le retenir. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, chap. XI, p. 25.

a *Mouflon,* mot dérivé de l'italien *mufione,* nom de cet animal dans les îles de Corse et de Sardaigne. — *Musmon.* Pline. — Pline fait mention d'un animal qu'il dit que les anciens Grecs

1. Le *buffle du Cap* (*bos caffer*). Voyez le *nota* de la p. 249.

2 L'*empabunga* paraît être, en effet, le *bubale.*

* *Ovis musimon* (Pall.). Le *mouflon de Sardaigne et de Corse* (Cuv.). — Ordre des *Ruminants;* famille des *Ruminants à cornes creuses;* genre *Mouton* (Cuv.).

Nota. Le nom de *mouflon* a été appliqué à trois animaux : le *mouflon de Corse et de Sardaigne* (*ovis musimon.* Pall.), le *mouflon d'Amérique* (*ovis montana.* Geoff. St.-Hil), et le *mouflon d'Afrique* (*ovis tragelaphus.* Cuv.). Il faut rapprocher, de ces trois animaux, l'*argali de Sibérie* (*ovis ammon.* Linn.).

Aux yeux de Cuvier, le *mouflon de Corse,* le *mouflon d'Amérique* et l'*argali de Sibérie* ne font qu'une seule *espèce.* Il dit, à propos du *mouflon de Corse :* « Il ne diffère de l'*argali* que « parce qu'il ne devient pas aussi grand; » et, à propos du *mouflon d'Amérique :* « Il est de « l'espèce de l'*argali,* lequel a pu passer la mer sur la glace. » — Le *mouflon d'Afrique* paraît être une *espèce* distincte.

mières en domesticité : l'on a soumis la brebis et la chèvre avant d'avoir dompté le cheval, le bœuf ou le chameau ; on les a aussi transportées plus aisément de climats en climats : de là le grand nombre de variétés qui se trouvent dans ces deux espèces, et la difficulté de reconnaître quelle est la vraie souche de chacune ; il est certain, comme nous l'avons prouvé, que notre brebis domestique, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne pourrait subsister d'elle-même, c'est-à-dire sans le secours de l'homme ; il est donc également certain que la nature ne l'a pas produite telle qu'elle est, mais que c'est entre nos mains qu'elle a dégénéré ; il faut par conséquent chercher parmi les animaux sauvages ceux dont elle approche le plus ; il faut la comparer avec les brebis domestiques des pays étrangers, exposer en même temps les différentes causes d'altération, de changement et de dégénération, qui ont dû influer sur l'espèce, et voir enfin si nous ne pourrons pas, comme dans celle du bœuf, en rappeler toutes les variétés, toutes les espèces prétendues, à une race primitive.

Notre brebis, telle que nous la connaissons, ne se trouve qu'en Europe et dans quelques provinces tempérées de l'Asie : transportée dans des pays plus chauds, comme en Guinée [a], elle perd sa laine et se couvre de poil, elle y multiplie peu, et sa chair n'a plus le même goût ; dans les pays très-froids elle ne peut subsister : mais on trouve dans ces mêmes pays froids, et surtout en Islande, une race de brebis à plusieurs cornes, à queue courte, à laine dure et épaisse, au-dessous de laquelle, comme dans presque

appelaient *ophion*, et qui nous paraît être le même que le *musmon* ou *mouflon*. — *Tragelaphus*. Belon. Le *tragelaphus*, dit Belon, est semblable en pelage au bouc estain : mais il ne porte point de barbe ; ses cornes ne lui tombent point, qui sont semblables à celles d'une chèvre, mais sont quelquefois entorses comme à un bélier ; son museau et le devant du front et les oreilles sont de mouton ; ayant aussi la bourse des génitoires de bélier, pendante et moult grosse ; ses quatre jambes semblables à celles d'un mouton ; ses cuisses, à l'endroit de dessous la queue, sont blanches ; la queue noire. Il porte le poil si long à l'endroit de l'estomac et dessus et dessous le cou, qu'il semble être barbé ; il a les crins dessus les épaules et de la poitrine longs, de couleur noire ; ayant deux taches grises, une en chaque côté des flancs, et aussi il a les narines noires et le museau blanc, comme aussi est tout le dessous du ventre. — *Nota*. On verra que cette courte description, que Belon donne de son *tragelaphus*, s'accorde pour tous les caractères essentiels avec celle que nous donnons ici du mouflon.

a. « Ovis Africana pro vellere lanoso pilis brevibus hirtis vestita ; hoc genus vidimus in « vivario regio west, monasteriensi S. Jacobi dicto, quoad formam corporis externam ovibus « vulgaribus persimile, verum pro lanâ ei pilus fuit..... Specie a nostratibus differre non fidenter affirmaverim ; fortasse quemadmodum homines in nigritarum regionibus pro capillis « lanam quandam obtinent, ita vice versâ pecudes hæ pro lanâ pilos. » Ray, *Syn. quad.*, p. 75. — Dans le royaume de Congo, à Loango, et à Cabinde, les brebis, au lieu de cette laine douce qu'elles portent parmi nous, n'ont qu'un poil rude semblable à celui des chiens ; la chaleur brûlante de l'air desséchant tout ce qu'il y a de gras et d'huileux, et leur donnant ainsi cette rudesse : j'ai observé la même chose dans les brebis qui sont dans les Indes. *Voyage de J. Orington*, t. I, p. 60. — Les moutons sont en assez grand nombre sur toute la côte de Guinée, et cependant ils sont fort chers ; ils ont la même figure que ceux d'Europe, si ce n'est qu'ils sont la moitié plus petits, et qu'au lieu de laine ils ont par tout le corps du poil de la longueur d'un doigt..... La chair n'a pas la moindre conformité avec celle des moutons d'Europe, étant extrêmement sèche, etc. *Voyage de Bosman*, p. 237 et 238.

tous les animaux du Nord, se trouve une seconde fourrure d'une laine plus douce, plus fine et plus touffue : dans les pays chauds, au contraire, on ne voit ordinairement que des brebis à cornes courtes et à queue longue, dont les unes sont couvertes de laine, les autres de poil, et d'autres encore de poil mêlé de laine; la première de ces brebis des pays chauds est celle que l'on appelle communément *mouton* de *Barbarie* [a], *mouton* d'*Arabie* [b], laquelle ressemble entièrement à notre brebis domestique, à l'exception de la queue [c], qui est si fort chargée de graisse que souvent elle est large de plus d'un pied, et pèse plus de vingt livres; au reste, cette brebis n'a rien de remarquable que sa queue, qu'elle porte comme si on lui avait attaché un coussin sur les fesses; dans cette race de brebis à grosse queue, il s'en trouve qui l'ont si longue et si pesante [d] qu'on leur donne une petite brouette pour la soutenir en marchant; dans le Levant, cette brebis est couverte d'une très-belle laine; dans les pays plus chauds, comme à Madagascar et aux Indes [e], elle est couverte de poil; la surabondance de la graisse, qui dans nos moutons se fixe sur les reins, descend dans ces brebis sur les vertèbres de la queue; les autres parties du corps en sont moins chargées que dans nos moutons gras : c'est au climat, à la nourriture et aux soins de l'homme qu'on doit rapporter cette variété; car ces brebis à larges ou longues queues sont domestiques comme les nôtres, et même elles demandent beaucoup plus de soins et de ménagement. La race en est

a. La Perse abonde en moutons et en chèvres; il y a de ces moutons que nous appelons *moutons de Barbarie* ou *à grosse queue*, dont la queue pèse plus de trente livres; c'est un grand fardeau que cette queue à ces pauvres animaux, d'autant plus qu'elle est étroite en haut et large en bas; vous en voyez souvent qui ne la sauraient traîner, et à ceux-là on leur met la queue sur une machine à deux roues, à laquelle on les attache par un harnais, etc. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 28.

b. *Ovis laticauda Arabica*. Ray, *Syn. quad.*, p. 74. — *Nota*. La plupart des naturalistes ont appelé cette brebis, *brebis d'Arabie*; cependant elle n'est pas originaire d'Arabie, elle y est même assez rare : c'est dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Égypte, en Barbarie et sur les côtes orientales de l'Afrique, qu'elle se trouve en grand nombre. — *Aries laniger caudâ latissimâ..... Ovis laticauda*. La brebis à large queue. Brisson, *Règne animal*, p. 75.

c. « Neque his arietibus ullum ab aliis discrimen præterquam in caudâ quam latissimam « circumferunt..... Nonnullis libras decem aut viginti cauda pendet cum sua sponte impin- « guantur; verum in Ægypto plurimi farciendis vervecibus intenti, furfure hordeoque sagi- « nant; quibus adeo crassescit cauda ut se ipsos dimovere non possint; verum qui eorum curam « gerunt caudam exiguis vehiculis alligantes gradum promovere faciunt; vidi hujusmodi cau- « dam libras octuaginta ponderare. » Leon. Afric., *Descript. Afric.*, vol. II, p. 253.

d. *Ovis Arabica altera*. Ray, *Syn. quad.*, p. 74. — *Aries laniger caudâ longissimâ..... Ovis longicauda*. La brebis à longue queue. Brisson, *Règne animal*, p. 76. — *Nota*. MM. Ray et Brisson font de cette brebis à longue queue et de la brebis à large queue deux espèces différentes; M. Linnæus les a réunies, et ne les donne que comme des variétés dans l'espèce commune : nous sommes en cela parfaitement de son avis.

e. L'île de Madagascar nourrit des moutons à grosse queue, y ayant eu tel mouton dont la queue a pesé vingt livres, étant grossie d'une graisse qui ne se fond point et très-délicate à manger : ces moutons ont la laine comme le poil des chèvres. *Voyage de Flacourt*, p. 3..... La viande des jeunes femelles et des châtrés est d'un excellent goût. *Idem*, p. 151.

beaucoup plus répandue que celle de nos brebis ; on la trouve communément en Tartarie [a], en Perse [b], en Syrie [c], en Égypte, en Barbarie, en Éthiopie [d], au Mosambique [e], à Madagascar [f], et jusqu'au cap de Bonne-Espérance [g].

On voit dans les îles de l'Archipel, et principalement dans l'île de Candie, une race de brebis domestiques de laquelle Belon a donné la figure et la description sous le nom de *strepsicheros* [h] ; cette brebis est de la taille de nos brebis ordinaires ; elle est, comme celles-ci, couverte de laine, et elle n'en diffère que par les cornes, qu'elle a droites et cannelées en spirale [1].

Enfin, dans les contrées les plus chaudes de l'Afrique et des Indes, on trouve une race de grandes brebis à poil rude, à cornes courtes, à oreilles pendantes, avec une espèce de fanon et des pendants sous le cou. Léon l'Africain et Marmol la nomment *adimain* [i], et les naturalistes la connais-

a. Les moutons des Tartares, comme aussi ceux de Perse, ont une grosse queue, qui n'est que graisse, de vingt à trente livres pesant ; les oreilles pendantes comme nos barbets, et le nez camus. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 321. — Les brebis, dans la Tartarie orientale, ont la queue du poids de dix à douze livres ; cette queue n'est presque qu'une seule pièce de graisse fort ragoûtante ; les os n'en sont pas plus gros que ceux de la queue de nos brebis. *Relation de la grande Tartarie*, p. 187..... Les brebis des provinces qu'occupent les Tartares Kalmoucks ont la queue cachée dans un coussin de plusieurs livres. *Idem*, p. 267.

b. La seule queue d'un de ces moutons de Perse pèse quelquefois dix à douze livres, et rend cinq ou six livres de graisse ; et elle est de figure contraire à celle de nos moutons, étant large en bas et étroite en haut. *Voyage de Tavernier*, t. II, p. 379.

c. J'ai vu en Syrie, Judée, Égypte, la queue des moutons si grosse, grande et large, qu'elle pesait trente-trois livres et davantage, et toutefois les moutons ne sont guère plus grands que ceux de Berri, mais bien plus beaux et la laine plus belle. *Voyage de Villamont*, p. 629.

d. Il y a en Éthiopie certains moutons dont la queue pèse vingt-cinq livres et voire davantage..... Et certains autres dont la queue est longue d'une brasse, et tortue comme un cep de vigne, avec l'encolure pendante comme celle des taureaux. *Voyage de Drack*, p. 85.

e. « Sunt ibi oves quæ una quarta parte abundant ; integram enim ovem si quadrifidè secaveris præcise quinque partibus plenariè constabit ; cauda siquidem quam habent, tam lata, « crassa et pinguis est ut ob molem reliquis par sit » Hug. Lintscot., *Navig.* pars. II, p. 19.

f. L'île Saint-Laurent (Madagascar) est fort abondante en bétail..... La queue des béliers et brebis est grosse et pesante à merveille ; nous en prîmes une qui pesait vingt-huit livres. *Voyage de Pyrard*, t. I, p. 37.

g. Le mouton du Cap n'a rien de plus remarquable que la longueur et l'épaisseur de sa queue, qui pèse communément quinze à vingt livres ; cependant les moutons de Perse, qui sont encore plus petits de corps, ont des queues encore plus grandes ; j'en ai moi-même vu au Cap de cette espèce dont les queues pesaient tout au moins trente livres. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. II, p. 97.

h. Il y a une manière de moutons en Crète qui sont en grands troupeaux aussi communs que les autres, et principalement au mont Ida, que les pasteurs nomment *striphocheri*, qui sont en ce dissemblables aux nôtres, qu'ils portent les cornes toutes droites ; ce mouton n'est en rien différent au commun, excepté que, comme les béliers portent les cornes tortues, celui-là les porte toutes droites contre mont, qui sont cannelées en vis. *Observations de Belon*, feuillet 15, fig. feuillet 16.

i. « *Adimain*, animal domesticum arietem formâ refert..... Aures habet oblongas et pendu-

1. Ce nom de *strepsiceros* (cornes tordues), appliqué ici par Buffon au *mouton de Crète*, l'a été par d'autres à diverses *antilopes*, particulièrement à l'*antilope de Nubie* (*antilope addax*), et au *coudous* (*antilope strepsiceros*).

sent sous les noms de *bélier* du Sénégal[a], *bélier* de Guinée[b], *brebis* d'Angola, etc.; elle est domestique comme les autres, et sujette de même à des variétés : c'est, de toutes les brebis domestiques, celle qui paraît approcher le plus de l'état de nature; elle est plus grande, plus forte, plus légère, et par conséquent plus capable qu'aucune autre de subsister par elle-même; mais comme on ne la trouve que dans les pays les plus chauds, qu'elle ne peut souffrir le froid, et que dans son propre climat elle n'existe pas par elle-même comme animal sauvage, qu'au contraire elle ne subsiste que par le soin de l'homme, qu'elle n'est qu'animal domestique, on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race primitive, de laquelle toutes les autres auraient tiré leur origine.

En considérant donc, dans l'ordre du climat, les brebis qui sont purement domestiques, nous avons : 1° la brebis du Nord à plusieurs cornes, dont la laine est rude et fort grossière; les brebis d'Islande, de Gothlande, de Moscovie[c], et de plusieurs autres endroits du nord de l'Europe, ont toutes la laine grosse, et paraissent être de cette même race;

2° Notre brebis, dont la laine est très-belle et fort fine dans les climats doux de l'Espagne et de la Perse, mais qui, dans les pays très-chauds, se change en un poil assez rude; nous avons déjà observé cette conformité de l'influence des climats de l'Espagne et du Khorasan, province de Perse, sur le poil des chèvres, des chats, des lapins : elle agit de même sur la laine

« las. Libyci his animalibus pecoris vice utuntur..... Ego quondam juvenili fervore ductus « horum animalium dorso insidens ad quartam miliarii partem delatus fui. » Leon. Afric., *Descript. Afric.*, vol. II, p. 752. — Voyez aussi *l'Afrique de Marmol*, t. I, p. 59.

a. Les moutons, ou, pour parler plus correctement, les béliers du Sénégal, car on n'est point dans l'usage de les couper, sont aussi d'une espèce bien distinguée; ils n'ont du bélier de France que la tête et la queue; du reste, pour la grandeur et le poil, ils tiennent davantage du bouc..... Il semble que la laine ait été incommode au mouton dans un pays déjà trop chaud; la nature l'a changée en un poil médiocrement long et assez rare. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, p. 36.

b. « Aries Guineensis sive Angolensis. » Marcgrav., *Hist. bras.*, fig. p. 234. — « Aries « pilosus, pilis brevibus vestitus, jubâ longissimâ, auriculis longis pendulis..... Ovis Gui- « neensis. » La brebis de Guinée. Brisson, *Règne animal*, page 77. — « Guineensis ovis auriculis « pendulis, palearibus laxis, occipite prominente. » Linn., *Systema nat.*, edit. X, page 71. — Les moutons de Guinée sont un peu différents de ceux que nous voyons en Europe; ils sont, pour l'ordinaire, plus hauts sur leurs jambes; ils n'ont point de laine, mais un poil de chien assez court, doux et fin; les béliers ont de longs crins qui pendent quelquefois jusqu'à terre, et qui leur couvrent le cou, depuis les épaules jusqu'aux oreilles; ils ont les oreilles pendantes; les cornes noueuses, assez courtes, pointues et tournées en avant; ces animaux sont gras, leur chair est bonne, et a du fumet quand ils paissent sur des montagnes ou aux bords de la mer; mais elle sent le suif quand leurs pâturages sont humides ou marécageux; les brebis sont extrêmement fécondes..... Elles ont deux petits à chaque portée. *Voyage de Desmarchais*, t. I, p. 141.

c. Il arriva à Pétersbourg vingt bergers de Silésie, qu'on envoya ensuite à Cazan pour y tondre les brebis, et pour apprendre aux Moscovites à préparer la laine..... Mais ce projet n'a pas encore réussi, et cela vient, dit-on, principalement de ce que la laine est trop grossière; les brebis et les chèvres s'étant de tout temps mêlées, et ayant produit ensemble. *Nouveau Mémoire sur l'état de la Moscovie*. Paris, 1725, t. I, p. 290.

des brebis, qui est très-belle en Espagne, et plus belle encore dans cette partie de la Perse[a];

3° La brebis à grosse queue, dont la laine est aussi fort belle dans les pays tempérés, tels que la Perse, la Syrie, l'Égypte; mais qui, dans des climats plus chauds, se change en poil plus ou moins rude;

4° La brebis *strepsicheros* ou *mouton* de Crète, qui porte de la laine comme les nôtres et leur ressemble, à l'exception des cornes, qui sont droites et cannelées en vis;

5° L'*adimain* ou la grande *brebis* du Sénégal et des Indes, qui nulle part n'est couverte de laine, et porte au contraire un poil plus ou moins court et plus ou moins rude, suivant la chaleur du climat: toutes ces brebis ne sont que des variétés d'une seule et même espèce, et produiraient certainement toutes les unes avec les autres, puisque le bouc, dont l'espèce est bien plus éloignée, produit avec nos brebis, comme nous nous en sommes assurés par l'expérience; mais quoique ces cinq ou six races de brebis domestiques soient toutes des variétés de la même espèce, entièrement dépendantes de la différence du climat, du traitement et de la nourriture, aucune de ces races ne paraît être la souche primitive et commune de toutes; aucune n'est assez forte, assez légère, assez vive pour résister aux animaux carnassiers, pour les éviter, pour les fuir; toutes ont également besoin d'abri, de soin, de protection; toutes doivent donc être regardées comme des races dégénérées, formées des mains de l'homme, et par lui propagées pour son utilité. En même temps qu'il aura nourri, cultivé, multiplié ces races domestiques, il aura négligé, chassé, détruit la race sauvage, plus forte, moins traitable, et par conséquent plus incommode et

a. On faisait autrefois à Meschet au pays du Khorasan (frontière de Perse) un grand commerce de ces belles peaux d'agneaux, d'un beau gris argenté, dont la toison est toute frisée et plus déliée que la soie, parce que celles que les montagnes qui sont au sud de cette ville fournissent, et celles qui viennent de la province de Kerman, sont les plus belles de toute la Perse. *Relation de la grande Tartarie*, p. 187. — La plus grande partie de ces laines, si belles et si fines, se trouve dans la province de Kerman, qui est l'ancienne Caramanie; la meilleure se prend dans les montagnes voisines de la ville, qui porte le même nom de la province: les moutons de ces quartiers-là ont cela de particulier, que lorsqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle, depuis janvier jusqu'en mai, la toison entière s'enlève comme d'elle-même et laisse la bête aussi nue et avec la peau aussi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude, de sorte qu'on n'a pas besoin de les tondre comme on fait en France; ayant ainsi levé la laine de leurs moutons, ils la battent, et le gros s'en allant, il ne demeure que le fin de la toison.... On ne teint point ces laines, naturellement elles sont presque toutes d'un brun clair ou d'un gris cendré, et il s'en trouve fort peu de blanches. *Voyage de Tavernier*, t. I, p. 130. — Les moutons des Tartares Usbecks et de Beschac sont chargés d'une laine grisâtre et longue, frisée au bout en petites boucles blanches et serrées en forme de perles, ce qui fait un très-bel effet, et c'est pourquoi l'on en estime bien plus la toison que la chair, parce que cette sorte de fourrure est la plus précieuse de toutes celles qu'on se sert en Perse, après la zibeline; on les nourrit avec grand soin, et le plus souvent à l'ombre, et quand on est obligé de les mener à l'air, on les couvre comme les chevaux; ces moutons ont la queue petite comme les nôtres. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 547.

moins utile : elle ne se trouvera donc plus qu'en petit nombre dans quelques endroits moins habités où elle aura pu se maintenir; or, on trouve dans les montagnes de Grèce, dans les îles de Chypre, de Sardaigne, de Corse et dans les déserts de la Tartarie[1], l'animal que nous avons nommé *mouflon*, et qui nous paraît être la souche primitive de toutes les brebis[2]; il existe dans l'état de nature, il subsiste et se multiplie sans le secours de l'homme; il ressemble plus qu'aucun autre animal sauvage à toutes les brebis domestiques, il est plus vif, plus fort et plus léger qu'aucune d'entre elles; il a la tête, le front, les yeux et toute la face du bélier; il lui ressemble aussi par la forme des cornes et par l'habitude entière du corps; enfin il produit avec la brebis domestique[a] [3], ce qui seul suffirait pour démontrer qu'il est de la même espèce et qu'il en est la souche; la seule disconvenance qu'il y ait entre le mouflon et nos brebis, c'est qu'il est couvert de poil et non de laine[4]; mais nous avons vu que même dans les brebis domestiques la laine n'est pas un caractère essentiel, que c'est une production du climat tempéré, puisque dans les pays chauds ces mêmes brebis n'ont point de laine et sont toutes couvertes de poil, et que dans les pays très-froids leur laine est encore aussi grossière, aussi rude que du poil : dès lors il n'est pas étonnant que la brebis originaire, la brebis primitive et sauvage, qui a dû souffrir le froid et le chaud, vivre et se multiplier sans abri dans les bois, ne soit pas couverte d'une laine qu'elle aurait bientôt perdue dans les broussailles, d'une laine que l'exposition continuelle à l'air et à l'intempérie des saisons aurait en peu de temps altérée et changée de nature; d'ailleurs, lorsqu'on fait accoupler le bouc avec la

a. « Est et in Hispaniâ, sed maxime Corsicâ, non maxime absimile pecori (scilicet ovili) « genus musmonum, caprino villo, quàm pecoris velleri propius : quorum è genere et ovibus « natos prisci umbros vocarunt. » Plin. *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XLIX. — *Nota*. On voit, par ce passage, que le mouflon a de tout temps produit avec la brebis; les anciens appelaient *umbri*, *imbri*, *ibri*, tous les animaux métis ou de race bâtarde.

1. Le *mouflon* de Tartarie : c'est-à-dire l'*argali*.

2. « C'est du *mouflon* ou de l'*argali*, dit Cuvier, que l'on croit pouvoir dériver les races « innombrables de nos bêtes à laine; » par là il semble hésiter entre le *mouflon* et l'*argali*, mais il ajoute : « le *mouflon* ne diffère de l'*argali* que parce qu'il ne devient pas aussi grand. » (Voyez le *nota* de la p. 273.) — Que l'*argali* soit ou non, du reste, le même animal que le *mouflon*, ce qui est certain, c'est que le *mouflon* est, comme le dit Buffon, la souche de toutes nos *brebis domestiques*.

3. Le *mouflon* produit avec la *brebis domestique*, et produit des individus d'une *fécondité continue*, ce qui est le cachet de l'*unité*, de l'*identité* d'*espèce*. (Voyez la note de la p. 231.)

4. « Le *mouflon* semble n'avoir que des *poils soyeux*; il n'a presque pas de *laine* : pour « découvrir cette *laine*, il faut écarter les *poils soyeux* qui la cachent. La distance entre le « *mouflon*, qui n'a du *poil soyeux* que le germe, et nos *béliers* qui ont perdu jusqu'au germe « du *poil soyeux*, paraît donc aussi grande qu'elle puisse être. Mais des intermédiaires viennent « se placer entre le *mouflon* et le *bélier à laine pure*, et les rapprocher l'un de l'autre. Le « *morvan* n'a que des *poils soyeux*, comme le *mouflon* : le *bélier d'Afrique*, à longues « jambes, n'a de *laine* que pendant l'hiver... » (Voyez mon livre sur l'*instinct et l'intelligence des animaux*.)

brebis domestique, le produit est une espèce de mouflon ; car c'est un agneau couvert de poil, ce n'est point un mulet infécond, c'est un métis qui remonte à l'espèce originaire, et qui paraît indiquer que nos chèvres et nos brebis domestiques ont quelque chose de commun dans leur origine[1] ; et comme nous avons reconnu par l'expérience que le bouc produit aisément avec la brebis, mais que le bélier ne produit point avec la chèvre[2], il n'est pas douteux que dans ces animaux, toujours considérés dans leur état de dégénération et de domesticité, la chèvre ne soit l'espèce dominante, et la brebis l'espèce subordonnée, puisque le bouc agit avec puissance sur la brebis, et que le bélier est impuissant à produire avec la chèvre : ainsi notre brebis domestique est une espèce bien plus dégénérée que celle de la chèvre, et il y a tout lieu de croire que si l'on donnait à la chèvre le mouflon[3] au lieu du bélier domestique elle produirait des chevreaux qui remonteraient à l'espèce de la chèvre, comme les agneaux produits par le bouc et la brebis remontent à l'espèce du bélier.

Je sens que les naturalistes qui ont établi leurs méthodes, et j'ose dire, fondé toutes leurs connaissances en histoire naturelle sur la distinction de quelques caractères particuliers, pourront faire ici des objections, et je vais tâcher d'y répondre d'avance : le premier caractère des moutons, diront-ils, est de porter de la laine, et le premier caractère des chèvres est d'être couvertes de poil ; le second caractère des béliers est d'avoir les cornes courbées en cercle et tournées en arrière, celui des boucs est de les avoir plus droites et tournées en haut : ce sont là, diront-ils, les marques distinctives et les signes infaillibles auxquels on reconnaîtra toujours les brebis et les chèvres; car ils ne pourront se dispenser d'avouer en même temps que tout le reste leur est commun, les unes et les autres n'ont point de dents incisives à la mâchoire supérieure et en ont huit à l'inférieure, les unes et les autres n'ont point de dents canines ; ces deux espèces ont également le pied fourchu, elles ont des cornes simples et permanentes, toutes deux ont les mamelles dans la même région du ventre, toutes deux vivent d'herbes et ruminent; leur organisation intérieure est encore bien plus semblable,

1. « Les *moutons*, dit Cuvier, devaient si peu être séparés génériquement des *chèvres* qu'ils « produisent avec elles des individus féconds. » (*Règne animal*, t. I, p. 277.) — *Féconds* : oui, mais d'une *fécondité bornée*. Buffon nous a déjà dit (t. II, p. 454) : « Le bouc s'accouple « volontiers avec la brebis, et le bélier se joint avec la chèvre, mais, quoique ces accouple- « ments soient assez fréquents, et quelquefois prolifiques, il ne s'est point formé d'espèce « intermédiaire entre la chèvre et la brebis; ces deux espèces sont distinctes..... » — La *brebis* et la *chèvre* sont du même *genre* : on a eu tort, comme le dit Cuvier, de les séparer généri- « quement; et, comme le dit Buffon, ce sont deux *espèces* distinctes. — La souche de nos *brebis* est le *mouflon*; la souche de nos *chèvres* est l'*agagre*. (Voyez la note 6 de la p. 455 du IIe volume.)

2. Le *bélier* produit avec la *chèvre*, comme le *bouc* avec la *brebis*.

3. Dans mes expériences sur le *croisement des espèces*, le *mouflon* a produit avec la *chèvre*. (Voyez la note 1 de la p. 455 du IIe volume.)

car elle paraît être absolument la même dans ces deux animaux; le même nombre et la même forme pour les estomacs, la même disposition de viscères et d'intestins, la même substance dans la chair, la même qualité particulière dans la graisse et dans la liqueur séminale, le même temps pour la gestation, le même temps encore pour l'accroissement et pour la durée de la vie. Il ne reste donc que la laine et les cornes, par lesquelles on puisse différencier ces espèces; mais, comme nous l'avons déjà fait sentir, la laine est moins une substance de la nature qu'une production du climat, aidé des soins de l'homme, et cela est démontré par le fait : la brebis des pays chauds, la brebis des pays froids, la brebis sauvage, n'ont point de laine, mais du poil; d'autre côté les chèvres, dans des climats très-doux, ont plutôt de la laine que du poil, car celui de la chèvre d'Angora est plus beau et plus fin que la laine de nos moutons; ce caractère n'est donc pas essentiel, il est purement accidentel et même équivoque, puisqu'il peut également appartenir ou manquer à ces deux espèces suivant les différents climats. Celui des cornes paraît être encore moins certain; elles varient pour le nombre, pour la grandeur, pour la forme et pour la direction. Dans nos brebis domestiques, les béliers ont ordinairement des cornes, et les brebis n'en ont point; cependant j'ai souvent vu dans nos troupeaux des béliers sans cornes, et des brebis avec des cornes; j'ai non-seulement vu des brebis avec deux cornes, mais même avec quatre; les brebis du Nord et d'Islande en ont quelquefois jusqu'à huit : dans les pays chauds, les béliers n'en ont que deux très-courtes, et souvent ils en manquent, ainsi que les brebis; dans les uns les cornes sont lisses et rondes, dans les autres elles sont cannelées et aplaties; la pointe, au lieu d'être tournée en arrière, est quelquefois tournée en dehors ou en devant, etc. Ce caractère n'est donc pas plus constant que le premier, et par conséquent il ne suffit pas pour établir des espèces différentes [a]; la grosseur et la longueur de la queue ne suffisent pas non plus pour constituer des espèces, puisque cette queue est, pour ainsi dire, un membre artificiel

a. M. Linnæus a fait, avec raison, six variétés et non pas six espèces dans la brebis domestique : 1° *Ovis rustica cornuta*; 2° *Anglica mutica, caudâ scrotoque ad genua pendulis*; 3° *Hispanica cornuta, spirâ extrorsum tractâ*; 4° *Polycerata è Gothlandiâ*; 5° *Africana pro lanâ pilis brevibus hirta*; 6° *Laticauda platyura Arabica.* Linn., *Syst. nat.*, édit. X, p. 70. Toutes ces brebis ne sont en effet que des variétés, auxquelles cet auteur aurait dû joindre l'*adimain* ou *bélier* de Guinée, et le *strepsicheros* de Candie, dont il fait deux espèces différentes entre elles et différentes de nos brebis; et de même s'il eût vu le mouflon et qu'il eût été informé qu'il produit avec la brebis, ou qu'il eût seulement consulté le passage de Pline au sujet du musimon, il ne l'aurait pas mis dans le genre des chèvres, mais dans celui des brebis. M. Brisson a non-seulement placé de même le mouflon parmi les chèvres; mais il y a encore placé le strepsicheros, qu'il appelle *hircus laniger*, et, de plus, il a fait quatre espèces distinctes de la brebis domestique couverte de laine, de la brebis domestique couverte de poil dans les pays chauds, de la brebis à large queue et de la brebis à longue queue; nous réduisons, comme l'on voit, quatre espèces, selon M. Linnæus, et sept espèces suivant M. Brisson, à une seule.

qu'on fait grossir plus ou moins par l'assiduité des soins et l'abondance de la bonne nourriture, et que d'ailleurs nous voyons dans nos brebis domestiques des races, telles que certaines brebis anglaises, qui ont la queue très-longue en comparaison des brebis ordinaires. Cependant les naturalistes modernes, uniquement appuyés sur ces différences des cornes, de la laine et de la grosseur de la queue, ont établi sept ou huit espèces différentes dans le genre des brebis : nous les avons toutes réduites à une; du genre entier nous ne faisons qu'une espèce[1]; et cette réduction nous paraît si bien fondée que nous ne craignons pas qu'elle soit démentie par des observations ultérieures. Autant il nous a paru nécessaire, en composant l'histoire des animaux sauvages, de les considérer en eux-mêmes un à un, et indépendamment d'aucun genre, autant croyons-nous, au contraire, qu'il faut adopter, étendre les genres dans les animaux domestiques; et cela, parce que dans la nature il n'existe que des individus et des suites d'individus[2], c'est-à-dire des espèces; que nous n'avons pas influé sur celles des animaux indépendants, et qu'au contraire nous avons altéré, modifié, changé celles des animaux domestiques : nous avons donc fait des genres physiques et réels, bien différents de ces genres métaphysiques et arbitraires[3], qui n'ont jamais existé qu'en idée; ces genres physiques sont réellement composés de toutes les espèces que nous avons maniées, modifiées et changées; et comme toutes ces espèces, différemment altérées par la main de l'homme, n'ont cependant qu'une origine commune et unique dans la nature, le genre entier ne doit former qu'une espèce. En écrivant, par exemple, l'histoire des tigres, nous avons admis autant d'espèces différentes de tigres qu'il s'en trouve en effet dans toutes les parties de la terre, parce que nous sommes très-certains que l'homme n'a jamais manié ni changé les espèces de ces animaux intraitables, qui subsistent toutes telles que la nature les a produites; il en est de même de tous les autres animaux libres et indépendants; mais en faisant l'histoire des bœufs ou des moutons, nous avons réduit tous les bœufs à un seul bœuf[4], et tous les moutons à un seul mouton, parce qu'il est également certain que c'est l'homme, et non pas la nature, qui a produit les différentes races dont nous avons fait l'énumération; tout concourt à appuyer cette idée, qui, quoique lumineuse par elle-même, ne sera peut-être pas assez sentie : tous les bœufs produisent ensemble, les expériences de M. de la Nux et les témoignages de MM. Mentzelius et Kalm nous en ont assuré; toutes les brebis produisent entre elles, avec le mou-

1. *L'espèce*, la *souche*, le *type* est le *mouflon* : toutes nos *brebis domestiques* ne sont que des *variétés*, des *races* de cette *espèce*.

2. Définition parfaite : l'*espèce* est la *suite des individus*.

3. *Genres métaphysiques* : expression spirituelle et qui caractérise très-bien les genres *artificiels* des naturalistes. Les genres *physiques* et *réels* sont donnés par un fait positif : la *fécondité bornée*. (Voyez la note de la p. 231.)

4. Voyez la note 2 de la p. 260

flon et même avec le bouc : mes propres expériences me l'ont appris ; tous les bœufs ne font donc qu'une espèce, et toutes les brebis n'en font qu'une autre, quelque étendu qu'en soit le genre.

Je ne me lasserai jamais de répéter (vu l'importance de la chose) que ce n'est pas par de petits caractères particuliers que l'on peut juger la nature, et qu'on doit en différencier les espèces ; que les méthodes, loin d'avoir éclairci l'histoire des animaux, n'ont au contraire servi qu'à l'obscurcir, en multipliant les dénominations, et les espèces autant que les dénominations, sans aucune nécessité ; en faisant des genres arbitraires que la nature ne connaît pas, en confondant perpétuellement les êtres réels avec des êtres de raison ; en ne nous donnant que de fausses idées de l'essence des espèces ; en les mêlant ou les séparant sans fondement, sans connaissance, souvent sans avoir observé ni même vu les individus, et que c'est par cette raison que nos nomenclateurs se trompent à tout moment et écrivent presque autant d'erreurs que de lignes ; nous en avons déjà donné un si grand nombre d'exemples qu'il faudrait une prévention bien aveugle pour pouvoir en douter[1] ; M. Gmelin parle très-sensément sur ce sujet, et à l'occasion même de l'animal dont il est ici question[a].

a. « Les *argali* ou *stepnie-barani*, qui occupent, dit-il, les montagnes de la Sibérie méridio- « nale, depuis le fleuve Irtisch jusqu'à Kamtschatka, sont des animaux extrêmement vifs, et « cette vivacité semble les exclure de la classe des moutons, et les ranger plutôt dans la classe « des cerfs ; j'en joindrai ici une courte description qui fera voir que ni la vivacité, ni la len- « teur, ni la laine, ni le poil dont l'animal est couvert, ni les cornes courbes, ni les droites, ni « les cornes permanentes, ni celles que l'animal jette tous les ans, ne sont des marques suffi- « samment caractéristiques, par lesquelles la nature distingue ses classes ; elle aime la variété, « et je suis persuadé que si nous savions mieux gouverner nos sens, ils nous conduiraient sou- « vent à des marques beaucoup plus essentielles touchant la différence des animaux, que ne « nous les apprennent communément les lumières de notre raison, qui presque toujours ne « touchent ces marques distinctives que très-superficiellement. La forme extérieure de l'animal, « quant à la tête, au cou, aux pattes et à la queue courte, s'accorde avec celle du cerf, à qui cet « animal ressemble aussi, comme je l'ai déjà dit, par sa vivacité, si bien qu'on dirait volontiers « qu'il est encore plus sauvage ; l'animal que j'ai vu était réputé avoir trois ans, et cependant « dix hommes n'osèrent l'attaquer pour le dompter : le plus gros de cette espèce approche de la « taille d'un daim ; celui que j'ai vu avait, de la terre jusqu'au haut de la tête, une aune et « demie de Russie de haut ; sa longueur, depuis l'endroit d'où naissent les cornes, était d'une « aune trois quarts ; les cornes naissent au-dessus et tout près des yeux, droit devant les « oreilles ; elles se courbent d'abord en arrière et ensuite en avant, comme un cercle ; l'extré- « mité est tournée un peu en haut et en dehors ; depuis leur naissance jusqu'à peu près de la « moitié, elles sont fort ridées ; plus haut, elles sont plus unies, sans cependant l'être tout à fait ; « c'est vraisemblablement de cette forme des cornes que les Russes ont pris occasion de donner « à cet animal le nom de *mouton sauvage* ; si l'on peut s'en rapporter aux récits des habitants « de ces cantons, toute sa force consiste dans ses cornes ; on dit que les béliers de cette espèce se « battent souvent en se poussant les uns les autres avec les cornes, et se les abattent quelquefois, « en sorte qu'on trouve souvent sur la steppe de ces cornes, dont l'ouverture auprès de la tete

1. Buffon ne voit ici que les erreurs, que les tâtonnements, que les méprises (à peu près inévitables) de ceux qui nous ont frayé la route au *grand œuvre* de la *méthode* ; il verra plus tard le vrai esprit de la *méthode*, et le verra si bien qu'il nous donnera lui-même, en fait de *méthode*, d'excellents modèles. — Nous trouverons le premier de ces modèles dans sa classification des *singes*, et le second, plus remarquable encore, dans sa classification des *oiseaux*.

Nous sommes convaincus, comme le dit M. Gmelin, qu'on ne peut acquérir des connaissances de la nature qu'en faisant un usage réfléchi de ses sens, en voyant, en observant, en comparant, et en se refusant en même temps la liberté téméraire de faire des méthodes, de petits systèmes nouveaux, dans lesquels on classe des êtres que l'on n'a jamais vus et dont on ne connaît que le nom : nom souvent équivoque, obscur, mal appliqué, et dont le faux emploi confond les idées dans le vague des mots et noie la vérité dans le courant de l'erreur. Nous sommes aussi très-convaincus, après avoir vu des mouflons vivants, et après les avoir com-

« est assez grande pour que les petits renards des steppes se servent souvent de ces cavités « pour s'y retirer. Il est aisé de calculer la force qu'il faut pour abattre une pareille corne, puis- « que ces cornes, tant que l'animal est vivant, augmentent continuellement d'épaisseur et de lon- « gueur, et que l'endroit de leur naissance au crâne acquiert toujours une plus grande dureté; « on prétend qu'une corne bien venue, en prenant la mesure selon sa courbure, a jusqu'à deux « aunes de long; qu'elle pèse entre trente et quarante livres de Russie, et qu'à sa naissance elle « est de l'épaisseur du poing; les cornes de celui que j'ai vu étaient d'un jaune blanchâtre, mais « plus l'animal vieillit, plus ses cornes tirent vers le brun et le noirâtre; il porte ses oreilles « extrêmement droites, elles sont pointues et passablement larges; les pieds ont des sabots « fendus, et les pattes de devant ont trois quarts d'aune de haut; celles de derrière en ont « davantage; quand l'animal se tient debout dans la plaine, ses pattes de devant sont toujours « étendues et droites, celles de derrière sont courbées, et cette courbure semble diminuer plus « les endroits par où l'animal passe sont escarpés; le cou a quelques plis pendants; la couleur « de tout le corps est grisâtre mêlée de brun; le long du dos, il y a une raie jaunâtre ou plutôt « roussâtre ou couleur de renard, et l'on voit cette même couleur au derrière, en dedans des « pattes et au ventre, où elle est un peu plus pâle; cette couleur dure depuis le commencement « d'août, pendant l'automne et l'hiver, jusqu'au printemps, à l'approche duquel ces animaux « muent, et deviennent partout plus roussâtres; la deuxième mue arrive vers la fin de juillet, « telle est la figure des béliers; les chèvres ou femelles sont toujours plus petites, et, quoi- « qu'elles aient pareillement des cornes, ces cornes sont très-petites et minces en comparaison « de celles que je viens de décrire, et même ne grossissent guère avec l'âge; elles sont toujours « à peu près droites, n'ont presque point de rides, et ont à peu près la forme de celles de nos « boucs privés.

« Les parties intérieures, dans ces animaux, sont conformées comme dans les autres bêtes qui « ruminent; l'estomac est composé de quatre cavités particulières, et la vessie du fiel est très- « considérable : leur chair est bonne à manger, et a, à peu près, le goût de chevreuil; la graisse « surtout a un goût délicieux, comme je l'ai déjà remarqué ci-dessus, sur le témoignage des « nations de Kamtschatka; la nourriture de l'animal est de l'herbe. Ils s'accouplent en automne, « et au printemps ils font un ou deux petits.

« Par le poil, le goût de la chair, la forme et la vivacité, l'animal appartient à la classe des « cerfs et des biches; les cornes permanentes, qui ne tombent pas, l'excluent de cette classe : les « cornes courbées en cercle lui donnent quelque ressemblance avec les moutons; le défaut de « laine et la vivacité l'en distinguent absolument; le poil, le séjour sur des rochers et hau- « teurs, et les fréquents combats, approchent assez cet animal de la classe des capricornes; le « défaut de barbe et les cornes courbes leur refusent cette classe. Ne pourrait-on pas plutôt « regarder cet animal comme formant une classe particulière, et le reconnaître pour le musi- « mon des anciens? En effet, il ressemble singulièrement à la description qu'en donne Pline, « et encore mieux le savant Gessner. » — Ce passage est tiré de la version russe, imprimée à Pétersbourg en 1755, en deux volumes in-4°, de la relation d'un voyage par terre à Kamtschatka, par MM. Muller, de la Croyère, et Gmelin, auteur de l'ouvrage, dont l'original est en allemand; la traduction française m'a été communiquée par M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences; il est à désirer qu'il la donne bientôt au public; cette relation, curieuse par elle-même, est en même temps écrite par un homme de bon sens, et très-versé dans l'histoire naturelle.

parés à la description ci-dessus de M. Gmelin, que l'argali est le même animal [1]; nous avons dit qu'on le trouve en Europe, dans des pays assez chauds, tels que la Grèce [a], les îles de Chypre [b], de Sardaigne et de Corse [c]; néanmoins il se trouve aussi, et même en plus grand nombre, dans toutes les montagnes de la partie méridionale de la Sibérie, sous un climat plutôt froid que tempéré; il paraît même y être plus grand, plus fort et plus vigoureux : il a donc pu peupler également le nord et le midi, et sa postérité devenue domestique, après avoir longtemps subi les maux de cet état, aura dégénéré et pris, suivant les différents traitements et les climats divers, des caractères relatifs, de nouvelles habitudes de corps qui, s'étant ensuite perpétuées par les générations, ont formé notre brebis domestique et toutes les autres races de brebis dont nous avons parlé.

L'AXIS.*

Cet animal n'étant connu que sous les noms vagues de *biche de Sardaigne* [3] et de *cerf du Gange* [4], nous avons cru devoir lui conserver le nom

a. On ne peut pas douter que le *tragelaphus* de Belon [2] ne soit notre mouflon, et l'on voit, par les indications de cet auteur, qu'il a vu, décrit et dessiné cet animal en Grèce, et qu'il se trouve dans les montagnes qui sont entre la Macédoine et la Servie.

b. Il y a dans l'île de Chypre des béliers appelés par les anciens Grecs *musmones*, suivant Strabon, que les Italiens nomment à présent *mufione*; ils ont, au lieu de laine, un poil semblable à celui des boucs, ou plutôt un cuir et un poil, qui ne diffère guère de ceux des cerfs, et des cornes comme les autres moutons, si ce n'est qu'elles sont recourbées en arrière; ils sont de la grandeur et de la grosseur d'un cerf médiocre; ils sont vites à la course, mais ils se tiennent dans les montagnes les plus hautes et les plus raboteuses; leur chair est bonne et savoureuse..... On passe les peaux de ces animaux, et on en fait des cordouans qu'on envoie en Italie, où on les nomme *cordoani* ou *corduani*. *Description des îles de l'Archipel*, par Dapper, p. 50.

c. « His in insulis (Sardinia et Corsica) nascuntur arietes qui pro lana pilum caprinum pro- « ducunt, quos musmones vocitant. » *Strabo*, lib. v. — « Nuper apud nos sardus quidam vir non « illiteratus Sardiniam affirmavit abundare cervis, apris ac damis et insuper animali quod vulgo « muflonem vocant pelle et pilis (pilis capreæ ut ab alio quodam accepi, cætera fere ovi simile) « cervo simile; cornibus arieti, non longis sed retro circa aures reflexis, magnitudine cervi « mediocris, herbis tantùm vivere, in montibus asperioribus versari, cursu velocissimo, carne « venationibus expetita. » Gessner, *Hist. quad.*, p. 823.

1. Voyez la note de la p. 274.

2. Le *tragélaphe* de Belon est, en effet, le *mouflon*. Le *tragélaphe* de Pline est un *cerf*. Voyez, ci-après, mes notes sur l'*axis*.

* *Cervus axis* (Linn.). Le *cerf tacheté de l'Inde* ou *axis* (Cuv.). — Ordre des *Ruminants*, famille des *Ruminants à bois ou cornes tombantes*; genre *Cerf*. (Cuv.).

3. La *biche de Sardaigne* est la *daine*.

4. Le nom d'*axis* est tiré de Pline. « Quoique Pline ne parle point des cornes de cet animal, « c'est avec toute l'apparence requise que l'on a appliqué le nom d'*axis* au *cerf du Gange*, « qui, en effet, est tacheté comme un faon, mais dont les taches sont d'un blanc plus vif. » (Cuvier.).

que lui a donné Belon[a], et qu'il avait emprunté de Pline ; parce qu'en effet les caractères de l'axis de Pline peuvent convenir à l'animal dont il est ici question, et que le nom même n'a jamais été appliqué à quelque autre animal. Ainsi nous ne craignons pas de faire confusion ni de tomber dans l'erreur en adoptant cet ancien nom, et l'appliquant à un animal qui n'en avait point parmi nous ; car une dénomination générique, jointe à l'épithète du climat, n'est point un nom, mais une phrase par laquelle on confond un animal avec ceux de son genre, comme celui-ci avec le cerf, quoique peut-être il en soit réellement distinct, tant par l'espèce que par le climat. L'axis est, à la vérité, du petit nombre des animaux ruminants qui portent un bois comme le cerf, il a la taille et la légèreté du daim ; mais ce qui le distingue du cerf et du daim, c'est qu'il a le bois d'un cerf et la forme d'un daim[1] ; que tout son corps est marqué de taches blanches, élégamment disposées et séparées les unes des autres, et qu'enfin il habite les climats chauds[b], au lieu que le cerf et le daim ont ordinairement le pelage d'une couleur uniforme, et se trouvent en plus grand nombre dans les pays froids et dans les régions tempérées que dans les climats chauds.

MM. de l'Académie des Sciences, en nous donnant la figure et la description des parties intérieures de cet animal, ont dit peu de chose de sa forme extérieure[c], et rien du tout de ce qui a rapport à son histoire : ils l'ont

a. « Aussi y avait mâle et femelle d'une manière de *cerf* ou *daim* en la cour de ce château,
« que n'avons donc su connaître, si non que par soupçon, nous avons imaginé que c'est l'*axis*,
« duquel Pline a parlé en son VIIIe liv., chap. XXI, en cette manière. *In India... et feram no-*
« *mine Axin, hinnulei pelle, pluribus candidioribusque maculis*, *sacram Libero Patri*. Tous
« deux étaient sans cornes et avaient la queue longue comme un daim, qui leur pendait jus-
« ques sur le pli des jarrets, qui donnait à connaître que ce n'était pas un cerf ; et de fait,
« lorsque les vîmes, les pensions être daims ; mais les ayant mieux considérés, et aussi que
« n'ignorions pas les marques d'un daim, rejetons telle opinion. La femelle est moindre que
« le mâle, toute leur peau était mouchetée de taches rondes et blanches : ayant le champ du
« corps de fauve couleur sur le jaunâtre, blanche dessous le ventre, en ce différents aux taches
« de la giraffe : car la giraffe a le champ blanc et les taches phéniceés, semées par-dessus assez
« larges, mais non pas rousses, comme en cette bête axis. Ils retintent de voix plus argentine
« et claire, et plus aérée que le cerf ; car les avons ouï bréire, par quoi ayant eu beaucoup de
« marques manifestes qu'ils n'étaient ne daims, ne cerfs, les avons facilement voulu nommer
« *axis*. » *Observations de Belon*, feuillets 119 et 120.

b. Cet animal était à la ménagerie du Roi, sous le nom de *cerf du Gange* : on voit par cette dénomination, aussi bien que par les passages de Pline et de Belon, qu'il habite les pays chauds. Les témoignages des voyageurs que nous allons citer confirment ce fait et prouvent en même temps que l'espèce commune du cerf ne s'est pas fort répandue au delà des contrées tempérées. « Je n'ai point vu (dit Le Maire) de cerfs au Sénégal, ayant un bois pareil à ceux de France. » *Voyage de Le Maire*, p. 190. — « Il y a dans la presque île de l'Inde en deçà du Gange des « cerfs qui ont par tout le corps de petites taches blanches. » *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. IV, p. 423. — « On trouve à Bengale des cerfs, qui sont mouchetés comme des « tigres. » *Voyage de Luillier*, p. 54.

c. La hauteur de chacune de ces biches était de deux pieds huit pouces, à prendre depuis le haut du dos jusqu'à terre ; le cou était long d'un pied ; la jambe de derrière, à prendre

1. Double comparaison très-exacte : l'*axis* a le bois *rond* du *cerf* (voyez la note 1 de la p. 528 du IIe volume), et la *forme*, ainsi que les *taches* du *daim*.

seulement appelé *biche de Sardaigne,* parce que probablement il leur était venu sous ce nom de la ménagerie du Roi; mais rien n'indique que cet animal soit originaire de Sardaigne, aucun auteur n'a dit qu'il existe dans cette île comme animal sauvage, et l'on voit au contraire, par les passages que nous avons cités, qu'il se trouve dans les contrées les plus chaudes de l'Asie; ainsi la dénomination de *biche de Sardaigne* avait été faussement appliquée[1]; celle de *cerf du Gange* lui conviendrait mieux s'il était en effet de la même espèce[2] que le cerf, puisque la partie de l'Inde qu'arrose le Gange paraît être son pays natal : cependant il paraît aussi qu'il se trouve en Barbarie [a], et il est probable que le daim moucheté du cap de Bonne-Espérance [b] est encore le même que celui-ci[3].

Nous avons dit qu'aucune espèce [c] n'est plus voisine d'une autre que celle du daim l'est de celle du cerf; cependant l'axis paraît encore faire une nuance intermédiaire entre les deux[4] : il ressemble au daim par la grandeur du corps, par la longueur de la queue, par l'espèce de livrée qu'il porte toute la vie; et il n'en diffère essentiellement que par le bois, qui est sans empaumures, et qui ressemble à celui du cerf. Il se pourrait donc que l'axis ne fût qu'une variété dépendante du climat et non pas une espèce différente de celle du daim; car, quoiqu'il soit originaire des pays les plus chauds de l'Asie, il subsiste et se multiplie aisément en Europe. Il

depuis le genou jusqu'à l'extrémité du pied, était de deux pieds, et jusqu'au talon d'un pied.

Leur poil était de quatre couleurs, savoir : fauve, blanc, noir et gris; il y en avait de blanc sous le ventre et au dedans des cuisses et des jambes; sur le dos il était d'un fauve brun, sur les flancs d'un fauve isabelle; l'un et l'autre fauve au tronc du corps était marqué de taches blanches de différentes figures; il y avait le long du dos deux rangs de ces taches en ligne droite, le reste était semé sans ordre; le long des flancs, il y avait de chaque côté une ligne blanche; le cou et la tête étaient gris; la queue était toute blanche par-dessous et noire par-dessus, le poil étant long de six pouces. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux,* part. II, p. 73.

a. Les Arabes nomment aussi *bekker-el-wash* une espèce de daim, qui a précisément les cornes d'un cerf, mais qui n'est pas si grand; ceux que j'ai vus avaient été pris dans les montagnes près de Sgigata, et m'ont paru d'un naturel fort doux et traitable; la femelle n'a point de cornes, etc. *Voyage de Shaw,* p. 313.

b. On voit au cap de Bonne-Espérance une espèce de daims marquetés... un peu moins gros que les daims d'Europe..... Leurs taches sont blanches et jaunes; jamais ils ne vont que par troupes. *Description du cap de Bonne-Espérance,* par Kolbe, t. I, p. 120.

1. « Buffon, et d'autres après lui, ont pensé que la *biche de Sardaigne,* décrite par Perrault, « était un *axis* femelle; mais il suffit de la couleur noire de sa queue pour prouver que c'était « tout simplement une *daine.* » (Cuvier, *Rech. sur les oss. foss.,* t. IV, p. 39.)

2. Il n'est pas de la même *espèce*, mais il est du même *genre*; et c'est pourquoi le nom de *cerf*, comme terme *générique*, lui convient très-bien. Buffon ne comprend pas encore ce mécanisme, cet art de la *nomenclature binaire* de l'ingénieux Linné, qui, par le nom *spécifique* (ici le mot *axis*) marque l'*espèce*, et par le *nom générique* (ici le mot *cerf*) marque le *genre*, c'est-à-dire le rapport de l'*espèce* avec les autres *espèces* : ses *analogies*, sa *parenté*, sa *famille.*

3. Le *cerf moucheté* du Cap est le *daim*, originaire de Barbarie. (Voyez la note 3 de la p. 528 du IIe volume.)

4. Voyez la note 1 de la p. 528 du IIe volume.

y en a des troupeaux à la ménagerie de Versailles; ils produisent entre eux aussi facilement que les daims; néanmoins on n'a jamais remarqué qu'ils se soient mêlés ni avec les daims, ni avec les cerfs, et c'est ce qui nous a fait présumer que ce n'était point une variété de l'un ou de l'autre, mais une espèce particulière et moyenne entre les deux. Cependant, comme l'on n'a pas fait des expériences directes et décisives à ce sujet, et que l'on n'a pas employé les moyens nécessaires pour obliger ces animaux à se joindre, nous n'assurerons pas positivement qu'ils soient d'espèces différentes [1].

L'on a déjà vu, dans les articles du cerf et du daim, combien ces animaux éprouvent de variétés, surtout par les couleurs du poil : l'espèce du daim et celle du cerf, sans être très-nombreuses en individus, sont fort répandues; toutes deux se trouvent dans l'un et dans l'autre continent, et toutes deux sont sujettes à un assez grand nombre de variétés qui paraissent former des races constantes. Les cerfs blancs, dont la race est très-ancienne, puisque les Grecs et les Romains en ont fait mention, les petits cerfs bruns, que nous avons appelés *cerfs de Corse,* ne sont pas les seules variétés de cette espèce; il y a en Allemagne une autre race [a] de cerfs qui est connue dans le pays sous le nom de *brandhirtz*, et de nos chasseurs sous celui de *cerf des Ardennes*. Ce cerf est plus grand que le cerf commun, et il diffère des autres cerfs non-seulement par le pelage, qu'il a d'une couleur plus foncée et presque noire, mais encore par un long poil qu'il porte sur les épaules et sous le cou. Cette espèce de crinière et de barbe lui donnant quelque rapport, la première avec le cheval, et la seconde avec le bouc, les anciens ont donné à ce cerf les noms composés d'*hippélaphe* et de *tragélaphe;* comme ces dénominations ont occasionné de grandes discussions critiques, que les plus savants naturalistes ne sont pas d'accord à cet égard, et que Gessner [b], Caïus et d'autres ont dit que l'hippélaphe était l'élan, nous croyons devoir donner ici les raisons qui nous ont fait penser différemment, et qui nous ont porté à croire que l'hippélaphe d'Aristote est le même animal que le tragélaphe [2] de Pline, et que ces

a. « Alterum Cervi genus, ignotius, priore majus, pinguius, tum pilo densius et colore nigrius; unde Germanis a semiusti ligni colore *Brandhirtz* nominatur : hoc in Misenæ saltibus « Boëmiæ vicinis reperitur. » Fabricius *apud* Gessner. *Hist. quad.*, p. 297.

b. Gessner. *Hist. quad.*, p. 491 et 492.

1. Le *daim* et la *biche* viennent de produire ensemble dans notre ménagerie. (Voyez la note 1 de la p 109.) — L'*axis* y a produit souvent avec la *daine*. Et, de plus, nous y avons, en ce moment même, un *métis* provenant de l'union du *cerf de Java* avec un *axis* femelle.

2. « L'*hippélaphe*, dit Aristote, tient du cheval et du cerf pour la forme; il porte une sorte de « crinière sur le cou et les épaules, et une barbe sous la gorge; il a les pieds fourchus; « sa taille est celle du cerf; ses cornes ressemblent à celles du chevreuil. Il habite en « Arachosie. »

« Le *tragélaphe*, dit Pline, est des bords du Phase; il ne diffère du cerf que par la barbe et « la villosité des épaules. »

« On a longtemps cherché, dit à son tour Cuvier, ce que pouvaient être l'*hippélaphe* d'Aris-

deux noms désignent également et uniquement le cerf des Ardennes[1].

Aristote[a] donne à son hippélaphe une espèce de crinière sur le cou et sur le dessus des épaules, une espèce de barbe sous la gorge, un bois au mâle assez semblable à celui du chevreuil, point de cornes à la femelle; il dit que l'hippélaphe est de la grandeur du cerf et naît chez les Arachotas (aux Indes), où l'on trouve aussi des bœufs sauvages, dont le corps est robuste, la peau noire, le mufle relevé, les cornes plus courbées en arrière que celles des bœufs domestiques. Il faut avouer que ces caractères de l'hippélaphe d'Aristote conviennent à peu près également à l'élan et au cerf des Ardennes; ils ont tous deux de longs poils sur le cou et les épaules, et d'autres longs poils sous la gorge, qui leur font une espèce de barbe au gosier et non pas au menton; mais l'hippélaphe, n'étant que de la grandeur du cerf, diffère en cela de l'élan, qui est beaucoup plus grand; et ce qui me paraît décider la question, c'est que l'élan étant un animal des pays froids n'a jamais existé chez les Arachotas. Ce pays des Arachotas est une des provinces qu'Alexandre parcourut dans son expédition des Indes; il est

a. « Quin etiam Hippelaphus satis jubæ summis continet armis, qui à formâ equi et cervi, « quam habet compositam, nomen accepit, quasi equicervus dici meruisset... Tenuissimo « jubæ ordine a capite ad summos armos crinescit. Proprium equicervo villus qui ejus gutturi, « modo barbæ, dependet. Gerit cornua utrunque, exceptâ fœminâ... et pedes habet bisulcos. « Magnitudo equicervi non dissidet a cervo. Gignitur apud Arachotas ubi etiam boves sylves- « tres sunt, qui differunt ab urbanis, quantum inter sues urbanos, et sylvestres interest. Sunt « colore atro, corpore robusto, rictu leviter adunco; cornua gerunt resupinatiora. Equicervo « cornua sunt *Capræ* proxima. » Arist. *Hist. anim.*, liv. II, cap. 1. — *Nota*. Théodore Gaza, dont nous citons la version latine, a fait une faute en traduisant ici Δορκὰς *capra*, au lieu de *caprea*; il faut donc substituer au mot *capræ* celui de *capreæ*, c'est-à-dire, le *chevreuil* à la *chèvre*. — *Nota*. 2° Les bœufs sauvages dont Aristote fait ici mention me paraissent être les buffles; la courte description qu'il en donne leur convient en entier, le climat leur convient aussi, leur ressemblance avec le bœuf, et leur couleur noire ont fait croire à ce philosophe qu'ils ne différaient pas plus des bœufs domestiques que les sangliers diffèrent des cochons: mais comme nous l'avons dit, le buffle et le bœuf sont deux espèces distinctes. Si les anciens n'ont point donné de nom particulier au buffle, c'est parce que cet animal étant étranger pour eux, ils ne le connaissaient qu'imparfaitement, et qu'ils le regardaient comme un bœuf sauvage, qui était de la même espèce que le bœuf domestique et n'en différait que par de légères variétés.

« tote et le *tragélaphe* de Pline..... Buffon et Pallas ont cru que l'*hippélaphe* et le *tragélaphe* « n'étaient que des cerfs ordinaires très-âgés, parce qu'en effet, dans la vieillesse, le cou de cet « animal se garnit de poils plus longs que ceux du reste du corps; mais ses bois ne ressemblent « pas à ceux du chevreuil..... On a découvert récemment le véritable *hippélaphe*, qui probable- « ment est le même que le *tragélaphe*. C'est un cerf des montagnes du nord de l'Indostan... ; « Il a la taille du cerf ordinaire, de longs poils fins autour du cou, et des cornes comme celles du « chevreuil. J'en ai donné la description dans mes *Recherches sur les ossements fossiles* sous le « nom de *cervus Aristotelis*. »

Outre cet *hippélaphe*, ce véritable *cerf d'Aristote*, les naturalistes donnent encore le nom d'*hippélaphe* à un autre cerf (*cervus hippelaphus*), qui est aussi de l'Inde, et le nom de *cerf cheval* (*cervus equinus*) à un troisième, qui habite l'archipel indien.

1. Le *cerf des Ardennes* n'est qu'une simple variété du *cerf* ordinaire, du *cerf d'Europe*, dont le poil du cou croît avec l'âge, de manière à former une sorte de crinière. C'est cette espèce de crinière qui a produit l'erreur de Buffon, car c'en est une. (Voyez la note précédente)

situé au delà des monts Caucase, entre la Perse et l'Inde : ce climat chaud n'a jamais produit des élans, puisqu'ils peuvent à peine subsister dans les contrées tempérées, et qu'on ne les trouve que dans le nord de l'un et de l'autre continent. Les cerfs, au contraire, n'affectent pas particulièrement les terres du nord ; on les trouve en grand nombre dans les climats tempérés et chauds ; ainsi nous ne pouvons pas douter que cet hippélaphe d'Aristote, qui se trouve chez les Arachotas, et dans le même pays où se trouve le buffle, ne soit le cerf des Ardennes et non pas l'élan.

Si l'on compare maintenant Pline sur le tragélaphe, avec Aristote sur l'hippélaphe, et tous deux avec la nature, on verra que le tragélaphe est le même animal que l'hippélaphe, le même que notre cerf des Ardennes. Pline [a] dit que le tragélaphe est de l'espèce du cerf, et qu'il n'en diffère que par la barbe, et aussi par le poil qu'il a sur les épaules : ces caractères sont positifs et ne peuvent s'appliquer qu'au cerf des Ardennes, car Pline parle ailleurs de l'élan sous le nom d'*alcé*. Il ajoute que le tragélaphe se trouve auprès du Phase, ce qui convient encore au cerf, et non pas à l'élan. Nous croyons donc être fondés à prononcer que le tragélaphe de Pline et l'hippélaphe d'Aristote désignent tous deux le cerf que nous appelons *cerf des Ardennes* [1] ; et nous croyons aussi que l'axis de Pline indique l'animal que l'on appelle vulgairement *cerf du Gange*. Quoique les noms ne fassent rien à la nature, c'est cependant rendre service à ceux qui l'étudient que de les leur interpréter.

UN ZÉBU. *

J'ai déjà fait mention de ce petit bœuf à l'article du buffle, mais comme il en est arrivé un à la ménagerie du Roi depuis l'impression de cet article, nous sommes en état d'en parler encore plus positivement et d'en donner une description plus exacte que la première [2]. J'ai aussi reconnu, en faisant de nouvelles recherches, que ce petit bœuf, auquel j'ai donné le nom de *zébu*, est vraisemblablement le même animal qui se nomme *lant* [b] ou

a. « Eadem est specie (cervi videlicet), barbâ tantum, et armorum villo distans quem *tra-* « *gelaphon* vocant, non alibi quam juxta Phasin amnem, nascens. » Plin., *Hist. nat.*, liv. VIII, cap. 33.

b. « *Lant* bovem similitudine refert, minor tamen cruribus et cornibus elegantius ; colorem « album gerit, unguibus nigerrimis ; tantæque velocitatis ut a reliquis animalibus præterquam « ab equo barbarico superari nequeat. Facilius æstate capitur quod arenæ æstu cursus velocitate « ungues dimoveantur, quo dolore affectus cursum remittit, etc. » Leon. Afric., *Africæ descript.*, vol. II, p. 751.

1. Voyez la note précédente.

* *Variété du bœuf ordinaire* (*Bos taurus*). Voyez la nomenclature de la page 246.

2. Voyez la description du *zébu* par Daubenton dans l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

dant[a] en Numidie et dans quelques autres provinces septentrionales de l'Afrique, où il est très-commun ; et enfin que ce même nom *dant*, qui ne devait appartenir qu'à l'animal dont il est ici question, a été transporté d'Afrique en Amérique à un autre animal qui ne ressemble à celui-ci que par la grandeur du corps, et qui est d'une tout autre espèce ; ce dant d'Amérique est le tapir ou le maïpouri; et pour qu'on ne le confonde pas avec le dant d'Afrique, qui est notre zébu, nous en donnerons l'histoire dans l'article suivant.

LE TAPIR[b] * OU L'ANTA.

C'est ici l'animal le plus grand[1] de l'Amérique, de ce nouveau monde, où, comme nous l'avons dit, la nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions; au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au

a. Le *dante*, que les Africains appellent *lampt*, est de la forme d'un petit bœuf, mais il a les jambes courtes..... Il a des cornes noires qui se courbent en rond et qui sont façonnées; il a le poil blanchâtre et les ongles des pieds fort noirs et fendus; du reste, il est si vite, qu'aucun animal ne le peut atteindre, si ce n'est peut-être un barbe. On prend ces animaux plus aisément en été, parce qu'ils usent leurs ongles sur les sablons brûlants, à force de courir, et la douleur les arrête tout court comme elle fait les cerfs et les daims de ces déserts; il y a quantité de ces dantes dans les déserts de Numidie et de Libye, particulièrement aux terres des Morabitains, et l'on fait de leurs peaux de belles rondaches, dont les meilleures sont à l'épreuve des flèches : aussi sont-elles fort chères, et on les blanchit avec du lait aigre; la chair de cet animal est très-bonne, et les Maures en emplissent des saloirs; elle a le goût de chair de bœuf, hormis qu'elle est un peu plus douce. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 52.

b. *Tapir*, nom de cet animal dans son pays natal au Brésil. *Tapira*, selon M. de la Condamine, *Voyage de la rivière des Amazones*, p. 163. *Tapiier-été*, selon Marcgrave et Pison. *Été* est un nom adjectif, qui dans la langue brasilienne, signifie *grand*; ainsi *tapiier-été* veut dire *grand tapir*. — *Nota*. Quelques voyageurs l'ont appelé *mulet* ou *mule sauvage*, *âne-vache*, *vache sauvage*. — Les dantes, dit Acosta, ressemblent aux petites vaches et encore mieux à des mulets, parce qu'ils n'ont point de cornes. *Hist. nat. des Indes*, p. 200. — Tapiroussou, *âne-vache du Brésil*.... On peut dire que cet animal est demi-vache et demi-âne, quoiqu'il diffère entièrement de tous les deux, tant de la queue, qu'il a fort courte, que des dents, lesquelles il a beaucoup plus tranchantes et plus aiguës. *Voyage de de Lery*, p. 151.—Le tapihire me semble participer autant de l'âne que de la vache. *Thevet*, p. 96. — Les ants sont des bêtes quasi comme des mulets, moindres toutefois. *Herrera*, p. 251.

* *Tapir americanus* (Linn.). Le *tapir d'Amérique* (Cuv.). — Ordre des *Pachydermes*; genre *Tapir* (Cuv.).

Nota. Nous connaissons aujourd'hui trois *tapirs* : celui-ci, qui est d'*Amérique*, et qui est le seul *tapir* qu'ait connu Buffon; un second, qui est aussi d'*Amérique* (le *tapir des Cordillères*), et un troisième, qui est de l'*Inde* (*tapir indicus*).

Le premier *tapir* d'*Amérique* est de la taille d'un petit âne; il a la peau brune et presque nue; le second *tapir d'Amérique* est noir et couvert d'un poil épais; le *tapir de l'Inde* est brun-noir, et a le dos gris-blanc. Il est plus grand que ceux d'Amérique.

1. Buffon oublie le *bison*, le *bœuf musqué* et le *lama*. (Voyez la note 2 de la p. 33.)

lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la girafe et du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles que des sujets modelés en petit : des tapirs, des lamas, des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien continent ; et non-seulement la matière est ici prodigieusement épargnée, mais les formes mêmes sont imparfaites et paraissent avoir été négligées ou manquées ; les animaux de l'Amérique méridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce nouveau continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue ; leur figure est bizarre, leur corps et leurs membres mal proportionnés, mal unis ensemble ; et quelques-uns, tels que les fourmilliers, les paresseux, etc., sont d'une nature si misérable qu'ils ont à peine les facultés de se mouvoir et de manger ; ils traînent avec douleur une vie languissante dans la solitude du désert, et ne pourraient subsister dans une terre habitée où l'homme et les animaux puissants les auraient bientôt détruits.

Le tapir est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zébu[1], mais sans cornes et sans queue[2] ; les jambes courtes, le corps arqué comme celui du cochon, portant une livrée dans sa jeunesse comme le cerf, et ensuite un pelage uniforme d'un brun foncé ; la tête grosse et longue avec une espèce de trompe comme le rhinocéros ; dix dents incisives et dix molaires[3] à chaque mâchoire, caractère qui le sépare entièrement du genre des bœufs et des autres animaux ruminants[4], etc. Au reste, comme nous n'avons de cet animal que quelques dépouilles, et un dessin que M. de la Condamine a eu la bonté de nous donner, nous ne pouvons mieux faire que de citer ici les descriptions qu'en ont faites, d'après nature, Marcgrave[a] et Barrère, et

a. « *Tapiierete* Brasiliensibus, Lusitanis *Anta*. Animal quadrupes, magnitudine juvenci « semestris ; figura corporis quodammodo ad porcum accedens, capite etiam tali, verùm crassiori, oblongo, superius in acumen desinente ; promuscide super os prominente, quam validissimo nervo contrahere et extendere potest ; in promuscide autem sunt fissuræ oblongæ ; « inferior oris pars est brevior superiore. Maxillæ ambæ anterius fastigiatæ, et in qualibet decem « dentes incisores superne et inferne ; hinc per certum spatium utraque maxilla caret dentibus, « sequuntur dein molares grandes omnes in quolibet latere quinque, ita ut haberet viginti molares et viginti incisores. Oculos habet parvos porcinos, aures obrotundas, majusculas, quas « versus anteriora surrigit. Crura vix longiora porcinis, et crassiuscula, in anterioribus pedibus « quatuor ungulas, in posterioribus tres ; media inter eas major est in omnibus pedibus ; in prioribus pedibus tribus quarta parvula exterius est adjuncta : sunt autem ungulæ nigricantes, « non solidæ sed cavæ, et quæ detrahi possunt. Caret caudâ et ejus loco processum habet nudum « pilis, conicum, parvum more *Cutian* (agouti). Mas membrum genitale longè exserere potest « instar cercopitheci : incedit dorso incurvato ut *Capybara* (cabiai). Cutem solidam habet instar « alcis, pilos breves. Color pilorum in junioribus est umbræ lucidæ, maculis variegatus albi-

1. Voyez le *nota* de la nomenclature ci-dessus.

2. Il a une *queue* très-courte, mais il en a une : son nez est en forme de petite trompe charnue ; ses pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière trois.

3. Les *tapirs* ont, en tout, quarante deux dents : vingt-six molaires, douze incisives et quatre canines.

4. Le *tapir* est un *pachyderme*. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

présenter en même temps ce qu'en ont dit les voyageurs et les historiens.

Il paraît que le tapir est un animal triste et ténébreux [a], qui ne sort que de nuit, qui ne se plaît que dans les eaux, où il habite plus souvent que sur la terre; il vit dans les marais, et ne s'éloigne guère du bord des fleuves ou des lacs; dès qu'il est menacé, poursuivi ou blessé il se jette à l'eau [b], s'y plonge et y demeure assez de temps pour faire un grand trajet avant de reparaître : ces habitudes, qu'il a communes avec l'hippopotame, ont fait croire à quelques naturalistes qu'il était du même genre [c], mais il en diffère autant par la nature[1] qu'il en est éloigné par le climat; il ne faut pour en être assuré que comparer les descriptions que nous venons de citer avec celle que nous donnons de l'hippopotame : quoique habitant des eaux[2], le tapir ne se nourrit pas de poisson; et quoiqu'il ait la gueule armée de vingt dents incisives et tranchantes [d] [3], il n'est pas carnassier, il vit de plantes et de racines, et ne se sert point de ses armes contre les autres animaux; il est d'un naturel doux, timide, et fuit tout combat,

« cantibus ut capreolus; in adultis fuscus sivè nigricans sine maculis. Animal interdiu dormit « in opacis silvis latitans. Noctu aut manè egreditur pabuli causâ. Optime potest natare. Vescitur gramine, arundine sacchariferâ, brassicâ, etc. Caro ejus comeditur sed ingrati saporis « est. » Marcgravii *Hist. brasil.*, p. 229. — *Tapir* ou *maypouri*, animal amphibie, qui reste plus souvent dans l'eau que sur la terre, où il va de temps en temps brouter l'herbe la plus tendre; il a le poil fort court, mêlé de blanc et de noir en manière de bandes, qui s'étendent en long depuis la tête jusqu'à la queue. Il sifle comme un *yzard*; il semble tenir un peu du mulet et du cochon. On voit des manipouris, comme prononcent quelques-uns, dans la rivière d'Ouyapok. Cette viande est grossière et d'un goût désagréable. Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équinoxiale*, p. 160.

a. « *Tapiierete*, bestia iners et socors apparet, adeoque lucifuga ut in densis mediterraneis « silvis interdiu dormire amet : ita ut si detur animal aliquod, quod noctu tantùm nunquam « verò de die venetur, hæc sane est Brasilensis bestiâ, etc. » *Hist. nat. Brasil.*, p. 101. — L'anta broute l'herbe pendant le jour, et la nuit il mange une espèce d'argile qu'il trouve dans les marais, où il se retire au coucher du soleil..... La chasse de l'anta ne se fait que la nuit, et elle est fort aisée; on va attendre ces animaux dans leurs retraites, où ils se rendent volontairement en troupes, et quand on les voit venir, on va au-devant d'eux avec des torches allumées qui les éblouissent de telle sorte qu'ils se renversent les uns sur les autres, etc. *Histoire du Paraguay*, par le P. Charlevoix, t. I, p. 33. — Les antes se cachent de jour dans les tanières, et sortent seulement de nuit pour prendre leur réfection. *Description des Indes occidentales*, par Herrera, p. 251.

b. Le manipouri est une espèce de mulet sauvage; on tira sur un, mais on ne le tua pas : à moins que la balle ou la flèche ne perce les flancs de cet animal, il s'échappe presque toujours, surtout s'il peut attraper l'eau, parce qu'alors il se plonge et va sortir au bord opposé du lieu où il a reçu la blessure. *Lettres édifiantes*, XXIVe Recueil. *Lettre du P. Fauche*, datée d'Ouyapok, 20e avril 1738.

c. « Hippopotamus amphibius pedibus quadrilobis; habitat in Nilo..... Hippopotamus terres- « tris pedibus posticis trisulcis. *Tapiierete* habitat in Brasiliâ. » Linn., *Syst. nat.*, édit. X, p. 74.

d. Quoique le tapiroussou ait les dents tranchantes et aiguës, cependant il n'a d'autre résistance que la fuite, il n'est nullement dangereux; les sauvages le tuent à coups de flèches ou le prennent dans des chausse-trappes. *Voyage de de Lery*, p. 152.

1. Le *tapir* n'est pas très-éloigné de l'*hippopotame*; il est du même *ordre*, mais d'un autre *genre*.

2. Le tapir habite le long des rivières; mais il n'est pas *habitant des eaux*.

3. Voyez la note 3 de la page précédente.

tout danger : avec des jambes courtes et le corps massif, il ne laisse pas de courir assez vite, et il nage encore mieux qu'il ne court : il marche ordinairement de compagnie et quelquefois en grande troupe; son cuir [a] est d'un tissu très-ferme et si serré que souvent il résiste à la balle; sa chair est fade et grossière [b], cependant les Indiens la mangent : on le trouve communément au Brésil, au Paraguai, à la Guiane, aux Amazones [c] et dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle-Espagne.

VUE DE LA NATURE

Avertissement. — Comme les détails de l'histoire naturelle ne sont intéressants que pour ceux qui s'appliquent uniquement à cette science, et que dans une exposition aussi longue que celle de l'histoire particulière de tous les animaux il règne nécessairement trop d'uniformité, nous avons cru que la plupart de nos lecteurs nous sauraient gré de couper de temps en temps le fil d'une méthode qui nous contraint, par des Discours, dans lesquels nous donnerons nos réflexions sur la nature en général, et traiterons de ses effets en grand. Nous retournerons ensuite à nos détails avec plus de courage; car j'avoue qu'il en faut pour s'occuper continuellement de petits objets dont l'examen exige la plus froide patience et ne permet rien au génie [1].

PREMIÈRE VUE [2].

La nature est le système des lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et pour la succession des êtres. La nature n'est point une chose, car cette chose serait tout; la nature n'est point un être, car cet être serait

a. Les Sauvages estiment merveilleusement le tapiroussou à cause de sa peau; car, quand ils l'écorchent, ils coupent en rond tout le cuir du dos, et, après qu'il est bien sec, ils en font des rondelles aussi grandes que le fond d'un moyen tonneau..... Et cette peau, ainsi séchée, est si dure, que je ne crois pas qu'il y ait flèche qui puisse la percer. *Voyage de de Lery*, p. 152.

b. La chair du manipouri est grossière et d'un goût désagréable. *Lettres édifiantes*, XXIVe Recueil, p. 347.

c. On trouve, dans les environs de la rivière des Amazones, un animal appelé *danta*, de la

1. Cet *avertissement* nous laisse voir combien Buffon se pliait difficilement aux détails techniques, et combien il préférait pour lui-même la part que le développement des grandes vues fait au génie. On y voit aussi avec quelle attention, quelle adresse, il s'applique à rattacher son lecteur, non moins par de hautes pensées que par les soins donnés à son style. Enfin, on y saisit un des fils du plan littéraire qu'il s'était tracé. Cet enchaînement de grandes vues, ce charme du style, cet art de composition, introduits pour la première fois dans un ouvrage de science, ont valu à Buffon son immense popularité.

2. Cette première *Vue de la nature* commence le XIIe volume de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1764.

Dieu ; mais on peut la considérer comme une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout, et qui, subordonnée à celle du premier Être, n'a commencé d'agir que par son ordre, et n'agit encore que par son concours ou son consentement. Cette puissance est, de la Puissance divine, la partie qui se manifeste ; c'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage : bien différente de l'art humain, dont les productions ne sont que des ouvrages morts, la nature est elle-même un ouvrage perpétuellement vivant, un ouvrier sans cesse actif, qui sait tout employer, qui travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser le rend inépuisable : le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie son but [1].

Les effets de cette puissance sont les phénomènes du monde ; les ressorts qu'elle emploie sont des forces vives que l'espace et le temps ne peuvent que mesurer et limiter sans jamais les détruire ; des forces qui se balancent, qui se confondent, qui s'opposent sans pouvoir s'anéantir : les unes pénètrent et transportent les corps, les autres les échauffent et les animent ; l'attraction et l'impulsion sont les deux principaux instruments de l'action de cette puissance sur les corps bruts ; la chaleur et les molécules organiques vivantes sont les principes actifs qu'elle met en œuvre pour la formation et le développement des êtres organisés.

Avec de tels moyens, que ne peut la nature? Elle pourrait tout si elle pouvait anéantir et créer ; mais Dieu s'est réservé ces deux extrêmes de pouvoir : anéantir et créer sont les attributs de la toute-puissance ; altérer, changer, détruire, développer, renouveler, produire, sont les seuls droits qu'il a voulu céder. Ministre de ses ordres irrévocables, dépositaire de ses immuables décrets, la nature ne s'écarte jamais des lois qui lui ont été prescrites ; elle n'altère rien aux plans qui lui ont été tracés, et dans tous ses ouvrages elle présente le sceau de l'Éternel : cette empreinte divine, prototype inaltérable des existences, est le modèle sur lequel elle opère, modèle dont tous les traits sont exprimés en caractères ineffaçables, et prononcés pour jamais ; modèle toujours neuf, que le nombre des moules ou des copies, quelque infini qu'il soit, ne fait que renouveler.

Tout a donc été créé, et rien encore ne s'est anéanti ; la nature balance entre ces deux limites sans jamais approcher ni de l'une ni de l'autre :

grandeur d'une mule, et qui lui ressemble fort en couleur et en la forme du corps. *Relation de la rivière des Amazones*, par Christophe d'Acuña, t. II, p. 177. — L'élan, qui se rencontre dans quelques cantons boisés de la cordillère de Quito, n'est pas rare dans les bois de l'Amazone ni dans ceux de la Guiane. Je donne ici le nom d'*élan* à l'animal que les Espagnols et les Portugais connaissent sous le nom de *danta*. *Voyage de la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine, p. 163.

1. La *nature*, ainsi conçue, n'est qu'une personnification métaphysique de toutes les causes agissantes sous la main de Dieu.

tâchons de la saisir dans quelques points de cet espace immense qu'elle remplit et parcourt depuis l'origine des siècles.

Quels objets! Un volume immense de matière qui n'eût formé qu'une inutile, une épouvantable masse, s'il n'eût été divisé en parties séparées par des espaces mille fois plus immenses; mais des milliers de globes lumineux, placés à des distances inconcevables, sont les bases qui servent de fondement à l'édifice du monde; des millions de globes opaques, circulant autour des premiers, en composent l'ordre et l'architecture mouvante : deux forces primitives agitent ces grandes masses, les roulent, les transportent et les animent; chacune agit à tout instant, et toutes deux, combinant leurs efforts, tracent les zones des sphères célestes, établissent dans le milieu du vide des lieux fixes et des routes déterminées; et c'est du sein même du mouvement que naît l'équilibre des mondes et le repos de l'univers.

La première de ces forces est également répartie; la seconde a été distribuée en mesure inégale : chaque atome de matière a une même quantité de force d'attraction, chaque globe a une quantité différente de force d'impulsion; aussi est-il des astres fixes et des astres errants, des globes qui ne semblent être faits que pour attirer, et d'autres pour pousser ou pour être poussés, des sphères qui ont reçu une impulsion commune dans le même sens, et d'autres une impulsion particulière, des astres solitaires et d'autres accompagnés de satellites, des corps de lumière et des masses de ténèbres, des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée, des comètes qui se perdent dans l'obscurité des profondeurs de l'espace, et reviennent après des siècles se parer de nouveaux feux; des soleils qui paraissent, disparaissent et semblent alternativement se rallumer et s'éteindre, d'autres qui se montrent une fois et s'évanouissent ensuite pour jamais. Le ciel est le pays des grands événements; mais à peine l'œil humain peut-il les saisir : un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde, ou d'un système de mondes, ne fait d'autre effet à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint; l'homme, borné à l'atome terrestre sur lequel il végète, voit cet atome comme un monde, et ne voit les mondes que comme des atomes.

Car cette terre qu'il habite, à peine reconnaissable parmi les autres globes, et tout à fait invisible pour les sphères éloignées, est un million de fois plus petite que le soleil qui l'éclaire, et mille fois plus petite que d'autres planètes qui, comme elle, sont subordonnées à la puissance de cet astre, et forcées à circuler autour de lui. Saturne, Jupiter, Mars, la Terre, Vénus, Mercure et le Soleil occupent la petite partie des cieux que nous appelons *notre univers*[1]. Toutes ces planètes, avec leurs satellites, entraînées par un

1. Notre *petit univers* compte, en ce moment, vingt-quatre ou vingt-cinq *planètes*. (Voyez la note 2 de la p. 78 du Ier volume.)

mouvement rapide dans le même sens et presque dans le même plan, composent une roue d'un vaste diamètre dont l'essieu porte toute la charge, et qui tournant lui-même avec rapidité a dû s'échauffer, s'embraser et répandre la chaleur et la lumière jusqu'aux extrémités de la circonférence : tant que ces mouvements dureront (et ils seront éternels, à moins que la main du premier moteur ne s'oppose et n'emploie autant de force pour les détruire qu'il en a fallu pour les créer), le soleil brillera et remplira de sa splendeur toutes les sphères du monde ; et comme dans un système où tout s'attire, rien ne peut ni se perdre ni s'éloigner sans retour, la quantité de matière restant toujours la même, cette source féconde de lumière et de vie ne s'épuisera, ne tarira jamais ; car les autres soleils, qui lancent aussi continuellement leurs feux, rendent à notre soleil tout autant de lumière qu'ils en reçoivent de lui.

Les comètes, en beaucoup plus grand nombre que les planètes, et dépendantes comme elles de la puissance du soleil, pressent aussi sur ce foyer commun, en augmentent la charge, et contribuent de tout leur poids à son embrasement : elles font partie de notre univers, puisqu'elles sont sujettes, comme les planètes, à l'attraction du soleil ; mais elles n'ont rien de commun entre elles, ni avec les planètes, dans leur mouvement d'impulsion ; elles circulent chacune dans un plan différent et décrivent des orbes plus ou moins allongés dans des périodes différentes de temps, dont les unes sont de plusieurs années, et les autres de quelques siècles : le soleil tournant sur lui-même, mais au reste immobile au milieu du tout, sert en même temps de flambeau, de foyer, de pivot à toutes ces parties de la machine du monde.

C'est par sa grandeur même qu'il demeure immobile et qu'il régit les autres globes ; comme la force a été donnée proportionnellement à la masse, qu'il est incomparablement plus grand qu'aucune des comètes, et qu'il contient mille fois plus de matière que la plus grosse planète, elles ne peuvent ni le déranger, ni se soustraire à sa puissance, qui s'étendant à des distances immenses les contient toutes, et lui ramène au bout d'un temps celles qui s'éloignent le plus ; quelques-unes même à leur retour s'en approchent de si près, qu'après avoir été refroidies pendant des siècles, elles éprouvent une chaleur inconcevable ; elles sont sujettes à des vicissitudes étranges par ces alternatives de chaleur et de froid extrêmes, aussi bien que par les inégalités de leur mouvement, qui tantôt est prodigieusement accéléré, et ensuite infiniment retardé : ce sont, pour ainsi dire, des mondes en désordre, en comparaison des planètes, dont les orbites étant plus régulières, les mouvements plus égaux, la température toujours la même, semblent être des lieux de repos, où, tout étant constant, la nature peut établir un plan, agir uniformément, se développer successivement dans toute son étendue. Parmi ces globes choisis entre les astres errants,

celui que nous habitons paraît encore être privilégié; moins froid, moins éloigné que Saturne, Jupiter, Mars, il est aussi moins brûlant que Vénus et Mercure, qui paraissent trop voisins de l'astre de lumière.

Aussi, avec quelle magnificence la nature ne brille-t-elle pas sur la terre? une lumière pure, s'étendant de l'orient au couchant, dore successivement les hémisphères de ce globe; un élément transparent et léger l'environne; une chaleur douce et féconde anime, fait éclore tous les germes de vie; des eaux vives et salutaires servent à leur entretien, à leur accroissement; des éminences distribuées dans le milieu des terres arrêtent les vapeurs de l'air, rendent ces sources intarissables et toujours nouvelles; des cavités immenses faites pour les recevoir partagent les continents : l'étendue de la mer est aussi grande que celle de la terre; ce n'est point un élément froid et stérile, c'est un nouvel empire aussi riche, aussi peuplé que le premier. Le doigt de Dieu a marqué leurs confins; si la mer anticipe sur les plages de l'occident, elle laisse à découvert celles de l'orient : cette masse immense d'eau, inactive par elle-même, suit les impressions des mouvements célestes, elle balance par des oscillations régulières de flux et de reflux, elle s'élève et s'abaisse avec l'astre de la nuit; elle s'élève encore plus lorsqu'il concourt avec l'astre du jour, et que tous deux, réunissant leurs forces dans le temps des équinoxes, causent les grandes marées : notre correspondance avec le ciel n'est nulle part mieux marquée. De ces mouvements constants et généraux résultent des mouvements variables et particuliers, des transports de terre, des dépôts qui forment au fond des eaux des éminences semblables à celles que nous voyons sur la surface de la terre; des courants qui, suivant la direction de ces chaînes de montagnes, leur donnent une figure dont tous les angles se correspondent, et coulant au milieu des ondes comme les eaux coulent sur la terre, sont en effet les fleuves de la mer.

L'air, encore plus léger, plus fluide que l'eau, obéit aussi à un plus grand nombre de puissances; l'action éloignée du soleil et de la lune, l'action immédiate de la mer, celle de la chaleur, qui le raréfie, celle du froid, qui le condense, y causent des agitations continuelles; les vents sont ses courants, ils poussent, ils assemblent les nuages, ils produisent les météores et transportent au-dessus de la surface aride des continents terrestres les vapeurs humides des plages maritimes; ils déterminent les orages, répandent et distribuent les pluies fécondes et les rosées bienfaisantes; ils troublent les mouvements de la mer, ils agitent la surface mobile des eaux, arrêtent ou précipitent les courants, les font rebrousser, soulèvent les flots, excitent les tempêtes, la mer irritée s'élève vers le ciel, et vient en mugissant se briser contre des digues inébranlables qu'avec tous ses efforts elle ne peut ni détruire ni surmonter.

La terre élevée au-dessus du niveau de la mer est à l'abri de ses irrup-

tions; sa surface émaillée de fleurs, parée d'une verdure toujours renouvelée, peuplée de mille et mille espèces d'animaux différents, est un lieu de repos, un séjour de délices où l'homme, placé pour seconder la nature, préside à tous les êtres; seul entre tous, capable de connaître et digne d'admirer, Dieu l'a fait spectateur de l'univers et témoin de ses merveilles; l'étincelle divine dont il est animé le rend participant aux mystères divins : c'est par cette lumière qu'il pense et réfléchit, c'est par elle qu'il voit et lit dans le livre du monde comme dans un exemplaire de la Divinité.

La nature est le trône extérieur de la magnificence divine; l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'élève par degrés au trône intérieur de la toute-puissance : fait pour adorer le Créateur, il commande à toutes les créatures; vassal du ciel, roi de la terre, il l'ennoblit, la peuple et l'enrichit; il établit entre les êtres vivants l'ordre, la subordination, l'harmonie; il embellit la nature même, il la cultive, l'étend et la polit, en élague le chardon et la ronce, y multiplie le raisin et la rose. Voyez ces plages désertes, ces tristes contrées où l'homme n'a jamais résidé : couvertes, ou plutôt hérissées de bois épais et noirs dans toutes les parties élevées, des arbres sans écorce et sans cime, courbés, rompus, tombant de vétusté; d'autres, en plus grand nombre, gisant au pied des premiers pour pourrir sur des monceaux déjà pourris, étouffent, ensevelissent les germes prêts à éclore. La nature, qui partout ailleurs brille par sa jeunesse, paraît ici dans la décrépitude; la terre, surchargée par le poids, surmontée par les débris de ses productions, n'offre au lieu d'une verdure florissante qu'un espace encombré, traversé de vieux arbres chargés de plantes parasites, de lichens, d'agarics, fruits impurs de la corruption : dans toutes les parties basses, des eaux mortes et croupissantes, faute d'être conduites et dirigées; des terrains fangeux, qui, n'étant ni solides ni liquides, sont inabordables, et demeurent également inutiles aux habitants de la terre et des eaux; des marécages qui, couverts de plantes aquatiques et fétides, ne nourrissent que des insectes vénéneux et servent de repaire aux animaux immondes. Entre ces marais infects qui occupent les lieux bas, et les forêts décrépites qui couvrent les terres élevées, s'étendent des espèces de landes, des savanes, qui n'ont rien de commun avec nos prairies; les mauvaises herbes y surmontent, y étouffent les bonnes : ce n'est point ce gazon fin qui semble faire le duvet de la terre, ce n'est point cette pelouse émaillée qui annonce sa brillante fécondité; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres, qui semblent moins tenir à la terre qu'elles ne tiennent entre elles, et qui, se desséchant et repoussant successivement les unes sur les autres, forment une bourre grossière épaisse de plusieurs pieds. Nulle route, nulle communication, nul vestige d'intelligence dans ces lieux sauvages; l'homme, obligé de suivre les sentiers de la bête farouche, s'il veut les parcourir; contraint

de veiller sans cesse pour éviter d'en devenir la proie ; effrayé de leurs rugissements, saisi du silence même de ces profondes solitudes, il rebrousse chemin et dit : La nature brute est hideuse et mourante ; c'est moi, moi seul qui peux la rendre agréable et vivante : desséchons ces marais, animons ces eaux mortes en les faisant couler, formons-en des ruisseaux, des canaux ; employons cet élément actif et dévorant qu'on nous avait caché et que nous ne devons qu'à nous-mêmes ; mettons le feu à cette bourre superflue, à ces vieilles forêts déjà à demi consommées ; achevons de détruire avec le fer ce que le feu n'aura pu consumer : bientôt au lieu du jonc, du nénuphar, dont le crapaud composait son venin, nous verrons paraître la renoncule, le trèfle, les herbes douces et salutaires ; des troupeaux d'animaux bondissants fouleront cette terre jadis impraticable ; ils y trouveront une subsistance abondante, une pâture toujours renaissante ; ils se multiplieront pour se multiplier encore : servons-nous de ces nouveaux aides pour achever notre ouvrage ; que le bœuf soumis au joug emploie ses forces et le poids de sa masse à sillonner la terre, qu'elle rajeunisse par la culture : une nature nouvelle va sortir de nos mains.

Qu'elle est belle, cette nature cultivée ! que par les soins de l'homme elle est brillante et pompeusement parée ! Il en fait lui-même le principal ornement, il en est la production la plus noble, en se multipliant il en multiplie le germe le plus précieux, elle-même aussi semble se multiplier avec lui ; il met au jour par son art tout ce qu'elle recélait dans son sein : que de trésors ignorés, que de richesses nouvelles ! Les fleurs, les fruits, les grains perfectionnés, multipliés à l'infini ; les espèces utiles d'animaux transportées, propagées, augmentées sans nombre ; les espèces nuisibles réduites, confinées, reléguées : l'or, et le fer plus nécessaire que l'or, tirés des entrailles de la terre : les torrents contenus, les fleuves dirigés, resserrés ; la mer même soumise, reconnue, traversée d'un hémisphère à l'autre ; la terre accessible partout, partout rendue aussi vivante que féconde ; dans les vallées de riantes prairies, dans les plaines de riches pâturages, ou des moissons encore plus riches ; les collines chargées de vignes et de fruits, leurs sommets couronnés d'arbres utiles et de jeunes forêts ; les déserts devenus des cités habitées par un peuple immense, qui, circulant sans cesse, se répand de ces centres jusqu'aux extrémités ; des routes ouvertes et fréquentées, des communications établies partout comme autant de témoins de la force et de l'union de la société : mille autres monuments de puissance et de gloire démontrent assez que l'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et que de tout temps il partage l'empire avec la nature [1].

1. Buffon vient de nous tracer un abrégé de sa *cosmogonie*. On peut saisir, dans ces belles pages, le système entier de ses vues et de ses idées.

La *nature* est l'ensemble des lois établies de Dieu pour l'existence des choses et la succession

Cependant il ne règne que par droit de conquête; il jouit plutôt qu'il ne possède, il ne conserve que par des soins toujours renouvelés; s'ils cessent, tout languit, tout s'altère, tout change, tout rentre sous la main de la nature : elle reprend ses droits, efface les ouvrages de l'homme, couvre de poussière et de mousse ses plus fastueux monuments, les détruit avec le temps, et ne lui laisse que le regret d'avoir perdu par sa faute ce que ses ancêtres avaient conquis par leurs travaux. Ces temps où l'homme perd son domaine, ces siècles de barbarie pendant lesquels tout périt, sont toujours préparés par la guerre, et arrivent avec la disette et la dépopulation. L'homme qui ne peut que par le nombre, qui n'est fort que par sa réunion, qui n'est heureux que par la paix, a la fureur de s'armer pour son malheur et de combattre pour sa ruine : excité par l'insatiable avidité, aveuglé par l'ambition encore plus insatiable, il renonce aux sentiments d'humanité, tourne toutes ses forces contre lui-même, cherche à s'entre-détruire, se détruit en effet; et après ces jours de sang et de carnage, lorsque la fumée de la gloire s'est dissipée, il voit d'un œil triste la terre dévastée, les arts ensevelis, les nations dispersées, les peuples affaiblis, son propre bonheur ruiné, et sa puissance réelle anéantie.

« Grand Dieu! dont la seule présence soutient la nature et maintient « l'harmonie des lois de l'univers; vous qui, du trône immobile de l'em- « pyrée voyez rouler sous vos pieds toutes les sphères célestes sans choc « et sans confusion; qui, du sein du repos, reproduisez à chaque instant « leurs mouvements immenses, et seul régissez dans une paix profonde « ce nombre infini de cieux et de mondes, rendez, rendez enfin le calme à « la terre agitée! qu'elle soit dans le silence! qu'à votre voix la discorde « et la guerre cessent de faire retentir leurs clameurs orgueilleuses! Dieu « de bonté, auteur de tous les êtres, vos regards paternels embrassent « tous les objets de la création; mais l'homme est votre être de choix, « vous avez éclairé son âme d'un rayon de votre lumière immortelle; « comblez vos bienfaits en pénétrant son cœur d'un trait de votre amour : « ce sentiment divin se répandant partout réunira les natures ennemies; « l'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme, le fer homicide n'armera « plus sa main; le feu dévorant de la guerre ne fera plus tarir la source

des êtres : puissance immense, mais subordonnée (voyez la note de la p. 295), dont les effets sont les *phénomènes du monde* et les ressorts des *forces vives* « que le temps ne peut que « mesurer sans jamais les détruire. »

Deux forces primitives, l'impulsion et l'attraction, régissent des milliers de globes, et font que tout se meut et que tout est contenu; deux autres forces, la chaleur et les molécules organiques vivantes, sont les principes actifs et féconds du développement des êtres.

Parmi ces globes, il en est un, où la *nature* en repos a pu *établir un plan* et se développer dans toute son étendue : c'est là qu'a paru la vie, que chaque germe a pu trouver le moment d'éclore, et que l'homme lui-même est venu à son tour, « seul capable de connaître et digne « d'admirer, » pour perfectionner la nature même, l'embellir, la polir, l'étendre, et, joignant une force intelligente aux forces physiques et mécaniques, compléter l'œuvre de Dieu.

« des générations; l'espèce humaine, maintenant affaiblie, mutilée, moissonnée dans sa fleur, germera de nouveau et se multipliera sans nombre; « la nature, accablée sous le poids des fléaux, stérile, abandonnée, reprendra bientôt avec une nouvelle vie son ancienne fécondité; et nous, Dieu « bienfaiteur, nous la seconderons, nous la cultiverons, nous l'observerons « sans cesse pour vous offrir à chaque instant un nouveau tribut de « reconnaissance et d'admiration [1]. »

LE ZÈBRE. [a] *

Le zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu : il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symétrie qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour la peindre : ces bandes alternatives de noir et de blanc sont d'autant plus singulières qu'elles sont étroites, parallèles et très-exactement séparées comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non-seulement sur le corps, mais sur la tête, sur les cuisses et les jambes, et jusque sur les oreilles et la queue; en sorte que de loin cet animal paraît comme s'il était environné partout de bandelettes qu'on aurait pris plaisir et employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps; elles en suivent les contours et en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues et plus ou moins arrondies. Dans la femelle ces bandes sont alternativement noires et blanches; dans le mâle elles sont noires et jaunes, mais toujours d'une nuance vive et brillante sur un poil court, fin et fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. Le zèbre est, en général, plus petit que le cheval et plus grand que l'âne; et quoiqu'on l'ait souvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appelé *cheval sauvage* [b] et *âne rayé* [c], il n'est la copie ni de l'un ni de l'autre, et serait plutôt leur modèle,

a. Zèbre, *Zebra*, *Zevera*, *Sebra*, nom de cet animal à Congo, et que nous lui avons conservé.
b. *Equus ferus genere suo. Zebra*, Klein, *De quad.*, p. 5.
c. « Infortunatum animal, quod tam pulchris coloribus prælitum, *Asini* nomen in Europâ « ferre cogatur. » *Vide Ludolphi commenta*, p. 150, *ibique zebræ figuram.*

1. Buffon écrivait ces lignes vers 1762 ou 63. La longue guerre, qui finit par arracher la Silésie à Marie-Thérèse pour la donner à Frédéric, durait encore. « Jamais, dit Voltaire, « on ne donna tant de batailles que dans cette guerre..... L'Allemagne devint un gouffre « qui engloutissait le sang et l'argent de la France... » Et il ajoute : « Quel fut le résultat « de cette multitude innombrable de combats? que reste-t-il de tant d'efforts? rien que du sang « inutilement versé..... et rarement même un bruit sourd de ces calamités perçait-il jusque « dans Paris, toujours profondément occupé de plaisirs ou de disputes également frivoles. »

* *Equus zebra* (Linn.). — Ordre des *Pachydermes*; famille des *Solipèdes*; genre *Cheval*. (Cuv.)



Le Zèbre



Le Couagga

si dans la nature tout n'était pas également original, et si chaque espèce n'avait pas un droit égal à la création.

Le zèbre n'est donc ni un cheval ni un âne, il est de son espèce; car nous n'avons pas appris qu'il se mêle et produise avec l'un ou l'autre[1], quoique l'on ait souvent essayé de les approcher. On a présenté des ânesses en chaleur à celui qui était l'année dernière (1761) à la ménagerie de Versailles; il les a dédaignées, ou plutôt il n'en a été nullement ému, du moins le signe extérieur de l'émotion n'a point paru; cependant il jouait avec elles et les montait, mais sans érection ni hennissement, et on ne peut guère attribuer cette froideur à une autre cause qu'à la disconvenance de nature; car ce zèbre, âgé de quatre ans, était à tout autre exercice fort vif et très-léger.

Le zèbre n'est pas l'animal que les anciens nous ont indiqué sous le nom d'*onagre*[2] : il existe dans le Levant, dans l'orient de l'Asie et dans la partie septentrionale de l'Afrique, une très-belle race d'ânes, qui, comme celles des plus beaux chevaux, est originaire d'Arabie[a]; cette race diffère de la race commune par la grandeur du corps, la légèreté des jambes et le lustre du poil; ils sont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris de souris, avec une croix noire sur le dos et sur les épaules; quelquefois ils sont d'un gris plus clair avec une croix blonde[b]. Ces ânes d'Afrique et d'Asie[c], quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent également des

a. Il y a deux sortes d'ânes en Perse, les ânes du pays qui sont lents et pesants, comme les ânes de nos pays, dont ils ne se servent qu'à porter des fardeaux, et une race d'ânes d'Arabie, qui sont de fort jolies bêtes et les premiers ânes du monde; ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers, les levant avec action en marchant : on ne s'en sert que pour monture... On les panse comme les chevaux... Des espèces d'écuyers les dressent à aller l'amble, et leur allure est extrêmement douce et si prompte qu'il faut galoper pour les suivre. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 27. — *Voyages de Tavernier*, t. II, p. 20.

b. Je vis à Bassora un âne sauvage, sa forme n'était point différente de celle des communs et domestiques, mais il était d'une couleur plus claire, et depuis la tête jusqu'à la queue il avait une raie de poils blonds... Et tant à la course que dans les autres actions, il paraissait beaucoup plus dispos que les ânes ordinaires. *Voyage de Pietro della Valle*, t. VIII, p. 49.

c. Les Maures qui viennent trafiquer au cap Vert, avaient amené leurs bagages et leurs denrées sur des ânes; j'eus de la peine à reconnaître cet animal, tant il était beau et bien vêtu en comparaison de ceux d'Europe, qui je crois seraient de même, si le travail et la manière dont on les charge ne contribuait pas beaucoup à les défigurer : leur poil était d'un gris de souris, fort beau et bien lustré, sur lequel la bande noire qui s'étend le long de leur dos, et croise ensuite sur leurs épaules, faisait un joli effet : ces ânes sont un peu plus grands que les nôtres, mais ils ont aussi quelque chose dans la tête qui les distingue du cheval, surtout du cheval barbe, qui est comme naturel au pays, mais toujours plus haut de taille. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, p. 118. — Il y a quantité d'ânes sauvages dans les déserts de Numidie et de Libye, et aux pays circonvoisins; ils vont si vite, qu'il n'y a que les chevaux barbes qui puissent les atteindre à la course : dès qu'ils voient un homme ils s'arrêtent après avoir jeté un cri et font une ruade, et lorsqu'il est proche ils commencent à courir. On les prend dans des piéges et par d'autres inventions. Ils vont par troupes en pâture et à l'abreuvoir. La

1. Au contraire, il produit avec tous les deux. Nous avons eu successivement à notre ménagerie des métis du *zèbre* avec le *cheval*, et du *zèbre* avec l'*âne*.

2. L'*onagre* est l'*âne sauvage*, souche, encore aujourd'hui subsistante dans les grands déserts de l'intérieur de l'Asie, de l'âne domestique.

onagres ou *ânes sauvages*, qu'on trouve encore en assez grande quantité dans la Tartarie orientale et méridionale [a], la Perse, la Syrie, les îles de l'Archipel et toute la Mauritanie [b]; les onagres ne diffèrent des ânes domestiques que par les attributs de l'indépendance et de la liberté; ils sont plus forts et plus légers, ils ont plus de courage et de vivacité, mais ils sont les mêmes pour la forme du corps; ils ont seulement le poil beaucoup plus long, et cette différence tient encore à leur état; car nos ânes auraient également le poil long, si l'on n'avait pas soin de les tondre à l'âge de quatre ou cinq mois; les ânons ont dans les premiers temps le poil long, à peu près comme les jeunes ours; le cuir des ânes sauvages est aussi plus dur que celui des ânes domestiques; on assure qu'il est chargé partout de petits tubercules, et que c'est avec cette peau des onagres qu'on fait dans le Levant le cuir ferme et grenu qu'on appelle *chagrin*, et que nous employons à différents usages; mais ni les onagres, ni les beaux ânes d'Arabie ne peuvent être regardés comme la souche de l'espèce du zèbre, quoiqu'ils en approchent par la forme du corps et par la légèreté; jamais on n'a vu ni sur les uns ni sur les autres la variété régulière des couleurs du zèbre : cette belle espèce est singulière et unique dans son genre [1]; elle est aussi d'un climat différent de celui des onagres, et ne se trouve que dans les parties les plus orientales et les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie jusqu'au cap de Bonne-Espérance [c], et de là jusqu'au

chair en est fort bonne, mais il faut la laisser refroidir deux jours lorsqu'elle est cuite, parce qu'autrement elle pue et sent trop la venaison; nous avons vu quantité de ces animaux dans la Sardaigne, mais plus petits. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 53.

a. L'animal que les Tartares Monguls appellent *Czigithai* [2], et que Messerschmid a désigné par la phrase *mulus fœcundus Dauricus*, est le même que l'*onagre* ou *âne sauvage*.

b. On trouve beaucoup d'ânes sauvages dans les îles de Peine et de Levata ou Lebinthos... On en voit aussi dans l'île de Cythère, appelée aujourd'hui *Cerigo*. *Description des îles de l'Archipel*, par Dapper, p. 185 et 378.

c. Il y a quantité de chevaux sauvages au cap de Bonne-Espérance, qui sont les plus beaux du monde; ils sont rayés de raies blanches et noires (j'en ai apporté la peau d'un); on ne les saurait qu'à grande peine dompter. *Relation du chevalier de Chaumont*. Paris 1686, p. 12. — L'âne sauvage du Cap est un des plus beaux animaux que j'aie jamais vu; il a la taille d'un cheval de monture ordinaire; ses jambes sont deliées et bien proportionnées, et son poil est doux et uni; depuis sa crinière jusqu'à sa queue, on voit au milieu du dos une raie noire, de laquelle de part et d'autre il sort un grand nombre d'autres raies de *diverses couleurs*, qui forment tout autant de cercles en se rencontrant sous son ventre. Quelques-uns de ces cercles sont blancs, d'autres jaunes et d'autres châtains, et ces couleurs se perdent et se confondent les unes dans les autres, de manière qu'elles forment un coup d'œil charmant. Sa tête et ses oreilles sont aussi ornées de petites raies et des mêmes couleurs; celles qui brillent sur la crinière et sur la queue sont pour la plupart blanches, châtaines ou brunes, il y en a moins de

1. *Genre* n'est pas pris ici au sens zoologique : dans ce dernier sens, le *zèbre* est du même *genre* que le *cheval*, l'*âne*, le *daw*, l'*hémione*, etc. Au sens même où l'emploie Buffon, il n'est pas vrai que le *zèbre* soit unique *en son genre*. Plusieurs autres *solipèdes* sont *rayés* : le *couagga* a sur le cou des raies noires et blanches; le *daw* a des raies alternativement plus étroites et plus larges sur la tête, le cou et le tronc; l'*âne* lui-même a une croix noire sur les épaules.

2. Le *Czigithai*, ou *Dzigettai*, est l'*hémione*. (Nous avons aujourd'hui ce joli animal au Muséum.) Voyez plus loin l'*addition* relative à l'*âne*, au *zebu* et au *czigithai*.

Congo [a] : elle n'existe ni en Europe, ni en Asie, ni en Amérique, ni même dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique; ceux que quelques voyageurs [b] disent avoir trouvés au Brésil y avaient été transportés d'Afrique; ceux que d'autres racontent avoir vus en Perse [c] et en Turquie [d] y avaient

jaunes; il est si vite qu'il n'est pas un cheval au monde qui puisse à cet égard lui être comparé; aussi faut-il beaucoup de peine pour en prendre quelqu'un, et lorsqu'on a ce bonheur on le vend très-cher... J'ai vu fort souvent de ces animaux par grosses troupes. Le P. Tellez, Thévenot et d'autres écrivains, disent qu'ils en ont vu d'apprivoisés; mais je n'ai pas ouï dire que jamais on ait pu en apprivoiser au Cap. Plusieurs Européens ont employé toute leur habileté et leur patience pour en venir à bout, ils s'y sont pris de toutes les manières, ils en ont éprouvé de jeunes et de vieux, leurs soins ont toujours été inutiles, etc. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 25.

a. On trouve à Pamba, au royaume de Congo, un animal que ces peuples appellent *zèbre*, qui est tout semblable à un mulet, excepté qu'il engendre. Au reste, la disposition de son poil est merveilleuse, car, depuis l'épine du dos jusqu'au ventre, il y a des lignes de trois couleurs, savoir : blanches, noires et jaunes, le tout étant disposé avec une juste proportion, et chaque bande étant de la largeur de trois doigts. Ces animaux se multiplient à bon escient en ce pays, parce qu'ils font des faons toutes les années. Ils sont très-sauvages et vites tout ce qui se peut; cette bête, étant apprivoisée, pourrait servir au lieu de cheval, etc. *Voyage de Fr. Drack*. Paris, 1641, p 106 et 107.—Il y a sur la route de Loanda, au royaume de Congo, un animal qui est de la taille et de la force d'un mulet, mais il a le poil varié de bandes blanches, noires et jaunes, qui embrassent le corps depuis l'épine jusque sous le ventre, ce qui est très-beau à voir et semble artificiel; on l'appelle *zèbra*. *Relation d'un voyage de Congo*, fait en 1666 et 1667, par les PP. Michel-Ange de Galline et Denys de Charly, capucins. Lyon, 1680, p. 76 et suiv. — Il y a une espèce d'animal à Congo, qu'on nomme *sebra*, qui ressemble tout à fait à un mulet, excepté qu'il engendre; son poil est fort extraordinaire : depuis l'épine du dos jusqu'au-dessous du ventre, il a trois raies de différentes couleurs, etc. *Voyages de la Comp. des Indes de Hollande*, t. IV, p. 320.

b. Au Brésil, lorsque j'y arrivai, je vis deux animaux fort rares; ils étaient de la forme, hauteur et proportion d'une petite mule, et toutefois ce n'est pas une espèce de mule, parce que c'est un animal à part qui engendre et porte son semblable. La peau était admirablement belle, polie et éclatante comme du velours, et le poil aussi court; et, ce qui est plus étrange, c'est qu'elle est composée de petites bandes extrêmement blanches et extrêmement noires, si proportionnellement que jusqu'aux oreilles, bout de la queue et autres extrémités, il n'y avait rien à dire de cette figure, si bien compassée qu'à peine l'art des hommes en pourrait faire autant. Au demeurant, c'est une bête fort fière qui ne s'apprivoise jamais tout à fait; on les appelait, du nom du pays d'où elles sont, *esvres*; elles naissent en Angola, en Afrique, d'où on les avait amenées au Brésil pour les présenter par après au roi d'Espagne, et les ayant prises jeunes et fort petites, on les avait un peu apprivoisées, et pourtant il n'y avait qu'un homme qui les soignât et qui osât en approcher; même peu auparavant que j'y arrivasse, une qui se détacha par aventure tua un palefrenier..... Encore celui qui les traite m'a montré comme elles l'avaient mordu en plusieurs endroits, quoiqu'elles soient attachées fort court. Certainement c'est la peau d'animal la plus belle qu'on saurait voir. *Voyage de Pyrard*, t. II, p. 376.

c. Les ambassadeurs d'Éthiopie au Mogol devaient donner en présent une espèce de petite mule, dont j'ai vu la peau, qui était une chose très-rare : il n'y a tigre si bien marqué, ni étoffe de soie à raies si bien rayée, ni avec tant de variété, d'ordre et de proportion qu'elle l'était. *Histoire de la révolution du Mogol*, par Fr. Bernier. Amsterdam, 1710, t. I, p. 181.

d. Il arriva au Caire un ambassadeur d'Éthiopie qui avait plusieurs présents pour le Grand-Seigneur, entre autres un âne qui avait une peau fort belle, pourvu qu'elle fût naturelle, car je n'en voudrais pas répondre, ne l'ayant point examinée. Cet âne avait la raie du dos noire, et tout le reste du corps était bigarré de raies blanches et raies tannées alternativement, larges chacune d'un doigt, qui lui ceignaient tout le corps; la tête était extrêmement longue et bigarrée comme le corps; les oreilles, noires, jaunes et blanches; ses jambes, bigarrées de même que le corps, non pas en long des jambes, mais à l'entour jusqu'au bas en façon de jarretière, le tout avec tant d'ordre et de mesure qu'il n'y a point de peau de tigre ou de léopard si belle. Il mourut à

été amenés d'Éthiopie; et, enfin, ceux que nous avons vus en Europe sont presque tous venus du cap de Bonne-Espérance : cette pointe de l'Afrique est leur vrai climat, leur pays natal[1], où ils sont en grande quantité, et où les Hollandais ont employé tous leurs soins pour les dompter et pour les rendre domestiques sans avoir jusqu'ici pleinement réussi. Celui que nous avons vu, et qui a servi de sujet pour notre description, était très-sauvage lorsqu'il arriva à la ménagerie du Roi, et il ne s'est jamais entièrement apprivoisé; cependant on est parvenu à le monter, mais il fallait des précautions; deux hommes tenaient la bride pendant qu'un troisième était dessus; il avait la bouche très-dure, les oreilles si sensibles qu'il ruait dès qu'on voulait les toucher. Il était rétif comme un cheval vicieux et têtu comme un mulet; mais peut-être le cheval sauvage et l'onagre sont aussi peu traitables, et il y a toute apparence que si l'on accoutumait dès le premier âge le zèbre à l'obéissance et à la domesticité il deviendrait aussi doux que l'âne et le cheval, et pourrait les remplacer tous deux.

L'HIPPOPOTAME. *

Quoique l'hippopotame ait été célébré de toute antiquité, que les livres saints en fassent mention, sous le nom de *behemoth*, que la figure en soit gravée sur les obélisques d'Égypte et sur les médailles romaines, il n'était cependant qu'imparfaitement connu des anciens. Aristote ne fait[a] pour ainsi dire que l'indiquer, et dans le peu qu'il en dit il se trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline[b], en copiant Aristote[2], loin de corriger ses erreurs, semble les confirmer et en ajouter de nouvelles; ce n'est que vers

cet ambassadeur deux ânes pareils, par les chemins, et il en portait les peaux pour présenter au Grand-Seigneur, avec celui qui était vivant. *Relation d'un voyage*, par Thévenot, t. I, p. 473 et 474.

a. « Equo fluviatili, quem gignit Ægyptus, juba equi, ungula qualis bubus, rostrum resi-« mum. Talus etiam inest Bisulcorum modo; dentes exerti sed leviter; cauda apri, vox equi, « magnitudo asini, tergoris crassitudo tanta ut ex eo venabula faciant, interiora omnia equi et « asini similia. » Arist., *Hist. animal.*, lib. II, cap. 7... « Natura etiam equi fluviatilis ita con-« stat ut vivere nisi in humore non possit. » *Idem*, lib. VIII, cap. 24. — *Nota*. L'hippopotame n'a pas de crinière comme le cheval, il a la corne des pieds divisée en quatre et non pas en deux[3]; il n'a point de dents saillantes hors de la gueule, il a la queue très-différente de celle du sanglier, il est au moins six fois plus gros qu'un âne; il peut vivre sur terre comme tous les autres quadrupèdes : car celui que Belon a décrit, avait vécu deux ou trois ans sans entrer dans l'eau; ainsi Aristote n'avait eu que de mauvais mémoires au sujet de cet animal.

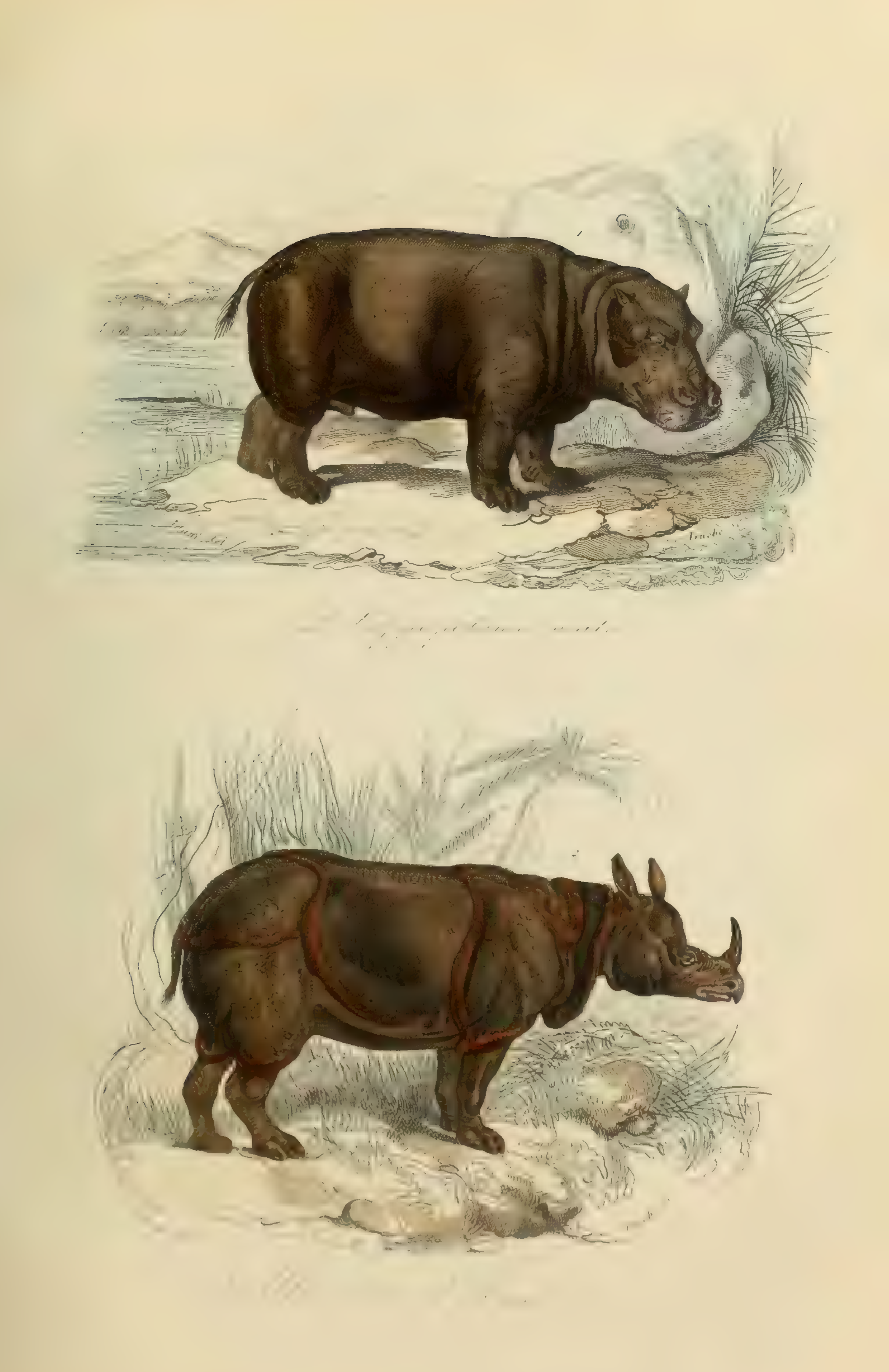
b. Pline dit, de plus qu'Aristote, que l'hippopotame habite les eaux de la mer aussi bien que

1. Le *zèbre* est originaire de toute la partie méridionale de l'Afrique.

* *Hippopotamus amphibius* (Linn.). — Ordre des *Pachydermes*; genre *Hippopotame* (Cuv.).

2. Aristote s'était borné lui-même à copier Hérodote; et Hérodote, si exact sur l'*ibis*, sur le *crocodile*, ne l'est point du tout sur l'*hippopotame*.

3. L'*hippopotame* a, à tous les pieds, quatre doigts presque égaux, terminés par de petits sabots.



le milieu du XVIe siècle que l'on a eu quelques indications précises au sujet de cet animal. Belon, étant alors à Constantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connaissance imparfaite; car les deux figures qu'il a jointes à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien et du colosse du Nil à Rome : ainsi l'on doit encore reculer l'époque de nos connaissances exactes sur cet animal jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi [a], chirurgien de Narni, en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire de deux hippopotames qu'il avait pris vivants et tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avait fait creuser aux environs du Nil, près de Damiette; ce petit ouvrage, écrit en italien, paraît avoir été négligé des naturalistes contemporains, et a été depuis absolument ignoré; cependant c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'auteur donne de l'hippopotame est aussi la seule qui soit bonne, et elle nous a paru si vraie que nous croyons devoir en donner ici la traduction et l'extrait.

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame, dit Zerenghi, j'apostai des « gens sur le Nil qui, en ayant vu sortir deux du fleuve, firent une grande « fosse dans l'endroit où ils avaient passé et recouvrirent cette fosse de « bois léger, de terre et d'herbes. Le soir, en revenant au fleuve, ces hip- « popotames y tombèrent tous deux. Mes gens virent m'avertir de cette « prise, j'accourus avec mon janissaire, nous tuâmes ces deux animaux en « leur tirant à chacun dans la tête trois coups d'arquebuse d'un calibre « plus gros que les mousquets ordinaires : il expirèrent presque sur-le- « champ et firent un cri de douleur qui ressemblait un peu plus au mugis- « sement d'un buffle qu'au hennissement d'un cheval. Cette expédition fut « faite le 20 juillet 1600; le jour suivant je les fis tirer de la fosse et écor- « cher avec soin, l'un était mâle et l'autre femelle, j'en fis saler les peaux : « on les remplit de feuilles de cannes de sucre pour les transporter au « Caire, où on les sala une seconde fois avec plus d'attention et de com- « modité; il me fallut quatre cents livres de sel pour chaque peau. A mon « retour d'Égypte, en 1601, j'apportai ces peaux à Venise et de là à Rome; « je les fis voir à plusieurs médecins intelligents. Le docteur Jérôme Aqua- « pendente et le célèbre Aldrovande furent les seuls qui reconnurent l'hip-

celles des fleuves, et qu'il est couvert de poil comme le veau marin. — *Nota*. Ce dernier fait est avancé sans aucun fondement : car l'hippopotame n'a point de poil sur la peau, et il est certain qu'il ne se trouve point en pleine mer, et que s'il habite sur les côtes, ce n'est qu'à l'embouchure des fleuves.

a. *Hippopotamo : la vera descrizione dell' Hippopotamo, autore Federico Zerenghi da Narni, medico cirurgico in Napoli*, per Costantino Vitale, 1603, in-4°, fig., p. 67. — *Nota*. Cette description de l'hippopotame fait partie d'un abrégé d'alchimie, composé par le même auteur, et elle ne commence qu'à la page 55, à laquelle page se trouve le titre particulier que nous venons de citer. Ce petit ouvrage sur l'hippopotame, qui est original et très-bon, est en même temps si rare qu'aucun naturaliste n'en a fait mention. La figure a été faite d'après l'hippopotame femelle.

« popotame par ces dépouilles ; et comme l'ouvrage d'Aldrovande s'impri-
« mait alors, il fit, de mon consentement, dessiner la figure qu'il a donnée
« dans son livre d'après la peau de la femelle.

« L'hippopotame a la peau très-épaisse et très-dure, et elle est impéné-
« trable, à moins qu'on ne la laisse longtemps tremper dans l'eau ; il n'a
« pas, comme le disent les anciens, la gueule d'une grandeur médiocre,
« elle est, au contraire, énormément grande ; il n'a pas, comme ils le
« disent, les pieds divisés en deux ongles, mais en quatre ; il n'est pas
« grand comme un âne, mais beaucoup plus grand que le plus grand
« cheval ou le plus gros buffle ; il n'a pas la queue comme celle du cochon,
« mais plutôt comme celle de la tortue, sinon qu'elle est incomparablement
« plus grosse ; il n'a pas le museau ou le nez relevé en haut, il l'a sem-
« blable au buffle, mais beaucoup plus grand ; il n'a pas de crinière comme
« le cheval, mais seulement quelques poils courts et très-rares ; il ne
« hennit pas comme le cheval, mais sa voix est moyenne entre le mugis-
« sement du buffle et le hennissement du cheval ; il n'a pas les dents sail-
« lantes hors de la gueule, car quand la bouche est fermée, les dents,
« quoique extrêmement grandes, sont toutes cachées sous les lèvres... Les
« habitants de cette partie de l'Égypte l'appellent *foras l'bar*, ce qui signifie
« le *cheval de mer*..... Belon s'est beaucoup trompé dans la description de
« cet animal ; il lui donne des dents de cheval, ce qui ferait croire qu'il ne
« l'aurait pas vu, comme il le dit ; car les dents de l'hippopotame sont très-
« grandes et très-singulières..... Pour lever tous les doutes et fixer toutes
« les incertitudes, continue Zerenghi, je donne ici la figure de l'hippopo-
« tame femelle : toutes les proportions ont été prises exactement d'après
« nature, aussi bien que les mesures du corps et des membres.

« La longueur du corps de cet hippopotame, prise depuis l'extrémité de
« la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue, est à très-peu près
« onze pieds deux pouces de Paris.

« La grosseur du corps en circonférence est d'environ dix pieds.

« La hauteur, depuis la plante du pied jusqu'au sommet du dos, est de
« quatre pieds cinq pouces.

« La circonférence des jambes, auprès des épaules, est de deux pieds
« neuf pouces.

« La circonférence des jambes, prise plus bas, est d'un pied neuf
« pouces et demi.

« La hauteur des jambes, depuis la plante des pieds jusque sous la poi-
« trine, est d'un pied dix pouces et demi.

« La longueur des pieds, depuis l'extrémité des ongles, est à peu près
« de quatre pouces et demi.

« Les ongles sont aussi longs que larges, et ont à peu près deux pouces
« deux lignes.

« Il y a un ongle pour chaque doigt, et quatre doigts pour chaque pied.

« La peau sur le dos est épaisse d'un pouce.

« La peau sur le ventre est épaisse d'environ sept lignes.

« Cette peau est si dure, lorsqu'elle est desséchée, qu'on ne peut la percer « en entier d'un coup d'arquebuse. Les gens du pays en font de grands « boucliers; ils en coupent aussi des lanières dont ils se servent comme « nous nous servons du nerf de bœuf. Il y a sur la surface de la peau « quelques poils très-rares, de couleur blonde, que l'on n'aperçoit pas au « premier coup d'œil; il y en a sur le cou qui sont un peu plus gros que « les autres; ils sont tous placés un à un à plus ou moins de distance les « uns des autres; mais sur les lèvres ils forment une espèce de mous- « tache, car il en sort dix ou douze du même point en plusieurs endroits; « ces poils sont de la même couleur que les autres, seulement ils sont plus « durs, plus gros et un peu plus longs, quoique les plus grands ne le soient « que de cinq lignes et demie.

« La longueur de la queue est de onze pouces quatre lignes.

« La circonférence de la queue, prise à l'origine, est d'un peu plus « d'un pied.

« La circonférence de la queue, prise à son extrémité, est de deux « pouces dix lignes.

« Cette queue n'est pas ronde; mais depuis le milieu jusqu'au bout elle « est aplatie à peu près comme celle d'une anguille; il y a sur la peau de « la queue et sur celle des cuisses quelques petites écailles rondes, de cou- « leur blânchâtre, larges comme de grosses lentilles; on voit aussi de ces « petites écailles sur la poitrine, sur le cou et sur quelques endroits de « la tête.

« La tête, depuis l'extrémité des lèvres jusqu'au commencement du « cou, est longue de deux pieds quatre pouces.

« La circonférence de la tête est d'environ cinq pieds huit pouces.

« Les oreilles sont longues de deux pouces neuf lignes.

« Les oreilles sont larges de deux pouces trois lignes.

« Les oreilles sont un peu pointues et garnies en dedans de poils épais, « courts et fins, de la même couleur que les autres.

« Les yeux ont d'un angle à l'autre deux pouces trois lignes.

« Les yeux ont d'une paupière à l'autre treize lignes.

« Les narines sont longues de deux pouces quatre lignes.

« Elles sont larges de quinze lignes.

« La gueule ouverte a de largeur un pied six pouces quatre lignes.

« Cette gueule est de forme carrée, et elle est garnie de quarante-quatre « dents de figures différentes [a]..... Toutes ces dents sont d'une substance

a. Dans trois têtes d'hippopotame que nous avons au cabinet du Roi, il n'y a que trente-six

« si dure qu'elles font feu avec le fer : ce sont surtout les dents canines « (zanne), dont l'émail a cette dureté ; la substance intérieure de toutes ces « dents n'est pas si dure..... Lorsque l'hippopotame tient la bouche fermée « il ne paraît aucune dent au dehors ; elles sont toutes couvertes et cachées « par les lèvres, qui sont extrêmement grandes.

« A l'égard de la figure de l'animal, on pourrait dire qu'elle est moyenne « entre celle du buffle et celle du cochon, parce qu'elle participe de l'une « et de l'autre, à l'exception des dents incisives, qui ne ressemblent à celles « d'aucun animal ; les dents molaires ressemblent un peu en gros à celles « du buffle ou du cheval, quoiqu'elles soient beaucoup plus grandes. La « couleur du corps est obscure et noirâtre... On assure que l'hippopotame « ne produit qu'un petit ; qu'il vit de poisson, de crocodiles, et même de « cadavres et de chair ; cependant il mange du riz, des grains, etc., quoi- « qu'à considérer ses dents, il paraisse que la nature ne l'a pas fait pour « paître mais pour dévorer les autres animaux. » Zerenghi finit sa description en assurant que toutes ces mesures ont été prises sur l'hippopotame femelle, à laquelle le mâle ressemble parfaitement, à l'exception qu'il est d'un tiers plus grand dans toutes ses dimensions. Il serait à souhaiter que la figure donnée par Zerenghi fût aussi bonne que sa description ; mais cet animal ne fut pas dessiné vivant ; il dit lui-même qu'il fit écorcher ses deux hippopotames sur le lieu où il venait de les prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, et que c'est d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné sa figure ; il paraît aussi que c'est d'après la même peau de la femelle, conservée dans du sel, que Fabius Columna a fait dessiner la figure de cet animal ; mais la description de Fabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut pas celle de Zerenghi, et l'on doit même lui reprocher de n'avoir cité que le nom et point du tout l'ouvrage de cet auteur, imprimé trois ans avant le sien, et de s'être écarté de sa description en plusieurs points essentiels sans en donner aucune raison. Par exemple, Columna dit que de son temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie un hippopotame entier conservé dans du sel, tandis que Zerenghi lui-même dit qu'il n'en a rapporté que les peaux ; ensuite Columna donne au corps de son hippopotame treize pieds de longueur [a], quatorze pieds de cir-

dents[1] ; comme ces têtes sont beaucoup plus petites que celle de l'hippopotame de Zerenghi, on peut présumer que dans ces jeunes hippopotames toutes les dents molaires n'étaient pas encore développées, et que les adultes en ont huit de plus.

a. « Hippopotami a nobis conspecti ac dimensi corpus a capite ad caudam pedes erat tredecim, « corporis latitudo sive diameter pedes quatuor cum dimidio, ejusdem altitudo pedes tres cum

1. Cuvier ne compte aussi que trente-six dents à l'*hippopotame*. Dans quelques têtes d'*hippopotame* de notre galerie, je trouve trente-huit dents : quatorze molaires en haut et douze en bas, quatre incisives en haut et quatre en bas, et deux canines en haut et en bas. Au reste, comme le dit Cuvier, il n'y a pas d'animal « qu'il soit plus nécessaire d'étudier à différents âges, « si l'on veut bien connaître ses dents molaires : elles changent de forme, de nombre et de « position..... » (*Rech. sur les oss. foss.*, t. I, p. 287.)

conférence, et aux jambes trois pieds et demi de longueur, tandis que par les mesures de Zerenghi le corps n'avait que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, et les jambes un pied dix pouces et demi, etc. Nous ne devons donc pas tabler sur la description de Fabius Columna, mais sur celle de Zerenghi, et l'on ne peut excuser ce premier auteur, ni supposer que sa description ait été faite sur un autre sujet; car il est évident, par son propre texte, qu'il l'a faite sur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puisqu'il avoue lui-même que quelques mois après Zerenghi fit voir un second hippopotame beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me fait insister sur ce point, c'est que personne n'a rendu justice à Zerenghi, qui cependant est le seul qui mérite ici des éloges; qu'au contraire tous les naturalistes, depuis cent soixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auraient dû donner à Zerenghi; et qu'au lieu de rechercher l'ouvrage de celui-ci, ils se sont contentés de copier et de louer celui de Columna, quoique cet auteur, très-estimable d'ailleurs, ne soit sur cet article ni original, ni exact, ni même sincère.

La description et les figures de l'hippopotame, que Prosper Alpin a publiées plus de cent ans après, sont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites que d'après des peaux mal conservées; et M. de Jussieu [a], qui a écrit sur l'hippopotame, en 1724, n'a donné la description que du squelette de la tête et des pieds.

En comparant ces descriptions, et surtout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des voyageurs [b], il paraît que l'hippopo-

« dimidio, ut planum potiùs quam carinosum ventrem habeat; orbis corporis quantum longi-
« tudo erat; crura è terra ad ventrem pedes tres cum dimidio; ambitus crurum pedes tres; pes
« latus pedem; ungulæ singulæ uncias tres; caput vero latum pedes duo cum dimidio, longum
« pedes tres; crassum ambitu pedes septem cum dimidio : oris rictus pedem unum, etc. » — *Nota*. Il se peut que le pied dont Columna s'est servi pour mesure fût plus court que celui de Paris : mais cela ne le justifie pas; car, dans ce cas, le corps de son hippopotame ayant treize pieds de largeur, sa circonférence n'aurait dû être que de onze pieds sept ou huit pouces, et non pas de treize pieds; il en est de même des autres proportions, elles ne s'accordent pas avec celles que donne Zerenghi.

a. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1724, p. 209.

b. Il y a dans le Nil des *hippopotames* ou *chevaux marins*, et il s'en prit un à Girge l'an 1658, qu'on amena aussitôt au Caire, où je le vis la même année, au mois de février; mais il était mort. Cet animal était de couleur quasi tannée; il avait le derrière tirant à celui du buffle, toutes ses jambes étaient plus courtes et grosses; sa grandeur était semblable à celle d'un chameau, son mufle à celui d'un bœuf; il avait le corps deux fois gros comme un bœuf; la tête pareille à celle d'un cheval, mais plus grosse; les yeux petits; son encolure était fort grosse; l'oreille petite; les naseaux fort gros et ouverts; les pieds très-gros, assez grands et presque ronds, et avec quatre doigts à chacun, comme ceux du crocodile; petite queue comme un éléphant, et peu ou point de poil sur la peau, non plus que l'éléphant; il avait en la mâchoire d'en bas quatre dents grosses et longues d'un demi-pied, dont deux étaient crochues et grosses comme des cornes de bœuf. Plusieurs disaient d'abord que c'était un buffle marin, mais je reconnus avec quelques autres que c'était un cheval marin, vu la description de ceux qui en ont écrit; il fut amené mort au Caire par les janissaires, qui le tuèrent à coups de mousquets en terre où il était venu pour paître; ils lui tirèrent plusieurs coups sans le faire tomber, car à peine la balle perçait-elle

tame est un animal dont le corps est plus long et aussi gros que celui du rhinocéros; que ses jambes sont beaucoup plus courtes[a], qu'il a la tête moins longue et plus grosse à proportion du corps; qu'il n'a de cornes ni sur le nez comme le rhinocéros, ni sur la tête comme les animaux ruminants; que son cri de douleur tenant autant du hennissement du cheval que du mugissement du buffle, il se pourrait, comme le disent les auteurs anciens et les voyageurs modernes[b], que sa voix ordinaire fût semblable au hennisssement du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égards; et si cela est, l'on peut présumer que ce seul rapport de la ressemblance de la voix a suffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire *cheval de rivière*, comme le hurlement du lynx, qui ressemble en quelque sorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup cervier*. Les dents incisives de l'hippopotame, et surtout les deux canines dans la mâchoire inférieure sont très-longues, très-fortes et d'une substance si dure qu'elle fait feu contre le fer[c]; c'est vraisemblablement ce qui a donné lieu à la

toute la peau, comme j'ai remarqué; mais ils lui en tirèrent un, qui lui donna dans la mâchoire, et le jeta bas. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu de ces animaux au Caire. *Relation d'un voyage du Levant*, par M. Thévenot. Paris, 1664, t. I, p. 491 et 492.

a. Les pieds de l'hippopotame sont si bas et si courts, qu'ils ne passent point quatre doigts hors de terre. Belon, *Des poissons*, p. 17. — *Crura è terra ad ventrem pedes tres cum dimidio.* Fabius Columna, p. 31. — *Nota.* Les témoignages de Belon et de Columna, sur la longueur des jambes de l'hippopotame, diffèrent trop pour qu'on puisse adopter l'une ou l'autre de ces mesures, et l'on doit observer que l'hippopotame que Belon a vu vivant était fort jeune et fort gras, qu'il devait par conséquent avoir le ventre gros et pendant, qu'au contraire, la peau de celui que décrit Columna, qui est le même que celui de Zerenghi, avait été desséchée dans du sel; et par conséquent Columna ne pouvait pas assurer, comme il l'a fait, que le ventre de cet animal n'était pas *rond*, mais *plat*. Ainsi la mesure de Belon est trop courte pour un hippopotame adulte, et celle de Columna est trop longue pour un hippopotame vivant; et ce que l'on doit inférer de toutes deux, c'est qu'en général le ventre de cet animal n'est guère qu'à un pied et demi de terre, et que ses jambes n'ont pas deux pieds de longueur, comme le dit Zerenghi.

b. « Vocem equinam edit illius gentis relatione. » Prosp. Alpin. *Ægypt. Hist. nat.*, lib. IV, p. 248. — Merolla dit qu'il vit, dans le fleuve Zaïre, un cheval de rivière qui hennissait comme un cheval. *Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. V, p. 95. — Cet animal n'a tiré le nom qu'on lui donne que de son hennissement. *Voyage de Schouten. Recueil des voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. IV, p. 440. — L'hippopotame hennit d'une manière peu différente de celle du cheval, mais avec une si grande force qu'on l'entend distinctement d'un bon quart de lieue. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, p. 73.

c. « Tutti i denti sono di sostanza cosi dura, che percossovi sopra con un coltello ò acciarino, « buttano faville di foco in gran quantita, ma piu gli uni che gli altri; ma dentro non sono di « tanto dura materia. » *Zerenghi*, p. 72..... — « Dentes habebat in inferiore maxillâ sex, quorum « bini exteriores è regione longi semipedem, lati, et trigoni uncias duas cum dimidio, per ambitum semipedem, aprorum modo parum retrorsum declives, non adunci, non exerti, sed « admodum conspicui aperto ore. Intermedii verò parum a gingivâ exerti trigona acie digitali « longitudine, medium locum occupantes, veluti jacentes, crassi, orbiculati, elephantini semipedem superant longitudine, atque aciem in extremis partibus planam parum detractam. « Maxillares verò utrinque septem, crassos, latos, breves admodum. In supernâ verò mandibulâ, « *quam crocodili more mobilem habet*[1], qua mandit et terit, anteriores sex insunt dentes, sex

1. *Mâchoire supérieure mobile*. Je n'ai pas besoin de dire que cela n'est pas plus vrai de l'*hippopotame* que du *crocodile*. (Voyez, sur le *crocodile*, la page 53 du IIe volume.)

fable des anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomissait le feu par la gueule : cette matière des dents canines de l'hippopotame est si blanche, si nette et si dure, qu'elle est de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents artificielles et postiches [a]. Les dents incisives de l'hippopotame, surtout celles de la mâchoire inférieure, sont très-longues, cylindriques et cannelées; les dents canines, qui sont aussi très-longues, sont courbées, prismatiques et coupantes, comme les défenses du sanglier. Les dents molaires sont carrées ou barlongues, assez semblables aux dents mâchelières de l'homme, et si grosses qu'une seule pèse plus de trois livres; les plus grandes incisives et canines ont jusqu'à douze [b] et même seize pouces de longueur [c], et pèsent quelquefois douze [d] ou treize livres chacune [1].

Enfin, pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploierons les mesures de Zerenghi, en les augmentant d'un tiers, parce que ses mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle, qui était d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimen-

« imis respondentes acie contrario modo adaptata, levissima ac splendida, eboris politi modo, « clausoque ore conjunguntur, aptanturque imis, veluti ex illis recisi, ut planum plano insideat, « verum omnium acies pyramidalis veluti oblique recisi calami modo, sed medii superiores non « aciem inferiorum, at medium illorum, in quo detractio conspicitur rotunditatis, petunt; ac non « incidere, sed potius illis terere posse videtur. Molares totidem quot inferni, sed bini priores « parvi exigui, atque rotundo ambitu, et ab aliis distant, ut medium palatum inter dentes « anteriores occupare videantur; inter maxillares dentes linguæ locus semipedalis remanebat. « Dentium verò color eburneus parum pallens, splendidus, diaphanus ferè in acie videbatur; « durities illorum silicea vel magis cultelli quidem costà non parvà conspicientium admiratione « ignis excitabantur favillæ, parum vel nihil tot percussionibus signi remanente : quapropter « verisimile foret noctis tempore dentes terendo ignem ex ore evomisse » *Fab. Columna*, p. 32.

a. C'est au cap Mesurade, en Afrique, qu'on trouve les belles dents de cheval marin, les plus blanches et les plus nettes; les dentistes les préfèrent pour faire des dents postiches, parce qu'elles jaunissent bien moins que l'ivoire, et qu'elles sont beaucoup plus blanches et plus dures. *Voyage de Desmarchais*, t. II, p. 148.

b. « Post menses aliquot alium (hippopotamum) longè majorem, Federicus Zerenghi, Romæ « nobis ostendit cujus dentes aprini pedali longitudine fuerunt, proportione crassiores, sic et « reliqua omnia majora. » — *Nota*. Ce passage, qui termine la description de Fabius Columna, prouve qu'elle a été faite sur la peau du plus petit des deux hippopotames de Zerenghi; que ce plus petit hippopotame était la femelle, et que le plus grand, que Columna n'a pas décrit, était le mâle : ce passage prouve aussi qu'il ne faut pas compter, comme l'ont fait tous les naturalistes modernes et nouveaux, sur les mesures de Columna. Il n'y a guère, dans la description de Columna, que les mesures des dents qui soient exactes, parce que ces parties ne peuvent ni se raccourcir ni s'allonger, au lieu qu'une peau desséchée dans du sel se corrompt dans toutes ses dimensions.

c. Je pris garde que ces dents étaient courbes en forme d'arc, longues d'environ seize pouces, et qu'elles en avaient plus de six de circonférence à l'endroit le plus gros. *Description de l'hippopotame*, par le capitaine Covent. *Voyage de Dampierre*, t. III, p. 360 et suiv.

d. Pour le cheval marin, je n'en ai point vu, mais j'ai acheté de ses dents qui pesaient bien treize livres. *Description des animaux et des plantes, tirée de la Cosmographie de Cosmas le solitaire*, p. 19 *de la relation de Thévenot*. Paris, 1696.

1. Ce qui fait le caractère particulier des dents molaires de l'*hippopotame*, c'est que leurs pointes prennent par la détrition la forme de trèfles.

sions. Cet hippopotame mâle avait par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds et demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambe; la tête longue de trois pieds et demi, et grosse de huit pieds et demi en circonférence; la gueule de deux pieds quatre pouces d'ouverture, et les grandes dents longues de plus d'un pied [1].

Avec d'aussi puissantes armes et une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourrait se rendre redoutable à tous les animaux; mais il est naturellement doux [a], il est d'ailleurs si pesant et si lent à la course, qu'il ne pourrait attraper aucun des quadrupèdes; il nage plus vite qu'il ne court, il chasse le poisson et en fait sa proie [b 2]; il se plaît dans l'eau, et y séjourne aussi volontiers que sur la terre; cependant il n'a pas, comme le castor ou la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, et il paraît qu'il ne nage aisément que par la grande capacité de son ventre, qui fait que, volume pour volume, il est à peu près d'un poids égal à l'eau : d'ailleurs, il se tient longtemps au fond de l'eau [c], et y marche comme en plein air, et lorsqu'il en sort pour paître, il mange des cannes de sucre, des jones, du millet, du riz, des racines, etc.; il en consomme et détruit une grande quantité, et il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais comme il est plus timide sur terre que dans l'eau, on vient aisément à bout de l'écarter; il a les jambes si courtes, qu'il ne pourrait échapper par la fuite, s'il s'éloignait du bord des eaux; sa ressource, lorsqu'il est en danger, est de se jeter à l'eau, de s'y plonger et de faire un grand trajet

a. « Qui hippopotamum animal terribile et crudele esse putarunt, falsi mihi videntur. Vidi-
« mus enim nos adeo mansuetum hoc animal, ut homines minimè reformidaret, sed benigne
« sequeretur. Ingenio tam miti est, ut nullo negocio cicuretur, nec unquam morsu lædere co-
« natur... Hippopotamum è stabulo solutum exire permittunt, nec metuunt ne mordeat. Rec-
« tor ejus, cùm spectatores oblectare libet, caput aliquod brassicæ capitatæ, aut melopepouis
« partem, aut fascem herbarum aut panem è manu sublimi protendit feræ : quod ea conspi-
« cata tanto rictum hiatu diducit, ut leonis etiam hiantis caput facile suis faucibus caperet.
« Tum rector quod manu tenebat in voraginem illam seu saccum quempiam immittit. Man-
« ducat illa et devorat. » Bellonius, *de Aquatilibus*.

b. L'hippopotame marche assez lentement sur le bord des rivières, mais il va plus vite dans l'eau; il y vit de petits poissons et de tout ce qu'il peut attraper. *Description de l'hippopotame*, par le capitaine Covent. *Voyage de Dampierre*, t. III, p. 300.

c. L'hippopotame descend jusqu'au fond à trois brasses d'eau; car, je l'ai observé moi-même, et je l'y ai vu demeurer plus d'une demi-heure avant que de revenir au-dessus. *Idem*, *ibid*.

1. Le plus grand hippopotame de notre galerie a : longueur depuis l'extrémité du mus au jusqu'à l'origine de la queue, 9 pieds, 7 pouces; circonférence 10 pieds, 8 pouces; hauteur 4 pieds, 7 pouces 6 lignes; longueur des jambes 1 pied, 8 pouces 6 lignes; longueur de la tête 2 pieds, 2 pouces 6 lignes; grosseur de la tête 6 pieds, 3 pouces 6 lignes. — Une dent canine d'*hippopotame*, conservée dans nos galeries, a 2 pieds, 1 pouce 6 lignes de long.

2. L'*hippopotame* se nourrit de racines et d'autres substances végétales, et ne *fait pas sa proie du poisson*. — L'*hippopotame* a l'estomac divisé en plusieurs poches, ce qui est une conformation d'animal *herbivore*.

avant de reparaître; il fuit ordinairement lorsqu'on le chasse, mais si l'on vient à le blesser il s'irrite, et, se retournant avec fureur, se lance contre les barques, les saisit avec les dents, en enlève souvent des pièces, et quelquefois les submerge [a]. « J'ai vu, dit un voyageur [b], l'hippopotame ouvrir « la gueule, planter une dent sur le bord d'un bateau, et une autre au « second bordage depuis la quille, c'est-à-dire à quatre pieds de distance « l'une de l'autre, percer la planche de part en part, faire couler ainsi le « bateau à fond... J'en ai vu un autre le long du rivage de la mer, sur « lequel les vagues poussèrent une chaloupe chargée de quatorze muids « d'eau, qui demeura sur son dos à sec; un autre coup de mer vint qui « l'en retira sans qu'il parût du tout avoir senti le moindre mal... Lorsque « les Nègres vont à la pêche dans leurs canots et qu'ils rencontrent un « hippopotame, ils lui jettent du poisson, et alors il passe son chemin sans « troubler davantage leur pêche; il fait le plus de mal lorsqu'il peut s'ap- « puyer contre terre; mais quand il flotte sur l'eau, il ne peut que mordre; « une fois que notre chaloupe était auprès du rivage, je le vis se mettre « dessous, la lever avec son dos au-dessus de l'eau, et la renverser avec six « hommes qui étaient dedans; mais par bonheur il ne leur fit aucun mal. « — Nous n'osions pas (dit un autre voyageur [c]) irriter les hippopotames « dans l'eau, depuis une aventure qui pensa être funeste à trois hommes; « ils étaient allés, avec un petit canot, pour en tuer un dans une rivière où « il y avait huit ou dix pieds d'eau; après l'avoir découvert au fond, où il « marchait selon sa coutume, ils le blessèrent avec une longue lance, ce « qui le mit en une telle furie, qu'il remonta d'abord sur l'eau, les regarda « d'un air terrible, ouvrit la gueule, emporta d'un coup de dent une grosse « pièce du rebord du canot, et peu s'en fallut même qu'il ne le renversât; « mais il replongea presque aussitôt au fond de l'eau. » Ces deux exemples suffisent pour donner une idée de la force de ces animaux : on trouvera quantité de pareils faits dans l'Histoire générale des Voyages, où M. l'abbé Prévost a présenté avec avantage, et avec cette netteté de style qui lui est ordinaire, un précis [d] de tout ce que les voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reste, cet animal n'est en grand nombre que dans quelques endroits, et il paraît même que l'espèce en est confinée à des climats particuliers, et qu'elle ne se trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des naturalistes ont écrit que l'hippopotame se trouvait aussi aux

a. « Hippopotamus cymbis insidiatur quæ mercibus onustæ secundo Nigro feruntur, quas hisi frequentibus gyris agitatas demergit. » Leon. Afric. *Descript.*, t. II, p. 758.

b. Relation du capitaine Covent de Porbury, près Bristol. *Voyage de Dampierre*, t. III, 361.

c. Relation du capitaine Rogers. *Voyage de Dampierre*, t. III, p. 363.

d. *Histoire générale des voyages*, t. V, p. 95 et 330.

Indes[1] ; mais ils n'ont pour garants de ce fait que des témoignages qui me paraissent un peu équivoques : le plus positif de tous serait celui d'Alexandre [a] dans sa lettre à Aristote, si l'on pouvait s'assurer par cette même lettre que les animaux dont parle Alexandre fussent réellement des hippopotames : ce qui me donne sur cela quelques doutes, c'est qu'Aristote, en décrivant l'hippopotame dans son Histoire des animaux, aurait dit qu'il se trouvait aux Indes aussi bien qu'en Égypte, s'il eût pensé que ces animaux dont lui parle Alexandre dans sa lettre eussent été de vrais hippopotames. Onesicrite [b] et quelques autres auteurs anciens ont écrit que l'hippopotame se trouvait sur le fleuve Indus ; mais les voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait ; tous s'accordent à dire [c] que cet animal se trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Gambra, le Zaïre et les autres grands fleuves, et même dans les lacs de l'Afrique [d] surtout dans la partie méridionale et orientale ; aucun d'eux n'assure positivement qu'il se trouve en Asie : le P. Boym [e] est le seul qui semble l'indiquer ; mais son récit me paraît suspect, et, selon moi, prouve seulement que cet animal est commun au Mosambique et dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame, que les anciens appelaient le *cheval du Nil*, est si rare dans le bas Nil que les

a. « Humanas carnes hippopotamis pergratas esse, ex eis collegimus quæ in libro Aristo-
« telis de mirabilibus Indiæ habentur, ubi Alexander Macedo scribens ad Aristotelem inquit :
« Ducentos milites de Macedonibus, levibus armis, misi per amnem nataturos ; itaque quar-
« tam fluminis partem nataverunt, cùm horrenda res visu nobis conspecta est : hippopotami
« inter profundos aquarum ruerunt gurgites, aptosque milites nobis flentibus absumpserunt.
« Iratus ego tunc ex eis, qui nos in insidias deducebant, centum et quinquaginta mitti in
« flumen jussi, quos rursus hippopotami justa dignos pœna confecerunt. » Aldrov., *De quad. digit.*, p. 188 et 189.

b. « In India quoque reperitur hippopotamus, ut Onesicritus est autor, in amne Indo. » Hermolaus *apud* Gessner. *de piscibus*, p. 417.

c. *Cosmographie du Levant*, par André Thevet, p. 139. — Leonis Afric. *Africæ descriptio.* Lugd. Bat. 1632, t. II, p. 758. — *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 51 ; et t. II, p. 144. — *Relation de Thévenot*, t. I, p. 491. — *Relation de l'Éthiopie*, par Poncet. *Lettres édif.* IV[e] Recueil, p. 363. — *Description de l'Égypte*, par Maillet, t. II, p. 126. — *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 30. — *Voyage de Flacourt*, p. 394. — *Histoire de l'Abyssinie*, par Ludolf, p. 43 et 44. — *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, p. 73, etc.

d. *Relation de l'Éthiopie*, par Ch. Jacq. Poncet : suite des *Lettres édifiantes*, IV[e] Recueil. Paris 1704, p. 363.

e. *Flora sinensis, a P. Michaele Boym, soc. Jesu.* 1656, p. 1. — *La Chine illustrée*, par d'Alquié. Amst. 1670, p. 258.

1. Ce qui est certain, c'est que l'*hippopotame* habite l'Afrique, où il ne s'éloigne guère aujourd'hui des rivières du centre et du sud : il venait autrefois par le Nil jusque dans l'Égypte ; mais depuis longtemps il a disparu de cette contrée. — Ce qui est douteux, c'est qu'il se trouve aux Indes, quoique des auteurs récents, et très-compétents, le comptent parmi les animaux de Java et de Sumatra. — Enfin, ce qu'il est permis de présumer, d'après les lois connues de la répartition géographique des *espèces*, c'est que, s'il existe en effet un *hippopotame* aux Indes, ce doit être une espèce distincte de l'*hippopotame* d'Afrique, comme l'*éléphant*, comme le *rhinocéros* des Indes sont des *espèces* distinctes de l'*éléphant* et du *rhinocéros* d'Afrique.

habitants de l'Égypte n'en ont aucune idée, et en ignorent le nom [a]; il est également inconnu dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique, depuis la Méditerranée jusqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas; le climat que l'hippopotame habite actuellement ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie, et de là jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Comme la plupart des auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin*, ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine[1], qui est un animal très-différent de l'hippopotame, et qui n'habite que les mers du Nord; il paraît donc certain que les hippopotames, que l'auteur de la description de la Moscovie dit se trouver sur le bord de la mer près de Petzora, ne sont autre chose que des vaches marines, et l'on doit reprocher à Aldrovande [b] d'avoir adopté cette opinion sans examen, et d'avoir dit en conséquence que l'hippopotame se trouvait dans les mers du Nord; car non-seulement il n'habite pas les mers du Nord, mais il paraît même qu'il ne se trouve que rarement dans les mers du Midi. Les témoignages d'Odoard Barbosa et d'Edward Vuot, rapportés par Aldrovande, et qui semblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paraissent presque aussi équivoques que celui de l'auteur de la description de la Moscovie; et je serais fort porté à croire avec M. Adanson [c] que

a. Quant aux animaux, les peuples qui habitent maintenant l'Égypte ne connaissent pas seulement l'hippopotame. *Voyage de Shaw*, t. II, p. 167. — L'hippopotame prend naissance en Éthiopie... descend par le Nil dans la haute Égypte... désole les campagnes où il se jette, mangeant les grains, surtout les blés de Turquie... Il est très-rare dans la basse Égypte. *Description de l'Égypte, sur les mémoires de M. de Maillet*, par M. l'abbé Mascrier. La Haye 1740, t. II, p. 126.

b. « Sed quod magis mirandum est, in mari quoque versari scripsit Plinius, qui agens de « animantibus aquaticis, communes amni, terræ, et mari *crocodilos* et *hippopotamos* prædica- « bat. Idcirco non *debemus admiratione capi*, quando legitur, in descriptione *Moscoviæ*, in « *Oceano adjacenti regionibus Petzoræ, equos marinos crescere.* Pariter Odoardus-Bar- « bosa, Portughensis, in Cefala observavit multos equos marinos, a mari ad prata exire, « denuoque ad mare reverti. Idem repetit Edoardus-Vuot, de hujusmodo feris in mari Indico « errantibus. Propterea habetur in primo volumine navigationum, multos quandoque naucleros « in terram descendere, ut hippopotamos in vicinis pratis pascentes comprehendant; sed ipsi « ad mare fugientes eorum cymbas aggrediuntur, dentibus illas disrumpendo et submergendo, « et tamen bestiæ lanceis ob cutis duritiem sauciari minimè poterant. » Aldrov., *De quad. digit. vivip.*, p. 181 et seq.

c. En remontant le Niger, nous arrivâmes dans un quartier où les *hippopotames* ou *chevaux marins* sont fort communs; cet animal, le plus grand des amphibies, ne se trouve que dans l'eau douce des rivières d'Afrique; et une chose digne de remarque, c'est que l'on n'en a encore observé que dans cette partie du monde, à laquelle il semble être particulièrement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf; c'est à la vérité l'animal auquel il ressemble davantage: mais il a les jambes plus courtes et la tete d'une grosseur demesurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant et le rhinocéros: ses mâchoires sont armées de quatre défenses, avec lesquelles il detache les racines des arbres qui lui servent de nourriture; il ne peut rester longtemps sous l'eau sans respirer, et c'est ce qui l'oblige de por-

1. La *Vache marine* ou *cheval marin*, est le *morse* (*trichechus rosmarus*. Linn.).

l'hippopotame ne se trouve au moins aujourd'hui que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe [a], qui dit en avoir vu plusieurs au cap de Bonne-Espérance, assure qu'ils se plongent également dans les eaux de la mer et dans celles des fleuves; quelques autres auteurs rapportent la même chose : quoique Kolbe me paraisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement dans la description qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande et de Prosper Alpin, qui cependant n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnaître qu'en général les descriptions et les figures de l'ouvrage de Kolbe n'ont été faites ni sur le lieu, ni d'après nature; les descriptions sont écrites de mémoire, et les figures ont, pour la plupart, été copiées ou

ter de temps en temps la tête au-dessus de sa surface, comme fait le crocodile. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson. Paris, 1757, p. 73.

a. *Hippopotame* ou *cheval marin*. Si nous donnons à cet animal l'épithète de *marin*, ce n'est pas que ce soit une espèce de poisson, ni qu'il vive toujours *dans la mer*. Il vient chercher sa nourriture sur le sec, et s'il se retire *dans la mer* ou *dans une rivière*, ce n'est que pour se mettre en sûreté; sa nourriture ordinaire est l'herbe; dès que la faim le presse, il sort de l'eau, dans laquelle il se couche toujours tout étendu; lorsqu'il lève la tête hors de l'eau, il commence par la tourner de tous côtés vers les bords pour voir s'il n'y a point de danger, et il sent un homme à une distance considérable; s'il aperçoit quelque chose, il se replonge dans l'eau, et y restera trois heures sans bouger..... Cet animal pèse, pour l'ordinaire, deux mille cinq cents ou trois mille livres .... Le cheval marin, soit pour la couleur, soit pour la taille, ressemble au rhinocéros, seulement il a les jambes un peu plus courtes; sa tête, comme le dit Tellez (liv. I, chap. 8), ressemble plus à celle du cheval ordinaire qu'à celle de tout autre animal, et c'est de là qu'il a pris son nom; il a la bouche beaucoup plus grande que le cheval, et, à cet égard, il approche plus du bœuf; ses narines sont fort grosses, elles se remplissent d'eau qu'il fait jaillir lorsqu'il se lève du fond de la mer ou de la rivière qui lui a servi de lit; il a les oreilles et les yeux fort petits; ses jambes sont courtes, épaisses et de même grosseur depuis le haut jusqu'au bas; il n'a pas la corne du pied fendue comme le bœuf : mais elle est partagée en quatre parties; à l'extrémité et sur chacune de ces parties, on voit des manières de petites cannelures qui vont en forme de vis; sa queue est courte comme celle de l'éléphant, et on y voit tant soit peu de poil, et même fort court : c'est tout ce que le cheval marin en a.

Les mamelles de la femelle de cet animal pendent entre les jambes de derrière, comme on le voit dans les vaches : mais elles sont fort petites à proportion de la grosseur de leur corps, aussi bien que les mamelons. J'ai souvent vu des femelles donner à teter à leurs petits, qui étaient déjà de la taille d'une brebis. La peau du cheval marin a plus d'un pouce d'épaisseur, et outre cela elle est si dure qu'il est très-difficile de le tuer, même d'un coup de balle. Les Européens du Cap visent toujours à la tête : comme la peau y est tendre et qu'elle y touche l'os, on peut aisément la percer; rarement ils donnent à cet animal le coup de mort dans un autre endroit.

Il n'y a rien dans le cheval marin qui soit plus remarquable que ses dents de la mâchoire d'en bas; il y en a quatre grosses, deux de chaque côté, dont l'une est crochue et l'autre droite : elles sont épaisses comme une corne de bœuf, longues d'environ un pied et demi, et pèsent une douzaine de livres chacune; leur blancheur, qui est très-éclatante, a ceci de particulier qu'elle se conserve sans qu'il y arrive jamais d'altération, qualité que n'a pas l'ivoire, qui jaunit en vieillissant : aussi sont-elles plus estimées que les dents d'éléphant.

La chair de cet animal est un manger très-délicieux, soit rôtie, soit bouillie, et elle est si estimée au Cap qu'elle s'y vend douze et quinze sous la livre; c'est le présent le plus agréable que l'on puisse faire; la graisse se vend autant que la viande, elle est fort douce et très-saine, on s'en sert au lieu de beurre, etc. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, chap. III.



prises d'après celles des autres naturalistes; et en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au cheropotame[1] de Prosper Alpin[a].

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourrait bien ne l'avoir dit que d'après Pline, et non pas d'après ses propres observations; la plupart des autres auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce et dans les fleuves, quelquefois à leur embouchure, et plus souvent à de très-grandes distances de la mer; il y a même des voyageurs qui s'étonnent, comme Merolla[b], qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin,* parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour, et en sort la nuit pour paître; le mâle et la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle et la femelle le même jour, et dans la même fosse; les voyageurs hollandais disent qu'elle porte trois ou quatre petits, mais ce fait me paraît très-suspect et démenti par les témoignages que cite Zerenghi; d'ailleurs, comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine et de tous les autres grands animaux qui ne produisent qu'un petit, et cette analogie me paraît plus sûre que tous les témoignages.

L'ÉLAN* ET LE RENNE.**

Quoique l'élan et le renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir, parce qu'il n'est guère possible de faire l'histoire de l'un sans emprunter beaucoup de celle de l'autre, la plupart des anciens auteurs, et même des modernes, les ayant confondus ou désignés par des dénominations équivoques qu'on pourrait appliquer à tous deux. Les Grecs ne connaissaient ni l'élan ni le renne : Aristote[c] n'en fait

a. Les figures de ces cheropotames de Prosper Alpin, lib. IV, cap. XII, tab. 22, paraissent avoir été faites d'après des peaux bourrées d'hippopotames, auxquels peut-être on avait arraché les dents.

b. *Histoire générale des voyages,* t. V, p. 95, note *a.*

c. L'hippélaphe d'Aristote n'est pas l'élan, comme l'ont cru nos plus savants naturalistes; nous avons discuté dans l'article de l'axis, ce que c'est que l'hippélaphe et le tragélaphe.

1. Ce *chœropotame* n'était, comme le dit Buffon dans sa *note*, qu'une *peau bourrée* d'*hippopotame*, dont le crâne (et par conséquent les dents) avait été enlevé. — Ce nom de *chœropotame*, qui n'est dans Prosper Alpin que le nom d'un animal imaginaire, a été donné par Cuvier à un *pachyderme fossile*, voisin du *sanglier*, et de la taille à peu près du *cochon de Siam*.

* *Cervus alces* (Linn.) .... } Ordre des *Ruminants;* famille des *Ruminants à bois* ou
** *Cervus tarandus* (Linn.). } *cornes tombantes*; genre *Cerf* (Cuv.).

aucune mention; et, chez les Latins, Jules César est le premier qui ait employé le nom *alce*; Pausanias[a], qui a écrit environ cent ans après Jules César, est aussi le premier auteur grec dans lequel on trouve ce même nom Ἄλκη; et Pline[b], qui était à peu près contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'élan et le renne sous les noms *alce*, *machlis* et *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* soit proprement grec ou latin, et il paraît avoir été tiré de la langue celtique, dans laquelle l'élan se nommait *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne est encore plus incertain que celui de l'élan : plusieurs naturalistes ont pensé que c'était le *machlis* de Pline, parce que cet auteur, en parlant des animaux du Nord, cite en même temps l'*alce* et le *machlis*[1], et qu'il dit de ce dernier qu'il est

a. « Argumento sunt Æthiopici tauri et *alces* feræ celticæ, ex quibus mares cornua in su- « perciliis habent, fœmina caret. » Pausan. *in Eliacis*. — *Alce* nominata fera specie inter cer- « vum et camelum est; nascitur apud Celtas; explorari investigarique ab hominibus anima- « lium sola non potest, sed obiter aliquando dum alias venantur feras, hæc etiam incidit. « Sagacissimam esse aiunt et hominis odore per longinquum intervallum percepto, in foveas « et profundissimos specus sese abdere. Venatores montem vel campum ad mille stadia circun- « dant, et contracto subinde ambitu, nisi intra illum fera delitescat, non alia ratione eam ca- « pere possunt. » Idem, *in Bœoticis*.

b. « Septentrio fert et equorum greges ferorum, sicut asinorum Asia et Africa : præter ea « alcem, ni proceritas aurium et cervicis distinguat, jumento similem : item notam in Scan- « dinaviâ insulâ, nec unquam visam in hoc orbe, multis tamen narratam, *machlin*, haud « dissimilem illi sed nullo suffraginum flexu; ideoque non cubantem, sed acclivem arbori in « somno, eâque incisâ ad insidias, capi; velocitatis memoratæ. Labrum ei superius prægrande : « ob id retrograditur in pascendo, ne in priora tendens, involvatur. » Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 15. — « Mutat colores et Schytarum tarandus... Tarando magnitudo, quæ bovi : caput ma- « jus cervino, nec absimile; cornua ramosa; ungulæ bifidæ : villus magnitudine ursorum. Sed « cùm libuit[2] sui coloris esse, asini similis est : tergoris tanta duritia ut thoraces ex eo faciunt... « Metuens latet, ideoque raro capitur. » Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 34. — *Nota*. J'ai cru devoir citer ensemble ces deux passages de Pline, dans lesquels sous les noms d'*alce*, de *machlis* et de *tarandus*, il paraît indiquer trois animaux différents; mais l'on verra par les raisons que je vais en donner, que les noms *machlis* et *alce*, doivent tous deux s'appliquer au même animal, c'est-à-dire à l'élan, et que quoique la plupart des naturalistes aient cru que le tarandus de Pline était l'élan, il est beaucoup plus vraisemblable que c'est le renne qu'il a voulu désigner par ce nom; j'avoue cependant que ces indications de Pline sont si peu précises, et même si fausses à de certains égards, qu'il est assez difficile de se déterminer et de prononcer nettement sur cette question. Les commentateurs de Pline, quoique très-savants et très-érudits, étaient très-peu versés dans l'histoire naturelle, et c'est par cette raison qu'on trouve dans cet auteur tant de passages obscurs et mal interprétés. Il en est de même des traducteurs et des commentateurs d'Aristote; nous tâcherons à mesure que l'occasion s'en présentera de rétablir le vrai sens de plusieurs mots altérés et de passages corrompus dans ces deux auteurs.

1. *Machlis*, ou plutôt *achlis*. « Voici encore un endroit où Pline, trompé par une légère dif- « férence d'orthographe, paraît avoir fait deux animaux d'un seul, en copiant sans critique des « notices de deux auteurs..... Ce qui achève de prouver que l'*alce* et l'*achlis* étaient la même « chose, c'est que César (de Bell. Gall. lib. VI) attribue précisément à l'*alce* ce que Pline dit de « l'*achlis*. » — Les mots : *machlis*, *achlis* et *alce* ne désignent que le même animal, c'est-à-dire l'*élan*. Le mot *tarandus* est le nom du *renne*.

2. « Le poil du *renne*, brun en été, devient presque blanc en hiver... C'est probablement ce « changement qui avait fait dire aux anciens que le *tarandus* prenait les couleurs qu'il vou- « lait. » (Cuvier).

particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'empire romain; cependant on trouve encore dans les Commentaires de César [a] un passage qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, et qui semble prouver qu'il existait alors dans les forêts de la Germanie; et quinze siècles après Jules César, Gaston Phœbus[1] semble parler du renne sous le nom de *rangier,* comme d'un animal qui aurait existé de son temps dans nos forêts de France; il en fait même une assez bonne description [b], et il donne la manière de le prendre et de le

a. « Est bos in Herciniâ silvâ, cervi figurâ, cujus a mediâ fronte inter aures unum cornu « existit excelsius, magisque directum his quæ nobis nota sunt cornibus: ab ejus summo « sicut palmæ ramique late diffunduntur. Eadem est fœminæ marisque natura; eadem forma, « magnitudoque cornuum. » Jul. Cæsar, *De bello gallico*, lib. VI. — *Nota.* Ce passage est assez précis; le renne a en effet des andouillers en avant, et qui paraissent former un bois intermédiaire : son bois est divisé en plusieurs branches, terminées par de larges empaumures, et la femelle porte un bois comme le mâle, au lieu que les femelles de l'élan, du cerf, du daim et du chevreuil, ne portent point de bois; ainsi l'on ne peut guère douter que l'animal qu'indique ici César ne soit le renne et non pas l'élan, d'autant plus que dans un autre endroit de ses Commentaires, il indique l'élan par le nom d'*alce*, et en parle en ces termes : « Sunt item « in Herciniâ silvâ quæ appellantur *alces :* harum est consimilis capris (*capreis*) figura et « varietas pellium : sed magnitudine paulo antecedunt mutilæ quæ sunt cornibus et crura sine « nodis articulisque habent neque quietis causa procumbunt... his sunt arbores pro cubilibus; « ad eas se applicant : atque ita paulum modo reclinatæ quietem capiunt; quarum ex vestigiis cùm est animadversum a venatoribus quo se recipere consueverint, omnes eo loco aut « a radicibus subruunt aut abscindunt arbores tantum ut summa species earum stantium « relinquatur : huc cùm se consuetudine reclinaverint, infirmas arbores pondere affligunt atque « una ipsæ concidunt. » *De bello Gallico*, lib. VI. J'avoue que ce second passage n'a rien de précis que le nom *alce*, et que pour l'appliquer à l'élan, il faut substituer le mot *capreis* à celui de *capris*, et supposer en même temps que César n'avait vu que des élans femelles, lesquelles en effet n'ont point de cornes; le reste peut s'entendre, car l'élan a les jambes fort raides, c'est-à-dire les articulations très-fermes; et comme les anciens étaient persuadés qu'il y avait des animaux, tels que l'éléphant, qui ne pouvaient ni plier les jambes, ni se coucher, il n'est pas étonnant qu'ils aient attribué à l'élan cette partie de la fable de l'éléphant.

b. Du *rangier* ou *ranglier,* et de sa nature. Le rangier est une bête semblable au cerf, et a sa tête diverse, plus grande et chevillée; il porte bien quatre-vingts cors, et aucune fois moins, selon ce qu'il est vieil; il a grande paumure dessus, comme le cerf, fors les endoillers de devant, esquels sont paumes aussi. Quand on le chasse il fuit, à raison de la grande charge qu'il a en tête; mais après qu'il a couru une longue espace de temps en faisant ses tours et frayant, il se met et accule contre un arbre, afin que rien ne lui puisse venir que devant, et met sa tête contre terre, et quand il est en tel état, nul n'en oserait approcher pour le prendre, à cause

1. « C'est une opinion presque généralement reçue parmi les naturalistes que l'espèce du « renne subsistait en France, au moins dans les Pyrénées, à une époque aussi rapprochée de « nous que le quatorzième siècle, et cette opinion en a fait naître d'autres sur les changements « de température..... Ce qui est singulier, c'est que ce fut Buffon qui lui donna cours le premier, toute contraire qu'elle dût lui paraître à son système sur le refroidissement graduel du « globe : *Quinze siècles après Jules César*, dit-il, *Gaston Phœbus*, etc. — Comme ce prince « avait ses terres au pied des Pyrénées, Buffon jugeait qu'il ne pouvait avoir vu cet animal que « dans cette contrée, et c'est là-dessus qu'il fondait sa supposition..... Gaston III, comte de « Foix et seigneur de Béarn, qui s'était lui-même surnommé *Phœbus*, avait fait en 1357 « et 1358 un voyage en Prusse : de là il avait eu la curiosité de traverser la mer Baltique et de « parcourir la Scandinavie, et les rennes ou rangiers qu'il avait vus et chassés, il les avait vus « et chassés dans les pays où il y en a encore, c'est-à-dire en Norwége et en Suède. » (Cuvier. *Rech. sur les oss. foss.*, t. IV, p. 58 et suiv.)

chasser; comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même temps la manière de chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, etc., on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il semblerait donc, par ces témoignages positifs, qu'il existait jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaston Phœbus était voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix ; et que depuis ce temps ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étaient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Couserans, ni dans les provinces adjacentes. Il est certain que le renne ne se trouve actuellement que dans les pays les plus septentrionaux ; mais l'on sait aussi que le climat de la France était autrefois beaucoup plus humide et plus froid par la quantité des bois et des marais qu'il ne l'est aujourd'hui. On voit par la lettre de l'empereur Julien quelle était de son temps la rigueur du froid à Paris; la description qu'il donne des glaces de la Seine ressemble parfaitement à celle que nos Canadiens font de celles du fleuve de Québec ; les Gaules, sous la même latitude que le Canada, étaient il y a deux mille ans ce que le Canada est de nos jours, c'est-à-dire un climat assez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

En comparant les témoignages et combinant les indications que je viens de citer, il me paraît donc qu'il existait autrefois dans les forêts des Gaules et de la Germanie des élans et des rennes, et que les passages de César ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux : à mesure que l'on a défriché les terres et desséché les eaux, la température du climat sera devenue plus douce, et ces mêmes animaux qui n'aiment que le froid auront d'abord abandonné le plat pays, et se seront retirés dans la région des neiges, sur les hautes montagnes, où ils subsistaient encore du temps de Gaston de

de la tête qui lui couvre le corps. Si on lui va par derrière, au lieu que les cerfs frappent des endoillers dessous, il frappe des ergots dessus, mais non si grands coups que fait le cerf. Telles bêtes font grand peur aux allans et lévriers quand ils voient sa diverse tête. Le rangier n'est pas plus haut qu'un daim, mais il est plus épais et plus gros. Quand il lève sa tête en arrière, elle est plus grande que son corps, d'entre sa tête. Il viande comme un cerf ou un daim, et jette sa fumée en troches ou en plateaux; il vit bien longuement; on le prend aux arcs, aux rereaux, aux lacs, aux fosses et aux engins. Il a plus grande venaison que n'a un cerf en sa saison; il va en rut après les cerfs, comme font les daims, et porte comme une biche, pour ce on le chasse.

La manière de prendre le *rangier* ou *ranglier*. Quand un veneur voudra chasser le rangier, il le doit quérir en taillant de ses chiens, et non pas le quester et laisser courir par son limier par les forts bois, où il lui semblera que les bestes rousses font leur demeure ; et là doit tendre des rets et hayes, selon les attours de la forest, et doit mener ses limiers par les bois. Pour ce que le rangier est pesante beste pour la tête grande et haute qu'il porte, peu de maîtres et de veneurs le chassent à force, ne à chiens de chasse. *La Vénerie de Jacques Dufouilloux.* Paris, 1614, feuillet 97

Foix; et s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'est que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la destruction presque entière des forêts, par l'abaissement successif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes, et par la succession de leurs travaux et de l'augmentation de leur consommation en tout genre. Il me paraît de même que Pline a emprunté de Jules César presque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, et qu'il est le premier auteur de la confusion des noms; il cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et naturellement on devrait en conclure que ces deux noms désignent deux animaux différents[a]; cependant si l'on remarque : 1° qu'il nomme simplement l'*alce,* sans autre indication ni description, qu'il ne le nomme qu'une fois, et que nulle part il n'en dit un mot de plus; 2° que lui seul a écrit le nom *machlis,* et qu'aucun autre auteur latin ou grec n'a employé ce mot, qui même paraît factice[b], et qui, selon les commentateurs de Pline, est remplacé par celui d'*alce* dans plusieurs anciens manuscrits; 3° qu'il attribue au *machlis* tout ce que Jules César dit de l'*alce;* on ne pourra douter que le passage de Pline ne soit corrompu, et que ces deux noms ne désignent le même animal, c'est-à-dire l'*élan*. Cette question, une fois décidée, en déciderait une autre; le *machlis* étant l'*élan,* le *tarandus* sera le *renne :* ce nom *tarandus* est encore un mot qui ne se trouve dans aucun auteur avant Pline, et sur l'interprétation duquel les naturalistes ont beaucoup varié; cependant Agricola et Éliot n'ont pas hésité de l'appliquer au renne, et par les raisons que nous venons de déduire nous souscrivons à leur avis; au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étaient absolument inconnus aux premiers, et n'étaient connus des seconds que par relation.

Or, l'élan et le renne ne se trouvent tous deux que dans les pays du Nord : l'élan en deçà, et le renne au delà du cercle polaire en Europe et en Asie; on les retrouve en Amérique[1] à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe; le renne n'en craint pas la

a. Plusieurs naturalistes et même quelques-uns des plus savants, tels que M. Ray, ont en effet pensé que le *machlis* de Pline se trouvant dans cet auteur à côté de l'*alce* ne pouvait être autre que le renne. *Cervus rangifer* the *reindeer*. Plinio, *machlis*. Ray, *Syn. quad.*, p. 88. C'est parce que je ne suis pas de ce sentiment, que j'ai cru devoir donner ici le détail de mes raisons.

b. On lit à la marge de ce passage de Pline, *achlin* au lieu de *machlin*. *Fortassis achlin quod non cubet*, disent les commentateurs; ainsi ce nom paraît être factice et ajusté à la supposition que cet animal ne peut se coucher; d'autre côté en transposant *l* dans *alcé*, on fait *aclé*, qui ne diffère pas beaucoup d'*achlis*, ainsi l'on peut encore penser que ce mot a été corrompu par les copistes, d'autant plus que l'on trouve *alcem* au lieu de *machlin* dans quelques anciens manuscrits.

1. L'*élan* et le *renne* habitent le nord des deux continents

rigueur, même la plus excessive : on en voit à Spitzberg [a]; il est commun en Groënland [b] et dans la Laponie la plus boréale [c], ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie [d]; l'élan ne s'approche pas si près du pôle, il habite en Norwége [e], en Suède [f], en Pologne [g], en Lithuanie [h],

a. On trouve des rennes partout aux environs de Spitzbergen, mais surtout à *Rehenfeld*, lieu qu'on a ainsi nommé pour le grand nombre de rennes qui s'y trouvent; on en voit aussi quantité au Foreland tout près du Havre des Moules... Nous ne fûmes pas plustôt arrivés dans ce pays là au printemps, que nous tuâmes quelques-uns de ces rennes, qui étaient fort maigres, d'où on peut conjecturer que quelque infertile que soit le pays de Spitzbergen, et quelque froid qu'il y fasse, ces animaux ne laissent pas d'y passer l'hiver, et de se contenter de ce qu'ils y peuvent trouver. *Recueil des voyages du Nord*, t. II, p. 113.

b. Le capitaine Craycott amena de Groënland en 1738 un mâle et une femelle à Londres. Voyez l'*Histoire des oiseaux*, d'Edwards, p. 51, où l'on trouve la description et la figure de cet animal sous le nom de *daim de Groenland*. Ce daim de Groenland de M. Edwards, aussi bien que le *chevreuil de Groenland* ou *caprea Groenlandica*, dont parle M. Grew, dans la description du cabinet de la Société royale, ne sont autre chose que le renne. Ces auteurs, en décrivant les cornes ou plutôt le bois de ces animaux, semblent tous deux donner comme un caractère particulier le duvet, dont le bois était recouvert dans l'un et l'autre de ces animaux : cela cependant est commun au renne, au cerf, au daim et à tous les animaux qui portent du bois; pendant tout le temps que ce bois croît il est couvert de poil, et comme l'été est la saison de cet accroissement, et que c'est aussi le seul temps de l'année où l'on puisse voyager en Groënland, il n'est pas étonnant que les bois de ces animaux pris dans cette saison soient couverts de duvet : ainsi ce caractère est nul dans la description de ces auteurs.

On trouve sur les côtes, au détroit de Frobisher, des cerfs à peu près de la couleur de nos ânes, et dont le bois est beaucoup plus large et plus élevé qu'aux nôtres; leur pied a sept ou huit pouces de tour, et ressemble à celui de nos bœufs. *Voyage de Lade*, t. II, p. 297. — *Nota*. Ceci paraît avoir été copié par Robert Lade d'une ancienne relation qui a pour titre : *la Navigation du capitaine Martin, Anglais, ès régions d'West et de Nordwest*, Paris, 1578, où il est dit, p. 17 : « Bien qu'il y ait des cerfs dans les terres, à la rade de Warwick, en grande quantité, la peau « desquels ressemble à celle de nos ânes, leurs têtes et cornes surpassent, tant en grandeur « qu'en largeur, celle des nôtres de par-deçà; leurs pieds sont aussi gros que ceux de nos « bœufs, et ont de largeur, comme je vous puis assurer pour les avoir mesurés, huit « pouces. »

c. On trouve des rennes en quantité dans le pays des Samoïèdes et par tout le septentrion. *Voyage d'Oléarius*, t. I, p. 126. — Voyez aussi l'*Histoire de la Laponie*, par Scheffer. Paris, 1678, p. 209.

d. Les Ostiaques, en Sibérie, se servent, ainsi que les Samoïèdes, de rennes et de chiens pour tirer leurs traîneaux. *Nouveau Mémoire sur la grande Russie*, t. II, p. 181. On voit en grande quantité, chez les Tunguses, des rennes, des élans, des ours, etc. *Voyage de Gmelin*, t. II, p. 206. Traduction communiquée par M. de l'Isle.

e. Voyez la chasse d'un élan, faite en Norwége, par le sieur de la Martinière, dans son *Voyage des pays septentrionaux*. Paris, 1671, p. 10 et suiv.

f. « Alces habitat in silvis Sueciæ, rariùs obvius hodie, quam olim. » Linn., *Fauna Suecica*, p. 13.

g. « Tenent alces prægrandes albæ Russiæ sylvæ, fovent Palatinatus varii, Novogrodensis, « Brestianensis, Kioviensis, Volhinensis circa Stepan, Sandomiriensis circa Nisko, Livoniensis « in Capitaneatibus quatuor ad Poloniæ regnum pertinentibus, Varmia iis non destituitur. » Rzaczynski, *Auctuarium*, p. 305.

h. Le *loss* des Lithuaniens, le *lozzi* des Moscovites, l'*œlg* des Norwégiens, l'*elend* des Allemands et l'*alce* des Latins n'indiquent que la même bête, bien différente du *rehen* des Norwégiens, qui est le *rhenne*..... La Laponie nourrit fort peu d'élans, et elle les prend le plus souvent d'ailleurs, particulièrement de la Lithuanie..... Il s'en trouve dans la Finlande méridionale, en Carélie, en Russie. *Histoire de la Laponie*, par Scheffer, p. 310.

en Russie [a] et dans les provinces de la Sibérie et de la Tartarie [b], jusqu'au nord de le Chine; on le retrouve sous le nom d'*orignal*, et le renne sous celui de *caribou*[1], en Canada et dans toute la partie septentrionale de l'Amérique. Les naturalistes qui ont douté que l'orignal [c] fût l'élan, et le caribou [d] le renne, n'avaient pas assez comparé la nature avec les témoignages

a. Dans les environs de la ville d'Irkutzk, on trouve des élans, des cerfs, etc. *Voyage de Gmelin*, t. II, p. 165..... Traduction communiquée par M. de l'Isle. — Les élans sont fort communs dans le pays des Tartares Mantchoux et dans celui des Solons. *Idem, ibid.*

b. L'animal de Tartarie que les Chinois appellent *han-ta-han* nous paraît être le même que l'élan. « Le han-ta-han (disent les missionnaires) est un animal qui ressemble à l'élan; la « chasse en est commune dans le pays des Solons, et l'empereur Kam-hi prenait quelquefois « plaisir à cet amusement; il y a des han-ta-hans de la grosseur de nos plus grands bœufs : il « ne s'en trouve que dans certains cantons, surtout vers les montagnes de Sevelki, dans les ter- « rains marécageux qu'ils aiment beaucoup, et où la chasse en est aisée, parce que leur pesan- « teur retarde leur fuite. » *Histoire générale des voyages*, t. XVI, p. 602.

c. Les *élans* ou *orignals* sont fréquents en la province de Canada et fort rares au pays des Hurons, d'autant que ces animaux se tiennent et se retirent ordinairement dans les pays les plus froids..... Les Hurons appellent ces élans *sondareinta*, et les Caribous *ausquoy*, desquels les Sauvages nous donnèrent un pied, qui est creux et si léger de la corne, et fait de telle façon, qu'on peut aisément croire ce qu'on dit de cet animal, qu'il marche sur les neiges sans enfoncer; l'élan est plus haut que le cheval..... Il a le poil ordinairement grison et quelquefois fauve, long quasi comme le doigt de la main; sa tête est fort longue, et porte son bois double comme le cerf, mais large et fait comme celui d'un daim, et long de trois pieds; le pied en est fourchu comme celui du cerf, mais beaucoup plus plantureux; la chair en est courte et fort délicate; il paît aux prairies, et vit aussi des tendres pointes des arbres : c'est la plus abondante manne des Canadiens après le poisson. *Voyage de Sagard Théodat*, p. 308. — Il y a des élans à la Virginie. *Histoire de la Virginie*. Orléans, 1707, p. 213. — On trouve dans la Nouvelle-Angleterre grand nombre d'*orignaux* ou d'*élans*. *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denys, t. I, p. 27. — L'île du cap Breton a été estimée pour la chasse de l'orignal; il s'y en trouvait autrefois grand nombre, mais à présent il n'y en a plus, les Sauvages ont tout détruit. *Idem*, t. I, p. 163. — L'orignal de la Nouvelle-France est aussi puissant qu'un mulet : la tête à peu près de même, le cou plus long, le tout plus décharné, les jambes longues, fort sèches, le pied fourchu et un petit bout de queue; les uns ont le poil gris-blanc, les autres roux et noir, et quand ils vieillissent le poil est creux, long comme le doigt, et bon à faire des matelas et garnir des selles de cheval, il ne se foule pas et revient en le battant. L'élan porte un grand bois sur sa tête, plat et fourchu en forme de main; il s'en voit qui ont environ une brasse de longueur, et qui pèsent jusqu'à cent et cent cinquante livres, il leur tombe comme au cerf. *Idem*, t. II, p. 321. — L'orignal est une espèce d'élan, qui diffère un peu de ceux qu'on voit en Moscovie; il est grand comme un mulet d'Auvergne, et de figure semblable, à la réserve du mufle, de la queue et d'un grand bois plat, qui pèse jusqu'à trois cents livres et même jusqu'à quatre cents, s'il en faut croire quelques Sauvages qui assurent en avoir vu de ce poids-là. Cet animal cherche ordinairement les terres franches; le poil de l'orignal est long et brun; sa peau est forte et dure, quoique peu épaisse; la viande en est bonne, mais la femelle a la chair plus délicate. *Voyage de la Hontan*, t. I, p. 86.

d. Le caribou est une figure d'animal à gros mufle et à longues oreilles..... Comme il a le pied large, il échappe aisément sur la neige durcie, en quoi il diffère de l'orignal, qui est presque aussitôt enfoncé que levé. *Voyage de la Hontan*, t. I, p. 90. — L'île Saint-Jean est située dans la grande baie de Saint-Laurent; il n'y a point d'orignaux dans cette île, il y a des caribous, qui est une autre espèce d'orignaux; ils n'ont pas les bois si puissants, le poil en est plus fourni et plus long, et presque tout blanc; ils sont excellents à manger; la chair en est plus blanche que celle de l'orignal. *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denys, t. I, p. 202. — Le cari-

1. *L'élan* et le *renne* sont, en effet, l'*orignal* et le *caribou* des *Canadiens*.

des voyageurs : ce sont certainement les mêmes animaux qui, comme tous les autres dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

On peut prendre des idées assez justes de la forme de l'élan et de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf; l'élan est plus grand, plus gros, plus élevé sur ses jambes; il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large et plus massif que le cerf; le renne est plus bas, plus trapu [a]; il a les jambes plus courtes, plus grosses, et les pieds bien plus larges, le poil très-fourni, le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux [b], terminés par des empaumures; au lieu que celui de l'élan n'est, pour ainsi dire, que découpé et chevillé sur la tranche : tous deux ont de longs poils sous le cou, et tous deux ont la queue courte et les oreilles beaucoup plus longues que le cerf; ils ne vont pas par bonds et par sauts, comme le chevreuil ou le cerf; leur marche est une espèce de trot, mais si prompt et si aisé qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi, sans s'arrêter, pendant un jour ou deux [c]; le

bou est une manière de cerf, qui, pour la course, a beaucoup d'haleine et de disposition. *Voyage de Dierville,* p. 125. — Le caribou est un animal un peu moins haut que l'orignal, qui tient plus de l'âne que du mulet pour la figure, et qui égale pour le moins le cerf en agilité; il y a quelques années qu'il en parut un sur le cap aux Diamants, au-dessus de Québec..... On estime fort la langue de cet animal, dont le vrai pays paraît être aux environs de la baie d'Hudson. *Histoire de la Nouvelle-France,* par le P. Charlevoix, t. III, p. 129. — La meilleure chasse de l'Amérique septentrionale est celle du caribou; elle dure toute l'année, et surtout au printemps et en automne, on en voit des troupes de trois et quatre cents à la fois, et davantage.. .. Les caribous ressemblent assez aux daims, à leurs cornes près; les matelots, la première fois qu'ils en virent, en eurent peur et s'enfuirent. *Lettres édifiantes,* Xe Recueil, p. 322.

a. Les cerfs sont plus haut montés sur leurs jambes, mais leur corps est plus petit que celui du renne. *Histoire de la Laponie*, par J. Scheffer. Paris 1678, p. 205.

b. Il y a beaucoup de rennes qui ont deux cornes qui vont en arrière, comme les ont ordinairement les cerfs; il sort de ces deux cornes une branche au milieu plus petite, mais partagée aussi bien que le bois d'un cerf en plusieurs andouillers, qui est tournée sur le devant et qui, à cause de cette situation et de cette figure, peut passer pour une troisième corne, quoiqu'il arrive encore plus fréquemment que chacune des grandes cornes pousse de soi une telle branche; qu'ainsi elle a une autre petite corne avancée vers le front, et que de cette manière il paraît non plus trois cornes, mais quatre, deux en arrière comme au cerf et deux en devant, ce qui est particulier au renne... On a aussi quelquefois trouvé que les cornes des rennes étaient ainsi disposées, deux courbes en arrière, deux plus petites montantes en haut, et deux encore moindres tournées en devant, ayant toutes leurs andouillers, le tout n'ayant cependant qu'une seule racine, celles qui avancent sur le front, aussi bien que celles qui s'élèvent en haut, n'étant à proprement parler que les rejetons des grandes cornes que le renne porte courbées en arrière comme les cerfs. Au reste, cela n'est pas fort ordinaire; on voit plus fréquemment des rennes qui ont trois cornes, et le nombre de ceux qui en ont quatre, comme nous l'avons expliqué, est encore plus grand; tout ceci doit s'entendre des mâles qui les ont grandes, larges et avec beaucoup de branches : car les femelles les ont plus petites, et elles n'y ont pas tant de rameaux. *Idem*, Scheffer, p. 306.

c. L'orignal ne court ni ne bondit, mais son trot égale presque la course du cerf. Les sauvages assurent qu'il peut en été trotter trois jours et trois nuits sans se reposer. *Voyage de la Hontan*, t. I, p. 85.

renne se tient sur les montagnes[a]; l'élan n'habite que les terres basses et les forêts humides : tous deux se mettent en troupes comme le cerf, et vont de compagnie; tous deux peuvent s'apprivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan; celui-ci, comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples : les Lapons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre et la mousse font seuls la verdure de l'été, l'homme pouvait-il espérer de nourrir des troupeaux? Le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles, ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid, il a fallu chercher parmi les hôtes des forêts l'espèce la moins sauvage et la plus profitable; les Lapons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes, si nous venions à perdre notre bétail : il faudrait bien alors, pour y suppléer, apprivoiser les cerfs, les chevreuils de nos bois, et les rendre animaux domestiques; et je suis persuadé qu'on en viendrait à bout, et qu'on saurait bientôt en tirer autant d'utilité que les Lapons en tirent de leurs rennes. Nous devons sentir par cet exemple jusqu'où s'étend pour nous la libéralité de la nature : nous n'usons pas à beaucoup près de toutes les richesses qu'elle nous offre; le fonds en est bien plus immense que nous ne l'imaginons; elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domestiques, pour nous servir, nous nourrir, nous vêtir; et elle a encore des espèces de réserve, qui pourraient suppléer à leur défaut, et qu'il ne tiendrait qu'à nous d'assujettir et de faire servir à nos besoins. L'homme ne sait pas assez ce que peut la nature, ni ce qu'il peut sur elle : au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connaît pas, il aime mieux en abuser dans tout ce qu'il en connaît.

En comparant les avantages que les Lapons tirent du renne apprivoisé avec ceux que nous retirons de nos animaux domestiques, on verra que cet animal en vaut seul deux ou trois; on s'en sert, comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence et de légèreté, fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige gelée que sur une pelouse. La femelle donne du lait plus substantiel et plus nourrissant que celui de la vache; la chair de cet animal est très-bonne à manger; son poil fait une excellente fourrure, et la peau passée devient un cuir très-souple et très-durable : ainsi le renne donne seul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf et de la brebis.

La manière dont les Lapons élèvent et conduisent ces animaux mérite

a. « Rangifer habitat in alpibus Europæ et Asiæ maxime septentrionalibus, victitat lichene rangiferino... Alces habitat in borealibus Europæ Asiæque populetis. » Linn., *Syst. nat.*, edit. X, page 67.

une attention particulière. Olaüs[a], Scheffer[b], Regnard[c], nous ont donné sur cela des détails intéressants, que nous croyons devoir présenter ici par extrait, en réformant ou supprimant les faits sur lesquels ils se sont trompés. Le bois du renne, beaucoup plus grand, plus étendu, et divisé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, disent ces auteurs, est une espèce de singularité admirable et monstrueuse : la nourriture de cet animal pendant l'hiver est une mousse blanche qu'il sait trouver sous les neiges épaisses en les fouillant avec son bois, et les détournant avec ses pieds; en été, il vit de boutons et de feuilles d'arbres plutôt que d'herbes, que les rameaux de son bois, avancés en avant, ne lui permettent pas de brouter aisément : il court sur la neige, et enfonce peu à cause de la largeur de ses pieds... Ces animaux sont doux; on en fait des troupeaux qui rapportent beaucoup de profit à leur maître : le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en est bon et utile. Les plus riches Lapons ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes, les pauvres en ont dix ou douze; on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable, ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit pour les mettre à l'abri de l'insulte des loups; lorsqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps. Autrefois Stenon, prince de Suède, en envoya six à Frédéric, duc de Holstein; et moins anciennement, en 1533, Gustave, roi de Suède, en fit passer dix en Prusse, mâles et femelles, qu'on lâcha dans les bois : tous périrent sans avoir produit, ni dans l'état de domesticité, ni dans celui de liberté. « J'aurais bien voulu, dit M. Re-
« gnard, mener en France quelques rennes en vie : plusieurs gens l'ont
« tenté inutilement, et l'on en conduisit l'année passée trois ou quatre à
« Dantzick, où ils moururent, ne pouvant s'accommoder à ce climat, qui
« est trop chaud pour eux. »

Il y a en Laponie des rennes sauvages et des rennes domestiques. Dans le temps de la chaleur on lâche les femelles dans les bois, on les laisse rechercher les mâles sauvages; et comme ces rennes sauvages sont plus robustes et plus forts que les domestiques, on préfère ceux qui sont issus de ce mélange pour les atteler au traîneau : ces rennes sont moins doux que les autres; car non-seulement ils refusent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils se retournent brusquement contre lui, l'attaquent à coups de pied, en sorte qu'il n'a d'autre ressource que de se couvrir de son traîneau jusqu'à ce que la colère de sa bête soit apaisée; au reste, cette voiture est si légère qu'on la manie et la retourne aisément sur soi; elle est garnie par-dessous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige et couché en arrière, pour que le traîneau glisse plus facilement

a. *Hist. de Gentibus septent.*, *autore Olao magno*. Antuerpiæ 1558, p. 205 et seq.
b. *Histoire de la Laponie*, traduite du latin de Jean Scheffer. Paris 1678, p. 205 et suiv.
c. *Œuvres de Regnard*. Paris 1747, t. I, p. 172 et suiv.

en avant et recule moins aisément dans la montagne; le renne attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau où le poil est resté, d'où descend vers le poitrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant du traîneau; le Lapon n'a pour guides qu'une seule corde, attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diversement sur le dos de la bête, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche : elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure; mais plus cette manière de voyager est prompte, plus elle est incommode; il faut y être habitué et travailler continuellement pour maintenir son traîneau et l'empêcher de verser.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les cerfs, et la conformation des parties intérieures est, pour ainsi dire, la même [a] : de cette conformité de nature résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le renne jette son bois tous les ans, comme le cerf, et se charge comme lui de venaison; il est en rut dans la même saison, c'est-à-dire vers la fin de septembre; les femelles, dans l'une et dans l'autre espèce, portent huit mois et ne produisent qu'un petit; les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans ce temps de chaleur; et parmi les femelles, comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas [b]; les jeunes rennes ont aussi, comme les faons dans le premier âge, le poil d'une couleur variée; il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir [c]; chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement; c'est aussi à cet âge qu'on commence à les dresser et les exercer au travail; pour les rendre plus souples, on leur fait subir d'avance la castration, et c'est avec les dents que les Lapons font cette opération. Les rennes entiers sont fiers et trop difficiles à manier; on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs et les plus légers pour courir au traîneau, et les plus pesants pour voiturer à pas plus lents les provisions et les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou six femelles, et c'est à l'âge d'un an que se fait la castration : ils sont encore, comme les cerfs, sujets aux vers dans la mauvaise saison; il s'en engendre sur la fin de l'hiver une si grande quantité sous leur peau qu'elle en est alors toute criblée; ces trous de vers se referment en été, et aussi ce n'est qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette espèce demandent beaucoup de soin; les rennes

a. *Vide Rangifer, Anatom. Barth. Act.* 1671, nº 135.

b. Sur cent femelles, il ne s'en trouve pas dix qui ne portent point, et qui à cause de leur stérilité sont appelées *raones*; celles-ci ont la chair fort succulente vers l'automne, comme si elles avaient été engraissées exprès. *Scheffer*, p. 204.

c. La couleur de leur poil est plus noire que celle du cerf... Les rennes sauvages sont toujours plus forts, plus grands et plus noirs que les domestiques. *Regnard*, t. I, p. 108.

sont sujets à s'écarter, et reprennent volontiers leur liberté naturelle ; il faut les suivre et les veiller de près : on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts, et pour peu que le troupeau soit nombreux, on a besoin de plusieurs personnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeler, pour courir après ceux qui s'éloignent ; ils sont tous marqués, afin qu'on puisse les reconnaître ; car il arrive souvent ou qu'ils s'égarent dans les bois, ou qu'ils passent à un autre troupeau ; enfin les Lapons sont continuellement occupés à ces soins : les rennes font toutes leurs richesses, et ils savent en tirer toutes les commodités, ou, pour mieux dire, les nécessités de la vie ; ils se couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête de ces fourrures, qui sont impénétrables au froid et à l'eau : c'est leur habit d'hiver ; l'été ils se servent des peaux dont le poil est tombé ; ils savent aussi filer ce poil ; ils en recouvrent les nerfs, qu'ils tirent du corps de l'animal, et qui leur servent de cordes et de fil ; ils en mangent la chair, en boivent le lait, et en font des fromages très-gras : ce lait, épuré et battu, donne, au lieu de beurre, une espèce de suif ; cette particularité, aussi bien que la grande étendue du bois dans cet animal, et l'abondante venaison dont il est chargé dans le temps du rut, sont autant d'indices de la surabondance de nourriture ; et ce qui prouve encore que cette surabondance est excessive ou du moins plus grande que dans aucune espèce, c'est que le renne est le seul dont la femelle ait un bois comme le mâle, et le seul encore dont le bois tombe et se renouvelle malgré la castration [a] ; car dans les cerfs, les daims et les chevreuils qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste pour toujours dans le même état où elle était au moment de la castration : ainsi le renne est, de tous les animaux, celui où le superflu

a. « Uterque sexus cornutus est... Castratus quotannis cornua deponit. » Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 67. — *Nota.* C'est sur cette seule autorité de M. Linnæus, que nous avançons ce fait, duquel nous ne voulons pas douter, parce qu'ayant voyagé dans le Nord et demeurant en Suède, il a été à portée d'être bien informé de tout ce qui concerne le renne ; j'avoue cependant que cette exception doit paraître singulière, attendu que dans tous les autres animaux de ce genre, l'effet de la castration empêche la chute ou le renouvellement du bois, et que d'ailleurs on peut opposer à M. Linnæus un témoignage contraire et positif. « Castratis rangi- « feris Lappones utuntur. Cornua castratorum non decidunt et cùm hirsuta sunt semper pilis « luxuriant. » Hulden (*Rangifer.* Jenæ, 1697). Mais M. Hulden n'avait peut-être d'autre raison que l'analogie pour avancer ce fait ; et l'autorité d'un habile naturaliste [1], tel que M. Linnæus, vaut seule plus que le témoignage de plusieurs gens moins instruits. Le fait très-certain, que la femelle porte un bois comme le mâle, est une autre exception qui appuie la première ; l'usage où sont les Lapons de ne pas amputer les testicules au renne, mais seulement de le bistourner, en comprimant avec les dents les vaisseaux qui y aboutissent, la favorise encore ; car l'action des testicules qui paraît nécessaire à la production du bois n'est pas ici totalement détruite, elle n'est qu'affaiblie et peut bien s'exercer dans le mâle bistourné, puisqu'elle a son effet même dans les femelles.

1. *Habile naturaliste* : le compliment n'est pas bien fort. — En parlant de *Linné*, comme en parlant de Buffon, la postérité dit également aujourd'hui : *grand naturaliste.* — Quant au fait particulier dont il s'agit ici, Linné avait raison ; et pour me servir des expressions de Buffon : « dans le *renne* le bois tombe et se renouvelle, malgré la castration. »

de la matière nutritive est le plus apparent, et cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture ; car cette mousse blanche, qui fait surtout pendant l'hiver son unique aliment, est un lichen dont la substance, semblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, est très-nourrissante et beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres [a], et c'est par cette raison que le renne a plus de bois et plus de venaison que le cerf, et que les femelles et les hongres n'en sont pas dépourvus : c'est encore de là que vient la grande variété qui se trouve dans la grandeur, dans la figure et dans le nombre des andouillers et des rameaux du bois des rennes; les mâles qui n'ont été ni chassés ni contraints, et qui se nourrissent largement et à souhait de cet aliment substantiel, ont un bois prodigieux; il s'étend en arrière presque sur leur croupe, et en avant au delà du museau; celui des hongres est moindre, quoique souvent il soit encore plus grand que le bois de nos cerfs; enfin celui que portent les femelles est encore plus petit : ainsi ces bois varient, non-seulement comme les autres par l'âge, mais encore par le sexe et par la mutilation des mâles; ces bois sont donc si différents les uns des autres, qu'il n'est pas surprenant que les auteurs qui ont voulu les décrire soient si peu d'accord entre eux.

Une autre singularité que nous ne devons pas omettre, et qui est commune au renne et à l'élan, c'est que quand ces animaux courent ou seulement précipitent leurs pas, les cornes de leurs pieds [b] font à chaque mouvement un bruit de craquement si fort, qu'il semble que toutes les jointures des jambes se déboîtent [1]; les loups, avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête, courent au-devant, la saisissent et en viennent à bout s'ils sont en

a. Ceci est singulièrement remarquable, que quoique le renne ne mange en hiver que de cette mousse et en très-grande quantité, il s'en engraisse toutefois mieux, et il est plus net et couvert d'un plus beau poil que quand il mange en été les meilleures herbes, auquel temps il fait horreur à voir. La raison pourquoi ces animaux se portent mieux et sont plus gras en automne et en hiver, c'est qu'ils ne peuvent nullement souffrir le chaud, ce qui fait qu'ils n'ont que les nerfs, la peau et les os en été. Scheffer, *Histoire de la Laponie*, p. 206.

b. « Rangiferum pulices, œstra, tabani ad alpes cogunt, crepitantibus ungulis. » Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 67. — Le renne est encore différent du cerf, en ce qu'il a les pieds plus courts et beaucoup plus gros, et semblables aux pieds des buffles; c'est pourquoi il a naturellement l'ongle ou la corne du pied fendue en deux, et presque ronde comme celle des vaches ou des taureaux. De quelque manière qu'il marche, soit qu'il aille lentement ou qu'il coure, les jointures de ses jambes font un assez grand bruit, tout de même que des cailloux qui tomberaient l'un sur l'autre, ou des noix que l'on casserait, et ce bruit s'entend aussitôt que l'on peut apercevoir la bête. *Scheffer*, p. 202. — « Fragor ac strepitus pedum, ungularumque tan- « tus est in celeri progressu, ac si silices vel nuces collidantur; qualem strepitum articulorum « etiam in alce observavi. » Hulden (*Rangifer.* Jenæ, 1697). — Ce qui est de remarquable dans le renne, c'est que tous ses os, et particulièrement les articles des pieds, craquent comme si on remuait des noix, et font un cliquetis si fort, qu'on entend cet animal presque d'aussi loin qu'on le voit. *Regnard*, t. I, p. 108.

1. « Lorsque le *renne* court, ses pieds produisent un claquement, déterminé par le choc des « sabots les uns contre les autres. » (Fréd. Cuvier : *Dict. d'hist. nat.*, art. *cerf*.)

nombre, car le renne se défend d'un loup seul; ce n'est point avec son bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui sert, c'est avec les pieds de devant, qu'il a très-forts; il en frappe le loup avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écarter, et fuit ensuite avec assez de vitesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent et moins nombreux, c'est le *rosomack* ou *glouton*[1] : cet animal, encore plus vorace mais plus lourd que le loup, ne poursuit pas le renne; il grimpe et se cache sur un arbre pour l'attendre au passage : dès qu'il le voit à portée, il se lance dessus, s'attache sur son dos en y enfonçant les ongles[a], et lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé; il fait la même guerre et emploie les mêmes ruses contre l'élan, qui est encore plus puissant et plus fort que le renne; ce *rosomack* ou *glouton* du Nord est le même animal que le *carcajou* ou *quincajou* de l'Amérique septentrionale; ses combats avec l'orignal sont fameux, et, comme nous l'avons dit, l'orignal du Canada est le même que l'élan d'Europe; il est singulier que cet animal, qui n'est guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excède celle d'un grand cheval, et dont la force est telle que d'un seul coup de pied[b] il peut tuer un loup; mais le fait est attesté par tant de témoins[c] que l'on ne peut en douter.

a. Il y a encore un animal gris-brun, de la hauteur d'un chien, que les Suédois appellent *jært*, et les Latins *gulo*, qui fait aussi une guerre sanglante aux rennes. Cet animal monte sur les arbres les plus hauts pour voir et n'être point vu, et pour surprendre son ennemi; lorsqu'il découvre un renne, soit sauvage, soit domestique, passant sous l'arbre sur lequel il est, il se jette sur son dos, et, mettant ses pattes de devant sur le cou et celles de derrière sur la queue, il s'étend et se raidit d'une telle violence, qu'il fend le renne sur le dos et enfonce son museau, qui est extrêmement pointu, dans la bête, dont il boit tout le sang. La peau du jært est très-belle et très-fine, et on la compare même aux zibelines. *Œuvres de Regnard*, t. I, p. 154. — Le caribou court sur la neige presque aussi vite que sur la terre, parce que ses ongles (pieds), qui sont fort larges, l'empêchent d'enfoncer; lorsqu'il habite le fort des bois, il s'y fait des routes en hiver comme l'orignal, et y est attaqué de même par le carcajou. *Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1713, p. 14. — *Nota*. Le carcajou est le même animal que le *jært* ou *glouton*.

b. « Lupi et ungulis et cornibus vel interimuntur vel effugantur ab alce, tanta enim vis est « in ictu ungulæ ut illico tractum lupum interimat aut fodiat, quod sæpius in canibus robustissi- « mis venatores experiuntur. » *Olai magni Hist. de gent. septent.*, p. 135.

c. « Quiescentes humi et erecti stantes onagri maximi a minimâ quandoque mustelâ guttur « insiliente mordentur ut sanguine decurrente illico deficiant morituri. Adeo insatiabilis est hæc « bestiola in cruore sugendo ut vix similem suæ quantitatis habeat in omnibus creaturis. » *Olai magni Hist. de gent. sept.*, p. 134. — *Nota :* 1° qu'Olaüs a souvent désigné l'elan par le mot *onager ;* 2° qu'il indique mal le glouton en le comparant à une petite belette; car cet animal est

1. Le *glouton*, le *carcajou* et le *kinkajou* sont trois animaux différents.

Le *glouton d'Europe* (*ursus gulo*) parait être le même que celui d'*Amérique*. « Le *volverene* « du nord de l'Amérique, dit Cuvier, ne parait pas différer par des caractères constants du « *glouton d'Europe.* » — Le *carcajou d'Amérique* parait être également le *blaireau d'Europe* (*ursus meles*) : « Le *blaireau d'Amérique* (*meles hudsonius*) ne diffère pas beaucoup de « celui d'Europe, » dit Cuvier. — Le *kinkajou* (*viverra caudivolvula*) est un animal voisin des *coatis*, et qui a la queue prenante. (Voyez, ci-après, les *additions* relatives à ces trois animaux.)

L'élan et le renne sont tous deux du nombre des animaux ruminants; leur manière de se nourrir l'indique, et l'inspection des parties intérieures le démontre [a]; cependant Tornæus Scheffer [b], Regnard [c], Hulden [d], et plusieurs autres, ont écrit que le renne ne ruminait pas; Ray [e] a eu raison de dire que cela lui paraissait incroyable, et en effet le renne [f] rumine comme le cerf et comme tous les autres animaux qui ont plusieurs estomacs. La durée de la vie dans le renne domestique n'est que de quinze ou seize ans [g]; mais il est à présumer que dans le renne sauvage elle est plus longue; cet animal, étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-huit ou trente ans, lorsqu'il est dans son état de nature. Les Lapons chassent les rennes sauvages de différentes façons suivant les différentes saisons; ils se servent des femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut [h];

plus gros qu'un blaireau. — Le quincajou monte dans les arbres, se couche tout de son long sur une branche, attend là quelque orignal : s'il en passe, il se jette dessus son dos, il l'accole de ses griffes, l'entoure de sa queue, puis lui ronge le cou un peu au-dessous des oreilles, tant qu'il le fasse tomber bas; il a beau courir et le frotter contre les arbres, il ne quitte jamais sa prise. *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denys, p. 329. — Le carcajou attaque et met à mort l'orignal et le caribou; l'orignal choisit en hiver un canton où croît abondamment l'*anagyris fœtida* ou *bois puant*, parce qu'il s'en nourrit; et quand la terre est couverte de cinq ou six pieds de neige, il se fait dans ces cantons des chemins qu'il n'abandonne point qu'il ne soit poursuivi par les chasseurs; le carcajou, ayant observé la route de l'orignal, grimpe sur un arbre auprès duquel il doit passer, et de là s'élance sur lui et lui coupe la gorge en un moment : en vain l'orignal se couche par terre ou se frotte contre les arbres, rien ne fait lâcher prise au carcajou, et des chasseurs ont trouvé quelquefois des morceaux de sa peau, larges comme la main, qui étaient demeurés à l'arbre contre lequel l'orignal s'était frotté. *Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1707, p. 13.

a. Dans l'élan, les parties du dedans avaient quelque chose d'approchant de celui d'un bœuf, principalement en ce qui regarde les quatre ventricules et les intestins. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, part. I, p. 184.

b. Ceci est encore à remarquer dans le renne, qu'il ne rumine point, quoiqu'il ait la corne du pied fendue. *Scheffer*, p. 200.

c. L'on remarque aussi dans les rennes que, quoiqu'ils aient le pied fendu, ils ne ruminent point. *Regnard*, t. I, p. 109.

d. « Sunt bisulci et cornigeri, attamen non ruminant rangiferi. » *Hulden*, Rangiferi, etc.

e. « Profecto (inquit Peyerus) mirum videtur animal illud tam insigniter cornutum ac præ« terea bisulcum, cervisque specie simillimum ruminatione destitui, ut dignum censeam argu« mentum altiore indagine curiosorum, quibus renones fors subministrat aut principum favor. » — Hactenus *Peyerus* : « mihi certè non mirum tantum videtur sed planè incredibile. » Ray, *Syn. quadr.*, p. 89.

f. « Rangifer ruminat æque ac aliæ species sui generis. » Linn., *Fauna suecica*, p. 14.

g. « Ætas ad tredecim vel ultra quindecim annos non excedit in domesticis. *Hulden*. — Ætas « sexdecim annorum. » Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 67. — Les rennes, qui évitent tous les maux et qui surmontent toutes les maladies et les incommodités, vivent rarement plus de treize ans. *Scheffer*, p. 209.

h. Les Lapons chassent les rennes avec des filets, des hallebardes, des flèches et des mousquets; cela se fait en automne ou au printemps : en automne environ la Saint-Mathieu, lorsque les rennes sont en rut, les Lapons se transportent aux endroits des forêts où ils savent qu'il y a des rennes mâles sauvages, ils y mettent des rennes femelles domestiques, et ils les attachent à des arbres : cette femelle appelle le mâle, et, lorsqu'il est sur le point de la couvrir, le chasseur le tue d'un coup de mousquet ou de flèche..... Au printemps, lorsque les neiges commencent à se ramollir, et que ces animaux s'y enfoncent et s'y embarrassent, les Lapons, chaussés de leurs

ils les tuent à coups de mousquet, ou les tirent avec l'arc, et décochent leurs flèches avec tant de raideur que, malgré la prodigieuse épaisseur du poil et la fermeté du cuir, il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête.

Nous avons recueilli les faits de l'histoire du renne avec d'autant plus de soin, et nous les avons présentés avec d'autant plus de circonspection que nous ne pouvions pas par nous-mêmes nous assurer de tous, et qu'il n'est pas possible d'avoir ici cet animal vivant[1] : ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques-uns de mes amis, M. Collinson, membre de la Société royale de Londres, homme aussi recommandable par ses vertus que par son mérite littéraire, et avec lequel je suis lié d'amitié depuis plus de vingt ans, a eu la bonté de m'envoyer un dessin du squelette du renne, et j'ai reçu de Canada un fœtus de caribou; au moyen de ces deux pièces et de plusieurs bois de rennes qui nous sont venus de différents endroits, nous avons été en état de vérifier les ressemblances générales et les différences principales du renne avec le cerf.

A l'égard de l'élan, j'en ai vu un vivant, il y a environ quinze ans, que je voulus faire dessiner, mais comme il resta peu de jours à Paris, on n'eut pas le temps d'achever le dessin, et je n'eus moi-même que celui de vérifier la description que MM. de l'Académie des Sciences ont autrefois donnée de ce même animal, et de m'assurer qu'elle est exacte et très-conforme à la nature.

« L'élan (dit le rédacteur[2] de ces Mémoires de l'Académie[a]) est remar-
« quable par la longueur du poil, la grandeur des oreilles, la petitesse de
« la queue et la forme de l'œil, dont le grand angle est beaucoup fendu, de
« même que la gueule, qui l'est bien plus qu'aux bœufs, qu'aux cerfs et
« qu'aux autres animaux qui ont le pied fourché... L'élan que nous avons
« disséqué était à peu près de la grandeur d'un cerf; la longueur de son
« corps était de cinq pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'au
« commencement de la queue, qui n'était longue que de deux pouces; sa
« tête n'avait point de bois parce que c'était une femelle, et le cou était
« court, n'ayant que neuf pouces de long et autant de large; les oreilles
« avaient neuf pouces de long sur quatre de large... La couleur du poil
« n'était pas fort éloignée de celle du poil de l'âne, dont le gris approche

raquettes, les poursuivent et les atteignent..... On les pousse, en d'autres rencontres, avec des chiens qui les font donner dans les filets; on se sert enfin d'une sorte de rets, qui sont des perches entrelacées les unes dans les autres en forme de deux grandes haies champêtres, qui font une allée fort longue et parfois de deux lieues, afin que les rennes, étant une fois poussés et engagés dedans, soient enfin contraints en fuyant de tomber dans une grande fosse faite exprès au bout de l'ouvrage. *Scheffer*, p. 209.

a. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, part. I, p. 178 et suiv.

1. Buffon a vu plus tard un *renne* vivant (voyez, ci-après, l'*addition* à l'article du *renne*). — Depuis l'accroissement de notre ménagerie, on y a eu souvent des *rennes* vivants; et, en ce moment-ci, il y en a encore.

2. Perrault.

« quelquefois de celui du chameau... Mais ce poil était d'ailleurs fort diffé« rent de celui de l'âne, qui est beaucoup plus court, et de celui du cha« meau, qui l'a beaucoup plus délié; la longueur de ce poil était de trois « pouces, et sa grosseur égalait celle du plus gros crin de cheval : cette « grosseur allait toujours en diminuant vers l'extrémité, qui était fort « pointue, et vers la racine elle diminuait aussi, mais tout à coup, faisant « comme la poignée d'une lance; cette poignée était d'une autre couleur « que le reste du poil, étant blanche et diaphane comme de la soie de pour« ceau... Ce poil était long comme à l'ours, mais plus droit, plus gros et « plus couché, et tout d'une même espèce; la lèvre supérieure était grande « et détachée des gencives, mais non pas si grande que Solin l'a décrit, « et que Pline l'a fait à l'animal qu'il appelle *machlis*. Ces auteurs disent « que cette bête est contrainte de paître à reculons, afin d'empêcher que « sa lèvre ne s'engage entre ses dents : nous avons observé dans la dissec« tion que la nature a autrement pourvu à cet inconvénient par la gran« deur et la force des muscles, qui sont particulièrement destinés à élever « cette lèvre supérieure; nous avons aussi trouvé les articulations de la « jambe fort serrées par des ligaments, dont la dureté et l'épaisseur peut « avoir donné lieu à l'opinion qu'on a eue que l'*alce* ne peut se relever « quand il est une fois tombé... Ses pieds étaient semblables à ceux du « cerf, mais beaucoup plus gros, et n'avaient d'ailleurs rien d'extraordi« naire... Nous avons observé que le grand coin de l'œil était fendu en « en bas, beaucoup plus qu'il ne l'est aux cerfs, aux daims et aux che« vreuils, mais d'une façon particulière, qui est que cette fente n'était pas « selon la direction de l'ouverture de l'œil, mais faisait un angle avec la « ligne qui va d'un des coins de l'œil à l'autre; la glande lacrymale infé« rieure avait un pouce et demi de long sur sept lignes de large... Nous « avons trouvé dans le cerveau une partie dont la grandeur avait aussi « rapport avec l'odorat, qui est plus exquis dans l'élan que dans aucun « autre animal, suivant le témoignage de Pausanias; car les nerfs olfac« tifs, appelés communément les *apophyses mamillaires,* étaient sans com« paraison plus grands qu'en aucun autre animal que nous ayons disséqué, « ayant plus de quatre lignes de diamètre... Pour ce qui est du morceau « de chair que quelques auteurs lui mettent sur le dos, et les autres sous « le menton, on peut dire que s'ils ne se sont point trompés ou n'ont point « été trop crédules, ces choses étaient particulières aux élans dont ils « parlent. » Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoignage à celui de MM. de l'Académie : dans l'élan que nous avons vu vivant, et qui était femelle; nous n'avons pas remarqué qu'il y eût une loupe sous le menton ni sur la gorge[1]; cependant M. Linnæus, qui doit connaître les

1. Cette *loupe*, ou plutôt cette *proéminence*, n'est que sous la gorge du mâle; mais le mâle et la femelle ont une sorte de barbe.

élans mieux que nous, puisqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe sur la gorge, et la donne même comme un caractère essentiel à l'élan: *Alces, cervus cornibus à caulibus palmatis, caruncula gutturali*. Syst. nat., edit. X, pag. 66. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette assertion de M. Linnæus avec notre négation, qu'en supposant cette *loupe* ou *caroncule gutturale* à l'élan mâle[1], que nous n'avons pas vu ; et si cela est, cet auteur n'aurait pas dû en faire un caractère essentiel à l'espèce, puisque la femelle ne l'a pas; peut-être aussi cette caroncule est-elle une maladie commune parmi les élans, une espèce de goître; car dans les deux figures que Gessner[a] donne de cet animal, la première, qui n'a point de bois, porte une grosse caroncule sous le cou; et à la seconde, qui représente un élan mâle avec son bois, il n'y a point de caroncule.

En général, l'élan est un animal beaucoup plus grand et bien plus fort que le cerf et le renne[b]; il a le poil si rude et le cuir si dur que la balle du mousquet peut à peine y pénétrer[c]; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement et de force, surtout dans les pieds de devant, que d'un seul coup il peut tuer un homme, un loup, et même casser un arbre. Cependant on le chasse à peu près comme nous chassons le cerf, c'est-à-dire à force d'hommes et de chiens; on assure que lorsqu'il est lancé ou poursuivi, il lui arrive souvent de tomber tout à coup[d], sans avoir été ni tiré ni

a. Gessner, *Hist. quad.*, p. 1 et 3.

b. L'élan surpasse le renne de beaucoup en grandeur, étant égal aux plus grands chevaux; l'élan, outre cela, a les cornes bien plus courtes, et larges de deux paumes de main, lesquelles ont aux côtés et par devant des andouillers en assez petit nombre; il n'a pas les pieds ronds, surtout ceux de devant, mais longs, dont il se bat rudement; il en perce les hommes et les chiens. Il ne ressemble pas mieux au renne par la tête qu'il a plus longue avec de grandes et grosses lèvres qui lui pendent. Sa couleur n'est pas si blanche que celle du renne, mais elle tire également par tout son corps sur un jaune très-obscur, mêlé avec un gris cendré, et puis quand il marche on n'entend pas le bruit des jointures de ses jambes, comme il arrive à tous les rennes; enfin quiconque a bien considéré l'un et l'autre animal (ce qui m'est plusieurs fois arrivé) y a remarqué tant de différences qu'il y a sujet de s'étonner de ce qu'il se trouve des personnes qui les prennent pour le même. *Scheffer*, p. 310.

c. « Alces ungulâ ferit; quinquaginta milliaria de die percurrit, corium globum plumbeum « fere eludit. » Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 67.

d. La chasse ayant été préparée le jour de devant, nous ne fûmes pas à plus d'une portée de pistolet dans le bois, que nous avisâmes un élan, qui, courant devant nous, tomba tout d'un coup sans avoir été tiré, ni avoir entendu tirer: ce qui m'obligea de demander à mon guide et interprète d'où venait que cet animal était tombé de la sorte; à quoi il me répondit que c'était du mal caduc, duquel tous ces animaux sont affligés, qui est la cause pour laquelle on les nomme *ellends*, qui veut dire *misérable*... et n'était ce mal qui les fait tomber, on aurait de la peine à les attraper, ce que je vis peu après que le gentilhomme Norwegien eut tué cet élan dans son mal; en poursuivant ensuite un autre pendant plus de deux heures sans pouvoir l'attraper, et que nous n'aurions jamais pris sans qu'il tomba, comme le premier, du même mal caduc, après avoir tué trois des plus forts chiens de ce gentilhomme avec les pieds de devant, ce qui le fâcha fort et ne voulut pas chasser davantage... Il me donna pour témoignage d'amitié les pieds gauches de derrière des élans qu'il avait tués, me faisant entendre que c'était un remède souverain pour ceux qui tombent du haut-mal; à quoi je repondis, en

1. Voyez la note précédente.

blessé : de là on a présumé qu'il était sujet à l'épilepsie, et de cette présomption (qui n'est pas bien fondée, puisque la peur seule pourrait produire le même effet) on a tiré cette conséquence absurde que la corne de ses pieds devait guérir de l'épilepsie, et même en préserver, et ce préjugé grossier a été si généralement répandu qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues, dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties septentrionales de l'Amérique, tous les animaux, et en particulier les élans, y sont en plus grand nombre que dans le nord de l'Europe. Les sauvages n'ignorent pas l'art de les chasser et de les prendre [a]; ils les suivent à la piste, quelquefois pendant plusieurs jours de suite, et à force de constance et d'adresse, ils en viennent à bout; la chasse en hiver est surtout singulière. « On se sert, dit « Denys, de raquettes par le moyen desquelles on marche sur la neige sans « enfoncer... L'orignal ne fait pas grand chemin, parce qu'il enfonce dans « la neige, ce qui le fatigue beaucoup à cheminer; il ne mange que le jet « du bois de l'année : là où les sauvages trouvaient le bois mangé, ils ren« contraient bientôt les bêtes, qui n'en étaient pas loin, et les approchaient « facilement, ne pouvant aller vite ; ils leur lançaient un dard, qui est un « grand bâton au bout duquel est emmanché un grand os pointu qui perce « comme une épée ; s'il y avait plusieurs orignaux d'une bande, ils les fai« saient fuir : alors les orignaux se mettaient tous queue à queue, faisant « un grand cercle d'une lieue et demie ou deux lieues, et quelquefois plus, « et battaient si bien la neige à force de tourner qu'ils n'enfonçaient plus ; « celui de devant étant las se met derrière ; les sauvages en embuscade les « attendaient passer et là les dardaient ; il y en avait un qui les poursuivait « toujours, à chaque tour il en demeurait un, mais à la fin ils s'écartaient « dans le bois. » En comparant cette relation avec celles que nous avons déjà citées, on voit que l'homme sauvage et l'orignal de l'Amérique copient le Lapon et l'élan d'Europe aussi exactement l'un que l'autre.

riant, que je m'étonnais que ce pied ayant tant de vertu, l'animal qui le portait ne s'en guérissait pas l'ayant toujours avec lui : ce gentilhomme se prit à rire aussi, et dit que j'avais raison, en ayant donné à plusieurs personnes affligées de pareil mal, qui n'avaient pas été guéries, et qu'il connaissait aussi bien que moi, que cette prétendue vertu du pied d'élan était une erreur populaire. *Voyage de la Martinière.* Paris 1671, p. 10 et suiv.

a. *Description de l'Amérique*, par Denys, t. II, p. 425 et suiv.

LE BOUQUETIN * [a], LE CHAMOIS ** [b] ET LES AUTRES CHÈVRES.

Quoiqu'il y ait apparence que les Grecs connaissaient le bouquetin et le chamois, ils ne les ont pas désignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères assez précis pour qu'on puisse les reconnaître; ils ne les ont indiqués que sous le nom générique de *chèvres sauvages* [c] : vraisemblablement ils présumaient que ces animaux étaient de la même espèce que les chèvres domestiques [d], puisqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'espèces différentes; au contraire, nos naturalistes modernes ont tous regardé le bouquetin et le chamois comme deux espèces réellement distinctes, et toutes deux différentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits et des raisons pour et contre ces deux opinions, et nous allons les exposer en attendant que l'expérience nous apprenne si ces animaux peuvent se mêler et produire ensemble des individus féconds et qui remontent à l'espèce originaire, ce qui seul peut décider la question.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la grosseur et la forme des cornes; il est aussi beaucoup plus grand de corps, et il est plus vigoureux et plus fort; cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites et assez ressemblantes à celles du chamois [e]; d'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs et la même patrie; seulement le bouquetin, comme plus agile et plus fort, s'élève jusqu'au sommet des plus hautes montagnes, au lieu que le chamois n'en habite que le second étage [f]; mais

a Bouquetin, autrefois *bouc estain*, *boucstein*, c'est-à-dire, *bouc de rochers. Stein* signifie *pierre* dans la langue teutonique. *Steinbock.*

b. Chamois, en latin *rupicapra*,... en vieux français, *ysard*, *ysarus*, *sarris*. — Belon prétend que le nom français *chamois* vient du grec *cemas*; mais il n'est pas sûr que le *cemas* ou plutôt *kemas* d'Elien indique, en effet, le *chamois*.

c. « Rupicapras inter capras silvestres adnumerare libet quoniam hoc nomen apud solum « Plinium legimus, et apud Græcos simpliciter *feræ capræ* dicuntur, ut conjicio : nam et mag- « nitudine et figurà tum cornuum tum figurà corporis ad villaticas proximè accedunt. » Gessner., *Hist. quad.*, p. 292.

d. « Capræ quas alimus a capris feris sunt ortæ, a queis propter Italiam Capraria insula « est nominata. » *Varro.*

e. « Fœmina in hoc genere mare suo minor est, minusque fusca, major Caprà villaticà, « rupicapræ non adeo dissimilis : cornua ei parva et ea quoque rupicapræ aut vulgaris capræ « cornibus ferè similia. » *Stumpfius apud Gessner.*, p. 305.

f. « Rupes montium colunt rupicapræ, non summas tamen ut ibex, neque tam altè et « longè saliunt, descendunt aliquando ad interiora Alpium juga. » Gessner., *Hist. quad.*, p. 292.

* *Capra ibex* (Linn.). — Ordre des *Ruminants à cornes creuses*; genre *Chèvre* (Cuv.).

** *Antilope rupicapra* (Linn.). — Ordre *idem*; genre *Antilope* (Cuv.).

ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les plaines : tous deux se fraient des chemins dans les neiges, tous deux franchissent les précipices en bondissant de rochers en rochers, tous deux sont couverts d'une peau ferme et solide, et vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur assez rude et d'un poil intérieur plus fin et plus fourni [a]; tous deux ont une raie noire sur le dos; ils ont aussi la queue à peu près de la même grandeur; le nombre des ressemblances extérieures est si grand en comparaison des différences, et la conformité des parties intérieures est si complète, qu'en raisonnant en conséquence de tous ces rapports de similitude [1], on serait porté à conclure que ces deux animaux ne sont pas d'une espèce réellement différente, mais que ce sont simplement des variétés constantes d'une seule et même espèce; d'ailleurs les bouquetins [b], aussi bien que les chamois, lorsqu'on les prend jeunes et qu'on les élève avec les chèvres domestiques, s'apprivoisent aisément, s'accoutument à la domesticité, prennent les mêmes mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, et vraisemblablement s'accouplent et produisent ensemble [2]. J'avoue cependant que ce fait, le plus important de tous, et qui seul déciderait la question, ne nous est pas connu; nous n'avons pu savoir [c], ni par

a. Le chamois a les jambes plus longues que la chèvre domestique, mais le poil plus court; celui qui garnissait le ventre et les cuisses, qui était le plus long, n'avait que quatre pouces et demi; au dos et aux flancs le poil était de deux espèces; car, outre le grand poil qui paraissait, il y en avait un petit, fort court et très-fin, caché dessous autour des racines du grand, comme au castor; la tête, le ventre et les jambes n'avaient que le gros poil. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. I, p. 203.

b. Si les habitants de l'île de Crète peuvent prendre les faons des boucs estains (dont il y a grande quantité) errants par les montagnes, ils les nourrissent avec les chèvres privées et les rendent apprivoisés. Mais les sauvages, dont il y a grande quantité, sont à ceux qui les peuvent prendre ou tuer..... Ils sont couverts d'un poil fauve..... Ils deviennent gris en vieillissant, et portent une ligne noire dessus l'échine. Nous en avons aussi en nos montagnes (de France), et principalement ès lieux précipiteux et de difficile accès..... Le bouc estain saute d'un rocher sur l'autre de plus de six pas d'intervalle, chose quasi incroyable à qui ne l'aurait vu. *Observations de Belon*, feuillet 14, *recto* et *verso*. — « Audio Rupicapras aliquando cicurari. » Gessner., *De quadr.*, p. 292. — « Vaslesii ibicem in prima ætate captam omnino cicurari et cum villaticis « capris ad pascua ire et redire aiunt, progressu tamen ætatis ferum ingenium non prorsus « exuere. » Stumpfius apud Gessner., *Hist. quadr.*, p. 305.

c. Dans la compilation que MM. Arnault de Nobleville et Salerne ont faite sur l'histoire des animaux, il est dit (t. IV, p. 264) que les chamois sont en rut presque tout le mois de

1. « Le *chamois*, est le seul ruminant de l'occident de l'Europe que l'on puisse comparer « aux antilopes. Il a cependant des caractères particuliers : ses cornes droites ont leurs pointes « subitement courbées en arrière comme un hameçon; derrière chaque oreille, sous la peau « est un sac qui ne s'ouvre en dehors que par un petit trou..... » (Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 274). Le *chamois* fait comme le passage des *antilopes* aux *chèvres*. (Voyez la note 6 de la p. 455 du IIe volume.)

2. « Il n'est pas rare de voir les bouquetins se mêler avec les chèvres. Le mulet qui « résulte de cet accouplement a ordinairement les couleurs du père et les cornes de la mère. » (Fréd. Cuvier : *Dict. des sci. nat.* : art. *chèvre*). — On dit aussi que le *chamois* produit avec la *chèvre*. Je ne connais encore, à cet égard, aucune expérience précise. (Voyez la note 6 de la p. 455 du IIe volume.)

nous, ni par les autres, si les bouquetins et les chamois produisent avec nos chèvres, seulement nous le soupçonnons; nous sommes à cet égard de l'avis des anciens, et de plus notre présomption nous paraît fondée sur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant, et voici les raisons contre : l'espèce du bouquetin et celle du chamois sont toutes deux subsistantes dans l'état de nature, et toutes deux constamment distinctes; le chamois vient quelquefois de lui-même se mêler au troupeau des chèvres domestiques [a], le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoisé; le bouquetin et le bouc ont une très-longue barbe, et le chamois n'en a point; les cornes du chamois mâle et femelle sont très-petites; celles du bouquetin mâle sont si grosses [b] et si longues qu'on n'imaginerait pas qu'elles pussent appartenir à un animal de cette taille; et le chamois paraît différer du bouquetin et du bouc par la direction de ses cornes, qui sont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure et courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon; mais, comme nous l'avons déjà dit, en parlant des bœufs et des brebis, les cornes varient prodigieusement dans les animaux domestiques; elles varient beaucoup aussi dans les animaux sauvages suivant les différents climats; la femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes absolument semblables à celles de son mâle; les cornes du bouquetin mâle ne sont pas fort différentes de celle du bouc, et comme la femelle du bouquetin se rapproche de nos chèvres et même du chamois par la taille et par la petitesse des cornes, ne pourrait-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois et le bouc domestique ne font en effet qu'une seule et même espèce, mais dans laquelle les femelles sont d'une nature constante et semblables entre elles, au lieu que les mâles subissent des variétés qui les rendent différents les uns des autres? Dans ce point de vue, qui n'est peut-être pas aussi éloigné de la nature que l'on pourrait l'imaginer, le bouquetin serait

septembre, que les femelles portent neuf mois, et qu'elles mettent bas pour l'ordinaire en juin; si ces faits étaient vrais, ils indiqueraient très-clairement que le chamois n'est pas de la même espèce que la chèvre, qui ne porte qu'environ cinq mois; mais je les crois suspects, pour ne pas dire faux; les chasseurs, comme on le peut voir par les passages que je citerai, assurent, au contraire, que le chamois et le bouquetin ne sont en rut que dans le mois de novembre, et que les femelles mettent bas au mois de mai : ainsi le temps de la gestation, au lieu de s'étendre à neuf mois, doit se réduire à peu près à cinq, comme dans les chèvres domestiques. Au reste, nous en appelons à l'expérience, et nous ne croyons pas qu'elle nous démente.

a. « Rupicapræ aliquando accedunt usque ad greges caprarum cicurum quos non refugiunt, « quod non faciunt ibices. » Gessner., *Hist. quadr.*, p. 292.

b. « Ibex egregium ut et corpulentum animal, specie ferè cervinâ minus tamen, cruribus quidem gracilibus et capite parvo cervum exprimit. Pulchros et splendidos oculos habet. Color « pellis fuscus est. Ungulæ bisulcæ et acutæ ut in rupicapris, cornua magni ponderis ei reclinantur ad dorsum, aspera et nodosa, eoque magis quo grandior ætas processerit; augentur « enim quotannis donec jam vetulis tandem nodi circiter viginti increverint. Bina cornua « ultimi incrementi ad pondus sedecim aut octodecim librarum accedunt.... Ibex saliendo « rupicapram longè superat; hoc tantum valet ut nisi qui viderit vix credat. » *Stumpfius apud Gessner.*, p. 305.

le mâle dans la race originaire des chèvres, et le chamois en serait la femelle[a]; je dis que ce point de vue n'est pas imaginaire[1], puisque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des espèces dans la nature où la femelle peut également servir à des mâles d'espèces différentes et produire de tous deux; la brebis produit avec le bouc aussi bien qu'avec le bélier, et produit toujours des agneaux, des individus de son espèce; le bélier, au contraire, ne produit point avec la chèvre; on peut donc regarder la brebis comme une femelle commune à deux mâles différents, et par conséquent elle constitue l'espèce indépendamment du mâle. Il en sera de même dans celle du bouquetin, la femelle seule y représente l'espèce primitive, parce qu'elle est d'une nature constante; les mâles, au contraire, ont varié, et il y a grande apparence que la chèvre domestique qui ne fait, pour ainsi dire, qu'une seule et même femelle avec celles du chamois et du bouquetin, produirait également avec ces trois différents mâles, lesquels seuls font variété dans l'espèce, et qui par conséquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paraissent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports possibles, doivent se trouver dans la nature des choses; il paraît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des espèces; car, quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal, la femelle, qui seule fournit ensuite tout ce qui est nécessaire à son développement et à sa nutrition, le modifie et l'assimile plus à sa nature, ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle; ainsi lorsqu'on veut juger sainement une espèce, ce sont les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la substance vivante, la femelle en donne autant[2], et fournit de plus toute la matière nécessaire pour le développement de la forme : une belle femme a presque toujours de beaux enfants; un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfants encore plus laids.

Ainsi dans la même espèce il peut y avoir quelquefois deux races, l'une masculine et l'autre féminine, qui toutes deux, subsistant et se perpétuant avec leurs caractères distinctifs, paraissent constituer deux espèces différentes, et c'est là le cas où il est, pour ainsi dire, impossible de fixer le terme entre ce que les naturalistes appellent *espèce* et *variété*. Supposons, par exemple, qu'on ne donnât constamment que des boucs à des brebis et

a. Le défaut de barbe, dans le chamois, est un caractère féminin qu'il faut réunir avec les autres; le chamois mâle paraît, ainsi que sa femelle, participer aux qualités féminines de la chèvre; ainsi l'on peut présumer que le bouc domestique engendrerait avec la femelle du chamois, et qu'au contraire le chamois mâle ne pourrait engendrer avec la chèvre domestique. Le temps confirmera ou détruira cette conjecture.

1. Il est très-*imaginaire*. Le fait même sur lequel Buffon l'appuie est faux. Le *bélier* produit avec la *chèvre* comme le *bouc* avec la *brebis*. (Voyez la note 2 de la p. 280.)

2. Voyez la note de la page 287 du IIe volume.

des béliers à d'autres, il est certain qu'après un certain nombre de générations il s'établirait dans l'espèce de la brebis une race qui tiendrait beaucoup du bouc, et pourrait ensuite se maintenir par elle-même[1] ; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte presque entièrement à l'espèce de la mère, et que ce soit un agneau et non pas un chevreau, cependant cet agneau a déjà le poil et quelques autres caractères de son père. Que l'on donne ensuite le même mâle, c'est-à-dire le bouc, à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette seconde génération approchera davantage de l'espèce du père, et encore plus dans la troisième, etc.; bientôt les caractères étrangers l'emporteront sur les caractères naturels, et cette race factice pourra se soutenir par elle-même et former dans l'espèce une variété dont l'origine sera très-difficile à reconnaître : or, ce qui se peut d'une espèce à une autre se peut encore mieux dans la même espèce; si des femelles très-vigoureuses n'ont constamment que des mâles faibles il s'établira avec le temps une race féminine, et si en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force et en vigueur, il en résultera une race masculine qui paraîtra si différente de la première qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, et qu'on viendra par conséquent à les regarder comme des espèces réellement distinctes et séparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques observations particulières. M. Linnæus [a] assure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avait les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, et le poil long ; le second avait les cornes droites, recourbées en arrière au sommet, et le poil court : ces animaux, qui paraissaient être d'espèce plus éloignée que le chamois et la chèvre commune, ont néanmoins produit ensemble, ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes et de la longueur du poil ne sont

a. « Capra cornibus depressis, incurvis, minimis, cranio incumbentibus. Magnitudo hædi « hirci : pili longi, penduli; cornua lunata, crassa, vix digitum longa, adpressa ut ferè cutem « perforent : habitat in America. » — *Nota.* Je doute que M. Linnæus ait été bien informé au sujet du pays natal de cet animal, et je le crois originaire d'Afrique; les raisons sur lesquelles je fonde ce doute et cette présomption sont : 1° qu'aucun auteur n'a dit que cette espèce de chèvre, non plus que la chèvre commune, se soient trouvées en Amérique. 2° Que tous les voyageurs s'accordent, au contraire, à assurer qu'il se trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes et petites, toutes différentes les unes des autres. 3° Parce que nous avons vu un animal qui nous est parvenu sous le nom de *bouc d'Afrique*, lequel ressemble si fort à la description du *capra cornibus depressis, etc.*, de M. Linnæus, que nous le regardons comme le même animal ; ainsi, nous nous croyons fondés à assurer que cette petite espèce de chèvre est originaire d'Afrique, et non pas d'Amérique.

« Capra cornibus erectis, apice recurvis. Magnitudo hædi hirci unius anni. Pili breves, cer- « vini, cornua vix digitum longa antrorsum recurvatâ apice : hæc cum præcedenti coibat et « pullum non diu superstitem in vivario Cliffortiano producebat. Facies utriusque adeo aliena, « ut vix speciem eandem at diversissimam argueret. » Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 69.

1. Voyez la note 1 de la page 280.

pas des caractères spécifiques et essentiels, puisque ces animaux n'ont pas laissé de produire ensemble, et que par conséquent ils doivent être regardés comme étant de la même espèce; l'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraisemblable que le chamois et notre chèvre, dont les principales différences consistent de même dans la forme des cornes et la longueur du poil, ne laissent pas d'être de la même espèce.

Nous avons au cabinet du Roi le squelette d'un animal qui fut donné à la ménagerie sous le nom de *capricorne*· il ressemble parfaitement au bouc domestique par la charpente du corps et la proportion des os, et particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un et de l'autre par les cornes : celles du bouquetin ont des tubercules proéminents et deux arêtes longitudinales, entre lesquelles est une face antérieure bien marquée; celles du bouc n'ont qu'une arête et point de tubercules; les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, et ont en même temps des rugosités sans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc; elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin et le bouc domestique; de plus les cornes du capricorne sont courtes et recourbées à la pointe comme celles du chamois, et en même temps elles sont comprimées et annelées : ainsi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin et du chamois.

M. Browne[a], dans son histoire de la Jamaïque, rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île : 1° la chèvre commune domestique en Europe; 2° le chamois; 3° le bouquetin; il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique[1], qu'ils y ont été transportés d'Europe, qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont

a. *Capra* I, *cornibus carinatis arcuatis.* Linn., *Syst. nat. The Nanny-goat.*
Capra II, *cornibus erectis uncinatis, pedibus longioribus.*
Capra cornibus erectis uncinatis. Linn., *Syst. nat..... The rupi-goat.*
« These are not either of them natives of Jamaïca; but the latter is often imported thither « from the main and Rubee-island; and the other from many parts of Europe. The milk of « these animals is very pleasant in all those warm countries, for it loses that rancid taste wich « it naturally has in Europe. A kid is generally thought as good, if not better, than a lamb, and « frequently served up at the tables of every rank of people. »
Capra III, *cornibus nodosis in dorsum reclinatis.* Linn., *Syst. nat..... The Bastard Ibex.*
« This species seems to be a bastard sort of the Ibex-goat, it is the most common kind in « Jamaïca, and esteemed the best by most people. It was first introduced there by the Spaniards, « and seems now naturalized in the se parts. »
Ovis I, *cornibus compressis lunatis.* Linn., *Syst. nat. The Sheep.* « These animals have « been doubtless bred in Jamaïca ever since the time of the Spaniards; and thrive very well in « every quarter of the Island, but they are generally very small. A sheep carried from a cold « climate to any of those sultry regions, soon alters its appearance, for in an year or two, « instead of wool it puts out a coat of hair like a goat. » *The civil and natural history of Jamaica*, by Patrick Browne, M. D. London, 1756, chap. v, sect. 4.

1. La *chèvre*, le *chamois* et le *bouquetin* ne sont point, en effet, originaires d'Amérique : ils y ont été transportés.

devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paraît être d'une race bâtarde, etc. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites et recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, et qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire le chamois d'Europe, dégénéré et devenu plus petit en Amérique; et que le bouquetin de la Jamaïque, que M. Browne appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paraît être en effet qu'un bouquetin dégénéré devenu plus petit et dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton, après avoir examiné scrupuleusement les rapports du chamois au bouc et au bélier, dit qu'en général il ressemble plus au bouc qu'au bélier; les principales disconvenances sont, après les cornes, la forme et la grandeur du front, qui est moins élevé et plus court dans le chamois que dans le bouc, et la position du nez qui est moins reculé que celui du bouc; en sorte que par ces deux rapports le chamois ressemble plus au bélier qu'au bouc; mais en supposant, comme il y a tout lieu de le présumer, que le chamois est une variété constante de l'espèce du bouc, comme le dogue ou le lévrier sont des variétés constantes dans l'espèce du chien, on verra que ces différences dans la grandeur du front et dans la position du nez ne sont pas, à beaucoup près, si grandes dans le chamois relativement au bouc que dans le dogue relativement au lévrier, lesquels cependant produisent ensemble et sont certainement de la même espèce; d'ailleurs, comme le chamois ressemble au bouc par un grand nombre, et au bélier par un moindre nombre de caractères, si l'on veut en faire une espèce particulière cette espèce sera nécessairement intermédiaire entre le bouc et le bélier; or, nous avons vu que le bouc et la brebis produisent ensemble : donc le chamois, qui est intermédiaire entre les deux, et qui en même temps est beaucoup plus près du bouc que du bélier par le nombre des ressemblances, doit produire avec la chèvre, et ne doit par conséquent être considéré que comme une variété constante dans cette espèce.

Il est donc presque prouvé que le chamois produirait avec nos chèvres, puisque ce même chamois, transporté et devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique; le chamois n'est donc qu'une variété constante dans l'espèce de la chèvre comme le dogue dans celle du chien; et d'autre côté nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne soit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans son état sauvage[1], et qu'il ne soit à l'égard des chèvres domestiques ce que le mouflon est à l'égard des brebis. Le *bouquetin* ou *bouc sauvage* ressemble entièrement et exactement

1. C'est ce qu'on a cru jusqu'au moment où Pallas nous a fait connaître l'*ægagre*. (Voyez la note 1 de la p. 280.)

au bouc domestique par la conformation, l'organisation, le naturel et les habitudes physiques; il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur et l'autre à l'intérieur; les cornes du bouquetin sont plus grandes que celles du bouc; elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une; elles ont aussi de gros nœuds ou tubercules transversaux qui marquent les années de l'accroissement, au lieu que celles des boucs ne sont, pour ainsi dire, marquées que par des stries transversales; la forme du corps est pour tout le reste absolument semblable dans le bouquetin et le bouc; à l'intérieur tout est aussi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme est ovale dans le bouquetin et approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du bélier : cette dernière différence peut provenir du grand mouvement et du violent exercice de l'animal; le bouquetin court aussi vite que le cerf, et saute plus légèrement que le chevreuil; il doit donc avoir la rate faite comme celle des meilleurs coureurs [1] : cette différence vient donc moins de la nature que de l'habitude, et il est à présumer que si nos boucs domestiques devenaient sauvages, et qu'ils fussent forcés à courir et à sauter comme les bouquetins, la rate reprendrait bientôt la forme la plus convenable à cet exercice; et à l'égard de ses cornes les différences, quoique très-apparentes, n'empêchent pas qu'elles ne ressemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal : ainsi le bouquetin et le bouc étant plus voisins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui est la plus différente de toutes, l'on doit en conclure, tout le reste étant le même, que malgré cette légère et unique disconvenance ils sont tous deux d'une seule et même espèce.

Je considère donc le bouquetin, le chamois et la chèvre domestique comme une même espèce, dans laquelle les mâles ont subi de plus grandes variétés que les femelles, et je trouve en même temps dans les chèvres domestiques des variétés secondaires qui sont moins équivoques et qu'il est plus aisé de reconnaître pour telles, parce qu'elles appartiennent également aux mâles et aux femelles; on a vu que la chèvre d'Angora, quoique très-différente de la nôtre par le poil et par les cornes, est néanmoins de la même espèce; on peut assurer la même chose du bouc de Juda, duquel M. Linnæus [a] a eu raison de ne faire qu'une variété de l'espèce domestique; cette chèvre, qui est commune en Guinée [b], à Angole et sur les

a. Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 68.

b. On trouve dans le pays de Guinée une grande quantité de chèvres semblables à celles d'Europe, sinon qu'elles y sont, comme toutes les autres bêtes, extraordinairement petites : mais elles sont beaucoup plus grasses et plus charnues que les moutons; c'est pourquoi il y a des personnes qui les estiment incomparablement plus, surtout les petits boucs que l'on châtre. *Voyage de Bosman*, p. 238.

1. Cette vue, jetée en passant, mériterait d'être examinée. Je trouve, en effet, que les animaux les *meilleurs coureurs* sont ceux qui ont les *rates* les plus minces.

autres côtes d'Afrique, ne diffère, pour ainsi dire, de la nôtre qu'en ce qu'elle est plus petite, plus trapue, plus grasse; sa chair est aussi bien meilleure à manger, on la préfère dans son pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre ; il en est encore de même de la chèvre mambrine [a] ou chèvre du Levant, à longues oreilles pendantes : ce n'est qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a aussi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine ; les anciens connaissaient ces deux chèvres [b], et ils n'en séparaient pas les espèces de l'espèce commune ; cette variété de la chèvre mambrine s'est plus étendue que celle de la chèvre d'Angora, car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Égypte [c] et aux Indes orientales [d], aussi bien qu'en Syrie ; elles donnent beaucoup de lait [e], qui est d'assez bon goût, et que les Orientaux préfèrent à celui de la vache et du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vue vivante, et qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penser, comme nous l'avons dit, qu'originairement elle a été transportée d'Afrique ; car elle ressemble si fort à notre bouc d'Afrique qu'on ne peut guère douter qu'elle ne soit de cette espèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré sa première origine; cette même chèvre, déjà petite en Afrique, sera devenue encore plus petite en Amérique, et l'on sait, par le témoignage des voyageurs, qu'on a souvent et depuis longtemps transporté d'Afrique, comme d'Europe, en Amérique, des brebis, des cochons et des chèvres, dont les races se sont maintenues dans ce nouveau monde, et y subsistent encore aujourd'hui sans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liste des chèvres, et après les avoir considérées une à une et relativement entre elles, il me paraît que de neuf ou dix espèces dont parlent les nomenclateurs l'on doit n'en faire qu'une; d'abord : 1° le bouquetin est la tige et la souche principale de l'espèce; 2° le capricorne n'est

a. *Chèvre mambrine*, ainsi appelée parce qu'on la trouve en Syrie, sur le mont Mambre. — *Capra indica*. Gessner, *Hist. quadr.*, p. 267. — « Hircus cornibus minimis, erectis prorsum per « retrorsum incurvis, auriculis longissimis pendulis..... » *Capra Syriaca*, la chèvre de Syrie. Brisson, *Règne animal*, p. 72.

b. « In Syriâ oves sunt caudâ latâ ad cubiti mensuram : Capræ auriculis mensurâ palmari et « dodrantali, ac nonnullæ demissis, ita ut spectent ad terram..... In Cilicia capræ tondentur ut « alibi oves. » Aristot., *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. 28.

c. « Ex capris complures sunt (in Ægypto) quæ ita aures oblongas habent, ut extremitate « terram usque contingant. » Prosper Alpin, *Hist. Ægypt.*, lib. IV, p. 229.

d. Il y a à Pondichéry des cabris qui sont tout différents des nôtres : ils ont de grandes oreilles abattues, une mine extrêmement basse et niaise ; la chair en est mauvaise ; j'en ai goûté, et, faute d'autre chose, on en mange quelquefois à Pondichéry. *Nouveau voyage*, par le sieur Luillier. Rotterdam, 1726, p. 30.

e. « Goats are remarkable for the length of its ears..... The size of the animal is somewhat « larger than ours but their ears are often a foot long and broad in proportion ; they are chiefly « kept for their milk of which they yield no inconsiderable quantity ; and it is sweet and well « tasted. » *Nat. hist. of Alepo*, by Alex. Russel, M. D. London, 1756.

qu'un bouquetin bâtard ou plutôt dégénéré par l'influence du climat; 3° le bouc domestique tire son origine du bouquetin, qui n'est lui-même que le bouc sauvage; 4° le chamois n'est qu'une variété dans l'espèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, se mêler et produire; 5° la petite chèvre à cornes droites et recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'est que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique; 6° l'autre petite chèvre à cornes rabattues, et qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, est le même que le bouc d'Afrique, et la production de ces deux animaux prouve que notre chamois et notre chèvre domestique doivent de même produire ensemble, et sont, par conséquent, de la même espèce; 7° la chèvre naine, qui probablement est la femelle du bouc d'Afrique, n'est, aussi bien que son mâle, qu'une variété de l'espèce commune; 8° il en est de même du bouc et de la chèvre de Juda, et ce ne sont aussi que des variétés de notre chèvre domestique; 9° la chèvre d'Angora est encore de la même espèce, puisqu'elle produit avec nos chèvres; 10° la chèvre mambrine, à très-grandes oreilles pendantes, est une variété dans la race des chèvres d'Angora : ainsi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'espèce, ce sont seulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capræ in multas similitudines transfigurantur,* dit Pline [a]; et, en effet, nous voyons par cette énumération que les chèvres, quoique dans le fond semblables entre elles, varient beaucoup pour la forme extérieure; et si nous comprenions, comme Pline, sous le nom *générique de chèvres* non-seulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, etc., cette espèce serait la plus étendue de la nature, et contiendrait plus de races et de variétés que celle du chien; mais Pline n'était pas assez bien informé de la différence réelle des espèces lorsqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, etc., à l'espèce de la chèvre : ces animaux, quoique ressemblants à beaucoup d'égards à la chèvre, sont cependant tous d'espèces différentes, et l'on verra, dans les articles suivants, combien les gazelles varient, soit pour l'espèce, soit pour les races, et combien après l'énumération de toutes les chèvres et de toutes les gazelles, il reste encore d'autres animaux qui participent des unes et des autres. Dans l'histoire entière des quadrupèdes je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'exposition, de plus confus pour la connaissance, et de plus incertain pour la tradition que cette histoire des chèvres, des gazelles et des autres espèces qui y ont rapport; j'ai fait mes efforts et employé toute mon attention pour y porter quelque lumière, et je n'aurai pas regret à mon temps, si ce que j'en écris aujourd'hui peut servir dans la suite à prévenir les erreurs, fixer les idées

a « Capræ tamen in plurimas similitudines transfigurantur : sunt capreæ, sunt rupicapræ, « sunt ibices..... sunt et origes..... sunt et damæ et pygargi et strepsicerotes, multaque alia « haud dissimilia. » Lib. VIII, cap. 53.

et aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la nature[1]. Mais revenons à notre sujet.

Toutes les chèvres sont sujettes à des vertiges, et cela leur est commun avec le bouquetin et le chamois[a], aussi bien que le penchant qu'elles ont à grimper sur les rochers, et encore une autre habitude naturelle, qui est de lécher continuellement les pierres[b], surtout celles qui sont empreintes de salpêtre ou de sel. On voit dans les Alpes des rochers creusés par la langue des chamois; ce sont ordinairement des pierres assez tendres et calcinables, dans lesquelles, comme l'on sait, il y a toujours une certaine quantité de nitre; ces convenances de naturel, ces habitudes conformes me paraissent encore être des indices assez sûrs de l'identité d'espèce dans ces animaux : les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas séparés en trois espèces différentes; nos chasseurs, qui vraisemblablement n'avaient pas consulté les Grecs, les ont aussi regardés comme étant de même espèce; Gaston Phœbus[c], en parlant du bouquetin, ne l'indique que sous le nom du *bouc sauvage*, et le chamois, qu'il appelle *ysarus* et *sarris*, n'est aussi, selon lui, qu'un autre bouc sauvage; j'avoue que toutes ces autorités ne font pas preuve complète, mais en les réunissant avec les raisons et les faits que nous venons d'exposer, elles forment au moins de si fortes présomptions sur l'unité d'espèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin et le chamois, que je regarde l'un comme la tige mâle, et l'autre comme la tige femelle de l'espèce des chèvres[2], ne se trouvent, ainsi que le mouflon, qui est la souche des brebis, que dans les déserts et surtout dans les lieux escarpés des plus hautes montagnes · les Alpes, les Pyré-

a. On trouve beaucoup de chamois ou de chèvres sauvages dans les montagnes de Suisse..... On nous apprend ici qu'ils sont sujets aux vertiges, et que quelquefois, lorsqu'ils sont attaqués de ce mal, ils se viennent mêler dans les prairies avec les chevaux et les vaches, et se laissent prendre très-facilement. *Extrait du voyage de Jean-Jacques Scheuchzer*. Londres, 1708 *Nouvelles de la République des Lettres*. Amsterdam, janvier, 1703, p. 182.

b. « Conveniunt sæpe circa petras quasdam arenosas, et arenam inde lingunt... Qui Alpes « incolunt Helvetii hos locos sua lingua *Fultzen* tanquam salarios appellant. » Gessner, *Hist. quad.*, p. 292. — Ce qui parait singulier au chamois, c'est qu'on trouve dans les Alpes divers rochers que ces bêtes ont creusés à force de les lécher; ce n'est pas, à ce que l'on croit, qu'il y ait du sel dans ces pierres, car il s'y en trouve très-rarement; mais ce sont des pierres poreuses composées de grains de sable qui s'en peuvent facilement détacher, et que les bêtes avalent comme quelque chose de bien friand. *Extrait de Scheuchzer*. Ibid., p. 185.

c. Voyez la *Vénerie de Gaston Phœbus*, imprimée à la suite de celle de Dufouilloux. Paris, 1614, feuillets 68 et 69.

1. Buffon parle très-simplement de ce qu'il a fait, et ce qu'il a fait a pourtant servi de modèle à tous ceux qui sont venus après lui. Ses travaux sur les *animaux propres à chacun des deux continents*, sur les *animaux à bourse*, et sur les *chèvres*, les *gazelles* et les *antilopes* (travaux où il a su démêler tant d'espèces, jusqu'à lui demeurées confondues), ont fondé la zoologie critique. En ce genre, Pallas et Cuvier lui-même n'ont eu qu'à le suivre.

2. « Nous ne pouvons nous rendre à l'idée singulière de Buffon, qui regardait le bouquetin et « le chamois comme deux races dans l'espèce de notre chèvre, dont la première participerait « davantage aux qualités du sexe mâle, et l'autre aux qualités du sexe femelle..... » (Cuvier.) — Voyez la note 1 de la p. 341.

nées, les montagnes de la Grèce et celles des îles de l'Archipel, sont presque les seuls endroits où l'on trouve le bouquetin et le chamois; quoique tous deux craignent la chaleur et n'habitent que la région des neiges et des glaces, ils craignent aussi la rigueur du froid excessif; l'été ils demeurent au nord de leurs montagnes, l'hiver ils cherchent la face du midi, et descendent des sommets jusque dans les vallons : ni l'un ni l'autre ne peuvent se soutenir sur les glaces unies, mais pour peu que la neige y forme des aspérités ils y marchent d'un pas ferme et traversent en bondissant toutes les inégalités de l'espace. La chasse de ces animaux [a], surtout celle du bouquetin, est très-pénible; les chiens y sont presque inutiles; elle est aussi quelquefois dangereuse, car, lorsque l'animal se trouve pressé, il frappe le

a. Chasse du bouc sauvage. Il y a deux sortes de boucs, les uns s'appellent *boucs sauvages*, et les autres *ysarus*, autrement dit *sarris:* les boucs sauvages sont aussi grands qu'un cerf, mais ne sont si longs, ne si enjambés par haut, ores qu'ils aient autant de chair; ils ont autant d'ans que de grosses raies qu'ils ont au travers de leurs cornes..... Ils ne portent que leurs perches, lesquelles sont grosses comme la jambe d'un homme, selon qu'ils sont vieils. Ils ne jettent point ni ne muent leurs têtes : et tant plus ils ont de raies en leurs cors, et plus leurs cors sont longs et plus gros, tant plus vieils sont les boucs. Ils ont grande barbe et sont bruns, de poil de loup et bien velus, et ont une raie noire sur l'eschine et tout au long des fesses, et ont le ventre fauve, les jambes noires et derrière fauve; leurs pieds sont comme des autres boucs privés ou chèvres; leurs traces sont grosses et grandes, et rondes plus que d'un cerf; leurs os sont à l'advenant d'un bouc privé et d'une chièvre, fors qu'ils sont plus gros, ils naissent en mai; la biche sauvage faonne, ainsi qu'une biche chièvre ou daine, mais elle n'a qu'un bouc à la fois, et l'allaite ainsi que fait une chièvre privée.

Les boucs vivent d'herbes, de foings comme les autres bêtes douces..... Leurs fumées retirent (quand elles sont formées) sur la forme des fumées d'un bouc ou d'une chièvre privée; les boucs vont au rut environ la Toussaints, et demeurent un mois en leurs chaleurs : et puis que leur rut est passé, ils se mettent en ardre, et par ensemble descendent les hautes montaignes et rochers où ils auront demeuré tout l'été, tant pour la neige que pour ce qu'ils ne trouvent de quoi viander là sus, non pas en un pays plain, mais vont vers les pieds des montaignes querir leur vie : et ainsi demeurent jusques vers Pasques, et lors ils remontent ès plus hautes montaignes qu'ils trouvent, et chacun prend son buisson, ainsi que font les cerfs. Les chièvres alors se départent des boucs, et vont demeurer près des ruisseaux pour faonner et y demeurer tout le long de l'été; lorsque les boucs sont hors d'avec les chièvres, attendant que le temps de leur rut soit venu, ils courent sûs aux gens et bestes, et se combattent entr'eux, ainsi que les cerfs, mais non de telle manière : car ils chantent plus laidement. Le bouc blesse d'un coup qu'il donne, non pas du bout de la tête, mais du milieu, tellement qu'il rompt les bras et les cuisses de ceux qu'il atteint, et encores qu'il ne fasse point de plaie, si est ce que s'il acule un homme contre un arbre ou contre terre, il le tuera. Le bouc est de telle nature, que si un homme, quelque puissant et fort qu'il soit, le frappe d'une barre de fer sur l'eschine, pour cela il ne baissera ne ployera l'eschine. Quand il est en rut, il a le col gros à merveilles, voire est de telle nature, que encores qu'il tombât de dix toises de haut, il ne se feroit aucun mal....

Du bouc, dit *Ysarus* ou *Sarris*. Le bouc, dit Ysarus, est de pareille forme que le précédent, et n'est guères plus grand qu'un bouc privé, il est de pareille nature que le bouc sauvage... Les deux sortes de boucs ont leur gresse et saison, et leur rut comme le cerf, et ce environ la Toussaints, et lors on les doit chasser jusqu'à leur rut; et pour ce qu'ils ne trouvent rien en hiver, ils mangent des pins et sapins ès bois, qui sont toujours verds, ce qui est leur réfreschement. Leur peau est chaude quand elle est corroyée en bonne saison : car le froid ni la pluie ne la peuvent percer, si le poil est dehors; leur chair n'est pas trop saine : car elle engendre fièvres... La chasse du bouc n'est de grande maitrise, parce qu'on ne peut accompagner les chiens, ne aller avec eux à pied ne à cheval. *Gaston Phœbus*, *Vènerie de du Fouilloux*, feuillets 68 et 69,

chasseur d'un violent coup de tête et le renverse souvent dans le précipice voisin [a]; les chamois sont aussi vifs [b], mais moins forts que les bouquetins; ils sont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux; cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avait autrefois, du moins dans nos Alpes et dans nos Pyrénées; le nom de *chamoiseurs* que l'on a donné à tous les passeurs de peaux semble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étaient la matière la plus commune de leur

a. « Ibex venatorem expectat, et sollicitè observat an inter ipsum et rupem minimum in-« tersit spatium; nam si visu dumtaxat intertueri (ut ita loquar) possit, impetu facto se trans-« fert et venatorem impulsum precipitat. » *Stumpfius apud Gessner.*, p. 305.

b. M. Perroud, entrepreneur des mines de cristal dans les Alpes, ayant amené un chamois vivant à Versailles, nous a donné de bonnes informations sur les habitudes naturelles de cet animal, et nous les publions ici avec plaisir et reconnaissance. « Le chamois est un animal « sauvage et néanmoins fort docile, il n'habite que les montagnes et les rochers; il est de la « grandeur d'une chèvre domestique, il lui ressemble en beaucoup de choses, il est d'une vi-« vacité charmante et d'une agilité admirable. Le poil du chamois est court comme celui d'une « biche, au printemps il est d'un gris cendré, en été d'un fauve-de-biche, en automne couleur « de fauve-brun mêlé de noir, et en hiver d'un brun noirâtre. On trouve des chamois en quantité « dans les montagnes du haut Dauphiné, du Piémont, de la Savoie, de la Suisse et de l'Al-« lemagne; les chamois sont sociables entre eux, on les trouve deux, trois, quatre, cinq, six « ensemble, et très-souvent par troupeaux de huit à dix, quinze ou vingt et plus; on en voit « jusqu'à soixante et quatre-vingts ensemble, et quelquefois jusqu'à cent qui sont dispersés « par divers petits troupeaux sur le penchant d'une même montagne; les gros chamois mâles « se tiennent seuls et éloignés des autres, excepté dans le temps du rut qu'ils s'approchent des « femelles et en écartent les jeunes. Ils ont alors une odeur très-forte, comme les boucs et « même encore plus forte; ils bêlent souvent et courent d'une montagne à l'autre; le temps de « leur accouplement est en octobre et novembre, ils font leurs petits en mars et avril; une « jeune femelle prend le mâle à un an et demi, ils font un petit par portée et quelquefois « deux, mais assez rarement; le petit suit sa mère jusqu'au mois d'octobre, quelquefois plus « longtemps, si les chasseurs ou les loups ne les dispersent pas : on assure qu'ils vivent entre « vingt et trente ans; la viande du chamois est bonne à manger, un chamois bien gras aura « jusqu'à dix et douze livres de suif, qui surpasse en dureté et bonté celui de la chèvre; le « sang du chamois est extrêmement chaud, on prétend qu'il approche beaucoup du sang du « bouquetin pour les qualités et les vertus; ce sang peut servir aux mêmes usages que celui « du bouquetin, les effets en sont les mêmes en en prenant une double dose; il est très-bon « contre les pleurésies, il a la propriété de décailler le sang et d'ouvrir la transpiration; les « chasseurs mélangent quelquefois le sang du bouquetin et du chamois, d'autres fois ils ven-« dent celui du chamois pour du sang du bouquetin; il est très-difficile d'en faire la différence « ou la séparation, cela paraît annoncer que le sang du chamois diffère très-peu de celui du « bouquetin. On ne connaît point de cri au chamois, s'il a de la voix c'est très-peu de chose; « car on ne lui connaît qu'un bêlement fort bas, peu sensible, ressemblant un peu à la voix « d'une chèvre enrouée; c'est par ce bêlement qu'ils s'appellent entre eux, surtout les mères « et les petits : mais quand ils ont peur ou qu'ils aperçoivent leur ennemi ou quelque chose « qu'ils ne peuvent pas distinguer, ils s'avertissent par un sifflement dont je vais parler tout « à l'heure. La vue du chamois est des plus pénétrantes, il n'y a rien de si fin que son odo-« rat; quand il voit un homme distinctement, il le fixe pour un instant, et s'il en est près il « s'enfuit; il a l'ouïe aussi fin que l'odorat, car il entend le moindre bruit; quand le vent « souffle un peu, et que ce vent vient du côté d'un homme à lui, il le sentira de plus d'une « demi-lieue; quand donc il sent ou qu'il entend quelque chose, et qu'il ne peut pas en faire « la découverte par les yeux, il se met à siffler avec tant de force que les rochers ou les forêts « en retentissent; s'ils sont plusieurs, ils s'en épouvantent tous : ce sifflement est aussi long « que l'haleine peut tenir sans reprendre, il est d'abord fort aigu et baisse sur la fin; le cha-

métier, au lieu qu'aujourd'hui ce sont les peaux de chèvres, de moutons, de cerf, de chevreuil et de daim, qui font plus que celles du chamois l'objet du travail et du commerce des chamoiseurs.

Et à l'égard de la propriété spécifique que l'on attribue au sang du bouquetin pour de certaines maladies, et surtout pour la pleurésie, propriété qu'on croyait particulière à cet animal, et qui par conséquent aurait indiqué qu'il était lui-même d'une nature particulière, on a reconnu que le sang du

« mois se repose un instant, regarde de tous côtés et recommence à siffler, il continue d'inter- « valle en intervalle, il est dans une agitation extrême, il frappe la terre du pied de devant « et quelquefois des deux, il se jette sur des pierres grandes et hautes, il regarde, il court « sur des éminences, et quand il a découvert quelque chose il s'enfuit; le sifflement du mâle « est plus aigu que celui de la femelle; ce sifflement se fait par les narines et n'est proprement « qu'un souffle aigu très-fort, semblable au son que pourrait rendre un homme en tenant la « langue au palais, ayant les dents à peu près fermées, les lèvres ouvertes et un peu allon- « gées, et qui soufflerait vivement et longtemps. Le chamois se nourrit des meilleures herbes, « il choisit les parties les plus délicates des plantes, comme la fleur et les bourgeons tendres; « il est très-friand de quelques herbes aromatiques, particulièrement de la carline et du gé- « nippy, qui sont les plantes qu'on croit les plus chaudes des Alpes; il boit très-peu quand il « mange de l'herbe verte; il aime beaucoup les feuillagés et les petits bouts tendres des ar- « brisseaux; il rumine comme la chèvre après avoir mangé, la nourriture dont il fait usage « paraît annoncer la grande chaleur de son tempérament. On admire en cet animal, deux « beaux grands yeux ronds, qui ont du feu, représentant la vivacité de son naturel; sa tête « est couronnée de deux petites cornes de la longueur de demi-pied jusqu'à neuf pouces, d'un « beau noir, posées dans le front presque entre les yeux, au contraire de celles des autres ani- « maux qui se jettent en arrière, celles-ci sortent en avant sur les yeux et se recourbent à leurs « extrémités très-rondement et finissent en pointe fort aiguë; il ajuste fort joliment ses oreilles « à la pointe de ses cornes, il a deux lames de poil noir à côté de la face en descendant des « cornes; le reste de la tête est d'un fauve blanc qui ne change jamais de couleur; on fait « usage des cornes de chamois pour les porter sur des cannes; les cornes des femelles sont plus « petites et moins courbes, les maréchaux s'en servent pour tirer du sang aux chevaux. Les « peaux de chamois que l'on fait passer à l'apprêt de la chamoiserie sont très-fortes, nerveu- « ses et bien souples : on en fait de très-bonnes culottes en jaune ou en noir pour monter à « cheval, on en fait de très-bons gants et quelquefois des vestes pour la fatigue; ces sortes « d'habillements sont d'une longue durée et de très-grand usage pour les artisans.

« Les chamois n'habitent que les pays froids, on les trouve plus volontiers dans les rochers « escarpés et sourcilleux que partout ailleurs; ils fréquentent les bois, mais ce ne sont que les « forêts hautes et de la dernière région; ces forêts sont plantées de sapins, de mélèses et de « hêtres; ces animaux craignent si fort la chaleur, que pendant l'été on ne les trouve jamais « que dans les antres des rochers à l'ombre, souvent parmi des tas de neiges congelés ou des « glaces, ou dans ces forêts hautes et bien couvertes toujours du côté du penchant des monta- « gnes ou rochers scabreux, qui font face au nord, et qui sont à l'abri des rayons du soleil; « ils vont à la pâture le matin et le soir, et rarement pendant la journée; ils parcourent les « rochers avec beaucoup d'aisance, les chiens ne peuvent pas les suivre dans tous les préci- « pices; il n'y a rien de si admirable que de les voir monter et descendre des rochers inacces- « sibles, ils ne montent ni ne descendent pas perpendiculairement, mais en décrivant une « ligne oblique en se jetant en travers, surtout en descendant, ils se jettent du haut en bas « au travers d'un rocher qui est à peu près perpendiculaire, de la hauteur de plus de vingt « et trente pieds, sans qu'il y ait la moindre place pour poser ou retenir leurs pieds; ils frap- « pent le rocher trois à quatre fois des pieds en se précipitant, et vont s'arrêter à quelque petite « place au-dessous, qui est propre à les retenir; il paraît, à les voir dans les précipices, qu'ils « aient plutôt des ailes que des jambes, si grande est la force de leurs nerfs; on a prétendu « que le chamois s'accroche par les cornes pour monter et descendre les rochers, je n'ai jamais

chamois[a], et même celui du bouc domestique[b] avait les mêmes vertus, lorsqu'on les nourrissait avec les herbes aromatiques que le bouquetin et le chamois ont coutume de paître; en sorte que par cette même propriété ces trois animaux paraissent encore se réunir à une seule et même espèce.

LE SAIGA. *

On trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie et dans la Sibérie méridionale[1], une espèce de chèvre sauvage, que les Russes ont appelée *seigak* ou *saiga*, laquelle, par la figure du corps et par le poil, ressemble à la chèvre domestique, mais par la forme des cornes et le défaut de barbe se

« vu qu'il se serve de ses cornes pour cet usage, j'en ai beaucoup vu et j'en ai tué plusieurs, « je n'ai pu vérifier ce fait, je n'ai trouvé aucun chasseur qui m'ait assuré l'avoir vu, ils ne « m'en ont jamais dit autre chose que ce que je viens de dire. Si le chamois monte et descend « aisément les rochers, c'est par son agilité et la force de ses jambes, il les a fort hautes et « bien dégagées, celles de derrière paraissent un peu plus longues et toujours recourbées, cela « les favorise pour s'élancer de loin; et quand ils se jettent de bien haut, ces jambes un peu « repliées reçoivent le choc qu'ils font en se précipitant, elles font l'effet de deux ressorts et « rompent la force du coup. On prétend que quand il y a plusieurs chamois ensemble, il y en « a un qui fait sentinelle, et qu'il est député pour veiller à la sûreté des autres; j'en ai vu « plusieurs troupeaux, mais je n'ai pas pu faire cette distinction; il est vrai que quand il y en « a plusieurs, il y en a toujours qui regardent pendant que les autres mangent, je n'ai rien « distingué en cela de plus particulier que dans un troupeau de moutons : car le premier qui « aperçoit quelque chose qui lui est étranger avertit les autres, et dans un instant leur imprime « à tous la même crainte dont lui-même a été frappé. Pendant la rigueur de l'hiver et dans les « grandes neiges les chamois habitent les forêts les plus hautes et vivent de feuillages de « sapin, de bourgeons d'arbres, d'arbrisseaux et de quelque peu d'herbes sèches ou vertes, « s'ils en trouvent, qu'ils découvrent avec le pied : les forêts où ils se plaisent sont celles qui « sont remplies de précipices et de rochers; la chasse du chamois est très-pénible et extrême- « ment difficile : celle qui est la plus en usage est de les tuer en les surprenant à la faveur de « quelques éminences, de quelques rochers ou grosses pierres en se glissant adroitement de « loin, derrière et sans bruit, en examinant encore si le vent n'y sera pas contraire; quand on « arrive à portée, on s'ajuste derrière ces éminences ou grosses pierres en se couchant quel- « quefois, ôtant son chapeau, ne sortant que la tête et les bras pour faire adroitement un coup « de fusil; les armes dont on se sert sont des carabines rayées, bien ajustées pour tirer de loin « avec une seule balle, qui est forcée dans le canon; on a autant de soin pour tenir ces armes « nettes, comme on en a pour tirer au prix de l'arquebuse; on fait aussi cette chasse comme « on ferait celle du cerf ou autres animaux, en postant quelques chasseurs dans les passages, « tandis que les autres vont faire la battue et forcer le gibier, il est plus à propos de faire ces « battues par des hommes qu'avec des chiens, les chiens dispersent trop vite les chamois et « les éloignent tout de suite à quatre ou cinq lieues. » — Voyez aussi à ce sujet la troisième description du *Voyage des Alpes de Scheuchzer*. Londres, 1708, p. 11 et suiv.

a. Voyez la note précédente, communiquée par M. Perroud.

b. Voyez l'*Histoire des animaux*, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne, t. IV, p. 243 et 244.

* *Antilope saïga* (Pall.). — *Colus* de Strabon (Cuv.).

1. Le *saiga* habite les parties incultes de la Pologne et de la Russie jusqu'à l'Irtisch..... Le *saiga* est la seule vraie *gazelle* ou *antilope* qui se trouve en Europe, car le *chamois* s'écarte déjà un peu de ce *genre*. (Voyez, ci-après, la note 1 de la p. 354.)

rapproche beaucoup des gazelles, et paraît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux ; car les cornes du saiga sont tout à fait semblables à celles de la gazelle, elles ont la même forme, les anneaux transversaux, les stries longitudinales, etc., et n'en diffèrent que par la couleur ; les cornes de toutes les gazelles sont noires et opaques, celles du saiga sont au contraire blanchâtres et transparentes. Cet animal a été indiqué par Gessner sous le nom de *colus* [a]; et par M. Gmelin, sous celui de *saiga* [b]; les cornes

a. « Apud Scytas et Sarmatas quadrupes fera est quam *Colon* (Κόλος) appellant, magnitu- « dine inter cervum et arietem, albicante corpore; eximiæ supra hos levitatis ad cursum. » *Strabo*, lib. VII..... « Sulac (a quo litteris transpositis nomen *Colus* factum videtur) apud « Moschobios vulgò nominatur animal simile ovi sylvestri candidæ, sine lanâ; capitur ad pul- « sum tympanorum dum saltando delassatur..... Apud Tartaros (inquit Matthias a Michow) « reperitur *Snak* animal, magnitudine ovis, duabus parvis cornibus præditum, cursu velocis- « simum, carnes ejus suavissimæ..... In desertis campis circa Borysthenem (inquit Sigismun- « dus, liber baro, in Herberstain in commentariis rerum moscoviticarum), Tanaim et Rha est « ovis sylvestris quam Poloni *solhac*, Mosci *seigak* appellant, magnitudine capreoli, brevioribus « tamen pedibus, cornibus in altum porrectis, quibusdam circulis notatis, ex quibus Mosci « manubria cultellorum transparentia faciunt, velocissimi cursus et altissimorum saltuum. » Gessner, *Hist. quadr.*, p. 361 et 362, *ubi vide figuras*.

b. On trouve aux environs de Sempalat quantité de *saigi* ou de *saiga;* c'est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes au lieu d'être crochues sont droites; on ne connaît cet animal dans toute la Sibérie que dans ces environs, car celui qu'on appelle *saiga* dans la province d'Irkutzk est le *musc*. Cette espèce de chèvre se mange beaucoup dans ces environs..... On nous dit que le goût de la chair était semblable à celui du cerf. *Voyage de Gmelin à Kamtschatka*, t. I, p. 179. Traduction sur la version russe, communiquée par M. de l'Isle. — *Nota*. M. Gmelin a donné depuis une description plus étendue du saiga dans le Ve volume des nouveaux Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg, sous le nom de *ibex imberbis*, mais il n'en donne pas la figure; cependant nous croyons devoir présenter ici par extrait la traduction de cette description, pour ne rien omettre de ce que l'on sait au sujet de cet animal. Il a la tête du bélier, avec le nez plus élevé et plus proéminent; le corps du cerf, mais beaucoup plus petit, car il n'atteint jamais la grandeur du chevreuil; les oreilles droites, assez larges et terminées en pointe; les cornes jaunâtres et transparentes, longues d'un pied, annelées à la base et situées au-dessus des yeux; quatre dents incisives, quatre canines et cinq molaires, dont chacune a deux racines, dans la mâchoire inférieure; autant de dents incisives et canines, avec quatre molaires seulement, dont chacune a trois racines, dans la mâchoire supérieure [1]; le cou un peu long; les jambes de derrière plus longues que celles de devant; le pied fourchu; quatre papilles aux mamelles, deux de chaque côté; la queue menue, longue de trois pouces; le poil comme celui du cerf, d'un brun jaunâtre aux parties du dehors du corps, et blanc sous le ventre et aux parties du dedans. La femelle est plus petite que le mâle et ne porte point de cornes..... Il s'engendre des vers sous leur peau..... Ces animaux se joignent en automne et produisent au printemps un ou deux petits; ils ne vivent que d'herbes et sont très-gras dans le temps de leurs amours; l'été, ils habitent dans les plaines le long des bords de l'Irtisch; l'hiver, ils gagnent les pays plus élevés; on en trouve non-seulement vers l'Irtisch, mais dans la plupart des terres qu'arrosent le Borysthène, le Don et le Volga. *Vide novi Commentarii Academiæ Petropolitanæ*, t. V. Petropoli, 1760, p. 345 et 346. — *Nota*. 2° Le secrétaire de l'Académie de Pétersbourg ajoute, à ce que dit ici M. Gmelin, que le saiga ne paît qu'en rétrogradant... que les Chinois en achètent les cornes pour faire des lanternes... qu'on ne le trouve que jusqu'au cinquante-quatrième degré de latitude, et que, vers l'orient, il n'y en a guère au delà du fleuve Oby. *Vide ibid.*, p. 35 et 36.

1. Cela ne peut se rapporter à aucune *antilope*. Ces animaux n'ont de dents incisives qu'à la mâchoire inférieure, et ces incisives sont au nombre de huit; ils ont six molaires de chaque côte à chaque mâchoire, et n'ont point de canines.

que nous avons au cabinet du Roi, y ont été envoyées sous la dénomination de *cornes de bouc de Hongrie;* elles sont d'une matière si transparente et si nette, qu'on s'en sert comme de l'écaille, et aux mêmes usages. Par les habitudes naturelles, le saiga ressemble plus aux gazelles qu'au bouquetin et au chamois; car il n'affecte pas les pays de montagnes, il vit, comme les gazelles, sur les collines et dans les plaines; il est comme elles très-bondissant, très-léger à la course, et sa chair est aussi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres sauvages et domestiques.

LES GAZELLES. [a] *

Nous avons reconnu treize espèces, ou du moins treize variétés bien distinctes dans les animaux qu'on appelle *gazelles* [1]; et dans l'incertitude où nous sommes si ce ne sont que des variétés, ou si ce seraient en effet des espèces réellement différentes, nous avons cru devoir les présenter ensemble, en leur assignant néanmoins à chacune un nom particulier qui, dans le premier cas, ne sera qu'une dénomination précaire, et pourra dans le second devenir le nom spécifique et propre à l'espèce. Le premier de ces animaux, et le seul auquel nous conserverons le nom générique de *gazelle*, est la gazelle commune [b] [2], qui se trouve en Syrie, en Mésopotamie et dans les autres provinces du Levant, aussi bien qu'en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique; les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur, elles portent des anneaux entiers à leur base, et ensuite des demi-anneaux jusqu'à une petite distance de leur extrémité, qui est lisse et pointue; elles sont non-seulement environnées d'anneaux, mais sillonnées longitudinalement par de petites stries; les anneaux marquent les années de l'accroissement, ils sont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, et celle-ci en particulier, ressemblent beaucoup au chevreuil par la forme du corps, par les fonctions naturelles,

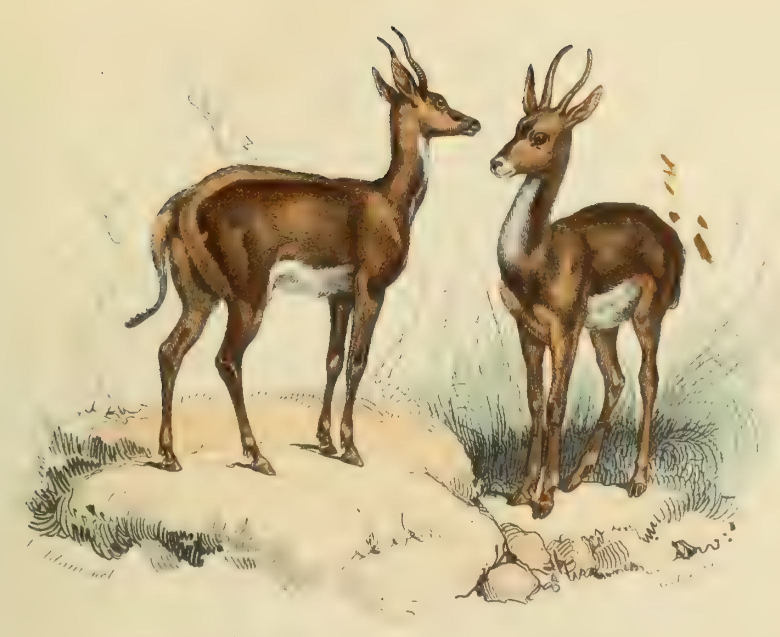
a Gazelle; en arabe, *Gazal*, nom générique que l'on a donné à plusieurs animaux d'espèces différentes.

b. Dorcas. « Dorcades Libycæ ventre sunt albo, qui color eis ad laparas usque adscendit, ad ventrem verò utrinque latera nigris vittis distinguuntur; reliqui corporis color rufus aut « flavus est et pedes quidem eis longi sunt, oculi nigri, cornibus caput ornatur et longissimas « aures habent. » Ælian., *De nat. anim.*, lib. XIV, cap. 14. — Algazel *ex Africa*. Hernand, *Hist. Mexic.*, p. 893. — « *Hircus* cornibus teretibus, arcuatis, ab imo ad summum ferè annulatis, « apice tantummodò levi... Gazella Africana. *La Gazelle d'Afrique.* » Briss., *Règne anim.*, p. 69.

* Ordre des *Ruminants*; famille des *Ruminants à cornes creuses*; genre *Antilope* (Cuv.).

1. Buffon commence ici à faire des *genres*. Ses *gazelles* sont un véritable *genre*, dans lequel il réunit treize *espèces*. — Le genre *gazelle* de Buffon porte aujourd'hui le nom de *genre antilope*: genre qui commence par la *gazelle* et finit par le *chamois*, le *nylgau* et le *gnou*, animaux qui font le passage des *antilopes* aux *chèvres*. (Voyez la note 6 de la p. 455 du II[e] vol.)

2. *Antilope dorcas* (Linn.).



La Gazelle — La Corinne



par la légèreté des mouvements, la grandeur et la vivacité des yeux, etc. Et comme le chevreuil ne se trouve point dans le pays qu'habite la gazelle, on serait d'abord tenté de croire qu'elle n'est qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'est qu'une gazelle dénaturée[1] par l'influence du climat et par l'effet de la différente nourriture; mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes : celles du chevreuil sont une espèce de bois solide qui tombe et se renouvelle tous les ans comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, sont creuses et permanentes comme celles de la chèvre; d'ailleurs le chevreuil n'a point de vésicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette vésicule comme les chèvres; les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncements au-devant de chaque œil; elles lui ressemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des fesses et par les brosses qu'elles ont sur les jambes; mais ces brosses dans le chevreuil sont sur les jambes de derrière, au lieu que dans les gazelles elles sont sur les jambes de devant; les gazelles paraissent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil et la chèvre; mais lorsque l'on considère que le chevreuil est un animal qui se trouve également dans les deux continents[2], que les chèvres au contraire, ainsi que les gazelles n'existaient pas dans le nouveau monde, on se persuade aisément que ces deux espèces, les chèvres et les gazelles, sont plus voisines l'une de l'autre qu'elles ne le sont de l'espèce du chevreuil : au reste, les seuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles sont les anneaux transversaux avec les stries longitudinales sur les cornes, les brosses de poils aux jambes de devant, une bande épaisse et bien marquée de poils noirs, bruns ou roux au bas des flancs, et enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement sur la face interne de l'oreille [a].

a. « *Algazel* ex Africa, animal exoticum... ex Africâ Neapolim missum, magnitudine Ca-« preæ, *Capreoli* dicti, cui toto habitu primâ facie simile, nisi quod cornibus nulli magis quam « hirco similioribus sit præditum... Pilo est brevi, levi, flavicante at in ventre et lateribus « candicante sicut in internis femorum et brachiorum, illoque capreolo molliori. Altitudo illius « in posterioribus, quæ sublimiora sunt anterioribus tibiis, tres spithamas æquat. Corpus obe-« sius, et collum crassius habet; cruribus et tibiis admodum gracile : ungulis bisulcis admo-« dum dissectis, illisque tenuibus, et hircinis oblongioribus, et acutioribus similitudine alces, « et nigricantibus. Caudam habet dodrantem ferè pilosam, hircinam et a medio usque ad ex-« tremum nigrescentem... Hilaris aspectu facies; oculi magni, nigri, lucidi, læti; aures longæ, « magnæ, patulæ, in prospectu elatæ, illæque intus canaliculatæ quinquefido strigium ordine « nigricante, extumentibus circa illas striis pilosis candicantibus, et lineâ tenui circumductâ... « Cornua pedem romanum longa, retrorsum inclinata, hircina, ex nigro castaneo colore « cochleatim striata et interno situ ad invicem sinuata, et post dilatationem reflexa, atque deinde « in extremo parum acie resupinata... Nasus colore magis rufo, sicuti ex oculis parallelo or-« dine linea nigricans dependet ad os usque, reliquis candicantibus. Nares et labia, os et lin-

1. *Une gazelle dénaturée.* « Pline, nous disait Buffon tout à l'heure (p. 347), n'était pas « assez bien informé de la différence réelle des espèces. » On voit que Buffon lui-même n'en était pas encore assez *informé*. Les *espèces* ne se *dénaturent* pas, ne changent pas, ne passent pas de l'une à l'autre : la *gazelle* ne devient pas un *chevreuil*, ni le *chevreuil* une *gazelle*.

2. L'Amérique a d'autres *chevreuils*. Notre *chevreuil* est propre à l'Europe.

La seconde gazelle est un animal qui se trouve au Sénégal, où M. Adanson nous a dit qu'on l'appelait *kevel*[1]; il est un peu plus petit que la gazelle commune, et à peu près de la grandeur de nos petits chevreuils; il diffère aussi de la gazelle, en ce que ses yeux sont beaucoup plus grands, et que ses cornes au lieu d'être rondes sont aplaties sur les côtés : cet aplatissement des cornes n'est pas une différence qui provienne de celle du sexe; les gazelles mâles et femelles les ont rondes; les kevels mâles et femelles les ont plates, ou, pour mieux dire, comprimées ; au reste, le kevel ressemble en entier à la gazelle, et a comme elle le poil court et fauve, les fesses et le ventre blancs, la queue noire, la bande brune au-dessous des flancs, les trois raies blanches dans les oreilles, les cornes noires et environnées d'anneaux, les stries longitudinales entre les anneaux, etc. ; mais il est vrai que le nombre de ces anneaux est plus grand dans le kevel que dans la gazelle : celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize, le kevel en a au moins quatorze, et souvent jusqu'à dix-huit et vingt.

Le troisième animal est celui que nous appellerons *corine*[2], du nom *korin* qu'il porte au Sénégal; il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, mais il est encore plus petit que le kevel, et ses cornes sont de beaucoup plus menues, plus courtes et plus lisses que celles de la gazelle et du kevel, les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très-peu proéminents et à peine sensibles. M. Adanson, qui a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paraît tenir un peu du chamois, mais qu'il est beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds et demi de longueur et moins de deux pieds de hauteur; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces et demi, la queue de trois pouces, les cornes de six pouces de longueur et de six lignes seulement d'épaisseur; qu'elles sont distantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naissance, et de cinq à six pouces à leur extrémité; qu'elles portent au lieu d'anneaux des rides transversales, annulaires, fort serrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, et beaucoup plus distantes dans la partie supérieure de la corne; que ces rides, qui tiennent lieu d'anneaux, sont au nombre de près de soixante; qu'au reste la corine a le poil court, luisant et fourni, fauve sur le dos et les flancs, blanc sous le ventre et sous les cuisses, avec la queue noire, et qu'il y a dans cette même espèce de la corine des individus dont le corps est tigré de taches blanchâtres, semées sans ordre.

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel et la corine, quoique fort apparentes, surtout pour la corine, ne nous sem-

« gua nigrescunt, quod satis dum ruminabat observavimus, dentibus ovium modo, exiguis « et vix conspicuis; vocem edit non absimilem stallæ. » Fab. Columnæ *Annot. et Addit. in rerum med. nov. Hisp.* Nardi. Ant. Recchi... Hernand., *Hist. Mex.*, p. 893 et 894.

1. *Antilope kevella* (Gmel.).
2. *Antilope corinna* (Gmel.).

blent pas essentielles, ni suffisantes pour faire de ces animaux des espèces réellement différentes; ils se ressemblent si fort à tous autres égards, qu'ils nous paraissent au contraire être tous trois de la même espèce, laquelle seulement a subi par l'influence du climat et de la nourriture plus ou moins de variétés; car le kevel et la gazelle diffèrent beaucoup moins entre eux que la corine, dont les cornes surtout ne sont pas semblables à celles des deux autres; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, se rassemblent en troupes, vivent en société, et se nourrissent de la même manière; tous trois sont d'un naturel doux, et s'accoutument aisément à la domesticité; tous trois ont aussi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle et le kevel sont certainement de la même espèce, et qu'il est incertain si la corine n'est qu'une variété de cette même espèce, ou si c'est une espèce différente [1].

Nous avons au cabinet du Roi les dépouilles, en tout ou en partie, de ces trois différentes gazelles, et nous avons de plus une corne qui a beaucoup de ressemblance avec celles de la gazelle et du kevel, mais qui est beaucoup plus grosse. Cette corne [2] est gravée dans Aldrovande, lib. I, *de Bisulcis*, cap. XXI. Sa grosseur et sa longueur semblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, et elle nous paraît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran* [3], et les Persans *ahu* [4]. Cet animal, selon Oléarius [a], ressemble en quelque sorte à notre daim, sinon qu'il est plutôt roux que fauve, et que les cornes sont sans andouillers, couchées sur le dos, etc.; et selon M. Gmelin [b], qui le désigne sous le nom de *dsheren* [5], il

a. Nous avions vu tout le jour, en très-grand nombre, une espèce de cerfs que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Perses *ahu*, qui ressemblent en quelque façon à nos daims, sinon qu'ils sont plutôt roux que fauves, et leur bois n'a point d'andouillers, mais il est uni et couché sur le dos; ils sont fort vites, et l'on n'en voit, à ce que l'on nous a dit, qu'en la province de Mokau et auprès de Scamachie, de Karraback et de Merragé. *Relation d'Oléarius*, t. I, p. 413.

b. On m'apporta une espèce de chevreuil appelé *dsheren* dans la langue du pays; il ressemble au chevreuil commun, excepté qu'il a les cornes du bouquetin et qu'elles ne tombent jamais; cet animal a cela de particulier, qu'à mesure que ses cornes prennent de l'accroissement, le larynx (le mot *allemand*, traduit littéralement, veut dire *la pomme d'Adam*) augmente de volume; de sorte que l'on voit dans un vieux animal une enflure considérable sous le cou. Le docteur Messerschmid prétend que ce chevreuil a une aversion absolue pour l'eau, mais je n'en ai pu rien savoir; et les habitants de Tongus m'ont dit, au contraire, que quand cet animal était chassé il se jetait souvent dans l'eau pour se sauver; et le brigadier Bucholz, à

1. Cuvier dit, à propos de la *corinne* : « Elle ne diffère de la *gazelle* que par des cornes « beaucoup plus grêles : ce n'est peut-être qu'une variété de sexe; » et, à propos du *kevel* : « Il est encore à peu près semblable; mais ses cornes sont comprimées à leur base, et ont des « anneaux plus nombreux. « (*Règne animal*, t. I, p. 267.)

2. La *corne* gravée dans Aldrovande, est une corne de l'*antilope bleue* (*antilope leucophæa*).

3. Le *tzeiran* paraît être le même animal que le *kevel* : « On ne croit pouvoir l'en distinguer, « dit Cuvier, que parce qu'on a remarqué à celui-ci une légère saillie sous la gorge. » (*Règne animal*, t. I, p. 267.)

4. L'*ahu* de Kæmpfer est le *tzeiran*. L'*ahu* des naturalistes actuels est le *chevreuil de Tartarie* (*cervus pygargus*).

5. *Antilope gutturosa* (Pall.), ou *chèvre jaune* des Chinois

ressemble au chevreuil, à l'exception des cornes, qui, comme celles du bouquetin, sont creuses et ne tombent jamais; cet auteur ajoute qu'à mesure que les cornes prennent de l'accroissement, le cartilage du larynx grossit au point de former sous la gorge une proéminence considérable lorsque l'animal est âgé. Selon Kæmpfer[a], l'*ahu* ne diffère en rien du cerf par la figure, mais il se rapproche des chèvres par les cornes, qui sont simples, noires, annelées jusqu'au delà du milieu de leur longueur, etc. Quelques autres voyageurs[b] ont aussi fait mention de cette espèce de gazelle sous les noms corrompus de *geiran* et de *jairain*, qu'il est aisé de rapporter aussi bien que celui de *dsheren*, au nom primitif *tzeiran;* cette gazelle est commune dans la Tartarie méridionale, en Perse, en Turquie, et paraît aussi se trouver aux Indes orientales[c].

Selenginsck, m'a raconté qu'il en avait élevé et apprivoisé tellement un, qu'il suivait à la nage son domestique, qui allait souvent dans une île sur le Selinga, ce qu'il n'aurait sûrement pas fait, s'il avait eu cette aversion naturelle; au reste, ces chevreuils sont aussi légers à la course que les saigas des bords de l'Irtisch. *Voyage de M. Gmelin en Sibérie*, t. II, p. 103 et suiv. Traduction de l'allemand, communiquée par M. le marquis de Montmirail. — *Nota*. 1° M. Gmelin a donné depuis, dans les nouveaux mémoires de Pétersbourg, une description plus étendue de cet animal, sous la dénomination de *caprea campestris gutturosa*, de laquelle nous croyons devoir donner ici la traduction par extrait. Cet animal ressemble au chevreuil par la forme du corps, la grandeur, la couleur et la démarche..... Il manque de dents incisives à la mâchoire supérieure; le mâle diffère de la femelle en ce qu'il a des cornes et une protubérance au gosier; ses cornes sont un peu comprimées à la base, annelées dans une grande partie de leur longueur et lisses à la pointe; leur couleur est noirâtre et tout à fait noire à l'extrémité : elles sont permanentes et ne tombent pas comme celles du chevreuil..... On voit une grosse protubérance de cinq pouces de longueur et de trois pouces de largeur sous le gosier du mâle; elle est moindre dans les jeunes animaux, et n'est pas sensible dans ceux qui n'ont pas encore un an; elle croît à mesure que les cornes croissent..... Cette protubérance dépend de la conformation du larynx et de l'orifice de la trachée artère, qui dans cet animal sont extrêmement grands..... La femelle est entièrement semblable à la femelle du chevreuil..... Cet animal diffère de l'*ibex imberbis* ou *saiga*, en ce que le saiga a le nez fendu et assez large, comme le bélier, au lieu que celui-ci a le nez uni et pointu comme le chevreuil.... Les Monguls et même les Russes connaissent cet animal sous le nom de *dseren*, ils appellent la femelle *ona*, etc. *Vide nov. Comment. Acad. Petropolitanæ*, t. V, p. 347 et seq. — *Nota*. 2° Le secrétaire de l'Académie de Pétersbourg ajoute à ce que dit ici M. Gmelin, que, dans les manuscrits de Messerschmid, cet animal est indiqué sous les noms de *ohna*, *dseren* et *scharchoeschi* chez les Monguls. *Vide idem*, p. 36 et 37.

a. « Ipsum animal (ahu) a cervis nihil habet dissimile præter barbam et cornua non ramosa « quibus se caprino generi adsociat; cornua sunt simplicia, atra, rotundis annulis ultra « mediam usque longitudinem distincta, levia et quasi ad modulum tornata : in mari quidem « surrecta, pedalis longitudinis, in medio levi arcu disjuncta, fastigiis rectis mutuo utcumque « imminentibus; in feminà verò præparva vel nulla. » Kæmpfer, *Amœnitates*, p. 404. — *Nota*. Les descriptions que donne ici Kæmpfer de l'animal *ahu* et de l'animal *pasen*, ne s'accordent point avec les figures, et il ne serait pas impossible que son pasen (fig. I) ne fût en effet l'ahu (fig. II): il n'y a rien ici de précis que les noms.

b. Sur la route de Tauris à Kom, nous vîmes une espèce d'animaux sauvages fort bons à manger, que les Persans appellent *geirans* ou *garzelles*..... *Voyage de Gemelli Careri*, t. II, p. 63. — Il y a une infinité de gazelles dans les déserts de la Mésopotamie; les Turcs les appellent *jairain*. *Voyage de La Boullaye le Gouz*, p. 247.

c. Il n'y a point de gibier ou de venaison qu'on ne trouve dans les forêts de Guzurate, particulièrement des daims, des chevreuils, des *ahus* et des ânes sauvages. *Voyage de Mandelslo*, t. II, p. 195.

Nous devons ajouter à ces quatre premières espèces ou races de gazelles deux autres animaux qui leur ressemblent en beaucoup de choses : le premier s'appelle *koba*[1] au Sénégal, où les Français l'ont nommé *grande vache brune* ; le second, que nous appellerons *kob*[2], est aussi un animal du Sénégal que les Français y ont appelé *petite vache brune;* les cornes du kob ont beaucoup de ressemblance et de rapport à celles de la gazelle et du kevel; mais la forme de la tête est différente, le museau est plus long, et il n'y a point d'enfoncements ou de larmiers sous les yeux; le koba est beaucoup plus grand que le kob, celui-ci est comme un daim, et celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanson, et que nous publions avec bien de la reconnaissance, il paraît que le *koba* ou *grande vache brune* a cinq pieds de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, et les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ces cornes sont aplaties par les côtés et environnées de onze ou douze anneaux, au lieu que celles du *kob,* ou *petite vache brune*, n'ont que huit ou neuf anneaux, et ne sont longues que d'environ un pied.

Le septième animal de cette espèce ou de ce genre est une gazelle qui se trouve dans le Levant, et plus communément encore en Égypte[a] et en Arabie. Nous l'appellerons, de son nom arabe, *algazel*[3]. Cet animal est de la forme des autres gazelles, et à peu près de la grosseur d'un daim; mais ses cornes sont très-longues, assez menues, peu courbées jusqu'à leur extrémité où elles se courbent davantage; elles sont noires et presque lisses, les anneaux étant très-légers, excepté vers la base, où ils sont un peu mieux marqués : elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celles du kevel quatorze ou quinze pouces, et celles de la corine (lesquelles néanmoins ressemblent le plus à celles-ci) six ou sept pouces seulement.

Le huitième animal est celui qu'on appelle vulgairement la *gazelle* du

a. « Gazella Indica cornibus rectis, longissimis, nigris, propè caput tantùm annulatis; cornua « tres propè modum pedes longa, recta, propè imum seu basin tantùm circulis seu annulis « eminentibus cincta, reliquâ parte tota glabra et nigricantia. Animal ipsum ad cervi platyce- « rotis *Damæ* vulgo dicti magnitudinem accedit, pilo cinereo, caudâ pedem circiter longâ, « pilis longis innascentibus hirtâ. Hæc *D. Tancred Robinson*, è pelle animalis suffultâ in regiæ « Societatis museo suspensâ. Cæterum hujus animalis cornua pluries vidimus in museis curio- « sorum. » Ray, *Syn. quadr.*, p. 79. — *Nota*. Les naturalistes nous paraissent avoir donné mal à propos le nom de *gazelle d'Inde* à cette espèce; on verra, par les témoignages des voyageurs, qu'elle ne se trouve qu'en Égypte, en Arabie et dans le Levant.

« Gazellæ quibus Ægyptus abundat. » Prosper Alpin., *Hist. Ægypt.*, p. 232, tab. XIV, fig. 1.

1. *Antilope senegalensis* (Cuv.)

2. *Antilope kob* (Cuv.).

3. *Antilope gazella* (Linn.). *Antilope leucoryx* (Lichtenstein). « L'*algazel* est souvent représenté sur les monuments de l'Égypte et de la Nubie, et M. Lichtenstein pense, probablement « avec raison, que c'est le véritable *oryx* des anciens. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 271.)

bézoard, que les Orientaux appellent *pasan* [1], et à laquelle nous conserverons ce nom : une corne de cette gazelle est très-bien représentée dans les Éphémérides d'Allemagne [a], et la figure de l'animal même a été donnée par Kæmpfer [b]; mais cette figure de Kæmpfer pèche en ce que les cornes ne sont pas assez longues ni assez droites, et d'ailleurs sa description ne nous paraît pas exacte; car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc [2], et néanmoins la figure qu'il en donne est sans barbe, ce qui nous paraît plus conforme à la vérité; car en général les gazelles n'ont point de barbe, c'est même le principal caractère qui les distingue des chèvres; cette gazelle est de la grandeur de notre bouc domestique, et elle a le poil, la figure et l'agilité du cerf; nous avons vu de cet animal un crâne surmonté de ses cornes, et deux autres cornes séparées. Les cornes qui sont gravées dans Aldrovande, *de quad. Bisulcis*, pag. 765, cap. XXIV, *de Oryge*, ressemblent beaucoup à celles-ci. Au reste, ces deux espèces, l'*algazel* et le *pasan* nous, paraissent très-voisines l'une de l'autre; elles sont aussi du même climat, et se trouvent dans le Levant, en Égypte, en Perse, en Arabie, etc.; mais l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes : leur chair est aussi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle est un animal qui, selon M. Adanson, s'appelle *nangueur* ou *nanguer* [3] au Sénégal; il a trois pieds et demi de longueur, deux pieds et demi de hauteur; il est de la forme et de la couleur du chevreuil, fauve sur les parties supérieures du corps, blanc sous le ventre et sur les fesses, avec une tache de cette même couleur sous le cou; ses cornes sont permanentes comme celles des autres gazelles, et n'ont qu'en-

a. « Missum mihi Hamburgo his diebus fuit ab amico..... Schellamero..... cornu..... capri « Bezoardici .... longitudine et facie quà hic depingitur, durum ac rigidum, fibris rectis per « longitudinem cornu excurrentibus tanquam callis (nescio an ætatis indicibus) ad medium « circiter ubi sensim elanguescunt quasi, aut planiores redduntur, exasperatum; intus cavum, « pendens uncias octo cum duabus drachmis..... Jacobus Bontius (lib. I, *de Med. Indorum*, « *notis ad* cap. XLV). Videtur figuræ Bezoardici cornu mei propius accedere dum ita scribit : « Capræ istæ non absimiles valde sunt capris europæis nisi quod habeant erecta ac longiora « cornua, etc. » De cornu capri Bezoardici. *Obs. Jo. Dan. majoris. Ephemer*. ann. VIII (1677).

b. Kæmpfer, *Amœnitates*, p. 398. — Cette sorte d'animal, où l'on trouve le bézoard, se nomme *bazan*, et la pierre *bazar* chez les Perses, où il y en a beaucoup. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. II, p. 121.

1. *Antilope oryx* (Pall.). — « Mal à propos nommée *pasan* par Buffon : c'est le *chamois du* « *Cap*. M. Lichtenstein a fait remarquer que cette *antilope* à longues cornes droites ne vivant « que dans le midi de l'Afrique, il n'est pas vraisemblable que ce soit l'*oryx*. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 270.) — L'*oryx* des anciens est plutôt l'*algazel*. (Voyez la note précédente.) — *Pasan* ou *paseng* est le nom de la *chèvre sauvage*, souche de notre *chèvre domestique*, en un mot de l'*ægagre* (voyez la note 6 de la page 455 du IIe volume). C'est de l'*ægagre* que les Persans tirent leur *bézoard*.

2. L'*animal du bézoard*, décrit par Kæmpfer, est, en effet, un *bouc*, une *chèvre*, une *chèvre barbue*, et dont les cornes sont arquées, comme celles de toutes les *chèvres*. C'est l'*ægagre*. (Voyez la note précédente.)

3. *Antilope dama* (Pall.).

viron six ou sept pouces de longueur; elles sont noires et rondes, mais ce qu'elles ont de très-particulier, c'est qu'elles sont fort courbées à la pointe en avant, à peu près comme celles du chamois le sont en arrière : ces nanguers sont de très-jolis animaux, et fort faciles à apprivoiser; tous ces caractères, et principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penser que le nanguer pourrait bien être le *dama* ou *daim* des anciens[1]. *Cornua rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum,* dit Pline[a]; or, les seuls animaux qui aient les cornes ainsi courbées sont les nanguers, dont nous venons de parler; on doit donc présumer que le nanguer des Africains est le dama des anciens, d'autant qu'on voit par un autre passage de Pline[b] que le dama ne se trouvait qu'en Afrique, et qu'enfin par les témoignages de plusieurs autres auteurs anciens[c], on voit aussi que c'était un animal timide, doux, et qui n'avait de ressources que dans la légèreté de sa course. L'animal dont Caïus a donné la description et la figure sous le nom de *dama Plinii*, se trouvant, selon le témoignage même de cet auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne et en Espagne, ne peut pas être le daim de Pline, puisque celui-ci dit qu'il ne se trouve qu'en Afrique[d]; d'ailleurs, cet animal désigné par Caïus porte une barbe de chèvre, et aucun des anciens n'a dit que le dama eût une barbe; je crois donc que ce prétendu dama, décrit par Caïus, n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité, comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvait être le dama des anciens; et d'ailleurs ce caractère des cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du dama des anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paraît par les notices de M. Adanson qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent entre eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

a. *Hist. nat.*, lib. XI, cap. 37.

b. « Sunt et damæ et pygargi et strepsicerotes.... Hæc transmarini situs mittunt. » *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 53.

c. Horace, Virgile, Martial, etc.

d. « Hæc icon Damæ est quam ex caprarum genere indicat pilus, aruncus, figura corporis « atque cornua, nisi quod his in adversum adunca, cum cæteris in aversum acta sint. Capræ « magnitudine est dama et colore dorcadis..... Est amicus quidam meus Anglus, qui mihi certâ « fide retulit in partibus Britanniæ septentrionalibus eam reperiri sed adventitiam. Vidit is apud « nobilem quemdam cui dono dabatur; accepi a quibusdam eam in Hispaniâ nasci. » Caïus et Gessner, *Hist. quadr.*, p. 306.

1. Cuvier avait adopté d'abord l'opinion de Buffon : « Il n'est guère douteux, disait-il alors, « que le *nanguer* ne soit le *dama* de Pline. *Rupicapris cornua in dorsum adunca, damis in* « *adversum.* Les cornes de ce *nanguer* sont, en effet, presque celles du *chamois* retournées. » — Il a dit plus tard : « On n'est pas d'accord sur ce qu'était le *dama* de Pline..... Buffon a « jugé que ce devait être, non pas notre *daim* d'aujourd'hui, mais le *nanguer* ;..... mais on « peut objecter que le *daim* ordinaire a aussi les cornes courbées en avant, que plusieurs « auteurs, notamment Ovide et Virgile, parlent du *dama* comme d'un animal commun, et « qu'il y a encore aujourd'hui des *daims* sauvages en Barbarie... »

La dixième gazelle est un animal très-commun en Barbarie et en Mauritanie[1], que les Anglais ont appelé *antilope*[a 2], et auquel nous conserverons ce nom; il est de la taille de nos plus grands chevreuils, il ressemble beaucoup à la gazelle et au kevel, et néanmoins il en diffère par un assez grand nombre de caractères pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre espèce; l'antilope a les larmiers plus grands que la gazelle, ses cornes ont environ quatorze pouces de longueur; elles se touchent, pour ainsi dire, à la base, et sont distantes à la pointe de quinze ou seize pouces; elles sont environnées d'anneaux et de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle et du kevel; et ce qui caractérise plus particulièrement l'antilope, c'est que les cornes ont une double flexion symétrique et très-remarquable : en sorte que les deux cornes prises ensemble représentent assez bien la forme d'une lyre antique; l'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve sur le dos et blanc sous le ventre; mais ces deux couleurs ne sont pas séparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, etc.; nous n'avons au cabinet du Roi que le squelette de cet animal.

Il nous paraît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des espèces différentes entre elles. 1° Nous avons au cabinet du Roi une corne qu'on ne peut attribuer qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons de parler; nous l'appellerons *lidmée*, du nom que, selon le docteur Shaw[b], les Africains donnent aux antilopes. 2° Nous avons vu au cabinet de M. le marquis de Marigny[c], dont le goût s'étend également aux objets des beaux-arts et à ceux de la belle nature, une espèce d'arme offensive, composée de deux cornes pointues et longues d'environ un pied et demi, qui, par leur double flexion, nous paraissent appartenir à une antilope plus petite que les autres; elle doit être très-commune dans les grandes Indes, car les prêtres gentils[d] portent cette

a. *Antilope*, nom que les Anglais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté. — *Strepsiceros*. Plinii, *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. 53. — Gazelle. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. I, p. 95, fig. pl. XI. — *Gazella Africana, the Antilope*. Ray, *Syn. quadr.*, p. 79. — « Hircus cornibus teretibus, dimidiato annulatis bis arcuatis..... » *Gazella*, la gazelle. Brisson, *Règne animal*, p. 68.

b. Aux royaumes de Tunis et d'Alger, outre la gazelle ordinaire, qui est très-commune, il y en a encore une autre espèce qui a la même couleur et la même figure, avec cette différence pourtant qu'elle est de la taille de notre chevreuil, et que ses cornes ont quelquefois deux pieds de long; les Africains l'appellent *lidmée*, et je crois que c'est le *strepsiceros* ou l'*addace* des anciens. *Voyage du docteur Shaw*, p. 314.

c. M. le marquis de Marigny, commandeur des ordres du Roi, directeur et ordonnateur général des bâtiments de Sa Majesté.

d. Les gazelles, aux Indes, ne sont pas tout à fait comme celles des autres pays; elles ont même beaucoup plus de cœur, et à l'extérieur on les distingue par les cornes; les gazelles ordi-

1. L'*antilope* proprement dite est des Indes, et non de Barbarie et de Mauritanie.

2. *Antilope cervicapra* (Pall.). L'*antilope des Indes* (Cuv.). — Le nom d'*antilope* est devenu *générique* dans Cuvier, comme celui de *gazelle* l'est dans Buffon. (Voyez la note 1 de la p. 354.)

espèce d'arme comme une marque de dignité ; nous appellerons cet animal *antilope des Indes*[1], dans l'idée où nous sommes que ce n'est qu'une simple variété de l'antilope d'Afrique.

En reprenant tous les animaux que nous venons d'exposer, nous avons donc déjà douze espèces ou variétés distinctes dans les gazelles, savoir : 1° la gazelle commune ; 2° le kevel ; 3° la corine ; 4° le tzeiran ; 5° le koba, ou grande vache brune ; 6° le kob, ou petite vache brune ; 7° l'algazel, ou gazelle d'Égypte ; 8° le pasan, ou la prétendue gazelle du bézoard ; 9° le nanguer, ou dama des anciens ; 10° l'antilope ; 11° le lidmée, et enfin l'antilope des Indes. Après les avoir soigneusement comparées entre elles, nous croyons : 1° que la gazelle commune, le kevel et la corine ne sont que trois variétés de la même espèce ; 2° que le tzeiran, le koba et le kob sont tous trois des variétés d'une autre espèce ; 3° nous présumons que l'algazel et le pasan ne sont aussi que deux variétés de la même espèce, et nous pensons que le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au pasan, n'est point un caractère distinctif, car nous croyons être en état de prouver que le bézoard oriental ne vient pas seulement du pasan, mais de toutes les gazelles et chèvres qui habitent les montagnes de l'Asie ; 4° il nous paraît que les nanguers, dont les cornes sont courbées en avant, et qui font ensemble deux ou trois variétés particulières, ont été indiqués par les anciens sous le nom de *dama ;* 5° que les antilopes, qui sont au nombre de trois ou quatre, et qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont aussi été connues des anciens et désignées par les noms de *strepsiceros*[a] et d'*addax*[2] *;* tous ces animaux se trouvent en Asie et en Afrique, c'est-à-dire dans l'ancien continent, et nous n'ajouterons pas à ces cinq espèces principales, qui contiennent douze variétés très-distinctes, deux ou trois autres espèces du nouveau monde, auxquelles on a aussi donné le nom vague de *gazelle,* quoiqu'elles soient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer : ce serait augmenter la confusion, qui n'est déjà que trop grande ici. Nous donnerons dans l'article suivant l'histoire de ces

naires les ont grises et moins longues de la moitié que celles des Indes, qui les ont noirâtres et longues d'un grand pied et demi ; ces cornes vont en serpentant jusqu'à la pointe comme une vis, et les faquirs et santons en portent ordinairement deux qui sont jointes... et ils s'en servent comme d'un petit bâton à deux bouts. *Relation du voyage de Thévenot,* t. III, p. 111 et 112. — *Nota.* Celles du cabinet de M. le marquis de Marigny ne portent point d'anneaux ou de vis, elles paraissent avoir été usées et polies d'un bout à l'autre.

a. « Erecta autem cornua, rugarumque ambitu contorta, et in leve fastigium exacuta (ut « lyras diceres) Strepsiceroti quem Addacem Africa appellat. » Plin., *Hist. nat.*, lib. XI, cap. 37.

1. *Antilope des Indes :* c'est, en effet, le nom que cet animal porte aujourd'hui. *L'antilope* est des Indes et non d'Afrique. (Voyez les deux notes précédentes.) Le *lidmée*, encore peu connu, ne peut être qu'une autre espèce, car aucune *espèce* du midi de l'Inde ne se trouve dans le midi de l'Afrique. (Voyez mon *Histoire des travaux et des idées de Buffon*, au chapitre intitulé : *De la distribution des animaux sur le globe.*)

2. Voyez, ci-après, mes notes sur le *strepsiceros* et l'*addax.* — Voyez d'ailleurs, sur toutes ces conclusions de Buffon, mes notes précédentes.

animaux d'Amérique sous leurs vrais noms, *mazame*, *temamaçame*[1], etc., et nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre qui se trouvent en Afrique et en Asie; nous renvoyons même à l'article suivant pour plus grande clarté, et pour simplifier les objets, plusieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique et d'Asie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, et qui cependant ne sont ni gazelles ni chèvres, mais paraissent être intermédiaires entre les deux : ces animaux sont le bubale, ou vache de Barbarie, le condoma, le guib, la chèvre de Grimm, etc., sans compter les chevrotains, qui ressemblent beaucoup aux plus petites chèvres ou gazelles, et dont nous ferons aussi un article particulier.

Il est maintenant aisé de voir combien il était difficile d'arranger toutes ces bêtes, qui sont au nombre de plus de trente : dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains et de mazames, tous différents entre eux, plusieurs absolument inconnus, les autres présentés pêle-mêle par les naturalistes, et tous pris les uns pour les autres par les voyageurs : aussi c'est pour la troisième fois que j'écris aujourd'hui leur histoire, et j'avoue que le travail est ici bien plus grand que le produit; mais au moins j'aurai fait ce qu'il était possible de faire avec les matériaux donnés, et les connaissances acquises que j'ai encore eu plus de peine à rassembler qu'à employer[2].

En comparant les indications que nous ont laissées les anciens, et les notices que l'on trouve dans les auteurs modernes, avec les connaissances que nous avons acquises, nous reconnaîtrons au sujet des gazelles : 1° que le δορκὰς d'Aristote n'est point la gazelle, mais le chevreuil, et que cependant ce même mot δορκὰς a été employé par Ælien, non-seulement pour désigner les chèvres sauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Libye, ou gazelle commune[3]; 2° que le *strepsiceros* de Pline, ou l'*addax* des Africains, est l'*antilope*[4]; 3° que le *dama* de Pline est le *nanguer* de l'Afrique, et non pas notre *daim*[5], ni aucun autre animal d'Europe; 4° que le πρὸξ d'Aristote est le même que le ζόρκας d'Ælien, et encore le même que le πλατύκερος[6] des Grecs plus récents, et que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour désigner le daim : *Animalium quorumdam cornua in palmas*

1. Les *mazames* sont des *cerfs*. (Voyez, plus loin, mes notes sur ces animaux).

2. Voyez la note 1 de la p. 348.

3. « Le *dorcas* des Grecs n'est pas le daim, comme le dit Hardouin, mais le chevreuil; car « Aristote dit que c'est le plus petit des animaux à cornes que nous connaissions;..... et « *dorcas libyca*, très-bien décrit par Élien, est certainement la gazelle commune, *antilope* « *dorcas*. » (Cuvier.)

4. Voyez la note de la p. 276.

5. « Buffon n'avait connu qu'un jeune *nanguer* à cornes simplement courbées en avant, ce « qui lui avait fait croire que c'était le *dama* de Pline. » (Cuvier). Voyez la note de la p. 361.

6. Voyez la note 3 de la page 582 du IIe volume.

finxit natura; digitosque emisit ex iis, unde platycerotas vocant, dit Pline; 5° que le πύγαργος [1] des Grecs est probablement la *gazelle* d'*Égypte* ou celle de Perse, c'est-à-dire l'*algazel*, ou le *pasan*; le mot *pygargus* n'est employé par Aristote que pour désigner un oiseau, et cet oiseau est l'*aigle à queue blanche*; mais Ælien et Pline se sont servis du même mot pour désigner un quadrupède. Or l'étymologie de *pygargus* indique : 1° un animal à fesses blanches, tel que les chevreuils ou les gazelles; 2° un animal timide, les anciens s'imaginant que les fesses blanches étaient un indice de timidité, et attribuant l'intrépidité d'Hercule à ce qu'il avait les fesses noires; mais comme presque tous les auteurs qui parlent du *pygargus* quadrupède font aussi mention du chevreuil, il est clair que ce nom *pygargus* ne peut s'appliquer qu'à quelque espèce de gazelle différente du *dorcas Libyca*, ou *gazelle commune*, et du *strepsiceros* [2], ou *antilope*, desquelles les mêmes auteurs font aussi mention; nous croyons donc que le *pygargus* désigne l'*algazel*, ou *gazelle* d'*Égypte* [3], qui devait être connue des Grecs comme elle l'était des Hébreux; car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la version des Septante (*Deuteronome*, cap. XIV), et l'on voit que l'animal qu'il désigne est mis au nombre des animaux dont la chair était pure; les juifs mangeaient donc souvent du *pygargus*, c'est-à-dire de cette espèce de *gazelle*, qui est la plus commune en Égypte et dans les pays adjacents.

M. Russell [a], dans son *Histoire naturelle du pays d'Alep*, dit qu'il y a auprès de cette ville deux sortes de gazelles, l'une qu'on appelle *gazelle de montagne* [4], qui est la plus belle, dont le poil sur le cou et sur le dos est d'un brun foncé; l'autre, qu'on appelle *gazelle de plaine* [5], qui n'est ni aussi légère ni aussi bien faite que la première, et dont la couleur du poil est plus pâle; il ajoute que ces animaux courent si vite et si longtemps que les meilleurs chiens courants peuvent rarement les forcer sans le secours d'un faucon..... qu'en hiver les gazelles sont maigres, et que néanmoins leur chair est de bon goût; qu'en été elle est chargée d'une graisse semblable à la venaison du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maison ne sont pas aussi excellentes à manger que les gazelles sauvages, etc. Par ce témoignage de M. Russell, et par celui de M. Hasselquist [b], on voit que ces

a. *The nat. hist. of Alep.*, by Alexand. Russell, M. D. London, 1756.

b. « Capra (Gazella Africana). — *Cornua erecta, longiuscula, nigricantia.* — Magnitudo « Gazellà communi major; velocior, et magis fera est communi, ut vix nisi a falcone venatico « capi queat. — Locus circa Aleppum. — An speciei in Oriente communis varietas, vel dis- « tincta species, quod cornua suadere videntur? — Capra, Gazella Africana. *Linn.*, Syst. nat.

1. « Ce nom signifie *fesses blanches* et peut s'appliquer à un assez grand nombre d'espèces « de gazelles. » (Cuvier). — Le nom de *pygargue* désigne aujourd'hui le *cerf de Tartarie*. (Voyez la note 4 de la p. 357.)

2. Le nom de *strepsiceros* a été donné par Pallas au *coudous*; mais *assez arbitrairement*, selon Cuvier. Ce nom convient mieux à l'*antilope oryx* (*pasan* de Buffon). Voyez la note de la p. 276. — 3. Voyez la note 1 de cette page. — 4. L'*oryx* (*antilope oryx*). — 5. L'*algazel* (*antilope leucoryx*).

gazelles d'Alep ne sont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes sont droites, longues et noires, et dont la chair est en effet excellente à manger; l'on voit aussi par ces témoignages que les gazelles sont des animaux à demi domestiques que les hommes ont souvent et anciennement apprivoisés, et dans lesquels par conséquent il s'est formé plusieurs variétés ou races différentes comme dans les autres animaux domestiques; ces gazelles d'Alep sont donc les mêmes que celles que nous avons appelées *algazels*[1]; elles sont encore plus communes dans la Thébaïde et dans toute la haute Égypte qu'aux environs d'Alep; elles se nourrissent d'herbes aromatiques et de boutons d'arbrisseaux, surtout de ceux de l'arbre de sial, d'ambroisie, d'oseille sauvage[a], etc.; elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par familles, c'est-à-dire cinq ou six ensemble[b]; leur cri est semblable à celui des chèvres. On les chasse non-seulement avec les chiens courants, aidés du faucon, mais aussi avec la petite panthère[c], que nous avons appelée *once*[2]. Dans quelques endroits on

« Tabaci fumum amat hoc animal, adeo ut vivum captum venatoris fumantis fistulæ absque « metu approximaverit, timidum aliàs præ multis animal, unicum forsan, præter hominem, « quod odore herbæ venenatæ et fœtentis delectatur. — Venationem Gazellæ Africanæ omnium « velocissimæ instituunt Arabes cum falcone gentili; vidi egregium hoc spectaculum propè « Nazareth in Galilæa. Arabs conscendens equum velocitate insigni falconem supra manum, ut « venatorum est, tenebat, gazellam supra monticulum animadvertens, avem relaxabat qui lineâ « rectâ, sagittæ instar, advolavit et animal adgrediebatur, ea ratione ut ungues unius pedis in « genam, alterius verò in gulam intruderet; oblique supra dorsum animalis alas extendens « quarum una versus auriculam alteram directa erat, altera verò versus ischium oppositum. « Infestatum animal saltum edidit humanâ longitudine duplo altiorem et illum faciendo ab « ave relinquebatur, sed sauciatum animal vigore et velocitate privatum, ab hoste interim « infestatur; qui hoc adgressu gulæ omnes infigebat ungues et firmiter animal tenebat, quod « supra equum insequens venator vivum capiebat, mox verò cultro gulam præscidit, cui falco- « nem apponebat, qui sanguinem ibi coagulatum mercedis instar devoravit, juvenem itidem « falconem adhuc tironem gulæ applicabat. Hac nempè ratione instruitur et gulam animalis « currentis apprehendere assuescit, quod omnino necessarium, si enim in coxam vel alium sese « conjiciat locum, non præda solum sed et prædatore privatur venator; animal enim experge- « factum, sed non mortali sauciatum vulnere, citato gradu montium cacumina et loca deserta « petit, quo abreptus adgressor semper prædæ affixus sequi, et a patrono alienatus tandem « perire cogitur. » *Voyage de Frédéric Hasselquist en Palestine*, depuis l'année 1749 jusqu'en 1752, publié par Charles de l'Isle, et par l'ordre de Sa Majesté la reine de Suède; traduit du suédois en allemand, imprimé à Rostock en 1762.

a. Relation du Voyage fait en Égypte par le sieur Granger. Paris, 1745, p. 99 et 100.

b. On trouve en Égypte beaucoup de gazelles..... Elles courent ordinairement par troupes à travers les montagnes; ces animaux ont le poil et la queue comme les biches; les pieds de devant, qui sont fort courts, ressemblent à ceux des daims; leur cou, qui est sans barbe, est long et noir; leurs cornes sont droites jusqu'à l'extrémité, où elles sont un peu recourbées; leur cri ressemble à celui des autres chèvres. *Voyages de Paul Lucas.* Rouen, 1719, t. III, p. 199.

c. « Venantur non minus et gazellas quibus Ægyptus abundat, quarum carnes, bonitate et « gustu, capreolorum carnibus similes existunt. Bisulcum animal est, silvestre, sed quod facile « mansuefit, capræ simile, colore igneo ad pallidum inclinante, duplici cornu longo intro verso « lunæ modo, et nigro; auribus arrectis, ut in cervis, oculis magnis, oblongis, nigris, pulcher- « rimis. Unde in adagio apud Ægyptios dicitur de pulchris oculis *ain el Gazel*, id est, oculus « Gazellæ; collo longo et gracili, cruribus gracilibus atque pedibus bisulcis constat. Pantheræ

1. Voyez les deux notes précédentes. — 2. Voyez les notes 1 et 2 de la p. 63.

prend les gazelles sauvages avec des gazelles apprivoisées, aux cornes desquelles on attache un piége de cordes [a].

Les antilopes, surtout les grandes, sont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes ; elles sont plus fortes et plus farouches que les autres gazelles, desquelles il est aisé de les distinguer par la double flexion de leurs cornes, et parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs ; les antilopes moyennes sont de la grandeur et de la couleur du daim ; elles ont les cornes fort noires [b], le ventre très-blanc, les jambes de

« in desertis locis Gazellas venantur, quibus aliquandiu cornibus durissimis, acutisque resistunt « sed victæ eorum præda fiunt. Pili quibus conteguuntur, videntur sane similes iis qui in « Moschiferis animalibus spectantur : pulcherrimum est animal quod facile hominibus redditur « cicur mansuetumque. » Prosperi Alpini, *Historiæ Ægypti naturalis*, pars I. Lugduni Batavorum, 1735, p. 232 et 233, fig. tab. XIV. — *Nota.* La figure de Prosper Alpin ne laisse aucun doute que ce ne soit l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte* dont il ait entendu parler, et sa description nous indique que l'algazel est souvent, ainsi que la gazelle commune et le kevel, marquée de taches blanches comme la civette. — Je crois vous avoir dit ailleurs que, dans les Indes, il y a quantité de gazelles qui sont à peu près faites comme nos faons; que ces gazelles vont ordinairement par troupes séparées les unes des autres, et que chaque troupe, qui n'est jamais de plus de cinq ou six, est suivie d'un mâle seul, qui se connaît par la couleur : quand on a découvert une troupe de ces gazelles, on tâche de les faire apercevoir au léopard, qu'on tient enchaîné sur une petite charrette; cet animal rusé ne se met pas incontinent à courir après, comme on pourrait croire, mais il s'en va tournant, se cachant et se courbant pour les approcher de près et les surprendre; et comme il est capable de faire cinq ou six sauts ou bonds d'une vitesse presque incroyable, quand il se sent à portée, il s'élance dessus, les étrangle, et se soûle de leur sang, du cœur et de leur foie, et s'il manque son coup, ce qui arrive assez souvent, il en demeure là; aussi serait-ce en vain qu'il prétendrait de les prendre à la course, parce qu'elles courent bien mieux et plus longtemps que lui : le maître ou gouverneur vient ensuite bien doucement autour de lui, le flattant et lui jetant des morceaux de chair, et, en l'amusant ainsi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne et le remet sur la charrette. Un de ces léopards nous donna un jour, dans la marche, ce divertissement, qui effraya bien du monde : une troupe de gazelles s'éleva au milieu de l'armée, comme il arrive tous les jours; par fortune, elles passèrent tout proche de ces deux léopards, qu'on menait à l'ordinaire sur leur petite charrette; un d'eux, qui n'avait point de lunettes, fit un si grand effort qu'il rompit sa chaîne et s'élança après sans rien attraper; néanmoins, comme les gazelles ne savaient où fuir étant courues, criées et chassées de tous côtés, il y en eut une qui fut obligée de repasser encore près du léopard, qui, nonobstant les chameaux et les chevaux qui embarrassaient tout le chemin, et contre tout ce qu'on dit ordinairement que cet animal ne retourne jamais sur sa proie quand une fois il l'a manquée, s'élança dessus et l'attrapa. *Relation de Thévenot*, t. III, p. 112.

a. Quand on ne veut point se servir d'un léopard apprivoisé pour prendre les gazelles, on mène un mâle de gazelle privée, auquel on met aux cornes une corde qui a divers tours et replis, et dont on attache les deux bouts sous le ventre; lorsqu'on a trouvé une compagnie de gazelles, on laisse aller ce mâle: il va pour les joindre, le mâle de la troupe s'avance pour l'en empêcher, et comme l'opposition qu'il lui fait n'est qu'en jouant avec ses cornes, il ne manque pas de les empêtrer et de s'embarrasser avec son rival, en sorte que le chasseur s'en saisit adroitement et l'emmène ; mais il est plus aisé de prendre les femelles. *Idem, ibid.* — On se sert de la gazelle privée pour prendre les sauvages, de cette manière : on lui attache des lacs aux deux cornes, puis on la mène aux champs, aux endroits où il y en a de sauvages, et on la laisse jouer et sauter avec les autres, lesquelles venant à s'entrelacer leurs cornes les unes dans les autres, elles s'attachent ensemble par les lacs et petites cordes qu'on a liées aux cornes de la domestique, et la sauvage, se sentant prise, s'efforce de se délier, et tombe à terre avec la privée, et est prise par les Indiens de cette façon. *Voyage de la Boullaye le Gouz*, p. 247.

b. Voyez *l'Afrique de Marmol*, t. I, p. 53 ; et le *Voyage de Shaw*, t. I, p. 315 et 316.

devant plus courtes que celles de derrière : on les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen, du Duguela, du Tell et du Zaara; elles sont propres et ne se couchent que dans des endroits secs et nets; elles sont aussi très-légères à la course, très-attentives au danger, très-vigilantes; en sorte que dans les lieux découverts elles regardent longtemps de tous côtés, et dès qu'elles aperçoivent un homme, un chien ou quelque autre ennemi elles fuient de toutes leurs forces; cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une espèce de courage, car lorsqu'elles sont surprises elles s'arrêtent tout court et font face à ceux qui les attaquent.

En général, les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs et en même temps si tendres que les Orientaux en ont fait un proverbe [a], en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle; elles ont pour la plupart les jambes plus fines et plus déliées que le chevreuil, le poil aussi court, plus doux et plus lustré; leurs jambes de devant sont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en descendant; leur légèreté est au moins égale à celle du chevreuil, mais celui-ci bondit et saute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles [b] courent uniformément plutôt qu'elles ne bondissent; la plupart sont fauves sur le dos, blanches sous le ventre avec une bande brune qui sépare ces deux couleurs au bas des flancs; leur queue est plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils assez longs et noirâtres; leurs oreilles sont droites, longues, assez ouvertes dans leur milieu, et se terminent en pointe : toutes ont le pied fourchu et conformé à peu près comme celui des moutons; toutes ont, mâles et femelles[1], des cornes permanentes comme les chèvres; les cornes des femelles sont seulement plus minces et plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connaissances que nous avons pu acquérir au sujet des différentes espèces de gazelles, et à peu près aussi tous les faits qui ont rapport à leur naturel et à leurs habitudes; voyons maintenant si les naturalistes ont été fondés à n'attribuer qu'à un seul de ces animaux la production de la pierre fameuse qu'on appelle le *bézoard oriental*, et si cet animal est en effet le *pasen* ou *pazan*, qu'ils ont désigné spécifiquement par le nom

a. On trouve vers Alexandrie des gazelles en assez grand nombre : c'est une espèce de chevreuil, dont l'œil grand, vif et perçant, a passé en proverbe pour louer les yeux des dames. *Description de l'Égypte*, par Maillet. La Haye, 1740, t. II, p. 125.

b. Les *geirans* ou *gazelles* ont le poil comme les daims, et ils courent, de même que les chiens, sans sauter; la nuit, ils viennent en troupes paître dans la plaine; le matin, ils retournent sur les montagnes. *Voyage de Gemelli Careri*, t. II, p. 64. — *Nota*. Le geiran est notre tzeiran ou grosse gazelle.

1. Dans plusieurs espèces d'*antilopes*, la femelle ne porte point de cornes : par exemple, la femelle de l'*antilope des Indes* (*antilope cervicapra*), celle du *dzeren* ou *chèvre jaune* (*antilope gutturosa*), etc., etc.; la femelle de l'*antilope bleue* (*antilope leucophæa*) en manque souvent, etc. Voyez les notes suivantes.

de *gazelle du bézoard*. En examinant la description et les figures de Kæmpfer[a], qui a beaucoup écrit sur cette matière, on doutera si c'est la gazelle commune ou le pazan, ou l'algazel qu'il a voulu désigner comme donnant

a. « Repertus in novenni hirco lapillus voti me fecit quodammodo compotem ; dico quodam-
« modo, nam in bestiâ quam comes meus findebat, intestina a me ipso diligentissimè per-
« quisita nullum lapidem continebant. Pronior alteri apparebat fortuna qui a nobis longius
« remotus feram a se transfossam dum me non expectato dissecaret lapillum reperit elegantis-
« simum tametsi molis perexiguæ..... Adeptus lapidem, antequam adessem..... » Kæmpfer, *Amœnit.*, p. 392. — « Bezoard orientalis legitimus. Lapis bezoard orientalis verus et pretiosus
« persicè Pasahr ex quo nobis vox bezoard enata est..... Patria ejus precipua est Persidis
« provincia Laar..... Ferax præterea Chorasmia esse dicitur... Genitrix est fera quædam
« montana caprini generis quam incolæ *Pasen*, nostrates capricervam nominant,..... animal
« pilis brevibus ex cinereo rufis vestitur, magnitudine capræ domesticæ, ejusdemque *barbatum*
« caput obtinens. Cornua fœminæ *nulla* sunt vel exigua ; hircus longiora et liberalius extensa
« gerit, annulisque distincta insignioribus quorum numeri annos ætatis referunt : annum
« undecimum vel duodecimum raro exhibere dicuntur adeoque illum ætatis annum haud
« excedere. Reliquum corpus a cervinâ formâ colore et agilitate nil differt. Timidissimum et
« maximè fugitivum est, inhospita asperrimorum montium tesqua incolens et ex solitudine
« montanâ in campos rarissimè descendens, et quamvis plures regni regiones inhabitet lapi-
« des tamen bezoardicos non gignit. *Casbini* (emporium est regionis *Irak*) pro coquinâ nobis
« capricervam, vel ut rectius dicam, Hircocervum prægrandem vendebat venator qui a me quæ-
« situs, non audivisse se respondebat bestiam illic lapidem unquam fovisse, quod et civium
« quotquot percunctatus sum, testimonia confirmabant..... Quæ vero partes tametsi capricervas
« alant promiscuè non omnes tamen herbas ferunt ex quibus depastis lapides generari, atque ii
« quidem æque nobiles possint, sed solus ex earum numero est mons Baarsi..... Nulla ibi ex
« prædictis bestiis datur ætate provecta quæ lapidem non contineat ; cum in cæteris hujus jugi
« partibus (ductorum verba refero) ex denis in montium distantioribus, ex quinquagenis, in
« cæteris, extra Larensem provinciam ex centenis vix una sit quæ lapide dotetur, eoque ut
« plurimum exigui valoris. In hircis lapides majores et frequentius inveniuntur quam in fœ-
« minis. Lapidem ferre judicantur annosi, valde macilenti, colla habentes longiora, qui gregem
« præire gestiunt.... Bestiæ ut primum perfossæ linguam inspiciunt, quæ si solito deprehenda-
« tur asperior de præsente lapide nihil amplius dubitant. Locus natalis est pylorus sive pro-
« ductior quarti quem vocant ventriculi fundus, cujus ad latus plica quædam sive scrobiculus,
« mucoso humore oblitus lapillum suggerit : in aliâ ventriculi classe (prout ruminantibus dis-
« tinguuntur) quam ultimâ hâc inveniri negabant..... Credunt quos plicarum alveoli non satis
« amplectuntur elabi pyloro posse et cum excrementis excerni : quin formatos interdum dissolvi
« rursus, præsertim longiori animalis inediâ. Clar. Jagerus mihi testatus est se dum in regno
« Golkonda degeret, gazellas vivas recenter captas manu suâ perquisivisse et contracto abdo-
« mine lapillos palpasse, in unâ geminos, in alterâ quinos vel senos. Has ille bestias pro con-
« templatione suâ alere decreverat, camerâ hospicii sui inclusas ; verum quod ab omni pabulo
« abstinerent, quasi perire quam saginari captivæ mallent, mactari eas jussit inediâ aliquot
« dierum macentes. Tum vero lapillos ubi exempturus erat eorum ne vestigium amplius invenit
« ex quo illos a jejuno viscere vel alio quocumque modo dissolutos credebat..... Dissolutionem
« nullo posse negotio fieri persuadeor si quidem certum est lapides in loco natali viventis bruti
« dum latent nondum gaudere petrosâ quam nobis exhibent duritie sed molliores esse et quo-
« dammodo friabiles instar ferè vitelli ovi fervente aquâ ad duritiem longius excocti. Hoc propter
« recenter exsectus ne improvide frangatur, vel attractus nitorem perdat, ab inventoribus con-
« suevit ore recipi et in eo foveri aliquandiu dum induruerit, mox gossypio involvi et asservari.
« Asservatio ni primis diebus cautè fiat periculum est ne adhuc cùm infirmior, importunâ con-
« trectatione rumpatur aut labem recipiat. Generationem fieri conjiciunt cum resinosa quædam
« ex herbis depastis concoctisque substantia ventriculorum latera occupat, quæ, egestis cibis,
« jejunoque viscere in pylorum confluens, circa arreptum calculum, lanam, paleamve con-
« sistat et coaguletur ; ex primo circa materiam contentam stamine efformandi lapidis figura
« pendet, etc. » *Idem*, p. 398 et seq.

exclusivement le vrai *bézoard oriental* [1]. Si l'on consulte les autres naturalistes et les voyageurs, on serait tenté de croire que ce sont indistinctement les gazelles, les chèvres sauvages, les chèvres domestiques, et même les moutons, qui portent cette pierre [a], dont probablement la formation dépend

a. A Golconde, le roi a grande provision d'excellents bézoards; les montagnes où paissent les chèvres qui les portent sont à sept ou huit journées de Bagnagnur; ils se vendent ordinairement quarante écus la livre; les longs sont les meilleurs; on en trouve dans quelques vaches qui sont beaucoup plus gros que ceux des chèvres, mais on n'en fait pas tant de cas, et ceux qui sont les plus estimés de tous se tirent d'une espèce de singes qui sont un peu plus rares, et ces bézoards sont petits et longs. *Voyage de Thévenot*, t. III, p. 293. — Il se voit en Perse de plus belles et de plus exquises pierres de bézoard qu'en pas une autre contrée de la terre : on les tire du côté de certains boucs sauvages, au foie desquels elles sont attachées. *Voyage de Feynes*, p. 44 et 45. — Je devrais mettre au rang des drogues médicinales le bézoard, qui est cette pierre si fameuse dans la médecine; c'est une pierre tendre qui se forme par pellicules, comme croissent les oignons; on la trouve dans le corps des boucs et des chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique, dans la province du Corasan, qui est l'ancienne Margiane, incomparablement meilleure que celle qu'on a aux Indes, dans le royaume de Golconde : mais parce que les chèvres avaient été amenées de trois journées de pays, il ne se trouva de bézoard que dans quelques-unes, et encore n'était-ce que de petits morceaux; nous gardâmes de ces chèvres quinze jours en vie; elles étaient nourries d'herbe verte commune; on n'y trouva rien en les ouvrant; je les gardai ce temps-là pour vérifier ce qui se dit : que c'est une herbe particulière, qui, échauffant ces animaux, produit cette pierre dans leur corps. Les naturalistes persans disent que, plus cet animal paît en des pays arides et mange d'herbes sèches et chaudes, plus le bézoard est salutaire; le Corasan et le bord du golfe Persique sont de ces pays secs et arides naturellement, s'il y en a au monde; on trouve toujours au cœur de ces pierres quelques morceaux de ronce ou d'autre bois autour duquel se coagule l'humeur qui compose cette pierre; il faut observer qu'aux Indes ce sont les chèvres qui portent le bézoard, et qu'en Perse ce sont les moutons et les boucs, ce qui fait qu'on estime plus en Perse le bézoard du pays, comme plus chaud et plus digéré, et que même on ne fait pas de cas de l'autre, qu'on donne à quatre fois meilleur marché : le bézoard de Perse se vend cinquante-quatre livres le kourag, qui est un poids de trois gros. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 16. — Le bézoard oriental vient d'une province du royaume de Golconde, en tirant au nord, et il se trouve dans la panse des chèvres..... Les paysans, en tâtant le ventre de la chèvre, connaissent combien elle a de bézoards, et la vendent à proportion de la quantité qu'elle en a : pour le savoir, ils coulent les deux mains sous le ventre de la chèvre et battent la panse en long des deux côtés, de sorte que tout se rend dans le milieu de la panse, et qu'ils comptent juste, en les tâtant, combien il y a de bézoards..... Plus le bézoard est gros, et plus il est cher, haussant à proportion comme le diamant; car, si cinq ou six bézoards pèsent une once, l'once vaudra depuis quinze jusqu'à dix-huit francs; mais si c'est un bézoard d'une once, l'once vaudra bien cent francs; j'en ai vendu un de quatre onces et demi deux mille livres..... Des marchands, à qui j'avais fait vendre pour soixante mille roupies de bézoards, m'amenèrent six chèvres qui le portent, et que je considérai avec loisir. Il faut avouer que ce sont de belles bêtes, fort hautes et qui ont un poil fin comme de la soie..... Ils me dirent que l'une de ces chèvres n'avait qu'un bézoard dans le ventre, et que les autres en avaient ou deux, ou trois, ou quatre, ce qu'ils me firent voir à l'heure même en leur battant le ventre de la manière dont je l'ai dit plus haut; ces six chèvres avaient dix-sept bézoards, et une moitié comme une moitié de noisette; le dedans était comme d'une crotte de chèvre molle, ces bézoards croissant parmi la fiente qui est dans le ventre de la chèvre; quelques-uns me disaient que ces bézoards se prenaient contre le foie, d'autres soutenaient que c'était contre le cœur, et je ne pus jamais me bien éclaircir de la vérité..... Pour le bézoard qui vient du singe, il est si fort que deux grains font autant que six de celui des chèvres, mais il est fort rare, et se trouve particulièrement dans l'île de Macassar; cette sorte de bézoard est rond, au lieu que l'autre est de diverses figures : comme ces pierres que l'on croit venir des singes sont beaucoup plus rares que les autres, elles sont aussi beau-

1. Voyez, ci-après, la note de la p. 373.

plus de la température du climat et de la qualité des herbes que de la nature et de l'espèce de l'animal : si l'on voulait en croire Rumphius, Saba et quelques autres auteurs, le vrai bézoard oriental, celui qui a le plus d'excellence et de vertu, proviendrait des singes et non pas des gazelles, des chèvres ou des moutons [a] ; mais cette opinion de Rumphius et de Seba n'est pas fondée. Nous avons vu plusieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom de *bézoard de singes*, et ces concrétions sont toutes différentes du bézoard oriental, qui vient certainement d'un animal ruminant, et qu'on peut aisément distinguer, par sa forme et par sa substance, de tous les autres bézoards ; sa couleur est ordinairement d'un vert d'olive, brun en dehors et en dedans, et celle du bézoard, qu'on appelle *occidental*, est d'un petit jaune plus ou moins terne ; la substance du premier est plus moelleuse et plus tendre ; celle du dernier est plus dure, plus sèche, et, pour ainsi dire, plus pétrée : d'ailleurs comme le bézoard oriental a eu une

coup plus chères et plus recherchées, et quand on en trouve une de la grosseur d'une noix, elle vaudra quelquefois plus de cent écus. *Voyage de Tavernier*, t. IV, p. 78 et suiv.

a. « *De lapidibus bezoard orientalis.* Nondum certò innotuit, quibusnam in animalibus hi « calculi reperiantur ; sunt qui statuant eos in ventriculo certæ caprarum speciei generari « (Raïus scilicet, Gessnerus, Tavernier, etc.)..... Rumphius in *Museo Amboin.* refert Indos in « risum effundi audientes, quod Europei sibi imaginentur, lapides bezoardicos in ventriculis « caprarum sylvestrium generari ; at contrà ipsos affirmare, quod in simiis crescant, nescios « interim, quànam in specie simiarum, an in Bavianis dictis, an verò in Cercopithecis. Attamen « id certum esse, quod ex Succadana et Tambas, sitis in insulâ Borneo, adferantur, ibique à « monticolis conquisiti vendantur iis qui littus accolunt ; hos verò posteriores asserere, quod in « certâ simiarum vel cercopithecorum specie hi lapides nascantur ; addere interim Indos, quod « vel ipsi illi monticolæ originem et loca natalia horumce lapidum nondum propè explorata « habeant. Sciscitatus sum sæpissimè ab illis qui lapides istos ex Indiis orientalibus huc trans- « ferunt, quonam de animali, et quibus è locis hi proveniant ; sed nihil inde certi potui expis- « cari, neque iis ipsis constabat quidpiam, nisi quod saltem ab aliis acceperant..... Novi esse, « qui longiusculos inter et sphæricos seu oblongorotundos, atque reniformes, dari quid discri- « minis statuunt. At imaginarium hoc est. Neque enim ullâ ratione intrinsecus differunt, « quando confringuntur aut in pulverem teruntur ; modo fuerint genuini, nec adulterati, sivè « demum ex simiis aut capris sylvestribus, aliisve proveniant animalibus..... Gaudent hi lapi- « des nominibus, pro varietate linguarum, variis : Lusitanis, *Pedra* seu *Caliga* de *Buzio* ; « Sinensibus, *Gautsjo* ; Maleitis, *Culiga-Kaka* ; Persis, *Pazar*, *Pazan* seu *Belsahar* ; Arabibus, « *Albazar* et *Berzuaharth* ; Lusitanis Indiæ incolis, *Pedra-Bugia* seu *Lapides-Simiarum*, « juxta Kæmpferi testimonium vocantur..... Credibile est nasci eosdem in stomacho, quum « plerumque in centro straminum lignorumve particulæ, nuclei, aut lapilli et alia similia, « inveniantur tanquam prima rudimenta, circumquæ aeris, viscosa materies sese lamellatim « applicat, et deinceps, crustæ instar, magis magisque aucta in lapidem durescit. Pro varietate « victus, quo utuntur animalia, ipsæ quoque lamellæ variant, successivè sibi mutuo adpositæ, « sensimque grandescentes. Fractu hæ facile separantur et per integrum sæpe statum ita à se « mutuò succedunt, ut decorticatum relinquant lapidem, lævi iterum et quasi expolitâ super- « ficie conspicuum. Lapides bezoard, illis è locis Indiæ orientalis venientes quibus cum Britan- « nis commercium intercedit, pro parte minuti sunt, et rotundi, silicumque quandam speciem « in centro gerunt. Alii verò teneriores, et oblongi, intus continent straminula, nucleos dactylo- « rum, semina peponum, et ejusmodi, quibus simplex saltem, aut geminum veri lapidis stra- « tum, satis tenue, circumpositum est. Unde in his ultra dimidiam partem rejiculi datur : et « nobis quidem hi videntur veri esse simiarum lapides, utpote maturius ab hisce animantibus « per anum excreti, quam ut majorem in molem potuerint excrescere. » *Seba*, vol II, p. 130.

vogue prodigieuse, et qu'on en a fait grande consommation dans les derniers siècles, puisqu'on s'en servait en Europe et en Asie dans tous les cas où nos médecins emploient aujourd'hui les cordiaux et les contre-poisons, ne doit-on pas présumer par cette grande quantité qu'on en a consommée, et que l'on consomme encore, que cette pierre vient d'un animal très-commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une seule espèce d'animal mais de plusieurs animaux, et qu'elle se tire également des gazelles, des chèvres et des moutons, mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant et des Indes?

Dans tout ce que l'on a écrit sur ce sujet nous n'avons pas trouvé une observation bien faite ni une seule raison décisive; il paraît seulement, par ce qu'ont dit Monard, Garcias, Clusius, Aldrovande, Hernandès, etc., que le prétendu animal du bézoard oriental n'est pas la chèvre commune et domestique, mais une espèce de chèvre sauvage qu'ils n'ont point caractérisée; de même tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a écrit Kæmpfer, c'est que l'animal du bézoard est une espèce de chèvre sauvage ou plutôt une espèce de gazelle aussi très-mal décrite; mais, par les témoignages de Thévenot, Chardin et Tavernier, il paraît que cette pierre se tire moins des gazelles que des moutons et des chèvres sauvages ou domestiques; et ce qui paraît donner plus de poids à ce que ces voyageurs en disent c'est qu'ils parlent comme témoins oculaires, et que, quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au sujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils se soient trompés et qu'ils les aient prises pour des chèvres, parce qu'ils les connaissaient bien, et qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations [a]; l'on ne doit donc pas assurer, comme l'ont fait nos naturalistes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement et exclusivement d'une certaine espèce de gazelle; et j'avoue qu'après avoir examiné non-seulement les témoignagnes des auteurs, mais les faits mêmes qui pouvaient décider la question, je suis très-porté à croire que cette pierre vient également de la plupart des animaux ruminants, mais plus communément des chèvres et des gazelles : elle est, comme l'on sait, formée par couches concentriques, et contient souvent au centre quelque matière étrangère; nous avons recherché de quelle nature étaient ces matières, qui servent au bézoard oriental de noyau, pour tâcher de juger en conséquence de l'espèce de l'animal qui les avait avalées; on trouve au centre de ces pierres de petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirobolants, de tamarin, des graines de cassie, et surtout des brins de paille et des boutons d'arbres; ainsi l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes et les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal

a. *Voyage de Tavernier*, t. II, p. 26.

particulier, mais de plusieurs animaux différents[1], et il n'est pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des voyageurs; car en disant chacun des choses contraires, ils n'auront pas laissé de dire tous à peu près la vérité. Les anciens, Grecs et Latins, n'ont pas connu le bézoard ; Galien est le premier qui fasse mention de ses vertus contre le venin ; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard, mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes, n'ont indiqué précisément les animaux qui le produisent. Rabi Moses, Égyptien, dit seulement que quelques-uns prétendent que cette pierre se forme dans l'angle des yeux, et d'autres dans la vésicule du fiel des moutons en Orient : or, il y a des bézoards ou concrétions qui se font en effet dans les angles des yeux et dans les larmiers des cerfs et de quelques autres animaux ; mais ces concrétions sont très-différentes du bézoard oriental, et les concrétions de la vésicule du fiel sont toutes d'une matière légère, huileuse et inflammable, qui ne ressemble point à la substance du bézoard. André Lacuna, médecin espagnol, dans ses Commentaires sur Dioscoride, dit que le bézoard oriental se tire d'une certaine espèce de chèvre sauvage dans les montagnes de Perse. Amatus Lusitanus répète ce que dit Lacuna, et ajoute que cette chèvre montagnarde est ressemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, assure encore plus positivement que cette pierre se tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf et de la chèvre, qu'elle est à peu près de la grandeur et de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes simples et fort recourbées sur le dos [a]. Garcias ab horto (Dujardin) dit que dans le Corasan et en Perse il

a. « Lapis *Bezaar* varias habet appellationes; nam Arabibus Hager dicitur, Persis *Bezaar*, « Indis *Bezar*..... Iste lapis in internis partibus cujusdam animalis *Capra montana* appellati « generatur..... In Indiæ supra Gangem certis montibus Sinarum regioni vicinis, animalia cervis « valdè similia reperiuntur, tum magnitudine, tum agilitate et aliis notis, exceptis quibusdam « partibus quibus cum capris magis conveniunt ut cornibus quæ veluti capræ in dorsum reflexa « habent et corporis formâ, unde nomen illis inditum cervicapræ propter partes quas cum capris « et cervis similes obtinent..... Est autem animal (ex eorum relatu qui ex illa regione redeuntes « animal conspexerunt) in quo reperiuntur isti lapides cervi magnitudine et ejus quasi formæ; « binis dumtaxat cornibus prædítum, latis et extremo mucronatis atque in dorsum valdè recur- « vis, breves pilos habens cineracei coloris ceu admixta rufedo : in iisdem montibus aliorum « etiam colorum reperiuntur. Indi vel laqueis vel decipulis illa venantur et mactant. Adeò « autem ferocia sunt ut interdum indos etiam occidant, agilia præter ea et ad saltum prona : « in antris vivunt gregatimque eunt, utriusque sexus mares scilicet et fœminæ inveniuntur, « vocemque gemebundam edunt. Lapides autem ex interioribus intestinis aliisque cavis corporis « partibus educuntur..... Dum hæc scriberem quoddam animal conspectu ivi huic (ni fallor)

1. Les *bézoards* sont des concrétions, en partie résineuses et en partie calcaires, qui se forment dans l'estomac et les intestins de plusieurs animaux. On a surtout donné ce nom aux concrétions de ce genre que produisent certains animaux ruminants : le *pasan* ou *chèvre sauvage*, l'*ahu* de Kæmpfer ou *gazelle tzeiran*, l'*antilope des Indes* (*antilope cervicapra*), etc., etc. A l'égard des prétendues vertus des *bézoards*, il n'est pas besoin de dire que depuis longtemps on n'y croit plus : ce qui pourrait étonner, c'est qu'on y ait cru.

y a une espèce de boucs[a] appelée *pasan*[b], et que c'est dans l'estomac de ces boucs que s'engendre le bézoard oriental; que cette pierre se trouve, non-seulement en Perse, mais aussi à Malacca et dans l'île des Vaches, près le cap Comorin; que dans la grande quantité de boucs que l'on tuait pour la subsistance des troupes, on cherchait ces pierres dans l'estomac de ces animaux, et qu'on y en trouvait assez communément. Christophe Acosta[c] répète à ce sujet ce que disent Garcias et Monard, sans y rien ajouter de nouveau; enfin pour ne rien omettre de tout ce qui a rapport au détail historique de cette pierre, nous observerons que Kæmpfer, homme plus savant qu'observateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar en Perse, assure être allé avec des naturels du pays à la chasse du bouc *pasan*[1], qui produit le bézoard, qu'il dit en avoir, pour ainsi dire, vu tirer cette pierre, et qu'il assure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet animal; qu'à la vérité le bouc *ahu*[2], dont il donne aussi la figure, produit dans ce même pays des bézoards comme le bouc pasan, mais qu'ils sont fort inférieurs en qualité; par les figures qu'il donne de ces deux animaux, le pasan et l'ahu, on serait induit à croire que la première figure représente la gazelle commune plutôt que le vrai pasan, et par sa description on

« simile, quia omnes notas mihi habere videbatur quibus modò descripta prædita sunt; est « autem ex longinquis regionibus per Africam generoso archidiacono Nebiensi delatum : « magnitudine cervi, capite et ore cervino, agile instar cervi, pili et color cervo similes; corporis « formâ capram refert, nam magno hirco simile est, hircinos pedes habens et bina cornua in « dorsum inflexa extremâ parte contorta ut hircina videantur, reliquis autem partibus cervum « æmulatur. Illud autem valdè admirandum quod ex turre se præcipitans in cornua cadat sine « ullâ noxâ : vescitur herbis, pane, leguminibus, omnibusque cibis quæ illi præbentur : robustum « est et ferreâ catenâ vinctum, quia omnes funes quibus ligabatur rodebat et rumpebat » Nic. Monardi *de Lapide Bezoar. lib.* interprete Carolo Clusio. Rhaphelengiæ, 1605.

a. « Est in Corasone et Persiâ hirci quoddam genus, quod *Pazan* linguâ persicâ vocant, rufi « aut alterius coloris (ego rufum et prægrandem Goæ vidi) medioeri altitudine, in cujus ven« triculo fit hic lapis bezar..... Ceterum non solum generatur hic lapis in Persiâ, sed etiam « nonnullis Malacæ locis, et in insulâ quæ à Vaccis nomen sumpsit, haud procul a promontorio « Comorim. Nam cum *in exercitus annonam mactarentur istic multi prægrandes hirci, in « eorum ventriculis magna ex parte hi lapides reperti sunt.* Hinc factum est, ut quotquot ab eo « tempore in hanc insulam appellant, hircos obtruncent, lapidesque ex iis tollant. Verum nulli « Persicis bonitate comparari possunt. Dextri autem adeò sunt Mauritani, ut facile quâ in « regione nati sint singuli lapides, discernere et dijudicare possint..... Vocatur autem hic lapis « *Pazar* a *Pazan*, id est hircorum, Arabibus, tum Persis et Corasone incolis : nos corrupto « nomine *Bezar*, atque Indi magis corrupti *Bazar* appellant, quasi dicas lapidem forensem : « nam *Bazar* eorum linguâ forum est. » Garcias ab Horto, *Aromat. Hist.* interprete Carolo Clusio. Rhaphelengii, 1605, p. 216.

b. *Nota.* Il nous paraît que Kæmpfer a emprunté de Monard et de Garcias les noms de *cervicapra* ou *capri-cerva* et de *pasan*, qu'il donne à l'animal du bézoard oriental.

c. « Generatur iste lapis in ventriculis animalium hirco ferè similium, arietis prægrandis « magnitudine, colore rufo, uti cervi propèmodum, agili, et acutissimi auditûs, à Persis *Pazan* « appellato, quod variis Indiæ provinciis, uti in promontorio Comorim, et nonnullis Malacæ locis, « tam etiam in Persiâ et Corasone, insulisque quæ à Vaccâ cognomen adeptæ sunt, invenitur. » Christophori Acosta *Aromat. liber*, cap. XXXVI, interprete Carolo Clusio, p. 279.

1. Voyez la note 1 de la p. 360.
2. Voyez la note de la p. 373.

serait porté à imaginer que son pasan est en effet un bouc et non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe semblable à celle des chèvres; et enfin par le nom *ahu* qu'il donne à son autre bouc, aussi bien que par la seconde figure, on serait fondé à reconnaître le bouquetin plutôt que le véritable ahu, qui est notre tzeiran ou grosse gazelle; ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est que Kæmpfer, qui semble vouloir décider l'espèce de cet animal du bézoard oriental, et qui assure que c'est le bouc sauvage, appelé *pasan*, cite en même temps un homme qu'il dit très-digne de foi, lequel cependant assure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Golconde : ainsi tout ce qu'on peut tirer de positif de ce qu'a écrit Kæmpfer à ce sujet se réduit à ce que ce sont deux espèces de chèvres sauvages et montagnardes, le pasan et l'ahu[1], qui portent le bézoard en Perse, et qu'aux Indes cette pierre se trouve aussi dans les gazelles. Chardin dit positivement que le bézoard oriental se trouve dans les boucs et chèvres sauvages et domestiques, le long du golfe Persique et dans plusieurs provinces de l'Inde, mais qu'en Perse on le trouve aussi dans les moutons; les voyageurs hollandais[a] disent de même qu'il se produit dans l'estomac des brebis ou des chèvres; Tavernier témoigne encore plus positivement que ce sont des chèvres domestiques, il dit qu'elles ont du poil fin comme de la soie, et qu'ayant acheté six de ces chèvres vivantes, il en avait tiré dix-sept bézoards entiers et une portion grosse comme une moitié de noisette, et ensuite il dit qu'il y a d'autres bézoards, que l'on croit venir des singes, dont les vertus sont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres, qu'on en tire aussi des vaches, mais dont les vertus sont inférieures, etc. Que doit-on inférer de cette variété d'opinions et de témoignages? qu'en peut-on conclure? sinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une seule espèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans plusieurs animaux d'espèces différentes, et surtout dans les gazelles et dans les chèvres.

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons assurer qu'ils ne viennent ni des chèvres ni des gazelles, car nous ferons voir dans les articles suivants qu'il n'y a ni chèvres, ni gazelles[2], ni même aucun animal qui

a. On trouve dans l'île de Bosner la fameuse pierre de bézoard, qui est fort précieuse et recherchée à cause de sa vertu contre le poison; elle se produit dans le ventricule des brebis ou des chèvres, autour d'un bouton ou pustule mince qui est au milieu du ventricule, et qui se trouve dans la pierre même... On conjecture que le bézoard, qui vient du ventricule des brebis, et la pierre du fiel des pourceaux, se forment par la vertu de quelques herbes particulières que ces animaux mangent, vu que l'on n'en trouve pas également dans tous les pays des Indes orientales, quoiqu'il y ait partout des herbages que les bêtes mangent. *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. II, p. 121; voyez aussi le *Voyage de Mandelslo, suite de la relation d'Oléarius*, t. II, p. 364.

1. Le *pasan* est la *chèvre sauvage*; l'*ahu* de Kæmpfer est la *gazelle tzeiran*. (Voyez la note de la p. 373.)

2. Le nouveau monde n'a, en effet, ni *gazelles*, ni *chèvres*. Le *bézoard occidental* vient du *lama*, comme Buffon va le dire.

approche de ce genre dans toute l'étendue du nouveau monde; au lieu de gazelles, l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique; au lieu de chèvres et de moutons sauvages, on a trouvé sur les montagnes du Pérou et du Chili des animaux tout différents, les lamas et les pacos, dont nous avons déjà parlé [a] : les anciens Péruviens n'avaient pas d'autre bétail, et en même temps que ces deux espèces étaient en partie réduites à l'état de domesticité, elles subsistaient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature et de liberté sur les montagnes; les lamas sauvages se nommaient *huanacus*, et les pacos *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui désigne en effet le même animal que le pacos [1] : tous deux, c'est-à-dire le lamas et le pacos, produisent des bézoards, mais les domestiques plus rarement que les sauvages.

M. Daubenton, qui a examiné de plus près que personne la nature des bézoards, pense qu'ils sont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant et coloré sur les dents des animaux ruminants; on peut voir, dans la description qu'il a faite des bézoards dont nous avons une collection très-nombreuse au cabinet du Roi, quelles sont les différences essentielles entre les béozards orientaux et les béozards occidentaux. Ainsi les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perse ne sont pas les seuls animaux qui produisent des concrétions auxquelles on a donné le nom de *bézoard;* le chamois [b], et peut-être le bouquetin des Alpes, les boucs de Guinée [c], et plusieurs animaux d'Amérique [d], donnent

a. Voyez l'article des animaux du nouveau continent.

b. Nous nous informâmes, aux pays des Grisons, de deux choses dont nous avions eu déjà quelque instruction à Poschiaro : l'une est de ces balles qu'on trouve dans l'estomac des chamois; elles sont de la grosseur d'une balle de tripot, et même quelquefois un peu plus grosses; les Allemands les appellent *kemskougnel*, et prétendent s'en servir utilement comme du bézoard, qui vient de la même manière dans l'estomac de certaines chèvres des Indes. *Voyage d'Italie, etc.*, par Jacob Spon et George Wheler. Lyon, 1678, t. II, p. 377. — Près de Munich, dans un village nommé *Lagrem*, qui est au pied des monts, notre hôte nous fit voir de certaines boulettes ou masses brunes, de la grosseur d'un œuf de poule ou peu moins, qui sont une espèce de bézoard, tendre et imparfait, et qui se trouvent communément en ce pays-là dans l'estomac des *chevreuils*; il nous assura que cela avait de grandes vertus, et qu'il en vendait souvent aux étrangers; il les estimait dix écus la pièce. *Voyage des Missionnaires*, t. I, p. 129.

c. A Congo et à Angola, lorsque les boucs sauvages commencent à vieillir, on leur trouve dans le ventre certaines pierres qui ressemblent au bézoard; celles qui se trouvent dans les mâles passent pour les meilleures, et sont vantées par les Nègres comme un spécifique éprouvé dans plusieurs maladies, surtout contre le poison. *Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. V, p. 83.

d. « Accepimus a peritis venatoribus reperiri lapides bezoard in ovibus illis peruinis cor-
« nuum expertibus quas *Bicuinas* vocant (sunt enim alia cornuta *Tarucæ* vocatæ et aliæ quas
« dicunt *Guanacas*); præterea in *Teuhtlalmaçame* quæ capiarum mediocrium pauløve majori
« constant magnitudine.... Deinde in quodam damarum genere quas *Macatlchichiltic* aut
« *Temamaçame* appellant..... Necnon in ibicibus quorum hic redundat copia; ut Hispanos et
« apud hanc regionem frequentes cervos taceam in quibus quoque est lapidem, de quo præ-

1. Le *pacos* est plus vraisemblablement l'*alpaca*. (Voyez, ci-après, mes notes sur ces animaux.)

aussi des bézoards; et si nous comprenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, et que même il s'en trouve dans les crocodiles et dans les grandes couleuvres [a].

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes; il faut les rapporter aux animaux qui les produisent, et en même temps reconnaître les climats et les aliments qui favorisent le plus cette espèce de production.

1° Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme et des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, et désignées par le nom de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards; on les reconnaît aisément à leur pesanteur, à leur odeur urineuse et à leur composition, qui n'est pas régulière, ni par couches minces et concentriques, comme celle des bézoards.

2° Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel et dans le foie de l'homme et des animaux ne doivent pas être regardées comme des bézoards : on les distingue facilement à leur légèreté, leur couleur et leur inflammabilité, et d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3° Les pelotes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, et surtout des ruminants, ne sont pas de vrais bézoards; ces pelotes, que l'on appelle *égagropiles*, sont composées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en se léchant, ou des racines dures qu'il a broutées et qu'il n'a pu digérer, et à l'extérieur elles sont pour la plupart enduites d'une sub-

« sens est institutus sermo reperire : Capreas etiam cornuum expertes quas audio passim reperiri apud Peruinos, et ut summatim dicam, vix est cervorum caprearumque genus ullum, « in cujus ventriculo aliâve internâ parte, suâ sponte, ex ipsis alimoniæ excrementis, lapis hic « qui etiam in tauris vaccisque solet offendi, non paulatim concrescat et generetur, multis « sensim additis et cohærescentibus membranulis quales sunt cæparum. Ideò non nisi vetustissimis et senio pene confectis lapides hi reperiuntur; neque ubique sed certis statisque « locis..... Variis hos lapides reperies formis et coloribus; alios nempe candescentes, fuscos « alios, alios luteos, quosdam cinereos nigrosque et vitri aut obsidiani lapidis modo micantes. « Hos ovi illos rotunda figura et alios triangula, etc. » Nard. Ant. Recchi. *Apud* Hernand., p. 325 et 326. — Waffer trouva, dans l'estomac d'une chèvre sauvage, que les Espagnols ont nommée *cornera de terra*, treize pierres de bézoard de différentes figures, dont quelques-unes ressemblaient au corail; quoiqu'elles fussent entièrement vertes lorsqu'il les découvrit, elles devinrent ensuite de couleur cendrée. *Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. XII, p. 638. — *Nota*. Ce *cornera de terra* n'est point une chèvre ou une gazelle, c'est le *lama* du Pérou.

a Il y a encore une autre pierre, qu'on appelle *pierre du serpent au chaperon;* c'est une espèce de serpent qui a, en effet, comme un chaperon qui lui pend derrière la tête... et c'est derrière ce chaperon que se trouve la pierre, la moindre étant de la grosseur d'un œuf de poule..... Il n'y a de ces serpents qu'aux côtes de Melinde, et on peut avoir de ces pierres par le moyen des matelots et des soldats portugais qui reviennent de Mozambique. *Voyage de Tavernier*, t. IV, p. 80.

stance visqueuse assez semblable à celle des bézoards : ainsi les *égagropiles* n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure, et la seule inspection suffit pour distinguer les uns des autres.

4° On trouve souvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés, et jamais des bézoards; nos bœufs et vaches, les chamois des Alpes, les porcs-épics d'Italie[a], ne produisent que des égagropiles; les animaux des pays les plus chauds ne donnent, au contraire, que des bézoards; l'éléphant, le rhinocéros, les boucs, les gazelles de l'Asie et de l'Afrique, le lama du Pérou, etc., produisent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards solides dont la grosseur et la substance varient relativement à la différence des animaux et des climats.

5° Les bézoards auxquels on a trouvé ou supposé le plus de vertus et de propriétés sont les bézoards orientaux, lesquels, comme nous l'avons dit, proviennent des chèvres, des gazelles et des moutons qui habitent sur les hautes montagnes de l'Asie; les bézoards d'une qualité inférieure, et qu'on appelle *occidentaux,* viennent des lamas et des pacos qui ne se trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale; enfin les chèvres et les gazelles de l'Afrique donnent aussi des bézoards, mais qui ne sont pas si bons que ceux de l'Asie.

De tous ces faits on peut conclure qu'en général les bézoards ne sont qu'un résidu de nourriture végétale qui ne se trouve pas dans les animaux carnassiers, et qui ne se produit que dans ceux qui se nourrissent de plantes; que dans les montagnes de l'Asie méridionale les herbes étant plus fortes et plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards qui en sont les résidus ont aussi plus de qualité que tous les autres; qu'en Amérique, où la chaleur est moindre, les herbes des montagnes ayant aussi moins de force, les bézoards qui en proviennent sont inférieurs aux premiers; et qu'enfin en Europe, où les herbes sont faibles, et dans toutes les plaines des deux continents où elles sont grossières il ne se produit point de bézoards, mais seulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines, et des filaments trop durs que l'animal n'a pu digérer.

LE BUBALE.[b]*

Nous avons dit, à l'article du buffle, que les Latins modernes lui avaient appliqué mal à propos le nom de *bubalus* [1] : ce nom appartenait anciennement

a. Nous avons trouvé un égagropile dans un porc-épic qui nous a été envoyé de Rome en 1763.

b. « *Bubale.* Βούβαλις *en grec,* Bubalus *en latin.* — Genus id fibrarum... cervi, damæ, bubali

* *Antilope bubalis* (Linn.). — Vulgairement *vache de Barbarie.*

1. Voyez la note 1 de la p. 247.

ment à l'animal dont il est ici question, et cet animal est d'une nature très-éloignée de celle du buffle; il ressemble au cerf, aux gazelles et au bœuf par quelques rapports assez sensibles : au cerf par la grandeur et la figure du corps [a], et surtout par la forme des jambes, mais il a des cornes permanentes et faites à peu près comme celles des plus grosses gazelles, desquelles il approche par ce caractère et par les habitudes naturelles; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles et même que le cerf; enfin, il ressemble au bœuf par la longueur du museau et par la disposition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au delà de l'os frontal; ce sont ces différents rapports de conformation, joints à l'oubli de son ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations composées de *buselaphus,* taureau-cerf, *bucula-cervina,* vache-biche, vache de Barbarie, etc.; le nom même de *bubalus* vient de *bubulus,* et par conséquent a été tiré des rapports de similitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite et très-allongée, les yeux placés très-haut, le front court et étroit, les cornes permanentes, noires, grosses, chargées d'anneaux très-gros aussi; elles prennent naissance fort près l'une de l'autre, et s'éloignent beaucoup à leur extrémité; elles sont recourbées en arrière et torses comme une vis dont les pas seraient usés en devant et en dessous; il a les épaules élevées de manière qu'elles forment une espèce de bosse sur le garrot; la queue est à peu près longue d'un pied et garnie d'un bouquet de crins à son extrémité; les oreilles sont semblables à celles de l'antilope. Kolbe [b] a donné à cet animal le nom d'*élan,* quoiqu'il ne lui ressemble que par un caractère très-superficiel : le poil du bubale est

« et aliorum quorumdam sanguini deest, quo circa eorum sanguis non similiter atque cæte- « rorum concrescit..... Bubali sanguis aliquantulo spissatur, quippe qui proximè ovillo aut « paulò minùs consistat. » Arist. *Hist. anim.,* lib. III, cap. VI. « Bubalis etiam, capreisque inter- « dum cornua inutilia sunt, nam etsi contra nonnulla resistunt et cornibus sese defendunt, « tamen feroces pugnacesque belluas fugiunt. » *Idem, De partibus animal.,* lib. III, cap. II. — « Bubalum gignit Africa, vituli cervive quadam similitudine. » Plin. *Hist. nat.,* lib. VIII, cap. XV. — Βούβαλιδες. Ælian., lib. III, cap. I; lib. V, cap. XLVIII; lib. VII, cap. XLVII, et lib. XIII, cap. IV. — « Βούβαλος. *Oppiani.* Dorcade platycerote corpore inferior, cornua non ramosa sicut Cervis « et Capreis sed rupicaprarum cornibus similia, tum situ, tum in aversam partem retortis « mucronibus, ad pugnam ferè inutilia. » *De Venatione,* lib. II. — Vache de Barbarie. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux,* part. II, p. 24, fig., pl. XXXIX.

a. Voyez la figure et la description de la vache de Barbarie dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux,* part. II, p. 24 et suiv.

b. L'élan d'Afrique [1]... Sa tête, qui est fort belle, ressemble à celle du cerf, mais elle est plus petite à proportion du corps; il a les cornes d'environ un pied de longueur : près de la tête elles sont raboteuses, mais aux extrémités elles sont droites, unies et pointues; son cou est dégagé et beau; la mâchoire supérieure est tant soit peu plus grande que l'inférieure; ses jambes sont déliées, minces et longues, et sa queue a environ un pied de long; le poil dont son corps est couvert est doux, poli et de couleur cendrée... Un élan d'Afrique pèse environ quatre cents livres. *Description du cap de Bonne-Espérance,* par Kolbe, t. III, chap. IV.

1. *L'élan d'Afrique* est l'*antilope caama*, vulgairement *cerf* du *Cap.*

comme celui de l'élan plus menu vers sa racine que dans son milieu et qu'à l'extrémité; cela est particulier à ces deux animaux, car dans presque tous les quadrupèdes le poil est toujours plus gros à la racine qu'au milieu et à la pointe; ce poil du bubale est à peu près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni et plus doux : ce sont là les seules ressemblances du bubale à l'élan ; pour tout le reste, ces deux animaux sont absolument différents l'un de l'autre; l'élan porte un bois plus large et plus pesant que celui du cerf, et qui de même se renouvelle tous les ans; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croissent pendant toute la vie, et qui pour la forme et la texture sont semblables à celles des gazelles ; il leur ressemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête, l'allongement du cou, la position des yeux, des oreilles et des cornes, la forme et la longueur de la queue. MM. de l'Académie des Sciences, auxquels cet animal fut présenté sous le nom de *vache de Barbarie*, et qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laissé que de le reconnaître pour le *bubalus* des anciens : nous avons cru devoir rejeter la dénomination de *vache de Barbarie* comme équivoque et composée; mais nous ne pouvons mieux faire, au reste, que de citer ici la description exacte [a] qu'ils ont donnée de cet animal, et par laquelle on voit qu'il n'est ni gazelle, ni chèvre, ni vache, ni élan, ni cerf [b], mais qu'il est d'une espèce particulière et différente de toutes les autres; au reste, cet animal est le même que Caïus [c] a décrit sous le nom de *buselaphus*, et je

a. L'habitude du corps, les jambes et l'encolure de cet animal le faisaient mieux ressembler à un cerf qu'à une vache, dont il n'avait que les cornes, lesquelles étaient encore différentes de celles des vaches en beaucoup de choses; elles prenaient leur naissance fort proche l'une de l'autre, parce que la tête était extraordinairement étroite en cet endroit-là, tout au contraire des vaches, qui ont le front fort large, suivant la remarque d'Homère; elles étaient longues d'un pied, fort grosses, recourbées en arrière, noires, torses comme une vis, et usées en devant et en dessus, en sorte que les côtés élevés qui formaient la vis étaient là entièrement effacés; la queue n'était longue que de treize pouces, en comprenant un bouquet de crins longs de trois pouces qu'elle avait à son extrémité; les oreilles étaient semblables à celles de la gazelle, étant garnies en dedans d'un poil blanc en quelques endroits, le reste étant pelé, et découvrant un cuir parfaitement noir et lissé; les yeux étaient si hauts et si proches des cornes que la tête paraissait n'avoir presque point de front; les mamelons du pis étaient très-menus, très-courts et seulement au nombre de deux, ce qui les rendait fort différents de ceux de nos vaches; les épaules étaient fort élevées, faisant entre l'extrémité du cou et le commencement du dos une bosse... Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubale des anciens que le petit bœuf d'Afrique que Belon décrit : car Solin compare le bubale au cerf, Oppien lui attribue des cornes recourbées en arrière, et Pline dit qu'il tient du veau et du cerf. (*Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. II, p. 25 et 26.)

b. Deux caractères essentiels séparent le bubale du genre des cerfs : le premier sont les cornes qui ne tombent pas; le second c'est la vésicule du fiel qui se trouve dans le bubale, et qui, comme l'on sait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, etc. « La vésicule du « fiel, disent MM. de l'Académie, était à la partie cave au côté droit; elle était attachée par « toute sa moitié interne au foie, et la membrane qui faisait la moitié de dehors était mince, « délicate et toute plissée, étant entièrement vide de fiel. » (*Description anatomique de la vache de Barbarie ; Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. II, p. 29.)

c. « Ex Mauritaniæ desertis locis (inquit Joh. Caius Anglus), ad nos adventum est animal

suis étonné que MM. de l'Académie n'aient pas fait cette remarque avant nous, puisque tous les caractères que Caïus donne à son *buselaphus* conviennent à leur vache de Barbarie.

Nous avons au cabinet du Roi : 1° un squelette de bubale qui provient de l'animal que MM. de l'Académie des Sciences ont décrit et disséqué sous le nom de *vache de Barbarie;* 2° une tête beaucoup plus grosse que celle de ce squelette, et dont les cornes sont aussi beaucoup plus grosses et plus longues; 3° une autre portion de tête avec les cornes, qui sont tout aussi grosses que les précédentes, mais dont la forme et la direction sont différentes : il y a donc dans les bubales comme dans les gazelles, dans les antilopes, etc., des variétés pour la grandeur du corps et pour la figure des cornes; mais ces différences ne nous paraissent pas assez considérables pour en faire des espèces distinctes et séparées [1].

Le bubale est assez commun en Barbarie et dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique; il est à peu près du même naturel que les antilopes; il a comme elles le poil court, le cuir noir et la chair bonne à manger. On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, où MM. de l'Académie des sciences en ont fait l'exposition anatomique avec leur exactitude ordinaire.

LE CONDOMA. *

M. le marquis de Marigny, qui ne perd pas la plus petite occasion de favoriser les sciences et les arts, m'a fait voir dans son cabinet la tête d'un

« bisulco vestigio, magnitudine cervæ, formâ et aspectu inter cervam et juvencam; undè ex « argumento voco *Buselaphum* seu *Bovi-cervum*, *Moschelaphum* seu *Buculam-cervinam* : « capite et aure longâ atque tenui, tibiâ et ungulâ gracili ut cervæ, ita ut ad celeritatem videa- « tur factum animal. Cauda pedali longitudine et paulo amplius, formâ caudæ vaccinæ quam « simillima, sed brevitate accedens propius ad cervinam : natura quasi ambigente cervæne « esset an vaccæ, per superiora rufa et lenis, per ima nigra et hirta. Colore corporis fulvo seu « rufo undique pilo sessile cuteque æquato, in fronte stellatim posito at sub cornibus per « ambitum erecto : cornibus nigris, in summum levibus, cætera rugosis, rugis ex adversâ parte « sibi vicinioribus, ex aversâ ad duplam aut triplam latitudinem a se diductis. Ea cornua « primo suo ortu digitali t ntum latitudine distantia paulatim se dilatant ad mediam usquè « sui longitudinem et paulo ultra, quâ parte distant palmos tres cum semisse, tum se redu- « cunt leviter et recedunt rursum in aversum, ita ut extrema cornua non distent nisi palmo- « rum duorum digitum trium et semissis intervallo : longa quidem sunt pedem unum et « palmum unum crassa verò in ambitu ad radices palmos tres. Caput a vertice quâ parte linea « nigra inter cornua dividitur, ad extremas nares, longum est pedem unum palmos duos et « digitum unum; latum qua est latissimum, in fronte videlicet paulo supra oculorum regio- « nem digitos septem : crassum in ambitu quà maximum est pedem unum et palmos tres. « Dentes habet octonos, ordine caret superiori et ruminat; ubera sunt duo, corpori æquata quo « constat juvencam esse necdum fœtam. » Caïus, *de Buselapho*. Gessn. *Hist. quadr.*, p. 121.

1. Jusqu'ici nous ne connaissons qu'une espèce de *bubale*.

* *Antilope strepsiceros* (Pall.). — Le *coudous* (Cuv.).

animal que je pris au premier coup d'œil pour celle d'un grand bubale; elle est semblable à celles de nos plus grands cerfs; mais, au lieu de porter un bois solide et plein comme celui des cerfs, elle est surmontée de deux grandes cornes creuses, portant arête comme celles des boucs, et doublement fléchies comme celles des antilopes. En cherchant au cabinet du Roi les morceaux qui pouvaient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appartiennent : la première, sans aucun indice ni étiquette, venait du garde-meuble de Sa Majesté; la seconde m'a été donnée en 1760 par M. Baurhis, commis de la marine, sous le nom de *condoma*[1] du cap de Bonne-Espérance; nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal qu'il désigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur, la grosseur, et surtout par la double flexion des cornes, le condoma nous paraît approcher beaucoup de l'animal que Caïus a donné sous le nom de *strepsiceros*[a 2] : non-seulement la figure et les contours des cornes sont absolument les mêmes, mais toutes les dimensions se rapportent presque exactement; et en comparant la description que M. Daubenton a faite de la tête du condoma avec celle du *strepsiceros* de Caïus, il m'a paru qu'on pouvait présumer que c'était le même animal, surtout en faisant précéder notre jugement des réflexions suivantes : 1° Caïus s'est trompé en donnant cet animal pour le *strepsiceros* des anciens; cela me paraît évident, car le *strepsiceros* des anciens est certainement l'*antilope*[3], dont la tête est très-différente de celle du cerf : or Caïus convient et même assure que son strepsiceros a la tête semblable à celle du cerf; donc ce strepsiceros n'est pas celui des anciens; 2° l'animal de Caïus a, comme le condoma, les cornes grosses et longues de plus de trois pieds, et couvertes de rugosités et non pas d'anneaux ou de tubercules, au lieu que le strepsi-

a. « Strepsicerotis cornua tam graphicè descripsit Plinius, atque lyris tam appositè compara-« vit, ut longiore verborum ambitu opus non sit. Ergo hoc tantum addam : ea esse intus cava, « sed longa pedes romanos duos palmos tres, si recto ductu metiaris : si flexo pro naturâ cor-« nuum, pedes tres integros. Crassa sunt ubi capiti committuntur, digitos romanos tres cum « semisse. Describuntur in ambitu palmis romanis duobus et dimidio, eo ipso in loco. In « summo, livore quodam nigrescunt, cùm in imo fusca magis et rugosa sint. Jam inde a « primo ortu sensim gracilescunt, et tandem in acutum exeunt. Pendent una cum facie siccâ « per longitudinem dimidiatâ, libras septem uncias tres et semissem. Facies, quæ adhuc super-« est juncta cornibus, et frontis cervicisque pilus, loquuntur *Strepsicerotem* animal esse « magnitudine ferè cervinâ, et pilo rufo ad instar cervini. Sed an nare et figura corporis cer-« vina sit, ex facie nihil habeo certi dicere, cùm nares diuturni temporis usu detritæ sint, et « facies eâdem de causâ hinc inde glabra sit, conjiceres tamen ex eo quòd superest eum pro-« pius accedere ad cervum aut platycerotem » Caïus, *apud* Gessnerum, *De quad.*, p. 295.

1. « Son véritable nom au Cap est *coesdoes* (prononcez *coudous*); le nom de *condoma* n'est « venu que d'une étiquette mal écrite et mal lue. » (Cuvier.)

2. « C'est assez arbitrairement que Pallas, d'après Caïus, a appliqué le nom de *strepsiceros* « au *condoma*, ou plutôt *coesdoes* ou *coudous*, représenté par Buffon. » (Cuvier.)

3. « Buffon a pensé que l'*antilope* proprement dite était le *strepsiceros* des anciens, mais « nous ne voyons pas plus de preuves en faveur de cette espèce que de beaucoup d'autres. » (Cuvier.) — Le *strepsiceros* des anciens paraît être l'*addax*. (Voyez la note de la p. 276.)



ceros des anciens, ou l'antilope, a les cornes non-seulement beaucoup moins grosses et plus courtes, mais aussi chargées d'anneaux et de tubercules très-apparents; 3° quoique les cornes de la tête du condoma, qui est au cabinet de M. le marquis de Marigny, aient été usées et polies, et que la corne qui vient du garde-meuble du Roi ait même été travaillée à la surface, on voit cependant qu'elles n'étaient point chargées d'anneaux, et cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurhis, qui n'a point été touchée, et qui ne porte en effet que des rugosités comme les cornes de bouc, et non pas des anneaux comme celles de l'antilope : or Caïus dit lui-même que les cornes de son strepsiceros ne portent que des rugosités; donc ce strepsiceros n'est pas celui des anciens, mais l'animal dont il est ici question, qui porte en effet tous les caractères que Caïus donne au sien.

En recherchant dans les voyageurs les notices qui pouvaient avoir rapport à cet animal remarquable par sa taille, et surtout par la grandeur de ses cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal indiqué par Kolbe, sous le nom de *chèvre sauvage* du cap de Bonne-Espérance. « Cette chèvre, dit-il, qui chez les Hottentots n'a point « reçu de nom, et que j'appelle *chèvre sauvage*, est fort remarquable à « plusieurs égards; elle est de la taille d'un grand cerf, sa tête est fort « belle et ornée de deux cornes unies, recourbées et pointues, de trois « pieds de long, dont les extrémités sont distantes de deux pieds. » Ces caractères nous paraissent convenir parfaitement à l'animal dont il est ici question; mais il est vrai que n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas assurer que le reste de la description de Kolbe [a] lui convienne également; nous le présumons seulement comme une chose vraisemblable qui demande à être vérifiée par des observations ultérieures.

LE GUIB.*

Le guib est un animal qui n'a été indiqué par aucun naturaliste, ni même par aucun voyageur; cependant il est assez commun au Sénégal, d'où M. Adanson en a rapporté les dépouilles, et a bien voulu nous les donner

a. Depuis son front, tout le long de son dos, on voit une raie blanche qui finit au-dessus de sa queue; une autre raie de même couleur coupe cette première au bas du cou, dont elle fait tout le tour; il y en a deux autres de même nature, l'une derrière les jambes de devant, et l'autre devant les jambes de derrière; elles font toutes deux le tour du corps; le poil dont le reste de son corps est couvert tire sur le gris avec quelques petites taches rouges, excepté celui qu'elle a sous le ventre, qui est blanc; sa barbe est grise et fort longue; ses jambes, quoique longues, sont bien proportionnées. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 42.

* *Antilope scripta* (Pall.).

pour le cabinet du Roi; il ressemble aux gazelles, surtout au nanguer, par la grandeur et la figure du corps, par la légèreté des jambes, par la forme de la tête et du museau, par les yeux, par les oreilles et par la longueur de la queue et le défaut de barbe; mais toutes les gazelles, et surtout les nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guib a la poitrine et le ventre d'un brun marron assez foncé; il diffère encore des gazelles par ses cornes qui sont lisses, sans anneaux transversaux, et qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en dessus et l'autre en dessous, lesquelles forment un tour de spirale depuis la base jusqu'à la pointe; elles sont aussi un peu comprimées, et par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle; néanmoins il n'est ni l'une ni l'autre, il est d'une espèce particulière qui nous paraît intermédiaire entre les deux; cet animal est remarquable par des bandes blanches sur un fond de poil brun marron; ces bandes sont disposées sur le corps en long et en travers comme si c'était un harnais [a]. Il vit en société et se trouve par grandes troupes dans les plaines et les bois du pays de Podor. Comme M. Adanson est le premier qui ait observé le guib, nous publions ici bien volontiers la description qu'il en a faite et qu'il nous a communiquée [a].

LA GRIMME. *

Cet animal n'est connu des naturalistes que sous le nom de *chèvre de Grimm*, et comme nous ignorons celui qu'il porte dans son pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les *Éphémérides d'Allemagne* [b], qui a été copiée dans la collection académique [c]; le docteur Herman Grimm est le seul avant nous qui en ait parlé, et ce qu'il en dit a été copié par Ray, et ensuite par tous ceux qui ont écrit sur la nomenclature des animaux :

a. Guib chez les Nègres Oualofes ou Jalofes. « Gazella cornibus rectis spiralibus; caput, « rostrum, nasus, oculi uti *Nanguer*. Cornua recta spiralia, spirâ primâ nigra, nitida, subcom- « pressa, angulis duobus lateralibus, anticè convexa, ponè plana, apicè conico teretia..... Aures « uti *Nanguer* intus subnudæ quinque pollices longæ.. .. Cauda decem pollices longa, pilis « longis hirta. Dentes duo et triginta. Pedes utì *Nanguer*. Corpus totum ferè fulvum. Albæ « fasciæ sex utrinque in dorso transversæ, et fasciæ albæ duæ longitudinales ventri laterales. « Maculæ albæ utrinque octo ad decem supra femora, orbiculatæ. Collum subtùs album et « genæ albæ; latera pedum interiora alba, macula alba paulo infra oculos. Frons media nigra, « linea supra dorsum longitudinalis nigra, venter subtùs niger, pars antica pedum anteriorum, « ungulæ et cornua nigra; longitudo ab apice rostri ad anum quatuor pedes cum dimidio; alti- « tudo a pedibus posticis ad dorsum duos pedes octo pollices; pili omnes brevissimi, lucidi, vix « unum pollicem longi corpori adpressi. » Pulchrum animal a D. Andriot missum. Notice manuscrite communiquée par M. Adanson, de l'Académie royale des Sciences.

b. Ephem. Nat. Cur. an. 14, obs. 57.

c. Collect. Académ., t. III, pl. XXVI.

* *Antilope grimmia* (Pall.).

quoique sa description soit incomplète[a], elle désigne deux caractères si marqués que nous ne croyons pas nous méprendre en présentant ici pour la chèvre de Grimm la tête d'un animal du Sénégal qui nous a été donnée par M. Adanson; le premier de ces caractères est une énorme cavité au-dessous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince contre la cloison du nez[1]; le second caractère est un bouquet de poil bien fourni et dirigé en haut sur le sommet de la tête : ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chèvres ou gazelles; elle ressemble cependant aux unes et aux autres non-seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont annelées vers la base et striées longitudinalement comme celles des autres gazelles, et en même temps dirigées horizontalement en arrière, et très-courtes comme celles de la petite chèvre d'Afrique, dont nous avons parlé. Au reste, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, etc., et ne portant que des cornes très-courtes, nous paraît faire la nuance entre les chèvres et les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'espèce de la grimme le mâle seul porte des cornes[2]; car l'individu dont le docteur Grimm a donné la description et la figure n'avait point de cornes, et la tête que nous a donnée M. Adanson porte au contraire deux cornes, à la vérité très-courtes et cachées dans le poil, mais cependant assez apparentes pour ne pouvoir échapper au dessinateur, et encore moins à l'observateur : d'ailleurs, on verra dans l'histoire des chevrotains que, dans celui de Guinée[3], le mâle seul a des cornes, et c'est ce qui nous fait présumer qu'il en est de même dans l'espèce de la grimme, qui à tous égards approche plus du chevrotain que d'aucun autre animal.

a. Sur une espèce de chèvre sauvage d'Afrique, par le docteur Herman-Nicolas Grimm.—J'ai vu en Afrique, dans un château près du cap de Bonne-Espérance, une espèce de chèvre sauvage fort singulière : sa couleur est cendrée, un peu obscure; elle a sur le sommet de la tête une touffe de poils droits et élevés, et entre chaque narine et l'œil une cavité dans laquelle il se fait un amas d'une humeur jaunâtre, grasse et visqueuse, qui se durcit et devient noire avec le temps, et dont l'odeur participe de celle du *castoreum* et du *musc;* lorsqu'on a enlevé cette matière, il s'en reproduit de nouvelle qui se durcit de même à l'air; et je me suis bien assuré que ces cavités n'avaient aucune communication avec les yeux, et que l'humeur épaissie qu'elles contenaient était différente de celle qui s'amasse dans le grand angle de l'œil des cerfs et de quelques autres animaux : cette matière a sans doute ses vertus et ses propriétés, qui doivent être fort différentes des larmes du cerf. *Éphémér. des curieux de la nature*, décad. II, ann. 4, 1686, obs. 57. *Collection académique*. Dijon, 1755, t. III, p. 696, fig. pl. XXVI. — *Nota*. Le toupet élevé ou plutôt la longue gerbe de poil que l'on voit dans cette figure au-dessus de la tête de cet animal, paraît exagérée par le dessinateur.

1. La *grimme* a de très-grands larmiers.

2. La femelle ne porte point, en effet, de cornes. (Voyez la note de la p. 368.)

3. Le *chevrotain de Guinée*, ou *guevei*, ou *roi des chevrotains*, est une *antilope* (*antilope pygmæa*. (Pall.).

LES CHEVROTAINS.[a] *

L'on a donné en dernier lieu le nom de *chevrotain* (*tragulus*) à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, que les voyageurs ont presque tous indiqués par la dénomination de *petit cerf*, ou *petite biche;* en effet, les chevrotains ressemblent en petit au cerf par la figure du museau, par la légèreté du corps, la courte queue et la forme des jambes ; mais ils en diffèrent prodigieusement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre ; d'ailleurs, ils n'ont point de bois sur la tête : les uns sont absolument sans cornes, et ceux qui en portent les ont creuses, annelées et assez semblables à celles des gazelles[1] : leur petit pied fourchu ressemble aussi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, et ils s'éloignent également des cerfs et des gazelles, en ce qu'ils n'ont point de larmiers ou d'enfoncements au-dessous des yeux : par là ils se rapprochent des chèvres ; mais dans le réel ils ne sont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, et font une ou plusieurs espèces à part. Seba donne la description et les figures de cinq chevrotains : le premier, sous la dénomination de *petite biche africaine de Guinée, rougeâtre, sans cornes;* le second, sous celle de *fan*, ou *jeune cerf d'Afrique très-délié ;* le troisième, sous le nom de *jeune cerf très-petit de Guinée ;* le quatrième, sous la dénomination de *petite biche de Surinam, rougeâtre et marquetée de taches blanches ;* et le cinquième, sous celle de *cerf d'Afrique à poil rouge.* De ces cinq chevrotains donnés par Seba, le premier, le second et le troisième sont évidemment le même animal ; le cinquième, qui est plus grand que les trois premiers, et qui a le poil beaucoup plus long et d'un fauve plus foncé, ne nous paraît être qu'une variété de cette première espèce ; le quatrième, que l'auteur indique comme un animal de Surinam, n'est encore, à notre avis, qu'une seconde variété de cette espèce, qui ne se trouve qu'en Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie, et nous sommes très-portés à croire que Seba a été mal informé lorsqu'il a dit que cet animal venait de Surinam[2] : tous les voyageurs font mention de ces petits

a. Le chevrotain. *Tragulus* en latin moderne ; *guevei* au Sénégal. Selon les notices manuscrites qui nous ont été communiquées par M. Adanson, le plus petit chevrotain s'appelle *guevei-kaior*, parce qu'il vient de la province de Kaior, dans l'étendue de laquelle se trouve le cap Vert et les terres adjacentes à ce cap.

* *Moschus* (Linn.). — Les *chevrotains* forment un *genre* de *ruminants* qui se distingue des *ruminants ordinaires* par l'absence des cornes, par une longue canine de chaque côté de la mâchoire supérieure, et par un *péroné* grêle, que n'ont pas même les *chameaux*. Ce sont les plus petits des *ruminants*.

1. Ceux qui *portent des cornes* sont des *antilopes*, etc., pour parler comme Buffon, des *gazelles* : le *guevei*, la *grimme*, etc. (Voyez la note 3 de la p. 385.)

2. « Le *moschus americanus*, établi d'après Seba, n'est qu'un jeune ou une femelle d'un « des cerfs de la Guiane. » (Cuvier.)





cerfs ou chevrotains au Sénégal, en Guinée et aux grandes Indes; aucun ne dit les avoir vus en Amérique[1], et si le chevrotain à peau tachée dont parle Seba venait en effet de Surinam, on doit présumer qu'il y avait été transporté de Guinée ou de quelque autre province méridionale de l'ancien continent; mais il paraît qu'il y a une seconde espèce de chevrotain réellement différente de tous ceux que nous venons d'indiquer, qui ne nous semblent être que de simples variétés de la première : ce second chevrotain porte de petites cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur et autant de circonférence; ces petites cornes sont creuses, noirâtres, un peu courbées, fort pointues et environnées à la base de trois ou quatre anneaux transversaux. Nous avons au cabinet du Roi les pieds de cet animal, avec une de ses cornes, et ces parties suffisent pour démontrer que c'est ou un chevrotain, ou une gazelle beaucoup plus petite que les autres gazelles; Kolbe[a], en faisant mention de cette espèce de chevrotain, a dit au hasard que ses cornes étaient semblables à celles du cerf, et qu'elles ont des branches à proportion de leur âge : c'est une erreur évidente, et que la seule inspection de ces cornes suffit pour démontrer.

Ces animaux sont d'une figure élégante, et très-bien proportionnés dans leur petite taille; ils font des sauts et des bonds prodigieux, mais apparemment ils ne peuvent courir longtemps, car les Indiens les prennent à la course[b]; les Nègres les chassent de même, et les tuent à coups de bâton ou de petites zagaies; on les cherche beaucoup parce que la chair en est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs, il paraît, 1° que le chevrotain qui n'a point de cornes est le chevrotain des Indes orientales[2]; 2° que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *guevei*[3] par les

a. A Congo, à Viga, en Guinée, et dans d'autres endroits, près du cap de Bonne-Espérance, on trouve une espèce de chèvre à laquelle je donne le nom de *chèvre de Congo;* jamais elles ne sont plus grandes qu'un lièvre, mais elles sont d'une beauté et d'une symétrie admirables; leurs cornes sont semblables à celles du cerf, et ont aussi des branches à proportion de leur âge; elles ont les jambes fort jolies et si petites qu'on se sert souvent de la partie inférieure pour presser le tabac dans la pipe, dont la division est fort serrée. On les monte en or ou en argent. ***Description du cap de Bonne-Espérance***, par Kolbe, t. III, p. 39.

b. Les habitants d'une petite île près Java apportèrent des biches qui sont de la grosseur d'un lièvre, et que ces Indiens attrapent à la course. *Voyage de le Gentil.* Paris, 1725, t. III, p. 73..... *Idem*, p. 93. — En voici encore une sorte; ce sont de petits animaux parfaitement jolis, avec de fort petites cornes noires et des pattes fort menues qui, à proportion de leur corps, sont passablement longues, mais si menues qu'il y en a qui ne passent point l'épaisseur du bout d'une pipe : je vous en envoie une garnie d'or, etc..... Ces petits animaux sont extrêmement légers à la course et font des sauts surprenants, du moins pour de si petites bêtes : j'en ai vu, de ceux que nous avons pris, qui sautaient par-dessus une muraille de dix à douze pieds de haut. Les Nègres les nomment *les rois des cerfs*. *Voyage de Guinée*, par Bosman, p. 252.

1. Il n'y a point de *chevrotains* en Amérique.
2. Des deux animaux dont parle ici Buffon, celui-ci seul est un *chevrotain*.
3. Le *guevei* est une *antilope*. (Voyez la note 3 de la p. 385.)

naturels du pays; 3° qu'il n'y a que le mâle du guevei qui porte des cornes[a], et que la femelle, comme celle de la grimme, n'en porte point[1]; 4° que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux grandes Indes, et notamment à Ceylan[b], où il s'appelle *Memina* : donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jusqu'à ce jour) que deux espèces de chevrotains : le memina, ou chevrotain des Indes sans cornes, et le guevei, ou chevrotain de Guinée à cornes[2]; que les cinq chevrotains de Seba ne sont que des variétés du memina, et que le plus petit chevrotain, qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaior*, n'est qu'une variété du guevei; au reste, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats excessivement chauds; ils sont d'une si grande délicatesse qu'on a beaucoup de peine à les transporter vivants en Europe, où ils ne peuvent subsister, et périssent en peu de temps; ils sont doux, familiers, et de la plus jolie figure; ce sont les plus petits, sans aucune comparaison, des animaux à pied fourchu : à ce titre de pied fourchu, ils ne doivent produire qu'en petit nombre, et à cause de leur petitesse ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui sont à portée de les observer de vouloir bien nous instruire sur ce fait; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, etc.; mais peut-être produisent-ils plus souvent, car ils sont en très-grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo et dans tous les autres pays excessivement chauds, et il ne s'en trouve point en Amérique ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

a. Au royaume d'Acara, sur la côte d'Or, en Guinée, on trouve des biches si petites qu'elles n'excèdent pas huit à neuf pouces de hauteur; leurs jambes ne sont pas plus grandes et plus grosses qu'un cure-dent de plume. Les mâles ont deux cornes renversées sur le cou de deux ou trois pouces de longueur; elles sont sans branches ou andouillers, contournées, noires et luisantes comme du jaïet. Rien n'est plus mignon, plus privé et plus caressant que ces petits animaux; mais ils sont d'une si grande délicatesse qu'ils ne peuvent souffrir la mer, et quelque soin que les Européens aient pris pour en apporter en Europe il leur a été impossible d'y réussir. *Voyage de Desmarchais*, t. I, p. 31. — Voyez aussi l'*Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. IV, p. 75.

b. Il y a dans l'île de Ceylan un animal qui n'est pas plus gros qu'un lièvre et qu'on appelle *Memina*, mais qui ressemble parfaitement à un daim; il est gris tacheté de blanc, et la chair en est excellente à manger. *Relation de Ceylan*, par Robert Knox. Lyon, 1693, t. I, p. 90. — Voyez aussi l'*Histoire générale des voyages*, par M. l'abbé Prévost, t. VIII, p. 545.

1. La femelle du *guevei* ne porte point de cornes. (Voyez la note de la page 368.)

2. Le *guevei* est une *antilope* et point un *chevrotain* (Voyez les notes précédentes.) Le *memina* seul est un *chevrotain*. — Buffon commet ici deux méprises. Il prend, pour un *chevrotain*, le *guevei*, qui est une *antilope*, et il oublie le *musc* (dont il va parler tout à l'heure), qui est un *chevrotain*.

On croit pouvoir compter aujourd'hui jusqu'à six ou sept espèces de *chevrotains* : le *musc* (*moschus moschiferus*. Linn.); c'est l'espèce qui donne le musc : les autres espèces n'en donnent point; le *chevrotain* proprement dit (*moschus pygmæus*. Linn.); le *memina* (*moschus memina*. Linn.;) le *chevrotain de Java* (*moschus javanicus*. Cuv.); etc., etc.

LES MAZAMES.*

Mazame, dans la langue mexicaine, était le nom du *cerf,* ou plutôt le nom du genre entier des *cerfs,* des *daims* et des *chevreuils.* Hernandès, Recchi et Fernandès, qui nous ont transmis ce nom, distinguaient deux espèces de mazames, tous deux communs au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne : le premier et le plus grand, auquel ils donnent le nom simple de *mazame* [a], porte un bois semblable à celui du chevreuil d'Europe, c'est-à-dire un bois de six à sept pouces de longueur, dont l'extrémité est divisée en deux pointes, et qui n'a qu'un seul andouiller à la partie moyenne du merrain; le second, qu'ils appellent *temamaçame,* est plus petit que le mazame, et ne porte qu'un bois simple et sans andouillers, comme celui d'un daguet : il nous paraît que ces deux animaux sont vraiment des chevreuils, dont le premier est absolument de la même espèce que le chevreuil d'Europe [1], et le second n'en est qu'une variété; il nous paraît aussi que ces chevreuils ou mazames et temamaçames du Mexique sont les mêmes que le *cuguacu-apara* [b] et le *cuguacu-été du Brésil,* et qu'à Cayenne le premier se nomme *cariacou,* ou *biche des bois,* et le second, *petit cariacou,* ou *biche des paletuviers* [c] [2] : quoique personne avant nous n'ait rapproché ces

a. « De Mazame seu Cervis, cap. XIV..... Hos (*Telethtlalmacame* scilicet et *Temamaçame*) « ego potiùs computaverim inter *Capreos* (quam inter Cervos)..... Mazames caprarum medio- « crium, paulòve majori constant magnitudine; pilo teguntur cano et qui facilè avellatur, « fulvoque; sed lateribus et ventre candentibus..... Cornua gestant juxta exortum lata, ac in « paucos parvosque teretes ac præacutos ramos divisa et sub eis oculos quarum imaginem « exhibemus (fig. page 324); deinde in quodam damarum genere quas *Macatlchichiltic* aut « *Temamaçame* appellant, brevissimis cornibus acutissimisque, coloris fulvi, fusci et infernè « albi quarum quoque præstita est imago (fig. p. 325). » *Nard. Ant. Recchus,* apud *Hernandesium*, lib. IX, cap. XIV, p. 324 et 325.

b. *Nota.* La figure que l'on trouve dans Pison, p. 98, sous le nom de *cuguacu-été* ressemble parfaitement à notre chevreuil, et il ne faut que la comparer avec celle du mazame de Recchi, pour reconnaître que c'est le même animal. Ce cuguacu-été de Pison a un bois; cependant Marcgrave, qui ne donne pas la figure, dit qu'il n'a point de bois, et que c'est le *cuguacu-apara* qui a un bois à trois andouillers. Il est vraisemblable que comme dans l'espèce du chevreuil la femelle n'a point de bois, l'un de ces animaux désignés par Marcgrave était la femelle de l'autre ; la description que ces auteurs donnent de ces animaux ne permet pas de douter que ce ne soient des chevreuils absolument semblables aux chevreuils de l'Europe.

c. *Cervus major corniculis brevissimis,* biche des bois. *Cervus minor palustris corniculis brevissimis,* biche des Paletuviers, surnommée ainsi parce qu'elle habite ordinairement dans les marécages parmi la vase et les mangles, autrement *paletuviers.* On appelle indifférem-

* *Mazame :* nom commun à tous les cerfs du Mexique. — Fréd. Cuvier, dans ces derniers temps, a fait du mot *mazame* le nom propre d'une espèce particulière : le *mazame* ou *cervus campestris.*

1. Voyez la note 2 de la page 355.

2. Le *cuguacu-apara* ou *cariacou* ou *biche des bois* est le *cervus rufus* (Fréd. Cuv.); le *cuguacu-été,* ou *petit cariacou* ou *biche des paletuviers,* est le *cervus nemorivagus* (Fr. Cuv.); le *temamazame* est ce même *cervus nemorivagus;* enfin, le *mazame* est le *cervus campestris* (Fréd. Cuv.).

rapports, nous ne présumons pas qu'il y eût eu sur cela ni difficultés, ni doutes, si Seba[a] ne s'était avisé de donner sous les noms de *mazame* et de *temamaçame* deux animaux tout différents. Ce ne sont plus des chevreuils à bois solide et branchu, ce sont des gazelles à cornes creuses et torses; ce ne sont pas des animaux de la Nouvelle-Espagne, quoique l'auteur les donne pour tels; ce sont au contraire des animaux d'Afrique : ces erreurs de Seba ont été adoptées par la plupart des auteurs qui ont écrit depuis; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Seba sous les noms de *mazame* et de *temamaçame,* ne fussent des animaux d'Amérique, et les mêmes que ceux dont Hernandès, Recchi et Fernandès avaient fait mention; la confusion du nom a été suivie de la méprise sur la chose, et en conséquence les uns ont indiqué ces animaux sous le nom de *chevrotains*[b], et les autres sous celui de *gazelles*[c] ou de *chèvres ;* cependant, il paraît que M. Linnæus s'est douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée; il a mis le mazame dans la liste des cerfs, et a pensé, comme nous, que ce mazame du Mexique[d] est le même animal que le cuguacu du Brésil.

ment dans ce pays (de Cayenne) *biche*, et la femelle du cerf et le cerf même, quoiqu'il ait un bois sur la tête. Barrère, *Essai d'histoire naturelle de la France équinoxiale.* Paris, 1741, p. 171 et 172.

a. Tabula quadragesima secunda. « Num. 3. *Mazame* seu *cervus cornutus*, *ex novâ Hispaniâ.* Hæc species omnino differt ab illâ quam Guinea profert. Capite et collo, crassis « cutisque est, et bina gerit tornata quasi cornicula, in acutum recurvumque apicem conver- « gentia, retrorsum reclinata. Auriculæ grandes, flaccidæ : at oculi venusti. Cauda crassa, « obtusa. Pilus totius corporis subrufus est, paulò tamen dilutior qui caput et ventrem tegit. « Femora cum pedibus admodum habilia.

« Num. 4. Cervus *Macatlchichiltic* sive *Temamaçama* dictus. Horum ingens numerus per « alta montium et rupium novæ Hispaniæ divagatur, qui gramine, foliis herbisque victitantes, « cursu saltuque velocissimi sunt. Europæos cervos habitu referunt, sed instar hinnulorum, « valde parvi. Cornua tornata, recurvatum in acumen convergunt, quæ singulis annis novâ « spirâ aucta, ætatem animalis produnt. Cornuum color coracinus. Oculi auresque magni et « agiles. Dentes prægrandes et lati. Cauda pilis longis obsita : brevioribus et dilutè spadiceis « universum corpus vestitur. Fr. Hernandesius aliam prorsùs horum ideam exhibet, putans « veram hanc esse speciem capri cervarum, è quibus lap. bezoar acquiritur : quâ tamen de « re diversa penitùs percepimus. Notissimum est lapidem bezoar fortuitâ quâdam concretione, « in ventriculo animalium nasci, haud secus, ac in renibus et vesicâ hominum calculi gene- « rantur. Neque una dumtaxat animantium species lapides hosce profert; sed variæ cervorum, « caprarum, hædulorum et aliorum, quorum in ventriculo plerumque isti concrescunt, « nucleum seu basin, dante frustulo quodam ligni, straminis culmo aut lapillo; quæ, si, « non comminuta nec commansa deglutiuntur, in ventriculum delata, dissolvi nequeunt : his « tunc ibi detentis circum accrescit calculi quædam crusta, sensim aucta; donec à tunicâ « ventriculi secedens lapis, ita conflatus, cum excrementis per alvum exoneretur. » *Seba.*

b. Tragulus, Temamaçame..... *Tragulus*, Mazame. Klein, *De quadrup.*, p. 21.

c. Hircus cornibus teretibus, erectis, ab imo ad summum spiraliter intortis..... Capra novæ Hispaniæ. La chèvre de la Nouvelle-Espagne. Brisson, *Règne anim.*, p. 72. (Le Mazame de Seba)..... *Hircus cornibus teretibus circa medium inflexis : ab origine ad flexuram spiraliter canaliculatis, à flexurâ ad apicem lævibus..... Gazella novæ Hispaniæ.* La gazelle de la Nouvelle-Espagne. Brisson, *Règne anim.*, p. 70. (Le Temamaçame de Seba.)

d. Bezoarticus. Cervus cornibus ramosis teretibus erectis : ramis tribus. Mazama. Hernand. *Mex.*, p. 324. *Cuguacu*, etc. Marcgrav. *Bras.*, p. 235. Pis. *Bras.*, p. 98. Ray, *Quad.*, p. 90. — *Habitat in America australi.* Linn. *Syst. nat.*, edit. X, p. 67.

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer, nous poserons en fait qu'il n'y a ni gazelles ni chevrotains dans la Nouvelle-Espagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique; qu'avant la découverte de ce nouveau monde il n'y avait pas plus de chèvres que de gazelles, et que toutes celles qui y sont à présent y ont été apportées de l'ancien continent[1]; que le vrai mazame du Mexique est le même animal que le cuguacu-apara du Brésil; que le nom *cuguacu* se prononce *couguacou,* et que par corruption cet animal s'appelle à Cayenne *cariacou*, d'où il nous a été envoyé vivant sous ce même nom *cariacou;* ensuite, nous rechercherons quelles peuvent être les espèces des deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame ;* car pour détruire une erreur il ne suffit pas de ne la pas adopter, il faut encore en constater la cause et en démontrer les effets.

Les gazelles et les chevrotains sont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées, et encore moins dans les pays froids ; ils n'ont donc pu ni fréquenter les terres du Nord, ni passer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres : aussi aucun voyageur, aucun historien du Nouveau-Monde, n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains; les cerfs et les chevreuils sont au contraire des animaux des climats froids et tempérés : ils ont donc pu passer par les terres du Nord, et on les trouve en effet dans les deux continents. L'on a vu, dans notre histoire du cerf, que le cerf du Canada est le même que celui d'Europe, qu'il est seulement plus petit, et qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois et la couleur du poil; nous pouvons même ajouter, à ce que nous avons dit, qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs, et que néanmoins ils sont tous de la même espèce[2] : l'une de ces variétés, est le cerf de Corse, plus petit et plus brun que le cerf commun : nous avons aussi parlé des cerfs et des biches blanches, et nous avons dit que cette couleur provenait de leur état de domesticité; on les trouve en Amérique[a], aussi bien que nos cerfs communs et nos petits cerfs bruns; les Mexicains, qui élevaient ces cerfs blancs dans leurs parcs, les appelaient les *rois des cerfs;* mais une troisième variété dont nous n'avons

a. « Inter cervorum genera quæ apud novam hanc Hispaniam adhuc mihi videre licuit « (præter *candidos* totos, quos *reges Cervorum* esse Indi sibi persuasere, nuncupantque a colore « *Yztac mazame* , et vocatos *Tlamacaz quemacatl*) primi sunt quos vocant *Aculliame*, His- « panicis omninò similes formà, magnitudine ac reliquà naturà; minores his apparent *Quauhtmaçame*, sed usque adeo a cæterorum timiditate alieni, ut vulnerati homines ipsos adoriantur « ac sæpe numerò interimant : hos sequuntur magnitudine *Tlalhuicamaçame*, qui formà et « moribus essent eis omninò similes, ni timidiores viderentur; Minimi omnium *Temamaçame* « sunt. » *Nard. Ant. Recchus*, apud *Hernand.*, p. 324 et 325.

1. Voyez la 2 note de la page 375.

2. Voyez les notes 4 et 5 de la page 528 du IIe volume

pas fait mention, c'est celle du cerf d'Allemagne, communément appelé *cerf des Ardennes*, *brandhirts* par les Allemands : il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France, et il en diffère par des caractères assez marqués ; il est d'un pelage plus foncé et moins noirâtre sur le ventre, et il a sur le cou et la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les anciens[a] et les modernes[b] le nom de *tragélaphe*[1] ou *bouc-cerf*. Les chevreuils se sont aussi trouvés en Amérique, et même en très-grand nombre; nous n'en connaissons en Europe que deux variétés, les roux et les bruns : ceux-ci sont plus petits que les premiers, mais ils se ressemblent à tous autres égards, et ils ont tous deux le bois branchu; le mazame du Mexique, le cuguacu-apara du Brésil, et le cariacou, ou biche des bois de Cayenne, ressemblent en entier à nos chevreuils roux : il suffit d'en comparer les descriptions pour être convaincu que tous ces noms ne désignent que le même animal; mais le temamaçame, que nous croyons être le cuguacu-été du Brésil, le petit cariacou, ou biche des paletuviers de Cayenne, pourrait être une variété différente de celles de l'Europe; le temamaçame est plus petit, et a aussi le ventre plus blanc que le mazame, comme notre chevreuil brun a le ventre plus blanc et la taille plus petite que notre chevreuil roux : néanmoins il paraît en différer par le bois, qui est simple et sans andouillers, dans la figure qu'en a donnée Recchi; mais si l'on fait attention que, dans nos chevreuils et nos cerfs, le bois est sans andouillers dans la première, et quelquefois même dans la seconde année de leur âge, on sera porté à croire que le temamaçame de Recchi était de cet âge, et que c'est par cette raison qu'il n'avait qu'un bois simple et sans andouillers. Ces deux animaux ne nous paraissent donc être que de simples variétés dans l'espèce du chevreuil; on pourra s'en convaincre aisément en comparant les figures et les passages des auteurs que nous venons de citer, avec la figure et la descrip-

a. « Eàdem est specie (*Cervi scilicet*) barba tantum et armorum villo distans quem *Trage-* « *laphon* vocant; non alibi quam juxta Phasin amnem nascens. » Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XXXIII. — *Nota*. Cette race de cerfs se trouve aujourd'hui dans les forêts d'Allemagne et de Bohème comme elle se trouvait du temps de Pline dans les terres qu'arrose le Phase.

b. « Agricola *tragelaphum* interpretatur, germanicè dictam feram *ein Brandhirse*. Trage- « laphus, inquit, et cervus in sylvis cubant..... Tragelaphus ex hirco et cervo nomen invenit, « nam hirci quidem instar videtur esse barbatus, quòd ei villi nigri sint in gutture et in « armis longi; cervi verò gerit speciem; eo tamen multò est crassior et robustior. Cervinus « etiam ipsi color insidet, sed nonnihil nigrescens, unde nomen germanicum traxit. Verum- « tamen suprema dorsi pars cinerea est, ventris subnigra, non ut cervis candida, atque illius « villi circa genitalia nigerrimi sunt. Cæteris non differunt uterque in nostris sylvis, quam- « quam plures tragelaphi in his quæ finitimæ sunt Boemicis quam in aliis reperiantur. » *Agricola* apud *Gesnerum*, *Hist. quad.*, p. 296 et 297. — « Alterum cervi genus ignotius quod « græco nomine *Tragelaphus* dicitur. Priore (Cervi scilicet vulgaris) majus, pinguius, tum « pilo densius et colore nigrius; unde Germanis a semiusti ligni colore *Brandhirtz* nomi- « natur; hoc in Misenæ saltibus Boemiæ vicinis capitur. » *Fabricius* apud *Gesnerum*, p. 297, cum icone, p. 296.

1. Voyez la note 1 de la p. 289.

tion que nous donnons ici du cariacou qui nous est venu de Cayenne, et que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années ; l'on verra, en insistant même sur les différences, qu'elles ne sont pas assez grandes pour séparer le cariacou de l'espèce du chevreuil.

Il nous reste maintenant à rechercher ce que sont réellement les deux animaux donnés par Seba sous les faux noms de *mazame* et de *temamaçame :* la seule inspection des figures, indépendamment même de sa description, que nous avons citée dans les notes ci-dessus, démontre que ce sont des animaux du genre des chèvres ou des gazelles, et non pas de celui des cerfs ni des chevreuils ; le défaut de barbe et la figure des cornes prouvent que ce ne sont pas des chèvres, mais des gazelles, et en comparant ces figures de Seba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que son prétendu *temamaçame de la Nouvelle-Espagne* est le *kob* [1] ou *petite vache brune du Sénégal :* la forme, la couleur et la grandeur des cornes est la même ; la couleur du poil est aussi la même et diffère de celle des autres gazelles en ce qu'elle n'est pas blanche, mais fauve sous le ventre comme sur les flancs ; et à l'égard du prétendu *mazame,* quoiqu'il ressemble en général aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération ; mais nous avons trouvé dans le cabinet de M. Adanson, où il a rassemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *nagor,* à cause de la ressemblance de ses cornes avec celles du nanguer [a] : cet animal se trouve dans les terres voisines de l'île de Gorée, d'où il fut envoyé à M. Adanson par M. Andriot, et il a tous les caractères que Seba donne à son prétendu *mazame ;* il est d'un roux pâle sur tout le corps, et n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles ; il est grand comme un chevreuil ; ses cornes n'ont pas six pouces de longueur, elles sont presque lisses, légèrement courbées et dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer : cet animal, donné par Seba sous le nom de *mazame*, ou *cerf d'Amérique,* est donc au contraire une *chèvre,* ou *gazelle de l'Afrique,* que nous ajoutons ici sous le nom de *nagor* [2] aux douze autres gazelles, dont nous avons ci-devant donné l'histoire.

a. « Capra à D. Andriot missa. Differt à nanguer. Longitudo ab apice rostri ad anum quatuor ferè pedum ; ab ano ad pectus duo pedes cum dimidio. Altitudo a pedibus anticis ad dorsum duo pedes et tres pollices ; a pedibus posticis duo pedes cum dimidio. Ventris longitudo inter pedes, pedem unum et tres pollices ; ventris crassities decem pollices. Caput longum novem pollices ; altum sex, latum quatuor cum dimidio. Cornua longa quinque pollices cum dimidio ; lata unum pollicem cum dimidio. Apices cornuum distant sex pollicibus ; aures longæ quinque pollicum ; cornua basi 1 ad 2 annulis levibus cincta ; color totus rufus. Pili mediocres, rigidi, lucidi, unum pollicem longi, corpori non adpressi. » Note manuscrite jointe à l'animal empaillé que M. Adanson nous a prêté pour le faire dessiner.

1. Voyez la note 2 de la page 359.

2. (*Antilope redunca.*)

LE COUDOUS.*

La classe des animaux ruminants est la plus nombreuse et la plus variée; elle contient, comme on vient de le voir, un très-grand nombre d'espèces, et peut-être un nombre encore plus grand de races distinctes, c'est-à-dire de variétés constantes. Malgré toutes nos recherches et les détails immenses dans lesquels nous avons été contraints d'entrer, nous avouerons volontiers que nous ne l'avons pas épuisée, et qu'il reste encore des animaux même très-remarquables que nous ne connaissons, pour ainsi dire, que par échantillons, souvent très-difficiles à rapporter au tout auquel ils appartiennent. Par exemple, dans la grande et très-grande quantité de cornes rassemblées au cabinet du Roi, ou dispersées dans les collections des particuliers, et que nous avons, après bien des comparaisons, rapportées chacune à l'animal duquel elles proviennent, il nous en est resté une sans étiquette, sans nom, absolument inconnue, et dont nous n'avions d'autres indices que ceux qu'on pouvait tirer de la chose même. Cette corne est très-grosse, presque droite et d'une substance épaisse et noire : ce n'est point un bois solide comme celui du cerf, mais une corne creuse et remplie, comme celles des bœufs, d'un os qui lui sert de noyau; elle porte depuis la base et dans la plus grande partie de sa longueur une grosse arête épaisse et relevée d'environ un pouce; et quoique la corne soit droite, cette arête proéminente fait un tour et demi de spirale dans la partie inférieure, et s'efface en entier dans la partie supérieure de la corne qui se termine en pointe; en tout cette corne, différente de toutes les autres, nous paraissait seulement avoir plus de rapport avec celle du buffle qu'avec aucune autre; mais nous ignorions le nom de l'animal, et ce n'est qu'en dernier lieu et en cherchant dans les différents cabinets que nous avons trouvé dans celui de M. Dupleix un massacre surmonté de deux cornes semblables; et cette portion de tête était étiquetée : *cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au devant de la tête; on l'appelle ici* (à Pondichéry) *coesdoes, qui doit se prononcer coudous.* Cette petite découverte nous a fait grand plaisir; mais cependant nous n'avons pu trouver ce nom *coesdoes* ou *coudous* dans aucun voyageur; l'étiquette seulement nous a appris que cet animal est de très-grande taille et qu'il se trouve dans les pays les plus chauds de l'Asie. Le buffle est de ce même climat, et il a d'ailleurs une crinière au-dessus de la tête; il est vrai que ses cornes sont courbes et aplaties, au lieu que celles-ci sont rondes et droites, et c'est ce qui distingue ces deux animaux aussi bien que la couleur; car le buffle a la peau et le

* *Canna* ou *impooko* (*antilope orcas.* Pall.). — Buffon ayant donné au *coudous* le nom de *condoma* (voyez la note de la page 381), donne au *canna* le nom de *coudous*.

poil noirs; et, selon l'étiquette, le coudous a le poil grisâtre. Ces rapports nous en ont indiqué d'autres; les voyageurs en Asie parlent de grands buffles de Bengale, de buffles roux, de bœufs gris du Mogol [a], qu'on appelle *nil-gauts;* le coudous est peut-être l'un ou l'autre de ces animaux; et les voyageurs en Afrique, où les buffles sont aussi communs qu'en Asie, font une mention plus précise d'une espèce de buffle appelée *pacasse* au Congo, qui par leurs indices nous paraît être le coudous. « Sur « la route de Louanda, au royaume de Congo, nous aperçûmes [b], disent-ils, « deux pacasses, qui sont des animaux assez semblables aux buffles, et qui « rugissent comme des lions; le mâle et la femelle vont toujours de com- « pagnie; ils sont blancs, avec des taches rousses et noires, et ont des « oreilles de demi-aune de long et les *cornes toutes droites.* Quand ils « voient quelqu'un ils ne fuient point ni ne font aucun mal, mais regar- « dent les passants. » Nous avons dit ci-devant que l'animal appelé à Congo [c] *empacassa* ou *pacassa* nous paraissait être le buffle [1]; c'est en effet une espèce de buffle, mais qui en diffère par la forme des cornes et la couleur du poil; c'est en un mot un coudous qui peut-être forme une espèce séparée de celle du buffle, mais qui peut-être aussi n'en est qu'une variété [2].

LE MUSC.*

Pour achever en entier l'histoire des chèvres, des gazelles, des chevrotains et des autres animaux de ce genre, qui tous se trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal aussi célèbre que peu connu duquel on tire le vrai musc. Tous les naturalistes modernes et la plupart des voyageurs de l'Asie en ont fait mention, les uns sous le nom de *cerf,* de *chevreuil,* ou de *chèvre du musc;* les autres l'ont considéré comme un grand chevrotain [3]; et, en effet, il paraît être d'une nature am-

a. La chasse des nil-gauts ou bœufs gris, qui à mon avis sont une espèce d'élan, n'a pas grand'chose de particulier, etc. *Voyage de Bernier.* Amsterdam, 1710, t. II, p. 245.

b. *Relation de Congo* par les PP. Michel-Ange de Galline et Denys de Charly de Plaisance, capucins. Lyon, 1680, p. 77.

c. Le même pays de Congo produit un autre animal que les habitants nomment *empacassa,* quelques-uns le prennent pour le buffle, d'autres y trouvent seulement beaucoup de ressemblance. L'éditeur de la relation de Lopes dit qu'il est un peu moins gros que le bœuf, mais qu'il lui ressemble par la tête et le cou... Dapper assure que le buffle porte le nom d'*empacassa* dans le royaume de Congo, qu'il a le poil rouge et les cornes noires. *Histoire générale des voyages*, t. V, p. 81.

1. Voyez la note 1 de la page 273.

2. Le *coudous* est une espèce particulière d'*antilope*, et n'est point une variété du *buffle*.

* *Moschus moschiferus* (Linn.). — Voyez la note 2 de la page 388.

3. C'est ce qu'il est en effet. (Voyez la note 2 de la page 388.)

bigue et participante de celle de tous ces animaux, quoiqu'en même temps on puisse assurer que son espèce est une et différente de toutes les autres : il est de la grandeur d'un petit chevreuil ou d'une gazelle, mais sa tête est sans cornes et sans bois ; et par ce caractère il ressemble au *memina* ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire supérieure, et par là il s'approche encore du chevrotain, qui a aussi deux grandes dents canines à cette même mâchoire ; mais ce qui le distingue de tous les animaux c'est une espèce de bourse d'environ deux ou trois pouces de diamètre qu'il porte près du nombril [1], et dans laquelle se filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur grasse du musc, différente par son odeur et par sa consistance de celle de la civette. Les Grecs ni les Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du musc ; les premiers qui l'aient indiqué sont les Arabes [a] ; Gessner, Aldrovande, Kircher [b] et Boym en ont donné des notions plus étendues, mais Grew [c] est le seul qui en ait fait une description exacte d'après la dépouille de l'animal, qui de son temps était

a. Abusseid Serafi dit que l'animal du musc ressemble assez au chevreuil, qu'il a la peau et la couleur semblables, les jambes menues, la corne fendue, *le bois droit et un peu courbe,* et qu'il est armé de deux dents blanches du côté de chaque joue. Cet auteur est le seul qui ait avancé que l'animal du musc portait un bois ; et ce n'est vraisemblablement que par analogie qu'il a pensé que cet animal, ressemblant d'ailleurs au chevreuil, devait avoir un bois sur la tête. Comme Aldrovande a copié cette erreur, nous avons cru devoir la remarquer. Avicenne, en parlant du musc, dit que c'est la bourse ou la follicule d'un animal assez semblable au chevreuil, mais qui porte deux grandes dents canines recourbées. On trouve aussi une figure de l'animal dans le fragment de Cosmas imprimé dans le premier volume des *Voyages de Tavernier.*

b. Je dis donc, en premier lieu, qu'il se trouve un certain cerf dans les provinces de Xensi et de Chiamsi, lequel sent fort bon, et à qui les Chinois ont donné le nom de *xerhiam*, c'est-à-dire l'animal du musc : l'Atlas chinois en parle en ces termes : « Pour ne vous faire pas languir « davantage touchant la signification de ce nom ou de ce mot *muschus*, je vous dirai ce que « j'en ai vu plus d'une fois. Cet animal a une certaine bosse au nombril qui ressemble à une « petite bourse, parce qu'elle est entourée d'une peau fort delicate et couverte d'un poil fort « doux et très-délié. Les Chinois appellent cette bête *xe,* qui veut dire odeur, d'où ils composent « ce mot *xehiang,* qui signifie l'odeur de l'animal *xe* ou *se, muschus.* » Il a quatre pieds de longueur, il est aussi vite qu'un cerf ; toute la différence qu'il y a, c'est que son poil est un peu plus noir et qu'il n'a point de cornes comme lui. Les Chinois mangent sa chair parce qu'elle est très-délicate. Les provinces de Suchuen et de Junnan abondent extraordinairement en ces sortes d'animaux, et on peut dire que, de toutes les contrées de la Chine, il n'y en a pas qui en aient en si grande quantité que les pays qui approchent le plus de l'occident. *La Chine illustrée* de Kircher, traduite par d'Alquié. Amsterdam, 1610, p. 256.

c. Le cerf du musc se trouve à la Chine et aux Indes orientales : il n'est pas mal représenté dans le *Museum* de Calceolarius. La figure qu'en a donnée Kircher (*China illustrata*) pèche par le museau et par les pieds. Celle de Jonston est absurde ; presque partout cet animal est mal décrit. *Tous les auteurs connaissent,* dit Aldrovande, *qu'il a deux cornes,* excepté Simeon Sethi, *qui dit qu'il n'en a qu'une :* ni l'un ni l'autre n'est vrai ; il en est de même de la description donnée par Scaliger, et ensuite par Chiocco, dans le *Calceolarii Museum*, elle est très-défectueuse ; la meilleure est celle qui se trouve dans les Éphémérides d'Allemagne ; cependant, en la comparant avec celle que j'ai faite moi-même, et que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences.

Cet animal a du bout du nez jusqu'à la queue environ trois pieds, la tête cinq à six pouces,

1. « *La bourse* à musc est située en avant du prépuce du mâle. » (Cuvier.)

conservée dans le cabinet de la Société royale de Londres; cette description est en anglais, et j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la publication de cet ouvrage de Grew, en 1681, Luc Schrockius [a] fit imprimer à Vienne en Autriche l'histoire de cet animal, dans laquelle on ne trouve rien de fort exact, ni d'absolument nouveau : nous combinerons seulement les faits que nous en pourrons tirer avec ceux qui sont épars dans les autres auteurs, et surtout dans les voyageurs les plus récents; et au moins, ne pouvant faire mieux, nous aurons rassemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu que l'on sait au sujet de cet animal que nous

le cou sept à huit pouces de longueur; le front trois pouces de largeur; le bout du nez n'a pas un pouce de largeur, il est pointu et semblable à celui d'un lévrier; les oreilles ressemblent à celles d'un lapin, elles sont droites et ont environ trois pouces de hauteur; la queue est droite aussi et n'a pas plus de deux pouces de longueur; les jambes de devant ont environ treize à quatorze pouces de hauteur; cet animal est du nombre des pieds fourchus; le pied est fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou sabots de plus d'un pouce de long, et en arrière de deux autres presque aussi grands; les pieds de derrière manquaient au sujet que je décris ici. Les poils de la tête et des jambes n'étaient longs que d'un demi-pouce et étaient assez fins; sous le ventre, ils étaient un peu plus gros et longs d'un pouce et demi; sur le dos et les fesses, ils avaient trois pouces de longueur, et ils étaient trois ou quatre fois plus gros que des soies de cochon, c'est-à-dire plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étaient marqués alternativement de brun et de blanc depuis la racine jusqu'à l'extrémité; ils étaient bruns sur la tête et sur les jambes, blanchâtres sur le ventre et sous la queue, ondés, c'est-à-dire un peu frisés sur la croupe et le ventre, plus doux au toucher que dans la plupart des autres animaux. Ils sont aussi extrêmement légers et d'une texture très-peu compacte, car en les fendant et les regardant avec la loupe, ils paraissent comme composés de petites vessies semblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en sorte qu'ils sont, pour ainsi dire, d'une substance moyenne entre celle des poils et des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure et un peu au-dessous des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de long, durs, raides, d'égale grandeur, et assez semblables à des soies de cochon.

La vessie ou la bourse qui renferme le musc a environ trois pouces de longueur sur deux de largeur; elle est proéminente au-dessus de la peau du ventre d'environ un pouce et demi...; l'animal a vingt-six dents, seize dans la mâchoire inférieure, dont huit incisives devant et quatre molaires derrière, et de chaque côté autant de molaires dans la mâchoire supérieure [1]; et à un pouce et demi de distance de l'extrémité du nez, il y a de chaque côté, dans cette même mâchoire supérieure, une défense ou dent canine d'environ deux pouces et demi de long, courbée en arrière et en bas et se terminant en pointe; ces défenses ne sont pas rondes, mais aplaties; elles sont larges d'un demi-pouce, peu épaisses et tranchantes en arrière, en sorte qu'elles ressemblent assez à une petite faucille; il n'y a point de cornes sur la tête, etc. Passage que j'ai traduit de l'anglais dans le livre qui a pour titre : *Musæum Reg. Societatis*, by Nehemiad Grew, M. D. Lond., 1681, p. 22 et 23.

a. Schrockius donne la figure de l'animal, mais sans description : il dit seulement qu'il ressemble à un chevreuil, à l'exception qu'il a deux dents à la mâchoire supérieure en forme de défenses, qui sont dirigées en bas et longues d'environ trois pouces; que c'est là le caractère principal de cet animal, qu'il varie pour la couleur du poil, qu'il a aussi la tête différente du chevreuil et plus approchante de celle d'un loup; que le poil est ordinairement marqué de plusieurs taches, et que la protubérance qui contient le musc est sous le ventre, un peu au-dessous du nombril; il ajoute que cet animal se trouve en Tartarie, au Thibet, à la Chine, surtout dans la province de Xinsi, dans le Tunquin, au Pégu, au royaume d'Aracan, de Boutan. (P. 32 jusqu'à la p. 57.)

1. Les *chevrotains* ont deux canines à la mâchoire supérieure. Ils n'ont point d'incisives à cette mâchoire, mais ils en ont huit à l'inférieure, et leurs molaires sont au nombre de vingt-quatre, six de chaque côté des deux mâchoires.

n'avons pas vu et que nous n'avons pu nous procurer. Par la description de Grew, qui est la seule pièce authentique et sur laquelle nous puissions compter, il paraît que cet animal a le poil rude et long, le museau pointu et des défenses à peu près comme le cochon, et que par ces premiers rapports il s'approche du sanglier, et peut être plus encore de l'animal appelé *babiroussa*, que les naturalistes ont nommé *sanglier des Indes*, lequel, avec plusieurs caractères du cochon, a néanmoins, comme l'animal du musc, la taille moins grosse et les jambes hautes et légères comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil ; d'autre côté, le cochon d'Amérique, que nous avons appelé *pécari*, a sur le dos une cavité ou bourse qui contient une humeur abondante et très-odorante, et l'animal du musc a cette même bourse, non pas sur le dos mais sur le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent des liqueurs odorantes, tels que le blaireau, le castor, le pécari, l'ondatra, le desman, la civette, le zibet, ne sont du genre des cerfs ou des chèvres; ainsi nous serions portés à croire que l'animal du musc approche plus de celui des cochons [a], dont il a les défenses, s'il avait en même temps des dents incisives à la mâchoire supérieure; mais il manque de ces dents incisives, et par ce rapport il se rapproche des animaux ruminants, et surtout du chevrotain, qui rumine aussi, quoiqu'il n'ait point de cornes; mais tous ces indices extérieurs ne suffisent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures, l'inspection seule des parties intérieures peut décider la nature de cet animal, qui jusqu'à ce jour n'est pas connue[1]. J'avoue même que ce n'est que pour ne pas choquer les préjugés du plus grand nombre que nous l'avons mis à la suite des chèvres, gazelles et chevrotains, quoiqu'il nous ait paru aussi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

Marc Paul, Barbosa, Thévenot, le P. Philippe de Marini, se sont tous plus ou moins trompés dans les notices [b] qu'ils ont données de cet animal :

a. « Animal moschiferum neque e cervino neque e caprino genere esse videtur, cornua enim « non habet et an ruminet incertum est; dentibus tamen incisoribus in superiore mandibula « caret ruminantium in modum et dentes ibidem exertos habet (*tusks* anglice, *defenses* gal- « lice) velut porcus. » Ray, *Syn. quadr.*, p. 127.

b. Paolo le décrit de cette façon : il a le poil gros comme celui du cerf, les pieds et la queue comme une gazelle et n'a point de cornes *non plus qu'elle*. Il a *quatre* dents en haut, longues de trois doigts, délicates et blanches comme l'ivoire, deux qui s'élèvent en haut et deux tournées en bas, et cet animal est beau à voir. Dans *la pleine lune*, il lui vient une apostume au ventre, près du nombril, et alors les chasseurs le prennent et cavent cette apostume. Barbosa dit qu'il est plus semblable à la gazelle; mais il ne s'accorde pas avec les autres auteurs, en ce qu'il dit qu'il a le poil blanc; voici ses paroles : « Le musc se trouve dans de petits animaux « blancs qui ressemblent aux gazelles et qui ont des dents comme les éléphants, mais plus « petites. Il se forme à ces animaux une manière d'apostume sous le ventre et sous la poitrine, « et quand la matière est mûre, il leur vient une telle démangeaison, qu'ils se frottent contre « les arbres, et ce qui tombe en petits grains est le musc le plus excellent et le plus parfait. » La description que donne M. Thevenot convient encore moins avec les autres, et il en parle en

1. Cette *nature* est parfaitement connue aujourd'hui : le *musc* est un *ruminant* du *genre* des *chevrotains*.

la seule chose vraie et sur laquelle ils s'accordent, c'est que le musc se forme dans une poche ou tumeur qui est près du nombril de l'animal, et il paraît par leurs témoignagnes et par ceux de quelques autres voyageurs, qu'il n'y a que le mâle qui produise le bon musc ; que la femelle a bien la même poche près du nombril, mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur : il paraît de plus que cette tumeur du mâle ne se remplit de musc que dans le temps du rut; et que dans les autres temps la quantité de cette humeur est moindre et l'odeur plus faible.

A l'égard de la matière même du musc, son essence, c'est-à-dire sa substance pure[1], est peut-être aussi peu connue que la nature de l'animal qui le produit; tous les voyageurs conviennent que cette drogue est toujours altérée et mêlée avec du sang ou d'autres drogues par ceux qui la vendent; les Chinois en augmentent non-seulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent encore à en augmenter le poids en y incorporant du plomb bien trituré; le musc le plus pur et le plus recherché par les Chinois mêmes est celui que l'animal laisse couler sur des pierres ou des troncs d'arbres contre lesquels il se frotte lorsque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourse où elle se forme ; le musc qui se trouve dans la poche même est rarement aussi bon parce qu'il n'est pas encore mûr, ou bien parce que ce n'est que dans la saison du rut qu'il acquiert toute sa force et toute son odeur, et que dans cette même saison l'animal cherche à se débarrasser de cette matière trop exaltée qui lui cause alors des picotements et des démangeaisons. Chardin[a] et Tavernier ont tous deux

ces termes : « Il y a dans ces pays un animal semblable à un renard par le museau, qui n'a pas « le corps plus gros qu'un lièvre ; il a le poil de la couleur de celui du cerf, et les dents comme « celles d'un chien ; il produit de très-excellent musc ; il a au ventre une vessie qui est pleine de « sang corrompu, et c'est ce sang qui compose le musc ou qui est le musc même ; on la lui ôte, et « on couvre aussitôt avec du cuir l'endroit de la vessie qui est coupé, afin d'empêcher que l'odeur « ne se dissipe ; mais après que l'opération est faite, la bête ne demeure plus longtemps en vie. » La description d'Antoine Pigafetta, qui dit que le musc est de la taille d'un chat, ne peut convenir avec celle des autres auteurs ; la description que donne le P. Philippe de Marini ne convient pas tout à fait avec celle des autres auteurs, car il dit que cet animal a la tête semblable à celle d'un loup; et le P. Kircher, dans la figure qu'il en donne, le représente avec un groin de cochon, ce qui est peut-être la faute du graveur, qui lui donne aussi des ongles, au lieu qu'il a la corne fendue. Siméon Sethi s'éloigne encore plus de la vérité en nous représentant cet animal grand comme la licorne, et même comme étant de cette espèce. Voici ses paroles : « Le musc de « moindre valeur est celui qu'on apporte des Indes, qui tire sur le noir; et le moindre de tous « est celui qui vient de la Chine. Tout ce musc se forme sous le nombril d'un animal fort grand « qui n'a qu'une corne, et qui ressemble à un chevreuil ; lorsqu'il est en chaleur, il se fait autour « de son nombril un amas de sang épais qui lui cause une enflure, et la douleur l'empêche alors « de boire et de manger ; il se roule à terre, et met bas cette tumeur remplie de sang bourbeux « qui s'étant caillé après un temps considérable acquiert la bonne odeur. » Tous ces auteurs conviennent de la manière dont le musc se forme dans la vessie, ou dans la tumeur qui paraît au nombril de l'animal quand il est en rut. *Anciennes relat. des Indes et de la Chine*, p. 216 et suiv.

a. Je crois que la plupart du monde sait assez que le musc est l'excrément et le pus d'une

1. Le *musc* contient plusieurs substances : de la cholestérine, une résine amère particulière, un acide indéterminé, des sels, etc. (Voyez Berzelius, t. VII, p. 650.)

bien décrit les moyens dont les Orientaux se servent pour falsifier le musc; il faut nécessairement que les marchands en augmentent la quantité bien au delà de ce qu'on pourrait imaginer, puisque dans une seule année

bête qui ressemble à la chèvre sauvage, excepté qu'elle a le corps et les jambes plus déliées; elle se trouve dans la haute Tartarie, dans la Chine septentrionale qui lui est limitrophe, et au Grand-Thibet, qui est un royaume entre les Indes et la Chine. Je n'ai jamais vu de ces animaux-là en vie, mais j'en ai vu des peaux en bien des endroits; l'on en trouve des portraits dans l'ambassade des Hollandois à la Chine, et dans la *China illustrata* du P. Kircher. On dit communément que le musc est une sueur de cet animal qui coule et qui s'amasse en une vessie déliée proche le nombril; les Orientaux disent plus précisément qu'il se forme un abcès dans le corps de cette chèvre, proche l'ombilic, dont l'humeur pecante et demange, surtout lorsque la bête est en chaleur; qu'alors à force de se frotter contre les arbres et contre les rochers l'abcès perce et la matière s'épanche au même endroit entre les muscles et la peau, et en s'y amassant y forme une manière de loupe ou de vessie; que la chaleur interne échauffe ce sang corrompu, et que c'est cette chaleur qui lui donne cette forte odeur que l'on sent au musc. Les Orientaux appellent cette vessie le *nombril du musc*, et aussi le *nombril odoriférant*; le bon musc s'apporte du Thibet; les Orientaux l'estiment plus que celui de la Chine, soit qu'il ait effectivement une odeur plus forte et plus durable, soit que cela leur paraisse seulement arrivant plus frais chez eux, parce que le Thibet en est plus proche que la province de Xinsi, qui est l'endroit de la Chine où l'on fait le plus de musc. Le grand commerce de musc se fait à Boutan, ville célèbre du royaume de Thibet; les Patans qui vont là en faire emplette le distribuent par toute l'Inde, d'où on le transporte ensuite par toute la terre; les Patans sont voisins de la Perse et de la haute Tartarie, sujets ou seulement tributaires du grand Mogol. Les Indiens font cas de cette drogue aromatique tant pour l'usage que pour la recherche que l'on en fait; ils l'emploient en leurs parfums et confections, et dans tout ce qu'ils ont accoutumé de préparer pour réveiller l'humeur amoureuse et pour rétablir la vigueur; les femmes s'en servent pour dissiper les vapeurs qui montent de la matrice au cerveau en portant une vessie au nombril; et quand les vapeurs sont violentes et continuelles, elles prennent du musc hors de la vessie, l'enferment dans un petit linge fait comme un petit sac, et l'appliquent dans la partie que la pudeur ne permet pas de nommer..... On tient communément que lorsqu'on coupe le petit sac où est le musc il en sort une odeur si forte qu'il faut que le chasseur ait la bouche et le nez bien bouchés d'un linge en plusieurs doubles; et que souvent malgré cette précaution la force de l'odeur le fait saigner avec tant de violence qu'il en meurt. Je me suis informé de cela exactement; et comme en effet j'ai ouï raconter quelque chose de semblable à des Arméniens qui avaient été à Boutan, je crois que cela est vrai. Ma raison est que cette drogue n'acquiert point de force avec le temps, mais qu'au contraire elle perd son odeur à la longue; or cette odeur est si forte aux Indes que je ne l'ai jamais pu supporter. Lorsque je négociais du musc je me tenais toujours à l'air, un mouchoir sur le visage, loin de ceux qui maniaient ces vessies, m'en rapportant à mon courtier, ce qui me fit bien connaître dès lors que le musc est fort entêtant et tout à fait insupportable quand il est frais tiré; j'ajoute qu'il n'y a drogue au monde plus aisée à falsifier et plus sujette à l'être; il se trouve bien des bourses qui ne sont que des peaux de l'animal remplies de son sang et d'un peu de musc pour donner de l'odeur, et non cette loupe que la sagesse de la nature forme proche le nombril pour recevoir cette espèce d'humeur merveilleuse et odoriférante. Quant aux vraies vessies mêmes, lorsque le chasseur ne les trouve pas bien pleines il presse le ventre de cet animal pour en tirer du sang dont il les remplit; car on tient que le sang du musc, et même sa chair sentent bon; les marchands ensuite y mêlent du plomb, du sang de bœuf et autres choses propres à les appesantir qu'ils font entrer dedans à force. L'art dont les Orientaux se servent pour connaître cette falsification sans ouvrir la vessie est premièrement au poids, à la main, l'expérience leur a fait connaître combien doit peser une vessie non altérée; le goût est leur seconde preuve; aussi les Indiens ne manquent jamais de mettre à la bouche de petits grains qu'ils tirent des vessies lorsqu'ils en achètent; le troisième, c'est de prendre un fil trempé dans du suc d'ail et de le tirer au travers de la vessie avec une aiguille; car si l'odeur d'ail se perd, le musc est bon, si le fil la garde, il est altéré. *Voyages de Chardin.* Amsterdam, 1711, t. II, p. 16 et 17.

Tavernier [a] en acheta seize cent soixante et treize vessies, ce qui suppose un nombre égal d'animaux auxquels cette vessie aurait été enlevée; mais

a. La meilleure sorte et la plus grande quantité de musc vient du royaume de Boutan, d'où on le porte à Patna, principale ville de Bengale, pour négocier avec les gens de ce pays-là; tout le musc qui se négocie dans la Perse vient de là..... J'ai eu la curiosité d'apporter la peau de cet animal à Paris, dont voici la figure.

Après qu'on a tué cet animal, on lui coupe la vessie qui paraît sous le ventre de la grosseur d'un œuf, et qui est plus proche des parties génitales que du nombril, puis on tire de la vessie le musc qui s'y trouve et qui est alors comme du sang caillé; quand les paysans le veulent falsifier ils mettent du foie et du sang de l'animal hachés ensemble en la place du musc qu'ils ont tiré; ce mélange produit dans les vessies en deux ou trois années de temps de certains petits animaux qui mangent le bon musc, de sorte que quand on vient à les ouvrir on y trouve beaucoup de déchet; d'autres paysans, quand ils ont coupé la vessie et tiré du musc ce qu'ils en peuvent tirer sans qu'il y paraisse trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb pour la rendre plus pesante; les marchands qui l'achètent et le transportent dans les pays étrangers aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce qu'il ne s'y engendre point de ces petits animaux; mais la tromperie est encore plus malaisée à découvrir quand de la peau du ventre du petit animal ils font de petites bourses qu'ils cousent fort proprement avec des filets de la même peau et qui ressemblent aux véritables vessies, et ils remplissent ces bourses de ce qu'ils ont ôté des bonnes vessies avec le mélange frauduleux qu'ils y veulent ajouter, à quoi il est difficile que les marchands puissent rien connaître; il est vrai que s'ils liaient la vessie dès qu'ils l'ont coupée, sans lui donner de l'air et laisser le temps à l'odeur de perdre sa force en s'évaporant, tandis qu'ils en tirent ce qu'ils en veulent ôter, il arriverait qu'en portant cette vessie au nez de quelqu'un le sang lui sortirait aussitôt par la force de l'odeur, qui doit nécessairement être tempérée pour se rendre agréable sans nuire au cerveau.

L'odeur de cet animal que j'ai apporté à Paris était si forte, qu'il était impossible de le tenir dans ma chambre; il entêtait tout le monde du logis, et il fallut le mettre au grenier, où enfin mes gens lui coupèrent la vessie, ce qui n'a pas empêché que la peau n'ait toujours retenu quelque chose de l'odeur. On ne commence à trouver cet animal qu'environ le cinquante-sixième degré; mais au soixantième, il y en a grande quantité, le pays étant rempli de forêts : il est vrai qu'aux mois de février et mars, après que ces animaux ont souffert la faim dans le pays où ils sont, à cause des neiges qui tombent en quantité jusqu'à dix ou douze pieds de haut, ils viennent du côté du midi jusqu'à quarante-quatre ou quarante-cinq degrés, pour manger du blé ou du riz nouveau, et c'est en ce temps-là que les paysans les attendent au passage avec des piéges qu'ils leur tendent, et les tuent à coups de flèches et de bâtons; quelques-uns d'eux m'ont assuré qu'ils sont si maigres et si languissants à cause de la faim qu'ils ont soufferte, que beaucoup se laissent prendre à la course. Il faut qu'il y ait une prodigieuse quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une vessie, et la plus grosse, qui n'est ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de musc, il faut bien quelquefois trois ou quatre de ces vessies pour en faire une once.

Le roi de Dantan, de qui je parlerai au volume suivant, dans la description que je ferai de ce royaume, craignant que la tromperie qui se fait au musc ne fît cesser ce négoce, d'autant plus qu'on en tire aussi du Tunquin et de la Cochinchine, qui est bien plus cher, parce qu'il n'y en a pas en si grande quantité; ce roi, dis-je, craignant que cette marchandise falsifiée ne décriât le commerce de ses États, ordonna, il y a quelque temps, que toutes les vessies ne seraient point cousues, mais qu'elles seraient apportées ouvertes à Boutan, qui est le lieu de sa résidence, pour y être visitées et scellées de son sceau; toutes celles que j'ai achetées étaient de cette sorte, mais, nonobstant toutes les précautions du roi, les paysans les ouvrent subtilement, et y mettent, comme j'ai dit, de petits morceaux de plomb, ce que les marchands tolèrent, parce que le plomb ne gâte pas le musc, ainsi que j'ai remarqué, et ne fait tout que pour le poids. Dans un de mes voyages à Patna, j'achetai seize cent soixante-treize vessies, qui pesaient deux mille cinq cent cinquante-sept onces et demie, et quatre cent cinquante-deux onces hors de la vessie. *Les six Voyages de Jean-Baptiste Tavernier en Turquie, en Perse et aux Indes.* A Rouen, 1713, t. IV, p. 75 jusqu'à 78.

comme cet animal n'est domestique nulle part, et que son espèce est confinée à quelques provinces de l'Orient, il est impossible de supposer qu'elle est assez nombreuse pour produire une aussi grande quantité de cette matière, et l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendues poches ou vessies ne soient de petits sacs artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal et remplies de son sang, mêlé avec une très-petite quantité de vrai musc. En effet, cette odeur est peut-être la plus forte de toutes les odeurs connues, il n'en faut qu'une très-petite dose pour parfumer une grande quantité de matière, l'odeur se porte à une grande distance, la plus petite particule suffit pour se faire sentir dans un espace considérable; et le parfum même est si durable et si fixe qu'au bout de plusieurs années il semble n'avoir pas perdu beaucoup de son activité.

LE BABIROUSSA.[a] *

Quoique nous n'ayons au cabinet du Roi que la tête de cet animal, il est trop remarquable pour que nous puissions le passer sous silence. Tous les naturalistes l'ont regardé comme une espèce de cochon[1], et cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les soies, ni la queue; il a les jambes plus hautes et le museau moins long; il est couvert d'un poil court et doux comme de la laine, et sa queue est terminée par une touffe de cette laine; il a aussi le corps moins lourd et moins épais que le cochon; son poil est gris, mêlé de roux et d'un peu de noir; ses oreilles sont courtes et pointues, mais le caractère le plus remarquable et qui distingue le babiroussa de tous les autres animaux, ce sont quatre énormes défenses ou dents canines dont les deux moins longues sortent, comme celles des sangliers, de la mâchoire inférieure; et les deux autres, qui sont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire supérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du dessus, et s'étendent en courbe jusqu'au-dessous des yeux; et ces défenses sont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La position et la direction de ces deux défenses supérieures qui percent le museau du babiroussa, et qui d'abord se dirigent droit en haut, et ensuite se recourbent en cercle, ont fait penser à quelques physiciens,

a. *Babiroussa* ou *Babiroesa*. Nom de cet animal aux Indes orientales, et que nous avons adopté.

* *Sus babirussa* (Linn.). — Le *babiroussa* ou *cochon cerf* (Cuv.). — Ordre des *Pachydermes*, genre *Cochon* (Cuv.).

1. Et ils ont raison. Le *babiroussa* est un vrai *sanglier* : déjà, dans le *sanglier* même, les canines se recourbent en dehors et un peu vers le haut.

même habiles, tels que Grew[a], que ces défenses ne devaient point être regardées comme des dents, mais comme des cornes; ils fondaient leur sentiment sur ce que toutes les alvéoles des dents de la mâchoire supérieure ont dans tous les animaux l'ouverture tournée en bas; que dans le babiroussa comme dans les autres, la mâchoire supérieure a toutes ses alvéoles tournées en bas, tant pour les mâchelières que pour les incisives, tandis que les seules alvéoles de ces deux grandes défenses sont au contraire tournées en haut; et ils concluaient de là que le caractère essentiel de toutes les dents de la mâchoire supérieure étant de se diriger en bas, on ne pouvait pas mettre ces défenses qui se dirigent en haut au nombre des dents, et qu'il fallait les regarder comme des cornes; mais ces physiciens se sont trompés: la position ou la direction ne sont que des circonstances de la chose et n'en font pas l'essence; ces défenses, quoique situées d'une manière opposée à celle des autres dents, n'en sont pas moins des dents, ce n'est qu'une singularité dans la direction qui ne peut changer la nature de la chose, ni d'une vraie dent canine[1] en faire une fausse corne d'ivoire.

Ces énormes et quadruples défenses donnent à ces animaux un air formidable, cependant ils sont peut-être moins dangereux que nos sangliers ; ils vont de même en troupe, et ont une odeur forte qui les décèle et fait que les chiens les chassent avec succès ; ils grognent[b] terriblement, se défendent et blessent des défenses de dessous, car celles du dessus leur nuisent plutôt qu'elles ne servent : quoique grossiers et féroces comme les sangliers, ils s'apprivoisent aisément, et leur chair, qui est très-bonne à manger, se corrompt en assez peu de temps : comme ils ont aussi le poil fin et la peau mince, ils ne résistent pas à la dent des chiens, qui les chassent de préférence aux sangliers et en viennent facilement à bout; ils s'accrochent à des branches avec les défenses d'en haut pour reposer leur tête ou pour dormir debout. Cette habitude leur est commune avec l'éléphant, qui pour dormir sans se coucher, soutient sa tête en mettant le bout de ses défenses dans des trous qu'il creuse à cet effet dans le mur de sa loge[c].

Le babiroussa diffère encore du sanglier par ses appétits naturels; il se nourrit d'herbes et de feuilles d'arbres, et ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes, au lieu que dans le même pays le sanglier vit de fruits sauvages, de racines, et dévaste souvent les jardins.

a. « On his upper jaw he has two horns..... Bartholine calls them teeth; yet are they not « teeth, but horns; because they are not, as all teeth, even the tusks of an elephant, fixed in « the jaw, with their roots upward, but downward : and so their alveoli are not open down- « ward within the mouth, but upward upon the top of the snout, etc. » Grew's *Mus. Reg. soc.*, p. 28.

b. *Mus. Worm.*, p. 340. — Pison, *Append. in Bont.*, p. 61.

c. *Descript. des Indes orient.* par Franç. Valentin, vol. III, p. 268.

1. Ce sont, en effet, de vraies *dents canines*, comme les défenses de l'*éléphant* sont de vraies *dents incisives*. (Voyez la note 3 de la page 467 du IIe volume.)

D'ailleurs ces animaux, qui vont également en troupe, ne se mêlent jamais, les sangliers vont d'un côté, et les babiroussas de l'autre : ceux-ci marchent plus légèrement, ils ont l'odorat très-fin, et se dressent souvent contre des arbres pour éventer de loin les chiens et les chasseurs : lorsqu'ils sont poursuivis longtemps et sans relâche, ils courent se jeter à la mer, où nageant avec autant de facilité que des canards, et se plongeant de même, ils échappent très-souvent aux chasseurs, car ils nagent très-longtemps et vont quelquefois à d'assez grandes distances et d'une île à une autre.

Au reste, le babiroussa se trouve non-seulement à l'île de Bouro ou Boero, près d'Amboine, mais encore dans plusieurs autres endroits [a] de l'Asie méridionale et de l'Afrique [1], comme aux Célèbes, à Estrila [b], au Sénégal [c], à Madagascar : car il paraît que les sangliers de cette île dont parle Flacourt [d], et dont il dit *que les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez*, sont des babiroussas [2]. Nous n'avons pas été à portée de nous assurer que la femelle manque en effet de ces deux défenses si remarquables dans le mâle; la plupart des auteurs qui ont parlé de ces animaux semblent s'accorder sur ce fait que nous ne pouvons ni confirmer, ni détruire [3].

LE CABIAI. [e] *

Cet animal d'Amérique n'avait jamais paru en Europe, et c'est aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connaissance ; comme ce

a. On trouve les babiroussas en grande quantité dans l'île de Boero, ainsi qu'à Cajely, dans les îles de Xoelasche, surtout à Xoela Mangoli, comme aussi dans l'île de Bangay, sur la côte d'ouest des Célèbes, et encore plus à Manado. *Description des Indes orientales*, par François Valentin, t. III, p. 369. Traduction communiquée par M. le marquis de Montmirail. — *Nota*. La plupart des faits que nous avons rapportés ci-dessus, au sujet des habitudes naturelles du babiroussa, sont tirés de ce même ouvrage de Valentin.

b. Entre plusieurs marchandises que les Hollandais tirent de la côte d'Estrila, ils en rapportent des dents de sangliers qui les ont plus belles que les éléphants. *Voyage de Robert Lade*, traduit de l'anglais. Paris, 1744, t. I, p. 121.

c. J'aperçus enfin un de ces énormes sangliers particuliers à l'Afrique..... Il était noir comme les sangliers d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avait quatre grandes défenses, dont les deux supérieures étaient recourbées en demi-cercle vers le front, où elles imitaient les cornes que portent d'autres animaux [4]. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, p. 76.

d. *Voyage à Madagascar*, par Flacourt, p. 152.

e. Cabiai, mot dérivé de *Cabionara*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté.

1. Le *babiroussa* est des îles de l'archipel des Indes. Il n'a point été trouvé en Afrique.

2. Le *sanglier*, dont parle Flacourt, est le *sanglier à masque* ou *sanglier de Madagascar* (*sus larvatus*), qui, de chaque côté du museau et près de la défense, a un gros tubercule. — C'est ce qu'indique très-bien la description de Flacourt : « Ces sangliers (principalement les mâles) « ont deux cornes à côté du nez, qui sont comme deux callosités..... »

3. Les canines de la femelle sont très-courtes, et ne font que percer la peau.

* *Cavia capybara* (Linn.). — Ordre des *Rongeurs*; genre *Cabiai* (Cuv.).

4. L'animal qu'a vu Adanson est le *phacochœre* du cap de Bonne-Espérance (*sus æthiopicus*).

prince est curieux d'animaux étrangers, il m a quelquefois fait l'honneur de m'appeler pour les voir, et par amour pour le bien il nous en a donné plusieurs; celui-ci lui avait été envoyé jeune, et n'était pas encore tout à fait adulte lorsque le froid l'a fait mourir : nous avons donc été à portée de le connaître et de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'est point un cochon, comme l'ont prétendu les naturalistes et les voyageurs, il ne lui ressemble même que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères; il ne devient jamais aussi grand, le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents et les pieds tout différents; des membranes entre les doigts, point de queue ni de défenses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes, et il en diffère encore autant par le naturel et les mœurs, que par la conformation : il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie, et vient manger au bord le poisson qu'il prend et qu'il saisit avec la gueule et les ongles; il mange aussi des grains, des fruits et des cannes de sucre; comme ses pieds sont longs et plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement, comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon; il ne marche ordinairement que la nuit, et presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux; car comme il court mal à cause de ses longs pieds et de ses jambes courtes, il ne pourrait trouver son salut dans la fuite, et pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge et va sortir au loin, ou bien il y demeure si longtemps, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse et tendre, mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande; cependant on a remarqué que la hure n'en était pas mauvaise, et cela s'accorde avec ce que l'on sait du castor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties postérieures ont le goût du poisson. Le cabiai est d'un naturel tranquille et doux, il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux, on l'apprivoise sans peine, il vient à la voix et suit assez volontiers ceux qu'il connaît et qui l'ont bien traité. On ne le nourrissait à Paris qu'avec de l'orge, de la salade et des fruits; il s'est bien porté tant qu'il a fait chaud; il paraît, par le grand nombre de ses mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la gestation, celui de l'accroissement, et par conséquent la durée de la vie de cet animal; nos habitants de Cayenne pourront nous en instruire, car il se trouve assez communément à la Guiane aussi bien qu'au Brésil, aux Amazones et dans toutes les terres basses de l'Amérique méridionale.

LE PORC-ÉPIC. *

Il ne faut pas que le nom de porc-épineux, qu'on a donné à cet animal dans la plupart des langues de l'Europe, nous induise en erreur et fasse imaginer que le porc-épic soit en effet un cochon chargé d'épines, car il ne ressemble au cochon que par le grognement; par tout le reste il en diffère autant qu'aucun autre animal, tant pour la figure que pour la conformation intérieure : au lieu d'une tête allongée, surmontée de longues oreilles, armée de défenses et terminée par un boutoir, au lieu d'un pied fourchu et garni de sabots comme le cochon, le porc-épic a, comme le castor, la tête courte, deux grandes dents incisives en avant de chaque mâchoire, nulles défenses ou dents canines, le museau fendu comme le lièvre, les oreilles rondes et aplaties, et les pieds armés d'ongles; au lieu d'un grand estomac avec un appendice en forme de capuchon, qui dans le cochon semble faire la nuance entre les ruminants et les autres animaux, le porc-épic n'a qu'un simple estomac et un grand cœcum; les parties de la génération ne sont point apparentes au dehors comme dans le cochon mâle; les testicules du porc-épic sont recélés au dedans et renfermés sous les aines; la verge n'est point apparente, et l'on peut dire que par tous ces rapports aussi bien que par la queue courte, la longue moustache, la lèvre divisée, il approche beaucoup plus du lièvre ou du castor que du cochon. Le hérisson, qui, comme le porc-épic, est armé de piquants, ressemblerait plus au cochon, car il a le museau long et terminé par une espèce de groin en boutoir; mais toutes ces ressemblances étant fort éloignées, et toutes les différences étant présentes et réelles, il n'est pas douteux que le porc-épic ne soit d'une espèce particulière et différente de celle du hérisson, du castor, du lièvre, ou de tout autre animal auquel on voudrait le comparer [1].

Il ne faut pas non plus ajouter foi à ce que disent presque unanimement les voyageurs et les naturalistes qui donnent à cet animal la faculté de lancer ses piquants à une assez grande distance et avec assez de force pour percer et blesser profondément [2], ni s'imaginer avec eux que ces piquants, tout séparés qu'ils sont du corps de l'animal, ont la propriété très-extraordinaire et toute particulière de pénétrer d'eux-mêmes, et par leurs propres forces, plus avant dans les chairs dès que la pointe y est une fois entrée :

* *Hystrix cristata* (Linn.). — Ordre des *Rongeurs*; genre *Porc-épic* (Cuv.).

1. Le *hérisson* est un *insectivore;* le *castor* et le *lièvre* sont deux *rongeurs,* mais de *genres* différents; les *porcs-épics* forment un autre *genre* de *rongeurs*, et ce *genre* se partage même en trois sous-genres : les *athérures,* les *ursons* et les *coendous.*

2. « Il n'est pas exact de dire que le *porc-épic* puisse lancer ses dards; mais on a pu le « croire, lorsqu'on les a vus fixés dans la peau des chiens qui l'avaient attaqué. Cela doit arri- « ver d'autant plus souvent qu'ils se détachent aisément. » (Cuvier.)



ce dernier fait est purement imaginaire et destitué de tout fondement, de toute raison; le premier est aussi faux que le second; mais au moins l'erreur paraît fondée sur ce que l'animal, lorsqu'il est irrité ou seulement agité, redresse ses piquants, les remue; et que comme il y a de ces piquants qui ne tiennent à la peau que par une espèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aisément. Nous avons vu des porcs-épics vivants, et jamais nous ne les avons vus, quoique violemment excités, darder leurs piquants: on ne peut donc trop s'étonner que les auteurs les plus graves, tant anciens[a] que modernes[b], que les voyageurs les plus sensés[c], soient tous d'accord sur un fait aussi faux : quelques-uns d'entre eux disent avoir eux-mêmes été blessés de cette espèce de jaculation, d'autres assurent qu'elle se fait avec tant de raideur, que le dard ou piquant peut percer une planche[d] à quelques pas de distance. Le merveilleux, qui n'est que le faux qui fait plaisir à croire, augmente et croît à mesure qu'il passe par un plus grand nombre de têtes; la vérité perd au contraire en faisant la même route; et malgré la négation positive que je viens de graver au bas de ces deux faits, je suis persuadé qu'on écrira encore mille fois après moi, comme on l'a fait mille fois auparavant, que le porc-épic darde ses piquants, et que ces piquants, séparés de l'animal, entrent d'eux-mêmes dans les corps où leur pointe est engagée[e].

Le porc-épic, quoique originaire des climats les plus chauds de l'Afrique

a. Arist., *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XXXIX. — Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. LIII. — Oppian., *de Venatione.*

b. MM. les anatomistes de l'Académie des Sciences. « Ceux des piquants, disent-ils, qui « étaient les plus forts et les plus courts étaient aisés à arracher de la peau, n'y étant pas atta- « chés fermement comme les autres; aussi sont-ce ceux que ces animaux (les porc-épics) ont « accoutumé de lancer contre les chasseurs, en secouant leur peau comme font les chiens lors- « qu'ils sortent de l'eau. » Claudien dit élégamment que le porc-épic est lui-même l'arc, le carquois et la flèche dont il se sert contre les chasseurs. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, t. III, p. 114. — *Nota.* La fable est le domaine des poëtes, et il n'y a point de reproches à faire à Claudien; mais les anatomistes de l'Académie ont eu tort d'adopter cette fable, apparemment pour citer Claudien; car on voit par leur propre exposé que le porc-épic ne lance point ses piquants, et que seulement ils tombent lorsque l'animal se secoue. — Wormius, *Mus. Wormian.*, p. 235; Wotton, p. 56; Aldrov., *De quad. digit.*, p. 473, et plusieurs autres auteurs célèbres, ont adopté cette erreur.

c. Tavernier, t. II, p. 20 et 21. — Kolbe, t. III, p. 46. — Barbot, *Histoire générale des voyages*, t. IV, p. 237.

d. Lorsque le porc-épic est en furie il s'élance avec une extrême vitesse, ayant ses piquants dressés, qui sont quelquefois de la longueur de deux empans, sur les hommes et sur les bêtes, et il les darde avec tant de force qu'ils pourraient percer une planche. *Voyage en Guinée*, par Bosman. Utrecht, 1705, p. 253.

e. 1° Il faut cependant excepter du nombre de ces voyageurs crédules le docteur Shaw. « De tous les porcs-épics, dit-il, que j'ai vus en grand nombre en Afrique, je n'en ai rencontré « aucun qui, quelque chose que l'on fît pour l'irriter, dardât aucune de ses pointes; leur manière « ordinaire de se défendre est de se pencher d'un côté, et lorsque l'ennemi s'est approché d'assez « près, de se relever fort vite et de le piquer de l'autre. » *Voyage de Shaw*, traduit de l'anglais, t. I, p. 323. — 2° Le P. Vincent-Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquants; il assure seulement que quand il rencontre des serpents, avec lesquels il est toujours en guerre,

et des Indes[1], peut vivre et se multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perse, l'Espagne et l'Italie. Agricola dit que l'espèce n'a été transportée en Europe que dans ces derniers siècles; elle se trouve en Espagne, et plus communément en Italie, surtout dans les montagnes de l'Apennin, aux environs de Rome : c'est de là que M. Mauduit, qui par son goût pour l'histoire naturelle a bien voulu se charger de quelques-unes de nos commissions, nous a envoyé celui qui a servi à M. Daubenton pour sa description. Nous avons cru devoir donner la figure de ce porc-épic d'Italie, aussi bien que celle du porc-épic des Indes; les petites différences qu'on peut remarquer entre les deux sont de légères variétés dépendantes du climat, ou peut-être même ne sont que des différences purement individuelles.

Pline et tous les naturalistes ont dit, d'après Aristote, que le porc-épic, comme l'ours, se cachait pendant l'hiver et mettait bas au bout de trente jours; nous n'avons pu vérifier ces faits, et il est singulier qu'en Italie, où cet animal est commun, et où de tout temps il y a eu de bons physiciens et d'excellents observateurs, il ne se soit trouvé personne qui en ait écrit l'histoire. Aldrovande n'a fait sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, que copier Gessner; et MM. de l'Académie des Sciences, qui ont décrit et disséqué huit de ces animaux, ne disent presque rien de ce qui a rapport à leurs habitudes naturelles : nous savons seulement par le témoignage des voyageurs et des gens qui en ont élevé dans des ménageries, que, dans l'état de domesticité, le porc-épic n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes et tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois et perce [a] aisément la porte de sa loge. On sait aussi qu'on le nourrit aisément avec de la mie de pain, du fromage et des fruits; que dans l'état de liberté il vit de racines et de graines sauvages; que quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât et mange les légumes avec avidité; qu'il devient gras

il se met en boule, cachant ses pieds et sa tête, et se roule sur eux avec ses piquants jusqu'à leur ôter la vie sans courir risque d'être blessé. Il ajoute un fait que nous croyons très-vrai, c'est qu'il se forme dans l'estomac du porc-épic des bézoards de différentes sortes : les uns ne sont que des amas de racines enveloppées d'une croûte; les autres, plus petits, paraissent être pétris de petites pailles et de poudre de pierre; et les plus petits de tous, qui ne sont pas plus gros qu'une noix, paraissent pétrifiés en entier; ces derniers sont les plus estimés. Nous ne doutons pas de ces faits, ayant trouvé nous-mêmes un bézoard de la première sorte, c'est-à-dire une égagropile dans l'estomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

a. Nous avons en Guinée des porcs-épics. Il croissent jusqu'à la hauteur de deux pieds ou de deux pieds et demi, et ils ont les dents si fortes et si affilées qu'aucun bois ne peut leur résister; j'en mis une fois un dans un tonneau, m'imaginant qu'il serait bien gardé, mais dans l'espace d'une nuit il le rongea si bien qu'il le perça et en sortit, il le perça même dans le milieu, où les douves sont les plus courbées en dehors. *Voyage de Bosman*, p. 253.

1. « L'espèce d'Europe habite dans le midi de l'Italie, de l'Espagne, en Sicile : elle se trouve « aussi en Barbarie.... Il y en a des espèces peu différentes, mais à la tête moins bombée, dans « les Indes et en Afrique. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 215.)

comme la plupart des autres animaux vers la fin de l'été, et que sa chair, quoique un peu fade, n'est pas mauvaise à manger.

En considérant la forme, la substance et l'organisation des piquants du porc-épic, on reconnaît aisément que ce sont de vrais tuyaux de plumes auxquels il ne manque que les barbes pour être de vraies plumes ; par ce rapport, il fait la nuance entre les quadrupèdes et les oiseaux ; ces piquants, surtout ceux qui sont voisins de la queue, sonnent les uns contre les autres lorsque l'animal marche ; il peut les redresser par la contraction du muscle peaucier, et les relever à peu près comme le paon ou le coq d'Inde relèvent les plumes de leur queue ; ce muscle de la peau a donc la même force, et est à peu près conformé de la même façon dans le porc-épic et dans certains oiseaux. Nous saisissons ces rapports, quoique assez fugitifs : c'est toujours fixer un point dans la nature, qui nous fuit et qui semble se jouer, par la bizarrerie de ses productions, de ceux qui veulent la connaître.

LE COENDOU.[a] * [1]

Dans chaque article que nous avons à traiter il se présente toujours plus d'erreurs à détruire que de vérités à exposer : cela vient de ce que l'histoire des animaux n'a, dans ces derniers temps, été traitée que par des gens à préjugés, à méthodes, et qui prenaient la liste de leurs petits systèmes pour les registres de la nature. Il n'existe en Amérique aucun des animaux du climat chaud de l'ancien continent, et réciproquement il ne se trouve sous la zone brûlante de l'Afrique et de l'Asie aucun de ceux de l'Amérique méridionale. Le porc-épic est, comme nous l'avons dit, originaire des pays chauds de l'ancien monde[2] ; et ne l'ayant pas trouvé dans le nouveau, on n'a pas laissé de donner son nom aux animaux qui ont paru lui ressembler, et particulièrement à celui dont il est ici question. D'autre côté, l'on a transporté le coendou d'Amérique aux Indes orientales ; et Pison, qui vraisemblablement ne connaissait point le porc-épic, a fait graver dans Bontius[b], qui ne parle que des animaux du midi de l'Asie, le coendou d'Amérique sous le nom et la description du vrai porc-épic ; en

a. *Coendou*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté.

b. Jac. Bontii *Hist. Indiæ Orient.*, p. 54.

* *Erethizon Buffonii* (Fréd. Cuv.). — Ordre des *Rongeurs* ; genre *Porc-épic* ; sous-genre *Urson* ou *Éréthizon* (Cuv.).

1. L'animal, nommé *coendou* par Buffon, n'est pas le vrai *coendou*. C'est un *urson* ou *erethizon*. (Voyez la nomenclature ci-dessus.) Le vrai *coendou* est le *coendou à longue queue*, que Buffon décrira plus loin.

2. Voyez la note de la page précédente.

sorte qu'à la première vue on serait tenté de croire que cet animal existe également en Amérique et en Asie; cependant il est aisé de reconnaître avec un peu d'attention que Pison qui n'est ici, comme presque partout ailleurs, que le plagiaire de Marcgrave, a non-seulement copié sa figure du couendou pour l'insérer dans son histoire du Brésil, mais qu'il a cru devoir la copier encore pour la transporter dans l'ouvrage de Bontius, dont il a été le rédacteur et l'éditeur; ainsi, quoiqu'on trouve dans Bontius la figure du coendou, l'on ne doit pas en conclure qu'il existe à Java ou dans les autres parties de l'Asie méridionale, ni prendre cette figure pour celle du porc-épic, auquel en effet le coendou ne ressemble que parce qu'il a comme lui des piquants.

C'est à Ximénès, et ensuite à Hernandès, auxquels on doit la première connaissance de cet animal; ils l'ont indiqué sous le nom de *hoitztlacuatzin* que lui donnaient les Mexicains : le *tlacuatzin* est le sarigue, et *hoitztlacuatzin* doit se traduire par sarigue-épineux. Ce nom avait été mal appliqué, car ces animaux se ressemblent assez peu; aussi Marcgrave n'a point adopté cette dénomination mexicaine, et il a donné cet animal sous son nom brésilien *cuandu*, qui doit se prononcer *couandou*, la seule chose qu'on puisse reprocher à Marcgrave, c'est de n'avoir pas reconnu que son cuandu du Brésil était le même animal que l'hoitztlacuatzin du Mexique[1], d'autant que sa description et sa figure s'accordent assez avec celles de Hernandès, et que de Laët, qui a été l'éditeur et le commentateur de l'ouvrage de Marcgrave, dit expressément[a] que le tlacuatzin épineux de Ximénès et le cuandu ne sont vraisemblablement que le même animal. Il paraît, en rassemblant le peu de notices éparses que nous ont données les voyageurs sur ces animaux, qu'il y en a deux variétés que les naturalistes ont, d'après Pison, insérées dans leurs listes comme deux espèces différentes, le grand et le petit cuandu; mais ce qui prouve d'abord l'erreur ou la négligence de Pison, c'est que, quoiqu'il donne ces coendous dans deux articles séparés et éloignés l'un de l'autre et qu'il paraisse les regarder comme étant de deux espèces différentes, il les représente cependant tous deux par la même figure : ainsi nous nous croyons bien fondés à prononcer que ces deux n'en font qu'un. Il y a aussi des naturalistes qui, non-seulement ont fait deux espèces du grand et du petit coendou, mais en ont encore séparé l'hoitztlacuatzin en les donnant tous trois pour des animaux différents, et j'avoue que quoiqu'il soit très-vraisemblable que le coendou et l'hoitztlacuatzin sont le même animal, cette identité n'est pas aussi certaine que celle du grand et du petit coendou.

a. « Videtur esse idem animal aut saltem simile quod Fr. Ximenes describit sub nomine Tlaquatzin spinosi. » De Laet, *Annotatio in cap.* IX, *lib.* VI *Marcgrav.*, p. 233.

1. L'animal, nommé *cuandu* par Marcgrave et *hoitzlacuatzin* par Hernandès, n'est pas cet animal-ci, mais le vrai *coendou*, le *coendou à longue queue*. (Voyez la note 1 de la p. précédente.)

Quoi qu'il en soit, le coendou n'est point le porc-épic, il est de beaucoup plus petit; il a la tête à proportion moins longue et le museau plus court; il n'a point de panache sur la tête ni de fente à la lèvre supérieure; ses piquants sont trois ou quatre fois plus courts et beaucoup plus menus; il a une longue queue, et celle du porc-épic est très-courte; il est carnassier plutôt que frugivore, et cherche à surprendre les oiseaux, les petits animaux, les volailles[a][1], au lieu que le porc-épic ne se nourrit que de légumes, de racines et de fruits. Il dort pendant le jour comme le hérisson, et court pendant la nuit; il monte sur les arbres[b] et se retient aux branches avec sa queue, ce que le porc-épic ne fait ni ne pourrait faire; sa chair[c], disent tous les voyageurs, est très-bonne à manger; on peut l'apprivoiser; il demeure ordinairement dans les lieux élevés, et on le trouve dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le Brésil et la Guiane, jusqu'à la Louisiane et aux parties méridionales du Canada, au lieu que le porc-épic ne se trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent.

En transportant le nom du porc-épic au coendou, on lui a supposé et transmis les mêmes facultés, celle surtout de lancer ses piquants; et il est étonnant que les naturalistes et les voyageurs s'accordent sur ce fait, et que Pison, qui devait être moins superstitieux qu'un autre, puisqu'il était médecin, dise gravement que les piquants du coendou entrent d'eux-mêmes et par leur propre force dans la chair, et percent le corps jusqu'aux viscères les plus intimes. Ray est le seul qui ait nié ces faits, quoiqu'ils paraissent évidemment absurdes. Mais que de choses absurdes ont été niées par des gens sensés, et qui cependant sont tous les jours affirmées par d'autres gens qui se croient encore plus sensés!

a. Ce fait, assuré par Marcgrave et Pison, n'est pas certain; car Hermandès dit, au contraire, que l'hoitztlacuatzin se nourrit de fruits.

b. « Scandit arbores sed tardo gressu quia pollice caret; descendens autem caudam circum- « volvit ne labatur, admodum enim metuit lapsum, nec salire potest. » Marcgr. *Hist. nat. Bras.*, p. 233. — Nous vîmes un porc-épic sur un petit arbre que nous coupâmes pour avoir le plaisir de voir tomber cet animal..... Il est fort gras et on en mange la chair. *Voyage de la Hontan*, t. I, p. 82.

c. « Carnem habet bonam et pergratam; nam assatam sæpe comedi, et ab incolis valde æsti- « matur. » *Marcgr.*, p. 233. — Il est bon à manger; on le met au feu pour le faire griller comme un cochon; mais auparavant les femmes sauvages en arrachent tous les poils de dessus le dos (c'est-à-dire tous les piquants) qui sont les plus grands, et elles font de beaux ouvrages... Etant brûlé, bien rôti, lavé et mis à la broche, il vaut un cochon de lait; il est très-bon bouilli, mais moins bon que rôti. *Description de l'Amérique*, par Denis. Paris, 1672, t. II, p. 324.

1. Voyez la note *a* de Buffon.

L'URSON.*

Cet animal n'a jamais été nommé : placé par la nature dans les terres désertes du nord de l'Amérique, il existait indépendant, éloigné de l'homme, et ne lui appartenait pas même par le nom, qui est le premier signe de son empire. Hudson ayant découvert la terre où il se trouve, nous lui donnerons un nom qui rappelle celui de son premier maître, et qui indique en même temps sa nature poignante et hérissée ; d'ailleurs, il était nécessaire de le nommer, pour ne le pas confondre avec le porc-épic ou le coendou, auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière et appartenant au climat du Nord, comme les autres appartiennent à celui du Midi.

MM. Edwards, Ellis et Catesby ont tous trois parlé de cet animal : les figures données par ces deux premiers auteurs s'accordent avec la nôtre, et nous ne doutons pas que ce ne soit le même animal ; nous sommes même très-portés à croire que celui dont Seba donne la figure et la description sous le nom de *porc-épic singulier des Indes orientales*, et qu'ensuite MM. Klein, Brisson et Linnæus ont chacun indiqué dans leurs listes par des caractères tirés de Seba, pourrait être le même animal que celui dont il est ici question : ce ne serait pas, comme on l'a vu, l'unique et première fois que Seba aurait donné pour orientaux des animaux d'Amérique ; cependant nous ne pouvons pas l'assurer pour celui-ci comme nous l'avons fait pour plusieurs autres animaux ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que les ressemblances nous paraissent grandes, et les différences assez légères, et que comme l'on a peu vu de ces animaux, il se pourrait que ces mêmes différences ne fussent que des variétés d'individu à individu, ou même du mâle à la femelle.

L'urson a[illegible] appeler le *castor épineux*, il est du même pays, de la même gr[illegible] près de la même forme de corps ; il a comme lui, à l'ext[illegible] mâchoire, deux dents incisives, longues, fortes et [illegible] : indépendamment de ses piquants, qui sont assez courts et presque cachés dans le poil, l'urson a, comme le castor, une double fourrure, la première de poils longs et doux, et la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux et plus mollet. Dans les jeunes, les piquants sont à proportion plus grands, plus apparents, et les poils plus courts et plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau et craint de se mouiller, il se retire et fait sa bauge

* *Hystrix dorsata* (Linn.). — Voyez la note 1 de la page 409.





sous les racines des arbres creux [a]; il dort beaucoup, et se nourrit principalement d'écorce de genièvre; en hiver, la neige lui sert de boisson; en été, il boit de l'eau et lape comme un chien. Les sauvages mangent sa chair et se servent de sa fourrure après en avoir arraché les piquants, qu'ils emploient au lieu d'épingles et d'aiguilles.

LE TANREC [b] * ET LE TENDRAC. [c] **

Les *tanrecs* ou *tendracs* sont de petits animaux des Indes orientales [1] qui ressemblent un peu à notre hérisson, mais qui cependant en diffèrent assez pour constituer des espèces différentes : ce qui le prouve indépendamment de l'inspection et de la comparaison, c'est qu'ils ne se mettent point en boule comme le hérisson, et que dans les mêmes endroits où se trouvent les tanrecs, comme à Madagascar, on y trouve aussi des hérissons de la même espèce que les nôtres, qui ne portent pas le nom de tanrec, mais qui s'appellent sora [d] [2].

Il paraît qu'il y a des tanrecs de deux espèces [3], ou peut-être de deux races différentes : le premier, qui est à peu près grand comme notre hérisson, a le museau à proportion plus long que le second; il a aussi les oreilles plus apparentes et beaucoup moins de piquants que le second, auquel nous avons donné le nom de tendrac pour le distinguer du premier. Ce tendrac n'est que de la grandeur d'un gros rat, il a le museau et les oreilles plus courtes que le tanrec : celui-là est couvert de piquants plus petits, mais aussi nombreux que ceux du hérisson; le tendrac, au contraire, n'en a que sur la tête, le cou et le garrot; le reste de son corps est couvert d'un poil rude assez semblable aux soies du cochon.

a. Voyez la Lettre de M. Alexandre Light à M. Edwards, *Hist. of Birds*, p. 52.

b. *Tanrec* et *Tendrac*, noms de ces animaux, et que nous avons adoptés.

c. *Erinaceus americanus albus*. Seba. — *Nota*. Ce hérisson, que Seba dit lui avoir été envoyé de Surinam, ressemble si fort au tendrac qu'on ne peut pas douter que ce ne soit le même animal; et s'il est natif de Madagascar, il ne doit pas se trouver en Amérique. Cet auteur l'a mal indiqué à tous égards, car il n'est ni américain, ni blanc; il est seulement un peu moins brun que notre hérisson d'Europe.

d. *Voyage à Madagascar*, par Flacourt, p. 152.

* *Erinaceus ecaudatus* (Linn.).
** *Erinaceus setosus* (Linn.)... } Ordre des *Carnassiers*; famille des *Insectivores;* genre *Tenrec* (Cuv.).

1. Ils sont de Madagascar.

2. Les *soras* de Flacourt sont des *tenrecs*.

3. Cuvier distingue trois *tenrecs* : le *tenrec* proprement dit (*erinaceus ecaudatus*), le *tendrac* (*erinaceus setosus*), et le *tenrec rayé* (*erinaceus semi-spinosus*); — M. Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire a récemment divisé le genre *tenrec* en deux genres : celui des *tenrecs* et celui des *éricules*. Le genre *tenrec* comprend deux espèces : le *tenrec* proprement dit et le *tenrec rayé*; le genre *éricule* comprend le *tendrac* et le *sora* (*ericulus nigriscens*), espèce nouvelle.

Ces petits animaux, qui ont les jambes très-courtes, ne peuvent marcher que fort lentement; ils grognent [a] comme les pourceaux, ils se vautrent comme eux dans la fange, ils aiment l'eau et y séjournent plus longtemps que sur terre; on les prend dans les petits canaux d'eau salée [b] et dans les lagunes de la mer; ils sont très-ardents en amour et multiplient beaucoup [c]; ils se creusent des terriers, s'y retirent et s'engourdissent pendant plusieurs mois; dans cet état de torpeur, leur poil tombe et il renaît après leur réveil; ils sont ordinairement fort gras, et quoique leur chair soit fade, longue et mollasse, les Indiens la trouvent de leur goût, et en sont même fort friands.

VUE DE LA NATURE

SECONDE VUE [1].

Un individu, de quelque espèce qu'il soit, n'est rien dans l'univers; cent individus, mille, ne sont encore rien : les espèces sont les seuls êtres de la nature; êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle; que pour mieux juger nous ne considérons plus comme une collection ou une suite d'individus semblables, mais comme un tout indépendant du nombre, indépendant du temps; un tout toujours vivant, toujours le même; un tout qui a été compté pour un dans les ouvrages de la création, et qui par conséquent ne fait qu'une unité dans la nature. De toutes ces unités, l'espèce humaine est la première; les autres, de l'éléphant jusqu'à la mite, du cèdre jusqu'à l'hysope, sont en seconde et en troisième ligne; et quoique différentes par la forme, par la substance et même par la vie, chacune tient sa place, subsiste par elle-même, se défend des autres, et toutes ensemble composent et représentent la nature vivante, qui se maintient et se maintiendra comme elle s'est maintenue : un jour, un siècle, un âge, toutes les portions du temps ne font pas partie de sa durée; le temps lui-même n'est relatif qu'aux individus, aux êtres dont l'existence est fugitive; mais celle des espèces étant constante, leur permanence fait la durée, et leur différence le nombre. Comptons donc les espèces comme nous l'avons fait,

a. *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes de Hollande*, t. I, p. 412.

b. *Relation de Fr. Cauche*. Paris, 1651, p. 127. — *Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, p. 412.

c. *Voyage à Madagascar*, par Flacourt. Paris, 1661, in-4°, p. 152.

1. Cette seconde *Vue* commence le XIIIe volume de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1765.

donnons-leur à chacune un droit égal à la mense de la nature : elles lui sont toutes également chères, puisqu'à chacune elle a donné les moyens d'être et de durer tout aussi longtemps qu'elle.

Faisons plus, mettons aujourd'hui l'espèce à la place de l'individu ; nous avons vu quel était pour l'homme le spectacle de la nature, imaginons quelle en serait la vue pour un être qui représenterait l'espèce humaine entière. Lorsque dans un beau jour de printemps nous voyons la verdure renaître, les fleurs s'épanouir, tous les germes éclore, les abeilles revivre, l'hirondelle arriver, le rossignol chanter l'amour, le bélier en bondir, le taureau en mugir, tous les êtres vivants se chercher et se joindre pour en produire d'autres, nous n'avons d'autre idée que celle d'une reproduction et d'une nouvelle vie. Lorsque dans la saison noire du froid et des frimas l'on voit les natures devenir indifférentes, se fuir au lieu de se chercher, les habitants de l'air déserter nos climats, ceux de l'eau perdre leur liberté sous des voûtes de glace, tous les insectes disparaître ou périr, la plupart des animaux s'engourdir, se creuser des retraites, la terre se durcir, les plantes se sécher, les arbres dépouillés se courber, s'affaisser sous le poids de la neige et du givre, tout présente l'idée de la langueur et de l'anéantissement. Mais ces idées de renouvellement et de destruction, ou plutôt ces images de la mort et de la vie, quelque grandes, quelque générales qu'elles nous paraissent, ne sont qu'individuelles et particulières : l'homme, comme individu, juge ainsi la nature, l'être que nous avons mis à la place de l'espèce la juge plus grandement, plus généralement ; il ne voit dans cette destruction, dans ce renouvellement, dans toutes ces successions, que permanence et durée ; la saison d'une année est pour lui la même que celle de l'année précédente, la même que celle de tous les siècles ; le millième animal dans l'ordre des générations est pour lui le même que le premier animal. Et en effet, si nous vivions, si nous subsistions à jamais, si tous les êtres qui nous environnent subsistaient aussi tels qu'ils sont pour toujours, et que tout fût perpétuellement comme tout est aujourd'hui, l'idée du temps s'évanouirait, et l'individu deviendrait l'espèce.

Eh ! pourquoi nous refuserions-nous de considérer la nature pendant quelques instants sous ce nouvel aspect ? A la vérité, l'homme en venant au monde arrive des ténèbres ; l'âme aussi nue que le corps, il naît sans connaissance comme sans défense, il n'apporte que des qualités passives, il ne peut que recevoir les impressions des objets et laisser affecter ses organes, la lumière brille longtemps à ses yeux avant que de l'éclairer : d'abord il reçoit tout de la nature et ne lui rend rien ; mais dès que ses sens sont affermis, dès qu'il peut comparer ses sensations, il se réfléchit vers l'univers, il forme des idées, il les conserve, les étend, les combine ; l'homme, et surtout l'homme instruit, n'est plus un simple individu, il représente en grande partie l'espèce humaine entière, il a commencé par recevoir de ses

pères les connaissances qui leur avaient été transmises par ses aïeux; ceux-ci ayant trouvé l'art divin de tracer la pensée et de la faire passer à la postérité, se sont, pour ainsi dire, identifiés avec leurs neveux; les nôtres s'identifieront avec nous : cette réunion, dans un seul homme, de l'expérience de plusieurs siècles, recule à l'infini les limites de son être; ce n'est plus un individu simple, borné, comme les autres, aux sensations de l'instant présent, aux expériences du jour actuel; c'est à peu près l'être que nous avons mis à la place de l'espèce entière; il lit dans le passé, voit le présent, juge de l'avenir; et dans le torrent des temps qui amène, entraîne, absorbe tous les individus de l'univers, il trouve les espèces constantes, la nature invariable : la relation des choses étant toujours la même, l'ordre des temps lui paraît nul; les lois du renouvellement ne font que compenser à ses yeux celles de la permanence; une succession continuelle d'êtres, tous semblables entre eux, n'équivaut, en effet, qu'à l'existence perpétuelle d'un seul de ces êtres.

A quoi se rapporte donc ce grand appareil des générations, cette immense profusion de germes dont il en avorte mille et mille pour un qui réussit? Qu'est-ce que cette propagation, cette multiplication des êtres, qui, se détruisant et se renouvelant sans cesse, n'offrent toujours que la même scène, et ne remplissent ni plus ni moins la nature? D'où viennent ces alternatives de mort et de vie, ces lois d'accroissement et de dépérissement, toutes ces vicissitudes individuelles, toutes ces représentations renouvelées d'une seule et même chose? elles tiennent à l'essence même de la nature, et dépendent du premier établissement de la machine du monde : fixe dans son tout et mobile dans chacune de ses parties, les mouvements généraux des corps célestes ont produit les mouvements particuliers du globe de la terre; les forces pénétrantes dont ces grands corps sont animés, par lesquelles ils agissent au loin et réciproquement les uns sur les autres, animent aussi chaque atome de matière, et cette propension mutuelle de toutes ces parties les unes vers les autres est le premier lien des êtres, le principe de la consistance des choses, et le soutien de l'harmonie de l'univers. Les grandes combinaisons ont produit tous les petits rapports; le mouvement de la terre sur son axe ayant partagé en jours et en nuits les espaces de la durée, tous les êtres vivants qui habitent la terre ont leur temps de lumière et leur temps de ténèbres, la veille et le sommeil : une grande portion de l'économie animale, celle de l'action des sens et du mouvement des membres, est relative à cette première combinaison. Y aurait-il des sens ouverts à la lumière dans un monde où la nuit serait perpétuelle?

L'inclinaison de l'axe de la terre produisant, dans son mouvement annuel autour du soleil, des alternatives durables de chaleur et de froid, que nous avons appelées *des saisons*, tous les êtres végétants ont aussi, en tout ou en partie, leur saison de vie et leur saison de mort. La chute des

feuilles et des fruits, le dessèchement des herbes, la mort des insectes, dépendent en entier de cette seconde combinaison : dans les climats où elle n'a pas lieu, la vie des végétaux n'est jamais suspendue, chaque insecte vit son âge ; et ne voyons-nous pas sous la ligne, où les quatre saisons n'en font qu'une, la terre toujours fleurie, les arbres continuellement verts, et la nature toujours au printemps?

La constitution particulière des animaux et des plantes est relative à la température générale du globe de la terre, et cette température dépend de sa situation, c'est-à-dire de la distance à laquelle il se trouve de celui du soleil : à une distance plus grande, nos animaux, nos plantes, ne pourraient ni vivre ni végéter ; l'eau, la sève, le sang, toutes les autres liqueurs, perdraient leur fluidité ; à une distance moindre, elles s'évanouiraient et se dissiperaient en vapeurs ; la glace et le feu sont les éléments de la mort ; la chaleur tempérée est le premier germe de la vie.

Les molécules vivantes répandues dans tous les corps organisés sont relatives, et pour l'action et pour le nombre, aux molécules de la lumière, qui frappent toute matière et la pénètrent de leur chaleur ; partout où les rayons du soleil peuvent échauffer la terre, sa surface se vivifie, se couvre de verdure et se peuple d'animaux : la glace même, dès qu'elle se résout en eau, semble se féconder ; cet élément est plus fertile que celui de la terre, il reçoit avec la chaleur le mouvement et la vie ; la mer produit à chaque saison plus d'animaux que la terre n'en nourrit ; elle produit moins de plantes ; et tous ces animaux qui nagent à la surface des eaux, ou qui en habitent les profondeurs, n'ayant pas, comme ceux de la terre, un fonds de subsistance assuré sur les substances végétales, sont forcés de vivre les uns sur les autres, et c'est à cette combinaison que tient leur immense multiplication, ou plutôt leur pullulation sans nombre.

Chaque espèce et des uns et des autres ayant été créée, les premiers individus ont servi de modèle à tous leurs descendants. Le corps de chaque animal ou de chaque végétal est un moule auquel s'assimilent indifféremment les molécules organiques de tous les animaux ou végétaux détruits par la mort et consumés par le temps ; les parties brutes qui étaient entrées dans leur composition retournent à la masse commune de la matière brute ; les parties organiques, toujours subsistantes, sont reprises par les corps organisés : d'abord repompées par les végétaux, ensuite absorbées par les animaux qui se nourrissent de végétaux, elles servent au développement, à l'entretien, à l'accroissement et des uns et des autres ; elles constituent leur vie, et circulant continuellement de corps en corps, elles animent tous les êtres organisés. Le fonds des substances vivantes est donc toujours le même ; elles ne varient que par la forme, c'est-à-dire par la différence des représentations : dans les siècles d'abondance, dans les temps de la plus grande population, le nombre des hommes, des animaux domestiques et

des plantes utiles, semble occuper et couvrir en entier la surface de la terre; celui des animaux féroces, des insectes nuisibles, des plantes parasites, des herbes inutiles, reparait et domine à son tour dans les temps de disette et de dépopulation. Ces variations, si sensibles pour l'homme, sont indifférentes à la nature; le ver à soie, si précieux pour lui, n'est pour elle que la chenille du mûrier : que cette chenille du luxe disparaisse, que d'autres chenilles dévorent les herbes destinées à engraisser nos bœufs, que d'autres enfin minent, avant la récolte, la substance de nos épis, qu'en général l'homme et les espèces majeures dans les animaux soient affamées par les espèces infimes, la nature n'en est ni moins remplie, ni moins vivante; elle ne protége pas les unes aux dépens des autres, elle les soutient toutes; mais elle méconnait le nombre dans les individus, et ne les voit que comme des images successives d'une seule et même empreinte, des ombres fugitives dont l'espèce est le corps.

Il existe donc sur la terre, et dans l'air et dans l'eau, une quantité déterminée de matière organique que rien ne peut détruire; il existe en même temps un nombre déterminé de moules capables de se l'assimiler, qui se détruisent et se renouvellent à chaque instant; et ce nombre de moules ou d'individus, quoique variable dans chaque espèce, est au total toujours le même, toujours proportionné à cette quantité de matière vivante. Si elle était surabondante, si elle n'était pas, dans tous les temps, également employée et entièrement absorbée par les moules existants, il s'en formerait d'autres, et l'on verrait paraître des espèces nouvelles, parce que cette matière vivante ne peut demeurer oisive, parce qu'elle est toujours agissante, et qu'il suffit qu'elle s'unisse avec des parties brutes pour former des corps organisés. C'est à cette grande combinaison, ou plutôt à cette invariable proportion, que tient la forme même de la nature.

Et comme son ordonnance est fixe pour le nombre, le maintien et l'équilibre des espèces, elle se présenterait toujours sous la même face, et serait, dans tous les temps et sous tous les climats, absolument et relativement la même, si son habitude ne variait pas autant qu'il est possible dans toutes les formes individuelles. L'empreinte de chaque espèce est un type dont les principaux traits sont gravés en caractères ineffaçables et permanents à jamais; mais toutes les touches accessoires varient, aucun individu ne ressemble parfaitement à un autre, aucune espèce n'existe sans un grand nombre de variétés : dans l'espèce humaine, sur laquelle le sceau divin a le plus appuyé, l'empreinte ne laisse pas de varier du blanc au noir, du petit au grand, etc. ; le Lapon, le Patagon, le Hottentot, l'Européen, l'Américain, le Nègre, quoique tous issus du même père, sont bien éloignés de se ressembler comme frères.

Toutes les espèces sont donc sujettes aux différences purement individuelles; mais les variétés constantes, et qui se perpétuent par les généra-

tions, n'appartiennent pas également à toutes : plus l'espèce est élevée, plus le type en est ferme, et moins elle admet de ces variétés. L'ordre, dans la multiplication des animaux, étant en raison inverse de l'ordre de grandeur, et la possibilité des différences en raison directe du nombre dans le produit de leur génération, il était nécessaire qu'il y eût plus de variétés dans les petits animaux que dans les grands; il y a aussi, et par la même raison, plus d'espèces voisines ; l'unité de l'espèce étant plus resserrée dans les grands animaux, la distance qui la sépare des autres est aussi plus étendue : que de variétés et d'espèces voisines accompagnent, suivent ou précèdent l'écureuil, le rat et les autres petits animaux , tandis que l'éléphant marche seul et sans pair à la tête de tous!

La matière brute qui compose la masse de la terre n'est pas un limon vierge, une substance intacte et qui n'ait pas subi des altérations; tout a été remué par la force des grands et des petits agents, tout a été manié plus d'une fois par la main de la nature; le globe de la terre a été pénétré par le feu, et ensuite recouvert et travaillé par les eaux; le sable, qui en remplit le dedans est une matière vitrée; les lits épais de glaise qui le recouvrent au dehors ne sont que ce même sable décomposé par le séjour des eaux; le roc vif, le granite, le grès, tous les cailloux, tous les métaux, ne sont encore que cette même matière vitrée, dont les parties se sont réunies, pressées ou séparées selon les lois de leur affinité. Toutes ces substances sont parfaitement brutes, elles existent et existeraient indépendamment des animaux et des végétaux; mais d'autres substances en très-grand nombre, et qui paraissent également brutes, tirent leur origine du détriment des corps organisés; les marbres, les pierres à chaux, les graviers, les craies, les marnes, ne sont composés que de débris de coquillages et des dépouilles de ces petits animaux, qui, transformant l'eau de la mer en pierre, produisent le corail et tous les madrépores, dont la variété est innombrable et la quantité presque immense. Les charbons de terre, les tourbes et les autres matières qui se trouvent aussi dans les couches extérieures de la terre, ne sont que le résidu des végétaux plus ou moins détériorés, pourris et consumés. Enfin d'autres matières en moindre nombre, telles que les pierres ponces, les soufres, les mâchefers, les amiantes, les laves, ont été jetées par les volcans, et produites par une seconde action du feu sur les matières premières. L'on peut réduire à ces trois grandes combinaisons tous les rapports des corps bruts, et toutes les substances du règne minéral.

Les lois d'affinité par lesquelles les parties constituantes de ces différentes substances se séparent des autres pour se réunir entre elles, et former des matières homogènes, sont les mêmes que la loi générale par laquelle tous les corps célestes agissent les uns sur les autres; elles s'exercent également et dans les mêmes rapports des masses et des distances; un glo-

bule d'eau, de sable ou de métal, agit sur un autre globule comme le globe de la terre agit sur celui de la lune : et si jusqu'à ce jour l'on a regardé ces lois d'affinité comme différentes de celles de la pesanteur, c'est faute de les avoir bien conçues, bien saisies, c'est faute d'avoir embrassé cet objet dans toute son étendue. La figure, qui dans les corps célestes ne fait rien ou presque rien à la loi de l'action des uns sur les autres, parce que la distance est très-grande, fait au contraire presque tout lorsque la distance est très-petite ou nulle. Si la lune et la terre, au lieu d'une figure sphérique, avaient toutes deux celle d'un cylindre court et d'un diamètre égal à celui de leurs sphères, la loi de leur action réciproque ne serait pas sensiblement altérée par cette différence de figure, parce que la distance de toutes les parties de la lune à celles de la terre n'aurait aussi que très-peu varié; mais si ces mêmes globes devenaient des cylindres très-étendus et voisins l'un de l'autre, la loi de l'action réciproque de ces deux corps paraîtrait fort différente, parce que la distance de chacune de leurs parties entre elles, et relativement aux parties de l'autre, aurait prodigieusement changé : ainsi dès que la figure entre comme élément dans la distance, la loi paraît varier, quoiqu'au fond elle soit toujours la même.

D'après ce principe, l'esprit humain peut encore faire un pas, et pénétrer plus avant dans le sein de la nature : nous ignorons quelle est la figure des parties constituantes des corps; l'eau, l'air, la terre, les métaux, toutes les matières homogènes sont certainement composées de parties élémentaires semblables entre elles, mais dont la forme est inconnue; nos neveux pourront, à l'aide du calcul, s'ouvrir ce nouveau champ de connaissances, et savoir à peu près de quelle figure sont les éléments des corps; ils partiront du principe que nous venons d'établir, ils le prendront pour base : « Toute « matière s'attire en raison inverse du carré de la distance, et cette loi « générale ne paraît varier, dans les attractions particulières, que par l'effet « de la figure des parties constituantes de chaque substance, parce que « cette figure entre comme élément dans la distance. » Lorsqu'ils auront donc acquis, par des expériences réitérées, la connaissance de la loi d'attraction d'une substance particulière, ils pourront trouver par le calcul la figure de ses parties constituantes. Pour le faire mieux sentir, supposons, par exemple, qu'en mettant du vif-argent sur un plan parfaitement poli, on reconnaisse par des expériences que ce métal fluide s'attire toujours en raison inverse du cube de la distance, il faudra chercher par des règles de fausse position quelle est la figure qui donne cette expression; et cette figure sera celle des parties constituantes du vif-argent; si l'on trouvait par ces expériences que ce métal s'attire en raison inverse du carré de la distance, il serait démontré que ses parties constituantes sont sphériques, puisque la sphère est la seule figure qui donne cette loi, et qu'à quelque distance que l'on place des globes, la loi de leur attraction est toujours la même.

Newton a bien soupçonné que les affinités chimiques, qui ne sont autre chose que les attractions particulières dont nous venons de parler, se faisaient par des lois assez semblables à celles de la gravitation; mais il ne paraît pas avoir vu que toutes ces lois particulières n'étaient que de simples modifications de la loi générale, et qu'elles n'en paraissaient différentes que parce qu'à une très-petite distance la figure des atomes qui s'attirent fait autant et plus que la masse pour l'expression de la loi, cette figure entrant alors pour beaucoup dans l'élément de la distance.

C'est cependant à cette théorie que tient la connaissance intime de la composition des corps bruts; le fonds de toute matière est le même, la masse et le volume, c'est-à-dire la forme, serait aussi la même, si la figure des parties constituantes était semblable. Une substance homogène ne peut différer d'une autre qu'autant que la figure de ses parties primitives est différente; celle dont toutes les molécules sont sphériques doit être spécifiquement une fois plus légère qu'une autre dont les molécules seraient cubiques, parce que les premières ne pouvant se toucher que par des points, laissent des intervalles égaux à l'espace qu'elles remplissent, tandis que les parties supposées cubiques peuvent se réunir toutes sans laisser le moindre intervalle, et former par conséquent une matière une fois plus pesante que la première. Et quoique les figures puissent varier à l'infini, il paraît qu'il n'en existe pas autant dans la nature que l'esprit pourrait en concevoir; car elle a fixé les limites de la pesanteur et de la légèreté : l'or et l'air sont les deux extrêmes de toute densité; toutes les figures admises, exécutées par la nature, sont donc comprises entre ces deux termes, et toutes celles qui auraient pu produire des substances plus pesantes ou plus légères ont été rejetées.

Au reste, lorsque je parle des figures employées par la nature, je n'entends pas qu'elles soient nécessairement ni même exactement semblables aux figures géométriques qui existent dans notre entendement : c'est par supposition que nous les faisons régulières, et par abstraction que nous les rendons simples. Il n'y a peut-être ni cubes exacts, ni sphères parfaites dans l'univers; mais comme rien n'existe sans forme, et que selon la diversité des substances les figures de leurs éléments sont différentes, il y en a nécessairement qui approchent de la sphère ou du cube et de toutes les autres figures régulières que nous avons imaginées : le précis, l'absolu, l'abstrait, qui se présentent si souvent à notre esprit, ne peuvent se trouver dans le réel, parce que tout y est relatif, tout s'y fait par nuances, tout s'y combine par approximation. De même, lorsque j'ai parlé d'une substance qui serait entièrement pleine, parce qu'elle serait composée de parties cubiques, et d'une autre substance qui ne serait qu'à moitié pleine, parce que toutes ses parties constituantes seraient sphériques, je ne l'ai dit que par comparaison, et je n'ai pas prétendu que ces substances existassent

dans la réalité; car l'on voit par l'expérience des corps transparents, tels que le verre, qui ne laisse pas d'être dense et pesant, que la quantité de matière y est très-petite en comparaison de l'étendue des intervalles; et l'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein.

La considération des forces de la nature est l'objet de la mécanique rationnelle; celui de la mécanique sensible n'est que la combinaison de nos forces particulières, et se réduit à l'art de faire des machines : cet art a été cultivé de tout temps par la nécessité et pour la commodité; les anciens y ont excellé comme nous; mais la mécanique rationnelle est une science née, pour ainsi dire, de nos jours; tous les philosophes, depuis Aristote à Descartes, ont raisonné comme le peuple sur la nature du mouvement; ils ont unanimement pris l'effet pour la cause; ils ne connaissaient d'autres forces que celle de l'impulsion, encore la connaissaient-ils mal, ils lui attribuaient les effets des autres forces, ils voulaient y ramener tous les phénomènes du monde; pour que le projet eût été plausible et la chose possible, il aurait au moins fallu que cette impulsion, qu'ils regardaient comme cause unique, fût un effet général et constant qui appartînt à toute matière, qui s'exerçât continuellement dans tous les lieux, dans tous les temps : le contraire leur était démontré; ne voyaient-ils pas que dans les corps en repos cette force n'existe pas, que dans les corps lancés son effet ne subsiste qu'un petit temps, qu'il est bientôt détruit par les résistances, que pour le renouveler il faut une nouvelle impulsion, que par conséquent bien loin qu'elle soit une cause générale, elle n'est au contraire qu'un effet particulier et dépendant d'effets plus généraux?

Or un effet général est ce qu'on doit appeler une cause, car la cause réelle de cet effet général ne nous sera jamais connue, parce que nous ne connaissons rien que par comparaison, et que l'effet étant supposé général et appartenant également à tout, nous ne pouvons le comparer à rien, ni par conséquent le connaître autrement que par le fait : ainsi l'attraction, ou, si l'on veut, la pesanteur, étant un effet général et commun à toute matière, et démontré par le fait, doit être regardée comme une cause, et c'est à elle qu'il faut rapporter les autres causes particulières et même l'impulsion, puisqu'elle est moins générale et moins constante. La difficulté ne consiste qu'à voir en quoi l'impulsion peut dépendre en effet de l'attraction; si l'on réfléchit à la communication du mouvement par le choc, on sentira bien qu'il ne peut se transmettre d'un corps à un autre que par le moyen du ressort, et l'on reconnaîtra que toutes les hypothèses que l'on a faites sur la transmission du mouvement dans les corps durs, ne sont que des jeux de notre esprit qui ne pourraient s'exécuter dans la nature : un corps parfaitement dur n'est en effet qu'un être de raison, comme un corps parfaitement élastique n'est encore qu'un autre être de raison : ni l'un n'

l'autre n'existent dans la réalité, parce qu'il n'y existe rien d'absolu, rien d'extrême, et que le mot et l'idée de parfait n'est jamais que l'absolu ou l'extrême de la chose.

S'il n'y avait point de ressort dans la matière, il n'y aurait donc nulle force d'impulsion; lorsqu'on jette une pierre, le mouvement qu'elle conserve ne lui a-t-il pas été communiqué par le ressort du bras qui l'a lancée? Lorsqu'un corps en mouvement en rencontre un autre en repos, comment peut-on concevoir qu'il lui communique son mouvement, si ce n'est en comprimant le ressort des parties élastiques qu'il renferme, lequel se rétablissant immédiatement après la compression, donne à la masse totale la même force qu'il vient de recevoir; on ne comprend point comment un corps parfaitement dur pourrait admettre cette force, ni recevoir du mouvement; et d'ailleurs il est très-inutile de chercher à le comprendre, puisqu'il n'en existe point de tel. Tous les corps au contraire sont doués de ressort; les expériences sur l'électricité prouvent que sa force élastique appartient généralement à toute matière; quand il n'y aurait donc dans l'intérieur des corps d'autre ressort que celui de cette matière électrique, il suffirait pour la communication du mouvement, et par conséquent c'est à ce grand ressort, comme effet général, qu'il faut attribuer la cause particulière de l'impulsion.

Maintenant si nous réfléchissons sur la mécanique du ressort, nous trouverons que sa force dépend elle-même de celle de l'attraction; pour le voir clairement, figurons-nous le ressort le plus simple, un angle solide de fer ou de toute autre matière dure : qu'arrive-t-il lorsque nous le comprimons? nous forçons les parties voisines du sommet de l'angle de fléchir, c'est-à-dire de s'écarter un peu les unes des autres ; et dans le moment que la compression cesse, elles se rapprochent et se rétablissent comme elles étaient auparavant; leur adhérence, de laquelle résulte la cohésion du corps, est, comme l'on sait, un effet de leur attraction mutuelle; lorsque l'on presse le ressort, on ne détruit pas cette adhérence, parce que, quoiqu'on écarte les parties, on ne les éloigne pas assez les unes des autres pour les mettre hors de leur sphère d'attraction mutuelle, et par conséquent dès qu'on cesse de presser, cette force qu'on remet pour ainsi dire en liberté s'exerce, les parties séparées se rapprochent, et le ressort se rétablit : si au contraire, par une pression trop forte on les écarte au point de les faire sortir de leur sphère d'attraction, le ressort se rompt, parce que la force de la compression a été plus grande que celle de la cohérence, c'est-à-dire plus grande que celle de l'attraction mutuelle qui réunit les parties; le ressort ne peut donc s'exercer qu'autant que les parties de la matière ont de la cohérence, c'est-à-dire, autant qu'elles sont unies par la force de leur attraction mutuelle, et par conséquent le ressort en général, qui seul peut produire l'impulsion, et l'impulsion elle-même, se rapportent

à la force d'attraction, et en dépendent comme des effets particuliers d'un effet général.

Quelque nettes que me paraissent ces idées, quelque fondées que soient ces vues, je ne m'attends pas à les voir adopter; le peuple ne raisonnera jamais que d'après ses sensations, et le vulgaire des physiciens d'après des préjugés : or il faut mettre à part les unes, et renoncer aux autres pour juger de ce que nous proposons; peu de gens en jugeront donc, et c'est le lot de la vérité; mais aussi très-peu de gens lui suffisent, elle se perd dans la foule; et quoique toujours auguste et majestueuse, elle est souvent obscurcie par de vieux fantômes, ou totalement effacée par des chimères brillantes. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que je vois, que j'entends la nature (et peut-être est-elle encore plus simple que ma vue); une seule force est la cause de tous les phénomènes de la matière brute, et cette force, réunie avec celle de la chaleur, produit les molécules vivantes desquelles dépendent tous les effets des substances organisées [1].

1. Dans une première *Vue*, Buffon a suivi le développement du globe jusqu'au moment où il suppose qu'a paru la vie.

Ici la *vie* est établie. Buffon la considère dans les *espèces* qui la représentent, et dans les principes actifs, dans les *molécules organiques*, qui la constituent.

Un *individu*, mille *individus* ne sont rien; l'*espèce* est « le seul être de la nature : » être *successif*, et qui, par le renouvellement, arrive à la permanence. Et toutefois ces *espèces* mêmes sont assez indifférentes à la nature. Dans les temps réguliers et calmes, ce sont les espèces supérieures, l'homme et les animaux domestiques, qui dominent; dans les temps de révolution et de trouble, ce sont les espèces infimes. La nature ne maintient et ne compte que cette masse de matière vivante, de *molécules organiques*, indestructibles et reversibles, qui fait le fonds commun, éternel, et toujours égal, de *vie* sur le globe.

Du *monde vivant*, Buffon passe au *monde inorganique;* et déjà se laisse apercevoir ici la manière dont il nous présentera plus tard l'histoire des *minéraux*. La matière brute, « remuée « par les grands et petits agents, » peut être réduite à trois grandes *combinaisons*. La première comprend les substances *parfaitement brutes*, les *substances vitrées*, travaillées par une première action du feu : le roc vif, les granites, etc.; la seconde comprend les substances qui tirent leur origine du *détriment des corps organisés* (voyez la note de la page 144 du Ier volume) : les marbres, les craies, etc; et la troisième, les substances remaniées par une seconde action du feu : les *laves*, les *soufres*, etc.

Enfin, Buffon arrive à la contemplation des forces qui pénètrent toutes ces substances, de ces forces d'*affinité* qui font que les différentes substances se séparent les unes des autres ou se réunissent entre elles.

Sur les pas de Newton, il cherche à ramener les *affinités* à l'*attraction;* et, se livrant de plus en plus à la séduction des généralisations abstraites, il veut bientôt tirer de l'*attraction* jusqu'à l'*impulsion* même : une seule force lui suffit dans le monde brut, l'*attraction*, et, dans le monde vivant, cette seule force réunie à celle de la chaleur.

Il faut méditer, profondément et longtemps, sur ces généralisations abstraites; et toutefois il ne faut pas oublier ce qu'en a dit Cuvier : « qu'elles sont plus propres à reposer l'imagination « qu'à donner une raison précise des phénomènes. »



LA GIRAFE[a] *.

La girafe est un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, et qui sans être nuisible est en même temps l'un des plus inutiles; la disproportion énorme de ses jambes, dont celles de devant sont une fois plus longues que celles de derrière, fait obstacle à l'exercice de ses forces; son corps n'a point d'assiette, sa démarche est vacillante, ses mouvements sont lents et contraints; elle ne peut ni fuir ses ennemis dans l'état de liberté[1], ni servir ses maîtres dans celui de domesticité; aussi l'espèce en est peu nombreuse et a toujours été confinée dans les déserts de l'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale et des Indes[2]. Comme ces contrées étaient inconnues des Grecs, Aristote ne fait aucune mention de cet animal; mais Pline en parle, et Oppien[b] le décrit d'une manière qui n'est point équivoque. Le *camelopardalis*, dit cet auteur, a quelque ressemblance au chameau; sa peau est *tigrée* comme celle de la panthère, et son cou est long comme celui du chameau; il a la tête et les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues, mais de hauteur fort inégale; celles de devant sont beaucoup plus élevées que celles de derrière, qui sont fort courtes et semblent ramener à terre la croupe de l'animal; sur la tête près des oreilles il y a deux éminences semblables à deux petites cornes droites; au reste, il a la bouche comme un cerf, les dents petites et blanches, les yeux brillants, la queue courte et garnie de poils noirs à son extrémité. En ajoutant à cette description d'Oppien celles d'Héliodore et de Strabon, l'on aura déjà une idée assez juste de la girafe. Les ambassadeurs d'Éthiopie, dit Héliodore, amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau, dont la peau était marquée de taches vives et de couleurs brillantes, et dont les parties postérieures du corps étaient beaucoup trop basses, ou les parties antérieures beaucoup trop élevées; le cou était menu, quoique

a. *Girafe,* mot dérivé de *girnaffa, siraphah, zurnaba,* nom de cet animal en langue arabe, et que les Européens ont adopté depuis plus de deux siècles; *camelopardalis* en grec et en latin. Pline donne l'étymologie de ce nom composé. « Camelorum, *dit-il,* aliqua similitudo in aliud « transfertur animal : *Nabun* Æthiopes vocant, collo similem equo, pedibus et cruribus bovi, « camelo capite, albis maculis rutilum colorem distinguentibus, unde appellata *camelopardalis*, « dictatoris Cæsaris circensibus ludis primum visa Romæ. Ex eo subinde cernitur, aspectu magis « quam feritate conspicua : quare etiam ovis feræ nomen invenit. » *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XVIII. — *Girafe*, que les Arabes nomment *zurnapa*, et que les Grecs et les Latins nomment *camelopardalis*. Belon, *Observ.*, feuill. 118, fig. *ibid., verso.*

b. Oppian., *de Venat.*, lib. III.

* *Camelopardalis* (Linn.). — Ordre des *ruminants*; genre *Girafe* (Cuv.).

1. La *girafe* court très-vite, et peut très-bien *fuir ses ennemis.* Elle se défend même contre eux avec son pied de devant qui a une très-grande force.

2. La *girafe* est d'Afrique. Il ne s'en trouve point dans l'Inde.

partant d'un corps assez épais; la tête était semblable pour la forme à celle du chameau, et pour la grandeur n'était guère que du double de celle de l'autruche, les yeux paraissaient teints de différentes couleurs; la démarche de cet animal était différente de celle de tous les autres quadrupèdes qui portent en marchant leurs pieds diagonalement, c'est-à-dire le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière; au lieu que la girafe marche l'amble naturellement en portant les deux pieds gauches ou les deux droits ensemble; c'est un animal si doux qu'on peut le conduire partout où l'on veut avec une petite corde passée autour de la tête [a]. Il y a, dit Strabon, une grande bête en Éthiopie qu'on appelle *camelopardalis*, quoiqu'elle ne ressemble en rien à la panthère, car sa peau n'est pas marquée de même; les taches de la panthère sont orbiculaires, et celles de cet animal sont longues et à peu près semblables à celles d'un faon ou jeune cerf qui a encore la livrée : il a les parties postérieures du corps beaucoup plus basses que les antérieures, en sorte que vers la croupe il n'est pas plus haut qu'un bœuf, et vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau: à juger de sa légèreté par cette disproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vitesse; au reste, c'est un animal doux qui ne fait aucun mal, et qui ne se nourrit que d'herbes et de feuilles [b]. Le premier des modernes qui ait ensuite donné une bonne description de la girafe est Belon. « J'ai vu, dit-il, au château du Caire l'animal qu'ils nom-
« ment vulgairement *zurnapa;* les Latins l'ont anciennement appelé *came-*
« *lopardalis,* d'un nom composé de léopard et chameau, car il est bigarré
« des taches d'un léopard et a le cou long comme un chameau; c'est une
« bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une
« brebis, et autant amiable que nul autre bête sauvage; elle a la tête
« presque semblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais portant
« de petites cornes mousses de six doigts de long, couvertes de poil;
« mais en tant où il y a distinction de mâle à la femelle, celles des mâles
« sont plus longues; mais au demeurant, en tant le mâle que la femelle,
« ont les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un bœuf et
« noire; n'ayant point de dents dessus la mâchelière, le cou long, droit et
« grêle, les crins déliés et ronds, les jambes grêles, hautes, et si basses
« par derrière qu'elle semble être debout; ses pieds sont semmblables à
« ceux d'un bœuf; sa queue lui va pendante jusque dessus les jarrets,
« ronde, ayant les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval;
« elle est fort grêle au travers du corps; son poil est blanc et roux; sa
« manière de fuir est semblable à celle d'un chameau; quand elle court,
« les deux pieds de devant vont ensemble; elle se couche le ventre contre
« terre et a une dureté à la poitrine et aux cuisses comme un chameau;

a. Héliodore, lib. x.

b. Strabon, lib. xvi et xvii.

« elle ne sauroit paître en terre étant debout sans élargir grandement les « jambes de devant, encore est-ce avec grande difficulté, par quoi il est « aisé à croire qu'elle ne vit aux champs, sinon des branches des arbres, « ayant le cou ainsi long, tellement qu'elle pourroit arriver de la tête à la « hauteur d'une demi-pique [a]. »

La description de Gillius me paraît encore mieux faite que celle de Belon. « J'ai vu (dit Gillius, chap. IX) trois girafes au Caire ; elles portent « au-dessus du front deux cornes de six pouces de longueur, et au milieu « du front un tubercule élevé d'environ deux pouces, et qui ressemble à « une troisième corne ; cet animal a seize pieds de hauteur lorsqu'il lève la « tête ; le cou seul a sept pieds, et il y a vingt-deux pieds depuis l'extrémité « de la queue jusqu'au bout du nez ; les jambes de devant et de derrière « sont à peu près d'égale hauteur, mais les cuisses du devant sont si « longues en comparaison de celles de derrière que le dos de l'animal « paraît être incliné comme un toit : tout le corps est marqué de grandes « taches fauves, de figures à peu près carrées ;... il a le pied fourchu « comme le bœuf, la lèvre supérieure plus avancée que l'inférieure, la « queue menue avec du poil à l'extrémité ; il rumine comme le bœuf et « mange comme lui de l'herbe ; il a une crinière comme le cheval, depuis « le sommet de la tête jusque sur le dos ; lorsqu'il marche il semble qu'il « boite non-seulement des jambes, mais des flancs, à droite et à gauche « alternativement ; et lorsqu'il veut paître ou boire à terre il faut qu'il « écarte prodigieusement les jambes de devant. »

Gessner cite Belon pour avoir dit que les cornes tombent à la girafe comme au daim [b]. J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans Belon ; on voit qu'il dit seulement ici que les cornes de la girafe sont couvertes de poil ; et il ne parle de cet animal que dans un autre endroit [c], à l'occasion du daim *axis*, où il dit que « la girafe a le champ blanc et les taches phé- « nicées, semées par-dessus, assez larges, mais non pas rousses comme « l'axis. » Cependant ce fait, que je n'ai trouvé nulle part, serait un des plus importants pour décider de la nature de la girafe ; car si ses cornes tombent tous les ans, elle est du genre des cerfs, et, au contraire, si ses cornes sont permanentes, elle est de celui des bœufs ou des chèvres [1] ; sans cette connaissance précise on ne peut pas assurer, comme l'ont fait nos nomenclateurs, que la girafe soit du genre des cerfs : et on ne saurait assez s'étonner qu'Hasselquist, qui a donné nouvellement une très-longue,

a. *Observations de Belon*, feuill. 118, recto et verso.

b. « Giraffis et Damis cornua cadunt : Belonius. » Gessner, *Hist. quad.*, p. 148.

c. *Observations de Belon*, feuill. 120, recto.

1. La *girafe* n'est ni du *genre* des *cerfs*, ni de celui des *bœufs* ou des *chèvres*. Elle fait un *genre* à part. Ses *cornes* sont revêtues d'une peau velue, comme celles des *cerfs*, et néanmoins elles ne tombent point : elles sont permanentes, comme celles des *bœufs* et des *chèvres*. (Voyez la note de la p. 436 du IIe volume.)

mais très-sèche description de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature; et qu'après avoir entassé méthodiquement, c'est-à-dire en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne dise pas un mot de la substance des cornes, et nous laisse ignorer si elles sont solides ou creuses, si elles tombent ou non, si ce sont, en un mot, des bois ou des cornes[1]. Je rapporte ici cette description d'Hasselquist[a], non pas pour l'utilité, mais pour la singularité, et en même temps pour engager les voyageurs à se servir de leurs lumières et à ne pas renoncer à leurs yeux pour prendre la lunette des autres; il est nécessaire de les prémunir contre l'usage de pareilles méthodes, avec lesquelles on se dispense de raisonner, et on se croit d'autant plus savant que l'on a moins d'esprit. En sommes-nous en effet plus avancés après nous être ennuyés à lire cette énumération de petits caractères équivoques, inutiles? Et les descriptions des anciens et des modernes que nous avons citées ci-dessus ne donnent-elles pas de l'animal en question une image plus sensible et des idées plus nettes? C'est aux figures à suppléer à tous ces petits caractères, et le discours doit être réservé pour les grands : un seul coup d'œil sur une figure en apprendrait plus qu'une pareille description, qui devient d'autant moins claire qu'elle est plus minutieuse, surtout n'étant point accompagnée de la figure, qui seule peut soutenir l'idée principale de l'objet au milieu de tous ces traits variables et de toutes ces petites images qui servent plutôt à l'obscurcir qu'à le représenter.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des Sciences un

a. « *Cervus camelopardalis.* Caput proeminens, labium superius crassum, inferius tenue, nares « oblongæ, amplæ, pili rigidi, sparsi in utroque labio anterius et ad latera. Supercilia rigida, « distinctissima, serie una composita. Oculi ad latera capitis, vertici quam rostro, ut et fronti « quam collo propiores. Dentes, lingua, cornua simplicissima, cylindrica, brevissima, basi « crassa in vertice capitis sita, pilosa, basi pilis longissimis rigidis tecta, apice pilis longioribus « erectis rigidissimis, apicem longitudine superantibus cincta. Apex cornuum in medio horum « pilorum obtusus nudus. Eminentia in fronte, infra cornua, inferius oblonga humilior, superius « elevatior, subrotunda, postice parum depressa, inæqualis. Auricula ad latera capitis infra « cornua pone illa posita. Collum erectum, compressum, longissimum, versus caput angustis- « simum, inferius latiusculum. Crura cylindrica anterioribus plus quam dimidio longioribus. « Tuberculum crassum, durum in genuflexum. Ungues, bisulci, ungulati. Pili brevissimi uni- « versum corpus, caput et pedes tegunt. Linea pilis rigidis longioribus per dorsum a capite ad « caudam extensa. Cauda teres, lumborum dimidia longitudine, non jubata. Color totius cor- « poris, capitis ad pedum, ex maculis fuscis et ferrugineis variegatum. Maculæ palmari latitu- « dine, figurâ irregulari, in vivo animali ex lucidiori et obscuriore variantes. Magnitudo cameli « minoris, longitudo totius a labio superiore ad finem dorsi spith. 24. Longitudo capitis spith. 4; « colli spith. 9 ad 10; pedum anter. spith. 11 ad 13, poster. spith. 7 ad 8; longit. cornuum vix « spithamalis. Spatium inter cornua spith. $\frac{1}{2}$; longit. pilorum in dorso poll. 3; latitud. capitis juxta « tuberculum vel eminentiam spith. $\frac{1}{2}$, prope maxillam spith. 1, colli utrinque prope caput « spith. 1, in medio spith. 1 $\frac{1}{2}$, ad basin spith. 2 ad 3. Lat. abd. anterius spith. 4, poster. spith. « 6 ad 7. Crassities pellis ut corii cervi vulgaris..... Descriptio antecedens juxta pellem ani- « malis farctam; animal vero nundum vidi. » *Voyage d'Hasselquist.* Rostock, 1762.

1. A cette différence près qu'elles ne tombent pas, les *cornes* de la *girafe* sont des *cornes solides* comme celles des *cerfs*, des *bois*, c'est-à-dire des *noyaux osseux* revêtus d'une peau velue.

dessin et une notice de la girafe, par laquelle on assure que cet animal, que l'on croyait particulier à l'Éthiopie[a][1], se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance; nous eussions bien désiré que le dessin eût été un peu mieux tracé, mais ce n'est qu'un croquis informe et dont on ne peut faire aucun usage; à l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici. « Dans un voyage que l'on fit en 1762, à deux cents lieues dans les terres « au nord du cap de Bonne-Espérance, on trouva le camelopardalis, dont « le dessin est ci-joint; il a le corps ressemblant à un bœuf, et la tête et le « cou ressemblent au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont blancs « avec des taches brunes. Il a deux cornes d'un pied de long sur la tête, et « a les pattes fendues. Les deux qu'on a tués, et dont la peau a été envoyée « en Europe, ont été mesurés comme suit : la longueur de la tête un pied « huit pouces; la hauteur, depuis l'extrémité du pied de devant jusqu'au « garrot, dix pieds; et depuis le garrot jusqu'au-dessus de la tête, sept « pieds, en tout dix-sept pieds de hauteur; la longueur depuis le garrot « jusqu'aux reins est de cinq pieds six pouces; celle depuis les reins jus-« qu'à la queue, d'un pied six pouces : ainsi la longueur du corps entier « est de sept pieds; la hauteur, depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins, « est de huit pieds cinq pouces. Il ne paraît pas que cet animal puisse être « de quelque service, vu la disproportion de sa hauteur et de sa longueur; « il se nourrit de feuilles des plus hauts arbres; et quand il veut boire ou « prendre quelque chose à terre, il faut qu'il se mette à genou. »

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la girafe, je les ai trouvés assez d'accord entre eux; ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec sa tête à seize ou dix-sept pieds[b][2] de hauteur étant dans sa situation naturelle, c'est-à-dire posée sur ses quatre pieds, et que les jambes du

a. La girafe ne se trouve point ailleurs qu'en Éthiopie. J'en ai vu deux dans le palais du roi qu'on y avait apprivoisées. J'observai que lorsqu'elles voulaient boire, et qu'on leur présentait de l'eau ou du lait, pour y atteindre il fallait qu'elles écartassent les jambes; autrement, comme ces bêtes sont trop hautes de devant, elles ne pourraient boire, quoiqu'elles aient le cou fort long. J'ai observé de mes yeux ce que je rapporte ici. *Relation de Thévenot*, p. 10 de la *Description des animaux*, etc., *de Cosmas le solitaire.*

b. Prosper Alpin est le seul qui semble donner une autre idée de la grandeur de cet animal en le comparant à un petit cheval. « Anno 1581, Alexandriæ vidimus camelopardalem quem « Arabes zurnap et nostri giraffam appellant; hæc equum parvum elegantissimumque repre-« sentare videtur, » p. 236. Il y a toute apparence que cette girafe vue par Prosper Alpin, était fort jeune et n'avait pas encore acquis à beaucoup près tout son accroissement : il en est de même de celle dont Hasselquist a décrit la peau, et qu'il compare pour la grandeur à un petit chameau.

1. On trouve des *girafes* dans une très-grande étendue de l'Afrique : dans le Kordofan, dans le Sénégal, dans la Cafrerie, etc.

2. La taille de la *girafe* s'élève quelquefois jusqu'à dix-huit et vingt pieds. — Notre ménagerie a eu plusieurs *girafes* dans ces derniers temps : une première, qui y vint en 1826, y a vécu dix-huit ans; deux autres y sont venues depuis celle-là; et, dans ce moment-ci, elle en a jusqu'à trois.

devant sont une fois plus hautes que celles de derrière, en sorte que quand elle est assise sur sa croupe, il semble qu'elle soit entièrement debout[a]; ils conviennent aussi qu'à cause de cette disproportion elle ne peut pas courir vite; qu'elle est d'un naturel très-doux, et que par cette qualité aussi bien que par toutes les autres habitudes physiques, et même par la forme du corps, elle approche plus de la figure et de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal, qu'elle est du nombre des ruminants, et qu'elle manque comme eux de dents incisives à la mâchoire supérieure; et l'on voit par le témoignage de quelques-uns qu'elle se trouve dans les parties méridionales de l'Afrique[b] aussi bien que dans celles de l'Asie.

Il est bien clair, par tout ce que nous venons d'exposer, que la girafe est d'une espèce unique et très-différente de toute autre; mais si on voulait la rapprocher de quelque autre animal, ce serait plutôt du chameau que du cerf ou du bœuf : il est vrai qu'elle a deux petites cornes et que le chameau n'en a point; mais elle a tant d'autres ressemblances avec cet animal, que je ne suis pas surpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes*. D'ailleurs, l'on ignore de quelle substance sont les cornes de la girafe[1], et par conséquent si par cette partie elle approche plus des cerfs que des bœufs, et peut-être ne sont-elles ni du bois comme celles des cerfs, ni des cornes creuses comme celles des bœufs ou des chèvres. Qui sait si elles ne sont pas composées de poils réunis[2] comme celles des rhinocéros, ou si elles ne sont pas d'une substance et d'une texture particulière? Il m'a paru que ce qui avait induit les nomenclateurs à mettre la girafe dans le genre des cerfs, c'est 1° le prétendu passage de Belon, cité par Gessner[c], qui serait en effet décisif s'il était réel; 2° il me semble que

a. La girafe a les pieds de devant de moitié plus hauts que ceux de derrière, puis portant le corps grêle, droit et long; cela la rend fort haut élevée; elle a la tête presque semblable à celle du cerf, sinon que ses petites cornes mousses n'ont que demi-pied de long; ses oreilles sont grandes comme celles d'une vache, et n'a point de dents au-dessus de la mâchelière; ses crins sont ronds et déliés, ses jambes grêles et semblables à celles d'un cerf et les pieds à ceux d'un taureau; elle a le corps fort grêle, et la couleur de son poil ressemble à celui d'un loup-cervier; du reste sa manière de faire est fort semblable à celle du chameau. *Voyage de Villamont.* Lyon, 1620, p. 688. — J'ai vu deux girafes au château du Caire; elles ont le cou plus grand que le chameau, deux cornes de demi-pied sur la tête, une petite au front; les deux jambes de devant grandes et hautes, et les deux de derrière courtes. *Cosmographie du Levant*, par Thevet. Lyon, 1554, p. 142.

b. Dans l'île de Zanzibar, aux environs de Madagascar, il y a une certaine espèce de bête qu'ils appellent *grafe* ou *girafe*, qui a le cou fort, long comme de toise et demie, de laquelle les jambes de devant sont beaucoup plus longues que celles de derrière; elle a petite tête et de diverses couleurs, ainsi que le corps : cette bête est fort douce et privée, ne faisant mal à personne. *Description des Indes orientales*, par Marc Paul. Paris, 1556, liv. III, p. 116. — « Giraffa animal adeo sylvaticum ut raro videri possit..... homines videns in fugam fertur « tametsi non sit multæ velocitatis. » Leon. Afric. *Desc. Afr.*, vol. II, p. 745.

c. Gessner, *Hist. quad.*, p. 148, *lineâ antepenultimâ*.

1. Elles sont de la substance de l'*os*; elles sont *osseuses*.

2. Elles ne sont pas composées de poils réunis. (Voyez la note précédente.)

l'on a mal interprété les auteurs ou mal entendu les voyageurs lorsqu'ils ont parlé du poil de ces cornes; l'on a cru qu'ils avaient voulu dire que les cornes de la girafe étaient velues comme le refait des cerfs, et de là on a conclu qu'elles étaient de même nature; mais l'on voit au contraire, par les notes citées ci-dessus, que ces cornes de la girafe sont seulement environnées et surmontées de grands poils rudes, et non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf[1]; et c'est ce qui pourrait porter à croire qu'elles sont composées de poils réunis à peu près comme celles du rhinocéros; leur extrémité, qui est mousse, favorise encore cette idée. Et si l'on fait attention que dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims et les chevreuils, ces bois sont toujours divisés en branches ou andouillers, et qu'au contraire les cornes de la girafe sont simples et n'ont qu'une seule tige, on se persuadera aisément qu'elles ne sont pas de même nature, sans quoi l'analogie serait ici entièrement violée. Le tubercule au milieu de la tête, qui, selon les voyageurs, paraît faire une troisième corne[2], vient encore à l'appui de cette opinion; les deux autres, qui ne sont pas pointues, mais mousses à leur extrémité, ne sont peut-être que des tubercules semblables au premier, et seulement plus élevés; les femelles, disent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu plus petites : si la girafe était en effet du genre des cerfs, l'analogie se démentirait encore ici, car de tous les animaux de ce genre, il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois, toutes les autres femelles en sont dénuées, et nous en avons donné la raison. D'autre côté, comme la girafe, à cause de l'excessive hauteur de ses jambes, ne peut paître l'herbe qu'avec peine et difficulté, qu'elle se nourrit principalement et presque uniquement de feuilles et de boutons d'arbres, l'on doit présumer que les cornes, qui sont le résidu le plus apparent du superflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, et sont par conséquent d'une substance analogue au bois[3], et semblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la description d'Hasselquist, si minutieuse d'ailleurs, aurait fixé ces doutes et déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers qui n'ont que la gamme de leur maître[4] dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes, des bévues, des omissions essentielles, parce qu'ils renoncent à l'esprit qui doit guider tout observateur, et qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire et fautive, qui ne sert qu'à les empêcher de réfléchir sur la nature et

1. Elles sont revêtues d'une *peau velue*, comme le *bois*, comme le *refait* du *cerf*.

2. Indépendamment des deux *cornes* latérales, il y a, au milieu du chanfrein, une troisième corne plus large et plus courte.

3. Voyez la note 1 de la p. 520 du II[e] volume.

4. Allusion à Linné. Linné était le maitre d'Hasselquist.

les rapports des objets qu'ils rencontrent, et desquels ils ne font que calquer la description sur un mauvais modèle. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment ; un seul grand caractère, bien saisi, décide quelquefois, et souvent fait plus pour la connaissance de la chose que mille autres petits indices : dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques et communs, et dès lors ils sont au moins superflus s'ils ne sont pas nuisibles à la connaissance réelle de la nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode, et ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup d'œil du génie [1].

LE LAMA [a] * ET LE PACO. [b] **

Il y a exemple dans toutes les langues qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différents, dont l'un se rapporte à son état de liberté, et l'autre à celui de domesticité : le sanglier et le cochon ne font qu'un animal, et ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme, et l'autre indépendante. Il en est de même des lamas et des pacos, qui étaient les seuls animaux domestiques [c] des anciens Américains. Ces noms sont ceux de leur état de domesticité ; le lama sauvage s'appelle *huanacus* ou *guanaco,* et le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne* [2]. J'ai cru cette

a. *Lama*, *Lhama*, *Glama*, nom que les Espagnols ont donné à cet animal du Nouveau-Monde, et que nous avons adopté.

b. *Paco*, *Pacos*, nom de cet animal dans son pays natal, au Pérou, et que nous avons adopté ; on l'appelle aussi *Vigogne*, mot dérivé de *Vicuna*, autre nom de cet animal dans le même pays.

c. Avant l'arrivée des Espagnols, les Indiens du Pérou ne connaissaient d'animaux domestiques que les pacos et les huanacus ; mais ils tiraient parti des sauvages, qui étaient en plus grand nombre, par de grandes chasses. *Histoire des Incas*, p. 265.

1. Allusion de Buffon à Buffon lui-même.

* *Camelus llacma* (Linn.). — Ordre des *ruminants* ; genre *Chameau* : sous-genre *Lama* (Cuv.).

** Ou *alpaca* : simple *variété* du *lama*, selon Cuvier ; *espèce* particulière et distincte, selon M. de Humboldt.

2. *Camelus vicunna* (Linn.). — Buffon confond ici la *vigogne* avec l'*alpaca*. Il l'en distinguera plus tard. (Voyez, ci-après, l'addition relative à la *vigogne*.)

Selon Cuvier, il n'y aurait que deux espèces de *lamas*, le *lama* et la *vigogne* : l'*alpaca* ne serait qu'une *variété* du *lama*, et le *guanaco* serait le *lama* à l'état sauvage. Selon M. de Humboldt, il y en aurait quatre : le *lama* proprement dit, l'*alpaca*, le *guanaco* et la *vigogne*. (Voyez les *Tableaux de la nature*, t. I, p. 197.)

remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau; ils affectent même de certaines terres hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus : ils paraissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étend depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques; ils habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin pour vivre de respirer un air plus vif et plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

Il est assez singulier que quoique le lama et le paco soient domestiques au Pérou, au Mexique, au Chili, comme les chevaux le sont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connaissions à peine, et que depuis plus de deux siècles que les Espagnols règnent dans ces vastes contrées, aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'histoire détaillée et la description exacte de ces animaux, dont on se sert tous les jours : ils prétendent, à la vérité, qu'on ne peut les transporter en Europe, ni même les descendre de leurs hauteurs sans les perdre, ou du moins sans risquer de les voir périr au bout d'un petit temps; mais à Quito, à Lima, et dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on aurait pu les dessiner, décrire et disséquer. Herrera[a] dit peu de chose de ces animaux; Garcilasso[b] n'en parle que d'après les autres; Acosta et Grégoire de Bolivar sont ceux qui ont rassemblé le plus de faits sur l'utilité et les services qu'on tire des lamas, et sur leur naturel; mais on ignore encore comment ils sont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits; l'on ignore si ces deux espèces sont absolument séparées l'une de l'autre, si elles ne peuvent se mêler, s'il n'y a point entre elles de races intermédiaires, et beaucoup d'autres faits qui seraient nécessaires pour rendre leur histoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périssent lorsqu'on les éloigne de leur pays natal, il est pourtant certain que dans les premiers temps après la conquête du Pérou, et même encore longtemps après, l'on a transporté quelques lamas en Europe[1]. L'animal dont Gessner parle, sous le nom d'*allocamelus,*

a. On trouve, dans les montagnes du Pérou, une espèce de chameau dont ils se servent de la laine pour faire des accoutrements. *Description des Indes occidentales,* par Herrera. Amsterdam, 1622, p. 244.

b. Le P. Blas Vallera dit que le bétail du Pérou est si doux que les enfants en font ce qu'ils veulent; il y en a des grands et des petits; les huanacus privés (*lamas*) sont de différents poils, et les sauvages sont tous bai-bruns : ces animaux sont de la hauteur des cerfs et ressemblent aux chameaux, excepté qu'ils n'ont point de bosse; leur cou est long et poli..... Le même bétail, qu'ils appellent *pacolama* (paco), n'est pas à beaucoup près tant estimé. ... Ces pacos, plus petits que les autres, ressemblent aux vicunas sauvages, et sont fort délicats; ils ont peu de chair et peu de laine extrêmement fine. Cet animal sert de plusieurs façons à la médecine, aussi bien que beaucoup d'autres animaux de ce pays, comme le remarque le P. Acosta. *Histoire des Incas,* t. II, p. 260 jusqu'à 266.

1. Notre muséum a depuis longtemps des *lamas* et des *alpacas.*

et dont il donne la figure, est un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande en 1558 [a] : c'est le même dont Matthiole [b] fait mention sous le nom d'*elaphocamelus*, et la description qu'il en donne est faite avec soin. On a transporté plus d'une fois des vigognes, et peut-être aussi des lamas en Espagne pour tâcher de les y naturaliser [c] : on devrait donc être mieux instruit qu'on ne l'est sur la nature de ces animaux, qui pourraient nous devenir utiles; car il est probable qu'ils réussiraient aussi bien sur nos Pyrénées et sur nos Alpes [d], que sur les Cordillères.

Le Pérou, selon Grégoire de Bolivar, est le pays natal, la vraie patrie des lamas : on les conduit, à la vérité, dans d'autres provinces, comme à la Nouvelle-Espagne, mais c'est plutôt pour la curiosité que pour l'utilité; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou, depuis Potosi jusqu'à Caracas, ces animaux sont en très-grand nombre; ils sont aussi de la plus grande nécessité; ils font seuls toute la richesse des Indiens et contribuent beaucoup à celle des Espagnols. Leur chair est bonne à manger; leur poil est une laine fine d'un excellent usage, et pendant toute leur vie ils servent constamment à transporter toutes les denrées du pays; leur charge ordinaire est de cent cinquante livres, et les plus forts en portent jusqu'à deux cent cinquante; ils font des voyages assez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux; ils marchent assez lentement, et ne font que quatre ou cinq lieues par jour; leur démarche est grave et ferme,

a. « Allocamelus *Scaligeri* apparet esse hoc ipsum animal cujus figuram proponimus ex « chartâ quâdam typis impressâ mutuati cum hac descriptione. Anno Domini 1558, junii die 19, « animal hoc mirabile Mittelburgum Selandiæ advectum est, antehac a principibus Germaniæ « nunquam visum, nec a Plinio aut antiquis aliis scriptoribus commemoratum. Ovem indicam « esse dicebant è Piro (forte Peru) regione, sexies mille milliaribus ferè Antuerpio distante. « Altitudo ejus erat pedum sex, longitudo quinque : collum cigneo colore candidissimum. Cor- « pus (reliquum) rufum vel puniceum. Pedes ceu struthiocameli, cujus instar urinam quoque « retrò reddit hoc animal (erat autem mas annorum ætatis quatuor). » Gessner, *Hist. quadr.*, p. 149 et 150.

b. « Longitudo totius corporis a cervice ad caudam 6 pedum erat : altitudo a dorso ad pedis « plantam 4 tantum. Capite, collo, ore, superioris præsertim labii scissurâ ac genitali camelum « fere refert; at caput oblongius est : aures habet cervinas, oculos bubulos, quin etiam ut ille « anterioribus dentibus in superiore maxillâ caret, sed molares utrinque habet : ruminat : dorso « est sensim prominente, scapulis prope collum depressis, lateribus tumidis, ventre lato, clunibus altioribus et caudâ brevi spithamæ fere longitudine; quibus omnibus cervum fere refert, « quemadmodum etiam cruribus præsertim posterioribus; pedes illi bisulci sunt, diducta ante- « riori parte divisura. Ungues habet acuminatos qui circa pedis ambitum in cutem crassam « abeunt, nam pedis planta, non ungue sed cute, ut in multifidis et ipso camelo contegitur : « retromingit hoc animal ut camelus et testes substrictos habet : pectore est amplo sub quo ubi « thorax ventri connectitur, extuberat globus ut in camelo, vomicæ similis e quo nescio quid « excrementi sensim manare videtur. » P. And. Matthioli, *Epist.*, lib. v.

c. Le roi d'Espagne ordonna qu'on transportât des vigognes en Espagne, afin de les faire peupler sur les lieux; mais ce climat se trouva si peu propre à ces animaux, qu'ils y moururent tous. *Hist. des aventur. flibust.*, par Œxmelin, t. II, p. 367.

d. Il n'y a point d'animal qui marche aussi sûrement que le lama dans les rochers, parce qu'il s'accroche par une espèce d'éperon qu'il a naturellement au pied. *Voyage de Coréal*, t. I, p. 352.

leur pas assuré; ils descendent des ravines précipitées et surmontent des rochers escarpés, où les hommes mêmes ne peuvent les accompagner; ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de suite, après quoi ils veulent du repos, et prennent d'eux-mêmes un séjour de vingt-quatre ou trente heures avant de se remettre en marche. On les occupe beaucoup au transport des riches matières que l'on tire des mines du Potosi : Bolivar dit que de son temps on employait à ce travail trois cent mille de ces animaux.

Leur accroissement est assez prompt et leur vie n'est pas bien longue; ils sont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur jusqu'à douze, et ils commencent ensuite à dépérir, en sorte qu'à quinze ils sont entièrement usés : leur naturel paraît être modelé sur celui des Américains; ils sont doux et flegmatiques, et font tout avec poids et mesure : lorsqu'ils voyagent et qu'ils veulent s'arrêter pour quelques instants ils plient les genoux avec la plus grande précaution, et baissent le corps en proportion afin d'empêcher leur charge de tomber ou de se déranger, et dès qu'ils entendent le coup de sifflet de leur conducteur ils se relèvent avec les mêmes précautions et se remettent en marche; ils broutent chemin faisant et partout où ils trouvent de l'herbe, mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auraient jeûné pendant le jour, ils emploient ce temps à ruminer; ils dorment appuyés sur la poitrine, les pieds repliés sous le ventre, et ruminent aussi dans cette situation. Lorsqu'on les excède de travail et qu'ils succombent une fois sous le faix il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement; la dernière ressource pour les aiguillonner est de leur serrer les testicules, et souvent cela est inutile; ils s'obstinent à demeurer au lieu même où ils sont tombés, et si l'on continue de les maltraiter ils se désespèrent et se tuent, en battant la terre à droite et à gauche avec leur tête. Ils ne se défendent ni des pieds ni des dents, et n'ont pour ainsi dire d'autres armes que celles de l'indignation; ils crachent à la face de ceux qui les insultent, et l'on prétend que cette salive qu'ils lancent dans la colère est âcre et mordicante au point de faire lever des ampoules sur la peau.

Le lama est haut d'environ quatre pieds, et son corps, y compris le cou et la tête, en a cinq ou six de longueur; le cou seul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux grands, le museau un peu allongé, les lèvres épaisses, la supérieure fendue et l'inférieure un peu pendante; il manque de dents incisives et canines à la mâchoire supérieure[1]. Les oreilles sont longues de quatre pouces; il les porte en avant, les dresse et les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long; elle est droite, menue et un peu relevée. Les pieds sont fourchus comme

1. Ils ont non-seulement des canines aux deux mâchoires, mais encore deux incisives à la mâchoire supérieure; les incisives inférieures sont au nombre de six.

ceux du bœuf, mais ils sont surmontés d'un éperon en arrière, qui aide à l'animal à se retenir et à s'accrocher dans les pas difficiles : il est couvert d'une laine courte sur le dos, la croupe et la queue, mais fort longue sur les flancs et sous le ventre; du reste, les lamas varient par les couleurs; il y en a de blancs, de noirs et de mêlés[a]. Leur fiente ressemble à celle des chèvres; le mâle a le membre génital menu et recourbé, en sorte qu'il pisse en arrière. C'est un animal très-lascif[b], et qui cependant a beaucoup de peine à s'accoupler. La femelle a l'orifice des parties de la génération très-petit; elle se prosterne pour attendre le mâle et l'invite par ses soupirs; mais il se passe toujours plusieurs heures et quelquefois un jour entier avant qu'ils puissent jouir l'un de l'autre, et tout ce temps se passe à gémir, à gronder, et surtout à se conspuer; et comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abréger et on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit et très-rarement deux. La mère n'a aussi que deux mamelles, et le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très-bonne à manger, celle des vieux est sèche et trop dure; en général, celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, et leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme; les Indiens en faisaient leur chaussure, et les Espagnols l'emploient pour faire des harnais.

Ces animaux, si utiles et même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent, ne coûtent ni entretien ni nourriture; comme ils ont le pied fourchu il n'est pas nécessaire de les ferrer; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter; ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, et ils n'en prennent

a. Les lamas ont la tête petite à proportion du corps, semblable en quelque chose à celle du cheval et du mouton; la lèvre supérieure, comme celle du lièvre, est fendue au milieu : par là, ils crachent à dix pas loin contre ceux qui les inquiètent, et si ce crachat tombe sur le visage, il fait une tache roussâtre où se forme souvent une gale : ils ont le cou long, courbé en bas comme les chameaux à la naissance du corps, et ils leur ressembleraient assez bien s'ils avaient une bosse sur le dos : leur hauteur est d'environ quatre pieds et demi; ils marchent la tête levée et d'un pas si réglé, que les coups même ne peuvent les hâter; ils ne veulent point marcher la nuit avec leurs charges, on les débarrasse tous les soirs de leurs fardeaux pour les laisser paître; ils mangent peu, et on ne leur donne jamais à boire; ils ont le pied fourchu comme les moutons, et un éperon au-dessus qui leur rend le pied sûr dans les rochers : leur laine a une odeur forte, elle est longue, blanche, grise et rousse par taches, et assez belle, quoique beaucoup inférieure à celle des vigognes. *Voyage de Frézier*, p. 138.

b. « Salacissimum hoc esse animal id mihi conjecturam facit, quod cùm sui generis femellis « sit destitutum, magnâ cum prurigine capris se commisceat, non tamen erectis ut aliàs capræ « hirco ascendente solent sed humi ventre accubantibus, ita cogente animali anterioribus cru- « ribus. Itaque super ascendens coit, non autem aversis clunibus. Adeo venere, vernali autum- « nalique tempore, stimulatur hoc animal ut illud viderim humile quoddam præsepium avena « refertum conscendisse, genitaleque illi magno cum murmure tamdiu confricasse quo usque « semen redderet, plurimis unâ horâ replicatis vicibus. Non tamen concepere capræ hujusce « animalis semine refertæ. » Matthiol. *Epist.*, lib. v.

qu'en petite quantité [a]; ils sont encore plus sobres sur la boisson : ils s'abreuvent de leur salive qui, dans cet animal, est plus abondante que dans aucun autre.

Le huanacus ou lama dans l'état de nature est plus fort, plus vif et plus léger que le lama domestique; il court comme un cerf et grimpe comme le chamois sur les rochers les plus escarpés; sa laine est moins longue et toute de couleur fauve. Quoiqu'en pleine liberté, ces animaux se rassemblent en troupes, et sont quelquefois deux ou trois cents ensemble; lorsqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement sans marquer d'abord ni crainte ni plaisir; ensuite ils soufflent des narines et hennissent à peu près comme les chevaux, et enfin ils prennent la fuite tous ensemble vers le sommet des montagnes; ils cherchent de préférence le côté du nord et la région froide; ils grimpent et séjournent souvent au-dessus de la ligne de neige : voyageant dans les glaces et couverts de frimas ils se portent mieux que dans la région tempérée; autant ils sont nombreux et vigoureux dans les Sierras, qui sont les parties élevées des Cordillères, autant ils sont rares et chétifs dans les Lanos qui sont au-dessous. On chasse ces lamas sauvages pour en avoir la toison; les chiens ont beaucoup de peine à les suivre; et si on leur donne le temps de gagner leurs rochers le chasseur et les chiens sont contraints de les abandonner. Ils paraissent craindre la pesanteur de l'air autant que la chaleur; on ne les trouve jamais dans les terres basses; et comme la chaîne des Cordillères, qui est élevée de plus de trois mille toises au dessus du niveau de la mer au Pérou, se soutient à peu près à cette même élévation au Chili et jusqu'aux terres

a. La peau des huanacus est dure : les Indiens la préparaient avec du suif pour l'adoucir, et en faisaient les semelles de leurs souliers; mais comme ce cuir n'était point corroyé, ils se déchaussaient en temps de pluie. Les Espagnols en font de beaux harnais de cheval : ils emploient ces animaux, comme faisaient les Indiens, pour le transport de leurs marchandises. Leur voyage le plus ordinaire est depuis Cozer jusqu'à Potosi, d'où l'on compte environ deux cents lieues, et leur journée de trois lieues, car ils vont lentement, et si on les fait aller plus vite que leur pas ordinaire, ils se laissent tomber, sans qu'il soit possible de les faire relever, même en leur ôtant leur charge, de façon qu'on les écorche sur la place..... Quand ils marchent en portant des marchandises, ils vont par troupes, et l'on en laisse toujours quarante ou cinquante à vide, afin de les charger d'abord qu'on s'aperçoit qu'il y en a quelques-uns de fatigués..... La chair de cet animal est parfaite, car elle est saine et de bon goût, surtout celle des jeunes de quatre ou cinq mois d'âge..... Quoique ces animaux soient en grand nombre, il n'en coûte presque rien à leur maître pour leur nourriture ou pour l'entretien de leur équipage, car, après la journée, on leur ôte leur charge pour les laisser paître dans la campagne; il n'est pas nécessaire de les ferrer, car ils ont le pied fourchu, ni de les bâter, car ils ont suffisamment de laine pour n'être pas incommodés de leur charge que le voiturier prend soin de placer de façon qu'elle ne porte pas sur l'épine du dos, ce qui les ferait mourir..... Ceux qui les conduisent campent sous des tentes sans entrer dans les villes, pour les laisser pâturer; ils sont quatre mois entiers pour faire le voyage de Cozer à Potosi, deux pour aller et deux pour revenir.... Les meilleurs lamas se vendent à Cozer dix-huit ducats chacun, et les ordinaires douze ou treize ducats. La chair des huanacus sauvages est bonne, mais cependant elle est inférieure à celle des domestiques. *Histoire des Incas*, t. II, p. 260 et suiv.

Magellaniques, on y trouve des huanacus ou lamas sauvages en grand nombre [a], au lieu que du côté de la Nouvelle-Espagne, où cette chaîne de montagnes se rabaisse considérablement, on n'en trouve plus, et l'on n'y voit que les lamas domestiques qu'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes sont aux lamas une espèce succursale, à peu près comme l'âne l'est au cheval; ils sont plus petits et moins propres au service, mais plus utiles par leur dépouille; la longue et fine laine dont ils sont couverts est une marchandise de luxe aussi chère, aussi précieuse que la soie : les pacos que l'on appelle aussi *alpaques*, et qui sont les vigognes [1] domestiques, sont souvent toutes noires et quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos sauvages sont de couleur de rose sèche, et cette couleur naturelle est si fixe qu'elle ne s'altère point sous la main de l'ouvrier : on fait de très-beaux gants, de très-bons bas avec cette laine de vigogne; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix. Cette denrée seule forme une branche dans le commerce des Indes espagnoles : le castor du Canada, la brebis de Calmouquie, la chèvre de Syrie, ne fournissent pas un plus beau poil; celui de la vigogne est aussi cher que la soie. Cet animal a beaucoup de choses communes avec le lama; il est du même pays, et comme lui il en est exclusivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que sur les Cordillères; il a aussi le même naturel et à peu près les mêmes mœurs, le même tempérament. Cependant comme sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle du lama, il paraît craindre encore moins le froid; il se tient plus volontiers dans la neige, sur les glaces et dans les contrées les plus froides; on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques [b].

Les vigognes ressemblent aussi, par la figure, aux lamas, mais elles sont plus petites, leurs jambes sont plus courtes et leur mufle plus ramassé; elles ont la laine de couleur de rose sèche un peu claire; elles n'ont point de cornes; elles habitent et paissent dans les endroits les plus élevés des montagnes : la neige et la glace semblent plutôt les récréer que les incom-

a. Dans les terres du Port-Désiré, à quelque distance du détroit de Magellan, il y avait bon nombre de ces bêtes sauvages ou brebis sauvages, que les Espagnols appellent *wianaques*..... Quoiqu'elles fussent bien alertes et fort craintives, nous en tuâmes sept pendant notre séjour, et l'on peut dire que leur laine est la plus fine qu'il y ait au monde. Elles vont par troupes de six ou sept cents, et, dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles ronflent avec leurs narines et hennissent comme des chevaux. *Voyage de Wood. Suite des Voyages de Dampier*, t. V, p. 181. — On voit au Tucuman, province voisine du Pérou, de grosses brebis qui servent de bêtes de somme, et dont la laine est presque aussi fine que de la soie. *Voyage de Woodes Rogers*, t. II, p. 65.

b. La partie orientale de la côte des Patagons, proche la rivière de la Plata, est encore peuplée de vigognes en assez grand nombre; mais cet animal est si défiant et si vite à la course, qu'il est difficile d'en attraper. *Voyage de George Anson*, p. 57. — Les animaux terrestres les plus communs du port Saint-Julien, dans les terres Magellaniques, sont les guanacos. *Histoire du Paraguai*, par le P. Charlevoix, t. VI, p. 207.

1. Voyez la note 2 de la page 432.

moder ; elles vont en troupes et courent très-légèrement ; elles sont timides, et dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chassant leurs petits devant elles. Les anciens rois du Pérou en avaient rigoureusement défendu la chasse, parce qu'elles ne multiplient pas beaucoup ; et aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Espagnols. La chair de ces animaux n'est pas si bonne que celle des huanacus ; on ne les recherche que pour leur toison et pour les bézoards qu'ils produisent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou, si l'on veut, leur imbécillité. Plusieurs hommes s'assemblent pour les faire fuir et les engager dans quelques passages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long desquelles on laisse pendre des morceaux de linge ou de drap ; les vigognes qui arrivent à ces passages sont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'elles n'osent passer au delà, et qu'elles s'attroupent et demeurent en foule, en sorte qu'il est facile de les tuer en grand nombre ; mais s'il se trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils sont plus hauts de corps et moins timides que les vigognes, ils sautent par-dessus les cordes, et dès qu'ils ont donné l'exemple, les vigognes sautent de même et échappent aux chasseurs [a].

A l'égard des vigognes domestiques ou pacos, on s'en sert comme des lamas pour porter des fardeaux ; mais indépendamment de ce qu'étant plus petits ou plus faibles ils portent beaucoup moins, ils sont encore plus sujets à des caprices d'obstination ; lorsqu'une fois ils se couchent avec leur charge, ils se laisseraient plutôt hacher que de se relever. Les Indiens n'ont jamais fait usage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avait engagé les Espagnols à tâcher de les naturaliser en Europe ; ils en ont transporté en Espagne pour les faire peupler, mais le climat se trouva si peu convenable qu'ils y périrent tous [b]. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je suis persuadé que ces animaux, plus précieux encore que les lamas, pourraient réussir dans nos montagnes, et surtout dans les Pyrénées ; ceux qui les ont transportés en Espagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même elles ne subsistent que dans la région froide, c'est-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes ; ils n'ont pas fait attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres basses, et qu'elles meurent dans les pays chauds : qu'au contraire elles sont encore aujourd'hui très-nombreuses dans les terres voisines du détroit de Magellan, où le froid est beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, et que par conséquent il fallait pour les conserver les débarquer, non pas en Espagne, mais en Écosse ou même en Norwége, et plus sûrement encore au pied des Pyrénées, des

a. *Voyage de Frézier*, p. 138 et 139.

b. *Histoire des aventures des flibustiers*, p. 376.

Alpes, etc., où elles eussent pu grimper et atteindre la région qui leur convient; je n'insiste sur cela que parce que j'imagine que ces animaux seraient une excellente acquisition pour l'Europe, et produiraient plus de biens réels que tout le métal[a] du Nouveau-Monde, qui n'a servi qu'à nous charger d'un poids inutile, puisqu'on avait auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui se nourrissent d'herbes et qui habitent les hautes montagnes de l'Asie, et même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus sont les plus exaltées; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes et des herbes est plus tempérée, ne produisent que des pelotes sans vertu qu'on appelle *égagropiles;* et dans l'Amérique méridionale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes sous la zone torride donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui sont encore plus solides, et peut-être aussi qualifiés que les *orientaux*. La vigogne surtout en fournit en grand nombre, le huanacus en donne aussi, et l'on en tire des cerfs et des chevreuils dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne[b]. Les lamas et les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils sont huanacus et vigognes, c'est-à-dire dans leur état de liberté; ceux qu'ils produisent dans leur condition de servitude sont petits, noirs et sans vertu; les meilleurs sont ceux qui ont une couleur de vert obscur, et ils viennent ordinairement des vigognes, surtout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, et qui paissent habituellement dans les neiges; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produisent des bézoards, et ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, et sont beaucoup plus estimés que les bézoards de la Nouvelle-Espagne, qui viennent des cerfs, et sont les moins efficaces de tous.

a. *Nota*. Quel bien ont produit, en effet, ces riches mines du Pérou! Il a péri des millions d'hommes dans les entrailles de la terre pour les exploiter; et leur sang et leurs travaux n'ont servi qu'à nous charger d'un poids incommode.

b. Nous savons qu'en la Neuve-Espagne, il se trouve des pierres de bézoards, combien qu'il n'y ait point de vigognes ni de guanacos, mais seulement des cerfs, en quelques-uns desquels on trouve cette pierre. *Hist. nat. des Indes occid.*, par Acosta, p. 207.

L'UNAU[a] * ET L'AI.[b] **

L'on a donné à ces deux animaux l'épithète de *paresseux*, à cause de la lenteur de leurs mouvements et de la difficulté qu'ils ont à marcher ; mais nous avons cru devoir leur conserver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux presque aussi paresseux qu'eux, et encore pour les distinguer nettement l'un de l'autre ; car, quoiqu'ils se ressemblent à plusieurs égards, ils diffèrent néanmoins tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères si marqués qu'il n'est plus possible, lorsqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne soient de deux espèces très-éloignées. L'unau n'a point de queue, et n'a que deux ongles aux pieds de devant ; l'aï porte une queue courte et trois ongles à tous les pieds. L'unau a le museau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï ; il a aussi le poil tout différent : à l'intérieur, ses viscères sont autrement situés et conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties : mais le caractère le plus distinctif, et en même temps le plus singulier, c'est que l'unau a quarante-six côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit [1] : cela seul suppose deux espèces très-éloignées l'une de l'autre ; et ce nombre de quarante-six côtes dans un animal dont le corps est si court, est une espèce d'excès ou d'erreur de la nature ; car de tous les animaux, même des plus grands, et de ceux dont le corps est le plus long, relativement à leur grosseur, aucun n'a tant de chevrons à sa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-six, le blaireau trente, le chien vingt-six, l'homme vingt-quatre, etc. Cette différence dans la construction de l'unau et de l'aï, suppose plus de distance entre ces deux espèces [2] qu'il n'y en a entre celles du chien et du chat, qui ont le même nombre de côtes, car les différences extérieures ne sont rien en comparaison des différences intérieures : celles-ci sont, pour ainsi dire, les causes des autres, qui n'en sont

a. *Unau*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté. Le P. d'Abbeville distingue deux espèces d'unaus : le plus grand, qui est celui dont il est ici question, qu'il appelle *unau ouassou*; et le plus petit, qu'il nomme simplement *unau*, qui est le même animal que l'*ai*. « Il y en a de deux sortes, dit-il : aucuns sont grands environ comme les lièvres ; les « autres sont deux fois presque plus grands. » *Mission au Maragnon*, p. 252. — On a donné quelquefois à l'unau le nom de *lèche-patte;* mais ce nom, qui semblerait avoir été pris de l'habitude de cet animal, n'est pas fondé, car il ne lèche pas ses pieds, ni même aucune autre partie de son corps.

b. *Ai*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté : ce nom vient du son plaintif *a*, *i*, qu'il répète souvent.

* *Bradypus didactylus* (Linn.).
** *Bradypus tridactylus* (Linn.).
} Ordre des *édentés*, genre *Paresseux* (Cuv.).

1. L'*unau* a quarante-huit côtes, et l'*ai* trente.
2. Aussi fait-on aujourd'hui de l'*unau* et de l'*ai* deux *genres* ou *sous-genres* différents.

que les effets. L'intérieur dans les êtres vivants est le fond du dessin de la nature, c'est la forme constituante, c'est la vraie figure : l'extérieur n'en est que la surface, ou même la draperie ; car, combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur, souvent très-différent, recouvre un intérieur parfaitement semblable ; et qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très-grandes à l'extérieur, et change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal ? Combien n'y en a-t-il pas qui sont armés, couverts, ornés de parties excédantes, et qui cependant pour l'organisation intérieure ressemblent en entier à d'autres, qui en sont dénués ? Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur ce sujet, qui, pour être bien traité, suppose non-seulement une comparaison réfléchie, mais un développement suivi de toutes les parties des êtres organisés. Nous dirons seulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la nature nous a paru vive, agissante, exaltée dans les singes, autant elle est lente, contrainte et resserrée dans ces paresseux ; et c'est moins paresse que misère, c'est défaut, c'est dénûment, c'est vice dans la conformation : point de dents incisives ni canines [1], les yeux obscurs et couverts, la mâchoire aussi lourde qu'épaisse, le poil plat et semblable à de l'herbe séchée, les cuisses mal emboîtées et presque hors des hanches, les jambes trop courtes, mal tournées, et encore plus mal terminées ; point d'assiette de pied, point de pouces, point de doigts séparément mobiles ; mais deux ou trois ongles excessivement longs, recourbés en dessous, qui ne peuvent se mouvoir qu'ensemble, et nuisent plus à marcher qu'ils ne servent à grimper : la lenteur, la stupidité, l'abandon de son être, et même la douleur habituelle, résultant de cette conformation bizarre et négligée ; point d'armes pour attaquer ou se défendre ; nul moyen de sécurité, pas même en grattant la terre ; nulle ressource de salut dans la fuite : confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre sous lequel ils sont nés ; prisonniers au milieu de l'espace, ne pouvant parcourir qu'une toise en une heure [a], grim-

a. « Perico ligero, sive canicula agilis, animal est omnium quæ viderim ignavissimum ; « nam adeo lente movetur, ut ad conficiendum iter longum duntaxat quinquaginta passus, « integro die illi opus sit..... In ædes translatum naturali suâ tarditate movetur, nec a clama- « tione ullâ aut impulsione gradum accelerat. » *Oviedo in summario Ind. occid.*, cap. XXIII, traduit de l'espagnol en latin par Clusius, *Exotic.*, lib. V, cap. XVI. « Tanta est ejus tarditas « ut unius diei spatio vix quinquaginta passus pertransire possit. » Hernand. *Hist. Mex.* — Les Portugais ont donné le nom de *paresse* à un animal assez extraordinaire ; il est de la grandeur du Cerigou (*sarigue*)..... Le derrière de sa tête est couvert d'une grosse crinière, et son ventre est si gros qu'il en balaie la terre : il ne se lève jamais sur pied, et se traine si lentement que dans quinze jours à peine pourrait-il faire la valeur d'un jet de pierre. *Histoire des Indes*, par Maffée, trad. de Depure, p. 71. — L'animal, que les Portugais ont appelé *paresse*, se traine..... sans jamais se lever debout, et est si tardif qu'il n'avance en deux semaines pas un jet de pierre. *Descript. des Indes occid.*, par Herrera. Amsterd., 1622, p. 252. — « Tam lentus

1. *L'unau* a des *canines* ; *l'aï* en manque ; ils manquent également, tous deux, d'*incisives*.

pant avec peine, se traînant avec douleur, une voix plaintive et par accents entrecoupés, qu'ils n'osent élever que la nuit, tout annonce leur misère, tout nous rappelle ces monstres par défaut, ces ébauches [1] imparfaites mille fois projetées, exécutées par la nature, qui ayant à peine la faculté d'exister, n'ont dû subsister qu'un temps, et ont été depuis effacées de la liste des êtres, et en effet, si les terres qu'habitent et l'unau et l'aï n'étaient pas des déserts; si les hommes et les animaux puissants s'y fussent anciennement multipliés, ces espèces ne seraient pas parvenues jusqu'à nous, elles eussent été détruites par les autres, comme elles le seront un jour. Nous avons dit qu'il semble que tout ce qui peut être est : ceci paraît en être un indice frappant; ces paresseux font le dernier terme de l'existence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair et du sang; une défectuosité de plus les aurait empêchés de subsister : regarder ces ébauches comme des êtres aussi absolus que les autres, admettre des causes finales [2] pour de telles disparates, et trouver que la nature y brille autant que dans ses beaux ouvrages, c'est ne la voir que par un tube étroit, et prendre pour son but les fins de notre esprit.

Pourquoi n'y aurait-il pas des espèces d'animaux créées pour la misère, puisque dans l'espèce humaine le plus grand nombre y est voué dès la naissance? Le mal à la vérité vient plus de nous que de la nature; pour un malheureux qui ne l'est que parce qu'il est né faible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le sont par la seule dureté de leurs semblables. Les animaux sont en général plus heureux, l'espèce n'a rien à redouter de

« est illius gressus et membrorum motus ut quindecim ipsis diebus ad lapidis ictum continuo « tractu vix prodeat. » Pison, *Hist. Bras.*, p. 322. *Nota.* Cette assertion de Pison, empruntée de Maffée et de Herrera, est très-exagérée. — Il n'y a point d'animal plus paresseux que celui-ci, il ne faut point de lévriers pour le prendre à la course, une tortue suffirait. *Desmarchais*, t. III, p. 301. *Nota.* Ceci est encore exagéré. — Il leur faut huit ou neuf minutes pour avancer un pied à la distance de trois pouces, et ils ne les remuent que l'un après l'autre avec la même lenteur; les coups ne servent de rien pour leur faire doubler le pas, j'en ai fessé moi-même quelques-uns pour voir si cela les animerait, mais ils paraissaient insensibles, et on ne saurait les contraindre à marcher plus vite. *Voyage de Dampier*, t. III, p. 305. — Le paresseux ne fait pas cinquante pas en un jour, le chasseur qui le veut prendre peut bien aller faire une autre chasse, il le retrouvera encore en sa place, ou il ne sera pas bien éloigné. *Voyage à Cayenne*, par Binet. Paris, 1664, p. 341. — *Perico ligero*, pierrot coureur..... On lui donne l'épithète de *coureur*, parce qu'il lui faut une grande journée pour faire un quart de lieue. *Histoire de l'Orénoque*, par Gumilla, t. II, p. 13. *Nota.* Cet auteur est le seul qui sur le fait de la lenteur de ces animaux me paraisse avoir approché de la vérité.

1. C'est en considérant la *nature* comme un être secondaire et borné qu'on peut dire qu'elle *fait des ébauches*; mais la nature, être intelligent et borné, n'est pas : il n'y a que le Créateur.

2. Il y a si bien des *causes finales* que les *paresseux* sont faits pour se tenir sur les arbres, des feuilles desquels ils se nourrissent, et que tout est disposé, dans leur structure, pour qu'ils puissent s'y établir et y vivre facilement. Dans ces tableaux tracés avec tant d'art, la vérité précise est toujours un peu sacrifiée à l'effet : en nous parlant naguère des qualités supérieures de l'*éléphant*, Buffon allait trop loin; il appuie trop ici sur la misère (sur la prétendue misère) des *paresseux*.

ses individus; le mal n'a pour eux qu'une source; il en a deux pour l'homme; celle du mal moral, qu'il a lui-même ouverte, est un torrent qui s'est accru comme une mer, dont le débordement couvre et afflige la face entière de la terre; dans le physique, au contraire, le mal est resserré dans des bornes étroites, il va rarement seul, le bien est souvent au-dessus, ou du moins de niveau. Peut-on douter du bonheur des animaux s'ils sont libres, s'ils ont la faculté de se procurer aisément leur subsistance, et s'ils manquent moins que nous de la santé, des sens et des organes nécessaires ou relatifs au plaisir? Or le commun des animaux est à tous ces égards très-richement doué; et les espèces disgraciées de l'unau et de l'aï sont peut-être les seules que la nature ait maltraitées, les seules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-la de plus près : faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni saisir une proie, ni se nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles et de fruits sauvages, ils consument du temps à se traîner au pied d'un arbre, il leur en faut encore beaucoup [a] pour grimper jusqu'aux branches; et pendant ce lent et triste exercice qui dure quelquefois plusieurs jours, ils sont obligés de supporter la faim, et peut-être de souffrir le plus pressant besoin; arrivés sur leur arbre ils n'en descendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent successivement les feuilles de chaque rameau, passent ainsi plusieurs semaines sans pouvoir délayer par aucune boisson cette nourri-

a. Aucuns estiment cette bête vivre seulement de feuilles d'un certain arbre nommé en leur langue *amahut* : cet arbre est haut et élevé sur tout autre de ce pays, ses feuilles fort petites et déliées, et pour ce que coutumièrement elle est en cet arbre, ils l'ont appelée *Haut*. (*Singul. de la France ant.*, par Thevet, p. 100.) — L'animal *paresse* ne vit que de feuilles d'arbres, dont les plus hautes branches lui servent de retraite, il lui faut deux jours pour y monter..... Les encouragements, les menaces et les coups même n'ont pas la force de le faire aller plus vite. *Histoire des Indes*, par Maffé, p. 71. *Nota*. Herrera dit la même chose, et dans les mêmes termes, p. 252. — Le sloth ou paresseux n'est pas tout à fait si gros que l'ours mangeur des fourmis (tamanoir), ni si hérissé..... Il se nourrit de feuilles..... Ces animaux font beaucoup de mal aux arbres qu'ils attaquent, et ils sont si lents à se remuer qu'après avoir mangé toutes les feuilles d'un arbre ils emploient cinq ou six jours à descendre de celui-là et à monter sur un autre, quelque proche qu'il soit, et ils n'ont que la peau et les os avant d'arriver à ce second gîte, quoiqu'ils fussent gras et dodus à leur descente du premier. Ils n'abandonnent jamais un arbre qu'il ne l'aient tout mis en pièces, et qu'ils ne l'aient aussi dépouillé qu'il pourrait l'être au cœur de l'hiver. *Voyage de Dampier*, t. III, p. 305. — Il monte sur les arbres, mais il est si longtemps à y monter qu'on a tout le loisir de l'y prendre : quand on l'a pris il ne se défend point et ne songe point à prendre la fuite; si on lui présente une longue perche, il se met aussitôt en posture d'y monter, ce qu'il fait si lentement que cela est ennuyeux; quand il est au bout il s'y tient sans se mettre en peine d'en descendre. *Voyage de Cayenne*, par Binet, p. 341. — Les unaus ont quatre jambes, et si ils ne s'en servent point, si ce n'est pour grimper, et quand ils sont sur un arbre, ils ne s'en retirent aucunement jusqu'à ce qu'ils aient mangé toutes les feuilles....., lors il descend et se met à manger de la terre tant qu'il remonte à un autre arbre pour y manger les feuilles comme au précédent. — Nous plaçâmes cet animal sur la plus basse voile de misaine, il fut près de deux heures à monter sur la hune, où un singe aurait grimpé en moins d'une demi-minute, vous auriez dit qu'il allait par ressort comme une pendule. *Voyage de Woodes Rogers*, t. I, p. 343.

ture aride; et lorsqu'ils ont ruiné leur fond et que l'arbre est entièrement nu, ils y restent encore retenus par l'impossibilité d'en descendre; enfin, quand le besoin se fait de nouveau sentir, qu'il presse et qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant descendre ils se laissent tomber et tombent très-lourdement comme un bloc, une masse sans ressort, car leurs jambes raides et paresseuses n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils sont livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'est pas absolument mauvaise, les hommes et les animaux de proie les cherchent et les tuent; il paraît qu'ils multiplient peu, ou du moins que s'ils produisent fréquemment ce n'est qu'en petit nombre, car ils n'ont que deux mamelles : tout concourt donc à les détruire, et il est bien difficile que l'espèce se maintienne; il est vrai que quoiqu'ils soient lents, gauches et presque inhabiles au mouvement, ils sont durs, forts de corps et vivaces; qu'ils peuvent supporter longtemps la privation [a] de toute nourriture; que couverts d'un poil épais et sec, et ne pouvant faire d'exercice, ils dissipent peu et engraissent par le repos, quelque maigres que soient leurs aliments; et que quoiqu'ils n'aient ni bois ni cornes sur la tête, ni sabots aux pieds, ni dents incisives à la mâchoire inférieure, ils sont cependant du nombre des animaux ruminants [1], et ont comme eux plusieurs estomacs; que par conséquent ils peuvent compenser ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; et ce qui est encore extrêmement singulier c'est qu'au lieu d'avoir, comme les ruminants, des intestins très-longs, ils les ont très-petits et plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguité de la nature paraît à découvert par ce contraste; l'unau et l'aï sont certainement des animaux ruminants; ils ont quatre estomacs, et en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs, qui appartiennent généralement à tous les autres animaux ruminants : encore une autre ambiguité, c'est qu'au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine et l'autre pour les excréments, au lieu d'un orifice extérieur et distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux; mais je ne finirais pas si je voulais m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux : on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

a. Il me fut fait présent d'un *haut* en vie, lequel je gardai bien l'espace de vingt-six jours, pendant lesquels jamais il ne voulut ni manger ni boire. *Singular. de la France ant.*, par Thevet, p. 99.

1. Les *paresseux* ne ruminent point, bien que leur estomac soit divisé en quatre sacs assez analogues aux quatre estomacs des animaux ruminants, mais sans feuillets, ni autres parties saillantes à l'intérieur.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourrait ne pas être réelle, car ils paraissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité; et ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur et les viscères ils ne meurent pas à l'instant. Pison [a], qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battait encore vivement pendant une demi-heure, et que l'animal remuait toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi; par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles et de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique et bien distinct. Or tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; et dans ses productions les plus négligées la nature paraît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un et l'autre aux terres méridionales du nouveau continent et ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons [b] déjà dit que l'éditeur du cabinet de Séba s'était trompé en donnant à l'unau le nom de *paresseux de Ceylan* [1]; cette erreur, adoptée par MM. Klein, Linnæus et Brisson, est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'était alors. M. le marquis de Montmirail a un unau vivant [2] qui lui est venu de Surinam; ceux que nous avons au cabinet du Roi viennent du même endroit et de la Guiane, et je suis persuadé qu'on trouve l'unau aussi bien que l'aï dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Brésil [c] au Mexique; mais que comme il n'a jamais fréquenté les terres du Nord il n'a pu passer d'un continent à l'autre; et si l'on a vu quelques-uns de ces animaux, soit aux Indes orientales, soit aux côtes de l'Afrique, il est sûr qu'ils y avaient été transportés. Ils ne peuvent supporter le froid; ils craignent aussi la pluie : les alternatives de l'humidité et de la séche-

a. « Secui femellam vivam..... habentem in se fœtum omnibus modis perfectum cum pilis, « unguibus et dentibus amnioni more cæterorum animalium inclusum. Cor motum suum vali- « dissime retinebat postquam exemptum erat è corpore per semi horium; placenta uterina « constabat multis particulis carneis instar substantiæ renum, rubicundis, magnitudinis variæ, « instar fabarum; in illas autem particulas carneas (tenuibus membranulis connexas) per « multos ramulos vasa umbilicalia, instar funis contorta, inserta erant. Cor fœmellæ duas « habebat insignes auriculas cavas. Exempto corde cæterisque visceribus, multopost se movebat « et pedes lente contrahebat sicut dormituriens solet. Mammillas duas cum totidem papillis in « pectore femella et fœtus gerebant. » Pison, *Hist. Bras.*, p. 322.

b. Voyez les discours sur les animaux des deux continents.

c. L'aï, décrit et gravé par M. Edwards, venait du pays de Honduras. D. Antonio de Ulloa dit qu'on en trouve aux environs de Porto-Bello.

1. Le *paresseux de Ceylan* est un *loris*. (Voyez, ci-après, la note de la page 471.)

2. Nous avons, en ce moment, un *unau* au Jardin des plantes. C'est une femelle, et qui a un petit, qu'elle porte constamment, non sur le dos, comme on l'a dit, mais sur son ventre. Le développement du petit est d'une lenteur remarquable.

resse altèrent leur fourrure, qui ressemble plus à du chanvre mal serancé qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des observations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, sur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans sa ménagerie. « Le poil de l'unau est beau- « coup plus doux que celui de l'aï... Il est à présumer que tout ce que les « voyageurs ont dit sur la lenteur excessive des paresseux ne se rapporte « qu'à l'aï. L'unau, quoique très-pesant et d'une allure très-maladroite, « monterait et descendrait plusieurs fois en un jour de l'arbre le plus « élevé. C'est sur le déclin du jour et dans la nuit qu'il paraît s'animer « davantage, ce qui pourrait faire soupçonner qu'il voit très-mal le jour, « et que sa vue ne peut lui servir que dans l'obscurité. Quand j'achetai cet « animal à Amsterdam on le nourrissait avec du biscuit de mer, et l'on me « dit que dans le temps de la verdure il ne fallait le nourrir qu'avec des « feuilles; on a essayé en effet de lui en donner, il en mangeait volontiers « quand elles étaient encore tendres, mais du moment où elles commen- « çaient à se dessécher et à être piquées des vers il les rejetait. Depuis « trois ans que je le conserve vivant dans ma ménagerie, sa nourriture « ordinaire a été du pain, quelquefois des pommes et des racines, et sa « boisson du lait : il saisit toujours, quoique avec peine, dans une de ses « pattes de devant ce qu'il veut manger, et la grosseur du morceau aug- « mente la difficulté qu'il a de le saisir avec ses deux ongles. Il crie rare- « ment; son cri est bref et ne se répète jamais deux fois dans le même « temps; ce cri, quoique plaintif, ne ressemble point à celui de l'aï, s'il est « vrai que ce son aï soit celui de sa voix. La situation la plus naturelle de « l'unau, et qu'il paraît préférer à toutes les autres, est de se suspendre à « une branche, le corps renversé en bas; quelquefois même il dort dans « cette position; les quatre pattes accrochées sur un même point, son corps « décrivant un arc : la force de ses muscles est incroyable, mais elle lui « devient inutile lorsqu'il marche, car son allure n'en est ni moins con- « trainte ni moins vacillante; cette conformation seule me paraît être une « cause de la paresse de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun appétit vio- « lent, et ne reconnaît point ceux qui le soignent. »

LE SURIKATE. *

Cet animal a été acheté en Hollande sous le nom de surikate; il se trouve à Surinam et dans les autres provinces de l'Amérique méridionale[1] : nous

* *Viverra tetradactyla* (Gmel.). — Ordre des *carnassiers*, famille des *carnivores; tribu des Digitigrades*; genre *Civette*; sous-genre *Suricate* (Cuv.).

1. Le *suricate* est d'Afrique, et non d'Amérique. (Voy., ci-après, l'*addition* relative au *suricate*.)

l'avons nourri pendant quelque temps, et ensuite M. de Sève, qui a dessiné avec autant de soin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant plusieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il a faites sur ses habitudes naturelles. C'est un joli animal, très-vif et très-adroit, marchant quelquefois debout, se tenant souvent assis avec le corps très-droit, les bras pendants, la tête haute et mouvante sur le cou comme sur un pivot; il prenait cette attitude toutes les fois qu'il voulait se mettre auprès du feu pour se chauffer. Il n'est pas si grand qu'un lapin, et ressemble assez par la taille et par le poil à la mangouste, il est seulement un peu plus étoffé, et a la queue moins longue; mais par le museau, dont la partie supérieure est proéminente et relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a aussi un caractère presque unique, puisqu'il n'appartient qu'à lui et à l'hyène : ces deux animaux sont les seuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds [1].

Nous avions nourri ce surikate d'abord avec du lait, parce qu'il était fort jeune, mais son goût pour la chair se déclara bientôt; il mangeait avec avidité la viande crue, et surtout la chair de poulet; il cherchait aussi à surprendre les jeunes animaux : un petit lapin qu'on élevait dans la même maison serait devenu sa proie, si on l'eût laissé faire. Il aimait aussi beaucoup le poisson et encore plus les œufs : on l'a vu tirer avec ses deux pattes réunies des œufs qu'on venait de mettre dans l'eau pour cuire; il refusait les fruits et même le pain, à moins qu'on ne l'eût mâché; ses pattes de devant lui servaient, comme à l'écureuil, pour porter à sa gueule; il lapait en buvant comme un chien, et ne buvait point d'eau à moins qu'elle ne fût tiède : sa boisson ordinaire était son urine, quoiqu'elle eût une odeur très-forte. Il jouait avec les chats, et toujours innocemment; il ne faisait aucun mal aux enfants, et ne mordait qui que ce soit que le maître de la maison, qu'il avait pris en aversion. Il ne se servait pas de ses dents pour ronger, mais il exerçait souvent ses ongles, et grattait le plâtre et les carreaux jusqu'à ce qu'il les eût dégradés; il était si bien apprivoisé qu'il entendait son nom; il allait seul par toute la maison, et revenait dès qu'on l'appelait. Il avait deux sortes de voix : l'aboiement d'un jeune chien, lorsqu'il s'ennuyait d'être seul ou qu'il entendait des bruits extraordinaires; et au contraire, lorsqu'il était excité par des caresses ou qu'il ressentait quelque mouvement de plaisir, il faisait un bruit aussi vif et aussi frappé que celui d'une petite crécelle tournée rapidement. Cet animal était femelle, et paraissait souvent être en chaleur quoique dans un climat trop froid, et qu'il n'a pu supporter que pendant un hiver, quelque soin que l'on ait pris pour le nourrir et le chauffer.

1. Voyez la note 2 de la page 90.

— - —

LE TARSIER. *

Nous avons eu cet animal par hasard, et d'une personne qui n'a pu nous dire ni d'où il venait, ni comment on l'appelait [1] : cependant il est très-remarquable par la longueur excessive de ses jambes de derrière ; les os des pieds, et surtout ceux qui composent la partie supérieure du tarse, sont d'une grandeur démesurée, et c'est de ce caractère très-apparent que nous avons tiré son nom. Le tarsier n'est cependant pas le seul animal dont les jambes de derrière soient ainsi conformées; la gerboise a le tarse encore plus long : ainsi ce nom *tarsier*, que nous donnons aujourd'hui à cet animal, ne doit être pris que pour un nom précaire qu'il faudra changer lorsqu'on connaîtra son vrai nom, c'est-à-dire le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboise se trouve en Égypte, en Barbarie et aux Indes orientales : j'ai d'abord imaginé que le tarsier pouvait être du même continent et du même climat, parce qu'au premier coup d'œil il paraît lui ressembler beaucoup ; ces deux animaux sont de la même grandeur, tous deux ne sont pas plus gros qu'un rat de moyenne grosseur, tous deux ont les jambes de derrière excessivement longues, et celles de devant extrêmement courtes; tous deux ont la queue prodigieusement allongée et garnie de grands poils à son extrémité ; tous deux ont de très-grands yeux, des oreilles droites, larges et ouvertes ; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poil, tandis que tout le reste de leur corps en est couvert : ces animaux ayant de commun ces caractères très-singuliers et qui n'appartiennent qu'à eux, il semble qu'on devrait présumer qu'ils sont d'espèces voisines, ou du moins d'espèces produites par le même ciel et la même terre : cependant, en les comparant par d'autres parties, l'on doit non-seulement en douter, mais même présumer le contraire. Le tarsier a cinq doigts à tous les pieds; il a pour ainsi dire quatre mains[2], car ses cinq doigts sont très-longs et bien séparés; le pouce des pieds de derrière est terminé par un ongle plat, et quoique les ongles des autres doigts soient pointus, ils sont en même temps si courts et si petits, qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puisse se servir de ses quatre pieds comme de mains ; la gerboise, au contraire, n'a que quatre doigts et quatre ongles longs et courbés aux pieds de devant, et au lieu du pouce il n'y a qu'un

* *Lemur spectrum* (Pall.). — Ordre des *Quadrumanes*; genre *Tarsier* (Cuv.).

1. Le *tarsier* vient des Moluques, particulièrement d'Amboine, où les habitants l'appellent *podjé*.

2. Aussi Cuvier le place-t-il à la suite des singes ou quadrumanes. (Voyez la nomenclature ci-dessus.) On croit pouvoir distinguer aujourd'hui jusqu'à trois espèces de *tarsiers* : le *tarsier à mains rousses* (*Lemur spectrum*) : c'est celui que décrit ici Buffon ; le *tarsier de Fischer*, ou *tarsier à mains brunes*, et le *tarsier de Banca*.

tubercule sans ongle; mais ce qui l'éloigne encore plus de notre tarsier, c'est qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière : cette différence est trop grande pour qu'on puisse regarder ces animaux comme d'espèces voisines, et il ne serait pas impossible qu'ils fussent aussi très-éloignés par le climat; car le tarsier avec sa petite taille, ses quatre mains, ses longs doigts, ses petits ongles, sa grande queue, ses longs pieds, semble se rapprocher beaucoup de la marmose, du cayopollin et d'un autre petit animal de l'Amérique méridionale, dont nous parlerons dans l'article qui suit. L'on voit que nous ne faisons ici qu'exposer nos doutes, et l'on doit sentir que nous aurions obligation à ceux qui pourraient les fixer en nous indiquant le climat et le nom de ce petit animal.

LE PHALANGER. *

Ces animaux qui nous ont été envoyés, mâles et femelles[1], sous le nom de *rats de Surinam,* ont beaucoup moins de rapport avec les rats qu'avec les animaux du même climat[2] dont nous avons donné l'histoire sous les noms de *marmose* et de *cayopollin*. On peut voir, par la description très-exacte qu'en a faite M. Daubenton, combien ils sont éloignés des rats, surtout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam,* comme composée, et de plus comme mal appliquée: aucun naturaliste, aucun voyageur n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait son nom et nous l'avons tiré d'un caractère qui ne se trouve dans aucun autre animal; nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges singulièrement conformées, et que de quatre doigts qui correspondent aux cinq ongles, dont ses pieds de derrière sont armés, le premier est soudé avec son voisin, en sorte que ce double doigt fait la fourche et ne se sépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce est séparé des autres doigts et n'a point d'ongle à son extrémité : ce dernier caractère, quoique remarquable, n'est point unique; le sarigue et la marmose ont le pouce de même; mais aucun n'a comme celui-ci les phalanges soudées.

Il paraît que ces animaux varient entre eux pour les couleurs du poil,

* **Phalangista maculata** (Temmink). Le *phalanger tacheté* (Cuv.). — Ordre des ***Marsupiaux***, genre **Phalanger** (Cuv.).

1. *Mâles et femelles.* Ces deux animaux, décrits par Buffon, l'un comme le mâle et l'autre comme la femelle d'une seule *espèce*, sont deux espèces distinctes. Le mâle appartient à l'*espèce du phalanger tacheté* (voyez la nomenclature ci-dessus), et la femelle à l'espèce du ***phalanger roux*** (***phalangista rufa.***)

2. Les *phalangers* sont des Moluques et non d'Amérique. (Voyez, ci-après, l'*addition* relative au *phalanger*. — Voyez aussi la note de la p. 159.)

comme on le peut voir par les figures du mâle et de la femelle. Ils sont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, et sont remarquables par l'excessive longueur de leur queue, l'allongement de leur museau et la forme de leurs dents, qui seule suffirait pour faire distinguer le phalanger de la marmose, du sarigue, des rats, et de toutes les autres espèces d'animaux auxquelles on voudrait le rapporter.

LE COQUALLIN.*

J'ai reconnu que cet animal qui nous a été envoyé d'Amérique sous le nom d'*écureuil orangé*, était le même que Fernandez[a] a indiqué sous celui de *quauhtcallotquapachli* ou *coztiocotequallin;* mais comme ces mots de la langue mexicaine sont trop difficiles à prononcer pour nous, j'ai abrégé le dernier et j'en ai fait *coquallin,* qui sera dorénavant le nom de cet animal. Ce n'est point un écureuil, quoiqu'il lui ressemble assez par la figure et par le panache de la queue ; car il en diffère non-seulement par plusieurs caractères extérieurs, mais aussi par le naturel et les mœurs.

Le coquallin est beaucoup plus grand que l'écureuil : *in duplam fere crescit magnitudinem,* dit Fernandez ; c'est un joli animal, et très-remarquable par ses couleurs ; il a le ventre d'un beau jaune, et la tête. aussi bien que le corps, variés de blanc, de noir, de brun et d'orangé ; il se couvre de sa queue comme l'écureuil, mais il n'a pas comme lui des pinceaux de poil à l'extrémité des oreilles[1] ; il ne monte pas sur les arbres ; il habite comme l'écureuil de terre, que nous avons appelé le *suisse,* dans des trous et sous les racines des arbres ; il y fait sa bauge et y élève ses petits ; il remplit aussi son domicile de grains et de fruits pour s'en nourrir pendant l'hiver ; il est défiant et rusé, et même assez farouche pour ne jamais s'apprivoiser.

Il paraît que le coquallin ne se trouve que dans les parties méridionales de l'Amérique : les écureuils blonds ou orangés des Indes orientales sont bien plus petits, et leurs couleurs sont uniformes ; ce sont de vrais écureuils qui grimpent sur les arbres et y font leurs petits, au lieu que le coquallin et le suisse d'Amérique se tiennent sous terre comme les lapins, et n'ont d'autre rapport avec l'écureuil que de lui ressembler par la figure[2].

a. Fr. Fernandez, *Hist. anim. Nov. Hispan.,* cap. XXVI, p. 8.

* *Sciurus variegatus* (Linn.). — Ordre des *Rongeurs ;* genre *Écureuil* (Cuv.). — Selon Desmarets, espèce propre et distincte ; selon Fréd. Cuvier, le même animal que le *capistrate* (*sciurus capistratus*. Bosc.).

1. Les *écureuils* d'Amérique n'ont pas de pinceaux aux oreilles.

2. Les *écureuils* du Nouveau-Monde sont de vrais *écureuils*, mais différents par *l'espèce* de ceux de l'ancien.

LE HAMSTER.[a] *

Le hamster[1] est un rat des plus fameux et des plus nuisibles; et si nous n'avons pas donné son histoire avec celle des autres rats, c'est qu'alors nous ne l'avions pas vu, et que nous n'avons pu nous le procurer que dans ces derniers temps; encore est-ce aux attentions constantes de M. le marquis de Montmirail pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement de l'histoire naturelle, et aux bontés de M. de Waitz, ministre d'État du prince landgrave de Hesse-Cassel, que nous sommes redevables de la connaissance précise et exacte de cet animal. Ils nous en ont envoyé deux vivants avec un mémoire instructif sur leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Nous avons nourri l'un de ces animaux pendant quelques mois pour l'observer, et ensuite on l'a soumis à la dissection pour faire la description et la comparaison des parties intérieures avec celles des autres rats; par ces parties intérieures le hamster ressemble plus au rat d'eau qu'à aucun autre animal; il lui ressemble encore par la petitesse des yeux et la finesse du poil; mais il n'a pas la queue longue comme le rat d'eau, il l'a au contraire très-courte, plus courte que le campagnol, qui, comme nous l'avons dit, ressemble aussi beaucoup au rat d'eau par la conformation intérieure. Le hamster nous paraît être à l'égard du campagnol ce que le surmulot est à l'égard du mulot : tous ces animaux vivent sous terre, et paraissent animés du même instinct; ils ont à peu près les mêmes habitudes, et surtout celle de ramasser des grains et d'en faire de gros magasins dans leurs trous. Naus nous étendrons donc beaucoup moins sur les ressemblances de forme et les conformités de nature que sur les différences relatives et les disconvenances réelles qui séparent le hamster de tous les rats, souris et mulots dont nous avons parlé.

Agricola est le premier auteur qui ait donné des indications précises et détaillées au sujet de cet animal; Fabricius y a ajouté quelques faits, mais Schwenckfeld a fait plus que tous les autres; il a disséqué le hamster, et il en donne une description qui s'accorde presque en tout avec la nôtre. Cependant à peine a-t-il été cité par les naturalistes plus récents, qui tous se sont contentés de copier ce que Gessner en a dit; nous croyons donc devoir

a. Le Hamster. *Cricetus* en latin moderne. Ce nom, dit Gessner, paraît dérivé de la langue illyrienne, dans laquelle cet animal s'appelle *skrzeczieck* : *Hamster* ou *hamester* en allemand; nom que nous avons adopté comme étant celui de l'animal dans son pays natal.

* *Mus cricetus* (Linn.). — Ordre des *Rongeurs*; genre *Rat*; sous-genre *Hamster* (Cuv.).

1. Le *hamster* a les deux côtés de la bouche creuses en sacs, ou *abajoues*, qui lui servent à transporter dans sa demeure souterraine les grains qu'il ramasse. Il est plus grand que le *rat*, etc. — La Sibérie a plusieurs petites espèces de *hamsters*. (Voyez Cuvier : *Règne animal*, t. 1, page 204.)

à cet auteur la justice de citer en entier ses observations; et en y ajoutant celles de M. de Waitz, nous aurons tout ce qu'on peut désirer au sujet de cet animal.

« Les établissements des hamsters (dit M. de Waitz) sont d'une construc- « tion différente selon le sexe et l'âge, et aussi suivant la qualité du terrain. « Le domicile du mâle a un conduit oblique à l'ouverture duquel il y a un « monceau de terre exhaussé. A une distance de cette issue oblique, il y a « un seul trou qui descend perpendiculairement jusqu'aux chambres ou « caveaux du domicile : il ne se trouve point de terre exhaussée auprès du « trou, ce qui fait présumer que l'issue oblique est creusée en commençant « par le dehors, et que l'issue perpendiculaire est faite de dedans en dehors, « et de bas en haut.

« Le domicile de la femelle a aussi un conduit oblique et en même temps « deux, trois, et jusqu'à huit trous perpendiculaires, pour donner une « entrée et sortie libres à ses petits; le mâle et la femelle ont chacun leur « demeure séparée; la femelle fait la sienne plus profonde que le mâle.

« A côté des trous perpendiculaires, à un ou deux pieds de distance, les « hamsters des deux sexes creusent, selon leur âge et à proportion de leur « multiplication, un, deux, trois et quatre caveaux particuliers, qui sont « en forme de voûte, tant par-dessous que par-dessus, et plus ou moins « spacieux, suivant la quantité de leurs provisions.

« Le trou perpendiculaire est le passage ordinaire du hamster pour entrer « et sortir. C'est par le trou oblique que se fait l'exportation de la terre; il « paraît aussi que ce conduit, qui a une pente plus douce dans un des « caveaux, et plus rapide dans un autre de ces caveaux, sert pour la cir- « culation de l'air dans ce domicile souterrain. Le caveau où la femelle fait « ses petits ne contient point de provision de grain, mais un nid de paille « ou d'herbe. La profondeur du caveau est très-différente : un jeune ham- « ster dans la première année ne donne qu'un pied de profondeur à son « caveau; un vieux hamster le creuse souvent jusqu'à quatre ou cinq pieds : « le domicile entier, y compris toutes les communications et tous les « caveaux, a quelquefois huit ou dix pieds de diamètre.

« Ces animaux approvisionnent leurs magasins de grains secs et nettoyés, « de blé en épis, de pois et fèves en cosses qu'ils nettoient ensuite dans « leur demeure, et ils transportent au dehors les cosses et les déchets des « épis par le conduit oblique. Pour apporter leurs provisions ils se servent « de leurs abajoues, dans lesquelles chacun peut porter à la fois plus d'un « quart de chopine de grains nettoyés.

« Le hamster fait ordinairement ses provisions de grains à la fin d'août; « lorsqu'il a rempli ses magasins, il les couvre et en bouche soigneusement « les avenues avec de la terre, ce qui fait qu'on ne découvre pas aisément « sa demeure; on ne la reconnaît que par le monceau de terre qui se

« trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé; il faut ensuite « chercher les trous perpendiculaires et découvrir par là son domicile. Le « moyen le plus usité pour prendre ces animaux est de les déterrer, quoi- « que ce travail soit assez pénible à cause de la profondeur et de l'étendue « de leurs terriers. Cependant un homme exercé à cette espèce de chasse « ne laisse pas d'en tirer de l'utilité; il trouve ordinairement dans la bonne « saison, c'est-à-dire en automne, deux boisseaux de bons grains dans « chaque domicile, et il profite de la peau de ces animaux, dont on fait des « fourrures. Les hamsters produisent deux ou trois fois par an, et cinq ou « six petits à chaque fois, et souvent davantage; il y a des années où ils « paraissent en quantité innombrable, et d'autres où l'on n'en voit presque « plus; les années humides sont celles où ils multiplient beaucoup, et cette « nombreuse multiplication cause la disette par la dévastation générale « des blés.

« Un jeune hamster âgé de six semaines ou deux mois creuse déjà son « terrier : cependant il ne s'accouple ni ne produit dans la première année « de sa vie.

« Les fouines poursuivent vivement les hamsters, et en détruisent un « grand nombre; elles entrent aussi dans leurs terriers et en prennent « possession.

« Les hamsters ont ordinairement le dos brun et le ventre noir. Cependant « il y en a qui sont gris, et cette différence peut provenir de leur âge plus « ou moins avancé. Il s'en trouve aussi quelques-uns qui sont tout noirs. »

Ces animaux s'entre-détruisent mutuellement comme les mulots : de deux qui étaient dans la même cage, la femelle dans une nuit étrangla le mâle, et après avoir coupé les muscles qui attachent les mâchoires, elle se fit jour dans son corps, où elle dévora une partie des viscères. Ils font plusieurs portées par an, et sont si nuisibles que dans quelques États d'Allemagne leur tête est à prix; ils y sont si communs que leur fourrure est à très-bon marché.

Tous ces faits, que nous avons extraits du Mémoire de M. Waitz et des observations de M. de Montmirail, nous paraissent certains et s'accordent avec ce que nous savions d'ailleurs au sujet de ces animaux; mais il n'est pas également certain, comme on le dit dans ce même Mémoire, qu'ils soient engourdis et même desséchés pendant l'hiver, et qu'ils ne reprennent du mouvement et de la vie qu'au printemps. Le hamster, que nous avons eu vivant, a passé l'hiver dernier 1762-63 dans une chambre sans feu, et où il gelait assez fort pour glacer l'eau; cependant il ne s'est point engourdi[1] et n'a pas cessé de se mouvoir et de manger à son ordinaire, au

1. Il paraît néanmoins que le *hamster* s'engourdit pendant l'hiver, mais d'un sommeil moins profond que les *loirs*.

lieu que nous avons nourri des loirs et des lérots qui se sont engourdis à un degré de froid beaucoup moindre : nous ne croyons donc pas que le hamster se rapproche des loirs ou de la marmotte par ce rapport, et c'est mal à propos que quelques-uns de nos naturalistes l'ont appelé *marmotte de Strasbourg*, puisqu'il ne dort pas comme la marmotte, et qu'il ne se trouve pas à Strasbourg [1].

LE BOBAK[a]* ET LES AUTRES MARMOTTES.

L'on a donné le nom de *marmotte de Strasbourg* au hamster, et celui de *marmotte de Pologne* au bobak; mais autant il est certain que le hamster n'est point une marmotte, autant il est probable que le bobak en est une; car il ne diffère de la marmotte des Alpes que par les couleurs du poil; il est d'un gris moins brun ou d'un jaune plus pâle; il a aussi une espèce de pouce, ou plutôt un ongle aux pieds de devant, au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts à ses pieds et que le pouce lui manque [2]. Du reste, elle lui ressemble en tout, ce qui peut faire présumer que ces deux animaux ne forment pas deux espèces distinctes et séparées. Il en est de même du *monax* ou *marmotte de Canada*, que quelques voyageurs ont appelé *siffleur;* il ne paraît différer de la marmotte que par la queue, qu'il a plus longue et plus garnie de poils. Le monax du Canada, le bobak de Pologne et la marmotte des Alpes pourraient donc n'être tous trois que le même animal [3], qui, par la différence des climats, aurait subi les variétés que nous venons d'indiquer. Comme cette espèce habite de préférence la région la plus haute et la plus froide des montagnes, comme on la trouve en Pologne, en Russie et dans les autres parties du nord de l'Europe, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au Canada, où seulement elle est plus petite qu'en Europe [b] [4], et cela ne lui est pas particulier, car tous les animaux qui sont communs aux deux continents sont plus petits dans le nouveau que dans l'ancien.

L'animal de Sibérie, que les Russes appellent *Jevraschka* [5], est une espèce

a. *Bobak,* nom de cet animal en Pologne, et que nous avons adopté.

b. *Nota.* La marmotte des Alpes et celle de Pologne (bobak) ont un pied et demi depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le monax ou marmotte de Canada n'a que quatorze ou quinze pouces de longueur.

1. Le *hamster* se trouve à Strasbourg, et dans toute l'Alsace.

* *Mus bobak* (Linn.). — *Arctomys bobak* (Gmel.). — Ordre des *Rongeurs*; genre *Marmotte* (Cuv.).

2. Voyez la note 1 de la p. 638 du IIe volume.

3. Le *monax* du Canada, le *bobak* de Pologne, et la *marmotte* des Alpes sont trois *espèces* distinctes.

4. Cette seconde *marmotte* du Canada, plus petite que le *monax*, est encore une espèce distincte des trois précédentes. C'est l'*arctomys empetra*.

5. Le *jevraschka* est le *souslik*.

de marmotte encore plus petite que le monax du Canada. Cette petite marmotte a la tête ronde et le museau écrasé; on ne lui voit point d'oreilles et l'on ne peut même découvrir l'ouverture du conduit auditif qu'en détournant le poil qui le couvre; la longueur du corps, y compris la tête, est tout au plus d'un pied; la queue n'a guère que trois pouces, elle est presque ronde auprès du corps, et ensuite elle s'aplatit, et son extrémité paraît tronquée. Le corps de cet animal est assez épais; le poil est fauve, mêlé de gris, et celui de l'extrémité de la queue est presque noir. Les jambes sont courtes; celles de derrière sont seulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts et cinq ongles noirs et un peu courbés; ceux de devant n'en ont que quatre : lorsqu'on irrite ces animaux, ou seulement qu'on veut les prendre ils mordent violemment, et font un cri aigu comme la marmotte; quand on leur donne à manger ils se tiennent assis, et portent à leur gueule avec les pieds de devant : ils se recherchent au printemps et produisent en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six; ils se font des terriers où ils passent l'hiver, et où la femelle met bas et allaite ses petits : quoiqu'ils aient beaucoup de ressemblances et d'habitudes communes avec la marmotte, il paraît néanmoins qu'ils sont d'une espèce réellement différente[1]; car dans les mêmes lieux, en Sibérie, il se trouve de vraies marmottes de l'espèce de celles de Pologne ou des Alpes, et que les Sibériens appellent *surok*[a], et l'on n'a pas remarqué que ces deux espèces se mêlent ni qu'il y ait entre elles aucune race intermédiaire.

LES GERBOISES. *

Gerboise est un nom générique[2] que nous employons ici pour désigner des animaux remarquables par la très-grande disproportion qui se trouve entre les jambes de derrière et celles de devant, celles-ci n'étant pas si grandes que les mains d'une taupe, et les autres ressemblant aux pieds d'un oiseau. Nous connaissons dans ce genre quatre espèces ou variétés bien distinctes : 1° le tarsier[3], dont nous avons fait mention ci-devant, qui

a. *Voyage de Gmelin*, t. II, p. 444 — Les Tartares, dit Rubruquis, ont force marmottes ou lirons, qu'ils appellent *sogur*, qui s'assemblent vingt et trente ensemble dans une grande fosse l'hiver, où ils dorment six mois durant; ils prennent force de ces bêtes-là. *Voyages en Tartarie*, p. 25. — *Nota*. Il paraît que ce *sogur* de Rubruquis doit être le même animal que le *jevraschka* de *Gmelin*, puisque l'autre marmotte s'appelle *surok*; ou bien l'auteur a pris *surok* pour *sogur*.

1. Le *souslik* est, en effet, une espèce particulière et différente des autres *marmottes*.

* *Dipus* (Gmel.). — Ordre des *Rongeurs*; genre *Gerboise* (Cuv.).

2. Voyez la note 1 de la page 354.

3. Le *tarsier* n'est point du *genre* des *gerboises*. (Voyez la note 2 de la p. 449.)

est certainement d'une espèce particulière, parce qu'il a les doigts faits comme ceux des singes, et qu'il en a cinq à chaque pied; 2° le gerbo [a] ou gerboise proprement dite, qui a les pieds faits comme les autres fissipèdes, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière; 3° l'alagtaga [b], dont les jambes sont conformées comme celles du gerbo, mais qui a cinq doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt beaucoup plus court que les autres; 4° le *daman* [1] *Israël* [c] ou *agneau d'Israël*, qui pourrait bien être le même animal que M. Linnæus a désigné par la dénomination de *mus longipes* [d] [2], et qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière.

Le gerbo [3] a la tête faite à peu près comme celle du lapin, mais il a les yeux plus grands et les oreilles plus courtes, quoique hautes et amples relativement à sa taille; il a le nez couleur de chair et sans poil; le museau court et épais; l'ouverture de la gueule très-petite, la mâchoire supérieure fort ample, l'inférieure étroite et courte; les dents comme celles du lapin; des moustaches autour de la gueule, composées de longs poils noirs et blancs; les pieds de devant sont très-courts et ne touchent jamais la terre; cet animal ne s'en sert que comme de mains pour porter à sa gueule. Ces mains portent quatre doigts munis d'ongles, et le rudiment d'un cinquième doigt sans ongle; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est un peu plus long que les deux autres, et tous trois garnis d'ongles; la queue est trois fois plus longue que le corps; elle est couverte de petits poils raides, de la même couleur que ceux du dos, et au bout elle est garnie de poils plus longs, plus doux, plus touffus, qui forment une espèce de houppe noire au commencement et blanche à l'extrémité. Les jambes sont nues et de couleur de chair, aussi bien que le nez et les

a. *Gerbo*, mot dérivé de *jerbuah* ou *jerboa*, nom de cet animal en Arabie, et que nous avons adopté.

b. *Alagtaga*, nom de cet animal chez les Tartares-Mongous, et que nous avons adopté. M. Messerchmid, qui a transmis ce nom, dit qu'il signifie *animal qui ne peut marcher*; cependant le mot *alagtaga* me paraît très-voisin de *letaga*, qui, dans le même pays, désigne le polatouche ou écureuil-volant; ainsi, je serais porté à croire qu'*alagtaga*, comme *letaga*, sont plutôt des noms génériques que spécifiques, et qu'ils désignent un animal qui vole, d'autant plus que Strahlenberg, cité par M. Gmelin au sujet de cet animal, l'appelle *lièvre volant*.

c. *Daman Israël*, agneau d'Israël. *Voyage de Shaw*, t. II, p. 75. — « Animal quoddam « pumile cuniculo non dissimile, sed cuniculis majus quod *agnum filiorum Israël* nuncupant. » Prosp. Alpin., *Hist. Ægypt.*, lib. IV, cap. IX, p. 232.

d. *Longipes. Mus caudâ elongatâ vestitâ, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, femoribus longissimis.* Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 62. — *Nota.* Le mot *femoribus* est ici mal appliqué; ce ne sont pas les cuisses ni même les jambes, mais les premiers os du pied, les métatarses, que ces animaux ont très-longs.

1. Le *daman* n'est pas plus du genre des *gerboises* que le *tarsier*. Le *daman* est un petit pachyderme. (Voyez, plus loin, l'*addition* de Buffon et mes notes sur cet animal.)

2. Le *mus longipes* de Linné est la *gerbille* de la *zone torride*, ou *des sables* (*Dipus meridianus*, Gmel.).

3. *Mus sagitta* (Linn.). — *Dipus sagitta* (Gmel.).

oreilles; le dessus de la tête et le dos sont couverts d'un poil roussâtre, les flancs, le dessous de la tête, la gorge, le ventre et le dedans des cuisses sont blancs; il y a au bas des reins et près de la queue une grande bande noire transversale en forme de croissant [a].

L'alagtaga [1] est plus petit qu'un lapin, et il a le corps plus court; ses oreilles sont longues, larges, nues, minces, transparentes, et parsemées de vaisseaux sanguins très-apparents; la mâchoire supérieure est beaucoup plus ample que l'inférieure, mais obtuse et assez large à l'extrémité; il y a de grandes moustaches autour de la gueule; les dents sont comme celles des rats; les yeux grands, l'iris et la paupière brunes; le corps est étroit en avant, fort large et presque rond en arrière, la queue très-longue et moins grosse qu'un petit doigt; elle est couverte sur plus des deux tiers de sa longueur de poils courts et rudes; sur le dernier tiers ils sont plus longs et encore beaucoup plus longs, plus touffus et plus doux vers le bout où ils forment une espèce de touffe noire au commencement, et blanche à l'extrémité. Les pieds de devant sont très-courts, ils ont cinq doigts; ceux de derrière, qui sont très-longs, n'en ont que quatre, dont trois sont situés en avant, et le quatrième est à un pouce de distance des autres; tous ces doigts sont garnis d'ongles plus courts dans ceux de devant, et un peu plus longs dans ceux de derrière. Le poil de cet animal est doux et assez long, fauve sur le dos, blanc sous le ventre [b].

L'on voit en comparant ces deux descriptions, dont la première est tirée d'Edwards et d'Hasselquist, et la seconde de Gmelin, que ces animaux se ressemblent presque autant qu'il est possible; le gerbo est seulement plus petit que l'alagtaga, et n'a que quatre doigts aux pieds de devant [2], et trois à ceux de derrière, sans éperon, au lieu que celui-ci en a cinq aux pieds de devant, et quatre, c'est-à-dire trois grands et un éperon à ceux de derrière [3]; mais je suis très-porté à croire que cette différence n'est pas constante, car le docteur Shaw [c], qui a donné la description et la figure d'un gerbo de Barbarie, le représente avec cet éperon ou quatrième doigt aux pieds de derrière; et M. Edwards remarque qu'il a soigneusement observé les deux gerbos qu'il a vus en Angleterre, et qu'il ne leur a pas trouvé cet éperon :

a. Voici les dimensions de cet animal, données par Hasselquist : « Magnitudo corporis ut in « mure domestico majore. Mensuratio capit. poll. 1; corp. poll. 2 $\frac{1}{2}$; caud. spith. 1 $\frac{1}{2}$; post. ped. « spith. $\frac{1}{2}$; anter. infra pollicem.

b. Voici les dimensions de cet animal, données par Gmelin : « Longitudo ab extremo rostro ad « initium caudæ poll. 6; ad oculos, poll. 1; auricularum poll. 1 $\frac{1}{2}$; caudæ poll. 8 $\frac{1}{2}$; pedum « anteriorum ab humero ad extremos usque digitos poll. 1 $\frac{1}{2}$; pedum posteriorum a suffragi- « nibus ad initium usque calcanei poll. 3; à calcaneo ad exortum digiti posterioris poll. 1; « ab exortu digiti posterioris ad extremos ungues poll. 2. Latitudo corporis anterioris poll. 1 $\frac{1}{2}$; « posterioris poll. 3; auricularum poll. $\frac{1}{2}$. »

c. *Voyage du docteur Shaw*, p. 248 et 249, fig.

1. *Mus jaculus* (Linn.). — *Dipus jaculus* (Gmel.). — 2. Le *gerbo* a un rudiment de pouce. — 3. L'*alagtaga* a cinq doigts au pied de derrière.

ainsi ce caractère, qui paraîtrait distinguer spécifiquement le gerbo et l'alagtaga n'étant pas constant, devient nul et marque plutôt l'identité que la diversité d'espèce; la différence de grandeur ne prouve pas non plus que ce soient deux espèces différentes : il se peut que MM. Edwards et Hasselquist n'aient décrit que de jeunes gerbos, et M. Gmelin un vieux alagtaga ; il n'y a que deux choses qui me laissent quelque doute, la proportion de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le gerbo que dans l'alagtaga, et la différence du climat où ils se trouvent. Le gerbo est commun en Circassie [a], en Égypte [b], en Barbarie, en Arabie, et l'alagtaga en Tartarie, sur le Volga et jusqu'en Sibérie : il est rare que le même animal habite des climats aussi différents, et lorsque cela arrive, l'espèce subit de grandes variétés : c'est aussi ce que nous présumons être arrivé à celle du gerbo, dont l'alagtaga, malgré ces différences, ne nous paraît être qu'une variété [1].

Ces petits animaux cachent ordinairement leurs mains ou pieds de devant dans leur poil, en sorte qu'on dirait qu'ils n'ont d'autres pieds que ceux de derrière; pour se transporter d'un lieu à un autre ils ne marchent pas, c'est-à-dire qu'ils n'avancent pas les pieds l'un après l'autre; mais ils sautent très-légèrement et très-vite à trois ou quatre pieds de distance, et toujours debout comme des oiseaux; en repos, ils sont assis sur leurs genoux; ils ne dorment que le jour et jamais la nuit; ils mangent du grain et des herbes comme les lièvres; ils sont d'un naturel assez doux, et néanmoins ils ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point; ils se creusent des terriers comme les lapins, et en beaucoup moins de temps; ils y font un magasin d'herbes sur la fin de l'été, et dans les pays froids ils y passent l'hiver.

Comme nous n'avons pas été à portée de faire la dissection de cet animal, et que M. Gmelin est le seul qui ait parlé de la conformation de ses parties intérieures, nous donnons ici ses observations en attendant qu'on en ait de plus précises et de plus étendues [c].

A l'égard du daman ou agneau d'Israël, qui nous paraît être du genre des gerboises, parce qu'il a comme elles les jambes de devant très-courtes en comparaison de celles de derrière, nous ne pouvons mieux faire, ne l'ayant jamais vu, que de citer ce qu'en dit le docteur Shaw, qui était à

a. On trouve en Circassie, aussi bien qu'en Perse, en Arabie et aux environs de Babylone, une espèce de mulot appelé *jerbuah* en arabe, de la grandeur et couleur à peu près d'un écureuil..... Quand il saute, il s'élance à cinq ou six pieds haut de terre..... Il quitte quelquefois les champs et se fourre dans les maisons. *Voyage d'Oléarius*, p. 177.

b. En Égypte, je vis de petits animaux qui couraient très-fort sur leurs deux jambes de derrière; elles étaient si longues qu'ils semblaient montés sur des échasses. Ces animaux terrent comme les lapins. On en prit sept que j'emportai; il m'en est resté deux que j'ai apportés en France, où ils ont vécu à la Ménagerie du Roi pendant deux ans. *Voyage de Paul Lucas*, t. II, p. 74.

c. « Œsophagus, uti in lepore et cuniculo, medio ventriculo inseritur, intestinum cæcum « breve admodum sed amplum est, in processum vermiformem, duos pollices longum, abiens. « Choledochus mox infra pylorum intestinum subit. Vesica urinaria citrinâ aquâ plena; uteri

1. *Le gerbo* et *l'alagtaga* sont deux espèces distinctes.

portée de le comparer avec le gerbo, et qui en parle comme de deux espèces différentes : « Le daman Israël, dit cet auteur, est aussi un animal « du mont Liban, mais également commun dans la Syrie et dans la Phé- « nicie; c'est une bête innocente qui ne fait point de mal, et qui ressemble « pour la taille et pour la figure au lapin ordinaire, ses dents de devant « étant aussi disposées de la même manière; seulement il est plus brun et « a les yeux plus petits et la tête plus pointue; ses pieds de devant sont « courts, et ceux de derrière longs, dans la même proportion que ceux du « jerboa (gerbo). Quoiqu'il se cache quelquefois dans la terre, sa retraite « ordinaire est dans les trous et fentes de rochers, ce qui me fait croire, « continue M. Shaw, que c'est cet animal plutôt que le jerboa (gerbo), « qu'on doit prendre pour le *saphan*[1] de l'Écriture; personne n'a pu me dire « d'où vient le nom moderne de daman Israël, qui signifie *agneau d'Israël*[a]. » Prosper Alpin, qui avait indiqué cet animal avant le docteur Shaw, dit que sa chair est excellente à manger, et qu'il est plus gros que notre lapin d'Europe; mais ce dernier fait paraît douteux, car le docteur Shaw l'a retranché du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier.

LA MANGOUSTE.[b] *

La mangouste est domestique en Égypte comme le chat l'est en Europe, et elle sert de même à prendre les souris et les rats[c]; mais son goût pour

« nulla plane distinctio; vagina enim canalis instar sine ullis artificiis in pubem usque pro- « tensa in duo mox cornua dividitur, quæ ubi ovariis appropinquant multas inflexiones faciunt « et in ovariis terminantur. Penem masculus habet satis magnum, cui circa vesicæ urinariæ « collum vesiculæ seminales unciam cum dimidio longæ, graciles et extremitatibus intortæ, « adjacent. Foramen aut sinus quosdam inter anum et penem, aut inter anum et vulvam nullo « modo potui discernere, licet quasvis in indagatione ista cautelas adhibuerim..... Cuniculi « Americani, porcelli pilis et voce. *Marcgr.* Fabricà internarum partium ab hoc animali non « multum abludunt. » Gmelin, *Nov. Com. Ac. Petrop.*, t. V, art. VII.

a. *Voyage de Shaw*, t. II, p. 75.

b Mangouste, mot dérivé de *Mangutia*, nom de cet animal aux Indes. — *Ichneumon* en grec et en latin. *Tezer-dea* en arabe, selon le docteur Shaw.

c. « Mihi ichneumon fuit utilissimus ad mures ex meo cubiculo fugandos... unum alui à

1. Voyez la note 1 de la page 457. Le vrai *daman* est, en effet, le *saphan* de l'Écriture. — « Shaw et Bruce ont bien prouvé que c'est le saphan de l'Ancien Testament, que l'on a mal à « propos traduit par *lapin*; car il est dit du saphan qu'il habite dans les rochers, ce qui est vrai « du daman et non pas du lapin. « (Cuvier.)

* *Viverra ichneumon* (Linn.). — La *mangouste d'Égypte* (Cuv.)..... Et *viverra mungos* (Linn.). — La *mangouste des Indes* (Cuv.)....... } — Ordre des *Carnassiers*; famille des *Carnivores*; tribu des *Digitigrades*; genre *Civette*; sous-genre *Mangouste* (Cuv.).

Buffon mêle l'histoire de ces deux *espèces*. L'animal qu'il a fait représenter dans son XIIIe volume est la *mangouste des Indes*, et celui qu'il a fait représenter dans le t. III de ses *Supplements* est la *mangouste d'Égypte*.

la proie est encore plus vif, et son instinct plus étendu que celui du chat, car elle chasse également aux oiseaux, aux quadrupèdes, aux serpents, aux lézards, aux insectes, attaque en général tout ce qui lui paraît vivant, et se nourrit de toute substance animale; son courage est égal à la véhémence de son appétit; elle ne s'effraie ni de la colère des chiens, ni de la malice des chats, et ne redoute pas même la morsure des serpents, elle les poursuit avec acharnement, les saisit et les tue, quelque venimeux qu'ils soient; et lorsqu'elle commence à ressentir les impressions de leur venin, elle va chercher des antidotes, et particulièrement une racine[a] que les Indiens ont nommée de son nom, et qu'ils disent être un des plus sûrs et des plus puissants remèdes contre la morsure de la vipère ou de l'aspic[1]; elle mange les œufs du crocodile comme ceux des poules et des oiseaux, elle tue et mange aussi les petits crocodiles[b], quoiqu'ils soient déjà très-forts peu de temps après qu'ils sont sortis de l'œuf; et comme la fable est toujours mise par les hommes à la suite de la vérité, on a prétendu qu'en vertu de cette antipathie pour le crocodile, la mangouste entrait dans son corps lorsqu'il était endormi, et n'en sortait qu'après lui avoir déchiré les viscères.

Les naturalistes ont cru qu'il y avait plusieurs espèces[2] de mangoustes,

« quo murium damna plane cessarunt; si quidem quotquot offendebat interimebat, longeque ad « hos necandos fugandosque fele est ichneumon utilior. » Prosp. Alp., *Descript. Ægypt.*, lib. IV, p. 235.

a. « Primum antidotum... radix est plantæ malaice Hampaddu-Tanah, id est Fel terræ dicta « à sapore amarissimo... Lusitanis ibidem Raja seu radix mungo appellata à mustelà quàdam « seu viverrà Indis mungustia... appellata quæ radicem monstrasse et ejus usum... prima... « prodidisse creditur..... Indi igitur... præcipue qui Sumatram et Javam incolunt, sive usum à « mustelà edocti sint, sive casu quodam invenerint, radicem pro explorato habent antidoto. » Kæmpfer, *Amœnit.*, p. 574. — Dans l'Inde, il est une racine qui ne produit ni tronc, ni branches, ni feuilles, qui s'appelle *chiri*, nom qu'elle tire d'un animal qui sait seul la reconnaître et la trouver. Cet animal est grand comme une marte, et lui ressemble assez par la forme, excepté qu'il est un peu plus corsé (*corpulento*); la couleur de son poil est obscure, qui est dur, tendu et hérissé comme celui des sangliers, mais moins long; sa queue est charnue, lisse et unie comme celle de la marte. L'antipathie que cet animal a pour les serpents est extraordinaire, et il ne semble s'occuper qu'à leur tendre des embûches..... Les chasseurs ont observé qu'il va déterrer la racine dont nous venons de parler, soit pour se guérir, soit pour se préserver de l'effet du venin... on la regarde comme le meilleur antidote que l'Inde fournisse. *Voyage du P. Vincent Marie*, traduction communiquée par M. le marquis de Montmirail.

b. L'*ichneumon* ou *rat de Pharaon* est une espèce de petit cochon sauvage, joli et très-aisé à apprivoiser, qui a le poil hérissé comme un porc-épic; il est ennemi des autres rats, et surtout des crocodiles; non-seulement il dévore leurs œufs, dont il se nourrit, mais il attaque encore avec courage les petits crocodiles, dont il sait venir à bout, en les prenant par le cou, au défaut de la tête. *Description de l'Égypte*, par Maillet, p. 34.

1. Ceci a été dit, non de la *mangouste d'Égypte*, mais de celle des *Indes* (voyez la note *a* de Buffon). — « La mangouste des Indes est célèbre par ses combats avec les serpents les plus « dangereux, et par le renom d'avoir fait connaître la vertu de l'*ophiorhisa mungos* contre leurs « morsures. » (Cuvier.)

2. Il y en a, en effet, plusieurs espèces : la *mangouste d'Égypte* (*viverra ichneumon*), la *mangouste des Indes* (*viverra mungos*), celle du *Cap* (*viverra cafra*), celle de *Java*, etc., etc.

parce qu'il y en a de plus grandes et de plus petites, et de poils différents; mais si l'on fait attention qu'étant souvent élevées dans les maisons elles ont dû, comme les autres animaux domestiques, subir des variétés, on se persuadera facilement que cette diversité de couleur et cette différence de grandeur n'indiquent que de simples variétés, et ne suffisent pas pour constituer des espèces, d'autant que dans deux mangoustes que j'ai vues vivantes, et dans plusieurs autres dont les peaux étaient bourrées, j'ai reconnu les nuances intermédiaires, tant pour la grandeur que pour la couleur, et remarqué que pas une ne différait de toutes les autres par aucun caractère évident et constant; il paraît seulement qu'en Égypte, où les mangoustes sont pour ainsi dire domestiques, elles sont plus grandes qu'aux Indes, où elles sont sauvages [a].

Les nomenclateurs, qui ne veulent jamais qu'un être ne soit que ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il soit seul de son genre, ont beaucoup varié au sujet de la mangouste. M. Linnæus en avait d'abord fait un blaireau, ensuite il en fait un furet; Hasselquist, d'après les premières leçons de son maître, en fait aussi un blaireau; MM. Klein et Brisson l'ont mise dans le genre des belettes; d'autres en ont fait une loutre, et d'autres un rat[1]; je ne cite ces idées que pour faire voir le peu de consistance qu'elles ont dans la tête même de ceux qui les imaginent, et aussi pour mettre en garde contre ces dénominations qu'ils appellent génériques, et qui presque toutes sont fausses, ou du moins arbitraires, vagues et équivoques [b].

a. Cet ichneumon (dit Edwards) venait des Indes orientales et était fort petit; j'en ai vu un autre venu d'Égypte qui était plus du double..... La seule différence qu'il y avait, outre la grandeur, entre les deux ichneumons, c'est que celui d'Égypte avait une petite touffe de poil à l'extrémité de la queue, au lieu que la queue de celui des Indes se terminait en pointe, et je crois que cela fait deux espèces distinctes et séparées, parce que celui des Indes, qui était si petit en comparaison de celui d'Égypte, avait cependant pris son entier accroissement. *Edwards*, p. 199. — *Nota*. Ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour établir deux espèces, attendu qu'entre les plus petites et les plus grandes, c'est-à-dire entre treize et vingt-deux pouces de longueur, il s'en trouve d'intermédiaires, comme de quinze et dix-sept pouces de grandeur. *Seba*, qui a donné la figure et la description (vol. I, p. 66, tabl. XLI) d'une de ces petites mangoustes qu'il avait eu vivante, et qui lui venait de Ceylan, dit qu'elle était très-malpropre et qu'on n'avait pu l'apprivoiser; cette différence de naturel pourrait faire penser que cette petite mangouste est d'une espèce différente des autres; cependant elle ressemble si fort à celles dont nous avons parlé, qu'on ne peut douter que ce ne soit le même animal; et d'ailleurs, je puis assurer moi-même avoir vu une de ces petites mangoustes qui était si privée, que son maître (M. le président de Robien), qui l'aimait beaucoup, la portait toujours dans son chapeau, et faisait à tout le monde l'éloge de sa gentillesse et de sa propreté.

b. Hasselquist termine sa longue et sèche description de la mangouste par ces mots : « Galli « in Ægypto conversantes qui omnibus rebus, quas non cognoscunt, sua imponunt nomina ficta, « appellarunt hoc animal *rat de Pharaon*. Quod sequuti qui latine relationes de Ægypto dede- « runt, Alpin, Belon, murem Pharaonis effinxerunt. » Si cet homme eût seulement lu Belon et Alpin, qu'il cite, il aurait vu que ce ne sont pas les Français qui ont donné le nom de *rat de Pharaon* à la mangouste, mais les Egyptiens mêmes, et il se serait abstenu de prendre de là

1. Sans doute. On a tâtonné. On la met aujourd'hui dans le *genre* des *civettes*. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

La mangouste habite volontiers aux bords des eaux : dans les inondations elle gagne les terres élevées, et s'approche souvent des lieux habités pour y chercher sa proie ; elle marche sans faire aucun bruit, et selon le besoin elle varie sa démarche ; quelquefois elle porte la tête haute, raccourcit son corps et s'élève sur ses jambes ; d'autres fois elle a l'air de ramper et de s'allonger comme un serpent ; souvent elle s'assied sur ses pieds de derrière, et plus souvent encore elle s'élance comme un trait sur la proie qu'elle veut saisir ; elle a les yeux vifs et pleins de feu, la physionomie fine, le corps très-agile, les jambes courtes, la queue grosse et très-longue, le poil rude et souvent hérissé ; le mâle et la femelle [a] ont tous deux une ouverture remarquable et indépendante des conduits naturels,

occasion de mal parler de notre nation ; mais l'on ne doit pas être surpris de trouver l'imputation d'un pédant dans l'ouvrage d'un écolier : en effet, cette description de la mangouste, ainsi que celle de la girafe et de quelques autres animaux, données par ce nomenclateur, ne pourront jamais servir qu'à excéder ceux qui voudraient s'ennuyer à les lire : 1° parce qu'elles sont sans figures, et que le nombre des mots ne peut suppléer à la représentation, un coup d'œil vaut mieux dans ce genre qu'un long détail de paroles ; 2° parce que ces mots ou paroles sont la plupart d'un latin barbare, ou plutôt ne sont d'aucune langue ; 3° parce que la méthode de ces descriptions n'est qu'une routine que tout homme peut suivre, et qui ne suppose ni génie ni même d'intelligence ; 4° parce que la description étant trop minutieuse, les caractères remarquables, singuliers et distinctifs de l'être qu'on décrit, y sont confondus avec les signes les plus obscurs, les plus indifférents et les plus équivoques ; 5° enfin, parce que le trop grand nombre de petits rapports et de combinaisons précaires, dont on est obligé de charger sa mémoire, rendent le travail du lecteur plus grand que celui de l'auteur, et les laisse tous les deux aussi ignorants qu'ils étaient. Une preuve qu'avec cette routine on se dispense de lire et de s'instruire, c'est : 1° la fausse imputation que l'auteur fait aux Français au sujet du rat de Pharaon ; c'est : 2° l'erreur qu'il commet en donnant à cet animal le nom arabe *nems*[1], tandis que ce mot arabe est le nom du furet, et non pas celui de la mangouste ; il ne fallait pas même savoir l'arabe pour éviter cette faute, il aurait suffi d'avoir lu les voyages de ceux qui l'avaient précédé dans le même pays ; 3° l'omission qu'il fait des choses essentielles, en même temps qu'il s'étend sans mesure sur les indifférentes ; par exemple, il décrit la girafe aussi minutieusement que la mangouste, et ne laisse pas que de manquer le caractère essentiel, qui est de savoir si les cornes sont permanentes ou si elles tombent tous les ans : dans vingt fois plus de paroles qu'il n'en faut, l'on ne trouve pas le mot nécessaire, et l'on ne peut juger par sa description si la girafe est du genre des cerfs ou de celui des bœufs. Mais c'est assez s'arrêter sur une critique [2] que tout homme sensé ne manquera pas de faire lorsque de pareils ouvrages lui tomberont entre les mains.

a. Les habitants d'Alexandrie nourrissent une bête nommée *ichneumon*, qui est particulièrement trouvée en Égypte. On la peut apprivoiser ès-maisons tout ainsi comme un chat ou un chien. Le vulgaire a cessé de la nommer par son nom ancien, car ils le *nomment, en leur langage*, rat de Pharaon. Or, nous avons vu que les paysans en apportaient des petits au marché d'Alexandrie, où ils sont bien recueillis pour en nourrir ès-maisons, à cause qu'ils chassent les rats... les serpents, etc. Cet animal est cauteleux en épiant sa pâture... il se nourrit indifféremment de toutes viandes vives, comme d'escarbots, lézards, chaméléons, et généralement de toutes espèces de serpents, de grenouilles, rats et souris ; il est friand des oiseaux, des poules et poulets : quand il est courroucé, il hérisse son poil... il a une particulière marque, c'est un grand pertuis tout entouré de poil hors le conduit de l'excrément, ressemblant quasi au membre honteux des femelles, lequel conduit il ouvre lorsqu'il a grand chaud. Belon. *Obs.* feuill. 95, *verso*.

1. *Nems* est bien le nom arabe de l'*ichneumon*. *Nimse* est le nom du *furet* en Barbarie. (Voyez la note *a* de la page 597 du IIe volume).

2. A part le ton d'humeur, toute cette critique est très-juste. Hasselquist a exagéré Linné ; mais la critique de Buffon ne s'arrête pas à Hasselquist.

une espèce de poche dans laquelle se filtre une humeur odorante; on prétend que la mangouste ouvre cette poche pour se rafraîchir lorsqu'elle a trop chaud; son museau trop pointu et sa gueule étroite l'empêchent de saisir et de mordre les choses un peu grosses, mais elle sait suppléer par agilité, par courage, aux armes et à la force qui lui manquent; elle étrangle aisément un chat, quoique plus gros et plus fort qu'elle; souvent elle combat les chiens, et quelque grands qu'ils soient elle s'en fait respecter.

Cet animal croît promptement et ne vit pas longtemps[a]; il se trouve en grand nombre dans toute l'Asie méridionale[b], depuis l'Égypte jusqu'à Java; et il paraît qu'il se trouve aussi en Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance[c][1] : mais on ne peut l'élever aisément ni le garder longtemps dans nos climats tempérés, quelque soin qu'on en prenne; le vent l'incommode, le froid le fait mourir; pour éviter l'un et l'autre, et conserver sa chaleur, il se met en rond et cache sa tête entre ses cuisses. Il a une petite voix douce, une espèce de murmure, et son cri ne devient aigre que lorsqu'on le frappe et qu'on l'irrite : au reste, la mangouste était en vénération chez les anciens Égyptiens, et mériterait bien encore aujourd'hui d'être multipliée, ou du moins épargnée, puisqu'elle détruit un grand nombre d'animaux nuisibles, et surtout les crocodiles dont elle sait trouver les œufs, quoique cachés dans le sable; la ponte de ces animaux est si nombreuse[d] qu'il y aurait tout à craindre de leur multiplication si la mangouste n'en détruisait les germes.

a. « Feles et ichneumon tot numero pariunt quot canes, vescunturque eisdem, vivunt circi-« ter annos sex. » Arist., *Hist. anim.*, lib. VI, cap. 35.

b. « Mungos alunt rura calentis Asiæ omnis, usque ad Gangem, etiam in iis regionibus in « quibus radix mungo numquam germinavit. » Kæmpf., *Amœnit.*, p. 574. — La mangouste est un petit animal très-joli, fait à peu près comme nos belettes de France... mais d'une couleur incomparablement plus belle..... Le blanc et le noir dominent sur chaque poil, et il y a une espèce de rouge qui fait la nuance entre le noir et le blanc. Sa queue est couverte d'un poil avec les mêmes nuances, et plus long que celui du corps. Il a la tete couverte d'un petit poil ras : ses yeux sont gros et ses oreilles courtes et arrondies : cette mangouste avait deux pieds et demi de long depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue..... Elle venait du royaume de Calicut, et a été apportée en France dans un vaisseau de notre escadre; elle a vécu à Paris cinq mois; elle était devenue fort familière. *Curiosites de la Nature et de l'Art.* Paris, 1703, p. 211.

c. L'ichneumon est de la grandeur du chat, mais il a la forme d'une musaraigne..... Tout son corps est couvert de poils longs, raides, rayés et tachetés de blanc, de noir et de jaune. Cet animal, qui est très-commun dans les campagnes du Cap, est grand destructeur de serpents et d'oiseaux. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, chap. V.

d. Le plus grand service que l'ichneumon rende à l'Egypte est de briser les œufs des crocodiles partout où il les rencontre; c'est pour cela que les anciens Egyptiens lui portaient un culte religieux. *Voyage de Paul Lucas*, t. III, p. 203. — C'était avec justice que les anciens Egyptiens révéraient l'ichneumon ou rat de Pharaon. L'on dit que de quatre cents œufs que le crocodile pond à la fois, pour en sauver quelques-uns de la fureur de cet ennemi mortel de son espèce, il est obligé de les transporter dans quelques petites îles, lorsque le Nil s'est retiré. *Description de l'Egypte*, par Maillet, t. II, p. 129.

1. Les mangoustes d'*Égypte*, du *Cap*, de *Java*, etc., sont autant d'espèces particulières. (Voyez Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 157. Voyez aussi la note 2 de la page 161.)

LA FOSSANE. [a] *

Quelques voyageurs ont appelé la fossane *genette de Madagascar*, parce qu'elle ressemble à la genette par les couleurs du poil et par quelques autres rapports; cependant elle est constamment plus petite, et ce qui nous fait penser que ce n'est point une genette, c'est qu'elle n'a pas la poche odoriférante qui, dans cet animal, est un attribut essentiel. Comme nous étions incertains de ce fait, n'ayant pu nous procurer l'animal pour le disséquer, nous avons consulté par lettres M. Poivre, qui nous en a envoyé la peau bourrée, et il a eu la bonté de nous répondre dans les termes suivants :

Lyon, 19 juillet 1761.

« La fossane que j'ai apportée de Madagascar est un animal qui a les « mœurs de notre fouine : les habitants de l'île m'ont assuré que la fossane mâle étant en chaleur ses parties avaient une forte odeur de musc. « Lorsque j'ai fait empailler celle qui est au Jardin du Roi je l'examinai « attentivement, je n'y découvris aucune poche, et je ne lui trouvai aucune « odeur de parfum. J'ai élevé un animal semblable à la Cochinchine, et un « autre aux îles Philippines; l'un et l'autre étaient des mâles, ils étaient « devenus un peu familiers, je les avais eus très-petits, et je ne les ai guère « gardés que deux ou trois mois; je n'y ai jamais trouvé de poche entre « les parties que vous m'indiquez [1]; je me suis seulement aperçu que leurs « excréments avaient l'odeur de ceux de notre fouine. Ils mangeaient de la « viande et des fruits, mais ils préféraient ces derniers, et montraient surtout un goût plus décidé pour les bananes, sur lesquelles ils se jetaient « avec voracité. Cet animal est très-sauvage, fort difficile à apprivoiser; et « quoique élevé bien jeune il conserve toujours un air et un caractère de « férocité, ce qui m'a paru extraordinaire dans un animal qui vit volontiers de fruits. L'œil de la fossane ne présente qu'un globe noir fort « grand comparé à la grosseur de sa tête, ce qui donne à cet animal un air « méchant. »

Nous sommes très-aises d'avoir cette occasion de marquer notre reconnaissance à M. Poivre, qui par goût pour l'histoire naturelle, et par amitié pour ceux qui la cultivent, a donné au cabinet un assez grand nombre de morceaux rares et précieux dans tous les genres.

a *Fossa* ou *Fossane*, nom de cet animal à Madagascar, et que nous avons adopté.

* *Viverra fossa* (Linn.). — La *fossane de Madagascar* (Cuv.). Ordre des *Carnassiers*; famille des *Carnivores*; tribu des *Digitigrades*; genre *Civette*; sous-genre *Genette* (Cuv.).

1. « Malgré l'assertion contraire de Poivre, la fossane a le même sillon que les genettes. » (Cuvier.)

Il nous paraît que l'animal appelé *berbé*, en Guinée, est le même que la fossane [1], et que par conséquent cette espèce se trouve en Afrique comme en Asie. « Le berbé, disent les voyageurs [a], a le museau plus pointu et le « corps plus petit que le chat ; il est marqueté comme la civette. » Nous ne connaissons pas d'animal auquel ces indications, qui sont assez précises, conviennent mieux qu'à la fossane.

LE VANSIRE. [b] *

Ceux qui ont parlé de cet animal l'ont pris pour un furet, auquel en effet il ressemble à beaucoup d'égards ; cependant il en diffère par des caractères qui nous paraissent suffisants pour en faire une espèce distincte et séparée. Le vansire a douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure [2], au lieu que le furet n'en a que huit ; et les mâchelières d'en bas, quoiqu'en égal nombre de dix dans ces deux animaux, ne se ressemblent ni par la forme ni par la situation respective : d'ailleurs le vansire diffère par la couleur du poil de tous nos furets, quoique ceux-ci, comme tous les animaux que l'homme prend soin d'élever et de multiplier, varient beaucoup entre eux, même du mâle à la femelle.

Il nous paraît que l'animal indiqué par Seba [c], sous la dénomination de *belette de Java*, qu'il dit que les habitants de cette île nomment *koger-angan*, et qu'ensuite M. Brisson [d] a nommé le *furet de Java*, pourrait bien être le même animal que le vansire [3] ; c'est au moins, de tous les animaux connus,

a. *Voyage en Guinée*, par Bosman, p. 256, fig. nº 1, p. 252.

b. *Vansire*, mot dérivé de *Vohang-shira*, nom de cet animal à Madagascar. La province de Balta, dans le royaume de Congo, offre une infinité de beaux sables (martres), qui portent le nom d'*Insire*. *Histoire générale des Voyages*, t. V, p. 87. — *Nota*. Il n'y a point de sables ou de martes à Congo, et la ressemblance du nom nous fait croire que l'insire de Congo pourrait bien être le vansire de Madagascar.

c. *Mustela Javanica*. Ab incolis Javæ *Koger-angan* vocatur. Seba, vol. I, p. 77, nº 4, tab. XLVIII, fig. 4.

d. *Mustela supra rufa, infra dilute flava, caudæ apice nigricante*..... *Viverra Javanica*. Le furet de Java. Briss., *Règne animal*, p. 245.

* *Mustela galera* (Linn.). — Ordre des *Carnassiers* ; famille des *Carnivores* ; tribu des *Digitigrades* ; genre *Civette* ; sous-genre *Mangouste* (Cuv.).

1. C'est ce qu'on ne peut guère décider. L'animal de Guinée, appelé *berbé*, est trop imparfaitement connu.

2. Le *vansire* a, comme les autres *mangoustes*, quarante dents en tout : six molaires de chaque côté de chaque mâchoire, six incisives en haut et six en bas, deux canines en haut et deux en bas. — Le *furet* a, comme les autres *putois* : six incisives, deux canines et huit molaires à la mâchoire supérieure, et six incisives, deux canines et dix molaires à l'inférieure : trente-quatre dents en tout.

3. « Buffon rapporte l'animal, nommé *belette de Java* par Seba, au *vansire*. Il est beaucoup « plus probable que c'est l'*hermine* dans son pelage d'été. » (Fred. Cuvier.)

celui duquel il approche le plus; mais ce qui nous empêche de prononcer décisivement c'est que la description de Seba n'est pas assez complète pour qu'on puisse établir la juste comparaison qui serait nécessaire pour juger sans scrupule. Nous la mettons sous les yeux du lecteur [a] pour qu'il puisse lui-même la comparer avec la nôtre.

LES MAKIS.[b] *

Comme l'on a donné le nom de *maki* à plusieurs animaux d'espèces différentes, nous ne pouvons l'employer que comme un terme générique, sous lequel nous comprendrons trois animaux qui se ressemblent assez pour être du même genre, mais qui diffèrent aussi par un nombre de caractères suffisant pour constituer des espèces évidemment différentes. Ces trois animaux ont tous une longue queue, et les pieds conformés comme les singes; mais leur museau est allongé comme celui d'une fouine, et ils ont à la mâchoire inférieure six dents incisives [1], au lieu que tous les singes n'en ont que quatre. Le premier de ces animaux est le mocock [c] ou mococo [2], que l'on connaît vulgairement sous le nom de *maki à queue annelée*. Le second est le mongous [3], appelé vulgairement *maki brun;* mais cette dénomination a été mal appliquée, car dans cette espèce il y en a de tout bruns, d'autres qui ont les joues et les pieds blancs, et encore d'autres qui ont les joues noires et les pieds jaunes. Le troisième est le vari [4], appelé par quelques-uns *maki pie;* mais cette dénomination a été mal

a. « Javanica hæc mustela, hic representata, collo et corpore est brevioribus quam nostras; « caput tegentes pili obscure spadicei sunt, ruffi qui dorsum, dilute vero flavi qui ventrem « vestiunt, caudâ interim in apicem acutum et nigricantem desinente. » *Seba*, vol. I, p. 78.

b. Nota. Il paraît que le mot *Maki* a été dérivé de *mocok* ou *maucauc*, qui est le nom que l'on donne communément à ces animaux au Mozambique et dans les îles voisines de Madagascar, dont ils sont originaires.

c. Mocok ou *mococo*, nom de cet animal sur les côtes orientales de l'Afrique, et que nous avons adopté. « L'île de Johanna, sur la côte du Mozambique, produit une espèce de bêtes qui « ressemblent au renard, et qui ont l'œil très-vif; leur poil est laineux et couleur de souris; « leur queue, qui a environ trois pieds de long, est bariolée avec des cercles noirs, à un pouce « de distance : les habitants les appellent *mocok*. Quand on les prend fort jeunes, on les appri- « voise bientôt. » *Voyage de Fr. Henri Grosse*. Londres, 1758, p. 42. On appelle aussi cet animal *vary* à Madagascar. « Dans les Ampatres et Miafalles, il y a des singes blancs en quantité, « qu'ils appellent *vari*, qui ont la queue rayée de noir et de blanc. » *Voyage de Flacourt*, p. 154.

* *Lemur* (Linn.). — Ordre des *Quadrumanes*; genre *Makis* (Cuv.).

1. Les *makis* ont six incisives en bas, quatre en haut, deux canines en haut et en bas, six molaires de chaque côté en haut et cinq en bas : en tout, trente-six dents.

2. *Mococo* (*Lemur catta*. Linn.).

3. *Mongous* (*Lemur mongos*. Linn.).

4. *Vari* (*Lemur macaco*. Linn.).

appliquée, car dans cette espèce, outre ceux qui sont pies, c'est-à-dire blancs et noirs, il y en a de tout blancs et de tout noirs [a]. Ces trois animaux sont tous originaires des parties de l'Afrique orientale, et notamment de Madagascar [1], où on les trouve en grand nombre.

Le mococo est un joli animal, d'une physionomie fine, d'une figure élégante et svelte, d'un beau poil toujours propre et lustré; il est remarquable par la grandeur de ses yeux, par la hauteur de ses jambes de derrière qui sont beaucoup plus longues que celles de devant, et par sa belle et grande queue qui est toujours relevée, toujours en mouvement, et sur laquelle on compte jusqu'à trente anneaux alternativement noirs et blancs, tous bien distincts et bien séparés les uns des autres : il a les mœurs douces, et quoiqu'il ressemble en beaucoup de choses aux singes, il n'en a ni la malice ni le naturel. Dans son état de liberté il vit en société, et on le trouve à Madagascar [b] par troupes de trente ou quarante; dans celui de captivité il n'est incommode que par le mouvement prodigieux qu'il se donne : c'est pour cela qu'on le tient ordinairement à la chaîne, car, quoique très-vif et très-éveillé, il n'est ni méchant ni sauvage, il s'apprivoise assez pour qu'on puisse le laisser aller et venir sans craindre qu'il s'enfuie; sa démarche est oblique comme celle de tous les animaux qui ont quatre mains au lieu de quatre pieds; il saute de meilleure grâce et plus légèrement qu'il ne marche; il est assez silencieux et ne fait entendre sa voix que par un cri court et aigu, qu'il laisse pour ainsi dire échapper lorsqu'on le surprend ou qu'on l'irrite. Il dort assis, le museau incliné et appuyé sur sa poitrine; il n'a pas le corps plus gros qu'un chat, mais il l'a plus long, et il paraît plus grand parce qu'il est plus élevé sur ses jambes; son poil, quoique très-doux au toucher, n'est pas couché, et se tient assez fermement droit; le mococo a les parties de la génération petites et cachées, au lieu que le mongous a des testicules prodigieux pour sa taille, et extrêmement apparents.

Le mongous est plus petit que le mococo; il a, comme lui, le poil soyeux et assez court, mais un peu frisé; il a aussi le nez plus gros que le mococo, et assez semblable à celui du vari. J'ai eu chez moi, pendant plusieurs années, un de ces mongous qui était tout brun; il avait l'œil jaune, le nez noir et les oreilles courtes; il s'amusait à manger sa queue, et en avait ainsi détruit les quatre ou cinq dernières vertèbres; c'était un animal fort sale et assez incommode; on était obligé de le tenir à la chaîne, et quand il pouvait s'échapper il entrait dans les boutiques du voisinage pour chercher des fruits, du sucre, et surtout des confitures dont il ouvrait les boites; on

a. *The black maucauco.* Le maucauco noir. *Glanures d'Edwards*, p. 13, fig. *ibid.*

b. Les varis, qui ont la queue rayée de noir et de blanc, marchent en troupes de trente, quarante ou cinquante. Ils ressemblent aux varicossis. *Voyage de Flacourt*, p. 154.

1. Les *makis* sont exclusivement de l'île de Madagascar.

avait bien de la peine à le reprendre, et il mordait cruellement alors ceux même qu'il connaissait le mieux : il avait un petit grognement presque continuel, et lorsqu'il s'ennuyait et qu'on le laissait seul il se faisait entendre de fort loin par un coassement tout semblable à celui de la grenouille; c'était un mâle, et il avait les testicules extrêmement gros pour sa taille; il cherchait les chattes, et même se satisfaisait avec elles, mais sans accouplement intime et sans production. Il craignait le froid et l'humidité, il ne s'éloignait jamais du feu et se tenait debout pour se chauffer : on le nourrissait avec du pain et des fruits; sa langue était rude comme celle d'un chat; et si on le laissait faire il léchait la main jusqu'à la faire rougir, et finissait souvent par l'entamer avec les dents. Le froid de l'hiver 1750 le fit mourir, quoiqu'il ne fût pas sorti du coin du feu; il était très-brusque dans ses mouvements, et fort pétulant par instants; cependant il dormait souvent le jour, mais d'un sommeil léger que le moindre bruit interrompait.

Il y a dans cette espèce du mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur; celui dont nous venons de parler était tout brun et de la taille d'un chat de moyenne grosseur. Nous en connaissons de plus grands et de bien plus petits; nous en avons vu un qui, quoique adulte, n'était pas plus gros qu'un loir; si ce petit mongous n'était pas ressemblant en tout au grand, il serait sans contredit d'une espèce différente; mais la ressemblance entre ces deux individus nous a paru si parfaite, à l'exception de la grandeur, que nous avons cru devoir les réduire tous deux à la même espèce, sauf à les distinguer dans la suite par un nom différent, si l'on vient à acquérir la preuve que ces deux animaux ne se mêlent point ensemble, et qu'ils soient aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par la grandeur.

Le vari [a] est plus grand, plus fort et plus sauvage que le mococo; il est même d'une méchanceté farouche dans son état de liberté. Les voyageurs disent « que ces animaux sont furieux comme des tigres, et qu'ils font un « tel bruit dans les bois que s'il y en a deux il semble qu'il y en ait un « cent, et qu'ils sont très-difficiles à apprivoiser [b]. » En effet, la voix du vari tient un peu du rugissement du lion, et elle est effrayante lorsqu'on l'entend pour la première fois; cette force étonnante de voix dans un animal qui n'est que de médiocre grandeur dépend d'une structure singulière dans la trachée-artère, dont les deux branches s'élargissent et for-

a. *Nota*. Flacourt, qui appelle le mococo *vari*, donne à celui-ci le nom de *varicossy;* il y a toute apparence que *cossy* est une épithète augmentative pour la grandeur, la force ou la férocité de cet animal, qui diffère en effet du mococo par ces attributs et par plusieurs autres.

b. *Voyage de Flacourt*, p. 153 et 154. — *Nota*. Lorsque cet animal est pris jeune, il perd apparemment toute sa férocité, et il paraît aussi doux que le mococo. « C'est, dit M. Edwards, « un animal d'un naturel sociable, doux et pacifique, qui n'a rien de la ruse ni de la malice « du singe. » *Glanures*, p. 13.

ment une large concavité avant d'aboutir aux bronches du poumon; il diffère donc beaucoup du mococo par le naturel aussi bien que par la conformation; il a, en général, le poil beaucoup plus long, et en particulier une espèce de cravate de poils encore plus longs qui lui environne le cou, et qui fait un caractère très-apparent par lequel il est aisé de le reconnaître; car, au reste, il varie du blanc au noir et au pie par la couleur du poil, qui, quoique long et très-doux, n'est pas couché en arrière, mais s'élève presque perpendiculairement sur la peau : il a le museau plus gros et plus long à proportion que le mococo, les oreilles beaucoup plus courtes et bordées de longs poils, les yeux d'un jaune orangé si foncé qu'ils paraissent rouges.

Les mococos, les mongous et les varis sont du même pays et paraissent être confinés à Madagascar [a], au Mozambique et aux terres voisines de ces îles; il ne paraît, par aucun témoignagne des voyageurs, qu'on les ait trouvés nulle part ailleurs; il semble qu'ils soient dans l'ancien continent ce que sont dans le nouveau les marmoses, les cayopollins, les phalangers qui ont quatre mains comme les makis, et qui, comme tous les autres animaux du Nouveau-Monde, sont fort petits en comparaison de ceux de l'ancien; et à l'égard de la forme, les makis semblent faire la nuance entre les singes à longue queue et les animaux fissipèdes, car ils ont quatre mains et une longue queue comme ces singes, et en même temps ils ont le museau long comme les renards ou les fouines; cependant ils tiennent plus des singes par les habitudes essentielles, car, quoiqu'ils mangent quelquefois de la chair et qu'ils se plaisent aussi à épier les oiseaux, ils sont cependant moins carnassiers que frugivores, et ils préfèrent, même dans l'état de domesticité, les fruits, les racines et le pain à la chair cuite ou crue.

a. La province de Mélagasse à Madagascar est peuplée d'un grand nombre de singes de plusieurs espèces; on en voit des bruns de couleur de castor, ayant le poil cotonné, la queue large et longue, de laquelle, étant retroussée sur le dos, ils se couvrent contre la pluie et le soleil, dormant ainsi cachés sur les branches des arbres, comme l'écurieu. Au reste, ils ont le museau comme une fouine et les oreilles rondes; cette espèce est la moins nuisible et maligne de toutes. Les Antavarres en ont de même poil que ceux-ci, ayant une forme de fraise blanche autour du cou : il y en a de tout blancs comme neige, de la grosseur des précédents, ayant le museau long; ils grondent comme des cochons. *Relat. de Madagascar*, par F. Cauche, p. 127. — *Nota*. Le mongous et le vari sont indiqués par ce passage d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre; et c'est sur cette autorité que j'ai dit qu'il y avait non-seulement des varis noirs et pies, mais encore de tout blancs.

LE LORIS.[a] *

Le loris[1] est un petit animal qui se trouve à Ceylan, et qui est très-remarquable par l'élégance de sa figure et la singularité de sa conformation : il est peut-être de tous les animaux celui qui a le corps le plus long relativement à sa grosseur; il a neuf vertèbres lombaires, au lieu que tous les autres animaux n'en ont que cinq, six ou sept, et c'est de là que dépend l'allongement de son corps, qui paraît d'autant plus long qu'il n'est pas terminé par une queue; sans ce défaut de queue et cet excès de vertèbres on pourrait le comprendre dans la liste des makis, car il leur ressemble par les mains et les pieds qui sont à peu près conformés de même, et aussi par la qualité du poil, par le nombre des dents et par le museau pointu; mais, indépendamment de la singularité que nous venons d'indiquer, et qui l'éloigne beaucoup des makis, il a encore d'autres attributs particuliers. Sa tête est tout à fait ronde et son museau est presque perpendiculaire sur cette sphère; ses yeux sont excessivement gros et très-voisins l'un de l'autre; ses oreilles larges et arrondies sont garnies en dedans de trois oreillons en forme de petite conque; mais ce qui est encore plus remarquable, et peut-être unique, c'est que la femelle urine par le clitoris, qui est percé comme la verge du mâle, et que ces deux parties se ressemblent parfaitement même pour la grandeur et la grosseur.

M. Linnæus a donné une courte description de cet animal[b], qui nous a paru très-conforme à la nature; il est aussi fort bien représenté dans l'ouvrage de Seba, et il nous paraît que c'est le même animal dont parle Thévenot dans les termes suivants : « Je vis au Mogol des singes dont on faisait « grand cas, qu'un homme avait apportés de Ceylan; on les estimait parce

a. Loris. Loeris, nom que les Hollandais ont donné à cet animal, et que nous avons adopté.

b. « Statura sciuri, subferruginea, lineâ dorsali subfuscâ; gulâ albidiore linea longitudinalis « oculis interjecta. Facies tecta, auriculæ urceolatæ, intus bifoliatæ, pedum palmæ plantæque « nudæ, ungues rotundati, indicum plantarum vero subulati. Cauda *fere* nulla, mammæ 2 in « pectore; 2 in abdomine versus pectus. Animal tardigradum, auditu excellens, monogamum. » Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 30. — *Nota.* Cet animal n'ayant point du tout de queue, il faut retrancher de cette description le mot de *fere*. Il ne paraît pas non plus, par les proportions du corps et des membres, qu'il soit lent à marcher ou à sauter, et je crois que l'épithète de *tardigradus* ne lui a été donnée par Seba que parce qu'il s'est imaginé lui trouver quelque ressemblance avec le paresseux.

* *Lemur gracilis.* — Le *loris grêle* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes*; genre *Makis*; sous-genre *Loris* (Cuv.).

1. Cuvier compte deux espèces de *loris* : le *loris grêle* (*lemur gracilis*) et le *loris paresseux* ou le *paresseux du Bengale* (*lemur tardigradus*. Linn. — *Nycticebus bengalensis*. Geoff.); et, à propos de celui-ci, il fait cette remarque très-juste : « Sa démarche lente, qui l'avait fait « prendre pour un *paresseux*, a engagé quelques auteurs à soutenir, contre Buffon et contre « la vérité, que le genre des *paresseux* existe aussi en Asie » (*Règne animal*, t. I, p. 108.) — Geoffroy-Saint-Hilaire a fait du *loris paresseux* le type d'un genre à part : le genre *nycticebe*

« qu'ils n'étaient pas plus gros que le poing, et qu'ils sont d'une espèce « différente des singes ordinaires ; ils ont le front plat, les yeux ronds et « grands, jaunes et clairs comme ceux de certains chats : leur museau est « fort pointu et le dedans des oreilles est jaune ; ils n'ont point de queue... ; « quand je les examinai ils se tenaient sur les pieds de derrière et s'em- « brassaient souvent, regardant fixement le monde sans s'effaroucher [a]. »

LA CHAUVE-SOURIS

FER-DE-LANCE. [b] *

Dans le grand nombre d'espèces de chauves-souris qui n'étaient ni nommées ni connues, nous en avons indiqué quelques-unes par des noms empruntés des langues étrangères, et d'autres par des dénominations tirées de leur caractère le plus frappant ; il y en a une que nous avons appelée le *fer-à-cheval,* parce qu'elle porte au-devant de sa face un relief exactement semblable à la forme d'un fer à cheval. Nous nommons de même celle dont il est ici question, le *fer-de-lance,* parce qu'elle présente une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, et qui ressemble parfaitement à un fer de lance garni de ses oreillons. Quoique ce caractère suffise seul pour la faire reconnaître et distinguer de toutes les autres, on peut encore ajouter qu'elle n'a presque point de queue, qu'elle est à peu près du même poil et de la même grosseur que la chauve-souris commune ; mais qu'au lieu d'avoir comme elle et comme la plupart des autres chauves-souris six dents incisives à la mâchoire inférieure elle n'en a que quatre : au reste, cette espèce, qui est fort commune en Amérique, ne se trouve point en Europe.

Il y a au Sénégal une autre chauve-souris qui a aussi une membrane sur le nez, mais cette membrane, au lieu d'avoir la forme d'un fer de lance

a. *Relation de Thévenot*, t. III, p. 217.

b. *Vespertilio Americanus vulgaris*. La chauve-souris commune d'Amérique. *Seba*, vol. I, p. 90, tab. LV, fig. 2. — *Vespertilio murini coloris, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, naso cristato..... Vespertilio Americanus*. La chauve-souris d'Amérique. Briss., *Règne animal*, p. 228. — *Nota*. M. Brisson s'est trompé en ne donnant à cette chauve-souris que quatre doigts aux ailes ; c'est la figure donnée par Seba qui l'a induit en erreur : elle ne présente, en effet, que trois doigts dans la membrane de l'aile, et un quatrième qui fait le pouce, mais c'est une faute du dessinateur. M. Edwards, qui a été plus exact dans le dessin qu'il a fait de cet animal, y a marqué les cinq doigts, qu'il a réellement comme toutes les autres chauves-souris.

* *Vespertilio hastatus* (Linn.). — *Phyllostoma hastatum* (Geoff.). — Ordre des *Carnassiers*, famille des *Chéiroptères* ; genre *Chauve-souris* ; sous-genre *Phyllostome* (Cuv.).



La Chauve Souris



L'Oreillard





ou d'un fer à cheval, comme dans les deux chauves-souris dont nous venons de faire mention, a une figure plus simple et ressemble à une feuille ovale : ces trois chauves-souris, étant de différents climats, ne sont pas de simples variétés mais des espèces distinctes et séparées. M. Daubenton a donné la description de cette chauve-souris du Sénégal sous le nom de la *feuille*[1] dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1759, p. 374.

Les chauves-souris, qui ont déjà de grands rapports avec les oiseaux par leur vol, par leurs ailes et par la force des muscles pectoraux, paraissent s'en approcher encore par ces membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face ; ces parties excédantes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caractères réels et les nuances visibles de l'ambiguïté de la nature entre ces quadrupèdes volants et les oiseaux ; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes et des crêtes autour du bec et de la tête qui paraissent tout aussi superflues que celles des chauves-souris.

LE SERVAL.[a] *

Cet animal, qui a vécu pendant quelques années à la ménagerie du Roi, sous le nom de *chat-tigre,* nous paraît être le même que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie sous le nom de *chat-pard;* et nous ignorerions peut-être encore son vrai nom, si M. le marquis de Montmirail ne l'eût trouvé dans un voyage italien[b], dont il a fait la traduction et l'extrait. « Le *maraputé*, que les Portugais de l'Inde[2] appellent *serval*, dit le P. Vincent-Marie, est un animal sauvage et féroce, plus gros que le chat sauvage et un peu plus petit que la civette, de laquelle il diffère en ce que sa tête est plus ronde et plus grosse relativement au volume de son corps, et que son front paraît creusé dans le milieu ; il ressemble à la panthère par les couleurs du poil qui est fauve sur la tête, le dos, les flancs, et blanc sous le ventre, et aussi par les taches qui sont distinctes, également distribuées et un peu plus petites que celles de la panthère;

a. *Serval*, nom que les Portugais habitués dans l'Inde ont donné à cet animal, que les habitants de Malabar appellent *maraputé*. — *Chat-pard. Mémoires pour servir à l'histoire des animaux*, part. I, p. 109.

b. *Voyage du P. Fr. Vincent-Marie de Sainte-Catherine de Sienne.* Venise, 1683, in-4°, p. 409, article traduit par M. le marquis de Montmirail.

1. *Megaderma frons* (Geoff.).

* *Felis serval* (Linn.). — Ordre des *Carnassiers;* famille des *Carnivores;* tribu des *Digitigrades* ; genre *Chat* (Cuv.).

2. Le *maraputé* de l'Inde est une espèce de *chat* encore indéterminée. Ce n'est pas le *serval*. Le *serval* est d'Afrique. (Voyez la note 3 de la p. 19.)

« ses yeux sont très-brillants, ses moustaches fournies de soies longues et « raides; il a la queue courte, les pieds grands et armés d'ongles longs et « crochus. On le trouve dans les montagnes de l'Inde; on le voit rarement « à terre; il se tient presque toujours sur les arbres, où il fait son nid et « prend les oiseaux, desquels il se nourrit; il saute aussi légèrement qu'un « singe d'un arbre à l'autre, et avec tant d'adresse et d'agilité qu'en un « instant il parcourt un grand espace, et qu'il ne fait, pour ainsi dire, que « paraître et disparaître; il est d'un naturel féroce; cependant il fuit à « l'aspect de l'homme, à moins qu'on ne l'irrite, surtout en dérangeant sa « bauge, car alors il devient furieux; il s'élance, mord et déchire à peu « près comme la panthère. »

La captivité, les bons ou les mauvais traitements ne peuvent ni dompter ni adoucir la férocité de cet animal; celui que nous avons vu à la ménagerie était toujours sur le point de s'élancer contre ceux qui l'approchaient; on n'a pu le dessiner ni le décrire qu'à travers la grille de sa loge : on le nourrissait de chair comme les panthères et les léopards.

Ce serval, ou maraputé de Malabar et des Indes [a], nous paraît être le même animal que le chat-tigre du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance [1], qui, selon le témoignage des voyageurs [b], ressemble au chat par la figure, et au tigre (c'est-à-dire à la panthère ou au léopard) par les taches noires et blanches de son poil : « cet animal, disent-ils, est quatre fois plus gros « qu'un chat; il est vorace et mange les singes, les rats et les autres ani- « maux. »

Par la comparaison que nous avons faite du serval avec le chat-pard décrit par MM. de l'Académie, nous n'y avons trouvé d'autres différences que les longues taches du dos et les anneaux de la queue du chat-pard, qui ne sont pas dans le serval; il a seulement ces taches du dos placées plus près que celles des autres parties du corps; mais cette petite disconvenance fait une différence trop légère pour qu'on puisse douter de l'identité d'espèce de ces deux animaux.

a. Il y a à Sagori (île sur le Gange) des chats-tigres qui sont gros comme un mouton. *Nouveau voyage par le sieur Luillier*. Rotterdam, 1726, p. 90.

b. *Voyage de Le Maire*, p. 100. — Le chat de bois ou le chat-tigre est le plus gros de tous les chats sauvages du Cap; son habitation est dans les bois, et il est tacheté à peu près comme un tigre. La peau de ces animaux donne d'excellentes fourrures pour la chaleur et pour l'ornement, aussi se vendent-elles fort bien au Cap. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 50.

1. Voyez la note 2 de la page précédente.

L'OCELOT. [a] *

L'ocelot est un animal d'Amérique féroce et carnassier, que l'on doit placer à côté du jaguar, du couguar, ou immédiatement après ; car il en approche pour la grandeur, et leur ressemble par le naturel et par la figure. Le mâle et la femelle ont été apportés vivants à Paris par M. l'Escot, et on les a vus à la foire Saint-Ovide, au mois de septembre de cette année 1764 ; ils venaient des terres voisines de Carthagène, et ils avaient été enlevés tout petits à leur mère au mois d'octobre 1763 : à trois mois d'âge, ils étaient déjà devenus assez forts et assez cruels pour tuer et dévorer une chienne qu'on leur avait donnée pour nourrice ; à un an d'âge, lorsque nous les avons vus, ils avaient environ deux pieds de longueur, et il est certain qu'il leur restait encore à croître, et que probablement ils n'avaient pris alors que la moitié ou les deux tiers de leur entier accroissement. On les montrait sous le nom de *chat-tigre;* mais nous avons rejeté cette dénomination précaire et composée, avec d'autant plus de raison qu'on nous a envoyé sous ce même nom le jaguar, le serval et le margay, qui cependant sont tous trois différents les uns des autres, et différents aussi de celui dont il est ici question.

Le premier auteur qui ait fait mention expresse de cet animal, et d'une manière à le faire reconnaître, est Fabri ; il a fait graver les dessins qu'en avait faits Recchi, et en a composé la description d'après ces mêmes dessins, qui étaient coloriés ; il en donne aussi une espèce d'histoire, d'après ce que Grégoire de Bolivar en avait écrit et lui en avait raconté. Je fais ces remarques dans la vue d'éclaircir un fait qui a jeté les naturalistes dans une espèce d'erreur, et sur lequel j'avoue que je m'étais trompé comme eux : ce fait est de savoir si les deux animaux dessinés par Recchi, le premier avec le nom de *tlatlauhqui-ocelotl*, et le second avec celui de *tlacoozlotl, tlalocelotl,* et ensuite décrits par Fabri comme étant d'espèces différentes, ne sont pas le même animal. On était fondé à les regarder, et on les regardait en effet comme différents, quoique les figures soient assez semblables, parce qu'il ne laisse pas d'y avoir des différences dans les noms, et même dans les descriptions ; j'avais donc cru que le premier pouvait être le même que le jaguar[1], en sorte que dans la nomenclature de cet animal, j'y ai rapporté le nom mexicain *tlatlauhqui-ocelotl* . or ce nom mexicain ne lui appartient pas, et depuis que nous avons vu les animaux

a. *Ocelot,* mot que nous avons tiré, par abréviation, de *Tlalocelotl,* nom de cet animal dans son pays natal, au Mexique.

* *Felis pardalis* (Linn.). — Ordre des *Carnassiers ;* famille des *Carnivores ;* tribu des *Digitigrades ;* genre *Chat.* (Cuv.).

1. Voyez la note de la p. 74.

mâles et femelles dont nous parlons ici, je me suis persuadé que les deux qui ont été décrits par Fabri ne sont que ce même animal dont le premier est le mâle, et le second la femelle; il fallait un hasard comme celui que nous avons eu, et voir ensemble le mâle et la femelle pour reconnaître cette petite erreur. De tous les animaux à peau *tigrée*, l'ocelot mâle a certainement la robe la plus belle et la plus élégamment variée [a]; celle du léopard même n'en approche pas pour la vivacité des couleurs et la régularité du dessin, et celle du jaguar, de la panthère ou de l'once, en approche encore moins; mais dans l'ocelot femelle les couleurs sont bien plus faibles, et le dessin moins régulier, et c'est cette différence très-apparente qui a pu tromper Recchi, Fabri [b] et les autres; on verra, en comparant les figures et les descriptions de l'un et de l'autre, que les différences ne laissent pas d'être considérables, et qu'il manque à la robe de la femelle beaucoup de fleurs et d'ornements qui se trouvent sur celle du mâle.

Lorsque l'ocelot a pris son entier accroissement, il a, selon Grégoire de Bolivar, deux pieds et demi de hauteur sur environ quatre pieds de longueur; la queue, quoique assez longue, ne touche cependant pas la terre lorsqu'elle est pendante, et par conséquent elle n'a guère que deux pieds de longueur. Cet animal est très-vorace, il est en même temps timide; il attaque rarement les hommes, il craint les chiens, et dès qu'il en est poursuivi, il gagne les bois et grimpe sur un arbre; il y demeure, et même y séjourne pour dormir et pour épier le gibier ou le bétail, sur lequel il s'élance dès qu'il le voit à portée; il préfère le sang à la chair, et c'est par cette raison qu'il détruit un grand nombre d'animaux, parce qu'au lieu de se rassasier en les dévorant, il ne fait que se désaltérer en leur suçant le sang [c].

Dans l'état de captivité, il conserve ses mœurs; rien ne peut adoucir son

a. « Universum corpus pulchro roseoque subrubet colore, excepto inferiore ventre qui albicat potius; maculis rosarum effigie, nigricantibus omnibus intra suave rubentem colorem, totum ita corpus, pedes et cauda, ordine quodam distinguuntur ut elegantem plane huic animali acu pictum tapetem vel peripetasma impositum crederes : sunt autem maculæ hæ in dorso et capite rotundiores majoresque; versus ventrem vero pedesque oblongiusculæ et multo minores. » Fabri *apud* Hernand., *Hist. Mex.*, p. 498.

b. « Si animalis figuram spectemus cum antecedente non nihil corporis delineatio congruit; « si colorem et maculas quibus pingitur, plurimum discrepat. In hoc totus color corporis non « rubicundus sed obscure cinereus apparet, præter ventrem tamen qui albicat. Maculæ nec ordi- « natæ adeo nec ita rotundæ roseive coloris et figuræ, sed oblongæ nigricantes omnes in medio « vero albicantes sparguntur, crura non ita fortia, etc. » *Ibid.*, p. 512.

c. *Nota*. Dampier parle de ce même animal sous le nom de *chat-tigre*, et voici ce qu'il en dit : « Le chat-tigre des terres de la baie de Campêche est de la grosseur de nos chiens qu'on « fait battre avec les taureaux; il a les jambes courtes, le corps ramassé et à peu près comme « celui d'un mâtin; mais pour tout le reste, c'est-à-dire la tête, le poil et la manière de quêter « la proie, il ressemble fort au tigre *(jaguar)*, excepté qu'il n'est pas tout à fait si gros : il y « en a ici une grande quantité; ils dévorent les jeunes veaux et le gibier qu'on y trouve en « abondance, aussi sont-ils moins à craindre pour cela même qu'ils ne manquent pas de « pâture... Ils ont la mine altière et le regard farouche. » *Voyage de Dampier*, t. III, p. 306.

naturel féroce, rien ne peut calmer ses mouvements inquiets, on est obligé de le tenir toujours en cage. « A trois mois (dit M. l'Escot), lorsque ces « deux petits eurent dévoré leur nourrice, je les tins en cage, et je les y ai « nourris avec de la viande fraîche, dont ils mangent sept à huit livres par « jour; ils fraient ensemble, mâle et femelle, comme nos chats domes- « tiques; il règne entre eux une supériorité singulière de la part du mâle: « quelque appétit qu'aient ces deux animaux, jamais la femelle ne s'avise de « rien prendre que le mâle n'ait sa saturation, et qu'il ne lui envoie les « morceaux dont il ne veut plus; je leur ai donné plusieurs fois des chats « vivants, ils leur sucent le sang jusqu'à ce que mort s'ensuive, mais « jamais ils ne les mangent; j'avais embarqué pour leur subsistance deux « chevreaux : ils ne mangent d'aucune viande cuite ni salée[a]. »

Il paraît, par le témoignage de Grégoire de Bolivar, que ces animaux ne produisent ordinairement que deux petits, et celui de M. l'Escot semble confirmer ce fait, car il dit aussi qu'on avait tué la mère avant de prendre les deux petits dont nous venons de parler; il en est de l'ocelot comme du jaguar, de la panthère, du léopard, du tigre et du lion : tous ces animaux, remarquables par leur grandeur, ne produisent qu'en petit nombre, au lieu que les chats, qu'on pourrait associer à cette même tribu, produisent en assez grand nombre, ce qui prouve que le plus ou le moins dans la production tient beaucoup plus à la grandeur qu'à la forme[1].

LE MARGAY.[b] *

Le margay est beaucoup plus petit que l'ocelot : il ressemble au chat sauvage par la grandeur et la figure du corps; il a seulement la tête plus carrée, le museau moins court, les oreilles plus arrondies et la queue plus longue; son poil est aussi plus court que celui du chat sauvage, et il est marqué de bandes, de raies et de taches noires sur un fond de couleur fauve; on nous l'a envoyé de Cayenne sous le nom de *chat-tigre*, et il tient en effet de la nature du chat et de celle du jaguar ou de l'ocelot, qui sont

a. Lettre de M. l'Escot, qui a amené ces animaux du continent de Carthagène, à M. de Beost, correspondant de l'Académie des Sciences, en date du 17 septembre 1764. — *Nota*. M. de Beost, qui a bien voulu me communiquer cette lettre, a beaucoup de connaissances en histoire naturelle, et ce ne sera pas la seule occasion que nous aurons de parler des choses dont il nous a fait part.

b. *Margay*, mot tiré de *Maragua* ou *Maragaia*, nom de cet animal au Brésil. — Au Maragnon, il y a des animaux qui sont espèces de chats sauvages, que les Indiens appellent *Margaia*, qui ont la peau fort belle, étant tavelée de toutes parts. *Miss. du P. d'Abbevil e*, p. 250.

1. Voyez la note 3 de la page 592 du Ier volume.

* *Felis tigrina* (Gmel.). — Ordre des *Carnassiers*; famille des *Carnivores*; tribu des *Digitigrades*; genre *Chat* (Cuv.).

les deux animaux auxquels on a donné le nom de *tigre* dans le nouveau continent. Selon Fernandès, cet animal, lorsqu'il a pris son accroissement en entier, n'est pas tout à fait si grand que la civette; et selon Marcgrave, dont la comparaison nous paraît plus juste, il est de la grandeur du chat sauvage, auquel il ressemble aussi par les habitudes naturelles, ne vivant que de petit gibier, de volailles, etc.; mais il est très-difficile à apprivoiser, et ne perd même jamais son naturel féroce; il varie beaucoup pour les couleurs, quoique ordinairement il soit tel que nous le présentons ici : c'est un animal très-commun à la Guiane, au Brésil et dans toutes les autres provinces de l'Amérique méridionale. Il y a apparence que c'est le même qu'à la Louisiane on appelle *pichou* [a], mais l'espèce en est moins commune dans les pays tempérés que dans les climats chauds.

Si nous faisons la révision de ces animaux cruels, dont la robe est si belle et la nature si perfide, nous trouverons dans l'ancien continent le tigre, la panthère, le léopard, l'once, le serval; et, dans le nouveau, le jaguar, l'ocelot et le margay, qui tous trois ne paraissent être que des diminutifs des premiers, et qui, n'en ayant ni la taille ni la force, sont aussi timides, aussi lâches, que les autres sont intrépides et fiers.

Il y a encore un animal de ce genre qui semble différer de tous ceux que nous venons de nommer; les fourreurs l'appellent *guépard* [1] : nous en avons vu plusieurs peaux, elles ressemblent à celles du lynx par la longueur du poil; mais les oreilles n'étant pas terminées par un pinceau, le guépard n'est point un lynx, il n'est aussi ni panthère ni léopard, il n'a pas le poil court comme ces animaux, et il diffère de tous par une espèce de crinière ou de poil long de quatre ou cinq pouces qu'il porte sur le cou et entre les épaules; il a aussi le poil du ventre long de trois à quatre pouces, et la queue à proportion plus courte que la panthère, le léopard ou l'once; il est à peu près de la taille de ce dernier animal, n'ayant qu'environ trois pieds et demi de longueur de corps : au reste sa robe, qui est d'un fauve très-pâle, est parsemée, comme celle du léopard, de taches noires, mais plus voisines les unes des autres et plus petites, n'ayant que trois ou quatre lignes de diamètre.

J'ai pensé que cet animal devait être le même que celui qu'indique Kolbe sous le nom de *loup-tigre;* je cite ici sa description [b] pour qu'on puisse la comparer avec la nôtre : c'est un animal commun dans les terres voisines

a. Le pichou est une espèce de chat pitois aussi haut que le tigre, mais moins gros, dont la peau est assez belle; c'est un grand destructeur de volailles, mais par bonheur il n'est pas commun à la Louisiane. *Histoire de la Louisiane*, par le Page du Pratz, t. II, p. 92, fig. p. 67.

b. Il est de la taille d'un chien ordinaire, et quelquefois plus gros : sa tête est large comme

1. *Felis jubata* (Linn.). — *Sous-genre* à part dans le *genre Chat*. — Le *guépard*, ou *tigre chasseur* des Indes, n'a pas les ongles rétractiles des *chats* proprement dits; il est de la taille du *léopard*, mais plus élancé, plus haut sur jambes, etc.; il est peu farouche et s'apprivoise facilement.

du cap de Bonne-Espérance; tout le jour il se tient dans des fentes de rochers ou dans des trous qu'il se creuse en terre; pendant la nuit il va chercher sa proie; mais comme il hurle en chassant son gibier, il avertit les hommes et les animaux, en sorte qu'il est assez aisé de l'éviter ou de le tuer. Au reste, il paraît que le mot *guépard* est dérivé de *lépard;* c'est ainsi que les Allemands et les Hollandais appellent le léopard : nous avons aussi reconnu qu'il y a des variétés dans cette espèce pour le fond du poil et pour la couleur des taches, mais tous les guépards ont le caractère commun des longs poils sous le ventre, et de la crinière sur le cou.

LE CHACAL[a]* ET L'ADIVE[b].

Nous ne sommes pas assurés que ces deux noms désignent deux animaux d'espèces différentes; nous savons seulement que le chacal est plus grand, plus féroce, plus difficile à apprivoiser que l'adive[b], mais qu'au reste ils paraissent se ressembler à tous égards. Il se pourrait donc que l'adive ne fût que le chacal privé dont on aurait fait une race domestique plus petite, plus faible et plus douce que la race sauvage; car l'adive est au chacal à peu près ce que le bichon ou petit chien barbet est au chien de berger : cependant comme ce fait n'est indiqué que par quelques exemples particuliers, que l'espèce du chacal en général n'est point domestique comme celle du chien, que d'ailleurs il se trouve rarement d'aussi grandes différences dans une espèce libre, nous sommes très-portés à croire que le chacal et l'adive sont réellement deux espèces distinctes[1]. Le loup, le renard,

celle des dogues que l'on fait battre en Angleterre contre les taureaux; il a les mâchoires grosses, aussi bien que le museau et les yeux; ses dents sont fort tranchantes; son poil est frisé comme celui d'un chien barbet, et tacheté comme celui du tigre; il a les pattes larges et armées de grosses griffes, qu'il retire quand il veut, comme les chats; sa queue est courte... Il a pour mortels ennemis le lion, le tigre et le léopard, qui lui donnent très-souvent la chasse; ils le poursuivent jusque dans sa tanière, se jettent sur lui et le mettent en pièces. *Description du cap de Bonne-Espérance,* par Kolbe, t. III, p. 69 et 70. — *Nota.* L'animal auquel cet auteur donne le nom de *tigre* est celui que nous avons appelé *léopard*, et celui qu'il nomme *léopard* est la panthère.

a. *Chacal, jackal,* nom de cet animal dans le Levant, et que nous avons adopté; *adil* selon Belon.

b. *Adil,* bête entre loup et chien, que les Grecs nomment vulgairement *squilachi,* et croyons être le *chryseos* ou *lupus aureus* des anciens Grecs. *Observat. de Belon*, feuillet 163. — *Nota.* J'ai lu dans quelques-unes de nos Chroniques de France que, du temps de Charles IX, beaucoup de femmes à la cour avaient des adives au lieu de petits chiens.

* *Canis aureus* (Linn.).—Ordre des *Carnassiers;* famille des *Carnivores*, tribu des *Digitigrades;* genre *Chien* (Cuv.).

1. *L'adive* est le *chacal.* « L'adive de Buffon, dit Cuvier, est une espèce factice, et ne diffère « point du chacal. » (*Règne animal*, t. I, p. 153.)

le chacal et le chien, forment quatre espèces qui, quoique très-voisines les unes des autres, sont néanmoins différentes entre elles : les variétés dans l'espèce du chien sont en très-grand nombre ; la plupart viennent de l'état de domesticité auquel il paraît avoir été réduit de tous les temps. L'homme a créé des races dans cette espèce en choisissant et mettant ensemble les plus grands ou les plus petits, les plus jolis ou les plus laids, les plus velus ou les plus nus, etc.; mais indépendamment de ces races produites par la main de l'homme, il y a dans l'espèce du chien plusieurs variétés qui semblent ne dépendre que du climat[1]. Le dogue, le danois, l'épagneul, le chien turc, celui de Sibérie, etc., tirent leur nom du climat d'où ils sont originaires, et ils paraissent être plus différents entre eux que le chacal ne l'est de l'adive : il se pourrait donc que les chacals sous différents climats eussent subi des variétés diverses[2], et cela s'accorde assez avec les faits que nous avons recueillis. Il paraît, par les écrits des voyageurs, qu'il y en a partout de grands et de petits; qu'en Arménie, en Cilicie, en Perse et dans toute la partie de l'Asie que nous appelons *le Levant*, où cette espèce est très-nombreuse, très-incommode et très-nuisible, ils sont communément grands comme nos renards[a], qu'ils ont seulement les jambes plus courtes,

a. Le jacard ou adive est grand comme un chien médiocre, ressemblant au renard par la queue et au loup par le museau; on en élève dans les maisons, mais leur nature est de se cacher dans la terre pendant le jour, d'où ils ne sortent que la nuit pour chercher à manger; ils vont par troupes, dévorent les enfants et fuient les hommes; leurs cris sont plaintifs, et l'on dirait souvent que ce sont ceux de plusieurs enfants de divers âges mêlés ensemble; les chiens leur font la guerre et les éloignent des maisons. *Voyage de Delon*, p. 109. — Il se trouve en Perse une espèce de renard appelé *schakal*, que les habitants nomment communément *tulki*, qui y sont en très-grand nombre et de la grandeur à peu près de nos renards d'Europe, le dos et les côtés couverts d'une espèce de grosse laine avec des poils longs et raides, le ventre blanc comme neige, les oreilles noires comme jais, la queue plus petite que celle de nos renards; nous les entendions la nuit rôder autour du village où nous étions, fort importunés de leurs cris lugubres, assez semblables à ceux d'un homme qui se plaint, et qu'ils ne cessent de faire entendre. *Voyage d'Oléarius*, p. 531. — L'addibo (adive) ressemble au loup par la figure, son poil et sa queue, mais il est plus petit, et sa taille est même au-dessous de celle du renard; il est très-vorace, mais stupide; il voyage la nuit et reste le jour dans sa tanière; sur la brune on ne voit autre chose dans la campagne; ces animaux s'approchent des voyageurs et s'arrêtent pour les regarder sans paraître rien craindre. Ils courent dans les maisons et dans les églises, où ils déchirent et dévorent tout ce qui leur convient; tout ce qui est fait avec du cuir est leur mets favori. L'adive glapit comme le renard, et quand un crie tous les autres lui répondent; cet instinct de crier tous ensemble ne paraît point volontaire, mais de pure nécessité, au point que si l'un de ces animaux est entré dans une maison pour voler et qu'il entende ses compagnons crier au loin, il ne peut s'empêcher de crier aussi, et par là de se déceler. *Voyage du P. Fr. Vincent-Marie*, chap. XIII, article traduit par M. le marquis de Montmirail. — On a gardé pendant plus de dix mois un chacali dans une maison où j'ai demeuré quelque temps : c'est un animal si semblable au renard en grandeur, en figure et en couleur, que la plupart des étrangers y sont presque toujours trompés lorsqu'ils en voient quelqu'un pour la première fois; la plus grande différence qui soit entre l'un et l'autre, c'est

1. Voyez la note de la page 264 du IIe volume.

2. Et c'est ce qui est arrivé en effet. Il y a plusieurs variétés, ou peut-être même plusieurs *espèces* de *chacal :* le *chacal* du Sénégal, celui de l'Inde, celui de Nubie, etc.

et qu'ils sont remarquables par la couleur de leur poil, qui est d'un jaune vif et brillant; c'est pour cela que plusieurs auteurs ont appelé le chacal *loup doré*. En Barbarie, aux Indes orientales, au cap de Bonne-Espérance, et dans les autres provinces de l'Afrique et de l'Asie, cette espèce paraît avoir subi plusieurs variétés; ils sont plus grands dans ces pays plus chauds, et leur poil est plutôt d'un brun roux que d'un beau jaune, et il y en a de couleurs différentes [a]. L'espèce du chacal est donc répandue dans toute l'Asie, depuis l'Arménie jusqu'au Malabar [b], et se trouve aussi en

dans la tête, le chacali l'ayant faite comme un chien de berger qui aurait le museau long, et dans le poil qu'il a rude comme celui du loup : sa couleur est aussi assez semblable à celle d'un loup, et il pue si extraordinairement qu'il ne peut se coucher un moment dans un endroit sans l'infecter..... Cet animal est extrêmement vorace et hardi..... Il ne craint pas d'entrer dans les maisons..... Lorsqu'il rencontre un homme, au lieu de fuir d'abord comme les autres bêtes, il le regarde fièrement comme s'il voulait le braver, et prend ensuite sa course. Il est d'un méchant naturel, et toujours prêt à mordre, quelque soin que l'on prenne de l'adoucir par des caresses ou en lui donnant à manger, ce que j'ai pu remarquer en celui dont je viens de parler, qui avait été trouvé fort jeune, et qu'on avait pris plaisir à élever comme un chien qu'on aimerait beaucoup; cependant il ne s'apprivoisa point parfaitement, il ne pouvait souffrir les attouchements de personne, il mordait tout le monde, et jamais on ne put parvenir à l'empêcher de monter sur la table et d'y enlever tout ce qu'il pouvait prendre. Toute la campagne de la Natolie est peuplée de ces chacalis : on les entend toutes les nuits faire un bruit fort grand autour des villes, non pas en aboyant comme les chiens, mais en criant d'un certain cri aigre qui leur est particulier. *Voyage de Dumont*. La Haye, 1699, t. IV, p. 29.

a. Le jackal que les sujets du roi de Comany près d'Acra nous apportèrent, était gros comme un mouton, mais il avait les pieds plus hauts : son poil était court et tacheté, ses pattes, à proportion de son corps, étaient prodigieusement épaisses..... Il avait la tête aussi fort grosse, plate et large, avec des dents chacune de la longueur d'un doigt et au delà..... Il a aux pieds des griffes d'une épouvantable grosseur [1]. *Voyage de Bosman*, p. 331.

b. Il y a à Bengale des chiens sauvages appelés *jacqueparels* ou *chiens criards*, dont le poil est rouge; ils viennent en troupe toutes les nuits aboyer effroyablement le long du Gange, leur voix et leurs cris sont si différents et si confus qu'on ne peut s'entendre parler; ils ne se détournent point quand les Maures passent près d'eux..... Ces animaux sont communs presque dans toutes les Indes. *Voyage d'Innigo de Biervillas*, première partie, p. 178. — Il y a au Maduré une espèce de chien sauvage qu'on prendrait plutôt pour un renard; les Indiens l'appellent *nari*, et les Portugais *adiba*..... Lorsque je voyageais la nuit, j'entendais ces animaux hurler à toute heure. *Lettres édifiantes*, XII[e] Recueil, p. 98. — Il se trouve à Guzarate une espèce de chien sauvage qu'ils appellent *jakals*. *Relation de Mandelslo; suite* d'Oléarius, t. II, p. 234. On voit un grand nombre de jackales ou jachals au pays de Malabar; j'en ai vu aussi dans les bois de Ceylan, ils sont de la figure du renard, particulièrement par la queue..... Il sont fort friands de chair humaine..... Ils suivaient notre armée et déterraient nos morts..... Nous entendions souvent la nuit les cris effroyables de ces animaux, qui ressemblent assez à ceux des chiens irrités..... Ils crient à diverses reprises comme si ils se répondaient. *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes orientales*, t. VI, p. 980. — Tout le pays de Calicut est aussi rempli de renards (chacals) qui viennent la nuit jusque dans la ville, et chassent comme font ici les chiens, et on n'entend autre bruit toutes les nuits par les jardins et chemins. *Voyage de Fr. Pyrard*, t. I, p. 427. — Le schecale est une espèce de chien sauvage..... Il y en a une si grande quantité aux environs de Sourate, que nous ne pouvions nous entendre parler à cause du grand bruit qu'ils faisaient, criant distinctement *oua*, *oua*, *oua*, qui approche de l'aboi du chien; cet animal est friand des corps morts..... Il y en a aussi en quantité dans les deserts d'Arabie, le long du Tigre, de l'Euphrate et dans l'Égypte. *Voyage de la Boullaye-le-Gouz*, page 254.

1. Ce n'était pas un *chacal*.

Arabie, en Barbarie[a], en Mauritanie, en Guinée[b] et dans les terres du Cap; il semble qu'elle ait été destinée à remplacer celle du loup[c], qui manque, ou du moins qui est très-rare dans tous les pays chauds.

Cependant, comme l'on trouve des chacals et des adives dans les mêmes terres, comme l'espèce n'a pu être dénaturée par une longue domesticité, et qu'il y a constamment une différence considérable entre ces animaux pour la grandeur et même pour le naturel, nous les regarderons comme deux espèces distinctes[1], sauf à les réunir lorsqu'il sera prouvé, par le fait, qu'ils se mêlent et produisent ensemble. Notre présomption sur la différence de ces deux espèces est d'autant mieux fondée, qu'elle paraît s'accorder avec l'opinion des anciens. Aristote, après avoir parlé clairement du loup, du renard et de l'hyène, indique assez obscurément deux autres animaux du même genre, l'un sous le nom de *panther*, et l'autre sous celui de *thos;* les traducteurs d'Aristote ont interprété *panther* par *lupus canarius*, et *thos* par *lupus cervarius,* loup canier, loup cervier; cette interprétation indique assez qu'ils regardaient le panther et le thos comme des espèces de loups; mais j'ai fait voir, à l'article du lynx, que le *lupus cervarius* des Latins n'est point le thos des Grecs : ce *lupus cervarius* est le même que le *chaus*[2] de Pline, le même que notre lynx ou loup cervier, dont aucun caractère ne convient au thos. Homère, en peignant la vaillance d'Ajax, qui seul se précipite sur une foule de Troyens, au milieu desquels Ulysse blessé se trouvait engagé, fait la comparaison d'un lion qui, fondant

a. Aux royaumes de Tunis et d'Alger, le deab ou jackall est d'une couleur plus obscure que le renard, et à peu près de la même grandeur; il glapit tous les soirs dans les villages et dans les jardins, se nourrissant, comme le *dubbah,* de racines, de fruits et de charognes. *Voyage de Shaw*, t. I, p. 320. — *Nota.* Le dubbah dont Shaw fait ici mention est l'hyène.

b. On trouve en Guinée, et plus communément encore dans le pays d'Acra et dans celui d'Aquamboé, un animal très-cruel, que nos gens appellent *jackals*..... Ils viennent la nuit jusque sous les murailles du fort que nous avons à Acra, pour tâcher d'enlever des étables les pourceaux, les moutons, etc. *Voyage de Bosman*, p. 249. Voyez *idem*, p. 331 et 332. — Les chiens sauvages de Congo, qu'on appelle *mebbia*, sont ennemis mortels de tous les autres quadrupèdes. ils ne diffèrent pas beaucoup de nos chiens courants, on les voit courir par troupes de trente et de quarante, quelquefois même en plus grand nombre.... Ils attaquent toutes sortes d'animaux, et ordinairement en viennent à bout par le nombre : ils n'attaquent point les hommes. *Voyage du P. Zuchel à Congo et en Éthiopie*, p. 293, cité par Kolbe. Le chien sauvage du cap de Bonne-Espérance ressemble à ceux de Congo décrits par le P. Zuchel, etc. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, part. III, p. 48... Il y a au cap un animal dont l'espèce approche beaucoup de celle du renard; Gessner et d'autres l'ont appelé *renard croisé*, les Européens du Cap lui donnent le nom de *jackals*, et les Hottentots celui de *zenlie* ou *kenlie. Idem*, part. III, p. 62.

c. J'ai observé qu'il n'y a guère de loups en Hyrcanie, ni dans les autres provinces de la Perse, mais qu'il s'y trouve partout un animal dont le cri est effroyable, qu'ils appellent *chacal.* Il en veut particulièrement aux corps morts qu'il déterre. *Voyage de Chardin*, t. II, p. 29.

1. Voyez la note 1 de la p. 479.

2. Le *chaus* est, en effet, le même animal que notre *lynx* ou *loup-cervier* (*felis lynx*). Voyez la nomenclature de la page 78. — On a fort arbitrairement appliqué, depuis Buffon, le nom de *chaus* à une autre espèce de *lynx*, laquelle habite les marais du Caucase. (Voyez la note de la p. 81.)

tout à coup sur des thos attroupés autour d'un cerf aux abois, les disperse et les chasse comme de vils animaux. Le scoliaste d'Homère interprète le mot *thos* par celui de panther, qu'il dit être une espèce de loup faible et timide : ainsi le thos et le panther ont été pris pour le même animal par quelques anciens Grecs; mais Aristote paraît les distinguer, sans leur donner néanmoins des caractères ou des attributs différents. « Les thos, dit-« il, ont toutes les parties internes semblables[a] à celles du loup..... ils « s'accouplent[b] comme les chiens, et produisent deux, trois ou quatre « petits qui naissent les yeux fermés : le thos a le corps et la queue plus « longs que le chien, avec moins de hauteur, et, quoiqu'il ait les jambes « plus courtes, il ne laisse pas d'avoir autant de vitesse, parce qu'étant « souple et agile, il peut sauter plus loin..... Le lion et le thos sont enne-« mis[c], parce que, vivant tous deux de chair, ils sont forcés de prendre « leur nourriture sur le même fonds, et par conséquent de se la disputer... « Les thos[d] aiment l'homme, ne l'attaquent point et ne le craignent pas « beaucoup; ils se battent contre les chiens et avec le lion, ce qui fait que « dans le même lieu on ne trouve guère des lions et des thos. Les meilleurs « thos sont ceux qui sont les plus petits; il y en a de deux espèces, quel-« ques-uns même en font trois. » Voilà tout ce qu'Aristote a dit au sujet des thos, et il en dit infiniment moins sur le panther; on ne trouve qu'un seul passage dans le même chapitre trente-cinq du sixième livre de son Histoire des animaux. « Le panther, dit-il, produit quatre petits, ils ont les « yeux fermés comme les petits loups lors de leur naissance. » En comparant ces passages avec celui d'Homère et avec ceux des autres auteurs grecs, il me paraît presque certain que le thos d'Aristote est le grand chacal, et que le panther est le petit chacal ou l'adive; on voit qu'il admet deux espèces de thos, qu'il ne parle du panther qu'une seule fois, et pour ainsi dire à l'occasion du thos, il est donc très-probable que ce panther est le thos de la petite espèce; et cette probabilité semble devenir une certitude par le témoignage d'Oppien[e], qui met le panther au nombre des petits animaux, tels que les loirs et les chats.

Le thos est donc le chacal[1], et le panther est l'adive[2] : et soit qu'ils for-

a. Aristote, *Hist. anim.*, lib. II, cap. 17.
b. *Idem*, lib. VI, cap. 35.
c. *Idem*, lib. IX, cap. 1.
d. *Idem*, lib. IX, cap. XLIV.
e. Oppian. *de Venatione*, lib. II.

1. Le *thos* paraît être, en effet, le *chacal*. « Il n'y a guère de quadrupède sur lequel les « naturalistes aient autant disputé que sur le *thos*; mais Bochart nous paraît avoir très-bien « prouvé que c'est le *chacal*. » (Cuvier.)

2. On ne sait pas bien ce qu'était le *panther*, qu'il ne faut pas confondre avec la *panthère*, que les anciens Grecs nommaient πάρδαλις. (Voyez la page 68.) « Le πανθὴρ des Grecs était « tout différent de leur πάρδαλις, ou du panthera de Pline. Oppien le range avec les chats, les « loirs et les autres animaux sans force. » (Cuvier.)

ment deux espèces différentes ou qu'ils n'en fassent qu'une, il est certain que tout ce que les anciens ont dit du thos et du panther convient au chacal et à l'adive, et ne peut s'appliquer à d'autres animaux; et si jusqu'à ce jour la vraie signification de ces noms a été ignorée, s'ils ont toujours été mal interprétés, c'est parce que les traducteurs ne connaissaient pas les animaux, et que les naturalistes modernes, qui les connaissaient peu, n'ont pu les réformer.

Quoique l'espèce du loup soit fort voisine de celle du chien, celle du chacal ne laisse pas de trouver place entre les deux; *le chacal ou adive*, comme dit Belon, *est bête entre loup et chien;* avec la férocité du loup, il a en effet un peu de la familiarité du chien; sa voix est un hurlement mêlé d'aboiement et de gémissements [a]; il est plus criard que le chien, plus vorace que le loup; il ne va jamais seul, mais toujours par troupes de vingt, trente ou quarante; ils se rassemblent chaque jour pour faire la guerre et la chasse; ils vivent de petits animaux, et se font redouter des plus puissants par le nombre; ils attaquent toute espèce de bétail ou de volailles presque à la vue des hommes; ils entrent insolemment et sans marquer de crainte dans les bergeries, les étables, les écuries, et lorsqu'ils n'y trouvent pas autre chose, ils dévorent le cuir des harnais, des bottes, des souliers, et emportent les lanières qu'ils n'ont pas le temps d'avaler. Faute de proie vivante, ils déterrent les cadavres des animaux et des hommes; on est obligé de battre la terre sur les sépultures, et d'y mêler de grosses épines pour les empêcher de la gratter et fouir, car une épaisseur de quelques pieds de terre ne suffit pas pour les rebuter [b]; ils travaillent plusieurs ensemble, ils accompagnent de cris lugubres cette exhumation, et lorsqu'ils

a. Il est d'une belle couleur jaune, plus petit que le loup, marchant toujours en troupe, jappant toutes les nuits..... vorace et voleur, en sorte qu'il emporte non-seulement ce qui est bon à manger, mais même les chapeaux, les souliers, les brides des chevaux, et tout ce qu'il peut attraper. *Observ. de Belon*, p. 163. — « Jackal penè omnem Orientem inhabitat; bestia « astuta, audax et furacissima est..... Interdiu circa montes latet, noctu pervigil et vagus est : « catervatim prædatum excurrit in rura et pagos... Ululatum noctu edunt execrabilem ejulatui « humano non dissimilem quem interdum vox latrantium quasi canum interstrepit : unique « inclamanti omnes acclamant, quotquot vocem è longinquo audiunt. » Kæmpfer, *Amœnit. exotic.*, p. 413. — Vers le canal de la mer Noire, il y a beaucoup de siacalles ou chiens sauvages qui ne ressemblent pas mal à des renards, surtout par le museau. On croit qu'ils sont engendrés des loups et des chiens; ils font le soir, et quelquefois bien avant dans la nuit, des hurlements effroyables..... Ils sont fort méchants et aussi dangereux que les loups. *Voyage de Corneille le Brun*, fol. Paris, 1714, p. 56.

b. Les adives sont très-avides de cadavres, particulièrement de cadavres humains. Quand les chrétiens vont enterrer quelqu'un à la campagne, ils font une fosse très-profonde, et qui n'est pas suffisante pour qu'ils ne deterrent pas les corps; c'est pourquoi l'on a coutume de fouler avec les pieds la terre que l'on jette dans la fosse, et d'y joindre des pierres et des épines qui, blessant ces animaux, les empêchent de fouiller plus avant. Le nom *adive* veut dire *loup* en langue arabe; sa figure, son poil et sa voracité sont bien analogues à ce nom; mais sa grandeur, sa familiarité et sa stupidité en donnent une idée differente. *Voyage du P. Fr. Vincent-Marie*, chap. XIII. Article traduit par M. le marquis de Montmirail.

sont une fois accoutumés aux cadavres humains, ils ne cessent de courir les cimetières, de suivre les armées, de s'attacher aux caravanes : ce sont les corbeaux des quadrupèdes, la chair la plus infecte ne les dégoûte pas; leur appétit est si constant, si véhément, que le cuir le plus sec est encore savoureux, et que toute peau, toute graisse, toute ordure animale leur est également bonne. L'hyène a ce même goût pour la chair pourrie; elle déterre aussi les cadavres, et c'est sur le rapport de cette habitude que l'on a souvent confondu ces deux animaux, quoique très-différents l'un de l'autre. L'hyène est une bête solitaire, silencieuse, très-sauvage, et qui, quoique plus forte et plus puissante que le chacal, n'est pas aussi incommode, et se contente de dévorer les morts sans troubler les vivants, au lieu que tous les voyageurs se plaignent des cris, des vols et des excès du chacal [a], qui réunit l'impudence du chien à la bassesse du loup, et qui, participant de la nature des deux, semble n'être qu'un odieux composé de toutes les mauvaises qualités de l'un et de l'autre.

L'ISATIS [b] *.

Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisaient pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeraient qu'une seule, car le nombre des ressemblances est beaucoup plus grand que celui des différences, et la similitude des parties internes est entière; cependant ces trois animaux forment trois espèces non-seulement distinctes, mais encore assez éloignées pour admettre entre elles d'autres espèces; et comme celle du chacal est intermédiaire entre le chien et le loup, l'espèce de l'isatis se trouve placée de même entre le renard et le chien. Jusqu'à ce jour l'on n'avait regardé

a. « Jackalls are in so great plenty about the gardens, that they pass in numbers like a pack « of hounds in ful cry every evening, giving not only disturbance by their noise, but makink « free with the poultry and other provisions, if very good care is not taken to keep them out « of their reach. » *The Nat. Hist. of Alepo by Alex. Russel.* London, 1756. — Il y a beaucoup de chacals autour du mont Caucase; cet animal ne ressemble pas mal au renard. Il déterre les morts, et dévore les animaux et les charognes. On enterre les morts en Orient sans bière et dans leur suaire. J'y ai vu en plusieurs endroits rouler de grosses pierres sur les fosses, uniquement à cause de ces bêtes pour les empêcher de les ouvrir et de dévorer les cadavres. La Mingrelie est couverte de ces chacals; ils assiégent quelquefois les maisons, et font des hurlements épouvantables; le pis est qu'ils font de grands dégâts dans les troupeaux et les haras. *Voyage de Chardin*, p. 76.

b. *Isatis*, nom que M. Gmelin a donné à cet animal, et que nous avons adopté. Jonston indique aussi ce nom. *De quad. digit.*, p. 135.

* *Canis lagopus* (Linn.). — Le *renard bleu* ou *isatis* (Cuv.). — Ordre des *Carnassiers*, famille des *Carnivores;* tribu des *Digitigrades*, genre *Chien*, sous-genre *Renard* (Cuv.).

cet animal que comme une variété dans l'espèce du renard; mais la description qu'en a donnée M. Gmelin [a] ne permet plus de douter que ce ne soient deux espèces différentes.

L'isatis est très-commun dans toutes les terres du Nord voisines de la mer Glaciale, et ne se trouve guère en deçà du soixante-neuvième degré de latitude : il est tout à fait ressemblant au renard par la forme du corps et par la longueur de la queue; mais par la tête il ressemble plus au chien; il a le poil plus doux que le renard commun, et son pelage est blanc dans un temps et bleu cendré dans d'autres temps. La tête est courte à proportion du corps, elle est large auprès du cou et se termine par un museau assez pointu; les oreilles sont presque rondes; il y a cinq doigts et cinq ongles aux pieds de devant, et seulement quatre doigts et quatre ongles aux pieds de derrière; dans le mâle la verge est à peine grosse comme une plume à écrire, les testicules sont gros comme des amandes, et si fort cachés dans le poil qu'on a peine à les trouver; les poils, dont tout le corps est couvert, sont longs d'environ deux pouces; ils sont lisses, touffus et doux comme de la laine; les narines et la mâchoire inférieure ne sont pas revêtues de poil; la peau est apparente, noire et nue dans ces parties.

L'estomac, les intestins, les viscères, les vaisseaux spermatiques, tant du mâle que de la femelle, sont semblables à ceux du chien; il y a de même un os dans la verge, et le squelette entier ressemble à celui d'un renard.

La voix de l'isatis tient de l'aboiement du chien et du glapissement du renard. Les marchands qui font commerce de pelleteries, distinguent deux sortes d'isatis, les uns blancs et les autres bleus-cendrés; ceux-ci sont les plus estimés, et plus ils sont bleus ou bruns, plus ils sont chers. Cette différence dans la couleur du poil ne fait pas qu'ils soient d'espèces différentes; des chasseurs expérimentés ont assuré à M. Gmelin que dans la même portée il se trouvait des petits isatis blancs et d'autres cendrés; ainsi l'un n'est qu'une variété de l'autre.

Le climat des isatis est le Nord, et les terres qu'ils habitent de préférence sont celles des bords de la mer Glaciale et des fleuves qui y tombent; ils aiment les lieux découverts et ne demeurent pas dans les bois; on les trouve dans les endroits les plus froids, les plus montueux et les plus nus de la Norwége, de la Laponie, de la Sibérie et même en Islande [b]. Ces animaux s'accouplent au mois de mars; et ayant les parties de la génération conformées comme les chiens, ils ne peuvent se séparer dans le temps de l'accouplement; leur chaleur dure quinze jours ou trois semaines;

a. *Novi Comment. Acad. Petrop.*, t. V, *ad annos* 1754 *et* 1755. Petropoli, 1760.

b. C'est vraisemblablement en voyageant sur des glaçons, que les renards se sont glissés en Islande, il s'en trouve en grande quantité dans cette île; ils ne sont point rougeâtres, il y en a peu de noirs, et communément ils sont gris ou bleuâtres en été, et blancs en hiver; c'est dans cette dernière saison que leur fourrure est la meilleure. *Hist. nat. de l'Islande*, par Anderson, t. I, p. 56.

pendant ce temps ils sont toujours à l'air, mais ensuite ils se retirent dans des terriers qu'ils ont creusés d'avance; ces terriers, qui sont étroits et fort profonds, ont plusieurs issues; ils les tiennent propres et y portent de la mousse pour être plus à l'aise; la durée de la gestation est, comme dans les chiennes, d'environ neuf semaines; les femelles mettent bas à la fin de mai ou au commencement de juin, et produisent ordinairement six, sept ou huit petits [a]. Les isatis qui doivent être blancs sont jaunâtres en naissant, et ceux qui doivent être bleu cendré sont noirâtres, et leur poil à tous est alors très-court; la mère les allaite et les garde dans le terrier pendant cinq ou six semaines, après quoi elle les fait sortir et leur apporte à manger. Au mois de septembre leur poil a déjà plus d'un demi-pouce de longueur; les isatis qui doivent devenir blancs le sont déjà sur tout le corps, à l'exception d'une bande longitudinale sur le dos et d'une autre transversale sur les épaules qui sont brunes, et c'est alors que l'isatis s'appelle *renard croisé* [b] [1], mais cette croix brune disparaît avant l'hiver, et alors ils sont entièrement blancs, et leur poil a plus de deux pouces de longueur; vers le mois de mai il commence à tomber, et la mue s'achève en entier dans le mois de juillet; ainsi la fourrure n'en est bonne qu'en hiver.

L'isatis vit de rats, de lièvres et d'oiseaux; il a autant de finesse que le renard pour les attraper; il se jette à l'eau et traverse les lacs pour chercher les nids des canards et des oies, il en mange les œufs et les petits, et n'a pour ennemis, dans ces climats déserts et froids, que le glouton qui lui dresse des embûches et l'attend au passage.

Comme le loup, le renard, le glouton et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, l'isatis doit s'y trouver aussi, et je présume que le renard gris argenté [2] de l'Amérique septentrionale, dont Catesby [c] a donné la figure, pourrait bien être l'isatis plutôt qu'une simple variété de l'espèce du renard.

a. *Nota*. M. Gmelin dit, d'après le témoignage des chasseurs, que ces animaux produisent quelquefois vingt ou vingt-cinq petits d'une seule portée. Je crois ce fait très-suspect et le nombre très-exagéré.

b. *Nota*. Cette indication paraît assez précise pour qu'on puisse croire que le *vulpes crucigera* de Gessner, *Icon. Quad.*, fig. p. 190, et de Rzaczinski, *Hist. nat. Pol.*, p. 231, est le même animal que l'isatis.

c. *Hist. nat. de la Caroline*, par Catesby, t. II, fig. p. 78.

1. Selon Cuvier, le *renard croisé* du nord n'est qu'une variété du *renard commun*. (*Règne animal*, t. I, p. 152.)

2. Le *renard argenté* de l'Amérique septentrionale (*canis argentatus*) est une espèce particulière

LE GLOUTON.[a] *

Le glouton, gros de corps et bas des jambes, est à peu près de la forme d'un blaireau, mais il est une fois plus épais et plus grand; il a la tête courte, les yeux petits, les dents très-fortes, le corps trapu, la queue plutôt courte que longue et bien fournie de poil à son extrémité; il est noir sur le dos et d'un brun roux sur les flancs; sa fourrure est une des plus belles et des plus recherchées; on le trouve assez communément en Laponie et dans toutes les terres voisines de la mer du Nord, tant en Europe qu'en Asie; on le retrouve, sous le nom de *carcajou*, au Canada et dans les autres parties de l'Amérique la plus septentrionale; il y a même toute apparence que l'animal de la baie d'Hudson, que M. Edwards a donné[b] sous le nom de *Quick-hath* ou *wolverenne*[1], petit ours ou louveteau, selon son traducteur, est le même que le carcajou de Canada, le même que le glouton du nord de l'Europe; il me paraît aussi que l'animal indiqué par Fernandès, sous le nom de *tepeytzcuitli* ou *chien de montagne,* pourrait bien être le glouton, dont l'espèce s'est peut-être répandue jusque dans les montagnes désertes de la Nouvelle-Espagne[c].

Olaüs Magnus me paraît être le premier qui ait fait mention de cet animal; il dit[d] qu'il est de la grosseur d'un grand chien, qu'il a les oreilles et la face d'un chat, les pieds et les ongles très-forts, le poil brun, long et touffu; la queue fournie comme celle du renard, mais plus courte. Selon Scheffer[e], le glouton a la tête ronde, les dents fortes et aiguës, semblables à celles du loup, le poil noir, le corps large et les pieds courts comme ceux de la loutre. La Hontan[f], qui a parlé le premier du carcajou de l'Amérique septentrionale, dit : « Figurez-vous un double blaireau, c'est l'image

a. Glouton, nom que l'on a donné à cet animal, à cause de son insatiable voracité.
« Inter omnia animalia quæ immani voracitate creduntur insatiabilia, *gulo* in partibus « Sueciæ septentrionalis præcipuum suscepit nomen ubi patrio sermone, *jerff*. dicitur, et linguâ « germanicâ, *wilfrass*; sclavonice, *rosomaka* à multâ commestione; latine vero non nisi « fictitio nomine *gulo*, videlicet à gulositate appellatur. » Olaï Magni *Hist. de Gent. sept.*, page 138.

b. Edwards, *Hist. of Birds*, p. 103, fig. *ibid.*

c. « Animal est parvi canis magnitudine, audacissimumque; aggreditur enim cervos et « quandoque etiam interficit : corpus universum nigrum pectus ac collum candens, pili longi « et cauda longa et caninum quoque caput, unde nomen. » Fernandès, *Hist. anim. nov. Hisp.*, p. 7, cap. XXI.

d. Olaï Magni, *de Gent. septent.*, p. 138 et seq.

e. *Histoire de la Laponie*, par J. Scheffer, Paris, 1678, p. 314.

f. *Voyage de la Hontan*, t. I, p. 96.

* *Ursus gulo* (Linn.). — Le *glouton proprement dit* (Cuv.). — Ordre des *Carnassiers*; famille des *Carnivores*; tribu des *Plantigrades*; genre *Glouton* (Cuv.).

1. Le *volverenne* est le même animal que le *glouton d'Europe*, et le *carcajou* le même animal que le *blaireau d'Europe*. (Voyez la note de la page 332.)





« la plus ressemblante que je puisse vous donner de cet animal. » Selon Sarrazin[a], qui probablement n'en avait vu que de petits, les carcajous n'ont guère que deux pieds de longueur de corps et huit pouces de queue; « ils ont, dit-il, la tête fort courte et fort grosse, les yeux petits, les mâ-« choires très-fortes, garnies de trente-deux[1] dents bien tranchantes. » Le petit ours ou louveteau d'Edwards[b], qui me paraît être le même animal, était, dit cet auteur, une fois aussi gros qu'un renard; il avait le dos arqué, la tête basse, les jambes courtes, le ventre presque traînant à terre, la queue d'une longueur médiocre et touffue vers l'extrémité. Tous s'accordent à dire qu'on ne trouve cet animal que dans les parties les plus septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique; M. Gmelin[c] est le seul qui semble assurer qu'il voyage jusque dans les pays chauds; mais ce fait me paraît très-suspect, pour ne pas dire faux; Gmelin, comme quelques autres naturalistes[d], a peut-être confondu l'hyène du midi avec le glouton du nord, qui se ressemblent en effet par les habitudes naturelles, et surtout par la voracité, mais qui sont à tous autres égards des animaux très-différents.

Le glouton n'a pas les jambes faites pour courir; il ne peut même marcher que d'un pas lent, mais la ruse supplée à la légèreté qui lui manque; il attend les animaux au passage, il grimpe sur les arbres pour se lancer dessus et les saisir avec avantage; il se jette sur les élans et sur les rennes, leur entame le corps, et s'y attache si fort avec les griffes et les dents, que rien ne peut l'en séparer; ces pauvres animaux précipitent en vain leur course, en vain ils se frottent contre les arbres et font les plus grands efforts pour se délivrer : l'ennemi, assis sur leur croupe ou sur leur cou, continue à leur sucer le sang, à creuser leur plaie, à les dévorer en détail avec le même acharnement, la même avidité, jusqu'à ce qu'il les ait mis à mort[e]; il est, dit-on, inconcevable combien de temps le glouton peut manger de suite, et combien il peut dévorer de chair en une seule fois.

a. *Histoire de l'Académie des Sciences*, année 1713, p. 14.

b. *Histoire des oiseaux*, par Edwards, p. 103.

c. Le glouton est le seul dont on puisse dire comme de l'homme qu'il vit aussi bien sous la Ligne qu'au Pôle. On le voit partout, il court du midi au nord, et du nord au midi, pourvu qu'il trouve à manger. *Voyage de Gmelin*, t. III, p. 492 et suiv.

d. Briss., *Règne animal*, p. 235 et 236.

e. Le glouton est un animal carnassier, un peu moins grand que le loup; il a le poil rude, long et d'un brun qui approche du noir, surtout sur le dos; il a la ruse de grimper sur un arbre pour y guetter le gibier; et lorsque quelque animal passe il s'élance sur son dos, et sait si bien s'y accrocher par le moyen de ses griffes, qu'il lui en mange une partie, et que le pauvre animal, après bien des efforts inutiles pour se défaire d'un hôte si incommode, tombe enfin par terre et devient la proie de son ennemi. Il faut au moins trois des plus forts lévriers pour attaquer cette bête, encore leur donne-t-elle bien de la peine. Les Russes font grand cas de la peau du glouton, ils l'emploient ordinairement à des manchons pour les hommes et des bordures de bonnets. *Relation de la grande Tartarie*. Amsterdam, 1737, p. 8.

1. Le *glouton* a trente-huit dents.

Ce que les voyageurs en rapportent est peut-être exagéré ; mais en rabattant beaucoup de leurs récits, il en reste encore assez[a] pour être convaincu que le glouton est beaucoup plus vorace qu'aucun de nos animaux de proie, aussi l'a-t-on appelé le *vautour des quadrupèdes ;* plus insatiable, plus déprédateur que le loup, il détruirait tous les autres animaux s'il avait autant d'agilité ; mais il est réduit à se traîner pesamment, et le seul animal qu'il puisse prendre à la course est le castor, duquel il vient très-aisément à bout, et dont il attaque quelquefois les cabanes pour le dévorer avec ses petits lorsqu'ils ne peuvent assez tôt gagner l'eau[b], car le castor le devance à la nage, et le glouton, qui voit échapper sa proie, se jette sur le poisson ; et lorsque toute chair vivante vient à lui manquer il cherche les cadavres, les déterre, les dépèce et les dévore jusqu'aux os.

Quoique cet animal ait de la finesse et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, il semble qu'il n'ait pas de sentiment distinct pour sa conservation, pas même l'instinct commun pour son salut ; il vient à l'homme ou s'en laisse approcher[c] sans apparence de

a. « Hoc animal voracissimum est : reperto namque cadavere tantum vorat ut violento cibo « corpus instar tympani extendatur ; inventaque angustia inter arbores se stringit ut violentius « egerat : sicque extenuatum revertitur ad cadaver et ad summum usque repletur, iterumque « se stringit angustiâ priore, etc. » Olai Magni *Hist. de Gent. sept.*, p. 138.

b. Le carcajou, quoique petit, est très-fort et très-furieux ; et quoique carnassier, il est si lent et si pesant qu'il se traîne sur la neige plutôt qu'il n'y marche. Il ne peut attraper en marchant que le castor, qui est aussi lent que lui, et il faut que ce soit en été où le castor est hors de sa cabane, mais en hiver il ne peut que briser et démolir la cabane et y prendre le castor, ce qui ne lui réussit que très-rarement, parce que le castor a sa retraite assurée sous la glace. ***Histoire de l'Académie des Sciences***, année 1713, p. 14.

c. Les ouvriers aperçurent de loin un animal qui marchait à eux gravement et à pas comptés, que quelques-uns prirent pour un ours, et d'autres pour un glouton ; ils allèrent au-devant de cet animal, qu'ils reconnurent à la fin pour un glouton, et après qu'ils lui eurent donné quelques bons coups de perche, ils le prirent encore en vie ; ils me l'apportèrent aussitôt... D'après les rapports que les chasseurs de Sibérie m'avaient fait depuis plusieurs années sur l'adresse de cet animal, soit pour tourner les autres animaux et suppléer par la ruse à la légèreté que la nature lui a refusée, soit pour éviter les embûches des hommes, je fus très-étonné de voir arriver celui-ci de propos délibéré au-devant de nous pour chercher la mort. Isbrand-Ides l'appelle un animal méchant, qui ne vit que de rapine ; « il a coutume, « dit-il, de se tenir sur les arbres tranquille, et de s'y cacher comme le lynx jusqu'à ce qu'il « passe un cerf, un élan, un chevreuil, un lièvre, etc. ; alors il s'élance avec toute la rapidité « d'une flèche sur l'animal, lui enfonce ses dents dans le corps et le ronge jusqu'à ce qu'il « expire, après quoi il le dévore à son aise et avale jusqu'au poil et à la peau. Un Waivode « qui gardait chez lui pour son plaisir un glouton le fit un jour jeter dans l'eau et lâcha sur lui « un couple de chiens ; mais le glouton se jeta aussitôt sur la tete d'un de ces chiens, et le « tint sous l'eau jusqu'à ce qu'il l'eût suffoqué..... » L'adresse dont se sert le glouton pour surprendre les animaux (continue M. Gmelin) est confirmée par tous les chasseurs..... quoiqu'il se repaisse de tous les animaux vivants ou morts, il aime de préférence le renne..... il épie les gros animaux comme un voleur de grand chemin, ou bien il les surprend quand ils dorment au gîte..... il recherche tous les piéges que les chasseurs tendent pour prendre les différentes espèces d'animaux, et il ne s'y laisse pas attraper..... Les chasseurs de renards bleus et blancs (isatis), qui se tiennent dans le voisinage de la mer Glaciale, se plaignent beaucoup du tort que leur fait le glouton..... On l'appelle ainsi avec raison, parce qu'il est incroyable ce qu'il

crainte; cette indifférence, qui paraît annoncer l'imbécillité, vient peut-être d'une cause très-différente; il est certain que le glouton n'est pas stupide, puisqu'il trouve les moyens de satisfaire à son appétit toujours pressant et plus qu'immodéré; il ne manque pas de courage, puisqu'il attaque indifféremment tous les animaux qu'il rencontre, et qu'à la vue de l'homme il ne fuit ni ne marque par aucun mouvement le sentiment de la peur spontanée; s'il manque donc d'attention sur lui-même, ce n'est point indifférence pour sa conservation, ce n'est qu'habitude de sécurité : comme il habite un pays presque désert, qu'il y rencontre très-rarement des hommes, qu'il n'y connaît point d'autres ennemis, que toutes les fois qu'il a mesuré ses forces avec les animaux il s'est trouvé supérieur, il marche avec confiance et n'a pas le germe de la crainte, qui suppose quelque épreuve malheureuse, quelque expérience de sa faiblesse; on le voit par l'exemple du lion, qui ne se détourne pas de l'homme à moins qu'il n'ait éprouvé la force de ses armes; et le glouton se traînant sur la neige dans son climat désert ne laisse pas d'y marcher en toute sécurité et d'y régner en lion moins par sa force que par la faiblesse de ceux qui l'environnent.

L'isatis, moins fort mais beaucoup plus léger que le glouton, lui sert de pourvoyeur; celui-ci le suit à la chasse, et souvent lui enlève sa proie avant qu'il ne l'ait entamée; au moins il la partage, car au moment que le glouton arrive, l'isatis, pour n'être pas mangé lui-même, abandonne ce qui lui reste à manger; ces deux animaux se creusent également des terriers; mais leurs autres habitudes sont différentes : l'isatis va souvent par troupe, le glouton marche seul, ou quelquefois avec sa femelle; on les trouve ordinairement ensemble dans leur terrier. Les chiens [a], même les plus courageux, craignent d'approcher et de combattre le glouton; il se défend des pieds et des dents, et leur fait des blessures mortelles; mais comme il ne peut échapper par la fuite, les hommes en viennent aisément à bout.

La chair du glouton [b], comme celle de tous les animaux voraces, est très-mauvaise à manger; on ne le cherche que pour en avoir la peau, qui

peut manger; je n'ai jamais entendu dire, quoique je l'aie demandé plusieurs fois à des chasseurs de profession, que cet animal se presse entre deux arbres pour vider son corps, et y faire de la place par force pour satisfaire de nouveau et plus promptement son insatiable voracité. Cela me paraît être la fable d'un naturaliste, ou la fiction d'un peintre. *Voyage de Gmelin*, t. III, p. 492. — *Nota.* C'est Olaüs qui le premier a écrit cette fable, et un dessinateur, copié dans Gessner, qui l'a mise en figure.

a. « Via vix conceditur ut a canibus apprehendatur, cùm ungulas, dentesque adeò acutos « habeat, ut ejus congressum formident canes qui in ferocissimos lupos vires suas extendere « solent. » Olaï Magni *Hist. de Gent. sept.*, p. 139.

b. « Caro hujus animalis omnino inutilis est ad humanam escam, sed pellis multum com- « moda ac pretiosa. Candet enim fuscata nigredine instar panni damasceni diversis ornata « figuris atque pulchrior in aspectu redditur quo artificum diligentia et industria colorum con- « formitate in quorumque vestium genere fuerit coadunata. » Olaï Magni *Hist. de Gent. sept.*, page 139.

fait une très-bonne[a] et magnifique fourrure; on ne met au-dessus que celles de la zibeline et du renard noir, et l'on prétend que quand elle est bien choisie, bien préparée, elle a plus de lustre qu'aucune autre, et que sur un fond d'un beau noir la lumière se réfléchit et brille par parties comme sur une étoffe damassée[b].

LES MOUFFETTES. *

Nous donnons le nom générique de *mouffette* à trois ou quatre espèces d'animaux qui renferment et répandent, lorsqu'ils sont inquiétés, une odeur si forte et si mauvaise qu'elle suffoque comme la vapeur souterraine qu'on appelle *mouffette*. Ces animaux se trouvent dans toute l'étendue de l'Amérique[c] méridionale et tempérée; ils ont été désignés indistinctement par les voyageurs sous les noms de *puants*, *bêtes puantes*, *enfants du diable*[d], etc.; et non-seulement on les a confondus entre eux, mais avec

a. On dit que le glouton est un animal particulier au pays du nord..... Il est de couleur noirâtre; les poils comme le renard, pour la longueur et l'épaisseur, mais plus fins et plus doux, ce qui fait que les peaux en sont très-recherchées et fort chères, même en Suède. Article extrait et traduit Appollon. Megabeni *Historia Gulonis*. Viennæ-Austriæ, 1681.

b. Les goulus sont assez communs en Laponie..... La peau en est extrêmement noire, dont le poil renvoie une certaine blancheur luisante comme les satins et damas à fleurs. Quelques-uns la comparent à la peau des martes zibelines, si ce n'est que celles-ci ont le poil plus doux et délicat. Cette bête ne demeure pas seulement sur la terre, mais encore sous l'eau comme les loutres..... mais le goulu est beaucoup plus grand et plus vorace que la loutre..... Il ne poursuit pas seulement les bêtes sauvages, mais encore les domestiques, et même les poissons. *Histoire de la Laponie*, par Scheffer, p. 314.

c. Dans les terres voisines du détroit de Magellan, nous vîmes un autre animal à qui nous donnâmes le nom de *grondeur* ou *souffleur*, parce qu'il ne voit pas plutôt quelqu'un qu'il gronde, souffle et gratte la terre avec ses pieds de devant, quoiqu'il n'ait pour toute défense que son derrière qu'il tourne d'abord vers celui qui l'approche, et d'où il fait sortir des excréments d'une odeur la plus détestable qu'il y ait au monde. *Voyage du cap. Wood. Suite des voyages de Dampier*, t. V, p. 181. — Il y a au Pérou beaucoup de petits renards parmi lesquels il faut remarquer ceux qui rendent une odeur insupportable; ils entrent les nuits dans les villes, et, quelque fermées que soient les fenêtres, on les sent de plus de cent pas; heureusement que le nombre en est petit, car ils empuantiraient le monde entier. *Hist. des Incas*, t. II, p. 269.

d. Une sorte de fouine qu'on a nommée *enfant du diable* ou *bête puante*, parce que son urine qu'elle lâche quand elle est poursuivie empeste l'air à un demi-quart de lieue à la ronde, est d'ailleurs un fort joli animal; elle est de la grandeur d'un petit chat, mais plus grosse; d'un poil luisant tirant sur le gris, avec deux lignes blanches qui lui forment sur le dos une figure ovale depuis le cou jusqu'à la queue; cette queue est touffue comme celle du renard, et elle la redresse comme fait l'écureuil. *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, t. III, p. 333. — *Nota*. Cet animal est le même que celui que nous appellerons ici *conepate*, du nom qu'il porte au Mexique.

* *Mephitis* (Cuv.). — Ordre des *Carnassiers*; famille des *Carnivores*; tribu des *Digitigrades*, genre *Martes*; sous-genre *Mouffettes* (Cuv.).

d'autres qui sont d'espèces très-éloignées. Hernandès[a] a indiqué assez clairement trois de ces animaux : il appelle le premier *ysquiepatl*, nom mexicain que nous lui conserverions s'il était plus aisé de le prononcer ; il en donne la description et la figure, et c'est le même animal dont on trouve aussi la figure dans l'ouvrage de Seba[b] ; nous l'appellerons *coase*[1], du nom *squash* qu'il porte dans la Nouvelle-Espagne[c]. Le second de ces animaux, que Hernandès nomme aussi *ysquiepatl*, est celui que nous appellerons *chinche*[2], du nom qu'il porte dans l'Amérique méridionale. Le troisième, que Hernandès nomme *conepatl*[3], et auquel nous conserverons ce nom, est le même que celui qui a été donné par Catesby[d] sous la dénomination de *putois d'Amérique*, et par M. Brisson sous celle de *putois rayé*[e]. Enfin, nous connaissons encore une quatrième espèce de mouffette à laquelle nous donnerons le nom de *zorille*[4], qu'elle porte au Pérou et dans quelques autres endroits des Indes espagnoles.

C'est à M. Aubry, curé de Saint-Louis, que nous sommes redevables de la connaissance de deux de ces animaux ; son goût et ses lumières en histoire naturelle brillent dans son cabinet, qui est un des plus curieux de la ville de Paris ; il a bien voulu nous communiquer ses richesses toutes les fois que nous en avons eu besoin ; et ce ne sera pas ici la seule occasion que nous aurons d'en marquer notre reconnaissance. Ces animaux, que

a. « *Ysquiepatl* seu Vulpecula quæ maïzium torrefactum æmulatur colore. *Genus primum*.... « sunt et alia duo hujus vulpeculæ genera eàdem formâ et naturâ quorum alterum, *Ysquiepatl* « etiam vocatum, fasciis multis candentibus distinguitur, alterum vero *Conepatl*, seu vulpecula « puerilis, unicâ tantum utrinque ductâ perque caudam ipsam eodem modo delatâ. » Hernand. *Hist. Mex.*, p. 332, fig. *ibid.*

b. Seba, vol. I, p. 68, tab. 42, fig. 1.

c. Le squashe est un animal à quatre pieds, plus gros qu'un chat, sa tête ressemble assez à celle du renard ; il a les oreilles courtes et des griffes aiguës qui lui servent à escalader les arbres tout comme un chat ; il a la peau couverte d'un poil court, fin et jaunâtre, la chair en est très-bonne et fort saine. *Voyage de Dampier*, t. III, p. 302.

d. *Histoire naturelle de la Caroline*, par Catesby. Londres, 1743, t. II, p. 62, fig. *ibid.* Voici la description qu'en donne cet auteur. « Cet animal par sa taille n'est pas fort différent « du putois commun, si ce n'est que son nez est un peu plus long ; tous ceux que j'ai vus étaient « noirs et blancs, quoiqu'ils ne fussent pas marqués de la même manière ; celui-ci avait une « raie blanche qui s'étendait depuis le derrière de la tête, tout du long du milieu du dos jus- « qu'au croupion, avec quatre autres raies de chaque côté qui étaient parallèles à la première. »

e. *Mustela nigra, tæniis in dorso albis, putorius striatus.* Le putois rayé. Briss. *Règne animal*, p. 250.

1. Selon Cuvier, le *coase* est le *vison* (*mustela vison.* Linn.).

2. *Viverra mephitis* (Gmel.).

3. Espèce fictive. — Cuvier, après avoir compté jusqu'à dix-huit espèces de *mouffettes*, indiquées par les auteurs, réduit toutes ces espèces à deux : le *viverra putorius*, plus commun dans l'Amérique septentrionale, et le *viverra chinche*, plus commun dans l'Amérique méridionale. (Voyez les *Rech. sur les ossem. foss.*, t. IV, p. 473, et le *Règne animal*, t. I, p. 146.)

4. *Viverra zorilla* (Gmel.). — Le *putois du cap* (Cuv.). — « Cet animal que l'on a con- « fondu avec les mouffettes au point de lui transporter le nom de *zorillo* (renardeau), que les « Espagnols ont appliqué à ces animaux fétides d'Amérique, s'en rapproche par des ongles « propres à fouir, mais, pour tout le reste, il est conformé comme les putois. » (Cuvier.)

M. Aubry a bien voulu nous prêter pour les faire dessiner et graver, sont le coase, le chinche et le zorille; on peut regarder ces deux derniers comme nouveaux, car on n'en trouve la figure dans aucun auteur.

Le premier de ces animaux est arrivé à M. Aubry sous le nom de *pekan*, *enfant du diable*, ou *chat sauvage de Virginie;* j'ai vu que ce n'était pas le pekan, j'ai rejeté les dénominations d'enfant du diable et de chat sauvage comme factices et composées, et j'ai reconnu que c'était le même animal que Hernandès a décrit sous le nom d'*ysquiepatl*, et que les voyageurs ont indiqué sous celui de *squash;* et c'est de cette dernière dénomination que j'ai dérivé le nom *coase* que je lui ai donné; il a environ seize pouces de long, y compris la tête et le corps; il a les jambes courtes, le museau mince, les oreilles petites, le poil d'un brun foncé, les ongles noirs et pointus; il habite dans des trous, dans des fentes de rochers, où il élève ses petits; il vit de scarabées, de vermisseaux, de petits oiseaux; et lorsqu'il peut entrer dans une basse-cour il étrangle les volailles, desquelles cependant il ne mange que la cervelle; lorsqu'il est irrité ou effrayé, il rend une odeur abominable : c'est pour cet animal un moyen sûr de défense, ni les hommes ni les chiens n'osent en approcher; son urine, qui se mêle apparemment avec cette vapeur empestée, tache et infecte d'une manière indélébile; au reste, il paraît que cette mauvaise odeur n'est point une chose habituelle. « On m'a envoyé de Surinam cet animal vivant, dit « Seba [a], et je l'ai conservé en vie pendant tout un été dans mon jardin où « je le tenais attaché avec une petite chaîne; il ne mordait personne, et « lorsqu'on lui donnait à manger on pouvait le manier comme un petit « chien; il creusait la terre avec son museau en s'aidant des deux pattes « de devant, dont les doigts sont armés d'ongles longs et recourbés; il se « cachait pendant le jour dans une espèce de tanière qu'il avait faite lui-« même, il en sortait le soir, et après s'être nettoyé il commençait à courir, « et courait ainsi toute la nuit à droite et à gauche aussi loin que sa « chaîne lui permettait d'aller; il furetait partout portant le nez en terre; « on lui donnait chaque soir à manger, et il ne prenait de nourriture que « ce qu'il lui en fallait sans toucher au reste, il n'aimait ni la chair, ni le « pain, ni quantité d'autres nourritures; ses délices étaient les panais « jaunes, les chevrettes crues, les chenilles et les araignées..... Sur la fin « de l'automne on le trouva mort dans sa tanière, il ne put sans doute « supporter le froid. Il a le poil du dos d'un châtain foncé, de courtes « oreilles, le devant de la tête rond, d'une couleur un peu plus claire que « le dos, et le ventre jaune. Sa queue est d'une longueur médiocre, cou-

a. *Ysquiepatl*, dont la couleur ressemble à celle du maïs brûlé..... sa tête ressemble à celle d'un petit renard, et son groin est à peu près comme celui du cochon; les Americains l'appellent *quasje*. Seba, vol. I, p. 68. — *Nota*. Cette autorité prouve encore que le mot *squash* ou *coase* est le vrai nom de cet animal.

« verte d'un poil brun et court; on y remarque tout autour comme des « anneaux jaunâtres. » Nous observerons que, quoique la description et la figure données par Seba s'accordent très-bien avec la description et la figure de Hernandès, on pourrait néanmoins douter encore que ce fût le même animal, parce que Seba ne fait aucune mention de son odeur détestable, et qu'il est difficile d'imaginer comment il a pu garder dans son jardin, pendant tout un été, une bête aussi puante, et ne pas parler, en la décrivant, de l'incommodité qu'elle a dû causer à ceux qui l'approchaient; on pourrait donc croire que cet animal, donné par Seba sous le nom d'*ysquiepatl,* n'est pas le véritable, ou bien que la figure donnée par Hernandès a été appliquée à l'ysquiepatl, tandis qu'elle appartenait peut-être à un autre animal; mais ce doute, qui d'abord paraît fondé, ne subsistera plus quand on saura que cet animal ne rend cette odeur empestée que quand il est irrité ou pressé, et que plusieurs personnes en Amérique en ont élevé et apprivoisé [a].

De ces quatre espèces de mouffettes, que nous venons d'indiquer sous les noms de *coase, conepate, chinche* et *zorille,* les deux dernières appartiennent aux climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, et pourraient bien n'être que deux variétés et non pas deux espèces différentes [1]. Les deux premiers sont du climat tempéré de la Nouvelle-Espagne, de la Louisiane, des Illinois, de la Caroline, etc., et me paraissent être deux espèces distinctes et différentes des deux autres, surtout le coase [2] qui a le caractère particulier de ne porter que quatre ongles aux pieds de devant, tandis que tous les autres en ont cinq; mais, au reste, ces animaux ont tous à peu près la même figure, le même instinct, la même mauvaise odeur, et ne diffèrent, pour ainsi dire, que par les couleurs et la longueur du poil. Le coase est, comme on vient de le voir, d'une couleur brune assez uniforme, et n'a pas la queue touffue comme les autres. Le conepate [b] a sur un fond de poil noir cinq bandes blanches qui s'étendent lon-

a. Malgré l'incommode propriété de ces animaux, les Anglais, les Français, les Suédois et les Sauvages de l'Amérique septentrionale en apprivoisent quelquefois; on dit qu'alors ils suivent comme les animaux domestiques, et qu'ils ne lâchent leur urine que quand on les presse ou qu'on les bat: lorsque les Sauvages en tuent quelques-uns ils leur coupent la vessie, afin que la chair, qu'ils trouvent bonne à manger, ne prenne pas l'odeur de l'urine; j'ai souvent rencontré des Anglais et des Français qui m'ont dit en avoir mangé et l'avoir trouvée d'un très-bon goût, qui approchait selon eux de celui d'un cochon de lait; les Européens ne font aucun cas de sa peau à cause de son épaisseur et de la longueur de son poil, mais les Sauvages se servent de ces peaux pour faire des bourses, etc. *Voyage de Kalm*, p. 417, article traduit par M. le marquis de Montmirail.

b. Les Anglais appellent *Polecat*, une espèce d'animal que l'on trouve communément, non-seulement en Pensylvanie, mais dans d'autres pays plus au nord et au sud en Amérique; on l'appelle vulgairement *scunck* dans la nouvelle Yorck; les Suédois qui sont dans ce pays, le

1. Le *chinche* et le *zorille* sont deux espèces très-distinctes. Le *chinche* est une *mouffette* (*viverra mephitis*), et le *zorille* un *putois* (voyez la note 4 de la p. 493).

2. Voyez la note 1 de la p. 493.

gitudinalement de la tête à la queue. Le chinche [1] est blanc sur le dos et noir sur les flancs, avec la tête toute noire, à l'exception d'une bande blanche qui s'étend depuis le chignon jusqu'au chanfrein du nez ; sa queue est très-touffue et fournie de très-longs poils blancs mêlés d'un peu de

nomment *fiskatte*..... Cet animal ressemble beaucoup à la marte ; il est à peu près de la même grosseur, et ordinairement d'une couleur noire, il a cependant sur le dos une ligne blanche longitudinale, et une de chaque côté de la même couleur et de la même longueur ; on en voit, mais rarement, qui sont presque tout blancs..... Cet animal fait ses petits également dans des creux d'arbres et des terriers ; il ne reste pas seulement sur terre, mais il monte sur les arbres. Il est ennemi des oiseaux, il brise leurs œufs et mange leurs petits ; et quand il peut entrer dans un poulailler, il y fait un grand ravage..... Quand il est chassé, soit par les chiens, soit par les hommes, il court tant qu'il peut ou grimpe sur un arbre ; et lorsqu'il se trouve très-pressé, il lance son urine contre ceux qui le poursuivent..... l'odeur en est si forte qu'elle suffoque ; s'il tombait une goutte de cette liqueur empestée dans les yeux, on courrait risque de perdre la vue ; et quand il en tombe sur les habits, elle leur imprime une odeur si forte, qu'il est très-difficile de la faire passer ; la plupart des chiens se rebutent et s'enfuient dès qu'ils en sont frappés ; il faut plus d'un mois pour enlever cette odeur d'une étoffe..... dans les bois on sent souvent cette odeur de très-loin. En 1749, il vint un de ces animaux près de la ferme où je logeais, c'était en hiver et pendant la nuit, les chiens étaient éveillés et le poursuivaient ; dans le moment, il se répandit une odeur si fétide, qu'étant dans mon lit, je pensai être suffoqué, les vaches beuglaient de toutes leurs forces..... Sur la fin de la même année, il s'en glissa un autre dans notre cave, mais il ne répandit pas la plus légère odeur, parce qu'il ne la répand que quand il est chassé ou pressé. Une femme, qui l'aperçut la nuit à ses yeux étincelants, le tua, et dans le moment il remplit la cave d'une telle odeur, que non-seulement cette femme en fut malade pendant quelques jours, mais que le pain, la viande et les autres provisions qu'on conservait dans cette cave furent tellement infectés qu'on ne put en rien conserver, et qu'il fallut tout jeter dehors. *Voyage de Kalm*, p. 412 et suivantes, article traduit par M. le marquis de Montmirail.

a. Cet animal est appelé *chinche* par les naturels du Brésil ; il est de la grosseur d'un de nos chats, il a la tête longue, se rétrécissant depuis sa partie antérieure jusqu'à l'extrémité de la mâchoire supérieure qui avance au delà de la mâchoire inférieure, les deux formant une gueule fendue jusqu'aux petits canthus ou angles extérieurs des yeux ; ses yeux sont longs, et leur longueur est fort rétrécie, l'uvée est noire, et tout le reste est blanc ; ses oreilles sont larges et presque semblables à celles d'un homme, les cartilages qui les composent ont leurs bords renversés en dedans, leurs lobes ou parties inférieures pendent un peu en bas ; et toute la disposition de ces oreilles marque que cet animal a le sens de l'ouïe fort délicat ; deux bandes blanches, prenant leur origine sur la tête, passent au-dessus des oreilles en s'éloignant l'une de l'autre, et vont se terminer en arc aux côtés du ventre ; ses pieds sont courts, les pattes divisées en cinq doigts, munis à leurs extrémités de cinq ongles noirs, longs et pointus, qui lui servent à creuser son terrier ; son dos est voûté, semblable à celui d'un cochon, et le dessous du ventre est tout plat ; sa queue, aussi longue que son corps, ne diffère pas de celle d'un renard ; son poil est d'un gris obscur et long comme celui de nos chats ; il fait sa demeure dans la terre comme nos lapins, mais son terrier n'est pas si profond ; j'eus une très-grande peine à faire perdre à mes habits la mauvaise odeur dont ils étaient imbus, elle dura plus de huit jours, quoique je les eusse lavés plusieurs fois, mouillés, séchés au soleil, etc. On me dit que la mauvaise odeur de cet animal était produite par son urine, qu'il la répand sur sa queue, et qu'il s'en sert comme de goupillon pour la disperser et pour faire fuir ses ennemis par cette odeur horrible ; qu'il urine de même à l'entrée de son terrier pour les empêcher d'y entrer ; qu'il est fort friand d'oiseaux et de volailles, et que ce sont ces animaux qui détruisent principalement les oiseaux dans les campagnes de Buenos-Ayres. *Journal du P. Feuillée*. Paris, 1714, p. 272 et suiv. — *Nota*. Il me paraît que ce même animal est indiqué par Acosta sous le nom de *chincille*, qui ne diffère pas beaucoup du chinche. « Les chincilles, dit cet auteur, sont petits animaux comme escurieux, qui ont un poil merveilleusement doux et lisse... et se treuvent en la Sierre du Pérou. » *Histoire naturelle des Indes occidentales*, p. 199.

noir. Le zorille[a], qui s'appelle aussi *mapurita*[b], paraît être d'une espèce plus petite; il a néanmoins la queue tout aussi belle et aussi fournie que le chinche, dont il diffère par la disposition des taches de sa robe; elle est d'un fond noir sur lequel s'étendent longitudinalement des bandes blanches depuis la tête jusqu'au milieu du dos, et d'autres espèces de bandes blanches transversalement sur les reins, la croupe et l'origine de la queue, qui est noire jusqu'au milieu de sa longueur, et blanche depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, au lieu que celle du chinche est partout de la même couleur. Tous ces animaux[c] sont à peu près de la même figure et de la même grandeur que le putois d'Europe; ils lui ressemblent encore par les habitudes naturelles; et les résultats physiques de leur organisation sont aussi les mêmes. Le putois est de tous les animaux de ce continent celui qui répand la plus mauvaise odeur; elle est seulement plus exaltée dans les mouffettes, dont les espèces ou variétés sont nombreuses en Amérique, au

a. Le zorilla de la Nouvelle-Espagne est grand comme un chat, d'un poil blanc et noir, avec une très-belle queue : lorsqu'il est poursuivi, il s'arrête pour pisser, c'est sa défense; car la puanteur de cet excrément est si forte qu'elle empoisonne l'air à cent pas à la ronde, et arrête ceux qui le poursuivent; s'il en tombait sur un habit, il faudrait l'enfermer sous terre pour en ôter la puanteur. *Voyage de Gemelli Careri*, t. VI, p. 212 et 213.

b. Le mapurita des bords de l'Orénoque est un petit animal le plus beau et en même temps le plus détestable qu'on puisse voir : les blancs de l'Amérique l'appellent *mapurita*, et les Indiens *mafutiliqui*, il a le corps tout taché de blanc et de noir; sa queue est garnie d'un très-beau poil : il est vif, méchant et hardi..... se fiant sur ses armes, dont j'ai éprouvé l'effet au point d'en être presque suffoqué..... il lâche des vents qui empestent, même de loin..... Les Indiens cependant mangent sa chair et se parent de sa peau, qui n'a aucune mauvaise odeur. *Histoire naturelle de l'Orénoque*, par Gumilla, t. III, p. 240.

c. Il y a à la Louisiane une espèce d'animal assez joli, mais qui de plus d'une lieue empeste l'air de son urine; c'est ce qui le fait nommer la *bête puante;* elle est grosse comme un chat : le mâle est d'un très-beau noir, et la femelle aussi noire est bordée de blanc; son œil est très-vif..... elle est à juste titre nommée *puante*, car son odeur infecte..... Un jour j'en tuai une, mon chien se jeta dessus et revint à moi en la secouant; une goutte de son sang, et sans doute aussi de son urine, tomba sur mon habit, qui était de coutil de chasse, et m'empesta si fort que je fus contraint de retourner chez moi au plus vite changer de vêtements, etc. *Histoire de la Louisiane*, par le Page du Piatz, t. II, p. 86 et 87. — Lorsqu'un de ces animaux est attaqué par un chien, pour paraître plus terrible, il change si fort sa figure en hérissant son poil et se ramassant tout le corps qu'il est presque tout rond, ce qui le rend étrange et affreux en même temps; cependant cet air menaçant ne suffisant pas pour épouvanter son ennemi, il emploie pour le repousser un moyen beaucoup plus efficace, car il jette de quelques conduits secrets une odeur si empestée qu'il empoisonne l'air fort loin autour de lui, si bien que, hommes et animaux, ont un grand empressement à s'en éloigner; il y a des chiens à qui cette puanteur est insupportable, et elle les oblige à laisser échapper leur proie; il y en a d'autres qui enfonçant leur nez dans la terre renouvellent leurs attaques jusqu'à ce qu'ils aient tué le putois; mais rarement dans la suite se soucient-ils de poursuivre un gibier si désagréable, qui les fait souffrir pendant quatre ou cinq heures. Les Indiens cependant en regardent la chair comme une délicatesse. J'en ai mangé et je l'ai trouvée de bon goût; j'en ai vu qu'on a apprivoisés quand ils étaient encore petits; ils sont devenus doux et fort vifs, et ils n'exerçaient point cette faculté, à laquelle la peur et l'intérêt de leur préservation les forcent peut-être d'avoir recours. Les putois se cachent dans le creux des arbres et des rochers : on en trouve dans presque tout le continent septentrional de l'Amérique; ils se nourrissent d'insectes et de fruits sauvages. *Histoire naturelle de la Caroline*, par Catesby, t. II, p. 62.

lieu que le putois est seul de la sienne dans l'ancien continent; car je ne crois pas que l'animal dont Kolbe parle sous le nom de *blaireau puant* [a] [1], et qui me paraît être une véritable mouffette, existe au cap de Bonne-Espérance comme naturel au pays; il se peut qu'il y ait été transporté d'Amérique, et il se peut aussi que Kolbe, qui n'est point exact sur les faits, ait emprunté sa description du P. Zuchel, qu'il cite comme ayant vu cet animal au Brésil. Celui de la Nouvelle-Espagne, que Fernandès indique sous le nom de *ortohua*, me paraît être le même animal que le zorilla du Pérou; et le *tepemaxtla* du même auteur [b] pourrait bien être le conepate, qui doit se trouver à la Nouvelle-Espagne comme à la Louisiane et à la Caroline.

LE PEKAN * ET LE VISON. **

Il y a longtemps que le nom de *pekan* était en usage dans le commerce de la pelleterie du Canada [c], sans que l'on en connût mieux l'animal auquel il appartient en propre; on ne trouve ce nom dans aucun naturaliste, et les voyageurs l'ont employé indistinctement [d] pour désigner différents animaux, et surtout les mouffettes; d'autres ont appelé *renard* ou *chat sauvage* l'animal qui doit porter le nom de *pekan*, et il n'était pas possible de tirer aucune connaissance précise des notices courtes et fautives que tous en ont données. Il en est du *vison* comme du *pekan*, nous ignorons l'origine de ces deux noms, et personne n'en savait autre chose, sinon qu'ils appartiennent à deux animaux de l'Amérique septentrionale. Nous les avons trouvés, ces deux animaux, dans le cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il a bien voulu nous les prêter pour les décrire et les faire dessiner.

a. Description du cap de Bonne-Espérance, par Kolbe, t. III, p. 86 et 87.

b. « *Ortohula*, magnitudine tres dodrantes vix superat, nigro candidoque vestita pilo sed « quibusdam in partibus fulvo..... apud has gentes in cibi jamdiu venit usum quamvis crepitus « ventris sit illi fetidissimus : Occitucensibus versatur agris..... est et altera species quam « tepemaxtlam vocant eadem fere formâ et naturâ sed nullâ in parte fulva, et caudâ nigris « albisque fasciis transversim discurrentibus variâ, quæ provenit quoque apud Occitucenses. » Fernand., *Hist. An. nov. Hisp.*, p. 6, cap. XVI.

c. Noms des peaux qu'on tire du Canada, avec leurs valeurs en 1683..... Les pekans, chats sauvages ou enfants du diable, valent 1 liv. 15 sous la peau. *Voyage de la Hontan*, t. II, p. 39.

d. Il répand une puanteur insupportable. Les François lui donnent dans le Canada le nom d'*enfant du diable* ou *bête puante*; cependant quelques-uns l'appellent *pekan*. *Voyage de Kalm*, p. 412, article traduit par M. le marquis de Montmirail.

1. Le prétendu *blaireau puant* de Kolbe est le *zorille* ou *putois du Cap* (voyez la note 4 de la page 493).

* *Mustela canadensis* (Linn.). } Ordre des *Carnassiers*; famille des *Carnivores*; tribu des

** *Mustela vison* (Linn.)..... } *Digitigrades*; genre *Martes* (Cuv.).

Le pekan ressemble si fort à la marte, et le vison [a] à la fouine, que nous croyons qu'on peut les regarder comme des variétés dans chacune de ces espèces[1]; ils ont non-seulement la même forme de corps, les mêmes proportions, les mêmes longueurs de queue, la même qualité de poil, mais encore le même nombre de dents et d'ongles, le même instinct, les mêmes habitudes naturelles; ainsi nous nous croyons fondés à regarder le pékan comme une variété dans l'espèce de la marte, et le vison comme une variété dans celle de la fouine, ou du moins comme des espèces si voisines qu'elles ne présentent aucune différence réelle[2] : le pekan et le vison ont seulement le poil plus brun, plus lustré et plus soyeux que la marte et la fouine; mais cette différence, comme l'on sait, leur est commune avec le castor, la loutre et les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces mêmes animaux dans le nord de l'Europe.

LA ZIBELINE.*

Presque tous les naturalistes ont parlé de la zibeline sans la connaître autrement que par sa fourrure. M. Gmelin est le premier qui en ait donné la figure et la description; il en vit deux vivantes chez le gouverneur de Tobolsk. « La zibeline ressemble, dit-il, à la marte[3] par la forme et l'habi-« tude du corps, et à la belette[4] par les dents; elle a six dents incisives « assez longues et un peu courbées, avec deux longues dents canines à « la mâchoire inférieure, de petites dents très-aiguës à la mâchoire supé-« rieure; de grandes moustaches autour de la gueule, les pieds larges et « tous armés de cinq ongles : ces caractères étaient communs à ces deux « zibelines; mais l'une était d'un brun noirâtre sur tout le corps, à l'ex-

a. Je serais assez porté à croire que l'animal indiqué par Sagard Théodat, sous le nom de *ottay*, pourrait être le même que le vison. « L'ottay, dit ce voyageur, est grand comme un petit « lapin; il a le poil très-noir et si doux, poli et beau, qu'il semble de la panne. Les Canadiens « font grand cas de ces peaux, desquelles ils font des robes. » *Voyage au pays des Hurons*, p. 308. Il n'y a au Canada aucun animal auquel cette indication convienne mieux qu'au vison.

1. *Variétés dans chacune de ces espèces*. Sur ce point, il y a encore doute. « L'Amérique « septentrionale, dit Cuvier, produit plusieurs martes que les voyageurs et les naturalistes ont « indiquées sous les noms mal déterminés de *pékan*, *vison*, *mink*, etc. » (*Règne animal*, t. I, p. 145.)

2. Voyez la note précédente.

* *Mustela zibellina* (Linn.). — La *marte zibeline* (Cuv.). — Ordre des *Carnassiers*; famille des *Carnivores*; tribu des *Digitigrades*; genre *Martes* (Cuv.).

3. « La *zibeline* se distingue de la *marte* parce qu'elle a du poil jusque sous les doigts : aussi « habite-t-elle les montagnes les plus glacées..... » (Cuvier). — Voyez la note 2 de la page 594 du II[e] volume.

4. La *zibeline* est une *marte* (voyez la nomenclature ci-dessus); et elle a les mêmes dents que les *martes*. La *belette* est un *putois*.

« ception des oreilles et du dessous du menton, où le poil était un peu « fauve; et l'autre, plus petite que la première, était sur tout le corps « d'un brun jaunâtre, avec les oreilles et le dessous du menton d'une « nuance plus pâle. Ces couleurs sont celles de l'hiver; car au printemps « elles changent par la mue du poil : la première zibeline, qui était d'un « brun noir, devint en été d'un jaune brun; et la seconde, qui était d'un « brun jaune, devint d'un jaune pâle. J'ai admiré, continue M. Gmelin, « l'agilité de ces animaux : dès qu'ils voyaient un chat ils se dressaient sur « les pieds de derrière comme pour se préparer au combat; ils sont très- « inquiets et fort remuants pendant la nuit [a]; pendant le jour, au contraire, « et surtout après avoir mangé, ils dorment ordinairement une demi-heure « ou une heure; on peut dans ce temps les prendre, les secouer, les piquer « sans qu'ils se réveillent. » Par cette description de M. Gmelin, on voit que les zibelines ne sont pas toutes de la même couleur, et que par conséquent les nomenclateurs qui les ont désignées par les taches et les couleurs du poil ont employé un mauvais caractère, puisque non-seulement il change dans les différentes saisons, mais qu'il varie d'individu à individu, et de climat à climat [b].

Les zibelines habitent le bord des fleuves, les lieux ombragés et les bois les plus épais; elles sautent très-agilement d'arbres en arbres, et craignent fort le soleil, qui change, dit-on, en très-peu de temps la couleur de leur poil; on prétend [c] qu'elles se cachent et qu'elles sont engourdies pendant l'hiver; cependant c'est dans ce temps qu'on les chasse et qu'on les cherche de préférence, parce que leur fourrure est alors bien plus belle et bien meilleure qu'en été; elles vivent de rats, de poisson, de graines de pin et de fruits sauvages; elles sont très-ardentes en amour; elles ont pendant ce temps de leur chaleur une odeur très-forte, et en tout temps leurs excréments sentent mauvais : on les trouve principalement en Sibérie, et il n'y en a que peu dans les forêts de la grande Russie, et encore moins en Laponie. Les zibelines [d] les plus noires sont celles qui sont les plus estimées; la différence qu'il y a de cette fourrure à toutes les autres, c'est qu'en

a. *Nota.* Cette inquiétude et ce mouvement pendant la nuit n'est pas particulier à la zibeline, j'ai vu la même chose aux hermines que nous avons eues vivantes, et que nous avons nourries pendant plusieurs mois.

b. Des deux zibelines dont parle M. Gmelin, la première venait de la province de Tomskieu, et la seconde de celle de Beresowien; on trouve aussi, dans sa relation de la Sibérie, que sur la montagne de Sopka-Sinaia il y a des zibelines noires à poil court, auxquelles il est défendu de donner la chasse, qu'une semblable espèce de zibeline se trouve aussi plus avant dans les montagnes, de même que chez les Calmouks Vrangai. « J'ai vu, dit-il, quelques-unes de ces « peaux que des Calmouks avaient apportées; elles sont connues sous le nom de zibelines de « Kangaraga. » *Voyage de Gmelin*, t. I, p. 217.

c. Rzaczinsky, *Auct.*, p. 318.

d. La zibeline diffère de la marte en ce qu'elle est plus petite, et qu'elle a les poils plus fins et plus longs : les véritables zibelines sont damassées de noir, et se prennent en Tartarie; il s'en trouve peu en Laponie : plus la couleur du poil est noire et plus elle est recherchée, et

quelque sens qu'on pousse le poil il obéit également, au lieu que les autres poils pris à rebours font sentir quelque raideur par leur résistance.

La chasse des zibelines se fait par des criminels confinés en Sibérie, ou par des soldats qu'on y envoie exprès, et qui y demeurent ordinairement plusieurs années; les uns et les autres sont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures à laquelle ils sont taxés; ils ne tirent qu'à balle seule pour gâter le moins qu'il est possible la peau de ces animaux, et quelquefois au lieu d'armes à feu ils se servent d'arbalètes et de très-petites flèches. Comme le succès de cette chasse suppose de l'adresse et encore plus d'assiduité, on permet aux officiers d'y intéresser leurs soldats et de partager avec eux le surplus de ce qu'ils sont obligés de fournir par semaine, ce qui ne laisse pas de leur faire un bénéfice très-considérable [a].

Quelques naturalistes ont soupçonné que la zibeline était le *satherius* d'Aristote, et je crois leur conjecture bien fondée [1]. La finesse de la fourrure de la zibeline indique qu'elle se tient souvent dans l'eau; et quelques voyageurs [b] disent qu'elle ne se trouve en grand nombre que dans de petites îles où les chasseurs vont la chercher; d'autre côté, Aristote parle du *satherius* comme d'un animal d'eau, et il le joint à la loutre et au castor. On doit encore présumer que du temps de la magnificence d'Athènes, ces belles fourrures n'étaient pas inconnues dans la Grèce, et que l'animal qui les fournit avait un nom; or il n'y en a aucun qu'on puisse appliquer à la zibeline avec plus de raison que celui de *satherius*, si en effet il est vrai que la zibeline mange du poisson [c], et se tienne assez souvent dans l'eau pour être mise au nombre des amphibies.

LE LEMING. [d] *

Olaüs Magnus est le premier qui ait fait mention du leming; et tout ce qu'en ont dit Gessner, Scaliger, Ziegler, Jonston, etc., est tiré de cet

vaudra quelquefois soixante écus, quoique la peau n'ait que quatre doigts de largeur. On en a vu de blanches et de grises. *Regnard*, t. I, p. 176. — *Nota*. Scheffer dit de même qu'il se trouve quelquefois des zibelines blanches. *Histoire de la Laponie*, p. 318.

a. Un colonel peut tirer de ses sept années de service à la chasse des zibelines environ quatre mille écus de profit, les subalternes à proportion, et chaque soldat six ou sept cents écus. *Voyage du P. Avril*, p. 169. — Voyez aussi la *Relation de la Moscovie*, par la Neuville. Paris, 1698, p. 217.

b. Les chasseurs vont chercher les zibelines dans de petites îles où elles se retirent; ils les tuent avec une espèce d'arbalète, etc. *Voyage du P. Avril*, p. 168.

c. « In umbrosis saltibus versatur semper, insidiatur aviculis..... in escam assumit mures, « pisces, uvas rubeas. » Rzaczinsky, *Auct. Hist. nat. Polon.*, p. 318.

d. *Leming*, nom de cet animal dans son pays natal en Norwége, et que nous avons adopté.

1. Peut-être en est-il ainsi; mais elle est restée conjecture.

* *Mus lemmus* (Linn.). — Ordre des *Rongeurs*; genre *Rats*; sous-genre *Lemmings* (Cuv.).

auteur; mais Wormius, après des recherches plus exactes, a fait l'histoire de cet animal, et voici la description qu'il en donne. « Il a, dit-il, la figure « d'une souris, mais la queue plus courte, le corps long d'environ cinq « pouces, le poil fin et taché de diverses couleurs, la partie antérieure de « la tête noire, la partie supérieure jaunâtre, le cou et les épaules noires, « le reste du corps roussâtre, marqué de quelques petites taches noires de « différentes figures jusqu'à la queue, qui n'a qu'un demi-pouce de lon- « gueur, et qui est couverte de poils jaunes noirâtres; l'ordre des taches, « non plus que leur figure et leur grandeur, ne sont pas les mêmes dans « tous les individus; il y a autour de la gueule plusieurs poils raides en « forme de moustaches, dont il y en a six de chaque côté beaucoup plus « longs et plus raides que les autres; l'ouverture de la gueule est petite, la « lèvre supérieure est fendue comme dans les écureuils, il sort de la mâ- « choire supérieure deux dents longues incisives, aiguës, un peu courbes, « dont les racines pénètrent jusqu'à l'orbite des yeux, deux dents sem- « blables dans la mâchoire inférieure, qui correspondent à celles du des- « sus, trois mâchelières de chaque côté, éloignées des dents incisives; la « première des mâchelières, fort large et composée de quatre lobes, la « seconde de trois, la troisième plus petite : chacune de ces trois dents ayant « son alvéole séparée et toutes situées dans l'intérieur du palais, à un inter- « valle assez grand; la langue assez ample et s'étendant jusqu'à l'extrémité « des dents incisives; des débris d'herbe et de paille, qui étaient dans la « gorge de cet animal, doivent faire penser qu'il rumine[1]; les yeux sont « petits et noirs, les oreilles couchées sur le dos, les jambes de devant très- « courtes, les pieds couverts de poils et armés de cinq ongles aigus et cour- « bés, dont celui du milieu est très-long, et dont le cinquième est comme « un petit pouce ou comme un ergot de coq, situé quelquefois assez haut « dans la jambe; tout le ventre est blanchâtre, tirant un peu sur le « jaune, etc. » Cet animal, dont le corps est épais et les jambes fort courtes, ne laisse pas de courir assez vite; il habite ordinairement les montagnes de Norwége et de Laponie, mais il en descend quelquefois en si grand nombre dans de certaines années[a] et dans de certaines saisons, qu'on

a. On a remarqué que les lemmers ne paraissent pas régulièrement tous les ans, mais en certain temps à l'improviste et en si grande quantité, qu'ils se répandent partout et couvrent toute la terre..... Ces petites bêtes, bien loin d'avoir peur et de s'enfuir quand elles entendent marcher les passants, sont au contraire hardies et courageuses, vont au-devant de ceux qui les attaquent, crient et jappent presque tout de même que de petits chiens; si on les veut battre, elles ne se soucient ni du bâton ni des hallebardes, sautant et s'élançant contre ceux qui les frappent, s'attachant et mordant en colère les bâtons de ceux qui les veulent tuer. Ces animaux ont ceci de particulier, qu'ils n'entrent jamais dans les maisons ni dans les cabanes pour y faire du dommage; ils se tiennent toujours cachés dans les broussailles et le long des coteaux; quelquefois ils se font la guerre, se partageant comme en deux armées le long des lacs et des prés..... Les hermines et les renards sont leurs ennemis et en mangent beaucoup...

1. Wormius se trompe. Le *lemming* ne rumine point.

regarde l'arrivée des lemings comme un fléau terrible, et dont il est impossible de se délivrer; ils font un dégât affreux dans les campagnes, dévastent les jardins, ruinent les moissons, et ne laissent rien que ce qui est serré dans les maisons, où heureusement ils n'entrent pas. Ils aboient à peu près comme de petits chiens; lorsqu'on les frappe avec un bâton, ils se jettent dessus et le tiennent si fort avec les dents, qu'ils se laissent enlever et transporter à quelque distance, sans vouloir le quitter; ils se creusent des trous sous terre, et vont comme les taupes manger les racines; ils s'assemblent dans de certains temps, et meurent pour ainsi dire tous ensemble; ils sont très-courageux et se défendent contre les autres animaux : on ne sait pas trop d'où ils viennent[1], le peuple croit qu'ils tombent avec la pluie[a]; le mâle est ordinairement plus grand que la femelle, et a aussi les taches noires plus grandes; ils meurent infailliblement au renouvellement des herbes; ils vont aussi en grandes troupes sur l'eau dans le beau temps, mais s'il vient un coup de vent, ils sont tous submergés. Le nombre de ces animaux est si prodigieux, que quand ils meurent l'air en est infecté, et cela occasionne beaucoup de maladies, il semble même qu'ils infectent les plantes qu'ils ont rongées, car le pâturage fait alors mourir le bétail; la chair des lemings n'est pas bonne à manger, et leur peau, quoique d'un beau poil, ne peut pas servir à faire des fourrures, parce qu'elle a trop peu de consistance.

l'herbe renaissante fait mourir ces petits animaux, il semble qu'ils se fassent aussi mourir eux-mêmes; on en voit de pendus à des branches d'arbres, on peut croire aussi qu'ils se jettent dans l'eau par troupes comme les hirondelles. *Histoire de la Laponie*, par Scheffer, p. 322. — *Nota*. Il y a bien plus d'apparence que les lemings, comme tous les autres rats, se mangent et s'entre-détruisent dès que la pâture vient à leur manquer, et que c'est par cette raison que leur destruction est aussi prompte que leur pullulation.

a. « Bestiolæ quadrupedes, *Lemmar* vel *Lemmus* dictæ, magnitudine soricis, pelle variâ; per « tempestates et repentinos imbres... incompertum unde, an ex remotioribus insulis et vento « delatæ an ex nubibus fæculentis natæ deferantur. Id tamen compertum est statim atque deci- « derint, reperiri in visceribus herbæ crudæ nondum concoctæ. Hæ more locustarum in maximo « examine cadentes omnia virentia destruunt et quæ morsu tantum attigerint emoriuntur viru- « lentiâ; vivit hoc agmen donec non gustaverit herbam renatam. Conveniunt quoque gregatim « quasi hirundines evolaturæ, sed stato tempore aut moriuntur acervatim cum lue terræ (ex « quarum corruptione aer fit pestilens et afficit incolas vertigine et ictero), aut his bestiis dictis « vulgariter *Lekat* vel *Hermelin* consumuntur, unde iidem Hermelini pinguescunt. » Ol. Mag. *Hist. Gent. sept.*, p. 142.

1. « Leur habitation ordinaire paraît être sur les bords de la mer Glaciale. » (Cuvier.)

LA SARICOVIENNE.[a] *

« La saricovienne, dit Thevet, se trouve le long de la rivière de la Plata, « elle est d'une nature amphibie, demeurant plus dans l'eau que sur la « terre ; cet animal est grand comme un chat, et sa peau, qui est mêlée de « gris et de noir, est fine comme velours ; ses pieds sont faits à la semblance « de ceux d'un oiseau de rivière ; au reste, sa chair est très-délicate et « très-bonne à manger [b]. » Je commence par citer ce passage, parce que les naturalistes ne connaissaient pas cet animal sous ce nom, et qu'ils ignoraient que le *carigueibeju* du Brésil, qui est le même, eût des membranes entre les doigts des pieds ; en effet, Marcgrave, qui en donne la description, ne parle pas de ce caractère, qui cependant est essentiel, puisqu'il rapproche autant qu'il est possible cette espèce de celle de la loutre.

Je crois encore que l'animal, dont Gumilla fait mention sous le nom de *guachi* [c], pourrait bien être le même que la saricovienne, et que c'est une espèce de loutre commune dans toute l'Amérique méridionale. Par la description qu'en ont donnée Marcgrave et Desmarchais [d], il parait que cet animal amphibie est de la grandeur d'un chien de taille médiocre, qu'il a le haut de la tête rond comme le chat ; le museau [1] un peu long comme celui du chien ; les dents et les moustaches comme le chat ; les yeux ronds, petits et noirs ; les oreilles arrondies et placées bas ; cinq doigts à tous les pieds, les pouces plus courts que les autres doigts, qui tous sont armés

a. *Saricovienne*, nom de cet animal au pays de la Plata, et que nous avons adopté. Ce mot *saricovienne* paraît être dérivé de *carigueibeju*, qui est le nom de cet animal au Brésil, et qui doit se prononcer ***sarigoviou*:** ce nom signifie ***bête friande***, selon Thevet.

b. *Singularités de la France antarctique*, par André Thevet. Paris, 1558, p. 107 et 108.

c. On trouve sur les rivières qui se jettent dans l'Orénoque une grande quantité de chiens d'eau, que les Indiens appellent *guachi* ; cet animal nage avec beaucoup de légèreté, et se nourrit de poisson ; il est amphibie, mais il vient aussi chercher sa nourriture sur terre : il creuse des fosses sur le rivage, dans lesquelles la femelle met bas ses petits. Ils ne creusent point ces fosses à l'écart, mais dans les endroits où ils vivent en commun et où ils viennent se divertir. J'ai vu et examiné avec soin leurs tanières, l'on ne saurait rien voir de plus propre ; ils ne laissent pas la moindre herbe aux environs ; ils amoncellent à l'écart les arêtes des poissons qu'ils mangent, et à force de sauter, d'aller et de venir ils pratiquent des chemins très-propres et très-commodes. *Histoire de l'Orénoque*, par Gumilla, t. III, p. 29. — *Nota*. Ces caractères conviennent à la saricovienne, mais il nous paraît que le nom ***guachi*** a été mal appliqué ici, et qu'il appartient à l'espèce de mouflette que nous avons appelée *coase*.

d. ***Voyage de Desmarchais*, t. III, p. 306.**

* *Mustela lutra brasiliensis* (Gmel.). — La *loutre d'Amérique* (Cuv.). — Ordre des *Carnassiers* ; famille des *Carnivores* ; tribu des *Digitigrades* ; genre *Martes* ; sous-genre *Loutres* (Cuv.).

1. « La *loutre d'Amérique* se distingue parce que le bout de son nez n'est pas nu, comme « dans la plupart des animaux, mais garni de poils comme le reste du chanfrein. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 148.) — Voyez la note 2 de la p. 590 du IIe volume.

d'ongles bruns et aigus; la queue aussi longue que les jambes de derrière; le poil assez court et fort doux, noir sur tout le corps, brun sur la tête, avec une tache blanche au gosier. Son cri est à peu près celui d'un jeune chien, et il l'entrecoupe quelquefois d'un autre cri semblable à la voix du sagouin; il vit de crabes et de poissons, mais on peut aussi le nourrir avec de la farine de manioc délayée dans de l'eau. Sa peau fait une bonne fourrure, et quoiqu'il mange beaucoup de poisson, sa chair n'a pas le goût de marais, elle est au contraire très-saine et très-bonne à manger.

UNE LOUTRE DE CANADA. *

Cette loutre, beaucoup plus grande que notre loutre, et qui doit se trouver dans le nord de l'Europe comme elle se trouve en Canada, m'a fourni l'occasion de chercher si ce n'était pas le même animal qu'Aristote a indiqué sous le nom de *latax*, qu'il dit être plus grand et plus fort que la loutre; mais les notions qu'il en donne ne convenant pas en entier à cette grande loutre, et la trouvant d'ailleurs absolument semblable à la loutre commune, à la grandeur près, j'ai jugé que ce n'était point une espèce particulière, mais une simple variété dans celle de la loutre. Et comme les Grecs, et surtout Aristote, ont eu grand soin de ne donner des noms différents qu'à des animaux réellement différents par l'espèce, nous nous sommes convaincus que le *latax* est un autre animal; d'ailleurs les loutres, comme les castors, sont communément plus grandes, et ont le poil plus noir et plus beau en Amérique [a] qu'en Europe. Cette loutre de Canada doit en effet être plus grande et plus noire que la loutre de France; mais en cherchant ce que pouvait être le *latax* d'Aristote (chose ignorée de tous les naturalistes), j'ai conjecturé que c'était l'animal indiqué par Belon sous le nom de loup marin, et j'ai cru devoir rapporter ici la notice d'Aristote sur le *latax*, et celle de Belon sur le loup marin, afin qu'on puisse les comparer [b].

a. Les loutres de l'Amérique septentrionale diffèrent de celles de France en ce qu'elles sont toutes communément plus longues et plus noires; il s'en trouve qui le sont bien plus les unes que les autres, il y en a d'aussi noires que du jais; celles-ci sont fort recherchées et fort chères. *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denys, t. II, p. 280.

b. « Sunt inter quadrupedes ferasque, quæ victum ex lacu et fluviis petant, at vero a mari « nullum, præterquam vitulus marinus. Sunt etiam in hoc genere fiber, satherium, satyrium, « lutris, *Latax* quæ latior lutre est, dentesque habet robustos, quippe quæ noctu plerumque « egrediens, virgulta proxima suis dentibus ut ferro præcidat; lutris etiam hominem mordet, « nec desistit, ut ferunt, nisi ossis fracti crepitum senserit. Lataci pilus durus, specie inter « pilum vituli marini et cervi. » Arist. *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. 5. — Le loup marin. « D'autant que les Anglais n'ont point de loups sur leur terre, nature les a pourveus d'une

* Très-vraisemblablement la *loutre de mer* (*mustela lutris*. Linn.).

Aristote fait mention dans ce passage de six animaux amphibies; et de ces six nous n'en connaissons que trois, le phoca, le castor et la loutre; les trois autres, qui sont le *latax*, le *satherion* et le *satyrion*, sont demeurés inconnus, parce qu'ils ne sont indiqués que par leurs noms et sans aucune description : dans ce cas, comme dans tous ceux où l'on ne peut tirer aucune induction directe pour la connaissance de la chose, il faut avoir recours à la voie d'exclusion; mais on ne peut l'employer avec succès que quand on connaît à peu près tout : on peut alors conclure du positif au négatif, et ce négatif devient par ce moyen une connaissance positive. Par exemple, je crois que par la longue étude que j'en ai faite je connais à très-peu près tous les animaux quadrupèdes[1]; je sais qu'Aristote ne pouvait avoir aucune connaissance de ceux qui sont particuliers au continent de l'Amérique; je connais aussi parmi les quadrupèdes tous ceux qui sont amphibies[2], et j'en sépare d'abord les amphibies d'Amérique, tels que le tapir, le cabiai, l'ondatra, etc.; il me reste les amphibies de notre continent, qui sont l'hippopotame, le *morse* ou la vache marine, les phoques ou veaux marins, le loup marin de Belon, le castor, la loutre, la zibeline, le rat d'eau, le desman, la musaraigne d'eau, et si l'on veut l'ichneumon ou mangouste que quelques-uns ont regardée comme amphibie et ont appelée *loutre d'Égypte*. Je retranche de ce nombre le morse ou la vache marine, qui ne se trouvant que dans les mers du Nord, n'était pas connue d'Aristote; j'en retranche encore l'hippopotame, le rat d'eau et l'ichneumon, parce qu'il en parle ailleurs et les désigne par leurs noms; j'en retranche enfin les phoques, le castor et la loutre, qui sont bien connus, et la musaraigne d'eau, qui est trop ressemblante à celle de terre pour en avoir jamais été séparée par le nom : il nous reste le loup marin de Belon, la zibeline et le desman, pour le *latax*, le *satherion* et le *satyrion;* de ces trois animaux il n'y a que le loup marin de Belon qui soit plus gros que la loutre : ainsi c'est le seul qui puisse représenter le *latax*, par conséquent la zibeline et le desman représentent le *satherion* et le *satyrion*. L'on sent

« beste au rivage de leur mer, si fort approchante de notre loup, que si ce n'étoit qu'il se jette « plutôt sur les poissons que sur les ouailles, on le diroit du tout semblable à notre beste tant « ravissante; considéré la corpulence, le poil, la tête (qui toutefois est fort grande) et la « queue moult approchante au loup terrestre; mais parce que celui-cy (comme dit est) ne vit « que de poissons, et n'a été aucunement connu des anciens, il ne m'a semblé moins notable « que les animaux de double vie cy-dessus allégués, pourquoi j'en ai bien voulu mettre le « pourtrait. » Belon, *De la nature des poissons*, p. 18. — *Nota*. La figure est à la page 19, et ressemble plus à l'hyæne qu'à aucun autre animal, mais ce ne peut être l'hyæne, car elle n'est point amphibie, elle ne vit pas de poisson, et d'ailleurs elle est d'un climat tout différent.

1. Buffon ne fait que se rendre justice : il restera l'auteur principal pour l'histoire des *quadrupèdes*.

2. Le mot *amphibie* a reçu de nos jours un sens beaucoup plus restreint. On ne l'applique qu'aux *phoques* et aux *morses*.

bien que ces conjectures, que je crois fondées, ne sont cependant pas du nombre de celles que le temps puisse éclaircir davantage, à moins qu'on ne découvrît quelques manuscrits grecs jusqu'à présent inconnus où ces noms se trouveraient employés, c'est-à-dire expliqués par de nouvelles indications. [1]

LES PHOQUES, LES MORSES ET LES LAMANTINS. [2]

Assemblons pour un instant tous les animaux quadrupèdes, faisons-en un groupe, ou plutôt formons-en une troupe dont les intervalles et les rangs représentent à peu près la proximité ou l'éloignement qui se trouve entre chaque espèce; plaçons au centre les genres les plus nombreux, et sur les flancs, sur les ailes ceux qui le sont le moins; resserrons-les tous dans le plus petit espace afin de les mieux voir, et nous trouverons qu'il n'est pas possible d'arrondir cette enceinte; que, quoique tous les animaux quadrupèdes tiennent entre eux de plus près qu'ils ne tiennent aux autres êtres, il s'en trouve néanmoins en grand nombre qui font des pointes au dehors, et semblent s'élancer pour atteindre à d'autres classes de la nature [3]: les singes tendent à s'approcher de l'homme et s'en approchent en effet de très-près; les chauves-souris sont les singes des oiseaux qu'elles imitent par leur vol; les porcs-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourraient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux; les tatous par leur têt écailleux s'approchent de la tortue et des crustacés; les castors par les écailles de leur queue ressemblent aux poissons; les fourmilliers par leur espèce de bec ou de trompe sans dents et par leur longue langue nous rappellent encore les oiseaux;

1. Voyez la note 1 de la p. 501.

2. Les *phoques* et les *morses* sont placés par Cuvier à la suite des animaux *carnassiers*, sous le titre générique d'*amphibies;* et les *lamantins* ou *manates* parmi les *cétacés*, sous le titre générique de *cétacés herbivores*.

3. Ce n'est pas la seule occasion où Buffon se montre frappé de ces rapports, de ces *tendances* d'une classe à l'autre. Ces êtres, qui *semblent s'élancer.....*, sont ce que Bonnet, dans son idée favorite d'une *échelle continue* des êtres, appelait des *passages*. La *chauve-souris* faisait le *passage* des mammifères aux oiseaux; les *cétacés*, les *phoques*, celui des mammifères aux poissons, etc., etc. Cuvier n'admettait rien de cela. Il ne voulait point qu'il y eût des *passages;* il ne voulait que des *groupes circonscrits*, que des *classes closes*. La *chauve-souris* n'était qu'un mammifère, mammifère en tout, et jusque dans son aile, qui n'est pas celle des oiseaux. Les *cétacés*, les *phoques*, n'étaient que des mammifères, modifiés seulement dans quelques-unes de leurs parties pour la natation, comme les *chauves-souris* le sont pour le vol. Chacun de ces points de vue a son côté vrai. Le philosophe judicieux tient compte de tous, assigne à chacun son importance relative, et n'en n'oublie aucun dans l'ensemble des idées principales ou accessoires qu'il se fait sur le règne animal entier.

enfin les phoques, les morses et les lamantins, font un petit corps à part qui forme la pointe la plus saillante pour arriver aux cétacés.

Ces mots *phoque*, *morse* et *lamantin*, sont plutôt des dénominations génériques que des noms spécifiques; nous comprenons sous celle de phoque : 1° le *phoca* des anciens ; 2° le phoque commun, que nous appelons *veau marin* , 3° le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469; 4° le très-grand phoque, que l'on appelle *lion marin,* et dont l'auteur du voyage d'Anson a donné la description et les figures.

Par le nom de *morse*, nous entendons les animaux que l'on connaît vulgairement sous celui de *vaches marines* ou *bêtes à la grande dent*, dont nous connaissons deux espèces, l'une qui ne se trouve que dans les mers du nord, et l'autre qui n'habite au contraire que les mers du midi, à laquelle nous avons donné le nom de *dugon;* enfin, sous celui de *lamantin*, nous comprenons les animaux qu'on appelle *manati*, bœufs marins à Saint-Domingue, à Cayenne et dans les autres parties de l'Amérique méridionale, aussi bien que le lamantin du Sénégal et des autres côtes de l'Afrique, qui ne nous paraît être qu'une variété du lamantin de l'Amérique.

Les phoques et les morses sont encore plus près des quadrupèdes que des cétacés, parce qu'ils ont quatre espèces de pieds; mais les lamantins, qui n'ont que les deux de devant, sont plus cétacés[1] que quadrupèdes: tous diffèrent des autres animaux par un grand caractère; ils sont les seuls qui puissent vivre également et dans l'air et dans l'eau, les seuls par conséquent qu'on dût appeler *amphibies*[2]. Dans l'homme et dans les animaux terrestres et vivipares, le trou de la cloison du cœur, qui permet au fœtus de vivre sans respirer, se ferme au moment de la naissance, et demeure fermé pendant toute la vie; dans ces animaux, au contraire, il est toujours ouvert[3], quoique la mère les mette bas sur terre; qu'au moment de leur naissance l'air dilate leurs poumons, et que la respiration commence et s'opère comme dans tous les autres animaux. Au moyen de cette ouver-

1. Remarque très-juste. Les *lamantins* touchent aux *cétacés*. (Voyez la note 2 de la page précédente.)

2. *Amphibies :* dénomination inexacte. Buffon a eu tort de l'employer; et Cuvier, qui venait après Buffon, a eu plus tort encore. L'animal *amphibie* est celui qui respire également dans l'air et dans l'eau, c'est-à-dire qui a, à la fois, des *branchies* et des *poumons*. Les *phoques* n'ont que des *poumons* et ne respirent que dans l'air. Les *poissons* n'ont que des *branchies* et ne respirent que dans l'eau. La *grenouille*, à un moment donné de son développement, a, à la fois, des *poumons* et des *branchies*, et respire également dans l'air et dans l'eau; la *syrène* (*syren lacertina*) a, toute sa vie, des *poumons* et des *branchies*, et respire également, toute sa vie, dans l'air et dans l'eau. La *grenouille* est un *amphibie* temporaire; la *syrène* est un *amphibie* permanent.

3. Cela n'est point. « Comme les phoques plongent assez longtemps, on a cru que le trou de « la cloison du cœur restait ouvert dans ces animaux comme dans le fœtus; mais il n'en « est rien : cependant il y a un grand sinus veineux dans leur foie, qui doit les aider à plonger..... » (Cuvier.)

ture dans la cloison du cœur, toujours subsistante, et qui permet la communication du sang de la veine-cave à l'aorte, ces animaux ont l'avantage de respirer quand il leur plaît et de se passer de respirer quand il le faut. Cette propriété singulière leur est commune à tous; mais chacun a d'autres facultés particulières dont nous parlerons en faisant autant qu'il est en nous l'histoire de toutes les espèces de ces animaux amphibies.

LES PHOQUES.[a]*

En général, les phoques ont la tête ronde comme l'homme, le museau large comme la loutre, les yeux grands et placés haut, peu ou point d'oreilles externes[1], seulement deux trous auditifs aux côtés de la tête, des moustaches autour de la gueule, des dents assez semblables à celles du loup, la langue fourchue ou plutôt échancrée à la pointe, le cou bien dessiné, le corps, les mains et les pieds couverts d'un poil court et assez rude, point de bras ni d'avant-bras apparents; mais deux mains ou plutôt deux membranes, deux peaux renfermant cinq doigts et terminées par cinq ongles; deux pieds sans jambes tout pareils aux mains, seulement plus larges et tournés en arrière comme pour se réunir à une queue très-courte

a. Phoque. *Phoca*, en grec et en latin, mot auquel de Laët et d'autres ont donné une terminaison française, et que nous avons adopté comme terme générique. Dans plusieurs langues de l'Europe, on a indiqué ces animaux par les dénominations de *veaux de mer, chiens de mer, loups de mer, veaux marins, chiens marins, loups marins, renards marins*. Nous en connaissons trois et peut-être quatre espèces : 1° le petit phoque noir à poil ondoyant et long, que nous croyons être le phoca des anciens, c'est-à-dire le Φώκη d'Aristote, et le *vitulus marinus* ou *phoca* de Pline, et c'est probablement celui dont Belon a donné la figure, et qu'il a indiqué sous le nom de *phoca, vitulus marinus, vecchio marino*, veau *ou* loup de mer. (*De la nature des poissons*, page 16). — 2° Le phoque de notre océan, qui est plus grand et d'un poil gris, qu'on appelle *veau marin*, et auquel nous conservons cette dénomination, faute d'autre, et aussi pour ne pas tomber dans l'erreur en adoptant un nom étranger qui pourrait être celui d'une autre espèce; nous croyons néanmoins que cet animal est celui que les Allemands appellent *rubbe* ou *säll*, les Anglais *soile*, les Suédois *siäl*, les Norwégiens *kaabe*, et c'est certainement le même que MM. de l'Académie des Sciences ont indiqué comme nous sous le même nom de *veau marin*, et dont ils ont donné la figure et la description, p. 189 et pl. XXVII de la part. I de leurs *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*. Enfin, il nous paraît que c'est encore le même dont de Laët a donné la figure, et qu'il appelle *chien marin* ou *phoque* (*Description des Indes occidentales*, p. 41). Je ne cite pas les autres auteurs, parce qu'ils ont copié les figures de ceux-ci ou qu'ils en ont donné de défectueuses. 3° Le grand phoque, dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469. 4° Le lion marin, dont on trouve la description et la figure dans le *Voyage d'Anson*, p. 100, et qui pourrait bien être le même que le grand phoque décrit par M. Parsons.

* *Phoca* (Linn.). — Ordre des *Carnassiers*; tribu des *Amphibies*; genre *Phoque*. (Cuv.).

1. Parmi les *phoques*, les uns n'ont point d'oreilles extérieures : ce sont les *phoques* proprement dits; les autres ont des oreilles extérieures : ce sont les *otaries*.

qu'ils accompagnent des deux côtés; le corps allongé comme celui d'un poisson, mais renflé vers la poitrine, étroit à la partie du ventre, sans hanches, sans croupe et sans cuisses au dehors; animal d'autant plus étrange qu'il paraît fictif, et qu'il est le modèle sur lequel l'imagination des poëtes enfanta les tritons, les sirènes, et ces dieux de la mer à tête humaine, à corps de quadrupède, à queue de poisson; et le phoque règne en effet dans cet empire muet, par sa voix, par sa figure, par son intelligence, par les facultés, en un mot, qui lui sont communes avec les habitants de la terre, si supérieures à celles des poissons, qu'ils semblent être non-seulement d'un autre ordre, mais d'un monde différent; aussi cet amphibie, quoique d'une nature très-éloignée de celle de nos animaux domestiques, ne laisse pas d'être susceptible d'une sorte d'éducation; on le nourrit en le tenant souvent dans l'eau, on lui apprend à saluer de la tête et de la voix, il s'accoutume à celle de son maître, il vient lorsqu'il s'entend appeler, et donne plusieurs autres signes d'intelligence et de docilité [a].

Il a le cerveau et le cervelet proportionnellement plus grands que l'homme[1], les sens aussi bons qu'aucun des quadrupèdes, par conséquent le sentiment aussi vif et l'intelligence aussi prompte; l'un et l'autre se marquent par sa douceur, par ses habitudes communes, par ses qualités sociales, par son instinct très-vif pour sa femelle et très-attentif pour ses petits, par sa voix [b] plus expressive et plus modulée que celle des autres animaux; il a aussi de la force et des armes; son corps est ferme et grand, ses dents tranchantes, ses ongles aigus; d'ailleurs il a des avantages particuliers, uniques, sur tous ceux qu'on voudrait lui comparer; il ne craint ni le froid ni le chaud; il vit indifféremment d'herbe, de chair ou de poisson; il habite également l'eau, la terre et la glace; il est avec le morse le seul des quadrupèdes qui mérite le nom d'*amphibie*[2], le seul qui ait le trou ovale du cœur ouvert [c][3], le seul par conséquent qui puisse se passer

a. « Vituli marini accipiunt disciplinam, voceque pariter et visu populum salutant : incon-« dito fremitu, nomine vocati, respondent. » Plin., *Hist. nat.*, lib. IX, cap. 13. — Un matelot hollandais avait tellement apprivoisé un veau marin, qu'il lui faisait faire cent sortes de singeries. *Voyages de Misson*, t. III, p. 113.

b. Nous entendions souvent pendant la nuit, sur les côtes du Canada, la voix des loups marins, qui ressemblait presque à celle des chats-huants. *Histoire de la Nouvelle-France*, par l'Escarbot. Paris, 1612, p. 600. — Quand nous arrivâmes à l'île de Juan Fernandès, nous entendions crier les loups marins jour et nuit; les uns bêlaient comme des agneaux, les autres aboyaient comme des chiens ou hurlaient comme des loups. *Voyage de Woodes Rogers*, p. 206.

c. Comme les phocas sont destinés à être longtemps dans l'eau, et que le passage du sang par le poumon ne peut se faire sans la respiration, ils ont le trou ovalaire tel qu'il est dans le fœtus, qui ne respire pas non plus; c'est une ouverture placée au-dessous de la veine-cave, et une communication du ventricule droit du cœur avec le gauche, qui fait passer directement le sang de la cave dans l'aorte, et lui épargne le long chemin qu'il aurait à prendre par le poumon. *Histoire de l'Académie des Sciences, depuis* 1666, t. I, p. 84.

1. Voyez la note 2 de la page 199.
2. Voyez la note 2 de la p. 508.
3. Voyez la note 3 de la p. 508.

de respirer, et auquel l'élément de l'eau soit aussi convenable, aussi propre que celui de l'air[1]; la loutre et le castor ne sont pas de vrais amphibies, puisque leur élément est l'air, et que n'ayant pas cette ouverture dans la cloison du cœur ils ne peuvent rester longtemps sous l'eau, et qu'ils sont obligés d'en sortir ou d'élever leur tête au-dessus pour respirer.

Mais ces avantages, qui sont très-grands, sont balancés par des imperfections qui sont encore plus grandes. Le veau marin est manchot ou plutôt estropié des quatre membres; ses bras, ses cuisses et ses jambes sont presque entièrement enfermés dans son corps; il ne sort au dehors que les mains et les pieds, lesquels sont à la vérité tous divisés en cinq doigts; mais ces doigts ne sont pas mobiles séparément les uns des autres, étant réunis par une forte membrane, et ces extrémités sont plutôt des nageoires que des mains et des pieds, des espèces d'instruments faits pour nager et non pour marcher; d'ailleurs les pieds étant dirigés en arrière, comme la queue, ne peuvent soutenir le corps de l'animal qui, quand il est sur terre, est obligé de se traîner comme un reptile[a], et par un mouvement plus pénible; car son corps ne pouvant se plier en arc comme celui du serpent, pour prendre successivement différents points d'appui et avancer ainsi par la réaction du terrain, le phoque demeurerait gisant au même lieu sans sa gueule et ses mains qu'il accroche à ce qu'il peut saisir, et il s'en sert avec tant de dextérité qu'il monte assez promptement sur un rivage élevé, sur un rocher et même sur un glaçon, quoique rapide et glissant[b]. Il marche aussi beaucoup plus vite qu'on ne pourrait l'imaginer[2], et souvent quoique blessé il échappe par la fuite au chasseur[c].

a. Les loups marins, que quelques-uns appellent *veaux marins* des côtes du Canada, sont gros comme des dogues; ils se tiennent presque toujours dans l'eau, ne s'écartant jamais du rivage de la mer. Ces animaux rampent plus qu'ils ne marchent, car s'étant élevés de l'eau, ils ne font plus que glisser sur le sable ou sur la vase..... Les femelles font leurs petits sur des rochers ou sur de petites îles près de la mer. Ces animaux vivent de poissons; ils cherchent les pays froids. *Voyage de la Hontan*, t. II, 45. — S'élevant par un bout à la faveur de leurs nageoires, et tirant leur derrière sous eux, ils se rebondissent par manière de dire, et jettent le corps en avant, tirant leur derrière après eux, se relevant ensuite et sautant encore du devant alternativement, ils vont et viennent de cette manière pendant qu'ils sont à terre. *Voyage de Dampier*, t. I, p. 117.

b. Les veaux marins ont des dents très-tranchantes, avec lesquelles ils couperaient un bâton de la grosseur du bras; quoiqu'ils paraissent boiteux du train de derrière, ils grimpent sur les glaçons où ils dorment..... Les veaux marins qui habitent sur les rivages sont plus gras et donnent beaucoup plus d'huile que ceux qui habitent sur les glaces..... L'on trouve quelquefois les veaux marins sur des glaçons si élevés et si escarpés, qu'il est étonnant comment ils ont pu y monter, et on les y voit souvent accrochés au nombre de vingt ou trente. *Description de la pêche de la baleine*, par Zorgdrager, p. 193.

c. Je donnai plusieurs coups d'épée à un veau marin, qui ne l'empêchèrent pas de courir plus vite que moi, et de se jeter dans l'eau, d'où je ne le vis plus ressortir. *Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 130.

1. Voyez la note 2 de la p. 508.

2. Le phoque se meut sur terre par une sorte de rampement qui se fait par secousses. Voyez ci-dessus, la note *a* de Buffon.

Les phoques vivent en société ou du moins en grand nombre dans les mêmes lieux ; leur climat naturel est le nord, quoiqu'ils puissent vivre aussi dans les zones tempérées, et même dans les climats chauds ; car on en trouve quelques-uns sur les rivages de presque toutes les mers de l'Europe et jusque dans la Méditerranée ; on en trouve aussi dans les mers méridionales de l'Afrique et de l'Amérique [a]; mais ils sont infiniment plus communs, plus nombreux dans les mers septentrionales de l'Asie, de l'Europe [b] et de l'Amérique, et on les retrouve en aussi grande quantité dans celles qui sont voisines de l'autre pôle au détroit de Magellan, à l'île de Juan Fernandès, etc. [c]. Il paraît seulement que l'espèce varie, et que selon les différents climats elle change pour la grandeur, la couleur et même pour la figure ; nous avons vu quelques-uns de ces animaux vivants, et l'on nous a envoyé les dépouilles de plusieurs autres ; dans le nombre, nous en avons choisi deux pour les faire dessiner ; le premier est le phoque de notre océan [1], dont il y a plusieurs variétés ; nous en avons vu un dont les proportions du corps paraissaient différentes, car il avait le cou plus court, le corps plus allongé et les ongles plus grands que celui dont nous donnons la figure ; mais ces différences ne nous ont pas paru assez considérables pour en faire une espèce distincte et séparée. Le second [2], qui est le phoque de la Méditerranée et des mers du Midi, et que nous présumons être le *phoca* des anciens, paraît être d'une autre espèce, car il diffère des autres par la qualité et la couleur du poil qui est ondoyant et presque noir, tandis que le poil des premiers est gris et rude ; il en diffère encore par la forme

a. Il y a beaucoup de veaux marins dans les parties septentrionales de l'Europe et de l'Amérique, et dans les parties méridionales de l'Afrique, comme aux environs du cap de Bonne-Espérance et au détroit de Magellan, et quoique je n'en aie jamais vu, dans les Indes occidentales, que dans la baie de Campêche, il y en a néanmoins sur toute la côte de la mer méridionale de l'Amérique, depuis la terre del Fuego jusqu'à la ligne équinoxiale ; mais, du côté du nord de la ligne, je n'en ai jamais vu qu'à vingt-un degrés de latitude : je n'en ai jamais vu non plus dans les Indes orientales. *Voyage de Dampier*, t. I, p. 118.

b. « In mari Bothnico et Finnico maxima vitulorum marinorum sive phocarum multitudo « reperitur. » Olaï Magni *De Gent. sept.*, p. 163. — On trouve dans le Groenland beaucoup de veaux marins sur la côte de l'ouest, on en trouve peu vers le Spitzberg..... Les plus grands veaux marins ont ordinairement depuis cinq jusqu'à huit pieds de long, et leur graisse fournit la meilleure huile..... Comme ils se plaisent autant sur la glace que sur terre, l'on en voit des troupeaux de cent rassemblés sur un même glacon..... L'endroit où l'on prend les veaux marins est principalement entre le soixante-quatorzième et le soixante-dix-septième degré sur la lisière des glaces de l'ouest. On en prend aussi beaucoup annuellement dans le détroit de Davis et près de la Zemble. *Description de la pêche de la baleine*, par Corneille Zorgdrager. Nuremb., 1750, vol. I, in-4°, p. 192 ; traduit de l'allemand par M. le marquis de Montmirail.

c. Au mois de novembre, les chiens marins (*phocas*) se rendent sur l'île de Juan Fernandès pour y faire leurs petits ; ils sont alors de si mauvaise humeur, que, bien loin de se retirer à l'approche d'un homme, ils se jettent sur lui pour le mordre, quoiqu'il soit armé d'un bâton..... Le rivage en est quelquefois tout couvert à plus d'un demi-mille à la ronde. *Voyage de Woodes Rogers*, t. I, p. 206.

1. *Phoca vitulina* (Linn.). Le *phoque commun* (Cuv.).
2. *Phoca pusilla* (Linn.). Le *petit phoque noir de Buffon* (Cuv.).

des dents et par celle des oreilles; car il a une espèce d'oreille externe [1] très-petite à la vérité, au lieu que les autres n'ont que le trou auditif sans apparence de conque; il a aussi les dents incisives terminées par deux pointes [2], tandis que les deux autres ont ces mêmes dents incisives unies et tranchantes à droit fil comme celles du chien, du loup, et de tous les autres quadrupèdes; il a encore les bras situés plus bas, c'est-à-dire plus en arrière du corps que les autres qui les ont placés plus en avant; néanmoins ces disconvenances ne sont peut-être que des variétés dépendantes du climat, et non pas des différences spécifiques [3], attendu que dans les mêmes lieux et surtout dans ceux où ces animaux abondent, on en trouve de plus grands, de plus petits, de plus gros, de plus minces, et de couleur ou de poil différents, suivant le sexe et l'âge [a].

C'est par une convenance qui d'abord paraît assez légère, et par quelques rapports fugitifs, que nous avons jugé que ce second phoque était le *phoca* des anciens; on nous a assuré que l'individu que nous avons vu venait des Indes, et il est au moins très-probable qu'il venait des mers du Levant; il était adulte, puisqu'il avait toutes ses dents; il était d'un cinquième moins grand que les phoques adultes de nos mers, et des deux tiers plus petit que ceux de la mer Glaciale; car quoiqu'il eût toutes ses dents, il n'avait que deux pieds trois pouces de longueur, tandis que celui que M. Parsons a décrit et dessiné avait sept pieds et demi d'Angleterre, c'est-à-dire environ sept pieds de Paris, quoiqu'il ne fût pas adulte, puisqu'il n'avait encore que quelques dents : or tous les caractères que les anciens donnent à leur *phoca* ne désignent pas un animal aussi grand, et

a. « Canities ut homini et equo sic quoque vitulo marino accidit. » Olaï Magni *De Gent. sept.*, p. 165. — Les veaux marins sont couverts de poils courts et de différentes couleurs : les uns sont noirs et blancs, quelques-uns jaunes, d'autres gris, et on en voit de rouges. *Description de la pêche de la baleine,* par Zorgdrager, p. 191. — Près de la baie Saint-Mathias, sur les terres Magellaniques, nous découvrîmes deux îles pleines de loups marins, en si grand nombre qu'il n'aurait pas fallu deux heures pour en remplir nos cinq vaisseaux; ils sont de la taille d'un veau et de diverses couleurs. *Histoire des Navigations aux terres australes.* Paris, 1746, in-4°, t. I, p. 127. — Les veaux marins de Spitzberg n'ont pas la tête faite tous de la même façon : les uns l'ont plus ronde, les autres plus longue et plus décharnée au-dessous du museau..... Ils sont aussi de diverses couleurs et marquetés comme les tigres; les uns sont d'un noir tacheté de blanc, quelques-uns jaunes, quelques-uns gris et d'autres rouges..... Ils n'ont pas tous la prunelle de l'œil d'une même couleur, les uns l'ont d'une couleur cristalline, les autres blanche, les autres jaunâtre et les autres rougeâtre. *Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 118 et suiv. — La peau du veau marin est couverte d'un poil ras de diverses couleurs; il y a de ces animaux qui sont tout blancs, et tous le sont en naissant : quelques-uns, à mesure qu'ils croissent, deviennent noirs, d'autres roux, plusieurs ont toutes ces couleurs ensemble. *Histoire de la Nouvelle-France*, par Charlevoix, t. III, p. 147.

1. *Il a une oreille externe.* — C'est un *otarie.* (Voyez la note 1 de la p. 509.)

2. « Les *phoques* à oreilles extérieures (*otaries*) ont les quatre incisives supérieures mitoyennes « à double tranchant, forme qu'on n'a encore remarquée dans aucun animal; les incisives « externes sont simples et plus petites, les quatre inférieures fourchues..... » (Cuvier.)

3. Le *phoca vitulina* et le *phoca pusilla* sont deux espèces très-distinctes. Le premier est un *phoque* proprement dit; le second est un *otarie.*

conviennent à ce petit phoque, qu'ils comparent souvent au castor et à la loutre, lesquels sont de trop petite taille pour être comparés avec ces grands phoques du Nord; et ce qui a achevé de nous persuader que ce petit phoque est le *phoca* des anciens, c'est un rapport qui, quoique faux dans son objet, ne peut cependant avoir été imaginé que d'après le petit phoque dont il est ici question, et n'a jamais pu en aucune manière avoir été attribué aux phoques de nos côtes, ni aux grands phoques du Nord. Les anciens, en parlant du *phoca*, disent que son poil est ondoyant, et que par une sympathie naturelle il suit les mouvements de la mer; qu'il se couche en arrière dans le temps que la mer baisse, qu'il se relève en avant lorsque la marée monte[a], et que cet effet singulier subsiste même dans les peaux longtemps après qu'elles ont été enlevées et séparées de l'animal : or l'on n'a pu imaginer ce rapport ni cette propriété dans les phoques de nos côtes, ni dans ceux du Nord, puisque le poil et des uns et des autres est court et raide; elle convient au contraire en quelque façon à ce petit phoque dont le poil est ondoyant et beaucoup plus souple et plus long que celui des autres; en général les phoques des mers méridionales ont le poil beaucoup plus fin et plus doux[b] que ceux des mers septentrionales; d'ailleurs Cardan dit affirmativement[c] que cette propriété, qui avait passé pour fabuleuse, a été trouvée réelle aux Indes; sans donner à cette assertion de Cardan plus de foi qu'il ne faut, elle indique au moins que c'est au phoque des Indes que cet effet arrive ; il y a toute apparence que dans le fond ce n'est autre chose qu'un phénomène électrique[1], dont les anciens et les modernes ignorant la cause, ont attribué l'effet au flux et au reflux de la mer. Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer sont suffisantes pour qu'on puisse présumer que ce petit phoque est le *phoca* des anciens, et il y a aussi toute apparence que c'est celui que Rondelet[d] appelle *phoca de la Méditerranée*, lequel, selon lui, a le corps à proportion plus long et moins gros que le phoque de l'Océan. Le grand phoque dont M. Parsons a donné les dimensions et la figure, et qui venait vraisemblablement des mers septentrionales, paraît être d'une espèce différente des deux autres[2], puisque, n'ayant encore presque point de dents et

a. « Pelles eorum etiam detractas corpori sensum æquorum retinere tradunt, semper æstu « maris recedente inhorrescere. » Plin., *Hist. nat.*, lib. IX, cap. 13. — Severinus dit avoir vu ce miracle, mais il l'exprime avec tant d'exagération qu'il en est moins croyable ; il dit que, quand le vent du septentrion souffle, les poils qui s'étaient élevés au vent du midi se couchent tellement, qu'ils semblent disparaître. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, part. I, p. 193.

b. Les veaux marins de l'île de Juan Fernandès ont une fourrure si fine et si courte, que je n'en ai vu de pareille nulle part ailleurs. *Voyage de Dampier*, t. I, p. 118.

c. Cardan, *De subtilitate*, lib. X.

d. Rondelet, *De piscibus*, lib. XVI.

1. Ou plutôt un phénomène imaginé.

2. Ce troisième *phoque* est le *phoque barbu* (*phoca barbata*).

n'étant pas adulte, il ne laissait pas d'être plus que double en grandeur dans toutes ses dimensions, et qu'il avait par conséquent dix fois plus de volume et de masse que les autres. M. Parsons (ainsi que l'a très-bien remarqué M. Klein [a]) a dit beaucoup de choses en peu de mots au sujet de cet animal. Comme ses observations sont en anglais, j'ai cru devoir en donner ici la traduction par extrait [b].

Voilà donc trois espèces de phoques qui semblent être différentes les unes des autres : le petit phoque noir des Indes et du Levant, le veau marin ou phoque de nos mers, et le grand phoque des mers du Nord, et c'est à la première espèce qu'il faut rapporter tout ce que les anciens ont écrit du *phoca*. Aristote connaissait assez bien cet animal lorsqu'il a dit qu'il était d'une nature ambiguë et moyenne entre les animaux aquatiques et terrestres; que c'est un quadrupède imparfait et manchot; qu'il n'a point d'oreilles externes [1], mais seulement des trous très-apparents pour entendre; qu'il a la langue fourchue, des mamelles et du lait, et une petite queue comme un cerf : mais il paraît qu'il s'est trompé en assurant

a. Klein, *De quad.*, p. 93.

b. Ce veau marin se voyait à Londres en *Charing cross*, au mois de février 1742-3..... Les figures données par Aldrovande, Jonston et d'autres étant de profil, nous jettent dans deux erreurs : la première, c'est qu'elles font paraître le bras, qui cependant n'est pas visible au dehors dans quelque position que soit l'animal; la seconde, c'est qu'elles représentent les pieds comme deux nageoires, tandis que ce sont deux vrais pieds, avec des membranes et cinq doigts et cinq ongles, et que les doigts sont composés de trois articulations. Les ongles des pieds de devant sont grands et larges; ces pieds sont assez semblables à ceux d'une taupe; ils paraissent faits pour ramper sur la terre et pour nager : il y a une membrane étroite entre chaque doigt; mais les pieds de derrière ont des membranes beaucoup plus larges, et ils ne servent à l'animal que pour ramer dans l'eau..... Cet animal était femelle, et mourut le seizième février 1742-3. Il avait autour de la gueule de grands poils d'une substance transparente et cornée. Ses viscères étaient comme il suit : les estomacs, les intestins, la vessie, les reins, les uretères, le diaphragme, les poumons, les gros vaisseaux du sang et les parties extérieures de la génération étaient comme dans la vache; la rate avait deux pieds de long, quatre pouces de large et était fort mince; le foie était composé de six lobes, chacun de ces lobes était long et mince comme la rate; la vésicule du fiel était fort petite, le cœur était long et mou dans sa contexture, ayant un trou ovale fort large, et les colonnes charnues fort grandes. Dans l'estomac le plus bas, il y avait environ quatre livres pesant de petits cailloux tranchants et anguleux, comme si l'animal les avait choisis pour hacher sa nourriture..... Le corps de la matrice était petit en comparaison des deux cornes, qui étaient très-grandes et très-épaisses..... Les ovaires étaient fort gros, et les cornes de la matrice étaient ouvertes par un grand trou du côté des ovaires..... Je donne la figure de ces parties... aussi bien que celle de l'animal, que j'ai dessiné moi-même avec le plus grand soin. Cet animal est vivipare, il allaite ses petits; sa chair est ferme et musculeuse; il était fort jeune, quoiqu'il eût sept pieds et demi de longueur, car il n'avait presque point de dents, et il n'avait encore que quatre petits trous régulièrement placés et formant un carré autour du nombril : c'étaient les vestiges des quatre mamelles qui devaient paraître avec le temps. *Trans. phil.*, n° 469, p. 383 et 386.

1. Buffon vient de dire (page 513) que le *phoque*, qu'il prend pour le *phoca* des anciens, a une espèce d'oreille externe; et c'est, en effet, ce qui est vrai de son petit *phoque noir*, du *phoca pusilla*. Mais le *phoque* d'Aristote *n'a point d'oreilles externes* : le petit *phoque noir* n'est donc pas le *phoca* des anciens; et c'est ce que Buffon reconnaîtra bientôt. (Voyez, ci-après, la première *addition* relative aux *phoques*.)

que cet animal n'a point de fiel; il est certain qu'il en a au moins la vésicule; M. Parsons dit à la vérité que la vésicule du fiel, dans le grand phoque qu'il a décrit, était fort petite, mais M. Daubenton a trouvé dans notre phoque, qu'il a disséqué, une vésicule du fiel proportionnée à la grandeur du foie; et MM. de l'Académie des Sciences, qui ont aussi trouvé cette vésicule de fiel dans le phoque qu'ils ont décrit, ne disent pas qu'elle fût d'une petitesse remarquable.

Au reste, Aristote ne pouvait avoir aucune connaissance des grands phoques des mers glaciales, puisque de son temps tout le nord de l'Europe et de l'Asie était encore inconnu; les Grecs, et même les Romains, regardaient les Gaules et la Germanie comme leur nord; les Grecs surtout connaissaient peu les animaux de ces pays : il y a donc toute vraisemblance qu'Aristote, qui parle du *phoca* comme d'un animal commun, n'a entendu par ce nom que le *phoca* de la Méditerranée, et qu'il ne connaissait pas plus les phoques de notre océan, que les grands phoques des mers du Nord.

Ces trois animaux, quoique différents par l'espèce, ont beaucoup de propriétés communes, et doivent être regardés comme d'une même nature. Les femelles mettent bas en hiver; elles font leurs petits à terre sur un banc de sable, sur un rocher ou dans une petite île et à quelque distance du continent; elles se tiennent assises pour les allaiter [a], et les nourrissent ainsi pendant douze ou quinze jours dans l'endroit où ils sont nés; après quoi la mère emmène ses petits avec elle à la mer, où elle leur apprend à nager et à chercher à vivre; elle les prend sur son dos lorsqu'ils sont fatigués. Comme chaque portée n'est que de deux ou trois, ses soins ne sont pas fort partagés, et leur éducation est bientôt achevée : d'ailleurs, ces animaux ont naturellement assez d'intelligence et beaucoup de sentiment; ils s'entendent, ils s'entr'aident et se secourent mutuellement; les petits reconnaissent leur mère au milieu d'une troupe nombreuse; ils entendent sa voix, et, dès qu'elle les appelle, ils arrivent à elle sans se tromper [b]. Nous ignorons combien de temps dure la gestation; mais à en juger par celui de l'accroissement, par la durée de la vie et aussi par la grandeur de l'animal, il paraît que ce temps doit être de plusieurs mois, et l'accroissement étant de quelques années, la durée de la vie doit être assez longue; je suis même très-porté à croire que ces animaux vivent beaucoup plus de temps qu'on n'a pu l'observer, peut-être cent ans et davantage : car on sait que les cétacés, en général, vivent bien plus longtemps que les animaux quadrupèdes, et comme le phoque fait une nuance entre les uns et les autres, il doit participer de la nature des premiers, et, par conséquent, vivre plus que les derniers.

a. Quand les veaux marins sont en mer, leurs pieds de derrière leur servent de queue pour nager, et à terre de siege quand ils donnent à teter à leurs petits. *Voyage de Dampier*, t. I, p. 117.
b. *Idem*, t. I, p. 119.

La voix du phoque peut se comparer à l'aboiement d'un chien enroué : dans le premier âge, il fait entendre un cri plus clair, à peu près comme le miaulement d'un chat; les petits qu'on enlève à leur mère miaulent continuellement, et se laissent quelquefois mourir d'inanition plutôt que de prendre la nourriture qu'on leur offre. Les vieux phoques aboient contre ceux qui les frappent, et font tous leurs efforts pour mordre et se venger; en général, ces animaux sont peu craintifs, même ils sont courageux. L'on a remarqué que le feu des éclairs ou le bruit du tonnerre, loin de les épouvanter, semble les récréer; ils sortent de l'eau dans la tempête; ils quittent même alors leurs glaçons pour éviter le choc des vagues, et ils vont à terre s'amuser de l'orage et recevoir la pluie qui les réjouit beaucoup. Ils ont naturellement une mauvaise odeur, et que l'on sent de fort loin lorsqu'ils sont en grand nombre : il arrive souvent que, quand on les poursuit, ils lâchent leurs excréments, qui sont jaunes et d'une odeur abominable; ils ont une quantité de sang prodigieuse, et comme ils ont aussi une grande surcharge de graisse, ils sont, par cette raison, d'une nature lourde et pesante; ils dorment beaucoup et d'un sommeil profond[a]; ils aiment à dormir au soleil sur des glaçons, sur des rochers, et on peut les approcher sans les éveiller; c'est la manière la plus ordinaire de les prendre. On les tire rarement avec des armes à feu, parce qu'ils ne meurent pas tout de suite, même d'une balle dans la tête; ils se jettent à la mer et sont perdus pour le chasseur : mais comme l'on peut les approcher de près lorsqu'ils sont endormis, ou même quand ils sont éloignés de la mer, parce qu'ils ne peuvent fuir que très-lentement, on les assomme à coups de bâton et de perche; ils sont très-durs et très-vivaces : « ils ne « meurent pas facilement, dit un témoin oculaire; car, quoiqu'ils soient « mortellement blessés, qu'ils perdent presque tout leur sang et qu'ils « soient même écorchés, ils ne laissent pas de vivre encore, et c'est quel- « que chose d'affreux que de les voir se rouler dans leur sang. C'est ce que « nous observâmes à l'égard de celui que nous tuâmes, et qui avait huit « pieds de long, car après l'avoir écorché et dépouillé même de la plus « grande partie de sa graisse, cependant et malgré tous les coups qu'on lui « avait donnés sur la tête et sur le museau, il ne laissait pas de vouloir « mordre encore; il saisit même une demi-pique qu'on lui présenta, avec « presque autant de vigueur que s'il n'eût point été blessé; nous lui enfon- « çâmes après cela une demi-pique au travers du cœur et du foie, d'où il « sortit encore autant de sang que d'un jeune bœuf. » *Recueil des Voyages du Nord,* t. II, p. 117 et suiv. Au reste, la chasse, ou, si l'on veut, la pêche

a. « Nullum animal graviore somno premitur. Pinnis quibus in mari utuntur, humi quoque « pedum vice serpunt; sursum deorsumque claudicantium more se moventes..... Capitur dormiens vitulus marinus præsertim humano mucrone quia profundissime dormit. » Olaï Magni *De Gent. sept.*, p. 165.

de ces animaux n'est pas difficile et ne laisse pas d'être utile, car la chair n'en est pas mauvaise à manger [a]; la peau [b] fait une bonne fourrure; les Américains s'en servent pour faire des ballons [c] qu'ils remplissent d'air, et dont ils se servent comme de radeaux : l'on tire de leur graisse une huile plus claire et d'un moins mauvais goût que celle du marsouin ou des autres cétacés.

Aux trois espèces de phoques dont nous venons de parler, il faut peut-être, comme nous l'avons dit, en ajouter une quatrième dont l'auteur du *Voyage d'Anson* a donné la figure et la description sous le nom de *lion marin* [1]; elle est très-nombreuse sur les côtes des terres Magellaniques et à l'île de Juan Fernandès, dans la mer du Sud. Ces lions marins ressemblent aux phoques ou veaux marins, qui sont fort communs dans ces mêmes parages, mais ils sont beaucoup plus grands; lorsqu'ils ont pris toute leur taille, ils peuvent avoir depuis onze jusqu'à dix-huit pieds de long, et en circonférence depuis sept ou huit pieds jusqu'à onze. Ils sont si gras, qu'après avoir percé et ouvert la peau, qui est épaisse d'un pouce, on trouve au moins un pied de graisse avant de parvenir à la chair. On tire d'un seul de ces animaux jusqu'à cinq cents pintes d'huile, mesure de Paris; ils sont en même temps fort sanguins; lorsqu'on les blesse profondément et en plusieurs endroits à la fois, on voit partout jaillir le sang avec beaucoup de

a. La seconde espèce de loups marins (*phoque*) est bien plus petite que la première (*rosmar* ou *vache marine*); ils font aussi leurs petits à terre dans ces îles (du Tonsquet, Amérique septentrionale), sur le sable, sur les roches et partout où il se trouve des anses..... Les Sauvages leur font la guerre; leur chair est bonne à manger; ils en tirent de l'huile qui est un ragoût à tous leurs festins. Ces loups marins s'échouent à terre en toutes saisons, et ne s'écartent guère de la terre. Dans un beau temps, on les trouve sur une côte de sable, ou bien sur des roches où ils dorment au soleil..... Il y a des endroits où il s'en échoue des deux ou trois cents d'une bande..... Ils sont faciles à tuer..... Tout ce qu'ils peuvent rendre d'huile, c'est environ plein leur vessie, dans laquelle les Sauvages la mettent après l'avoir fait fondre; cette huile est bonne à manger fraîche et pour fricasser du poisson; elle est encore excellente à brûler, elle n'a ni odeur ni fumée, non plus que celle d'olive, et en barrique elle ne laisse ni ordure ni lie au fond. *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, t. II, p. 255.

b Le veau marin a, outre sa graisse, une peau qui se vend trois, quatre ou cinq schellings, à proportion de sa beauté et de sa grandeur. *Description de la pêche de la baleine*, par Zorgdrager, p. 196. — On employait autrefois une grande quantité de peaux de loups marins à faire des manchons, la mode en est passée, et leur grand usage aujourd'hui est de couvrir les malles et les coffres : quand elles sont tannées, elles ont presque le même grain que le maroquin; elles sont moins fines, mais elles ne s'écorchent pas si aisément, et elles conservent plus longtemps toute leur fraîcheur : on en fait de très-bons souliers et des bottines qui ne prennent point l'eau; on en couvre aussi des siéges dont le bois est plus tôt usé que la couverture. *Histoire de la Nouvelle-France*, par le P. Charlevoix, t. III, p. 147.

c. Leur peau sert à faire des balloes ou ballons pleins d'air, au lieu de bateaux. *Voyage de Frézier*, p. 75.

1. *Phoca leonina* (Linn.). — Le *phoque à trompe* (Cuv.). — *Lion marin* d'Anson, *loup marin*, *éléphant marin*, etc. — Buffon distinguera bientôt du *phoque à trompe*, mal à propos nommé *lion marin*, le vrai *lion marin*, le *phoque à crinière* (*phoca jubata*) — Voyez, ci-après, la seconde *addition* relative aux *phoques*.

force. Un seul de ces animaux, auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restait dans les vaisseaux de son corps. Leur peau est couverte d'un poil court, d'une couleur tannée claire, mais leur queue et leurs pieds sont noirâtres; leurs doigts sont réunis par une membrane qui ne s'étend pas jusqu'à leur extrémité, et qui dans chacun est terminée par un ongle. Ils diffèrent des autres phoques non-seulement par la grandeur et la grosseur, mais encore par d'autres caractères; les lions marins mâles ont une espèce de grosse crête ou trompe qui leur pend du bout de la mâchoire supérieure de la longueur de cinq ou six pouces. Cette partie ne se trouve pas dans les femelles, ce qui fait qu'on les distingue des mâles au premier coup d'œil, outre qu'elles sont beaucoup plus petites. Les mâles les plus forts se font un troupeau de plusieurs femelles, dont ils empêchent les autres mâles d'approcher. Ces animaux sont de vrais amphibies[1]; ils passent tout l'été dans la mer et tout l'hiver à terre, et c'est dans cette saison que les femelles mettent bas; elles ne produisent qu'un ou deux petits, qu'elles allaitent, et qui sont en naissant aussi gros qu'un veau marin adulte.

Les lions marins, pendant tout le temps qu'ils sont à terre, vivent de l'herbe qui croît sur le bord des eaux courantes, et le temps qu'ils ne paissent pas, ils l'emploient à dormir dans la fange; ils paraissent d'un naturel fort pesant et sont fort difficiles à réveiller; mais ils ont la précaution de placer des mâles en sentinelle autour de l'endroit où ils dorment, et l'on dit que ces sentinelles ont grand soin de les éveiller dès qu'on approche. Leurs cris sont fort bruyants et de tons différents: tantôt ils grognent comme des cochons, et tantôt ils hennissent comme des chevaux; ils se battent souvent, surtout les mâles qui se disputent les femelles, et se font de grandes blessures à coups de dents. La chair de ces animaux n'est pas mauvaise à manger; la langue surtout est aussi bonne que celle du bœuf. Il est très-facile de les tuer, car ils ne peuvent ni se défendre ni s'enfuir; ils sont si lourds qu'ils ont peine à se remuer, et encore plus à se retourner; il faut seulement prendre garde à leurs dents, qui sont très-fortes, et dont ils pourraient blesser, si on les approchait de face et de trop près[a].

Par d'autres observations, comparées à celles-ci, et par quelques rapports que nous en déduirons, il nous paraît que ces lions marins, qui se trouvent à la pointe de l'Amérique méridionale, se retrouvent, à quelques variétés près, sur les côtes septentrionales du même continent. Les grands phoques des mers du Canada, dont parle Denis, sous le nom de loups marins, et qu'il distingue des petits veaux marins ordinaires, pourraient

a. *Voyage autour du Monde*, par Anson, p. 100 et suiv., où l'on voit aussi la figure du mâle et de la femelle.

1. Voyez la note 2 de la page 508.

bien être de la même espèce que les lions marins des terres Magellaniques. Leurs petits, dit cet auteur, qui est assez exact, sont en naissant plus gros que le plus gros porc que l'on voie, et plus longs : or il est certain que les phoques ou veaux marins de notre Océan ne sont jamais de cette taille, quand même ils sont adultes ; celui de la Méditerranée, c'est-à-dire le *phoca* des anciens, est encore plus petit, et il n'y a que le phoque décrit par M. Parsons, dont la grandeur convienne à ceux de Denis[a]. M. Parsons ne dit pas de quelle mer venait ce grand phoque ; mais soit qu'il vînt de la mer septentrionale de l'Europe ou de celle de l'Amérique, il se pourrait qu'il fût le même que le loup marin de Denis, et le même encore que le lion marin d'Anson ; car il est de la même grandeur, puisque, n'étant pas encore adulte ni même à beaucoup près, il avait sept pieds de longueur : d'ailleurs, la différence la plus apparente, après celle de la grandeur, qu'il y ait entre le lion marin et le veau marin, c'est que dans l'espèce du lion marin le mâle a une grande crête à la mâchoire supérieure, mais la femelle n'a pas cette crête. M. Parsons n'a pas vu le mâle et n'a décrit que la femelle, qui n'avait en effet point de crête, et qui ressemble en tout à la femelle du lion marin d'Anson. Ajoutez à toutes ces convenances un rapport encore plus précis, c'est que M. Parsons dit que son grand phoque avait les estomacs et les intestins comme une vache, et en même temps l'auteur du voyage d'Anson dit que le lion marin ne se nourrit que d'herbes pendant tout l'été ; il est donc très-probable que ces deux animaux sont conformés de même, ou plutôt que ce sont les mêmes animaux très-différents des autres phoques, qui n'ont qu'un estomac et qui se nourrissent de poisson[1].

Woodes Rogers avait parlé, avant l'auteur du voyage d'Anson, de ces lions marins des terres Magellaniques, et il les décrit un peu différemment. « Le lion marin, dit-il, est une créature fort étrange, d'une grosseur pro- « digieuse ; on en a vu de vingt pieds de long ou au delà, qui ne pouvaient « guère moins peser que quatre milliers ; pour moi j'en vis plusieurs de « seize pieds qui pesaient peut-être deux milliers ; je m'étonne qu'avec tout « cela on puisse tirer tant d'huile du lard de ces animaux. La forme de « leur corps approche assez de celle des veaux marins, mais ils ont la « peau plus épaisse que celle d'un bœuf ; le poil court et rude, la tête « beaucoup plus grosse à proportion, la gueule fort grande, les yeux d'une « grosseur monstrueuse, et le museau qui ressemble à celui d'un lion,

a. On peut encore ajouter au témoignage de Denis celui du P. Chrétien Leclercq : « Il y a, « dit cet auteur, des loups marins sur les côtes de l'Amérique septentrionale, dont quelques- « uns sont aussi grands et aussi gros que des chevaux et des bœufs. Ces loups marins s'ap- « pellent *ouaspous*. » *Relation de la Gaspésie*, p. 490.

1. Les *phoques* ont un estomac simple, et se nourrissent de poissons. Les *lamantins*, ou *cétacés herbivores*, dont il va être question, ont un estomac divisé en plusieurs poches.

« avec de terribles moustaches, dont le poil est si rude qu'il pourrait servir « à faire des cure-dents. Vers la fin du mois de juin ces animaux vont sur « l'île de Juan Fernandès pour y faire leurs petits, qu'ils déposent à une « portée de fusil du bord de la mer; ils s'y arrêtent jusqu'à la fin de sep- « tembre sans bouger de la place et sans prendre aucune nourriture, du « moins on ne les voit pas manger; j'en observai moi-même quelques-uns « qui furent huit jours entiers dans leur gîte, et qui ne l'auraient pas « abandonné si nous ne les avions effrayés... Nous vîmes encore à l'île de « Lobos de la Mar, sur la côte du Pérou, dans la mer du Sud, quelques « lions marins, et beaucoup plus de veaux marins [a]. »

Ces observations de Woodes Rogers, qui s'accordent assez avec celles de l'auteur du voyage d'Anson, semblent prouver encore que ces animaux vivent d'herbes lorsqu'ils sont à terre; car il est peu probable qu'ils se passent pendant trois mois de toute nourriture, surtout en allaitant leurs petits. L'on trouve, dans le Recueil des navigations aux terres australes, beaucoup de choses relatives à ces animaux; mais ni les descriptions, ni les faits ne nous paraissent exacts : par exemple, il y est dit qu'à la côte du port des Renards, au détroit de Magellan [b], il y avait des loups marins si gros, que leur cuir étendu se trouvait de trente-six pieds de large, cela est certainement exagéré; il y est dit que sur les deux îles du port Désiré aux terres Magellaniques, ces animaux ressemblent à des lions par la partie antérieure de leur corps, ayant la tête, le cou et les épaules garnies d'une très-longue crinière bien fournie [c] [1], cela est encore plus qu'exagéré; car ces animaux ont seulement autour du cou un peu plus de poil que sur le reste du corps, mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long [d]. Il y est encore dit qu'il y a de ces animaux qui ont plus de dix-huit pieds de long [2], que de ceux qui n'ont que quatorze pieds il y en a des milliers, mais que les plus communs n'en ont que cinq [e]. Cela pourrait induire à croire qu'il y en aurait de deux espèces, l'une beaucoup plus grande que l'autre, parce que l'auteur ne dit pas que cette différence vienne de celle de l'âge, ce qui cependant était nécessaire à dire pour prévenir l'erreur. « Ces animaux, dit « Coréal [f], ouvrent toujours leur gueule : deux hommes ont assez de peine « à en tuer un avec un épieu, qui est la meilleure arme dont on puisse se

a. *Voyage autour du Monde*, de Woodes Rogers, t I, p. 207 et 223.
b. *Navigation aux terres australes*. Paris, 1756, t. I, p. 168.
c. *Idem*, t. I, p. 221.
d. *Histoire du Paraguai*, par le P. Charlevoix, t. VI, p. 181.
e. *Navigation aux terres australes*, t. II, p. 11.
f. *Voyage de Coréal*, t. II, p. 180.

1. Le *phoque à crinière* (*phoca jubata*, Gmel.); espèce distincte du *phoque à trompe* (*phoca leonina*). — Voyez la note de la page 518.

2. Le *phoque a trompe*, le plus grand des *phoques* connus, est long de vingt-cinq à trente pieds; le *phoque à criniere* en a de quinze à vingt.

« servir. Une femelle allaite quatre ou cinq petits, et chasse les autres « petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont quatre ou cinq « petits d'une ventrée. » Cette présomption est assez bien fondée, car le grand phoque décrit par M. Parsons avait quatre mamelles situées de manière qu'elles formaient un carré dont le nombril était le centre. J'ai cru devoir recueillir et présenter ici tous les faits qui ont rapport à ces animaux, qui sont peu connus, et dont il serait à désirer que quelque voyageur habile nous donnât la description, surtout celle des parties intérieures, de l'estomac, des intestins, etc., car si l'on s'en rapporte aux témoignages des voyageurs, on pourrait croire que les lions marins sont de la classe des animaux ruminants, qu'ils ont plusieurs estomacs, et que par conséquent ils sont d'une espèce fort éloignée de celle des phoques ou veaux marins, qui certainement n'ont qu'un estomac, et doivent être mis au nombre des animaux carnassiers.

LE MORSE[a] OU LA VACHE MARINE.*

Le nom de *vache marine*, sous lequel le morse est le plus généralement connu, a été très-mal appliqué[b], puisque l'animal qu'il désigne ne ressemble en rien à la vache terrestre; le nom d'éléphant de mer, que d'autres lui ont donné, est mieux imaginé, parce qu'il est fondé sur un rapport unique et sur un caractère très-apparent. Le morse a, comme l'éléphant, deux grandes défenses [1] d'ivoire qui sortent de la mâchoire supérieure, et il a la tête conformée, ou plutôt déformée de la même manière que l'éléphant, auquel il ressemblerait en entier par cette partie capitale, s'il avait une trompe; mais le morse est non-seulement privé de cet instrument, qui sert de bras et de main à l'éléphant, il l'est encore de l'usage des vrais bras et des jambes; ces membres sont, comme dans les phoques, enfermés sous sa peau; il ne sort au dehors que les deux mains et les deux pieds; son corps est allongé, renflé par la partie de l'avant, étroit vers celle de l'arrière, partout couvert d'un poil court; les doigts des pieds et des

a. Morse, *Morss*, nom de cet animal en langue russe, et que nous avons adopté; vulgairement, *vache marine*, bête à la grande dent.

b. *Nota*. Ce nom vient peut-être, comme celui de veau marin, de ce que le morse et le phoque ont quelquefois un cri qui imite le mugissement d'une vache ou d'un veau. *Ipsis* (dit Pline, en parlant des phoques) *in somno mugitus, unde nomen vituli*. Lib. IX, cap. 13.

* *Trichechus rosmarus* (Linn.). — *Vache marine, cheval marin, bête à la grande dent*, etc. — Ordre des *Carnassiers*; tribu des *Amphibies*; genre *Morses* (Cuv.).

1. Les deux grandes défenses du *morse* sont des dents *canines*. Celles de l'*éléphant* sont des *incisives*. (Voyez les notes 2, 3 et 4 de la page 467 du IIe volume.)

mains sont enveloppés dans une membrane, et terminés par des ongles courts et pointus ; de grosses soies, en forme de moustaches, environnent la gueule; la langue est échancrée; il n'y a point de conque aux oreilles, etc. ; en sorte qu'à l'exception des deux grandes défenses qui lui changent la forme de la tête, et des dents incisives qui lui manquent en haut [1] et en bas, le morse ressemble pour tout le reste au phoque; il est seulement beaucoup plus grand, plus gros et plus fort : les plus grands phoques n'ont tout au plus que sept ou huit pieds [2]; le morse en a communément douze, et il s'en trouve de seize pieds de longueur et de huit ou neuf pieds de tour. Il a encore de commun avec les phoques d'habiter les mêmes lieux, et on les trouve presque toujours ensemble; ils ont beaucoup d'habitudes communes : ils se tiennent également dans l'eau, ils vont également à terre, ils montent de même sur les glaçons, ils allaitent et élèvent de même leurs petits, ils se nourrissent des mêmes aliments; ils vivent de même en société et voyagent en grand nombre; mais l'espèce du morse ne varie pas autant que celle du phoque; il paraît qu'il ne va pas si loin, qu'il est plus attaché à son climat, et que l'on en trouve très-rarement ailleurs que dans les mers du Nord : aussi le phoque était connu des anciens, et le morse ne l'était pas.

La plupart des voyageurs qui ont fréquenté les mers septentrionales de l'Asie [a], de l'Europe et de l'Amérique ont fait mention de cet ani-

a. On trouve des dents de morse aux environs de la Nouvelle-Zemble et dans toutes les îles jusqu'à l'Obi; on prétend qu'il s'en trouve même jusqu'aux environs de Jenisei, et qu'on en a vu autrefois jusqu'au Pjasida : il s'en retrouve ensuite en quantité vers la pointe de Schalaginskoi, chez les Schuktschii, où elles sont très-grosses..... Il est croyable que ces animaux se trouvent en grande quantité depuis cet endroit jusqu'au fleuve Anadir, puisque toutes les dents qu'on apporte pour vendre à Jakutzk viennent d'Anadirskoi; on en trouve aussi au détroit d'Hudson, à l'île Phelipeaux, où elles ont une aune (de Russie) de long et sont grosses comme le bras; elles donnent d'aussi bon ivoire que les défenses de l'éléphant (voyez les *Voyages du Nord*, t. VI, p. 7)..... « J'ai vu à Jakutzk quelques-unes de ces dents de morse qui « avaient cinq quarts d'aune de Russie, et d'autres une aune et demie de longueur; communé- « ment elles sont plus larges qu'épaisses, elles ont jusqu'à quatre pouces de large à la base..... « Je n'ai pas entendu dire qu'auprès d'Anadirskoi l'on ait jamais couru à la chasse ou pêche « du morse pour en avoir des dents, qui néanmoins en viennent en si grande quantité; on m'a « assuré, au contraire, que les habitants trouvent ces dents détachées de l'animal sur la basse « côte de la mer, et que, par conséquent, on n'a pas besoin de tuer auparavant les morses..... « Plusieurs personnes m'ont demandé si les morses d'Anadirskoi étaient une espèce différente de « ceux qui se trouvent dans la mer du Nord et à l'entrée occidentale de la mer Glaciale, parce « que les dents qui viennent de ce côté oriental sont beaucoup plus grosses que celles qui

1. « La mâchoire inférieure manque d'incisives et de canines..... Entre les deux énormes « canines de la mâchoire supérieure sont deux incisives semblables aux molaires, et que la « plupart des auteurs n'ont pas reconnues pour des incisives, quoiqu'elles soient implantées « dans l'os intermaxillaire; et entre elles sont encore, dans les jeunes individus, deux dents « petites et pointues..... Les molaires ont toutes la forme de cylindres courts et tronqués obli- « quement. On en compte quatre de chaque côté en haut et en bas; mais, à un certain âge, « il en tombe deux des supérieures. » (Cuvier.)

2. Voyez la note 2 de la page 521.

mal[a]; mais Zorgdrager[b] nous paraît être celui qui en parle avec le plus de connaissance, et j'ai cru devoir présenter ici la traduction et l'extrait de cet article de son ouvrage, qui m'a été communiqué par M. le marquis de Montmirail.

« On trouvait autrefois, dans la baie d'Horisont et dans celle de Klock, « beaucoup de morses et de phoques, mais aujourd'hui il en reste fort « peu... les uns et les autres se rendent, dans les grandes chaleurs de « l'été, dans les plaines qui en sont voisines, et on en voit quelquefois des « troupeaux de quatre-vingts, cent et jusqu'à deux cents, particulièrement « des morses, qui peuvent y rester quelques jours de suite, et jusqu'à ce « que la faim les ramène à la mer; ces animaux ressemblent beaucoup à « l'extérieur aux phoques, mais ils sont plus forts et plus gros; ils ont cinq « doigts aux pattes comme les phoques, mais leurs ongles sont plus courts « et leur tête est plus épaisse, plus ronde et plus forte; la peau du morse, « principalement vers le cou, est épaisse d'un pouce, ridée et couverte « d'un poil très-court, de différentes couleurs; sa mâchoire supérieure est « armée de deux dents d'une demi-aune ou d'une aune de longueur; ces « défenses, qui sont creuses à la racine, deviennent encore plus grandes à « mesure que l'animal vieillit; on en voit quelquefois qui n'en ont qu'une, « parce qu'ils ont perdu l'autre en se battant, ou seulement en vieillissant; « cet ivoire est ordinairement plus cher que celui de l'éléphant, parce qu'il « est plus compacte et plus dur; la bouche du morse ressemble à celle « d'un bœuf; elle est garnie en haut et en bas de poils creux, pointus et de « l'épaisseur d'un tuyau de paille; au-dessus de la bouche, il y a deux « naseaux desquels ces animaux soufflent de l'eau comme la baleine, sans « cependant faire beaucoup de bruit; leurs yeux sont étincelants, rouges « et enflammés pendant les chaleurs de l'été; et comme ils ne peuvent

« viennent de l'occident..... Il semble que les morses du Groënland et ceux qui sont à la partie « occidentale de la mer Glaciale n'ont aucune communication avec ceux qui se trouvent à l'est « de Kolima et auprès de la pointe de Schalaginskoi, et plus loin, auprès d'Anadirskoi..... Il en « est de même de ceux de la baie d'Hudson, il ne paraît pas qu'ils puissent joindre ceux des « Tschuktschi... cependant tout le monde est d'accord que les morses d'Anadirskoi ne diffèrent « ni pour la grosseur ni pour la figure de ceux du Groënland, etc. » *Voyage de Gmelin en Sibérie*, t. III, p. 148 et suiv. — *Nota*. M. Gmelin ne résout pas cette question, à laquelle, néanmoins, il me semble qu'on peut faire une réponse satisfaisante; c'est que, comme il le dit lui-même, on ne va point à la chasse de ces animaux à Anadirskoi ni dans toute cette partie orientale de la mer Glaciale, et que, par conséquent, on n'en apporte que des dents de ces animaux morts de mort naturelle; ainsi, il n'est pas surprenant que ces dents, qui ont pris tout leur accroissement, soient plus grandes que celles des morses de Groënland, que l'on tue souvent en bas âge.

a. Sur les côtes de l'Amérique septentrionale, on voit aussi des vaches marines, autrement appelées *bêtes à la grande dent*, parce qu'elles ont deux grandes dents grosses et longues comme la moitié du bras..... Il n'y a point d'ivoire plus beau, on en trouve à l'île de Sable. *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, t. II, p. 257.

b. *Description de la prise de la baleine et de la pêche du Groënland, etc*, par Corneille Zorgdrager. Nuremberg, 1750, en allemand. — *Nota*. Cet ouvrage a d'abord été écrit en hollandais, et cet extrait n'est fait que sur la traduction allemande.

« souffrir alors l'impression que l'eau fait sur les yeux, ils se tiennent plus « volontiers dans les plaines en été que dans tout autre temps..... On voit « beaucoup de morses vers le Spitzberg..... On les tue sur terre avec des « lances... on les chasse pour le profit qu'on tire de leurs dents et de leur « graisse; l'huile en est presque aussi estimée que celle de la baleine; leurs « deux dents valent autant que toute leur graisse; l'intérieur de ces dents « a plus de valeur que l'ivoire, surtout dans les grosses dents, qui sont « d'une substance plus compacte et plus dure que les petites. Si l'on vend « un florin la livre de l'ivoire des petites dents, celui des grosses se vend « trois ou quatre et souvent cinq florins; une dent médiocre pèse trois « livres... et un morse ordinaire fournit une demi-tonne d'huile; ainsi « l'animal entier produit trente-six florins, savoir, dix-huit pour ses deux « dents à trois florins la livre, et autant pour sa graisse..... Autrefois, on « trouvait de grands troupeaux de ces animaux sur terre; mais nos vais- « seaux, qui vont tous les ans dans ce pays pour la pêche de la baleine, « les ont tellement épouvantés, qu'ils se sont retirés dans des lieux écar- « tés, et que ceux qui y restent ne vont plus sur la terre en troupes, mais « demeurent dans l'eau ou dispersés[a] çà et là sur les glaces; lorsqu'on a « joint un de ces animaux sur la glace ou dans l'eau, on lui jette un har- « pon fort et fait exprès, et souvent ce harpon glisse sur sa peau dure et « épaisse; mais, lorsqu'il a pénétré, on tire l'animal avec un câble vers le « timon de la chaloupe, et on le tue en le perçant avec une forte lance faite « exprès; on l'amène ensuite sur la terre la plus voisine ou sur un glaçon « plat; il est ordinairement plus pesant qu'un bœuf. On commence par « l'écorcher, et on jette sa peau parce qu'elle n'est bonne à rien[b]; on « sépare de la tête avec une hache les deux dents, ou l'on coupe la tête « pour ne pas endommager les dents, et on la fait bouillir dans une chau- « dière; après cela, on coupe la graisse en longues tranches et on la porte « au vaisseau..... Les morses sont aussi difficiles à suivre à force de rames « que les baleines, et on lance souvent en vain le harpon, parce qu'outre « que la baleine est plus aisée à toucher, le harpon ne glisse pas aussi

a. *Nota.* Il faut que le nombre de ces animaux soit prodigieusement diminué, ou plutôt qu'ils se soient presque tous retirés vers des côtes encore inconnues, puisqu'on trouve dans les relations des voyages au Nord, qu'en 1704, près de l'île de Cherry, à soixante-quinze degrés quarante-cinq minutes de latitude, l'équipage d'un bâtiment anglais rencontra une prodigieuse quantité de morses tous couchés les uns auprès des autres; que de plus de mille qui formaient ce troupeau, les Anglais n'en tuèrent que quinze, mais qu'ayant trouvé une grande quantité de dents, ils en remplirent un tonneau entier; — qu'avant le 13 juillet ils tuèrent encore cent de ces animaux, dont ils n'emportèrent que les dents... qu'en 1706, d'autres Anglais en tuèrent sept ou huit cents dans six heures; en 1708, plus de neuf cents dans sept heures; en 1710, huit cents en plusieurs jours, et qu'un seul homme en tua quarante avec une lance.

b. *Nota* Zorgdrager ignorait apparemment qu'on fait un très-bon cuir de cette peau. J'en ai vu des soupentes de carrosse qui étaient très-liantes et très-fermes. Anderson dit, d'après Other, qu'on en fait aussi des sangles et des cordes de bateau. *Histoire naturelle du Groënland*, t. II, p. 160, note.

« facilement dessus que sur le morse..... On l'atteint souvent par trois fois « avec une lance forte et bien aiguisée avant de pouvoir percer sa peau « dure et épaisse; c'est pourquoi il est nécessaire de chercher à frapper « sur un endroit où la peau soit bien tendue, parce que partout où elle « prête on la percerait difficilement; en conséquence, on vise avec la « lance les yeux de l'animal, qui, forcé par ce mouvement de tourner la « tête, fait tendre la peau vers la poitrine ou aux environs; alors on « porte le coup dans cette partie, et on retire la lance au plus vite, pour « empêcher qu'il ne la prenne dans sa gueule et qu'il ne blesse celui qui « l'attaque, soit avec l'extrémité de ses dents, soit avec la lance même, « comme cela est arrivé quelquefois. Cependant cette attaque sur un petit « glaçon ne dure jamais longtemps, parce que le morse, blessé ou non, se « jette aussitôt dans l'eau, et par conséquent on préfère de l'attaquer sur « terre..... Mais on ne trouve ces animaux que dans des endroits peu fré- « quentés, comme dans l'île de Moffen, derrière le Worland, dans les « terres qui environnent les baies d'Horisont et de Klock, et ailleurs, dans « des plaines fort écartées et sur des bancs de sable, dont les vaisseaux « n'approchent que rarement; ceux même qu'on y rencontre, instruits par « les persécutions qu'ils ont essuyées, sont tellement sur leurs gardes, « qu'ils se tiennent tous assez près de l'eau pour pouvoir s'y précipiter « promptement. J'en ai fait moi-même l'expérience sur le grand banc de « sable de Rif, derrière le Worland, où je rencontrai une troupe de trente « ou quarante de ces animaux : les uns étaient tout au bord de l'eau, les « autres n'en étaient que peu éloignés; nous nous arrêtâmes quelques « heures avant de mettre pied à terre, dans l'espérance qu'ils s'engage- « raient un peu plus avant dans la plaine, et comptant nous en approcher; « mais comme cela ne nous réussit pas, les morses s'étant toujours tenus « sur leurs gardes, nous abordâmes avec deux chaloupes en les dépassant « à droite et à gauche; ils furent presque tous dans l'eau au moment où « nous arrivions à terre; de sorte que notre chasse se réduisit à en blesser « quelques-uns, qui se jetèrent dans la mer de même que ceux qui « n'avaient pas été touchés, et nous n'eûmes que ceux que nous tirâmes « de nouveau dans l'eau..... Anciennement, et avant d'avoir été persécu- « tés, les morses s'avançaient fort avant dans les terres; de sorte que, dans « les hautes marées, ils étaient assez loin de l'eau, et que dans le temps de « la basse mer, la distance étant encore beaucoup plus grande, on les « abordait aisément..... On marchait de front vers ces animaux pour leur « couper la retraite du côté de la mer; ils voyaient tous ces préparatifs « sans aucune crainte, et souvent chaque chasseur en tuait un avant qu'il « pût regagner l'eau. On faisait une barrière de leurs cadavres, et on lais- « sait quelques gens à l'affût pour assommer ceux qui restaient. On en « tuait quelquefois trois ou quatre cents..... On voit, par la prodigieuse

« quantité d'ossements de ces animaux dont la terre est jonchée, qu'ils ont « été autrefois très-nombreux..... Quand ils sont blessés, ils deviennent « furieux, frappant de côté et d'autre avec leurs dents; ils brisent les « armes ou les font tomber des mains de ceux qui les attaquent, et à la fin, « enragés de colère, ils mettent leur tête entre leurs pattes ou nageoires, et « se laissent ainsi rouler dans l'eau..... Quand ils sont en grand nombre, « ils deviennent si audacieux que, pour se secourir les uns les autres, ils « entourent les chaloupes, cherchant à les percer avec leurs dents ou à les « renverser en frappant contre le bord..... Au reste, cet éléphant de mer, « avant de connaître les hommes, ne craignait aucun ennemi, parce qu'il « avait su dompter les ours cruels qui se tiennent dans le Groënland, qu'on « peut mettre au nombre des voleurs de mer. »

En ajoutant à ces observations de M. Zorgdrager celles qui se trouvent dans le *Recueil des voyages du Nord* [a], et les autres qui sont éparses dans différentes relations, nous aurons une histoire assez complète de cet ani-

a. Le cheval marin (morse) ressemble assez au veau marin (phoque), si ce n'est qu'il est beaucoup plus gros, puisqu'il est de la grosseur d'un bœuf; ses pattes sont comme celles du veau marin, et celles du devant, aussi bien que celles du derrière, ont cinq doigts ou griffes, mais les ongles en sont plus courts; il a aussi la tête plus grosse, plus ronde et plus dure que le veau marin. Sa peau a bien un pouce d'épaisseur, surtout autour du cou; les uns l'ont couverte d'un poil de couleur de souris, les autres ont très-peu de poil : ils sont ordinairement pleins de gales et d'écorchures, de sorte qu'on dirait qu'on leur aurait enlevé la peau, surtout autour des jointures, où elle est fort ridée; ils ont à la mâchoire d'en haut deux grandes et longues dents qui ont deux pieds de long et quelquefois davantage; les jeunes n'ont point ces défenses, mais elles leur viennent avec l'âge..... Ces deux dents sont plus estimées et plus chères que l'ivoire; elles sont solides en dedans, mais la racine en est creuse..... Ces animaux ont l'ouverture de la gueule aussi large que celle d'un bœuf, et, au-dessus et au-dessous des babines, ils ont plusieurs soies qui sont creuses en dedans et de la grosseur d'une paille..... Ils ont au-dessus de la barbe d'en haut deux naseaux en forme de demi-cercle par où ils rejettent l'eau comme les baleines, mais avec bien moins de bruit; leurs yeux sont assez élevés au-dessus du nez. Ces yeux sont aussi rouges que du sang lorsque l'animal ne les tourne pas, et je n'ai point observé de différence lorsqu'il les tournait : leurs oreilles sont peu éloignées de leurs yeux et ressemblent à celles des veaux marins : leur langue est pour le moins aussi grosse que celle d'un bœuf..... Ils ont le cou si épais qu'ils ont de la peine à tourner la tête, ce qui les oblige à tourner extrêmement les yeux; ils ont la queue courte comme celle des veaux marins. On ne peut point leur enlever la graisse comme l'on fait aux veaux marins, parce qu'elle est entrelardée avec la chair..... Leur membre génital est un os dur, de la longueur d'environ deux pieds, qui va en diminuant par le bout et qui est un peu courbe par le milieu; tout près du ventre ce membre est plat, mais hors de là il est rond et tout couvert de nerfs..... Il y a apparence que ces animaux vivent d'herbes et de poisson; leur fiente ressemble à celle du cheval..... Quand ils plongent, ils se jettent la tête la première dans l'eau, comme les veaux marins; ils dorment et ronflent non-seulement sur la glace, mais aussi dans l'eau, de sorte qu'ils paraissent comme s'ils étaient morts; ils sont furieux et courageux; tant qu'ils sont en vie, ils se défendent les uns les autres..... Ils font tous leurs efforts pour délivrer ceux qu'on a pris; ils se jettent à l'envi sur la chaloupe, mordant et faisant des mugissements épouvantables, et si, par leur grand nombre, ils obligent les hommes à prendre la fuite, ils poursuivent fort bien la chaloupe jusqu'à ce qu'ils la perdent de vue..... On ne les prend que pour leurs dents, mais entre cent on n'en trouvera quelquefois qu'un qui ait les dents bonnes, parce que les uns sont encore trop jeunes, et que les autres ont les dents gâtées. *Recueil des Voyages du Nord*, t. II, p. 117 et suiv.

mal : il paraît que l'espèce en était autrefois beaucoup plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui ; on la trouvait dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada [a], sur les côtes de l'Acadie, etc. ; mais elle est maintenant confinée dans les mers arctiques ; on ne trouve des morses que dans cette zone froide, et même il y en a peu dans les endroits fréquentés, peu dans la mer glaciale de l'Europe, et encore assez peu dans celles du Groënland, du détroit de Davis et des autres parties du nord de l'Amérique, parce qu'à l'occasion de la pêche de la baleine on les a depuis longtemps inquiétés et chassés. Dès la fin du XVI[e] siècle, les habitants de Saint-Malo allaient aux îles Ramées prendre des morses, qui dans ce temps s'y trouvaient en grand nombre [b] ; il n'y a pas cent ans que ceux du Port-Royal au Canada envoyaient des barques au cap de Sable et au cap Fourchu à la chasse de ces animaux [c], qui depuis se sont éloignés de ces parages, aussi bien que de ceux des mers de l'Europe, car on ne les trouve en grand nombre que dans la mer Glaciale de l'Asie, depuis l'embouchure de l'Oby jusqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes sont très-peu fréquentées ; on en voit fort rarement dans les mers tempérées[1] : l'espèce qui se trouve sous la zone torride et dans les mers des Indes est différente de nos morses du nord ; ceux-ci craignent vraisemblablement ou la chaleur ou la salure des mers méridionales ; et comme ils ne les ont jamais traversées, on ne les a pas trouvés vers l'autre pôle, tandis qu'on y voit les grands et les petits phoques de notre nord, et que même ils y sont plus nombreux que dans nos terres arctiques.

Cependant le morse peut vivre au moins quelque temps dans un climat tempéré : Evrard Worst dit avoir vu en Angleterre un de ces animaux vivant, et âgé de trois mois, que l'on ne mettait dans l'eau que pendant un petit espace de temps chaque jour, et qui se traînait et rampait sur la terre ; il ne dit pas qu'il fût incommodé de la chaleur de l'air ; il dit, au

a. A quarante-neuf degrés quarante minutes de latitude, il y a trois petites îles dans le golfe de Saint-Laurent, sur l'une desquelles territ en très-grand nombre une certaine espèce de phoque, animal, comme je crois, inconnu aux anciens, appelé des Flamands *walrus*, et des Anglais, qui en ont pris le nom des Russiens, *morss*. C'est un animal amphibie et fort monstrueux, qui surpasse parfois les bœufs de Flandre en grosseur ; il a le poil comme celui d'un phoque..... Deux dents recourbées en bas, longues parfois d'une coudée, qu'on emploie à même chose que l'ivoire, et qui sont de même valeur. *Description des Indes occidentales*, par de Laët, p. 41. — Sur les côtes de l'Amérique septentrionale, on voit des vaches marines, autrement appelées *bêtes à la grande dent*, parce qu'elles ont deux grandes dents, grosses et longues comme la moitié du bras, et les autres dents longues de quatre doigts : il n'y a point d'ivoire plus beau. On trouve de ces vaches marines à l'île de Sable. *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, t. II, p. 257.

b. *Description des Indes occidentales*, par de Laët, p. 42.

c. *Description de l'Amérique septentrionale*, par Denis, t. I, p. 66.

1. « On ne connaît bien encore qu'une espèce de *morse* ; on soupçonne cependant qu'il pourrait « y en avoir deux, distinguées par des défenses plus ou moins grosses..... » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 171.)

contraire, que lorsqu'on le touchait il avait la mine d'un animal furieux et robuste, et qu'il respirait très-fortement par les narines. Ce jeune morse était de la grandeur d'un veau et assez ressemblant à un phoque; il avait la tête ronde, les yeux gros, les narines plates et noires, qu'il ouvrait et fermait à volonté; il n'avait point d'oreilles, mais seulement deux trous pour entendre; l'ouverture de la gueule était assez petite, la mâchoire supérieure était garnie d'une moustache de poils cartilagineux gros et et rudes; la mâchoire inférieure était triangulaire, la langue épaisse, courte, et le dedans de la gueule muni de côté et d'autre de dents plates; les pieds de devant et ceux de derrière étaient larges, et l'arrière du corps ressemblait en entier à celui d'un phoque; cette partie de derrière rampait plutôt qu'elle ne marchait; les pieds de devant étaient tournés en avant, et ceux de derrière en arrière; ils étaient tous divisés en cinq doigts, recouverts d'une forte membrane.....; la peau était épaisse, dure, et couverte d'un poil court et délié, de couleur cendrée; cet animal grondait comme un sanglier, et quelquefois criait d'une voix grosse et forte; on l'avait apporté de la Nouvelle-Zemble; il n'avait point encore les grandes dents ou défenses, mais on voyait à la mâchoire supérieure les bosses d'où elles devaient sortir; on le nourrissait avec de la bouillie d'avoine ou de mil; il suçait lentement plutôt qu'il ne mangeait; il approchait de son maître avec grand effort et en grondant; cependant il le suivait lorsqu'on lui présentait à manger [a].

Cette observation, qui donne une idée assez juste du morse, fait voir en même temps qu'il peut vivre dans un climat tempéré; néanmoins il ne paraît pas qu'il puisse supporter une grande chaleur, ni qu'il ait jamais fréquenté les mers du Midi pour passer d'un pôle à l'autre; plusieurs voyageurs parlent de vaches marines qu'ils ont vues dans les Indes, mais elles sont d'une autre espèce; celle du morse est toujours aisée à reconnaître par ses longues défenses; l'éléphant est le seul animal qui en ait de pareilles [1]; cette production est un effet rare dans la nature, puisque de tous les animaux terrestres et amphibies, l'éléphant et le morse, auxquels elle appartient, sont des espèces isolées, uniques dans leur genre, et qu'il n'y a aucune autre espèce d'animal qui porte ce caractère.

On assure que les morses ne s'accouplent pas à la manière des autres quadrupèdes, mais à rebours; il y a, comme dans les baleines, un gros et grand os dans le membre du mâle; la femelle met bas en hiver sur la terre ou sur la glace, et ne produit ordinairement qu'un petit, qui est en naissant déjà gros comme un cochon d'un an; nous ignorons la durée de la gestation; mais, à en juger par celle de l'accroissement, et aussi par la

a. *Description des Indes occidentales*, par de Laët, p. 41.

1. Voyez la note 1 de la page 522.

grandeur de l'animal, elle doit être de plus de neuf mois; les morses ne peuvent pas toujours rester dans l'eau, ils sont obligés d'aller à terre, soit pour allaiter leurs petits, soit pour d'autres besoins; lorsqu'ils se trouvent dans la nécessité de grimper sur des rivages quelquefois escarpés, et sur des glaçons, ils se servent de leurs défenses [a] pour s'accrocher, et de leurs mains pour faire avancer la lourde masse de leur corps. On prétend qu'ils se nourrissent de coquillages qui sont attachés au fond de la mer, et qu'ils se servent aussi de leurs défenses pour les arracher [b]; d'autres disent [c] qu'ils ne vivent que d'une certaine herbe à larges feuilles qui croît dans la mer, et qu'ils ne mangent ni chair ni poisson; mais je crois ces opinions mal fondées, et il y a apparence que le morse vit de proie comme le phoque, et surtout de harengs et d'autres petits poissons, car il ne mange pas lorsqu'il est sur la terre, et c'est le besoin de nourriture qui le contraint de retourner à la mer [1].

LE DUGON. [d] *

Le dugon est un animal de la mer de l'Afrique et des Indes orientales, duquel nous n'avons vu que deux têtes décharnées ou tronquées, et qui par cette partie ressemble plus au morse qu'à tout autre animal; sa tête est à peu près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent à la mâchoire supérieure deux dents longues d'un demi-pied; ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses; elles ne

a. Ces défenses ne sont pas tout à fait rondes ni bien unies, mais plutôt aplaties et légèrement cannelées; la droite est ordinairement un peu plus longue et plus forte que la gauche..... J'en ai eu deux dont chacune avait deux pieds un pouce de Paris de long et huit pouces de circonférence par le bas. *Histoire naturelle du Groenland*, par Anderson, t. II, p. 162 et 163.

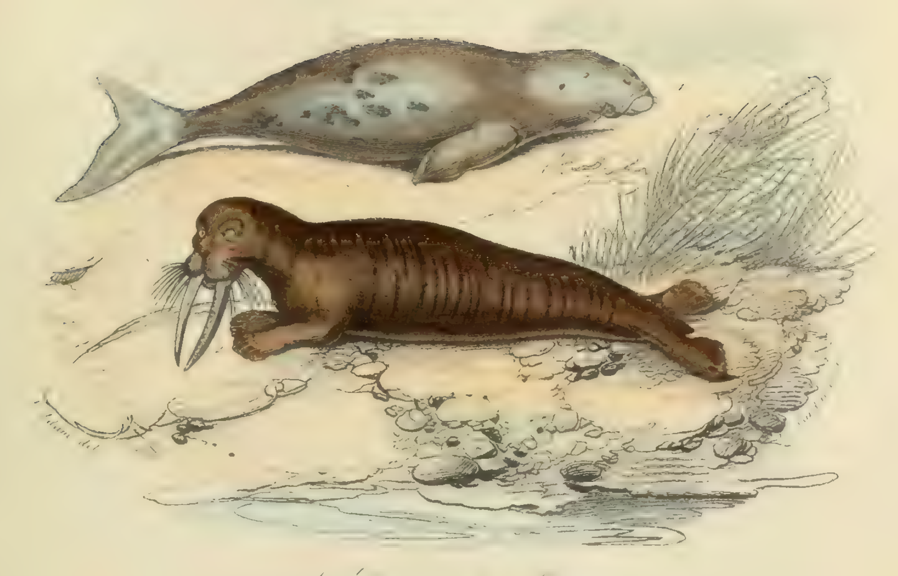
b. *Histoire naturelle du Groënland*, p. 162.

c. *Description des Indes occidentales*, par de Laët, p. 42.

d. Dugon, *Dugung*, nom de cet animal à l'île de Lethy ou Leyte, l'une des Philippines, et que nous avons adopté. — *Nota*. J'ai trouvé ce nom dans le *Voyage hollandais de Christophe Barchewitz aux Indes orientales*, ouvrage qui a été traduit en allemand et imprimé à Erfurth en 1751. L'auteur dit que cet animal s'appelle à l'île de Lethy *dugung* ou *ikan dugung*; et qu'on l'appelle aussi *manate*. Cette dernière dénomination semblerait indiquer que ce *dugon* ou *dugung* est un *manati* ou *lamantin*; mais, dans la description de ce voyageur, il est dit que le dugon a deux défenses grosses d'un pouce et longues d'un empan : or, ce caractère ne peut convenir au manati, et convient, au contraire, à l'animal dont il est ici question, et dont nous avons la tête.

1. « Il paraît que le morse se nourrit de fucus aussi bien que de substances animales. » (Cuvier.)

* *Halicore dugong* (Illig.). — Ordre des *Cétacés*; famille des *Cétacés herbivores*; genre *Dugongs* (Cuv.). — « C'est fort mal à propos que l'on a réuni, avant nous, aux morses, les « lamantins et les dugongs, animaux beaucoup plus voisins des cétacés. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 172.





s'étendent pas directement hors de la gueule comme celles du morse, elles sont beaucoup plus courtes et plus minces, et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire et tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives[1], au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle considérable, et ne sont pas situées à la pointe, mais à côté de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelières[2] du dugon diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme, des dents du morse, ainsi nous ne doutons pas que ce ne soit un animal d'espèce différente[3]. Quelques voyageurs, qui en ont parlé, l'ont confondu avec le lion marin. Innigo de Biervillas dit qu'on tua près du cap de Bonne-Espérance un lion marin qui avait dix pieds de longueur et quatre de grosseur, la tête comme celle d'un veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hérissée, les pieds fort larges et les jambes si courtes que le ventre touchait à terre, et il ajoute qu'on emporta les deux défenses qui sortaient d'un demi-pied hors de la gueule[a]; ce dernier caractère ne convient point au lion marin, qui n'a point de défenses, mais des dents semblables à celles du phoque, et c'est ce qui m'a fait juger que ce n'était point un lion marin, mais l'animal auquel nous donnons le nom de *dugon;* d'autres voyageurs me paraissent l'avoir indiqué sous la dénomination d'*ours marin;* Spilberg et Mandelslo rapportent « qu'à l'île Sainte-Élisa-
« beth, sur les côtes d'Afrique, il y a des animaux qu'il faudrait plutôt
« appeler des ours marins que des loups marins, parce que par leur poil,
« leur couleur et leur tête, ils ressemblent beaucoup aux ours, et qu'ils
« ont seulement le museau plus aigu; qu'ils ressemblent encore aux ours
« par les mouvements qu'ils font et par la manière dont ils les font, à l'ex-
« ception du mouvement des jambes de derrière, qu'ils ne font que traî-
« ner; qu'au reste ces amphibies ont l'air affreux, ne fuient point à l'aspect
« de l'homme, et mordent avec assez de force pour couper le fût d'une
« pertuisane, et que quoique boiteux des jambes de derrière, ils ne lais-
« sent pas de marcher assez vite pour qu'un homme qui court ait de la
« peine à les joindre[b]. » Le Guat « dit avoir vu près du cap de Bonne-
« Espérance une vache marine de couleur roussâtre; elle avait le corps

a. *Voyage d'Innigo de Biervillas*, part. I, p. 37 et 38.

b. *Premier voyage de Spilberg*, t. II, p. 437..... *Voyages de Mandelslo*, t. II, p. 551.

1. Ce sont, en effet, de vraies incisives. « ... Les dents, implantées dans l'os incisif du *dugong*, « croissent au point de devenir de vraies défenses pointues, mais qui restent en grande partie « couvertes par des lèvres charnues, épaisses et hérissées de moustaches. » (Cuvier.) — Outre les deux grandes incisives, il y en a deux petites : il y a six incisives inférieures.

2. Les mâchelières sont comme composées chacune de deux cônes réunis, et sont au nombre de cinq de chaque côté à chaque mâchoire : comme celles de tous les *cétacés herbivores*, elles sont à couronne plate.

3. Le *morse* et le *dugong* ne diffèrent pas seulement d'*espèce;* ils diffèrent d'*ordre*. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

« rond et épais, l'œil gros, les dents ou défenses longues, le mufle un peu « retroussé, et il ajoute qu'un matelot lui assura que cet animal, dont il ne « pouvait voir que le devant du corps, parce qu'il était dans l'eau, avait « des pieds [a]. » Cette vache marine de le Guat, l'ours marin de Spilberg, et le lion marin de Biervillas me paraissent être tous trois le même animal que le dugon, dont la tête nous a été envoyée de l'île de France, et qui par conséquent se trouve dans les mers méridionales depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'aux îles Philippines [b] : au reste, nous ne pouvons pas assurer que cet animal, qui ressemble un peu au morse par la tête et les défenses, ait comme lui quatre pieds, nous ne le présumons que par analogie et par l'indication des voyageurs que nous avons cités ; mais ni l'analogie n'est assez grande, ni les témoignages des voyageurs assez précis pour décider, et nous suspendrons notre jugement à cet égard jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

LE LAMANTIN. [c] *

Dans le règne animal, c'est ici que finissent les peuples de la terre et que commencent les peuplades de la mer : le lamantin, qui n'est plus quadrupède, n'est pas entièrement cétacé, il retient des premiers deux pieds ou plutôt deux mains; mais les jambes de derrière qui, dans les phoques et les morses, sont presque entièrement engagées dans le corps, et raccour-

a. *Voyage de le Guat*, t. I, p. 36.

b. Je pouvais de ma maison, qui était située sur un rocher dans l'île de Lethy, voir les tortues à quelques toises de profondeur dans l'eau ; je vis un jour deux gros *dugungs* ou *vaches marines*, qui vinrent près du rocher et de ma maison ; je fis promptement avertir mon pêcheur, à qui je montrai ces deux animaux, qui se promenaient et mangeaient d'une mousse verte qui croît sur le rivage ; il courut aussitôt chercher ses camarades, qui prirent deux bateaux et allèrent sur le rivage, et, pendant ce temps, le mâle vint pour chercher sa femelle, et, ne voulant pas s'éloigner, se laissa tuer aussi. Chacun de ces poissons prodigieux avait plus de six aunes de long, le mâle était un peu plus gros que la femelle ; leurs têtes ressemblaient à celle d'un bœuf, *ils avaient deux grosses dents d'un empan de long et d'un pouce d'épaisseur*, qui débordaient la mâchoire comme aux sangliers : ces dents étaient aussi blanches que le plus bel ivoire; la femelle avait deux mamelles comme une femme; les parties de la génération du mâle ressemblaient à celles de l'homme ; les intestins ressemblaient à ceux d'un veau, et la chair en avait le goût. *Voyage de Christophe Barchewitz*, p. 381. Extrait traduit par M. le marquis de Montmirail. — *Nota*. Toute cette description convient assez au manati, à l'exception des dents; le manati n'a ni défenses ni dents incisives, et c'est sur cela seul que j'ai présumé que ce dugung n'était point le manati, mais l'animal dont nous avons les têtes.

c. *Lamantin*. On a prétendu que ce nom venait de ce que cet animal faisait des cris lamentables : c'est une fable. Ce mot est une corruption du nom de cet animal dans la langue des

* *Trichechus manatus* (Linn.). — Le *lamantin d'Amérique* (Cuv.). — Ordre des *Cétacés* : famille des *Cétacés herbivores* ; — genre *Lamantins* ou *Manates* (Cuv.). — Buffon mêle ici quelques faits qui sont étrangers à l'histoire du *lamantin*.

cies autant qu'il est possible, se trouvent absolument nulles et oblitérées dans le lamantin; au lieu de deux pieds courts et d'une queue étroite, encore plus courte, que les morses portent à leur arrière dans une direction horizontale, les lamantins n'ont pour tout cela qu'une grosse queue qui s'élargit en éventail dans cette même direction, en sorte qu'au premier coup d'œil il semblerait que les premiers auraient une queue divisée en trois, et que dans les derniers ces trois parties se seraient réunies pour n'en former qu'une seule; mais par une inspection plus attentive, et surtout par la dissection, l'on voit qu'il ne s'est point fait de réunion, qu'il n'y a nul vestige des os des cuisses et des jambes, et que ceux qui forment la queue des lamantins sont de simples vertèbres isolées et semblables à celles des cétacés qui n'ont point de pieds : ainsi ces animaux sont cétacés par ces parties de l'arrière de leur corps, et ne tiennent plus aux quadrupèdes que par les deux pieds ou deux mains qui sont en avant à côté de leur poitrine. Oviedo me paraît être le premier auteur qui ait donné une espèce d'histoire et de description du lamantin. « On le trouve assez « fréquemment, dit-il, sur les côtes de Saint-Domingue; c'est un très-gros « animal d'une figure informe, qui a la tête plus grosse que celle d'un « bœuf, les yeux petits, deux pieds ou deux mains près de la tête qui lui « servent à nager; il n'a point d'écailles, mais il est couvert d'une peau ou « plutôt d'un cuir épais; c'est un animal fort doux; il remonte les fleuves « et mange les herbes du rivage auxquelles il peut atteindre sans sortir de « l'eau; il nage à la surface; pour le prendre on tâche de s'en approcher « sur une nacelle ou un radeau et on lui lance une grosse flèche attachée « à un très-long cordeau; dès qu'il se sent frappé il s'enfuit et emporte « avec lui la flèche et le cordeau, à l'extrémité duquel on a soin d'attacher « un gros morceau de liége ou de bois léger pour servir de bouée et de « renseignement. Lorsque l'animal a perdu par cette blessure son sang et « ses forces il gagne la terre; alors on reprend l'extrémité du cordeau, on « le roule jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que quelques brasses, et à l'aide « de la vague on tire peu à peu l'animal vers le bord, ou bien on achève de « le tuer dans l'eau à coups de lance. Il est si pesant qu'il faut une voiture

Galibis, habitants de la Guiane, et des Caribes ou Caraïbes, habitants des Antilles; c'est le même peuple et la même langue, à quelques variétés près : ils nomment le lamantin *manati*, d'où les Nègres des îles françaises d'Amérique, qui estropient tous les mots, ont fait *lamanati*, en ajoutant l'article, comme pour dire *la bête manati*; de *lamanati*, ils ont fait *lamannti*, en supprimant le troisième *a*, et faisant sonner l'*n*; *lamannti*, *lamenti*, qu'on a écrit par un *e*, par analogie prétendue avec *lamentari*, ce qui a donné lieu à l'analogie des cris *lamentables* supposés de la femelle quand on lui dérobe son petit. *Lettre de M. de la Condamine à M. de Buffon, du* 28 *mai* 1764. — Je cite cette espèce d'étymologie, de laquelle M. de la Condamine, qui a demeuré dix ans dans les Indes occidentales, doit être bien informé; cependant, je dois observer que le mot *manati*, selon plusieurs autres auteurs, est espagnol et indique un animal qui a des mains, et que probablement les Guianois ou les Caraïbes, qui sont assez éloignés les uns des autres, l'ont également emprunté des Espagnols.

« attelée de deux bœufs pour le transporter; sa chair est excellente, et « quand elle est fraîche on la mangerait plutôt comme du bœuf que comme « du poisson; en la découpant et la faisant sécher et mariner, elle prend « avec le temps le goût de la chair du thon, et elle est encore meilleure. Il « y a de ces animaux qui ont plus de quinze pieds de longueur sur six « pieds d'épaisseur; la partie de l'arrière du corps est beaucoup plus « menue et va toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui ensuite s'élargit « à son extrémité. Comme les Espagnols, ajoute Oviedo, donnent le nom « de mains aux pieds de devant de tous les quadrupèdes, et comme cet « animal n'a que des pieds de devant, ils lui ont donné la dénomination « d'animal à mains, *manati;* il n'a point d'oreilles externes, mais seule- « ment deux trous par lesquels il entend; sa peau n'a que quelques poils « assez rares, elle est d'un gris cendré et de l'épaisseur d'un pouce; on en « fait des semelles de souliers, des baudriers, etc. La femelle a deux « mamelles sur la poitrine, et elle produit ordinairement deux petits qu'elle « allaite [a]. » Tous ces faits rapportés par Oviedo sont vrais, et il est singulier que Cieça [b], et plusieurs autres après lui aient assuré que le lamantin sort souvent de l'eau pour aller paître sur la terre; ils lui ont faussement attribué cette habitude naturelle, induits en erreur par l'analogie du morse et des phoques, qui sortent en effet de l'eau et séjournent à terre; mais il est certain que le lamantin ne quitte jamais l'eau, et qu'il préfère le séjour des eaux douces à celui de l'eau salée.

Clusius dit avoir vu et mesuré la peau d'un de ces animaux, et l'avoir trouvée de seize pieds et demi de longueur, et de sept pieds et demi de largeur; les deux pieds ou les deux mains étaient fort larges, avec des ongles courts. Gomara [c] assure qu'il s'en trouve quelquefois qui ont vingt pieds de longueur, et il ajoute que ces animaux fréquentent aussi bien les eaux des fleuves que celles de la mer; il raconte qu'on en avait élevé et nourri un jeune dans un lac, à Saint-Domingue, pendant vingt-six ans; qu'il était si doux et si privé, qu'il prenait doucement la nourriture qu'on lui présentait, qu'il entendait son nom, et que, quand on l'appelait, il sortait de l'eau et se traînait en rampant jusqu'à la maison pour y recevoir sa nourriture, qu'il semblait se plaire à entendre la voix humaine et le chant des enfants, qu'il n'en avait nulle peur, qu'il les laissait asseoir sur son dos, et qu'il les passait d'un bord du lac à l'autre sans se plonger dans l'eau, et sans leur faire aucun mal. Ce fait ne peut être vrai dans toutes ses circonstances : il paraît accommodé à la fable du dauphin des anciens, car le lamantin ne peut absolument se traîner sur la terre.

Herrera dit peu de chose de plus au sujet de cet animal; il assure seule-

a. Ferdin. Oviedo, *Hist. Ind. occid.*, lib. XIII, cap. 10.
b. *Chron. Peruv.*, cap. XXXI.
c. Fr. Lopes de Gomara, *Hist. gen.*, cap. XXXI.

ment que, quoiqu'il soit très-gros, il nage si facilement qu'il ne fait aucun bruit dans l'eau, et qu'il se plonge dès qu'il entend quelque chose de loin [a].

Hernandès, qui a donné deux figures du lamantin, l'une de profil et l'autre de face, n'ajoute presque rien à ce que les autres auteurs espagnols en avaient écrit avant lui; il dit seulement que les deux océans, c'est-à-dire la mer Atlantique et la mer Pacifique, aussi bien que les lacs, nourrissent une bête informe, appelée *manati,* de laquelle il donne la description presque entièrement tirée d'Oviedo; et tout ce qu'il y a de plus, c'est que les mains de cet animal portent cinq ongles semblables à ceux de l'homme, qu'il a le nombril et l'anus larges, la vulve comme celle d'une femme, la verge comme celle d'un cheval, la chair et la graisse comme celles d'un cochon gras, et enfin les côtes et les viscères comme un taureau; qu'il s'accouple sur terre à la manière humaine, la femelle renversée sur le dos, et qu'elle ne produit qu'un petit, qui est d'une grosseur monstrueuse en naissant [b]. L'accouplement de ces animaux ne peut se faire sur terre, comme le dit Hernandès, puisqu'ils n'y peuvent aller, et il se fait dans l'eau, sur un bas-fond. Binet [c] dit que le lamantin est gros comme un bœuf et tout rond comme un tonneau; qu'il a une petite tête et peu de queue; que sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant; qu'il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande très-bonne à manger; que sa graisse est aussi douce que le beurre; que cet animal se plaît dans les rivières proche de leur embouchure à la mer pour y brouter l'herbe qui croît le long des rivages; qu'il y a de certains endroits, à dix ou douze lieues de Cayenne, où l'on en trouve en si grand nombre que l'on peut dans un jour en remplir une longue barque, pourvu qu'on ait des gens qui se servent bien du harpon. Le P. du Tertre, qui décrit au long la chasse ou la pêche du lamantin, s'accorde presque en tout avec les auteurs que nous venons de citer : cependant il dit que cet animal n'a que quatre doigts et quatre ongles à chaque main, et il ajoute qu'il se nourrit d'une petite herbe qui croît dans la mer, qu'il la broute comme le bœuf fait celle des prés; et qu'après s'être rempli de cette pâture, il cherche les rivières et les eaux douces, où il s'abreuve deux fois par jour; qu'après avoir bien bu et bien mangé, il s'endort le mufle à demi hors de l'eau, ce qui le fait remarquer de loin; que la femelle fait deux petits qui la suivent partout; et que, si on prend la mère, on est assuré d'avoir les petits, qui ne l'abandonnent pas même après sa mort, et ne font que tournoyer autour de la barque qui l'emporte [d]. Ce dernier fait me paraît très-suspect; il est même contredit

a. *Description des Indes occidentales*, par Herrera, p. 57.
b. Hernand., *Hist. Mex.*, p. 323 et 324.
c. *Voyage en l'île de Cayenne*, par Antoine Binet, p. 346.
d. *Histoire générale des Antilles*, par le P. du Tertre.

par d'autres voyageurs qui assurent que le lamantin ne produit qu'un petit : tous les gros animaux quadrupèdes ou cétacés ne produisent ordinairement qu'un petit; la seule analogie suffit pour qu'on se refuse à croire que le lamantin en produise toujours deux, comme l'assure le P. du Tertre. Oexmelin remarque que le lamantin a la queue située comme les cétacés, et non pas comme les poissons à écaille, qui l'ont tous dans la direction verticale du dos au ventre, au lieu que la baleine et les autres cétacés ont la queue située transversalement, c'est-à-dire d'un côté à l'autre du corps; il dit que le lamantin n'a point de dents de devant, mais seulement une callosité dure comme un os, avec laquelle il pince l'herbe; qu'il a néanmoins trente-deux dents molaires[1]; qu'il ne voit pas bien, à cause de la petitesse de ses yeux, qui n'ont que fort peu d'humeur et point d'iris[2]; qu'il a peu de cervelle[3]; mais, qu'au défaut de bons yeux, il a l'oreille excellente; qu'il n'a point de langue[4]; que les parties de la génération sont plus semblables à celles de l'homme et de la femme qu'à celles d'aucun animal; que le lait des femelles, dont il assure avoir goûté, est d'un très-bon goût; qu'elles ne produisent qu'un seul petit, qu'elles embrassent et portent avec la main; qu'elles l'allaitent pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe; que cet animal a, depuis le cou jusqu'à la queue, cinquante-deux vertèbres[5]; qu'il se nourrit comme la tortue, mais qu'il ne peut ni marcher ni ramper sur la terre[a]. Tous ces faits sont assez exacts, et même celui des cinquante-deux vertèbres; car M. Daubenton a trouvé dans l'embryon qu'il a disséqué vingt-huit vertèbres dans la queue, seize dans le dos et six ou plutôt sept dans le cou. Seulement ce voyageur se trompe au sujet de la langue : elle ne manque point au lamantin, mais il est vrai qu'elle est attachée en dessous et presque jusqu'à son extrémité à la mâchoire inférieure. On trouve, dans le *Voyage aux îles de l'Amérique,* Paris, 1722, une assez bonne description du lamantin et de la manière dont on le harponne; l'auteur est d'accord sur tous les faits principaux avec ceux que nous avons cités; mais il observe « que cet animal est devenu assez rare aux Antilles depuis que les bords

a. *Histoire des aventuriers,* par Oexmelin, t. XII, p. 134 et suiv.

1. Le *lamantin* a trente-six dents molaires, neuf partout; point de canines ni d'incisives dans l'âge adulte, mais, dans le jeune âge, deux petites incisives à chaque mâchoire.

2. Il a un *iris*.

3. Cela est peu vraisemblable. Le cerveau des *cétacés ordinaires* est grand et bien développé.

4. Le *lamantin* a une langue, mais courte et étroite. Voyez Buffon, quelques lignes plus bas.

5. Le *lamantin* a, en tout, quarante-six vertèbres : six cervicales, seize dorsales, deux lombaires et vingt-deux caudales. — Le *stellere* (voyez, ci-après, le *grand lamantin du Kamtschatka*) en a soixante en tout : six cervicales, dix-neuf dorsales, et trente-cinq caudales. — Le *dugong* a sept vertèbres cervicales, dix-neuf dorsales et trente-trois caudales : cinquante-neuf, en tout.

« de la mer sont habités; celui qu'il vit et qu'il mesura avait quatorze pieds « neuf pouces depuis le bout du mufle jusqu'à la naissance de la queue; « il était tout rond jusqu'à cet endroit; sa tête était grosse, sa gueule « large, avec de grandes babines et quelques poils longs et rudes au-des- « sus; ses yeux étaient très-petits par rapport à sa tête, et ses oreilles ne « paraissaient que comme deux petits trous; le cou est fort gros et fort « court, et sans un petit mouvement qui le fait un peu plier, il ne serait « pas possible de distinguer la tête du reste du corps. Quelques auteurs « prétendent, ajoute-t-il, que cet animal se sert de ses deux mains ou « nageoires pour se traîner sur terre; je me suis soigneusement informé « de ce fait: personne n'a vu cet animal à terre, et il ne lui est pas possible « de marcher ni d'y ramper, ses pieds de devant ou ses mains ne lui ser- « vant que pour tenir ses petits pendant qu'il leur donne à teter; la femelle « a deux mamelles rondes : je les mesurai, dit l'auteur, elles avaient cha- « cune sept pouces de diamètre sur environ quatre d'élévation; le mamelon « était gros comme le pouce et sortait d'un bon doigt au dehors; le corps « avait huit pieds deux pouces de circonférence; la queue était comme « une large palette de dix-neuf pouces de long, et de quinze pouces dans « sa plus grande largeur, et l'épaisseur à l'extrémité était d'environ trois « pouces; la peau était épaisse sur le dos presque comme un double cuir « de bœuf, mais elle était beaucoup plus mince sous le ventre; elle est « d'une couleur d'ardoise brune, d'un gros grain et rude, avec des poils de « même couleur, clair-semés, gros et assez longs. Ce lamantin pesait envi- « ron huit cents livres; on avait pris le petit avec la mère; il avait à peu « près trois pieds de long; on fit rôtir à la broche le côté de la queue, on « trouva cette chair aussi bonne et aussi délicate que du veau. L'herbe « dont ces animaux se nourrissent est longue de huit à dix pouces, étroite, « pointue, tendre et d'un assez beau vert; on voit des endroits sur les « bords et sur les bas-fonds de la mer, où cette herbe est si abondante, que « le fond paraît être une prairie; les tortues en mangent aussi[a], etc. » Le P. Magnin de Fribourg dit que le lamantin mange l'herbe qu'il peut atteindre, sans cependant sortir de l'eau... qu'il a les yeux petits et de la grosseur d'une noisette; les oreilles si fermées, qu'à peine il y peut entrer une aiguille; qu'au dedans des oreilles se trouvent deux petits os percés; que les Indiens ont coutume de porter ces petits os pendus au cou comme un bijou... et que son cri ressemble à un petit mugissement[b].

Le P. Gumilla rapporte qu'il y a une infinité de lamantins dans les grands lacs de l'Orénoque. « Ces animaux, dit-il, pèsent chacun depuis cinq cents « jusqu'à sept cent cinquante livres; ils se nourrissent d'herbes; ils ont les

a. *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 200 et suiv.

b. Extrait d'un manuscrit du P. Magnin de Fribourg, missionnaire de Borja, correspondant de l'Académie des Sciences. Traduction de l'espagnol, communiquée par M. de la Condamine.

« yeux fort petits, et les trous des oreilles encore plus petits; ils viennent « paître sur le rivage lorsque la rivière est basse. La femelle met toujours « bas deux petits; elle les porte à ses mamelles avec ses bras, et les serre « si fort, qu'ils ne s'en séparent jamais, quelque mouvement qu'elle fasse; « les petits, lorsqu'ils viennent de naître, ne laissent pas de peser chacun « trente livres; le lait qu'ils tètent est très-épais. Au-dessous de la peau, « qui est bien plus épaisse que celle d'un bœuf, on trouve quatre enve-« loppes ou couches, dont deux sont de graisse et les deux autres d'une « chair fort délicate et savoureuse, qui, étant rôtie, a l'odeur du cochon et le « goût du veau. Ces animaux, lorsqu'il doit pleuvoir, bondissent hors de « l'eau à une hauteur assez considérable [a]. » Il paraît que le P. Gumilla se trompe comme le P. du Tertre, en disant que la femelle produit deux petits; il est presque certain, comme nous l'avons dit, qu'elle n'en produit qu'un.

Enfin, M. de la Condamine, qui a bien voulu nous donner un dessin qu'il a fait lui-même du lamantin sur la rivière des Amazones, parle plus précisément et mieux que tous les autres des habitudes naturelles de cet animal. « Sa chair, dit-il, et sa graisse ont assez de rapport à celle du veau; le « P. d'Acuna rend sa ressemblance avec le bœuf encore plus complète, en « lui donnant des cornes dont la nature ne l'a point pourvu; il n'est pas « amphibie à proprement parler, puisqu'il ne sort jamais de l'eau entière-« ment, et n'en peut sortir, n'ayant que deux nageoires assez près de la « tête, plates et en forme d'ailerons, de quinze à seize pouces de long, qui « lui tiennent lieu de bras et de mains; il ne fait qu'avancer sa tête hors de « l'eau pour atteindre l'herbe sur le rivage. Celui que je dessinai, ajoute « M. de la Condamine, était femelle; sa longueur était de sept pieds et « demi de roi, et sa plus grande largeur de deux pieds. J'en ai vu depuis « de plus grands; les yeux de cet animal n'ont aucune proportion à la « grandeur de son corps, ils sont ronds et n'ont que trois lignes de dia-« mètre; l'ouverture de ses oreilles est encore plus petite et ne paraît « qu'un trou d'épingle. Le manati n'est pas particulier à la rivière des « Amazones, il n'est pas moins commun dans l'Orénoque; il se trouve « aussi, quoique moins fréquemment, dans l'Oyapoc et dans plusieurs « autres rivières des environs de Cayenne et des côtes de la Guiane, et « vraisemblablement ailleurs. C'est le même qu'on nommait autrefois « *manati*, et qu'on nomme aujourd'hui *lamantin* à Cayenne et dans les îles « françaises d'Amérique, mais je crois l'espèce un peu différente. Il ne se « rencontre pas en haute mer, il est même rare près des embouchures des « rivières, mais on le trouve à plus de mille lieues de la mer, dans la plu-« part des grandes rivières qui descendent dans celle des Amazones, comme « dans le Guallaga, le Pastaça, etc.; il n'est arrêté, en remontant l'Ama-

a. *Histoire de l'Orénoque*, par le P. Gumilla.

« zone, que par le Pongo (cataracte) de Borja, au-dessus duquel on n'en « trouve plus[a]. »

Voilà le précis à peu près de tout ce que l'on sait du lamantin ; il serait à désirer que nos habitants de Cayenne, parmi lesquels il y a maintenant des personnes instruites et qui aiment l'histoire naturelle, observassent cet animal et fissent la description de ses parties intérieures, surtout de celles de la respiration, de la digestion et de la génération. Il paraît, mais nous n'en sommes pas sûrs, qu'il a un grand os dans la verge, le trou ovale du cœur ouvert[1], les poumons singulièrement conformés, l'estomac divisé en plusieurs portions[2], qui peut-être forment plusieurs estomacs différents, comme dans les animaux ruminants.

Au reste, l'espèce du lamantin n'est pas confinée aux mers et aux fleuves du Nouveau-Monde ; il paraît qu'elle existe aussi sur les côtes et dans les rivières de l'Afrique. M. Adanson a vu des lamantins au Sénégal ; il en a rapporté une tête qu'il nous a donnée, et en même temps il a bien voulu me communiquer la description qu'il a faite sur les lieux de cet animal, et je crois devoir la rapporter en entier. « J'ai vu beaucoup de ces « animaux (dit M. Adanson) ; les plus grands n'avaient que huit pieds de « longueur et pesaient environ huit cents livres ; une femelle de cinq pieds « trois pouces de long ne pesait que cent quatre-vingt-quatorze livres ; leur « couleur est cendrée-noire ; les poils sont très-rares sur tout le corps, ils « sont en forme de soies longues de neuf lignes ; la tête est conique et « d'une grosseur médiocre, relativement au volume du corps ; les yeux « sont ronds et très-petits ; l'iris est d'un bleu foncé et la prunelle noire ; le « museau est presque cylindrique, les deux mâchoires sont à peu près « également larges, les lèvres sont charnues et fort épaisses ; il n'y a que « des dents molaires, tant à la mâchoire d'en haut qu'à celle d'en bas ; la « langue est de forme ovale et attachée presque jusqu'à son extrémité à « la mâchoire inférieure. Il est singulier (continue M. Adanson) que « presque tous les auteurs ou voyageurs aient donné des oreilles à cet « animal ; je n'ai pu en trouver dans aucun, pas même un trou assez fin « pour pouvoir y introduire un stylet[b][3] : il a deux bras ou nageoires placés « à l'origine de la tête, qui n'est distinguée du tronc par aucune espèce de

a. *Voyage sur la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine, in-8, p. 154 et suiv. *Mém. de l'Acad. des Sciences*, 1745, p. 464 et 465.

b. *Nota.* Il paraît néanmoins certain que cet animal a des trous auditifs et externes. M. de la Condamine vient de m'assurer qu'il les a vus et mesurés, et que ces trous n'ont pas plus d'une demi-ligne de diamètre ; et comme le lamantin a la faculté de les contracter et de les serrer, il

1. Pas plus que le *phoque*. (Voyez la note 3 de la p. 508.) — Aucun mammifère, j'entends même aucun mammifère aquatique (ni la *loutre*, ni le *castor*, ni les *phoques*, ni les *cétacés*), n'a, à l'état adulte, le *trou ovale* ouvert.

2. « Leur estomac est divisé en quatre poches, dont deux latérales, et ils ont un grand cæ- « cum. » (Cuvier.)

3. Le trou auditif externe est très-petit, mais il y en a un. (Voyez, ci-dessus, la note *b* de Buffon.)

« cou ni par des épaules sensibles; ces bras sont à peu près cylindriques, « composés de trois articulations principales, dont l'antérieure forme une « espèce de main aplatie dans laquelle les doigts ne se distinguent que par « quatre ongles d'un rouge brun et luisant; la queue est horizontale « comme celle des baleines, et elle a la forme d'une pelle à four. Les « femelles ont deux mamelles plus elliptiques que rondes, placées près de « l'aisselle des bras; la peau est un cuir épais de six lignes sous le ventre, « de neuf lignes sur le dos et d'un pouce et demi sur la tête. La graisse est « blanche et épaisse de deux ou trois pouces; la chair est d'un rouge pâle, « plus pâle et plus délicate que celle du veau. Les Nègres Oualofes ou « Jalofes appellent cet animal *lereou*. Il vit d'herbes et se trouve à l'em- « bouchure du fleuve Niger. »

On voit par cette description que le lamantin du Sénégal ne diffère, pour ainsi dire, en rien de celui de Cayenne; et, par une comparaison faite de la tête de ce lamantin du Sénégal avec celle d'un fœtus [a] de lamantin de Cayenne, M. Daubenton présume aussi qu'ils sont de même espèce [1]. Le témoignage des voyageurs [b] s'accorde avec notre opinion; celui de Dampier surtout est positif, et les observations qu'il a faites sur cet animal méritent de trouver place ici. « Ce n'est pas seulement dans la rivière de Blewfield, « qui prend son origine entre les rivières de Nicarague et de Verague, que

est très-possible qu'ils aient échappé à la vue de M. Adanson, d'autant que ces trous sont très-petits lors même que l'animal les tient ouverts.

a. *Nota*. M. le chevalier Turgot, actuellement gouverneur de la Guiane, et qui auparavant avait fait don au cabinet du Roi de ce fœtus de lamantin, est maintenant bien à portée de cultiver son goût pour l'histoire naturelle, et de nous enrichir non-seulement de ses dons, mais de ses lumières.

b. Oexmelin rapporte qu'il y a des lamantins sur les côtes de l'Afrique, et qu'ils sont plus communs sur la côte du Sénégal que dans la rivière de Gambie. *Histoire des aventuriers*, t. II, p. 115. — Le Guat assure en avoir vu beaucoup dans les mers de l'île Rodrigue. La tête du lamantin de cette île ressemble beaucoup (dit ce voyageur) à celle du cochon, excepté qu'elle n'a pas le groin si pointu. Les plus grands lamantins ont environ vingt pieds de long..... Cet animal a le sang chaud, la peau noirâtre, fort rude et fort dure, avec quelques poils si clair-semés, qu'on ne les aperçoit qu'à peine; les yeux petits, et deux trous qu'il serre et qu'il ouvre, que l'on peut avec raison appeler *ses oreilles*; comme il retire assez souvent la langue, qui n'est pas fort grande, plusieurs ont dit qu'il n'en avait point; il a des dents mâchelières... mais il n'a point de dents de devant, et ses gencives sont assez dures pour arracher et brouter l'herbe..... Je n'ai jamais vu qu'un petit avec la femelle, et j'ai du penchant à croire qu'elle n'en produit qu'un à la fois..... Nous trouvions quelquefois trois ou quatre cents de ces animaux ensemble qui paissaient l'herbe au fond de l'eau; ils étaient si peu effarouchés, que souvent nous les tâtions pour choisir le plus gras; nous leur passions une corde à la queue pour les tirer hors de l'eau; nous ne prenions pas les plus gros, parce qu'ils nous auraient donné trop de peine, et que d'ailleurs leur chair n'est pas si délicate que celle des petits..... Nous n'avons pas remarqué que cet animal vienne jamais à terre, je doute qu'il pût s'y traîner, et je ne crois pas qu'il soit amphibie. *Voyage de le Guat*, t. I, p. 93 et suiv.

1. « Je ne vois de différence sensible, dit Cuvier, entre le lamantin d'Amérique et celui « d'Afrique que dans la forme de la tête... » (*Rech. sur les oss. foss.*, t. V, p. 255). — On regarde aujourd'hui ces deux *lamantins* comme deux espèces distinctes. (Voyez, ci-après, mes notes sur les additions relatives aux *lamantins*.)

« j'ai vu des manates (lamantins); j'en ai aussi vu dans la baie de Campêche, sur les côtes de Bocca del Drago et de Bocca del Loro, dans la « rivière de Darien et dans les petites îles méridionales de Cuba; j'ai « entendu dire qu'il s'en est trouvé quelques-uns au nord de la Jamaïque, « et en grande quantité dans la rivière de Surinam, qui est un pays fort « bas : j'en ai vu aussi à Mindanao, qui est une des îles Philippines, et sur « la côte de la Nouvelle-Hollande... Cet animal aime l'eau qui a un goût de « sel, aussi se tient-il communément dans les rivières voisines de la mer; « c'est peut-être pour cette raison qu'on n'en voit point dans les mers du « Sud, où la côte est généralement haute, l'eau profonde tout proche de « terre, les vagues grosses, si ce n'est dans la baie de Panama, où cependant il n'y en a point; mais les Indes occidentales étant, pour ainsi dire, « une grande baie composée de plusieurs petites, sont ordinairement une « terre basse où les eaux, qui sont peu profondes, fournissent une nourriture convenable au lamantin; on le trouve quelquefois dans l'eau salée, « quelquefois aussi dans l'eau douce, mais jamais fort avant en mer : ceux « qui sont à la mer, et dans des lieux où il n'y a ni rivières ni bras de mer « où ils puissent entrer, viennent néanmoins en vingt-quatre heures une « fois ou deux à l'embouchure de la rivière d'eau douce la plus voisine..... « Ils ne viennent jamais à terre ni dans une eau si basse qu'ils ne puissent « y nager; leur chair est saine et de très-bon goût; leur peau est aussi « d'une grande utilité. Les lamantins et les tortues se trouvent ordinairement dans les mêmes endroits, et se nourrissent des mêmes herbes qui « croissent sur les hauts-fonds de la mer, à quelques pieds de profondeur « sous l'eau, et sur les rivages bas que couvre la marée [a]. »

ADDITIONS [1]

A L'ARTICLE DES PHOQUES.

Lorsque j'ai écrit sur les phoques, il y a plus de vingt ans [2], l'on n'en connaissait alors que deux ou trois espèces; mais les voyageurs récents en ont reconnu plusieurs autres, et nous sommes maintenant en état de les distinguer et de leur appliquer les dénominations et les caractères qui leur sont propres. Je rectifierai donc en quelques points ce que j'ai dit au sujet de ces animaux, en ajoutant ici les nouveaux faits que j'ai pu recueillir.

a. *Voyage de Dampier*, t. I, p. 46 et suiv.

1. Ces *Additions* sur les *phoques* et les *lamantins* font partie du VI[e] volume des *Suppléments*, volume publié en 1782.

2. Voyez la note de la page 414.

J'établirai d'abord une distinction fondée sur la nature et sur un caractère très-évident, en divisant en deux le genre entier des phoques, savoir : les phoques qui ont des oreilles externes, et les phoques qui n'ont que de petits trous auditifs sans conque extérieure[1]. Cette différence est non-seulement très-apparente, mais semble même faire un attribut essentiel, le manque d'oreilles extérieures étant un des traits par lesquels ces amphibies se rapprochent des cétacés, sur le corps desquels la nature semble avoir effacé toute espèce de tubérosités et de proéminences qui eussent rendu la peau moins lisse et moins propre à glisser dans les eaux, tandis que la conque externe et relevée de l'oreille paraît faire tenir de plus près aux quadrupèdes ceux des phoques qui sont pourvus de cette partie extérieure qui ne manque à aucun animal terrestre[2].

Nous ne connaissons que deux[3] espèces bien distinctes de phoques à oreilles; la première est celle du lion marin[4], qui est très-remarquable par la crinière jaune qu'il porte autour du cou; et la seconde, celle que les voyageurs ont indiquée sous le nom d'ours marin[5], et qui est composée de deux variétés très-différentes entre elles par la grandeur : nous joindrons donc à cette espèce le *petit phoque à poil noir*[6], qui, étant pourvu d'oreilles externes, ne fait qu'une variété dans l'espèce de l'ours marin[7]; des inductions assez plausibles m'avaient fait regarder alors ce petit ours marin comme le *phoca* des anciens, mais comme Aristote, en parlant du phoca, dit expressément *qu'il n'a pas d'oreilles externes et seulement des trous auditifs*[8], je vois qu'on doit chercher ce phoca des anciens dans quelqu'une des espèces de phoques sans oreilles dont nous allons faire l'énumération.

LES PHOQUES SANS OREILLES, OU PHOQUES PROPREMENT DITS.*

Nous connaissons neuf ou dix espèces ou variétés distinctes dans le genre des phoques sans oreilles, et nous les indiquerons ici dans l'ordre de leur grandeur, et par les caractères que les voyageurs ont saisis pour les dénommer et les distinguer les uns des autres.

1. Distinction zoologique excellente, et aujourd'hui consacrée. (Voyez la note 1 de la page 509. — Voyez aussi la nomenclature ci-dessous.)

2. La *taupe*, la *chrysochlore*, le *zemni*, le *zokor*, etc., animaux qui vivent sous terre, n'ont pas d'oreille externe.

3. On en connaît aujourd'hui plusieurs autres.

4. *Phoca jubata.*

5. *Phoca ursina.*

6. *Phoca pusilla.*

7. L'*ours marin* et le *petit phoque noir* sont deux espèces distinctes.

8. Voyez la note de la page 516.

* *Phoques proprement dits ou sans oreilles extérieures* (Cuv.).





LE GRAND PHOQUE A MUSEAU RIDÉ.*

PREMIÈRE ESPÈCE.

La plus grande espèce est celle du *phoque à museau ridé,* dont nous avons déjà parlé sous le nom de *lion marin*, parce que plusieurs voyageurs, et particulièrement le rédacteur du voyage d'Anson, l'avaient indiqué sous cette dénomination, mais mal à propos, puisque le vrai lion marin porte une crinière que celui-ci n'a pas, et qu'ils diffèrent encore entre eux par la taille et par la forme de plusieurs parties du corps; en sorte que le phoque à museau ridé n'a de commun avec le vrai lion marin que d'habiter les côtes et îles désertes, et de se trouver comme lui dans les mers des deux hémisphères. Il faut donc se rappeler ici ce que nous avons déjà dit de ce grand phoque à museau ridé sous le nom mal appliqué de lion marin. Dampier et Byron ont trouvé, comme Anson, ce phoque à l'île de Juan Fernandès[a] et sur la côte occidentale des terres Magellaniques. M. de Bougainville, dom Pernetti et Bernard Penrose, l'ont reconnu sur la côte orientale de ce continent, et aux îles Malouines ou Falkland; MM. Forster ont aussi vu deux femelles de cette espèce dans une île à laquelle le capitaine Cook a donné le nom de Nouvelle-Géorgie[b], et qui est située au cinquante-quatrième degré de latitude australe dans l'océan Atlantique; ces deux femelles étaient endormies sur le rivage, et on les tua dans leur sommeil; d'autre côté, M. Steller[c] a vu et décrit ce même grand phoque à museau ridé dans l'île de Bering et près des côtes de Kamtschatka. Cette grande espèce se trouve donc également dans les deux hémisphères, et probablement sous toutes les latitudes[1].

a. « Le lion marin (phoque à museau ridé) est un grand animal de douze à quatorze pieds « de long, et au plus gros du corps il est de la grosseur d'un taureau; il est de la figure d'un « veau marin, mais six fois aussi gros; sa tête est faite comme celle du lion, sa face est large, « ayant plusieurs longs poils aux lèvres comme un chat; ses yeux sont gros comme ceux d'un « bœuf; ses dents, longues de trois pouces, sont grosses environ comme le gros doigt d'un « homme... il est extraordinairement gras. Un lion marin, coupé et bouilli, rendra un muid « d'huile très-douce et fort bonne à frire; le maigre est noir et à gros grains et d'assez mauvais « goût. Cet animal demeure quelquefois des semaines entières à terre, s'il n'en est pas chassé; « quand ils y viennent trois ou quatre de compagnie, ils se couchent les uns auprès des autres, « et grognent comme les cochons en faisant un bruit horrible; ils mangent le poisson, et je « crois que c'est leur nourriture ordinaire. » *Voyage de Dampier.* Rouen, 1715, t. I, pages 118 et 119.

b. Cette île avait été découverte dans le siècle précédent par Antoine de la Roche, et avait été reconnue de nouveau en 1756 par Duclos Guyot, sur le vaisseau espagnol le *Lyon,* qui l'avait nommée l'*île de Saint-Pierre.*

c. Voyez son *Traité des animaux marins.*

* *Phoca leonina,* ou mieux *phoque à trompe.* (Voyez la note de la page 518.)

1. Le *phoque* des côtes du Kamtschatka est le *phoque à capuchon.* (Voyez, ci-après, ma note relative à cette espèce-là. — Voyez aussi, à la page suivante, la note *a* de Buffon.)

Nous nommons aujourd'hui cet animal phoque à museau ridé [a], parce qu'il a sur le nez une peau ridée et mobile [1] qui peut se remplir d'air ou se gonfler, et se gonfle en effet lorsque l'animal est agité de quelque passion; mais nous devons observer que cette peau en forme de crête est monstrueusement exagérée dans la figure donnée par le rédacteur du voyage d'Anson, et qu'elle est réellement beaucoup plus petite dans la nature.

Ce grand et gros animal est d'un naturel très-indolent; c'est même de tous les phoques celui qui paraît être le moins redoutable malgré sa forte taille. Penrose dit que ses matelots s'amusaient à monter sur ces phoques comme sur des chevaux, et que, quand ils n'allaient pas assez vite, ils leur faisaient doubler le pas en les piquant à coups de stylet ou de couteaux, et leur faisant même des incisions dans la peau. Cependant M. Clayton, qui a fait mention de ce phoque dans les *Transactions philosophiques*, dit que les mâles, comme ceux des autres phoques, sont assez méchants dans le temps de leurs amours.

Celui-ci est couvert d'un poil rude très-court, luisant et d'une couleur cendrée, mêlée quelquefois d'une légère teinte d'olive; son corps, dont la longueur est ordinairement de quinze à dix-huit pieds anglais, et quelquefois de vingt-quatre à vingt-cinq, est assez épais auprès des épaules et va toujours en diminuant jusqu'à la queue; une femelle, tuée par M. Forster, n'avait que treize pieds de longueur, et, en la supposant adulte, il y aurait une grande différence pour la taille entre les mâles et les femelles dans cette espèce; la lèvre supérieure avance de beaucoup sur la lèvre inférieure; la peau de cette lèvre est mobile, ridée et bouffie tout le long du museau, et cette peau, que l'animal remplit d'air à son gré, peut être comparée, pour la forme, à la caroncule du dindon; et c'est par ce caractère qu'on l'a désigné sous le nom de *phoque à museau ridé;* il n'y a dans la tête que deux petits trous auditifs et point d'oreilles externes; les pieds de devant sont conformés comme ceux du phoque commun, mais ceux de derrière sont plus informes et faits en manière de nageoires; en sorte que cet animal, beaucoup plus fort et plus grand que notre phoque, est moins agile et encore plus imparfaitement conformé par les parties postérieures; et c'est probablement par cette raison qu'il paraît indolent et très-peu redoutable.

M. Clayton a fait mention d'un phoque qui se trouve dans l'hémisphère

a. Les mariniers anglais l'ont nommé *clapmatzh seal*, nom évidemment corrompu de celui de *clap-mütze*, que les Allemands et les Danois donnent à un animal tout différent qui a un capuchon dans lequel il peut renfermer sa tête, et que les Groenlandais appellent *neitsersoak*. Voyez, ci-après, l'article du phoque à capuchon.

1. Cette peau *ridée et mobile*, qu'il a sur le nez, est ce qui lui a fait donner le nom de *phoque à trompe*.

austral; il dit qu'on le nomme *furseal* ou *phoque à fourrure,* parce que son poil est plus fourni que celui des autres phoques, quoique sa peau soit plus mince. Nous ne sommes pas en état de juger par d'aussi faibles indications si ce phoque à fourrure est d'une espèce voisine de celle du phoque à museau ridé, à côté de laquelle M. Clayton l'a placé, ou de celle de l'ours marin, dont la fourrure est en effet bien plus fournie que celle des autres phoques.

LE PHOQUE A VENTRE BLANC*.

SECONDE ESPÈCE.

Ce grand phoque à ventre blanc, que nous avons vu vivant au mois de décembre 1778, est d'une espèce très-différente de celle du phoque à museau ridé : nous allons rapporter les observations que nous avons faites sur ce phoque, auxquelles nous ajouterons quelques faits qui nous ont été fournis par ses conducteurs.

Le regard de cet animal est doux, et son naturel n'est point farouche; ses yeux sont attentifs et semblent annoncer de l'intelligence; ils expriment du moins les sentiments d'affection, d'attachement pour son maître auquel il obéit avec toute complaisance; nous l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se tourner, lui tendre une de ses nageoires antérieures, se dresser en élevant son buste, c'est-à-dire tout le devant de son corps, hors de la caisse remplie d'eau, dans laquelle on le tenait renfermé; il répondait à sa voix ou à ses signes par un son rauque qui semblait partir du fond de la gorge, et qu'on pourrait comparer au beuglement enroué d'un jeune taureau; il paraît que l'animal produit ce son en expirant l'air aussi bien qu'en l'aspirant; seulement il est un peu plus clair dans l'aspiration, et plus rauque dans l'expiration. Avant que son maître ne l'eût rendu docile, il mordait très-violemment lorsqu'on voulait le forcer à faire quelques mouvements; mais dès qu'il fut dompté il devint doux au point qu'on pouvait le toucher, lui mettre la main dans sa gueule, et même se reposer sans crainte auprès de lui et appuyer le bras ou la tête sur la sienne; lorsque son maître l'appelait, il lui répondait, quelque éloigné qu'il fût; il semblait le chercher des yeux lorsqu'il ne le voyait pas, et dès qu'il l'apercevait après quelques moments d'absence, il ne manquait pas d'en témoigner sa joie par une espèce de gros murmure.

Quand cet animal, qui était mâle, éprouvait les irritations de l'amour,

* *Phoca monachus* (Gmel.). — Le *phoque à ventre blanc*, le *phoque moine* (Cuv.).

ce qui lui arrivait à peu près de mois en mois, sa douceur ordinaire se changeait tout à coup en une espèce de fureur qui le rendait dangereux; son ardeur se déclarait alors par des mugissements accompagnés d'une forte érection; il s'agitait et se tourmentait dans sa caisse, se donnait des mouvements brusques et inquiets, et mugissait ainsi pendant plusieurs heures de suite; c'est par des cris assez semblables qu'il exprimait son sentiment de douleur lorsqu'on le maltraitait; mais il avait d'autres accents plus doux, très-expressifs et comme articulés pour témoigner sa joie et son plaisir.

Dans ces accès de fureurs amoureuses, occasionnés par un besoin que l'animal ne pouvait satisfaire pleinement, et qui durait huit ou dix jours, on l'a vu sortir de sa caisse après l'avoir rompue, et dans ces moments il était fort dangereux et même féroce; car alors il ne connaissait plus personne, il n'obéissait plus à la voix de son maître, et ce n'était qu'en le laissant se calmer pendant quelques heures qu'il pouvait s'en approcher; il le saisit un jour par la manche, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise en lui ouvrant la gueule avec un instrument; une autre fois il se jeta sur un assez gros chien et lui écrasa la tête avec les dents; et il exerçait ainsi sa fureur sur tous les objets qu'il rencontrait : ces accès d'amour l'échauffaient beaucoup; son corps se couvrit de gale, il maigrit ensuite, et enfin il mourut au mois d'août 1779.

Il nous a paru que cet animal avait la respiration fort longue, car il gardait l'air assez longtemps et ne l'aspirait que par intervalles, entre lesquels ses narines étaient exactement fermées; et dans cet état elles ne paraissaient que comme deux gros traits marqués longitudinalement sur le bout du museau; il ne les ouvre que pour rendre l'air par une forte expiration, ensuite pour en reprendre, après quoi il les referme comme auparavant, et souvent il se passe plus de deux minutes entre chaque aspiration; l'air dans ce mouvement d'aspiration formait un bruit semblable à un reniflement très-fort; il découlait presque continuellement des narines une espèce de mucus blanchâtre d'une odeur désagréable.

Ce grand phoque, comme tous les animaux de ce genre, s'assoupissait et s'endormait plusieurs fois par jour; on l'entendait ronfler de fort loin, et lorsqu'il était endormi on ne l'éveillait qu'avec peine; il suffisait même qu'il fût assoupi pour que son maître ne s'en fît pas entendre aisément, et ce n'était qu'en lui présentant près du nez quelques poissons qu'on pouvait le tirer de son assoupissement; il reprenait dès lors du mouvement et même de la vivacité; il élevait la tête et la partie antérieure de son corps en se haussant sur ses deux palmes de devant jusqu'à la hauteur de la main qui lui présentait le poisson, car on ne le nourrissait pas avec d'autres aliments, et c'était principalement des carpes, et des anguilles qu'il aimait encore plus que les carpes : on avait soin de les assaisonner,

quoique crues, en les roulant dans du sel; il lui fallait environ trente livres de ces poissons vivants et saupoudrés de sel par vingt-quatre heures; il avalait très-goulument les anguilles tout entières et même les premières carpes qu'on lui offrait, mais dès qu'il avait avalé deux ou trois de ces carpes entières, il cherchait à vider les autres avant de les manger, et pour cela il les saisissait d'abord par la tête qu'il écrasait entre ses dents, ensuite il les laissait tomber, leur ouvrait le ventre pour en tirer le fiel avec ses appendices, et finissait par les reprendre par la tête pour les avaler.

Ses excréments répandaient une odeur très-fétide; ils étaient de couleur jaunâtre et quelquefois liquides, et lorsqu'ils étaient solides ils avaient la forme d'une boule. Les conducteurs de cet animal nous assurèrent qu'il pouvait vivre plusieurs jours et même plus d'un mois sans être dans l'eau, pourvu néanmoins qu'on eût soin de le bien laver tous les soirs avec de l'eau nette, et qu'on lui donnât pour boisson de l'eau claire et salée, car lorsqu'il buvait de l'eau douce et surtout de l'eau trouble, il en était toujours incommodé.

Le corps de ce grand phoque, comme celui de tous les animaux de ce genre, est de forme presque cylindrique; cependant il diminue de grosseur sans perdre sa rondeur en approchant de la queue; son poids total pouvait être de six ou sept cents livres; sa longueur était de sept pieds et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière; il avait près de cinq pieds de circonférence à l'endroit de son corps le plus épais, et seulement un pied neuf pouces de tour auprès de l'origine de la queue; sa peau est couverte d'un poil court très-ras, lustré et de couleur brune, mélangé de grisâtre, principalement sur le cou et la tête, où il paraît comme tigré : le poil est plus épais sur le dos et sur les côtés du corps que sous le ventre, où l'on remarque une grande tache blanche qui se termine en pointe en se prolongeant sur les flancs; et c'est par ce caractère que nous avons cru devoir le désigner en l'appelant *le grand phoque à ventre blanc.*

Les narines ne sont ni inclinées ni posées horizontalement comme dans les quadrupèdes terrestres, mais elles sont étendues verticalement sur l'extrémité du museau; elles sont longues de trois ou quatre pouces, et s'étendent depuis le haut du museau jusqu'à un travers de doigt au-dessus de la lèvre supérieure; ces narines ou naseaux sont éloignées l'une de l'autre d'environ cinq pouces, et, lorsqu'elles sont ouvertes, elles ont chacune près de deux pouces de largeur, et ressemblent alors à deux petits ovales resserrés par leurs extrémités.

Les yeux sont grands, bien ouverts, de couleur brune et assez semblables à ceux du bœuf; ils sont situés à cinq pouces de l'extrémité du nez, et la distance entre leurs angles internes est d'environ quatre pouces; lors-

que l'animal est longtemps sans entrer dans l'eau, son sang s'échauffe et le blanc des yeux devient rouge, surtout vers les angles.

La gueule est assez grande et environnée de grosses soies ou moustaches presque semblables à des arêtes de poissons; les mâchoires étaient garnies de trente-deux dents fort jaunes et qui paraissaient usées; nous avons compté vingt mâchelières, huit incisives et quatre canines.

Les oreilles ne sont que deux petits trous presque cachés dans la peau: ces trous sont placés à environ trois pouces des yeux, et à huit ou neuf pouces du bout du nez; et quoiqu'ils n'aient guère qu'une ligne d'ouverture, l'animal paraît néanmoins avoir l'ouïe très-fine, puisqu'il ne manque jamais d'obéir ou de répondre, même de loin, à la voix de son maître.

Les pieds ou nageoires de devant, mesurées depuis l'endroit où elles sortent du corps jusqu'à leur extrémité, ont environ quinze pouces de longueur sur autant de largeur lorsqu'elles sont entièrement déployées; elles ont chacune cinq ongles noirs un peu courbés, et sont conformées de manière que le doigt du milieu est le plus court, et les deux de côté les plus longs.

Les nageoires de derrière ont la forme de celles de devant à leur extrémité, c'est-à-dire que le doigt du milieu est aussi plus court que ceux des côtés; elles accompagnent la queue et ont douze à treize pouces de longueur, sur environ dix-sept pouces de largeur, lorsque la membrane est entièrement étendue; elles sont grosses et charnues par les côtés, minces dans le milieu et découpées en festons sur les bords; il n'y avait pas d'ongles apparents sur ces nageoires postérieures; mais ces ongles ne manquaient sans doute que par accident, et parce que cet animal se tourmentait beaucoup et frottait fortement ces nageoires de derrière contre le fond de sa caisse; la membrane même de ces nageoires était usée par les frottements et déchirée en plusieurs endroits.

La queue, qui est située entre ces deux nageoires, n'a que quatre pouces de long sur trois de large; elle est de forme presque triangulaire, large à sa naissance et en pointe arrondie à son extrémité; elle n'est pas fort épaisse et paraît aplatie dans toute son étendue.

Ce grand phoque fut pris le 28 octobre 1777, dans le golfe Adriatique, près de la côte de Dalmatie, dans la petite île de Guarnero, à deux cents milles de Venise; on lui avait donné plusieurs fois la chasse sans succès, et il avait déjà échappé cinq ou six fois en rompant les filets des pêcheurs; il était connu depuis plus de cinquante ans, au rapport des anciens pêcheurs de cette côte, qui l'avaient souvent poursuivi, et qui croyaient que c'était à son grand âge qu'il devait sa grande taille; et ce qui semble confirmer cette présomption, c'est que ses dents étaient très-jaunes et usées, que son poil était plus foncé en couleurs que celui de la plupart des phoques qui nous sont connus, et que ses moustaches étaient longues, blanches et très-rudes.

Cependant quelques autres phoques de la même grandeur ont été pris dans ce même golfe Adriatique; ils ont été vus et menés, comme celui-ci, en France et en Allemagne dès l'année 1760. Les conducteurs de ces animaux, ayant intérêt de les conserver vivants, ont trouvé le moyen de les guérir de quelques maladies qui leur surviennent par leur état de gêne et de captivité, et que probablement ils n'éprouvent pas dans leur état de liberté; par exemple, lorsqu'ils cessent de manger et refusent le poisson, ils les tirent hors de l'eau, leur font prendre du lait mêlé avec de la thériaque; ils les tiennent chaudement en les enveloppant d'une couverture, et continuent ce traitement jusqu'à ce que l'animal ait repris de l'appétit et qu'il reçoive avec plaisir sa nourriture ordinaire; il arrive souvent que ces animaux refusent tout aliment pendant les cinq ou six premiers jours après avoir été pris, et les pêcheurs assurent qu'on les verrait périr d'inanition si on ne les contraignait pas à avaler une dose de thériaque avec du lait.

Nous ajouterons ici quelques observations qui ont été faites par M. Sabarot de la Vernière, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, sur un grand phoque femelle, qui nous paraît être de la même espèce que le mâle dont nous venons de donner la description.

« Cet amphibie, dit-il, parut à Nîmes dans l'automne de l'année 1777 ; il « était dans un cuvier rempli d'eau, et avait plus de six pieds de longueur; « sa peau, lisse et un peu tigrée, affectait agréablement la vue et le tact; sa « tête, plus grosse que celle d'un veau, en avait à peu près la figure, et ses « yeux grands, saillants et pleins de feu, intéressaient les spectateurs ; son « cou, très-souple, se recourbait assez facilement, et ses mâchoires, armées « de dents aiguës et tranchantes, lui donnaient un air redoutable; on lui « voyait deux trous auditifs sans oreilles externes; il avait la gueule d'un « rouge de corail et portait une moustache fort grande; deux nageoires, en « forme de main, tenaient aux côtés du thorax, et le corps de l'animal se « terminait en une queue qui était accompagnée de deux nageoires laté- « rales, lesquelles lui tenaient lieu de pieds; ce phoque, docile à la voix de « son maître, prenait telle position qu'il lui ordonnait; il s'élevait hors de « l'eau pour le caresser et le lécher; il éteignait une chandelle du souffle de « ses narines, qui sont percées d'une petite fente dans le milieu de leur « étendue; sa voix était un rugissement obscur, mêlé quelquefois de « gémissement; son conducteur se couchait auprès de lui lorsqu'il était à « sec; l'eau de son cuvier était salée; et lorsqu'il s'y plongeait, il élevait « de temps en temps la tête pour respirer; il vivait d'anguilles qu'il dévo- « rait dans l'eau. Il mourut à Nîmes, d'une maladie semblable à la morve « des chevaux; et il nous parut intérieurement conformé comme le veau « marin, dont vous avez parlé, Monsieur. Voici ce que la dissection m'ap- « prit sur cet animal : le trou ovale, que vous dites être toujours ouvert

« dans ces animaux amphibies, était exactement fermé par une membrane « transparente, disposée en forme de poche semi-lunaire; je ne pus pas « trouver le canal artériel; son estomac était très-fort et la tunique charnue « paraissait comme marbrée; le foie était composé de cinq lobes, ainsi que « les reins, qui avaient onze pouces de hauteur; leur substance corticale « était un amas de corps pentagones vasculeux, liés entre eux par un tissu « cellulaire très-lâche; les quatre tuniques des intestins se séparaient par « la macération, et nous vîmes très-bien les membranes cellulaire, char- « nue, tendineuse et veloutée, ainsi que la disposition spirale entrelacée « des trous qui servent de passage aux vaisseaux sanguins qui percent ces « tuniques, sans pouvoir être lésés par le resserrement péristaltique : la « mauvaise odeur développée par le temps humide nous empêcha de suivre « plus loin la dissection de cet animal; et j'ai l'honneur de vous offrir, « Monsieur, l'estomac entier de ce phoque que j'ai conservé[a]. »

Ayant répondu à M. de la Vernière qu'il me ferait plaisir de m'envoyer cet estomac ou sa description détaillée, et qu'il me paraissait probable que le trou ovale du cœur, qui est ordinairement ouvert dans ces animaux[1], habitants de la mer, ne s'était fermé que par le changement d'habitudes et son séjour dans l'air, M. de la Vernière me fit réponse, le 20 janvier 1780 : « Que l'estomac de ce phoque n'avait point été injecté, et que c'était une « simple insufflation. Ce viscère, dit-il, me paraît contenir quelques grains « qui font du bruit par la plus légère agitation... et à l'égard de la « membrane qui fermait le trou ovale, elle était semi-lunaire et disposée « en forme de poche; le segment qui terminait le bord concave du crois- « sant me parut plus dur; les lames qui formaient cette poche, quoique « pellucides, étaient organisées ou tissues de fibres régulières; je ne vis « cependant pas de vaisseaux sanguins, elles glissaient l'une sur l'autre par « la pression digitale et paraissaient d'un tissu tendineux; je ne sais pas si « le changement d'habitudes que cet animal avait contracté aurait pu for- « mer une membrane de cette structure; mais il me suffit, Monsieur, que « vous en affirmiez la possibilité pour être de votre sentiment. Au reste, « M. Montagnon, qui disséqua avec moi ce phoque, assure avoir remar- « qué qu'il avait plusieurs inflations dans les voies alimentaires qui lui « parurent être quatre estomacs; je n'ai pas vu cet animal ruminer, ni « entendu dire qu'il ruminât. »

M. de la Vernière a apporté à Paris, au mois de novembre dernier 1780, cet estomac, et j'ai reconnu qu'il ne formait qu'un seul viscère[2] avec des poches ou appendices, et non pas quatre estomacs semblables à ceux des animaux ruminants.

a. Lettre de M. de Sabarot de la Vernière. Nîmes, le 3 janvier 1780.

1. Voyez la note 1 de la p. 539.

2. Voyez la note de la p. 520.

J'ai dit que le grand phoque dont M. Parsons a donné la description et la figure dans les *Transactions philosophiques*, n° 469, pourrait bien être le même que le lion marin d'Anson. A présent que ce dernier animal est mieux connu et bien désigné par le nom de *phoque à museau ridé*, nous reconnaissons que le grand phoque de M. Parsons se rapporte bien mieux à ce phoque à ventre blanc, dont nous venons de faire la description, quoique ce dernier soit plus petit; mais nous ne sommes pas convaincus de ce que ce savant médecin paraît avoir observé sur la structure intérieure de cet animal, et particulièrement sur celle de son estomac. M. Parsons m'écrivit, il y a plusieurs années, que ce phoque, qu'il a décrit dans les *Transactions philosophiques*, est très-réellement, par sa structure intérieure, aussi différent des autres phoques qu'une vache l'est d'un cheval; et il ajoutait qu'il a non-seulement disséqué ce grand phoque, mais deux petits phoques d'espèces différentes, et qu'il avait trouvé que ces deux petits phoques différaient aussi entre eux par la conformation des parties intérieures, l'un de ces petits phoques ayant deux estomacs et l'autre n'en ayant qu'un. Il me marquait encore, dans cette lettre, que les espèces de ce genre sont fort nombreuses; que le grand phoque qu'il a disséqué avait une large poche (*marsupium*) remplie de poissons, et une autre poche qui communiquait à celle-ci, laquelle était pleine de petites pierres anguleuses, et de plus deux autres poches plus petites qui contenaient de la matière blanche et fluide qui passait dans le *duodenum*, et que certainement ce grand phoque était, à à tous égards, un animal ruminant [a]. Quoique M. Parsons fût un médecin célèbre, et qu'il ait même publié de bons ouvrages de physique, nous avons toujours douté des faits qu'on vient de lire, ne pouvant croire, sur son seul témoignage, qu'aucun animal du genre des phoques soit ruminant, ni que leurs estomacs soient conformés comme ceux de la vache; il paraît seulement que dans quelques-uns de ces animaux, tels que celui dont M. de la Vernière a fait la dissection, l'estomac est divisé, comme en plusieurs poches, par différents étranglements, mais cela n'est pas suffisant pour faire mettre les phoques au nombre des animaux ruminants [1]; d'ailleurs ils ne vivent que de poissons, et l'on sait que tous les animaux qui ne se nourrissent que de proie ne ruminent pas; ainsi on peut donc présumer avec fondement que les animaux du genre des phoques n'ont pas plus la faculté de ruminer que les loutres et autres amphibies qui vivent sur la terre et dans l'eau.

Il me paraît aussi que le grand phoque dont parle M. Crantz [b], sous le nom d'*utsuk* ou *urksuk* [c], pourrait bien être de la même espèce que celui

a. Lettre de M. Parsons à M. de Buffon. Londres, 10 mai 1765.

b. *Histoire générale des voyages*, t. XIX.

c. « *Urksuk* species phocarum majoris molis, quarum pellibus Groenlandi utuntur ad con-

1. Les *phoques* ne ruminent point, en effet; et tout ce que Buffon dit là-dessus est très-juste.

de M. Parsons, quoiqu'il soit encore plus grand, puisque M. Crantz dit qu'il se trouve de ces phoques utsuk qui ont jusqu'à douze pieds de longueur et qui pèsent huit cents livres.

Le grand phoque dont parle le P. Charlevoix [a], et qu'il dit se trouver sur les côtes de l'Acadie, pourrait bien être encore de la même espèce de celui-ci; cependant il observe que ces phoques de l'Acadie ont le nez plus pointu que les autres, et il ajoute, d'après Denys, « qu'ils sont si gros que « leurs petits ont plus de volume de corps que nos plus grands pores; que « peu de temps après qu'ils sont nés le père et la mère les amènent à l'eau, « et de temps en temps les ramènent à terre pour leur donner à teter; que « la pêche s'en fait au mois de février pour avoir les petits, qui dans ce « temps ne vont point à l'eau ; qu'au premier bruit les pères et mères pren- « nent la fuite en jetant des cris pour avertir les petits de les suivre; mais « qu'on en tue un grand nombre avant qu'ils puissent se jeter dans la « mer [b]. »

J'avoue que ces indications ne sont pas assez précises pour qu'on puisse prononcer sur l'idendité ou la diversité de ces espèces de phoques dont nous venons de parler; nous ne les rapportons ici que pour servir de renseignement aux voyageurs qui se trouveront à portée de les reconnaitre et qui pourront nous mieux instruire.

LE PHOQUE A CAPUCHON.*

TROISIÈME ESPÈCE.

La troisième espèce de grand phoque est celle que les Groënlandais nomment *neitser-soak* [c] : cet animal a pour attribut distinctif un capuchon de peau dans lequel il peut renfoncer sa tête jusqu'aux yeux. Les Danois et les Allemands l'ont appelé *klap-mütze*, ce qui signifie bonnet rabattu. Ce phoque, dit M. Crantz [d], est remarquable par la laine noire qui revêt la peau sous un poil blanc, ce qui le fait paraître d'une assez belle couleur grise; mais le caractère qui le distingue des autres phoques est ce capu-

« texendos funes capturæ balænarum et phocarum inservientes. » Egede. *Dict. Groenl.* Copenhague, 1750.

a. Description de la Nouvelle-France, t. III, p. 143 et suiv.

b. Idem, ibid.

c. « Phoca majoris generis, cujus caput cute crassiori molli tectum, quâ faciem contra ictus « tuetur. » Egede, *ubi supra.*

d. *Histoire générale des voyages*, t. XIX, p. 61.

* *Phoca cristata* (Gmel.). — Voyez la note 1 de la page 543.

chon d'une peau épaisse et velue qu'il a sur le front[1], et qu'on appelle *cache-museau* parce que l'animal a la faculté d'abattre cette peau sur ses yeux pour se garantir des tourbillons de sable et de neige que le vent chasse trop impétueusement.

Ces phoques font régulièrement deux voyages par an ; ils sont fort nombreux au détroit de Davis, et y résident depuis le mois de septembre jusqu'au mois de mars; ils en sortent alors pour aller faire leurs petits à terre, et reviennent avec eux au mois de juin fort maigres et fort épuisés ; ils en partent une seconde fois en juillet pour aller plus au nord, où ils trouvent probablement une nourriture plus abondante, car ils reviennent fort gras en septembre; leur maigreur, dans les mois de mai et de juin, semble indiquer que c'est alors la saison de leurs amours, et que dans ce temps ils oublient de manger et jeûnent comme les lions et les ours marins.

LE PHOQUE A CROISSANT.*

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce de grand phoque sans oreilles externes est appelée *attarsoak*[a] par les Groënlandais; il diffère du précédent par quelques caractères, et change de nom dans cette langue à mesure que son poil prend des teintes différentes; le fœtus, qui est tout blanc et couvert d'un poil laineux, se nomme *iblau;* dans la première année d'âge le poil est un peu moins blanc, et l'animal s'appelle *attarak;* il devient gris dans la seconde année, et il porte le nom d'*atteitsiak;* il varie encore plus dans la troisième, et on l'appelle *aglektok;* il est tacheté dans la quatrième, ce qui lui fait donner le nom de *milektok;* et ce n'est qu'à la cinquième année que le poil est d'un beau gris-blanc, et qu'il a sur le dos deux croissants noirs dont les pointes se regardent; ce phoque est alors dans toute sa force, et il prend le nom d'*attarsoak*[b]. J'ai cru devoir rapporter tous ces différents

a. *Phoca nigri lateris.* Egede, *Dict. Groënl.* Copenhague, 1750.

b. Outre ces noms qui désignent des espèces ou des variétés du phoque, la langue groënlandaise en a d'autres qui ont rapport à plusieurs particularités de l'histoire de ces animaux ; *amiam* est le troupeau des phoques ; le phoque, se jouant à la surface de l'eau et nageant à la renverse, se dit *nulloarpok ;* flottant sur l'eau assoupi par la chaleur, il s'appelle *terlikpok ;* couché sur les glaces ou s'efforçant de sortir par leurs fentes, il se nomme *outok ;* le trou que

1. « Le *phoque à capuchon* a sur la tête une peau lâche qui peut se gonfler et former une « sorte de capuchon, dont il se recouvre les yeux quand il se croit menacé; alors ses narines « se renflent aussi comme des vessies. » (Cuvier.)

* *Phoca groenlandica* et *phoca oceanica.* (Cuv.).

noms pour que les voyageurs qui fréquenteront les côtes du Groënland puissent reconnaître ces animaux.

La peau de ce phoque à croissant est revêtue d'un poil raide et fort; son corps est couvert d'une graisse épaisse, et dont on tire une huile qui, pour le goût, l'odeur et la couleur, ressemble assez à de la vieille huile d'olive [a].

Au reste, il me paraît que c'est à cet animal qu'on peut rapporter la troisième espèce de phoque indiquée par M. Kracheninnikow [b], qui porte, dit-il, de grands cercles couleur de cerise sur une fourrure jaunâtre, et qui se trouve dans la mer Orientale. M. Pallas [c] rapporte aussi à cette espèce un phoque que l'on prend quelquefois aux embouchures de la Léna, de l'Obi et du Jeniscé, et que les Russes appellent *lièvre de mer* (*morskoizaëtz*), à cause de sa blancheur, les lièvres étant tout blancs dans ce pays pendant l'hiver. Si ce dernier animal est en effet le même que l'*attarsoak* de M. Crantz et que celui de M. Kracheninnikow, on voit qu'il se trouve non-seulement dans le détroit de Davis et aux environs du Groënland, mais encore sur les côtes de la Sibérie et jusqu'au Kamtschatka. Au reste comme le poil de ce phoque à croissant prend différentes teintes de couleur avec l'âge, il se pourrait que les phoques gris, tachetés, tigrés et cerclés, dont parlent les voyageurs du nord, ne fussent que les mêmes animaux, et tous de l'espèce du phoque à croissant vu dans des âges différents [d]; et, dans ce cas, nous serions fondés à lui rapporter encore une autre espèce de phoque qui, selon M. Kracheninnikow, a le ventre blanc jaunâtre, le reste de la peau parsemé de taches comme celles du léopard, et dont les petits sont blancs comme de la neige lorsqu'ils viennent de naître.

le phoque, enfermé sous la glace, y ouvre avec ses ongles pour respirer, est *aglo*; le javelot court, dont on le frappe, est *iperak;* et l'homme, qui rampe sur le ventre pour les atteindre, *aurnarpok*, *outlulliartok* est le chasseur dans sa nacelle qui les poursuit à grande course; leur peau dépilée s'appelle *erisàk;* l'huile tirée de leur graisse, *igunak*. Recueilli par M. l'abbé Bexon, de la lecture du *Dictionnaire Groënlandais*.

a. *Histoire générale des voyages*, t. XIX, p. 61.

b. *Idem*, *ibidem*, p. 256.

c. *Voyage de Pallas*, troisième partie, p. 91.

d. A en juger par ce que dit Charlevoix (*Histoire de la Nouvelle-France*, t. III, p. 143), il parait que ce phoque à croissant se trouve aussi dans les mers près des côtes orientales de l'Amérique septentrionale. « Ces animaux, dit-il, ont le poil de diverses couleurs : il y en a « qui sont tout blancs, et tous le sont en naissant; à mesure qu'ils vieillissent, les uns devien- « nent noirs, d'autres roux, et d'autres prennent toutes ces couleurs ensemble. » Ce passage, comme l'on voit, se rapporte assez à ce que nous venons de dire du phoque à croissant, et nous croyons devoir le lui appliquer

LE PHOQUE NEIT-SOAK. *

CINQUIÈME ESPÈCE.

La cinquième espèce de phoque sans oreilles externes est appelée *neit-soak* par les Groënlandais; il est plus petit que les précédents; son poil est mêlé de soies brunes et aussi rudes que celles du cochon; la couleur en est variée par de grandes taches, et il est hérissé comme celui de l'ours marin [a].

LE PHOQUE LAKTAK DE KAMTSCHATKA. *

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce est celle que les habitants de Kamtschatka appellent *lakhtak* [b]; elle ne se prend qu'au delà du cinquante-sixième degré de latitude, soit dans la mer de Pengina, soit dans l'océan Oriental, et paraît être une des plus grandes du genre des phoques.

LE PHOQUE GASSIGIAK. *

SEPTIÈME ESPÈCE.

La septième espèce de phoques sans oreilles externes est appelée *kassigiak* par les Groënlandais; la peau des jeunes est noire sur le dos et blanche sous le ventre, et celle des vieux est ordinairement tigrée. Cette espèce n'est pas voyageuse et se trouve toute l'année à Balsriver.

a. *Phoca majoris generis, maculis majoribus distincta* (item vestis hirsuta è pellibus phocarum confecta) neitsik-siak. — *Phoca minor speciei supra memoratæ*, atak. — *Species phocæ cum maculis majoribus*, ateit siak, *minor ejusdem speciei*, atarak; *catulus generis superioris*, atestak. *Diction. Groënl.* Copenhague, 1750.

b. Kracheninnikow, *Histoire générale des voyages*, t. XIX, p. 260.

* *Phoca hispida* (Schreb.).

* Espèce encore indéterminée.

* Espèce indéterminée. — Selon quelques-uns, simple variété du *phoque commun*.

LE PHOQUE COMMUN.*

HUITIÈME ESPÈCE.

La huitième espèce est celle du phoque commun d'Europe[a], dont nous avons donné la description, et que l'on nomme assez indifféremment *veau marin*, *loup marin* et *chien marin;* on donne aussi ces mêmes noms à quelques-uns des autres phoques dont nous venons de parler. Cette espèce se trouve non-seulement dans la mer Baltique et dans tout l'Océan, depuis le Groënland jusqu'aux îles Canaries et au cap de Bonne-Espérance, mais encore dans la Méditerranée et dans la mer Noire. M. Krachenninnikow et M. Pallas[b] disent qu'il y en a même dans la mer Caspienne et dans le lac Baikal, où l'eau est douce et non salée, ainsi que dans les lacs Onéga et Ladoga, en Russie; ce qui semble prouver que cette espèce est presque universellement répandue, et qu'elle peut vivre également dans la mer et dans les eaux douces des climats froids et tempérés.

Le voyageur Denis parle d'une espèce de phoque, de taille moyenne, qui se trouve sur les côtes de l'Acadie, et le P. Dutertre rapporte, d'après lui, que ces petits phoques ne s'éloignent jamais beaucoup du rivage. « Lors« qu'ils sont sur la terre, il y en a toujours quelqu'un, dit-il, qui fait senti« nelle; au premier signal qu'il donne, tous se jettent dans la mer; au « bout de quelque temps, ils se rapprochent de terre et s'élèvent sur leurs « pattes de derrière pour voir s'il n'y a rien à craindre; mais, malgré cela, « on en prend un très-grand nombre à terre, et il n'est presque pas pos« sible de les avoir autrement..... Mais quand ces phoques entrent avec la « marée dans les anses, il est aisé de les prendre en très-grande quantité; « on en ferme l'entrée avec des filets et des pieux, on n'y laisse de libre « qu'un fort petit espace par où ces phoques se glissent dès que la marée « est haute; on bouche cette ouverture dès que la mer est retirée, et ces « animaux étant restés à sec, on n'a que la peine de les assommer; on les « suit en canot dans les endroits où il y en a beaucoup, et quand ils mettent « la tête hors de l'eau pour respirer, on tire dessus; s'ils ne sont que bles« sés, on les prend sans peine, mais s'ils sont tués raides, ils vont d'abord « au fond, où de gros chiens dressés pour cette chasse vont les pêcher à sept « ou huit brasses de profondeur[c]. »

a. Les mariniers français l'appellent *veau marin* ou *loup marin*; les Anglais *common seal*, c'est-à-dire *phoque commun*; les Espagnols et les Portugais *lobo de mer*. Note communiquée par M. Forster; mais ces noms de veau et de loup marin ont été également appliqués à tous les phoques.

b. *Voyage de Pallas*, t. III.

c. *Description de la Nouvelle-France*, t. III, p. 143 et suiv.

* *Phoca vitulina* (Linn.).

Ces huit ou neuf espèces de phoques, dont nous venons de donner les indications, se trouvent pour la plupart aux environs des terres les plus septentrionales dans les mers de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, tandis que le lion marin, l'ours marin et même le phoque à museau ridé se trouvent également répandus dans les deux hémisphères. Tous ces animaux, à l'exception du phoque à museau ridé et du phoque à ventre blanc, sont connus par les Russes et autres peuples septentrionaux, sous les noms de *chien* et de *veau marin* [a]; il en est de même au Kamtschatka, aux îles Kouriles et chez les Koriaques, où on les appelle *kolkha, betarkar* et *memel*, ce qui signifie également veau marin dans les trois langues. « Ils « ont tous la peau ferme et velue comme les quadrupèdes terrestres, à cela « près, dit M. Crantz, que le poil est épais, court et lisse dans la plupart, « comme s'il était huilé. Ces animaux ont les deux pieds de devant formés « pour marcher, et ceux de derrière pour nager; à chaque pied il y a cinq « doigts, avec quatre jointures à chacun, armés d'ongles pour grimper sur « les rochers ou se cramponner sur la glace; leurs pieds de derrière ont « les doigts joints en patte-d'oie, de sorte qu'en nageant ils se déploient « comme un éventail; ce sont des espèces d'amphibies; la mer est leur « élément et le poisson leur nourriture; ils vont dormir à terre, et même « ils ronflent si profondément au soleil, qu'il est aisé de les surprendre; « ils courent des pieds de devant et sautent ou s'élancent avec ceux de « derrière, mais si vite, qu'un homme a de la peine à les attraper; ils ont « des dents tranchantes et des poils au museau, forts comme des soies de « sanglier... leur corps est gros au milieu et terminé en cône par les deux « extrémités, ce qui les aide beaucoup à nager [b]. »

C'est sur les rochers et quelquefois sur la glace que ces animaux s'accouplent, et que les mères font leurs petits [c]; elles les allaitent dans l'eau, mais bien plus souvent à terre; elles les laissent aller de temps en temps à la mer, ensuite elles les ramènent à terre, et les exercent ainsi jusqu'à ce qu'ils puissent faire, en nageant, de plus longs voyages.

Non-seulement ces animaux fournissent aux Groënlandais le vêtement et la nourriture [d], mais leurs peaux sont encore employées à couvrir leurs

a. Les Français les appellent aussi *veaux marins* et quelquefois *loups marins;* et les pêcheurs du Canada nomment les uns *brasseurs*, parce qu'ils agitent l'eau et la font tournoyer; les autres *nau*, et ils ont donné à un autre le nom de *grosse tête;* mais il ne faut pas les confondre avec l'ours de mer que plusieurs voyageurs ont appelé *veau* et *loup marin*, quoiqu'il en diffère essentiellement par les oreilles qui sont saillantes et externes.

b. *Histoire générale des voyages*, t. XIX, p. 60 et 61.

c. Charlevoix, *Description de la Nouvelle-France*, t. III, p. 143 et suiv.

d. Les Russes et les habitants de Kamtschatka tirent aussi un très-grand parti de la chasse des phoques; ils font de la chandelle de leur graisse, que les naturels du pays préfèrent à toute autre graisse pour assaisonner leurs aliments; ils en mangent aussi la chair et la font sécher au soleil pour la conserver pendant les temps où ils ne peuvent pêcher; on fait avec

tentes et leurs canots; ils en tirent aussi de l'huile pour leurs lampes, et se servent des nerfs et des fibres tendineuses pour coudre leurs vêtements; les boyaux, bien nettoyés et amincis, sont employés au lieu de verre pour leurs fenêtres; et la vessie de ces animaux leur sert de vase pour contenir leur huile; ils en font sécher la chair pour la conserver pendant le temps qu'ils ne peuvent ni chasser ni pêcher : en un mot, les phoques font la principale ressource des Groënlandais, et c'est par cette raison qu'ils s'exercent de bonne heure à la chasse de ces animaux, et que celui qui réussit le mieux acquiert autant de gloire que s'il s'était distingué dans un combat.

M. Kracheninnikow, qui a vu ces animaux au Kamtschatka, dit qu'ils remontent quelquefois dans les rivières en si grand nombre, que les petites îles éparses ou voisines des côtes de la mer en sont couvertes[a] : en général, ils ne s'éloignent guère qu'à vingt ou trente lieues des côtes ou des îles, excepté dans le temps de leurs voyages; lorsqu'ils remontent les rivières, c'est pour suivre le poisson dont ils se nourrissent; ils s'accouplent différemment des quadrupèdes, les femelles se renversant sur le dos pour recevoir le mâle; elles ne produisent ordinairement qu'un petit, ainsi que nous l'avons déjà dit, dans les grandes espèces, et deux dans les petites; la voix de tous ces animaux, selon Kracheninnikow, est fort désagréable : les jeunes ont un cri plaintif, et tous ne cessent de grogner ou murmurer d'un ton rauque; ils sont dangereux dès qu'on les a blessés ; ils se défendent alors avec une sorte de fureur, lors même qu'ils ont le crâne brisé en plusieurs pièces[b].

On voit, par tout ce que nous venons d'exposer, que non-seulement ce genre des phoques est assez nombreux en espèces, mais que chaque espèce est aussi très-nombreuse en individus, si l'on en juge par la quantité de ceux que les voyageurs ont trouvés rassemblés sur les terres nouvellement découvertes et aux extrémités des deux continents; ces côtes désertes sont en effet le dernier asile de ces peuplades marines qui ont fui les terres habitées, et ne paraissent plus que dispersées dans nos mers. Et réellement ces phoques en bandes, ces *troupeaux du vieux Protée,* que les anciens nous ont si souvent peints, et qu'ils doivent avoir vus sur la Méditerranée, puisqu'ils connaissaient très-peu l'Océan, ont presque disparu et ne se trouvent plus que dispersés près de nos côtes, où il n'est plus de désert qui puisse leur offrir la paix et la sécurité dont leurs grandes sociétés ont

leur peau des semelles de souliers, et les Korelli, les Olutores et les Tschukotskoi en font des bateaux. *Histoire de Kamtschatka*, par M. Kracheninnikow, t. I, p. 277.

a. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 256.

b. Ils sont, dit M. Kracheninnikow, vifs et courageux; j'en ai vu un qui, s'étant pris à l'hameçon dans l'embouchure de la grande rivière, s'élança sur nos gens avec beaucoup de férocité, après même qu'ils lui eurent brisé le crâne; on ne l'eut pas plus tôt tiré à terre qu'il essaya de se jeter dans la rivière, et lorsqu'il vit que la chose lui était impossible, il commença à pleurer, et plus on le frappait plus il était féroce. *Histoire du Kamtschatka*, t. I, p. 275.

besoin; ils sont allés chercher ailleurs cette liberté qui est nécessaire à toute réunion sociale, et ne l'ont trouvée que dans les mers peu fréquentées et sous les zones froides des deux pôles.

L'OURS MARIN.[a] *

Tous les phoques dont nous venons de parler n'ont que des trous auditifs et point d'oreilles externes; et l'ours marin n'est pas le plus grand des phoques à oreilles, mais c'est celui dont l'espèce est la plus nombreuse et la plus répandue[b]; c'est un animal tout différent de l'ours de mer blanc; ce dernier est un quadrupède du genre de l'ours terrestre, et l'ours marin dont il s'agit ici est un véritable amphibie de la famille des phoques. M. Forster, qui a vu plusieurs de ces animaux dans son voyage avec le capitaine Cook, et qui en a dessiné quelques-uns, m'a communiqué plusieurs faits historiques sur leurs habitudes naturelles, et ses observations, réunies à celles de M. Steller et de quelques autres voyageurs, suffiront pour donner une connaissance assez exacte de cet animal, qui jusqu'à présent avait été confondu avec les autres phoques.

L'espèce de l'ours marin paraît se trouver dans tous les océans, car les voyageurs ont rencontré et reconnu ces animaux dans les mers de l'équateur et sous toutes les latitudes jusqu'au cinquante-sixième degré dans les deux hémisphères. Dampier est le premier qui en ait parlé, et qui les ait indiqués sous le nom d'*ours marin;* quelques autres navigateurs l'ont appelé *phoque commun,* parce qu'on le trouve en effet très-communément dans toutes les mers australes ou boréales; mais nous devons observer que ce nom lui a été mal appliqué, puisqu'il appartient spécifiquement au phoque commun qui se trouve sur nos côtes d'Europe, qui n'est pas à beaucoup près aussi grand et qui de plus n'a point d'oreilles extérieures.

De tous les animaux de ce genre, l'ours marin paraît être celui qui fait les plus grands voyages; son tempérament n'est pas soumis ou s'accom-

a. *Phoca ursina.* Linnæus. — *Ursine seal.* Pennant, *Synops. quadrup.*, p. 271. — Il est appelé *kot* par les Russes; *phoque ursin*, par M. Forster; *phoque commun*, par plusieurs voyageurs; *chat marin*, par M. Kracheninnikow; *loup de mer*, par les Français; et *veau marin*, par les Anglais.

b. On l'a reconnu à l'île de Juan Fernandès, située à 36 degrés de latitude australe, à l'île Saint-Pierre, à celle de Sandwich nouvellement découverte, à la côte des Patagons, aux îles Malouines, à la terre des États, à la Nouvelle-Hollande, à la Nouvelle-Guinée, aux îles Galapagos, situées presque sous l'équateur; et enfin depuis le cap Horn, tout le long des côtes de l'Amérique et jusqu'à Kamtschatka.

* *Phoca ursina* (Gmel.). — L'*ours marin* commence, dans ces *Additions*, l'histoire des *phoques à oreilles extérieures*, ou *otaries.* (Voyez la note 1 de la p. 509.)

mode à l'influence de tous les climats; on le trouve dans toutes les mers et autour des îles peu fréquentées; on le rencontre en troupes nombreuses dans la mer de Kamtschatka et sur les îles inhabitées qui sont entre l'Asie et l'Amérique. M. Steller a eu le temps de l'observer à l'île de Bering [a], après son malheureux naufrage; il nous apprend que ces animaux quittent au mois de juin les côtes de Kamtschatka, et qu'ils y reviennent à la fin d'août ou au commencement de septembre pour y passer l'automne et l'hiver [b]. Dans le temps du départ, c'est-à-dire au mois de juin, les femelles sont prêtes à mettre bas, et il paraît que l'objet du voyage de ces animaux est de s'éloigner le plus qu'ils peuvent de toute terre habitée pour faire tranquillement leurs petits et se livrer ensuite sans trouble aux plaisirs de l'amour, car les femelles entrent en chaleur un mois après qu'elles ont mis bas; tous reviennent fort maigres au mois d'août; ceux que M. Steller a disséqués dans cette saison n'avaient rien dans l'estomac ni dans les intestins, et il présume qu'ils ne mangent que peu ou point du tout, tant que durent leurs amours; cette saison des plaisirs est en même temps celle des combats, les mâles se battent avec fureur pour maintenir leur famille et en conserver la propriété; car lorsqu'un ours marin mâle vient pour enlever à un autre ses filles adultes ou ses femmes, ou qu'il veut le chasser de sa place, le combat est sanglant et ne se termine ordinairement que par la mort de l'un des deux.

Chaque mâle a communément huit à dix femelles, et quelquefois quinze ou vingt; il en est fort jaloux et les garde avec grand soin; il se tient ordinairement à la tête de toute sa famille, qui est composée de ses femelles et de leurs petits des deux sexes; chaque famille se tient séparée, et quoique ces animaux soient par milliers dans de certains endroits, les familles ne se mêlent jamais, et chacune forme une petite troupe à la tête de laquelle est le chef mâle qui les régit en maître; cependant il arrive quelquefois que le chef d'une autre famille arrive au combat pour protéger un de ceux qui sont aux prises, et alors la guerre devient plus générale, et le vainqueur s'empare de toute la famille des vaincus qu'il réunit à la sienne.

Ces ours marins ne craignent aucun des autres animaux de la mer; cependant ils paraissent fléchir devant le lion marin, car ils l'évitent avec soin et ne s'en approchent jamais, quoique souvent établis sur le même

a. Il y a une si grande quantité de ces animaux dans l'île de Bering, qu'ils couvrent tout le rivage, ce qui oblige souvent les voyageurs à quitter la plaine, et à gravir les rochers et les montagnes. Il est bon d'observer qu'on n'en trouve que sur la côte méridionale, qui est vis-à-vis de Kamtschatka; la raison en est peut-être que c'est la première terre qu'ils rencontrent en allant du cap de Kronotzkoi vers l'orient. *Hist. du Kamtschatka*, par Kracheninnikow. Lyon, 1767, t. I, p. 307.

b. M. Steller dit qu'une seule famille de ces animaux est souvent composée de cent vingt individus; que non seulement cette famille est réunie sur le rivage, mais qu'elle l'est encore en nageant dans la mer.

terrain[a]; mais ils font une guerre cruelle à la loutre marine (saricovienne), qui étant plus petite et plus faible ne peut se défendre contre eux. Ces animaux, qui paraissent très-féroces par les combats qu'ils se livrent, ne sont cependant ni dangereux ni redoutables; ils ne cherchent pas même à se défendre contre l'homme, et ils ne sont à craindre que lorsqu'on les réduit au désespoir, et qu'on les serre de si près qu'ils ne peuvent fuir; ils se mettent aussi de mauvaise humeur lorsqu'on les provoque dans le temps qu'ils jouissent de leurs femelles; ils se laissent assommer plutôt que de désemparer.

La manière dont ils vivent et agissent entre eux est assez remarquable; ils paraissent aimer passionnément leur famille; si un étranger vient à bout d'en enlever un individu ils en témoignent leurs regrets en versant des larmes; ils en versent encore lorsque quelqu'un de leur famille, qu'ils ont maltraité, se rapproche et vient demander grâce : ainsi dans ces animaux il paraît que la tendresse succède à la sévérité, et que c'est toujours à regret qu'ils punissent leurs femelles ou leurs petits[b]; le mâle semble être en même temps un bon père de famille et un chef de troupe impérieux et jaloux de conserver son autorité, et qui ne permet pas qu'on lui manque.

Les jeunes mâles vivent pendant quelque temps dans le sein de la famille, et la quittent lorsqu'ils sont adultes et assez forts pour se mettre à la tête de quelques femelles dont ils se font suivre, et cette petite troupe devient bientôt une famille plus nombreuse; tant que la vigueur de l'âge dure et qu'ils sont en état de jouir de leurs femelles, ils les régissent en maîtres et ne les quittent pas; mais lorsque la vieillesse a diminué leurs forces et amorti leurs désirs, ils les abandonnent et se retirent pour vivre solitaires; l'ennui ou le regret semble les rendre plus féroces, car ces vieux mâles retirés ne témoignent aucune crainte et ne fuient pas comme les autres à l'aspect de l'homme[c]; ils grondent en montrant les dents, et se

a. « Nous observâmes (sur une petite île près de la terre des États), que les ours et les « lions de mer, quoique campés sur la même grève, se tenaient toujours fort loin les uns des « autres, et qu'ils ne communiquaient point entre eux. » Forster, *Second Voyage de Cook*, t. IV, p. 55 et suiv. « Les lions de mer occupent la plus grande partie de la côte; les ours de « mer habitent l'intérieur de l'île. » *Ibid.*, p. 73.

b. M. Steller dit que ces animaux maltraitent leur famille pour le moindre manquement, mais qu'il suffit à la femelle ou à un petit, lorsqu'ils ont déplu, de venir caresser le mâle en lui léchant les pieds, pour désarmer sa colère.

c. « Les vieux mâles, dit Kracheninnikow, dorment quelquefois un mois entier sans prendre « de nourriture; ils sont très-féroces et attaquent les passants, et ils sont si obstinés qu'ils « aiment mieux se faire tuer que de quitter leur place; lorsqu'ils voient venir un homme, « quelques-uns se jettent sur lui, et les autres se tiennent prêts pour les défendre; ils mordent « les pierres qu'on leur jette, et courent sur celui qui les a jetées; encore qu'on leur casse les « dents et qu'on leur crève les yeux, ils ne bougent pas de l'endroit où ils sont. Il y a plus, « aucun n'oserait abandonner son poste, et s'il le faisait les autres le dévoreraient; si quel- « qu'un fait mine de vouloir se retirer, les autres le serrent de près pour empêcher qu'il ne « s'enfuie, et si quelqu'un se méfie du courage de son camarade ou le soupçonne de s'enfuir, « il se jette sur lui. » *Histoire de Kamtschatka*, t. I, p. 299. « Nous eûmes aussi beaucoup

jettent même avec audace contre celui qui les attaque, sans jamais reculer ni fuir; en sorte qu'ils se laissent plutôt tuer que de prendre le parti de la retraite.

Les femelles, plus timides que les mâles, ont un si grand attachement pour leurs petits, que, même dans les plus pressants dangers, elles ne les abandonnent qu'après avoir employé tout ce qu'elles ont de force et de courage pour les en garantir et les conserver, et souvent, quoique blessées, elles les emportent dans leur gueule pour les sauver.

M. Steller assure que les ours-marins ont plusieurs cris différents, tous relatifs aux circonstances ou aux passions qui les agitent; lorsqu'ils sont tranquilles sur la terre, on distingue aisément les femelles et les jeunes d'avec les vieux mâles par le son de leurs voix, dont le mélange ressemble de loin aux bêlements d'un troupeau composé de moutons et de veaux; quand ils souffrent ou qu'ils sont ennuyés, ils beuglent ou mugissent, et lorsqu'ils ont été battus ou vaincus, ils gémissent de douleur, et font entendre un sifflement d'affliction à peu près semblable au cri de la saricovienne; dans les combats, ils rugissent et frémissent comme le lion, et enfin, dans la joie et après la victoire, ils font un petit cri aigu qu'ils réitèrent plusieurs fois de suite.

Ils ont tous les sens et surtout l'odorat très-bons, car ils sont avertis par ce sens, même pendant le sommeil, et ils s'éveillent lorsqu'on s'avance vers eux, quoiqu'on en soit encore loin.

Ils ne marchent pas aussi lentement que la conformation de leurs pieds semblerait l'indiquer, il faut même être bon coureur pour les atteindre [a]; ils nagent avec beaucoup de célérité, et au point de parcourir en une heure une étendue de plus d'un mille d'Allemagne [b]; lorsqu'ils se délectent ou

« de peine à tuer les veaux et les lions marins (sur une petite île près de la terre des États); « leur museau était la partie la plus sensible. Nous manquâmes, le docteur Sparrman et moi, « d'être attaqués par un des plus vieux ours de mer, sur un rocher où il y en avait plusieurs « centaines de rassemblés, qui semblaient tous attendre l'issue du combat; le docteur avait « tiré son coup de fusil sur un oiseau, et il allait le ramasser lorsque le vieux ours gronda « et montra les dents, et parut se disposer à s'opposer à mon camarade; dès que je fus assis « j'étendis l'animal raide mort d'un coup de fusil, et au même instant toute la troupe voyant « son champion terrassé s'enfuit du côté de la mer; plusieurs s'y jetèrent avec tant de hâte, « qu'ils sautèrent à dix ou quinze verges perpendiculaires sur des rochers pointus; je crois « qu'ils ne se firent point de mal, parce que leur peau est très-dure et que leur graisse, très-« élastique, se prête aisément à la compression. » Forster, *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 60. « Cet amphibie paraît affreux, et mord avec tant de force qu'il peut trancher la hampe d'une « demi-pique, ainsi qu'on l'éprouva, et la présence de deux ou trois hommes ne le fait pas « fuir; il ose même les attaquer dans sa colère, quand il peut les joindre à la course. » G. Spilberg, *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, t. II, page 438.

a. Steller, *Novi commentarii Academiæ Petropol.*, t. II, ann. 1751. Cependant M. de Pagès qui a vu ces animaux au cap de Bonne-Espérance, où l'espèce est de petite taille, dit qu'ils marchent fort lentement, et que comme ils sont fort gras et replets, ils ont peine à se retourner sur la terre. Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du Roi.

b. « Le chat marin (*ours marin*), dit M. Kracheninnikow, nage si vite, qu'il peut aisément

qu'ils s'amusent près du rivage, ils font dans l'eau différentes évolutions; tantôt ils nagent sur le dos et tantôt sur le ventre; ils paraissent même assez souvent se tenir dans une situation presque verticale; ils se roulent, ils se plongent et s'élancent quelquefois hors de l'eau à la hauteur de quelques pieds [a]; dans la pleine mer, ils se tiennent presque toujours sur le dos, sans néanmoins que l'on voie leurs pieds de devant, mais seulement ceux de derrière, qu'ils élèvent de temps en temps au-dessus de l'eau; et comme ils ont le trou ovale du cœur ouvert[1], ils ont la faculté d'y rester longtemps sans avoir besoin de respirer, ils prennent au fond de la mer les crabes et autres crustacés et coquillages, dont ils se nourrissent lorsque le poisson leur manque.

Les femelles mettent bas au mois de juin dans les îles désertes de l'hémisphère boréal; et comme elles entrent en chaleur au mois de juillet suivant, on peut en conclure que le temps de la gestation est au moins de dix mois; leurs portées sont ordinairement d'un seul, et très-rarement de deux petits; les mâles, en naissant, sont plus gros et plus noirs que les femelles, qui deviennent bleuâtres avec l'âge, et tachetées ou tigrées entre les jambes de devant [b]; tous, mâles et femelles, naissent les yeux ouverts, et ont déjà trente-deux dents, mais les dents canines ou défenses ne paraissent que quatre jours après; les mères nourrissent leurs petits de leur lait jusqu'à leur retour sur les grandes terres, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'août; ces petits, déjà forts, jouent souvent ensemble, et lorsqu'ils viennent à se battre, celui qui est vainqueur est caressé par le père, et le vaincu est protégé et secouru par la mère.

Ils choisissent ordinairement le déclin du jour pour s'accoupler; une heure auparavant, le mâle et la femelle entrent tous deux dans la mer, ils y nagent doucement ensemble et reviennent ensuite à terre; la femelle qui, pour l'ordinaire, sort de l'eau la première, se renverse sur le dos, et le mâle la couvre dans cette situation; il paraît très-ardent et très-actif; il presse si fort la femelle par son poids et par ses mouvements, qu'il l'enfonce souvent dans le sable au point qu'il n'y a que sa tête et les pieds qui paraissent; pendant ce temps, qui est assez long, le mâle est si occupé qu'on peut en approcher sans crainte et même le toucher avec la main [c].

« faire dix werstes par heure. Lorsqu'il se sent blessé, il saisit le bateau du pêcheur avec les « dents, et l'entraîne avec tant de rapidité qu'on dirait qu'il vole sur l'eau; il arrive souvent « qu'il le renverse, et que ceux qui sont dedans se noient, à moins que le timonier ne sache le « conduire et qu'il n'observe la route que l'animal prend. » *Histoire de Kamtschatka*, t. I, p. 306.

c. Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du Roi.

a. *Histoire de Kamtschatka*, par M. Krachenninikow, t. I, p. 296.

b. « J'ai vu, dit M. Steller, un de ces animaux accouplé depuis plus d'un quart-d'heure, « auquel je donnai un coup de ma main..... ce coup le fit regarder, et le mit en colère, ce qu'il « témoigna par un terrible rugissement; mais cela ne l'empêcha pas de continuer et d'achever « son ouvrage. » *Novi Commentarii Academiæ Petropolit.*, ann. 1751, t. II.

1. Voyez la note 1 de la p. 539.

Ces animaux ont le poil hérissé, épais et long ; il est de couleur noire sur le corps, et jaunâtre ou roussâtre sur les pieds et les flancs ; il y a sous ce long poil une espèce de feutre, c'est-à-dire un second poil plus court et fort doux, qui est aussi de couleur roussâtre ; mais, dans la vieillesse, les plus longs poils deviennent gris ou blancs à la pointe, ce qui les fait paraître d'une couleur grise un peu sombre ; ils n'ont pas autour du cou de longs poils en forme de crinière comme les lions marins. Les femelles diffèrent si fort des mâles par la couleur, ainsi que par la grandeur, qu'on serait tenté de les prendre pour des animaux d'une autre espèce ; leurs plus longs poils varient, ils sont tantôt cendrés et tantôt mêlés de roussâtre ; les petits sont du plus beau noir en naissant ; on fait de leurs peaux des fourrures qui sont très-estimées ; mais, dès le quatrième jour après leur naissance, il y a du roussâtre sur les pieds et sur les côtés du ventre ; c'est par cette raison que l'on tue souvent les femelles qui sont pleines, pour avoir la peau du fœtus qu'elles portent, parce que cette fourrure des fœtus est encore plus soyeuse et plus noire que celle des nouveaux-nés.

Le poids des plus grands ours marins des mers de Kamstchatka est d'environ vingt puds de Russie, c'est-à-dire de huit cents de nos livres, et leur longueur n'excède pas huit à neuf pieds ; il en est de même de ceux qui se trouvent à la terre des États [a] et dans plusieurs îles de l'hémisphère austral, où les voyageurs ont reconnu ces mêmes ours marins, et en ont observé d'autres bien plus petits.

Pendant les neuf mois que ces grands animaux séjournent sur les côtes de Kamtschatka, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de juin, ils ont sous la peau un pannicule graisseux de près de quatre pouces sur le corps ; la graisse des mâles est huileuse et d'un goût très-désagréable, mais celle des femelles, qui est moins abondante, est aussi d'un goût plus supportable ; on peut manger de leur chair, et celle des petits est même assez bonne, tandis que celle des vieux est noire et de très-mauvais goût, quoique dépouillée de sa graisse ; il n'y a que le cœur et le foie qui soient mangeables [b].

a. « Nous montâmes au sommet de l'île (près de la terre des États), sur lequel il y avait une « infinité de petits mondrains, sur chacun desquels croissait une large touffe d'herbes ou de « glayeuls (*dactylis glomerata*) ; les intervalles entre ces touffes étaient très-vaseux et très- « sales..... Nous découvrîmes bientôt qu'une espèce de phoques occupait cette partie de l'île, « et que cette vase venait de ce qu'ils abordaient tout mouillés sur la terre ; ceux-ci étaient les « ours de mer que nous avions vus à la baie Dusky, à la Nouvelle-Zélande ; mais ils étaient « infiniment plus nombreux, et leur grosseur plus considérable égalait celle que leur donne « M. Steller ; ils sont cependant fort inférieurs aux lions de mer, les mâles n'ont jamais plus « de huit à neuf pieds de long, et leur grosseur est proportionnée... Ils n'ont pas de crinière « comme le lion-marin, mais la coupe générale du corps et la forme des nageoires sont exacte- « ment les mêmes. » Forster, *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 57.

b. « Nous tirâmes surtout de l'huile des vieux lions et des ours marins que l'on tua : car « excepté leurs fressures, assez bonnes, la chair est trop rance pour être mangée ; les petits

La longueur de celui qui a été décrit par M. Steller n'était que de sept pieds trois pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des nageoires de derrière, et de sept pieds un pouce six lignes, depuis la même extrémité du museau jusqu'au bout de la queue.

Si l'on compare l'ours marin avec l'ours terrestre[1], on ne leur trouvera d'autre ressemblance que par le squelette de la tête et par la forme de la partie antérieure du corps, qui est épaisse et charnue[a]; la tête, dans son état naturel, est revêtue d'un pannicule graisseux d'un pouce d'épaisseur, ce qui la fait paraître beaucoup plus ronde que celle de l'ours de terre; elle a, en effet, deux pieds cinq pouces six lignes de tour derrière les oreilles, et n'est longue que d'environ huit pouces depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles; mais après l'avoir dépouillée de sa graisse, le squelette de cette tête de l'ours marin est très-ressemblant à celui de l'ours de terre. Du reste, la forme de ces deux animaux est très-différente; le corps de l'ours marin est fort mince dans sa partie postérieure, et devient presque de figure conique depuis les reins jusqu'auprès de la queue, qui n'a que deux pouces de longueur; en sorte que la grosseur du corps, qui est de quatre pieds huit pouces de tour auprès des épaules, se réduit à un pied six pouces trois lignes auprès de la queue.

L'ours marin a des oreilles externes comme le lion marin et la saricovienne; ces oreilles ont un pouce sept lignes de longueur, elles sont pointues, coniques, droites, lisses et sans poil à l'extérieur, elles ne sont ouvertes que par une fente longitudinale que l'animal peut resserrer et fermer lorsqu'il se plonge en entier dans l'eau; les yeux sont proéminents et gros à peu près comme ceux du bœuf; l'iris en est noir; ils sont garnis de cils et de paupières, et défendus, comme ceux des phoques, par une membrane qui prend naissance au grand angle de l'œil, et qui peut le recouvrir à la volonté de l'animal.

La gueule, depuis l'angle jusqu'au bout du museau, n'a qu'environ trois pouces de longueur, elle est garnie de moustaches dont les soies ont cinq pouces huit lignes de long; la lèvre supérieure déborde l'inférieure d'un pouce et demi, et la distance entre les deux lèvres, lorsque la gueule est

« oursins étaient bons, et même la chair de quelques vieilles lionnes n'était pas mauvaise; mais « celle des vieux mâles nous parut détestable. » Forster, *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 61.

a. « Les ours marins (de l'île Sainte-Élisabeth) ressemblent plus en effet aux ours qu'à des « loups..... leur couleur et leur tête sont tout à fait approchantes de celles des ours, hormis que « leur museau est plus aigu; ils leur ressemblent encore par les mouvements qu'ils font et par « la manière dont ils les font; mais ils sont comme paralytiques par la partie postérieure du « corps, car ils ne font que traîner après eux leurs jambes ou nageoires de derrière; néanmoins « ils courent si vite, qu'à peine un homme peut les atteindre. » G. Spilberg, *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, t. II, p. 437 et 438.

1. Ces deux animaux n'ont de commun que le nom d'*ours*. L'*ours marin* terrestre, c'est-à-dire l'*ours blanc de la mer Glaciale*, est un véritable *carnassier plantigrade* comme tous les autres *ours* proprement dits : l'*ours brun* d'Europe, l'*ours noir* d'Amérique, etc., etc.

ouverte, est d'environ quatre pouces; la langue qui est, comme celle de tous les phoques, un peu fourchue à son extrémité, a quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur.

Les dents sont très-pointues, et disposées dans chaque mâchoire de manière que la pointe de chacune correspond exactement à l'intervalle qui sépare l'extrémité des autres; il y en a trente-six en tout [1], vingt en haut et seize en bas: 1° dans la mâchoire supérieure, quatre dents incisives divisées en deux pointes à leur extrémité; 2° deux canines, une de chaque côté, longues d'environ quatre lignes, lesquelles sont courbées en dedans; 3° deux autres dents canines ou défenses très-aiguës, une de chaque côté d'environ huit à neuf lignes de longueur, c'est avec celles-ci que ces animaux se déchirent et se blessent cruellement; 4° six autres dents de chaque côté, qui sont aiguës comme toutes les autres, et qui occupent la place des molaires.

Dans la mâchoire inférieure, il y a, comme dans la supérieure : 1° quatre incisives sur le devant de la mâchoire; 2° deux canines seulement, une de chaque côté; elles sont tranchantes sur la face intérieure et longues de plus d'un pouce; l'ours marin s'en sert dans les combats comme les sangliers se servent de leurs défenses, mais il n'y a pas de secondes dents canines comme dans la mâchoire supérieure; 3° cinq dents de chaque côté qui sont pointues, et qui tiennent, comme dans la mâchoire supérieure, la place des dents molaires.

Un caractère qui est commun aux ours et aux lions marins, et qui les distingue de tous les autres animaux, c'est la forme de leurs pieds; ils sont armés d'une pinne ou nageoire qui, dans les pieds de devant, réunit les doigts en une seule masse, tandis que, dans ceux de derrière, les doigts sont aussi unis par une pinne, et qu'ils ont à peu près la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; les pieds de devant servent à l'animal à marcher sur la terre, et ceux de derrière ne lui sont utiles que pour nager et se gratter; il les traîne après lui comme des membres nuisibles sur la terre, car ces parties de l'arrière du corps ramassent et accumulent sous son ventre du sable et de la vase en si grande quantité, qu'il est obligé de marcher circulairement; et c'est par cette raison qu'il ne peut grimper sur les rochers.

Les pieds antérieurs, dont la longueur est d'environ deux pieds, sur sept à huit pouces de largeur, ne sont pas cachés en partie sous la peau comme ceux des phoques, mais ils sortent en entier; ces pieds ou bras sont couverts de poil, à l'exception du carpe, du métacarpe et des doigts, dont la peau est noire, nue, lisse à la partie supérieure et ridée à la partie infé-

1. L'*ours marin* a, en effet, trente-six dents en tout, comme le dit Buffon : vingt en haut et seize en bas; mais ce qu'il appelle les deux *petites canines* de la mâchoire supérieure sont deux *incisives*. (Voyez la note 2 de la p. 513.)

rieure; ils sont à l'intérieur composés de l'os humérus, de ceux du bras, de l'avant-bras, du carpe, du métacarpe et des phalanges des doigts; il y en a cinq à chaque pied, dont les ongles ont deux lignes de longueur; le pouce est le plus long des doigts, et les quatre autres vont toujours en diminuant de longueur jusqu'au cinquième et dernier, qui est le plus court; le pouce, ainsi que le second doigt, sont composés de trois phalanges, le troisième et le quatrième en ont quatre, et le cinquième n'en a que deux.

Les pieds postérieurs, dont la longueur totale est d'environ vingt à vingt-un pouces, sur une largeur de cinq ou six pouces, sont composés du fémur, du tibia, du péroné, du tarse, du métatarse et des phalanges des doigts; le tibia et le péroné sont cachés sous la peau du corps; le tarse et le métatarse paraissent à l'extérieur et sont couverts de poils; il y a aussi cinq doigts armés chacun d'un ongle oblong, aigu, convexe en dessus et concave en dessous; ces ongles du pouce et du doigt extérieur sont très-petits, mais ceux des trois autres doigts ont environ un pouce de longueur, sur une largeur de quatre lignes à la base; ces doigts sont courts, comme ceux des pieds de devant, couverts d'une peau lisse en dessus et ridée en dessous; le pouce est d'un tiers plus large que les autres doigts, il est de la même longueur que les trois suivants; mais le cinquième est beaucoup plus court; ces pieds de derrière sont moins épais que ceux de devant, et les phalanges des doigts en sont plus larges, plus plates et plus minces; à l'extrémité des phalanges commencent des épiphyses cartilagineuses qui en rendent les extrémités assez semblables à celles des pieds des oiseaux palmipèdes, et la nageoire est divisée en cinq à son extrémité; le pouce n'a que deux phalanges, mais les quatre autres doigts en ont chacun trois.

La verge est longue de dix à onze pouces; elle contient dans sa partie antérieure un os de près de cinq pouces de longueur, semblable à celui qui se trouve dans la verge de la saricovienne; la peau du scrotum qui est située sous l'anus, et qui renferme deux testicules de figure oblongue, est de couleur noire, ridée et sans poil; la femelle n'a que deux mamelles situées près de la vulve.

La longueur des intestins, dans l'individu décrit par M. Steller, était de cent douze pieds cinq pouces, mesurés depuis l'œsophage jusqu'à l'anus; en sorte que, pris tous ensemble, les intestins étaient seize fois plus longs que le corps de cet animal, dont la grandeur n'était que de sept pieds un pouce six lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité des doigts des pieds de derrière. Dans un de ces animaux nouveau-né, la longueur des intestins n'était que treize fois plus grande que celle du corps entier.

Nous devons encore observer et répéter ici que le petit phoque noir a tant

de rapport avec l'ours marin[1], qu'on ne peut se dissimuler que ce ne soit un individu qui appartient à cette espèce, ou qui n'en est qu'une variété; car il ressemble absolument au grand ours marin par la forme du corps, par celle des pattes, qui sont manchotes et entièrement dénuées de poil; par la forme des dents incisives, qui sont fendues à leur extrémité; par les oreilles, qu'il a proéminentes à l'extérieur; et enfin, par la qualité soyeuse et la couleur noirâtre de sa fourrure. Et comme il est à présumer que cet animal, quoique de très-petite taille, était néanmoins adulte, puisqu'il avait toutes ses dents bien formées, on pourrait croire qu'il existe une seconde espèce ou race d'ours marin plus petite que la première, et que c'est à cette seconde espèce qu'on doit rapporter ce que les voyageurs ont dit des petits ours marins[a] qu'ils ont vus dans différents endroits de l'hémisphère austral[b], mais que jusqu'ici l'on ne connaissait pas dans l'hémisphère boréal.

Au reste, cette petite race ou espèce d'ours marin ressemble entièrement à la grande, tant par les couleurs du poil et la forme du corps que par les mœurs et les habitudes naturelles. Il paraît seulement qu'étant bien plus petits, ils sont aussi bien plus timides que les grands. « Ces animaux, « dit M. de Pagès, ne cherchent qu'à se sauver du côté de la mer, et ne

a. MM. Forster et de Pagès.

b. A la baie Dusky, à la Nouvelle-Zélande; à la Nouvelle-Géorgie, sous le 54e degré de latitude australe; Forster, *Second voyage de Cook*, t. I et IV, p. 174 et 84. M. de Pagès a aussi vu cette petite espèce au cap de Bonne-Espérance; et je crois qu'on peut lui rapporter ce que dit Dampier des *veaux-marins*, qui se trouvent en quantité à l'île de Juan Fernandès. « Ces « animaux, dit-il, sont par milliers sur cette île; ils sont de la grosseur d'un veau ordinaire, « leur tête est faite comme celle d'un chien..... leur poil est de diverses couleurs, comme noir, « gris-brun, tacheté, paraissant fort lisse et fort agréable d'abord qu'ils sortent de la mer..... « ils ont une fourrure si fine et si courte, que je n'en ai vu de pareils ailleurs; il y en a toujours « autour de l'île des milliers assis dans les baies, ou allant à la mer ou en revenant; à un mille « ou deux de terre, vous voyez l'île et ses environs tout couverts de ces animaux qui se jouent « à la superficie de l'eau ou sont au soleil à terre; quand ils sortent de la mer, ils appellent « leurs petits et bêlent comme les brebis; et quoiqu'ils passent auprès d'une infinité d'autres « petits avant que de venir aux leurs, ils ne se laissent néanmoins téter qu'aux leurs propres; « les jeunes ressemblent à de petits chiens et aiment fort la terre; mais quand ils sont chassés « ils gagnent la mer aussi bien que les vieux, et nagent fort vite et fort légèrement, quoiqu'ils « soient à terre d'une très-grande paresse et qu'ils ne s'écartent de leur chemin qu'après qu'on « les a battus; mais s'ils se jettent sur ceux qui les frappent, un coup sur le nez les tue inconti« nent..... ils se trouvent également dans les climats froids et chauds; dans les climats froids « ils aiment les pièces de glace, où ils se couchent et se chauffent au soleil, comme ils font à « l'île de Juan Fernandès quand ils sont à terre. Il y en a beaucoup dans les parties méridio« nales de l'Afrique, comme aux environs du cap de Bonne-Espérance ainsi qu'en Amérique au « détroit de Magellan... il y en a sur toute la côte de la mer méridionale de ce continent, depuis « la terre del Fuego jusqu'à la ligne équinoxiale; mais du côté du nord de la ligne je n'en ai « vu qu'à 21 degrés de latitude; je n'en ai jamais vu dans les Indes orientales; en général « ces animaux cherchent les endroits déserts des côtes, et les plages de la mer où il y a beau« coup de poissons, car ils en vivent; les poissons qu'ils mangent sont les merlus, les tâton« neurs, etc., qui sont abondants sur les côtes pierreuses. » *Voyage de Dampier*, t. I, p. 116 et suiv.

1. Voyez la note 7 de la p. 542.

« mordent jamais que ce qui se trouve directement sur leur passage; plu-
« sieurs, en se sauvant, passaient même entre nos jambes; ils se familia-
« risent promptement avec les hommes; j'en ai conservé deux vivants
« pendant huit jours dans un cuvier de cinq pieds de diamètre; le premier
« jour, j'y avais fait mettre de l'eau de la mer à la hauteur d'un demi-pied,
« mais comme ils faisaient des efforts pour l'éviter, je les mis dans de
« l'eau douce, ils s'y trouvèrent aussi gênés et je les laissai à sec; dès que
« l'eau était vidée, ils se secouaient comme les chiens, ils se grattaient, se
« nettoyaient avec leur museau et se serraient l'un contre l'autre, ils éter-
« nuaient aussi comme les chiens.

« Lorsqu'il faisait soleil, je les lâchais sur le gaillard du vaisseau, où ils
« ne cherchaient à fuir que quand ils voyaient la mer; sur terre, ils se
« grattaient, et même ils prenaient plaisir à se laisser gratter par les
« hommes, auprès desquels ils marchaient assez familièrement; ils allaient
« même flairer les gens de l'équipage, et ils aimaient à grimper sur les
« lieux élevés pour être mieux exposés au soleil.

« Ils avaient de l'amitié l'un pour l'autre; ils se frottaient et se grattaient
« mutuellement, et lorsqu'on les séparait ils cherchaient bientôt à se
« rejoindre; il suffisait d'en emporter un pour se faire suivre de l'autre; on
« leur offrit du poisson, du goëmon, du pain trempé dans de l'eau, ils flai-
« raient et prenaient ce qu'on leur présentait, mais ils ne l'avalaient pas et
« le rendaient tout de suite. Le septième jour, un d'eux eut des palpitations
« et des sanglotements très-forts, il ouvrait la gueule en rendant une liqueur
« verdâtre, et il rongeait le bois de sa cuve, je le fis jeter à la mer; le len-
« demain, je lâchai l'autre dans une prairie, mais il n'y mangea rien; je le
« chassai à la mer, d'abord il nageait assez lentement, mais s'étant plongé
« sous l'eau pendant fort longtemps, il revint à sa surface plus leste qu'au-
« paravant; il venait apparemment de prendre de la nourriture. »

M. de Pagès ajoute que les plus grands ours marins qu'il ait vus au cap de Bonne-Espérance n'avaient que quatre pieds de longueur, et que la plupart (apparemment les femelles et les jeunes) n'avaient que deux pieds et demi, ce qui diffère prodigieusement pour la taille de l'espèce décrite par M. Steller.

« Le poil des jeunes est noirâtre, continue M. de Pagès, mais avec l'âge
« il devient d'un gris argenté à la pointe; leurs dents sont petites; leurs
« moustaches assez longues; la physionomie est douce, et leur tête res-
« semble assez à celle d'un chien qui n'aurait que de petites oreilles; celles
« de ces ours marins sont étroites, peu ouvertes, et n'ont que dix-sept à dix-
« huit lignes de longueur; le cou est gros et presque de niveau avec la
« tête; l'endroit le plus gros de l'animal est la poitrine, d'où le corps va
« en diminuant jusqu'à la queue qui n'a qu'environ deux pouces de
« longueur.

« Les pattes de devant sont formées par une membrane cartilagineuse « qui a presque la forme de nageoires; cette membrane est plus forte à sa « partie antérieure qu'en arrière; ces pattes ont cinq doigts qui ne s'éten- « dent pas autant que la membrane; le plus intérieur est le mieux marqué, « de même que ses phalanges; les deux suivants le sont moins, et les deux « extérieurs le sont à peine; chaque doigt est armé d'un ongle très-petit et « à peine visible, étant caché par le poil.

« Les pattes de derrière ont aussi cinq doigts, dont les trois du milieu « ont leurs phalanges et leurs ongles bien marqués; les autres sont moins « caractérisés à cet égard; ils ont un ongle très-petit et très-mince; tous « ces doigts sont joints par une membrane, comme celle de l'oie [a]. »

LE LION MARIN. [b] *

La plus grande des espèces de phoques à oreilles externes est celle du lion marin : il est, sans comparaison, plus puissant et plus gros que l'ours marin; cependant, jusqu'à ce jour, il était peu connu, et nous avons déjà observé que le vrai lion marin dont il est ici question n'est pas l'animal auquel le rédacteur du voyage d'Anson a mal à propos appliqué ce nom; la figure représente le *phoque à museau ridé,* dont nous avons donné la description, et qui n'a ni oreilles externes ni crinière, et qui diffère encore du lion marin par plusieurs autres caractères; cette méprise, ou plutôt cette fausse application de ce nom, ne pouvait être rectifiée tant qu'on n'a pas connu distinctement l'un et l'autre de ces animaux; mais des voyageurs instruits [c] nous ont récemment mis en état de prononcer sur leurs différences, qui sont plus que suffisantes pour en faire, avec fondement, deux espèces, et même deux genres distincts et séparés.

M. Forster a vu des troupes de ces lions-marins sur les côtes des terres Magellaniques et dans quelques endroits de l'hémisphère austral [d]; d'autres

a. Note communiquée par M. de Pagès, enseigne des vaisseaux du Roi, sur les ours marins du cap de Bonne-Espérance.

b. Lion de mer ou *lion marin.* Beauchêne Gonin : *Navigations aux terres australes*, t. II. — Bougainville, *Voyage autour du monde.* — François Pretty, *Collection d'Ackluyt*, t. III. — Sir Richard Hawkins, sir John Narborough. Labbe, *Lettres des missionnaires*, t. XV. — Don Pernetty, Bernard Penrose, *Account of the last expedition to port Egmont in Falklands Islands.* London, in-8°, 1775. — M. Clayton, *Transactions philosophiques*, volume LXVI, partie I, p. 102. — Kracheninnikow, *Histoire de Kamtschatka.* Lyon, 1767, t. I.

c. MM. Steller et Forster, père et fils.

d. Les lions-marins sont ces animaux décrits par les navigateurs aux terres australes, comme

* *Phoca jubata* (Gmel.). — Le *phoque à crinière* (Cuv.).

voyageurs ont reconnu ces mêmes lions marins dans les mers du Nord, sur les îles Kuriles et au Kamtschatka. M. Steller [a] a, pour ainsi dire, vécu au milieu d'eux pendant plusieurs mois dans l'île de Bering. Ainsi l'espèce en est répandue dans les deux hémisphères, et peut-être sous toutes les latitudes, comme celle des ours marins, de la saricovienne et de la plupart des phoques.

Les lions marins se tiennent et vont en grandes familles, cependant moins nombreuses que celles des ours marins, avec lesquels on les voit quelquefois sur le même rivage; chaque famille est ordinairement composée d'un mâle adulte, de dix à douze femelles [b] et de quinze à vingt jeunes des deux sexes; il y a même des mâles qui paraissent avoir un plus grand nombre de femelles, mais il y en a d'autres qui en ont beaucoup moins; tous nagent ensemble dans la mer et demeurent aussi réunis lorsqu'ils se reposent sur la terre; la présence ou la voix de l'homme les fait fuir et se jeter à l'eau; car quoique ces animaux soient bien plus grands et plus forts que les ours marins, ils sont néanmoins plus timides; lorsqu'un homme les attaque avec un simple bâton ils se défendent rarement et fuient en gémissant; jamais ils n'attaquent ni n'offensent, et l'on peut se trouver au milieu d'eux sans avoir rien à craindre [c]; ils ne deviennent dangereux que quand on les blesse grièvement ou qu'on les réduit aux abois [d]; la nécessité leur donne alors de la fureur, ils font face à l'ennemi, et combattent avec d'autant plus de courage qu'ils sont plus maltraités. Les chasseurs cherchent à les surprendre sur la terre plutôt que dans la mer, parce qu'ils renversent

ayant le cou et la tête garnis d'une crinière (voyez la citation, article des phoques) et que nous avions peine à reconnaître (voyez *ibid.*) quand nous n'avions pour y rapporter que le faux lion marin d'Anson, ou le grand phoque à museau ridé. Voyez l'article des phoques.

a. *Novi Commentarii Academiæ Petropol.*, t. II, ann. 1751.

b. MM. Forster disent dix à douze femelles, et M. Steller ne leur en donne que deux, trois et quatre; mais comme le sentiment de MM. Forster paraît le mieux fondé, relativement au nombre des petits qui suivent chaque famille, on peut croire qu'en effet les mâles dans cette espèce ont le nombre de femelles qu'ils leur donnent. Au reste, il paraît que ce nombre des femelles varie dans de certaines circonstances; car il est dit, dans le *Voyage de Cook*, qu'on a vu un mâle entouré de vingt à trente femelles, qu'il était très-occupé à retenir auprès de lui; mais qu'il y avait d'autres mâles qui n'en avaient qu'une ou deux. *Second voyage de Cook*, t. IV, page 70.

c. « Il n'était pas dangereux de marcher au milieu d'eux (sur une île près de la terre des « États), car ils s'enfuyaient alors ou ils restaient tranquilles; on courait seulement des risques « à se placer entre eux et la mer; si quelque chose les épouvante, ils se précipitent vers les « flots en si grand nombre, que si vous ne sortiez pas de leur chemin, vous seriez terrassé. « Quelquefois, lorsque nous les surprenions tout à coup, ou que nous les éveillions (car ils « dorment beaucoup et ils sont très-stupides), ils élevaient leur tête, ils ronflaient et mon- « traient les dents d'un air si farouche, qu'ils semblaient vouloir nous dévorer; mais dès que « nous avancions sur eux ils s'enfuyaient..... En général, ils étaient si peu sauvages ou plutôt « si stupides, qu'ils nous permirent d'approcher assez pour les assommer à coups de bâtons; « mais nous tirâmes les gros avec le fusil, parce que nous crûmes qu'il serait peut-être dange- « reux de les approcher. » Forster. *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 53 et 72.

d. Steller. *Novi Commentarii Academiæ Petropol.*, t. II, ann. 1751.

souvent les barques lorsqu'ils se sentent blessés. Comme ces animaux sont puissants, massifs et très-forts, c'est une espèce de gloire parmi les Kamtschadales que de tuer un lion marin mâle : l'homme dans l'état de nature fait plus de cas que nous du courage personnel ; ces sauvages, excités par cette idée de gloire, s'exposent au plus grand péril ; ils vont chercher les lions marins en errant plusieurs jours de suite sur les flots de la mer, sans autre boussole que le soleil et la lune ; ordinairement ils les assomment à coups de perches, et quelquefois ils leur lancent des flèches empoisonnées qui les font mourir en moins de vingt-quatre heures, ou bien ils les prennent vivants avec des cordes de lianes dont ils leur embarrassent les pieds [a].

Quoique ces animaux soient d'un naturel brut et assez sauvage, il paraît cependant qu'à la longue ils se familiarisent avec l'homme. M. Steller dit qu'en les traitant bien on pourrait les apprivoiser ; il ajoute qu'ils s'étaient si bien accoutumés à le voir qu'ils ne fuyaient plus à son aspect comme au commencement ; qu'ils le regardaient paisiblement en le considérant avec une espèce d'attention ; qu'enfin ils avaient si bien perdu toute crainte qu'ils agissaient en toute liberté et même s'accouplaient devant lui. M. Forster dit aussi qu'il en a vu quelques-uns qui s'étaient si bien habitués à voir les hommes qu'ils suivaient les chaloupes en mer et qu'ils avaient l'air d'examiner ce que l'on y faisait.

Cependant, quoique les lions marins soient d'un naturel plus doux que les ours marins, les mâles se livrent souvent entre eux des combats longs et sanglants ; on en a vu qui avaient le corps entamé et couvert de grandes cicatrices. Ils se battent pour défendre leurs femelles [b] contre un rival qui vient s'en saisir et les enlever ; après le combat le vainqueur devient le chef et le maître de la famille entière du vaincu ; ils se battent aussi pour conserver la place que chaque mâle occupe toujours sur une grosse pierre qu'il a choisie pour domicile ; et lorsqu'un autre mâle vient pour l'en

a. « Il n'y a que des gens agiles qui s'adonnent à cette chasse ; ils s'approchent à la dérobée, « et lui plongent un couteau dans la poitrine au-dessous de l'aisselle ; ce couteau est attaché à « une longue courroie faite de cuir de veau marin, qui est arrêtée à un pieu ; chacun s'enfuit « au plus vite et lui jette de loin des flèches ou des couteaux pour le blesser dans plusieurs « endroits du corps, et lorsqu'il a perdu ses forces on l'achève à coups de massues.

« Lorsqu'on les trouve endormis sur mer, on leur tire des flèches empoisonnées, et l'on s'en- « fuit au plus vite ; l'animal se sentant blessé, et ne pouvant supporter la douleur que lui « cause l'eau de la mer qui entre dans sa plaie, gagne le rivage où l'on achève de le tuer à « coups de dard ou de flèche, ou si l'endroit n'est pas sûr, on attend qu'il meure de sa première « blessure, ce qui arrive au bout de vingt-quatre heures. Cette chasse est si honorable, que « celui qui en a tué le plus, passe pour un héros, et c'est ce qui fait que plusieurs s'y adonnent, « bien moins pour sa chair qui passe pour être très-délicate, que pour acquérir de l'honneur. » Krachenínnikow, *Histoire du Kamtschatka*, t. I, p. 287.

b. Je les ai vus se battre pendant deux ou trois jours de suite pour une femelle qu'un « autre mâle voulait enlever. » Steller, *Novi Commentarii Academiæ Petropol*, tome II, ann. 1751.

chasser le combat commence et ne finit que par la fuite ou par la mort du plus faible [a].

Les femelles ne se battent jamais entre elles ni avec les mâles; elles semblent être dans une dépendance absolue du chef de la famille; elles sont ordinairement suivies de leurs petits des deux sexes; mais lorsque deux mâles, c'est-à-dire deux chefs de familles différentes sont aux prises, toutes les femelles arrivent avec leur suite pour être témoins du combat; et si le chef de quelque autre troupe arrive de même à ce spectacle et prend parti pour ou contre l'un des deux combattants, son exemple est bientôt suivi par plusieurs autres chefs, et alors la bataille devient presque générale et ne se termine que par une grande effusion de sang, et souvent par la mort de plusieurs de ces mâles, dont les familles se réunissent au profit des vainqueurs. On a remarqué que les trop vieux mâles ne se mêlent point dans ces combats; ils sentent apparemment leur faiblesse, car ils ont soin de se tenir éloignés et de rester tranquilles sur leur pierre, sans néanmoins permettre aux autres mâles ni même aux femelles d'en approcher [b]. Dans la mêlée, la plupart des femelles oublient leurs petits et tâchent de s'éloigner du lieu de la scène en fuyant, ce qui suppose un naturel bien différent de celui des ours marins, dont les femelles emportent leurs petits lorsqu'elles ne peuvent les défendre ; cependant il y a quelquefois des mères lionnes qui emportent aussi leurs petits dans leur gueule [c], d'autres qui ont assez de naturel pour ne les point abandonner, et qui se font même assommer sur la place en cherchant à les défendre [d]; mais il faut que ce soit une exception, car M. Steller dit positivement que ces femelles ne paraissent avoir que très-peu d'attachement pour leurs petits, et que quand on les leur enlève elles ne paraissent point en être émues; il ajoute qu'il a pris des petits plusieurs fois lui-même devant le père et la mère sans courir le moindre risque et sans que ces animaux insensibles ou dénaturés se soient mis en devoir de les secourir ou de les venger.

Au reste, dit-il, ce n'est qu'entre eux que les mâles sont féroces et cruels; ils maltraitent rarement leurs petits ou leurs femelles; ils ont pour

a. « Les lions de mer vivent ensemble en grosses troupes; les mâles les plus vieux et les « plus gras se tiennent à part; chacun d'eux choisit une large pierre, dont les autres n'appro- « chent pas sans un combat furieux. Nous les avons vus souvent se saisir avec un degré de rage, « qu'il est impossible de décrire, et plusieurs portaient sur le dos des balafres reçues dans ces « attaques. » Forster, *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 55.

b. « Nous observions çà et là un lion marin couché seul, en grondant, dans un lieu écarté, « sans souffrir que les mâles ni les femelles se tinssent dans les environs; nous jugeâmes que « ceux-là étaient vieux et accablés par l'âge. » Forster, *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 71.

c. « Les lions marins attendaient communément notre approche, mais dès que l'un de la « troupe était tué, le reste s'enfuyait avec beaucoup de précipitation, quelques femelles empor- « taient alors un petit dans leur gueule, mais la plupart étaient si épouvantées, qu'elles les « abandonnaient par derrière. » Forster, *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 55.

d. Mémoire sur les phoques, communiqué à M. de Buffon par M. Forster.

elles beaucoup d'attachement, et se plaisent à leurs caresses qu'ils leur rendent avec complaisance; mais ce qui paraîtrait singulier, si l'on n'en avait pas l'exemple dans nos sérails, c'est que dans le temps des amours ils sont moins complaisants et plus fiers; il faut que la femelle fasse les premières avances[a]; non-seulement le mâle sultan paraît être indifférent et dédaigneux, mais il marque encore de la mauvaise humeur, et ce n'est qu'après qu'elle a réitéré plusieurs fois ses prévenances qu'il se laisse toucher de sensibilité et se rend à ses instances; tous deux alors se jettent à la mer, ils y font différentes évolutions, et après avoir nagé doucement pendant quelque temps ensemble, la femelle revient la première à terre et s'y renverse sur le dos pour attendre et recevoir son maître. Pendant l'accouplement, qui dure huit à dix minutes, le mâle se soutient sur ses pieds de devant, et comme il a la taille d'un tiers plus grande que celle de la femelle il la déborde de toute la tête.

Ces animaux, ainsi que les ours marins, choisissent toujours les îles désertes pour y aller faire leurs petits et s'y livrer ensuite aux plaisirs de l'amour. M. Forster, qui les a observés sur les côtes des terres Magellaniques, dit avoir été témoin de leurs amours et de leur accouplement dans les mois de décembre et de janvier, c'est-à-dire dans la saison d'été de ces climats. M. Steller, qui les a de même observés sur les côtes de Kamtschatka et dans les îles voisines, assure qu'ils s'accouplent toujours dans les mois d'août et de septembre, et que les femelles mettent bas au mois de juillet[b]; il paraît donc que dans les climats opposés c'est toujours en été que les lions-marins se recherchent et que le temps de la gestation est de près de onze mois; cependant le même Steller dit positivement que les femelles ne portent que neuf mois, comme s'il n'eût pas compté que de septembre et d'août en juillet il n'y a pas neuf mois, mais dix et onze mois. Ces deux voyageurs que nous venons de citer ne s'accordent pas sur le nombre des petits que la femelle produit à chaque portée; selon M. Steller elle n'en fait qu'un, et selon M. Forster elle en fait deux[c]; mais il se peut qu'elles ne produisent ordinairement qu'un et quelquefois deux; il se peut aussi qu'elles soient moins fécondes au Kamtschatka qu'aux terres Magella-

a. « L'acte d'amour est précédé de plusieurs caresses étranges; c'est le sexe le plus faible qui « fait les avances..... la femelle se tapit aux pieds du mâle, rampant cent fois autour de lui, « et de temps à autre approchant son museau du sien comme pour le baiser; le mâle pendant « cette cérémonie semblait avoir de l'humeur, il grondait et montrait les dents à sa femelle « comme s'il eût voulu la mordre : à ce signal la souple femelle se retira, et vint ensuite « recommencer ses caresses et lécher les pieds du mâle. Après un long préambule de cette sorte, « ils se jetèrent tous deux dans la mer et y firent plusieurs tours en se poursuivant l'un et « l'autre; enfin la femelle sortit la première sur le rivage où elle se renversa sur le dos; le mâle, « qui la suivait de près, la couvrit dans cette situation, et l'accouplement dura huit ou dix « minutes. » Extrait du Mémoire communiqué par M. Forster.

b. M. Kracheninnikow dit la même chose dans son *Histoire du Kamtschatka*.

c. M. Kracheninnikow dit même jusqu'à trois et quatre, ce qui n'est pas vraisemblable.

niques; et enfin il se peut que comme les petits de l'année précédente suivent leur mère avec ceux de l'année suivante, M. Forster ne les ait pas distingués en voyant la femelle suivie de deux petits. Les mêmes voyageurs rapportent que ces animaux, et surtout les mâles, ne mangent rien tant que durent leurs amours[a], en sorte qu'après ce temps ils sont toujours fort maigres et très-épuisés; ceux qu'ils ont ouverts dans cette saison n'avaient dans leur estomac que de petites pierres, tandis que dans tout autre temps ils sont très-gras, et que leur estomac est farci des poissons et des crustacés qu'ils mangent en grande quantité.

La voix des lions-marins est différente, selon l'âge et le sexe, et il est aisé de distinguer, même de loin, le cri des mâles adultes de celui des jeunes et des femelles; les mâles ont un mugissement semblable à celui du taureau[b], et lorsqu'ils sont irrités, ils marquent leur colère par un gros ronflement; les femelles ont aussi une espèce de mugissement, mais plus faible que celui du mâle et assez semblable au beuglement d'un jeune veau; la voix des petits a beaucoup de rapport à celle d'un agneau âgé de quelques mois; de sorte que de loin on croirait entendre des troupeaux de bœufs et de moutons qui seraient répandus sur les côtes, quoique ce ne soit réellement que des troupes de lions marins, dont les mugissements, sur des accents et des tons différents, se font entendre d'assez loin pour avertir les voyageurs qu'ils approchent de la terre[c], que les brumes, dans ces parages, dérobent souvent à leurs yeux.

Les lions marins marchent de la même manière que les ours marins, c'est-à-dire en se traînant sur la terre à l'aide de leurs pieds de devant, mais c'est encore plus pesamment et de plus mauvaise grâce; il y en a qui sont si lourds, et ce sont probablement les vieux, qu'ils ne quittent pas la pierre qu'ils ont choisie pour leur siége, et sur laquelle ils passent le jour entier à ronfler et à dormir; les jeunes ont aussi moins de vivacité que les jeunes ours-marins; on les trouve souvent endormis sur le rivage, mais leur

a. « Tant que les phoques sont en chaleur, dit M. Forster, c'est-à-dire pendant l'espace de « quelques semaines, ils ne prennent point de nourriture, de sorte qu'ils retournent à la mer « après cette saison fort maigres et épuisés ; nous trouvâmes dans leur estomac plusieurs cailloux arrondis, de la grosseur du poing, et dans quelques-uns il y eut jusqu'à vingt cailloux, « sans savoir à quoi sert un instinct qui fait avaler des pierres à ces animaux. Nous remarquerons seulement que Beauchène Gonin, navigateur français, très-habile et digne de foi, « rapporte le même fait, et ajoute, ce qu'on aura peut-être bien de la peine à croire, que les « pierres avaient déja l'apparence d'etre digérées en partie. Le *liquor gastricus* de ces animaux « serait-il si âcre qu'ils eussent besoin de pierres pour lui donner quelque occupation pendant « qu'ils ne mangent pas? » Extrait du Mémoire de M. Forster déjà cité; voyez aussi le *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 56; et l'*Histoire des navigations aux terres australes*, t. II.

b. « Le bruit que produisaient tous ces animaux assourdissait nos oreilles; les vieux mâles « beuglent et rugissent comme des taureaux en colère ou comme les lions; les femelles bêlent « exactement comme les veaux; et les petits (lions marins) comme des agneaux. » Forster, *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 55.

c. Kracheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*. Lyon, 1767, t. I, p. 285.

sommeil est si peu profond, qu'au moindre bruit ils s'éveillent et fuient du côté de la mer; lorsque les petits sont fatigués de nager, ils se mettent sur le dos de leur mère, mais le père ne les y souffre pas longtemps et les en fait tomber, comme pour les forcer de s'exercer et de se fortifier dans l'exercice de la nage. En général, tous ces lions marins, tant adultes que jeunes, nagent avec beaucoup de vitesse et de légèreté; ils peuvent aussi demeurer fort longtemps sous l'eau sans respirer; ils exhalent une odeur forte et qui se répand au loin; leur chair est presque noire et d'assez mauvais goût, surtout celle des mâles; cependant M. Steller dit que la chair des pieds ou nageoires de derrière est très-bonne à manger, mais peut-être n'est-ce que pour des voyageurs, d'autant moins difficiles que ceux-ci manquaient, pour ainsi dire, de tout autre aliment; ils disent que la chair des jeunes est blanchâtre et peut se manger, quoiqu'elle soit un peu fade et assez désagréable au goût; leur graisse est très-abondante et assez semblable à celle de l'ours-marin, et quoique moins huileuse que celle des autres phoques, elle n'en est pas plus mangeable. Cette grande quantité de graisse et leur fourrure épaisse les défendent contre le froid dans les régions glaciales; mais il semble qu'elles devraient leur nuire dans les climats chauds, d'autant qu'on ne s'est point aperçu d'aucune mue dans le poil, ni de diminution de leur embonpoint dans quelque latitude qu'on les ait rencontrés [a]; ces animaux amphibies diffèrent donc en cela des animaux terrestres, qui changent de poil lorsqu'on les transporte dans des climats différents.

Le lion marin diffère aussi de tous les autres animaux de la mer par un caractère qui lui a fait donner son nom, et qui lui donne en effet quelque ressemblance extérieure avec le lion terrestre; c'est une crinière de poils épais, ondoyants, longs de deux à trois pouces et de couleur jaune foncé qui s'étend sur le front, les joues, le cou et la poitrine; cette crinière se hérisse lorsqu'il est irrité, et lui donne un air menaçant [b]; la femelle, qui a le corps plus court et plus mince que le mâle, n'a pas le moindre vestige de cette crinière, tout son poil est court, lisse, luisant et d'une couleur jaunâtre assez claire; celui du mâle, à l'exception de la crinière, est de même luisant, poli et court, seulement il est d'un fauve brunâtre et plus foncé que celui de la femelle; il n'y a point de feutre ou petits poils lanugineux

a. Le lion marin (des côtes du Brésil) ne diffère du loup marin (qui y est encore commun, et qui probablement est l'ours marin), que par de longues soies qui lui pendent sur le cou; nous en vîmes d'aussi gros que des taureaux, on en tua quelques-uns, leur corps n'est qu'une masse de graisse dont on tire de l'huile, etc. *Lettres édifiantes*, XV[e] Recueil, p. 344 et suiv.

b. On lit, dans le Voyage de Thomas Candisch, qu'il y a quelques îles dans ce port (Désiré), où l'on voit une grande quantité de chiens-marins qui sont extrêmement puissants et hauts, et d'une vilaine figure: le devant de leur corps ne peut être mieux comparé qu'à celui d'un lion; leur cou et toute la partie qui se présente au-dessous, sont couverts d'un poil long et rude. Olivier de Noort, *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales.* Amsterdam, 1702, t. II, p. 14 et 15.

au-dessous des longs poils, comme dans l'ours marin; au reste, la couleur de ces animaux varie suivant l'âge; les vieux mâles ont le pelage fauve comme les femelles, et ils ont quelquefois du blanc sur le cou et la tête; les jeunes ont ordinairement la même couleur fauve foncée des mâles adultes, mais il y en a qui sont d'un brun presque noir, et d'autres qui sont d'un fauve pâle comme les vieux et les femelles.

Le poids de ce gros animal est d'environ quinze à seize cents livres, et sa longueur de dix à douze pieds, lorsqu'il a pris tout son accroissement [a]: les femelles, qui sont beaucoup plus minces, sont aussi plus petites, et n'ont communément que sept à huit pieds de longueur [b]; le corps des uns et des autres, dont le diamètre est à peu près égal au tiers de sa longueur, a presque partout une épaisseur égale, et se présente aux yeux comme un gros cylindre, plutôt fait pour rouler que pour marcher sur la terre; aussi ce corps trop arrondi n'y trouve d'assiette que parce qu'étant recouvert partout d'une graisse excessive, il prête aisément aux inégalités du terrain et aux pierres sur lesquelles l'animal se couche pour reposer [c].

a. Les voyageurs sont d'accord sur le poids des lions marins, mais ils ne le sont pas également sur la taille; les uns leur donnent douze à quatorze pieds de longueur, et Dom Pernetti les fait encore plus grands. M. Steller dit que leur corps ne surpasse guère en longueur celui des ours marins, mais qu'il est beaucoup plus épais; et M. Forster, qui paraît avoir examiné de près ces animaux, dit que les vieux lions marins ont en général dix à douze pieds de longueur, qui est celle que nous adoptons ici, d'autant qu'elle paraît être la plus conforme à la pesanteur de l'animal. Voyez le *Second voyage de Cook*, t. IV, p. 54.

b. « En venant du port de Désiré, dit Jacques Le Maire, on relâcha à l'île du Roi, où on prit « de jeunes lions marins qui étaient de bon goût; ces lions sont de la grandeur d'un petit « cheval, ayant la tête semblable à celle d'un lion, avec une crinière longue et rude, mais « les lionnes n'en ont point, et ne sont pas de la moitié si grosses que les mâles; on ne les « pouvait tuer qu'en leur donnant sous la gorge ou dans la tête des coups de mousquets chargés « à balles; on leur donnait cent coups de levier, jusqu'à leur faire rendre le sang par la gueule « et par le nez, qu'ils ne laissaient pas de s'enfuir et de se sauver. » *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes*, t. II, p. 14.

c. A quelques légères circonstances près, on ne peut guère douter que le passage suivant du Voyage de Coréal ne désigne nos lions marins.

« A midi je pris les deux chaloupes et j'entrai dans le havre de l'île des Veaux Marins, « avec quarante hommes armés chacun d'une massue et d'un bâton; étant à terre, nous chassâmes les veaux marins en troupes; nous les entourâmes, et en une demi-heure de temps « nous en tuâmes quatre cents..... Les mâles, quand ils sont vieux, sont ordinairement aussi « grands qu'un veau, et ressemblent du cou, du poil et de la tête, du museau et du crin, à « un lion; la femelle ressemble aussi par devant à une lionne, excepté qu'elle est toute velue « et a le poil uni comme un cheval, au lieu que le mâle ne l'a uni qu'au derrière; ils sont « difformes, le derrière leur va toujours en rapetissant jusqu'à deux nageoires ou pieds fort « courts qu'ils ont à l'extrémité du corps; ils en ont deux autres à la poitrine, de sorte qu'ils « peuvent marcher sur la terre et même grimper sur des rochers et des montagnes assez hautes. « Ils se plaisent à coucher au soleil et à dormir sur le rivage; il y en a qui ont plus de dix-huit « pieds de long, et qui sont gros à proportion; pour ceux qui n'ont que quatorze pieds de long « il y en a des milliers, mais les plus communs n'en ont que cinq et sont fort gras; ils ouvrent « toujours la gueule, et deux hommes ont assez de peine à en tuer un des gros avec un épieu qui « est la meilleure arme dont on puisse se servir en cette occasion... La chair en est aussi blanche « et aussi belle que celle d'agneau, et très-bonne à manger fraîche; mais elle est bien meilleure quand on l'a tenue un peu dans le sel. Tous ces veaux que nous apprêtâmes étaient

La tête paraît être trop petite à proportion d'un corps aussi gros; le museau est assez semblable à celui d'un gros dogue, étant un peu relevé et comme tronqué à son extrémité; la lèvre supérieure déborde sur la lèvre inférieure, et toutes deux sont garnies de cinq rangs de soies rudes, en forme de moustaches qui sont longues, noires et s'étendent le long de l'ouverture de la gueule; ces soies sont des tuyaux dont on peut faire des cure-dents[a]; elles deviennent blanches dans la vieillesse; les oreilles sont coniques et longues seulement de six à sept lignes, leur cartilage est ferme et raide, et néanmoins elles sont repliées vers l'extrémité; la partie intérieure en est lisse, et la surface extérieure est couverte de poils; les yeux sont grands et proéminents; les caroncules des grands angles en sont fort apparentes et d'une couleur rouge assez vive, en sorte que les yeux de cet animal paraissent ardents et échauffés; l'iris en est vert et le reste de l'œil est blanc, varié de petits filets sanguins; il y a une membrane (*membrana nictitans*) à l'angle intérieur qui peut au besoin recouvrir l'œil en entier, à la volonté de l'animal; des sourcils, composés de crins noirs assez forts, surmontent les yeux; la langue est couverte de petites fibres tendineuses, et elle est un peu fourchue à son extrémité; le palais est cannelé et sillonné transversalement par des rides assez sensibles; les dents sont au nombre de trente-six, comme dans l'ours marin, et sont disposées de même; les incisives supérieures sont terminées par deux pointes, au lieu que les inférieures n'en ont qu'une; il y en a quatre tant en haut qu'en bas; les dents canines sont bien plus longues que les incisives et d'une forme conique, un peu crochues à l'extrémité, avec une cannelure au côté intérieur; il y a, comme dans l'ours marin, des doubles dents canines[1] à la mâchoire supérieure qui sont placées l'une auprès de l'autre entre les incisives et les molaires, et une canine seulement de chaque côté à la mâchoire inférieure; mais toutes ces dents canines, ainsi que les incisives et les molaires, sont du triple plus longues que celles de l'ours-marin; ces dents molaires sont au nombre de six de chaque côté dans la mâchoire supérieure, et au nombre de cinq seulement de chaque côté dans la mâchoire inférieure; elles ont à peu près la même figure que les canines, seulement elles sont plus courtes; on remarque sur ces dents molaires une

« des plus jeunes et qui tetaient encore leurs mères. Dès qu'elles viennent à terre, elles bêlent « et les petits viennent auprès en bêlant comme des agneaux; une vieille femelle en allaite « quatre ou cinq et chasse les autres petits qui s'approchent d'elle, d'où je juge qu'elles ont « quatre petits d'une ventrée; les petits que nous tuâmes et mangeâmes étaient aussi gros qu'un « chien de moyenne grandeur; nous dégraissâmes les plus gros et en fîmes de l'huile pour les « lampes et pour les usages du vaisseau; mais nous gardâmes pour la friture l'huile qu'on « tire des jeunes; mes gens la trouvaient aussi bonne que l'huile d'olive. » *Voyage de François Coréal*. Paris, 1522, t. II, p. 180.

a. Mémoire sur les phoques, par M. Forster.

1. Voyez la note de la p. 566.

proéminence ou tubérosité osseuse, qui paraît faire partie constituante de la dent.

Le lion marin, au lieu de pieds de devant, a des nageoires qui sortent de chaque côté de la poitrine; elles sont lisses et de couleur noirâtre, sans apparence de doigts, avec une faible trace d'ongle au milieu que l'on distingue à peine; cependant ces nageoires renferment cinq doigts avec des phalanges et leurs articulations; ces petits ongles ont la forme de tubercules arrondis et sont d'une substance cornée; ils sont situés au tiers de la longueur de la nageoire, en la mesurant depuis l'extrémité; la forme de la nageoire entière est celle d'un triangle allongé et tronqué vers la pointe, et elle est absolument dénuée de poil et comme crénelée sur la face intérieure.

Les nageoires postérieures sont, comme celles de devant, couvertes d'une peau noirâtre, lisse et sans aucun poil, mais elles sont divisées à l'extérieur en cinq doigts fort longs et aplatis, qui sont terminés par une membrane mince, comprimée, et qui s'étend au delà de l'extrémité des doigts; les petits ongles qui sont au-dessus de ces doigts ne servent à l'animal que pour se gratter le corps.

Dans les phoques, la conformation des pieds est très-différente : tous ont des pattes en devant assez bien conformées, avec des doigts distincts et bien marqués qui sont seulement joints par une membrane; leurs pieds et leurs doigts sont aussi garnis de poil comme le reste du corps; au lieu que dans le lion marin, comme dans l'ours marin, ces quatre extrémités sont plutôt des nageoires que des pattes; aussi croyons-nous devoir rapporter à l'une ou l'autre de ces espèces du lion marin ou de l'ours marin ce que dit Frézier des phoques qui se trouvent sur les côtes occidentales de l'Amérique. « Ils diffèrent, dit ce voyageur, des loups marins du nord, en ce « que ceux-là ont des pattes, et que ceux-ci ont des nageoires allongées à « peu près comme des ailes vers les épaules, et deux autres petites qui « enferment le croupion. La nature a néanmoins conservé au bout des « grandes nageoires quelque conformité avec les pattes, car on y remar- « que des ongles qui en terminent l'extrémité; peut-être que ces animaux « s'en servent pour marcher à terre où ils se plaisent fort, et où ils portent « leurs petits qu'ils nourrissent de poisson... Ils jettent des cris comme les « veaux, et c'est ce qui les a fait appeler *veaux marins;* mais leur tête res- « semble plutôt à celle d'un chien qu'à tout autre animal; et c'est avec « raison que les Hollandais les appellent *chiens marins*. Leur peau est « couverte d'un poil fort ras et touffu, et leur chair est fort huileuse et de « mauvais goût...; néanmoins les Indiens de Chiloë la font sécher et en « font leurs provisions pour se nourrir; les équipages des vaisseaux en « tirent de l'huile pour leurs besoins. La pêche en est fort facile; on en « approche sans peine sur la terre et sur la mer, et on les tue d'un seul

« coup sur le nez. Il y en a de différentes grandeurs; dans le Sud ils sont « de la grosseur de forts mâtins, et au Pérou on en trouve qui ont plus de « douze pieds de long [a]. »

La verge du lion marin est à peu près de la grosseur de celle du cheval, et la vulve, dans la femelle, est placée fort bas vers la queue, qui n'a qu'environ trois pouces de longueur; cette courte queue est de forme conique et couverte d'un poil semblable à celui du corps; lorsque l'animal est dans une situation allongée, la queue se trouve cachée entre les nageoires de derrière qui, dans cette situation, sont très-voisines l'une de l'autre.

M. Forster nous a donné les dimensions suivantes, prises sur une femelle qui probablement n'avait pas encore acquis tout son accroissement.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Du bout du nez à l'extrémité des doigts du milieu de la nageoire de derrière.	6	6	3
Du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue	5	6	»
Du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	5	3	»
Circonférence du corps aux épaules	3	11	»
Circonférence de la tête derrière les oreilles	2	1	5
Longueur des nageoires de devant	1	9	»
Longueur des nageoires de derrière jusqu'à l'extrémité du pouce	1	5	»
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure à l'angle de la bouche	»	3	8
Depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à la base des oreilles	»	8	»
Longueur des moustaches	»	5	3
Longueur de la queue	»	2	10
Longueur de l'ongle du doigt du milieu de la nageoire postérieure	»	»	11
Hauteur des oreilles	»	»	7

Si l'on veut comparer tout ce que nous avons dit de l'ours marin avec ce que nous venons de dire du lion marin, on peut voir qu'il y a beaucoup d'analogie entre ces animaux, tant par les habitudes naturelles que par plusieurs caractères extérieurs; néanmoins comme il y a des différences essentielles, et que l'on a quelquefois confondu ces deux espèces, il est bon de résumer ici leurs principales différences :

1° Le lion marin a, comme le lion terrestre, une crinière fauve, et tout le reste de son poil est court, lisse, luisant et couché sur la peau, au lieu que l'ours-marin n'a point de crinière, et que le poil du cou et de tout le corps est long et hérissé; il y a de plus à la racine du long poil un second poil plus court; c'est une espèce de fourrure ou feutre lanugineux qui manque au lion marin;

2° La couleur du lion marin est fauve et jaunâtre, tirant sur le brun, et à peu près semblable à celle du lion terrestre, tandis que la couleur de l'ours marin est d'un brun foncé presque noir, moucheté quelquefois de petits points blancs;

a. *Voyage de la mer du Sud.* Paris, 1732, in-4°, p. 74 et 75.

3° La taille des lions marins est ordinairement de dix à douze pieds, et celle des ours marins les plus grands n'excède jamais huit à neuf pieds;

4° Les lions marins sont indolents et fort lourds, et ils ne marquent que bien peu d'attachement pour leur progéniture; au contraire, les ours marins sont très-vifs et donnent des preuves d'un grand amour pour leurs petits par les soins qu'ils en prennent;

5° Enfin, quoique les lions et les ours marins soient souvent sur le même terrain et dans les mêmes eaux, cependant ils y vivent toujours en troupes séparées et éloignées les unes des autres; et s'ils sont assez voisins pour se mêler quelquefois, ce n'est jamais pour s'habituer ensemble, et chacun rejoint bientôt sa famille[1].

ADDITION

A L'ARTICLE QUI A POUR TITRE : DES MORSES OU VACHES MARINES.

Nous ajouterons, à ce que nous avons dit du morse, quelques observations que M. Crantz a faites sur cet animal dans son voyage au Groënland :

« Un de ces morses, dit-il, avait dix-huit pieds de longueur, et à peu « près autant de circonférence dans sa plus grande épaisseur; sa peau « n'était pas unie, mais ridée par tout le corps et plus encore autour du « cou; sa graisse était blanche et ferme comme du lard, épaisse d'environ « trois pouces; la figure de sa tête était ovale; la bouche était si étroite « qu'on pouvait à peine y faire entrer le doigt; la lèvre inférieure est triangulaire, terminée en pointe, un peu avancée entre les deux longues « défenses qui partent de la mâchoire supérieure; sur les deux lèvres et de « chaque côté du nez on voit une peau spongieuse d'où sortent des mous-« taches d'un poil épais et rude, longues de six ou sept pouces, tressées « comme une corde à trois brins, ce qui donne à cet animal une sorte de « majesté hideuse. Il se nourrit principalement de moules et d'algues ma-

1. L'*ours marin* et le *lion marin* sont deux espèces distinctes. Buffon vient de diviser les *phoques* en deux groupes, qu'il faut conserver : les *phoques* sans oreilles externes ou *phoques* proprement dits, et les *phoques* à oreilles externes ou *otaries*.

Fréd. Cuvier, se réglant sur les caractères tirés des *dents*, subdivise les *phoques* proprement dits en cinq *genres* : les *calocéphales* (le *phoque commun*, le *phoque barbu*, etc.); les *sténorhinques* (le *phoca leptonyx*); les *pélages* (le *phoque à ventre blanc*, etc.); les *stemmatopes* (le *phoque à capuchon*, etc.); les *macrorhins* (le *phoque à trompe*, etc.); et il subdivise les *otaries* en deux : les *arctocéphales* (l'*ours marin*, etc.); et les *platyrhynques* (le *lion marin*, etc.). — Voyez Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 168. — Voyez aussi l'article *phoques* du *Dict. univ. d'hist. nat.* : article de M. Boitard.

« rines; les défenses avaient vingt-sept pouces de longueur, dont sept « pouces étaient cachés dans l'épaisseur de la peau et dans les alvéoles qui « s'étendent jusqu'au crâne; chaque défense pesait quatre livres et demie « et le crâne entier vingt-quatre livres [a]. »

Selon le voyageur Krachenninikow [b], les morses, qu'il appelle *chevaux marins,* n'entrent pas, comme les phoques, dans les eaux douces et ne remontent pas les rivières. « On voit peu de ces animaux, dit-il, dans les « environs de Kamtschatka, et si l'on en trouve ce n'est que dans les mers « qui sont au nord; on en prend beaucoup auprès du cap Tchukotskoi, où « ils sont plus gros et plus nombreux que partout ailleurs : le prix de leurs « dents dépend de leur grandeur et de leur poids; les plus chères sont « celles qui pèsent vingt livres, mais elles sont fort rares; on en voit même « peu qui pèsent dix à douze livres, leur poids ordinaire n'étant que de « cinq ou six livres. »

Frédéric Martens avait déjà observé quelques-unes des habitudes naturelles de ces animaux; il assure qu'ils sont forts et courageux, et qu'ils se défendent les uns les autres avec une résolution extraordinaire. « Lorsque « j'en blessais un, dit-il, les autres s'assemblaient autour du bateau et le « perçaient à coups de défenses, d'autres s'élevaient hors de l'eau et fai« saient tout leur possible pour s'élancer dedans; nous en tuâmes plusieurs « centaines à l'île de Moffen; et l'on se contente ordinairement d'en empor« ter la tête pour arracher les défenses [c]. »

Ces animaux, comme l'on sait, vont en très-grandes troupes, et ils étaient autrefois en quantité presque innombrable dans plusieurs endroits des mers septentrionales. M. Gmelin rapporte qu'en 1705 et 1706 les Anglais en tuèrent à l'île de Cherry sept à huit cents en six heures; qu'en 1708 ils en tuèrent en sept heures neuf cents; et en 1710, en une journée, huit cents. « On trouve, dit-il, les dents de ces animaux sur les bas bords « de la mer; et il y a apparence que ces dents viennent de ceux qui meu« rent; on trouve en grand nombre de ces dents du côté des Tschutschis, « où ces peuples les ramassent en monceaux pour en faire des outils [d]. »

On voit, par les relations de tous les voyageurs qui ont fréquenté les mers du Nord, qu'on a fait une énorme destruction de ces grands animaux, et que l'espèce en est actuellement bien moins nombreuse qu'elle ne l'était jadis; ils se sont retirés vers le nord et dans les lieux les moins fréquentés par les pêcheurs, qui n'en rencontrent plus dans les mêmes endroits où ils étaient anciennement en si grand nombre : nous avons vu qu'il en est à peu près de même des phoques et de tous ces amphibies marins, dont le

a. *Histoire générale des voyages*, t. XIX, p. 60 et suiv.
b. *Histoire du Kamtschatka.* Lyon, 1767, t. I, p. 283.
c. *Voyage au Groënland.*
d. *Voyage de Gmelin*, t. II.

naturel les porte à se réunir en troupeaux et former une espèce de société : l'homme a rompu toutes ces sociétés, et la plupart de ces animaux vivent actuellement dans un état de dispersion, et ne peuvent se rassembler qu'auprès des terres désertes et inconnues.

LES LAMANTINS.[a] *

Nous avons dit que la nature semble avoir formé les lamantins pour faire la nuance entre les quadrupèdes amphibies et les cétacés [1] : ces êtres mitoyens, placés au delà des limites de chaque classe, nous paraissent imparfaits[2], quoiqu'ils ne soient qu'extraordinaires et anomaux ; car en les considérant avec attention l'on s'aperçoit bientôt qu'ils possèdent tout ce qui leur était nécessaire pour remplir la place qu'ils doivent occuper dans la chaîne des êtres.

Aussi les lamantins, quoique informes à l'extérieur, sont à l'intérieur très-bien organisés, et, si l'on peut juger de la perfection d'organisation par les résultats du sentiment, ces animaux seront peut-être plus parfaits que les autres à l'intérieur, car leur naturel et leurs mœurs semblent tenir quelque chose de l'intelligence et des qualités sociales ; ils ne craignent pas l'aspect de l'homme, ils affectent même de s'en approcher et de le suivre avec confiance et sécurité : cet instinct pour toute société est au plus haut degré pour celle de leurs semblables ; ils se tiennent presque toujours en troupes et serrés les uns contre les autres avec leurs petits au milieu d'eux, comme pour les préserver de tout accident ; tous se prêtent dans le danger des secours mutuels ; on en a vu essayer d'arracher le harpon du corps de leurs compagnons blessés [b], et souvent l'on voit les petits suivre de près le cadavre de leurs mères jusqu'au rivage, où les pêcheurs les amènent en les

a. Voyez, sur l'étymologie de ce nom *lamantin*, ce que j'ai dit dans la note *d* page 532. *Manati*, par les Hollandais ; *sea-cow*, par les Anglais ; *morskaia*, *horowa*, par les Russes ; *manatée*, *manatte* par les Français..... On a aussi donné au lamantin le nom de *vache marine*, parce qu'on a cru trouver dans la forme extérieure de sa tête, quelques rapports avec celle du bœuf, et que d'ailleurs il se nourrit aussi d'herbes ; plusieurs voyageurs l'ont même appelé *syrène*, et c'est peut-être en effet la véritable syrène des anciens, qui a donné lieu à tant de contes et de récits fabuleux.

b. Voyez, ci-après, l'article du lamantin de Kamtschatka.

* *Lamantins* ou *manates*. — Ordre des *Cétacés* ; tribu des *Cétacés herbivores* (Cuv.).

1. Sous un autre point de vue, très-bien indiqué par Fréd. Cuvier, les *lamantins* semblent faire le passage des *pachydermes* aux *cétacés* : « leurs molaires, dit-il, rappellent celles des « *tapirs*, et l'on sait à quel point les animaux de l'ordre auquel les *tapirs* appartiennent sont « près d'être des animaux aquatiques. » (*Hist. nat. des cétacés*, 1856, p. 6). — Les *lamantins* sont les *gravigrades* ou *éléphants aquatiques* de M. de Blainville.

2. Buffon contredit ici, et avec raison, ce qu'il a dit page 443.

tirant avec des cordes[a]; ils montrent autant de fidélité dans leurs amours que d'attachement à leur société; le mâle n'a communément qu'une seule femelle, qu'il accompagne constamment avant et après leur union; ils s'accouplent dans l'eau, la femelle renversée sur le dos; car ils ne viennent jamais à terre et ne peuvent même se traîner dans la vase; ils ont le trou ovale du cœur ouvert[1], et par conséquent la femelle peut rester sous l'eau pendant la copulation.

Ces animaux ne se trouvent pas dans les hautes mers à une grande distance des terres; ils habitent au voisinage des côtes et des îles, et particulièrement sur les plages qui produisent les *fucus* et les autres herbes marines dont ils se nourrissent; leur chair et leur graisse sont également bonnes à manger, et c'est par cette raison qu'on leur fait une guerre cruelle, et que l'espèce en est diminuée sur la plupart des côtes où les hommes se sont habitués en nombre.

Nous connaissons quatre ou cinq[2] espèces de lamantins; tous ont la tête très-petite, le cou fort court, le corps épais et très-gros jusqu'à l'endroit où commence la queue, et allant ensuite en diminuant de plus en plus jusqu'à l'origine de la pinne ou nageoire qui termine cette queue en forme d'un éventail étendu dans le sens horizontal; les yeux sont très-petits et ordinairement situés à égale distance, entre les trous auditifs et l'extrémité du museau; ces trous, qui leur servent d'oreilles, sont indiqués par deux petites ouvertures qu'on ne peut apercevoir qu'au moyen d'une inspection attentive; la peau du corps est raboteuse, très-épaisse, et dans quelques espèces elle est parsemée de poils rares; la langue est étroite, d'une moyenne longueur et assez menue relativement au volume du corps; la verge est placée dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, qui s'étend jusqu'au nombril; les femelles ont la vulve assez grande avec un clitoris apparent; cette partie n'est pas située, comme dans les autres animaux, au-dessous mais au-dessus de l'anus[3]; elles ont les mamelles placées sur la poitrine et très-proéminentes dans le temps de la gestation et de l'allaitement de leurs petits; mais dans tout autre temps elles ne sont apparentes que par leurs boutons.

Voilà les caractères généraux et communs à tous les lamantins; mais il y en a de particuliers par lesquels on peut distinguer les espèces; par exemple, le grand lamantin de Kamtschatka[4] manque absolument de doigts

a. Voyez Dutertre, *Histoire des Antilles*.

1. Voyez la note 1 de la page 509.

2. Dans ces cinq *espèces*, il n'y a que deux *lamantins* proprement dits. Voyez les notes suivantes.

3. Buffon se trompe. Il n'y a, sous ce rapport, aucune anomalie dans la conformation de ces animaux.

4. Le *lamantin du Kamtschatka* forme, dans Cuvier, un genre distinct des *lamantins* proprement dits : le genre *stellère*. Voyez la nomenclature ci-après.

et d'ongles dans les deux mains ou nageoires; il manque aussi de dents, et n'a dans chaque mâchoire qu'un os[1] fort et robuste qui lui sert à broyer les aliments : au contraire, les lamantins d'Amérique et d'Afrique ont des doigts et des ongles, et des dents molaires dans le fond de la gueule.

LE GRAND LAMANTIN DE KAMTSCHATKA.*

Cette espèce se trouve en assez grand nombre dans les mers orientales au delà de Kamtschatka, surtout aux environs de l'île Bering, où M. Steller en a décrit et même disséqué quelques individus[a]. Ce grand lamantin paraît aimer les plages vaseuses des bords de la mer; il se tient aussi volontiers à l'embouchure des rivières, mais il ne les remonte pas pour se nourrir de l'herbe qui croît sur leurs bords, car il habite constamment les eaux salées ou saumâtres; il diffère donc à cet égard du petit lamantin de la Guiane et de celui du Sénégal comme il en diffère aussi par la grandeur du corps; ses mains ou bras ne peuvent lui servir à marcher sur la terre, et ne lui sont utiles que pour nager. « J'ai vu, dit M. Steller, au reflux de la marée, un « de ces animaux à sec ; il lui fut impossible de se mouvoir pour regagner « le rivage, et on le tua sur la plage à coups de haches et de perches. »

Ces grands lamantins, que l'on voit en troupe autour de l'île Bering, sont si peu farouches qu'ils se laissent approcher et toucher avec la main; ils veillent si peu à leur sûreté, qu'aucun danger ne les émeut, et qu'à peine lèvent-ils la tête hors de l'eau[b] lorsqu'ils sont menacés ou frappés, surtout dans le temps qu'ils prennent leur nourriture; il faut les frapper très-rudement pour qu'ils prennent le parti de s'éloigner; mais un moment après on les voit revenir au même lieu, et ils semblent avoir oublié le mauvais traitement qu'ils viennent d'essuyer; et si la plupart des voyageurs ne disaient pas à peu près la même chose des autres espèces de lamantins, on croirait que ceux-ci ne sont si confiants et si peu sauvages autour de l'île déserte de Bering que parce que l'expérience ne leur a pas encore appris ce qu'il en coûte à tous ceux qui se familiarisent avec l'homme[c].

a. Celui dont il est ici question a été décrit par ce voyageur dans les *Novi commentarii Academiæ Petropol.*, t. II, 1751; et tué à l'île de Bering le 12 juillet 1742.

b. Kracheninnikow, *Histoire de Kamtschatka.* Lyon, 1767, t. I, p. 317.

c. « Les loutres marines (saricoviennes), les phoques, les isatis de l'île de Bering, ne con- « naissant pas l'homme, dit M. Steller, n'en avaient nulle crainte, et ces mêmes animaux sont « très-farouches au contraire sur les côtes de Kamtschatka, parce qu'ils ont éprouvé la puis- « sance de l'homme, dont la seule odeur les fait fuir. » *Novi commentarii Academiæ Petropol.*, t. II, 1751.

1. Voyez, ci-après, les notes relatives au *lamantin du Kamtschatka.*

* *Rytina borealis* (Illig.). — *Stellerus borealis* (Cuv.). — Ordre des *Cétacés*; famille des *Cétacés herbivores*; genre *Stellères* (Cuv.). — Voyez la note 4 de la p. 584.

Chaque mâle ne paraît s'attacher qu'à une seule femelle, et tous deux sont ordinairement accompagnés ou suivis d'un petit de la dernière portée, et d'un autre plus grand de la portée précédente; ainsi dans cette espèce le produit n'est que d'un; et comme le temps de la gestation est d'environ un an [a], on peut en inférer que les jeunes ne quittent leurs père et mère que quand ils sont assez forts pour se conduire eux-mêmes, et peut-être assez âgés pour devenir à leur tour les chefs d'une nouvelle famille.

Ces animaux s'accouplent au printemps, et plus souvent vers le déclin du jour qu'à toute autre heure; ils profitent cependant des moments où la mer est la plus tranquille, et préludent à leur union par des signes et des mouvements qui annoncent leurs désirs : la femelle nage doucement, en faisant plusieurs circonvolutions comme pour inviter le mâle qui bientôt s'en approche, la suit de très-près et attend impatiemment qu'elle se renverse sur le dos pour le recevoir; dans ce moment il la couvre avec des mouvements très-vifs; ils sont non-seulement susceptibles des sentiments d'un amour fidèle et mutuel, mais aussi d'un fort attachement pour leur famille et même pour leur espèce entière; ils se donnent des secours réciproques lorsqu'ils sont blessés; ils accompagnent ceux qui sont morts et que les pêcheurs traînent au bord de la mer. « J'ai vu, dit M. Steller, l'at-« tachement de ces animaux l'un pour l'autre, et surtout celui du mâle « pour sa femelle : en ayant harponné une, le mâle la suivit à mesure « qu'on l'entraînait au rivage, et les coups qu'on lui donnait de toutes « parts ne purent le rebuter; il ne l'abandonna pas même après sa mort, « car le lendemain, comme les matelots allaient pour mettre en pièces la « femelle qu'ils avaient tuée la veille, ils trouvèrent le mâle au bord de la « mer qui ne l'avait pas quittée [b]. »

On harponne les lamantins d'autant plus aisément qu'ils ne s'enfoncent presque jamais en entier sous l'eau; mais il est plus aisé d'avoir les adultes que les petits ou les jeunes, parce que ces derniers nagent beaucoup plus vite, et que souvent ils s'échappent en laissant le harpon teint de leur sang ou chargé de leur chair. Le harpon, dont la pointe est de fer, est attaché à une longue corde : quatre ou cinq hommes se mettent sur une barque; le premier, qui est en avant, tient et lance le harpon, et lorsqu'il a frappé et percé le lamantin, vingt-cinq ou trente hommes, qui tiennent l'extrémité de la corde sur le rivage, tâchent de le tirer à terre; ceux qui sont sur la barque tiennent aussi une corde qui est attachée à la première, et ils

a. A en juger par ce que dit M. Kracheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*, t. I, p. 316, il semblerait que le temps de la gestation ne devrait être que de huit ou neuf mois, car il assure que les femelles mettent bas en automne, et qu'elles s'accouplent au printemps; mais comme M. Steller a observé longtemps ces animaux à l'île de Bering, et qu'il les a très-bien décrits, nous croyons devoir adopter son témoignage, et prononcer, d'après son récit, que dans l'espèce de ce lamantin, le temps de la gestation est en effet d'environ un an.

b. *Novi commentarii Academiæ Petropol.*, t. II, ann. 1751.

ne cessent de tirer l'animal jusqu'à ce qu'il soit tout à fait hors de l'eau.

Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures; « et j'ai remarqué, « dit M. Steller, que le sang jaillissait comme une fontaine, et qu'il s'arrê- « tait dès que l'animal avait la tête plongée dans l'eau, mais que le jet se « renouvelait toutes les fois qu'il l'élevait au-dessus pour respirer; d'où « j'ai conclu que dans ces animaux, comme dans les phoques, le sang avait « une double voie de circulation, savoir, sous l'eau, par le trou ovale du « cœur, et dans l'air par le poumon [a]. »

Les *fucus,* et quelques autres herbes qui croissent dans la mer, sont la seule nourriture de ces animaux : c'est avec leurs lèvres, dont la substance est très-dure, qu'ils coupent la tige des herbes; ils enfoncent la tête dans l'eau pour les saisir, et ne la relèvent que pour rendre l'air et en prendre de nouveau; en sorte que pendant qu'ils mangent ils ont toujours la partie antérieure du corps dans l'eau, la moitié des flancs et toute la partie postérieure au-dessus de l'eau; lorsqu'ils sont rassasiés ils se couchent sur le dos, sans sortir de l'eau, et dorment dans cette situation fort profondément [b] ; leur peau, qui est continuellement lavée, n'est pas plus nette; elle produit et nourrit une grande quantité de vermine que les mouettes et quelques autres oiseaux viennent manger sur leur dos. Au reste, ces lamantins, qui sont très-gras au printemps et en été, sont si maigres en hiver qu'on voit aisément sous la peau le dessin de leurs vertèbres et de leurs côtes; et c'est dans cette saison qu'on en rencontre quelques-uns qui ont péri entre les glaces flottantes.

La graisse, épaisse de plusieurs pouces, enveloppe tout le corps de l'animal; lorsqu'on l'expose au soleil, elle y prend la couleur jaune du beurre; elle est de très-bon goût et même de bonne odeur; on la préfère à celle de tous les quadrupèdes, et la propriété qu'elle a d'ailleurs de pouvoir être conservée longtemps, même pendant les chaleurs de l'été, lui donne encore un plus grand prix; on peut l'employer aux mêmes usages que le beurre et la manger de même; celle de la queue surtout est très-délicate, elle brûle aussi très-bien sans odeur forte ni fumée désagréable; la chair a le goût de celle du bœuf, seulement elle est moins tendre et exige une plus longue cuisson, surtout celle des vieux qu'il faut faire bouillir longtemps pour la rendre mangeable.

La peau est une espèce de cuir d'un pouce d'épaisseur, plus ressemblant à l'extérieur à l'écorce rude d'un arbre qu'à la peau d'un animal; elle est de couleur noirâtre et sans poil; il y a seulement quelques soies rudes et longues autour des nageoires, autour de la gueule et dans l'intérieur des narines, ce qui doit faire présumer que le lamantin ne les a pas aussi souvent ni aussi longtemps fermées que les phoques, dont l'intérieur des

a. *Novi commentarii Academiæ Petropol.*, t. II, ann. 1751.
b. Krachenimikow, *Histoire de Kamtschatka*, t. I, p. 318.

narines est dénué de poil; cette peau du lamantin est si dure, surtout lorsqu'elle est sèche, qu'on a peine à l'entamer avec la hache. Les Tschutchis s'en servent pour faire des nacelles, comme d'autres peuples du nord en font avec la peau des grands phoques.

Le lamantin, décrit par M. Steller, pesait deux cents *puds* de Russie, c'est-à-dire environ huit milliers; sa longueur était de vingt-trois pieds. La tête, fort petite en comparaison du corps, est de figure oblongue; elle est aplatie au sommet et va toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité du museau qui est rabattue, de manière que la gueule se trouve tout à fait au-dessous [a]; l'ouverture en est petite et environnée de doubles lèvres, tant en haut qu'en bas; les lèvres supérieures et inférieures externes sont spongieuses, épaisses et très-gonflées; l'on voit à leur surface un grand nombre de tubercules et c'est de ces tubercules que sortent des soies blanches ou moustaches de quatre ou cinq pouces de longueur : ces lèvres font les mêmes mouvements que celles des chevaux lorsque l'animal mange; les narines, qui sont situées vers l'extrémité du museau, ont un pouce et demi de longueur sur autant de largeur environ quand elles sont entièrement ouvertes [b].

La mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure; mais ni l'une ni l'autre ne sont garnies de dents [1] : il y a seulement deux os durs et blancs, dont l'un est fixé au palais supérieur, et l'autre à la mâchoire inférieure; ces os sont criblés de plusieurs petits trous; leur surface extérieure est néanmoins solide et crénelée de manière que la nourriture se broie entre ces deux os en assez peu de temps.

Les yeux sont fort petits et sont situés précisément dans les points milieux, entre l'extrémité du museau et les petits trous qui tiennent lieu d'oreilles; il n'y a point de sourcils, mais dans le grand angle de chaque œil il se trouve une membrane cartilagineuse, en forme de crête, qui peut, comme dans la loutre-marine (saricovienne [2]), couvrir le globe de l'œil en entier, à la volonté de l'animal.

Il n'y a point d'oreilles externes : ce ne sont que deux trous de figure ronde, si petits que l'on pourrait à peine y faire entrer une plume à écrire; et comme ces conduits auditifs ont échappé à l'œil de la plupart des voyageurs, ils ont cru que les lamantins étaient sourds, d'autant qu'ils semblent être muets, car M. Steller assure que ceux de Kamtschatka ne font jamais entendre d'autre bruit que celui de leur forte respiration; cependant Kra-

a. Clusius et Hernandès, qui ont donné la description du lamantin des Antilles, ne paraissent pas l'avoir bien observé, car il n'a pas la tête telle qu'ils la représentent, mais assez semblable à celle de ce lamantin de Kamtschatka.

b. Kracheninnikow, *Histoire de Kamtschatka*, t. I, p. 314.

1. « Les stellères paraissent n'avoir de chaque côté qu'une seule mâchelière composée, à « couronne plate, et hérissée de lames d'émail. » (Cuvier.)

2. Voyez la note 2 de la page 505.

cheninnikow dit qu'il brait ou qu'il beugle[a], et le P. Magnin de Fribourg[b] compare le cri du lamantin d'Amérique à un petit mugissement.

Dans le lamantin de Kamtschatka, le cou ne se distingue presque pas du corps : il est seulement un peu moins épais auprès de la tête que sur le reste de sa longueur; mais un caractère singulier par lequel cet animal diffère de tous les autres animaux terrestres ou marins, c'est que les bras, qui partent des épaules auprès du cou et qui ont plus de deux pieds de longueur, sont formés et articulés comme le bras et l'avant-bras dans l'homme; cet avant-bras du lamantin finit avec le métacarpe et le carpe, sans aucun vestige de doigts ni d'ongles[1], caractères qui éloignent encore cet animal de la classe des quadrupèdes; le carpe et le métacarpe sont environnés de graisse et d'une chair tendineuse, recouverte d'une peau dure et cornée.

On a compté soixante vertèbres dans ce lamantin, et la queue commence à la vingt-sixième et continue par trente-cinq autres; en sorte que le tronc du corps n'en a que vingt-cinq; le lamantin des Antilles en a cinquante-deux, depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la queue; dans un fœtus de lamantin de la Guiane, il y en avait vingt-huit dans la queue, seize dans le dos et six dans le cou, en tout cinquante; ainsi, en supposant qu'il y eût sept vertèbres dans le cou du lamantin des Antilles, il en aurait en tout cinquante-neuf[2]; la queue va toujours en diminuant de grosseur, et sa forme extérieure est plutôt carrée qu'aplatie; dans celui de Kamtschatka, elle est terminée par une pinne épaisse et très-dure qui s'élargit horizontalement, et dont la substance est à peu près pareille à celle du fanon de la baleine.

Le membre du mâle, qui ressemble beaucoup à celui du cheval, mais dont le gland est encore plus gros, a deux pieds et demi de longueur; il est situé dans un fourreau adhérent à la peau du ventre, et il s'étend jusqu'au nombril; dans la femelle, la vulve est située à huit pouces de distance au-dessus de l'anus[3]; le clitoris est apparent, il est presque cartilagineux et long de six lignes; les deux mamelles sont placées sur la poitrine, elles ont environ six pouces de diamètre dans le temps de la gestation, et tant que la mère allaite son petit; mais, dans tout autre temps, elles n'ont que l'apparence d'une grosse verrue ou d'un simple bouton; le lait est gras et d'un goût à peu près semblable à celui de la brebis.

a. *Histoire de Kamtschatka*, t. I, p. 321.

b. Extrait d'un manuscrit traduit de l'espagnol, par M. de la Condamine.

1. « Les nageoires des *stellères* n'ont pas même ces petits ongles qu'on observe sur les « *lamantins*. » (Cuvier.)

2. Voyez la note 5 de la page 536.

3. Voyez la note 3 de la page 584.

LE GRAND LAMANTIN DES ANTILLES. *

Nous appelons cette espèce le *grand lamantin des Antilles*, parce qu'elle paraît se trouver encore aujourd'hui aux environs de ces îles, quoiqu'elle y soit néanmoins devenue rare depuis qu'elles sont bien peuplées. Ce lamantin diffère de celui de Kamtschatka par les caractères suivants : la peau, rude et épaisse, n'est pas absolument nue, mais parsemée de quelques poils qui sont de couleur d'ardoise ainsi que la peau[a]; il a dans les mains cinq ongles apparents[b] assez semblables à ceux de l'homme; ces ongles sont fort courts[c]; il a de plus, non-seulement une callosité osseuse au devant de chaque mâchoire, mais encore trente-deux dents molaires[1] au fond de la gueule[d]; et, au contraire, il paraît certain que dans le lamantin de Kamtschatka la peau est absolument dénuée de poil, les mains sans phalanges ni doigts ni ongles, et les mâchoires sans dents : toutes ces différences sont plus que suffisantes pour en faire deux espèces[2] distinctes et séparées; ces lamantins sont d'ailleurs très-différents par les proportions et par la grandeur du corps; celui des Antilles est moins grand que celui de Kamtschatka; il a aussi le corps moins épais; sa longueur n'est que de douze, quatorze, quinze, dix-huit et rarement de vingt pieds, à moins qu'il ne soit très-âgé; celui qui est décrit dans le nouveau voyage aux îles de l'Amérique, imprimé à Paris en 1722, n'avait que huit pieds de circonférence sur quatorze de longueur, tandis que le lamantin de Kamtschatka, dont nous venons de parler, avait environ dix-huit pieds de circonférence, et vingt-trois pieds quelques pouces de longueur. Malgré toutes ces différences, ces deux espèces de lamantins se ressemblent par tout le reste de leur conformation; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles; tous deux également aiment la société de leur espèce et sont d'un naturel doux, tranquille et confiant; ils semblent ne pas craindre la présence de l'homme.

On voit les lamantins des Antilles toujours en troupes dans le voisinage des côtes, et quelquefois aux embouchures des rivières, et c'est probablement ce qui a fait dire à Oviedo[e] et à Gomara[f] qu'ils fréquentaient aussi

a. La peau du lamantin des Antilles est épaisse, ridée en quelques endroits, et parsemée de petits poils; étant sèche, elle peut servir de rondache impénétrable aux flèches des Indiens. *Histoire naturelle et morale des Antilles*, p. 178.

b. *Hist. mex.*, p. 323 et suiv.

c. Voyez Clusius.

d. Voyez Oexmelin, *Histoire des aventuriers*, t. XII, p. 134 et suiv.

e. *Hist. Ind. occid.*, lib. XIII, cap. X.

f. *Hist. gener.*, cap. XXXI.

* *Trichechus manatus* (Linn.). — Le *lamantin d'Amérique* (Cuv.). — Ordre des *Cétacés*; famille des *Cétacés herbivores*; genre des *Lamantins* proprement dits (Cuv.).

1. Voyez la note 1 de la page 536.

2. Et même deux *genres* distincts et séparés. (Voyez la note 4 de la page 584.)

bien les eaux des fleuves que celles de la mer; cependant ce fait ne paraît vrai que pour le petit lamantin dont nous parlerons dans la suite; et il paraît certain que les grands lamantins des Antilles, non plus que ceux de Kamtschatka, ne remontent point les rivières et se tiennent toujours dans les eaux salées et saumâtres.

Le grand lamantin des Antilles a, comme celui de Kamtschatka, le cou fort court, le corps très-gros et très-épais jusqu'à l'endroit où commence la queue, qui va toujours en diminuant jusqu'à la pinne qui la termine; tous deux ont encore les yeux fort petits, et de très-petits trous au lieu d'oreilles; tous deux se nourrissent de fucus et d'autres herbes qui croissent dans la mer, et leur chair et leur graisse, lorsqu'ils ne sont pas trop vieux, sont également bonnes à manger; tous deux ne produisent qu'un seul petit, que la mère embrasse et porte souvent entre ses mains; elle l'allaite pendant un an, après quoi il est en état de se pourvoir lui-même et de manger de l'herbe. Cependant, selon Oviedo[a], le lamantin des Antilles produirait deux petits : mais comme il paraît que dans cette espèce, ainsi que dans celle du lamantin de Kamtschatka, les petits ne quittent leurs mères que deux ou trois ans après leur naissance, il se pourrait que cet auteur ayant vu deux petits de portées différentes suivre la même mère, il en eût conclu qu'elles produisaient en effet deux petits à la fois.

LE GRAND LAMANTIN DE LA MER DES INDES.[1]

Nous avons rapporté ce que les voyageurs Leguat et Dampier ont dit des lamantins qu'ils ont vus à l'île Rodrigue et aux Philippines, et qui nous paraissent avoir plusieurs rapports de ressemblance avec les grands lamantins des Antilles; cependant nous ne croyons pas qu'ils soient absolument de la même espèce, car il n'est guère possible que ces animaux aient fait la traversée de l'Amérique aux grandes Indes : l'on verra dans l'article suivant les faits qui prouvent qu'ils ne peuvent voyager au loin ni parcourir les hautes mers.

a. *Hist. Ind. occident.*, lib. XIII, cap. X.

1 Celui-ci est le *dugong*. (Voyez la nomenclature de la page 585.) « Il n'y a dans la mer « des Indes de lamantin d'aucune sorte; les voyageurs qui en placent dans les mers orientales « n'y ont vu que le *dugong*. » (Cuvier.)

LE PETIT LAMANTIN D'AMÉRIQUE.[1]

Cette quatrième espèce, plus petite que les trois précédentes, est en même temps plus nombreuse et plus répandue que la seconde dans les climats chauds du Nouveau-Monde; elle se trouve non-seulement sur presque toutes les côtes, mais encore dans les rivières et les lacs qui se trouvent dans l'intérieur des terres de l'Amérique méridionale[a], comme sur l'Orénoque[b], l'Oyapoc, l'Amazone, etc.; on les trouve aussi dans les rivières; et, enfin, dans la baie de Campêche et autour des petites îles qui sont au midi de celle de Cuba.

Les grands lamantins des Antilles ne quittent pas la mer; mais le petit lamantin préfère les eaux douces et remonte dans les fleuves à mille lieues de distance de la mer[c]; M. de la Condamine en a vu dans la rivière des Amazones jusqu'à la cataracte de Borja, au-dessus de laquelle il ne s'en trouve plus. Il paraît que ces petits lamantins d'Amérique fréquentent alternativement les eaux de la mer et celles des fleuves selon qu'ils y trouvent de la pâture, mais ils habitent constamment sur les fonds élevés des côtes basses et les rivières où croissent les herbes dont ils se nourrissent; on ne les rencontre jamais dans les endroits voisins des côtes escarpées où les eaux sont profondes[d], ni dans les hautes mers à de grandes distances des terres, car ils n'y pourraient vivre, puisqu'il ne paraît pas qu'ils mangent du poisson; ils ne fréquentent donc que les endroits qui produisent de l'herbe; et c'est par cette raison qu'ils ne peuvent traverser les grandes mers dont le fond ne produit point de végétaux, et où par conséquent ils périraient d'inanition : ainsi nous ne croyons pas que les lamantins de la mer des Indes et ceux des côtes du Sénégal soient de même espèce que les lamantins d'Amérique, petits ou grands.

Les voyageurs[e] s'accordent à dire que le petit lamantin d'Amérique,

a. « A sept lieues de la ville (d'Ilhéos au Brésil), dans l'intérieur des terres, on rencontre « un lac d'eau potable long et large de trois lieues... dans lequel on trouve différentes espèces « de poissons très-gros, surtout des manatées qui pèsent environ huit cents livres. » *Histoire générale des voyages*, t. XIV, p. 230.

b. *Histoire de l'Orénoque*, par le P. Gumilla.

c. *Voyage sur la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine.

d. *Voyaye de Dampier*, t. I, p. 46 et suiv.

e. Binet, *Voyage à Cayenne*, p. 346; le P. Magnin de Fribourg; manuscrit communiqué par M. de la Condamine; le P. Gumilla, *Histoire de l'Orénoque.*

1. Le *petit lamantin d'Amérique.* Espèce fictive. « On ne peut concevoir par quel arrange- « ment singulier d'idées Buffon s'est composé cette espèce imaginaire. Il lui donne pour carac- « tère de manquer tout à fait de dents; mais lui-même n'avait point vu de lamantin sans « dents; les voyageurs, qui refusent des dents aux lamantins, les leur refusent en général, « parce qu'ils n'ont examiné que la partie antérieure des mâchoires, mais aucun d'eux n'a « prétendu faire de ce défaut de dents un caractère spécifique. » (Cuvier : *Rech. sur les oss. foss.*, t. V, page 254.)

dont il est ici question, se nourrit non-seulement des herbes qui croissent sous les eaux, mais qu'il broute encore celles qui bordent les rivages lorsqu'il peut les atteindre en avançant sa tête sans sortir entièrement de l'eau, car il n'a pas plus que les autres lamantins la faculté de marcher sur la terre ni même de s'y traîner.

Les femelles, dans cette espèce, produisent ordinairement deux petits [a], au lieu que les grands lamantins n'en produisent qu'un; la mère porte ces deux petits sous chacun de ses bras et serrés contre ses mamelles, dont ils ne se séparent point, quelque mouvement qu'elle puisse se donner, et lorsqu'ils sont devenus assez forts pour nager ils la suivent constamment et ne l'abandonnent pas lorsqu'elle est blessée, ni même après sa mort, car ils persistent à l'accompagner lorsque les pêcheurs la tirent avec des cordes pour l'amener au rivage.

La peau de ces petits lamantins adultes est, comme celle des grands, rude et fort épaisse; leur chair est aussi très-bonne à manger.

LE PETIT LAMANTIN DU SÉNÉGAL.*

Nous avons donné, d'après M. Adanson, la description de ce petit lamantin du Sénégal, qui est de la même grandeur que celui de Cayenne, mais qui paraît en différer en ce qu'il a des dents molaires et quelques poils sur le corps; caractères qui suffisent pour le distinguer de celui d'Amérique, auquel les voyageurs ne donnent ni dents molaires ni poil sur le corps; ainsi nous présumons qu'on peut compter cinq espèces [1] de lamantins : la première est le grand lamantin de Kamtschatka, qui, comme nous l'avons dit, surpasse tous les autres en grandeur, et qui n'a ni dents molaires ni ongles au bout des mains, ni poil sur le corps; la seconde, le grand lamantin des Antilles, qui a des dents molaires, des ongles et quelques poils sur le corps, et dont la longueur n'est au plus que de dix-huit à vingt pieds, tandis que celle du lamantin de Kamtschatka est de plus de vingt-trois pieds; la troisième, le grand lamantin de la mer des Indes, qui n'est pas encore bien connu, mais qui doit être d'une espèce différente de celles du Kamtschatka et des Antilles, puisque ni l'une ni l'autre ne peut

a. Gumilla, *Histoire de l'Orénoque.*

* *Manatus senegalensis* (Cuv.). — Ordre des *Cétacés*; famille des *Cétacés herbivores*; genre *Lamantins proprement dits* (Cuv.).

1. On vient de voir que ces *cinq* espèces se réduisent à deux : le *lamantin des Antilles* ou d'*Amérique*, et celui du *Sénégal*. Le *grand lamantin du Kamtschatka* forme un genre distinct de celui des *lamantins proprement dits*, savoir, le genre *stellère*; le *grand lamantin des Indes* est le *dugong*; et le *petit lamantin d'Amérique* est une espèce fictive.

traverser les hautes mers parce qu'elles ne produisent point les herbes dont ces animaux se nourrissent ; la quatrième, le petit lamantin de l'Amérique méridionale, qui fréquente également les eaux salées et les eaux douces, et diffère beaucoup des trois premiers par la grandeur, qui est de plus des deux tiers au-dessous ; et la cinquième, le petit lamantin du Sénégal, qui se trouve dans plusieurs fleuves de l'Afrique [a], comme le petit lamantin de la Guiane, dans ceux de l'Amérique. Ces deux petites espèces diffèrent en ce que la première n'a point de dents, et que les trous auditifs sont plus grands que dans la seconde.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de moins incertain au sujet des différentes espèces de lamantins, qui, comme l'on voit, ne sont pas encore parfaitement connues. Quelques voyageurs ont parlé des lamantins [1] des Philippines, et M. Forster m'a dit en avoir vu aussi sur les côtes de la Nouvelle-Hollande ; mais nous ignorons si ces espèces des Philippines et de la Nouvelle-Hollande peuvent se rapporter à celles dont nous venons de parler, ou si elles en diffèrent assez pour qu'on doive les regarder comme des espèces différentes.

a. On doit présumer que c'est le même animal que les voyageurs disent avoir vu dans quelques rivières du Congo, d'Angola, de Sofala, etc. ; voici ce qu'ils en ont écrit : « Les rivières « de Congo et d'Angola, abondent en poissons de différentes espèces ; celle de Zaire en produit « un fort remarquable..... La nature lui a donné deux mains, et lui a formé le dos comme « une targette ; sa chair est fort bonne..... il se nourrit de l'herbe qui croît sur les bords de la « rivière, sans jamais monter sur la rive ; quelques-uns de ces poissons pèsent cinq cents « livres. » *Histoire générale des voyages*, t. V, p. 2. — « Ces animaux se trouvent dans les « lacs, surtout dans ceux d'Angola, de Quihite et d'Angolon..... ils ont huit pieds de longueur « et deux bras avec des mains, dont les doigts sont cachés dans la chair..... leur tête est de « forme ovale, ils ont les yeux petits, le nez plat, la bouche grande, sans aucune apparence « d'oreilles..... les parties naturelles du mâle ressemblent à celles du cheval ; la femelle a deux « mamelles bien formées. » *Idem*, *ibidem*. — « On prend les mêmes animaux vers Sofala, « sur la côte orientale d'Afrique ; on les sale pour les provisions de la mer, et on se trouve « fort bien de cette nourriture lorsqu'elle n'a pas eu le temps de vieillir, mais conservée long- « temps, elle s'altère et devient dangereuse pour ceux qui sont incommodés de quelque maladie « vénérienne. » *Idem*, p. 93. — « La manatée de la rivière de la Sierra-Leona a des dents au « fond de la gueule..... ses yeux sont fort petits, et à peine peut-on faire entrer un poinçon « dans ses oreilles ; fort près des oreilles il y a deux larges nageoires de seize ou dix-huit « pouces de longueur... sa queue est fort large. . et la peau du corps est épaisse d'un doigt... « Pour prendre cet animal, les Nègres lui lancent un harpon de fer au bout d'un manche de « bois fort long ; l'animal se sentant blessé prend la fuite, mais le manche du harpon, qui se « fait voir souvent au-dessus de l'eau, sert de guide pour le suivre de vue ; lorsqu'il est arrêté « on s'en approche une seconde fois pour lui lancer d'autres dards, et lorsqu'il est enfin épuisé « on l'amène au rivage. » *Histoire générale des voyages*, t. III, p. 240 et suiv. — « La chair « de ces animaux est délicate. ... les meilleures parties sont celles qui approchent du ventre « et des mamelles ; le lard a plusieurs pouces d'épaisseur et ne le cède point à celui du porc... « Le Maire prétend qu'il y a plus de lamantins dans la rivière du Sénégal que dans la Gambra, « et qu'ils n'y sont que de la grosseur du marsouin. » *Idem*, p. 316. « Il y a aussi des lamantins « sur la côte d'Or. » *Idem*, t. IV, p. 261.

1. C'étaient des *dugongs*. Voyez la note de la page 591.

TABLE DES MATIERES

DU TOME TROISIÈME.

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX.

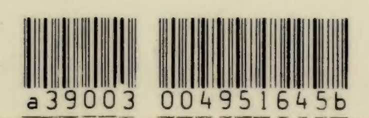
Le lion........ 1
Les tigres........ 14
Animaux de l'ancien continent........ 16
Animaux du Nouveau-Monde........ 31
Animaux communs aux deux continents........ 38
Le tigre........ 55
La panthère, l'once et le léopard........ 62
Le jaguar........ 73
Le couguar........ 76
Le lynx ou loup-cervier........ 78
Le caracal........ 84
L'hyène........ 86
La civette et le zibet........ 92
La genette........ 100
Du loup noir........ 101
L'ondatra et le desman........ 102
Le pécari ou le tajacu........ 108
La roussette, la rougette et le vampire........ 111
Le polatouche........ 116
Le petit-gris........ 119
Le palmiste, le barbaresque et le suisse........ 123
Le tamanoir, le tamandua et le fourmillier........ 125
Le pangolin et le phatagin........ 133
Les tatous........ 136
L'apar ou le tatou à trois bandes........ 140
L'encoubert, ou le tatou à six bandes........ 142
Le tatuète, ou le tatou à huit bandes........ 143
Le cachicame, ou le tatou à neuf bandes........ 144
Le kabassou, ou tatou à douze bandes........ 146
Le cirquinçon, ou tatou à dix-huit bandes........ 147
Le paca........ 153
Le sarigue ou l'opossum........ 154
La marmose........ 170
Le cayopollin........ 171
L'éléphant........ 173
Le rhinocéros........ 219

Le chameau et le dromadaire.......... 231
Le buffle, le bonasus, l'aurochs, le bison et le zebu.......... 246
Le mouflon et les autres brebis.......... 273
L'axis.......... 285
Un zébu.......... 290
Le tapir ou l'anta.......... 291
VUE DE LA NATURE. — Première vue.......... 294
Le zèbre.......... 302
L'hippopotame.......... 306
L'élan et le renne.......... 319
Le bouquetin, le chamois et les autres chèvres.......... 338
Le saïga.......... 352
Les gazelles.......... 354
Le bubale.......... 378
Le condoma.......... 381
Le guib.......... 383
La grimme.......... 384
Les chevrotains.......... 386
Les mazames.......... 389
Le coudous.......... 394
Le musc.......... 395
Le babiroussa.......... 402
Le cabiai.......... 404
Le porc-épic.......... 406
Le coendou.......... 409
L'urson.......... 412
Le tanrec et le tendrac.......... 413
VUE DE LA NATURE. — Seconde vue.......... 414
La girafe.......... 425
Le lama et le paco.......... 432
L'unau et l'aï.......... 441
Le surikate.......... 447
Le tarsier.......... 449
Le phalanger.......... 450
Le coquallin.......... 451
Le hamster.......... 452
Le bobak et les autres marmottes.......... 455
Les gerboises.......... 456
La mangouste.......... 460
La fossane.......... 465
Le vansire.......... 466
Les makis.......... 467
Le loris.......... 471
La chauve-souris (fer-de-lance).......... 472
Le serval.......... 473
L'ocelot.......... 475
Le margay.......... 477
Le chacal et l'adive.......... 479
L'isatis.......... 485
Le glouton.......... 488

Les mouffettes........ 492
Le pékan et le vison........ 498
La zibeline........ 499
Le leming........ 501
La saricovienne........ 504
Une loutre de Canada........ 505
Les phoques, les morses et les lamantins........ 507
Les phoques........ 509
Le morse ou la vache marine........ 522
Le dugon........ 530
Le lamantin........ 532
ADDITIONS A L'ARTICLE DES PHOQUES........ 541
Les phoques sans oreilles, ou phoques proprement dits........ 542
Le grand phoque à museau ridé (première espèce)........ 543
Le phoque à ventre blanc (seconde espèce)........ 545
Le phoque à capuchon (troisième espèce)........ 552
Le phoque à croissant (quatrième espèce)........ 553
Le phoque neit-soak (cinquième espèce)........ 555
Le phoque laktak de Kamtschatka (sixième espèce)........ 555
Le phoque gassigiak (septième espèce)........ 555
Le phoque commun (huitième espèce)........ 556
L'ours marin........ 559
Le lion marin........ 570
ADDITION A L'ARTICLE QUI A POUR TITRE : DES MORSES OU VACHES MARINES.... 581
ADDITIONS A L'ARTICLE DU LAMANTIN........ 583
Les lamantins........ 583
Le grand lamantin de Kamtschatka........ 585
Le grand lamantin des Antilles........ 590
Le grand lamantin de la mer des Indes........ 591
Le petit lamantin d'Amérique........ 592
Le petit lamantin du Sénégal........ 593

FIN DU TOME TROISIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE ET Cie, RUE SAINT-BENOIT, 7.


a39003 004951645b